# LE
# CORRESPONDANT

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

# CORRESPONDANT

## RECUEIL PÉRIODIQUE

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CINQUANTIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME QUATORZIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29.

—

1860

# LE CORRESPONDANT


# LE VRAI ET LE FAUX MOYEN AGE

Primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat.
CICERO, *De Orat.*, III, 15.

Il est des époques historiques qui ne souffrent pas l'indifférence. Le Moyen Age est de ce nombre. On peut le travestir et le haïr : on ne peut ni le dédaigner ni le supprimer. Après avoir joui, il y a quelques années, d'une popularité puérile et exagérée, il est aujourd'hui en butte au réveil des répugnances du dernier siècle. Objet perpétuel de jugements aussi passionnés que divers, cette grande époque excite encore et toujours l'attention et la polémique. Au fond de toutes les questions d'histoire ou de politique, de religion ou d'économie sociale, on retrouve la nécessité d'étudier et d'apprécier cette grande société chrétienne, gouvernée par l'Église et la féodalité, qui a régné successivement dans tous les pays de l'Occident, depuis saint Grégoire le Grand jusqu'à Jeanne d'Arc.

C'est à ce vaste ensemble d'institutions, de doctrines et de mœurs chrétiennes que tout catholique sincère et instruit éprouve plus que jamais le besoin de rendre une complète et définitive justice. Mais là comme ailleurs une admiration profonde, réfléchie et avouée ne saurait exclure la plus complète, la plus sévère impartialité. Dieu nous garde de prendre pour modèles nos adversaires, ceux qui haïssent et dénoncent dans le Moyen Age la prépondérance de la foi et de la vérité catholique ! Dieu nous garde d'oublier ou de voiler le côté sombre et vicieux de cette époque pour n'en proclamer que les splendeurs et les vertus, et de retourner ainsi contre ses détracteurs la méthode déloyale et mensongère dont ils ont si longtemps usé, en taisant tout ce qu'elle eut de grand et de beau pour ne signaler à l'exécration de la postérité que ses abus et ses désordres ! Pour être impartial, il faut être complet. Ne montrer dans une créature humaine ou dans une période historique que le mal, c'est mentir; mais c'est mentir aussi que de n'y montrer que le bien.

Ce qui importe avant tout, c'est de distinguer soigneusement entre le Moyen Age et l'époque qui l'a suivi, et qu'on appelle vulgairement l'*Ancien Régime;* c'est de protester contre la confusion que l'ignorance d'une part et de l'autre la politique de l'absolutisme a introduite entre deux phases de l'histoire, totalement différentes et même hostiles l'une à l'autre. Croire, par exemple, que les quatorze siècles de notre histoire qui ont précédé la Révolution française n'ont été que le développement d'une seule nature d'institutions et d'idées, c'est aller au rebours du droit et des faits. L'Ancien Régime, par le triomphe de la monarchie absolue dans tous les royaumes du continent européen, avait tué le Moyen Age; seulement, au lieu de rejeter et de fouler aux pieds la dépouille de sa victime, il s'en était paré, et il en était encore revêtu quand son tour de succomber arriva. Le temps et l'espace nous manquent ici pour insister sur cette vérité qui deviendra de plus en plus évidente à mesure que les avenues de l'histoire seront déblayées de toutes les erreurs qu'y ont entassées des écrivains superficiels. Mais il importe d'affranchir le vrai Moyen Age dans sa splendeur catholique de toute solidarité avec la théorie et la pratique de ce vieux despotisme renouvelé du paganisme, qui lutte encore çà et là contre la liberté moderne; et l'on ne saurait trop rappeler cette distinction en présence de toutes ces fantasmagories historiques qui, après avoir longtemps assimilé les rois du Moyen Age aux monarques modernes, en nous donnant Mérovée et Dagobert pour des princes à la façon de Louis XIV ou de Louis XV, ont fait tout à coup volte-face, et prétendent nous faire regarder Louis XIV et Philippe V comme les représentants naturels et légitimes de saint Louis et de saint Ferdinand. L'étude attentive des faits et des institutions

apprendra à tout observateur sincère qu'il y a encore moins de différence entre l'ordre de choses détruit en 1789 et la société moderne, qu'entre la chrétienté du Moyen Age et l'Ancien Régime.

Cet Ancien Régime avait corrompu, asservi et souvent dépouillé tout ce qu'il n'avait pas tué.

Il ne faut pas remonter bien loin dans le passé pour trouver un temps où toutes les grandes forces sociales, celles-là même dont les racines plongeaient le plus avant dans le Moyen Age catholique, et que l'esprit moderne a coutume de confondre avec lui, étaient unanimes à désavouer toute sympathie comme toute solidarité avec leur passé, et où l'intelligence de ce passé, en se retirant d'eux, les abandonnait, découronnés et désarmés, aux périls de l'avenir. C'était le temps où la royauté, égarée par des légistes et des historiographes serviles, reniait l'humilité chrétienne des rois du Moyen Age; où la noblesse, infidèle aux traditions de ses aïeux les plus reculés et les plus illustres, ne cherchait plus que dans la faveur royale sa gloire et sa vie; où le clergé lui-même rougissait de ces siècles, que ses propres écrivains qualifiaient de *barbares*, et où cependant l'Église avait été si forte et si florissante, si libre et si respectée, si obéie et si aimée. Oui, l'ignorance ou, si l'on aime mieux, l'insouciance historique avait tellement infecté le sanctuaire même, que le clergé, exclusivement préoccupé des torts et des désordres que nous nous garderons bien de nier, n'hésitait pas à sacrifier les plus belles gloires de son ordre aux rancunes et aux préjugés du monde. Il faut le dire pour constater tout ce que nous avons gagné : en tout ce qui touche aux plus héroïques luttes de l'Église, pendant près de deux siècles, nous avons accepté sur parole les mensonges de nos tyrans, et nous leur avons servi d'écho. Il s'est trouvé en foule des chrétiens, des prêtres, des docteurs catholiques, qui, se rangeant avec enthousiasme du côté du plus fort, ont pris le parti du mal contre le bien, et transformé la tyrannie laïque en victime innocente de l'Église. Il y a cent ans à peine que des évêques français exprimaient dans leurs mandements le vœu de voir *ensevelir les entreprises de Grégoire VII dans un éternel oubli*[1] ! Fleury, si longtemps l'oracle de l'histoire ecclésiastique, mettait sa vaste science et son incontestable talent au service des ennemis de Rome, et osait dire en commençant le tableau des siècles écoulés depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard : *Les beaux temps de l'Église sont passés*[2] ! Tandis que Voltaire décernait le fâcheux tribut de ses éloges à de tels jugements[3], personne, en France du

[1] Mandements des évêques de Verdun et de Troyes en 1728.
[2] Discours sur l'état de l'Église de 600 à 1100.
[3] Il a dit de Fleury : « Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires y sont fort au-dessus de l'histoire. » Il est vrai que

moins, n'osait ouvertement les combattre. Il faut même le reconnaître : ce n'est pas le clergé qui a donné à l'histoire cette impulsion nouvelle et salutaire à laquelle nous assistons depuis quarante ans, et qui a si bien servi la cause de l'Église. Il a plutôt subi qu'inspiré la réhabilitation du Moyen Age. Cette œuvre, si indispensable à l'honneur et à l'affranchissement du catholicisme, a été commencée par des protestants[1], par des indifférents, quelquefois même par des adversaires déclarés. Elle a été surtout continuée par des laïques[2]. Peut-être est-ce par quelque intention secrète et bienfaisante de la suprême vérité que des profanes, des hommes étrangers à la vraie foi, ont été les premiers et les plus ardents à étudier et à admirer ces grands siècles si profondément catholiques.

Mais peut-être aussi est-ce à l'absence et au silence du clergé, dans le commencement de ce retour si imprévu et si éclatant vers la vérité historique, qu'il faut attribuer un caractère fâcheux qui en a atténué la valeur aux yeux de plus d'un chrétien pieux. En livrant à des poëtes, à des romanciers, à des artistes, le droit exclusif d'exploiter dans un intérêt peu relevé les trésors d'une époque où l'Église avait tout dominé et tout inspiré, les catholiques avaient laissé dégénérer l'étude du Moyen Age en une sorte de mode exagérée et éphémère, éprise d'un goût frivole et puéril pour les dressoirs, les statuettes et les vitraux, et parodiant l'extérieur, le costume et le langage d'un temps dont on affectait d'ignorer les caractères fondamentaux, dont on se gardait surtout de professer ou de pratiquer la foi. Combien peu d'entre nous ont approché du Moyen Age avec ce tendre et profond respect qui devrait nous conduire au sépulcre de nos aïeux, aux

Fleury n'a point encore été surpassé comme historien de l'Église, mais il n'a absolument rien compris à la constitution sociale et morale des peuples chrétiens au Moyen Age. Son influence n'en a pas moins été prépondérante longtemps en France, comme hors de France, et je n'en veux citer qu'un exemple curieux, celui d'un prêtre catholique anglais, le docteur Berington, auteur d'une *Histoire littéraire au Moyen Age*, réimprimée en 1846, qui traite les croisades d'*extravagances contagieuses*, et déclare qu'elles ont eu pour seul résultat utile l'importation en Occident des contes orientaux où l'imagination des trouvères et des troubadours a pu puiser de nouveaux aliments.

[1] En France, M. Guizot; en Allemagne, Jean de Müller, Voigt, Leo, Hurter, les deux Menzel.

[2] Le livre le plus propre à faire connaître et aimer le Moyen Age est l'œuvre d'un laïque, et d'un laïque revenu de l'anglicanisme à l'Église ; c'est le recueil intitulé : *Mores catholici* ou les *Siècles de foi*, par Kenelm Digby, Londres, 1831 à 1843, 10 volumes. Il convient toutefois de reconnaître que les côtés défectueux du Moyen Age (ce que les Allemands appellent si bien *die Schattenzeite*) n'ont pas été suffisamment mis en lumière par M. Digby. On doit lire à ce sujet les sages réflexions de l'excellent publiciste américain Brownson, dans sa *Revue trimestrielle ;* Boston, juillet 1849.

monuments de leur gloire, au berceau de notre vie spirituelle et morale! Et cependant mieux valait laisser dormir ce passé sous la poussière et les dédains dont le paganisme moderne l'avait recouvert que de le ressusciter pour n'en faire que l'ameublement d'un musée.

Quoi qu'il en soit, un grand progrès s'est manifesté et se continue chaque jour. L'étude du Moyen Age est devenue de plus en plus répandue, sérieuse et populaire. L'œuvre de sa réhabilitation historique avance et s'achève. Ceux qui, les premiers parmi les catholiques, il y a vingt-cinq ans, ont mis la main à la tâche, n'ont qu'à s'en féliciter. Il fallait alors du courage pour braver des préjugés universels et en apparence invincibles. Il fallait une rude persévérance pour triompher des dédains de l'ignorance et de la routine. Il fallait quelque perspicacité pour deviner que le vent allait changer et que son souffle rallumerait la vraie lumière. Des mains ennemies ont elles-mêmes largement contribué à cette victoire inespérée. D'illustres adversaires du catholicisme ont popularisé des époques, des races, des personnages que le dernier siècle avait condamnés à un oubli et à un mépris éternel. S'enfonçant dans les catacombes de l'histoire, ils y ont creusé, déblayé des voies inconnues ou perdues, et en ont rapporté des matériaux inappréciables pour l'œuvre réparatrice. Ils croyaient peut-être sceller une dernière fois la tombe de leur victime sous ces pierres, qui servent chaque jour à reconstruire le sanctuaire de la vérité historique.

Grâce à eux surtout, on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la *barbarie du Moyen Age*, sur l'*anarchie féodale*, sur la plupart des invectives lancées contre la société chrétienne par des accusateurs qui en avaient oublié ou méconnu à dessein les premières notions. Chez les catholiques surtout, la révolution est complète : elle trouve parmi eux à peine assez de contradicteurs pour constater son triomphe. Ils ont repris le sentiment de leur honneur et de leur patrimoine historique. Mais contre l'océan des préjugés vulgaires, contre les partis pris de la haine et de l'ignorance volontaire, que d'efforts et de luttes encore nécessaires! Au sein du clergé, comme parmi les laïques, beaucoup d'écrivains industrieux continuent une tâche qu'il faut bien se garder de croire achevée. L'insurrection légitime et imprescriptible de la vérité contre l'erreur n'est pas l'œuvre d'un jour, et une victoire si désirée ne saurait être achetée si vite ni à si bon compte. Il faut qu'une science de bon aloi vienne chaque jour remplir notre arsenal d'arguments sérieux, de démonstrations irréfutables, et nous aider à reconquérir nos gloires oubliées en agrandissant le patrimoine de la vérité dans l'histoire.

Cependant, alors qu'il restait encore tant à faire pour consolider

cette conquête et en régler la possession, la voilà déjà compromise par l'effet de cette mobilité désastreuse qui est le propre du caractère français, et qui s'étend jusque dans la sphère religieuse! On a passé d'un excès à l'autre, d'un pôle de l'erreur au pôle opposé, d'un dédain fondé sur l'ignorance à une aveugle, exclusive et non moins ignorante admiration. On s'est fait un Moyen Age de fantaisie, où l'on a placé l'idéal des théories aventureuses et des passions rétrogrades qu'ont fait éclore les bouleversements et les palinodies de nos derniers temps. L'école littéraire qui a lancé un décret de proscription contre les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique est venue grossir les rangs de l'école politique qui s'est retournée avec une confiance éperdue vers la force comme vers la meilleure alliée de la foi, qui a placé sous cette garde humiliante la religion et la société, et qui se fait une joie perverse d'écraser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et la dignité humaine. Au mépris de la réalité des faits et de tous les monuments authentiques du passé, toutes deux se sont complu à chercher dans les souvenirs du Moyen Age, falsifiés par leur imagination, des armes contre les droits de la raison et l'avenir de la liberté. Toutes deux ont fait à la chrétienté de nos aïeux l'injure de la donner pour modèle de l'état intellectuel et social qu'ils rêvent et qu'ils prêchent au monde moderne.

Aussitôt, par une réaction naturelle, les vieux préjugés et les vieilles déclamations contre les âges de foi ont repris vie et faveur. On a vu s'enflammer de nouveau l'animosité mal éteinte et à peine déguisée de ceux qui subissaient, plutôt par égard pour le bon goût que par conviction, les lois d'une impartialité récente. A l'indignation qu'excitait chez plusieurs le réveil de ces ilotes que l'on croyait résignés et habitués à renier leur gloire et leur liberté ancienne est venue se joindre l'inquiétude naturelle de tous ceux qui tiennent aux conquêtes et aux progrès légitimes de l'esprit moderne. En combinant l'apologie du Moyen Age avec l'apothéose de la servitude contemporaine, on a ranimé, renforcé, et en apparence justifié, l'horreur du passé catholique. La cause qui semblait gagnée a été encore une fois remise en question et risque même d'être pour longtemps encore perdue. Les passions et les haines ont retrouvé un prétexte et un abri : elles se sont constituées les auxiliaires de la liberté trahie, de la conscience menacée, de la raison outragée et justement alarmée[1].

[1] « Cet abominable Moyen Age, la honte de la civilisation et le déshonneur de l'esprit humain. » *Journal des Débats* du 27 novembre 1854. — « Quand nous voyons chaque jour ce qui se nourrit de fiel et de haine contre la liberté, contre le progrès, contre la tolérance chez certaines gens dans un certain parti, qui, eux aussi, s'abritent sous le couvert du bon vieux temps, nous nous demandons s'il ne vaut pas mieux s'abstenir de toute démonstration sympathique pour des mœurs, des

L'ouvrier laborieux et consciencieux de cette grande et bonne cause a donc trop souvent sujet de s'arrêter, triste et découragé, quand il voit le volcan, que l'on se figurait éteint, se rouvrir pour lancer, comme naguère, la calomnie et l'outrage contre la justice et la vérité; plus triste encore quand il voit cette vérité condamnée à d'indignes alliances avec la bassesse, la peur ou l'aveuglement volontaire, par des apologistes superficiels et téméraires. Ceux-ci ont cruellement aggravé la tâche de l'honnête homme qui voudrait défendre et venger la vérité, sans devenir le complice d'aucune persécution ou d'aucune servitude. Peut-être ne lui appartient-il pas de leur dire : *Nescitis cujus spiritus sitis;* mais il a au moins le droit de constater qu'il n'est pas et n'a jamais été dans leur camp, qu'il ne suit pas la même voie, ni ne porte le même drapeau. Il répéterait volontiers avec le prophète : *Murus erat inter me et eos*[1]. Car il y a des temps où il faut savoir se séparer, avec la tristesse et la résolution du patriarche, quand il disait à son plus proche parent : *Ecce universa terra coram te est : Recede a me, obsecro : si ad sinistram ieris, ego dexteram tenebo; si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam.*

Le Moyen Age a pour triste condition d'être placé entre deux camps radicalement ennemis qui ne s'entendent que pour le méconnaître. Les uns le haïssent parce qu'ils le croient ennemi de toute liberté; les autres le vantent parce qu'ils y cherchent des arguments et des exemples propres à justifier la servitude et la prostration universelle qu'ils préconisent. Les uns comme les autres sont d'accord pour le travestir et l'insulter, ceux-ci par leurs invectives, comme ceux-là par leurs éloges.

J'affirme que les uns et les autres se trompent, et qu'ils ignorent également et profondément le Moyen Age, qui fut une époque de foi, mais qui fut aussi une époque de lutte, de discussion, de dignité et avant tout de liberté.

L'erreur commune aux admirateurs et aux détracteurs du Moyen Age consiste à y voir le règne et le triomphe de la théocratie. C'était, nous a-t-on dit, un temps éternellement fameux par la manifestation de l'impuissance humaine et par la glorieuse dictature de l'Église[2].

Je nie la dictature, je nie encore plus l'impuissance humaine.

usages et des institutions qui sont condamnés à subir un tel patronage et de tels amis. » *Revue de l'Instruction publique* du 11 décembre 1856. — « Son idéal n'était point dans ce demi-jour terne et grisâtre de la légende où se meuvent les maigres et blêmes figures du Moyen Age. » *Revue chrétienne* du 15 novembre 1859.

[1] Ezech., XLIII, 8.

[2] DONOSO CORTÈS, *Réponse à M. Albert de Broglie* dans l'édition espagnole de ses œuvres.

Jamais l'humanité ne fut plus féconde, plus virile, plus puissante; et, quant à l'Église, jamais elle ne vit son autorité plus contestée en pratique par ceux-là même qui en théorie la reconnaissaient le plus docilement.

Ce qui régnait alors, c'était l'unité de la foi, comme on voit régner aujourd'hui, dans toutes les nations modernes, l'unité de la loi civile, de la constitution nationale. Mais chez les peuples libres, comme l'Angleterre et les États-Unis, où voit-on que cette unité civile et sociale étouffe la vitalité, l'énergie, l'indépendance individuelle et corporative? Il en était ainsi de l'unité catholique du Moyen Age. Elle n'éteignait nulle part ni la vie politique ni la vie intellectuelle. L'uniformité d'un culte universellement populaire, la tendre et sincère soumission des cœurs et des intelligences aux vérités révélées et aux enseignements de l'Église, n'excluaient aucune préoccupation, aucune discussion sur les questions les plus élevées et les plus difficiles de la philosophie et de la morale. Le principe d'autorité n'impliquait auune rupture ni avec le libre génie de l'antiquité, si fidèlement, si ardemment cultivé dans les cloîtres bénédictins, ni avec le développement naturel et progressif de l'esprit humain. Faut-il rappeler les immenses développements de la scolastique, de cette gymnastique à la fois rude et subtile de l'intelligence, si propice, malgré ses incontestables lacunes, à la force et à la souplesse du raisonnement? Faut-il énumérer ces grandes, ces nombreuses, ces puissantes universités, si vivantes, si libres, quelquefois même si rebelles, et où des maîtres dont l'indépendance n'était égalée que par celle d'une ardente et turbulente jeunesse abordaient tous les jours mille questions qui effrayeraient l'orthodoxie méticuleuse de nos jours? Faut-il enfin évoquer la liberté, la licence même de ces satiriques qui, dans la poésie populaire et chevaleresque, dans les fabliaux et les chansons, et même dans les produits de l'art consacrés au culte, poussaient jusqu'à l'excès le droit de la critique et de la discussion publique [1]?

Dans ces temps si ridiculement calomniés, une envie dévorante d'agir et de savoir enflammait les âmes. L'héroïque et persévérante ardeur qui lançait les Marco Polo et les Plancarpin jusqu'aux extrémités du monde connu, à travers des distances et des dangers dont nos contemporains ont perdu la notion, animait des voyageurs non moins intrépides dans les régions de la pensée. L'esprit humain s'exerçait, avec Gerbert et Scot Érigène, aux problèmes les plus ardus

[1] On peut voir à ce sujet le très-curieux livre de M. Lenient : la *Satire en France au Moyen Age*; Paris, 1859; puis l'histoire *de la fable ésopique* de M. Édélestand du Méril, qui sert d'introduction à ses *Poésies inédites du Moyen Age*; Paris, 1854; enfin tous les volumes récents de l'*Histoire littéraire de France*, continuée par l'Académie des Inscriptions.

et les plus délicats. Il ne reculait chez les plus orthodoxes, tels que saint Anselme et saint Thomas d'Aquin, devant aucune des difficultés de la psychologie ou de la métaphysique. Chez quelques-uns il s'égarait jusque dans les thèses les plus audacieuses, les plus hostiles à l'esprit de l'Église et de l'Évangile. Chez personne, on peut l'affirmer hardiment, il ne se résignait à l'abdication ou au sommeil de la raison.

Allons plus loin, et demandons-nous si aujourd'hui, malgré l'imprimerie, malgré les progrès heureux, mais insuffisants,de l'éducation populaire, malgré la vulgarisation apparente des sciences et des arts, il est bien sûr que l'équilibre nécessaire entre les préoccupations matérielles et la vie morale du monde soit aussi bien maintenu qu'alors. Demandons-nous si l'élement spirituel de la nature humaine, si le culte des idées, si l'enthousiasme moral, si tout ce qui constitue la noble vie de la pensée est aussi bien représenté, aussi énergiquement développé, aussi abondamment pourvu parmi nous que chez nos aïeux. Pour moi, je me permets d'en douter : et je crois que, tout bien considéré, tout bien comparé, jamais on n'a plus richement doté qu'au Moyen Age ni plus ardemment cultivé le domaine de l'âme et de l'intelligence.

La religion dominait tout, il est vrai, mais elle n'étouffait rien. Elle n'était pas reléguée dans un coin de la société, murée dans l'enceinte de ses temples ou de la conscience individuelle. On la conviait au contraire à tout animer, à tout éclairer, à tout pénétrer de l'esprit de vie, et, après avoir assis les fondations de l'édifice sur une base inébranlable, sa main maternelle venait encore en couronner le sommet de sa lumière et de sa beauté. Nul n'était trop haut placé pour lui obéir, et nul ne tombait si bas qu'il pût échapper à ses consolations et à sa protection. Depuis le roi jusqu'à l'ermite, tous subissaient à certains moments l'empire de ses pures et généreuses inspirations. Le souvenir de la Rédemption, de la dette contractée envers Dieu par l'homme racheté sur le Calvaire, se mêlait à tout, se retrouvait dans toutes les institutions, dans tous les monuments, et, à certains moments, dans toutes les âmes. La victoire de la charité sur l'égoïsme, de l'humilité sur l'orgueil, de l'esprit sur la matière, de tout ce qu'il y a d'élevé dans notre nature sur tout ce qu'elle renferme d'ignoble et d'impur, était aussi fréquente que le comporte la faiblesse humaine. Jamais cette victoire n'a été complète ici-bas; mais, on peut l'affirmer sans crainte, jamais on n'en a approché de si près. Depuis le grand défi que l'établissement du christianisme a porté au mal triomphant sur la terre, jamais peut-être l'empire du démon ne fut plus ébranlé et plus contesté.

En faut-il conclure que le Moyen Age constitue une sorte d'idéal

de la société chrétienne? Doit-on y voir l'état normal du monde? A Dieu ne plaise! D'abord il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'état normal ni d'époque irréprochable sur la terre. En outre, si cet idéal pouvait être réalisé ici-bas, ce n'est certes pas au Moyen Age qu'il eût été atteint. On a appelé ces âges les *siècles de foi*, et on a eu raison, car la foi y a été plus souveraine qu'à aucune autre époque de l'histoire. Mais on doit s'arrêter là. C'est déjà beaucoup, et c'est assez pour la vérité. Il ne faut pas se hasarder à soutenir que la vertu et le bonheur aient été chez tous au niveau de la foi. Mille témoignages irrécusables s'élèveraient pour protester contre une si téméraire assertion; pour rappeler l'insécurité générale, les triomphes trop fréquents de la violence, de l'iniquité, de la cruauté, de la ruse, quelquefois d'une dépravation raffinée; pour démontrer que l'élément humain, diabolique même, n'avait que trop su revendiquer son ascendant sur le monde. A côté du ciel ouvert, il y avait toujours l'enfer; et à côté de ces prodiges de sainteté qu'on ne retrouve guère ailleurs, des scélérats à peine inférieurs à ces empereurs romains que Bossuet appelle les *monstres du genre humain*.

L'Église, qui subit toujours, jusqu'à un certain point, l'action de la civilisation contemporaine, l'Église connut alors des abus et des scandales dont la seule pensée ferait horreur aujourd'hui à ses enfants comme à ses ennemis. Ils provenaient tantôt de la corruption inséparable de l'exercice d'un grand pouvoir et de la possession d'une grande richesse; tantôt, et le plus souvent, des envahissements de l'esprit laïque et du pouvoir temporel. Oui, la cupidité, la violence, la débauche, se révoltèrent souvent et avec succès contre le joug de l'Évangile, jusque chez ses ministres: elles infectèrent jusqu'aux organes mêmes de la loi promulguée pour les réprimer. On peut et on doit le confesser sans crainte, parce que le mal fut presque toujours vaincu par le bien; parce que tous ces excès furent rachetés par des merveilles d'abnégation, de pénitence et de charité; parce qu'on trouve à côté de chaque chute une expiation; de chaque misère un asile; de chaque iniquité une résistance. Tantôt dans les cellules des monastères, tantôt dans les creux des rochers; ici, sous la tiare et la mitre; là, sous le heaume et la cotte d'armes, des milliers d'âmes combattaient avec éclat et persévérance les combats du Seigneur, fortifiaient les faibles par leurs exemples, ravivaient l'enthousiasme de ceux mêmes qui ne savaient ou ne voulaient les imiter, et faisaient planer sur les vices et les désordres de la foule la splendide lueur de leur austérité prodigieuse, de leurs profusions charitables, de leur indomptable amour de Dieu. Mais tout ce grand éclat de vertu et de sainteté ne doit pas nous éblouir sur le fond des choses. Il y avait plus de saints, plus de moines et surtout plus de

fidèles que de nos jours ; je ne crains pas d'affirmer qu'il y avait moins de prêtres, j'entends de bons prêtres. Oui, le clergé séculier du Moyen Age était moins pur, moins exemplaire que le nôtre ; l'épiscopat moins respectable, et l'autorité spirituelle du Saint-Siége beaucoup moins souveraine qu'aujourd'hui. Cette assertion étonnera peut-être l'ignorante admiration de quelques-uns : elle n'en est pas moins facile à démontrer. La puissance pontificale a aujourd'hui des sujets moins nombreux, mais infiniment plus dociles. Ce qu'elle a perdu en étendue, elle l'a plus que regagné en intensité.

En outre la domination de l'Église, usurpée par les uns, disputée par les autres, balancée par une foule d'autorités rivales ou vassales, ne fut jamais ni toute-puissante ni incontestée. Elle voyait ses lois perpétuellement violées, sa discipline altérée, ses droits méconnus, non pas seulement dans l'ordre temporel, mais dans l'ordre spirituel; non pas comme aujourd'hui par des ennemis déclarés, mais par de soi-disant fidèles qui savaient, quand leur orgueil ou leur intérêt l'exigeait, braver ses foudres avec autant de sang-froid que les esprits forts de nos jours. La vraie grandeur, la vraie force, la vraie victoire de l'Église au Moyen Age, ce fut non d'être puissante et riche, non d'être aimée, servie et protégée par les princes, ce fut d'être libre. Elle fut libre de la liberté générale, telle qu'on la comprenait et telle qu'on la pratiquait alors, de celle qui appartenait à toutes les corporations, à tous les propriétaires. Elle en fut plus largement pourvue que personne, puisqu'elle était à la fois la plus grande corporation et le plus grand propriétaire de l'Europe. Cette liberté qui a toujours été la première garantie de sa majesté, de sa fécondité, de sa durée, la première condition de sa vie, elle la posséda plus complétement qu'à aucune époque antérieure ; et jamais (sauf dans les rares États où la liberté moderne a pu se dégager de toute entrave surannée) elle ne l'a possédée au même degré qu'alors. Comme les destinées et les droits de l'Église et de l'âme chrétienne sont identiques, jamais aussi l'âme ne fut plus libre, libre de faire le bien, de se donner à Dieu et de se sacrifier au prochain. De là ces merveilles de dévouement, de charité, de sainteté, qui nous charment et nous éblouissent.

Mais ce serait la plus complète et la plus inexcusable erreur que de se figurer cette liberté comme universellement reconnue et incontestée. Tout au contraire, elle ne vivait et ne triomphait qu'au milieu des orages. Il fallait sans cesse la disputer, l'arracher à l'étreinte des prétentions et des rivalités laïques, à la domination des intérêts temporels. Elle était, de plus, heureusement et utilement « contenue « par la liberté civile qui l'empêchait de dégénérer en théocratie

« dominatrice[1]. » Il faut donc reconnaître que l'Église n'eut jamais et nulle part une suprématie absolue et permanente ; que jamais et nulle part elle ne vit tous ses adversaires anéantis ou enchaînés à ses pieds. Ce fut là précisement le gage de sa longue et glorieuse influence, de son durable ascendant, de son action bénie sur les âmes et sur les lois. Il lui fallut toujours résister, toujours se rajeunir par l'effort. Tant que dura le vrai Moyen Age, l'Église ne cessa pas un seul jour de lutter ; il lui fut donné de vaincre bien plus souvent que de reculer ; elle n'essuya jamais de défaite complète; mais jamais non plus elle ne put s'endormir dans l'orgueil du triomphe ni dans la paix énervante de la dictature.

Rien donc de plus faux et de plus puéril que cette étrange prétention qu'ont certains tard-venus de la renaissance catholique, de nous présenter le Moyen Age comme une époque où l'Église fut toujours victorieuse, toujours protégée; comme une terre promise inondée de lait et de miel, gouvernée par des rois et des nobles pieusement agenouillés devant des prêtres, et peuplée d'une foule béate, silencieuse et docile, tranquillement étendue sous la houlette de ses pasteurs, à l'ombre de la double autorité du trône et de l'autel, inviolablement respectée. Loin de là; jamais il n'y eut plus de passions, plus de désordres, plus de guerres, plus de révoltes ; mais jamais aussi il n'y eut plus de vertus, plus de généreux efforts au service du bien. Tout était guerre, danger, orage dans l'Église comme dans l'État; mais aussi tout était fort, robuste, vivace : tout y portait l'empreinte de la vie et de la lutte. D'un côté la foi, une foi sincère, naïve, simple, vigoureuse, sans hypocrisie comme sans insolence, sans étroitesse comme sans servilité, donnant chaque jour l'imposant spectacle de la force dans l'humilité ; de l'autre, des institutions militantes et viriles, qui, à côté de mille défauts, avaient toutes l'admirable vertu de créer des hommes, non des valets ou des eunuques pieux, et qui toutes condamnaient ces hommes à l'action, au sacrifice, à l'effort continuel. Les natures fortes, partout vigoureusement alimentées, nulle part étouffées, éteintes ou dédaignées, y trouvaient aisément et simplement leur place. Les natures faibles, à la fibre relâchée, y subissaient le régime le plus propre à leur donner de la séve et du ton. On n'y voit pas les honnêtes gens se reposer sur un maître du soin de tout défendre en bâillonnant ou en enchaînant leurs adversaires. On n'y aperçoit pas les chrétiens à l'état de bons petits agneaux, bêlant dévotement au milieu des loups, ou reprenant courage entre les jambes du berger. Ils apparaissent, au contraire, comme des athlètes, comme des soldats, occupés à combattre chaque jour pour les biens

[1] Lacordaire, Comparaison des Flaviens et des Capétiens, dans le *Correspondant* du 25 juin 1859.

les plus sacrés ; en un mot, comme des hommes, armés de la plus robuste personnalité et d'une énergie individuelle sans entrave comme sans défaillance.

Si donc le Moyen Age mérite d'être admiré, c'est précisément pour les motifs qui lui vaudraient l'animadversion de ses panégyristes récents, s'ils connaissaient mieux ce que vante leur enthousiasme à contre-sens.

J'admets, par contre, que ce temps doive paraître affreux à des yeux épris avant tout d'ordre et de discipline, pourvu qu'on m'accorde que les vertus et les courages y furent héroïques. J'admets que la violence y fut presque continuelle, la superstition parfois ridicule, l'ignorance trop répandue et l'iniquité trop souvent impunie, pourvu qu'on m'accorde en revanche que jamais on ne vit la conscience de la dignité humaine imprimée plus vivante dans le fond des cœurs, ni régner plus incontestée la première des forces et la seule vraiment respectable, la force d'âme.

Quant à ceux d'entre ses détracteurs qui réprouvent le passé catholique des peuples occidentaux, sous prétexte qu'il était incompatible avec la liberté, on peut leur opposer le témoignage unanime, non-seulement de tous les monuments de l'histoire, mais de tous ceux d'entre les écrivains démocratiques de nos jours qui ont approfondi l'étude de ce passé, de M. Augustin Thierry surtout, qui a si bien montré tout ce que le pouvoir royal avait dû renverser de barrières et de garanties avant de pouvoir tout passer sous son niveau. Il faut bien le reconnaître, la société d'autrefois était hérissée de libertés. L'esprit de résistance, le sentiment du droit individuel, la pénétraient tout entière : et c'est là ce qui constitue toujours et partout l'essence de la liberté. Ces libertés avaient établi partout un système de contre-poids et de freins qui rendaient absolument impossible tout despotisme prolongé. Mais elles avaient surtout pour garantie deux principes que la société moderne a reniés, l'hérédité et l'association. De plus elles nous apparaissent sous la forme de privilége, ce qui suffit pour empêcher plusieurs de les comprendre ou de les admirer.

Certes, les mésaventures, les mécomptes, les souillures de la liberté moderne, ne sauraient affaiblir le fidèle amour qu'elle inspire aux âmes généreuses. Aucune faute, aucun malheur ne doit en détacher ceux qu'elle a une fois enflammés de son amour. Mais aussi ces fautes et ces malheurs nous condamnent à être modestes et indulgents à l'égard des formes imparfaites ou restreintes qu'elle a revêtues chez nos pères. La liberté n'existait pas alors à l'état de théorie, de principe abstrait revendiqué pour l'humanité en bloc, pour tous les peuples, même pour ceux qui n'en sauront ou n'en voudront jamais user. Mais elle était un fait et un droit pour beaucoup d'hommes, pour un

plus grand nombre qu'aujourd'hui. Elle était surtout beaucoup plus facile à conquérir et à conserver pour tous ceux qui savaient l'apprécier et la désirer.

A qui la liberté est-elle surtout nécessaire ? aux individus et aux minorités. Les uns et les autres la trouvaient alors dans les limites imposées par le contrôle réciproque des forces naturelles ou traditionnelles à toute autorité, à toute souveraineté quelconque. Ils la trouvaient encore et surtout dans l'heureuse multiplicité de ces États restreints, de ces souverainetés indépendantes, de ces républiques provinciales et municipales qui ont toujours été le boulevard de la dignité de l'homme, le théâtre de sa plus salutaire activité; où le citoyen courageux et capable trouve bien plus de chances pour sa légitime ambition; où il est toujours bien moins effacé, moins courbé sous le niveau que dans les grands États.

En outre, nos fiers ancêtres ignoraient jusqu'à la notion de ce pouvoir illimité de l'État aujourd'hui partout si ardemment invoqué ou si facilement accepté. Nul parmi eux n'eût reconnu ce qu'on a appelé « les maux nécessaires de la monarchie sans limites [1]. » Depuis, l'unité et l'indépendance absolue du pouvoir souverain ont remplacé dans le monde le sentiment et les garanties de l'indépendance personnelle. Pour mieux poursuivre et atteindre l'égalité, on s'est attaché à supprimer tous les petits États et toutes les existences locales, à briser tout lien avec la liberté ancienne. On a repoussé toute solidarité avec les traditions de droit et de dignité qu'elle avait enfantées. On a regardé le niveau comme un progrès, et l'identité du joug comme une garantie. On a dit expressément que mieux valait le triomphe du despotisme d'un seul que le maintien des libertés de plusieurs. On a voulu un maître pour n'avoir point de chef ; on a voté la mort du droit, de peur d'assister à la résurrection du privilége. On a réussi : on a conquis l'égalité comme en Chine : on sait aussi de quel prix il faut payer cette conquête, et ce qu'elle laisse après elle d'honneur et de liberté aux nations qui l'ont subie. *Receperunt mercedem suam, vani vanam.*

Dieu nous garde, malgré les apparences et les tristes enseignements du temps actuel, Dieu nous garde d'admettre que l'égalité soit incompatible avec la liberté ; mais jusqu'à présent on n'a découvert, dans aucun des grands pays du continent européen, l'art de les faire vivre et durer ensemble. Sachons donc être au moins indulgents pour l'époque où, sans se préoccuper de l'égalité que personne alors ne rêvait ni ne réclamait, on avait le sentiment et l'usage de la liberté, où l'on avait su plus ou moins la concilier avec l'autorité, tout comme

[1] AUGUSTIN THIERRY, *Introduction aux monuments de l'histoire du Tiers État*, p. 244, in-4°.

la variété avec l'unité, tout comme le respect profond du droit individuel avec la force et la fécondité de l'esprit d'association.

Ce qui assurait d'ailleurs le règne de la liberté au Moyen Age, c'était le caractère énergique et viril des institutions et des hommes. On l'a déjà signalé : on ne saurait y revenir trop souvent. Tout y respire la franchise, la santé et la vie. Tout y est plein de séve, de force et de jeunesse. On dirait le premier essor d'une nature dont la vigueur spontanée n'est encore nulle part dépouillée de grâce et de charme. On y voit sourdre et s'épandre partout des courants limpides et salubres. Ils rencontrent sur leur chemin mille obstacles, mille embarras ; mais presque toujours ils les surmontent et les renversent pour aller porter au loin la féconde vertu de leurs eaux.

Un levain généreux fermente au sein de cette confusion apparente. Le bien y prend sans cesse le dessus par les efforts soutenus, par les sacrifices prolongés d'une foule d'âmes admirables, infatigablement dévouées à la lutte contre le mal, contre toutes les oppressions et toutes les iniquités, laborieusement initiées aux triomphes de la force morale, héroïquement fidèles à cette foi dans la justice de Dieu, d'autant plus essentielle à maintenir que les manifestations de cette justice dans l'histoire sont plus rares et plus incertaines.

De nos jours, on a détruit, il est vrai, toutes les institutions, toutes les supériorités, dont la durée et la grandeur pesaient souvent d'un poids trop lourd sur la masse des hommes. Mais que de ressources inappréciables pour la force et le bonheur des peuples n'a-t-on pas condamnées en même temps au néant ? Combien de fois n'a-t-on pas agi comme ces insensés qui, sous prétexte d'exterminer les oiseaux de proie, ont dépeuplé les forêts de leurs hôtes, de leurs chants, de leur vie, et bouleversé l'harmonie de la nature ? Vous croyez être débarrassé des aigles : soit ! mais qui vous délivrera maintenant des insectes venimeux et des reptiles ?

Encore une fois, je ne veux nier dans ce passé méconnu ni les violences, ni les abus, ni les crimes. Je ne contredis aucun des avantages, des progrès, des bienfaits réels qui résultent de la transformation des mœurs et des idées dans la société moderne. Il y en a d'incontestables et de bienheureux dans l'aisance des classes inférieures, dans l'adoucissement des mœurs, dans l'administration de la justice, dans la sécurité générale, dans l'abolition de tant de pénalités atroces contre les délits spirituels et temporels, dans l'heureuse impuissance du fanatisme et de la persécution religieuse, dans les guerres, à la fois plus courtes et moins cruelles, dans le respect plus universel des droits de l'humanité. Je redoute seulement qu'il n'y ait une déchéance proportionnelle dans l'énergie des caractères, dans le goût de la liberté, dans l'instinct de l'honneur. Je crois ne méconnaître ni les droits ni

les besoins de mon temps. J'accepte sans réserve et sans regret l'état social qui est le produit de la Révolution française et qui, sous le nom de démocratie, règne et régnera de plus en plus dans le monde moderne. Je salue avec bonheur cette conquête inestimable de l'égalité devant la loi, plus précieuse mille fois pour les vaincus que pour les vainqueurs, lorsque l'hypocrisie ne la confisque pas au profit du plus fort. Quand la liberté politique, sous la seule forme qu'elle puisse revêtir dans notre pays, régnait parmi nous et semblait devoir se propager dans toute l'Europe, je l'ai loyalement servie et pratiquée, et, grâce au ciel ! je ne l'ai jamais redoutée pour la vérité. Si elle reparaît jamais, bien loin de m'en alarmer, je bénirai son retour. Les puissants du jour nous enseignent qu'elle est incompatible avec la démocratie, qui est la loi inévitable du monde nouveau, et que celle-ci ne peut vivre et prospérer qu'avec l'égalité et l'autorité. Espérons qu'ils se trompent. Et alors même qu'ils auraient raison, demandons à la démocratie de ne pas engourdir et énerver les nations démocratiques, de ne pas les rendre incapables de se gouverner, de se défendre, de s'honorer par elles-mêmes. Souhaitons que, après avoir abaissé toutes les têtes, elle sache ne pas asservir tous les cœurs.

Mais, pendant que j'entends les accents de cette adulation effrénée de l'humanité déchue, qui est le caractère distinctif d'un trop grand nombre d'écrivains modernes ; pendant que je les vois se prosterner devant cette idole en qui se personnifie leur vanité et celle de leurs lecteurs, et épuiser toutes les ressources d'un enthousiasme frivole pour enivrer leurs contemporains d'un impur encens, je demeure tristement saisi par le spectacle de l'abaissement, de la faiblesse, de l'impuissance croissante de chaque homme pris en soi, dans la société moderne. Cette stupide et servile apothéose de la sagesse et de la puissance des masses ne menace-t-elle pas d'éteindre à la fois toute initiative personnelle et toute forte originalité, d'anéantir toutes les fières susceptibilités de l'âme en même temps que le génie de la vie publique ? Ne serons-nous pas condamnés à voir toute distinction comme toute hiérarchie, toute noblesse comme toute indépendance, engloutie dans cette servitude envahissante et corruptrice qui s'exerce au nom de la toute-puissance du nombre, *et qui abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer* [1] ? La liberté et la dignité de l'individu ne risquent-elles pas de disparaître sans retour dans la souveraineté absolue de l'État, de ce despote qui ne meurt pas, et qui promène déjà partout son irrésistible et impitoyable niveau sur un lit de poussière humaine ?

En dehors même de la sphère politique, qui donc, en jetant un re-

[1] Vauvenargues.

gard attentif et affectueux sur le monde actuel, pourrait ne pas se sentir frappé de son appauvrissement intellectuel et moral, au milieu même de la grandeur imposante de ses conquêtes et de ses satisfactions matérielles? Qui ne reculerait devant cette écrasante monotonie, devant cet immense ennui qui menace d'être le caractère distinctif de la civilisation future? Qui ne sent chaque jour le ressort moral des âmes se détendre sous l'empire des intérêts matériels? Qui ne s'effraye de cet empire universel et progressif de la médiocrité dans les idées comme dans les œuvres, dans les hommes comme dans les choses? Qui n'entrevoit une ère de bassesse et de faiblesse générale, d'autant plus incurable que ces tristes infirmités sont le produit naturel et logique des principes et des institutions où d'aveugles docteurs ont prétendu concentrer les lois du progrès, où la qualité est toujours étouffée par la quantité et le droit sacrifié à la force.

La faiblesse et la bassesse! c'est là précisément ce qu'il y avait de plus inconnu au Moyen Age. Il a eu ses vices et ses crimes, nombreux et atroces, mais la force et la fierté ne lui firent jamais défaut. Dans la vie publique comme dans la vie privée, dans le monde comme dans le cloître, ce qui éclate surtout, c'est la force et la grandeur d'âme; ce qui abonde, ce sont les grands caractères, les grands individus.

Et c'est là, qu'on le sache bien, la vraie, l'incontestable supériorité du Moyen Age. C'était une époque féconde en hommes :

Magna parens virûm...

Quel a toujours été le grand obstacle au triomphe du bien et du vrai sur la terre? Il n'est certes pas dans le fond même des lois, des dogmes, des sacrifices qu'impose ou qu'implique la possession de la vérité. Cherchons-le plutôt dans les hommes chargés de proclamer la vérité, de représenter la vertu, de défendre la justice, et qui trop souvent, inférieurs à leur tâche, infidèles à leur mission, détournent vers l'erreur ou le mal les générations dont ils sont les guides et les tuteurs responsables. Non, ni la foi ni la loi ne font défaut aux hommes : ce sont toujours les hommes qui manquent aux doctrines, aux croyances, aux devoirs. Donnez au monde pour maîtres et pour modèles des hommes purs, dévoués, énergiques, humbles dans la foi, dociles au devoir, mais intrépides, mais incapables de mollesse et de bassesse, de vrais hommes, *viros*, et le monde sera toujours, sinon sauvé par eux, du moins attentif à leur voix, enflammé par leurs leçons et tantôt entraîné, tantôt retenu par leur exemple. Presque toujours ils triompheront du mal; toujours ils se feront respecter de tous et suivre de plusieurs.

Le Moyen Age a produit en foule des hommes de cette trempe ; il

en a produit beaucoup d'autres : les scélérats, les misérables y ont été nombreux comme partout, comme toujours, mais leur nombre y a été balancé, dépassé même par celui des saints et des honnêtes gens, des gens de cœur et d'honneur. Ils apparaissent un à un, à nos yeux étonnés, comme les sommets des montagnes après le déluge, et grandissent chaque jour de plus en plus, à mesure que les flots du mensonge et de l'ignorance se retirent et s'abaissent. Qu'on étudie ces hommes, qu'on sonde leurs reins et leurs cœurs, qu'on dissèque leurs écrits et leurs actes : nous n'avons rien à craindre de cette analyse, faite même par les mains les plus hostiles. On y verra si, comme l'a soutenu une incorrigible ignorance, le catholicisme affaiblit l'homme, si la foi et l'humilité énervent l'intelligence et le courage, et s'il y eut jamais plus d'énergie et de grandeur que dans ces âmes qu'un vulgaire préjugé nous donne pour les créatures du fanatisme et de la superstition.

« Il semble, » a dit un des plus grands et des plus honnêtes écrivains de notre siècle, « Il semble, en lisant les historiens des âges aristocratiques, que, pour devenir maître de son sort et gouverner ses semblables, l'homme n'a qu'à se dompter lui-même. On dirait, en parcourant les histoires écrites de notre temps, que l'homme ne peut rien ni sur lui ni autour de lui[1]. »

D'où vient donc cette misère? Depuis que l'homme a perdu le frein qui le dirigeait en le contenant, depuis que des mains imprudentes et impies ont proscrit cette discipline du catholicisme dont la liberté humaine avait un si impérieux besoin, les âmes se sont affaissées sur elles-mêmes. Au lieu de la liberté chrétienne, elles ont rencontré la servitude, et du sein de la révolte elles se sont laissées choir dans l'impuissance.

M. de Tocqueville l'a dit : Se dompter soi-même, c'est le secret de la force. Se dompter d'abord, puis se dévouer, c'était là le fond de l'institut monastique ; mais c'était aussi dans la vie civile et publique le fond des grands caractères, comme des solides institutions et des robustes libertés de nos catholiques aïeux.

Quand on les a longtemps contemplés et étudiés à fond, on retombe tristement étonné sur ces tempéraments fades et flasques, sur ces cœurs défaillants, ces caractères amoindris, ces volontés énervées qui peuplent la société moderne et qui feraient désespérer de l'avenir, si Dieu n'avait fait de l'espérance une vertu et un devoir.

Car ce n'est pas le mal, ce ne sont pas ses progrès plus ou moins incontestables qui doivent nous inquiéter. Tremblons plutôt devant la faiblesse du bien. Je ne sais si le mal n'a pas été plus flagrant,

[1] Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, t. III, p. 173.

plus intense, plus universel dans d'autres temps qu'aujourd'hui ; mais ce que je sais, à moins que l'histoire ne soit d'un bout à l'autre un vaste mensonge, c'est que jamais le bien n'a été si énervé, si timide. Je parle surtout de la vie publique. J'admets et j'admire les trésors de foi et de charité que renferme dans ses entrailles le monde actuel. Mais la vie privée saurait-elle donc suffire aux nations émancipées par le sang du Christ? Et d'ailleurs, tôt ou tard, n'est-elle pas toujours entamée et infectée par la dégénération civique? Or, aujourd'hui, dans la vie publique, dans la sphère sociale, le bien semble ne plus exister dans les consciences que pour être sacrifié à la première apparence du danger, à la première atteinte de la fatigue. Si une lutte est inévitable, on veut bien combattre l'espace d'un matin, mais à la condition d'être couronné dès le soir ou de capituler le lendemain.

Le succès seul est estimé, le vil succès d'un jour, d'un moment. Il inspire aux âmes les plus honnêtes un respect involontaire. Résister longtemps et à fond leur paraît insensé et impossible. Nous ne connaissons plus ni les secrets du courage, ni les saintes joies du sacrifice, ni l'entraînement du danger noblement affronté pour une noble cause. Aussi le règne des impies est-il bien moins assuré que celui des lâches. Hélas! c'est notre propre faiblesse qui est notre pire ennemie : c'est elle qui fait de l'honnête homme non plus seulement l'esclave involontaire, mais le docile serviteur, l'instrument et le complice du méchant. De tous les arts, celui qui a été le plus perfectionné parmi nous, c'est l'art de rendre les armes et de passer le col sous le joug. Nous vivons dans le siècle des concessions, des défaillances, des basses complaisances pour tout ce qui a l'apparence de la force. La peur est notre reine. Nous tenons, comme Esther devant Assuérus, à baiser le bout de son sceptre.

Cela étant, sachons au moins, du sein de nos jouissances et de notre sécurité moderne, sachons rendre justice aux grands hommes des siècles de foi. Dans la tranquille jouissance des biens que garantit encore la foi catholique, des vertus domestiques, de la fidélité conjugale, de la sécurité du foyer, de tout ce que nous devons à l'opiniâtre courage des générations qui nous ont précédés, sachons bénir et glorifier ces soldats d'élite morts sur les remparts qui nous protégent encore, en combattant pour nous assurer les vérités et les vertus qui constituent le patrimoine commun des peuples chrétiens.

Quant à nous, ce que nous demandons pour ces hommes et pour leur temps, ce n'est pas grâce, mais justice. Notre ambition est de rendre leur auréole à ces vieux saints oubliés qui ont été les héros de nos fastes, les ancêtres divins de tous les peuples chrétiens, les patriarches de toutes les races fidèles, les modèles immortels de la

vie de l'âme, les témoins et les martyrs de la vérité. Notre devoir est de reconnaître dans leur vie l'idéal de l'humanité chrétienne, mais un idéal dont tous les hommes, dans tous les temps, peuvent approcher, et qui n'a jamais cessé d'être réalisé, à des degrés divers, au sein de l'unité catholique.

A travers les nuages amoncelés sur leur mémoire, ils nous offrent le plus grand et le plus encourageant des spectacles : celui d'une armée victorieuse au service d'une bonne cause. Le temps où ils ont vécu et combattu a eu ses désordres, ses excès, ses abus, ses ruines, comme tous les temps. La cause n'en demeure pas moins bonne, et l'armée héroïque.

Oui, on aura beau faire, le Moyen Age est et restera l'âge héroïque de la société chrétienne. Mais n'ayez pas peur. On n'y reviendra pas. Vous, ses panégyristes aveugles, vous l'essayeriez en vain; et vous, ses détracteurs non moins aveugles, vous redoutez puérilement un danger chimérique. Nul ne saurait confiner l'homme dans son berceau, ni l'y ramener. On ne recommence pas la jeunesse. On n'en peut ressusciter ni le charme ni les orages. Nous sommes les fils du Moyen Age, nous n'en sommes pas les continuateurs. Émancipés du passé, nous sommes seuls responsables du présent et de l'avenir. Mais, grâce à Dieu ! nous n'avons point à rougir de notre berceau.

Il ne s'agit donc à aucun titre de reconstruire ce qui a disparu pour toujours ou de sauver ce que Dieu a laissé périr. Il s'agit seulement de revendiquer les droits de la justice et de la vérité, et de reconquérir cette bonne renommée des hommes et des temps catholiques qui est notre imprescriptible apanage. Tel doit être le but unique de cette renaissance de l'histoire catholique, que poursuivent à travers mille obstacles et mille mécomptes quelques hommes plus souvent excités qu'arrêtés par les retours offensifs de l'ennemi, plus souvent encore troublés et affligés dans la sincérité de leurs efforts par les folies ou les misères dont ils risquent de paraître solidaires. Mais ils savent que souvent, après de longues ténèbres, la vérité trouve des issues secrètes, des lueurs imprévues, de merveilleux épanouissements que nulle puissance humaine ne peut arrêter. Ils se confient à la tardive, mais immortelle justice de l'avenir.

Si le but des études historiques est, comme le dit Montaigne, « de pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles[1], » il ne saurait être nulle part mieux atteint qu'en parcourant ces époques trop longtemps sacrifiées. Le prêtre le plus éloquent de notre temps n'a pas calomnié l'histoire en disant d'elle qu'elle était « le riche trésor des déshonneurs de l'homme[2]. » Elle ne démontre le plus souvent que les

[1] MONTAIGNE, *Essais*, I, 25.
[2] P. LACORDAIRE, Panégyrique du B. Fourier.

triomphes de l'injustice, et, ce qui est pire, la lâche connivence de la postérité avec ces triomphes et sa perverse adulation du crime heureux. Mais il n'en reste pas moins à l'historien une noble et consolante mission : réclamer contre les instincts pervers de la foule, relever au fond des cœurs les causes justes et perdues, réhabiliter les résistances légitimes, les vertus modestes et éprouvées, la persévérance infructueuse, mais obstinée, dans le bien; promener la lumière dans ces recoins oubliés où languit la mémoire trahie des honnêtes gens vaincus; abattre ou du moins entamer les gloires usurpées, les popularités iniques et corruptrices; mais surtout mettre en lumière et en honneur l'homme, l'âme individuelle, ses efforts, sa force, sa vertu, sa valeur, et protester ainsi contre l'odieuse oppression de ces prétendues lois générales qui servent d'apologie à tant de crimes et à tant de lâchetés. Se peut-il imaginer une tâche plus noble et plus pure pour tout homme qui n'est pas inféodé au culte de la force et du succès? et où trouvera-t-il mieux à la remplir que dans la mine inépuisable et les vastes régions encore si inexplorées des siècles catholiques?

Et d'ailleurs, en dehors de tout système et de toute polémique, l'étude de l'histoire, surtout dans ces époques qui sont à la fois si obscures et si directement rattachées à notre berceau, exerce sur tout esprit délicat une séduction intime et pleine d'une douceur mélancolique. Elle l'attire, l'éclaire et le réveille comme l'écho des chants de sa jeunesse. S'il arrive à l'homme vieilli d'entendre au déclin de ses jours une mélodie qui a charmé ses premières années, elle le transporte, non sans profit pour son âme, au sein de ses rêves et de ses espérances d'autrefois. Elle ne lui rend ni sa force ni sa jeune vertu, mais elle lui fait respirer le souffle de son printemps. Il revit, il se ranime, il se retrempe dans sa primitive ardeur, et, s'il est bien inspiré, il repasse tout ce qu'il a appris, souffert, accompli; il entrevoit sa place modeste et laborieuse dans la longue suite de sa race; il renoue la chaîne des temps, il comprend sa vie et il se résigne. Devant ce passé qui lui ouvre les perspectives de l'avenir, il s'incline avec amour et respect, sans confondre toutefois ce qui en est l'âme et l'impérissable vertu avec ce qui en était seulement la jeune et fragile beauté.

Ch. de Montalembert.

# LA LOMBARDIE[1]

## SA POPULATION ET SON AGRICULTURE

### SECONDE PARTIE

---

### I

Dans un précédent article, on a dit quel était le régime agricole de la Lombardie dans la région des montagnes et dans celle des collines. Avant de passer à l'agriculture de la basse plaine, disons un mot des habitants de la zone que nous allons quitter.

La population de la haute plaine est à la fois la plus dense, la plus belle et la plus intelligente de la Lombardie. Le paysan y est à la fois doux, robuste et laborieux. Il a conservé de fortes croyances religieuses, et dans les villages le respect humain est inconnu. Les dimanches et les jours de fête, hommes et femmes assistent régulièrement à tous les offices de la paroisse. Comme partout, il y a des faiblesses et des fautes, mais il n'y a point d'incrédulité. Le fait mérite d'autant plus d'être noté, que les doctrines philosophiques du dernier siècle et l'indifférence du nôtre pénètrent peu à peu dans les classes moyennes des villes, et que les populations de la campagne ne reçoivent pas toujours d'excellents exemples de la part de leur clergé. Celui-ci a été trop longtemps protégé, il est demeuré trop confiant dans l'appui du bras séculier, pour n'avoir pas laissé quelque peu s'endormir les vertus qu'entretiennent la lutte et la crainte de l'ennemi. Or on sait que rien ne prépare mieux les voies aux défaillances de la Foi chez les masses, que les défaillances de la vertu chez le prêtre. Toutes les grandes crises qui ont menacé l'Église catholique ont été

[1] Voir le *Correspondant* du 25 avril 1860.

précédées d'une corruption lamentable dans le sacerdoce. Il n'est plus besoin de si grands maux aujourd'hui pour enfanter le détachement des choses de Dieu. Très-relâchées déjà dans les classes aisées, les mœurs ont toujours été plus pures parmi les villageois. Presque tous sont mariés, et de très-bonne heure. A peine ont-ils échappé aux mauvaises chances de la conscription militaire, qu'ils prennent femme, s'établissent dans une petite métairie et fondent une famille. Il est pour ainsi dire de mode parmi les voyageurs qui n'ont eu de rapports qu'avec des *facchini*, des *vetturini* et des *locandieri*, de tenir en grande suspicion la probité des Italiens. Il est malheureusement vrai que, chez la gent des fonctionnaires subalternes de certains États, la dignité et la délicatesse ne sont pas les vertus dominantes. Même dans les parties de l'Italie où les abus de cette espèce sont les plus criants, la population des campagnes est généralement honnête. En Lombardie comme en Toscane, les *contadini* sont de très-braves gens. Comme nos paysans, ils se font peu de scrupule, lorsqu'ils sont propriétaires, de prendre une *raie de champ* à un voisin, tandis qu'ils se croiraient très-coupables de prendre dix sous sur sa table; comme nos métayers, lorsqu'ils sont *mezzajuoli*, ils se font tant qu'ils peuvent la meilleure part dans le partage des fruits; puisque nous tenons en France nos campagnards pour honnêtes, nous devons en toute justice appliquer la même mesure aux campagnards de Lombardie. Chez ces derniers, le respect du bien d'autrui est cependant moins grand à l'égard des récoltes. Beaucoup de *contadini*, très-honnêtes gens en toute autre matière, ne croient pas violer trop gravement le septième commandement en dérobaut du bois, de l'herbe, du maïs et des feuilles de mûrier. Il y a des cantons où ces déprédations sont si fréquentes, que les cultivateurs prétendent perdre la moitié de leur récolte. J'ai lu ou j'ai ouï dire que dans un gros bourg du Crémonais on élève tous les ans environ 200 onces de vers à soie, *col Signore*, avec la grâce de Dieu, comme on dirait chez nous, c'est-à-dire avec des feuilles dérobées. Or 200 onces exigent près de 150,000 kilogrammes de feuilles, et le kilogramme dans les années de médiocre abondance ne vaut pas moins de dix centimes. Ajoutons que dans les cantons de la frontière le délit de contrebande est très-fréquent.

L'enseignement primaire est très-répandu dans les villages de Lombardie, mais sans beaucoup de profit, parce que les enfants abandonnent les écoles pour les champs depuis Pâques jusqu'à la Saint-Martin, si bien qu'ils oublient en été une bonne partie de ce qu'ils ont appris en hiver. En revanche, pendant cette saison, ils sont très-assidus. En 1850, sur 185,604 garçons en âge de recevoir l'instruction élémentaire, 137,455 fréquentaient les écoles. La proportion était moindre pour les filles : les chiffres correspondants sont 183,016

et 119,000. Dans cette statistique sont, il est vrai, comprises les populations urbaines.

Pour celles-ci, il est plus malaisé d'en déterminer le caractère, parce qu'elles comprennent des éléments plus variés. Leur intelligence est plus vive et plus ouverte, comme il arrive partout, mais comme dans les autres pays aussi leur moralité est moins parfaite. L'excellent fonds du Lombard de la campagne se retrouve chez les artisans et les gens de métier, mais déjà altéré par les défauts des hautes classes en Italie : penchant à la vanité, à l'oisiveté, au plaisir. Il n'est petit marchand qui ne veuille paraître et jouir. Hanter les cafés, les théâtres et les lieux publics, y faire figure et y discuter, a été jusqu'ici la plus haute ambition de ces populations un peu frivoles. Malheureusement le mauvais exemple part de haut. Repoussée de toutes les fonctions publiques par la domination étrangère, découragée depuis plus longtemps encore des travaux de l'esprit par l'absence de liberté et les ombrages du pouvoir, la noblesse lombarde a vécu depuis le seizième siècle dans un regrettable état d'engourdissement et de torpeur. Sauf quelques brillantes et honorables exceptions, elle avait tourné vers le plaisir et la sensualité toutes les heureuses facultés dont est douée la nature italienne. Les vers de Parini ont rendu célèbre l'état d'abaissement dans lequel elle était tombée au siècle dernier. La secousse de la Révolution française et les guerres de l'Empire l'en tirèrent un instant, mais la domination autrichienne la rejeta dans l'oisiveté et dans les jouissances matérielles. La forme changea, mais le fond resta le même. Ce que le boudoir perdit, le café le gagna. Même absence de tout travail sérieux, de tout emploi utile du temps, de tout exercice des fortes et solides qualités du caractère. Par l'influence des mêmes causes et par la contagion de l'exemple, cette déplorable abdication de la virilité gagna de proche en proche tous les rangs de la bourgeoisie. Cette contagion fut d'autant plus rapide qu'en Italie il existe une grande familiarité, une extrême facilité de rapports entre les hommes de toutes les classes. Ce qui est en soi-même un bien et un des charmes du caractère italien fut une cause efficace de la diffusion du venin. D'où était venu le mal, il faut le dire à l'honneur de l'aristocratie lombarde, est aussi venu le remède. C'est dans le sentiment de la nationalité, dans l'amour de la patrie, dans la volonté de l'affranchir du joug étranger, que la noblesse et la bourgeoisie ont peu à peu puisé des aspirations plus élevées et de plus mâles ardeurs. C'est d'elles que sont venus les grands exemples de patriotisme, de dévouement et de sacrifice à l'indépendance nationale. C'est par elles que s'est propagé dans le sein des classes moyennes, et même parmi les classes ouvrières des villes, la noble et respectable volonté d'affranchir l'Italie. Avant les événements de 1848, elles étaient à la tête de

l'opposition. Elles étaient à la tête du mouvement national pendant cette année mémorable, et servirent du moins à le contenir si elles ne réussirent pas toujours à le diriger. Tout à l'heure, elles étaient encore à la tête de l'agitation qui précéda la guerre, et s'enrôlèrent les premières dans l'armée sarde ou la légion de Garibaldi. Ce sont des fils de famille, des jeunes gens élevés au milieu de toutes les recherches du luxe, des jeunes hommes possédant d'immenses revenus, qui ont donné le signal, qui ont passé la frontière de Sardaigne, au risque de leur vie, pour venir prendre une carabine et une capote grise dans un régiment piémontais ou un bataillon de chasseurs des Alpes; qui ont, sans équipages et sans sacs, guerroyé sur le flanc gauche de l'armée alliée, avec une hardiesse et une promptitude que les Autrichiens eux-mêmes ne leur dénient pas. Assurément, leur noble exemple n'a pas été assez suivi; mais c'est d'eux qu'est parti l'élan. Ce n'est pas leur faute, si cet élan n'a pas été assez général, si les Italiens n'ont pas mieux répondu à l'appel de l'empereur et des événements. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, c'est des villes surtout que sont sortis les volontaires de Garibaldi. On en a fait un grief aux paysans lombards. On en a même tiré la conclusion qu'ils n'aspiraient pas beaucoup après leur délivrance. Si l'on veut dire que le sentiment de la nationalité, et par conséquent la haine de la domination autrichienne, étaient moins vifs chez les habitants des campagnes que chez ceux des villes, on a parfaitement raison; mais, si on prétend que le patriotisme n'existe pas chez eux, on se trompe grossièrement. Les villages ont fourni des soldats à la dernière guerre de l'indépendance tout comme les villes. Plus préoccupés de leurs intérêts matériels, soumis à de moindres excitations, ils ont montré moins d'empressement et d'ardeur, mais ils ne se sont pas abstenus. Dans les environs de Bergame seulement, trois mille hommes sont entrés dans la légion de Garibaldi lorsqu'il a pris possession de la ville. On peut regretter qu'ils ne se soient pas enrôlés en plus grand nombre, mais il n'est pas juste de s'en scandaliser autant qu'il est d'usage de le faire. La plupart de leurs détracteurs oublient que la fleur de la jeunesse lombarde était sous le drapeau autrichien et reléguée dans les garnisons les plus éloignées du théâtre de la guerre; ils ignorent ou ils ne songent pas que le régime agricole de la haute Lombardie ne permet qu'à un petit nombre d'hommes de quitter pour longtemps leurs foyers, puisque, mariés de bonne heure et cultivant chacun de leurs propres mains une petite métairie, les paysans n'auraient pu s'enrôler la plupart qu'en exposant leur famille à mourir de faim. Sans doute un patriotisme plus ardent aurait triomphé de ces sollicitudes, mais la mollesse et l'indifférence ont joué un moins grand rôle qu'on ne l'a dit dans l'abstention du grand nombre. Le reproche est plus juste appli-

qué aux *contadini* de la basse plaine. Chez eux, en effet, le sentiment de la nationalité n'a encore que peu pénétré, et cela s'explique très-bien par les conditions particulières dans lesquelles ils se trouvent placés. La basse plaine est un pays de grande culture et de grande propriété. Le paysan n'y est qu'un mercenaire, vivant dans des fermes isolées ou dans des villages moins peuplés que ceux de la haute plaine. A peu près nul contact avec les populations urbaines, car il ne vend ni n'achète de denrées, et par conséquent fréquente peu les foires et les marchés. Il n'est pas non plus en rapport avec les classes supérieures de la Lombardie, car il règle ses comptes de journées avec un fermier, et ne partage point les fruits d'une métairie avec un propriétaire. Il est donc beaucoup moins en contact que le paysan de la haute plaine avec les classes de la Lombardie en qui vibre déjà la corde patriotique. Peu d'occasions, par conséquent, d'acquérir par contagion l'amour de l'indépendance. Depuis cent ans il n'y a presque rien de changé pour eux, car peu de choses ont changé autour d'eux. Ils en sont encore au gouvernement paternel du comte de Firmian, parce que le changement de régime a effectivement été insensible pour eux. Que leur importe la destruction de priviléges provinciaux qui ne leur profitaient pas visiblement? Pourquoi s'inquiéteraient-ils de l'accroissement d'impôts payés par leurs maîtres? Ils ne souffrent ni dans leur dignité ni dans leurs intérêts d'être gouvernés par une puissance allemande, car l'Autriche n'a pas cessé d'être pour eux la souveraineté de Marie-Thérèse. En lutte avec les classes élevées de la Lombardie, les gouverneurs cherchaient même volontiers leur point d'appui dans les classes populaires, comme cela eut lieu en Gallicie. De leur côté, les pauvres journaliers de la basse plaine ne se croyaient pas obligés de beaucoup haïr l'ennemi de ces grands seigneurs pour lesquels ils travaillent sans les connaître, et dont ils envient la fortune sans jamais en recevoir ni bienfaits ni bons procédés. Ajoutez la moindre vigueur du tempérament, effet naturel du climat, et l'apathie des Lombards de la basse plaine s'explique à merveille. Ce n'est pas en un jour, d'ailleurs, que l'amour de la patrie et de l'indépendance ressuscite dans des cœurs où il sommeille depuis des siècles, et où rien encore n'est venu le tirer de son long engourdissement.

## II

Mais revenons à l'objet principal de ce travail, à l'étude des ressources agricoles de la Lombardie. Il nous faut parler maintenant de la troisième zone, celle des terres arrosables. C'est dans cette région

que se rencontrent ces prodiges de fertilité à qui les plaines lombardes doivent leur célébrité agricole. Là sont les rizières, ces fameuses prairies que l'on fauche en hiver et où l'on fait de six à neuf coupes par an, ces champs où dans un seul été on fait jusqu'à deux récoltes.

Comme on le pense bien, entre la haute et la basse plaine, la ligne de séparation n'est ni brusque ni tout à fait tranchée. On passe de l'une à l'autre par des transitions. Au milieu des terres sèches, il se trouve des parties arrosées par des sources abondantes, et, le long des affluents du Pô, les irrigations commencent naturellement plus haut que sur les parties éloignées de leur cours. Sur les bords, les terres arrosées projettent des cônes aigus, au milieu de la haute Lombardie. Plus on descend vers le Pô, plus les canaux se multiplient, jusqu'à ce qu'on arrive dans une plaine où ils se croisent comme les mailles d'un filet. A l'ouest, la frontière de la zone irriguée commence un peu au-dessus de Buffalora, là même où le corps du général Mac-Mahon a opéré le passage du Tessin, et elle aboutit à l'est au lac de Mantoue, suivant une ligne très-irrégulière, mais dont la direction générale est parallèle au Pô. Cette région comprend par conséquent tout le bas Milanais, les provinces de Pavie et de Lodi, une partie de celle de Crémone, de Bergame, de Brescia et de Mantoue : elle comprend 427,000 hectares environ. Rien n'est plus monotone que l'aspect de ces riches campagnes. Peu de villes; des villages bâtis en briques; de grandes fermes isolées; des champs entourés de haies et de grands arbres; la vue bornée de tous côtés, presque comme dans une forêt. Les canaux principaux ont presque tous été construits au moyen âge; ils sont l'œuvre des républiques lombardes ou de leurs seigneurs, les Visconti, les Sforza, les Pallavicini, les Maggi, les Gonzagua. Leurs eaux appartiennent, ou au domaine, ou aux communes, ou aux propriétaires de tout un canton, ou à quelque riche particulier. On estime approximativement à un milliard les dépenses qu'a exigées leur construction, mais après tant de siècles une pareille estimation mérite peu de confiance. Le chiffre n'a rien d'exagéré si l'on songe à la multitude des canaux de dérivation, mais il manque de base certaine. Quant aux canaux d'irrigation, ils sont innombrables. Ils se croisent en tous sens, et telle est la complication du système d'écoulement des eaux, telle en est la valeur, que depuis longtemps il a fallu régler par une législation spéciale la propriété et l'usage des eaux. Un des nombreux griefs des Lombards contre la domination autrichienne était même l'ignorance dans laquelle se trouvaient du code des eaux les juges qu'on leur envoyait d'Allemagne. Une anecdote courait à ce sujet qui mérite d'être rapportée : « Un juge nouvellement nommé était chargé de remplir les fonctions de

rapporteur dans un procès où les deux parties se disputaient la possession d'un ruisseau. Les eaux s'évaluent d'après une mesure nommée *oncia*, qui équivaut à deux mètres et demi par minute. Dans certaines positions, une once d'eau se vend quinze mille livres. Cela vaut la peine de *chicaner*. Le rapporteur n'en revenait pas de ce que les parties eussent déjà fait tant de frais pour quelques onces d'eau. « A peine un « verre, répétait-il à qui voulait l'entendre, tant il est vrai que ces « Italiens ont la tête à l'envers! » *Se non è vero, è ben trovato.*

Entre le Tessin et l'Adda, l'irrigation est à la fois plus savante, plus abondante et régie par de meilleures lois que dans les territoires compris entre l'Adda et le Mincio. La moindre quantité des eaux est un mal sans remède. Il vient de ce que le Tessin et l'Adda, alimentés qu'ils sont par les glaciers des Alpes, ont de l'eau toute l'année, tandis que le Serio, la Mella et le Clisio, ne descendant pas de montagnes toujours couvertes de neige, ne sont que des torrents en été. Il en résulte une inégalité très-sensible dans la fécondité du sol, car cette fécondité due à l'irrigation n'est entretenue que par l'irrigation. La couche d'humus n'est généralement que d'une épaisseur médiocre, et dans les environs de Lodi elle n'a même guère plus d'un empan. Sur les bords de l'Oglio et du Mincio, on retrouverait la même fertilité qu'entre Lodi et Pavie, parce que là le régime des eaux est le même que sur les rives du Tessin et de l'Adda, si les travaux de canalisation étaient plus parfaits et si la législation qui règle l'usage des eaux n'y était pas défectueuse. Sous ce rapport, le Mantouan était resté très en arrière du Milanais, et, quoique leur réunion remonte à plus d'un siècle, les deux lois sont restées distinctes. En résumé, on tire moins bon parti des avantages de la situation dans la partie orientale de la basse plaine.

C'est dans les terres les plus profondes et les plus humides que se rencontrent les rizières; elles abondent surtout sur les territoires de Pavie et de Lodi. Ce n'est qu'au seizième siècle que la culture du riz s'introduisit en Italie. Principale nourriture des peuples de la Chine et de l'Indoustan, il était inconnu des Grecs et des Romains. Dans les chroniques du moyen âge il n'en est pas fait mention. On dit que c'est le patricien milanais Triulzi, qui, en 1522, fit le premier cultiver le riz dans ses propriétés du bas Véronais. Est-ce un service rendu à son pays? On a le droit de s'adresser cette question en voyant les funestes résultats de cette culture sur la santé des populations. Les figures pâles et gonflées des ouvriers des rizières les montrent au simple passant. Ils sont minés par les fièvres intermittentes, sujets aux fièvres bilieuses et très-souvent atteints de chlorose et d'hydropisie. Dans la basse Lombardie règne même une maladie particulière que les Italiens nomment *pellagra*. Une exanthème recouvre la peau

de ceux qu'elle atteint et la rend écailleuse; elle ressemble un peu à l'ancienne lèpre, mais elle n'est point contagieuse. Lorsqu'elle n'est pas soignée à temps, elle rend idiot ou furieux. Un des traits caractéristiques de cette période de la maladie est un penchant au suicide, et, chose singulière, au suicide par étouffement, car les malheureux qu'elle frappe ne se donnent la mort qu'en se pendant ou en se noyant. On prétend même que pour se noyer ils préfèrent un puits à de l'eau stagnante ou courante. Ce qui, dit-on, n'est jamais arrivé, c'est qu'un *pellagroso* se soit tué avec une arme tranchante ou une arme à feu. Il est d'usage en Lombardie d'attribuer cette maladie terrible et bizarre à l'abus du maïs; mais la preuve qu'il en faut chercher ailleurs la cause, c'est qu'elle est inconnue dans le haut Bergamasque dont les habitants vivent presque exclusivement de maïs. La vérité est, et les gens sérieux en conviennent, qu'on doit l'attribuer, soit au développement d'un champignon vénéneux sur le maïs planté dans des terres humides, soit tout simplement à l'insalubrité des habitations, à la mauvaise nourriture et à la misère de certaines populations de la basse Lombardie, qui, pour lutter contre les miasmes meurtriers des marais, auraient au contraire besoin d'une alimentation substantielle, de bons vêtements et de maisons aussi bien préservées que possible contre l'humidité du sol. Là même où ne règne point le *pellagra*, la vie moyenne des ouvriers des rizières est sensiblement abrégée. Selon quelques médecins, ils dépasseraient rarement cinquante ans. Autant la culture du riz enrichit la bourse, autant elle appauvrit le sang. Sans doute il ne faut pas la rendre responsable de tout le mal; la véritable cause réside dans les miasmes qui s'élèvent des lieux bas et marécageux, et peut-être ceux-ci auraient-ils été plus dangereux encore s'ils n'avaient été convertis en rizières, car la quantité de matières végétales en décomposition serait plus grande, tandis que l'eau serait plus stagnante encore. On pourrait donc regarder les rizières comme un moyen d'assainissement, n'était que la culture du riz exige une main-d'œuvre et une surveillance continuelles, et que les ouvriers se trouvent ainsi forcés de travailler et même de vivre au milieu des marais. De la sorte, les avantages se trouvent, hélas! bien plus que compensés par les inconvénients.

Les rizières, au sujet desquelles je m'étends un peu, parce que ce genre de culture est probablement peu connu de la plupart des lecteurs du *Correspondant*, se divisent en *risare a vicenda* ou rizières alternes, et *risare stabili* ou rizières permanentes. Le système de culture est le même pour les unes et pour les autres. Le riz, trempé préalablement dans de l'eau, afin de lui donner du poids, est semé, du 15 avril au 8 mai, dans un sol labouré ou bêché et couvert d'eau. La semence demeure sous deux ou trois pouces d'eau jusqu'à la Saint-Jean. Dans

l'intervalle, des femmes, jupes relevées jusqu'au genou, entrent dans l'eau et arrachent les mauvaises herbes avec leurs racines. Après un ou deux sarclages, les rizières sont mises à sec pendant huit à dix jours, pour faire périr les insectes aquatiques, éclos depuis les semailles, qui nuiraient aux racines de la plante. On remet ensuite l'eau sur le terrain, et le pied du riz reste dès lors constamment plongé dans l'eau. On en élève le niveau au fur et à mesure que la tige grandit. La récolte a lieu dans le mois de septembre. Pour mûrir, le riz a besoin d'une chaleur telle, que la moisson du blé puisse se faire vers la mi-juin. Quant à la qualité du sol, elle est infiniment moins importante que les soins, le travail, la chaleur et le régime des eaux. La nature du terrain détermine seulement le choix entre le système des *risare a vicenda* ou celui des *risare stabili*. On adopte le second sur les points où le sol ne porterait pas d'autres récoltes, et le premier, qui est plus productif, lorsque le sol est apte à donner de bonnes récoltes en herbe ou en trèfle. Dans le système alterne, après les herbages, qui sont eux-mêmes une source de profits considérables, la terre reposée et fumée donne de plus belles récoltes en riz. Le rendement peut s'élever jusqu'à plus de cent hectolitres par hectare. Il est vrai que les *risare a vicenda* exigent de plus nombreux sarclages, et cette opération est une des plus coûteuses. En revanche, dans les *risare stabili*, tous les travaux sont payés en argent, ce qui exige une avance considérable de fonds de la part de l'exploitant, tandis que dans les autres le mode du salaire varie et consiste généralement dans une quote-part du produit.

Les prairies sont également *stabili* ou *a vicenda*. Les premières se subdivisent elles-mêmes en deux classes : les unes, soumises au système usuel d'irrigation, donnent trois et quelquefois quatre récoltes d'excellent foin ; on les livre ensuite à la pâture du gros bétail ; — les secondes, désignées sous le nom de *marcite*, sont irriguées toute l'année, même pendant l'hiver. Le sol est divisé en compartiments nivelés de telle sorte, qu'il est toujours couvert d'une nappe très-mince d'eau courante. Le mouvement empêche l'eau de geler, et l'eau entretient une végétation continuelle. Pour ces prairies, particulières au Milanais, on préfère l'eau des fontaines à celle des canaux, parce qu'elle n'a pas encore eu le temps de subir l'action du froid lorsqu'elle arrive sur les herbages. Avec ces prairies, on peut nourrir les vaches de vert pendant presque toute l'année, et on en obtient ainsi une quantité de lait bien supérieure. L'herbe est très-drue dans les *marcite*, et on la coupe tous les deux mois environ. On ne s'étonnera donc pas trop d'un prix de location allant jusqu'à trois et quatre cents francs, voire même cinq cents francs par hectare. Aussi, les *marcite* s'étendent-elles, et dans le Milanais et dans les provinces voisines.

Dans les *praterie a vicenda*, la production des herbages alterne avec le riz, le froment, le maïs, le millet. Dans le bas Milanais, le mûrier n'est cultivé que sur une petie échelle. Il réussit difficilement dans les terrains trop humides ; sa feuille y est d'une mauvaise qualité. Dans la région des rizières et des *marcite*, ce sont des saules, des chênes, des ormes, des peupliers qui entourent les champs. Aussi le bois peut-il être considéré comme un des produits de cette zone. Le lin et le maïs y prospèrent; mais chacune de ces cultures, voire celle du riz, ne tiennent que le second rang. Ce sont les prairies qui y constituent la principale source de richesse : c'est de leurs herbages que vivent les troupeaux qui donnent ce fameux *formaggio di grana*, qu'à cause de son origine primitive on nomme dans toute l'Europe fromage parmesan. Les prairies ont cet avantage que leurs produits sont moins exposés aux influences météréologiques ; mais, en revanche, elles ne peuvent être utilisées qu'au moyen d'un nombreux bétail, et celui-ci est exposé à de terribles épizooties.

La nature des produits de la basse plaine et le rôle capital que l'irrigation joue dans la culture ne comportent pas la division des exploitations. D'abord, plusieurs exploitants ne s'entendraient jamais pour faire entrer ou sortir l'eau, en élever ou en abaisser le niveau dans le même bassin ; en second lieu, pour tirer parti des prairies, il faut nourrir du bétail et fabriquer du fromage. Or, les frais généraux d'une petite exploitation de ce genre étant en beaucoup de points égaux à ceux d'une grande, la concurrence entre elles est impossible. Qui voudrait, par exemple, diviser en deux une exploitation de grandeur convenable serait obligé de construire à peu près le double de bâtiments, d'entretenir presque le même nombre de domestiques, et, par conséquent, d'un plus riche capital tirerait de moindres profits ; une *forme* par jour est la condition la plus économique. A ce compte, il ne faut pas moins de 80 vaches donnant du lait. Tous les troupeaux ne sont pas aussi nombreux, mais il en est de 120 et même de 160 têtes de bétail. Il est vrai que les propriétaires de plus petits troupeaux peuvent s'entendre pour vendre leur lait à un fromager ; ils pourraient aussi, à l'instar de ce qui a lieu dans le Jura, s'associer et prendre dans les produits une part proportionnelle à la quantité de lait fournie. Mais, en agriculture, le concours de plusieurs volontés est toujours difficile à obtenir d'une manière durable, difficile surtout à établir lorsqu'il faut rompre avec d'autres habitudes. Ici, d'ailleurs, on rencontre des obstacles qui ne se trouvent point ailleurs, dans le Jura notamment. Pour tirer du bétail tout le rendement qu'il est susceptible de donner, il faut consacrer à la production du lait exclusivement la presque totalité des fourrages ; comparée à l'industrie fromagère, l'élève du bétail est une mauvaise spéculation. Il convient

donc d'acheter des vaches au dehors. On va les chercher en Suisse ou sur la frontière, où elles sont amenées par des marchands spéciaux. Or ces voyages, ces achats, supposent l'esprit de négoce et des avances. De petits cultivateurs sont généralement dépourvus de l'un et de l'autre. De toutes manières, donc, la culture de la zone arrosée ne peut donner de gros profits qu'au moyen de la grande exploitation; au moyen de nombreux troupeaux composés de bêtes choisies ; au moyen de vastes écuries, d'abondants fourrages; au moyen de fonds de roulement considérables pour l'achat et l'entretien du bétail ainsi que pour parer aux pertes causées par les épizooties. Par une conséquence naturelle, la grande exploitation a commandé la grande propriété, et les *latifondi* (le mot existe encore) y ont une étendue qui varie entre 100 et 300 hectares. Je dis commandé, parce que non-seulement la grande propriété se maintient là où elle existe de longue date, mais parce qu'elle se reconstitue là où le sol avait été fractionné à mesure que s'accroît la culture fourragère. Si la petite culture peut s'arranger de la grande propriété, il y a incompatibilité entre la petite propriété et la grande culture. Marier le sentiment de la propriété, sentiment jaloux, exclusif et absolu de sa nature, avec le principe d'association, est en effet chose à peu près impraticable.

A envisager la basse plaine d'un coup d'œil d'ensemble, les conditions de l'agriculture sont à peu près les mêmes tout le long du Pô. Cependant, comme à l'orient de l'Adda les irrigations sont moins abondantes et moins étendues, comme la terre y est plus propre à la culture des céréales et du mûrier, la nécessité de la grande exploitation y est moins impérieuse, et partant les grandes propriétés y sont moins nombreuses. Bien qu'il s'y en trouve quelques-unes plus étendues même que celles des provinces de Lodi et de Pavie, la plupart ont de moindres proportions : on y rencontre peu de *marcite*. La quantité des prés y est infiniment moindre; les rizières y sont peu nombreuses ; elles sont cantonnées, pour ainsi dire, dans les environs de Crême, le bas Bergamasque, le midi du Bresciano et le milieu du Mantouan. En revanche, le lin et le chanvre y occupent d'assez vastes espaces. Les céréales, le maïs notamment, y sont très-abondantes. Le vin y est médiocre, mais la quantité y supplée à la qualité. Contrairement à tous les principes, on cultive la vigne jusque dans les terres humides. Les mûriers, à l'orient de l'Adda, atteignent une grandeur colossale; mais les feuilles n'en sont pas estimées. Comme pour le raisin, la moindre qualité du produit est compensée par la plus grande abondance. Cette région est considérée comme le grenier de la Lombardie; mais, à raison du système d'assolement en usage et de la moindre production des fourrages, le bétail y est moins abondant que dans le Milanais, et moins abondante aussi par conséquent la

production du lait, du beurre et du fromage. Toutefois la substitution progressive du *ladino* ou *trifolium repens*, qui est triennal, au *trifolium pratense*, qui est annuel, favorise l'accroissement des prairies artificielles et par suite un meilleur assolement.

C'est à la Saint-Martin que commencent les baux. Ils ont généralement une durée de 9 ou 12 ans : quelquefois 15 ou 18, presque jamais 21, comme en Angleterre. Les clauses en sont à peu de chose près les mêmes que dans le nord et l'est de la France. Dans un pays où, comme en Bretagne, en Normandie et en Vendée, les champs sont entourés d'arbres, le bois est un produit de quelque importance ; on le partage généralement par moitié entre le propriétaire et le fermier. En ce qui concerne ce produit spécial, le bail reste un contrat de métayage. La location des fermes est stipulée pour l'ordinaire de gré à gré ; cependant les établissements publics et quelques riches particuliers ont recours au mode de l'enchère. Ce système entraîne les mêmes inconvénients que dans la haute plaine, mais à un beaucoup moindre degré, parce que les qualités requises pour remplir, même mal, les conditions d'un bail de 9 ans au moins, avec garantie hypothécaire, sont à la portée de trop peu de personnes pour que la concurrence soit aussi folle que lorsqu'il s'agit de petites métairies. Malgré la plus grande fécondité du sol, le prix de location moyen de la terre n'est pas beaucoup plus élevé dans la basse que dans la haute plaine. C'est là un phénomène très-naturel. Comme l'exploitant est obligé de faire des avances beaucoup plus considérables, il faut qu'il trouve dans une plus grande différence entre le produit et la rente du propriétaire le profit de son capital et la compensation de ses risques. Or, en bétail seulement, l'exploitant est obligé d'avancer une valeur triple, quadruple et parfois même quintuple de son canon. On conçoit qu'il doit en résulter entre le prix de location et le produit de la ferme un écart plus considérable que dans la zone des collines, où les avances du métayer sont proportionnellement beaucoup moindres. C'est sur le prix des biens-fonds qu'il y a une diversité sensible entre la haute et la basse plaine. Dans celle-ci, on achète couramment la terre sur le pied de 4 et même de 5 pour 100, ce qui s'explique par l'étendue des propriétés, et partant la moindre concurrence des acheteurs, puisqu'il leur faut disposer de plusieurs centaines de mille francs.

Du régime de la propriété et de la culture résultent des conséquences sociales, qui font de la basse plaine une région tout à fait distincte sous le rapport des mœurs. La basse Lombardie ne contient que quatre villes un peu populeuses ; Mantoue, qui a 30,000 âmes ; Crémone, 27,000 ; Pavie, 26,000 ; et Lodi, 18,000 ; tandis que la haute Lombardie possède deux villes de 40,000 âmes environ, Bergame et Brescia ; une de 20,000, Côme, et Milan qui a une population

de 150,000 habitants. On rencontre dans la basse Lombardie une classe absolument inconnue dans l'autre région, à savoir celle des grands fermiers. Les qualités de propriétaire et d'exploitant sont généralement réunies sur la même tête dans la région montagneuse, parce que le propriétaire seul est capable des efforts qu'y exige la culture. Dans la zone moyenne, elles sont souvent divisées; mais l'exploitation est tout entière dans les mains d'une seule classe de cultivateurs, celle des métayers, parce que, pour cultiver une métairie, c'est assez d'un petit capital, de bons bras, et de la routine agricole de la contrée. Au contraire, pour l'exploitation d'un vaste domaine dans la zone irriguée, il faut de grands capitaux et les qualités de l'industriel et du commerçant. De là un partage forcé de l'exploitation entre deux classes de personnes, celle des entrepreneurs d'agriculture et celle des manouvriers salariés. C'est ainsi que, dans la province de Pavie, les terres affermées comprennent entre les quatre et les cinq sixièmes de la terre cultivée, tandis qu'un douzième seulement est loué à moitié, et un sixième cultivé par les propriétaires eux-mêmes. Le nombre des fermiers, tant petits que grands, y est d'environ 30,000. Or, par ses qualités morales, autant que par ses qualités physiques, la classe des fermiers est une des plus remarquables de la Lombardie. Elle se compose de familles généralement nombreuses, qui ont conservé des mœurs patriarcales, de profonds sentiments religieux, une grande honnêteté, et cette dignité simple, cette cordiale franchise que donne l'aisance unie au travail. C'est dans son sein que se recrutent les professions modestes, celle des agents voyers et des conducteurs de travaux par exemple. Elle fournit aussi bon nombre de prêtres et de médecins de campagne, et en somme constitue une véritable *bourgeoisie rurale*, si l'on me permet cette impropre alliance de mots. C'est la classe sur laquelle pourrait le plus utilement s'appuyer un gouvernement à la fois libéral et conservateur. Il trouverait là un utile contre-poids à la trop grande ardeur de la *bourgeoisie urbaine*.

Malheureusement, il n'y a pas d'avantage qui n'ait ses inconvénients, et les mêmes causes qui ont donné naissance à la classe des fermiers ont aussi développé celle des ouvriers salariés, qui n'existe ailleurs que sur une échelle restreinte. Dans la haute Lombardie tout homme pourvu de quelques ressources prend une métairie, et occupe une position moyenne entre le simple ouvrier et le fermier. Il est plus pauvre et moins instruit que le grand fermier de la basse plaine; il reste plus à la discrétion du propriétaire; mais il conserve avec celui-ci des rapports personnels, et, à raison de la douceur des mœurs, des rapports généralement bienveillants; il est entrepreneur d'ouvrage en même temps que manouvrier, et en quelque sorte

l'associé du propriétaire. Dans la basse Lombardie, au contraire, l'ouvrier n'est qu'un salarié; il n'a de relations qu'avec le fermier, et ne connaît pas même de vue bien souvent le grand seigneur dont il cultive les champs. Les paysans de la basse plaine forment en conséquence une sorte de prolétariat campagnard. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne faut pas prendre cette expression au pied de la lettre. Je m'en sers pour mieux caractériser la différence des conditions et aussi des sentiments entre les *contadini* de l'une et de l'autre zone; mais je ne prétends pas assimiler le prolétariat agricole des environs de Pavie, de Lodi, de Crémone et de Mantoue, avec le prolétariat industriel de Birmingham et de Manchester. Ici point de crises commerciales, point de grèves, point de chômage, point de paupérisme. Il y a plus. Ce n'est pas le système du salariat pur et simple qui est le mode de rétribution dominant. Le paysan est généralement intéressé au profit du fermier par une participation partielle aux produits; mais, à cause de la nature même des choses, cette participation ne s'étend, et encore imparfaitement, qu'à un petit nombre des fruits, les céréales notamment. Impossible de l'appliquer aux prairies, qui, même dans la zone du métayage, sont louées à part, et pour un canon en argent; difficile d'y avoir recours pour toutes les récoltes dont le bon succès dépend plus de la bonne distribution des eaux et de la quantité des fumures que du travail manuel.

On peut diviser les salariés de la basse Lombardie en quatre classes : les *famigli*, les *garzoni*, les *giornalieri fissi*, et les *giornalieri avventizi*.

Les *famigli* (de *famulus*) remplissent les fonctions capitales de la ferme : ce sont eux qui ont soin des vaches. Ils ont une hiérarchie.

Le *capo-famigli* commande, sous l'autorité du fermier, aux *famigli* et aux apprentis. Son salaire varie entre 150 à 180 francs par année. Lorsqu'il est célibataire, ce qui est toujours le cas dans les *marcite*, il ne prend aucune part dans les récoltes, mais il reçoit sa nourriture quotidienne, à savoir deux livres de pain de maïs ou de *polenta* pendant les longues journées, une livre et demie pendant l'hiver; du lait le matin; une soupe de riz pour dîner; une autre pour souper; et souvent le dimanche un morceau de salaison. Lorsqu'il est marié, ce qui est le cas le plus ordinaire dans les fermes où les fourrages ne sont pas l'unique produit du sol, son salaire en argent est beaucoup moindre, parce qu'il jouit d'une maisonnette et qu'outre la nourriture il reçoit une quote-part de la récolte du riz, du maïs ou d'autres denrées.

Les *garzoni* se nomment *cavallanti* ou *bifolchi*, suivant qu'ils sont chargés du soin et de la conduite, soit des chevaux, soit des bœufs. Parmi eux aussi il y a une hiérarchie régulière comme dans un régi-

ment : *capo-cavallante*, *sotto-cavallante*, *cavallantino*. Une troisième fonction est celle de *fatutto*. Comme son nom l'indique, celui-ci n'a pas d'emploi déterminé et doit se prêter à tous les travaux pour lesquels il est requis. Les *garzoni* sont traités de la même façon que les *famigli*, sauf que leur salaire en argent est inférieur. Il varie entre 50 et 80 francs par an, mais ils ont nourriture, maison et droit de *zappa* (sape, pioche), c'est-à-dire qu'ils participent à certains produits. Or la maison, c'est non-seulement le logis, mais jardin et chènevière, et le droit de *zappa* varie entre le tiers et le quart pour le maïs, le quart au plus pour le riz, de la récolte obtenue sur le terrain cultivé par le *contadino* et sa famille. Tous les travaux, moins le labourage du sol et le battage du grain, sont à sa charge. Il fournit aussi la semence, tandis que le fermier donne l'engrais. En moyenne il a droit à 6 ou 9 hectolitres de riz, à 6 ou 7 hectolitres de maïs ; au moyen de quoi il reçoit bon an mal an, tout compris, à peu près 1 franc et demi par jour, environ 550 francs par an, dont la moitié, soldée en argent, en vivres et en logement, constitue un élément fixe, et dont l'autre moitié, représentée par le droit de *zappa*, forme un élément aléatoire et variable suivant l'abondance des récoltes et le prix des denrées.

Les *giornalieri*, c'est-à-dire les ouvriers employés au travail de la terre seulement, sont beaucoup moins à leur aise encore. Ceux qui travaillent à demeure dans la même ferme (*giornalieri fissi*) forment même la classe la plus pauvre des *contadini*. Ils sont attachés aux domaines presque exclusivement composés de prairies. L'été ils reçoivent un salaire de 60 à 75 centimes par jour ; l'hiver de 50 à 60 centimes seulement. Ils sont nourris, mais leurs aliments sont moins abondants que ceux des *garzoni*. Avec ce maigre salaire ils payent un loyer de 20 à 30 francs pour la maisonnette et le jardin dont on leur accorde la jouissance. La misère de cette classe de travailleurs est peinte sur leur visage. Les *giornalieri avventizi* sont ceux qui louent leurs bras à la journée. Pour ceux-ci les salaires varient beaucoup, suivant les saisons et le plus ou moins d'abondance des récoltes, suivant le rapport de l'offre et de la demande en un mot. Tandis que leur rémunération s'élève quelquefois à 2 francs et demi, ils sont parfois obligés de travailler à des prix extrêmement réduits. D'ordinaire le taux des salaires flotte entre 1 et 2 francs. Le salaire en argent est naturellement moindre lorsqu'ils sont nourris. Pendant la saison des récoltes, les montagnards viennent leur faire concurrence, et par conséquent déprimer le taux des salaires. Moins misérables que les *giornalieri fissi*, ils sont généralement pauvres, ne parviennent que bien rarement à faire quelques épargnes, et élèvent péniblement une famille dont le sort ne sera pas plus heureux que le leur. Cela est d'autant

plus triste que dans la basse plaine les paysans auraient besoin d'une bonne alimentation pour lutter contre l'insalubrité du climat. Ils ne peuvent se la procurer. Aussi les fièvres intermittentes font-elles tous les ans de nombreuses victimes parmi ces malheureuses populations.

On se demande avec une douloureuse surprise, pourquoi les portions les plus fécondes du Milanais sont précisément celles où la condition du petit cultivateur est la pire. Deux causes, à mon avis, ont contribué à créer et entretiennent cet état de choses. D'abord, entre la condition de fermier et celle de travailleur, il y a un abîme que celui-ci ne peut comme jamais franchir. A part quelques très-rares exceptions, les *contadini* sont tous retenus ou rejetés dans la classe des journaliers, parce que, entre leur condition et celle des grands fermiers, il n'y a pas de situation intermédiaire où ils puissent se reposer après un effort, et rassembler de nouvelles forces pour monter un second degré de l'échelle. En second lieu, comme dans les grandes industries anglaises et françaises, le taux des salaires est réglé par l'inexorable loi de l'offre et de la demande entre un petit nombre de riches entrepreneurs et une multitude de travailleurs sans avances, ou qui ne trouvent ni dans l'acquisition ni dans la location de la terre l'emploi d'avances modiques. De là un défaut d'équilibre entre les deux forces contraires. La tendance à la dépression n'est cependant pas sans contre-poids. Si les exigences des fermiers devenaient trop dures, une portion des *contadini*, ceux qui ont déjà quelques avances, iraient chercher dans la région du métayage des conditions meilleures, et leur désertion rétablirait l'équilibre. La réduction des salaires devrait donc avoir pour limite le point juste où se compensent les avantages et les inconvénients des deux situations : celle de métayer, offrant à la fois plus d'indépendance et des chances de gain : l'autre, celle de journalier, assurant un revenu plus certain, à l'abri de tous les caprices des saisons, et une nourriture généralement meilleure, bien qu'insuffisante pour contre-balancer les effets débilitants d'une atmosphère enfiévrée. En fait cette limite est plus bas, parce que le nombre des journaliers pourvus d'avances et capables de se faire métayers est très-petit, et, parce que, ce mode d'exploitation étant en dehors des habitudes des habitants de la basse plaine, ceux mêmes qui pourraient changer de zone sont retenus dans la basse Lombardie par la routine et par la crainte de l'insuccès. Quant à l'inégalité qui règne entre les salaires des deux classes de journaliers, elle s'explique d'elle-même : les *giornalieri avventizi* gagnent en moyenne davantage, mais ils courent des chances de chômage à l'abri desquelles sont les *giornalieri fissi*, et la certitude du salaire en compense la médiocrité. En somme, les uns et les autres sont insuffisam-

ment nourris, plus mal logés encore. Les rizières arrivent quelquefois jusque sous les fenêtres de leurs humides habitations, et c'est tout près de leur pauvre toit qu'ils peuvent aller pêcher les grenouilles qui constituent un de leurs aliments les plus substantiels.

Les salariés les plus heureux sont les *casari* ou fromagers. La raison en saute aux yeux, car c'est de leur savoir-faire que dépend la prospérité des fermes dont les fromages constituent le principal profit. Comme ceux de Suisse et de Franche-Comté, ils forment une espèce de caste, et cherchent à envelopper leur art d'une sorte de mystère. Le fait est que pour la confection du fromage il y a un tour de main qui ne s'acquiert que par imitation, et que tous les fromagers n'arrivent pas au même degré de savoir-faire. Or, suivant qu'un domaine a un *casaro* en réputation ou non, ses fromages sont plus ou moins rêcherchés. Les *casari* sentent très-bien leur importance, la font sentir aux fermiers et affectent de traiter avec eux d'égal à égal. Leur salaire varie de deux à trois francs par jour.

On ne fabrique cependant pas le fromage au moyen d'un *casaro* salarié dans tous les grands domaines. Certains propriétaires vendent les fourrages à des propriétaires d'animaux qui viennent en hiver les consommer sur place. D'autres vendent leur lait à des entrepreneurs, qui font alors de la fabrication du fromage une industrie distincte de la culture. Ces deux combinaisons se rencontrent rarement sur la rive droite de l'Adda, mais elles sont assez usitées sur la rive gauche. La basse plaine, à l'orient de l'Adda, diffère encore en d'autres points du régime agricole qui vient d'être décrit et qui est plus spécialement celui des territoires de Pavie, de Milan et de Lodi. Dans le Crémasque, le Crémonais, la partie basse du Bergamasque et du Bresciano, dans le Mantouan, un très-grand nombre de domaines sont habités par leurs propriétaires et même exploités directement par eux. L'agriculture y est peut-être moins savante, mais les *contadini* y sont plus heureux, parce que les propriétaires dépensent en améliorations une partie du produit net de leurs terres, et fournissent ainsi du travail en morte saison aux journaliers. En rapports personnels avec les propriétaires, ceux-ci obtiennent aussi des conditions meilleures que celles qui leur sont imposées par des grands fermiers. Ils sont mieux logés et ils ont, outre le droit de *zappa*, qui lui-même est plus généralisé et s'étend à la culture du lin, du millet et de la vigne, un droit de participation aux produits du ver à soie. Or, si la valeur des soies de la basse plaine est moindre, les *contadini* peuvent élever beaucoup de vers à cause de la grande quantité de feuilles que donnent les énormes mûriers de cette région. A l'occident de l'Adda, il n'existe aucun lien d'affection entre les fermiers et les *contadini*, et ceux-ci changent souvent d'exploitation ; tandis qu'à l'Orient les propriétaires aiment

à s'entourer de familles qui leur soient attachées, et, pour les retenir, usent envers eux de bons procédés. Les *giornalieri avventizi* y sont proportionnellement moins nombreux, et les *giornalieri fissi* y ont tous le droit de *zappa*, de sorte que leur sort est beaucoup meilleur que celui des journaliers à demeure du Milanais. Ils y sont désignés par le nom pittoresque de *braccianti* (hommes de bras, *brassants*). Dans le Crémasque, il existe encore un contrat de travail qui a quelque analogie lointaine avec le régime des corvées allemandes. Le propriétaire abandonne la jouissance d'une maison et d'un champ à un *bracciante*, moyennant obligation de venir travailler sur son fonds à toute requisition moyennant un salaire fixé d'avance, de 60 à 70 centimes en été, et de 40 à 50 centimes en hiver. Cette classe de *contadini* est très-misérable ; les *giornalieri fissi* du Milanais eux-mêmes n'ont rien à leur envier. Le métayage et le contrat de louage avec canon en argent se rencontrent aussi à l'orient de l'Adda, dans le bas Bergamasque surtout. Ils tendent peu à peu à disparaître dans toutes les parties arrosées, et par la raison déjà exposée que le métayage est le contrat des petites exploitations, tandis que la grande culture convient seule aux terrains irrigués. Ils ne seront conservés que dans les portions sèches. Enfin, près du Pô, on rencontre un contrat de louage qui est d'importation parmesane. Le cultivateur ne retient que le tiers des fruits, mais il ne fournit que son travail et le tiers des semences; les deux autres tiers, le bétail et les instruments, sont fournis par le propriétaire. Cette combinaison est très-peu usitée sur la rive gauche du Pô. Comme les *giornalieri* ou les *garzoni* du Milanais, les *braccianti* des territoires à l'orient de l'Adda jouent dans la culture un rôle plutôt passif qu'actif. Ils obéissent à une direction, et, sous l'impulsion d'autrui, passent d'une opération agricole à une autre; ils ne sont point obligés, comme les *contadini* de la haute plaine, de se conduire par eux-mêmes, de calculer l'avenir, de s'ingénier pour bien vendre et bien acheter leur bétail, d'étudier leur terre, afin d'en tirer le meilleur parti. Aussi ont-ils l'esprit moins ouvert et plus lent. La propreté, qui déjà n'est pas très-grande dans la haute Lombardie, l'est beaucoup moins encore parmi eux. Jusque dans leurs vêtements les femmes sont d'une négligence qui frappe tout d'abord. Les habitants de la basse plaine orientale ont cependant une supériorité morale incontestable sur ceux de la basse plaine occidentale. Cette supériorité doit être attribuée non-seulement à un plus grand bien-être, mais à ce que la distance qui sépare le riche cultivateur du simple manouvrier est moins grande, et à ce qu'il existe entre les deux conditions des degrés intermédiaires qui ouvrent aux plus petits l'espérance de sortir par l'épargne et le travail de leur infime condition, et à ceux qui ont déjà franchi quelques degrés de

l'échelle, donnent l'espoir de s'élever plus haut encore. En revanche, la classe des grands fermiers crémonais, mantouans, brescians et bergamasques ne peut être comparée à celle des grands fermiers des environs de Milan, de Lodi et de Pavie. Cela tient à ce que les propriétaires qui exploitent eux-mêmes gardent leurs meilleures terres, et ne louent que les plus médiocres; à ce que les fermes sont moins vastes, et à ce que, les céréales, le vin et les vers à soie jouant un rôle plus important dans la culture, l'exploitation d'une ferme exige moins d'avances et moins d'esprit commercial.

## III

Tel est dans ses traits généraux le beau pays que le roi Victor-Emmanuel vient d'acquérir. On a dit que la Lombardie était un artichaut que le Piémont était destiné à manger feuille par feuille. Vraie pour le Novarrais, la Lomelline, le Tortonais, cette prophétie politique se trouve pour le reste démentie par l'événement. Dans une campagne de six semaines, le roi de Sardaigne a plus gagné vingt fois que ses plus illustres ancêtres après les plus longues et les plus terribles guerres. Quelque belle que soit la médaille, elle ne laisse cependant pas que d'avoir des revers. D'abord les clefs de la Lombardie restent entre les mains de son plus implacable ennemi. A la première occasion favorable, l'Autriche pourra reprendre presque sans résistance tout ce qu'elle vient de perdre et même davantage, car, pour trouver une ligne de défense solide contre un adversaire disposant de forces écrasantes, il faut reculer jusqu'à Alexandrie. Une situation si périlleuse exigera non-seulement une prudence politique bien difficile en présence des passions qui agitent l'Italie, mais le maintien sur pied de guerre d'une armée considérable, c'est-à-dire l'application à des dépenses stériles de la meilleure part du revenu public. Et il en sera de même, malgré l'annexion des Duchés et des Légations, car leur acquisition, en augmentant les ressources du nouvel État, le rend aussi plus vulnérable. Ni Bologne, ni Modène, ni Florence, ni Parme, ne peuvent être défendus. Plaisance seule est une position stratégique. Qui a Vérone et Mantoue reste le maître en Italie, et peut toujours, en attendant l'occasion, ressaisir tout le reste jusqu'au confluent du Pô et du Tanaro. La nécessité d'entretenir une force armée coûteuse ou plutôt ruineuse ne permettra guère d'alléger les impôts. La chose serait bien désirable pourtant, car ils sont écra-

sants. Avant les guerres de la Révolution, le fisc ne prenait que de 20 à 22 pour 100 du revenu de la terre. Les charges publiques ont toujours été croissant depuis. Il y a quelques mois, la contribution foncière absorbait environ 40 pour 100 du revenu, sans compter les charges extraordinaires de la dernière guerre. L'impôt foncier donnait 29,200,000 livres autrichiennes. En contributions tant directes qu'indirectes, la Lombardie versait au trésor impérial environ 80 millions de livres. Si tout l'empire d'Autriche avait été imposé dans la même proportion, ses recettes auraient été de 1,100 millions, tandis qu'elles ne s'élèvent qu'à 736 millions dans son budget de 1854. La disproportion est encore plus forte si on ne s'attache qu'à l'impôt foncier, car en Lombardie il constituait plus du tiers des contributions, tandis que dans les autres provinces autrichiennes il n'en formait que le quart. Si dans celle-ci la propriété foncière avait été aussi chargée, l'impôt foncier aurait dû donner 400 millions, tandis qu'en 1854 il n'en produisait que 207. En somme, la Lombardie, qui n'était que la trentième partie de l'empire comme superficie et un quatorzième comme population, fournissait le neuvième du revenu public. Pour comble, tandis que la restauration de la domination autrichienne, en 1848, amenait un accroissement de charges, deux fléaux mystérieux commençaient à sévir sur ce malheureux pays : l'un frappait sur la vigne, l'autre sur les vers à soie, c'est-à-dire sur les deux principales sources de la richesse. Au lieu de percevoir des revenus, les propriétaires étaient souvent obligés de venir en aide à leurs métayers. Dans la Valteline, où la culture de la vigne et du mûrier constitue la seule richesse du pays pour ainsi dire, il y avait de petits propriétaires réduits à de telles extrémités, qu'ils offraient de céder leur terre pour se soustraire aux exigences du fisc. Dans la haute plaine et dans la montagne, c'était une ruine générale. Aussi Lautrec ne pourrait-il plus comparer la Lombardie à une vache qui donne d'autant plus de lait qu'on la trait davantage. Eh bien, c'est sur cette contrée épuisée qu'il faudra laisser peser un lourd fardeau de taxes, faute d'une bonne frontière du côté de l'Autriche.

Il ne faut pas se dissimuler non plus que la fusion de la Lombardie avec le Piémont présentera dans le détail des choses plus d'une difficulté. Ni les lois, ni les mœurs, ni les traditions, ne sont les mêmes. Toutefois, avec des précautions, au moyen de transactions et avec le bénéfice du temps, on arrivera sans trop de froissements à les faire passer sous une règle commune. Ce qui sera plus malaisé, c'est d'entretenir la bonne intelligence entre Milan et Turin. Si la haute Italie avait pu être affranchie jusqu'à l'Adriatique, la question de primauté aurait été tranchée tout naturellement en faveur de Milan, car Turin comme Venise devenait alors trop excentrique. Mais, découvert comme

il l'est, exposé à une soudaine invasion, Milan serait une capitale assez mal choisie. Relégué au second rang, malgré son incontestable supériorité, il souffrira dans son amour-propre. Tout à la joie de sa délivrance, aux espérances et aux illusions d'un règne nouveau, il se livre aujourd'hui sans arrière-pensée à Turin ; mais un jour viendra où, sans peut-être regretter son union au Piémont, où sans cesser de haïr l'Autriche, il éprouvera de la mauvaise humeur contre son heureuse rivale.

Il ne manque pas de gens que ces rivalités municipales scandalisent et qui en font un grief contre les Italiens. A les entendre, il semble qu'il s'agisse de mesquines jalousies entre Étampes et Pontoise. N'ont-ils donc jamais vu, ni Gênes, ni Turin, ni Milan, ni Venise ? N'ont-ils jamais entendu parler ni des Doria et des Fieschi, ni de la puissance maritime de Gênes ? Ignorent-ils qu'après avoir régné sur l'Adriatique et sur les côtes de l'Orient Venise, quoique déchue et appauvrie, était naguère encore une puissance respectable? N'ont-ils jamais entendu prononcer le nom des Sforza et des Visconti, ni lu quelque part qu'il a existé jadis une certaine ligue lombarde à la tête de laquelle était placée la commune de Milan? Ces glorieux souvenirs vivent dans le cœur des Génois, des Vénitiens, des Milanais. S'ils étaient tentés de les oublier, des monuments qu'ils ont sans cesse sous les yeux les leur remettraient en mémoire. Mais ils n'ont garde de renier leur passé. Ils en sont fiers, au contraire, et à bon droit. Les villes de second rang elles-mêmes ont une histoire et conservent un juste amour-propre du rôle qu'elles ont joué jadis. Les anciennes familles ne les quittent point et les nouvelles s'y attachent. Grâce à l'esprit municipal, des artistes distingués sont restés fidèles à une ville de 30,000 âmes et parfois à un bourg de 3,000. Aussi ces capitales de province conservent-elles des ressources qui disparaissent peu à peu des nôtres. A Bergame, à Brescia, à Vérone, on sait à merveille que Milan, Venise, Gênes et Turin sont des villes d'un rang supérieur, mais on ne s'y sent, on ne s'y croit point provincial, on ne s'y tient pas pour tel, et cela suffit pour qu'on ne le soit point. Pour moi, j'aime et j'estime ce patriotisme de clocher, parce qu'il inspire de bons et honnêtes sentiments, et parce que, quoi qu'on en dise, il n'est en aucune façon incompatible avec l'amour de la grande patrie. Je comprends, et, si j'étais Venitien, par exemple, je partagerais les regrets qu'inspirerait immanquablement à Venise le sacrifice de son existence propre. Ce sacrifice, j'aurais, je l'espère, le courage et la vertu de le faire au bien commun, à l'indépendance de l'Italie ; mais ce serait un sacrifice, et je m'estimerais moins moi-même s'il ne m'en coûtait point de reléguer le lion de Saint-Marc dans un musée, et si, enfant de la ville des doges, ma main ne tremblait pas en découron-

nant ma mère. Encore faut-il s'y résoudre, me répondront les détracteurs des Italiens. C'est ce qu'ils font et ce qu'ils ont fait. En 1848, Milan et Venise votèrent leur annexion au Piémont comme aujourd'hui Florence et Bologne, bien qu'on feigne de l'ignorer, ou plutôt bien qu'on l'ignore réellement, car que sait-on de ce qu'on n'aime pas savoir? Eh non, ce ne sont pas les divisions municipales qui compromirent en 1848 la cause de l'indépendance italienne, mais les passions démocratiques. Avec l'explosion du mouvement national, encouragé et béni par Pie IX, coïncida, bien malheureusement pour l'Italie, une révolution qui, partie de Paris, fit, rapide comme la foudre, le tour de l'Europe. Un accès de délire qui bouleversait des États anciennement et fortement organisés, pourvus d'institutions et d'armées; qui chassait de France un roi constitutionnel soutenu par la majorité des Chambres; qui imposait des humiliations au roi de Prusse; qui mettait à deux doigts de sa perte la monarchie autrichienne, surprenait l'Italie sans gouvernement, entre une domination étrangère réfugiée dans les murs de Vérone, et des pouvoirs nouveaux encore à fonder. Comment, dans une telle crise, l'esprit révolutionnaire n'aurait-il pas pénétré en Lombardie? Comment, en de telles circonstances, les débris du carbonarisme, comment la jeune Italie et son chef Mazzini, n'auraient-ils pas joué un rôle? Comment la fièvre républicaine n'aurait-elle pas suscité d'obstacles au roi Charles-Albert? Comment, dans un moment d'universelle commotion, d'excitation nationale, d'incertitude sur leurs destinées, les Lombards auraient-ils retenu le privilége d'être à peu près seuls en Europe sensés et pratiques, eux sans expérience politique et à peine délivrés du joug allemand? Que la nation qui n'a point péché alors leur jette la première pierre. J'en sais qui, placées dans des conditions bien plus favorables, ont vu les rues de leur capitale ensanglantées pendant trois jours par une formidable insurrection qui avait l'abolition du droit de propriété pour mot d'ordre. Milan n'a rien connu de pareil. Son seul tort a été de n'avoir pas acquis, à l'instant même où il brisait ses chaînes, la science et les mœurs de la liberté. Et, chose singulière! ceux qui le lui reprochent le plus amèrement sont justement les mêmes qui voulaient maintenir les Lombards sous le joug. Il aurait été plus juste à eux de s'étonner qu'après trois cents ans de servitude il leur restât autant de vertus civiques, et plus conséquent de s'en affliger. Pour tout arranger, on les traite de révolutionnaires. Le mot est bientôt lâché, mais il faut s'entendre sur le sens qu'on lui donne. Si c'est être révolutionnaire que de désirer la liberté politique, et de vouloir le règne des libertés religieuses et civiles, oui, les Litta, les Borromée, les Belgiojoso sont des révolutionuaires, et avec eux toute la noblesse et toute la bourgeoisie du pays. Si c'est être révolu-

tionnaire qu'abhorrer la domination étrangère, oui, le peuple lombard est un peuple en proie à l'esprit de révolution. Mais, pour des gens sérieux, il n'y a plus de confusion possible entre l'amour de l'indépendance et de la liberté, et l'instinct de révolte et de violence qui est l'essence de l'esprit révolutionnaire. Ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'un impur alliage s'unit chez beaucoup d'Italiens à des sentiments respectables ; c'est que, par une réaction non pas juste, mais naturelle, contre un passé détesté, ils cèdent trop volontiers à la tentation des représailles; et, au nom de la liberté, sont trop disposés à porter des atteintes injustifiables aux libertés de qui leur porte ombrage. Cela s'est vu ailleurs encore qu'en Italie, mais n'en est pas moins condamnable. Qu'on signale les inconséquences, qu'on flétrisse tous les abus de la force et du succès, aucun honnête homme ne trouvera à y redire ; mais qu'on incrimine des vœux légitimes, c'est ce qui révolte tous les cœurs droits et tous les esprits impartiaux.

A l'égard des Italiens on pousse si loin l'injustice, qu'il existe encore aujourd'hui des personnes qui leur font un crime de leur haine de la domination autrichienne. Aux yeux de ces personnes, les Lombards sont, ou plutôt étaient des sujets en révolte contre un légitime souverain. Cette erreur de fait a déjà été réfutée plus d'une fois d'une façon péremptoire. Puisque le nuage n'est pas encore complétement dissipé, il convient de revenir sur ce côté déjà rétrospectif de la question italienne, au risque de répéter les mêmes arguments. Aussi bien la répétition est, au dire de Napoléon, la plus puissante des figures de rhétorique. Or donc quelle est l'origine des droits de l'Autriche sur la Lombardie? Si l'on veut parler des temps antérieurs à la Révolution française, c'est la suzeraineté du Saint-Empire romain sur l'Italie. Les descendants de Valentine Visconti étaient-ils les héritiers légitimes du Milanais? Charles-Quint avait-il le droit de reconnaître l'usurpation de François Sforza et plus tard de donner l'investiture du Milanais à son frère Ferdinand? On conçoit que je ne me propose point de soutenir une thèse de droit féodal. J'accepte pour bonne la solution, consacrée par le temps, que lui a donnée la force des armes. Toujours est-il que le Milanais et le Mantouan, confisqué sur les derniers Gonzague, étaient des fiefs impériaux possédés par les archiducs d'Autriche, et non point des provinces autrichiennes. Cela est si vrai, que la Lombardie jouissait d'une sorte d'autonomie, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elle avait une législation particulière, une administration séparée, des us et coutumes à elle, des institutions politiques propres. Le régime auquel ses habitants demeurèrent soumis sous Marie-Thérèse était à la fois doux, sage et point tudesque. Les impôts étaient légers; ils étaient mal répartis sous ses prédécesseurs, mais on en corrigea l'assiette, et on entre-

prit même un cadastre de la propriété foncière qui sert encore aujourd'hui de base à l'impôt foncier. Le comte de Firmian, dont l'administration est restée une sorte de type du gouvernement patriarcal, étudiait avec sollicitude les intérêts matériels du pays. Point de conscription. Un seul régiment de dragons, cantonné en Hongrie, se recrutait en Italie par des engagements volontaires. L'amour-propre national n'était pas moins ménagé que les intérêts matériels. Toutes les affaires se traitaient en italien, même à Vienne; les fonctionnaires étaient Italiens. Soit admiration sincère, soit flatterie de politiques, la littérature et les arts de l'Italie étaient encouragés, protégés et honorés. Tout ce qui pouvait sembler domination d'un peuple sur un autre était soigneusement évité. Aussi, loin de frémir sous le sabre, les Lombards se plaignaient-ils alors de ce qu'au lieu d'entretenir en Italie une dizaine de mille hommes seulement l'Autriche n'en envoyât pas cinquante mille pour consommer ses denrées. C'est que ce joug était non-seulement paternel, mais national; c'est que les Milanais ne vivaient pas alors sous un pouvoir étranger, mais, ce qui est bien différent, étaient sujets d'un prince étranger.

De même que la Hongrie avait pour roi un prince qui était aussi archiduc d'Autriche, le Milanais avait pour duc le chef de la maison de Lorraine. Cette réunion sur la même tête de plusieurs couronnes distinctes, qui est si peu conforme à nos idées françaises, était un fait très-commun alors, et subsiste encore, bien qu'il tende à disparaître. Ainsi la Norvége est un royaume absolument séparé de la Suède, bien que ces deux pays aient le même prince pour roi. Ainsi la Pologne est, en droit sinon en fait, un royaume dont le czar de Russie est le souverain. C'est de la même façon que le roi de Hollande est grand-duc de Luxembourg, et le roi de Danemark duc de Holstein. Dans la pratique, le goût, on peut même dire la passion de la centralisation tend à supprimer toute différence entre la réunion de plusieurs provinces sous une même couronne, ou la réunion de plusieurs couronnes sur une même tête; mais, en droit, la dissemblance demeure profonde et capitale. Il y a cent ans, le fait répondait au droit, et chacun comprenait très-bien une distinction conforme au droit public de tous les siècles antérieurs. La souveraineté se présentait encore aux esprits comme un droit fort analogue au droit de propriété. Il avait sans doute son caractère propre et des traits particuliers, mais au fond, et dans leur essence, les deux droits étaient semblables. Et cela devait être, puisque le moyen âge avait presque complétement confondu l'idée de propriété avec l'idée de seigneurie, et que les biens allodiaux avaient diminué à tel point, qu'on avait pu formuler l'adage : « Nulle terre sans seigneur. » Par suite de cette confusion, on possédait alors des seigneuries comme aujourd'hui des fermes : l'une ici, l'autre là. Or, la sou-

veraineté n'étant que la plénitude de la seigneurie, par analogie, on trouva toute simple pendant plusieurs siècles la possession de plusieurs souverainetés distinctes par la même personne. Et de même que le bail ou l'emphythéose qui règle les rapports d'un fermier avec son propriétaire ne font pas loi pour un autre fermier, de même aussi les rapports des sujets avec les souverains n'étaient pas établis dans tous les États d'un même prince par une loi uniforme. Chacun d'eux avait la sienne, et retenait ses priviléges particuliers. C'était le cas du Milanais avant la Révolution française. Aussi les Lombards se soumettaient-ils sans répugnance à l'autorité de Marie-Thérèse, duchesse de Milan. Cependant une idée nouvelle de la souveraineté se développait peu à peu au sein de la civilisation chrétienne. La pensée que les princes n'étaient que les administrateurs et les tuteurs de leurs sujets passait du domaine de la théorie théologique dans celui de la pratique politique. D'abord restreint au gouvernement de chaque État, ce principe plus humain, plus juste et plus généreux, plus chrétien en un mot, grandit au point que les esprits les plus avancés commencèrent à considérer comme injustes les adjonctions ou les disjonctions de territoire contraires aux vœux des populations. L'habitude, le respect des lois et coutumes nationales par les souverains, empêchaient toutefois que les intéressés eux-mêmes fussent choqués des divisions arbitraires qui avaient pour elles la consécration du temps; mais le partage de la Pologne, le spectacle monstrueux d'une nation dépecée toute vivante par trois puissants voisins, sans guerre, sans provocation, sans excuse d'aucune sorte, élucida tout d'un coup l'idée nouvelle, et d'un principe abstrait fit un sentiment réel et vivant. Ce que n'avait pu ni l'oppression de l'Irlande, ni l'heureuse révolte des Provinces-Unies, et parce que les temps n'étaient pas mûrs, et parce que la question était là compliquée et obscurcie par la question religieuse, la mort de la Pologne le fit. Le dernier souffle de la nationalité polonaise fit surgir et anima le principe des nationalités. Par un juste arrêt de la Providence, la puissance pour laquelle il est le plus menaçant est punie par où elle a péché. Sauvée par la Pologne, l'ingrate Autriche consentit à son assassinat et prit sa part de ses dépouilles; de ce meurtre est sorti son plus redoutable ennemi. Bientôt après la Révolution française éclata. Envers le principe des nationalités, elle se comporta comme envers tant d'autres : elle le proclama sans le respecter. L'Empire n'en tint à peu près aucun compte. Cependant la domination de la France eut pour effet d'éveiller le sentiment de la nationalité précisément en la foulant aux pieds. Nulle part ce résultat ne fut aussi sensible qu'au delà des Alpes. C'est qu'en Italie il y fut à la fois violenté et favorisé. Turin, Gênes, Florence et Rome devinrent, il est vrai, chefs-lieux de départements français; en réa-

lité, le royaume d'Italie lui-même n'était qu'une province française; mais il y eut une armée italienne, un drapeau italien, une monnaie italienne, des assemblées italiennes, un ministère italien; mais, quelle que fût la vanité de ces symboles, ils eurent assez de vie pour inspirer aux Italiens le double regret que les effets répondissent si peu aux apparences, aux promesses et aux espérances, et que ces bénéfices trompeurs ne s'étendissent pas à tout le nord de la péninsule. Déçus dans leurs vœux, ils passèrent de la sympathie à la haine, dégoûtés de la France, mais non de l'indépendance dont elle les avait leurrés.

Aussi, lorsque la sainte-alliance voulut les soulever contre Napoléon, l'archiduc Jean, le général Nugent, le maréchal de Bellegarde et lord Bentinck leur promirent-ils la liberté. C'était un piége, et les traités de 1815 ne tardèrent pas à les désabuser. Leurs nouveaux maîtres n'en avaient pas moins reconnu et salué leurs droits à l'indépendance. Voyons maintenant quelle fut la situation faite aux Lombards par le traité de Vienne. Rentrèrent-ils dans la condition où ils se trouvaient avant 1796? Redevenaient-ils un fief du Saint-Empire? Mais le Saint-Empire avait disparu dans la tempête en 1806. Redevenait-il un État régi par ses propres lois, avec un archiduc pour souverain? Mais ces lois, ces droits, ces immunités, ces priviléges, n'étaient nullement restaurés en même temps que la souveraineté de François de Lorraine? Au contraire, on soumettait les Lombards à une loi de conscription qu'ils n'avaient jamais connue, et qui envoyait leurs enfants en Bohême, en Hongrie, dans les forteresses fédérales allemandes, servir d'autres intérêts que ceux de l'Italie. On leur imposait des taxes dont le produit allait pour moitié grossir un trésor germanique et profiter à des Slaves, à des Polonais, etc.; on leur enlevait leurs anciennes institutions politiques, pour leur donner des congrégations provinciales et une congrégation centrale dont les membres étaient directement ou indirectement à la nomination du gouvernement, et qui ne furent jamais prises au sérieux ni par le pays ni par elles-mêmes, car, sauf à la veille de 1848, on n'en entendit jamais parler. La seule institution ancienne qu'on leur rendit fut celle des communes, qui conservèrent l'organisation de 1755. On leur envoyait non-seulement un gouverneur étranger, mais des juges, des administrateurs, des fonctionnaires allemands, bohêmes, tyroliens, etc., tandis que les Italiens ne pouvaient obtenir des emplois qu'en s'expatriant, et en se faisant étrangers à leur propre pays. En un mot, la Lombardie devint purement et simplement une des provinces de l'empire d'Autriche, et cela sans être ni consultée, ni écoutée, par le droit de la force, par la volonté des grandes puissances, pour des motifs d'équilibre européen et de compensation qui ne la regardaient pas. C'était disposer des

Lombards comme d'un troupeau pour leur imposer un régime nouveau, et qui n'avait avec leur ancienne condition d'autre ressemblance fondamentale que le fait d'avoir pour maître le descendant de l'ancien duc de Milan. Cela même n'était pas vrai pour les habitants de Crême, de Bergame et de Brescia, qui faisaient autrefois partie de la république de Venise, et n'en furent détachés que par les traités signés entre François II et Napoléon. Les titres de l'Autriche sur la Lombardie étaient donc absolument nouveaux, ne remontaient qu'à 1815, et n'avaient d'autre force que celle qu'ils pouvaient tirer des traités de Vienne. Or, vis-à-vis des Lombards, quelle en était la valeur? Y ont-ils adhéré? Ont-ils donné leur consentement sous une forme quelconque au marché qui les livrait à l'Autriche? Sans doute il aurait pu arriver qu'ils y donnassent une adhésion au moins tacite. Il aurait pu se faire que les choses se passassent à Milan et à Brescia comme à Strasbourg et à Colmar, où, d'abord subie, la conquête française est maintenant bénie. Nulle impossibilité absolue, en effet, ne s'opposait à ce que les Lombards ne devinssent, malgré la diversité de la langue, du caractère, des mœurs et des souvenirs, aussi bons Autrichiens que les Alsaciens sont devenus bons Français. Mais enfin cela n'est pas arrivé. Les Lombards ne se sont jamais résignés à leur nouvelle destinée. Reconnu en 1814 par l'Autriche elle-même dans les proclamations de ses commissaires, le principe de la nationalité italienne grandit dans les cœurs par la défaite, et ne cessa de se fortifier depuis. Dès le début, la grande majorité de la noblesse milanaise prit vis-à-vis de l'Autriche une attitude ou de franche hostilité, ou au moins d'opposition passive. Dès le début aussi les conjurations d'honnêtes gens, ressource extrême de la justice trahie et violée, se multiplièrent sous toutes les formes. On conspira d'abord pour Murat. Les *carbonari* rêvèrent bientôt une république unitaire, tandis que d'autres patriotes tournaient dès 1820 leurs vues vers le Piémont. Les noms de Confalonieri, de Silvio Pellico et de Maroncelli sont dans toutes les mémoires. Telles étaient les dispositions des populations, que l'armée autrichienne fut toujours en Lombardie comme en pays ennemi. Bien des gens y ont été, avant et après 1848 : tous ont reçu cette impression que les Autrichiens y étaient campés à peu près comme les Turcs en Europe. Les Italiens ne négligeaient aucun moyen de manifester leur antipathie. Les cafés adoptés par les officiers étaient immédiatement désertés par les Lombards. Au théâtre, par un accord tacite, on leur laissait la première banquette de la *platea* : personne n'y allait qu'eux, et, si un officier allait s'asseoir ailleurs, le vide se faisait immédiatement autour de lui. Jamais une invitation quelconque, jamais un bal, jamais un dîner chez les grandes familles du pays. On raconte même qu'une princesse Pio eut la hardiesse de

répondre à une autre femme qui s'était risquée à lui présenter un jeune archiduc : « Vous avez sans doute oublié, madame, que je ne reçois pas d'officiers autrichiens chez moi. » On les savait pourtant hommes de bonne compagnie, gens de cœur et d'honneur; mais ils portaient l'uniforme d'un maître étranger, et cela suffisait pour les exclure de partout. Ils étaient comme en quarantaine au milieu de la foule. A plus forte raison, jamais de mariages entre Allemands et Italiens des classes supérieures. Y avait-il au théâtre quelque représentation extraordinaire à l'occasion du passage d'un archiduc, ou pour célébrer quelque événement politique heureux pour l'Autriche, toutes les loges demeuraient vides. Pour manifester ses sentiments de répulsion, on saisissait toutes les occasions, et tout était occasion, une sérénade, un concert, une cavatine, un sonnet, etc. L'inauguration du chemin de fer de Milan à Venise était une circonstance favorable; Milanais et Vénitiens n'eurent garde de la laisser échapper. On sait que le soulèvement de 1848 et la guerre de 1859 furent précédés par une campagne contre les cigares autrichiens. En 1858, l'archiduc Maximilien, membre honoraire de la société des courses, offrit une coupe en prix. On lui renvoya la coupe en lui faisant dire que les membres titulaires avaient seuls le droit d'instituer des prix. Et pourtant les Lombards rendaient pleine justice aux bonnes intentions de ce prince et aux efforts qu'il faisait pour adoucir leur sort, efforts d'autant plus méritoires qu'il lui fallait lutter à la fois contre la chancellerie de l'empire et le parti militaire à la tête duquel se trouvait en Italie le général Giulay. Personne n'ignorait qu'il sollicitait à Vienne une plus équitable répartition de l'impôt, et des adoucissements à la loi de la conscription. On lui en savait gré. Personnellement il était populaire, et, lorsqu'il traversait les rues de Milan en habit de ville, chacun, pour rendre hommage à ses généreux sentiments, s'empressait de se découvrir sur son passage; mais personne ne lui ôtait son chapeau lorsqu'il paraissait en uniforme. On saluait le prince Max, mais on refusait le salut au lieutenant de l'empereur. Il faut avoir vu cette situation de ses yeux, et beaucoup de personnes l'ont vue, pour se faire une juste idée de l'abîme que mettaient les Lombards entre eux et tout ce qui était autrichien. Eux-mêmes reconnaissaient qu'ils dépassaient les bornes du bon goût, mais ils se croyaient tenus en conscience de ne pas manquer une seule occasion dans leur vie de protester contre la domination étrangère. Le prince de Metternich ne se faisait aucune illusion sur la valeur de ces symptômes de l'opinion publique, puérils quelquefois en apparence, et il lui échappa de dire qu'ils révélaient une des plaies les plus vives de l'empire. En définitive, dans la mesure du possible et par tous les moyens à sa portée, la Lombardie a toujours réclamé sa nationalité,

depuis que les traités de 1815 en ont fait une province autrichienne. On n'a donc jamais pu lui opposer légitimement un contrat dans lequel elle n'a figuré que comme enjeu. Comment, en présence de ces faits, comparer le soulèvement d'un peuple contre un maître étranger à une méchante et criminelle rébellion? Est-il jamais permis d'infliger l'épithète de révolutionnaire à la noble et respectable cause de l'indépendance? A ce compte, il faudrait bafouer la mémoire des Machabées et de Vercingétorix; il faudrait refuser notre admiration à Palafox et à Kociusko; il faudrait briser la statue de Jeanne d'Arc et effacer son nom des fastes de notre histoire. Les officiers autrichiens sont plus justes et plus sensés; ils défendaient au prix de leur sang la domination autrichienne en Lombardie, parce que le droit écrit, parce que le droit des gens, parce que les traités étaient pour leur souverain, et ils la défendaient avec honneur et loyauté; mais les plus intelligents d'entre eux, ceux qui ont l'esprit assez ouvert et l'âme assez grande pour voir les choses de haut, comprenaient que le droit naturel est du côté des Italiens, et, au lieu d'insulter à leur patriotisme, ils leur accordaient d'autant plus d'estime qu'ils savaient faire à la cause de l'indépendance de plus grands sacrifices. Pendant que Charles-Albert succombait à Novarre sous les coups de Radetzki, Brescia, follement soulevée, résistait au corps du général Nugent : grièvement blessé sous les murs que son canon battait en brèche, il institua l'héroïque Brescia sa légataire universelle.

A. de Metz-Noblat.

LES

# DEUX ESPRITS FRANÇAIS

---

La littérature française nous saisit d'abord par l'unité de son esprit. Nos poëtes et nos penseurs concourent au même but, comme les arguments divers d'une plaidoirie bien ordonnée. Nous avons suivi dans notre histoire la marche logique et régulière que nous imposons à nos tragédies. Chez les autres peuples, la poésie ne porte pas toujours sa conclusion morale et n'affiche pas d'intention pratique; leurs poëtes chantent pour chanter, pour obéir à un besoin de nature; les nôtres cherchent à plaire, comme des orateurs, pour convaincre. Dociles à d'autres lois qu'à celles de l'imagination et de l'art pur, ils s'inspirent de l'opinion plus souvent peut-être que de leur propre conscience. Nulle part le génie national ne domine, j'allais dire ne comprime et n'étouffe le génie individuel, au même degré qu'en France. C'est le pays où il est le plus difficile et le plus dangereux de penser, de sentir et de dire autrement que tout le monde. Il y a dans une telle discipline un élément de supériorité et une cause de faiblesse. L'influence littéraire de la France dépasse celle de tout autre peuple moderne; et, pris un à un, nos grands poëtes, nos grands artistes, nos grands philosophes, ne sauraient être jugés supérieurs à ceux de l'Angleterre, de l'Italie ou de l'Allemagne. La grandeur de Dante et de Shakspeare, de Raphaël et de Michel-Ange, de Kant et de Hegel, tient plus à la nature intime et personnelle; celle de Descartes, de Corneille et de Voltaire doit davantage à l'esprit national.

L'unité et le développement logique distinguent donc la littérature aussi bien que l'histoire de notre pays. Je ne veux pas dire qu'à toutes les époques la France soit parfaitement semblable à elle-même, qu'elle soit constante, exclusive et bornée dans ses opinions et dans ses goûts. Je me sentirais d'avance accablé de tous les exemples de versatilité et d'inconséquence dont nous avons étonné le monde. Mais l'unité de l'esprit français m'apparaît même dans cette perpétuelle succession des sentiments les plus contradictoires. A travers ces emportements qui se combattent, notre histoire avance vers un but déterminé. C'est comme un fleuve large et profond dont les rives sont unies et régulières autant que les berges d'un canal, mais dont le lit cache toute sorte de rochers et d'abîmes. Au milieu j'aperçois un courant rapide, et sur les deux bords des remous innombrables qui semblent marquer un contre-courant. A voir les choses d'une certaine place, on resterait convaincu que la direction de l'eau a changé et que le torrent remonte vers sa source. Mais, à tout considérer d'un peu haut, on reconnaît bientôt que la masse entière est invinciblement entraînée sur la même pente, et que, sans s'attarder comme d'autres en mille sinuosités élégantes, le fleuve court en ligne directe jusqu'à l'Océan.

Ces deux courants opposés en apparence, et qui tous deux arrivent à la même fin, emportés dans leur lutte perpétuelle par une force invisible, je les rencontre à divers degrés d'antagonisme et de puissance dans tous les siècles de notre littérature, même en ceux qui nous donnent le plus justement l'impression de l'unité. Si je cherche quels noms conviennent à ces deux forces hostiles dont la lutte ou la combinaison engendre tout le mouvement de notre histoire, les mots de foi et de critique, de respect et de révolte, se présenteront pour désigner les flexions diverses de ce double courant. J'en choisirai d'autres qui caractérisent mieux encore ces deux tendances morales. C'est sous le nom d'enthousiasme et d'ironie que je distinguerai ces deux principes en notant la part de chacun dans les œuvres de l'esprit français. Quels que soient le nom, l'origine et la dignité qu'on leur attribue, il faut reconnaître à la fois et leur évidente hostilité et leur perpétuelle coexistence dans notre littérature. C'est par là que l'esprit français est si excellemment l'esprit humain. L'homme est formé de sublimes inconséquences: les plus grandes âmes sont le théâtre des contradictions, c'est-à-dire des luttes les plus énergiques. Depuis les Croisades jusqu'à la Terreur, depuis saint Bernard jusqu'à Voltaire, depuis les épopées chevaleresques jusqu'aux refrains cyniques de la chanson moderne, que de démentis la France s'est donnés à elle-même! Qu'elle a de fois fait, défait et refait les œuvres de ses mains!

Il n'y a pas au monde une poésie plus héroïque, plus enthousiaste que celle de la France, que celle des chansons de Geste et de la tragédie

de Corneille; il n'y a pas une muse plus sceptique, plus railleuse, plus cynique parfois que celle des fabliaux, des sirventes, des comédies, des chansons, des vaudevilles français. Mais, dira-t-on, chez tous les peuples, on retrouve cette contradiction si naturelle de la poésie héroïque et de la poésie railleuse, de la tragédie et de la comédie. Ces diverses formes littéraires se rencontrent partout sans doute; mais nulle part, ailleurs qu'en France, les deux esprits qui les animent n'apparaissent dans un antagonisme aussi absolu; nulle part la haute poésie n'est marquée plus profondément du sceau de l'enthousiasme et de l'héroïsme, nulle part la littérature légère ne s'attaque plus violemment aux objets mêmes de l'héroïsme et de l'enthousiasme.

La comédie, nous le savons, est presque aussi ancienne que le drame sérieux, la satire presque aussi vieille que l'ode, et le blasphème quasi contemporain de la prière. Le grotesque est le revers nécessaire du sublime. Dans Homère, Thersite se montre tout près d'Achille et d'Agamemnon. Mais, chez les Grecs eux-mêmes, avec qui nous avons tant de rapports moraux, l'ironie sous toutes ses formes, satire, comédie, philosophie sceptique, ne tient qu'une place étroite à côté des grands monuments du respect et de la foi. Dans les œuvres du génie romain, chez les plus brillants poëtes du siècle d'Auguste, je vois, sans doute, abonder les traces d'un scepticisme élégant et sensuel; mais, à le juger dans l'ensemble de son histoire et de sa littérature, quel peuple a poussé plus loin que le peuple latin le sentiment du respect, le culte des dieux et de la cité, la foi profonde aux destinées nationales, à la grandeur, à la divinité de Rome? Dans ce long hymne à la majesté romaine que chantent les poëtes, les historiens et les orateurs, combien tiennent peu de place la critique et les dissonantes railleries? Elles apparaissent, au milieu de l'enthousiasme, comme ces insultes jetées aux triomphateurs avec des couronnes sur le chemin du Capitole.

L'Italie moderne, en s'éloignant chaque siècle davantage de l'héroïsme et de l'austérité des Romains, a vu fleurir chez elle abondamment toutes les variétés de l'ironie. Sans parler de ses innombrables productions légères et satiriques, le génie d'Arioste soutient la comparaison avec Dante et surpasse le Tasse. Mais Arioste, est-ce bien un railleur véritable, un contempteur de l'héroïsme, un démolisseur heureux et convaincu comme la littérature française en a tant produit? N'est-ce pas plutôt, comme le noble Cervantes, un véritable chevalier, héros lui-même, mais plein de finesse et de bon sens, que toute bravade et toute exagération font sourire, mais qui ne permettrait pas qu'on attaquât sérieusement les hautes vertus dont il a raillé les petits travers. Dans toutes les autres littératures de l'Europe, l'ironie a sa part; la comédie et la satire, tantôt gaie, tantôt sombre, y cou-

doient l'héroïsme, la grande imagination, la tendresse, la passion, la fantaisie. Mais en Angleterre comme en Allemagne, comme en Espagne, comme en Italie, la légèreté sceptique et railleuse rencontre certains obstacles qu'elle n'a jamais franchis. Bien des choses aimables ou sacrées y sont devenues comme chez nous un objet de moquerie; mais, chez tous les peuples, il y a toujours eu dans le sentiment national des objets saints et réservés à l'abri de la satire, ne fût-ce qu'un seul. A défaut d'autre préjugé, d'autre foi, d'autre respect, d'autre illusion, chaque peuple a du moins le préjugé et l'illusion de son histoire; il se respecte dans ses propres œuvres, dans ses monuments, dans ses grands hommes. La France est le seul exemple d'une nation qui s'acharne souvent sur elle-même avec plus de fureur que sur son ennemi. Ses poëtes, ses penseurs, ses héros, s'attachent, et parfois très-naïvement, sans calcul de jalousie, à ne pas laisser pierre sur pierre de ce qu'ont édifié d'autres poëtes, d'autres penseurs, d'autres héros. Et, par un trait de caractère tout à fait national, on dirait qu'à cette œuvre de subversion et d'ironie ils apportent une espèce de foi et d'enthousiasme; ils mettent leur héroïsme et leur vaillance à bafouer le monde héroïque. Il n'est chez nous si grand acte de foi auquel ne corresponde un aussi grand blasphème. Nous avons tour à tour pratiqué et renié les vertus et les vices les plus contraires. Il semble que nous ayons fait notre devise des paroles de saint Remi au Sicambre notre aïeul; nous ne cessons pas depuis quatorze siècles de brûler ce que nous avions adoré et d'adorer ce que nous avions brûlé.

Dans le monde matériel comme dans le monde moral, aucune nation n'a fait autant de ruines sur son propre sol et n'a renversé avec plus de colère ce qu'elle avait édifié avec tant d'amour. A ces œuvres de démolition, nous apportons souvent une ferveur presque religieuse, et ces élans de joie et d'espérance que d'autres éprouvent dans les travaux créateurs. C'est le génie français qui a trouvé la grande architecture chrétienne du moyen âge, c'est la piété française qui a construit tant de merveilleux édifices, monastères et cathédrales; et ce sont des esprits français qui les ont proclamés des œuvres de barbarie et de ténèbres; et ce sont des mains françaises qui en ont brisé les sculptures et rasé les murailles. Dans tous les autres pays, je vois des ruines faites par les invasions étrangères, par des armes de barbares à des époques de grossièreté et d'ignorance; en France, c'est à la fin du siècle le plus élégant, le plus intelligent, c'est en vertu des doctrines de paix, de tolérance et d'humanité, que nous avons vu détruire ces édifices de paix et d'intelligence et violer avec une fureur sauvage jusqu'à l'innocente majesté des tombeaux. Les autres nations aiment à se glorifier dans leur histoire jusqu'aux époques les plus fabuleuses; et la nation française, au moment où elle se proclamait la

plus éclairée et la plus libre, au moment où sa suprématie intellectuelle venait de s'imposer à toute l'Europe, la France déclarait que d'hier seulement elle était née à la lumière, et que, dans son glorieux passé, tout n'était qu'aveuglement et ténèbres, tyrannie et servitude.

La France, de tous les temps, a prodigué son sang et sa généreuse éloquence pour des idées plus souvent que pour des ambitions; elle s'est passionnée pour des vérités abstraites; elle a foulé ses intérêts les plus certains au pied de son idéal; elle a produit des miracles d'héroïsme pour toutes les nobles causes; et le lendemain elle a raillé ses plus beaux actes de dévouement comme un fanatisme insensé; elle a renié comme d'absurdes erreurs les causes qu'elle avait le mieux servies. De telle sorte que si l'on veut savoir quelles sont les vertus que notre nation a pratiquées avec le plus d'éclat, il faut les chercher dans les époques, dans les personnes et dans les choses qu'elle a frappées de ses plus violentes moqueries.

L'âme héroïque de la France, l'idée même de la nationalité et de la patrie, s'étaient personnifiées à la suite du moyen âge dans une sainte et virginale figure, la plus merveilleuse peut-être, la plus céleste et la plus humaine à la fois qui ait apparu dans l'histoire. Ce noble type du génie national réunissait toutes les grandeurs de la poésie, de la religion, du patriotisme et du malheur. Et voilà que, dans ces annales des miracles et du martyre de Jeanne d'Arc, un autre génie, essentiellement français lui aussi, en qui se résument nos qualités les plus brillantes, un esprit dont la sagacité devient souvent de l'éloquence, dont la passion est parfois généreuse et sincère, le prince littéraire de notre siècle le plus lettré ne trouve rien de plus dans cette divine épopée que la matière d'une obscène et sacrilége parodie. Et, de son temps, personne ne s'en émeut; et, de nos jours encore, quand l'histoire, la religion et la poésie ont restitué son auréole divine à cette rédemptrice de la France, il est permis à peine de découronner l'impur génie qui souillait ainsi à plaisir la plus française, la plus poétique figure des temps modernes. Qu'une même race ait produit une telle héroïne et un tel poëte, n'est-ce pas la plus étrange des contradictions, et, j'oserai le dire un moment, la plus étonnante des fécondités?

Je cherche en vain chez d'autres peuples l'analogue et l'équivalent de Voltaire; je parle ici sans récriminations comme sans apologie. Où trouver une pareille puissance de critique, d'ironie, de dissolution appliquée par une nation à sa propre histoire, à sa religion, à ses mœurs, à sa royauté, à ses grandeurs, à ses faiblesses, à sa constitution morale tout entière? Je rencontre des peuples, en bien petit nombre, qui ont quitté leur religion et renié leurs dieux : je n'en

connais qu'un seul qui ait renié ses héros, c'est-à-dire lui-même, et qui se soit pris ainsi dans tout son passé pour un objet de raillerie et d'insulte. On va me citer l'ingratitude proverbiale des Athéniens, ces Parisiens de l'antiquité. Cette ingratitude a été parfois cruelle aux vivants, elle ne s'est jamais acharnée sur les morts. Quand Aristophane persiflait Socrate dans sa comédie, le noble martyr de la sagesse n'avait pas bu le poison et n'était encore pour le poëte qu'un adversaire religieux et politique. Mais, dans la ville même d'Aristophane, montrez-moi le poëte grec qui ait fait de la mort de Léonidas un texte à de cyniques impiétés. Voyez le sceptique, le sensuel Horace, comme son souffle s'agrandit, comme il devient religieux et lyrique quand il s'inspire des grands souvenirs de Rome! Aux jours de la plus hideuse décadence, dans la foule des poëtes bouffons, des parasites, des délateurs, tâchez de découvrir une priapée latine sur la légende de Romulus; et, sous les plus infâmes Césars, un poëme burlesque sur la mort de Caton. Les héros de la France ont ce triste privilége : à leur sublimité on jettera la fange du ridicule; il faudra qu'ils portent tous la couronne d'épines et le sceptre de roseau : et ce n'est pas une vile multitude, c'est le talent, c'est le génie, c'est la poésie elle-même qui viendront souffleter sur ces nobles joues l'héroïsme, la poésie et la beauté.

De telles contradictions n'existent que chez nous. Dans cette lutte si éclatante et si constante entre les deux principes rivaux, le choix d'un parti n'est pas embarrassant pour les âmes élevées; mais, en tenant compte des dangers que courent dans une mêlée semblable la vraie morale et la vraie poésie, reconnaissons que cette activité en des sens si contraires, que ce don de critiquer si violemment sa propre inspiration, après l'avoir traduite en actes si énergiques, c'est dans le génie français un témoignage de force plus que d'inconsistance. Toute âme qui a profondément senti, pensé et vécu, a été le théâtre de luttes et de contradictions pareilles.

Quelles que soient les formes extérieures de cet antagonisme, dans toutes les âmes et chez tous les peuples, c'est au sujet de l'idée religieuse, c'est par elle, c'est pour elle ou contre elle que se livrent tous ces combats ; c'est le sentiment religieux et tous ceux qui constituent avec lui le divin faisceau du spiritualisme qui se trouvent partout aux prises avec le groupe des sentiments ironiques ; c'est par leur parenté avec la religion que tous ces actes d'héroïsme et de poésie sont devenus si souvent, comme la sainteté elle-même, le scandale des sceptiques et des railleurs de tous les siècles. L'ironie a suivi chez nous, en sens contraire, les diverses fortunes de la foi. Selon que les doctrines chrétiennes sont plus ou moins puissantes, l'esprit héroïque ou l'esprit moqueur, l'émotion sérieuse ou la légèreté cynique,

dominent dans notre littérature. Mais aucune époque n'est exempte des contradictions qui naissent de ces deux tendances rivales. Au moyen âge, dans les siècles par excellence de l'unité spirituelle, l'ironie a sa littérature aussi bien que l'enthousiasme.

Les sirventes satiriques abondent chez les troubadours à côté des chansons amoureuses ou guerrières. En parcourant les divers cycles de nos épopées et de nos romans chevaleresques, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque tout à fait primitive et barbare, on voit l'ironie se glisser entre les récits les plus héroïques. Absente des poëmes carlovingiens, qui correspondent chez nous à l'âge homérique, l'ironie apparaît déjà sous plus d'une forme dans le cycle breton et jusque dans la branche religieuse du Saint-Graal. Elle a son empire à elle dans les innombrables fabliaux où s'égaye le sensualisme gaulois. Dès la fin du douzième siècle elle a pris pied dans la haute poésie ; elle ne s'y introduit plus furtivement ; elle a son épopée à elle qui se développe jusqu'à la fin du moyen âge dans les diverses branches de cet interminable *Roman du Renard*, auquel plusieurs nations de l'Europe ont mis la main et dont la collection dépasserait quatre-vingt mille vers. Cette burlesque épopée devient la satire la plus audacieuse de toutes les classes, surtout du clergé et de la noblesse. L'idée vitale du moyen âge, c'est l'esprit chevaleresque, c'est là d'abord l'inspiration de tous les poëmes, de toutes les chansons de geste ou d'amour. Le *Roman du Renard*, résumant tout le naïf scepticisme et tout le sensualisme des fabliaux, s'attachera à célébrer le contraire de l'esprit chevaleresque, la ruse, la fourberie, la bassesse triomphant partout de la force, de la noblesse et du droit. Il apparaît à l'heure où le moyen âge atteignait le plus près de son idéal, dans l'art par sa merveilleuse architecture, dans l'héroïsme et la sainteté par le noble règne de saint Louis, le plus haut type du prince et du chevalier chrétien. L'un des renommés trouvères de ce temps, le poëte Rutebeuf, ne s'attaque pas seulement aux prélats, aux barons et aux moines, mais à la personne même si populaire et si vénérée du grand monarque.

A la même époque et sous le saint roi, débute un poëme qui signale avec plus de célébrité que de valeur réelle la fin de la poésie du moyen âge. L'allégorie, cette ingénieuse et ennuyeuse ressource des littératures en décadence, vient remplacer la fiction épique et l'histoire poétisée. Le premier auteur du *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris, meurt du vivant de saint Louis. En 1320, l'œuvre est achevée par Jehan de Meung, au moment où Dante élevait à la grande poésie du moyen âge son seul monument éternel. Avec le boiteux Jehan de Meung, l'audacieux pédant *Clopinel*, nous marchons déjà en plein esprit révolutionnaire. Il esquisse dans le personnage de Faux-Semblant les premiers linéaments du *Tartufe*. Il nous

annonce par la bouche de déesse *Nature* et de son grand prêtre *Genius* les premières prétentions du matérialisme scientifique, et formule déjà la réhabilitation de la chair.

Mais il n'est pas nécessaire de remonter aussi loin vers nos origines pour distinguer ce double courant d'enthousiasme et d'ironie, de poésie et de critique, dont la coexistence et la lutte sont si manifestes dans toute notre histoire. Prenons la littérature de la France au moment où la fait commencer Boileau, où notre langue est à peu près formée, et passe de l'enfance à la première jeunesse. C'est de Villon, c'est-à-dire de la fin du quinzième siècle, que l'ancienne rhétorique fait dater l'avénement de notre poésie. La prose s'épanouit en même temps ; elle est déjà claire et nous pouvons la lire sans études dans l'histoire de Commines. Entre Villon et Malherbe, entre l'éclosion de la poésie et son premier vol à grandes ailes, tout un siècle s'est écoulé des plus laborieux, des plus féconds pour la langue et le génie français, quoiqu'il n'ait laissé aucun monument parfait et vraiment classique. Envisagé dans son ensemble, le seizième siècle est pardessus tout une réaction contre l'esprit du moyen âge, et par conséquent une époque de critique et d'ironie. Villon y prélude par sa poésie cynique, sensuelle, railleuse, quoique passagèrement attendrie, parfois même éloquente. Le même esprit, transporté des cabarets de la basoche à la cour des princes, nous donnera plus tard les vers de Marot. Ronsard et la Pléiade feront de nobles efforts pour introduire dans la langue poétique l'élévation, la grandeur, l'allure héroïque et patricienne, l'élégance réfléchie qu'on admirait alors avec tant de ferveur dans les œuvres de l'antiquité récemment retrouvée. A part les essais de cette école, pour qui on a été si souvent injuste, toute la poésie qui va de Villon à Malherbe est marquée du cachet de cette sensualité railleuse qui devient vite populaire en France. Si Ronsard et ses disciples ont été trop sévèrement jugés, c'est surtout, n'en doutons pas, à cause de leurs visées au genre héroïque et sérieux. Leur art savant et dédaigneux de toute vulgarité les laisse tomber dans toutes les affectations. Ronsard n'en a pas moins créé la langue noble, le style poétique, le grand style de l'ode et de la tragédie. Malherbe n'a fait qu'émonder ce qu'avaient produit des imaginations plus puissantes et plus poétiques que la sienne.

Mais ce n'est pas dans la poésie qu'il faut chercher en France le grand courant des idées et le vrai génie national. Au seizième siècle surtout, les prosateurs dominent de bien haut les poëtes et deviennent les représentants les plus illustres du mouvement des esprits. Rabelais et Montaigne, malgré leur dissemblance, appartiennent tous deux à l'ordre critique, au scepticisme, à l'ironie. Beaucoup moins radical que certains amis et certains ennemis n'ont voulu le dire, le doute

de Montaigne s'allie à des qualités de cœur, à des traditions, à des sentiments exclusifs de la raillerie cynique et subversive. L'auteur des *Essais* représente plutôt entre la critique et la foi, entre l'adhésion absolue et la révolte, un moyen terme plein de bon sens et de grâce et dont ne peuvent sérieusement s'offusquer ni les imaginations de poëte, ni les caractères héroïques, ni les âmes religieuses.

Le premier grand monument élevé à l'ironie dans notre langue si riche en œuvres moqueuses, c'est le livre de Rabelais. A n'y voir que les triviales bouffonneries, les prodigieuses témérités de l'esprit critique, on est tenté de juger Rabelais comme le plus radical des ironiques, comme le maître et le précurseur du dix-huitième siècle à peine égalé en audace par ses disciples. Mais, quand on pénètre patiemment et avec courage dans cet étrange dédale, où tant de savoir, tant de bon sens, tant de modération, tant de saine philosophie, tant d'imagination poétique s'amalgament à tant de monstrueuses fantaisies, il est impossible au philosophe et au poëte de se défendre vis-à-vis de cette œuvre d'un certain entraînement presque sympathique qui ne vous gagne jamais devant la mesquine incrédulité, devant l'ironie sans chaleur et sans couleur des contemporains de Voltaire. A force d'imagination, de verve et de profondeur, Rabelais atteint dans son cynisme ce que Voltaire n'atteignit jamais dans le sien : la poésie. Son étrange création doit survivre, elle a survécu aux frivoles railleries du siècle dernier, elle reste malgré ses souillures un des monuments les plus considérables de l'esprit français, et peut-être de l'esprit humain.

A ce moment de la Réforme, où tant de fanatisme et tant d'héroïsme se dépensaient, en France, dans les guerres religieuses, où le libre examen luttait de farouche intolérance avec la foi la moins éclairée, deux génies, comme Rabelais et Montaigne, déposent merveilleusement de cette faculté de dédoublement si remarquable dans le caractère et l'intelligence de notre nation. Les passions et les actes les plus violents sont chez nous contemporains de la plus sereine et de la plus clairvoyante raison. La moquerie et le fanatisme y coulent ensemble, dans le lit du même fleuve, emportés vers le même abîme.

S'il est dans notre histoire une époque où la littérature présente l'aspect de l'unité morale, c'est le siècle de Louis XIV. Tous les genres de foi et de respect semblent s'y grouper autour de la foi monarchique. L'imagination elle-même est alors si fortement disciplinée, que l'art poétique d'Aristote ne rencontre pas un sérieux dissident. Tout l'extérieur du siècle est marqué d'un caractère d'ordre et de majesté. La grande parole, la grande pensée qui domine dans ce concert des intelligences, le roi de l'éloquence, c'est un docteur chré-

tien, c'est un Père de l'Église, c'est Bossuet. Le prince de la poésie, c'est un moraliste héroïque, c'est Corneille. Le même dogmatisme élevé, la même dignité de langage, sont communs à toute la famille des grands ou des beaux esprits de cette époque. Descartes, Pascal, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Racine, appartenaient tous à l'ordre héroïque, aux sérieuses croyances, au monde de la noblesse et du respect. L'innocente satire de Boileau est-elle autre chose qu'une leçon de goût ? C'est l'autorité littéraire et non pas l'ironie qu'il représente. Chez lui, comme chez le peintre, parfois audacieux, des portraits et caractères du temps, chez la Bruyère, je trouve encore plus d'affirmations morales, d'actes de respect vis-à-vis certains grands principes, que je n'y découvre de traits ironiques, et surtout je cherche vainement à ces traits un indice de venin.

Est-ce à dire que, sous l'influence de ce majestueux soleil de la monarchie, la source soit desséchée de cette malice tantôt joyeuse, tantôt mordante, et si naturelle chez nous qu'elle a reçu le nom primitif de notre race, le nom d'humeur gauloise? Cette éternelle protestation du rire et du bon sens vulgaire contre les excès des sentiments sérieux, et souvent contre tout enthousiasme et tout respect, elle éclate au dix-septième siècle avec autant de génie et de bonheur qu'elle a donné à la littérature de ce temps les deux noms restés les plus populaires. Lequel, parmi les nobles écrivains que nous venons de citer, a conservé plus de lecteurs familiers, a imprimé un plus grand nombre de pages dans toutes les mémoires que Molière et la Fontaine? Grâce à l'éducation donnée aux âmes par le siècle qui les a suivis, et sans doute à la nature même de l'esprit français, ils ont obtenu sur les intelligences une action que ne conservent au même degré ni Corneille, ni Racine, ni aucun autre de nos poëtes héroïques.

L'esprit de nos vieux fabliaux, la véritable humeur gauloise, joyeuse et maligne, sans âcreté, inspire l'égoïste bonhomie et le merveilleux bon sens de la Fontaine. Mais, comme chez les poëtes du moyen âge, l'ironie chez lui est mitigée par une sorte de naïveté et de respect involontaire; elle s'attaque aux vices des hommes plutôt qu'à ceux des institutions; elle n'a pas pleine conscience de l'œuvre morale qu'elle accomplit. L'ironie de Molière se rattache aussi par plus d'un endroit aux mêmes origines gauloise que celles de la Fontaine. Mais chez lui l'esprit satirique est plus réfléchi, plus chagrin, plus radical; il a sa raison d'être dans une doctrine. Molière fut sensualiste avoué et disciple de Gassendi. On cherche en vain dans ses pièces la franche bonne foi et le rire sans amertume du fabuliste. En un mot la comédie de Molière tend déjà la main à la philosophie du dix-huitième siècle.

Avec les écrivains de cette époque, nous entrons dans le vaste courant de scepticisme et de moquerie qui doit submerger quelques abus et tant de choses vénérables. Dans le siècle de Louis XIV on compte les esprits qui se dérobent à la loi du respect, aux saines croyances morales. Au siècle suivant, le respect et la foi deviennent une rare exception. Dans les esprits les plus solides, dans les cœurs les plus ardents et les plus généreux, toute affirmation, tout enthousiasme est doublé de critique et d'ironie. Le dogmatisme au dix-huitième siècle n'aboutit qu'à des négations.

Le penseur le moins chimérique, la plus ferme intelligence politique de ce temps, Montesquieu lui-même, a-t-il plus servi à fonder les principes d'un ordre nouveau qu'à ébranler ceux de l'ordre ancien? Buffon n'a-t-il pas fait de même dans les sciences de la nature? Au profit de quel genre d'héroïsme, de quel dévouement, de quelle morale positive a-t-on vu tourner l'enthousiasme et la sensibilité religieuse si incontestables dans Rousseau? Pour trouver au siècle de Voltaire cette contradiction à l'idée dominante, ce contre-courant qui semble remonter le fleuve, il faut renoncer à chercher dans la littérature cette protestation des sentiments héroïques contre les principes d'ironie. Nous la trouvons dans le formidable drame, dans l'épopée inattendue qui couronne cet âge de poésie libertine et de railleuse philosophie. Cette noblesse et cette bourgeoisie engouées de Voltaire, ces courtisans incrédules à la monarchie, ces abbés sceptiques et frivoles, meurent avec la fermeté des martyrs, et ce peuple travaillé depuis un siècle par les doctrines les moins faites pour inspirer le dévouement, s'en va sur les champs de bataille étonner l'Europe et le monde des prodiges de son héroïsme.

Après ces grandes secousses, quand la paix et la liberté permettent à l'intelligence française de se recueillir, le spiritualisme rentre dans la philosophie, l'inspiration rentre dans la littérature, et nous retrouvons la poésie. A considérer dans leur ensemble les œuvres du demi-siècle qui s'est écoulé à partir de la Restauration, on voit prédominer chez les poëtes, chez les penseurs, chez les écrivains les plus illustres, tous les sentiments contraires à ceux que nous avons désignés sous le nom d'ironie. D'autres symptômes semblent aujourd'hui se produire sous un autre régime politique. L'éternel antagonisme s'est déjà réveillé avec une vivacité nouvelle, et ce n'est point par l'élévation, par la noblesse, par l'inspiration sérieuse, par la sincérité et le respect, que promet de briller la jeune littérature. Dans les efforts les plus heureux, certains nouveaux venus ont marqué plus d'impatience de se faire place que d'originale et sincère activité. Ils ont hâte de s'affirmer eux-mêmes en niant à la fois leurs devanciers et leurs maîtres. Ce qu'ils s'attachent surtout à dénigrer dans leurs

œuvres et dans les traditions qui les gênent, c'est tout ce qui tient aux croyances élevées, à l'esprit religieux et libéral, aux formes diverses de la poésie et de la foi; c'est, en un mot, tout ce que le dix-huitième siècle avait ôté aux lettres françaises, tout ce que le spiritualisme chrétien lui a rendu avec Chateaubriand et madame de Staël, avec Cousin et Lamartine.

Le temps est fait d'ailleurs pour servir les défections et les injustices. Des plus illustres aux plus modestes, ceux qu'on aspire à remplacer sont liés de service, de conviction ou de reconnaissance avec la monarchie et la liberté vaincues. Contre les penseurs, les orateurs et les poëtes qui personnifient d'incommodes souvenirs, contre l'éloquence, la philosophie et la religion elle-même une petite guerre est commencée. Il est douteux que l'ironie renaissante apporte dans cette lutte des armes bien neuves et bien acérées; elle est réduite à fourbir les vieilles lames du dix-huitième siècle, passablement ébréchées depuis qu'elles ont fourni des piques et des couperets à la Terreur. Mais les nouveaux railleurs retrouveront de vieux auxiliaires. Et d'abord la popularité banale, l'universel suffrage des esprits vulgaires ne saurait faire défaut à ceux qui rient des esprits élevés et des choses délicates. Rien de plus facile que d'ameuter le matérialisme et le prosaïsme bourgeois contre tout symptôme de religion et de poésie. Les lazzi d'un joyeux gamin y peuvent suffire sur toutes les places publiques. Que sera-ce donc si l'agent de police est du côté des rieurs? Et de tout temps les rieurs ont excellé à se ménager ces sympathies contradictoires, celle de la foule et celle du gendarme. Savoir se maintenir en bonne grâce avec les puissants et en odeur d'indépendance avec la multitude, c'est de tous les talents de Voltaire le plus facile à renouveler. On nous annonce une résurrection de Voltaire. Pour faire preuve d'originalité et mieux se distinguer des maîtres vivants, on veut continuer tout ce qu'il y a de plus mort. La seule découverte moderne qui risque d'être acceptée par cette littérature renouvelée du dix-huitième siècle à travers 1810, c'est le réalisme. Précieuse conquête pour une poésie de suffrage universel! Il y a dans la multitude plus d'yeux ouverts pour les grosses couleurs, de lèvres épaisses pour le gros rire, que de grandes âmes pour les nobles pensées. La dérision de tout ce qui est élevé, religieux et délicat, le vieux persiflage, n'a pas inventé un seul nouveau blasphème depuis Voltaire; mais, en descendant du salon dans la rue, son langage a dû se colorer et s'accentuer plus vivement. Si le fond des esprits railleurs est aujourd'hui plus pauvre et plus fade qu'autrefois, leur style s'est épicé de certains hauts goûts démocratiques. La vieille grammaire de l'École normale se rajeunit en épousant le vocabulaire réaliste. Qui sait s'il n'y a pas là le germe d'une littéra-

ture d'État, selon un mot et des vœux justement remarqués. La société qui se forme sur les débris de tout ce que nous avons aimé et respecté aura donc sa littérature digne d'elle. Mais il faut auparavant que de nobles voix soient étouffées une à une. Après les maîtres dont la parole combat depuis trente ans pour le spiritualisme dans la philosophie, dans la politique et dans les arts, des disciples, nombreux encore, peuvent recevoir une force imprévue de l'indignation et de la conscience du devoir. Dans une région du cœur tout opposée à l'ironie, il y a de saines colères qui s'inspirent de la foi et de l'amour, comme la venimeuse raillerie s'inspire du scepticisme et de la vanité. Cette éloquence de la justice et de l'enthousiasme irrités est la plus impérissable tradition de l'esprit français.

VICTOR DE LAPRADE.

---

# DE
# L'ACTION DU CHRISTIANISME
## SUR LES LOIS

### ET EN PARTICULIER DE CELLES QUI RÉGISSENT L'ÉTAT DES PERSONNES ET LA FAMILLE DANS LEUR RAPPORT AVEC LA MORALE CHRÉTIENNE.

---

Le christianisme a élevé la morale à son plus haut degré de perfection ; ce qui assurément ne veut pas dire que, parmi les chrétiens, il n'y ait pas de vices, de désordres et de crimes, mais que les hommes qui se livrent à des actions honteuses et coupables sont infidèles aux maximes de la vraie religion, et que, dans les siècles où ces maximes ont un grand empire, les mœurs sont plus pures et la bonne foi plus respectée que dans ceux où on les dédaigne.

Si la loi de Dieu est le plus puissant moyen d'amélioration des mœurs, on ne peut nier que les lois humaines ne contribuent aussi à cette amélioration. Mais l'efficacité de celles-ci, pour atteindre ce but, dépend de leur conformité aux préceptes chrétiens. Si leur impulsion est dirigée dans le même sens, il y a là deux forces qui agissent collectivement. Dans le cas contraire, ces forces, en se combattant, se neutralisent et s'atténuent jusqu'à un certain degré.

Le domaine de la loi divine est infiniment plus vaste que celui de la loi humaine. Celle-ci ne peut s'appliquer qu'à des faits extérieurs ; et il est même beaucoup de faits de cette nature sur lesquels elle est obligée de garder un prudent silence. La loi divine, au contraire, non-seulement régit la totalité des actes extérieurs, mais encore pénètre dans la profondeur des consciences, pour y exercer son autorité sur les sentiments et les pensées les plus intimes. Lorsqu'elle

gouverne ainsi les choses qui, par leur essence, sont en dehors de la sphère de la loi humaine, elle ne peut trouver de sanction que dans la justice éternelle de Dieu. Ceux qui chercheraient à lui en procurer une dans la force du bras séculier se tromperaient à tous les points de vue. D'abord ils porteraient atteinte au libre arbitre, sans lequel les actions humaines, lors même qu'elles sont intrinsèquement bonnes, n'ont aucun mérite aux yeux de Dieu ; en second lieu, ils violeraient le principe de la liberté des cultes, dont l'état des sociétés modernes ne permet pas de s'écarter; enfin ils établiraient, entre le pouvoir temporel et l'Église, une solidarité, toujours périlleuse pour celle-ci, sur laquelle rejaillit, d'une manière presque inévitable, quoique injuste, le blâme qui s'attache au déploiement de la force gouvernementale employée pour sa cause, lorsqu'il est accompagné d'abus et de violences.

Mais, si la loi humaine ne peut suivre la loi divine sur le terrain propre à celle-ci, il y a un domaine commun à ces deux sortes de lois : c'est celui des faits extérieurs qui sont de nature à tomber sous l'application de la loi humaine. Relativement à ces faits, chacune des deux lois commande, et il importe qu'elles commandent d'accord. S'il y a dissentiment entre elles, les esprits sont troublés, le respect dû à l'une et à l'autre s'affaiblit. Les hommes les plus religieux, et par conséquent les plus estimables, donnent la préférence à la loi divine et se trouvent ainsi avec regret constitués en état de désobéissance à la loi du pays : anarchie morale qu'il importe essentiellement d'éviter. En outre, la loi humaine n'est bonne qu'autant qu'elle a une tendance civilisatrice; et, comme il n'y a pas de plus puissant élément de civilisation que le christianisme, le législateur humain fait fausse route toutes les fois qu'il dévie de la direction tracée par l'esprit de l'Évangile.

C'est surtout dans les lois relatives à l'état des personnes et à la famille que la conformité du droit positif avec les préceptes chrétiens a le plus d'importance.

La vraie religion a sans doute influé sur toutes les branches de la législation humaine; mais cette influence a eu des degrés différents, selon les matières. Par exemple, à l'égard des règles des contrats, elle a été moindre qu'à l'égard d'autres objets, sans que pourtant on puisse la considérer comme médiocre, puisque, dans divers cas, elle a fait prévaloir l'équité et la raison sur la puissance qu'une sorte de superstition légale avait jadis attribuée à des formules et à des symboles.

Mais, de toutes les parties du droit, les lois sur l'état des personnes et sur la famille sont celles où la transformation produite par l'action du christianisme a été la plus complète.

L'abolition de l'esclavage, la sainteté de l'union conjugale, la

dignité de la femme, les sages limites tracées à la puissance paternelle, dont le caractère despotique s'est transformé en autorité protectrice, les garanties de la conservation du patrimoine de la famille : voilà ce qui était inconnu dans l'antiquité grecque et romaine, ce qui l'est encore aujourd'hui chez les peuples mahométans ou païens, et ce qui n'existe qu'au sein des nations chrétiennes.

Les apôtres et leurs successeurs, lorsqu'ils ont converti les peuples, ne leur ont pas imposé l'obligation de réformer leurs lois. Ils se sont bornés à remplir la mission qu'ils avaient reçue, lorsque le divin maître leur avait dit : « Allez et enseignez. » Ils ont enseigné le dogme et la morale, choses inséparables, et que des esprits faux ou superficiels cherchent vainement à scinder. Malgré les calomnies et les supplices, la doctrine de Jésus-Christ s'est propagée ; elle a fini par conquérir une adhésion générale, elle a changé les mœurs, et le changement des mœurs a, par degrés successifs, amené celui des lois, qui a été ainsi le fruit de la persuasion. C'est là en effet ce qui distingue le véritable esprit chrétien de l'esprit révolutionnaire. Celui-ci, lorsqu'il s'est épris de l'idée d'une réforme, travaille à l'imposer par la force. L'esprit chrétien, au contraire, ne s'adresse qu'à la raison, au cœur, à la liberté humaine éclairée par la foi et dirigée par la grâce. Il transforme, d'une manière pacifique, les croyances et les mœurs; et l'effet naturel de cette transformation est d'opérer celle des lois qui s'effectue ainsi graduellement, avec maturité et avec prudence. Plus les lois s'harmonisent avec les maximes de l'Évangile, plus elles tendent vers la perfection. Lorsque, au contraire, la tendance des règles humaines diffère de celles du christianisme, on peut dire avec certitude qu'il existe un vice dans les premières, et que, pour s'élever à un plus haut point de civilisation, il faut faire disparaître la dissidence.

Ce que nous venons de dire est étranger à toute idée de théocratie ou d'immixtion du clergé dans l'ordre, soit politique, soit civil. C'est le pouvoir séculier lui-même qui, par une juste appréciation de ses intérêts et de ceux du pays qu'il gouverne, doit, par sa propre spontanéité, travailler à mettre les lois humaines d'accord avec les maximes de l'Évangile. Sans doute, lorsque cette œuvre s'accomplit, les voies ont été préparées par la religion qui a amené les âmes à sentir l'importance de cette conformité et à la désirer vivement. Mais c'est le législateur séculier qui reconnaît cet état des esprits, qui s'en félicite, lorsqu'il a du bon sens, et qui lui donne librement une légitime satisfaction.

Nous nous proposons d'indiquer rapidement ici la marche, tantôt progressive, tantôt rétrograde, de la législation au point de vue de son harmonie avec le christianisme.

En prenant pour point de départ l'ère chrétienne, nous avons cinq périodes à parcourir :

La première, de Jésus-Christ à Constantin ;

La seconde, de Constantin à Justinien ;

La troisième, de Justinien à la Révolution française;

La quatrième, de la Révolution française au Code Napoléon ;

La cinquième, du Code Napoléon au temps actuel.

## I

Immédiatement après la résurrection de Jésus-Christ, le christianisme commença à se propager dans l'ancien monde.

Nous ne nous occuperons ici que de ses progrès et de son influence dans l'empire romain.

Le *Dieu inconnu*, dont saint Paul avait éloquemment parlé aux Athéniens, eut bientôt de nombreux et fervents adorateurs. Mais, depuis Néron jusqu'à Constantin, le christianisme fut en butte à de sanglantes persécutions, et, dans les intervalles mêmes de ces persécutions, à la répulsion injurieuse, tant du pouvoir que des écoles philosophiques.

Dans la Rome impériale, les sectes philosophiques avaient un grand ascendant. Celle du Portique, notamment, comptait parmi ses adeptes les savants jurisconsultes qui ont fondé le droit antérieur à Constantin.

A notre avis, la neutralité de la philosophie, relativement au christianisme, est impossible : c'est une pure chimère de quelques esprits. Par la force des choses, il y a nécessairement entre l'Évangile et la philosophie, soit alliance, soit antagonisme.

Toute philosophie spiritualiste est d'accord avec le christianisme sur l'existence de Dieu, sa puissance créatrice, l'immortalité de l'âme humaine, et la sanction que la justice doit trouver dans la vie future par les récompenses et les peines. Mais, au delà de ces vérités, auxquelles l'homme arrive par la seule force du sens intérieur et du raisonnement, combien n'y a-t-il pas de problèmes intellectuels et moraux qui resteraient insolubles si la révélation n'existait pas ! Sans elle, la connaissance de Dieu et de l'homme serait incomplète. Ainsi la révélation nous élève à des hauteurs auxquelles la philosophie ne peut atteindre; mais ici le rôle de la philosophie recommence. Par les procédés logiques qui lui sont propres, elle nous démontre la

certitude de la révélation comme vérité historique ; et elle fait ressortir la nécessité et la beauté du christianisme, en même temps que sa réalité. La philosophie, lorsqu'elle remplit ce noble office, est, pour emprunter un mot à un discours célèbre, *la sœur immortelle de la religion*, et cet embrassement fraternel de la foi et de la raison procure à l'âme la plus pure jouissance qu'il lui soit donné de goûter dans ce monde.

Mais toute école philosophique, qui ne se range pas sous la bannière du christianisme, en devient inévitablement l'adversaire.

La religion veut diriger les esprits ; si elle ne le faisait pas, elle manquerait à sa divine mission, puisque ce n'est qu'en conduisant, par la persuasion, les âmes dans les voies droites qu'elle peut les faire arriver au bonheur éternel.

La philosophie aspire aussi à la domination intellectuelle. Que cette prétention repose sur la conscience ou sur l'orgueil, peu importe : il suffit qu'elle existe, pour constituer la philosophie rivale de la religion, lorsqu'elle n'en est pas l'auxiliaire; et cette rivalité est souvent passionnée et implacable, car il est difficile qu'on se dispute froidement le sceptre de l'esprit humain. L'adage, *qui n'est pas avec moi est contre moi*, est sans doute en défaut dans certaines matières; mais ici il est dans toute la force de la vérité.

Dans cette situation, la philosophie est pour la religion une ennemie d'autant plus acharnée, que sa haute prétention ne peut étouffer en elle le sentiment de son infériorité. D'une part, sa sphère ne s'étend guère au delà de la vie présente ; d'autre part, son action ne s'exerce que sur les classes qui ont de l'instruction et du loisir. La religion, au contraire, avec ses horizons infinis, ses promesses d'éternité, ses préceptes applicables à toutes les conditions de la vie, ses consolations qui se répandent sur toutes les douleurs, s'empare complétement de toutes les âmes et gouverne l'humanité entière. A la vue de ces résultats, si différents de ceux que la philosophie peut obtenir, celle-ci comprend son impuissance relative, et s'en irrite.

Les gouvernements ont aussi leurs aspirations à l'influence morale. Non contents d'obtenir la soumission, ils voudraient en outre conquérir l'assentiment de la raison et la sympathie du cœur : désir louable en lui-même, mais que le pouvoir ne cherche pas toujours à satisfaire par de bons moyens.

Dans nos sociétés modernes, la voie est plus facile qu'elle ne l'était sous les Césars. Aujourd'hui, un gouvernement qui se dirige d'après l'esprit du christianisme ne peut manquer d'obtenir l'affection et le respect des peuples; mais, dans l'empire romain, la question était sans doute compliquée; le polythéisme était usé. Aucun homme éclairé n'admettait sérieusement cette croyance officielle; mais une fraction

nombreuse du peuple y tenait encore. L'attachement traditionnel au paganisme s'appuyait sur des sentiments qui flattaient l'orgueil national. Les Romains se groupaient avec fierté autour de l'autel de la Victoire. Le culte des dieux de l'empire était d'ailleurs l'âme des fêtes et des spectacles dont la multitude était ivre. Les Césars et le sénat suivaient cette impulsion. L'empereur ne pouvait pas renoncer facilement à la gloire de sa propre déification.

Le christianisme naissant rencontrait donc une double hostilité : celle de la philosophie et celle du pouvoir. Cependant il poursuivait héroïquement son chemin ; et son esprit pénétrait même graduellement dans les œuvres de ses ennemis, c'est-à-dire dans les doctrines des stoïciens et dans les lois de l'empire. Ce fait incontestable présente, à la première vue, l'apparence d'un phénomène moral ; mais un peu de réflexion suffit pour l'expliquer.

Il y avait à Rome deux sectes principales de philosophie : les épicuriens et les stoïciens.

« Je crois, dit Montesquieu, que la secte d'Épicure, qui s'intro-
« duisit à Rome vers la fin de la république, contribua beaucoup à
« gâter le cœur et l'esprit des Romains. » (*Grandeur et Décadence des Romains*, chap. x.)

Les âmes basses, les êtres sensuels, les usuriers, les délateurs, les tyrans, les courtisans abjects, suivaient les maximes épicuriennes : « Qu'après ma mort, la terre soit dévorée par le feu, » disait Caligula.

Mais il y avait des cœurs généreux et des esprits d'élite, que le despotisme indignait, que les proscriptions faisaient frémir d'horreur, que les débauches décrites par Pétrone remplissaient de dégoût. Les hommes de cette trempe sentaient le besoin de se préserver à la fois de la contagion des mœurs dépravées et de la terreur des cruautés impériales. Lorsqu'ils n'avaient pas le bonheur d'embrasser le christianisme, du moins ils se réfugiaient dans la philosophie stoïcienne. Les maximes du Portique, qui plaçaient le bien suprême dans la vertu, fortifiaient en eux les tendances spiritualistes, le courage, le dédain des voluptés, l'aversion pour la servitude et la flatterie.

On trouve le type de l'épicurien dans Tigellin, celui du stoïcien dans Thraséas.

Ces deux sectes, si différentes au point de vue moral, étaient également hostiles au christianisme. D'un côté, elles poussaient le pouvoir à se servir du glaive contre lui ; de l'autre, elles lui, opposaient leurs doctrines ou leurs sentiments.

L'épicuréisme, pour détourner les âmes de l'Évangile, excitait les appétits sensuels et grossiers.

Le stoïcisme procédait tout autrement : afin de mettre sa propre morale au niveau de la morale chrétienne, il s'efforçait de l'élever.

De tout temps on a vu ces sortes d'imitations inspirées par la rivalité. Aujourd'hui même n'y a-t-il pas des pays où les protestants les plus zélés, les plus charitables et en même temps les plus prononcés contre le catholicisme, forment des associations de *diaconesses*, copies estimables sans doute, mais bien pâles de nos sœurs de Saint-Vincent de Paul? Ne voit-on pas aussi dans certaines contrées protestantes une tendance vers le retour à la confession? L'erreur, quand ses instincts sont honnêtes, est portée à s'approprier les moyens d'influence que la vérité possède.

A la vue des préceptes et des conseils de Jésus-Christ, les stoïciens épurèrent et perfectionnèrent les leurs.

Chez Sénèque, la morale prend une couleur tellement chrétienne, que des auteurs graves ont pensé que ce philosophe avait eu des relations avec saint Paul. Que cette conjecture (sur laquelle les *Césars* de M. de Champagny, tome IV, p. 317 et suivantes et p. 417 et suivantes, contiennent des documents pleins d'intérêt) soit fondée ou non, toujours est-il que l'induction sur laquelle elle s'appuie justifie notre observation relative aux progrès de la morale stoïcienne.

C'est ainsi que, par une double action, le christianisme conduisait au perfectionnement général : action directe sur ses adeptes, action indirecte sur ses adversaires.

Il y aurait une étude curieuse à faire : ce serait celle de la vie et des écrits de Marc-Aurèle. Le temps et l'espace ne nous permettent de donner ici que quelques indications sommaires.

Marc-Aurèle était à la fois un disciple fervent du Portique, un adversaire déclaré du christianisme et un souverain doué de qualités éminentes. Il nous offre donc un exemple saillant de l'attitude du pouvoir et de celle de la philosophie stoïcienne, en présence de la religion de Jésus-Christ.

Le P. de Ravignan a dit du haut de la chaire de Notre-Dame que Marc-Aurèle, quoique naturellement humain et généreux, avait persécuté les chrétiens, parce que « il n'y a rien de pire (ce sont les « paroles du saint et illustre orateur) que la haine philosophique de « la vérité [1]. »

Dans le seul passage de ses écrits où Marc-Aurèle parle du christianisme, il le traite avec un dédain superbe. Il veut que l'âme se prépare courageusement à la mort, quelle que doive être sa destinée après sa séparation d'avec le corps; car il révoque en doute son immortalité. Il indique trois hypothèses : l'extinction complète de l'âme [2],

[1] *Vie du P. Ravignan*, par M. Poujoulat, p. 249 et 250.
[2] Ἤτοι σβεσθῆναι.

sa dispersion[1], enfin sa conservation[2]. Il veut que la fermeté de l'âme en face de la pensée de la mort soit l'effet de son propre jugement, *et non celui d'une pure obstination comme chez les chrétiens*[3].

Ainsi, selon le philosophe couronné, c'est de l'*obstination* que de croire à l'immortalité de l'âme ; et c'est au contraire le fruit du libre examen philosophique que de considérer sa destruction comme aussi probable que sa survivance! On voit même dans d'autres passages que Marc-Aurèle incline vers la seconde opinion, c'est-à-dire vers l'idée de la dispersion des éléments qui composent l'âme humaine et de leur réunion à la grande âme qui préside aux destinées du monde[4]. La conciliation de cette doctrine panthéiste avec le libre arbitre et la vertu que l'école stoïcienne enseignait si hautement peut sembler difficile ; mais nous ne sommes pas chargé de mettre le Portique d'accord avec lui-même. On ne peut le disculper de s'être approprié les erreurs du panthéisme oriental ; en sorte que, si d'un côté il préconisait la morale, de l'autre il en ruinait la base.

Marc-Aurèle, hostile au christianisme, tant dans l'exercice de son pouvoir que dans ses élucubrations philosophiques, enseigne cependant toutes les vertus qui étaient pratiquées par les chrétiens; et ce qu'il importe de remarquer, c'est que, parmi celles qu'il recommande, il y en a plusieurs qui, avant l'Évangile, n'étaient entrées dans l'enseignement d'aucune secte philosophique.

Ainsi Marc-Aurèle prescrit l'amour du genre humain entier, sans distinction de nation ni de condition sociale. Il veut que la terre entière soit considérée comme une grande et suprême cité, dont les divers empires ne sont que des fractions, et dont tous les habitants doivent être unis par des sentiments de mutuelle bienveillance. (Livre III, numéros 4 et 11 ; livre IV, numéro 4; livre VIII, numéro 22.)

Mais ce qui est plus remarquable, c'est que les sentiments et les devoirs d'humanité exprimés par Marc-Aurèle ont pour objet les esclaves aussi bien que les hommes libres. « Comment, dit-il, vous « êtes-vous conduit jusqu'à présent envers les dieux, envers vos « parents, votre femme, vos enfants, vos instituteurs, vos amis, vos « *esclaves?* Avez-vous, à l'égard de *tous*, suivi cette maxime, de ne « rien faire et de rien dire d'injuste? » (Livre V, numéro 31.) Telle est l'espèce d'examen de conscience formulé par Marc-Aurèle. Ainsi la philosophie stoïcienne, marchant sur les traces du christianisme, commence à voir dans l'esclave autre chose qu'un instrument de

[1] Ἤ σκεδασθῆναι.
[2] Ἤ συμμεῖναι.
[3] Μή κατά ψιλὴν παράταξιν ὡς οἱ χριστιανοι.
[4] Sur tout ce qui précède, voir notamment livre IV, n$^{os}$ 14 et 21.

travail : elle l'admet dans la grande famille du genre humain. Nous voilà bien loin des maximes de Caton.

On lit encore, dans le beau et curieux livre de Marc-Aurèle, que l'homme suit les mêmes lois que la divinité [1]. N'est-ce pas là un écho de cette grande parole de l'Écriture, que Dieu a fait l'homme à son image?

Nous pourrions multiplier les citations ; mais celles qui précèdent suffisent pour manifester l'infiltration de la morale chrétienne dans l'enseignement du Portique.

Si l'on compare les maximes stoïciennes de Marc-Aurèle avec celles qui les avaient précédées de deux ou trois siècles, le progrès est frappant. Panetius, philosophe stoïcien, qui vivait environ cent ans avant Jésus-Christ, avait eu pour disciple Hécaton. Celui-ci avait composé un traité des devoirs, qui était, dit-on, par demandes et par réponses, et dont il ne nous reste rien. Mais Cicéron, dans son magnifique ouvrage *De Officiis*, cite quelques-unes des questions posées et des solutions données par Hécaton. Nous transcrivons le passage de Cicéron.

« Est-il d'un honnête homme, dit Hécaton, de ne pas nourrir ses « esclaves dans un temps de grande cherté de vivres ? Il examine le « pour et le contre ; mais il pense en définitif *qu'il faut plutôt chercher « son devoir dans son intérêt que dans l'humanité*. Il demande si, dans « une tempête où il faut jeter à la mer une partie de la cargaison, on « doit plutôt sacrifier un cheval de grand prix qu'un esclave de peu « de valeur. *L'intérêt pousse à un parti, l'humanité à un autre* [2]. »

Sans doute Cicéron n'adopte pas les tristes maximes d'Hécaton ; mais on est étonné de sa froideur sur un tel sujet, où l'indignation de l'homme de cœur eût été préférable au raisonnement méthodique du dialecticien. L'Évangile n'existait pas encore.

Nous avons insisté sur l'épuration de la doctrine stoïcienne par le contact du christianisme, parce que les jurisconsultes de la grande époque du droit romain appartenaient en général à la secte du Portique ; en sorte que la morale chrétienne pénétrait dans le stoïcisme, et, par le stoïcisme, dans les lois. Ce mouvement est incontestable : les modifications successives de la législation en fournissent la preuve manifeste.

Commençons par l'esclavage.

Les jurisconsultes, répudiant la doctrine d'Aristote, qui avait donné pour base à l'esclavage le droit naturel, reconnaissent en principe que cette institution est contraire à la nature. (Florentinus et Ulpien, loi 4, 1er, D. *de Statu hominum* et loi 4 D. *de Justitia et Jure*.)

[1] Ἰσονόμος Θεῷ.

[2] *De Officiis*, livre III, n° 32.

La conséquence de ce principe ne se fait pas attendre. Les édits d'Adrien et d'Antonin transfèrent au magistrat le droit de vie et de mort sur l'esclave, dont auparavant le maître était investi.

Une innovation analogue s'opère relativement au fils de famille. Originairement le père pouvait le condamner à mort dans un tribunal domestique. Le sénateur Fulvius avait usé de ce terrible droit contre son fils, complice de Catilina. Aussitôt après l'apparition du christianisme, l'opinion s'élève contre ce pouvoir monstrueux. Sénèque raconte qu'Érixon, chevalier romain, qui avait fait périr son fils dans les tourments, fut poursuivi par le peuple indigné. Toutefois Érixon ne fut pas déféré aux tribunaux, parce qu'il avait en sa faveur la légalité. Cette horrible légalité fut abolie dans l'intervalle qui s'écoula entre le temps où vivait Sénèque et le règne d'Alexandre Sévère ; car elle n'existait plus sous cet empereur, comme on peut le voir dans la loi 3, au code *de patria potestate*.

Il en fut de même du droit de juger la femme, droit qui appartenait au mari, lorsqu'elle était en la puissance de ce dernier. Évidemment ce droit était encore en vigueur sous Néron, puisque Tacite nous apprend qu'un mari, placé dans un haut rang social, assembla, selon l'ancien usage, les parents de sa femme, pour statuer avec lui sur l'accusation de *superstition étrangère* (c'est-à-dire probablement de christianisme), intentée contre celle-ci. Après examen, la femme fut déclarée innocente. Dès que le mari avait eu le pouvoir de l'absoudre, il aurait évidemment eu celui de la condamner. Dans la suite, on ne trouve plus d'exemple de l'exercice de cette exécrable branche de l'autorité maritale. Le droit de juger la femme avait, comme celui de juger le fils de famille, disparu avant Constantin.

Nous pourrions entrer dans d'autres détails et expliquer comment le droit d'exhérédation, dont les pères de famille étaient originairement investis d'une manière absolue, s'était graduellement modifié; mais ce qui précède suffit pour faire ressortir l'influence indirecte que le christianisme, tout proscrit qu'il était, exerçait sur la législation. A mesure que la religion de la croix gagnait du terrain, la nature et l'humanité recouvraient leurs droits; la situation légale des faibles et des opprimés s'améliorait. Remarquons-le bien : ce progrès n'était pas dû à l'adoucissement des mœurs païennes. La cruauté des Romains polythéistes n'avait pas fléchi. Pour soutenir le contraire, il faudrait donner un démenti à l'histoire. Passez de l'époque de Tibère, de Caligula et de Néron à celle de Domitien, puis, franchissant un nouvel espace, arrivez à celle de Commode, de Caracalla et d'Héliogabale, les pages des annales romaines ne sont ni moins sanglantes ni moins souillées de désordres; mais, si le fond de la vie païenne reste le même, la théorie philosophique, en face d'une autre théorie

plus sublime qu'elle, se trouve contrainte d'élever son niveau; et c'est cette théorie philosophique qui améliore les lois.

## II

L'ère des empereurs chrétiens arrive.

Désormais, ce ne sera plus par reflet, mais par un rayonnement direct, que la lumière chrétienne répandra son éclat sur la législation.

Constantin s'empresse de faciliter l'affranchissement des esclaves. Il établit la manumission publique dans les églises avec l'assistance des évêques, et confère aux clercs le privilége spécial de donner à leurs esclaves la liberté pleine et entière par pure déclaration verbale et sans solennité. Il place ainsi sous le patronage de la religion l'abolition graduelle de la servitude.

Justinien fait un pas de plus : il abroge les lois d'Auguste et de Tibère qui, d'une part, avaient mis des entraves aux affranchissements, et, de l'autre, avaient divisé les affranchis en trois classes, dont la première seule jouissait de la plénitude de la liberté.

La puissance paternelle, si exorbitante sous le droit romain primitif, avait déjà été, comme on l'a vu plus haut, adoucie quant aux personnes. Mais la loi et les mœurs toléraient encore l'atroce coutume de l'exposition de l'enfant nouveau-né. Les empereurs chrétiens prononcèrent des pénalités contre ce forfait. (Code Théodosien, loi Ire, *de Expositione;* Code Justinien, loi IIIe, même titre.)

Parlons maintenant de la puissance paternelle relativement aux biens.

Sous ce rapport, elle avait, avant le triomphe du christianisme, éprouvé une légère modification par l'institution du *pécule castrense*, qui remontait à Auguste, et avait reçu quelque extension sous Adrien. On appelait *pécule castrense* ce que le fils acquérait dans la carrière militaire. Par exception à la règle inique qui attribuait au père tous les biens que le fils acquérait, ce pécule appartenait en propre au fils. Mais tout indique que cette innovation avait été inspirée plutôt par le désir d'encourager la profession des armes que par la raison et l'équité. Sous l'influence de l'esprit chrétien, Constantin et ses successeurs créèrent un autre genre de pécule qui comprenait tout ce que le fils acquérait dans l'exercice des fonctions publiques et des professions libérales. Ils le nommèrent *quasi castrense*, et l'entourèrent des mêmes priviléges que le *pécule castrense.*

On ne s'arrêta pas là : originairement, toute succession échue au fils de famille, même celle de sa mère et de son aïeul maternel, appartenait au père en pleine propriété. Ce droit exorbitant du père s'étendait en outre aux biens que le fils acquérait par le mariage, par son travail, par son industrie [1]. C'était ce qu'on appelait biens adventifs ou pécule adventif.

Les empereurs chrétiens dégagèrent la personnalité du fils, ainsi absorbée dans celle du père. Ils se souvinrent que le décalogue avait tracé la juste limite; qu'en prescrivant à l'enfant le respect envers les auteurs de ses jours, il ne l'avait pas soumis au joug pesant que le droit romain primitif lui avait imposé.

Constantin laissa au fils de famille la propriété de l'héritage de sa mère et n'en attribua au père que l'usufruit.

Gratien, Valentinien II, Arcade et Honorius assimilèrent à cet égard la succession de l'aïeul maternel à celle de la mère.

Valentinien III enleva au père la propriété des biens que les enfants avaient acquis par leur mariage.

Enfin Justinien rendit le fils propriétaire de la totalité des biens adventifs sans distinction d'origine. Dans la constitution relative à cet objet, l'empereur fait ressortir judicieusement l'iniquité de l'ancien droit et le bienfait de l'innovation qu'il établit. « Les fils de famille, « dit-il, ne gémiront plus désormais de voir passer le fruit de leur « labeur, soit à des étrangers, soit à leurs frères. »

N'était-il pas révoltant, en effet, que le père pût disposer en faveur de ses autres enfants, et même d'un étranger, des biens acquis par l'industrie de son fils?

C'est ainsi que, sous l'influence de l'Évangile, les lois se modifiaient dans le sens de la nature, de la raison et de l'équité.

Des progrès analogues s'opéraient relativement aux successions *ab intestat*.

Originairement les enfants soumis à la puissance paternelle étaient seuls appelés à la succession de leur père. L'enfant émancipé n'héritait pas de son père, parce que l'émancipation l'avait fait sortir de la famille. Il en était de même de l'enfant que l'adoption avait transféré dans une autre famille. La puissance paternelle était tellement la base de la successibilité, que la femme, lorsqu'elle était *in manu mariti*, succédait à son mari conjointement avec ses enfants, parce qu'elle était considérée comme *fille de famille*. Les enfants de la fille, n'étant jamais en la puissance de leur aïeul maternel, n'héritaient pas de celui-ci.

Quant aux successions collatérales, elles étaient exclusivement dé-

[1] Sauf le pécule *castrense* et (depuis) le pécule *quasi-castrense*.

férées aux *agnats*, c'est-à-dire aux parents, par les mâles. Parmi les agnats, il y avait encore une distinction fondée sur le sexe. Les sœurs germaines ou consanguines étaient les seules *agnates* successibles. Les autres étaient exclues; ainsi, la tante paternelle n'héritait pas; les agnats mâles, à des degrés plus éloignés, lui étaient préférés.

Quant aux *cognats*, ou parents par les femmes, ils n'héritaient jamais.

A l'époque où l'influence du christianisme commençait à se faire sentir indirectement, le droit prétorien introduisit dans cette législation quelques modifications partielles et timides. Il établit, sous le nom de *possession des biens*, certains ordres de succession plus conformes à la nature. Par exemple, le préteur accordait la *possession des biens* aux émancipés et aux *agnates*, autres que les sœurs.

Sous les empereurs chrétiens, la législation marcha d'un pas plus ferme.

Ainsi Valentinien le Jeune appela les enfants de la fille à succéder à leur aïeul maternel. Toutefois il mit des restrictions à ce bienfait. Les enfants de la fille, lorsqu'ils concouraient avec d'autres descendants qui étaient en puissance, recueillaient seulement les deux tiers de ce que leur mère prédécédée aurait eu. A défaut de descendants en puissance, les enfants de la fille étaient préférés aux agnats collatéraux.

Justinien, entrant plus franchement dans la voie des réformes humanitaires, assimila complétement les enfants de la fille aux descendants en puissance.

Pendant longtemps, il n'y avait eu droit de succession de la mère aux enfants et réciproquement, que dans le cas où la mère, étant *in manu* (c'est-à-dire soumise à la puissance maritale), était réputée fille de famille de son mari, et, par suite, *agnate* de ses enfants. Si, au contraire, la mère n'était pas *in manu*, ses enfants n'héritaient pas d'elle, ni elle de ses enfants. Le droit prétorien avait un peu abaissé cette barrière placée entre la mère et ses enfants. Il accordait la *possession des biens*, mais seulement à défaut d'agnats; en sorte que, si la mère avait des frères, soit germains, soit consanguins, ou même des agnats plus éloignés, ils excluaient les enfants; et que de même les oncles paternels, ou autres agnats des enfants, étaient préférés à la mère.

Sous Marc-Aurèle, les enfans furent appelés à la succession de leur mère de préférence aux agnats de celle-ci.

Mais, pour rendre la mère successible de ses enfants, que de phases ne fallut-il pas parcourir !

Sous Adrien ou sous Antonin, la mère, quoiqu'elle ne soit pas *in manu*, est assimilée aux agnats, à condition qu'elle ait le *jus libero-*

*rum*, c'est-à-dire trois enfants, si elle *est ingénue* (née libre), et quatre si elle est affranchie[1]. Le *jus liberorum* était une invention d'Auguste pour favoriser la population, et cependant l'empire continuait à se dépeupler graduellement. La dépravation des mœurs païennes exerçait, en sens rétrograde, une action plus puissante que les combinaisons législatives en sens progressif.

Sous les empereurs chrétiens, les droits de la mère gagnèrent successivement du terrain.

Constantin décréta que la mère enlèverait aux oncles agnats, à leurs enfants et petits-enfants le tiers de la succession, et aux autres agnats la totalité.

Valentinien élève aux deux tiers la portion de la mère concourant avec les oncles agnats ou leurs descendants. Dans ce cas, il ne tient aucun compte du *jus liberorum;* en sorte que la mère d'un enfant unique hérite de cet enfant dans la proportion ci-dessus indiquée.

Enfin Justinien efface complétement les distinctions fondées sur le nombre des enfants. Il les qualifie d'*impies*. La mère, dit-il, n'a-t-elle pas, dans tous les cas, en sa faveur la *nature*, les *douleurs* et les *périls de l'enfantement ?* Ces raisons ne sont-elles pas aussi décisives à l'égard de la mère qui n'a qu'un ou deux enfants qu'à l'égard de celle qui en a trois ?

Certains commentateurs du droit romain blâment Justinien d'avoir qualifié aussi sévèrement le *jus liberorum*, qu'ils considèrent comme ayant eu, à l'époque où il prit naissance, un but moral et utile. Selon eux, l'infanticide et l'avortement étaient alors des crimes si communs, que le législateur devait employer tous les moyens possibles pour déterminer les mères à conserver leurs enfants[2]. Si cette observation est fondée, quelles étaient donc ces mœurs à la fois effroyables et abjectes, sous l'influence desquelles le bras d'une mère armé contre son enfant pouvait être retenu par un vil intérêt pécuniaire! Et quel hommage ne doit-on pas rendre au christianisme, qui, en protégeant les enfants contre de tels forfaits, rendit inutile une garantie d'aussi bas aloi ?

Par une seconde constitution, Justinien préféra la mère à tous les agnats.

Dans les successions collatérales, les agnats restaient encore placés en première ligne. De plus, comme nous l'avons déjà dit, parmi les agnats, on tenait compte du sexe. Justinien anéantit cette différence

[1] Telles étaient les dispositions du sénatus-consulte Tertyllien, rendu, selon Justinien, sous le règne d'Adrien, et, selon la plupart des historiens, sous celui d'Antonin.

[2] Vinnius sur le § 4 du titre *de S. C. Tertylliano*, aux Institutes.

et déclara avoir ainsi disposé dans un sentiment de pieuse humanité... *pietatis intuitu.*

Des progrès analogues eurent lieu en faveur des émancipés. D'après l'ancien droit, l'émancipé sortait de la famille civile; il n'appartenait plus qu'à la famille naturelle; de l'ordre des agnats, il descendait dans celui des cognats; il était donc exclu par les agnats, quoique ceux-ci fussent d'un degré plus éloigné.

Avant les empereurs chrétiens, le droit prétorien avait fait disparaître cette exclusion dans les successions déférées aux descendants; mais elle subsistait toujours dans les successions collatérales. Sous les empereurs chrétiens elle fut entièrement abolie. Anastase l'avait modifiée; Justinien acheva de la détruire. Il se félicite de ce décret (*Quod bellissimum nobis videtur*).

C'est toujours le même progrès : la famille factice créée, sous l'empire du paganisme, s'écroule peu à peu sous l'influence de l'esprit chrétien, pour faire place à la famille naturelle.

A Rome, l'adoption jouait un rôle important. Sous la République, il fallait une décision du peuple, réuni en comices, pour autoriser l'adoption d'un citoyen qui était *sui juris*, c'est-à-dire qui n'était pas soumis à la puissance paternelle. Il arrivait quelquefois que l'adoptant était plus jeune que l'adopté. Cicéron reprochait à Claudius d'être devenu le fils adoptif de Fonteius, dont il aurait pu être le père. Plus tard les lois remédièrent à cet abus. Sous les empereurs, l'adoption avait un caractère politique. Le chef de l'État désignait son successeur en l'adoptant. Néron, adopté par Claude, obtint la couronne de préférence à Britannicus. L'esprit païen consistait à exalter orgueilleusement la volonté de l'homme et à la placer au-dessus des sentiments et des devoirs de la nature.

Quand un fils de famille passait, par l'effet de l'adoption, dans une famille étrangère, il perdait tout droit de succession dans sa propre famille. A la vérité il devenait l'héritier présomptif de l'adoptant; mais, si celui-ci venait à l'émanciper, il n'avait plus de droit héréditaire dans aucune des deux familles. Pour obvier à ce résultat inique, Justinien décida que le fils de famille, donné en adoption à tout autre qu'à son aïeul maternel, ne sortirait pas de la famille de son père naturel et y conserverait en conséquence tous ses droits de succession.

Ainsi, sur ce point, la loi civile se rapprocha encore du droit naturel.

Justinien, en maintenant les autres règles de l'adoption, céda aux respect des vieilles traditions; car l'adoption, telle que le droit romain l'avait constituée, n'est guère dans l'esprit du christianisme. C'est la volonté de la Providence et non celle de l'homme qui doit former les liens de la famille.

La légitimation des enfants naturels était inconnue avant les empereurs chrétiens. Théodose permit de légitimer un fils naturel en l'*offrant à la curie*, c'est-à-dire en le soumettant à l'emploi pénible et onéreux de décurion. Justinien établit la légitimation par mariage subséquent, institution conforme à la morale chrétienne.

Nous avons indiqué ci-dessus plusieurs innovations partielles faites par Justinien en matière de succession; mais il faut ajouter que, vers la fin de son règne, cet empereur adopta un système de réforme plus large et plus complet. Par la *novelle* 118, il abolit d'une manière absolue les distinctions fondées sur l'agnation et le sexe; il établit un ensemble de règles que les auteurs du Code Napoléon lui ont emprunté, sauf un seul point, où l'idée de Justinien nous paraît préférable à la leur, comme nous le dirons plus bas.

Originairement les femmes non mariées, quel que fût leur âge, étaient en tutelle. Cette situation humiliante avait déjà été modifiée avant Constantin. Cet empereur la fit cesser complétement.

Théodose le Grand et ses successeurs pourvurent, par l'édit des secondes noces, à la conservation des biens dans les familles.

En jetant un coup d'œil général sur les innovations que nous venons de parcourir, on peut se convaincre que ce fut sous l'influence du christianisme que l'état des personnes et de la famille fut constitué d'une manière conforme à l'humanité et à la morale.

Un fait remarquable, c'est que, de tous les empereurs qui ont régné depuis Constantin jusqu'à Justinien, Julien a été le seul qui n'ait introduit aucune amélioration dans les lois civiles. Le retour momentané au paganisme fut un temps d'arrêt dans les progrès de la législation.

Au milieu du système de perfectionnement successif, suivi avec persévérance par les empereurs chrétiens, il manqua un point important pour que l'œuvre fût complète : le divorce ne fut pas aboli. Ce dernier vestige des mœurs païennes échappa à l'esprit réformateur de ces princes.

L'action de l'Évangile était puissante; mais les traditions païennes lui opposaient une résistance opiniâtre. La lutte fut longue et le triomphe difficile. Bien des années après Constantin (en 384), le sénat demandait le rétablissement de l'autel de la Victoire. Symmaque, chargé d'appuyer ce vœu, employait dans sa supplique une prosopopée : il faisait parler Rome, et, entre autres expressions, il lui prêtait celle-ci : « Ma « religion a soumis l'univers à mon empire. » C'était là en effet l'idée qui pouvait remuer la fibre nationale. La foi aux dieux de l'Olympe était éteinte; mais leur culte se liait au souvenir des conquêtes et des grandeurs passées. Le paganisme trouvait encore dans ce souvenir un dernier souffle de vie. On ne doit donc pas s'étonner

que, lorsque, après s'être débattu pendant deux siècles, il a enfin succombé, quelques débris des institutions fondées sous son inspiration lui aient survécu.

## III

Après l'invasion des nations germaniques, l'influence chrétienne ne rencontra plus d'obstacles. Les conquérants, dans leur franche rudesse, avaient adopté sans réserve la religion de la croix. « Ils « brûlaient ce qu'ils avaient adoré et adoraient ce qu'ils avaient brûlé. » C'était d'ailleurs dans le clergé que se trouvaient réunis le savoir, la moralité et l'esprit d'ordre. Le christianisme dut donc pénétrer profondément dans les institutions et les lois. A la vérité, le régime féodal, lorsqu'il s'établit, eut pour résultat une extrême anarchie et d'immenses désordres; mais, par compensation, les caractères reçurent une trempe forte, noble et généreuse. En face de la féodalité, l'Église exerça une double influence : d'une part elle donnait aux mœurs chevaleresques, dans ce qu'elles avaient de louable, une adhésion puissante et une sorte de consécration religieuse ; d'autre part, elle secondait partout, et notamment en France, les efforts de la royauté pour prévenir les guerres instestines, adoucir le sort des opprimés, affranchir les serfs, fonder les communes et établir l'unité nationale. En même temps, elle agissait sur la législation civile par l'autorité du droit canonique... « Si les prin-« cipes sur le mariage, les testaments, les juridictions, l'appel et la « procédure civile (dit M. Beugnot) se conservèrent dans les plus « mauvais jours, et malgré l'effort des mœurs barbares et de tous les « effets qu'elles traînaient avec elles, l'Europe en fut redevable à « une législation qui savait rester fidèle aux dogmes de la vérité « éternelle sans rien refuser au génie des peuples ni aux exigences « des temps... »

« Il existait, au moyen âge, chez tous les peuples de l'Europe, deux « législations distinctes : la législation religieuse ou canonique et la « législation féodale. La première, formée par cette longue chaîne « de traditions que les temps de barbarie n'avaient pu briser, était « une science complète qui avait ses codes et ses commentaires. « Étudiée dans les cloîtres, appliquée dans les cours de la chrétienté, « elle conserva, durant de longues années de désordre et d'ignorance « les plus précieuses matières du droit. » — « La législation féodale, « c'est-à-dire le recueil des usages qui déterminaient le rapport des

« seigneurs avec leurs vassaux, ne prit jamais en France le caractère « d'une science, ou plutôt elle ne le prit que quand la féodalité « n'existait déjà véritablement plus. »

On voit que, dans la société du moyen âge, il y avait deux courants, l'un chrétien, l'autre féodal. Ils étaient loin d'avoir la même direction. Le premier représentait les notions de la justice et de l'humanité, le second, l'idée de la force. Il est facile de distinguer, dans la législation, l'effet de ces impulsions si différentes. C'est surtout le droit coutumier qui présente de la manière la plus saillante l'empreinte chrétienne en regard de l'empreinte féodale.

Nous n'avons pas besoin de répéter que nous nous occupons principalement des règles concernant les personnes et la famille. Signalons d'abord ce que l'influence féodale avait produit relativement à ces objets.

C'étaient premièrement la servitude de la glèbe, moins odieuse sans doute que l'esclavage domestique, mais pourtant réprouvée encore par l'esprit du christianisme.

C'était ensuite, en matière de succession, les droits d'aînesse et de masculinité, la distinction entre les fiefs et les biens roturiers, enfin les substitutions perpétuelles, telles qu'elles existaient avant les ordonnances de Moulins, d'Orléans et de 1747.

Maintenant examinons les résultats de l'action chrétienne :

D'abord elle fit, d'une manière progressive, disparaître presque entièrement la mainmorte personnelle.

Ensuite ses effets se manifestèrent sur six points d'une haute importance :

Le célibat des prêtres ;

L'état des personnes appartenant à des ordres religieux ;

L'indissolubilité du mariage;

Le régime matrimonial quant aux biens;

L'organisation de la puissance paternelle;

Et la conservation des biens dans les familles.

Nous présenterons successivement quelques réflexions sur ces divers objets.

Il est impossible de comprendre le sacerdoce chrétien sans le célibat.

Le prêtre est un homme qui a voué au salut des fidèles tout son cœur, toute son intelligence, toutes ses pensées, toutes ses forces, en un mot son existence entière. Comment remplirait-il cette sainte mission s'il avait une femme, un ménage, des enfants, et cette multitude de devoirs privés, d'occupations minutieuses, d'embarras, de soucis, de préocccupations, de chagrins, inséparables de la situation de chef de famille? L'amour paternel est inné chez tous les hommes.

Dans le cœur du prêtre, ce sentiment ne s'éteint pas, mais se transforme, et, en se transformant, s'agrandit et s'épure. Le prêtre est le père de son troupeau, ses entrailles s'émeuvent des peines, des épreuves, des faiblesses, des égarements de ses ouailles chéries. On trouve constamment en lui un conseil, un guide, un consolateur. La mission du prêtre est admirablement caractérisée dans ces paroles de saint Paul : « C'est pour cela qu'étant libre à l'égard de tous, je me « suis fait le serviteur de tous pour en gagner un plus grand « nombre. » — « Je me suis fait tout à tous pour le service de tous. » — « Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui ? Qui est scanda- « lisé sans que je brûle ? » — Le prêtre ne peut s'identifier ainsi avec les fidèles, si d'autres soins affectueux et d'autres devoirs s'interposent entre lui et eux. C'est encore ce que saint Paul exprime parfaitement : « Je veux, dit-il, que vous soyez sans inquiétude. Celui qui n'a pas « de femme ne s'occupe que du service de Dieu et comment il plaira « à Dieu. Mais celui qui est marié s'occupe des choses du monde et « des moyens de plaire à sa femme; et ainsi il se trouve partagé. »

On répète souvent que le célibat sacerdotal a pour but de prévenir des dangers qui pourraient exister à l'occasion de la confession auriculaire. Sans nier l'exactitude de ce motif, nous le regardons comme d'un ordre subalterne : la considération dominante, c'est le dévouement absolu, l'abnégation complète du prêtre, dont la vie doit être absorbée par son auguste ministère.

Dès les premiers temps du christianisme, le célibat des prêtres avait été dans les mœurs de l'Église, et les canons l'avaient constamment prescrit ; mais ce n'est que dans le moyen âge que la nullité des mariages contractés en contravention à cette règle a été formellement prononcée, et que cette nullité, érigée en loi religieuse inflexible, est devenue aussi loi de l'État[1].

Sur cette matière si importante, comme sur tant d'autres, la législation, en marchant, a pris un caractère de plus en plus chrétien.

On ne peut disconvenir que, sous l'ancien régime, la situation, au point de vue civil, des ordres religieux et de leurs membres ne fût bien réglée.

La loi reconnaissait les vœux et les déclarait obligatoires, non-seulement dans le for intérieur, mais encore dans le for extérieur; elle privait le religieux des droits civils, et notamment de la capacité d'hériter; les membres de la communauté ne pouvaient individuelle-

[1] Le mariage des prêtres est contraire aux canons des conciles (concile d'Elvire, an 305, de Néocésarée, en 314, etc.). Mais c'est le concile de Latran (21e canon) qui a formellement prononcé la nullité; en quoi il s'est conformé à l'esprit des règles établies depuis plus de huit siècles

ment acquérir ni posséder; mais la communauté, constituée comme être collectif ou personne morale, pouvait, sous certaines restrictions, être propriétaire et contracter : système très-logique, et dans lequel la religion, la société, la famille et la morale trouvaient des garanties. C'est surtout en le comparant à l'état actuel des choses qu'on peut en apprécier le mérite. Aujourd'hui il existe en France plusieurs congrégations d'hommes qui ne sont pas reconnues par l'État. Elles ne pourraient l'être qu'en vertu d'une loi; et nous n'avons pas besoin de dire combien d'obstacles rencontrerait la confection d'une telle loi. Cependant, en fait, ces congrégations existent. Elles rendent constamment des services à l'Église, à l'État, aux particuliers. Leurs membres font entendre en chaire des paroles, toujours utiles et souvent éloquentes. Elles ont des maisons d'éducation où les études, la discipline et la moralité ne laissent rien à désirer, et qui sont destinées, les unes à l'instruction classique, les autres à la préparation des candidats pour les écoles spéciales. Les évêques confient à ces congrégations l'enseignement des séminaires. Le gouvernement prend dans leur sein des aumôniers pour les armées en campagne. Il leur fait des concessions en Algérie. Dans beaucoup d'autres circonstances, il a recours à leur zèle et à leur capacité.

Telle est, en fait, la situation. Si on l'exposait à un étranger, quelle serait son impression? Sans doute, dirait-il, ces congrégations peuvent posséder et contracter; elles sont capables d'acquérir, au moins à titre onéreux. Comment la loi leur refuserait-elle ce qu'elle accorde à une société civile? Comment favoriserait-elle moins des hommes qui se vouent à des intérêts religieux et moraux que des individus qui s'occupent d'intérêts purement matériels? Il est impossible que des personnes qui ont adopté la vie commune, pour rendre, avec une généreuse abnégation, des services signalés à la société chrétienne et civile, soient mises en dehors du droit commun, à tel point qu'il leur soit interdit d'acquérir à prix d'argent même une maison pour s'y abriter et y pratiquer leur règle.

Voilà, encore une fois, ce que dirait un étranger qui ignorerait la législation et la jurisprudence de notre pays. Eh bien, on serait obligé de lui répondre : L'anomalie à laquelle vous ne pouvez croire existe pourtant en France. Le droit y est, sur cette matière, en désaccord avec le fait, la loi avec l'équité, les actes de l'administration avec les décisions des tribunaux. On y juge constamment que, sans doute, chaque religieux, considéré comme individu, peut acquérir pour son propre compte; mais que, s'il vient à être juridiquement établi que l'acquisition faite en son nom personnel l'a été réellement pour le compte de la congrégation, elle est entachée d'une nullité tellement radicale, que le vendeur peut la faire rescinder, quoique l'aliénation

ait été faite à juste prix, et que ce prix ait été payé. Voilà les inconcevables résultats auxquels on se trouve conduit, lorsque la loi, au lieu de se pénétrer de l'esprit chrétien, s'en effraye et en repousse les inspirations.

Sur ce point, la législation de l'ancienne monarchie était sage, parce qu'elle était conforme au sentiment religieux. En s'en écartant, on s'est jeté dans des contradictions et des embarras inextricables.

L'indissolubilité du mariage fut un immense progrès. Justinien, comme on l'a vu, avait maintenu le divorce; c'était un reste du paganisme. Dans le moyen âge le divorce fut aboli, et la famille se trouva ainsi consolidée; car le divorce n'est pas seulement la déplorable rupture d'un lien sacré, il est de plus la complète dissolution de la famille. Presque toujours l'adultère le précède, et il devient la sanction de l'adultère. Quel triste spectacle que celui des époux remariés chacun de son côté! Il y a des enfants communs et d'autres qui sont issus des deux nouvelles unions. C'est un vrai chaos. L'Église ne peut bénir le second mariage contracté après le divorce. Les mœurs publiques le condamnent hautement. Quel est le père honnête qui consentirait au mariage de son fils avec la fille d'une femme divorcée? Les familles marquées de cette flétrissure deviennent des races de parias et des foyers d'immoralité. Elles grossissent le nombre de ces êtres déclassés qui, se trouvant mal à l'aise dans l'ordre social, ne rêvent que systèmes funestes et bouleversements affreux. Pendant vingt ans la France a fait l'épreuve de ces désordres. Aussi le divorce y est-il frappé d'une impopularité insurmontable; les tentatives qui ont eu lieu, après les révolutions de 1830 et de 1848, pour le rétablir ont échoué honteusement.

Il faut donc reconnaître la sagesse de nos pères, qui prirent pour règle inflexible les paroles du divin Maître sur l'indissolubilité du mariage. On connaît la courageuse persévérance avec laquelle le Saint Siége a maintenu cette règle, fulminant ses censures contre les rois qui l'enfreignaient[1], sans s'arrêter devant la crainte de les voir arborer l'étendard du schisme ou de l'hérésie[2].

Le protestantisme, au contraire, en admettant, d'un côté le divorce, et, de l'autre, le mariage des prêtres, a, sous ce double rapport, abaissé la moralité des lois. On sait que Luther fit plus encore, qu'il permit au landgrave Philippe d'épouser sa maîtresse, du vivant de sa femme et sans que le mariage eût été rompu. Voilà comment procéda la Réforme : assurément ce n'était pas la réforme des mœurs.

[1] Philippe Ier et Philippe Auguste.

[2] Henri VIII.

La foi catholique ne peut disparaître chez une nation, sans que les lois y perdent une partie de leur pureté et de leur majesté.

Disons maintenant quelques mots de la législation coutumière sous le rapport des conventions matrimoniales quant aux biens.

La communauté de biens n'existait pas dans l'antiquité. Quelques auteurs prétendent, il est vrai, en trouver le germe dans un usage gaulois, dont César fait mention; mais c'est là une de ces conjectures hasardées dans lesquelles les érudits se complaisent; et ce qui est certain, c'est que jamais chez les peuples anciens la communauté ne fut une institution normale et pratique. Ce régime s'établit dans le moyen âge. A quel moment? Personne ne le sait d'une manière exacte ; et l'orateur du gouvernement s'exprima avec une sage réserve lorsqu'il dit, dans l'exposé des motifs du titre du contrat de mariage (Code Napoléon) : « Je n'entreprendrai point ici la recherche de « l'époque précise où la communauté de biens s'introduisit dans un « grand nombre de nos provinces. Le voile qui couvre cette origine, « comme tant d'autres, n'a pas besoin d'être levé pour fixer nos ré- « sultats. »

Ainsi, la communauté conjugale est le produit des mœurs; et il nous paraît évident que c'est sous l'influence de l'esprit chrétien qu'elle a pris naissance.

Le christianisme a fait deux grandes choses : d'une part, il a élevé la femme à un degré de pureté et de dignité précédemment inconnu; d'autre part, il a sanctifié le lien conjugal et l'a rendu à la fois plus étroit et plus doux... « Ils seront deux dans une seule chair, » a dit le Sauveur. Paroles sublimes, qui caractérisent l'union sacrée des époux, l'union des cœurs, des pensées, des affections, des travaux, des vues d'avenir et, par conséquent, des intérêts. C'est là que se trouve le principe de la communauté conjugale. Compagne du mari, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, la femme est naturellement son associée quant aux biens. Le régime dotal isole les époux, il est fondé sur la défiance; il peut convenir à des époques où le luxe et le désir effréné de s'enrichir sans travail par de folles spéculations font chanceler les fortunes. Alors on cherche un abri pour le patrimoine de la femme, dernière ressource du ménage et des enfants[1]. Mais, dans des temps de prudence et de frugalité, la communauté est en honneur. Cette fusion des intérêts conjugaux est le cachet des mœurs réglées et chrétiennes des populations chez lesquelles elle est habituelle.

[1] Nous tenons de plusieurs notaires de Paris que, depuis quelques années, le régime dotal est plus fréquemment adopté. On redoute la Bourse et les profusions.

Ce fut aussi dans le moyen âge que le douaire coutumier prit naissance. Il fut institué par Philippe Auguste... « Devant cet établisse« ment du roi Philippe (dit Beaumanoir) *nule fame* n'avait douaire, « *fors* comme tel il était *convenancié* au *marier*. » Ainsi, auparavant, on connaissait le douaire conventionnel, mais non le douaire coutumier, c'est-à-dire celui auquel la femme avait droit par la force de la loi et sans stipulation. Dans beaucoup de coutume, le capital du douaire coutumier, dont la femme avait l'usufruit, appartenait en nue propriété aux enfants. Le douaire produisait donc le double effet d'assurer à la veuve des moyens d'existence en rapport avec sa situation et de conserver aux enfants une portion du patrimoine de la famille. Incontestablement, il y avait là une pensée morale et chrétienne.

A Rome, la puissance paternelle avait été établie dans l'intérêt du père de famille et non dans celui des enfants. Toutefois on peut dire que, sous le gouvernement républicain, elle avait un but politique. Pour jouir des bienfaits de l'ordre en même temps que de ceux de la liberté, on avait cru qu'il fallait constituer dans chaque famille une autorité absolue, et telle, disent les jurisconsultes romains, qu'il n'en a jamais existé de pareille chez aucun autre peuple. Mais, sous le despotisme impérial, ce sceptre domestique n'avait plus de raison d'être : aussi s'était-il progressivement allégé; et, comme nous l'avons dit, l'esprit chrétien avait contribué à ces modifications. Mais ce qui restait n'était pas un pouvoir protecteur; c'était un pouvoir utile au père seul.

En France, dans les pays de droit écrit, la puissance paternelle était telle, que le dernier état du droit romain l'avait réglée. Elle appartenait à l'ascendant mâle sur ses descendants de tous les degrés et des deux sexes. Ainsi, quand il y avait un aïeul, les enfants du fils n'étaient pas sous la puissance du père; ils étaient, comme ce dernier, sous celle de l'aïeul, chef unique de la famille entière. Les femmes n'étaient jamais revêtues de la puissance paternelle. L'ascendant mâle qui en était investi avait l'usufruit des biens adventifs des enfants placés sous cette puissance.

Mais, dans les pays coutumiers, où le droit romain n'avait pas mis obstacle à l'action du christianisme, l'autorité paternelle, conformément au vœu de la nature et de la raison, était devenue purement tutélaire. Elle s'exerçait dans un sens de protection désintéressée. Elle se transmettait à la mère survivante, qui la possédait à peu près avec la même étendue que le père. La loi humaine s'était ainsi mise en harmonie avec la loi divine, qui exige un tribut d'honneur, non pour le père seul, mais pour le père et la mère. Ce sont ces différences entre les pays de droit écrit et les pays coutumiers qui font dire à Loysel, dans son langage concis, qu'en pays coutumier... *droit*

*de puissance paternelle n'a lieu...* ce qui signifie que cette *puissance n'avait pas lieu* d'une manière conforme au droit romain.

Les règles qui existaient dans les pays coutumiers relativement à la puissance paternelle ont été presque entièrement adoptées par le Code Napoléon.

Enfin, le droit coutumier, toujours sous la salutaire influence de l'Évangile, avait pourvu à la conservation des biens dans les familles.

A cet égard, il y avait dans la législation quelque chose de complexe. L'esprit féodal s'y montrait à côté de l'esprit chrétien. Comme nous l'avons déjà dit, la distinction entre les fiefs et les biens roturiers, les droits d'aînesse et de masculinité, appartenaient à l'idée féodale. L'idée religieuse, généralement opposée à la féodalité, n'y avait aucune part. La véritable tendance du christianisme consiste à ne pas détruire les abus par la violence, mais à les faire disparaître peu à peu en modifiant les opinions et en réformant les mœurs; ce qui tôt ou tard amène sans secousse d'heureux changements dans les lois. L'Église n'a jamais déclaré une guerre ouverte aux institutions féodales, pas plus qu'antérieurement elle ne l'avait déclarée à l'esclavage domestique; mais, par un travail incessant de persuasion, elle est parvenue à les miner insensiblement. Aux inégalités féodales, elle a opposé les maximes d'égalité, d'humanité et de morale qui lui appartiennent; et, avec le temps, ces maximes se sont introduites dans les lois. Ainsi, relativement au point qui nous occupe, il faut dégager, par la pensée, ce qui tient à l'esprit chrétien de ce qui tient à l'esprit féodal. Toutes les fois qu'on trouve dans le droit coutumier des dispositions tendant à conserver les biens dans les familles, sans distinction de primogéniture et de sexe, on peut affirmer qu'elles sont l'œuvre de l'esprit chrétien.

Rien, en effet, ne porte aux mœurs, et par suite à la religion, une atteinte plus funeste que ces catastrophes de fortune qui précipitent subitement dans la misère d'honorables familles. Comme nous l'avons déjà dit, les individus déclassés sont un fléau pour la société. De telles situations font chanceler la probité des hommes et la vertu des femmes. Ce sont donc des lois honnêtes, morales, prévoyantes et, en tout point, dignes de l'Évangile, que celles qui tendent à conserver, autant que possible, le patrimoine des familles.

Le droit coutumier contenait un ensemble de dispositions dirigées vers ce but.

Nous avons déjà parlé du douaire propre aux enfants.

Il faut y joindre la distinction des propres et des acquêts, les réserves coutumières, le retrait lignager, l'exhérédation officieuse et la fixation de l'âge de la majorité.

La distinction des propres et des acquêts pouvait présenter des dif-

ficultés d'application; mais il faut convenir que son caractère était équitable, moral et conservateur. Que l'homme qui n'a pas d'enfants dispose à son gré des biens qu'il a acquis, ou que, à défaut de disposition de sa part, la loi les attribue à son parent le plus proche, rien n'est plus juste et plus naturel; mais est-il satisfaisant pour la raison que l'homme qui n'a rien acquis et qui ne possède que des biens provenant de ses ascendants puisse dépouiller entièrement sa famille de ces biens? Qu'il ait la faculté d'en gratifier un étranger et peut-être un individu abject, qui trouve précisément, dans sa turpitude même, un titre à la bienveillance du donateur?

L'ancien droit coutumier avait assez généralement établi qu'on pourrait donner la totalité de ses acquêts et seulement le cinquième de ses propres.

Si un homme mourait sans testament, les propres paternels passaient à la ligne paternelle, les propres maternels à la ligne maternelle, les acquêts au parent le plus proche. C'était là certainement un système équitable; il maintenait les propriétés dans les familles, sans blesser aucun sentiment d'égalité. Aujourd'hui les biens, quelle qu'en soit l'origine, se divisent par moitié entre les deux lignes, et la moitié afférente à chaque ligne est recueillie par le parent le plus proche. Sans nous écarter du respect dû à la loi, nous dirons que nous ne comprenons pas bien l'idée sur laquelle repose cette division. Le système du Code, dit-on, est fondé sur l'affection présumée. Soit : nous admettons que le cousin germain paternel soit préféré au cousin issu de germain paternel, parce que, étant plus proche, il peut être considéré comme ayant inspiré plus d'attachement au défunt; mais, si le cousin germain paternel doit exclure le cousin issu de germain paternel, d'après le motif de l'affection présumée, comment n'exclut-il pas à bien plus forte raison un parent au douzième degré de la ligne maternelle, qui probablement n'avait aucune relation avec le défunt et en était même inconnu? Si l'affection est corrélative à la proximité du degré, comment admettre qu'elle se scinde également entre les deux lignes de manière à placer le parent très-éloigné de l'une des lignes de niveau avec le parent très-proche de l'autre? Le principe de la division en lignes et celui de l'affection présumée sont contradictoires. La division entre les deux lignes n'est rationnelle qu'autant qu'on tient compte de l'origine des biens. Justinien n'avait-il pas été plus conséquent lorsqu'il avait déféré la succession au collatéral le plus proche, sans avoir égard à la ligne à laquelle il appartenait? Quant à l'ancienne règle coutumière, elle découlait incontestablement d'un ordre d'idées juste et élevé. Dieu a soumis, à titre de peine, l'homme à la loi du travail; mais, comme sa main relève toujours en même temps qu'elle châtie, il a attaché au travail une récompense,

puisqu'il en a fait la source de la propriété. L'homme acquiert, non-seulement pour lui, mais encore pour sa famille, qui est la continuation de lui-même. Il est donc dans la nature des choses que la propriété s'incorpore en quelque sorte avec la famille, et que la descendance du possesseur originaire ait, pour succéder, un droit préférable à des étrangers. Cette idée n'est pas seulement logique; elle est de plus très-morale; elle maintient l'union entre les parents; elle conserve les traditions; elle met un frein à ce mouvement désordonné des sociétés modernes qui éparpille les races, individualise les hommes et pulvérise le sol. De nos jours, quand un testateur, faisant entre ses collatéraux la distribution de ses biens, transmet à ses parents paternels ce qui lui vient de son père et à ses parents maternels ce qui lui vient de sa mère, il n'y a qu'une voix pour applaudir à la sagesse et à l'équité d'un tel partage. Comment donc méconnaîtrait-on la sagesse et l'équité de l'ancien droit qui avait adopté cette base ? Peut-être, s'il s'agissait de la rétablir, ne la trouverait-on plus en harmonie avec l'état social actuel; mais, à l'époque où la loi l'avait consacrée, elle était certainement d'accord avec des mœurs conservatrices formées sous l'influence chrétienne.

Le paganisme limite à la vie présente les intérêts humains. Aux époques d'extrême barbarie, tout ce qui a appartenu au défunt doit se précipiter avec lui dans la tombe; sa femme s'immole; on tue ses esclaves et ses chevaux; on renferme dans son sépulcre, avec sa dépouille mortelle, ses joyaux et ses armes. En faisant disparaître ces coutumes horribles, la civilisation antique conservait le principe d'où elles dérivaient. Ce qui avait appartenu au défunt ne périssait plus avec lui; mais sa volonté despotique, formulée dans son testament, en réglait le sort, sans égard à la nature et à l'équité. Quelque révoltante que fût cette volonté, c'était une loi sacrée... *Jus esto*... disaient les douze tables.

Le christianisme a un point de départ tout opposé. Pour lui, la vie actuelle n'est qu'un passage. Il dirige toutes les pensées de l'homme vers un avenir plus grand et plus heureux. Il lui dit : « Ton âme faite à l'image de Dieu est destinée à posséder son créateur, et ton corps ressuscitera, non plus chétif et misérable, mais resplendissant et glorieux. » Il est impossible que ces croyances ne projettent pas leur lumière, même sur les intérêts terrestres, tout matériels qu'ils sont. Elles doivent spiritualiser en quelque sorte les biens par la consécration de la loi, en les perpétuant dans la famille qui a partagé les sentiments des anciens possesseurs et qui se rattache à eux par la solidarité de l'honneur et le respect des traditions.

L'Écriture sainte respire l'esprit des transmissions héréditaires; la bénédiction donnée au chef d'une race s'étend à ses descendants. Ce

qui s'applique aux biens de l'âme ne doit-il pas s'appliquer, par analogie, aux biens temporels?

L'être humain se compose de deux substances si étroitement unies, que ce qui est vrai de l'une l'est presque toujours de l'autre.

La législation coutumière sur la transmission à titre gratuit des biens était donc (toujours en éliminant l'élément féodal) le produit de nobles et religieuses inspirations.

Le douaire des enfants, l'attribution des propres à la ligne de laquelle ils provenaient, les réserves coutumières et le retrait lignager formaient les quatre points principaux de cette législation. Nous avons parlé des trois premiers. Quant au retrait lignager, il consistait dans la faculté accordée à tout parent de se mettre aux lieu et place de l'étranger qui achetait un propre de la ligne à laquelle ce parent appartenait. C'était un corollaire du principe de la conservation des biens dans les familles.

On appelait exhérédation officieuse la disposition par laquelle le père ou la mère réduisait un fils prodigue à l'usufruit de sa part héréditaire et en transmettait directement la propriété aux enfants de ce prodigue. Daguesseau déclarait que ce genre d'exhérédation « était « favorable... que, bien loin d'être regardé comme l'effet d'une pas- « sion aveugle, il était regardé, au contraire, comme une marque de « la tendresse paternelle et de l'amour que le père avait pour son fils « et ses petits-enfants. »

En effet, le père intervenait là, comme une sorte de providence domestique, pour préserver le fils de ses propres extravagances et les petits-enfants d'une ruine certaine.

Le Code actuel n'a pas repoussé ce remède; mais il ne l'a admis que dans des limites étroites. Le père peut grever son fils de la charge de conserver et de rendre à ses enfants; mais cette faculté ne lui est accordée que jusqu'à concurrence de la quotité disponible. Si donc cette quotité n'est que le quart de la portion héréditaire du fils [1], le père n'a aucun moyen pour sauver les trois autres quarts.

Nous osons dire que l'ancien droit était plus satisfaisant. Le jugement du père n'était ni arbitraire ni capricieux. Pour que l'exhérédation officieuse fût valable, sa cause devait être exprimée; cette cause consistait dans la prodigalité, et il ne suffisait pas au père de l'alléguer, il fallait qu'elle fût prouvée. Il y avait là un moyen de conservation profondément moral et parfaitement inoffensif.

L'ancien droit avait fixé à vingt-cinq ans l'âge de la majorité; le nouveau l'a avancé de quatre années. L'expérience n'a pas justifié ce

[1] Elle n'est que du quart quand le donateur ou testateur a trois enfants ou un plus grand nombre.

changement. Il y a, dans la vie du jeune homme, une époque redoutable : c'est celle où, ayant terminé ses études, il entre dans le monde. Les passions bouillonnent en lui; des chimères séduisantes fascinent son imagination; ne connaissant ni les hommes ni les choses, il est incapable d'apercevoir les piéges semés sous ses pas; poussé par une vanité frivole, il se livre à des extravagances pour prouver qu'il est homme et qu'il est maître. C'est précisément vers l'âge de vingt et un ans que ces éléments de désordre se réunissent et font explosion. Quiconque jettera les yeux autour de lui et scrutera la triste biographie de ces orphelins riches, dont la fortune s'est dissipée et l'existence s'est flétrie dans de folles profusions, se convaincra que, si leur majorité eût été moins précoce, ce désastre ne les aurait pas frappés.

C'est par ces moyens, et d'autres encore dont l'énumération serait trop longue, que le droit coutumier avait pourvu à la conservation des biens dans les familles.

En même temps, il avait (comme le droit romain dans son dernier état), accordé aux ascendants une latitude suffisante dans la disposition de leurs biens. Ils pouvaient donner à l'un de leurs enfants une part avantageuse; mais ils étaient tenus, du moins dans la plupart des coutumes, de laisser aux autres enfants une légitime, sauf les cas où, pour des causes très-graves et spécifiées par la loi, un enfant avait encouru l'exhérédation proprement dite, très-différente de l'exhérédation officieuse, dont nous avons parlé plus haut.

Ce système de disponibilité restreinte a été judicieusement adopté par le Code actuel, sauf des différences de quotité. Un économiste d'un mérite éminent voudrait que la faculté de disposer fût illimitée comme en Angleterre et aux États-Unis[1]. Il attribue la prospérité de l'agriculture dans ces deux pays à l'omnipotence du père de famille qui, en laissant toute sa fortune à l'un de ses enfants, empêche le morcellement des immeubles.

Sous le rapport matériel, il peut y avoir du vrai dans cette opinion; mais, sous le rapport moral, que nous plaçons plus haut, il nous est impossible de l'adopter. A nos yeux, il est toujours affligeant et funeste de voir, parmi des enfants, élevés ensemble sous le toit paternel, formés aux mêmes habitudes, engagés dans les mêmes relations sociales, un seul recueillir l'héritage entier, tandis que les autres ont pour unique ressource leur travail, soit manuel, soit intellectuel. Une telle inégalité brise les liens de famille, et les enfants déshérités grossissent le nombre des êtres déclassés dont nous avons déjà parlé. Le droit d'aînesse, qui existait jadis, qui appartenait aux idées féodales,

[1] M. Leplay.

et que nous désapprouvons hautement, avait peut-être moins d'inconvénients que le pouvoir absolu dont on voudrait investir le père. Les cadets, connaissant d'avance leur sort, dirigeaient leurs études et choisissaient leur carrière en vue de cet avenir invariable. Un avantage indépendant de la volonté de l'homme ne jetait pas de semences d'inimitié entre les frères. Enfin la loi, tout en accordant à l'aîné une part plus forte, assurait aux puînés une fraction de l'héritage paternel. Aucune de ces atténuations de la défaveur du droit d'aînesse ne s'appliquerait à la disponibilité sans bornes. Au surplus, vainement introduirait-on cette règle dans notre Code : nos mœurs la repousseraient. Peu de pères usent aujourd'hui du droit restreint de disposer. A plus forte raison s'abstiendrait-on d'user du droit illimité. Le sentiment chrétien s'élèverait contre ce droit. On doit à ceux auxquels on a donné le jour des moyens d'existence proportionnés à leur situation sociale : voilà ce que disent à la fois l'esprit et le cœur; et c'est sur ce principe que repose le système de disponibilité restreinte.

On se tromperait si, d'après l'esquisse que nous venons de tracer de l'influence du christianisme sur le droit coutumier, on nous considérait comme admirateur de ce droit. Le mélange hétérogène des dispositions féodales avec celles que la morale et l'humanité avaient inspirées, les disparates, les bizarreries et la rédaction vicieuse des textes, faisaient du droit coutumier un vrai chaos; mais l'esprit de Dieu planait sur ce chaos comme, au temps de la création, il avait plané sur le monde encore informe. Sans cet esprit, l'ancien droit français aurait été profondément barbare; mais l'Évangile y avait répandu son souffle, et, au milieu des ténèbres, on y voyait jaillir des lueurs pures et brillantes.

Pour en extraire un code excellent, il ne manquait qu'une volonté puissante, secondée par la science et par une intelligence saine. Figurons-nous un jurisconsulte tel que Pothier chargé par un gouvernement énergique d'un travail d'éclectisme ayant pour but d'extraire du droit coutumier une loi unique, dégagée de tout élément féodal : il en serait résulté une œuvre irréprochable, où les intérêts de la morale, de la famille et de la propriété auraient trouvé des garanties complètes.

## IV

L'esprit révolutionnaire ne procéda pas ainsi. Relativement au droit civil, comme relativement aux institutions politiques, il rejeta dédaigneusement les traditions, rompit violemment avec le passé et démolit, au lieu d'améliorer.

Les lois sur les personnes et sur les successions, qu'il substitua à l'ancienne législation, furent profondément immorales, parce que leurs auteurs foulaient aux pieds la religion.

On porta l'atteinte la plus grave à l'autorité paternelle, en permettant à l'enfant, pourvu qu'il fût âgé de vingt et un ans, de se marier sans le consentement et même sans le conseil de son père et de sa mère [1].

On sapa encore cette autorité en interdisant aux ascendants de donner par préciput à un de leurs héritiers même la faible portion (un dixième) dont la loi leur permettait de disposer en faveur d'un étranger [2].

On se joua scandaleusement du mariage en déclarant que le divorce serait prononcé *sur la simple allégation de l'un des époux d'incompatibilité d'humeur et de caractère* [3].

On outragea les bonnes mœurs en accordant aux enfants *nés hors mariage les mêmes droits de successibilité* qu'aux enfants légitimes [4].

Les passions qui s'exaltent aux époques de bouleversement politique expliquent, sans les justifier, certains excès et certaines violences; mais elles ne sauraient expliquer un pareil système de démoralisation. Le fanatisme irréligieux peut seul en rendre raison. Pour ruiner la religion, il faut corrompre le cœur; car l'homme qui n'est pas dépravé revient naturellement à Dieu. Disciples des écrivains qui avaient dit : *Écrasons l'infâme*, les révolutionnaires étaient conséquents, lorsque, en même temps qu'ils démolissaient les temples, ou qu'ils les souillaient par les bacchanales de la déesse de la Raison, ils ruinaient l'autorité paternelle, la sainteté du mariage et les bonnes mœurs. Les éléments de désordre, comme ceux d'ordre, sont liés entre eux. De même que de bonnes lois naissent sous l'influence chrétienne, des lois hideuses surgissent sous l'influence de l'impiété.

Lorsque la morale est attaquée, il est impossible que la propriété ne le soit pas aussi. Tout abîme en appelle un autre. C'est ce qui arriva dans la Révolution. On commença par envahir les biens de l'Église; un peu plus tard, on s'empara de ceux des hospices; puis on mit la main sur les propriétés privées par les confiscations, le maximum, la suppression sans indemnité des redevances foncières sous prétexte de mélange de féodalité, les remboursements en assignats dépréciés, la banqueroute des deux tiers envers les créanciers de l'État, l'effet rétroactif donné à plusieurs lois, et une multitude d'autres mesures spoliatrices qu'il serait trop long d'énumérer.

[1] Loi du 20 septembre 1792, titre 4, section Ire, art. 2 et 3.
[2] Loi du 17 nivôse an II, art. 16.
[3] Seconde loi du 20 septembre 1792, art. 3.
[4] Loi du 12 brumaire an II, art. 1er, 2 et 3.

## V

Dix ans se passèrent. Après ce temps d'épreuve, les autels furent relevés; et, à peu près au même moment, le Code civil fut décrété. L'empreinte du sentiment chrétien renaissant se trouve dans ce Code; elle y est très-marquée, sans pourtant être complète. Le divorce y figure encore; mais du moins il est profondément modifié. Les dispositions sur les enfants nés hors mariage subissent d'importantes réformes, quoique peut-être on ait encore trop fait pour ces enfants, surtout en n'interdisant pas à leur père et à leur mère de les adopter. L'autorité paternelle se relève. Quelques dispositions tendant à conserver les biens dans les familles sont décrétées. Comme nous l'avons ci-dessus indiqué, on aurait pu aller plus loin dans ce sens; mais ce qui a été fait, sans être suffisant, est louable.

Les auteurs du Code avaient à lutter contre les préjugés révolutionnaires qui s'étaient enracinés dans les esprits pendant des années de désordre et d'oppression où il n'existait de liberté que pour prêcher le mal. Il serait injuste et ingrat de ne pas tenir compte de cet obstacle. Les jurisconsultes qui siégeaient dans le conseil d'État le surmontèrent. On doit rendre hommage à la sagesse courageuse qu'ils montrèrent, en s'élevant au-dessus des préventions de l'époque.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'heureux système de reconstruction qui présida à leurs travaux, parce que nous l'avons fait ressortir plus haut, en comparant l'ancien droit français au droit actuel.

Depuis, l'esprit chrétien a fait des progrès : aussi la législation a-t-elle gagnée en moralité.

Le divorce et la confiscation ont disparu : deux grands bienfaits du gouvernement de la Restauration.

La traite des noirs, l'esclavage colonial, la course maritime, la loterie, les jeux de hasard, ont été supprimés.

Les droits du père de famille dans le choix des instituteurs de ses enfants ont été consacrés.

La mort civile et la dissolution du mariage qui en était la conséquence ont été abolies.

Les décrets contre les congrégations religieuses sont tombés en désuétude. Cette désuétude n'existe, à la vérité, que quant aux personnes, puisque la jurisprudence, comme on l'a vu ci-dessus, les applique

encore quant aux biens; mais la force des choses conduira sur ce point à des idées plus logiques et plus conformes à la justice.

Le temps viendra aussi, nous l'espérons, où, sans porter atteinte à la liberté des cultes, la loi fera du mariage religieux une condition de la validité du mariage civil. Il y a quelques années, cette grave question a été traitée dans des écrits remarquables. Un homme d'État, dont la voix éloquente ne se fait plus entendre, mais dont heureusement la plume est encore active, a publié de belles pages en faveur de la cause à laquelle s'attachent nos vœux. Peut-être la thèse n'est-elle pas encore mûre. Les mœurs publiques en prépareront la solution. Chaque jour elles se prononcent de plus en plus. Bientôt toutes les consciences s'accorderont à n'envisager comme mariage digne de ce nom que celui qui aura été consacré par les cérémonies du culte des époux. Le sentiment général une fois formé dans ce sens, les pouvoirs publics n'auront plus qu'à le formuler en loi.

Chez les Anciens, le législateur croyait quelquefois qu'il était de son office d'opérer une révolution dans les mœurs. Quand son esprit avait conçu un type de perfection, il cherchait à l'imposer, même par la contrainte. Telle fut l'œuvre de Lycurgue. Ces changements radicaux ne pouvaient s'opérer que par la violation de la liberté de conscience et souvent par celle des sentiments de la nature. C'est aussi ce que voudraient faire aujourd'hui quelques apôtres du socialisme. Heureusement le cri de la conscience publique s'élèvera toujours contre leurs utopies, qui se posent comme progressistes, tandis qu'elles ne sont que rétrogrades. La marche chrétienne est tout inverse. Le type de la perfection n'est plus aujourd'hui dans le cerveau du législateur : il est dans l'Évangile. Or l'Évangile agit directement sur les mœurs; puis les mœurs, en s'améliorant, amènent dans les lois des perfectionnements, qui, à leur tour, servent de point d'appui aux mœurs, en sorte qu'il y a action combinée et réciproque dans le sens du bien. Voilà ce qui arrive quand un gouvernement sage favorise, autant qu'il est en lui, la libre influence du christianisme. Les vrais progrès s'accomplissent alors sans secousse.

Dans tout ce qui précède, nous avons plutôt raconté que raisonné. L'histoire a plus de puissance encore que l'argumentation pour démontrer le bienfait de l'influence chrétienne. Les lois étrangères à cette influence n'ont jamais été bonnes; et, quand, par impossible, elles l'auraient été, l'obéissance des peuples à ces lois eût été froide et aride. Le respect, le dévouement, l'amour, ne sont dus, dans toute leur plénitude, qu'à la loi divine. Mais, quand la loi humaine s'inspire de la loi divine, et que les émanations de celle-ci y pénètrent, elle obtient à juste titre une partie de ces sentiments : autrement ils ne peuvent lui appartenir.

Domat a consacré les quatorze premiers chapitres de son bel ouvrage à établir, par de puissantes déductions, que les hommes d'État et les jurisconsultes ne sauraient trop méditer comment le droit civil prend sa source dans les devoirs de l'homme envers Dieu, vérité (dit-il) que le paganisme n'a jamais connue.

Comment, en effet, les païens auraient-ils pu avoir une idée complète de la justice? La justice parfaite réside en Dieu. L'homme formé à l'image de Dieu doit s'efforcer d'imiter la justice divine, autant que le fini peut ressembler à l'infini : voilà ce que nous enseigne la vraie religion. Mais les dieux du polythéisme étaient dépeints comme livrés à d'indignes passions. Comment donc leurs adorateurs auraient-ils pu aller chercher en eux le modèle de la justice? Aussi les païens honnêtes valaient-ils mieux que les divinités de l'Olympe. En lisant Homère, on est frappé de la supériorité morale des héros sur les dieux.

Ce n'est pas tout : la justice est quelquefois triste et dure, si elle n'est pas unie à l'amour, au dévouement envers les autres, à l'abnégation de soi-même, à l'esprit de sacrifice : sentiments qui ne peuvent découler que du christianisme. L'idéal de la justice, entourée de ce cortége de vertus, qui l'ornent, la tempèrent et l'élèvent jusqu'au sublime, n'a donc jamais existé chez les anciens et ne peut exister que chez les chrétiens dignes de ce nom. Ce que nous disons de la justice s'applique nécessairement aux lois, puisqu'elles doivent être l'expression officielle des notions de justice qui existent chez le peuple qu'elles gouvernent.

Enfin la justice est inséparable de l'ordre. Sa pratique suppose des habitudes hiérarchiques formées dans deux sens : de la part des inférieurs, pour accomplir exactement le devoir de l'obéissance, et, de la part des supérieurs, pour ne jamais blesser le droit des subordonnés. Or tel est le spectacle que présente l'Église catholique, qu'un illustre protestant, dans sa haute impartialité, a appelée une *grande école de respect*. Le même esprit d'ordre pénètre naturellement dans la justice humaine et dans les lois civiles.

Les lois faites dans un sens chrétien ont besoin d'être appliquées dans le même sens. La France a toujours été la patrie des grands magistrats. Les Molé, les Lamoignon, les Daguesseau étaient sincèrement religieux. La confiance qu'inspirait la justice, rendue par de tels hommes, et le respect dont leurs décisions étaient environnées, ne tenaient pas moins à leur caractère personnel qu'à leur science. Ils puisaient, dans leurs convictions, la véritable indépendance, aussi éloignée de l'esprit de faction que de la complaisance envers le pouvoir. La jurisprudence formée par leurs arrêts avait la même pureté morale que leur vie. Daguesseau peint admirablement le magistrat

des temps anciens, qui, « s'élevant (dit-il) au-dessus de lui-même,
« porte la sainte et rapide audace de ses regards jusqu'au trône de la
« Divinité pour y contempler la justice dans la justice même, et pour
« former ses mœurs sur ce grand modèle. »

On ne concevait alors les lois et la justice qu'autant qu'un rayon, descendant du ciel, les illuminait et les vivifiait.

La France aura toujours, nous l'espérons, des législateurs et des magistrats dignes de comprendre ces vérités et de les mettre en pratique.

H. de Vatimesnil.

---

LE

# CALVINISME EN FRANCE

## AU SEIZIÈME SIÈCLE

---

Léopold Ranke, *Franzōzische Geschichte vornehmlich im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert* (Histoire de France aux seizième et dix-septième siècles).

M. Ranke a entrepris la publication, par monographies successives, de l'histoire générale de l'Europe aux seizième et dix-septième siècles. Nous avons caractérisé ici, il y a quelque temps [1], l'esprit de ce vaste travail à l'occasion des volumes consacrés à l'Allemagne. Nous voulons examiner aujourd'hui ceux qui concernent la France [2] avant d'aborder le volume récemment publié sur l'Angleterre.

L'*Histoire de France aux seizième et dix-septième siècles* est, du moins au début, un ouvrage un peu lourd et même maussade; le nombre des faits inédits y est assez restreint. De plus, ce livre est empreint en faveur du protestantisme d'une partialité déguisée sous les dehors d'une fausse équité; en revanche, il a pour mérite d'être exempt de l'esprit de dénigrement contre la France, qui a si longtemps régné de l'autre côté du Rhin. Les portraits, dans le premier volume, comme dans les suivants, sont en général tracés avec art; par leur grand air, leur naturel aisé, ils sont autrement vrais que les miniatures pointillées de nos chercheurs d'anecdotes intimes.

[1] *Correspondant*, 25 avril 1859.

[2] Les deux premiers volumes de l'*Histoire de France aux seizième et dix-septième siècles* ont été traduits en français par M. Porchat. (Paris, Klincksieck, 3 vol. in-8.)

Mais, somme toute, ce premier volume est très-faible, comparé aux autres travaux de M. Ranke. Et c'est grandement dommage; car nul n'était plus capable de rendre à l'histoire de notre pays au seizième siècle, si étrangement défigurée depuis quelque temps, sa véritable couleur.

Dans un article publié dans cette Revue [1], M. Albert de Broglie a déjà indiqué avec une parfaite sûreté de jugement la saine manière d'apprécier les événements qui se sont passés en France au temps de la Réforme. Poser quelques jalons de plus pour marquer la voie qui devrait être suivie, afin d'en finir avec les continuels travestissements de cette partie de notre histoire, tel est le principal but des pages qui vont suivre.

En tête de l'ouvrage de M. Ranke se trouve un résumé excellent des vicissitudes de la France jusqu'au temps de François Ier. L'auteur n'oublie pas de faire ressortir avec quelle sollicitude constante l'Église veilla à la prospérité de ce royaume fondé sous ses auspices; mais il s'est cru dispensé de faire remarquer que la conduite de la France envers sa protectrice fut le comble de l'ingratitude.

Arrivé aux temps de François Ier, M. Ranke constate combien l'autorité de ce roi dépassait en étendue celle de ses prédécesseurs, à ce point qu'il avait été surnommé le roi des bêtes, parce que personne n'osait lui refuser obéissance. Les longs efforts de la royauté sont couronnés alors; l'unité de la France est assurée, elle existe; Machiavel et les hommes d'État de Venise en admirent les merveilleux résultats. Établir en détail que sous François Ier le pouvoir royal fut presque aussi fort que du temps de Richelieu, ce serait, selon nous, le sujet d'un chapitre à ajouter à l'ouvrage d'ailleurs si remarquable de M. de Carné : *Les Fondateurs de l'unité française*.

N'oublions cependant pas qu'il existait entre la France de 1540 et celle de 1640 une différence essentielle. A la première de ces époques, les idées de liberté ne sont qu'assoupies et doivent un peu plus tard se réveiller, tandis qu'au dix-septième siècle, après avoir été galvanisées artificiellement pendant un instant, elles tombent dans une complète léthargie. C'était à l'aide de circonstances qui ne devaient pas durer que François Ier était parvenu à écarter pour quelque temps les principes d'indépendance qui étaient l'orgueil de la France du moyen âge. Ses manières chevaleresques, son goût pour les sciences et les arts, et jusqu'à sa galanterie, lui donnaient un prestige auquel les Français ne résistent pas. S'il n'éprouvait pas d'opposition dans l'établissement des impôts, cela tenait, dans les premiers temps, à ses succès militaires, que le

[1] *Correspondant*, 25 janvier 1858.

pays voulut l'aider à poursuivre, et plus tard à ses revers, dont la France, menacée d'être démembrée, tint à effacer la tache, sans marchander ses secours. Les qualités personnelles du roi, quelques conjonctures passagères, voilà donc les causes de l'oubli apparent où semblaient être tombées les franchises nationales. Mais bientôt après elles revivent dans tous les cœurs. Publicistes, parlements, états généraux, les rappellent et en tirent des conséquences soit théoriques, soit pratiques[1]. Elles se débattent longtemps contre l'anarchie et la violence, qu'engendre le terrible fléau du calvinisme. A la fin elles succombent pour ne reparaître que deux siècles plus tard au milieu de circonstances bien moins favorables.

Au seizième siècle, en effet, les délibérations des états généraux et provinciaux portent l'empreinte d'un bon sens pratique qui ne saurait être assez apprécié. Les ordonnances d'Orléans, de Moulins, du Roussillon, de Blois, toutes lois excellentes, sont calquées sur les cahiers des états. En 1789, l'habitude de s'occuper sérieusement des interêts du pays était entièrement perdue; et, bien qu'on dissertât beaucoup sur la politique dans les livres, bien qu'on en causât encore plus dans les bureaux d'esprit, on commit, avec les meilleures intentions, des fautes déplorables.

Au seizième siècle, les trois ordres, tout en ayant de temps en temps quelques sujets de plainte les uns contre les autres, savent s'entendre et agir de concert pour le bien général. En 1789, après un moment de sympathie, une inimitié implacable les désunit et rend toute transaction impossible.

Au seizième siècle enfin, les libertés provinciales ne sont ni excessives ni trop restreintes; la centralisation existe à un degré suffisant pour assurer la marche du gouvernement quant aux attributions qui le regardent. A la fin du dix-huitième siècle, il ne reste plus sur toute la surface du pays le moindre contrepoids au despotisme des princes ou à celui des sans-culottes parisiens.

Ce fut donc un malheur immense, peut-être irréparable, que la France n'ait pu organiser définitivement sa constitution au seizième siècle, moment le plus propice pour l'établissement solide de la monarchie tempérée. Quelles furent les causes qui l'écartèrent de ce but si clairement indiqué par son histoire précédente? Il n'y en a qu'une : le calvinisme. Tous les maux découlent directement de lui. A ne considérer les choses qu'au seul point de vue politique, l'introduction de cette doctrine dans notre pays doit donc être à tout jamais déplorée.

[1] C'est donc bien à tort que M. Chéruel (*Revue contemporaine*, décembre 1857), prenant acte du pouvoir exorbitant de François Ier, en conclut que, dès le seizième siècle, le despotisme était le résultat facile à prévoir de la marche de notre histoire.

Le calvinisme, en effet, était directement hostile aux institutions, aux mœurs et à l'esprit de la France. Il n'est pas nécessaire d'insister sur un point aussi incontestable, surtout après les preuves surabondantes qu'en a données M. Polenz[1]. Comment le dogme de Genève trouva-t-il pourtant chez nous des partisans? Pour le comprendre, il est indispensable d'étudier de près les commencements de l'hérésie.

M. Ranke cite avec complaisance la sympathie de François Ier pour les premières tendances des novateurs; il prétend même que ce furent les exigences de la politique et l'absence de vues profondes chez le roi, qui seules empêchèrent ce dernier de mettre la main à la réforme ecclésiastique. Il y eut, il est vrai, un moment où les courtisans, pour imiter leur maître, fredonnaient, après une conversation galante, les psaumes de Marot sur des airs de vaudeville. Mais, si le roi montra quelque prédilection pour les hommes d'esprit à demi sceptiques, qui faisaient la guerre à la routine des écoles, il n'eut jamais que de la répulsion pour les principes étroits de la véritable réforme. Les pourparlers qu'il entretint avec Mélanchthon, et que M. Ranke a l'air de considérer comme sérieux, n'étaient qu'un leurre de sa part, ainsi que l'a très-bien prouvé M. Soldan[2].

Les idées que prônait Marguerite de Navarre étaient déjà un peu hardies; mais, écloses dans une atmosphère factice, sous l'influence d'une poésie artificielle et d'une science étrangère aux vrais besoins de l'homme, elles n'auraient pu vivre au grand air; jamais elles n'auraient agi sur les masses. Elles ne sont autre chose que la quintessence du jargon dont usait la bonne compagnie, pour qui il était de bon ton de parler de Rome avec irrévérence et de débiter sur le dogme quelque pointe irréfléchie. Mais, encore une fois, ce phébus prétentieux ne pouvait être formulé en doctrine et faire de prosélytes.

Jaloux de l'influence du clergé, jusque-là le seul propagateur des lumières, les lettrés, dont la reine de Navarre était le centre, voulurent régner à leur tour sur les esprits, et ils parvinrent en effet à les courber sous le joug du pédantisme. Pour se concilier l'opinion, ils se mirent à censurer avec une aigreur calculée les mœurs relâchées des ecclésiastiques. Si leurs intentions avaient été moins intéressées, on

[1] M. Polenz a publié en 1858 le tome premier de son *Histoire du calvinisme en France* (*Geschichte des franzosischen Calvinismus*); ce volume de près de 800 pages, écrit tout à fait en faveur de la réforme, s'arrête à l'an 1560. C'est l'ouvrage le plus détaillé qui existe sur les origines du calvinisme dans notre pays.

[2] M Soldan a publié en 1856, en deux volumes in-8, une *Histoire du protestantisme français* (*Geschichte des franzosischen Protestantismus*), ouvrage qui s'étend jusqu'à l'an 1574. De tous les auteurs protestants, qui ont écrit sur ce sujet, il est le plus impartial ; il est vrai que ce n'est pas beaucoup dire.

n'aurait qu'à les louer d'être venus en aide à l'Église pour faire disparaître de son sein les nombreux abus qu'elle avait elle-même dévoilés à haute et intelligible voix. Beaucoup d'évêques, nommés depuis le concordat, les uns par l'influence des favorites, les autres pour des services rendus à la guerre, ne quittaient pas la cour, où les retenaient des intrigues de tout genre. Leur clergé, restant ainsi sans surveillance et encouragé par l'exemple de ses chefs, se laissait gagner par la corruption de l'époque. Il était bien rare que des bénéfices vinssent à échoir à des personnes instruites et attachées à leurs devoirs; la cour, qui en disposait, préférait en faire un trafic lucratif. D'autres désordres de ce genre pourraient encore être signalés; seulement il ne faut jamais oublier que l'Église, la première, demandait avec instance qu'on les fît cesser, témoin, entre autres, les cahiers du clergé aux états d'Orléans.

Mais en quoi cet état de choses pouvait-il choquer les beaux esprits? Ils publiaient alors en vers et en prose, en latin et en français, une suite interminable d'écrits licencieux, dont le dévergondage raffiné révélait une tout autre dépravation que celle dont ils accusaient le clergé. Cela ne rappelle-t-il pas la manière bouffonne des philosophes du siècle dernier, qui, tout en professant une immoralité systématique, se voilaient hypocritement la face à la vue des faiblesses de quelques prélats de cour?

La levée de boucliers tentée contre l'Église par les lettrés n'avait donc pas de véritable raison d'être; elle ne s'explique que par la fermentation des esprits. L'étude récente de l'antiquité avait provoqué en France une sorte de débauche intellectuelle pareille à celle que cette même étude avait occasionnée en Italie au siècle précédent, analogue à celle qui se produisit au dix-huitième siècle lorsque les sciences physique et politique devinrent subitement l'objet de l'attention générale. L'homme, en effet, ne reçoit pas impunément tout à coup un grand surcroît de connaissances. En Italie, l'effervescence désordonnée des esprits commençait déjà à se calmer au seizième siècle; en France, elle se serait aussi bientôt éteinte d'elle-même. Y chercher avec M. Ranke et tant d'autres les premiers symptômes de la Réforme ne nous semble pas justifiable, puisque enfin les humanistes, tout ingrats qu'ils se montrassent envers l'Église à laquelle ils devaient tout, continuaient à être protégés par elle, et qu'une partie notable d'entre eux appartenait au clergé. Tout concorde donc, au contraire, à établir, que la Réforme en France fut une réaction malentendue et exagérée contre les tendances un peu païennes et sensuelles de la Renaissance.

Les aspirations honnêtes de Lefèvre et de Briçonnet, évêque de Meaux, avaient plus de portée que les déclamations des lettrés; mais

elles n'étaient pas davantage appelées à donner naissance à un mouvement viable. Elles ne pouvaient séduire que les quelques esprits chimériques qui cherchent le raffinement et la singularité jusque dans la religion.

Mais bientôt ces spéculations confuses furent remplacées par un dogme positif, rédigé par articles, et attaquant directement cette fois le catholicisme. Ce dogme niait la bonté divine, la liberté de l'homme : c'était la prédestination. On est encore à se demander aujourd'hui avec stupeur comment, dans cette douce France, renommée pour sa mansuétude, une pareille doctrine, qui semble ne pouvoir convenir qu'à des cœurs durs et remplis de fiel, put conquérir en peu d'années un nombre notable d'adhérents.

Mais, ne l'oublions pas, l'amour-propre mène bien loin dans notre pays. Or, parmi ceux qui adoptèrent le catéchisme de Genève, en fut-il un seul qui ne se rangeât parmi les élus? Quelle jouissance d'orgueil que de pouvoir se compter parmi les rares enfants choisis de Dieu! Quelle satisfaction que de toiser avec dédain la tourbe infime des réprouvés, c'est-à dire tous les papistes! Les femmes saisirent parfaitement ce côté séduisant des nouvelles doctrines et jouèrent un rôle actif dans leur première propagation. Si une partie d'entre elles ne céda probablement qu'au seul attrait du changement, beaucoup y furent décidées par la perspective de former la partie triée et privilégiée de leur sexe.

Ce ne furent cependant pas de pareilles considérations de vaine gloire qui gagnèrent à l'hérésie tant de laboureurs, d'artisans et de petits marchands, « ces gens mécaniques et de peu de littérature, » comme s'exprime un édit de l'époque, qui formèrent le noyau principal des premiers partisans de la réforme, fait dont M. Ranke ne s'est pas aperçu, mais que des documents nombreux mettent hors de contestation. Quels furent donc les motifs qui rattachèrent au calvinisme ces paysans, ces merciers et cardeurs de laine?

L'instruction religieuse de ces gens grossiers avait été très-négligée. Dans beaucoup d'endroits le culte avait entièrement cessé, les presbytères ayant été abandonnés par les curés, qui, forcés de payer décime sur décime, n'avaient plus de quoi subsister. Dans d'autres lieux des prêtres sans conscience ne faisaient pendant toute l'année qu'un seul et unique sermon, et ne se préoccupaient en aucune façon d'enseigner à leurs ouailles les principes de la foi. Cependant, quoique ignorantes en religion comme en toute autre chose, les classes inférieures conservaient ce fonds de saine morale qui est le privilége du peuple. Elles devaient être sincèrement scandalisées des déréglements et du luxe des prélats ; et beaucoup, parmi elles, furent de prime abord vivement frappés par les exemples d'austérité pratique donnés

par les novateurs. De plus, la faconde déclamatoire, âcre et boursouflée de ces derniers était bien faite pour entraîner les gens du peuple. L'attrait des réunions mystérieuses sévèrement interdites, le charme des solennités graves, réservées à quelques initiés, fut aussi d'un effet puissant sur l'imagination des ouvriers et des petits bourgeois de France, de tout temps portés au théâtral. L'abolition de la confession et du jeûne contribua encore, de l'aveu de Montluc, évêque de Valence, à rallier à la réforme la plupart de ceux qui aimaient à être affranchis de toute pratique religieuse.

Ces causes donc et quelques autres encore, telles par exemple que la diminution considérable des aumônes, suite du dénûment auquel les extorsions du gouvernement avait réduit les curés, entraînèrent de bonne heure un certain nombre de personnes, appartenant surtout aux classes inférieures, à adopter les nouvelles doctrines. Ces premiers sectaires étaient de bonne foi pour la plupart, et courageux jusqu'à souffrir héroïquement la mort plutôt que de renier leurs croyances. Leur austérité faisait honte aux catholiques. Mais en bien peu de temps les principes de haine furieuse que leur foi commandait à l'égard de ceux qui ne l'acceptaient pas eurent desséché leur cœur. Leurs mœurs restèrent sévères, grâce à l'orgueil immense, qui, chez les calvinistes comme chez les jansénistes, a toujours primé tous les autres sentiments. Cet orgueil seul, en effet, pouvait servir de contrepoids aux déductions logiques, découlant immédiatement des principes du catéchisme de Genève, qui menaient droit à autoriser tous les vices.

Le salut est inamissible : tel était un des articles fondamentaux du dogme professé par les sectaires de France ; c'est-à-dire que, pourvu qu'une fois dans la vie on eût fait un acte de foi ardent, on aurait beau commettre ensuite tous les crimes imaginables, la félicité éternelle n'en resterait pas moins assurée, sans que le plus léger repentir, sans qu'une satisfaction quelconque, fussent nécessaires. Le libre arbitre n'existe pas pour l'homme ; de toute éternité les uns sont voués au péché quoi qu'ils fassent, les autres au bien : autres points essentiels de l'enseignement calviniste. De pareilles maximes doivent tôt ou tard conduire à la perversion complète du sens moral ; ceux qui en sont imbus ne peuvent s'empêcher d'arriver un jour ou l'autre à se regarder comme dégagés de toute espèce de responsabilité dans leur façon d'agir. En Allemagne, des principes analogues, moins dangereux cependant, avaient eu pour conséquence un débordement général de licence. En France, il arriva d'abord tout le contraire. Par la plus grande des inconséquences, les huguenots maintenaient parmi eux un rigorisme excessif. Mais cette moralité puritaine aurait-elle subsisté avec le triomphe du calvinisme ? Voilà la véritable question.

Et comment l'admettre même un instant [1]? La prédestination, l'inamissibilité du salut, sont des abîmes sans fond où doit s'engloutir à la longue tout sentiment du devoir. Aussi Calvin insista-t-il à plusieurs reprises pour qu'on mît obstacle à ce que le peuple raisonnât sur ces principes. Mais ni lui ni personne n'auraient empêché les Français, devenus huguenots, de réfléchir sur les dogmes qui leur étaient enseignés; il était impossible de leur prêcher longtemps une doctrine qui déclare inutile tout effort vers le bien, qui conduit l'homme à ne plus s'effaroucher du mal, puisque Dieu en est indirectement l'auteur, et de les maintenir en même temps dans la voie de la vertu même la plus ordinaire. De plus, une fois en majorité et devenus les maîtres, les sectaires auraient commis dans l'enivrement de la victoire des excès encore bien autrement atroces que ceux dont ils se rendirent coupables n'étant qu'une faible minorité; nécessairement ils en auraient ressenti quelques remords, et, pour les étouffer, ils auraient été conduits inévitablement à chercher dans le fond immoral de leur foi un refuge contre leur mauvaise conscience. A l'instant ils se seraient aperçus que l'inamissibilité du salut a forcément pour corollaire la doctrine que tout est licite aux élus de Dieu. C'est ce qu'enseignaient, en Allemagne, bien des théologiens protestants. En France, dès que les huguenots auraient eu le dessus, dès que, débarrassés des préoccupations incessantes de la lutte, ils auraient eu le loisir d'étudier de près les dogmes qu'ils avaient adoptés de confiance, dès qu'ils n'auraient plus eu besoin d'afficher la perfection morale pour attirer des prosélytes, des docteurs se seraient également levés pour établir par une série de syllogismes irréfutables que les vrais calvinistes devaient se regarder comme au-dessus de toute loi morale.

Et les masses les auraient bientôt écoutés et approuvés. Voici pourquoi. Les novateurs réprimaient avec une sévérité exorbitante même les amusements les plus honnêtes. A Genève, comme en Écosse, ils faisaient régner un bigotisme inflexible, qu'ils prétendaient bien aussi introduire en France, où les synodes du seizième siècle interdisaient jusqu'aux récréations les plus innocentes, telles que les plantations de mais et autres délassements populaires aussi inoffensifs.

[1] Si en Écosse et en Hollande l'établissement définitif du calvinisme n'a pas empêché les mœurs de garder un grand degré de pureté, cela tient à des causes toutes particulières. Les habitants de ces pays étaient grossiers et incultes, mais très-peu dépravés; en France la corruption avait pénétré très-avant. Les Écossais et les Hollandais, nations de caractère opiniâtre, persévèrent avec constance dans leurs coutumes et traditions, tandis qu'en France, de tout temps, rien n'est à l'abri du changement le plus brusque. Enfin ces peuples ont l'esprit beaucoup trop lourd, pour qu'il n'ait pas été facile, avec un peu de subtilité, de leur cacher les conséquences immorales de leurs principes religieux.

Un jour, Duplessis-Mornay fut excommunié pour avoir permis à sa femme de porter une coiffure, très-décente, mais qui avait déplu au consistoire. Ces prescriptions tyranniques donnaient beau jeu au pharisaïsme et à l'hypocrisie. Or peu de peuples ont autant de répulsion pour ces vices que les Français. Une révolte générale n'aurait pu manquer d'éclater contre les judaïques censeurs des mœurs qui s'érigeaient en adjoints de la police[1]. De même que les débauches de la restauration en Angleterre furent la suite du rigorisme outré des puritains, de même, en France, la morale chagrine et ombrageuse des calvinistes aurait eu pour conséquence des saturnales impies. A Genève, que de peine Calvin n'avait-il pas eu à l'emporter sur les *libertins*, qui, pour répondre aux exagérations de l'hérésiarque, niaient toute distinction entre le bien et le mal et agissaient en conséquence ! En France, les *libertins*, déjà nombreux avant l'avénement de l'hérésie, n'auraient pu que se multiplier après le triomphe de la Réforme; ils auraient écarté avec facilité les subterfuges par lesquels Calvin s'abusait et lui-même et les autres sur l'immoralité de sa doctrine; après quoi ils seraient bientôt parvenus à établir un régime et des mœurs à leur convenance.

Tout cela revient à dire que, si le calvinisme avait pris racine en France, bien loin d'amener la régénération de ce pays, il aurait entraîné sa dissolution totale. C'en était fait surtout des idées de liberté qui portaient en elles l'avenir du monde.

Nulle part, en effet, le calvinisme ne s'est présenté comme une doctrine qui admet la discussion et qui ne demande qu'à vivre en paix avec d'autres croyances. Partout, au contraire, ses partisans se donnent comme les élus de la Divinité; c'est en vertu de ce privilége qu'ils se disent autorisés à écraser ceux qui voudraient s'opposer à leur domination exclusive. Eux seuls, prétendent-ils, forment l'unique et véritable Église; le reste des humains n'est à leurs yeux qu'une tourbe de réprouvés. C'est au nom de Dieu même, dont il se déclare le héraut sacré, que Calvin exhorte le roi de Pologne à introduire dans ce pays la vraie religion du Christ; il s'annonce à ce prince comme immédiatement inspiré de Dieu, à l'égal de saint Paul : cette prétendue mission, voilà, d'après lui, son titre pour être cru sur parole. Quand il appuie sa doctrine sur un argument de théologie ou sur un raisonnement de philosophie, science qu'il abhorre à l'envi de Luther, c'est de sa part pure condescendance, et cela ne l'engage à rien. De même

[1] L'acte officiel de l'organisation du parti protestant, rédigé à Millaud en 1573 par les chefs huguenots, porte dans un de ses articles : « Seront exhortés MM. les ministres et autres du consistoire à surveiller aux crimes et dissolutions qui se commettent journellement, pour en faire la délation aux juges, bailler instruction et moyens à vérifier les cas dénoncés, aux fins que la punition condigne s'ensuive. »

que lui, les autres prédicants invoquent sérieusement la qualité de vrais successeurs des apôtres, d'envoyés du Seigneur, spécialement chargés d'enseigner sa parole. C'est au nom des églises réformées que Théodore de Bèze avance ces prétentions au colloque de Poissy; il ajoute avec une outrecuidance comique : « La véritable Église se reconnaît en notre doctrine comme en nos personnes. » Si les calvinistes sont ainsi les seuls chrétiens sur terre, il y a impossibilité complète à faire son salut dans l'Église de Rome; pas de dissentiment sur ce point entre les sectaires avant la fin du seizième siècle. Et ce n'étaient pas seulement les énergumènes du parti pour qui les catholiques étaient « les vrais suppôts de l'Ante-Christ ; » sur ce point encore ils s'accordaient tous. Un article d'un synode national du commencement du dix-septième siècle est ainsi conçu : « C'est la croyance et la confession de nous tous que le Pape est l'Ante-Christ, et c'est un des principaux fondements de notre séparation avec l'Église romaine, tiré de l'Écriture sainte, confirmé par nos prédécesseurs, scellé par le sang des martyrs : tous les fidèles, tant pasteurs qu'autres, seront exhortés à persévérer constamment dans cette profession. »

Pour Calvin et ses adhérents, les catholiques ne sont qu'une « secte horrible de païens. » Et ce n'est pas là une injure prononcée dans un moment d'emportement, c'est dans toute la rigueur des termes que les huguenots accusent les catholiques d'idolâtrie. A la conférence de Saint-Germain, Bèze expose en détail cet article de foi de son Église. Pour lui, un des moins violents, le catholicisme est un tissu d'abominations et d'erreurs monstrueuses. Tout huguenot convaincu était tenu de ressentir « une haine mortelle pour ces damnés papistes. » Calvin l'enseigne, l'ordonne. On serait tenté d'attribuer ces expressions atroces au caractère particulier de l'hérésiarque. Mais des preuves surabondantes établissent que la masse des sectaires était animée, comme son chef, d'une inimitié implacable contre « la vermine des blasphémateurs papisants [1]. »

[1] Nous prenons au hasard, parmi les dispositions des synodes nationaux tenus par les calvinistes au seizième siècle, quelques traits donnant une idée de l'hostilité acrimonieuse manifestée toujours par les sectaires contre les catholiques. Il y est expressément interdit aux fidèles d'épouser des papistes; les parents seront tenus d'épuiser tous les moyens légaux pour empêcher leurs enfants de se marier avec des catholiques ; lorsqu'ils ne pourront plus s'y opposer, il leur restera imposé de refuser à leurs enfants tout secours pécuniaire. Les imprimeurs et libraires ont défense de prêter leur art à quoi que ce soit qui ait rapport à l'Église romaine, sous peine d'excommunication. Il est interdit sous la même peine aux sculpteurs, peintres, orfévres, vitriers et autres artisans de faire aucun ouvrage qui puisse servir au culte catholique. Les avocats ne doivent jamais plaider dans des causes bénéficiales ou autres du même genre. Il est de même sévèrement défendu de tenir à ferme des

Voilà quant aux sentiments. Mais un bon huguenot ne doit pas en rester là. Puisque la terre ne s'ouvre pas pour engloutir les papistes, vœu si souvent exprimé par les calvinistes, il faut bien que ceux-ci s'apprêtent à exterminer « ces chiens » et à en détruire toute trace. Sur ce point, du moins, ils s'entendent avec les luthériens. Dans tous les pays où les protestants triomphent, à Genève et dans les autres cantons de la Suisse, en Suède, en Danemark, en Écosse, en Bohême, en Hollande, en Allemagne, partout enfin où ils deviennent les maîtres, leur première mesure est d'interdire le culte catholique sous les peines les plus rigoureuses. Les édits de Philippe II sont atroces; le Code de Knox, l'ami de Calvin, l'est encore plus : c'est-à-dire, comme le fait observer le clergé aux états d'Orléans, que les protestants demandent dans les pays catholiques à exercer librement leur religion, et que chez eux ils défendent la célébration de la messe sous peine de mort [1].

Comment s'en étonner? Ils s'accordent tous pour vouer au supplice le simple schismatique qui s'écarte, ne fût-ce que légèrement, de la confession qu'il leur a plu de décréter; et cependant ce schismatique est à leurs yeux bien moins coupable que le papiste idolâtre. Milton, qui réclamait la tolérance pour les dissidents, n'admettait pas que les catholiques, dont il désirait voir l'extermination, pussent jamais y avoir droit. Locke et Tillotson, les protestants les plus libéraux du

biens de l'Église, quand la redevance consiste en cire ou en encens, parce que ce serait en quelque sorte favoriser l'idolâtrie.

[1] A ce propos notons combien l'opinion publique se trompe dans son jugement sur les mesures ordonnées en matière de religion par Marie Tudor et sur celles prises par Élisabeth, sa sœur. La première est regardée comme une furie sombre et farouche, ne respirant que tortures et carnage; la seconde passe pour un esprit supérieur, un peu despotique, assez cruelle; mais on se borne à la blâmer, tandis qu'on abhorre Marie. Appréciation radicalement fausse; ce n'est pas nous seul qui le disons : nous avons pour garants Hallam et Macaulay.

Dès son avénement, Élisabeth persécute les catholiques et les puritains sans qu'ils aient les uns ou les autres fourni le moindre prétexte à ces traitements indignes. Pendant tout son règne elle persévère dans ses rigueurs implacables, quoique les opprimés n'aient répondu à cette tyrannie que par quelques émeutes étouffées à l'instant. Marie au contraire avait vu, dès qu'elle arriva au trône, les protestants, en tant que parti religieux, se liguer contre elle et prendre les armes pour lui arracher la couronne; elle avait donc des motifs suffisants pour sévir contre ceux qui provoquaient eux-mêmes la répression. De plus elle était ardente, fanatique, si l'on veut, dans sa croyance. Mais Élisabeth n'était rien moins qu'une protestante convaincue; elle flottait comme la grande majorité des Anglais d'alors, indécise entre les deux religions. C'est de sang-froid, sans raison, pour le seul plaisir de donner de la besogne au bourreau, qu'elle persécutait. Et si Marie poursuivit trop loin de justes ressentiments, Élisabeth fut bassement féroce, cent fois plus coupable que sa sœur. (Voy. Macaulay, *Essays;* Hallam, *Constitutional history* et *Burleigh and his times*.)

commencement du dix-huitième siècle, s'expriment comme Milton. Il était donc tout naturel que les calvinistes se crussent tout permis contre les catholiques puisque la plus minime divergence en matière de foi devait, d'après eux, entraîner la perte de la vie.

Or c'est là un des trois points de doctrine communs aux diverses sectes protestantes du seizième siècle; les deux autres sont le libre examen et la négation du libre arbitre [1]. Les luthériens seuls réclamèrent pendant un instant la tolérance pour toutes les croyances. Mais, dès 1529, ils se mirent à préconiser et à pratiquer la persécution religieuse. Pas de contradiction de ce genre chez les calvinistes et chez les zwingliens. En 1527 déjà, on brûlait les hérétiques à Zurich; et, selon Bullinger, le chef de l'Église de cette ville après la mort de Zwingli, les envoyer au gibet est le devoir le plus sacré de l'autorité. L'article 36 de la confession helvétique est ainsi conçu : *Stringat magistratus gladium in omnes blasphemos, coerceat et hæreticos.* Le supplice de Servet, conseillé par toutes les églises de la Suisse, fut prôné par les théologiens protestants les plus modérés, par le doux Mélanchthon entre autres, qui s'étonne naïvement qu'un doute puisse être élevé sur ce droit de brûler les hérétiques aussi bien que ceux qui professent le culte des idoles (ce qui, dans le langage de l'époque, ne désigne jamais autre chose que les catholiques). Trois protestants, pas un de plus, improuvèrent publiquement la mise à mort du célèbre médecin, qui lui-même, on ne s'en doute guère, avait conseillé dans sa *Christiana restitutio* de sévir contre ceux qui s'écartaient de la vraie religion. Et encore deux d'entre ces trois, Castellion et Mimus Celsus, ne contestent-ils pas le droit de punir les hérétiques; seulement ils veulent qu'ils soient condamnés à l'amende ou à l'exil, mais non à la mort. Leurs réclamations furent entièrement vaines; personne n'y fit attention; et, pendant tout le seizième siècle, les principes des protestants à l'endroit de la tolérance se résument dans ce mot de Théodore de Bèze : *Libertas conscientiarum diabolicum dogma.*

Ainsi, partout où ils commandent, les protestants poursuivent sans relâche catholiques et schismatiques; c'est leur devoir de le faire, déclarent-ils ouvertement. En même temps ils jettent les hauts cris lorsqu'on ne leur permet pas dans les pays catholiques l'exercice public de leur culte. Un instant Luther parut troublé de cette contradiction

[1] Il est plus qu'évident que ces trois principes se détruisent mutuellement. Que des esprits aussi éminents que Luther et Calvin se soient attachés à les amalgamer, qu'ils soient parvenus à faire accepter par des millions d'hommes leurs opinions ainsi tissues d'inconséquences flagrantes, cela n'est-il pas une des raisons les plus fortes que les sceptiques puissent invoquer pour reprocher aux humains un manque incurable de jugement?

par trop déshonorante pour son parti; il conseille quelque part de se borner à exiler les hérétiques, de peur, dit-il, que l'intolérance des protestants ne soit avec raison rétorquée contre eux par les catholiques. Mais ce louable scrupule ne dura pas longtemps chez le fougueux réformateur, qui, quoique moins haineux que Calvin, aimait pourtant à voir broyer tout ce qui lui résistait.

Farel fit de même la remarque que le droit du glaive qu'il attribue à l'autorité sur les hérétiques pouvait être invoqué par les catholiques pour sévir contre ses coreligionnaires. « Soit! continue-t-il, que le pape abuse de ce droit! ce n'est pas une raison pour que les hommes justes et pieux doivent s'en priver. » — « Ceux qui ne veulent pas que les hérétiques soient mis à mort, dit à son tour Bèze, sont tout autrement coupables que ceux qui réclament l'impunité des parricides. L'autorité catholique peut abuser du droit de glaive qui appartient au magistrat en matière de foi. Eh bien, nous acceptons l'abus; mais nous voulons pouvoir exterminer ceux qui troublent les églises. »

De l'aveu des protestants eux-mêmes, il y avait donc, de leur part, une impudence sans nom à exiger pour eux la liberté de conscience et à ne vouloir l'accorder aux autres à aucun prix. Quel triste spectacle que Calvin écrivant d'une part avec force et éloquence, à l'adresse des Français, qu'il est de la dernière iniquité de punir pour fait de croyance, et reprochant d'autre part à la même époque avec une dureté hautaine au comte de Tarnowski de ne pas avoir cherché à extirper le catholicisme par la force, même au prix du bouleversement total du royaume de Pologne. Et cette autre lettre de lui, où il presse le duc de Somerset, régent d'Angleterre, d'exterminer par le tranchant de l'épée les dissidents et les papistes!

Ceci dit quant à la tendance générale du protestantisme, revenons maintenant à la France. Les protestants y prirent, comme partout ailleurs, de prime abord, une attitude d'agression et d'hostilité déclarée contre le catholicisme. Jean Leclerc le premier, qui fut poursuivi pour hérésie, le fut pour avoir affiché à la porte de la cathédrale de Meaux un placard rempli d'injures dégoûtantes contre tout ce qui est sacré pour les catholiques; il fut plus tard brûlé à Metz pour avoir abattu une croix. En 1528, une image vénérée de la Vierge fut renversée à Paris par les hérétiques; l'irritation produite chez les catholiques par cette insulte est exprimée avec une indignation éloquente dans la harangue prononcée par le premier président du Parlement après la procession expiatoire qui eut lieu à cette occasion [1]. Dans la

[1] L'orateur fit ressortir avec un rare bon sens, que les images étaient le catéchisme des pauvres gens qui ne savaient pas lire, et que les confondre avec les

même année 1528, on arrêta deux misérables qui avaient jeté bas plusieurs images de saints dans les environs de Paris; ils recevaient des sectaires cent sols pour chaque image brisée. En 1530, autre statue de la Vierge renversée à Paris. Ce ne sont là que quelques exemples pris au hasard et qu'il serait facile de multiplier.

La première persécution notable fut positivement provoquée par les placards, ignoblement outrageux pour la religion catholique, affichés par les sectaires dans toute la France et jusqu'à la porte de la chambre du roi[1]. Plus augmentait leur nombre, plus redoublaient leurs violences en paroles et en actions, plus ils traînaient publiquement dans la boue tout ce qui était vénérable aux yeux des catholiques. Qui ne comprendrait l'exaspération de ces derniers? Dès les premiers temps de Henri II, les brisements d'images, les pillages d'églises, les insultes faites aux prêtres, deviennent de plus en plus fréquents[2]. Quelque liberté est-elle accordée aux sectaires, ils en profitent pour opprimer audacieusement les catholiques. Pendant le colloque de Poissy, ces derniers montrèrent une pleine et entière condescendance pour faciliter un accord; c'est le moment que les huguenots choisirent pour commettre par toute la France des massacres et des pillages sans nombre. A Castres, à Montpellier, à Nîmes, dans beaucoup d'endroits de la Normandie, partout où ils s'emparent de l'autorité, le culte catholique est entièrement interdit, *il cesse de soi-même*, comme s'exprime ingénieusement à ce propos l'*Histoire ecclésiastique* de Bèze. C'est bien avant la prise d'armes définitive de Condé que les violences des huguenots avaient poussé à bout les catholiques; et, lorsque M. Ranke veut excuser les crimes des sectaires en les présentant comme la conséquence inévitable de la guerre civile, il est complétement dans le faux.

Les huguenots, dira-t-on, répondaient par ces excès aux persécutions qu'ils avaient eu à souffrir. Mais, et ceci est capital, avant qu'on ne les poursuive, ils débutent par des outrages, par des brutalités auxquelles la logique de leur doctrine les poussait tout naturellement.

idoles des païens, comme le faisaient les hérétiques, c'était montrer ou une insigne mauvaise foi ou bien de la sottise.

[1] Voici ce que Sturm écrivit à Mélanchthon à propos des insolences dans lesquelles les sectaires se complurent dès le début : « Homines furiosi qui metuerant, parum « multos fore suarum partium, nisi astutis, ut ipsis videbatur, sed ut res indicavit, « stultissimis et seditiosissimis rationibus regna et gentes perturbarent. Libellus « *uno tempore* de ordinibus ecclesiasticis, de missa, de eucharistia, *per universam* « *Galliam nocte in omnibus angulis* affixerunt et tragicis exclamationibus ante « regis etiam conclave agglutinarunt. Perturbatus hoc de re populus, territæ mul- « torum cogitationes; concitatus populus, inflammatus rex gravissima judicia tule- « runt. » Nous citons ce passage parce que M. Ranke l'a tronqué à dessein.

[2] Voy. Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, tome II.

L'Église réformée de France enseignait, tout comme les protestants des autres pays, que les hérétiques devaient encourir la peine capitale. Bien loin de jamais désavouer l'intolérance sanguinaire de Théodore de Bèze, leur chef, les huguenots proclamaient, dans leur *Confession* même, que Dieu a donné aux magistrats le droit de glaive pour réprimer les infractions faites aux premiers articles du Décalogue, ou, en d'autres mots, que l'autorité peut punir de mort en matière de religion. « Entre les lois dont les magistrats sont exécuteurs, celles-là sont les principales, qui condamnent à mort les corrupteurs de la vraie religion. » Ainsi s'exprime un traité de politique très en honneur chez les sectaires. Dans leurs synodes, il est question à tout moment d'hérésie et de mesures à prendre pour les empêcher de se propager. Ainsi, il y est défendu d'une manière absolue de publier quoi que ce soit sur la religion sans l'autorisation du consistoire chargé de la censure de tous les ouvrages de théologie. Si ceux qui s'éloignaient de la confession orthodoxe n'y sont déclarés passibles que de peines spirituelles, c'est bien uniquement parce que les huguenots ne disposaient pas de l'autorité. Dans un synode général, après avoir félicité les réformés des Pays-Bas d'avoir rejeté de leur sein les nombreux hérétiques qui, prenant au sérieux le principe du libre examen, ne voulaient pas plier sous le joug de la confession calviniste, les sectaires de France expriment leur profond regret de ce que leurs coreligionnaires des Pays-Bas ne peuvent employer contre les hérétiques « les remèdes qui seraient à désirer, » c'est-à-dire l'office du bourreau.

Cependant vers les premiers mois de l'an 1559, Jean Bonneau, huguenot de Beaugency, se mit à soutenir que les hérétiques ne devaient pas être suppliciés; son opinion fut suivie par trois personnes « d'un esprit trop frétillant, » comme dit l'*Histoire ecclésiastique*. Un consistoire fut assemblé, et la fausseté de l'avis de Bonneau fut prouvée « par telles et si vives raisons fondées sur la parole de Dieu, » ainsi que s'exprime la chronique protestante, que Bonneau souscrivit lui-même une réfutation des principes de tolérance dont il venait de se faire le champion.

La plume tombe des mains lorsqu'on transcrit ce récit. Comment? A cette date de 1559, les huguenots invoquent la liberté de conscience comme un droit appartenant sans conteste à tout être humain; leurs plaintes sont touchantes; nous allons nous attendrir lorsque nous les entendons déclarer que jamais, au grand jamais, ils ne pratiqueront eux-mêmes la tolérance. Cette effronterie inqualifiable fait taire la pitié.

Ce n'est pas tout. Vers le milieu de l'an 1561, Calvin adresse à tout moment à ses adhérents de France des admonestations pour ar-

rêter leurs pillages et leurs meurtres; il se plaint de ce qu'ils n'en tiennent aucun compte. Mais ce qui dans ces violences excitait principalement sa colère, c'était l'intervention tumultueuse du peuple, chose qui le choquait au dernier point. Dès que la « destruction des idoles » se fait avec ordre, il n'y trouve plus rien à redire. Bèze est encore plus explicite. Quoique sa correspondance des derniers mois de 1561 soit remplie d'expressions du plus vif mécontentement sur les excès de ses coreligionnaires, ce ne sont pas les brutalités en elles-mêmes qu'il blâme; elles lui paraissent seulement intempestives. Il écrit à la reine de Navarre que les brisements d'images sont tellement ordonnés par Dieu, que l'ardeur universelle pour le renversement des idoles ne peut provenir que d'une inspiration divine, et que l'enthousiasme des petits doit confondre la tiédeur des grands. En janvier 1562, il supplie publiquement le roi de faire disparaître jusqu'à la dernière image pouvant rappeler le culte catholique. « Envoyez-nous des troupes, écrit-il aux Suisses dans cette même année, et nous verrons la ruine complète du papisme. »

Le projet avoué de tous les huguenots, chefs et disciples, honnêtes et infâmes, de bannir entièrement la religion catholique, se découvre encore nettement dans de nombreux passages des lettres de Languet, un des hommes les plus éclairés du parti [1]. C'est avec joie qu'il annonce à l'électeur de Saxe, un mois avant le massacre de Vassy, qu'en Gascogne et dans le bas Languedoc, de même qu'en Provence jusqu'aux Pyrénées, à quarante lieues à la ronde, pas un prêtre romain n'ose se montrer publiquement, et que partout les idoles sont abattues. En 1560, il raconte tranquillement, sans s'indigner, que plusieurs individus armés se sont présentés devant le peuple rassemblé à la foire de Falaise, et qu'après avoir proclamé l'abolition de la messe ils ont enjoint à tous de ne plus fréquenter que les prêches. Dans sa missive du 2 mars 1562, il se moque de l'espoir des catholiques de garder au moins Paris, et il ajoute : *Nostri viribus et ferocia videntur esse potiores, et si ad vim deveniatur, totius illorum sapientiæ nullus erit usus.* Les progrès de la tyrannie calviniste sont relatés avec une plus grande satisfaction encore par Stuckins, envoyé de Zurich au colloque de Poissy, dans une de ses lettres de 1562, où il rapporte qu'en Normandie, comme en Gascogne, la messe est presque partout interdite.

[1] Ce dessein est exprimé avec une audacieuse effronterie dans le manifeste publié de concert par les huguenots pour défendre la légitimité de la conspiration d'Amboise : « Les fidèles sujets du roi, y est-il dit, ne tâchent à autre chose, qu'il y ait *une seule secte chrétienne*, une pure et simple religion, une foi, une loi et que *tant de sectes monacales, tant de sectes hérétiques, soient retranchées* par la parole de Dieu, qui seule peut remettre l'unité. »

Résumons. Tous les protestants enseignent hautement que les hérétiques doivent être mis à mort; les catholiques, selon eux, méritent encore plus d'être exterminés que les simples hérétiques. Dans tous les lieux où les protestants viennent à dominer, tout exercice de la religion catholique est à l'instant même prohibé. En France particulièrement, dès leur premier début, et non pas seulement plus tard, lorsqu'ils auraient eu pour excuse d'avoir été aigris par les persécutions, ils accablent publiquement de leurs injures tout ce qui est sacré pour les catholiques; ils renversent ou mutilent les images vénérées, ils n'épargnent aucune avanie aux prêtres catholiques. Bientôt ils passent au saccagement d'églises et aux dernières violences. Dès qu'ils s'emparent d'une ville, le culte catholique y est interdit. Et tout cela, nous le répétons, bien avant la première guerre de religion. Et qu'importe donc que la fameuse lettre attribuée à Calvin, où il conseille au marquis de Poë de traiter les papistes, comme il a traité Servet, soit apocryphe! N'exprime-t-elle pas fidèlement les sentiments et la manière d'agir des huguenots, meneurs et menés?

Mais la religion catholique n'était pas seule menacée; si le calvinisme avait pris une extension prépondérante, il en serait résulté une transformation complète du système politique de la France. Les hommes d'État les plus graves, français, vénitiens et autres, en étaient convaincus, et il n'y a pas jusqu'à Marillac, archevêque de Vienne, condamné comme fauteur d'hérésie, qui ne citât l'adage de cette époque : « Mutation de religion emporte mutation d'État. » Les calvinistes, en effet, professaieut au sujet de la nature et des attributions du gouvernement une théorie toute particulière, qui, intimement liée à l'ensemble de leur doctrine, ne pouvait en être détachée. Le régime politique qu'ils prônaient et qu'ils introduisirent là où ils en eurent le pouvoir, c'était une théocratie exercée despotiquement par une oligarchie.

Théocratie, disons-nous. Elle est établie à Genève, elle y règne par la terreur; Calvin en a disposé tous les fondements. D'accord avec son maître, Bèze, dont les projets résument ceux des réformés de France, proclame que l'État ne doit pas être rabaissé à protéger seulement les intérêts matériels, mais qu'il doit surtout régler les mœurs, punir l'idolâtrie et faire régner la vraie et unique religion. Dans sa *Confession*, acceptée par tous les sectaires de France, il repousse de toutes ses forces le principe de la séparation de l'Église et de l'État. Ainsi, axiome premier de la théorie politique des calvinistes : un des buts principaux d'un bon gouvernement est d'assurer la domination exclusive de la foi calviniste. Et cette maxime, la royauté française aurait été forcée, bon gré, mal gré, de la mettre à exécution, si les huguenots étaient parvenus à dominer.

Car leur respect primitif pour la royauté n'est que calcul et feinte. Si au commencement leurs prédications ne poussent ni à la révolte ni à l'anarchie, cela tient d'abord à ce que leur nombre n'était encore qu'imperceptible, et qu'ils auraient été immédiatement écrasés, s'ils avaient eu recours à l'insurrection. En outre, Calvin, qui les tenait complétement en laisse, leur imposait une soumission passive à l'autorité, parce que, croyant au succès infaillible de sa doctrine, espérant dominer un jour ou l'autre en France, il hésita longtemps avant de laisser cours à des idées de liberté et de résistance qu'il craignait de voir plus tard rétorquées contre la tyrannie qu'il se flattait de pouvoir exercer dans la suite. L'humilité, affectée d'abord par les sectaires vis-à-vis de la royauté, était donc loin d'être une garantie pour l'avenir; elle n'assurait en aucune façon que, devenus les plus forts, ils persévéreraient dans leur apparente obéissance au pouvoir établi. La royauté, qui voyait ainsi se former un orage tôt ou tard plein de dangers pour elle, devait-elle laisser les nuages s'amasser et ne rien entreprendre pour les dissiper?

Ne devait-elle pas aussi se préoccuper de ce que le calvinisme portait dans son sein l'avénement d'une oligarchie maîtresse dans l'Église comme dans l'État? A Genève, après la révolte contre le duc de Savoie, la constitution fut pendant quelque temps entièrement démocratique; peu d'années après, grâce aux efforts de Calvin, tous les pouvoirs étaient concentrés dans les mains de vingt-cinq personnes, souverains arbitres de la république. En France, la même tendance oligarchique se retrouve dans l'organisation des consistoires. Dès 1562, des tentatives sont faites presque à chaque synode pour faire accorder au peuple quelque peu d'influence dans le gouvernement de l'Église; mais c'est en vain. Pas de doute que, si les huguenots étaient arrivés à prendre part à la direction politique de la France, ils n'eussent cherché avant tout à satisfaire leur prédilection pour l'oligarchie, prédilection si nettement exprimée dans leurs deux principaux manifestes politiques, le *Franco-Gallia* d'Hotman et les *Vindiciæ contra tyrannos* de Languet[1]. De plus, chose infiniment plus grave, leurs

[1] Dans le dernier de ces écrits toute intervention du peuple est repoussée selon les principes constants du calvinisme. « La démocratie de Calvin, dit avec raison M. Baudrillart dans son ouvrage sur *Bodin et son temps*, signifie égalité dans la chute et non égalité dans la rédemption. Cette égalité n'est rompue que par l'élection arbitraire de Dieu, qui choisit un petit nombre de privilégiés justifiés par la foi et ne pouvant perdre la grâce, dont l'ensemble forme la véritable Église, ayant pouvoir sur les réprouvés. Quelques tyrans et un peuple d'esclaves surveillés, telle fut en réalité la démocratie calvinienne, rigoriste, formaliste, inquisitoriale, comme l'est la foi sans la charité, comme devait l'être à plus forte raison la foi dans le Dieu tyrannique qu'avait rêvé l'atrabilaire réformateur. »

Mais ce bon peuple, qui d'après les relations vénitiennes était seul attaché de

menées visèrent constamment à l'établissement d'un fédéralisme étroit et égoïste. La royauté, voyant le pays en danger d'être ramené à l'état de morcellement où il était au onzième siècle, était-elle si coupable de s'opposer à ce que les flots de sang qui avaient coulé pendant quatre cents ans pour amener l'unité du royaume eussent été versés en pure perte? N'oublions pas que la centralisation, dans la mesure qu'elle avait alors, était indispensable à la prospérité du pays et qu'elle seule pouvait empêcher la France de devenir la proie de l'étranger alors toujours prêt à l'envahir.

Tout Français sans prévention, soucieux du bonheur de sa patrie, devait donc faire des vœux pour qu'elle ne tombât pas en la puissance des huguenots. Jamais du reste, comme le remarque M. Ranke, ces derniers n'eurent en politique une idée quelconque d'amélioration pratique. Arriver au pouvoir et écraser leurs adversaires, tel fut toujours leur seul et unique dessein. Lorsque de temps à autre ils parlent de réformes à faire dans le gouvernement, jamais ils n'arrivent à proposer quelque moyen applicable, et ils restent toujours dans les termes les plus vagues. Par conséquent, le droit au respect que méritent les minorités politiques qui poursuivent l'introduction de quelque changement utile à l'avenir du pays ne pouvait être invoqué par eux en aucune façon.

Donc, si la royauté s'était bornée à entraver la propagation de l'hérésie par des moyens analogues à ceux qui, dans les États constitutionnels de nos jours, servent à réprimer les excès de la presse et la propagande révolutionnaire, il nous semble difficile qu'on eût pu l'en blâmer. Mais, au lieu de cela, elle eut recours aux bûchers, aux répressions sanglantes, même contre de pauvres gens inoffensifs et simplement égarés. Mesures iniques qui, loin de remédier au mal, hâtèrent au contraire les progrès de l'hérésie. Que la responsabilité en soit laissé à qui de droit, c'est-à-dire à la royauté seule. Toutes les

bonne foi aux nouvelles doctrines, qui seul avait soutenu le poids des persécutions, s'aperçut à la longue qu'on ne se donnait même plus la peine de le flatter, et qu'il jouait en somme un rôle de dupe. Il songea alors à pourvoir lui-même à ses intérêts. En 1562, nous apprend Languet, dans diverses parties de la France, notamment en Auvergne, les paysans saccagèrent les châteaux et en tuèrent les propriétaires. En Guyenne, ils se soulevèrent contre la noblesse au nom de l'Évangile et commencèrent une nouvelle jacquerie. A Mâcon, à Châlons, des projets communistes furent sérieusement discutés. Et il était à prévoir avec certitude que, si l'oligarchie calviniste devenait la constitution politique de la France, le peuple, excédé bientôt de l'oppression inévitable de ce régime, se soulèverait en masse. Les paysans qui, comme le signale un Vénitien, avaient appris dans les guerres civiles le maniement des armes et les évolutions de la tactique, auraient alors été bien autrement redoutables que les rustauds d'Alsace et de Lorraine ; et tout aurait fini par un épouvantable cataclysme.

dispositions, en effet, prises sous François I^er et Henri II contre les sectaires émanèrent constamment de la volonté directe des princes et ont été provoquées par leurs ordres exprès. Il est important d'établir ce fait, qui n'est pas assez connu, et en voici les preuves.

Malgré les instances faites en 1525 par le parlement pour la punition énergique des hérétiques, François I^er, qui négociait avec les protestants d'Allemagne, n'y donna aucune suite; et, jusqu'en 1534, il n'y eut que quelques rares exécutions isolées. Mais en 1534, le roi, furieux de l'insolence des placards affichés dans toute la France et jusque dans son palais par les sectaires, fit mettre à mort six d'entre eux à la fois. De 1536 à 1540, sur ses injonctions, les supplices cessent totalement. En 1540, pour faire diversion à son alliance avec les Turcs auxquels il venait de permettre de vendre à Marseille des esclaves chrétiens, il fait de nouveau brûler quelques sectaires. Cette même année, il écrit à plusieurs reprises au parlement de Rouen pour le presser de sévir avec plus de force, et il adresse en même temps de vifs reproches aux officiers, tant ecclésiastiques que laïques, des Grands Jours de Bayeux au sujet du peu de zèle qu'ils apportent dans la poursuite des hérétiques. Deux ans après, il menace les évêques de la saisie de leur temporel s'ils continuent à montrer si peu de diligence dans la recherche des réformés. En 1549, Henri II rapporta que son père, voyant les prélats « s'acquitter fort petitement » de la poursuite des hérétiques malgré l'édit de 1542, en méditait un autre plus sévère contre les évêques qui ne mettraient pas plus d'empressement dans cet office. En 1557, Henri II se plaint à son tour de la mollesse et de la négligence avec laquelle les officiers, tant ecclésiastiques que laïques, procèdent à la punition des calvinistes. Mais peu de temps après il fait lui-même cesser pendant deux ans toutes les poursuites à cause de son alliance avec les protestants de l'empire.

Les exécutions, on le voit, ont donc eu lieu selon le bon plaisir des princes, qui tantôt poussent les évêques et les parlements à employer la plus grande rigueur, tantôt arrêtent les poursuites quand leur politique l'exige. La responsabilité de ces cruautés incombe donc, nous le répétons, entièrement aux rois [1].

[1] Remarquons à leur décharge que le nombre des suppliciés a été extrêmement exagéré. M. Polenz reconnaît qu'il n'a pas encore été possible d'en établir le chiffre exact. Le *Martyrologe* de Crépin ne constate que soixante-six exécutions sous François I^er, et quatre-vingt-huit sous Henri II, et ce recueil paraît être assez complet. Notons ici qu'on y relate aussi les supplices des martyrs catholiques Fisher et Thomas Morus ; il est vrai que c'est pour y applaudir avec une joie odieuse. Dans ce calcul ne sont pas compris les Vaudois massacrés par une soldatesque effrénée, qui outrepassa les ordres du roi, dont la religion fut surprise dans cette malheureuse affaire.

Leur sévérité outrée n'eut même pas l'excuse du succès. La constance des calvinistes leur attira plus d'adhérents que toutes leurs prédications. Ils n'en étaient pas moins encore peu nombreux à la mort de Henri II. D'après M. Ranke, au contraire, l'hérésie aurait pris même avant cette époque une grande extension. Cette assertion, déjà émise par lui dans son *Histoire des Papes*, s'y trouve énoncée sur la foi de l'ambassadeur vénitien Micheli, qui prétend avoir trouvé, en 1561, les trois quarts du royaume infectés de l'hérésie. Mais cela est démenti par des documents bien plus certains. Suriano, ambassadeur de Venise en la même année 1561, déclare que, « d'après des calculs faits à ce sujet, la contagion de l'hérésie n'avait pas infecté plus d'un dixième de la France. » Deux ans après, Barbaro rapporte que la nouvelle doctrine n'avait pas pénétré, à la mort de François II, dans le tiers du royaume. En 1569 enfin, Correro écrit que, lors de la plus grande puissance des huguenots, il n'y avait que la trentième partie du peuple et pas plus du tiers de la noblesse qui appartinssent à leur parti.

M. Ranke a encore eu la main malheureuse lorsqu'il a voulu prouver le grand nombre des sectaires par une remarque de l'ambassadeur Cavalli, d'après laquelle des villes entières, telles que Poitiers et la Rochelle, auraient montré un penchant décidé pour la réforme dès l'an 1546. Rien de plus erroné! L'*Histoire ecclésiastique* de Bèze rapporte que la levée de boucliers tentée à Poitiers sous François I^er^ contre la papauté échoua complétement. En 1555, y est-il ensuite dit, la peste ayant chassé de Poitiers les plus grands ennemis de la religion, « *la petite assemblée prit courage* et y fut aussi l'ordre de l'Église dressé dès lors. » A la Rochelle, ce ne fut qu'en 1557, toujours d'après l'*Histoire ecclésiastique*, que Charles de Clermont commença secrètement « à manifester les abus à quelque petit nombre. » Pierre Riche y trouva en 1558 « environ cinquante personnes assemblées au Seigneur, lequel petit troupeau il fortifia tellement en peu de temps, qu'un consistoire y fut établi. » Le dire de Cavalli, on le voit, est complétement faux, et il était bien facile de s'en assurer. M. Ranke cependant, si justement renommé pour sa sagacité critique, l'accepte de confiance sans le moindre contrôle! Cela est-il digne de lui?

L'*Histoire ecclésiastique* tout entière témoigne du nombre restreint des calvinistes jusqu'à la mort de Henri II. Leur première communauté régulièrement organisée, celle de Paris, ne le fut qu'en 1555. Orléans, qui devint en 1562 un des plus forts boulevards du parti, ne comptait en 1557 que neuf sectaires; à Montauban, il n'y en avait que dix-neuf en 1560. « Mais cette année 1560, dit la chronique protestante, une merveilleuse ardeur fait subitement s'élever de tous les côtés les principales églises dans les Cévennes, dans le Dauphiné, de

sorte qu'en un instant la lumière de la vérité s'espandit partout. » Cette extension subite de l'hérésie tenait-elle à des causes palpables, ou bien n'était-ce qu'un de ces accès inexplicables de fol entraînement qui saisissent de temps à autre la race moutonnière des Français ? Ce fut l'un et l'autre.

« Avant 1557, dit l'*Histoire ecclésiastique*, il n'y avait guère que les petits qui embrassassent l'Évangile. » Mais, le roi ayant fait alors cesser les persécutions, les lettrés, dont l'antipathie contre Rome se serait apaisée peu à peu si elle n'avait pas été ravivée par les déclamations des hérétiques, se rangèrent en nombre considérable ouvertement parmi ces derniers. Cette adhésion d'une partie notable des érudits était pour les calvinistes une recommandation précieuse; en même temps ils purent mettre en œuvre en faveur de leur cause un levier bien puissant, l'intérêt personnel. C'était vers 1557, en effet, que ce grand mobile des actions humaines commença à exercer une influence puissante sur les changements de religion. « Les personnes, qui sont plus athéistes que religieux, mais qui se jectent soubz le manteau de religion, dit l'Hospital en 1561, faut confesser qu'ils estoyent cachez dès longtemps et depuis se sont descouverts parmi eulx (les huguenots). » Les divers motifs, auxquels Correro attribuait en 1569 les conversions au calvinisme, étaient déjà en pleine action à la fin du règne de Henri II. « Les grands se sont mis de la secte, écrivait le Vénitien, poussés par l'envie de supplanter leurs ennemis; les bourgeois, alléchés par les douceurs de la liberté et par l'espoir de s'enrichir surtout des biens de l'Église; les gens du peuple enfin, entraînés par de fausses opinions. Ainsi, l'on peut dire que, chez les premiers, c'était ambition; chez les seconds, cupidité; chez les derniers, ignorance. »

Ranger Antoine, roi de Navarre, parmi ceux qui, en protégeant les prédicants à cette date de 1557, cherchaient à s'assurer le concours du parti protestant pour leurs projets intéressés, ce n'est certes pas porter un jugement téméraire. S'il fallait en croire la *Satire Ménippée*, les Châtillon (nous parlons d'Andelot et de Coligny; le ridicule cardinal Odet ne mérite pas qu'on s'occupe de lui) étaient aussi de ces habiles calculateurs. Cependant cela ne nous paraît guère probable; Andelot était brave comme son épée; mais, en théologie, il était de la force d'un François de Sickingen. Porté ainsi par son ignorance à s'égarer facilement en matière de religion et en même temps à s'obstiner dans son erreur, il a dû être poussé tout naturellement par son extrême courage à embrasser une doctrine dangereuse à professer. Coligny nous semble de même au-dessus de tout soupçon de mauvaise foi. C'était une grande âme préoccupée du bonheur de son pays, excepté lorsqu'il se trouvait aveuglé par son fanatisme d'au-

tant plus exalté qu'il était concentré et ne se manifestait pas au dehors. Dans ces instants-là il n'hésitait pas, nous le verrons plus loin, à plonger, sans excuse aucune, sa patrie dans un abîme de calamités.

Sans porter aucun tort à la sincérité des Châtillon, il est néanmoins permis d'admettre qu'ils furent secrètement satisfaits d'occuper la première place dans le parti protestant, et d'avoir ainsi derrière eux une force capable de les garantir contre les entreprises des Guise, qui, devenus leurs ennemis dans les dernières années de Henri II, étaient déjà en 1555 à la tête des catholiques.

A l'avénement de François II, les rapports entre les grandes maisons s'enveniment de plus en plus; et, peu après, les Montmorency se trouvent écartés des honneurs ainsi que les Bourbons. Tous les jours les ennemis des Guise augmentent, tous les jours ils deviennent plus impatients. Il leur faut une bannière pour se rallier; ils prennent celle du calvinisme, et une coalition se forme contre les ministres. « Les Guise, dit l'historien protestant Régnier de la Planche, provoquèrent le rapprochement de trois sortes de gens : les uns meus d'un droit zèle à servir Dieu, leur prince et patrie; autres meus d'ambition et convoiteux de changement; et autres encore éguillonés d'appétits de vengeance pour les outrages recens de ceux de Guise, tant en leurs personnes que de leurs parents et alliés. »

Quels étaient donc ceux qui, outre les ennemis directs des Guise, s'allièrent aux calvinistes sincères dans l'espoir de voir naître le désordre. « Ce furent ces gens perdus, comme les appelle l'Hospital en 1561, qui ont tout mangé et despendu des leurs, et ne peuvent vivre que du trouble qui est parmi le royaume et du bien d'autruy; » ce furent encore les capitaines et soldats licenciés après la paix avec l'Espagne. Le cardinal de Lorraine avait réduit de beaucoup leurs pensions et reçu outrageusement leurs réclamations. Ils s'offrirent alors aux princes mécontents et passèrent à la Réforme.

Habitués depuis quarante ans à vivre de la guerre, nous dit Santa-Croce, les soldats, ainsi que leurs chefs, les nobles, ne voulurent pas reprendre un autre genre d'existence et firent naître la guerre civile faute de guerre étrangère. « Paix blasmable, s'écrie Tavannes à propos du traité de Cateau-Cambresis, dont les flambeaux de joie furent les torches funèbres du roy Henry II, sans laquelle les huguenots eussent eu beau à faire chatemite et prescher en rhétorique; ils n'eussent attiré ni capitaines ni soldats, sortes de gens qui courent et font la guerre d'eux-mesmes, s'ils peuvent, quand ils sont désesperez et non employez. » Dans son discours d'ouverture aux états d'Orléans, l'Hospital expose de même que les violences commises à cette époque par les huguenots étaient en partie causées par l'inaction forcée des gens de guerre, qui, habitués à vivre de solde et surtout de pillage, s'é-

taient unis aux sectaires. Il rappelle les excès des Grandes Compagnies commis dans des circonstances analogues. En 1561, il revient de nouveau sur l'alliance des huguenots avec tous les gens tarés, « n'espérant plus rien que d'un bouleversement, force bannis et canailles. »

Que des partis politiques se servent de gens sans aveu, cela n'a rien d'extraordinaire; ils savent les tenir à distance et se garder d'être souillés par un contact intime avec eux. Mais que penser d'un parti religieux qui accepte sur le pied d'une entière égalité une association avec des gens de sac et de corde ! Aussi M. Ranke s'est-il bien gardé de mentionner d'un seul mot ce genre de recrues, qui vinrent donner en 1560 aux calvinistes une force considérable; il ne parle que de l'alliance de ceux-ci avec les factions de la cour, ce qui est toute autre chose.

Les chefs de ces factions, les Bourbons et les Chatillon, avaient pour soutien une partie très-notable de la noblesse. Celle-ci surtout avait été atteinte par le licenciement de l'armée; ses revenus fixés depuis des siècles sur la base d'une valeur monétaire entièrement modifiée ne suffisaient plus aux dépenses exigées par le luxe toujours croissant. Aux états d'Orléans, la noblesse, que tous les documents nous représentent comme très-appauvrie, demande à pouvoir s'occuper de négoce; l'autorisation lui en est refusée. Poussés alors les uns par la détresse, les autres attirés par les principes aristocratiques du calvinisme, beaucoup de nobles se déclarèrent en faveur de la Réforme, qui prit dès lors son véritable caractère tout aristocratique.

M. Ranke déplore cette alliance des huguenots sincèrement convaincus avec les cabales politiques; elle aurait, selon lui, entièrement compromis la cause du protestantisme. Mais, au contraire, ce n'est que par son union avec les ennemis des Guise, avec les nobles licenciés, avec les gens sans foi ni loi, fauteurs d'anarchie, que le parti huguenot commença à sortir de ses langes. Avant 1559, il n'est rien; en 1560, il se sent assez fort pour tenter la révolte.

Arrêtons-nous un instant à la nature singulière de cette coalition. D'ordinaire, quand des partis concluent une ligue, ils mettent de côté pour quelque temps leur drapeau particulier; mais plus tard ils le reprennent. Ici nobles, soudards et bandits, tous adoptent l'étendard de leurs alliés pour ne plus le quitter; ils deviennent tous huguenots et excellents huguenots. Voyez en 1562 la discipline admirable des soldats de Condé, leurs mœurs ascétiques. Il est vrai que deux mois après, dit la Noue, ils étaient pires que tous les reîtres, que tous les lansquenets. Mais ils n'en crurent pas moins suivre la vraie religion, et ils eurent bientôt oublié qu'ils l'avaient embrassée par pur calcul d'intérêt.

La fusion était si complète entre les divers éléments qui formèrent

en 1560 le nouveau parti huguenot, que jamais parti ne fut mieux discipliné; toujours il marcha comme un seul homme. Nous en faisons la remarque, parce que M. Ranke s'efforce constamment de mettre à part la fraction des huguenots foncièrement religieux, et de leur réserver une sphère d'action particulière et distincte. Il voudrait par là les dégager de la responsabilité des excès commis par le parti, excès qui, en 1563 déjà, faisaient dire à l'évêque de Valence, l'ami des sectaires : « Appelez-vous religion réformée sacriléges, meurtres, voleries, pillages, appelez-vous cela de la religion réformée ? » Les huguenots, admirablement unis, sont tous solidaires des crimes de leur parti ; et l'on doit d'autant moins en absoudre ceux d'entre eux qui étaient mus par le pur zèle religieux, que l'esprit même de leur doctrine faisait de l'oppression et de la violence un devoir.

Leurs insolences et leurs voies de fait, qui avaient augmenté de plus en plus sous le règne de Henri II, prirent des proportions alarmantes dans les premiers mois de 1560. Des émeutes éclatent sur tous les points de la France; des gouverneurs, dont les rapports sont remplis de plaintes à ce sujet, ont de la peine à les réprimer. Les magistrats ne peuvent sortir qu'armés; toute espèce d'insultes sont prodiguées aux prêtres catholiques.

Sur ces entrefaites éclate la conspiration d'Amboise. Calvin prétend l'avoir toujours déconseillée. Admettons son désaveu, quoique les paroles écrites par lui à Sturm le 23 mars, avant qu'il ne connût le dénoûment, soient extrêmement louches : « Si quelque chose de notable a lieu, dit-il, je te le ferai savoir pour que nous puissions en poursuivre le commencement heureux, ou, en cas de malheur, y remédier. » Mais peu importe. Calvin n'avait-il pas déclaré que, si Antoine de Navarre, premier prince du sang, se mettait à la tête du mouvement, l'insurrection serait des plus légitimes, le roi n'étant pas majeur? Or il y avait près de deux siècles que la majorité du souverain avait été fixée définitivement à l'âge de quatorze ans.

C'était là bien et dûment la loi; et, en 1563, les chefs huguenots le reconnaissaient en assistant de leur plein gré à la déclaration de la majorité de Charles IX. Mais trois ans auparavant ils refusaient d'en convenir, afin d'avoir un prétexte pour s'emparer de l'autorité à main armée. S'ils ne trempèrent pas tous dans la conspiration, ce n'est pas qu'ils se fissent scrupule de violer la constitution de l'État. Depuis la publication de l'ouvrage de M. Ranke, une lettre très-curieuse de Sturm, que M. Dareste a fait connaître dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (année 1854), est venue jeter un jour tout nouveau sur les intrigues qui préparèrent le fameux complot. Nous y apprenons de source sûre et certaine que l'un des principaux buts des

conspirateurs était de ne pas laisser vivant un seul membre de la famille des Guise.

L'échec de leur première machination ne découragea pas les sectaires; et, pendant le règne de François II, ils surent entretenir des troubles par toute la France. Leur audace, plus encore que leur force réelle, les faisait paraître si redoutables, qu'à la mort de son fils aîné Catherine de Médicis put, en se portant de leur côté, contrebalancer le pouvoir des Guise.

Dans le portrait si habilement conçu que M. Ranke a tracé de cette reine, il n'a oublié qu'un trait, mais il est essentiel. M. Soldan a eu le mérite de le mettre depuis en lumière. Catherine était craintive et indécise au dernier point; c'est ce que remarquent les personnes qui ont le plus approché d'elle. Ses tergiversations, ses demi-mesures, ses éternels pourparlers, sont la suite de son irrésolution. Promettant à tous plus qu'elle ne peut tenir, elle se trouve à la fin dans des embarras inextricables, et c'est alors seulement que, pour trancher la difficultés, elle a recours à la violence à laquelle elle n'était pas portée de son naturel. Quoi qu'il en soit, l'on continuera probablement à lui attribuer jusqu'à la fin des siècles le caractère machiavélique que Davila surtout lui a prêté. La politique de Catherine variait au contraire incessamment selon les circonstances; elle se laissait conduire par les événements de chaque jour bien plus qu'elle ne cherchait à les diriger [1].

En entrant aux affaires, Catherine apporta tout son appui au parti modéré, dont les chefs, l'Hospital et l'évêque de Valence, cherchaient à amener une conciliation à l'amiable. Ce parti, qui domine pendant toute l'année 1561, fait cesser entièrement les persécutions [2]; tout est mis en œuvre pour réunir les deux religions.

Une liberté inespérée est accordée aux calvinistes, le premier usage qu'ils en firent ce fut de multiplier à l'infini leurs déportements. En octobre 1561, ils massacrent à Montpellier environ deux cents personnes, pillent la cathédrale et interdisent le culte catholique dans la ville et les environs. « Si j'étais juge, écrit Calvin en novembre de la même année au sujet de ses adhérents de France, je sévirais contre

[1] M. Ranke ne cite pas les documents importants publiés sur Catherine par M. Alberi. Ces pièces tirées de la correspondance de la reine avec ses plus proches parents, auxquels elle ouvrait son cœur, auxquels elle communiquait ses desseins, ses secrets, embarrassaient M. Michelet. Il les écarte d'un mot : « Ce sont les papiers des Médicis. » Mais c'est justement parce que ces lettres sont adressées aux Médicis que Catherine y dévoilait ses véritables pensées, et que ces documents peuvent mieux que tous autres faire juger de son caractère. En faire fi avec outrecuidance, qu'est-ce donc, sinon de la mauvaise foi?

[2] Déjà en mai 1560 Languet écrit de Paris : *Hic jam in nullos inquiritur et mihi videntur homines de religione valde libere loqui etiam in ipsis plateis.*

ces furieux aussi sévèrement que le roi. » « On les dirait poussés par des démons, » avait-il déjà dit un mois auparavant. En décembre 1561, les églises de Nîmes, de Montauban, de Castres et d'une infinité d'autres lieux sont mises à sac[1]. « Les Aquitains, qui ont maintenant pleine liberté pour leur religion, écrit Bèze le 6 janvier 1562, ne seront contents que lorsqu'ils auront exterminé leurs adversaires. A Bazas, ils viennent d'abattre les idoles et de massacrer les prêtres. Que n'ont-ils pas fait encore? » « Je crains plus les nôtres que nos adversaires, dit-il ensuite; ils vont tout gâter par leur impatience. » Aussi envoie-t-il coup sur coup, ainsi que Calvin, les lettres les plus pressantes par toute la France pour arrêter les violences de ses coreligionnaires; il fait valoir que la conférence de Saint-Germain va leur accorder une plus grande liberté encore. Vaines remontrances!

La cour cependant a pris un air entièrement huguenot; les sectaires y prêchent publiquement. Bèze est dans le ravissement; il écrit à Bullinger qu'il espère gagner entièrement la reine, et qu'alors la victoire sur l'Ante-Christ sera certaine. Les gouverneurs de province reçoivent l'ordre de fermer les yeux sur les infractions aux édits commises par les huguenots. De fait, la tolérance est presque complète[2].

Les calvinistes devaient être satisfaits, auraient pu croire ceux qui ne les connaissaient pas. Satisfaits! Plus que jamais ils brûlent du désir de fouler aux pieds les catholiques; leur vœu, leur vœu ardent, c'est la guerre civile. En novembre 1561, Bèze annonce comme imminents de nouveaux troubles, tant les nobles de son parti lui paraissent avides de les faire naître. A la même date, Languet écrit que, pour le succès de sa religion, il craint bien plus l'ambition et l'esprit envahisseur des théologiens calvinistes que la résistance des catholiques, qui, selon lui, font tous leurs efforts pour amener une tolérance mutuelle[3]. En janvier 1562 enfin, Bèze mande à Calvin qu'on ne peut s'imaginer à quel degré est montée la fureur des huguenots dans le Midi[4].

[1] *Ubique fere excitantur seditiones*, écrit Languet à cette date. Quelque temps auparavant il disait : *In variis hujus regni partibus oriuntur rixæ et pugnæ ob religionem.*

[2] *In omnibus fere urbibus, Parisiis solis exceptis, publice habentur conciones, administrantur sacramenta, occupantur templa ab evangelicis et deturbantur imagines.* (Hub. Languet, *Epistolæ*, août 1561.) — *Vident gubernatores necessario secuturam mutationem in religione, et paulatim aliquid concedunt; sed tamen mutatio est tam subita, ut semper antevertat eorum concessiones, ita ut nihil concedant, quod non prius sit sumptum.* (*Ibidem*, janvier 1562.)

[3] *Eorum qui favent Evangelio numerus et potentia mirum in modum crescit, et cupiunt rem ad arma deducere*, disait-il quatre mois auparavant.

[4] Les lettres de Calvin et de Bèze citées ici se trouvent dans le tome II de la *Vie de Bèze* (*Leben Bezas*), publiée par Baum.

La mesure est comble. Les catholiques, abreuvés d'outrages, voyant se multiplier les pillages de leurs églises et de leurs biens, les meurtres des leurs, ne se contiennent pas toujours; à Beauvais, à Cahors, à Lyon, ils exercent des représailles, chaque fois encore provoquées par quelque nouvel attentat, par quelque nouvelle insolence des sectaires. Mais que sont ces violences comparées aux excès sans cesse renaissants dont les huguenots se rendirent coupables en 1560, en 1561, et dans les deux premiers mois de 1562? Ces excès, M. Ranke ne les mentionne pas d'une syllabe. Si, pour justifier son silence, il disait que c'est chez lui une habitude de ne parler que de ce qui est peu connu, nous lui demanderions s'il y a un fait historique plus généralement ignoré que les crimes commis par les huguenots à cette époque? Le public est fermement persuadé que, avant le massacre de Vassy, les sectaires n'ont pas levé le bras, pas proféré une injure, et que la guerre civile a été provoquée par les catholiques seuls. Cela est faux, entièrement faux. Le massacre de Vassy, affaire déplorable, résultat, comme le dit de Thou lui-même, non de la préméditation, mais du hasard, fut le prétexte, mais non la cause véritable de la lutte. La guerre civile, prévue à plusieurs reprises par Bèze quelques mois avant qu'elle n'éclatât, tant la rage des siens lui paraissait dépasser toute borne, fut la suite inévitable de la conduite indigne et insensée des sectaires. C'est sur ceux-ci que doit peser éternellement la responsabilité d'avoir excité des haines qui ne pouvaient être éteintes que dans le sang, et d'avoir de gaieté de cœur, lorsque leurs demandes étaient en grande partie accueillies par les édits, lorsque, en tout cas, ils jouissaient de fait d'une liberté entière, poussé leur pays dans un combat fratricide à tout jamais funeste.

Si encore l'aspect des malheurs dont ils étaient les auteurs leur eût inspiré une fois, une seule fois, un léger remords ! Mais non. Leur frénésie ne fait qu'augmenter. Pendant toute l'année 1562 les documents constatent avec une monotonie lugubre leurs pillages et leurs massacres. Dans chaque ville dont ils s'emparent ils proscrivent l'exercice de la religion catholique. Notons que ce sont les chefs qui ordonnent cette interdiction; ils vont même encore plus loin, ils font traîner les catholiques au prêche entre deux soldats. C'est ce qui eut lieu à Nîmes, en 1562, sur la décision du consistoire. Ce qui révolte peut-être encore plus, c'est le langage hypocrite des sectaires. Dans leurs manifestes, ils se posent constamment comme de pauvres opprimés, ne demandant qu'à rester dans la légalité, ne désirant que l'observation des édits. Toutefois ils ne savent pas toujours continuer ce jeu jusqu'au bout; dans quelques documents leur intolérance tyrannique se trouve exprimée à côté d'une phrase toute confite en équité. C'est ainsi qu'on lit dans une or-

donnance décrétée par eux, en 1562, à Lyon : Article 3. *Il ne se dira plus de messes.* Article 4. *Chacun sera libre dans sa religion.*

Dans son récit de nos guerres de religion, M. Ranke se montre moins partial que dans son exposé de la naissance de l'hérésie. Ainsi il n'hésite pas à démentir l'accusation portée avec persistance par les huguenots contre Catherine et Charles IX d'avoir, à la fameuse conférence de Bayonne, comploté avec le duc d'Albe l'assassinat des hérétiques. D'après le rapport rédigé par le duc lui-même sur ses pourparlers avec la reine, celle-ci repoussa constamment les conseils du duc, qui ne proposait, du reste, que l'exécution stricte et sévère des édits déjà existants. Catherine se montra tellement antipathique à tout emploi de la violence, qu'à la fin de la conférence Granvelle se déclara convaincu qu'elle allait favoriser ouvertement les huguenots. Le seul avis sanguinaire dont il fut alors question fut émis par Montpensier et par Montluc, qui demandaient l'emprisonnement ou la mise à mort de cinq ou six chefs. Catherine et son fils doivent donc être entièrement déchargés de l'inculpation que les calvinistes affectèrent de faire peser sur eux, afin de surexciter les inimitiés.

Le prétexte par lequel les sectaires essayèrent, en 1567, de colorer l'attentat de Meaux, avait encore moins de fondement, si c'est possible. Sur le conseil de Condé et de Coligny, le roi avait envoyé six mille Suisses en Bourgogne pour surveiller l'armée avec laquelle le duc d'Albe se rendait dans les Pays-Bas. Tout à coup, sur l'avis isolé d'un simple lieutenant du roi en Champagne, les huguenots s'imaginent ou plutôt feignent de croire que ces Suisses vont être employés à les exterminer. Sur un soupçon aussi vague, et qui en réalité n'était fondé sur rien, ils prennent les armes, marchent sur Meaux, où était la cour, et font insurger leurs partisans par toute la France.

Or voilà bien des années qu'on est à la recherche des documents de l'époque qui nous occupe; les plus importants ont été publiés, ceux qui restent encore inédits dans nos archives et dans celles de l'étranger ont été examinés avec soin. Les desseins qui semblaient les plus impénétrables, ceux de Philippe II, comme ceux d'Élisabeth, ne sont plus des secrets pour nous. Eh bien, après toutes ces fouilles, où les ennemis du catholicisme et de la royauté ont eu la main libre, il a été impossible de découvrir même le plus léger indice d'un projet conçu, en 1567, par le roi, Catherine ou qui que ce soit de leur entourage, contre la sûreté des huguenots. D'ailleurs, si la cour avait tramé quelque perfidie, n'aurait-elle pas eu l'esprit éveillé sur les secrètes menées des huguenots, auxquelles elle refusa de croire, malgré tous

les avis de Montluc et de Tavannes? La révolte des calvinistes reste donc inexcusable. C'est une tache indélébile dans la vie de Coligny que d'avoir trempé dans cette triste et coupable équipée. S'il est vrai de dire qu'en 1572 ses projets furent nobles et patriotiques, il n'en a pas moins forfait, cinq ans auparavant, à tous ses devoirs d'homme et de citoyen en prenant, sans motif avouable, une part active et prépondérante à une machination qu'il savait devoir replonger son pays dans toutes les horreurs de la guerre civile.

« En un même jour, dit M. Ranke, le soulèvement éclate de toutes parts, les habiles de l'époque ne trouvaient rien dans l'histoire, sinon la révolte de Mithridate, qu'ils pussent comparer à cette entreprise pour le secret du dessein, la précision et la rapidité de l'exécution. » « On n'avait jamais vu de conspiration semblable, dit le Vénitien Correro. On trouvera bien des complots contre les rois, des soulèvements de cités et de provinces; mais qu'un royaume aussi grand que la France, dans un même jour et, pour ainsi dire, à la même heure, se soit levé tout à coup; que le roi, sa mère, ses frères et ses sœurs aient été assaillis à la fois et à l'improviste, exposés au danger de perdre la couronne et même la vie, c'est ce qu'on ne trouvera pas dans l'histoire. »

Tout s'explique cependant dès qu'on prend garde à l'organisation secrète des huguenots. Leurs consistoires, reliés entre eux par une correspondance toujours active, par des émissaires toujours en campagne, disposaient de beaucoup d'argent, de beaucoup d'hommes de guerre, et avaient une puissance analogue à celle qu'eurent plus tard les clubs de la Révolution.

Dès le commencement de 1562, une hiérarchie occulte avait été établie parmi les sectaires; ils formèrent entre eux une franc-maçonnerie armée qui, cinq ans après, fut en état d'ordonner, de diriger et de faire réussir presque partout une révolte générale, accompagnée de massacres et de pillages[1].

Le 27 septembre, les huguenots s'arment en silence, et marchent sur la cour, qu'ils savaient être dépourvue de tout moyen de dé-

[1] M. Michelet trouve naturel que dans les États protestants la liberté de conscience ait été refusée aux catholiques, parce que ces derniers, dit-il, unis par le confessionnal, pouvaient tous agir de concert à un moment donné. Il affecte de ne pas voir que c'étaient les protestants, au contraire, qui bien avant la Ligue formaient une association compacte, ayant les ramifications les plus étendues à l'intérieur comme au dehors. La France était emprisonnée dans le réseau des consistoires, sur lesquels l'autorité n'avait qu'un contrôle illusoire. Chose risible, ce sont aujourd'hui les adversaires du Sonderbund qui font un crime à la France de ne pas avoir voulu tolérer que les huguenots formassent dans l'État un autre État qui, avec des ressources redoutables, menaçait continuellement de renverser les pouvoirs établis, et même le tenta.

fense[1]. Il est avéré qu'il ne s'agissait pour eux de rien moins que de se saisir du roi et de se défaire, par n'importe quel moyen, de tout ce qu'il pouvait y avoir de catholiques autour de lui. Le salut du roi et de la France tint à un fil; si Castelnau n'était pas arrivé juste quelques minutes avant que Condé et Coligny passassent la Marne, si ensuite un détachement de Suisses ne s'était pas trouvé, par le plus grand des hasards, dans les environs, c'en était fait. Les catholiques, surpris à l'improviste, s'étant fiés à la paix jurée par leurs adversaires, auraient été égorgés par milliers; les mieux traités auraient été volés et chassés. Quelle supposition ! s'écriera-t-on. Mais, avant de nous taxer d'exagération, qu'on écoute le récit des atrocités commises alors par les huguenots.

Le 30 septembre au soir, les calvinistes de Nîmes se rendent maîtres de la ville et emprisonnent sans la moindre provocation des centaines de catholiques. Dans la nuit, ils retirent des cachots, où ils venaient de les jeter, plus de cent cinquante personnes et les taillent en pièces; les cadavres furent précipités dans un immense puits, qui en fut presque comblé. Le vicaire général, le premier consul de la ville, les catholiques les plus marquants, sont ainsi lâchement assassinés par ordre des chefs huguenots, seigneurs et magistrats. Le lendemain, les églises, épargnées en 1562, sont saccagées, et les maisons de tous les catholiques livrées au pillage[2].

Des abominations de ce genre se reproduisirent les jours suivants dans une quantité de villes. A Soissons, pillage; à Alais, Uzès, Bagnols, Viviers, Rochefort, Auxerre, etc., pillage et tuerie !

Cette boucherie se perpétra de sang-froid. Longtemps préméditée, elle fut exécutée avec une cruauté réfléchie. La Saint-Barthélemy, au contraire, qui n'eut lieu que cinq ans après, ne fut pas un coup monté d'avance; M. Soldan l'a prouvé irréfutablement. L'Église y est entièrement étrangère : le mariage de Henri de Navarre fut célébré malgré le refus réitéré du pape d'accorder les dispenses de parenté. Catherine et les Guise même n'en voulaient qu'à Coligny et à cinq ou six chefs; ce n'est que quelques instants avant le signal que Charles IX, se croyant autorisé à imiter l'exemple de perfidie donné par les sectaires en 1567, ordonna un massacre général. Ceux qui trempèrent dans le complot de la Michelade (et ce fut le parti huguenot tout entier) furent donc bien plus criminels que les fauteurs de la Saint

[1] Le roi se trouvait à Monceaux pour y célébrer le 30 septembre la fête de la Saint-Michel, circonstance qui a fait donner le nom de Michelade à la révolte des huguenots.

[2] Deux ans plus tard, une bande de spadassins huguenots, conduite par un prédicant, massacra à Nîmes pendant la nuit plus de cent vingt catholiques.

Barthélemy. Parler sans cesse de la Saint-Barthélemy et passer sous silence la Michelade, c'est se rendre coupable d'une réticence déloyale, pour ne pas dire plus. Or, excepté M. Soldan, pas un historien protestant, y compris M. Ranke, n'a même fait une allusion au carnage de Nîmes[1]. M. Michelet, cela va sans dire, n'en souffle mot.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur la manière dont M. Ranke a présenté l'histoire de la Réforme en France; les limites imposées à notre article nous y obligent; sans cela nous ferions facilement tout un volume de rectifications. Nous avons suffisamment prouvé que, dans le premier volume de son *Histoire de France*, M. Ranke a caché ou pallié, de parti pris, la plupart des faits défavorables au protestantisme. A partir du second volume, cette préoccupation ne se fait plus sentir qu'à de rares intervalles. M. Ranke reprend alors la liberté de ses allures et redevient lui-même, c'est-à-dire un narrateur concis, toujours intéressant, qui sait distinguer dans le pêle-mêle des événements ceux qui ont une importance réelle et qui connaît l'art de les grouper d'une manière attachante. Son exposé du règne de Louis XIV est, à notre avis, un chef-d'œuvre. Pas un document de cette époque, pas un des ouvrages qui la concernent, même parmi les plus récents, qui n'ait été consulté et mis à profit par Ranke ; son livre a de plus le mérite de contenir de nombreux éclaircissements puisés à des sources non encore exploitées, telles que les rapports des ambassadeurs vénitiens et ceux des résidents des cours allemandes. Jamais le tableau des relations extérieures de la France sous Louis XIV n'avait été traité d'une manière aussi exacte et aussi complète.

Si cette seconde partie de l'*Histoire de France aux seizième et dix-septième siècles*, qui se termine par une revue succincte des événements du règne de Louis XV, mérite tous les éloges, cela tient encore une fois à ce que l'auteur n'y poursuit pas la tâche impossible de réhabiliter les réformés. Éclairé au fond sur la faiblesse de la thèse soutenue dans son premier volume, M. Ranke, n'abandonnera-t-il pas désormais les préventions contre le catholicisme dont il a su s'affranchir un instant? Cela est peu probable. Sa manière générale d'envisager les choses s'oppose à ce qu'il puisse voir dans l'Église catholique la communauté mystérieuse des fidèles, unie par un lien vivace, et formant un ensemble animé de vertus particulières. A ses yeux, l'Église ne saurait être qu'une société établie et maintenue par les efforts constants de quelques es-

[1] Sur les divers incidents de la Michelade, consultez la brochure très-intéressante du P. Verdières : *Réflexions sur l'histoire religieuse des Français*.

prits supérieurs dans un but sublime (il accordera cela) ; mais enfin, pour M. Ranke, cette société n'est qu'une œuvre humaine. Les nations, non plus, ne sont pas pour lui des êtres moraux ayant leurs mouvements et leurs lois. Cela s'explique facilement. Soupçonneux de nature et craignant d'être dupe, notre historien, qui a vécu au milieu de documents diplomatiques, où il est si souvent question de roueries et de mensonges, en est arrivé à mépriser, non pas l'homme, mais les peuples, dont les idées et les passions ont dû lui sembler dirigées et exploitées par quelques hommes habiles.

L'histoire, chez lui, est un drame qui se passe toujours entre un nombre restreint de personnages. Presque jamais il ne prend la peine d'indiquer l'action des grandes forces secrètes qui servent à gouverner le monde. Or, quoique dans ces derniers temps beaucoup d'ignorants et de charlatans soient venus parler à tort et à travers des phases et des évolutions de l'humanité, de la marche du progrès, etc., ces mots n'en sont pas pour cela entièrement vides de sens; ils correspondent à quelque chose de réel. Au milieu de l'apparente bizarrerie des faits historiques, nous pouvons entrevoir certains moteurs occultes agissant d'après un dessein qui n'est pas pour nous entièrement lettre close. On ne saurait donner de l'histoire une loi exacte et mathématique qui permette de tout prévoir; la liberté humaine pourra toujours venir démentir toutes les formules, même celles qui seraient parfaitement justes pour les temps écoulés. Notre intelligence est cependant capable de démêler, avec une précision approximative, dans les faits du passé quelques-uns des principes qui ont servi de règle aux événements.

M. Ranke ne s'est jamais préoccupé de les découvrir; son seul but a été d'atteindre à l'exactitude scrupuleuse dans l'exposition des événements et de leurs causes immédiates, telles que les fournit l'étude attentive des documents émanant des personnes les mieux placées pour voir et pour agir sur la marche des affaires. Ce programme, auquel M. Ranke a été, du reste, plusieurs fois infidèle par suite de ses préjugés religieux, soulève une objection capitale par laquelle nous allons terminer.

Les pièces que notre historien consulte presque exclusivement, c'est-à-dire celles qui proviennent des hommes d'État et surtout des diplomates, sont loin d'être toujours un guide sûr et infaillible. Leurs auteurs, placés dans le tourbillon des affaires, comprenant rarement ce qui dépasse le cercle de leurs passions ou de leurs intérêts, n'ont pas toujours une grande liberté de jugement et un bien large horizon. Leurs appréciations ou leurs renseignements sont fréquemment dictés par l'animosité personnelle, l'esprit de système ou quelque

arrière-pensée; de plus, le manque d'élévation, qui se remarque trop souvent chez eux, doit rendre leurs assertions suspectes à l'historien, dont le devoir est de se placer au-dessus de ceux qui gouvernent, comme au-dessus de ceux qui sont gouvernés.

ERNEST GRÉGOIRE.

# ROSE LEBLANC[1]

## XVI

Alice était depuis deux jours au couvent des Ursulines quand on vint un matin lui dire que Rose Leblanc demandait à la voir. Elle la reçut au parloir et l'accueillit avec la plus gracieuse cordialité.

« Je suis si heureuse de vous embrasser, ma chère Rose ! dit-elle en la faisant asseoir à ses côtés. Vous me permettez, n'est-ce pas, d'user de cette familiarité avec vous, et j'espère bien que vous m'appellerez aussi Alice au lieu de mademoiselle de Morlaix comme tout à l'heure? André n'est-il pas avec vous? On m'a dit qu'il doit quitter Bordeaux dans quelques jours.

— Il est parti, mademoiselle, parti pour l'Italie.

— Pour l'Italie?

— Oui. C'est bien loin d'ici, n'est-ce pas? presque aussi loin que l'Algérie?

— Et quels motifs ont décidé ce voyage? demanda Alice d'un air troublé et en feuilletant les pages d'un livre d'heures qui se trouvait sur la table.

— Sa santé, répondit Rose. Il n'a jamais été fort, et il paraît que les exercices militaires l'on très-fatigué. Comme on l'appelait le *monsieur* au régiment pour se moquer de lui, il a voulu montrer qu'il en valait bien un autre, et s'est mis à tout. Aussi, était-il maigre en arrivant!

[1] Voir le *Correspondant* des 25 février, 25 mars et 25 avril.

presque aussitôt après son arrivée ici, il est tombé malade. Il avait la fièvre et ne dormait pas la nuit; il ne mangeait non plus presque rien. Sa mère était fort inquiète, la pauvre femme! et, bien qu'il soit très-riche maintenant, ce qui naturellement leur fait grand plaisir à tous, ils se tourmentèrent de lui voir l'air si triste et si rêveur. Son frère aîné, M. Baptiste, qui l'aime comme son enfant, l'a obligé de voir un médecin. « Puisque tu es riche, lui a-t-il dit, il est juste que tu te fasses soigner comme un riche. » Et ils ont fait venir M. Douban, le plus fameux médecin de la ville. Il a dit tout de suite qu'il craignait pour la poitrine, et il a fortement conseillé à André de passer l'hiver en Italie. M. André a eu la bonté de me demander si je ne m'y opposais pas. J'ai dit qu'au contraire il ferait très-bien d'y aller, puisque c'était l'avis du médecin; et comme ça il est parti, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, il y aura de cela demain huit jours.

— Et le médecin, demanda Alice en pâlissant, le médecin fait-il espérer une prompte guérison?

— Oui; il a dit que des soins, et puis de voyager et de s'égayer un peu lui ferait beaucoup de bien. André a partagé sa fortune avec sa mère et son frère. Ils sont tout à fait à leur aise maintenant et bien contents de lui.

— Et vous, ma chère Rose, dit Alice en s'efforçant de sourire, vous avez dû être bien contente de le revoir?

— Ah! cela va sans dire, répondit Rose en roulant les coins de son tablier.

— Et votre oncle et votre tante ne s'opposent plus à votre mariage?

— Ils ont dit que c'était bien; que, puisque nous aurions de quoi vivre, j'étais la maîtresse de faire comme il me plairait.

— Cet hiver nous paraîtra bien long, dit Alice avec un soupir involontaire.

— Ah! sans doute bien long, comme vous dites. Depuis que je ne vais plus au marché et que je ne travaille plus pour avoir un remplaçant, je m'ennuie toute la journée. Il n'y a personne maintenant chez nous que mon oncle et ma tante; et, depuis le départ d'Henri, ils sont tous on ne peut plus maussades.

— M. Lacaze?

— Oui, le fils adoptif de mon oncle. Il est allé en Bretagne chez un de ses parents pour voir une nouvelle espèce de bestiaux et puis des machines pour labourer la terre. Il en avait lui-même inventé une, et il voulait la comparer avec les autres. On dit qu'il a beaucoup d'esprit pour ces choses-là. Henri ne parle pas si bien que beaucoup d'autres; mais, pour bien mener le travail, il n'y a pas son pareil dans le pays. Depuis que je ne vais plus au marché, j'ai commencé à m'oc-

cuper des vaches. Nous en avons de très-belles à la maison, la rousse surtout, avec ses cornes pointues. Henri m'a montré à les soigner comme s'il avait été vacher toute sa vie. Quand j'étais malade, cela m'amusait de les regarder de ma fenêtre. J'aime beaucoup les bêtes, et Henri aussi. Il y a des gens comme ça, et puis d'autres qui ne s'en soucient pas du tout, M. André, par exemple. Il commençait toujours à bâiller quand je lui parlais de nos bêtes. »

Un léger sourire effleura les lèvres d'Alice.

« Eh bien, dit-elle, écrivez-lui que, pour sa pénitence, vous lui ordonnez de vous rapporter une jolie petite levrette italienne.

— Ah ! elles sont gentilles, ces petites chiennes-là ! J'en ai vu une dans le parc qui portait un corset et suivait une vieille dame tout habillée de fourrures. Mais, mademoiselle, voyez-vous, c'est là ma grande difficulté, d'écrire à M. André. Ce n'est pas que j'écrive si mal, mais c'est l'orthographe qui m'embarrasse. Figurez-vous donc comme c'est difficile quand on en a perdu l'habitude. Jamais je n'ai été forte pour la grammaire. Demandez aux sœurs : j'avais de bonnes notes pour la lecture et la couture, et même quelquefois pour l'arithmétique; mais pour la grammaire jamais. C'est comme d'aimer les bêtes, cela vient de soi-même; il n'y a pas de volonté qui fasse.

— Ah ! quant à cela, je ne suis pas tout à fait de votre avis, ma chère Rose; avec une forte volonté on fait tout ce que l'on veut.

— Vous croyez? même de bien écrire?

— Mais certainement. Et savez-vous bien, ma chère petite Rose, qu'il faudra absolument que vous en arriviez là. Avec de l'esprit naturel et un caractère comme le vôtre, on n'a guère besoin d'instruction pour se tirer d'affaire au village; mais, en épousant André, vous vous trouverez dans une position où il faudra bien que vous sachiez écrire facilement sans faire de fautes d'orthographe.

— C'est pour cela, dit Rose, que j'ai prié Henri de porter lui-même chez vous l'argent pour le remplaçant. J'avais commencé trois ou quatre lettres pour expliquer la chose; mais il y avait toujours tant de fautes, que je me suis mise à pleurer. C'est agaçant de recommencer toujours et de ne pas réussir. Alors, quand Henri a vu que je me chagrinais, il s'est chargé de ma commission. S'il était à la maison, il m'aiderait pour mes lettres à André.

— Rose! s'écria Alice avec un mouvement involontaire d'étonnement, que dites-vous ? »

Mais, en voyant l'air indifférent et calme de la jeune paysanne, elle se tut.

« Vous a-t-il jamais aidé, Henri? demanda-t-elle.

— Non, car il est parti pour la Bretagne deux jours avant l'arrivée d'André. Je lui écris bien, à lui, parce qu'il ne se soucie pas des fautes

d'orthographe; et puis il aime à savoir ce qui se passe à la maison. Je lui donne des nouvelles de son chien et de ses vaches. »

Alice ne répondait pas; elle roulait dans sa tête un projet que sa conversation avec Rose venait de lui suggérer. Après avoir réfléchi un peu, elle dit :

« Ma bonne petite Rose, j'ai une proposition à vous faire; j'espère qu'elle ne vous sera pas désagréable. Ne sentez-vous pas quelquefois, ma chère enfant, la nécessité d'acquérir des connaissances et des goûts qui mettraient plus de rapport entre vos occupations et celles d'André? La Providence semble vous avoir ménagé le temps qui va s'écouler avant son retour pour faciliter un travail qu'on peut presque appeler un devoir. Venez passer trois ou quatre mois au château de la Roche-Vidal. J'y serai bientôt établie, et ce sera pour moi une vraie consolation et une agréable distraction de vous y recevoir. Obtenez de votre oncle qu'il vous en accorde la permission, ou plutôt j'irai moi-même la lui demander. Vous y verrez un beau troupeau de vaches que j'aime beaucoup.

— Vraiment! interrompit Rose d'un air joyeux.

— Nous ferons des lectures ensemble. Nous tâcherons d'aimer les livres, parce qu'André les aime beaucoup; nous écrirons...

— Ah! vous lui écrirez pour moi! s'écria Rose.

— Non, répondit Alice avec un sourire; mais je vous enseignerai à lui écrire.

— Oh! que vous êtes bonne, mademoiselle, et que je vous aime!

— Appelez-moi donc Alice.

— Non, je ne puis me permettre cette liberté; mais, si vous ne voulez pas que je vous appelle mademoiselle, eh bien, je dirai *mon bon ange*.

— Vous acceptez donc? demanda Alice.

— De bien bon cœur. Seulement...

— Eh bien?

— Si je savais...

— Quoi donc?

— Si, par exemple, on m'envoyait chercher de chez nous, je pourrais toujours y retourner, n'est-ce pas? Quand il n'y a que mon oncle à la maison, ma tante Babet a trop à faire; mais... si... enfin je pourrai toujours revenir à la maison si on avait besoin de moi.

— Certainement. Je vous ferai reconduire à Jurançon du moment que vous le désirerez.

— Oh! quant à cela, j'irai bien seule en diligence.

— Vous oubliez qu'André m'en voudrait de vous laisser aller et venir comme cela.

— Comme s'il n'allait pas me faire l'honneur de m'épouser, n'est-ce pas? interrompit Rose avec une petite moue.

— Comme si je ne m'étais pas chargée de veiller sur ce qu'il a de plus cher au monde! » répondit d'un ton caressant, mais avec une légère émotion, mademoiselle de Morlaix.

Alice, Alice! mademoiselle de Tournefort a peut-être raison. Vous avez un cœur d'ange, une noble nature, une générosité à toute épreuve; mais vous n'êtes pas prudente, vous n'êtes pas même clairvoyante. Vous immolerez toujours votre bonheur à celui des autres; mais, plutôt que de renoncer à une souffrance qui vous est chère, vous enfoncez dans votre cœur le trait qui le déchire. Vous aurez sans doute le courage de le cacher aux yeux des autres, mais aurez-vous la force de l'endurer jusqu'au bout?

## XVII

Rose était établie au château de la Roche-Vidal déjà depuis quelques semaines. Assise un jour auprès d'Alice, qui écrivait, elle laissait tomber à chaque instant son livre sur ses genoux en s'écriant :

« Mon Dieu! quel mauvais temps! Sainte Vierge! comme il pleut! »

Puis, se levant, elle allait coller son visage contre les vitres de la fenêtre que fouettait une pluie battante et écoutait le vent d'ouragan qui soufflait dans les arcades du château et menaçait de déraciner les grands arbres du parc. Ensuite elle retournait à sa place, reprenait son livre en bâillant, tournait les pages à la hâte et suivait des yeux les mouvements d'une mouche engourdie par le froid qui se traînait lentement sur le plancher.

« A quoi pensez-vous donc? lui demanda mademoiselle de Tournefort qui brodait depuis plusieurs heures avec une assiduité où se mêlait un peu d'ostentation. Il lui semblait qu'elle protestait de la sorte contre le désœuvrement peu édifiant de Rose.

— Je pensais à la pluie, » répondit la jeune fille en fermant ses jolis yeux noirs comme pour se livrer plus à son aise à cette méditation prosaïque en apparence, mais qui semblait l'intéresser plus que les *Aventures de Télémaque*, dont mademoiselle de Tournefort lui avait conseillé la lecture.

Songeait-elle aux dangers qu'André pouvait courir sur mer, car dans sa dernière lettre il annonçait devoir s'embarquer à Naples pour

la Sicile? Se rappelait-elle le jour où l'orage l'avait surprise sur les bords du gave de Pau? Ou bien se laissait-elle simplement aller à un de ces accès de douce mélancolie que provoque souvent le bruit de la tempête lorsqu'on se sent à l'abri de sa fureur? Ce n'est pas que le *wehmüth* des Allemands ou le *spleen* des Anglais fût le moins du monde dans son caractère; au contraire, elle était habituellement gaie et insouciante comme l'oiseau qui fend les airs, et, si pendant quelques instants la tristesse obscurcissait son front, on la voyait bientôt renaître à la joie. Elle n'était pourtant pas heureuse; des soupirs s'échappaient de sa poitrine quand on lui parlait d'André. Soit qu'elle eût quelque vague soupçon de ses sentiments pour Alice et de son refroidissement pour elle, soit que ses lettres lui semblassent plus rares et plus courtes, toujours était-il que, les jours où elle en recevait, elle avait un air triste et préoccupé, mais sa vivacité naturelle reprenait vite le dessus.

Alice ne s'étonnait plus du penchant de son cousin pour la jeune paysanne. Elle la trouvait charmante dans sa simplicité même et dans sa gracieuse ignorance. Au fait, Rose était la gentillesse même. Rien de plus joli que de la voir rire et folâtrer, rien de plus inattendu que ses reparties, de plus limpide que son regard, de plus doux que le timbre argentin de sa voix, de plus charmant que ses petites colères ni de plus attrayant que ses innocentes agaceries. Elle cajolait mademoiselle de Tournefort comme autrefois sa tante Babet. L'excellente dame se roidissait de son mieux contre cette séduisante villageoise; mais la dignité de ses seize quartiers fondait comme la neige au soleil devant la grâce et l'enjouement de Rose, qui emportait d'assaut l'un après l'autre les remparts derrière lesquels elle se retranchait pour ne pas aimer la petite Leblanc qui osait épouser un de Vidal. Quant à Alice, elle avait à peine le courage de lui parler d'étude ou d'instruction. Il lui semblait qu'elle allait peut-être gâter, en voulant le retoucher, un de ces charmants croquis de main de maître que la nature de temps à autre se plaît à créer, comme pour montrer son savoir-faire. « Qu'importe! se disait-elle, qu'elle sache la grammaire, elle gazouille le plus joli langage du monde et enchante ceux qui l'écoutent. Pourquoi la faire bâiller sur des livres qui ne lui donneront pas plus d'esprit qu'elle en a? pourquoi la tourmenter par des leçons quand la nature s'est chargée de lui apprendre à se faire aimer de tout ce qui l'approche? » En parlant ainsi, Alice raisonnait faux, mais elle sentait juste. En tâchant d'élever Rose au niveau d'André, en lui inspirant des goûts et des sentiments en harmonie avec les siens, elle risquait de nuire au charme qui la caractérisait, et en gâtant son naturel de transformer en une fade copie un gracieux original. Alice avait rêvé de lui donner ce qu'elle possédait elle-même; de lui communiquer, à

force de zèle et de dévouement, les dons de l'âme et de l'esprit par lesquels elle avait exercé une si heureuse influence sur son cousin; mais la meilleure volonté du monde se décourageait devant l'impossibilité d'une pareille tâche. Après lui avoir enseigné à écrire correctement et lui avoir donné quelques notions élémentaires de géographie et d'histoire, elle renonça à rendre plus savante cette enfant de la nature, qui s'ennuyait si vite des études sérieuses. Quand elle prenait un livre, elle appuyait son front sur ses mains, fronçait le sourcil et soupirait en s'écriant :

« C'est comme un sort! quand je tâche d'apprendre, je ne peux penser qu'aux vaches de chez nous ou aux contes que tante Babet me racontait quand j'étais petite. C'est plus fort que moi; si mon bon ange m'explique quelque chose, je fais de mon mieux pour écouter; mais cela m'entre par une oreille pour ressortir par l'autre. »

Alice le voyait bien, et Rose le lui avouait d'ailleurs de la manière la plus naïve. Les deux jeunes filles s'arrêtaient quelquefois les mains posées sur le livre ouvert devant elles et rêvaient chacune de son côté, sans s'apercevoir que la lecture avait cessé; puis l'une regardait l'autre en souriant. Rose passait le bras autour du cou d'Alice et disait :

« Jamais je ne serai savante. Allons plutôt voir le petit veau qui est né hier; c'est plus gentil que toutes ces histoires des Grecs et des Romains.

— Mais ce n'est pas cela que nous lisions! s'écriait Alice avec un désespoir à moitié comique. N'as-tu pas fait attention, ma chère Rose, qu'il était question de Clovis et de la bataille de Tolbiac? N'as-tu pas envie d'apprendre comment la France devint chrétienne?

— Mais, pourvu qu'elle le soit, cela m'est bien égal comment cela s'est fait, répondait Rose en jetant un regard distrait sur les oiseaux qui voltigeaient autour des tourelles.

— Ne te soucies-tu pas de savoir que les prières de Clotilde et le vœu de Clovis...

— Ah! un vœu! c'est comme Henri sur la pente de Charouze. Je sais bien qu'il a fait un vœu ce jour-là, mais il n'a jamais voulu me dire ce qu'il a promis au bon Dieu quand nous étions si près de périr. Peut-être aura-t-il envoyé un cœur d'argent à l'autel de la sainte Vierge! »

Alice tressaillait toujours quand Rose parlait d'Henri. L'amour de cet homme la touchait jusqu'au fond de l'âme. Les natures fortes et susceptibles de sentiments héroïques ne s'attachent pas ordinairement à celles de la même trempe; mais elles les comprennent, elles les admirent, elles se sentent attirées vers elles par une sympathie dont elles ne se rendent pas toujours compte, mais qui a sa source dans les vertus dont elles se sentent capables. Alice songeait souvent aux

paroles d'Henri Lacaze, et s'encourageait, par l'exemple de dévouement qu'il lui avait donné, à remplir la tâche qu'elle s'était imposée. Elle était lourde, cette tâche, car les lettres d'André, soit qu'elles lui fusent adressées, soit que Rose lui montrât celles qu'il lui écrivait, respiraient une si profonde tristesse, un abattement si grand, qu'elles lui faisaient présager le mauvais état de sa santé, et quelquefois aussi elle ne pouvait se défendre d'un soupçon qu'elle repoussait comme une faute. Elle se demandait cependant, plus par crainte que par espoir, si une lutte secrète, une souffrance inavouée ne minait pas cette délicate existence. Elle repassait dans sa mémoire les regards d'André, les paroles qui lui étaient souvent échappées pendant ces jours si longs et si courts à la fois qu'ils avaient passés ensemble, et le souvenir d'une douleur bien vive à laquelle s'était mêlée une joie passagère l'accablait dans ces moments d'oubli. Elle se reprochait aussi la conduite qu'elle avait tenue, sans pouvoir cependant s'en prescrire une autre. Peut-être avait-elle eu tort d'insister tant pour lui faire épouser Rose, de parler sans cesse de lui à cette enfant, et d'avoir cherché par tous les moyens possibles à exalter ses sentiments et à exciter son imagination; elle y avait, croyait-elle, réussi, car Rose devenait tous les jours plus pensive et moins gaie. Elle ne paraissait plus se plaire dans ce château où il ne venait pas, où il ne songeait pas à venir, et exprimait avec timidité le désir de retourner chez ses parents. Souvent elle se plaignait de maux de tête et repoussait les efforts qu'on faisait pour l'amuser et la distraire. Quand Alice, pour la consoler, parlait du printemps et du retour d'André, elle se mettait à pleurer comme si elle avait cessé d'y compter.

Mademoiselle de Tournefort s'apercevait bien que sa nièce et la petite villageoise, comme elle appelait toujours Rose, n'étaient pas heureuses; que la sérénité de l'une et la gaieté naturelle de l'autre ne surmontaient qu'avec peine le chagrin qui, par quelque cause secrète, semblait les accabler toutes deux. Elle maudissait plus que jamais les idées romanesques qui avaient amené, selon elle, un si triste résultat, et reprochait à Alice ce qu'elle appelait ses folies sentimentales.

« Voilà comment les romans finissent, disait-elle un soir en approchant de la lampe l'aiguille qu'elle ne réussissait pas à enfiler. On croit faire le bonheur des gens en se prêtant à des projets ridicules, et on aboutit à les rendre on ne saurait plus malheureux. Les lettres de M. de Vidal sont d'une tristesse mortelle. Il faut vraiment être aveuglé par la manie des mésalliances pour ne pas s'en apercevoir, et cette pauvre petite Rose, que vous faites pâlir sur les livres depuis près de trois mois qu'elle est ici, et dont vous voulez à toute force faire une savante, ne sera jamais qu'une très-jolie et gentille paysanne. Ne voyez-vous pas qu'elle dépérit à vue d'œil? qu'elle perd sa fraîcheur et son embon-

point? Elle se fane enfin comme une fleur sauvage enfermée dans une serre, et s'ennuie d'attendre ce monsieur qui ne se soucie pas plus d'elle que de moi. Je vous l'avais bien dit, ma bonne Alice, si vous aviez voulu m'en croire. Mais non; vous avez fait à votre tête. Vous avez précipité les choses; vous avez voulu faire un joli roman en action. »

Alice avait joint les mains comme une personne qui souffre. Elle écoutait les paroles de sa tante avec l'effort qu'on met à endurer une douleur physique. Chacune des paroles de la vieille fille était une vraie blessure pour son cœur; mais elle ne songeait pas à s'en plaindre. Au contraire, elle s'accusait elle-même et acceptait en silence les doutes et les craintes que lui suggérait le bon sens un peu dur de sa respectable parente. Enfin Rose tomba malade. Elle eut le mal du pays ou le mal de l'espérance trompée : ces deux maux se ressemblent. Un jour elle appuya la tête sur l'épaule d'Alice et lui dit à l'oreille :

« Mon bon ange, ne soyez pas fâchée contre moi, mais il faut que je vous quitte. Je vous aime de tout mon cœur, et vous êtes bonne comme les saintes du paradis; mais je m'ennuie de ne plus entendre le bruit du gave sous ma fenêtre, de ne pas soigner les vaches, de ne pas voir mon oncle et ma tante. Je ne puis pas manger à votre grande table, je n'ai pas faim quand je m'y assieds. »

Alice la pressa sur son cœur et hâta les préparatifs du départ.

« Chère enfant, lui dit-elle en l'embrassant comme elle allait monter en voiture, il reviendra bientôt.

— Oh! mon Dieu! croyez-vous? répondit Rose en pâlissant.

— Oui, oui, il reviendra avec les beaux jours du printemps, et alors tu n'auras plus besoin de tes vaches, de ton gave, ni même de tes vieux parents.

— Vous êtes bien bonne, murmura Rose en la serrant dans ses bras. Priez pour moi, mon bon ange, car je suis bien malheureuse! »

Mademoiselle de Tournefort, qui regardait les deux jeunes filles de sa fenêtre, se disait en soupirant : « Nous voilà au second volume; plût à Dieu que nous fussions à la dernière page! »

## XVIII

La voiture qui ramenait Rose à Jurançon s'arrêta vers les huit heures du soir à la porte du jardin de M. Dumont. La tante Babet re-

çut Rose dans ses bras; son oncle l'enleva dans les siens et la porta jusqu'à la cuisine où petillait un feu clair.

« Te voilà donc revenue, petite Rose! Mets-toi donc là tout près du foyer. Tu dois avoir froid, mon enfant. Voyons, que je te regarde. Tu es pâle comme un linge. Sers-lui donc son souper! » cria-t-il à Babet qui trempait la soupe tout en regardant Rose dont le visage se colorait à la flamme du foyer.

Elle ôta son chapeau et son châle, et ses cheveux tombèrent en longues boucles sur son cou. Quand Babet posa la terrine sur la table, Rose frappa dans ses mains et s'écria avec une joie enfantine :

« Oh! la bonne soupe de chez nous! comme elle sent bon! cela donne envie d'en manger. »

Babet éclata de rire.

« On dirait, à t'entendre, que ces gens riches de là-bas t'ont laissée mourir de faim.

— Il y avait trop à manger chez eux, cela ôte l'appétit, dit Rose en dévorant ce que sa tante lui avait servi. Ah! mon bon Médor! s'écria-t-elle en se baissant pour caresser le chien qui était venu poser sa tête sur ses genoux. Henri est-il toujours en Bretagne?

— Il revient demain, répondit M. Dumont; il va être grandement surpris de te trouver ici. Que tu es donc pâle, Rose, maintenant que le feu ne te monte plus au visage. As-tu été malade, mon enfant? es-tu bien fatiguée?

— Oh! oui, bien fatiguée, bon oncle; mais je m'en vais dormir un bon somme dans mon petit lit là-haut. »

En posant sa tête sur l'oreiller, elle sourit doucement à Babet, qui tirait les rideaux pour empêcher les rayons de la lune de donner sur le visage enfantin qui semblait, comme aux jours de l'enfance, attendre pour s'endormir le baiser de sa vieille tante.

« Une lettre! » cria le facteur le lendemain en frappant à la porte de la maison Dumont.

Rose courut ouvrir, tendit la main, et tressaillit en reconnaissant l'écriture d'André. La lettre était adressée à M. Lacaze.

« Mon Dieu! s'écria-t-elle, pourquoi écrit-il à Henri? que peut-il avoir à lui dire? »

Elle posa la lettre sur la table et vint s'asseoir près de la cheminée. Toute la journée elle ne put détourner les yeux de l'adresse. Distraite, préoccupée, elle répondait à peine aux questions qu'on lui faisait. Si elle sortait de la maison, la pensée de cette lettre la poursuivait. Après avoir fait un tour dans le jardin, elle revenait la regarder, la toucher, en examiner la forme, le timbre et le cachet. Elle aurait

donné tout au monde pour l'ouvrir, mais elle n'en avait pas le courage, quoiqu'elle tâchât de se persuader qu'elle en avait le droit.

« C'est peut-être quelque chose de pressé qui demande une réponse? Henri pourrait bien tarder encore d'un jour ou deux à arriver! »

Elle aurait voulu demander un conseil à cet égard; mais, comme elle craignait par-dessus toute chose que son oncle ou sa tante n'ouvrissent eux-mêmes la lettre d'André, elle n'osait pas en parler. Sur ces entrefaites, Jules Bertrand vint la voir. Elle le reçut avec amitié et demanda des nouvelles de ses anciens amis du pont.

« Ah! mademoiselle Rose, on ne se réunit plus sur le pont depuis que vous avez renoncé à toutes vos habitudes, que vous ne vendez plus au marché, que vous ne venez plus aux bals du dimanche. Moi qui aimais tant M. André, je le déteste à l'heure qu'il est. On dit qu'il va vous emmener à la capitale et que jamais on ne vous reverra à Pau.

— Comment peut-on dire de pareilles bêtises! répondit Rose avec impatience; n'a-t-il pas ses parents dans ce pays? Nous prend-on donc pour des mauvais cœurs?

— Madame Vidal dit à qui veut l'entendre que ses fils sont maintenant des grands seigneurs. M. Baptiste songe à s'établir à Bordeaux, et elle aussi. Quand on est riche, on n'aime pas à vivre où on a été pauvre. C'est pourquoi j'ai bien peur que M. André, lui aussi, ne se fixe quelque part bien loin de Jurançon. Ah! vous allez être une vraie grande dame, mademoiselle Rose, une *lionne* peut-être, comme on dit dans les journaux, on n'osera plus s'approcher de vous.

— Tais-toi, Jules, tu m'impatientes! s'écria Rose en frappant du pied.

— Ah! voilà qui me fait plaisir que vous me disiez de me taire; cela me montre que vous n'êtes pas changée, mademoiselle Rose; mais aussi vous n'êtes pas encore mariée. Si je vais à Paris, comme je l'espère, car ma tante m'a promis de me placer chez un de ses cousins dans un magasin de nouveautés, je n'oserai jamais me présenter chez madame de Vidal.

— C'est alors vous qui serez changé, mon bon Jules; car vous a-t-on jamais vu manquer de courage pour vous fourrer partout?

— Eh bien, vous vous trompez, mademoiselle Rose. Jamais, par exemple, je n'ai pu prendre sur moi de vaincre ma timidité naturelle et de me présenter au château de la Roche-Vidal pendant tout le temps que vous y avez habité. J'étais une fois dans les environs pour une affaire que ma tante m'avait confiée; je mourrais d'envie d'aller vous voir, jamais je n'en ai eu le courage. J'aurais pourtant bien aimé renouveler connaissance avec cette charmante demoiselle que j'ai con-

nue à Pau, et qui m'a envoyé ce beau chapelet de Bétharam. Elle m'a laissé un souvenir ineffaçable. »

Jules prit un air sentimental qui fit partir Rose d'un éclat de rire. Mais un instant après elle dit en soupirant :

« C'est un ange, que mademoiselle de Morlaix. Fais-moi le plaisir de me dire, Jules, à quelle heure arrive la diligence de Bretagne?

— A la même heure que celle de Bordeaux, à quatre heures à peu près. Attendez-vous quelqu'un?

— Mais, oui : Henri.

— Ah ! M. Lacaze. En voilà un qui est radouci depuis cet été; tout le monde le dit, c'est à ne pas le reconnaître. C'est depuis que vous êtes allés ensemble à Bétharam. On n'imagine pas comme il est devenu bon pour tout le monde.

— On dit cela? s'écria Rose en regardant la lettre d'André qui était toujours sur la table.

— Oui; mais on ajoute qu'il a l'air souffrant, qu'il a beaucoup maigri. Dame! c'est que ce n'est pas sain de faire ainsi rentrer toutes ses colères; c'est comme pour moi de ne pas parler, cela me donne toujours mal à l'estomac.

— Jules, va-t'en! » dit Rose d'une voix agitée, car elle venait d'entendre la voix de Henri dans la cuisine, et les battements de son cœur faillirent l'étouffer.

Elle voulut lui donner elle-même la lettre qui l'attendait et se hâta de la cacher dans son sein. « Mon Dieu ! se disait-elle en joignant les mains, si je savais seulement ce qu'il lui écrit! » Jules s'en alla, et bientôt Henri entra.

« Bonjour, Rose; comment te portes-tu? dit-il en l'embrassant.

— Cela ne va pas mal, répondit-elle en évitant de lever les yeux sur lui.

— Et moi je te dis que cela ne va pas bien. Tu es malade, Rose. — Qu'est-ce qu'elle a? demanda-t-il à Babet qui entrait en ce moment.

— Il faut le lui demander à elle, répondit la tante un peu blessée de la taciturnité de Rose; on n'en tire pas deux paroles par heure. C'est peut-être qu'elle ne se soucie pas de causer avec nous, maintenant qu'elle va épouser un monsieur.

— Ah ! tante Babet, comment pouvez-vous dire une pareille chose ! Moi qui suis si heureuse de vous revoir, moi qui ai tant demandé de revenir ! »

Et la pauvre enfant s'en alla au jardin sans s'apercevoir qu'il pleuvait.

« Qu'est-ce qu'elle a? demanda une seconde fois Henri d'une voix de tonnerre.

— Quand je te dis que je n'en sais rien! Ces jeunesses sont insupportables! De mon temps on se mariait ou on ne se mariait pas; on savait au moins à quoi s'en tenir; mais Rose!... La voici qui revient; elle a l'air toute bouleversée. Je te laisse avec elle, tâche de la faire parler. »

Rose rentra, s'approcha de la table et y posa la lettre d'André.

« Veux-tu lire cette lettre, Henri? » dit-elle en la lui montrant du doigt.

Et elle alla s'asseoir près de la fenêtre. Médor, qui ne pouvait obtenir une caresse de son maître, se coucha à ses pieds. Henri, le dos appuyé contre la cheminée, ouvrit la lettre d'André. On aurait pu entendre voler une mouche. Rose, les yeux fixés sur lui, tâchait de découvrir sur son visage impassible un indice de ce qui se passait dans son âme. Rien; il lut jusqu'au bout; deux fois il relut cette lettre. La seconde fois il s'arrêtait de temps à autre et regardait devant lui sans changer de visage, sans donner le moindre signe d'émotion. Enfin il la plia, la mit dans sa poche et sortit. La pluie avait cessé. Un rayon de soleil luisait sur la vallée, les nuages voyageaient avec vitesse à travers l'azur des cieux. Henri ôta son chapeau. Sa tête était brûlante. Il fit le tour du verger et s'arrêta un instant près de la prairie à regarder les vaches qui paissaient tranquillement l'herbe humide et parfumée. Bientôt il retourna sur ses pas et revint à la maison. Rose était assise au même endroit où il l'avait laissée, la tête appuyée sur les mains et le chien la regardant avec inquiétude. Il s'assit à côté d'elle.

« Rose, dit-il, du courage! Dieu m'est témoin que j'aimerais mieux mourir que de te faire de la peine. Tu le sais bien, j'aurais tout fait, tout donné pour te rendre heureuse; mais le bon Dieu ne l'a pas permis...

— André est mort? demanda Rose en pâlissant.

— Non, il n'est pas mort; mais cet homme qui t'aimait, cet homme que tu aimes... oh! Rose, demande à Dieu la force de ne pas mourir, la force de dire : « Mon Dieu! que votre volonté soit faite! » Rose, mon enfant chérie, cet homme, il ne t'aime plus!

— Oh! mon Dieu! murmura Rose d'une voix étouffée, il te le dit? il te l'a écrit, Henri?

— Il est prêt, dit-il, à t'épouser, si tu l'exiges; mais il en aime une autre, le lâche, l'ingrat! Oh! Rose, Rose, ne pleure pas si fort, tes larmes me brisent le cœur.

— Oh! si tu savais, Henri! murmura Rose suffoquée par les sanglots.

— Comme tu souffres, pauvre enfant! Va, je le sais bien.

— Non, non, tu ne comprends pas, tu ne sais pas, Henri...

— Oh ! si, je le sais. Crois-tu donc que je n'aie pas souffert aussi, moi qui t'aime de toute la force de mon âme, moi qui donnerais ma vie pour te voir sourire, pour t'entendre dire une seule fois : « Henri, « je t'aime ! »

Rose leva la tête et laissa tomber ses petites mains sur les grosses mains étendues vers elle. Ses larmes coulaient encore sur ses joues rouges et brûlantes, un sourire radieux illuminait ce visage enfantin dont tous les traits respiraient le bonheur.

« Henri ! s'écria-t-elle, Henri, ne comprends-tu pas que je t'aime? Oh ! mon Dieu ! je suis trop heureuse ! »

Henri devint pâle comme un mort.

« Que veux-tu dire? Parle vite si tu ne veux pas que je meure ! que veux-tu dire?

— Que je t'aime, toi ! que je ne l'aime plus, lui, il y a déja du temps.

— Ce n'est pas possible! mon Dieu ! ce n'est pas possible, murmura Henri d'une voix étouffée en serrant ces deux petites mains dans les siennes avec une force qui faillit les écraser. Quand? comment cela s'est-il fait? explique-moi cela.

— Je ne sais pas, dit Rose en appuyant sa tête contre son épaule, je ne sais pas quand cela a commencé; peut-être que cela a toujours été. Je m'en étais un peu doutée avant ma maladie, depuis le jour que tu m'as emportée dans tes bras quand le chemin s'écroulait; mais, lorsque tu as été parti avec la bourse pour le remplaçant, alors j'en ai été bien sûre. Et puis, quand j'ai revu André avant son départ pour l'Italie, c'est alors surtout que j'ai senti que je ne l'aimais vraiment pas, que je t'avais toujours aimé au fond, toi-même quand je ne le savais pas. Mais je n'osais le dire à personne, j'avais si souvent promis à M. André de l'épouser ! Il disait qu'il m'aimait, et toi, je ne savais pas...

— Tu ne savais pas? Oh ! mon Dieu ! comme nous avons été près de notre malheur à tous ! Mais lis donc cette lettre. »

Rose prit la lettre qu'il lui tendait; mais, avant de commencer à la lire, elle leva sur lui un regard si plein d'amour et de bonheur, que cet homme qui n'avait jamais pleuré quand son cœur se brisait sentit sa forte poitrine se gonfler et détourna la tête pour cacher les grosses larmes qui tombaient de ses yeux.

« Voyons, dit-elle avec un de ses jolis sourires d'autrefois, voyons ce que dit ce pauvre André, qui ne veut plus de moi. »

Et elle lut à demi-voix ce qui suit :

« C'est à vous, monsieur, que je viens adresser une lettre qu'il me coûte d'écrire, à vous qui avez plus de droit qu'un autre de me faire des reproches; à vous à qui j'ai causé les chagrins les plus cuisants,

j'ose demander d'éclairer ma conscience, de guider ma conduite. Je remets entre vos mains et je soumets à votre décision et ma destinée et celle de Rose, dont le bonheur, je l'affirme devant Dieu, m'est plus cher que le mien. Hélas ! pour le prouver, il faudrait des actions, non des paroles. Que vous dirais-je? Vous le savez, j'ai aimé Rose; vous ne le savez que trop. Depuis que j'ai souffert moi-même comme je le fais depuis six mois, j'ai compris les tourments que mon amour pour elle vous a fait éprouver... »

« Lui! s'écria Henri en frappant du poing sur la table, je l'en défie. »

« Et cependant jamais vous n'avez eu le cœur déchiré par des remords... »

« Qui lui a dit que non? il en parle bien à son aise ! »

« Jamais vous n'avez eu à vous accuser d'ingratitude; tandis que moi, depuis longtemps, je ne m'éveille jamais le matin, je ne me couche jamais le soir, je ne lève jamais les yeux au ciel sans me reprocher mes torts involontaires envers celle que je devrais aimer plus que tout au monde... »

« Ah! Dieu soit béni! s'écria Rose en s'interrompant, qu'il ne m'aime plus! Quel dommage qu'il se tourmente ainsi! Il faudra lui écrire bien vite, bien vite!

« Va toujours, dit Henri, continue à lire. »

« Celle que j'avais promis d'épouser, que je suis toujours prêt à épouser... »

« Tu vois, il dit cela, dit Henri avec une légère teinte d'inquiétude.

— Ah! tu crois peut-être... Méchant, tu mériterais... »

Elle leva son petit doigt comme pour menacer Henri, qui s'en saisit et le porta à ses lèvres avec transport.

« Que je suis toujours prêt à épouser si elle le désire, si vous, son ami, son protecteur, vous l'exigez. »

« Et pourquoi ne l'exiges-tu donc pas? dit Rose avec une de ses gracieuses petites moues. »

« Je suis maître de mes actions, je ne le suis plus, hélas! de mon cœur. Arraché subitement à la vie obscure et monotone que je menais depuis mon enfance, les circonstances m'ont rapproché d'une jeune personne qui m'a inspiré un de ces sentiments profonds, irrésistibles, inaltérables, qui décident de toute une vie. J'ai lutté, j'ai prié. En vain je me suis efforcé d'écarter son image, de vaincre cet amour qui me semblait une trahison. Jamais je n'espère la revoir, jamais je ne compterai dans sa vie à elle. Pas la plus légère illusion ne se mêle à mes tourments. Si Rose, après cet aveu, me rappelle auprès d'elle, si vous me dites de l'épouser, je lui vouerai un attachement fidèle, un

dévouement absolu; mais le bonheur, le trouvera-t-elle auprès de moi ? »

« Qu'en dis-tu, Henri ? Il faudra lui écrire que mon bonheur est tout trouvé. Ce pauvre André, il me fait de la peine. Voyons ce qu'il dit encore. »

« Je ne puis le croire. On ne peut être heureux à côté d'un être qui souffre et dont la vie n'est qu'une longue douleur. Ma santé s'affaiblit tous les jours sous le poids du chagrin qui m'accable. Je tremble à la pensée de faire partager ma tristesse, mes ennuis, mon profond découragement, à ma chère, ma bien-aimée Rose. O Henri, vous qui l'avez tant aimée, vous qui l'aimez peut-être encore... »

« Voyez donc, s'écria Rose, comme il devine juste !

— Il ne faut pas être bien sorcier pour cela, dit Henri.

— Ah bien, moi, j'avais cru que vous ne m'aimiez plus du tout.

— Tu étais une sotte; mais laisse-moi finir cette lettre. »

Henri la prit. La lettre était longue comme le sont celles des gens embarrassés. André offrait à Rose la moitié de la fortune inattendue qui lui était arrivée et recommandait à son ancien rival la femme dont il ne pouvait plus lui-même faire le bonheur.

« Ne me poursuivez pas de votre haine, ajoutait-il; je la mérite, il est vrai; mais, si la souffrance peut expier les torts d'un homme, j'ai droit à votre pardon. »

Rose fut touchée de ces dernières paroles.

« Henri, dit-elle, il faudra lui écrire une lettre bien bonne, bien consolante. Nous lui dirons que tu lui pardonnes de tout ton cœur. N'est-il pas vrai que tu lui pardonnes ?

— Ce n'est pas bien difficile, répondit Henri en souriant.

— Nous lui dirons aussi qu'il ne s'inquiète pas de mon bonheur; que nous le remercions beaucoup et de bien bon cœur de ce qu'il m'offre, que cela ne nous est pas nécessaire. Tu sais, Henri, nous serons bien assez riches, mon oncle me le disait toujours. Oh ! qu'il va être content, ce bon oncle ! J'oubliais comme cela va leur faire plaisir à tous ! Mon Dieu ! que je voudrais qu'André fût heureux aussi ! qui donc est-ce qu'il aime, lui ?

— Comment ! Rose, ne le devines-tu pas ? répondit Henri d'un air surpris. Oh ! pour le coup, tu n'es pas sorcière, toi... mais mademoiselle de Morlaix !

— Mon bon ange ! Est-ce possible, Henri ! Oh ! quel bonheur si elle l'épousait ! ils seraient si heureux ensemble ! ils liraient toute la journée. Seulement je voudrais pour elle qu'il aimât les animaux, car elle les aime beaucoup. Donne-moi cette lettre ?

— Pourquoi faire ?

— Donne toujours, j'ai mon idée. »

Quand Rose avait une idée, il fallait bien lui céder. La lettre lui fut remise.

## XIX

C'était une belle et tiède journée de février. Deux femmes étaient assises ensemble sur le pont d'un vaisseau qui voguait vers l'Italie. L'air était doux, le ciel serein. Une brise légère ridait en l'effleurant la surface de la mer. Elles étaient toutes les deux en grand deuil et paraissaient éviter avec soin les attentions et, autant que possible, les regards des autres voyageurs. La plus âgée tricotait ou lisait; la plus jeune, dont les traits délicats étaient empreints d'une profonde tristesse, regardait les vagues qui se brisaient autour de la proue, suivait de l'œil le vol des oiseaux de passage et prêtait une oreille attentive au sifflement du vent dans les cordages. « C'est de la musique, dit-elle tout bas à sa compagne.

— C'est du bruit, » répondit celle-ci en continuant à travailler.

Une autre fois Alice, car c'était elle, s'écria avec transport :

« Regardez, ma tante, cette voie lumineuse, ce sentier de feu qui se perd à l'horizon; ne dirait-on pas qu'il mène au ciel! Que j'aimerais à y marcher! »

Mademoiselle de Tournefort regarda sa nièce avec une certaine inquiétude, mais elle se rassura bientôt en voyant qu'elle priait : elle ne songeait pas à se jeter à la mer.

Deux lettres reçues le même jour au château de la Roche-Vidal avaient décidé le voyage qu'Alice et sa tante venaient d'entreprendre. L'une était de Rose Leblanc, qui s'était appliquée tout un jour à la composer. Elle avait grondé Henri, repoussé Médor, renvoyé Jules Bertrand qui était venu lui faire un compliment sur son mariage avec M. Lacaze, tant elle avait eu de peine à en venir à bout. Mais ce fut aussi son chef-d'œuvre dans le genre épistolaire. Elle eut même une pensée de vanité en songeant à cette lettre.

« Mon bon ange, écrivait-elle, quand on est heureux soi-même, on voudrait bien que tout le monde le fût aussi, surtout les gens qu'on aime. Eh bien, je suis si heureuse, si contente, que je donnerais tout au monde pour faire partager mon bonheur aux autres. Il faut donc commencer par vous dire, mon bon ange, que M. André ne m'aime plus, qu'il n'a plus envie de m'épouser, et que moi, j'en suis si aise, que je ne sais comment contenir ma joie. J'espère que vous ne me croirez pas une menteuse d'avoir fait semblant d'aimer

M. André. Je pensais que c'était de mon devoir, puisque j'avais promis de l'épouser, et je tâchais de mon mieux de m'en faire accroire à moi-même. Mais si cependant vous m'aviez dit un jour : « Voyons, Rose, la main sur le cœur, aimes-tu André? » oh! bien sûr, je vous aurai répondu la vérité. Je ne saurais vous dire au juste si je l'ai jamais aimé; peut-être bien que oui; oh ! bien sûr que oui. Je l'aimais beaucoup lorsqu'il a tiré un mauvais numéro et que Henri me défendait de lui parler; mais, tout de suite après que je lui ai promis de l'épouser, cela n'a plus été la même chose. Et quand il a été parti, et que Henri m'a sauvé la vie et m'a soignée dans ma maladie, j'ai bien senti que c'était lui que j'aimais tout de bon, et que je ne me souciais plus autant de M. André. Je vous dis ceci pour que vous voyiez que je ne mentais pas tout à fait quand je faisais semblant de l'aimer. Cela a été vrai une fois, et puis cela n'a plus été aussi vrai; puis cela ne l'a plus été du tout vrai; comme ces jolis paysages qu'on voit sur les vitres quand il gèle; on les voit bien sûr, et puis l'instant d'après ils ont disparu. Vous qui êtes si savante, vous comprendrez peut-être comment cela arrive. Henri dit que c'était une épreuve que le bon Dieu lui envoyait pour le corriger de ses colères et de sa jalousie. En ce cas, le bon Dieu a réussi, car il ne se met plus en colère, et, quant à la jalousie, c'est fini, il n'en sera plus jamais question. Mais, quand il devrait me battre ou m'enfermer dans une tour, comme Barbe-Bleue, j'aimerais toujours mieux l'épouser que M. André ou tout autre. Ne soyez pas fâchée que je dise cela par rapport à M. André, qui est votre cousin. Il a écrit à Henri qu'il ne m'aimait plus, qu'il en aimait une autre; qu'il l'aimerait toute sa vie sans jamais oser espérer de l'épouser. Et puis il voulait nous donner tout son argent, ce qui était bien honnête de sa part; mais, Dieu merci, nous n'en avons pas besoin. Je vous envoie sa lettre, mon bon ange; si je fais mal, pardonnez-moi, c'est pour que vous sachiez qu'il en a bien agi avec moi. Il faut être juste et faire la part de tout le monde, ce n'est pas de sa faute s'il ne m'aime plus, et c'est bien heureux. Comme dit Henri : « Nous « avons été bien près de notre malheur à tous, faute de nous entendre. » Ah! si maintenant nous étions tous près de notre bonheur! Henri et moi, nous sommes contents comme des rois. Mon bon ange, plût à Dieu que vous le fussiez aussi! je le lui demande tous les jours. »

La seconde lettre était du colonel de la Ferronnière. Il donnait à Alice de très-mauvaises nouvelles de la santé d'André. Un jeune homme qui avait fait avec lui le voyage d'Italie et s'était attaché à lui écrivait de Rome, au moment de partir pour revenir en France, qu'il se croyait obligé de prévenir la famille de son compagnon de voyage des craintes que lui inspirait l'état de dépérissement physique et moral

où il le laissait. Il redoutait, ajoutait-il, le surcroît de tristesse qu'allait causer à André son isolement, et s'informait si quelque parent ou quelque ami ne pourrrait pas aller le rejoindre. Le colonel, tout en regrettant l'isolement d'André, ne savait que suggérer pour y porter remède. M. Baptiste, établi depuis peu à Bordeaux et engagé dans les affaires, madame Vidal, infirme et déjà âgée, ne pourraient entreprendre un tel voyage. « Et, fussent-ils même disposés à partir, je ne crois pas, ajoutait le colonel, que, malgré le plaisir qu'André aurait à les voir, leur présence à Rome lui fût d'une grande ressource. Vous, ma chère Alice, dont le cœur sait si bien compatir aux peines des autres et découvrir le remède qui leur convient, tâchez de me donner un bon conseil qui puisse me tirer d'embarras. Si ce n'étaient les devoirs de ma position, j'irais moi-même à Rome; mais je suis enchaîné à mon poste et dans l'impossibilité de m'en éloigner. »

« Ma tante, dit Alice, lisez ces lettres. »

Et, pendant que mademoiselle de Tournefort cherchait ses lunettes et déchiffrait lentement d'abord la grosse écriture de Rose et puis la lettre assez illisible du colonel, Alice s'agenouilla à ses côtés, la tête appuyée contre le dossier de son fauteuil.

Quand mademoiselle de Tournefort finit de lire, une larme brillait dans les yeux de l'excellente femme. Sa nièce se jeta dans ses bras et murmura d'une voix étouffée : « Demain, nous partirons pour Rome ?

— Oui, mon enfant, » répondit doucement mademoiselle de Tournefort en la pressant sur son cœur; car, malgré son horreur pour les romans, elle se sentait émue jusqu'au fond de l'âme par les incidents imprévus de celui où elle se trouvait involontairement mêlée.

Le surlendemain, les deux femmes s'embarquaient à Marseille pour se rendre à Civita-Vecchia, mademoiselle de Tournefort ne songeant pas même à s'inquiéter de ce que ce départ pouvait avoir de romanesque.

## XX

Par une belle après-midi de la fin de février, à l'heure où le soleil dore de ses derniers rayons les coupoles, les dômes et les cyprès de la ville éternelle, Alice arrivait à Rome, les mains jointes, silencieuse et recueillie comme on entre dans une église. Avec ses espérances, ses craintes et sa foi dans le cœur, elle traversa les rues et les places de

la cité sainte, murmurant à voix basse les paroles de Jacob près de la pierre du désert où les anges lui apparurent. « C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel. » Et, de chaque croix, de chaque sanctuaire et de chaque autel, une voix semblait s'élever pour lui répondre : « La paix soit avec vous ! »

A la même heure, André, assis sur un des longs bancs de bois de l'église de Saint-Pierre, rêvait tristement la tête penchée sur la poitrine, la pâleur sur le front, les joues colorées d'un éclat maladif. Vers cinq heures, comme le jour baissait, il vit entrer par la porte principale deux femmes qui traversèrent la nef et allèrent s'agenouiller devant le tombeau des apôtres. Il les suivit quelque temps des yeux avec cette curiosité moitié inquiète, moitié maladive, qui accompagne souvent un état de dépérissement physique. Les ayant perdues de vue, il s'achemina lentement vers la porte. Comme il soulevait avec effort le rideau massif qui la couvre, il vit s'avancer les deux femmes qu'il avait déjà remarquées et s'arrêta pour les laisser passer. L'une d'elles se retourna pour le remercier. C'était Alice. Elle le vit chanceler, et, le reconnaissant, elle s'écria : « André, appuyez-vous sur moi.

— Venez avec nous, ajouta mademoiselle de Tournefort, la voiture nous attend.

Et elle se hâta de les devancer pour faire signe au cocher d'arriver jusqu'au pied de l'escalier de la façade. André passa la main sur son front.

« Est-ce une illusion? dit-il. Si c'est un rêve, de grâce, ne me réveillez pas.

— Je suis ici pour vous, » répondit simplement Alice.

Et ils descendirent ensemble les marches de l'église. Mademoiselle de Tournefort les attendait dans la voiture. En passant à côté de l'obélisque, les yeux d'Alice s'arrêtèrent sur les paroles gravées en lettres d'or sur le marbre d'Égypte : *Vicit leo de tribu Juda*, « Le lion de la tribu de Juda a vaincu, » se dit-elle à voix basse. Et ces mots restèrent gravés dans son cœur comme le signe de la victoire que le Christ avait remportée sur la souffrance et la mort.

André accompagna mademoiselle de Tournefort et sa tante à l'hôtel où elles avaient retenu un appartement et passa la soirée avec elles. Alice, déjà frappée par sa pâleur et l'altération de ses traits, le fut davantage encore par la gaieté factice qui succéda bientôt à l'abattement où il avait paru plongé au premier abord. Fatigué des émotions de la journée, chacun de ses regards et de ses mouvements indiquait une surexcitation inquiétante. On voyait qu'il prenait à tâche de dissimuler l'affaiblissement de ses forces et de se faire illusion sur l'état de sa santé. Avant de se retirer, il sollicita la permission de revenir de

bonne heure le lendemain pour accompagner les voyageuses dans leur première visite au Vatican.

Pendant la nuit, le temps devint froid et pluvieux. Alice monta cependant de bonne heure à l'église de la Trinité-du-Mont pour y entendre la messe et se recueillir au pied des autels. Le ciel, si pur et si radieux la veille, était maintenant chargé de nuages. Un vent froid soufflait du côté des montagnes. Les mendiants la poursuivaient de leurs voix glapissantes. Elle se sentait accablée par une douleur qui ressemblait à un remords. Elle se demandait, la pauvre enfant, si elle avait bien fait de venir à Rome réveiller dans le cœur d'André l'espoir d'un bonheur terrestre au moment même où la vie semblait prête à lui échapper, où elle aurait dû chercher à détourner ses pensées de la terre et à les diriger vers le ciel. « Et cependant, se disait-elle, si le chagrin, si l'isolement, ont été causes de sa maladie, qui sait si le bonheur ne sera pas venu à temps pour le sauver? Faut-il l'abandonner pour le dégoûter de la vie, ou courir le danger de la lui faire aimer en l'entourant d'affection, de tendresse et de soins ? »

Cette question si importante, si difficile à résoudre, revenait sans cesse à sa pensée et la mettait dans l'incertitude la plus cruelle. Elle demandait à sa conscience une réponse, à Dieu un éclaircissement.

Une heure plus tard, au sortir de l'église, Alice s'arrêtait sur les marches au sommet du mont Pincio, frappée du spectacle majestueux qui s'offrait à ses regards. Le soleil brillait à travers les nuages amoncelés du côté de la mer. De magnifiques effets de lumière jetaient des reflets d'une beauté extraordinaire sur la coupole de Saint-Pierre, sur les cimes des pins, sur les murs assombris, les tours, les colonnes et les palais de la ville étendue à ses pieds. Rome entière lui apparaissait dans sa sublime grandeur. Elle pressentit à l'instant l'effet que devait produire sur l'âme le séjour de cette ville pour ceux qui l'étudient et la comprennent. « Oui, se dit-elle avec une profonde émotion, ici on peut jouir de la vie et se préparer à la mort. S'aimer et songer sans désespoir à se quitter, apprendre des saints à vivre, des martyrs à mourir. Parcourir Rome ensemble, la contempler, l'habiter, c'est se détacher du monde, c'est se rapprocher de Dieu. » Les yeux fixés sur ces lieux saints dont les enseignements muets agissaient déjà si fortement sur son âme, elle fit vœu de ne jamais s'écarter de la voie que lui traçait en cet instant son cœur et sa foi, la tendresse de la femme, et le devoir de la chrétienne.

En rentrant à l'hôtel, Alice trouva mademoiselle de Tournefort assise auprès du feu, se plaignant avec un peu d'amertume du climat tant vanté de l'Italie.

« André n'est pas encore venu? demanda la jeune fille.

— Je lui ai écrit pour le lui défendre absolument. Ces allées et ces

venues par un aussi vilain temps ne valent rien pour ce jeune homme dont la poitrine demande les plus grands soins.

— Hélas! c'est ce que je me dis depuis hier, répondit Alice en soupirant.

— Il eût peut-être été plus sage de rester en France, reprit mademoiselle de Tournefort d'un ton qu'elle cherchait à rendre brusque pour ne pas s'exposer au reproche de sensiblerie qu'elle adressait si souvent à Alice. Mais, puisque nous avons tant fait que de venir à Rome...

— Eh bien, ma tante, eh bien? dit Alice dont les regards indiquaient le désir qu'elle n'osait exprimer.

— Eh bien, il faut que ce jeune de Vidal vienne habiter cet hôtel. Nous pourrons lui donner nos soins, veiller sur sa santé... C'est un parent, un ami...

— Ah! ma tante, vous le lui proposerez, sans cela il n'oserait jamais...

— Je le lui ai déjà conseillé, reprit la vieille dame. Il ne s'y est pas refusé, comme vous pouvez le penser. On lui prépare une chambre.

— J'en suis bien aise, dit Alice en détournant la tête.

— Vous pleurez, mon enfant? dit mademoiselle de Tournefort en lui tendant la main.

— Et vous aussi! » s'écria Alice en se jetant dans ses bras.

Alors commença pour elle et pour André une série de jours calmes comme le climat de Rome, doux et tristes comme les paysages qui environnent ses murs, une vie en dehors des habitudes, et surtout des préoccupations sociales, mais en complète harmonie avec les sentiments qui les préoccupaient, et tout empreinte de cette poésie du cœur qui semble prêter à l'âme comme un sens de plus. La prière devient alors aussi habituelle que la pensée. Dans la ville éternelle, les objets sensibles développent sans fatigue et sans effort les facultés intellectuelles. Le sentiment du beau dans la nature et les arts se mêle sans cesse aux émotions religieuses et à l'attente du monde à venir, tandis que les pratiques journalières de piété se rattachent au passé par la longue série des traditions chrétiennes et catholiques.

A travers dix-huit siècles, la même croyance fait entendre sa voix des catacombes aux basiliques, des tombeaux des martyrs aux galeries du Vatican.

On les rencontrait souvent dans les églises où les stations et les quarante heures attiraient une foule pieuse et recueillie. Agenouillés parmi les pauvres sur le sol jonché de fleurs et de verdure, on les voyait offrir de ferventes prières devant les autels privilégiés.

« Comme ils sont jeunes! comme ils sont heureux! disaient les femmes du peuple tout en roulant dans leurs doigts les gros grains de

leurs chapelets. Ah ! le *poverello*, il a déjà un pied dans la tombe; mais il est si pieux, il aime tant la sainte Vierge, qu'il ira droit en paradis; et cette *santarella* qui le suit partout comme son ange gardien, elle a plutôt l'air d'une épouse du Christ que d'une fiancée de ce monde.

— Ne nous abandonnez pas, criaient les mendiants à la porte des églises, tout en secouant avec bruit leurs boîtes de fer-blanc, nous prierons pour vous, *signora*, et pour ce jeune seigneur afin qu'il recouvre la santé.

— Oui, oui, priez pour nous, » disait Alice en répandant à pleines mains les gros sous romains qui lui valaient de nombreuses bénédictions.

Les étrangers, qui fréquentaient davantage les galeries que les églises, connaissaient aussi de vue la jeune fille aux yeux d'un bleu pâle qui soutenait avec une touchante sollicitude les pas chancelants d'un homme dont la vie ne semblait tenir qu'à un fil. On les voyait s'arrêter le plus souvent devant les fresques de Raphaël et les tableaux de Fra Angelico, la *Dernière Communion de saint Jérôme*, sublime adieu à la terre, ou la Madone de Foligno, premier aperçu du ciel. Un jour, au Capitole, André demeura longtemps assis en face de la statue du *Gladiateur mourant*, cette tragédie en marbre que Byron a chantée dans les plus beaux vers qui soient sortis de sa plume.

Consents to death, but conquers agony,

murmura-t-il en fixant un regard morne et troublé sur cette image de la vie aux prises avec la mort, succombant à sa destinée sans se révolter, mais aussi sans espérer. La pâleur de son front, le tremblement nerveux de ses membres, trahissaient une lutte intérieure. L'œil attentif d'Alice s'en aperçut. Elle se hâta de l'entraîner au soleil et au grand air.

« Entrons, dit-elle, à l'Ara-Cœli. »

Là, dans cette vaste et magnifique église pleine des plus augustes et des plus touchants souvenirs, en face de la Madone qui, jadis au plus fort de ses épreuves, sourit à sainte Françoise Romaine, le calme rentra dans le cœur d'André. Les consolations du christianisme triomphèrent de la faiblesse humaine, et, avec une expression sublime de confiance et de paix, il répéta les sublimes paroles de saint Paul :

« O mort, où est ta victoire? Où est, ô mort, ton aiguillon? »

Le printemps de l'Italie, vrai mariage entre le ciel et la terre, n'avait jamais été plus beau. Il vint encore ajouter un charme à leurs courses journalières. Sous la voûte azurée des cieux, au milieu des amandiers en fleur, des roses et des cyprès, sur les bords du lac de

Nemi, dans les bois de la Riccia et d'Albano, sur les hauteurs de Castel-Gandolfo, ou bien dans les vallons de Vecci ou les ombrages de Sanghezza, charmante et verte oasis de la campagne de Rome, ils passaient des heures entières, assis parmi les violettes et les cyclamens, à lire et à écrire, à prier ou à rêver.

« Nous menons une vie bien inutile, dit un jour André à Alice. Vous ne vous occupez ici qu'à me rendre heureux. A la Roche-Vidal, les pauvres et les enfants vous réclamaient toujours.

— Ah ! répondit Alice, un jour peut-être...

— Oui, oui, murmura-t-il, un jour ce sera leur tour. »

La dernière de leurs courses avant la semaine sainte fut à Ostie. Aussi, sous l'influence d'une soirée calme et sereine, et frappés d'admiration pour ce qu'ils venaient de lire, ils restèrent longtemps absorbés par les pensées les plus sublimes. L'impression qu'ils en reçurent ne devait plus les quitter. A leur retour à Rome, comme des pèlerins fatigués de la route et approchant du terme de leur voyage, ils suivirent, avec tous les ménagements que demandait la faiblesse toujours croissante d'André, les magnifiques et touchantes cérémonies de la semaine sainte. Ils n'osaient percer la foule pour s'approcher du sanctuaire, ni braver la chaleur de la chapelle Sixtine ; mais ils s'agenouillaient au pied de la Scala Santa, ils s'appuyaient le vendredi saint contre la croix du Colisée, et prêtaient de loin l'oreille aux échos du *Miserere*, musique sublime qui gémit comme un pécheur qui prie, et qui touche le cœur comme la voix d'un Dieu qui pardonne.

Enfin se leva le plus beau jour de tous ceux qu'on passe à Rome, le jour de Pâques, la fête de la résurrection du Sauveur. On s'éveille le cœur rempli d'une joie sainte. « Le Christ est ressuscité ! » Ce cri de victoire du christianisme part de toutes les bouches, semble résonner dans les airs, retentir dans les cieux. Les langues d'airain des cloches le proclament avec transport, la foule immense qui se précipite dans la basilique de Saint-Pierre le dit à haute voix, l'entend dans son cœur, le chante à l'autel, le répète à genoux : « Le Christ est ressuscité ! »

Après avoir entendu la grand'messe dans l'enceinte du temple, Alice et sa tante, accompagnées par André, sortirent de l'église par la porte de la sacristie et se hâtèrent de gagner la colonnade où la voiture les attendait; mais André supplia ses compagnes de se mêler à la foule pour recevoir à genoux la bénédiction que le Pape devait donner au peuple rassemblé sur la place de Saint-Pierre. Tous les trois se mirent à genoux près des marches de la façade au moment où le Saint-Père s'avança sur le balcon pour bénir la ville et le monde : *Urbi et Orbi*. Sa voix puissante, sonore et douce, retentit dans les airs, traversa l'espace et sembla chercher au loin tous les cœurs bri-

sés, toutes les âmes souffrantes, tout ce qui pleure, tout ce qui gémit, tout ce qui lutte sur la terre. La bénédiction du successeur de saint Pierre, du vicaire de Jésus-Christ, descendit ce jour-là sur bien des têtes courbées pour la recevoir. Elle pénétra bien des cœurs où l'appelait la douleur; mais elle sembla planer avec amour sur deux jeunes fronts pâles comme les statues de marbre du Vatican et promettre une union éternelle dans le ciel à deux êtres qui allaient bientôt se quitter sur la terre.

André s'appuyait sur Alice au moment où le Pape se retirait du balcon. Il lui dit d'une voix si faible, si éteinte, qu'elle pouvait à peine l'entendre :

« Regagnons la voiture, je ne puis plus me soutenir. »

Comme ils traversaient la place, les hommes, les femmes, même les enfants, s'empressaient de laisser passer la jeune fille qu'on appelait dans Rome la *Santarella francese*, ou l'*Angelo custode* du jeune homme malade. Ils montèrent en voiture et suivirent la rive du Tibre, en passant par le Trastevère. Comme ils traversaient ce pont près des arcades brisées, ils se retournèrent pour regarder encore une fois la coupole de Saint-Pierre. . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelques heures plus tard, en s'approchant par hasard d'une fenêtre qui donnait sur la ville, alors silencieuse et endormie, Alice la revit, cette coupole étincelante de lumière, suspendue dans les airs comme un dôme de feu au milieu d'une nuit profonde, et elle recula surprise et tremblante : elle avait oublié l'illumination de Saint-Pierre, elle avait tout oublié hormis Dieu et sa douleur; car il y avait à peine quelques heures qu'André était mort dans ses bras. Jetant un dernier regard sur ces lieux où elle avait souffert et prié avec lui, sur cette Rome qu'il avait tant aimée, et dont les muets enseignements et les saintes jouissances leur avaient fait pressentir le ciel et renoncer sans se plaindre au bonheur de la terre, elle s'écria, la tête appuyée sur le sein de sa tante qui la soutenait, et dont les larmes tombaient sur son front : « Adieu, parvis sacrés ; adieu, terre bénie de Dieu, où il m'aurait été doux de vivre et encore plus doux de mourir; adieu, Rome; adieu, André. » Puis, après un instant de silence, elle leva les yeux au ciel et ajouta la parole favorite de saint François d'Assise : *Deus meus et omnia.*

Dans le cimetière de Saint-Laurent hors les murs, après avoir entendu la messe à l'autel souterrain de cette merveilleuse basilique, elle s'agenouillait quelques jours plus tard devant une pierre sépulcrale où elle avait fait graver ces paroles touchantes de l'Écriture sainte : « Il ne reviendra pas à moi, mais moi j'irai à lui. »

Son retour à la Roche-Vidal ne fut pas signalé par de bien grands changements d'abord, sinon qu'elle y vécut plus solitaire encore. Peu après cependant l'équipage de chasse du baron de Vidal disparut, les chevaux de luxe quittèrent les écuries, et les communs du château, autrefois remplis de gens de service, devinrent le refuge des vieillards et des infirmes du canton, qu'Alice, accompagnée de sa tante ou d'une des Sœurs du village, allait souvent chercher elle-même et qu'elle servait de ses mains. Mademoiselle de Tournefort, les amis de M. de Vidal, de bons chrétiens pourtant, lui représentaient qu'elle faisait trop pour les pauvres ; mais elle se contentait de répondre en souriant que c'était, pour elle, une manière de se distraire, et d'occuper le temps que lui laissaient les enfants du village dont elle aimait à surveiller l'école et les jeux. Comme d'ailleurs elle n'avait rien changé à sa vie, que son humeur devant le monde était gaie, que sa tenue et celle de sa maison étaient toujours de la plus parfaite convenance, les prétendants à sa main conservaient leur espoir. Alice, à toutes les insinuations à cet égard, répondait d'une façon gracieuse, mais évasive, qui faisait mourir d'impatience les chercheurs de dot.

Deux années se passèrent ainsi, et les desseins de mademoiselle de Vidal étaient devenus un problème de plus en plus difficile à résoudre. Vers la fin de la seconde année, le notaire vint plus fréquemment au château, l'architecte l'accompagnait quelquefois, et le curé était toujours de la réunion. Un soir enfin, le cocher, — ce n'était plus l'important personnage que nous avons vu, au commencement, campé fièrement sur son siége dans les rues de Pau et déroutant par ses réponses goguenardes les investigations de M. Jules : celui-là avait été mis à la retraite avec les chevaux de luxe ; mais un vieux serviteur, attaché depuis son enfance à la maison ; — le cocher, disons-nous, reçut un soir l'ordre de préparer pour le lendemain matin la calèche de voyage. Au point du jour, elle était tout attelée au pied du perron, et les femmes de service y plaçaient des valises et des sacs de voyage. Toutes pleuraient, mais en silence. M. le curé achevait dans la chapelle du château une messe matinale à laquelle n'avaient assisté qu'Alice, sa tante et les trois religieuses qui tenaient l'école et soignaient les vieillards. Elles sortirent avec Alice, qui descendit les degrés sans se retourner, et qui les embrassa toutes, ainsi que ses femmes, avant de franchir le marchepied. Comme mademoiselle de Tournefort venait de prendre place auprès de sa nièce et que la portière allait se refermer, M. le curé s'avança, donna sa bénédiction aux voyageuses, et dit au cocher : « A Jurançon ! »

C'était près de là que demeurait Rose, devenue depuis trois ans la

femme d'Henri Lacaze et la plus jolie fermière des environs de Pau. Le jour était avancé déjà, un beau jour d'automne, un peu brumeux, mais chaud encore, quand la calèche arriva aux Ormeaux : c'était le nom de la ferme qu'exploitait Henri. On faisait les regains. Rose, qui avait apporté le repas aux faucheurs, était assise sous un bouquet d'arbres avec son fils, un bel enfant d'un an, sur ses genoux. L'air était chargé du parfum des foins coupés et des fruits mûrs. Le murmure du gave se mêlait aux cris de la cigale et aux bruits confus qui partaient du groupe des travailleurs. Henri, debout près d'un chariot qu'on chargeait, donnait des ordres et se retournait par moments pour regarder sa femme et son fils. Tout était beau, harmonieux et riant dans cette riche nature du midi de la France, brillante comme l'Italie, fraîche et grandiose comme la Suisse. Le foin tombant sous la faux, exhalait sa puissante odeur comme une rose qu'on froisse dans la main.

Quant à elle, la rose de Jurançon, l'heureuse épouse d'Henri Lacaze, elle était tout entière occupée de son enfant, qui tendait ses petits bras vers son père. En ce moment, une femme en grand deuil s'approcha de Rose ; celle-ci se jeta à son cou en s'écriant avec effusion : « O mon *bon ange !* est-ce bien vous ?... Henri, Henri ! viens donc ici ! » cria-t-elle en faisant de ses deux mains un porte-voix. Son mari arriva lentement ; lorsqu'il reconnut Alice, il ôta son chapeau et la salua respectueusement ; elle lui tendit la main et s'assit sur un tas de foin entre sa femme et lui. Le petit garçon, perché sur l'épaule de son père, regardait Alice malicieusement. Rose ne savait que répéter : « Mon bon ange, quel bonheur de vous revoir ! » Alice, trop émue pour parler, tendit ses bras à l'enfant, qui alla à elle et ne voulut plus la quitter. « Jamais, dit-elle en souriant, un enfant n'a refusé de venir à moi.

— Ah ! mademoiselle, dit Henri, nous avons toujours pensé à vous.

— Oui, mon bon ange, ajouta Rose, et demandé à Dieu qu'il vous consolât dans vos chagrins... »

Elle leva les yeux sur Alice, mais ne sut pas bien lire sur ce visage calme et dans ce regard profond si leur prière avait été exaucée : « Si nous pouvions seulement, ajouta-t-elle, vous donner la moitié du bonheur que nous possédons... N'est-ce pas, Henri ?...

— Oui, répondit celui-ci. Mais, reprit-il avec le grand sens qui le distinguait, peut-être que notre bonheur, à nous, ne pourrait faire celui de mademoiselle. »

Le regard de Rose passa d'Henri à Alice et d'Alice à Henri. Il y eut un moment de silence. Henri avait deviné juste ; le bonheur du monde ne pouvait plus désormais suffire à mademoiselle de Morlaix. « J'ai voulu, dit-elle à Rose et à Henri, vous revoir tous les deux, embrasser

votre enfant, voir votre bonheur et vous dire que, moi aussi, je suis heureuse.

— Ah! Dieu soit loué! s'écria Rose, qui prit ces paroles à la lettre.

Henri jeta un regard rapide sur Alice, et comprit de quel genre de bonheur elle avait parlé, surtout lorsqu'elle ajouta : « Je viens de Betharam ; j'ai voulu revoir ce calvaire où nous avons jadis prié ensemble.

— Et où allez-vous? demanda Rose.

— A Paris, à la maison des Sœurs de la Charité.

— Je m'en doutais, se dit tout bas Henri.

Deux ans après, dans la chapelle de la maison de la rue du Bac, mademoiselle de Morlaix prenait le voile, et se cachait sous le nom de Sœur Saint-Laurent.

LADY GEORGINA FULLARTON.

# LES DERNIERS ÉCRITS

SUR

# LA QUESTION ROMAINE

*La Souveraineté pontificale*, par Mgr l'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, mai 1860[1]. — *Rome devant l'Europe*, par M. SAUZET, mai 1860[2]. — *Les Libertés de l'Église gallicane*, par M. DUPIN, mai 1860[3]. — *L'Indépendance des Papes et les Droits des peuples*, par M. ARNAUD (de l'Ariége), mai 1860[4]. — *La Constitution des États de l'Église*, par M. ARMAND FRESNEAU[5]. — *La Situation de la France et de la Papauté en Italie*, par M. SAINT-MARC-GIRARDIN (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1860).

Des hommes convaincus écrivent encore sur la question romaine, comme s'il restait des lecteurs après les fatigues de la polémique d'une année entière et dans la fièvre des émotions quotidiennes. Ce sont de nouveaux Archimèdes qui continuent leur problème pendant qu'on envahtt la Sicile. Le seul écrivain qui conserve le privilége d'être lu, c'est le télégraphe, parce que son écrit a deux lignes ; quelques-uns tolèrent une colonne de journal ; de plus intrépides acceptent encore vingt pages d'une Revue ; mais six cents pages in-octavo, quel héros voudrait les affronter ?

Cependant, c'est là, c'est dans les livres qu'il faut chercher les grandes raisons, les réponses aux objections, tous les éléments d'une controverse réfléchie. En Italie, on s'arme ou on se bat, ce n'est pas le moment d'argumenter ; mais, à distance des événements, en France, en Europe, la lutte est encore un combat d'idées ; la discussion combat à sa manière ; elle enlève des partisans à l'erreur et en donne à la vérité; et, s'il est vrai que la dernière victoire soit réservée à l'opinion, c'est sur elle qu'il faut agir pour la persuader.

[1] Lecoffre et Didier. — [2] Lecoffre. — [3] Plon. — [4] Dentu. — [5] Vaton.

# I

Deux jurisconsultes savants et célèbres, deux anciens présidents de l'ancienne Chambre des députés, viennent d'écrire à la fois sur la question romaine. L'un, M. Sauzet, est redevenu simple avocat, le plus éloquent et le plus estimé de sa ville natale ; l'autre, M. Dupin, a été, depuis l'Empire, restitué à la Cour de cassation, comme procureur général, et élevé à la dignité de sénateur. Du fond de sa retraite, le premier défend l'Église ; du haut de ses grandeurs, le second la dénonce. Le premier méritera le silence ou les attaques du *Siècle*, le second est amplement comblé de ses plus rares éloges.

Singulier journal ! Hier, M. Pelletan, M. Renan, M. Ulbach, qui ne sont pas très-dévots au Dieu des chrétiens, s'avisent, avec une verve éloquente et honnête, de manquer de dévotion à Béranger. Le *Siècle* les excommunie. Aujourd'hui, M. Dupin, qui n'est pas un grand défenseur de la république, décharge sa bile contre le clergé. Le *Siècle* le canonise. Le général la Moricière expose son repos, sa gloire, sa vie, pour montrer à Rome une réforme en action, et défendre le Père commun des fidèles ; ceux mêmes qui ne l'approuvent pas sont éblouis par cet héroïsme si français d'un soldat sans peur et sans reproche, du vainqueur de Constantine, du ministre de la république. Le *Siècle* le dégrade. Cependant M. Renan, M. Pelletan, M. Dupin, M. Ulbach, ne sont ni plus grands ni plus petits qu'avant, M. de la Moricière n'est pas moins intelligent et moins brave. Si demain un scrutin s'ouvrait entre M. Pelletan et M. Dupin, les abonnés du *Siècle* seraient naturellement conduits à voter pour le second. Le *Siècle* n'y pense pas, ou plutôt il se réserve d'être aussi inconséquent alors qu'il est injuste aujourd'hui.

Singulier écrivain ! Lorsque la papauté est dans la situation que chacun sait, pendant que l'on quête, que l'on prie pour elle, que les uns rient, que les autres pleurent de sa faiblesse, mais qu'en tout cas personne n'en doute, M. Dupin croit le moment venu de tirer de nos vieux musées de législation toute l'artillerie des siècles passés, de sa bibliothèque une cinquième édition d'une compilation oubliée pour résister à cette puissance désarmée et dépouillée dont les prétentions l'effrayent plus que ses malheurs ne le touchent.

Ce livre est un anachronisme volontaire. Comment l'analyser ? Il contient :

— Les quatre-vingt-trois articles de Pithou ;

Les quatre articles de Bossuet ;

Les écrits d'Elliès-Dupin ;

Des extraits de Fleury, Frayssinous ;

Des opinions de MM. de Cormenin, Vivien ;

Des discours, opinions, réflexions de M. Dupin ;

Les textes du concordat, des lois organiques, des mesures sur la police des cimetières, l'organisation des séminaires, etc. ;

La liste chronologique des rois et des papes ;

Enfin le discours de M. Dupin au Sénat, discours qu'il livre ainsi à une discussion sans entrave.

C'est une panoplie complète, et tout l'arbre génalogique des légistes gallicans, depuis 1594 jusqu'à 1860.

Est-ce donc le moment de ressusciter le gallicanisme?

Les doctrines du gallicanisme sont complétement en dehors de mon examen.

Je ne veux l'envisager qu'au point de vue purement historique.

Ce qu'on a nommé le gallicanisme fut une réaction contre les exagérations des défenseurs du pouvoir religieux, comme ce qu'on a accusé sous le nom d'ultramontanisme fut une réaction contre les abus des représentants du pouvoir civil. C'est la loi même de l'histoire; la liberté humaine s'avance de réactions en réactions, oscillant d'un extrême à l'autre extrême, au milieu de ces débats éternels entre l'autorité et la liberté, l'individu et l'État, la société religieuse et la société civile, sortes de frontières mobiles, toujours cherchées et toujours disputées, et qu'aucune formule mathématique ne peut à jamais définir, précisément parce qu'il a plu à Dieu d'abandonner à nos disputes ce terrain, et d'en faire ici-bas le théâtre de nos efforts et de notre responsabilité. Être imparfait, il est dans la nature de l'homme de dépasser tour à tour, et de déplacer sans cesse les limites de son droit et les bornes de sa résistance. Quand sous le nom de gallicanisme ou tout autre, on défend l'indépendance civile dans son légitime exercice, on a raison; quand sous le nom de gallicanisme ou tout autre, on entrave la liberté religieuse et on détruit l'autorité de l'Église, on a tort. Quand sous le nom d'ultramontanisme ou tout autre, on veut empiéter sur l'indépendance civile, on a tort; quand sous le nom d'ultramontanisme ou tout autre, on soutient les droits de la conscience, on a raison. En sorte que les mêmes mots signifient tour à tour des actions légitimes ou blâmables. L'extrême qui amena le gallicanisme, ce furent les prétentions et les doctrines exagérées de quelques défenseurs mal inspirés de la papauté; ce qui pourrait ramener l'excès contraire, ce sont des usurpations comme l'arrêt du Parlement de 1762, qui, composé de laïques, déclare les jésuites « coupables d'enseigner des doctrines

injurieuses aux saints pères, aux apôtres, aux prophètes, aux anges, destructives de la divinité de Jésus-Christ[1], » ou comme les décrets de la Révolution, qui établirent la constitution civile du clergé.

Mais, depuis ce temps, les choses ont changé et les hommes aussi, M. Dupin le sait bien, et les mots aussi.

Il s'est fait un double mouvement : dans l'ordre religieux, un progrès vers l'unité ; dans l'ordre civil, un progrès vers la liberté. D'une part, l'union, la régularité, la hiérarchie, plus complètes, mieux observées que jamais ; de l'autre, une plus ferme conviction que la distinction du spirituel et du temporel est nécessaire. J'applaudis pour ma part à ces deux progrès. L'unité, la paix, la vie régulière de l'Église, intimement serrée autour de son chef, sont des bienfaits qui comblent de joie les âmes croyantes. La distinction des deux puissances est une garantie qu'apprécient les âmes libres.

Or cela est tellement admis aujourd'hui, qu'on n'attache plus le même sens qu'autrefois aux anciens mots ; peut-être conservent-ils leur acception au point de vue théologique, dont je n'ai pas à m'occuper ; mais, dans le langage, on appelle communément *ultramontains* tous ceux qui pratiquent la religion ; *gallicans*, tous ceux qui ont pour maxime de la respecter et pour habitude de la suspecter ; *ultramontains*, ceux qui vont jusqu'à confesse ; *gallicans*, ceux qui vont seulement jusqu'à la messe, et même quelques-uns de ceux qui n'y vont pas.

Mais, un pape ne peut rien sur ma personne, un roi ne doit rien pouvoir sur ma conscience : voilà ce qui ne fait plus doute pour personne.

Cependant, si ces progrès sont acquis dans l'opinion, ils sont loin d'être réalisés dans les faits, dans les lois. On a laissé à l'État toutes ses armes, on n'a pas rendu à l'Église toutes ses forces. C'est pourquoi, sous le régime parlementaire, de courageux et infatigables catholiques ont successivement réclamé ses droits, avec quel honneur, on le sait, mais avec un succès encore incomplet[2]. Il sera concevable, peut-on dire à M. Dupin, que vous gardiez contre l'Église les armes

[1] Voir le récent et excellent *Mémoire sur la chute des Jésuites*, de M. de Metz-Noblat, écrit avec le savoir, la netteté et l'indépendance qui distinguent son auteur. Nancy, 1860.

[2] M. Dupin disait en 1845 : « Quand on est parfaitement indépendant, on est bien près d'être souverain; les jésuites ne demandent qu'une chose : « Laissez-nous faire. » Mais c'est, en matière de douanes, le ballot de marchandises prohibées sur lequel on écrirait : « Laissez entrer. » Que devient alors la loi des douanes? Avec cette licence, que deviendrait votre commerce? » (*Manuel*, p. 489.)

Le temps a marché pour la liberté commerciale; n'est-il pas venu pour la liberté religieuse?

de l'ancien régime, si vous lui rendez ce régime; mais, si elle ne vous le demande pas, si elle ne songe pas à ce que vous appelez ses prétentions, retirez vos défenses. Or vous les avez toutes conservées, entretenues, accrues. En veut-on la preuve? M. Dupin s'est précisément chargé, dans son dernier discours au Sénat, de nous faire souvenir que, si le gouvernement et l'opinion laissent dormir des précautions surannées, elles étaient toutes dans la loi, et qu'on les réveillerait au besoin. Écoutez le catalogue des libertés que n'a pas l'Église gallicane :

Un journal, le ministère l'a supprimé *par motif d'ordre public*[1].

Les mandements, on aurait pu y relever *plus d'un cas d'abus*[2].

Pour répandre des petits livres, qui répondaient, il est vrai, à d'autres écrits colportés, on a employé le *colportage défendu par la loi*, on a employé des associations, *non autorisées par la loi*, et qui pourront causer des embarras, si l'on ne met pas un frein *à ces infractions à la loi*[3]. On a remis des petits livres à des soldats qui allaient aux écoles. *Force a été de les leur interdire*[4].

Une encyclique a été l'occasion de prières *sans autorisation du gouvernement*, et de prédications indiscrètes, *qui auraient pu donner lieu à des poursuites*[5]. Ainsi rendons grâce au gouvernement, et à ceux qui l'ont précédé. S'ils l'eussent voulu, s'il le voulait, chacun de nos gestes serait factieux, nos aumônes seraient des complots, nos prières seraient des délits.

Je crois que c'est à tort que M. Dupin accuse les catholiques de tant d'abus et de tant d'infractions. Ils savent respecter même les lois qu'ils déplorent. Mais il nous est permis de louer le gouvernement si, sensible au progrès de l'opinion, il ne se sert pas de ses armes, s'il continue à avoir la sagesse de laisser dormir ces lois, dont on peut dire ce que les Russes disaient jadis du czar : « Nous devons plus au czar qu'à Dieu, car Dieu ne nous donne la vie qu'une fois, le czar, qui pourrait nous l'ôter tous les jours, nous la laisse. »

Mais M. Dupin n'aurait pas cette *imprudente condescendance*[6]. Il croit le moment venu de réveiller les libertés gallicanes, et d'inaugurer une nouvelle réaction, contre qui?

Contre des doctrines exagérées, relevées dans ces derniers temps? Nous sommes d'accord avec lui pour combattre, du moins par une controverse pacifique, et sans faire appel à aucune loi, ces doctrines

[1] Page 538.
[2] *Ibid.*
[3] Page 539.
[4] Page 540.
[5] Page 539.
[6] *Ibid.*

outrées. Mais place-t-il au nombre de ces doctrines l'opinion que le pouvoir temporel est utile à l'indépendance religieuse ? Non, puisqu'il a voté l'expédition de 1849. Or ce pouvoir est-il de nouveau compromis? appartient-il aux catholiques de le défendre? par quelle voie? Les pétitions au sénat n'étaient-elles pas un moyen légal? Il répond : A quoi bon demander ce que le gouvernement était le premier à vouloir ? Je réplique : De deux choses l'une : ou bien le gouvernement voulait ce que voulaient les pétitionnaires; or, comme il n'a pas réussi, ils pouvaient le supplier de s'y prendre mieux; ou bien, il voulait autre chose, c'était son droit; c'était le leur aussi de lui demander de changer de politique.

Contre ces pétitions, ces prières, cette émotion, il faut, dites-vous, relever les *anciennes barrières.* Quoi! c'est le pouvoir qui a besoin d'être fortifié en ce moment ! Est-ce croyable ! Je l'admets cependant, et j'ouvre les fameux articles de 1682 : je lis dans le premier[1] :

... « *Les rois ne peuvent être déposés directement ou indirectement par l'autorité des clefs de l'Église ; leurs sujets ne peuvent être exemptés de la soumission et de l'obéissance qu'ils lui doivent, ou dispensés du serment de fidélité; doctrines nécessaires poar la paix publique et autant avantageuse à l'Église qu'à l'État...* »

Cet article est la défense du droit divin des rois. Est-il encore applicable, malgré la souveraineté nationale? Je le veux bien; mais, en ce cas, qu'on l'applique aussi à la souveraineté temporelle de l'Église. Quel est donc le souverain déposé en ce moment? c'est le Pape. Quels sont donc les sujets déliés de leurs serments ? ce sont les siens. Soyez gallican à Paris, mais aussi à Bologne.

M. Dupin s'abrite sous la grande autorité de Bossuet, et il a bien raison. L'Église eut peu de plus grands évêques, et je ne sais si le genre humain compte quatre ou cinq plus grands homme. Mais (qui donc le nierait sans faire sourire ? ) si Bossuet eût été membre du sénat, il n'eût pas parlé comme M. Dupin, et il eût voté contre lui.

Laissons ce livre, qui est une opinion à part. Il n'y a dans ce moment que trois opinions : la première veut supprimer le pouvoir temporel, la seconde le conserver, la troisième le réformer ; il n'y a pas place pour une quatrième, qui consisterait à le redouter.

## II

Avec des partisans de la suppression du pouvoir temporel tels que M. Garibaldi, on ne s'explique pas, on se défend ; c'est ce que le pape

[1] Page 97.

essaye avec le concours de ses sujets, de généreux volontaires, et de la France. La discussion n'est pas plus possible avec certains journaux ; il est trop clair qu'ils en veulent à l'Église elle-même. Mais l'attention est toujours due à des opinions sincères et réfléchies.

J'ai une telle foi dans la perpétuité de l'Église et dans la merveilleuse facilité avec laquelle elle est destinée à s'adapter à toutes les formes mobiles que les temps futurs réservent au monde, que je ne repousse aucun des rêves d'avenir inspirés à des âmes pieuses par un dévouement mêlé d'alarmes.

On croit l'Église enchaînée au droit divin. Qu'on me permette une hypothèse un peu folle. Qu'on suppose un Pape abordant demain aux États-Unis d'Amérique, en pleine démocratie. Nul pays au monde n'offrirait peut-être à l'Église un champ plus librement ouvert à l'exercice de sa mission divine. Elle y trouverait le droit de fonder pour s'établir, le droit d'écrire pour distribuer à l'univers ses bulles, le droit de parler pour relever ses chaires, le droit de s'associer pour réunir ses congrégations et ses conciles. Comme nulle puissance ici-bas n'a besoin d'autant de libertés à la fois que l'Église, le pays qui en a le plus est le climat qui lui convient le mieux, lorsqu'elle n'est plus chez elle.

Mais faut-il souhaiter qu'elle n'ait plus ce pied à terre et ce sol indépendant qui se nomme le pouvoir temporel ?

M. Arnaud (de l'Ariége) le pense consciencieusement et le soutient dans une nouvelle brochure.

Cette conviction lui impose le devoir de répondre à deux objections capitales :

La souveraineté est certainement le plus haut degré de l'indépendance ; par quoi la remplacerez-vous ?

Les nations s'envieront et s'arracheront le Pape, s'il est l'hôte de l'une d'elles ; comment l'empêcherez-vous ?

Le système de M. Arnaud est celui-ci :

Donner au Pape pour résidence Rome, dans un palais déclaré, comme les ambassades, inviolable, avec tous ceux qui l'habitent ; pour budget, les offrandes volontaires des fidèles ; pour rempart, la vénération publique.

Ce n'est pas suffisant.

Qui gouvernera à Rome ? Roi, président, bourgmestre ou peuple, Ce gouvernement sera le maître du Pape. Qui assurera les ressources ? ce casuel qui s'ajoutera péniblement à l'autre dans chaque paroisse, comment lui enlever le caractère humiliant d'une aumône, odieux d'un impôt, précaire d'une offrande ? La vénération ! oui, si le Pape

[1] Pages 4 à 12.

est toujours vénérable, et s'il est toujours vénéré, mais en sera-t-il à jamais ainsi? Qui garantira cette vénération, ce budget, cette résidence?

Le *sentiment profond du peuple de Rome* [1] et le *droit international* [2].

Mais ces deux garanties existent déjà; or elles ne suffisent pas. Pourquoi? elles s'abaissent devant la toute-puissance du *droit des peuples*, dont M. Arnaud est le partisan convaincu.

Erreur! s'écrie-t-il, le peuple est souverain; mais « il n'est ni *omnipotent*, ni *infaillible*, ni *irresponsable;* il a le *devoir* de se conformer aux lois providentielles et de respecter les principes éternels de la raison et de la justice; sa souveraineté s'arrête *devant la liberté du citoyen;* elle s'arrête *sur le seuil de la famille*, elle s'arrête *devant les droits de la conscience* [3].

Elle s'arrête, c'est facile à dire; mais, si elle ne s'arrête pas, que ferez-vous? car le droit du peuple, c'est le droit du plus fort. Vous voulez placer le Pape sur un point à jamais respecté par les hommes: autant imaginer en pleine mer un rocher à jamais respecté par les flots.

«L'*anarchie*, la *décadence*, le *despotisme*, sont, dites-vous, le châtiment des peuples qui, dans l'enivrement de leur souveraine puissance, ne connaissent plus de frein[4].» — Hélas! comme l'enivrement est immanquable, le châtiment est infaillible, il ne se fait pas attendre, et cette souveraineté illimitée ne s'étant pas encore exercée sans se détruire, c'est un bouclier peu rassurant pour l'indépendance des peuples comme pour celle des âmes. Elle appelle d'ordinaire un contrepoids, dont vous ne parlez pas, la force armée; et, ainsi planté entre les masses et entre les troupes, sur un sol étroit, remué, meurtri, l'arbre de la liberté ne pousse pas de solides racines, et n'étend pas loin ses rameaux. Même irréprochable, la souveraineté du peuple s'exerce bien pour changer le pouvoir; mais, pour l'organiser et le contrôler, comment s'y prend-elle? Les masses donnent au pouvoir ce qu'elles ont, la force; elles ne lui communiquent pas ce qui leur manque, l'intelligence et le goût de la liberté.

Ce sont là des problèmes neufs, difficiles, obscurs, pour ceux même qui tiennent le plus ardemment aux idées modernes. Ne donnons pas pour solution à une question à résoudre une question qui n'est pas elle-même encore bien résolue.

Nous ne sommes pas d'ailleurs en séance d'académie à discuter

[1] Page 9.
[2] Page 11.
[3] Pages 26-27.
[4] Page 29.

une hypothèse, nous sommes en pleine réalité, devant deux ou trois gros faits avec lesquel il faut bien compter.

Le premier fait, c'est que le pouvoir temporel existe; de quel droit anéantir ce qui vit, pour le plaisir d'une théorie? Voici le second fait : L'Italie est en feu ; une grande cause gâtée par une grande ambition, un grand principe ennobli par une grande infortune, la justice des griefs trahie par l'injustice des révoltes, une idée nationale débordée par une entreprise révolutionnaire, la faiblesse aux prises avec la violence, le sort de la péninsule remis une fois de plus aux hasards de la force, le pape entouré de soldats français, déjà dépouillé, menacé de nouveau : voilà la mêlée douloureuse où il faut prendre parti. Nous pouvons attendre en silence les volontés de Dieu. Mais, si on élève la voix, est-ce le moment de parler contre Rome?

Profondément d'accord avec M. Arnaud, lorsqu'il écrit : « Nos divisions, nos malheurs, tiennent au divorce qui s'est opéré entre les chrétiens et les hommes de liberté, » nous lui rappelons que le pape actuel a beaucoup fait pour détruire ce divorce, et nous sommes persuadé qu'il veut encore beaucoup faire pour y parvenir.

Nous le supplions, avant de condamner ce pouvoir temporel antique, qui a plus souffert et plus duré qu'aucun pouvoir au monde, d'examiner par quels hommes, et par quelles raisons, il est d'une part attaqué, de l'autre soutenu.

Est-il bien persuadé que les ennemis du « prêtre qui règne à Rome » sont animés, comme lui, d'intentions pieusement réformatrices, tendent à notre but, méritent notre concours?

Après tout, le Pape et les Évêques sont les meilleurs juges des intérêts spirituels. Qui osera penser que le pouvoir soit agréable au Pape! Il est passé, le temps où l'on disait : Heureux comme un roi! Les vieillards pieux qui sortent de leur vocation pour monter sur un trône inattendu sont bien plus écrasés qu'éblouis par ce sceptre lourd et chétif, dont le poids ingrat s'ajoute au fardeau du gouvernement universel des âmes. Et pourtant les Papes et les Évêques sont d'avis à peu près unanime que le pouvoir temporel est, pour le moment, encore utile à l'indépendance de leur mission divine. Ce témoignage n'est pas infaillible, mais il faut convenir qu'il est imposant.

A cette autorité s'ajoute une variété de faits et de raisons, qu'un Évêque, un jurisconsulte, un homme politique, viennent d'exposer dans trois livres remarquables.

## III.

Mgr Dupanloup, M. Sauzet, M. Fresneau, sont tous trois partisans

déclarés de la conservation du pouvoir temporel ; ils conseillent en même temps sa réformation. Ces deux thèses, aujourd'hui, se confondent.

On est forcé d'admettre que, ce pouvoir ne pouvant vivre tel qu'il est sans secours étranger, il est nécessaire qu'il se modifie de manière à se passer de secours étranger.

Mais on n'est pas moins forcé d'admettre qu'en l'état actuel des choses la conservation passe avant la réformation. *Prius est esse quam esse tale*. Le Souverain Pontife a très-sagement dit : J'accepterai vos conditions si, à ces conditions, vous garantissez mon pouvoir.

Quelles sont, d'ailleurs, ces conditions?

Les trois livres que nous citons prouvent quelle est à la fois la diversité et quelle est la difficulté des réponses à cette question.

M. Fresneau a su ajouter au don d'un esprit politique fort rare les ressources d'une immense étude; il est du petit nombre des hommes qui connaissent à fond le mécanisme des constitutions de l'Europe, et l'histoire des rapports internationaux. Dans son œuvre originale, neuve et brillante, il montre le rôle du pouvoir temporel au milieu des États de la chrétienté. Il rappelle quels furent autrefois les caractères distinctifs de cette souveraineté exceptionnelle, de quelles libertés diverses elle a été dépouillée, de quelles inutiles adjonctions elle a été chargée par le cours des âges. Ce n'est pas à la centralisation moderne, c'est aux anciennes traditions qu'il faut emprunter les forces nécessaires; ce n'est pas au goût du jour, c'est en vue de l'avenir et à l'aide du passé qu'il faut remanier les institutions romaines. Telle est la thèse de M. Fresneau qu'il développe avec autant d'habileté que d'éclat. Elle mérite au plus haut degré les réflexions des hommes politiques.

De tous ceux qui médisent de la législation romaine, qui donc la connaît, qui donc serait capable de dire de quels monuments elle se compose ?

M. Sauzet a passé à Rome les années de sa vie que la politique et la jurisprudence n'ont pas occupées ; il était donc en quelque sorte désigné pour parler à la fois en témoin, en défenseur, en juge. Son livre éloquent se compose de trois parties. Il commence et il se termine par l'examen de la question politique européenne; le reste est consacré à l'étude approfondie de la législation romaine comparée au Code Napoléon, et à l'exposé des réformes possibles et désirables dans les institutions des États romains. Nul n'a traité ce point capital avec autant de supériorité. Toutes les pages qui ont pour objet le Code Napoléon mériteraient d'être détachés à part pour demeurer, en dehors de leur application à la question romaine, un essai neuf et profond de philosophie chrétienne de nos lois civiles. On peut contester plu-

sieurs jugements, mais ils donnent à réfléchir, et on admire, même en ne la suivant pas, la voie ouverte par une main si savante, si respectueuse et si libre, dans un examen jusqu'ici interdit par une sorte de culte superstitieux pour l'œuvre immortelle du législateur de 1804. Même respect, même indépendance, même netteté dans l'appréciation des réformes désirables ; elles sont résumées dans deux pages[1] que je voudrais citer, et qui méritent d'être lues et retenues.

Mais M. Sauzet attend ces bienfaits de la sagesse du Pontife. Il ne se méprend pas sur la mauvaise foi et les secrets desseins des ennemis qui veulent au fond, non pas que le pouvoir temporel se réforme, mais qu'il se retire.

Il analyse une à une la politique des cabinets de l'Europe, et rappelle leurs devoirs envers Rome ; il précise surtout le rôle du gouvernement français, et se refuse avec raison à croire qu'il puisse hésiter entre la politique de 1849 et celle de 1809 :

Quoi! dit-il[2] « nous aurions permis à chacun d'attaquer les États « du Saint-Père et nous aurions interdit à tout le monde de les dé- « fendre !

« Puis, quand les faits seraient accomplis et l'usurpation consom- « mée, quand le Saint-Père serait cerné par ses ennemis, isolé de l'Eu- « rope et remis par notre fait à la seule discrétion de notre force, « nous méditerions de retirer cette protection que nous aurions rendue « seule possible, et nous ne lui laisserions d'autre alternative que de « se livrer à ses adversaires ou de subir notre volonté !...

« Une telle politique ne ferait illusion à personne. Il n'y aurait « qu'une voix dans toute l'Europe pour nous accuser d'avoir peu à « peu imposé, par la force habilement combinée des événements, l'ac- « complissement des programmes que notre diplomatie n'aurait pu « obtenir du libre assentiment de l'Église.

« Mais de telles accusations seront épargnées à la France parce « qu'elle ne les autorisera jamais ni par une telle conduite, ni par un « tel langage. »

Mgr l'Évêque d'Orléans mêle les mêmes espérances aux mêmes enseignements, sous une forme pourtant très-diverse, et à un autre point de vue, en sorte que les deux œuvres se complètent. Ce n'est plus le jurisconsulte et l'homme politique, c'est l'évêque qui parle. Ce livre, nouveau témoignage de l'infatigable ardeur du zèle de son illustre auteur et de l'inépuisable abondance de son savoir et de son talent, est comme un vaste répertoire de preuves à l'appui des grands et rapides écrits par lesquels il a, trois fois en un an, éclairé, ému,

[1] Pages 409-412.
[2] Pages 137-138.

ébranlé la conscience publique. Ce qu'il affirmait, il le démontre; ce qu'il indiquait, il le développe.

On ne connaît bien la solidité d'un bâtiment qu'après en avoir visité les fondations et la charpente. La première partie du livre de Mgr Dupanloup nous montre ainsi l'origine, les développements, l'histoire, la place dans le monde de ce pouvoir temporel, édifice séculaire, dont la vieille ordonnance déplaît aux présomptueux, dont les craquements inquiètent les timides et encouragent les démolisseurs. Quelque secret penchant qu'on ressente pour les métamorphoses et pour les styles nouveaux d'architecture politique, il est impossible de ne pas s'incliner avec respect devant une œuvre si imposante de la main des siècles, plus âgée que tant de ruines et plus stable que tant de nouveautés.

La dernière partie donne, d'une autre part, une large et vive satisfaction aux esprits fidèles aux grands principes d'égalité civile, de liberté religieuse, de liberté politique. Nul dédain, nul éloignement pour ces principes ; ils n'inspirent à Mgr Dupanloup que de la sympathie et de la confiance. Il en cherche de bonne foi l'application au gouvernement romain, sans éluder aucune objection, sans craindre aucun aveu.

Mais il ne saurait être dupe des attaques cachées sous ces prétextes; le premier, il les a démasquées, et elles ne prennent d'ailleurs plus la peine de revêtir aucun déguisement. Plusieurs chapitres sont destinés à retracer l'histoire des dix dernières années, l'expédition de 1849, le congrès où le Piémont commença le procès du Saint-Siége, le rôle inqualifiable de l'Angleterre, tour à tour amie de l'Autriche et amie de l'Italie, se défendant d'avoir mis le feu, et s'abstenant de l'éteindre, et attirant ainsi sur elle sans honneur le poids de toutes les rancunes, et le soupçon de toutes les complicités, en un mot, cette longue machination mêlée au bel élan de la nationalité italienne, dont le Piémont a recueilli les profits et commence à connaître les embarras et les conséquences.

Les livres ont un défaut. Comme il a fallu du temps pour les composer, ils semblent, au moment où ils paraissent, un peu arriérés. Les événements ont été plus rapides. On parle encore de *fédération*, et tout concourt à l'*unité*, on conseille des réformes à un pouvoir, et c'est ce pouvoir lui-même que l'on veut mettre à la réforme. On raisonne sur un mouvement national qui est débordé par un mouvement révolutionnaire. Aussi les livres, le matin même où ils paraissent, sont déjà vieillis. Mais, s'ils contiennent la vérité, il faudra bien y revenir, et ils sont assurés de ressaisir plus tard l'opportunité qui les fuit. Cette justice ne manquera pas aux livres si remarquables que j'ai essayé de faire connaître, sans vouloir résumer, sans

entendre adopter, sans prétendre juger tout ce qu'ils contiennent.

Dans un travail plus récent, digne au plus haut degré d'être lu et médité, et qui suit de plus près la rapidité des événements, M. Saint-Marc-Girardin tourne les yeux vers l'avenir et non plus vers le passé, et il se pose la question qui nous émeut tous : Que va devenir Rome? que va faire la France?

Avec l'impartialité, le savoir et la netteté élégante de tout ce qu'il écrit, M. Saint-Marc-Girardin prouve fort complétement que la France ne peut pas ne pas soutenir Rome, que le Pape ne peut pas ne pas réformer son gouvernement; il pense que la France se doit à un Pontife en péril, et que l'Italie reviendrait à un pontificat en progrès.

Mais voilà que le tourbillon et la crise ont recommencé; une nouvelle phase de l'histoire des malheurs, des gloires, des espérances et des fautes de l'Italie s'ouvre au nom du prétendu droit d'insurrection, que M. Saint-Marc-Girardin distingue très-justement du vrai droit des nationalités [1], et nous voilà réduits, de loin et en l'absence de tous moyens d'instruire ou de diriger l'opinion, à consulter le télégraphe, comme on consulte le baromètre sur le temps, pour deviner le sort de l'Italie et celui de l'Europe!...

On devrait bien du moins, quoi qu'il arrive, épargner désormais aux catholiques deux ou trois calomnies qu'ils ne méritent plus, en vérité.

Oui, on devrait perdre l'habitude de nous jeter à la tête certaines maximes dont nous n'avons plus seuls assurément le monopole.

Que n'a-t-on pas dit de l'ardeur de l'Église à conquérir l'unité par la violence? C'est à la révolution que plaît en ce moment le procédé, et l'unité politique de l'Italie coûtera plus de sang qu'il n'en fut jamais versé pour l'unité religieuse.

La *fin justifie les moyens*, autre maxime dont les révolutionnaires se servent largement ; les catholiques sont divisés sur la fin, ils sont unanimes à réprouver les moyens.

Et le *non possumus !* ce grand cri de la conscience est devenu l'hypocrite et commode excuse de l'impuissanee. On demande au Piémont pourquoi il n'exécute pas le traité de Zurich : *Non possumus!* pourquoi il laisse en pleine paix et en plein jour partir sans l'empêcher la flotte de Garibaldi : *Non possumus !*

Au lieu de nous accorder la seule satisfaction à laquelle nous puissions prétendre, celle de préférer à toutes choses les scrupules de la conscience, on nous réserve, je m'y attends, une dernière et dédaigneuse remarque.

[1] *Journal des Débats*, 18 mai.

Vous êtes, peut-on dire à ceux qu'on appelle des catholiques libéraux, des esprits flottants, vertueusement chimériques, ayant réponse à tout, remède à rien. Vous n'approuvez pas les abus, et vous n'approuvez pas les révoltes; vous n'êtes franchement ni d'un côté ni de l'autre, vous vous contentez d'une abstention chagrine et impuissante.

On a tort de croire notre abstention chagrine; nous croyons au triomphe de la justice, et nous l'attendons sans aucun trouble.

Mais, hors ce seul point, nous méritons le reproche ou l'éloge qui nous atteint.

Notre conduite est, hélas! l'attitude imposée aux honnêtes gens sur beaucoup des choses de ce monde. « Il faut ici confesser, dit le grand Bossuet [1], que la vertu est obligée de marcher dans des voies bien difficiles; et que c'est une espèce de martyre que de se tenir régulièrement dans les termes du droit et de l'équité. Celui qui est résolu de se renfermer dans ces bornes se met si fort à l'étroit, qu'à peine se peut-il aider; et il ne faut pas s'étonner s'il demeure court ordinairement dans ses entreprises, lui qui se retranche tout d'un coup la moitié des moyens, en s'ôtant ceux qui sont mauvais, et c'est-à-dire assez souvent les plus efficaces. »

Il est de mode aujourd'hui de poser en tout la question du succès; pour nous la seule question est la question de la justice. Catholiques, nous ne sommes pas pour la tyrannie, qui est injuste, ni pour la révolte, qui est injuste. Nous sommes pour les droits des peuples, ou pour les droits des rois quand ces droits sont des droits, c'est-à-dire quand ils sont conformes à ce qui est juste.

Mais nous souhaitons entre les rois et les peuples d'autres moyens de s'expliquer que la révolte, des moyens réguliers et pacifiques, et c'est pourquoi nous sommes libéraux. La justice est le but, la liberté est le chemin qui y mène. La violence d'en haut ou d'en bas ne nous a pas pour partisans.

J'en conviens, il en résulte qu'une foule de choses se passent ici-bas sans nous. On trouve cette politique puritaine, amie des voies lentes et pacifiques, très en arrière; je la crois plutôt très en avant; ce n'est pas ainsi que le monde marche, et pourtant c'est là qu'il ira, si le progrès n'est pas un vain mot.

AUGUSTIN COCHIN.

[1] *Sermon sur la justice*, édition Sacy, p. 224.

# BIBLIOGRAPHIE

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE, par le prince PIERRE DOLGOROUKOFF. — Paris, chez *Frank*, rue Richelieu. 1 vol. in-8.

LE TESTAMENT DE BASILE TATISTCHEFF, traduit du russe par le P. MARTINOFF, — chez BENJAMIN DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît.

Les publications sur la Russie se multiplient depuis quelque temps, et, chose assez nouvelle, elles ont généralement des Russes pour auteurs et la politique pour objet. Jusqu'ici, les Russes ne passaient pas pour beaucoup écrire et s'occuper du gouvernement de leur pays. Mais les choses ont changé aussi chez eux ; l'esprit qui souffle depuis bientôt un siècle sur les États de l'Europe occidentale commence également à agiter cet empire à demi oriental des Tsars qui s'était orgueilleusement flatté d'y échapper, sinon de l'étouffer. Les trente ans d'isolement et de compression où l'empereur Nicolas a maintenu ses sujets ont été en pure perte. Ce qui se passe aujourd'hui atteste que les idées que le formidable autocrate surveillait de plus près sont précisement celles qui ont fait le plus de chemin sous son règne. De la mer Blanche à la mer Noire et de la Baltique au Kamchatka, on ne parle que d'affranchissement, de retour aux libertés nationales ; le mot de constitution est même sourdement prononcé. Tout le monde s'occupe des affaires de l'État, et quiconque le peut s'en vient, pour en parler à son aise, chercher en deçà des frontières une liberté qui n'existe pas encore au delà. A l'heure qu'il est, il existe, tant en Angleterre qu'en Allemagne, au moins cinq à six presses russes qui, comme autant de batteries, tirent à boulets rouges sur le vieil édifice du gouvernement moscovite.

Quelque ennui qu'ils en éprouvent, les hommes installés dans cette solide forteresse redoutent moins les attaques de ces presses, réduites aux maigres ressources de la langue indigène, que celles de la presse française, armée du terrible instrument de son idiome universel. Voir un œil, quel qu'il soit, pénétrer dans le mystère de leurs manœuvres leur est désagréable sans doute ; mais, si ce n'est qu'un œil russe, ils ne s'en déconcertent pas autrement. Ce qui les trouble, ce qui les démonte, c'est le regard de l'Europe, le regard du monde. Il faut le dire en effet à la gloire des Russes : ils ont le sentiment de l'honneur. Ce qu'ils craignent le plus, ce qu'ils craignent seul, c'est le mépris. Aussi a-t-on, par la publicité, une grande prise sur eux. Voilà pourquoi ceux qui veulent sincèrement la réforme des abus qui

déshonorent et ruinent leur patrie recourent à ce moyen et prennent Paris pour tribune et la langue française pour organe. C'est là ce qui fait que nous voyons se multiplier aujourd'hui chez nous les publications relatives à la Russie.

## I

Plusieurs de ces publications ont passé inaperçues du public, et nous n'en avons rien dit nous-mêmes, parce qu'elles manquaient de hardiesse et de franchise dans la révélation du mal et partant d'efficacité dans l'effet. Mais bien différente est celle que vient de mettre au jour le prince Pierre Dolgoroukoff. Cette brochure, qui a pour titre : la *Vérité sur la Russie*, est un tableau sincère des vices, des faiblesses et des hontes du régime à demi tartare sous lequel est depuis trois cents ans courbée la Russie. Un patriotisme intelligent et honorable a inspiré ce travail ; ce n'est point par amour pour d'abstraites théories politiques que le prince Dolgoroukoff a pris la plume, mais pour seconder, à l'aide de la publicité, les intentions élevées de l'empereur Alexandre et hâter l'œuvre de régénération que ce prince semble avoir voulu entreprendre et devant laquelle on peut craindre qu'il ne s'arrête aujourd'hui. Bien qu'il s'en rapproche malheureusement par certains oublis de convenance, par des indiscrétions et des personnalités regrettables, le livre du prince Dolgoroukoff ne doit pas être confondu avec les pamphlets socialistes qui émanent de l'officine russe de Londres. L'auteur répudie hautement les doctrines de M. Herzen et de son école. Ce qu'il veut pour son pays, ce n'est pas le régime de la centralisation républicaine que prêche dans ses journaux et dans ses brochures populaires le rédacteur du *Kolokol* (la Cloche) ; mais le gouvernement représentatif dont la France a joui trente ans et sous lequel vivent encore avec dignité plusieurs États européens.

Selon le prince Dolgoroukoff, l'introduction en Russie de cette forme de gouvernement ne serait pas une nouveauté, comme on pourrait le croire, mais un simple retour au passé.

Le peuple russe en effet ne paraît pas avoir été toujours gouverné despotiquement. Tant que dura le système des apanages, fondé par les Varègues, les villes possédèrent des libertés considérables et leurs assemblées contrebalançaient souvent l'autorité du prince. Quant aux cultivateurs habitants des campagnes, s'ils n'étaient pas constitués en corps et armés de priviléges, ils avaient au moins la liberté de leur personne et pouvaient se donner comme serviteurs ou fermiers à qui bon leur plaisait. Nul n'avait le droit au surplus de leur infliger un châtiment corporel. Le code d'Iaroslaff le Grand (*Rousskaïa pravda*), qui est du onzième siècle, n'en porte pas la trace. C'est l'invasion mongole du treizième siècle qui amena tous les maux dont souffre encore la Russie. Sous la domination abrutissante de ces hordes, non-seulement les libertés anciennes disparurent, mais le caractère primitif des populations s'altéra ; le sentiment de la dignité personnelle s'effaça dans les âmes. Les princes moscovites, qui se firent les instruments de la domination des khans pour les supplanter, gardèrent précieusement leurs traditions de

gouvernement, qu'ils ornèrent, lors de leurs alliances avec les Paléologues, d'un certain vernis de splendeur byzantine. La reconnaissance des populations, délivrées des barbares asiatiques, laissa prendre aux libérateurs toute l'autorité qu'ils voulurent. Ainsi se forma le monstrueux pouvoir des Tzars, qui permit à Ivan IV de mettre pendant plus de vingt ans ses sujets en coupe réglée sans exciter de révolte.

Cependant, même sous ce dernier tyran, le contemporain de notre Louis XI, l'absolutisme, en Russie, n'était qu'un fait ; le régime représentatif existait en droit. Ivan IV lui-même, à une certaine époque de son règne, se vit forcé d'assembler le *Zemskoï sobor* ou les États généraux du pays. Ces états généraux ressemblaient fort aux nôtres et se composaient de membres siégeant en vertu de leurs fonctions et de membres élus. Toutes les classes de la population y étaient représentées, sauf celle des paysans ; mais leur pouvoir d'ailleurs se réduisait à peu de chose : ces assemblées étaient purement consultatives.

La révolution qui, au commencement du dix-septième siècle, porta la famille des Romanoff au trône des Russies inaugura un véritable gouvernement représentatif. Michel, le premier de la dynastie, jura à son avénement de ne régner qu'avec le concours des boyards et des états généraux, de ne point faire de lois ni de traités, de ne mettre personne à mort ni confisquer aucune propriété sans les avoir consultés et obtenu leur agrément. Et, de fait, il en fut ainsi pendant quatre ou cinq ans, et durant cette période les États généraux moscovites firent preuve d'intelligence, de dévouement et d'habileté. La Russie sortit rapidement de ses ruines ; les étrangers furent chassés du pays, les provinces délivrées des brigands qui les infestaient, l'ordre rétabli à l'intérieur et les relations commerciales reprises avec le dehors. Toutefois rien ne fut tenté pour relever le paysan de sa déchéance, et, par une juste punition du ciel, les classes privilégiées, qui n'avaient pensé qu'à elles, perdirent bientôt le peu d'indépendance qu'elles avaient recouvrée. Les Romanoff, obéissant d'instinct au mouvement général qui portait alors les rois à concentrer en leur main tous les pouvoirs — c'était l'époque de Richelieu en France et de Charles I[er] en Angleterre — abolirent peu à peu, par la ruse et par la violence, les derniers vestiges de l'ancienne constitution slave. Le mauvais génie de la Russie, à cette époque, fut le patriarche Philarète, le père du jeune souverain que l'aristocratie et la bourgeoisie russes s'étaient donné. Il écarta du trône de son fils, par astuce et par force, tous les hommes qui avaient joué un rôle important dans la restauration du pays, réduisit les états généraux à de simples assemblées consultatives, et déchira audacieusement la charte en vertu de laquelle sa famille était montée sur le trône. Chose étrange, que ce soient deux prêtres qui, en même temps et aux deux extrémités opposées de l'Europe, aient fondé aux dépens de sa liberté la grandeur et la puissance de leur pays !

Ce qu'avait commencé pour l'établissement de l'autocratie le premier des Romanoff, ses successeurs le continuèrent sans beaucoup d'obstacles. Il faut voir dans le livre du prince Dolgoroukoff avec quelle facilité cette œuvre d'asservissement s'accomplit et combien peu de résistance offrit l'a-

aristocratie. En pouvait-il être autrement? Les nobles, qui, de concert avec les Tzars, avaient jadis asservi le peuple se trouvèrent seuls le jour où la main du maître s'étendit sur eux, et ils furent aisément courbés. Ils portèrent alors la peine du crime qu'ils avaient commis, dit le prince Dolgoroukoff. Tant il est vrai que, dans la vie des nations, les fautes des gouvernements et des castes échappent rarement à un châtiment sévère.

Celui de la noblesse russe fut tout particulièrement mortifiant. A ce corps orgueilleux des boyards, Pierre I^er^ substitua le corps méprisé des *Tchinovniks*, qui se recrute partout, et qui, par le service hiérarchisé, élève souvent le fils de l'esclave, courbé sous la main du seigneur, au-dessus du seigneur lui-même. — « Ne pourriez-vous pas, demandions-nous un jour à l'un des représentants de la plus vieille aristocratie moscovite, m'obtenir telle faveur du gouverneur général? — Non, répondit le spirituel vieillard, non pas par moi-même, mais par un autre. J'ai auprès du gouverneur quelqu'un qui me protége..., le fils de mon cuisinier, qui est le chef de sa chancellerie privée et par qui j'obtiens tout ce que je veux. »

Mais à son tour aussi le pouvoir fut puni par où il avait péché : le mandarinat créé par les empereurs de Russie, s'est substitué à eux dans le gouvernement de l'État ; c'est lui qui règne en réalité. L'empereur n'est maître que de nom : le véritable maître de l'empire russe, c'est l'administration, c'est la bureaucratie, qui a ses procédés, ses traditions, ses habitudes, et qui, embrassant l'État de ses millions de bras, l'empêche d'obéir à d'autres impulsions que les siennes. Pour arriver à la nation, la volonté du souverain doit passer par tous ces intermédiaires échelonnés du *Tchin*. Et si elle déplaît, si elle blesse, si elle heurte ses habitudes ou ses intérêts, on comprend ce qu'elle doit perdre de sa force en arrivant au terme. La bureaucratie a été le désespoir du dernier empereur, le plus terrible de sa race pourtant. Forcé de la flatter pour gouverner, Nicolas frémissait de l'impuissance dont il se trouvait frappé à son endroit. Pour n'en citer qu'un détail : l'empereur Nicolas tenait à avoir une belle armée, bien équipée, bien nourrie, florissante et capable de frapper un coup formidable au jour et à l'endroit où il le voudrait. Or qu'arriva-t-il lorsque s'ouvrit la guerre de Crimée ? L'autocrate ne trouva sous sa main que des troupeaux d'hommes admirablement dévoués, mais mal vêtus, mal nourris, mal pourvus de munitions et d'armes, et incapables de lutter autrement que par la masse et le nombre contre des armées relativement faibles et qui n'avaient de ressources que celles qui leur venaient de loin à travers les mers. Le chagrin qu'en éprouva le fier despote brisa son athlétique santé.

La bureaucratie est donc aujourd'hui la vraie souveraine de la Russie; c'est à elle qu'il faut demander compte de tous les maux dont souffre le pays, et elle est l'obstacle à toutes les réformes que l'empereur actuel voudrait y introduire. Tel est du moins le sentiment du prince de Dolgoroukoff, et son livre n'est autre chose qu'un réquisitoire contre cette odieuse et redoutable institution. C'est à la poursuivre partout, à la dévoiler, à la livrer à la réprobation du monde qu'il s'est attaché. Nous regrettons que l'espace nous manque pour le suivre dans son enquête; nous l'accompagnerions au sénat et dans les tribunaux, où l'iniquité a des tarifs connus et proportionnés au degré des instances et au grade des juges; à l'armée, où les régiments sont

des fermes exploitées par des colonels; à l'administration des eaux-de-vie, où le peuple est empoisonné de force; au ministère des finances, où le vol s'exerce en grand; à la police, où il prend toutes les formes et toutes les proportions; dans tous les détails enfin de l'administration, où la bureaucratie se retrouve avec ses habitudes de brutalité pillarde.

Quiconque n'a pas vu la Russie chez elle, ne l'a pas longtemps pratiquée, n'a pas eu affaire à ses tribunaux, à sa police, ne saurait se figurer dans quelle proportion la corruption y règne et combien cette corruption y est naïve. Bien que le prince Dolgoroukoff n'ait cité qu'une faible partie des traits de coquinerie, de brigandage, et d'immoralité que les annales de la Russie ont enregistrés, dans ces dernières années; bien qu'il n'ait dévoilé, pour la plupart du temps, que ceux dont la notoriété était flagrante à l'époque où nous habitions nous-même l'une des deux capitales, nous sommes certain qu'il sera taxé d'axagération et que, les efforts de ses ennemis aidant, il passera pour avoir calomnié son pays.

Hélas! nous désirerions pour la Russie, que nous aimons de tout notre cœur, pour cette race slave, naturellement bonne, généreuse, mais faible, qu'en effet tout ici fût erreur. Mais il nous est impossible de croire que nous nous soyons trompé dix ans sur ce que nous avons vu tous les jours, et que le prince Dolgoroukoff soit lui-même aveuglé, comme on cherche à le faire entendre, par des préventions politiques. N'avons-nous pas encore dans l'oreille le bruit des applaudissements de la foule accueillant au théâtre la représentation du *Révisor* (l'inspecteur) de Gogol, où toutes les turpitudes, toutes les infamies, toutes les scélératesses de la bureaucratie sont exposées au grand jour avec la sanction de l'autorité? Et en ce moment même ne voyons-nous pas ici, à tous les étalages de libraires, la traduction du roman des *Ames Mortes* [1], où, sous une forme moins dramatique, mais avec des détails plus intimes, le même auteur, dont le patriotisme n'est mis en doute par personne, livre au mépris les mœurs administratives de son pays?

Non, il ne faut pas essayer de le nier : le mal qu'a dévoilé le prince Dolgoroukoff avec l'autorité que lui donnent son nom antique, sa position dans le monde, sa qualité de citoyen russe; le mal que Gogol a peint de couleurs si vives dans ses écrits, ce mal est réel, et plus grand encore que ne l'ont montré les deux écrivains, dont la plume s'est arrêtée au seuil de l'Église orthodoxe, et il appelle un prompt et énergique remède. Nous ne pouvons apprécier ici ceux que propose le prince Dolgoroukoff; mais nous devons dire qu'ils ne nous paraissent guère être que des palliatifs. La corruption qui dévore la Russie a des racines plus profondes et une origine plus éloignée que celle qu'indique le prince Dolgoroukoff. Il est juste, sans doute, de rejeter sur la bureaucratie la majeure partie du mal qui existe; la bureaucratie est bien coupable; mais enfin elle n'est pas quelque chose de distinct de la nation; elle vient d'elle, elle sort d'elle. Ce n'est pas une caste héréditaire où les vices se transmettent avec le sang.

[1] Le roman des *Ames mortes*, de Gogol, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature russe, et le plus difficile à faire passer dans notre langue, vient d'être traduit avec talent par M. Ernest Charrière et publié dans la collection Lahure. Paris. Hachette. 2 vol. in-12.

On ne naît pas bureaucrate ; les bureaucrates, les tchinovniks, comme on les appelle-là, sortent de toutes les familles et souvent des plus honnêtes. Si, du moment qu'ils sont entrés dans l'administration, leur moralité, pour la plupart, périclite et succombe promptement, c'est qu'apparemment elle n'est pas de constitution bien solide. Si les Russes, peuple charmant et bon, intelligent et sympathique, se montrent si tendres à la corruption, cela accuse chez eux une grande infirmité morale. Mais d'où vient cette infirmité ? Selon nous, de l'éducation religieuse qui leur manque à tous les degrés de l'échelle sociale. La réforme qu'on demande, pour qu'elle fût fondamentale et efficace, devrait commencer par là. Mais cette réforme entraînerait celle de l'Église russe elle-même, pauvre rameau courbé et à demi détaché du tronc catholique, qui végète sans gloire et sans force. C'est ce dont malheureusement ne se doutent pas les Russes, qui font aujourd'hui de si beaux projets de régénération pour leur pays.

## II

En publiant, il y a trois ans, son catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris[1], le P. Martinoff avait pris l'engagement de nous faire connaître, par la traduction, quelques-unes des pièces que renferme ce trésor à peine soupçonné avant lui. On a pu craindre un moment que le savant jésuite, détourné par d'autres travaux, n'eût oublié sa promesse; mais le morceau qu'il nous donne aujourd'hui est une preuve de ses dispositions à la tenir. L'à-compte est léger, mais ne manque pas d'une certaine valeur. Le *Testament de Basile Tatistcheff* acquiert aujourd'hui de l'importance par suite des discussions auxquelles donnent lieu le règne et les institutions de Pierre le Grand.

Le prince Dolgoroukoff, dans l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, s'occupe à plusieurs reprises de Basile Tatistcheff; il parle de son rôle politique et invoque son témoignage dans la question de la charte des Romanoff. Ce fut en effet un des personnages les plus marquants de son époque, savant distingué, administrateur habile, et Russe de vieille roche à une époque où, en Russie, il était de bon ton de tout emprunter de l'étranger, l'esprit, les mœurs et le costume.

Remarqué, dans son enfance, par Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand, Basile Tatistcheff avait été du nombre des jeunes boyards que le second des Romanoff, préludant aux réformes de son fils, avait envoyés étudier au dehors. Tatistcheff ne paraît pas avoir poussé plus loin que l'Allemagne et la Suède; mais il se lia là avec les savants les plus distingués et y prit le goût des solides travaux qu'il emporta dans son pays et qu'il s'efforça d'inspirer autour de lui. S'il n'y réussit que bien imparfaitement, du moins y persévéra-t-il pour son compte; et, tant qu'il vécut, au milieu des hautes fonctions administratives dont il fut chargé et des affaires politiques aux-

[1] Les manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale décrits et analysés par le P. Martinoff. In-8. Paris. Duprat.

quelles il prit part, il ne cessa de s'occuper de l'histoire et de la géographie de l'empire russe.

Ses écrits sont nombreux et tous marqués au coin d'une érudition curieuse, sinon toujours solide. Il y en a sur la législation, la statistique, la morale, l'histoire. Ces derniers sont les plus remarquables. Tatistcheff recueillit et compulsa beaucoup de chroniques aujourd'hui encore inédites ou perdues; il en publia de curieuses, dont l'authenticité, alors contestée, est aujourd'hui reconnue par tout le monde; il composa enfin, dans un esprit de liberté que ses compatriotes n'ont pas toujours gardé depuis, une histoire de Russie, devenue précieuse aujourd'hui par les renseignements qu'elle contient et qu'on ne trouve plus que là.

Par son éducation faite à l'étranger, par son esprit hardi et volontiers novateur, Tatistcheff devait plaire au grand réformateur de la Russie, et il lui plut en effet. Pierre le Grand lui donna d'importants emplois et vécut avec lui dans une assez grande familiarité. « Prends garde, lui disait-il quelquefois en levant sur lui, moitié sérieusement, moitié pour rire, le bâton qu'il portait d'habitude à la main, ce terrible bâton dont l'autocrate avait frappé son propre fils : prends garde; on dit que tu es un incrédule et te permets de grandes libertés à l'endroit de notre Église orthodoxe. Je n'aime pas cela, tu le sais ! »

Cette accusation d'incrédulité était une calomnie; Tatistcheff, malgré ses rapports avec l'Allemagne protestante et déjà bien faible dans la foi, était resté chrétien, et même chrétien *orthodoxe*. Seulement il se permettait de douter des légendes ridicules dont fourmillent les livres officiels de l'Église gréco-russe. Ce n'était pas un libre penseur, loin de là, mais un homme assez éclairé pour rougir de l'état dégradé de l'Église dans laquelle il était né, sans l'être assez toutefois pour comprendre que ce ne pouvait être là le siége de la vérité chrétienne.

Par ses relations comme par ses dispositions d'esprit, il appartenait à ce groupe de réformateurs timorés qui reprirent timidement, sous Pierre le Grand et ses successeurs, le rôle hardi du patriarche Nikon sous Alexis Mikhaïlovitch, et qui, comme Théophane Prokopovitch, croyaient s'élever à la hauteur du catholicisme en calquant les formes de son enseignement. A mesure que, sous Anne, sous Élisabeth, la Russie s'écarta davantage de ses vieilles mœurs, Tatistcheff s'en rapprocha plus sensiblement. Son *Testament*, qu'il écrivit dans sa retraite après la disgrâce qui le rendit à la vie privée, porte l'empreinte manifeste de la réaction moscovite. C'est l'originalité et, en partie, l'intérêt de cette pièce encore inconnue en France.

Bien que, par son titre, cet écrit rappelle les célèbres *Testaments* de Richelieu et de Colbert, et qu'il en soit probablement une lointaine inspiration, il n'en a ni l'étendue ni l'importance. Ce n'est pas le legs politique d'un grand ministre qui, après avoir bien servi son pays, lui laisse l'expérience de ses conseils; c'est une homélie patriotique à l'adresse des jeunes gentilshommes russes contre l'esprit nouveau qui envahit leur pays. On y trouve l'expression contenue, mais profonde, des regrets que causait dès lors aux bons citoyens le cosmopolitisme étourdi de la cour et la perte des

croyances nationales. C'est, sous ce rapport, un document curieux pour l'histoire. Il permet d'apprécier en outre combien on se trompe quand on représente comme des barbares, sans élévation dans les idées et sans délicatesse dans les sentiments, les boyards de la cour de Pierre I[er]. Enfin ce morceau, écrit en face de l'éternité, quelque temps avant la mort de l'auteur, fixe sur la moralité d'un écrivain dont le témoignage est précieux et dont il importe, dans l'intérêt des questions historiques qui se débattent aujourd'hui en Russie, de ne pas laisser affaiblir l'autorité.

P. Douhaire.

*P. S.* Nous recevons trop tard pour en parler aujourd'hui une brochure très-intéressante du P. Gagarin intitulée : *Réponse d'un Russe à un Russe* (Paris, Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52). Nous en rendrons compte dans le prochain numéro, ainsi que de plusieurs documents historiques sur la Russie.

---

UNE RÉFORME ADMINISTRATIVE EN ALGÉRIE, par le prince Albert de Broglie. — In-12. Paris, Dumineray, éditeur.

Le nombre des ouvrages écrits sur la colonisation de l'Algérie prouverait seul avec quel extrême intérêt le public français suit et attend la solution de ce grand problème. Ce n'est pas qu'au début il ait été abordé en connaissance de cause; on ignorait complétement, on a été longtemps avant de connaître les conditions sociales et les ressources du pays, les principes élémentaires à appliquer, voire même le but qu'on pouvait se proposer. Après trente ans d'expériences, de mécomptes ou d'échecs, on commence à peine à voir se dissiper les chimères et apparaître la réalité. Récemment, des travaux consciencieux dus à des hommes distingués, en exposant la situation réelle du pays, le tableau de son passé et de son avenir, ont jeté sur la question un jour tout nouveau. M. le colonel Ribourt, M. de Baudicourt, M. Jules Duval, M. le prince A. de Broglie, ont, à cet égard, rendu un service incontestable. Leurs avis diffèrent en beaucoup de points, ils concordent cependant sur les principaux moyens d'arriver à tirer le meilleur parti de notre conquête. Chacun de ces ouvrages a son point de vue special et mérite un examen à part. Quant à présent, nous nous bornerons à analyser le plus récent.

M. le prince de Broglie a passé six mois en Afrique au moment où un grand changement venait de s'opérer dans la direction des affaires. Il a été témoin des discussions vives et profondes, de la polémique acerbe, des luttes qui ont eu lieu à cette époque et qui agitent encore, quoiqu'à un moindre degré, notre colonie algérienne. Il a su avec une grande sûreté de coup d'œil et d'intelligence faire la part de l'exagération et de la réalité. Son ouvrage renferme une appréciation judicieuse des faits dont il était témoin, un examen rapide des conditions mêmes de notre établissement colonial en Afrique, des principes qui ont guidé l'administration ancienne, de la position où se trouve celle qui l'a remplacée, et dans une conclusion logique tout un exposé de la marche à suivre.

Une grande nation fondant une colonie, nous dit M. de Broglie, se propose d'assurer, ou pour ses produits un débouché certain, ou pour sa population un écoulement facile. Dans le premier cas, il faut que les produits de la colonie et de la métropole soient différents, pour qu'il y ait une série d'échanges possibles. Dans le second, si ces produits doivent être les mêmes, la condition première est que le pays colonisateur ait réellement une population surabondante et propre à l'émigration. L'Algérie et la France ne se trouvent pas dans cette situation réciproque, leurs productions sont à peu près semblables, et, dans notre pays, le fractionnement de la propriété foncière, la division des héritages, retiennent au sol des familles qui ne veulent pas abandonner ce qu'elles possèdent. Nous n'avons ni la constitution de la fortune territoriale de l'Angleterre, ni l'organisation de l'Allemagne, favorables à l'émigration, et à une bonne émigration, celle de colons sérieux et ayant un capital à prêter à la terre que leur travail seul ne peut féconder et mettre en valeur. Chez nous, celui qui émigre est habituellement celui qui n'a rien, et son travail qu'il apporte seul a de grandes chances d'être insuffisant; habitué à vivre sous ce régime administratif que l'*Europe nous envie*, il ne sait pas exister sans les protections et les lisières de l'autorité.

L'Afrique ne présente ni les avantages de l'Amérique ni ceux de l'Australie. Si elle est plus rapprochée de l'Europe, elle n'a ni les belles rivières de l'une ni les vastes solitudes de l'autre. L'espace cultivable et la fécondité ne lui manquent pas cependant. Si des doutes ont été émis sur sa salubrité, on a reconnu que les maladies y étaient les mêmes que sur toute terre mise nouvellement en culture; mais la nature n'y est ni neuve ni vierge, la présence de l'homme l'a gâtée; *c'est un pays mal habité, et non pas inhabité.* Par un long état d'abandon et d'incurie, la terre s'est couverte de broussailles, les incendies ont détruit la plupart des forêts, les rivières sont devenues des torrents ou forment des marais faute d'écoulement. Située au delà des mers, hérissée de montagnes, offrant les températures les plus diverses, il fallait au début conquérir cette terre sur une population fanatique, guerrière, inconnue, organisée pour la résistance.

Après la victoire, nouvel obstacle dans la constitution sociale des vaincus, difficulté extrême de leur rendre une partie des espaces considérables exigés pour leur mode d'existence et livrés aux colons européens.

Tout était donc laborieux, conquête, peuplement, progrès.

Comment la première administration a-t-elle triomhé de ces obstacles?

Elle a complétement accompli l'opération première, la conquête, pour laquelle il n'a pas fallu moins de vingt années de travaux et de sang versé. L'établissement d'une administration spéciale pour les indigènes, celle des bureaux arabes, l'a consolidée. M. de Broglie rend justice aux services nombreux des officiers qui ont, en se familiarisant avec la langue et les mœurs du pays, contribué à l'établissement définitif de la domination de la France. Actuellement les ordres de Paris s'exécutent en Algérie comme dans un département français, et les bataillons indigènes ont figuré avec honneur à côté de nos soldats en Crimée et en Italie.

La conquête de l'Algérie nous a donné un bien plus précieux encore,

c'est l'armée, l'armée qui a sauvé le pays des ennemis du dedans, qui fait l'effroi et l'admiration de ceux du dehors. Mais, si les contributions arabes donnent 17 ou 18 millions, l'Algérie en coûte annuellement 75. Si nous recrutons sept ou huit mille turcos, il nous faut maintenir en Afrique cinquante mille hommes. Les progrès de la colonisation sont bien loin d'être une compensation pour de si grands sacrifices. Une disproportion déplorable se maintient entre les importations et les exportations; et cent quatre-vingt-neuf mille colons établis, dont vingt-trois mille seulement s'appliquent au travail de la terre, forment toute la population d'origine européenne.

L'ancienne administration, bien entendu, attribue ces résultats au défaut de notre caractère national; elle a essayé de tous les moyens, colonisation civile et colonisation militaire. Elle a tout fait pour les colons; elle a marqué l'emplacement de leurs villages, elle a défriché leurs terres, elle a bâti leurs maisons, elle a fait efforts sur efforts pour trouver et encourager une culture, un produit quelconque qui pût être obtenu avec avantage et servir d'objet d'échange avec la métropole. Tous ces soins sont méconnus aujourd'hui : on dit maintenant qu'il eût fallu se contenter de faire des routes de distribuer ou vendre des terres aux arrivants et se bien garder de les gêner dans leurs allures sous prétexte de les aider.

C'est à cette protection qu'on attribue tout l'insuccès : objections exagérées et pourtant fondées.

Si l'administration est attaquée parce qu'elle s'est chargée de tout, parce que, de 1840 à 1857, pas un colon ne s'est établi sans son assentiment, qu'il n'y a en Algérie que les gens qu'elle a choisis, établis où elle a voulu, pourquoi l'une de ses branches, le pouvoir militaire, est-il spécialement mis en cause? M. de Broglie nous l'explique. Ce n'est pas que l'action de ce pouvoir fût plus pesante, mais il était plus en vue.

L'administration était composée en grande partie d'officiers, et son chef, le gouverneur général, portait l'uniforme. Le territoire administré par l'armée était le plus considérable, c'était celui où les essais de colonisation étaient les plus nombreux, celui par suite où les règlements et les entraves étaient les plus sentis. Les Européens n'y pouvaient acquérir, les entrées n'étaient pas libres; mais, en réalité, territoire militaire ou territoire civil, la liberté n'en était pas plus grande. D'autres sentiments peut-être, un peu de jalousie d'un côté et de hauteur de l'autre, un peu de penchant de la part des officiers pour des indigènes soumis qu'ils avaient à administrer directement, et d'indifférence au moins pour des colons toujours prêts à se plaindre et qui devaient leur rester étrangers; le goût enfin dont certains écrivains militaires s'étaient épris pour la vie arabe, tout cela réuni avait persuadé à la masse que l'armée ne voulait de l'Afrique que comme d'un champ de manœuvre et était opposée à toute colonisation.

« Telles sont les causes impartialement exposées, en partie fondées, en « grande partie imaginaires qui, en mettant aux prises les éléments civils « et militaires, avaient produit, aux débuts de 1858, un malaise assez pro- « noncé. Pour être moins populaire, l'armée n'en était pas moins néces- « saire : on avait toujours besoin de sa valeur pour maintenir l'ordre, de

« ses lumières pour diriger la conquête, de ses bras pour les travaux pu-
« blics, et même de ses bouches pour consommer les produits. Le change-
« ment de 1858 devait apporter un remède à cet état de choses inquiétant;
« mais le remède a exaspéré le mal et a rendu pour le moment tout gou-
« vernement en Algérie impossible. »

C'est au moment même où elle venait de remporter son dernier et plus signalé succès en couronnant l'œuvre de la conquête par la prise de possession de la Kabylie, que l'ancienne administration a été frappée du premier coup qui l'ait atteinte sérieusement. C'est le fameux procès de Tlemcen qui a donné pour la première fois un corps aux plaintes contre le pouvoir militaire. Cependant ce pouvoir paraissait mieux établi que jamais, lorsque l'année suivante, sans que rien y eût préparé, on apprit successivement le remplacement du gouverneur général par un prince de la famille impériale, puis la suppression de cette fonction et la fondation d'un nouveau ministère.

L'auteur nous peint tout le mouvement de l'Algérie à cette nouvelle; les espérances, les craintes, les défiances excitées par l'arrivée d'un prince étranger à l'armée, s'annonçant comme grand réformateur de vieux abus et d'idées rétrogrades. Ce n'est qu'avec du calme, du temps, de grandes précautions, une connaissance entière des affaires algériennes, qu'une transformation pouvait être opérée. Loin de là, c'était au milieu d'une polémique ardente et injurieuse soulevée dans la colonie qu'arrivaient chaque jour de nouvelles circulaires du ministre resté à Paris. On aurait pu croire que leur but était une satisfaction à donner à un certain public, en France, plutôt que l'intérêt de l'Algérie. Toutes les questions y étaient abordées; quelques-unes intéressaient au plus haut point non-seulement l'avenir, mais même la sécurité de la colonie. Peu reçurent une solution définitive et pratique. Cependant M. de Broglie oublie qu'une institution heureuse destinée à durer et à grandir date réellement de cette époque. Je veux parler des conseils généraux auxquels je reviendrai. L'ancienne administration, mise publiquement en suspicion, se crut atteinte dans son honneur. L'armée, privée de son pouvoir nominal, mais non de sa puissance réelle, se regarda comme injuriée et disgraciée. Les premiers bruits de guerre retentissaient en Italie, tout ce qui portait l'épaulette voulut en profiter et demanda à quitter l'Afrique pour le champ de bataille. La désorganisation était complète, et la position était critique pour l'administrateur appelé à ce moment même à remplacer le prince, nommé lui-même à un commandement en Italie. Le premier devoir de cet administrateur, et il était urgent, était de rétablir le calme dans les esprits. Il revint en fait sur les deux mesures de son prédécesseur, qui compromettaient le plus gravement sa sécurité, je veux dire la responsabilité des tribus et l'interdiction aux Européens d'acquérir, sans l'intermédiaire du gouvernement, des terrains indigènes en territoire militaire. Son voyage en Afrique, ses paroles conciliantes, ses actes intelligents, ont peu à peu commencé à calmer les susceptibilités. M. de Broglie nous dit cependant « qu'il y a des situations si troublées, si mal assises, que l'ac-
« tion y est impossible, et que le repos en est le seul remède. » Il croit que les vices organiques du nouveau ministère l'empêcheront de suivre un système arrêté et le menacent de ne jamais rien produire. Cette opinion est

trop absolue, et à mes yeux trop sévère. Le mal antérieur était trop grand pour que l'avantage d'un progrès lent et sûr ne fût pas senti. La nouvelle administration n'a pu marcher d un pas ferme tant que sa place n'a pas été faite, que l'ordre n'a pas été ramené au dedans et autour d'elle. Elle a commencé à agir cependant et se trouve maintenant en mesure de faire plus encore.

Plusieurs des idées recueillies et développées par M. de Broglie ont déjà reçu leur application. Les tribunaux civils dont il réclamait la création en territoire militaire sont constitués. D'autres idées encore seront mises en pratique avant peu qui ont trouvé leur place, comme nous allons le voir, dans le programme sensé autant que brillant qui termine le livre. L'auteur a groupé ses vues ou celles qu'il emprunte aux autorités les plus sûres avec un grand charme et une véritable habileté. Il est audacieux et malaisé de résister à la séduction d'un si rare talent; cependant quelques-unes de ces pensées comportent des objections et des réserves. La plupart sont justes, mais non pas incompatibles avec l'organisation actuelle du gouvernement algérien, surtout si de nouveaux perfectionnements dans un sens libéral lui sont apportés.

Appeler le travail et le capital, modifier l'élément indigène, le combiner avec l'immigration nationale ou étrangère, de manière à constituer une société prospère, vivant par elle-même, à l'image de la nôtre et intimement unie avec elle, voilà le but.

C'est le capital qui préoccupe surtout M. de Broglie. Il s'inquiète moins du travail qui ne manque jamais de suivre. Mais le capital, dit-il, est une force indépendante qu'on ne peut ni contraindre ni tromper. Si la terre d'Afrique ne lui donne pas toute la rémunération qu'il doit attendre, tous les efforts seront inutiles. Si je voulais appuyer la vérité de ce fait économique par un exemple emprunté à l'Afrique elle-même, je rappellerais ce qui s'est fait dans le sahel d'Alger. Au début, dans une pensée militaire, on voulut grouper la colonisation dans le massif montagneux qui entoure la ville. Des sommes énormes furent dépensées à construire des maisons, à remplacer les colons morts ou ruinés, tandis qu'à côté dans la plaine, malgré l'éloignement plus grand, le voisinage de l'ennemi, l'interdiction même de s'établir, malgré les fièvres qui ont enlevé deux populations, de grandes fermes et de gros villages, comme Bouffarick, se sont fondés et enrichis. Plus nouvellement des points favorables, comme Souk-Harras, se sont entièrement peuplés et défrichés en deux ans. Il faut qu'un colon puisse s'établir en toute liberté sur le terrain qu'il aura choisi pour lui confier ses épargnes.

M. de Broglie réclame donc l'abandon du principe des concessions, des encouragements et des primes de culture. Il se prononce pour la vente pure et simple des terres et se plaint qu'on tarde à adopter ce système. Il apprendra probablement avec plaisir que ce progrès va être réalisé. Les opérations cadastrales dont le but est de connaître les terrains dont on peut disposer retardent seules. Le service topographique depuis plusieurs mois a été doublé, ses travaux marchent, et sous peu on aura limité assez de terres pour en céder sans interruption à tous les nouveaux acquéreurs arrivant munis d'argent et de bonne volonté.

Par une récente décision la prime pour la culture du coton, quoique réduite et modifiée, est maintenue. M. de Broglie voit dans ces encouragements un moyen de produire une activité factice et les condamne. Il ne faut pas être absolu. Les résultats ont fait justice de tous les essais tentés. Celui du coton a plus de chance. S'il a échoué dans certaines parties, il a réussi dans d'autres. La province d'Oran particulièrement possède des terrains humides et salés merveilleusement propres à la culture de cette plante. Relizane, par exemple, fondé depuis deux ans et demi, possède déjà 900 habitants qui n'ont pas d'autre industrie. Ils ont à lutter sur le marché de France contre les producteurs américains dont les premiers frais sont amortis. L'abaissement récent des tarifs snr les matières premières a nécessité le prolongement pendant douze ans de la faveur accordée. Au bout de ce temps la protection ne sera probablement plus nécessaire. La culture du coton sera définitivement établie en Algérie comme l'a été en France celle du mûrier ou la production du sucre indigène.

Mais le grand moyen de donner à la colonie une impulsion décisive, M. de Broglie le dit très-bien, est la création des voies de communication. C'est là l'œuvre que l'État doit accomplir et que le nouveau ministre est plus capable que tout autre de mener à bonne fin. Déjà de nouvelles routes sont mises à exécution, et, si les chemins de fer ont été retardés, c'est non pas l'administration, mais l'opposition rencontrée au sein du corps législatif qui en est cause. Espérons qu'il n'en sera pas de même cette année et que l'exécution d'un travail dont dépend tout l'avenir de la colonie ne sera pas remise encore une fois.

Ces communications multipliées, l'acquisition de la terre et de la qualité de citoyen français rendues plus faciles, la diminution des entraves et des formalités administratives, semblent à M. de Broglie le seul moyen d'attirer les colons étrangers et de détourner vers l'Afrique le courant d'émigration qui se porte vers l'Amérique. Il faut tout faire suivant lui pour favoriser ce mouvement. Il ne croit pas la France susceptible de fournir à la colonisation un élément sérieux et pouvant compter. Cette crainte, basée sur les motifs déjà développés, nous paraît un peu exagérée. Dans notre pays les capitaux sont moins rares, les colons possibles plus nombreux qu'il ne le suppose. La France est le pays de l'imitation plus encore que du raisonnement, le succès y est tout. L'Angleterre a dû faire les fonds de nos premiers chemins de fer : non-seulement nous les achevons aujourd'hui, mais c'est à l'aide de capitaux français que s'exécutent les réseaux d'Autriche, d'Espagne et de Russie. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la colonisation africaine ? pourquoi cet amour tout particulier de la terre, qui la maintient chez nous à un taux toujours plus élevé que les autres valeurs, ne s'appliquerait-il pas aussi bien au sol d'Afrique dès qu'on saurait que la propriété n'en est pas une ruine. Déjà toute terre à vendre y trouve un acheteur, toute terre à concéder un solliciteur, et ce n'est pas une des moindres plaintes de la population algérienne que celle de n'avoir pu obtenir jusqu'ici que 194,000 hectares.

C'est aussi un fait économique que les capitaux produits par une industrie sont presque toujours et en grande partie consacrés à son développe-

ment. Nous en avons pour les colonies une preuve. L'émigration en Allemagne, en Irlande, s'effectue sur une grande échelle à l'aide des fonds envoyés par les émigrants déjà établis qui appellent à eux leurs parents, leurs amis. La même chose a lieu pour l'Algérie elle-même [1]. Le Béarn, la Franche-Comté, les parties montagneuses du Midi, fourniront des contingents probablement nombreux. Le mouvement sera lent et progressif comme pour toutes les choses qui durent; mais plus il croîtra, plus il aura raison de croître.

Je voudrais reproduire tous les traits du tableau que M. de Broglie a su composer; mais comment raccourcir ce qui n'est déjà qu'un abrégé. On le voit, l'habile auteur n'a rien négligé, toutes les parties de son livre aboutissent à une question d'avenir. Quelle est la meilleure organisation à donner à cette France nouvelle conquise par nos armes et que nos lumières ont à civiliser? Comment y appeler la famille française, mais surtout comment dissoudre la tribu arabe, puis comment les contenir, les protéger, les diriger toutes deux?

Ce redoutable problème de l'ancienne population, plus difficile à transformer que la nouvelle ne l'est à attirer, a inspiré à M. de Broglie des pages frappantes de vérité. Il faut créer aux Arabes des intérêts et des sentiments identiques aux nôtres. Au lieu de faire de grands efforts pour leur enseigner nous-mêmes leur langue et leur religion, il faut multiplier chez eux les écoles de français; il faut surtout les appeler à la propriété individuelle. Le communisme, que des rêveurs sanguinaires nous offrent comme le dernier terme à atteindre pour le progrès des sociétés, est au contraire le premier obstacle à vaincre pour qu'il y ait une société. En Afrique même, nous pourrions en donner un exemple. A Guelma, M. le général de Mac-Mahon a pris à une tribu les deux tiers de son territoire pour le livrer à la colonisation européenne; mais en même temps il a partagé le reste entre les anciens propriétaires, en laissant vingt hectares à chacun, et faisant aux chefs une part proportionnelle plus considérable. Aussitôt on a vu se créer le bien-être au lieu de la misère, des cultures commencer et même des maisons se bâtir. Cet heureux essai que M. de Broglie aurait pu citer prouve, comme il le dit, que l'instinct qui rattache tout homme à la propriété, l'attrait d'avoir sa maison, son champ, son travail, sont au fond du cœur de l'Arabe comme de tout autre homme. L'obstacle vient des chefs seulement ; mais pour les décider, pour les contraindre, il faut une autorité vigoureuse. C'est la part toute faite de l'armée, elle a conquis la souveraineté du sol, il lui reste à conquérir et à fonder la propriété [2].

Le gouvernement de l'armée est donc pour longtemps encore nécessaire. Les difficultés que signale M. de Broglie, résultant de ce que des officiers appartiennent à deux administrations à la fois, sont commandées par la force même des choses. Tout militaire voudra toujours appartenir au ministère de

[1] On a vu dernièrement encore les Francs-Comtois habitant Jemmapes faire venir des compatriotes pour s'établir à côté d'eux.

[2] On entrera certainement dans cette voie; le brillant général qui commande la division d'Alger est, dit-on, sur le point de faire accepter et commencer des partages sur plusieurs points de la province d'Alger.

la guerre, et c'est une grosse objection au système préféré par l'auteur, d'un gouverneur indépendant, sorte de vice-roi d'Algérie. L'autorité sera toujours partagée, et les deux chefs s'entendront mieux à Paris que si la mer les sépare. Puisqu'on admet des relations nécessaires avec le centre, pourquoi ne pas laisser le gouvernement à ce centre et l'administration sur les lieux? Quelle différence y a-t-il entre un gouverneur obligé de venir à Paris, et un ministre obligé d'aller à Alger ? L'exemple des colonies anglaises n'est pas décisif. L'éloignement force d'abandonner au gouverneur beaucoup d'autorité, tandis qu'Alger est à nos portes. En outre, dans la plupart, ce sont des conseils coloniaux qui ont la plus grande action. Or rien n'empêche de doter l'Algérie d'institutions semblables. Le germe existe déjà : les provinces en Algérie sont en quelque façon naturelles; les distances, les diversités de relations et même de sol et de population, les tracent d'avance. Les conseils généraux ont parfaitement réussi. Appelés à voter et à surveiller l'emploi de fonds considérables, ils s'en acquittent comme on peut l'attendre d'une réunion d'hommes intelligents chargés du soin de leurs propres affaires. Le recueil de leurs procès verbaux est la collection de documents la plus instructive et la plus exacte sur tout ce qui concerne les intérêts de l'Afrique. Le préfet pour le territoire civil, le général pour le territoire militaire, s'y trouvent réunis et combinent leur action. — Qu'on développe encore cette excellente institution ; qu'on mette à la disposition des conseils, non pas une partie du revenu de l'Afrique, mais ce revenu tout entier. Il dépasse les dépenses si on en excepte l'entretien de l'armée; que les frais de cette armée soient la subvention que la métropole consent à fournir, et la colonie se tirera d'affaire elle-même, et saura faire face à tous les besoins. M. de Broglie réclame plus de liberté municipale; mais à nos yeux la liberté provinciale est plus importante encore. Il n'attache peut-être pas assez d'importance à ce progrès, qu'il faut ajouter à tous ceux qu'il a si abondamment, si parfaitement indiqués, et je ne vois pas trop en quoi leur développement pourra dépendre de ce que l'autorité suprême sera à Alger ou à Paris, tandis que des tiraillements inévitables entre deux têtes pour un même corps les entraveraient certainement.

M. de Broglie souhaite à cette belle colonie des hommes dignes de ce nom. Il a bien raison encore de préférer les institutions libérales qui sont la grande école, l'école à laquelle se sont formés les meilleurs, les seuls administrateurs que nous ayons encore. De tous les capitaux qu'une terre nouvelle a besoin de recevoir, le premier, c'est l'intelligence. Et c'est pourquoi l'Algérie serait bientôt en progrès si elle recevait de la faveur d'en haut beaucoup d'observateurs sagaces et consciencieux, beaucoup d'avocats éloquents et sincères, comme l'auteur, qui vient de payer par un si précieux écrit l'hospitalité qu'il y reçut et qui l'appelle encore.

A. Benoist d'Azy.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

L'émotion produite par la séance du Sénat du 29 mars et par la publication de son procès-verbal s'est prolongées au delà des limites du mois dernier : l'esprit de discussion, si vivace chez nous, si prompt à se réveiller de son apparente léthargie, s'est cru sollicité de nouveau, et par le pouvoir lui-même. S'il ne s'est senti ni assez dûment autorisé, ni assez sincèrement provoqué, pour oser aborder des sujets considérés depuis quelques années comme réservés, il n'en a pas moins, par sa seule curiosité, par ses seules interrogations, montré quelles étaient ses aspirations et sa vitalité. Les premiers, nous avons signalé ici l'importance de cette publication, et, en la rapprochant de certains actes du pouvoir, de certaines tendances que nous avons cru lui reconnaître, nous l'avons saluée comme l'aurore d'un régime plus tolérant. L'avertissement donné à l'*Ami de la Religion*, pour avoir cru que quelques dispositions des articles organiques étaient tombées en désuétude, aurait dû nous rappeler au sentiment de la réalité et nous mettre en garde contre les déceptions. Nous avons persisté néanmoins dans nos illusions, et les dernières séances du Corps législatif les ont confirmées : il nous a été impossible, en voyant la vivacité de ces débats, en voyant la liberté laissée non-seulement à la discussion, mais même à l'attaque, de ne pas supposer au gouvernement l'intention de céder au courant de l'opinion et d'ouvrir une plus large porte, je ne dis pas à la critique, mais à la conversation.

Plusieurs organes de la presse ont compris comme nous les derniers événements, mais, comme nous, ils se sont sentis arrêtés dans leurs appréciations par l'interdiction faite aux journaux de rendre compte, des séances du Corps législatif, autrement que par la reproduction du compte rendu officiel : cependant ils ont regardé autour d'eux ; ils ont examiné la barrière qui les arrêtait, et se sont demandé s'il n'était pas possible de la

franchir ; une *Revue*, ou plutôt son habile chroniqueur, a exposé tous ses doutes, précisé ses objections, multiplié ses interrogations ; un honorable député, dans une lettre adressée à un journal du soir et rendue publique, a répondu au nom de la jurisprudence ordinaire et de la connaissance des lois. On n'a pas tardé à s'apercevoir que les journaux s'étaient généralement montrés plus rigoureux que la loi, dans l'interprétation des articles qui les concernent, et que la jurisprudence sévère qui les régit avait souvent été établie par eux et contre eux-mêmes. Faut-il leur en faire un reproche? Sont-ils donc bien coupables de s'être tenus en deçà de limites dont les contours sont si mal définis, et dont les abords sont gardés avec une si excessive vigilance? Quand on les accuse de ne pas user de la liberté qui leur est laissée, on devrait au moins leur rendre le service de leur indiquer clairement quelle est cette liberté, et leur en montrer les garanties, écrites ailleurs que dans les dispositions plus ou moins bienveillantes dont M. le commissaire de police est l'organe.

Pour ce qui concerne la reproduction des séances du Corps législatif, il serait pourtant assez facile de fixer ces limites. Il est incontestable que l'art. 42 de la Constitution et l'art. 17 de la loi organique n'interdisent pas, d'une manière absolue la discussion des actes du Corps législatif; ils ne veulent pas que les discours soient tronqués par la passion, ou travestis par l'esprit de parti, mais ils permettent de discuter l'opinion des orateurs, de l'approuver ou de la réfuter, sans que pour cela l'on soit obligé de reproduire en entier le compte-rendu officiel, depuis le premier coup de sonnette du président, jusqu'au dépouillement du vote final. Il n'est plus permis, comme sous les régimes précédents, de donner un récit sommaire et critique de l'ensemble de la séance; mais on peut étudier les questions qui ont fait l'objet des délibérations, et se servir, pour cette étude, des éléments fournis par le compte rendu lui-même. Une circulaire ministérielle du 27 mars 1852 a déclaré, au nom du Gouvernement qui « doit et veut être éclairé, » que la « discussion loyale de ses actes » est permise, ainsi que « l'examen consciencieux des matières soumises à l'élaboration politique du Corps législatif. » Cette phrase est dénuée de sens, ou elle livre les opinions émises dans la salle du palais Bourbon aux débats de la presse. Quelle lumière pourrait apporter au gouvernement, quelle action pourrait exercer sur la marche des affaires la discussion stérile et abstraite des faits accomplis? La seule discussion utile et efficace est celle qui accompagne les délibérations, qui soutient et contrôle les orateurs, leur fournit des arguments et des objections, leur montre, au delà de l'enceinte législative, la reconnaissance ou le blâme de l'opinion publique, celle, en un mot, qui intéresse et associe le pays tout entier aux travaux de ses mandataires. Si la faculté, laissée aux journaux, d'exercer un contrôle loyal et consciencieux sur les actes du pouvoir, n'est pas un vain mot, elle s'applique également aux discours législatifs qui sont l'exposé même et le commentaire de ces actes.

Notre opinion sur ce point délicat nous paraît strictement constitutionnelle ; elle est aussi celle des journaux qui ont soulevé la question, de ceux du moins qui ont une opinion à eux, et ne la reçoivent pas toute faite.

Il est à remarquer toutefois que les plus affirmatifs et les plus convaincus sont en même temps les plus circonspects ; quoique persuadés de leur droit, ils ne se soucient pas d'en user les premiers ; le moindre fait leur semblerait préférable aux meilleurs raisonnements ; chacun presse et gourmande son voisin, mais attend pour agir que l'expérience lui ait réussi.

Personne ne s'étonnera que nous attendions plus que personne, et ne songera à nous taxer d'un excès de prudence ; le *Correspondant* a fait ses preuves ; il est sorti tout meurtri de la lutte ; il laissera l'honneur d'une initiative nouvelle à ceux qui n'ont pas éprouvé les rigueurs de la législation actuelle.

Ce qu'il importe de connaître, c'est moins la question même que la manière dont il plaira aux autorités compétentes de la trancher. Plus que jamais, aujourd'hui, nous regrettons de ne pas être dans leur confidence, car il nous coûte de passer sous silence l'importante discussion dont le Corps législatif a été le théâtre au sujet de la loi relative au tarif des laines, des cotons et des autres matières premières. Nous le regretton d'autant plus que notre point de départ eût été excellent ; n'ayant à prendre parti ni dans un sens ni dans l'autre, nous aurions été fort à l'aise pour apprécier le talent dépensé dans la lutte, et pour juger impartialement les opinions émises. Le *Correspondant* ne saurait avoir un avis collectif sur la question économique qui faisait le fond du débat ; composé d'hommes partis des points divers de l'horizon, mais fortement unis sur le terrain de la liberté religieuse et politique, il ne saurait parler en leur nom sur des questions étrangères à cet ordre d'idées, et sur des sujets qui peuvent les diviser sans altérer leur pensée commune. La question du libre échange est de celles qui divisent profondément des esprits unis d'ailleurs sur tout le reste ; elle est donc de celles sur lesquelles nous n'avions pas à nous prononcer, et sur laquelle par conséquent nous étions sûr de ne pas nous heurter contre les susceptibilités officielles.

La discussion, qui s'est prolongée du 1er au 4 mai, avait été pour ainsi dire provoquée par le gouvernement ; en effet, la loi sur l'entrée en franchise des laines et des matières premières était la conséquence nécessaire du traité de commerce conclu avec l'Angleterre; une fois ce traité accepté comme un fait accompli, et l'industrie française dépouillée d'une partie de ses défenses contre l'industrie étrangère, il était évident pour tout le monde, même pour les adversaires de l'abaissement des tarifs, que les droits à l'entrée des matières premières ne pouvaient plus être maintenus ; le vote final l'a bien prouvé; la discussion n'était donc qu'un incident et aurait facilement pu être évitée ; si le gouvernement l'a acceptée, son principal organe l'a déclaré en son nom, c'est qu'il a voulu obtenir la ratification morale du pays pour le grand acte qu'il avait accompli sous sa responsabilité omnipotente. Ceux qui ont lu dans son entier le compte rendu de ces brillants débats peuvent juger si ce but a été atteint.

Le projet de loi sur les sucres, complément de la loi sur les laines et cotons, clot pour un temps la série des mesures qui achèvent l'œuvre du 6 janvier. La polémique des journaux et des brochures s'est aussi suspendue : elle a été un instant fort vive; les anciennes querelles de la protection

et du libre échange, les anciennes passions, même avec leur vocabulaire tant soit peu suranné, ont reparu et agité l'opinion : les rédacteurs du *Correspondant* n'ont pris aucune part à la lutte; la polémique religieuse suffisait à leurs préoccupations ; ils laisseront maintenant parler les événements : les faits se chargeront un jour de décider lesquels ont raison de ceux qui, confiants dans des théories abstraites, ne reculent devant aucune aventure, ou de ceux qui, forts de l'expérience du passé, veulent maintenir la France dans la voie qu'elle a toujours suivie jusqu'à présent. Quelque arrêtées que soient sur ce point les convictions personnelles, elles doivent se taire ici : les colonnes du *Correspondant* sont ouvertes aux opinions les plus contradictoires, excepté en ce qui touche aux principes mêmes du recueil; toute liberté y est laissée aux partisans comme aux défenseurs de la liberté commerciale, sous la responsabilité de leur signature : pour le moment, nous nous bornons à enregistrer les événements.

Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre a été la première application de la lettre impériale du 11 janvier. Ce document solennel, on s'en souvient, a été accueilli, par la presse et par les organes des populations, avec cette unanimité d'appréciation à laquelle le suffrage universel nous a habitués, et qui paraît être un des traits distinctifs de notre époque. Pour qui sait à quel point la France est divisée, en fait d'opinions économiques, cette unanimité ne pouvait s'expliquer que par la diversité des interprétations. Les protectionnistes, en lisant les brillantes promesses faites à l'industrie, y voyaient le maintien d'un système qui a créé l'industrie nationale et assuré jusqu'à présent sa prospérité : les libres échangistes s'applaudissaient d'y voir l'annonce de grandes réformes économiques. Le traité de commerce est venu lever ces incertitudes : aux uns il a donné satisfaction par la levée des prohibitions et la promesse d'un abaissement considérable dans les tarifs; aux autres il a cru donner satisfaction par le maintien d'un droit qui peut s'élever à 30 pour 100 sur les articles jusqu'alors prohibés.

La joie des premiers, nous devons le dire, a été beaucoup plus vive : ils voyaient triompher sans lutte, et comme par un coup d'État, des principes que la majorité du pays, librement consultée, avait toujours repoussés. On ne peut oublier un article, devenu célèbre, dans lequel le *Journal des Débats*, rompant avec ses traditions libérales, s'applaudissait de ce que les projets de réforme n'eussent pas été soumis à une discussion libre qui, « permettant aux passions de lever la tête,... eût tout au moins amené des lenteurs infinies ! » Signalons pourtant d'honorables exceptions : dans la *Revue des Deux Mondes*, un économiste estimé de tous les partis, plus attaché encore à la liberté politique qu'à ses doctrines économiques, avoue qu'il aurait désiré pour ses idées un triomphe moins facile ; et, prévoyant pour certaines industries, pour le fer surtout, des désastres inévitables, il en accuse non ses principes, mais la manière arbitraire dont ils auront été appliqués : comme si les doctrines et leurs conséquences ne devaient pas rester les mêmes, quelle que soit la volonté qui en décide l'adoption, volonté omnipotente d'un souverain, ou volonté trinitaire d'un gouvernement constitutionnel.

Chacun connaît les dispositions fondamentales du traité de commerce; ce sont, de la part de la France :

L'admission des objets de manufacture anglaise moyennant un droit qui ne pourra dépasser 30 pour 100 *ad valorem*, et 25 pour 100 dans six années;

L'abaissement des droits sur la houille;

Le remaniement du tarif des fers, en prenant pour base la substitution d'un droit fixe de sept francs à l'ancien droit de douze francs par quintal métrique de fer en barres.

De la part de l'Angteterre, ce sont :

L'abaissement des droits sur les vins et les spiritueux français, ainsi que sur les articles de luxe.

Ces dernières clauses, on le conçoit, ont été accueillies avec une grande faveur par les départements vinicoles du Midi et par certaines villes, peu nombreuses il est vrai, qui se livrent à la fabrication des objets de luxe.

Les premières ont jeté dans une vive inquiétude les provinces dont toute l'économie commerciale, agricole ou forestière, repose sur l'existence de grandes usines métallurgiques, de filatures, d'établissements industriels protégés jusqu'à présent par la prohibition absolue. Pour nous, placés entre ces plaintes et ces applaudissements, au milieu des affirmations les plus contradictoires, nous avons de la peine à distinguer la vérité, c'est-à-dire à prévoir les résultats véritables de la situation nouvelle faite au pays. L'intérêt des consommateurs, c'est-à-dire à parler plus proprement, l'intérêt public (car tout le monde consomme, et les producteurs encore plus que les autres), l'intérêt public, disons-nous, nous préoccupe autant que qui que ce soit. Or il se compose de la somme algébrique des intérêts privés; si les bénéfices réalisés d'un côté surpassent les pertes faites de l'autre, l'intérêt public sera satisfait, en admettant toutefois que ces résultats ne froissent pas les lois de l'équité ni les engagements de la foi publique; tout se réduirait à une balance dont l'expérience seule peut fournir les éléments : nous restons donc dans l'incertitude sur les conséquences du traité de commerce. Ceux-là seuls affirment qui ont la confiance illuminée du sectaire ou qui se font de l'admiration officielle un devoir de conscience. Quant à nous, qui désirons juger impartialement leurs assertions, nous déclarons ne pouvoir les accepter toutes sans réflexion.

Ainsi, l'accroissement de la richesse des propriétaires de vignes nous paraît incontestable; mais, la production du vin étant, par la nature même de cette culture, essentiellement limitée, il est évident que cet accroissement portera bien moins sur la quantité des spiritueux que sur leur prix : dès lors nous ne comprenons pas très-bien quel avantage trouveront les classes ouvrières à payer plus cher le vin qu'elles sont habituées à boire, et un peu moins cher le sucre, élément principal des boissons chaudes qu'elles ne consomment pas : nous nous demandons aussi avec inquiétude quel sera le sort de l'industrie métallurgique, surprise par les nouveaux tarifs au milieu d'une des crises les plus fortes qu'elle ait jamais traversées. Nous savons que l'éventualité de sa ruine n'effraye pas les libres échangistes absolus : selon eux, toute industrie qui ne peut soutenir la concurrence étrangère est factice

et fatalement condamnée à mort : peu leur importe que sa chute compromette la défense nationale et amoindrisse la fortune publique, par la destruction du capital immobilisé dans les constructions, du capital représenté par l'éducation professionnelle des ouvriers qu'elle emploie et des capitaux qu'elle fournit à l'agriculture. Mais, ne l'oublions pas, le gouvernement a déclaré ne pas adopter ces théories et être décidé à protéger le travail national; seulement il a jugé l'industrie française en état d'accepter la lutte. S'il est vrai que les merveilleux progrès accomplis en France, et comme qualité et comme bon marché, sous la seule influence de la concurrence intérieure puissent être dépassés, et que le stimulant de la concurrence extérieure suffise pour faire triompher certaines de nos industries des conditions géographiques et économiques qui les placent dans une situation inférieure à celle des industries anglaises similaires, un grand pas aura été fait en avant. L'avenir seul en décidera.

Il est pourtant encore deux points importants qui restent à régler immédiatement.

L'un concerne notre marine. La conséquence de la nouvelle loi sur les cotons et laines est de faire disparaître la surtaxe de pavillon qui, en protégeant notre marine, grève d'autant les matières premières. Les ports de mer, très-libres échangistes tant que l'on ne touchait pas à leur industrie spéciale, se sont émus. Ils ont demandé que si, par suite de cette mesure, le fret leur était enlevé, le marché leur fût conservé, c'est-à-dire que l'on frappât d'une taxe égale les marchandises provenant directement des pays de production, et celles provenant des entrepôts anglais. De cette façon, les navires anglais et américains ayant avantage à porter directement les cotons de l'Inde et les laines de l'Australie dans nos ports, notre commerce conserverait le marché, et peut-être un jour pourrait-il regagner les transports. Cette question est très-grave ; elle intéresse à la fois notre marine marchande, notre marine militaire et notre commerce international : elle ne pouvait être décidée légèrement : une enquête est ouverte qui fournira les éléments de la nouvelle législation.

Le second point est celui-ci : aux termes de l'art. 13 du traité de commerce, une commission internationale est chargée de convertir en droits spécifiques les droits *ad valorem* qui devront grever chaque produit anglais. Il faut auparavant déterminer la valeur de chaque produit d'après les prix moyens de vente des six derniers mois, puis fixer le *quantum* du droit qui frappera cette valeur. Qui sera chargé de cette fixation? Les uns pensent que c'est la commission internationale, les autres, et nous sommes du nombre, croient que la France seule doit être maîtresse de ce chiffre. Il y a ici une question d'intérêt et de dignité nationale qui est de notre compétence. Aux termes du traité, la France n'a contracté qu'une seule obligation envers l'Angleterre, c'est celle d'admettre ses produits moyennant un droit qui ne pourra excéder 30 pour 100 *ad valorem*, et plus tard 25 pour 100. Mais en deçà de ce *maximum*, rien ne limite l'initiative française. Nous ne pouvons pas croire que les négociateurs anglais aient la prétention sur ce point d'être consultés, quand les nôtres sont soigneusement écartés de la fixation des droits qui frapperont nos spiritueux en deçà

de la limite stipulée par le traité. Nous revendiquons pour le gouvernement français une entière liberté. Dans ce cas, il est vrai, l'intervention du Corps législatif serait nécessaire, mais ne serait-elle pas préférable à celle des commissaires anglais? Personne ne songera à s'en plaindre, si ce n'est le *Journal des Débats*, qui, continuant sa campagne antilibérale, n'hésite pas à récuser la compétence des mandataires du pays. Quant à nous, fidèles à nos principes, nous nous féliciterions de voir associer le Corps législatif à un des actes les plus importants de l'époque. Des pétitions ont été adressées dans ce sens au Sénat : nous faisons des vœux pour leur succès.

Mais, pendant que nous discutons trop longuement toutes ces questions, des événements d'une toute autre importance semblent se préparer en Europe, et nous entendions un orateur dire au Corps législatif : « Hâtez-vous de liquider toutes les questions du dedans, pour être prêts à faire face à toutes les éventualités du dehors! »

Jamais le désir de la paix n'a été plus officiellement constaté, dans les aspirations des peuples et dans le langage de la diplomatie, et jamais pourtant les bruits de guerre n'ont été si multipliés et si sérieux. L'Angleterre enrôle ses volontaires par milliers et hérisse ses côtes de canons; l'Allemagne fait appel au patriotisme de ses penples ; la Prusse vote 35 millions pour le maintien de ses armées sur le pied de guerre ; l'Autriche réorganise ses commandements et fortifie la Vénétie; la Russie masse ses troupes dans ses provinces méridionales, et la Turquie rassemble ses bataillons ; seule la France diminue l'effectif de ses régiments, mais ses voisins songent avec frayeur à ses incalculables ressources et à son incontestable supériorité militaire. Contre qui sont dirigés ces armements? Pour qui, avec qui, tous ces canons doivent-ils parler? Nul ne le sait. Mais, quand on se rappelle avec quelle merveilleuse précision se sont accomplis l'an dernier des événements préparés d'avance dans les conversations intimes des souverains, on se sent disposé à croire aux plus grandes éventualités. Des mots, des idées, qui déjà ont mis l'Europe en feu, sont jetés en avant : des alliances semblent se dessiner. D'un côté, c'est la Russie qui, par l'organe du prince Gortschakoff, annonce l'intention de demander compte au Sultan du sort de ses sujets chrétiens et de la non-exécution des promesses de 1856. De l'autre, c'est l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, qui font entre elles un accord, ayant, dit-on, un double but : 1° Maintenir l'intégrité de la Turquie; 2° dans le cas où il serait procédé à une enquête sur la situation des chrétiens en Orient, prendre pour base de cette enquête non pas exclusivement les faits articulés par la Russie, mais aussi les rapports des ambassadeurs et des consuls des autres puissances. Quel sera le rôle de la France dans cette nouvelle phase de la question d'Orient? Moins que personne nous ne saurions le dire : bornons-nous à rappeler, à ceux qui disposent de ses destinées, le sang naguère répandu en Crimée et le danger que ferait courir au catholicisme en Orient l'installation de la Russie à Constantinople.

C'est au milieu de cette préoccupation universelle qu'un fait inouï, sinon inattendu, est venu encore compliquer la situation et annoncer la chute de l'ancien droit public international.

Pendant plusieurs jours l'Europe entière a eu les yeux fixés sur les deux vapeurs qui portaient Garibaldi et la fortune révolutionnaire. Le mystère enveloppait toute cette aventure; les nouvelles les plus contradictoires et les plus invraisemblables se croisaient, accueillies par les uns avec des sympathies non déguisées, par les autres avec un étonnement mêlé de douleur, laissant tout le monde dans l'incertitude et l'anxiété. Qui soldait cette expédition ? Où allait-elle, en Calabre ou en Sicile? On apprenait tout d'un coup que quinze cents hommes avaient pris terre à Marsalla, — les vaisseaux anglais avaient-ils favorisé ou non le débarquemeut? Garibaldi était-il avec cette bande ? Hier la Sicile entière était au pouvoir de l'insurrection; aujourd'hui on nous annonce officiellement que la première rencontre avec les troupes royales lui a été fatale et que les insurgés, abordés vigoureusement près de Calata-Fimi, ont perdu un de leurs chefs, un drapeau, et la plus grande partie de leurs bagages; mais, pendant que nous écrivons ces lignes, les événements marchent avec une rapidité que nous ne pouvons pas suivre, et, quand elles paraîtront, la face des choses aura peut-être changé.

Nous n'avons pas de paroles assez sévères pour cette criminelle expédition, ourdie par les sujets d'un État contre un État voisin et ami, favorisée, sinon par la complicité, du moins par l'incroyable faiblesse des autorités piémontaises, allant, en pleine paix, sans provocation aucune, semer la guerre et l'anarchie au gré de ses fantaisies ou de ses ambitions. Et au nom de quelle idée? au nom de la nationalité italienne? Mensonge ! Les Autrichiens ne règnent pas à Naples, comme hier à Milan, et aujourd'hui encore à Venise. L'insurrection sicilienne est au contraire une réaction locale contre l'esprit italien, et le premier usage qu'elle ferait de la victoire serait de se séparer de la Péninsule pour constituer un État indépendant. Non, la véritable pensée de Garibaldi est contenue dans sa proclamation aux Romains. « Guerre au prêtre de Rome et au Bourbon de Naples, » s'est-il écrié en rappelant les souvenirs de 1849, et donnant un commentaire éclatant à l'ordre du jour du général de La Moricière, c'est-à-dire guerre à l'ordre établi, au droit, au catholicisme, à la liberté des peuples. Où allons-nous si de pareilles entreprises peuvent s'accomplir sans que l'Europe s'en émeuve ? Les bases de l'ancien droit international sont ébranlées; ses plus vulgaires notions sont inconnues, au point qu'en France un journal conservateur ose comparer Garibaldi à madame la duchesse de Berry, que dans le parlement anglais un ministre le met en parallèle avec Guillaume d'Orange, et plaide pendant une heure, devant l'assemblée silencieuse, la légitimité du succès et la cause du fait accompli. Quel est l'avenir de l'Europe si devant l'incertitude des cabinets, l'irrésolution des peuples, la dissolution du lien international, la force brutale est seule appelée à décider les événements, et si les pays se trouvent soumis, non-seulement aux chances des commotions intérieures, mais aux fantaisies des aventuriers et aux convoitises de l'insurrection cosmopolite.

*Le Secrétaire de la rédaction :* P. Douhaire.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# L'ÉTOILE DE VANDALIA

RÉCIT

PAR FERNAN CABALLERO

---

Nous ne venons pas reparler ici de Fernan Caballero : tout est dit sur ce talent nouveau et charmant. Depuis notre premier article (nous n'avons pas la fatuité de dire à cause de cet article), le nom de Fernan Caballero est devenu populaire en Europe par les suffrages encore nombreux de ceux qui aiment la supériorité du talent unie à l'honnêteté de l'âme et de l'esprit. Les ouvrages de Fernan Caballero sont traduits, pour la plupart, en France, en Belgique, en Allemagne, partout où il reste des lecteurs sensibles aux nobles sentiments noblement exprimés; partout on s'est réjoui de voir que de l'autre côté des Pyrénées, sur cette *terre de Marie*, où le génie héroïque vient de se réveiller en sursaut, le génie littéraire avait eu naguère aussi son réveil éclatant et pur.

Nous espérons donc que, même après la *Famille Alvareda*, l'*Étoile de Vandalia* trouvera faveur auprès des lecteurs du *Correspondant*. C'est le même pinceau délicat et ferme, ce sont les mêmes personnages, les mêmes horizons; cette fois seulement la description exacte des lieux tient plus de place

dans le récit. L'*Étoile de Vandalia*, c'est la vieille ville de Carmona, et c'est en même temps le poétique surnom de l'héroïne du roman. Mais, si nous croyons devoir nous abstenir d'apprécier ici pour la seconde fois l'auteur de la *Gaviota*, voici quelqu'un qui s'est chargé de ce soin, et qui s'en acquitte avec plus d'autorité que nous ne saurions le faire. On ne sera pas fâché, d'ailleurs, de voir où en est, en Espagne, la critique littéraire et comment elle parle de Fernan Caballero. Celui qui tient la plume n'est rien moins qu'un des maîtres de la tribune espagnole, un ancien président du conseil des ministres de la reine Isabelle, récemment encore son envoyé à Londres et à Rome et aujourd'hui son ambassadeur au Mexique, don Joaquin Francisco Pacheco.

Il est encore d'usage en Espagne qu'un nouveau livre ne se présente au public que sous le patronage de quelque supériorité sociale, littéraire, politique. Je ne suis pas de l'avis de M. Pacheco, qui blâme cet usage, et j'aime au contraire ce dernier vestige de l'antique chevalerie. Fernan Caballero a eu pour chacun de ses livres d'illustres parrains. C'est déjà un signe favorable à l'*Étoile de Vandalia* que M. Pacheco l'ait choisie, en l'associant à *Pauvre Dolores!* (un petit chef-d'œuvre déjà traduit), pour y attacher ce que, dans le sens latin du mot, on appelle un prologue. Ce prologue de M. Pacheco a d'ailleurs un caractère général, et s'applique également à tous les ouvrages de Fernan Caballero. On aime à voir un si sérieux personnage se détourner de ses graves travaux pour causer avec grâce, et avec une sorte de candeur qui ne messied pas en pareille matière, des choses familières de la littérature.

Quant à la traduction que nous offrons ici, nous n'en dirons qu'un mot : on a essayé de rester aussi rigoureusement fidèle que le permettait le génie de notre langue aux allures de l'écrivain original et à sa couleur.

Mais il est temps de laisser parler M. Pacheco.

Antoine de Latour.

# PROLOGUE

En commençant ces humbles lignes, misérable façade que je suis honteux d'attacher à un si gracieux monument, et au moment de parler de romans, pour la première fois peut-être de ma vie, après tout ce que j'ai écrit en ce monde, j'espère que mes lecteurs ne m'en voudront pas, si je débute par me confesser à eux sur ce sujet, afin qu'ils connaissent tout d'abord mes goûts, mes habitudes, j'allais presque dire mes doctrines, quelque chose enfin de ce que je sens, de ce que je pense, sur une lecture si généralement répandue dans notre siècle et dans notre pays.

Je déclare, en premier lieu, que je suis tout à fait de mon pays et de mon siècle dans le cas particulier dont je traite ici. Je déclare qu'un bon roman me ravit, me captive, m'entraîne, que peu de distractions ont pour moi un égal attrait, que j'ai passé, que je passe encore bien des heures à savourer, que dis-je? à dévorer des romans, m'entretenant avec leurs auteurs, vivant de la vie de leurs personnages, prenant une part active dans l'existence imaginaire et choisie qui est l'atmosphère où ils respirent et se meuvent. Si c'est là par hasard un défaut, si toutes les personnes graves et sérieuses qui me liront y voient une aberration de jugement ou un signe de puérilité dans le caractère, je baisserai la tête et me soumettrai à la rigueur de la sentence commune. Mais, s'il en est, dans le nombre, qui regardent une pareille occupation comme une distraction honnête et utile aux pesantes fatigues du barreau et aux âpres réalité de la vie publique, s'il en est aux yeux de qui ce goût du distingué, du romanesque, de l'idéal, est de nature à élever l'âme, à perfectionner le goût, à inspirer l'amour du bien et du beau, et peut, en un mot, contribuer à ennoblir notre esprit et à nous rendre meilleurs, qu'on me permette alors de m'affermir et de me fortifier dans mon habitude, et, puisque aussi bien je ne fais pas montre d'une impénitence revêche, de dire simplement, mais sans rougir, que j'ai la passion des romans, comme

d'autres ont la passion des fleurs ou de la musique, d'autres encore, et je suis aussi de ceux-là, celle des tableaux et des statues.

Il est clair cependant, et cela méritait à peine d'être dit, que, ni tous les romans, ni tous les genres de romans ne peuvent ni ne doivent recevoir de moi une égale approbation. Il me paraît même inutile de mettre à part, pour les condamner, les romans qui appartiennent à l'école ordurière et sotte, ceux dont on détourne les yeux avec dégoût, ceux qui vous tombent des mains parce qu'ils n'offrent ni intérêt, ni talent, ni style. En fait d'œuvres qui s'adressent au cœur et à l'esprit, est condamné de soi-même ce qui n'éclaire pas l'esprit, ce qui n'a rien à voir avec le cœur. En fait d'œuvres qui relèvent de l'art, tout le monde le reconnaît, ce qui est immonde ne peut provoquer que des nausées, ce qui est sot et stupide ne peut engendrer que l'ennui et le sommeil.

Ce n'est donc pas de tels ouvrages que nous avons entendu parler, quand nous avons déclaré qu'il y a des romans ou certains genres de romans qui ne nous ont jamais plu; et, puisque nous sommes en train de nous confesser, nous allons dire notre pensée sincèrement et ingénument.

J'éprouve, et j'ai éprouvé dès mon enfance une véritable répugnance pour ce que je pourrais appeler les romans anatomiques, ces romans dans lesquels, avec ou sans exactitude, peu m'importe, on analyse, on décompose, on réduit en poussière les sentiments humains, ni plus ni moins que si c'étaient des nerfs ou des téguments, avec la prétention d'atteindre, à l'aide du scalpel, jusqu'à leurs principes les plus secrets, les plus élémentaires, en plaçant leurs moindres parcelles dans une sorte de microscope, pour nous offrir en définitive des monstres qu'on n'a jamais vus dans le monde, des doctrines qui ne sont pas celles de la société. Ces romans, à coup sûr, je n'ai pas besoin de les nommer, nous les connaissons tous, nous les avons tous rencontrés sur notre chemin une fois ou l'autre, nous les avons tous entendu vanter et recommander comme le suprême effort du génie, comme la couronne de la philosophie et de l'art. Pour moi, je répète encore ce que j'ai déjà dit : Les œuvres de ce genre m'ont toujours été antipathiques, comme le serait pour moi une leçon de pathologie, ou comme ces images de cire qui nous font voir à nu les cavités des viscères humains. Mon esprit peut être captivé, et il l'est assurément, par une observation délicate de nos sentiments; mais celle qui va jusqu'à une décomposition totale, jusqu'à l'analyse chirurgicale, loin de la suivre avec plaisir, je ne la souffre pas avec résignation. En supposant que de telles analyses soient exactes, il me semble qu'elles ne sont pas du domaine de la littérature, mais de celui de la médecine; et si, en outre, elles étaient le produit de la fantaisie et l'œuvre du mensonge, il fau-

drait, je crois, les reléguer dans la région des plus rebutantes extravagances.

Un autre genre de romans auquel je n'ai jamais pu m'accoutumer davantage, ce sont ceux qui servent de cadre à des prédications socialistes. Et ce n'est pas que le socialisme n'ait aucune importance à mes yeux et ne doive pas être étudié avec soin et respect. Émanation, bâtarde il est vrai, de l'esprit chrétien, fruit douloureux de maux trop incontestables pour qu'il suffise de fermer les yeux si on ne veut pas les voir, c'est quelque chose de plus qu'un de ces accidents politiques qui durent à peine quelques jours et ne laissent après eux qu'un nom bientôt oublié et un certain vide qui se comble vite n'importe comment. Le socialisme est plus que cela et vaut davantage. Nous ne concevons point un homme de bien qui n'ait pas dans le fond du cœur le germe de la critique socialiste, et nous n'apercevons d'autre moyen de combattre et de contenir le débordement de ses idées, si destructeur et si terrible, qu'un appel généreux aux principes purement et saintement chrétiens, la justice, la liberté, la charité, lesquels résolvent toutes les questions humaines, en tant du moins qu'elles peuvent être résolues dans cette vie de passage, d'imperfection et de souffrances.

Mais, tout en considérant le socialisme comme une chose grave et sérieuse, nous avons eu constamment le malheur de trouver les romanciers qui s'en font les apôtres à la fois dangereux et puérils; faux dans la peinture des caractères et déclamateurs dans l'expression des sentiments; affectant quelque chose qui ne nous semble ni sincère ni réel; abondant en paroles *humanitaires*, mais qui ne font que masquer, sans pouvoir le couvrir, leur esprit de rancune contre tout ce qu'il y a de digne et de respectable. Je ne sais si cela vient de la nature même de cette doctrine, exagération et caricature de la doctrine évangélique, et vouée par cela même aux caricatures et aux exagérations, ou de la situation hostile dans laquelle elle se trouve à l'égard des anciennes sociétés, situation qui la pousse à ces excès de haine et d'hostilité, ou enfin du caractère personnellement agressif de ses écrivains les plus renommés, se répandant de leur plume comme une émanation nécessaire et naturelle. Quoi qu'il en soit de la cause, le fait est certain, évident, et si ce n'est pas une illusion de ma raison et de mes sentiments, les romans socialistes n'étant au fond ni des œuvres d'art ni des œuvres d'agrément, mais de simples machines de démolition sociale, des livres de pure et ardente controverse, se présentent à moi si dépourvus de tout ce qui devrait faire leur attrait, de ce qui devait envelopper la leçon dans le charme, que je ne puis m'empêcher de les repousser avec un souverain mépris, en répétant l'*Incredulus odi* de l'éternel législateur en matière de goût.

A part les romans stupides, les romans anatomiques et les romans socialistes, je regarde et accepte comme bons tous les autres genres. Ils ont le mérite, à mes yeux, de récréer l'esprit, de charmer le cœur d'une manière délicate et douce. Le genre descriptif, le genre dramatique, le genre historique, peintures de caractères, récits de faits singuliers, combinaisons imaginaires et surprenantes, tout cela est véritablement humain, tout cela provoque un vif intérêt dans les plus nobles facultés de notre esprit. Lorsque Chateaubriand nous présente, dans *René*, le vague raffinement de ces passions rêveuses qui sont la triste conséquence de la vieillesse de notre société, ou quand Bernardin de Saint-Pierre, dans *Paul et Virginie*, nous offre d'autres passions dont la candeur porte le sceau de l'innocence qui est le propre de la vie patriarcale, mon intelligence et mon cœur les suivent chacun sur son terrain, les accompagnent chacun dans sa voie, et arrivent à un plaisir égal, tantôt fondant en larmes de tendresse, tantôt brisés par les emportements d'une douleur sympathique qui pénètre jusqu'au fond des entrailles. Si par hasard j'écarte les yeux de ces tableaux et les reporte vers ceux où Walter Scott nous retrace, avec une admirable netteté, les véritables mœurs du moyen âge, Lesage celles du dix-septième siècle, Cooper la vie des Indiens et des planteurs de l'Amérique, Bulwer les manières exquises du monde aristocratique de nos jours; si, d'autre part, Manzoni me présente ses admirables *Fiancés*, si je vois Alexandre Dumas, avec une verve infatigable, avec un talent dramatique qui n'a guère son égal, et avec un entrain d'imagination qui n'étonne pas moins qu'il n'enchante, nous donner dans ses *Mousquetaires* un véritable poëme de chevalerie, autant du moins que la chose est possible au dix-neuvième siècle, le contentement et la satisfaction ne sont peut-être pas moindres chez moi, et le douloureux plaisir des larmes est remplacé par d'autres parfois non moins délicats, toujours également rationnels, d'une douceur analogue, d'un intérêt pareil et aussi vif.

Je n'ai pas voulu citer, et à dessein, entre ces noms distingués qui résument les divers genres du bon roman moderne, un autre nom, plus illustre encore, et qui, consacré par l'unanime approbation de cent générations, s'élève entre tous et les dépasse

> Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

Tel est sans aucun doute celui de l'auteur de l'*Ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche*, le premier des romans de ce monde; roman auquel, ni pour la force de l'observation, ni pour la vérité des caractères, ni pour la profondeur des pensées, ni pour la grâce et la couleur du style, ni pour la réalité ou l'idéal, il ne faut com-

parer, même de loin, aucun de ceux qu'a enfantés le génie humain; roman toujours plein de fraîcheur et d'éclat malgré ses deux siècles et demi, toujours lu avec le même plaisir et admiré avec le même enthousiasme qu'au premier jour, le seul, dans l'univers, qui, après avoir accompli pleinement un dessein particulier et quand il semblait qu'il n'eût plus aucune raison d'être, continue à charmer toute espèce de personnes, en même temps qu'il fait le désespoir de tous ceux qui cultivent ces fleurs de l'esprit et s'épuisent à chercher quelque chose qui s'en rapproche, ne pouvant songer à l'égaler. C'était de parti pris que nous ne voulions point parler du *Don Quichotte*, par la même raison qu'un professeur quelconque d'architecture ne parlera point à ses auditeurs de la grande pyramide d'Égypte ou de Saint-Pierre de Rome; car il est des monuments et aussi des livres devant lesquels nous nous inclinons, nous autres gens de la foule, parce qu'ils font notre épouvante encore plus que notre orgueil; il y a des noms qu'on ne peut prononcer au milieu d'autres noms, parce qu'en les prononçant il faut se découvrir la tête, baisser les yeux, prendre une attitude respectueuse, comme devant ces rois de l'intelligence que Dieu envoie de temps à autre pour lui ouvrir de nouveaux horizons et pour la conduire par de nouveaux chemins.

Laissons donc dans sa gloire incomparable Miguel de Cervantes Saavedra, l'honneur de l'Espagne et l'éternel modèle de tous ceux qui se proposent d'enlacer la réalité à la fiction. Bornons-nous à quelque chose de plus compatible avec notre petitesse, et regardons des flambeaux dont nos yeux puissent supporter la lumière sans en être éblouis ni aveuglés; le second rang est encore élevé et digne d'envie, quand est si grand celui qui ne partage le premier avec personne.

Je ne sais si, poursuivant mes aveux, je dois confesser encore que, excité par cette idée et surtout par mon goût pour ce genre de littérature, il y eut une époque où j'éprouvai le désir de le cultiver, et où je songeai très-sérieusement à composer une œuvre que je regardais comme pouvant offrir autant d'agrément que d'intérêt.

Mon pauvre amour-propre souffre sans doute de cet aveu, mais je reconnais et je déclare en toute humilité que je ne sus pas mener à fin le dessein que j'avais conçu, et que je me sentis inhabile à une entreprise qui cependant m'agréait fort. Que ce fût parce que je manquais réellement de l'espèce de talent que réclament les récits et les inventions de ce genre, que ce fût parce que, attachant ma pensée à de très-nobles modèles, je voulais y atteindre du premier coup et ne me résignais pas à ce qui me semblait trop éloigné de la perfection; le certain est que ma plume se refusa à étendre et à développer ce que mon esprit apercevait confusément, et qu'après plusieurs essais inutiles je compris que je n'étais pas né pour écrire des romans et me

résignai à me passer de cette gloire, surtout de cette satisfaction à laquelle j'eusse attaché plus de prix encore.

Le résultat de cet effort trompé, de cette triste conviction de mon inaptitude, fut que, à dater de ce jour, j'estimai d'autant plus le titre de bon romancier, et admirai davantage un genre dans lequel je ne me trouvais pas en état d'écrire. C'est là une loi inévitable de la condition humaine, ce que nous faisons, ce à quoi nous nous sentons le don de réussir nous paraît toujours accessible, facile, de moindre mérite; ce qui échappe à notre portée ou la dépasse, est pour nous le difficile, le méritoire, le grand; j'ai écrit sur la politique, sur la législation, sur les arts, sur l'histoire. J'ai composé des poésies et des drames, j'ai professé en chaire, j'ai plaidé à l'audience, j'ai disserté à l'Académie, j'ai improvisé et discuté aux cortès, tout cela me paraît simple. Savez-vous ce que je trouve grave, ce qui excite mon admiration, j'allais presque dire mon envie ? c'est d'écrire un bon roman, parce que je n'ai jamais été capable de le faire; et de prêcher de bons sermons parce que je ne conçois pas qu'on prêche autrement que de mémoire, et que jamais je n'ai su une leçon quand j'étais écolier, ni n'ai pu de ma vie apprendre vingt mots de suite par cœur.

Arrivé à ce point de ma confession, et m'étant fait connaître, du moins je le crois, de ceux qui pourront me lire, dans mes rapports généraux avec les romans et les romanciers, il est temps que nous en venions à Fernan Caballero et à ses ouvrages, et que je complète à ce point de vue spécial ce qu'il me reste à dire, dans cette fâcheuse annexe que, sous le nom de prologue, autorise une sotte coutume.

J'ai connu Fernan Caballero il y a bien des années, quoiqu'alors je ne le connusse point sous ce nom. J'étais, moi, un obscur étudiant de l'université de Séville, occupé à feuilleter le Digeste et la collection de nos lois nationales, lorsque lui, qui alors n'était pas *lui*, brillait parmi ce qu'il y avait de plus distingué dans la société d'alors par les grâces de sa personne, relevées de tout l'éclat et de tout l'agrément de son esprit. Je n'avais aucune relation avec lui, et je ne me souviens pas d'avoir eu, à cette époque, l'occasion de le saluer une seule fois. Je l'admirais comme tous ceux qui le voyaient, parce que Dieu veut que l'on admire dans quelque sphère qu'on le découvre ce qui est beau et sympathique. Mais ni moi, ni personne, ni lui-même peut-être ne se doutait alors que nous dussions un jour l'admirer comme nous le faisons et pour les motifs que nous disons aujourd'hui.

Peu de temps après, je quittai Séville, je vins à Madrid. Bien des années passèrent, au bout desquelles Fernan Caballero fit son entrée dans le monde littéraire, et son roman de la *Gaviota* annonça à l'Espagne qu'elle possédait un écrivain remarquable, digne d'être mis en ligne avec ceux dont s'honorent tous les autres pays de l'Europe.

L'approbation et l'enthousiasme furent universels, la curiosité s'en mêla, comme il était naturel, piquée au jeu par le mystère d'un pseudonyme évident; et, le voile n'ayant pas tardé à être déchiré (de pareils voiles ne résistent guère, surtout à l'époque de publicité où nous vivons), je dus me souvenir et me souvins avec une douce complaisance de cette belle apparition de ma jeunesse, qui laissait voir une âme plus belle encore dans les pures, aimables et intéressantes créations de son génie.

Ma tâche n'est pas de les apprécier toutes et de les faire connaître en détail dans ce court travail; j'arrive après des juges très-compétents qui l'ont fait pour quelques-unes avec pleine justice. Je ne me suis pas d'ailleurs proposé d'écrire pour ces œuvres un prologue universel. J'aurai rempli ma mission en disant un mot de l'*Étoile de Vandalia* et de *Pauvre Dolores!* que vont trouver dans ce volume les lecteurs de Fernan Caballero. Ils savoureront ces deux ouvrages, je n'en doute pas, avec le même plaisir que ceux qui les ont précédés; et ceux-ci leur en feront désirer d'autres également riches en tendres et chrétiennes émotions. Le peu même que j'ai à dire me paraîtrait encore de trop, si j'avais à craindre de contribuer à retarder la lecture de ces romans, et si je n'étais bien convaincu que l'immense majorité du public ne lit jamais un prologue, et avec grande raison, qu'après avoir lu l'œuvre elle-même et l'avoir savourée à loisir.

Comment écrire cependant sur n'importe lequel des ouvrages d'un auteur, surtout si l'on apprécie cet auteur, quand on éprouve pour lui une légitime sympathie, lorsqu'on le suit avec amour dans toute sa carrière, et ne rien dire de ses qualités générales, de sa manière, de son système, de ses perfections, de son mérite? la tentation est trop forte pour y résister, le devoir trop nettement tracé pour le négliger, et, comme je ne pourrai avoir à me reprocher que des erreurs involontaires, il doit m'être permis de consigner ici, dans une douzaine de phrases, ce qui, évident déjà à la simple lecture de ces deux petites compositions, se trouve pleinement justifié par les six ou sept volumes qui les ont précédés, et qu'ont assurément sous les yeux ceux qui, en ce moment, veulent bien nous honorer de leur attention.

Je commencerai par exposer ce qui d'abord a frappé la mienne dans les romans de notre auteur, ce qui me paraît le trait suprême et caractéristique de son talent : c'est la grande, la complète spontanéité qui le distingue sous tous les rapports; rien chez lui n'est, à mon sens, le produit de l'imitation, rien n'y procède du métier littéraire; tout est naturel, tout est original, tout est absolument personnel. Ses personnages, ses combinaisons, ses descriptions, sa manière même, émanent évidemment, soit de son instinct créateur,

soit d'une observation fidèle et délicate prise sur des personnes vivantes et sur des choses réelles. Je ne sais si Fernan Caballero a lu ou non beaucoup de romans, avant d'écrire les siens ; mais je sais, mais je sens, mais je vois qu'aucun roman antérieur ne revit ni ne se reflète dans ceux qu'il écrit. Caractères, situations, tableaux, rien n'est pris, rien n'est par lui copié chez autrui ; il ne cherche ses modèles que dans la nature, et dans la nature la plus pure, la plus simple; et, en les transportant sur le papier pour leur donner cette existence nouvelle, il ne se préoccupe jamais non plus de la forme sous laquelle l'ont fait ou ont pu le faire les autres écrivains : son unique soin est qu'ils soient conformes aux deux principes que doit garder en toute occasion celui qui travaille à produire de véritables œuvres d'art : l'exactitude, la vérité dans le dessin du portrait, la beauté idéale dans l'expression de la figure reproduite.

J'ignore ce que d'autres en penseront, mais j'avoue que la qualité que je viens d'exposer est, à mes yeux, d'une grande valeur et d'une portée souverainement décisive. Je suis las, assommé de ne lire, de ne trouver partout qu'imitations des bons romanciers et même de ceux qui, à mon gré, n'ont rien de bon, imitations faites par des gens qui, n'ayant ni le mérite ni l'habileté de leurs modèles, affaiblissent leurs conceptions, amoindrissent leurs beautés et parodient tristement leurs œuvres. Il y a vingt-cinq ans, c'était le genre de Walter Scott qu'on nous donnait journellement avec des noms espagnols, ç'a été ensuite celui d'Eugène Sue; aujourd'hui c'est celui d'Alexandre Dumas, mais sans son imagination, sans son talent dramatique, sans la grâce de son récit. On a vu qu'ils étaient célèbres, on les a trouvés intéressants, et c'est pouquoi on les a imités, s'imaginant qu'on allait conquérir la célébrité et rencontrer l'intérêt; et ils n'ont pas compris, ces imitateurs, qu'il y a un maître supérieur à tous les maîtres, la nature ; et ils n'ont pas eu d'yeux pour voir ni de cœur pour sentir ce que celle-ci nous offre de primitivement beau, et de digne, sans comparaison aucune, d'être observé et reproduit. Se servant pour copier d'abord, et pour idéaliser ensuite, de lunettes faites pour d'autres vues, ils ne produisent que de fausses copies, revêtues d'un idéal puéril et absurde. Les maîtres ont pu plaire, ils étaient naturels; mais, à coup sûr, les disciples déplaisent, étant maniérés. Voilà pourquoi j'estime si haut chez Fernan Caballero cette originalité, cette spontanéité, ces allures nettes qui sont, à mes yeux, sa première qualité ; voilà pourquoi je la signale et la mets au-dessus de toutes les autres qui distinguent l'artiste et l'écrivain ; voilà pourquoi je la regarde comme sa plus brillante couronne. Échapper, dans le temps où nous vivons, au péril de l'imitation et de l'*école ;* copier d'*après nature*, lorsque tant d'autres se bornent à copier d'après des copies qui certes ne sont pas

toujours très-fidèles; renier ces mauvaises traditions; détruire un misérable prestige, s'abreuver hardiment aux sources de la pure, franche et véritable nature, pour ensuite la présenter sans détour comme sans fard, cela seul révèle un esprit sain, un entendement droit, un jugement digne de tout éloge; et, si nous ajoutons que Fernan Caballero non-seulement a observé, mais qu'il a bien observé, qu'il a choisi avec talent, qu'il peint avec force, qu'il sent avec tendresse, qu'il pense avec cœur, que pouvons-nous lui demander encore pour lui offrir en échange de ses qualités rares notre sympathie sincère, nos chaleureux applaudissements? Qu'a-t-on jamais demandé de plus au romancier, depuis que le génie humain a inventé le roman? que pourrait-on lui demander de plus, aussi longtemps que cette œuvre de l'art continuera à charmer et à émouvoir, avec ses fictions délicates, l'intelligence et le cœur de l'humanité?

Est-ce à dire qu'une critique morose ne trouverait pas dans les œuvres de Fernan Caballero des taches légères sur lesquelles elle pourrait poser sa main froide et décharnée? Quel est donc, je vous prie, l'auteur qui cesse d'être un homme, et qui, en sa qualité d'homme, ne tombe dans quelque humaine faiblesse? Mais qu'importe que Fernan Caballero pèche parfois contre l'exactitude historique, comme, par exemple, quand il attribue aux Romains le *Sic lucet in Vandalia*, ou que d'autres fois il pèche aussi contre le dictionnaire de l'Académie, en se servant de tel ou tel mot qui n'est pas marqué au bon coin par les docteurs de notre idiome castillan? Ferait-il, par hasard, profession d'être un chroniqueur, ou se serait-il piqué d'écrire les annales de l'Espagne? Aurait-il donc échappé à la contagion qui, plus ou moins, nous a gagnés tous, ou sa doctrine et son langage seraient-ils affranchis complétement de ce qu'entraîne après soi l'improvisation déréglée de notre temps? Son style est, en général, facile, clair, châtié; s'il décrit avec une admirable exactitude, s'il exprime les sentiments avec une pathétique simplicité, s'il est quelquefois sublime par cette simplicité même, qu'importe un défaut ou une tache légère dans ce courant de naturelle et habituelle perfection? Fernan Caballero n'a assurément aucune prétention académique; toutefois je ne sais s'il est à l'Académie beaucoup d'écrivains capables, je ne dis pas de concevoir, de disposer, de penser, mais seulement de raconter une nouvelle de la manière dont il la raconte et avec la grâce qu'il met à l'écrire. Pour ce qui est de moi, je répète que je ne pourrais, que je ne saurais.

Peut-être y a-t-il aussi chez Fernan Caballero, car nous voulons être complétement sincère, un défaut plus grand, du moins au point de vue de l'art, et relativement au but qu'il se propose, et dont la pensée l'anime dans ses créations; c'est qu'il s'interrompt parfois et

abandonne son rôle de narrateur pour prendre celui de précepteur de morale. Il ne lui suffit pas que l'enseignement moral découle naturellement des faits racontés, et que le lecteur l'en tire ou l'en déduise : il se charge lui-même de le lui offrir, de le lui donner, et non dans une exclamation, dans une réflexion brève et rapide, mais dans une suite de raisonnements, de commentaires, et sur le ton de la prédication ou plutôt de la controverse. Je reconnais sans peine que, quand il arrive à Fernan Caballero de prendre ce chemin, sa doctrine est excellente, son intention pure, son intervention généralement motivée. Mais, malgré tout, je persiste à croire que, sous le rapport artistique, ses livres gagneraient à ce qu'il ne se laissât point aller à cette pente qui l'entraîne, et qu'à coup sûr ils ne perdraient rien, même au point de vue moral, car les conséquences que l'auteur ne tirerait pas lui-même, chacun de nous les tirerait de son côté, et certainement avec plus de plaisir, certainement aussi avec plus de profit.

Qu'on me permette de développer complétement cette idée sur laquelle je ne veux laisser aucune incertitude. Oui, assurément, c'est le complément de toutes les œuvres d'imagination que l'on y cherche, que l'on y trouve un enseignement chrétien et solide. Oui, assurément, c'est le plus noble dessein que puisse se proposer un romancier, que celui de rendre ses fictions non-seulement agréables, mais utiles et fécondes pour le bien. C'est une triste et honteuse couronne pour un écrivain que de voir son livre rejeté du foyer d'une honnête famille; c'est une triste célébrité que celle de l'auteur qui éveille des pensées impures dans le cœur des jeunes gens, et qui fait rougir le front des jeunes filles. Mais, à notre avis, ce n'est pas la prédication directe qui produit l'un et qui empêche l'autre. La meilleure preuve qu'un livre de ce genre est bon n'est pas dans les maximes qu'il affiche et proclame, mais dans les sentiments qu'il inspire et fait naître. Le livre est bon, excellent, si, avidement lu dès qu'on l'a pris en main, il laisse l'âme à la fin dans une disposition meilleure, plus morale, mieux préparée à la vertu que quand on l'a commencé. Toutes les fois que ces deux conditions essentielles s'y trouvent, que peut-on demander de plus aux œuvres d'un romancier? Elles sont intéressantes, c'est leur nature; elles sont morales, c'est le devoir de l'écrivain. Craignez, si vous exagérez cette dernière condition, qu'elles ne deviennent de petits traités de morale, craignez qu'elles ne perdent ainsi leur saveur et leur attrait, et qu'il n'en résulte précisément le contraire de ce que l'on poursuit. N'oubliez jamais l'octave du Tasse, règle suprême, dans le cas qui nous occupe, de la raison et du bon goût :

« Sai che la corre il mondo, ove più versi

« Di sue dolcezze il luzinghier parnaso ;

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Succhi amari ingannato intanto ei beve,
« E dall' inganno suo vita riceve. »

Il suffit, ce me semble, de juger Fernan Caballero sous cet aspect général que je me suis proposé. Grand conteur, grand peintre, grand observateur de caractères, écrivain original et primesautier chez qui les taches légères qu'on lui peut imputer viennent de sa spontanéité même, et unissant à tout cela le parfum délicat que les hommes *hommes* n'ont jamais su répandre dans leurs œuvres, il occupe aujourd'hui un rang très-élevé et bien mérité, non-seulement entre les romanciers de l'Espagne, mais entre tous les romanciers de l'Europe. Ne suivant les traces de personne, se laissant aller à cette libre inspiration qui est la bonne, il a parcouru un chemin semé de succès et de triomphes, au milieu des applaudissements des gens de lettres et des gens de cœur. Les uns et les autres ont versé des larmes sur ses livres, sans pouvoir se détacher de leur lecture; pendant que la mère de famille honnête et diligente les livrait et les livre en toute sécurité à ces êtres chéris que Dieu a placés sous sa garde. Ainsi se confirme la preuve dont nous parlions tout à l'heure, et par là les œuvres de Fernan Caballero, l'emportant sur beaucoup d'autres d'une immense célébrité, prennent place en même temps sur les rayons des bibliothèques, sur les guéridons dorés des salons et sur les pauvres tables de sapin, autour desquelles se consument les longues heures de la nuit, à l'humble foyer de la médiocrité.

Quand les choses en sont arrivées à ce point, tout ce que pourrait dire un prologue peut n'être pas ridicule, mais est pour le moins inutile. Je n'en dirai donc pas davantage; et, si quelques personnes s'étonnaient de ce que je ne consacre pas au moins deux ou trois lignes aux deux jolis romans contenus dans ce volume, je donnerais pour excuse d'abord que ce que j'ai dit de tous en général s'applique à ceux-ci avec la même exactitude qu'aux autres, et, en second lieu, et surtout, que je ne puis me persuader que ces personnes aient eu le mauvais goût de perdre une demi-heure à lire des réflexions vagues, stériles, dépourvues d'intérêt, au lieu de commencer par lire ces tableaux charmants, tendres, achevés, que leur auteur a si poétiquement intitulés *Pauvre Dolores !* et l'*Étoile de Vandalia*.

J. F. PACHECO.

Madrid, 30 juin 1857.

# L'ÉTOILE DE VANDALIA

Tout homme qui tient une plume doit avant tout avoir quelque chose à dire. Il faut qu'il soit surtout sincère et qu'il ait foi en son œuvre.

***

A six lieues de Séville, par la belle route nommée à juste titre la route royale, qui, bien que déjà à moitié détruite, est une des grandes œuvres de Charles III, on rencontre l'ancienne cité de Carmona. La ville primitive est construite sur un grand rocher, comme un *bien te veo*[2] que quelque roi de la basse Andalousie aurait planté là pour embrasser d'un coup d'œil tous ses domaines. Lorsqu'on arrive du côté de Séville, le sol s'élève peu à peu et, pour ainsi dire, insensiblement; il vous conduit ainsi par un vaste faubourg, qu'on appelle la ville neuve, à une grande porte moresque formant un long et étroit passage, coupé par une espèce de cour ou petite place. Cette entrée est déjà en pente, la côte se prolongeant, plus ou moins douce, de rue en rue, jusqu'au sommet aigu de l'énorme rocher, d'où le terrain descend tout à coup et présente un précipice, au fond duquel commence

[1] Le fait que nous allons rapporter est positivement vrai. Si nous nous sommes décidé à le publier, c'est que la famille de celui qui y joue le principal rôle est aujourd'hui éteinte. Nous avons, en outre, pris la précaution de transporter la scène dans un autre pays, de varier l'époque des évenements, de changer les noms et les prénoms des personnes. Nous rappelons une fois de plus à ceux qui dans nos récits s'imaginent trouver des romans, qu'ils n'en sont point. Ce sont des tableaux de mœurs où l'intrigue n'est que le cadre du tableau. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Bien je te vois.* On appelle familièrement de ce nom pittoresque un toit artificiel, qui, dressé sur plusieurs pieds, sert en Andalousie à donner de l'ombre à ceux qui gardent les champs et spécialement les vignes. (*Note de l'auteur.*)

cette magnifique plaine couverte de champs de blé qui forment, au printemps, une mer sans limites, verte comme l'espérance, et, dans l'été, une mer dorée comme l'abondance. A droite, cet immense paysage se termine à la Sierra de Ronda, et, à gauche, à la Sierra-Morena, au pied de laquelle cheminent vers la mer les eaux de ses ruisseaux, qui, réunies, prennent le nom de Guadalquivir.

L'étonnante magnificence de cette vue aurait, dans un autre pays, un renom universel, et eût été décrite mille fois par les romanciers et par les poëtes. Mais, en Espagne, le goût et la passion des beautés champêtres est assez rare ; on les admire sans que le cœur et l'enthousiasme entrent pour rien dans le sentiment qu'elles inspirent. Une vue, quelque belle qu'elle soit, s'apprécie, en général, selon les règles, si on peut parler ainsi, et d'une manière qui n'a rien de romantique.

La descente dont nous parlons est presque perpendiculaire, et la grande route, qui ne peut l'affronter, rampe péniblement le long de la montagne sur un tiers de sa hauteur, et s'enroule ensuite comme une ceinture autour du rocher, dont elle évite le dernier sommet. Puis elle reprend sa course et continue à monter jusqu'au faubourg gai et animé où se trouvent les jolies maisons neuves, les auberges, les tavernes, la poste, enfin, tout ce qui appartient à la vie active, laissant dans sa tranquillité silencieuse, grâce à son élévation, l'aristocratique et ancienne ville, avec ses maisons patriciennes, ses églises, ses couvents, ses grandes ruines moresques, et les blocs qu'elle conserve encore des murailles qui l'entouraient, à l'époque où elle avait des soldats et l'épée du commandement. Tout dans ce quartier est ancien, beau et digne. Seulement, dans sa partie la plus élevée, à droite, c'est-à-dire du côté du levant, l'âge moderne a construit un affreux télégraphe, que la matrone porte sur son front comme un sceau d'actualité, et qui fait sur ce front l'effet d'une verrue. Ce n'est pas notre faute si les télégraphes sont laids, si ce sont des caricatures de tours, s'ils font la grimace, comme disait un de nos amis, et si, symboles de vélocité, ils ne sont après tout que de lourdes masses sans grâce ; si, avec leur prétention d'être l'expression de la publicité et de la rapidité des communications, ce sont des oracles muets qui éveillent la curiosité sans la satisfaire, enveloppés, comme ils le sont pour les profanes, dans le silence et le mystère. Ce n'est pas notre faute non plus si, chargés de transmettre l'action et la vie qui les traversent, ils restent eux-mêmes inertes et morts, comme pour protester contre l'une et l'autre, ni enfin si, dépourvus de beauté dans leur forme et de poésie dans leur objet, ce sont de grotesques sphinx qui colportent solennellement la cote de la Bourse.

Nous ne concevons pas cette manie moderne de tout revêtir de la même livrée, et de vouloir effacer des pays et des peuples le cachet national qui leur est propre. De toutes les tyrannies, la tyrannie de l'uniformité est celle à laquelle résiste le plus l'indépendance populaire. Arracher à un pays, à un peuple, à une créature, son être, son caractère, son individualité, c'est l'arbitraire le plus cruel, le plus inepte et le plus antipoétique. Donner aux peuples l'uniformité des galériens, en leur disant : Vous, vous ne serez pas ce que vous avez été, vous ne serez pas ce que demandent que vous soyez votre sol, votre ciel, votre caractère et votre instinct spontané; formez-vous sur ce modèle unique et uniforme dans tout l'univers; vous êtes tous les moutons d'un même troupeau, dont nous sommes, nous autres, les pasteurs et les bergers, portant la plume en guise de houlette; ceci est fort bon pour ceux qui s'érigent en pasteurs, mais pour ceux que l'on veut convertir en vrais moutons, je ne vois à cela aucune séduction, aucun attrait.

En Espagne, plus que dans aucun autre pays, les provinces ont leurs physionomies distinctes et marquées, comme ont aussi les leurs les diverses localités d'une même province. Il n'est personne qui, après y avoir séjourné et les avoir observées avec soin et avec amour, n'ait pu remarquer ce que nous venons de dire. Mais quel est l'auteur qui daigne s'abaisser à observer et à décrire moralement et matériellement un village, pour peindre ensuite ses mœurs et entrer dans tous les détails de son existence ? Il est vrai que, si on joignait à cette étude des faits historiques, les traditions et les légendes particulières à chacun de ces villages, on écrirait des œuvres originales, sympathiques et utiles, lesquelles feraient connaître et poétiseraient notre beau pays qui s'y prête si bien. Mais aujourd'hui, comme le dit un écrivain, ce qui plaît, c'est de *poétiser le mal*.

Les traits particuliers à Carmona sont, au matériel, une propreté excessive, si générale et si bien passée en usage, qu'on n'en tire aucune vanité, qu'on ne s'en targue pas, qu'on ne la remarque même pas. La propreté tant célébrée de la Hollande pourra frapper davantage les regards, mais elle n'est ni si naturelle ni si universelle. Chaque maison, chaque rue présente un aspect si net, qu'à les voir on ressent un bien-être inexprimable; et il en est des habitations des pauvres comme de celles des riches. Dans les *patios* des plus humbles maisons l'éclat de la chaux de Moron rivalise avec celui des fleurs, comme pour prouver que la propreté et la grâce peuvent, sans coûter grand'chose, répandre sur la vie le bien-être, le charme et une élégance naturelle.

Au moral, ce qui distingue la généralité des habitants de Carmona, c'est le sentiment religieux, et par conséquent la charité; et nous

avons vu là des traits si éclatants de ces deux sublimes vertus, qui résument en elles tout le Décalogue : Aimer Dieu par-dessus tout et le prochain comme soi-même, que nous nous sommes écrié avec enthousiasme que Carmona mérite bien le surnom que les Romains lui donnèrent et dont il lui fut permis de porter l'image dans ses armes; c'est une étoile avec cette devise : *Sicut Lucifer lucet in aurora, sic in Vandalia Carmona.* « Comme brille, à l'aurore, l'étoile du matin, ainsi brille, en Andalousie, Carmona. »

Comme preuve de cette piété et de cette charité, elle étale aux regards le grand nombre et la beauté de ses églises, de ses couvents, de ses établissements de bienfaisance, que nous voulons opposer ici aux œuvres rachitiques de la philanthropie.

Il y eut autrefois à Carmona des écoles primaires, deux chaires de grammaire à la charge des jésuites et une chaire de philosophie dans le couvent de Santo Domingo, le tout gratuit. On y comptait de nombreuses dotations au profit des pauvres, une bourse à l'université de Salamanque, fondation de l'archidiacre don Luis Puerto; trois bourses annuelles au collége de Séville, dont M. Sarmiento fit les fonds. La marquise veuve del Saltillo fonda un hospice pour les orphelines. Le nombre de ces enfants n'est pas fixé; il en entre autant que peut en soutenir la rente que cette dame a laissée à l'établissement. A une époque récente, le marquis del Valle et son frère, le respectable prêtre don Juan Tamariz, en ayant été nommés les administrateurs, l'établissement a pu entretenir quarante-cinq internes et cent cinquante externes, auxquelles l'instruction était donnée gratuitement. Nous avons vu cette salle immense et les cent cinquante petites chaises sur lesquelles s'asseyent ces pauvres innocentes que la charité a réunies pour leur apprendre à connaître Dieu et à travailler, et nous avons pensé avec une douce consolation que, s'il y a beaucoup de mal en ce monde, il y a aussi beaucoup de bien.

Carmona possède quatre couvents de religieuses et un cinquième que l'on démolit pour faire place à un marché fort mal placé. Elle en avait cinq de moines : San Francisco, aujourd'hui converti en bureau de diligences ; San Geronimo, qui n'existe plus, et Santo Domingo, situé hors des murs; dans l'intérieur, San José et le Salvador, dont la belle construction témoigne que ce couvent appartenait aux jésuites. La principale église de la ville, Santa Maria, est l'œuvre magnifique de l'architecte Anton Gallegos. La paroisse de San Pedro fut bâtie par Andres Acevedo, natif de Carmona, qui mourut à l'âge de quarante ans et fut très-regretté. Sa tour et sa chapelle de Dios sont deux chefs-d'œuvre d'art et de bon goût, qui, placés dans un autre pays, auraient une réputation européenne.

Dans une des rues qui avoisinent San Felipe, s'élevait une maison

qui, comme toutes les principales du pays, avait un *zaguan*[1] artistement pavé d'une mosaïque de petits cailloux. Là se trouvaient l'entrée des écuries et l'escalier pour monter aux greniers; à droite la porte par laquelle on pénétrait dans le grand patio, où les orangers et les citronniers, enfermés dans leur petit bassin circulaire, laissaient de la place entr'eux pour les pots de fleurs qui se renouvelaient selon la saison, le printemps y apportant ses belles roses, comme pour faire fête à la fleur de l'oranger; l'été l'odorant basilic et les pins verts qui vivent d'eau comme le caméléon d'air, et, pendant les grandes chaleurs, forment un si doux contraste avec la face desséchée de la campagne; et enfin l'hiver ses persistantes et monotones lauréoles, laurier manqué, aux branches roides et inodores, sans tronc et sans hauteur.

Dans un angle se voyait un jasmin qui, de lui-même et sans qu'une main l'eût guidé, avait grimpé si haut et s'était si bien garni de feuilles, qu'il couvrait les fenêtres grillées d'un grenier, formant à ce salon des garbanzos des persiennes fleuries qu'eussent enviées les boudoirs des plus élégantes beautés.

Le patio avait une gaieté éclatante comme celle des enfants. Ses galeries étaient primitivement ouvertes; mais, soit par suite des améliorations et des besoins nouveaux que le temps apporte, soit par nécessité, puisque, à n'en pas douter, et de vieux observateurs l'affirment, le climat d'Espagne est devenu plus froid qu'il ne l'était jadis, ces galeries avaient été fermées de cloisons avec des fenêtres et des portes vitrées. La galerie qui faisait face au salon lui servait d'antichambre. La maison était spacieuse. Du côté opposé à la façade, on voyait en bonne harmonie et confondant amicalement tous leurs bruits, le jardin avec ses fleurs qui embaumaient; la basse-cour avec ses coqs poussant leurs cris aigus sans crainte ni vergogne; le lavoir ombragé d'une large treille, sous laquelle chantaient les laveuses et sur lequel gazouillaient à l'envi les petits oiseaux; et la porte de la cuisine par laquelle sortait le prosaïque bruit du mortier, comme pour annoncer triomphalement à son de cloches la fête de saint Positif.

Toutes ces choses vont mal ensemble, je le veux bien. A une élégante raffinée et à un dandy *quintessencié* cette démocratie domestique donnerait le frisson; et cependant telle est ici la propreté et la grâce, qu'elles formeraient un trait d'union entre des choses si opposées, s'il ne se trouvait déjà dans cette pensée que le lieu et tout ce dont nous venons de parler est essentiellement champêtre.

Le second étage de la maison ne se composait que de greniers,

[1] Le zaguan, sorte de vestibule, est l'espace qui s'étend entre la porte de la rue et la grille qui donne accès à la cour intérieure ou patio. (*Note du traducteur.*)

ayant au-dessus d'eux, comme la plupart des autres maisons, une tour ou belvédère. Mais l'escalier qui montait à cette tour était tombé depuis bien des années, et, comme les propriétaires actuels, pas plus que leurs devanciers, n'étaient amateurs de belles vues, on n'avait pas songé à refaire cet escalier, et cette tour, complétement laissée en oubli, ne servait plus que de citadelle inexpugnable aux chouettes et aux autres oiseaux de ce genre.

## II

> Les hommes en général sont disposés à louer les siècles passés, même au détriment du leur, mais les modernes n'ont pas hésité à s'attribuer orgueilleusement la préférence sur tous ceux qui ont précédé. La même disposition exista à Rome dans les derniers jours de la république.
>
> SANTIAGO CLEMENTE GARCIA.

Dans cette maison vivait doña Amparo Figueras, veuve de don Juan de Trillo, riche laboureur, heureux et jovial, qui mourut, parce que Dieu le voulut, car de sa propre volonté il ne serait pas mort, comme ce Portugais dont l'épitaphe raconte la même chose.

Doña Amparo était une femme de plus de quarante ans, d'une fraîcheur commune, active, bonne et sensée, sans autre défaut qu'une économie qui risquait fort de passer les bornes ordinaires. Élevée dans la maison de ses parents, laboureurs aussi, depuis la mort de son mari elle conduisait les travaux avec intelligence et succès. Mais, quant à l'éducation de deux fils qu'elle avait, reconnaissant qu'elle n'était pas capable de l'entreprendre, elle en avait chargé, après la suppression des couvents, un religieux de San Geronimo, son parent éloigné, et qui avait la réputation bien acquise d'être un homme non-seulement exemplaire dans ses mœurs, mais savant et instruit. Et, en effet, le padre Buendia, qui avait passé sa vie en grande intimité et en relation exclusive avec les livres, possédait une vaste érudition, mais fort peu la science du monde ; il connaissait à fond les chroniques, mais les choses contemporaines passaient pour lui comme inaperçues. Il savait le latin et le grec, mais pas un mot de français ni d'anglais, de sorte que dans notre capitale civilisée et si fort éprise des modes étrangères il eût passé pour un mastodonte ou un mega

thérium[1]. Personne ne savait comme lui l'histoire sous le triple rapport de la religion, de la politique et de la guerre. Mais, quant au monde, c'était pour son esprit abstrait un labyrinthe qu'il traversait, conduit par la routine, comme un aveugle par son chien.

A l'époque où l'on supprima les couvents, le prieur de sa communauté, qui était homme de belle humeur, lui avait conseillé de remplacer le froc par un vêtement de parchemin. Sa parente, doña Amparo, en le recueillant chez elle, prit soin, en cette occasion, de son équipement, mais avec peu de goût et beaucoup d'économie : on ne peut savoir ce qui serait advenu s'il en eût été autrement. Un ample pantalon noir, des bas de laine noirs et de gros souliers, une redingote de gros drap, large et démesurément longue, un chapeau très-bas de forme et à grandes ailes, tel fut l'équipage dans lequel se présenta, à soixante ans, le pauvre padre Buendia; et, quoique le tout eût été fait comme pour un homme beaucoup plus gros que lui, il s'y trouva si gêné, que ce malaise redoubla la profonde tristesse qu'il ressentait en sortant de ce joli couvent, situé au pied de la formidable hauteur où apparaît l'Etoile de Vandalia au voyageur qui du nord de l'Espagne descend vers l'Andalousie.

Le bon moine avait éprouvé un désenchantement amer, au moment d'abandonner le cher et tranquille couvent où il avait passé presque toute sa vie, de s'éloigner de cette église de sa plus tendre dévotion, de quitter cette cellule si gaie et cette bibliothèque silencieuse, source de toutes les joies de sa vie, et de se séparer de ses compagnons et amis. Lorsque, à l'âge de soixante ans, les habitudes de toute l'existence ont formé dans l'homme comme une seconde nature, perdre d'un coup et à jamais tout ce qui constituait cette longue habitude, et spécialement tout ce qui établissait une heureuse harmonie entre la conscience et les goûts, c'est ce qui peut arriver à un homme de plus cruel, c'est le déchirement le plus affreux que puisse endurer une existence. Aussi combien de ces vieux moines, arrachés de leurs couvents, moururent de tristesse! combien moururent de douleur en voyant profanés, vendus, démolis ces sanctuaires élevés par une foi qui ne calculait pas à la gloire de la religion et pour l'honneur et l'avantage du pays! Avec l'esprit et le sentiment qui avaient porté les hommes à construire ces merveilles, meurent aussi les grands architectes, les grands peintres, les grands sculpteurs qui les firent. A quoi pourraient-ils employer leur génie? Sont-ils payés

[1] Animaux antédiluviens dont on a découvert des restes en Amérique.
Le mot de megathérium est d'origine grecque et signifie un animal monstrueux. Dans le cabinet d'histoire naturelle de Madrid, existe le seul presque complet que l'on connaisse. Il fut trouvé à cent pieds de profondeur, dans un terrain d'alluvion, à Buénos-Ayres, près du fleuve Luxan. (*Note de l'auteur.*)

désormais par ce désintéressement sublime de celui qui donne à Dieu? La foi d'un Murillo les inspire-t-elle? Ont-ils pour stimulant la pensée qu'ils travaillent pour le pays? Sont-ils encouragés par la conviction que leur travail passera à la postérité?

Le padre Buendia était donc un de ces pauvres niais de savants dont l'espèce se perd chaque jour. Car, si ce n'est chez quelques bons Allemands, on ne voit plus guère aujourd'hui l'abstrait prendre le pas sur le concret. Aussi doña Amparo prouva-t-elle qu'elle s'entendait mieux à choisir ses capataz et ses ouvriers que les précepteurs de ses enfants, et c'était d'autant plus dommage que ses fils, fort mal dirigés jusque-là et très-habitués à ne faire que leur volonté, avaient grand besoin d'un frein puissant; et le frein, quoi qu'on en dise, est le seul contre-poids au mal; le frein que les pères imposent à leurs enfants dès leur bas âge; celui de la vertu que l'homme, quand il l'aime, s'impose à soi-même; celui de l'honneur qu'impose le monde; celui de la politesse qu'exige la société; celui dont dispose une société bien constituée, le droit, par exemple, de réprimer les emportements de ceux qui troublent l'empire des lois; sans compter le doux frein de la religion, qui suffirait à rendre tous les autres inutiles, si sincèrement et complétement on se laissait gouverner par lui.

Maurice, l'aîné des fils de la veuve, était maladif et disgracié de la nature. Indolent et mou, il avait horreur de toute espèce de travail, matériel ou intellectuel. Sa passion était la paresse; son état habituel l'abattement et l'inertie. Sa mère, dont il était le favori, à cause de son état souffreteux, l'appelait un *Bendito* [1].

Raimond, le plus jeune, était, selon l'expression de sa mère, un vrai taureau : violent de caractère, acerbe dans ses rapports comme dans ses sentiments, grossier dans ses manières et dans son langage. Toléré par sa mère, encouragé par les autres garnements dont il était le chef, tout obstacle était pour lui un ennemi, et tout moyen pour le renverser lui semblait légitime. Cet emportement effréné, ce mépris de tout et de tout le monde, développèrent en Raimond le plus épouvantable et le plus ridicule orgueil, car il n'était fondé que sur lui-même. Si Raimond eût parlé le langage du jour, il se fût appelé lui-même un jeune homme qui a du nerf; mais, comme il n'était pas à la hauteur, il se contentait de chanter :

> Quand je veux une chose, Canela [2] !
> Quand je veux une chose, Azafran [3] !
> Quand je veux une chose, il faut qu'elle soit;
> Quand je veux une chose, elle se fera.

[1] Une âme du bon Dieu. (*Note du traducteur.*)
[2-3] Ces deux mots sont mis là en manière d'interjection. (*Note du traduct.*)

Il ne manquait à Raimond, très-Andalous de toute sa personne, ou pour mieux dire un vrai Maure, il ne lui manquait qu'un turban pour être un Almanzor ou un Malek-Adhel, et il aurait été fort séduisant sans le dur et malveillant regard de ses grands yeux noirs et la grossière et insolente expression de sa physionomie.

Ces deux enfants, l'un de dix et l'autre de onze ans (c'était assez pour que leurs mauvaises inclinations eussent déjà pu prendre racine), voilà les pupilles que leur mère, après avoir fait mesurer devant elle vingt boisseaux de garbanzos, plaça sous la surveillance et sous la férule du padre Buendia.

A peine Raimond eut-il vu le singulier chapeau bas de forme et à larges bords dont sa mère avait coiffé son parent, qu'il partit d'un éclat de rire et lui dit : « Padre Buendia, vous qui êtes si savant, gageons que vous ne devinez pas cette énigme :

> Grand comme une casserole,
> Il a des ailes, mais il ne vole pas.

Le padre ne répondit pas dans le moment, mais le lendemain, au déjeuner, il dit à Raimond :

— Ami Raimond, il me semble que, dans l'énigme que tu me donnas hier à deviner, tu as commis une erreur, et que ce n'est pas une énigme, mais un *memento* populaire et traditionnel qui doit nécessairement se rapporter à un fait historique antérieur aux guerres de Viriate, qui, selon les uns, durèrent huit ans, et, selon les autres, quatorze. Or voici le fait : Pendant la guerre entre les Romains et les Carthaginois, dans la ville nommée Bétique, Scipion vainquit Magon, frère d'Annibal. Le vaincu se retira et se fortifia avec les siens dans la ville nommée Careon, c'est-à-dire ici même, comme étant un point inexpugnable. On livra bataille près de la rivière Curbion, ici dans la plaine, et Magon fut encore vaincu. Il est à présumer que, pour descendre en rase campagne, son armée sortit par la porte la plus rapprochée de l'endroit où eut lieu la bataille, c'est-à-dire par la porte de l'Acedia, dont il ne reste pas le plus petit vestige. Magon avait sans doute formé deux ailes de ses troupes, et, forcées de fuir devant Scipion, elles auraient voulu et n'auraient pu voler, ce qui a pu donner lieu à ce souvenir populaire; et, faisant allusion à l'armée, on aura dit :

> Elle sortit par la porte de la Acedia;
> Elle a des ailes, et ne vole pas.

En entendant donner de son énigme cette interprétation historique

dont il ne comprit pas un mot, Raimond se mit à rire et répondit :

— Vraiment, padre Buendia, vous avez une manière d'expliquer les énigmes plus obscure que l'énigme même ! Il ne s'agit pas de la rivière Curbion, ni du général *Maton*, ni de l'autre *animal*, mais tout simplement, ce qui est grand comme une casserole, ce qui a des ailes et ne vole pas..... c'est votre chapeau.

— Ce n'est pas mal trouvé, repartit le père, qui avait un bon caractère, qui de sa vie n'avait porté chapeau et qui était à couteau tiré avec son nouveau couvre-chef; les hommes n'ont rien inventé de plus laid ni de plus incommode. Mais, à présent que vous avez fini votre chocolat, nous allons nous occuper de nos leçons. Je vois que vous êtes passablement arriérés, puisque tu nommes Magon *maton* et Annibal *animal;* il est donc indispensable de regagner le temps perdu. Nous allons travailler, et vous recueillerez bientôt les fruits de vos efforts. Saint Bernard a dit : *Si labor terret, merces invitat;* c'est-à-dire, si le travail effraye, la récompense encourage.

## III

> Dans les bonnes républiques[1], les hommes habitent des toits de chaume, et les dieux des temples magnifiques; et il n'y a pas de plus mauvais signe que de voir les temples abandonnés et les hommes vivant dans des palais.
>
> WINKELMANN.

Plusieurs années se passèrent sans que le pauvre padre Buendia récoltât le fruit de sa peine. Par bonheur le travail ne l'effrayait pas, et il n'avait pas besoin d'être soutenu par la récompense, car il enseignait plutôt pour le plaisir d'enseigner que pour la gloire d'un résultat. Il répandait la bonne semence, laissant tranquillement la terre en profiter ou non.

Chez Maurice cette semence tomba comme sur un rocher et ne pénétra pas. Chez Raimond elle tomba dans une terre fertile, mais sèche et non préparée; les distractions et le manque d'application la dévorèrent comme des oiseaux. Mais celle qui parvint à prendre se dé-

[1] République signifie ici toute espèce d'état ou de gouvernement. (*Note de l'auteur.*)

veloppa fortement. Il n'apprit bien que l'histoire parce qu'elle l'amusait, et le latin pour ne pas rester en arrière du fils de l'alcalde qui se vantait de le savoir, comme un acheminement à l'université de Séville.

Pendant les promenades qu'ils faisaient, l'après-midi, avec le padre Buendia, celui-ci leur expliquait sur place l'histoire des lieux et celle des monuments qui existent à Carmona. Parmi ces promenades, le père Buendia préférait naturellement celle qui menait à son couvent, c'est-à-dire à la place où il avait existé; car, le couvent ayant été vendu, le pauvre moine eut la douleur de le voir démolir et emporter pierre à pierre, colonne par colonne, porte par porte... pour construire peut-être quelque auberge, pendant que l'espace qu'il avait occupé, aride sous les décombres, ressemblait à une cicatrice au milieu de cette riche et verte plaine. L'église subsiste seule et condamnée à l'abandon; elle serait abandonnée, en effet, si un moine qui y est demeuré, aidé de quelques fidèles, n'y maintenait encore une espèce de culte ; culte sublime dont la charité fait les frais par les mains de la fidélité ; culte qui, offert à côté de ces ruines, a l'humble douceur d'une réparation, et qui attendrit, comme ce qui est triste, et élève l'âme, comme ce qui est saint.

Pour cette promenade, ils avaient l'habitude de sortir par la porte de Cordoue, porte qui a été reconstruite en 1608. Le chemin descend ensuite vers la droite pour se réunir à la route royale, ayant d'un côté la montagne qui s'élève perpendiculairement, et dont le vieil Alcazar moresque couronne la cime, et, de l'autre, la plaine qui sépare Carmona de la rivière, toute parsemée de haciendas, de huertas, de champs d'oliviers. Sur cette porte il y a une inscription en vers qui a été traduite de la manière suivante :

« Si je me vois assise sur cette hauteur munie de forts remparts, si mes plaines me font une couronne de leurs riches moissons, ce n'est pas ce dont je suis fière. Je ne le suis pas non plus de ce que le soleil, dès son lever, baigne mes murailles de sa joyeuse lumière, ou parce que l'antique noblesse de mes habitants ajoute à ma grandeur. Je suis trois fois plus heureuse et plus fière de la gloire de mes deux patrons ; de la tienne, ô Théodomir, mon fils, apôtre Matthieu, de la tienne ! »

Après avoir traversé la route, et en continuant à descendre toujours vers la droite, on arrive au couvent. Comme il est bâti sur la pente, il y a devant l'église une terrasse ou plate-forme pavée en briques, qui en fait le tour, et sur un côté de laquelle on peut, en se penchant, apercevoir une fontaine avec son bassin qui s'appuie au mur et paraît symboliser, ou, pour mieux dire, accomplir une œuvre de miséricorde. Au bout de cette terrasse il y a une porte d'où on descend, par un escalier d'une charmante construction, à une petite

grotte obscure et humide, au fond de laquelle jaillit une eau cristalline. Au-dessus de cette source on voit une niche rustique et très-humide aussi.

— C'est ici, dit le padre Buendia à ses élèves, que, lors de l'invasion sarrasine, les chrétiens cachèrent l'image de notre sainte patronne, Notre-Dame de la Grâce, celle que vous voyez à présent dans son *camarin*, dans la belle église de Santa Maria, dont le sanctuaire fut bâti par Anton Gallegos à la place même où s'était élevé le fameux temple de Cérès. Ce fut en cette occasion qu'on trouva tant de statues, de monnaies, de pierres couvertes d'inscriptions et de restes d'architecture romaine. L'an 1209, c'est-à-dire quarante-trois ans après la conquête de Carmona par le Saint Roi, un berger, miraculeusement conduit, découvrit la belle image de Notre-Dame, aussi admirablement conservée, après plus de six siècles, dans cette cave humide et inconnue, qu'on la voit aujourd'hui dans son sanctuaire après six autres siècles.

— De sorte que Carmona est très-ancienne? demanda Raimond, pendant que Maurice, qui était arrivé bien après ses compagnons, était entré dans la grotte pour boire à la source.

— Il n'y a pas de doute, répondit le père; les uns prétendent qu'elle fut fondée par Bacchus, 1324 ans avant la venue du Sauveur; d'autres assurent que Brigo, quatrième roi d'Espagne, fut son fondateur; et le licencié Juan Fernandez y Franco prétend que Brigo fut en effet le quatrième roi d'Espagne, et il cite à l'appui Berose et fray Juan Annio, et il assure qu'il régna 1917 ans avant l'avénement de Jésus-Christ. D'autres disent qu'elle fut fondée par des Grecs d'Arcadie, et que ceux-ci la nommèrent Carmona, en souvenir d'une ville de leur pays appelée Carmon. D'autres attribuent sa fondation à Tubal, petit-fils de Noé, qui vint en Espagne, 2120 ans avant Jésus-Christ, et, selon ce qu'affirme Francisco Tarrafa de Barcelone dans sa chronique d'Espagne, Carmona aurait été agrandie par le roi Brigo, 148 ans après avoir été fondée par le patriarche Tubal [1].

Tout en parlant ainsi ils étaient remontés sur la terrasse, et ils avaient continué leur promenade dans la huerta, où ils rencontrèrent le jardinier, qui en était le fermier, au moment où Raimond disait en riant :

— Padre Buendia, vous prenez donc pour mot d'évangile tout ce que racontent ces vieilles chroniques? Voilà déjà bien une douzaine de fondateurs que vous donnez à Carmona. C'est vraiment la fille aux

[1] On lit dans Mariana : « Tubal, fils de Japhet, fut le premier homme qui vint en Espagne : ainsi l'affirment et le prouvent de très-graves autorités. »
(*Note de l'auteur.*)

mille pères ! Il faut que vous ayez le gosier bien frotté de savon pour que tout y passe de la sorte !

— Je t'ai rapporté les diverses opinions des savants et des chroniqueurs, sans formuler la mienne, répliqua le père.

— Eh bien, monsieur, ils sont tous hors du bon chemin, s'écria le jardinier, qui, en bon Andalous, s'était sans façon introduit dans la conversation et qui voulait jeter aussi son denier dans le plateau [1] et faire briller son érudition historique.

— Celui qui a donné son nom à Carmona, c'est un roi maure.

— Un roi maure ! s'écria le padre Buendia. Dans tout ce que j'ai lu je n'ai rien vu de pareil.

— Et si le padre ne l'a pas lu, ça n'est ni imprimé ni écrit, se mit à dire languissamment Maurice, parce que tout ce qui est écrit ou imprimé, le padre, à coup sûr, l'a lu. Je ne sais pas comment il peut avoir assez d'yeux et de patience.

— At me nocturnis juvat impallescere chartis,

répondit le padre. M'as-tu compris ?

— Non, monsieur, ni n'en ai envie, répondit Maurice. Vous savez bien que le latin ne me va pas, et que je ne lui vais guère mieux; il me donne la migraine.

— Et toi, Raimond ? demanda le père en s'adressant à celui-ci.

— Oui, monsieur, cela veut dire que vous aimez à pâlir sur les livres, et ce goût est un oiseau rare, *rara avis*. Mais, poursuivit Raimond, en se tournant vers le jardinier, racontez-nous comment et en quelle occasion ce Maure baptisa Carmona.

— Oui, contez-nous ça un peu, Nicolas, ajouta le padre; car, à l'époque où, grâce à la trahison du comte Julien, qui entra en ami dans Carmona, cette ville fut livrée aux Maures qui l'assiégeaient, elle avait bien sans doute déjà un nom à elle.

— Eh bien donc, monsieur (le jardinier commença ainsi sa relation), il faut que vous sachiez, messieurs, que, dans le temps des Maures, qui bâtirent les trois alcazars, leurs murailles et leurs portes, ils étaient si fort cramponnés ici et si bien en sûreté, que le diable en personne n'aurait pas pu les en chasser.

Cela vint aux oreilles de la reine de Hongrie, qui était une

[1] *Echar su cuarto à espada.* J'ai essayé de me rendre compte de cette expression proverbiale, et voici ce que j'ai recueilli. Il y a environ vingt-cinq ou trente ans, on voyait encore en Espagnes des maîtres d'armes qui donnaient des leçons d'escrime en pleine rue. Il y avait un plateau à côté d'eux, où tout individu qui voulait faire assaut avec le maître commençait par déposer sa petite contribution; de là pourrait bien être venu cette façon de parler. (*Note du traducteur.*)

femme en manière de Cid, et qui s'en vint ici avec toute son armée dans l'intention de chanter au roi maure, pour l'endormir :

> Allons, va-t'en, petit Maure,
> A ton pays mauresque ;
> Mes troupes n'entendent rien
> A ton charabia.

Mais, lorsqu'elle eut vu ce rocher où ne peuvent grimper que les chèvres, ainsi que la petite enceinte crénelée, et derrière chaque créneau un Maure armé d'un dard ou d'une lance, elle s'arrêta court à moitié chemin, comme un taureau enferré dans la *garrocha* du picador.

Alors elle eut recours à la ruse, car pour ça il n'y a rien comme les femmes, padre Buendia ! Elle envoya donc au roi maure un message comme quoi elle avait envie de faire connaissance avec Sa Royale Majesté et lui voulait rendre visite; que c'était pour avoir ce plaisir qu'elle était venue de son pays de Hongrie.

Les Maures, comme le peuvent savoir ces messieurs, étaient très-polis et galants avec mesdames les femmes, et tout ainsi le roi chargea le messager de répondre à celle qui l'envoyait qu'il tiendrait à grand honneur la visite de Sa Majesté, et qu'il allait lui préparer pour le lendemain une réception et un banquet comme il convenait à un tel hôte. Ainsi arriva-t-il; et, tandis que le roi montrait à la reine le royal alcazar, celui-là même qui est là-haut derrière nous et au-dessus du précipice, il ouvrit un balcon, et en bas, dans la plaine, il y avait les Hongrois. La reine se mit au balcon, et, quand ils la virent, ils jetèrent de tels cris et firent un tel tapage, qu'il sembla que le monde s'écroulait. Sa Majesté l'avait ordonné d'avance.

« — Qu'est-ce que c'est ? » demanda le roi.

« — Oh ! mon Dieu ! reprit la reine, rien du tout ; mes soldats qui se divertissent avec une guenon. »

« — Une guenon ? » dit le roi, qui courut au balcon pour la voir.

La reine, qui n'attendait que ça, le prit par les pieds et le jeta pardessus le balcon. Comme la hauteur est si grande, le malheureux mit du temps à arriver à terre, et, tout en tombant et en tournant sur lui-même en l'air, il s'en allait répétant : *Cara mona*, *cara mona* (chère guenon ! chère guenon !) et le nom en est resté à la ville, sans qu'il y ait le moins du monde à en douter, padre Buendia.

— Et moi, je te dis, Nicolas, que ce que tu racontes n'a pas le sens commun. Aucune reine de Hongrie n'est jamais venue guerroyer en Espagne. Le père Arellano dit que Muza vint à Carmona. Ceux qui venaient avec lui lui dirent qu'il n'y avait pas moyen de songer à pren-

dre la ville de force, tant elle était bien fortifiée. Il envoya donc le comte Julien avec une poignée de chrétiens qu'on prit pour des fuyards vaincus dans la bataille; le comte, reçu dans la ville comme un hôte, la remit aux mains des Arabes, et celui qui depuis la reprit aux Maures fut le Saint Roi. Aussi dit-elle :

> Je fus fondée par Tubal;
> Je devins ensuite municipe romain;
> J'ai dû ma délivrance
> Du joug des Maures
> Au saint roi aidé de Giron.

Carmona eut un sénat et des sénateurs qu'on appelait décurions. Jules César l'ennoblit du titre de municipe, faveur accordée à peu de villes et qui donnait le privilége de battre monnaie. Les armes de Carmona, écoute-moi, Raimond, puisque voilà Maurice endormi, sont une étoile avec cette devise :

> Sicut Lucifer lucet in aurora,
> Sic in Vandalia Carmona,

— Et ça veut dire dans notre langue, padre Buendia? demanda le jardinier.

Le père répondit :

—« Comme brille, à l'aurore, l'étoile du matin, ainsi brille Carmona dans l'Andalousie. » Le Saint Roi, qui la reconquit sur les mahométans, ajouta autour de l'étoile un cordon composé alternativement de châteaux et de lions.

— Sur ma foi! repartit le jardinier, ces Romains s'y entendaient, et c'étaient des gens de goût.

— Ainsi, Nicolas, poursuivit le père, ne te tourne pas les esprits avec ta reine de Hongrie. Ce fut le Saint Roi qui arracha Carmona au pouvoir des Maures. De l'autre côté de la ville, à droite en venant de Séville, il avait son camp dans le Champ royal, comme on l'appelle encore aujourd'hui, là où est la chapelle que le saint lui-même fit élever en l'honneur de la sainte Vierge qui le favorisait en toute occasion. Adieu, Nicolas.

— Que Dieu vous bénisse, padre Buendia! répondit le jardinier. Le roi l'a conquise, je ne m'y oppose pas; mais je suis toujours pour le conte. C'est du roi maure qu'elle tient son nom; ce nom seul le dit assez, ce me semble.

— Quel niais! s'écria Raimond quand ils se furent éloignés. Autant de sottises que ces traditions!

— Tu te trompes, Raimond, répondit le père; ce que nous a rap-

porté Nicolas est une pure mystification que les gens simples ont adoptée. Mais, en général, les traditions sont des vérités, des faits égarés qui, dédaignés par les bibliothèques, se sont réfugiés dans la mémoire du peuple dont ils ont fait leurs archives. Aussi ne faut-il jamais les rejeter sans un mûr examen, et tu en auras la preuve dans ce que je vais te rapporter. Pendant un voyage que je fis à Séville, je vis un jeune homme, le fils d'un de mes amis, propriétaire à Vejer. Il me conta qu'ayant été faire une excursion au cap de Trafalgar, pour voir une magnifique grotte de stalactites qui s'y trouve, il alla s'embarquer à deux lieues de Vejer, sur les confins de la dehesa de Zahara, dans un lieu qu'on appelle les Caños de Meca. La marée était basse, et il put ainsi observer, à fleur d'eau, deux proéminences d'égale grandeur qui paraissaient être deux rochers. Mais, en les considérant attentivement, il reconnut, sous le vert réseau des coquillages qui les recouvraient, que ces deux masses étaient formées de pierres et construites de main d'homme. Il demanda aux mariniers et à quelques chevriers qui se trouvaient là ce que pouvaient bien être ces constructions, et tous, d'une voix unanime, lui répondirent simplement : les tombeaux des Gérions. On sait que ces rois ou chefs des tribus qui faisaient paître leurs troupeaux dans ces fertiles contrées moururent en défendant leur territoire, lorsque les Phéniciens y débarquèrent, et qu'ils furent enterrés au bord de la mer. Celle-ci, évidemment, a gagné du terrain, et elle a fini par couvrir l'ancienne plage ; les habitants du pays ont conservé leur nom à ces tombeaux inconnus de l'histoire. Mariana dit : « Les trois Gerions « furent vaincus par Hercule. On donna la sépulture à leurs corps dans « l'île même de Cadix, où le combat avait eu lieu [1]. » Vous voyez donc, mes chers enfants, comment la tradition a conservé dans ses annales verbales le secret que la mer a dérobé aux investigations des historiens.

[1] Une société d'antiquaires de Tarragone fait prendre des renseignements sur le fait que nous avons rapporté ici; mais nous doutons qu'elle en apprenne plus que ce que nous venons de dire, et que nous tenons de l'obligeance et de la courtoisie de la personne même qui découvrit les tombeaux cachés par la mer.

(*Note de l'auteur.*)

La suite au prochain numéro.

LE

# CANTIQUE DES CANTIQUES

---

*Le Cantique des cantiques, traduit de l'hébreu, avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poëme,* par Ernest Renan, membre de l'Institut. — *Auslegung des Hohenliedes von Ewald,* 1826. — *Das Hohe Lied von Hitzig,* 1855. — *Hohe Lied Salomonis von Hengstenberg,* 1853. — *Das Hohe Lied von Delitzsch,* 1851

## I

Nous nous étions proposé de faire connaître d'abord les principales écoles exégétiques de l'Allemagne, et d'appeler ensuite l'attention sur les travaux qu'elles ont inspirés en France. Si nous nous écartons aujourd'hui de notre plan, c'est à regret, et nous y reviendrons. Car, nous l'avons déjà fait observer, c'est en Allemagne que se trouve le principe des attaques dirigées contre le christianisme au nom de la critique biblique : les exégètes français ont un rôle fort secondaire. Ils empruntent aux savants d'outre-Rhin les recherches, les idées et les systèmes. Ils aimeraient qu'on les prît pour des émules : ils ne sont en réalité que des échos.

Quels profits attendent-ils de ce rôle modeste?

Nous ne demanderions pas mieux, certes, que le public français prît au sérieux la philologie, l'archéologie biblique, la théologie; que Moïse, Job, Salomon et les prophètes préoccupassent davantage les professeurs de l'Université et les membres de l'Institut. Il serait désirable que la France ne restât pas plus longtemps étrangère à ces fortes et austères études qui, depuis un siècle, passionnent le monde savant en Allemagne. Mais il est à craindre que ce ne soit point pré-

cisément le désir du progrès de la science et du triomphe de la vérité qui inspire certains livres, à en juger du moins par la manière dont on y raisonne et la méthode que l'on y suit. Jusqu'à présent on s'est à peu près contenté de flatter la disposition de ces esprits à la fois curieux et paresseux, disposés à accepter avec d'autant plus de confiance les résultats des études d'autrui, que celles-ci sont plus au-dessus de leurs habitudes dissipées et frivoles. On a offert aux littérateurs des essais légers de traduction et de critique biblique comme des nouveautés piquantes. On a fourni un thème rajeuni et moins banal à l'incrédulité française. On a fait du sentiment, de la poésie, du style, de l'art, des théories philosophiques; on a parlé agréablement, rencontré des tours heureux, raillé malicieusement, flatté avec adresse, en un mot, on a cherché un succès littéraire qu'on a obtenu; mais, en définitive, la science y a médiocrement gagné. On a peu fait pour elle, et nous cherchons encore un livre où les prétendues découvertes de la nouvelle école soient justifiées par des faits bien constatés et par des conséquences rigoureusement déduites. Ce n'est point là un reproche humoriste, c'est l'expression du regret d'un homme affligé de voir le règne de la vérité compromis par le défaut absolu de méthode dans ceux qui la recherchent. On ne raisonne pas à la clarté splendide de l'évidence, mais aux lueurs pâles d'une lumière vacillante qui permet, parce qu'alors les vrais contours des choses s'effacent, de prendre pour des réalités les propres fantaisies de son esprit. Nous savons que dans une science comme l'exégèse il y a place pour les conjectures; mais pourquoi donner le change sur le caractère des opinions que l'on adopte? Pourquoi affirmer comme certain ce qui est essentiellement conjectural? Qui nous délivrera de ces formules pédantesques : *La science a reconnu... Il est absolument certain... Tous les hommes reconnaissent...*? Si ce n'est pas là un défaut de sincérité, c'est du moins un manque de goût qui fatigue. Nous avons le regret de dire que le dernier livre de M. Renan reflète tous ces défauts et a le même caractère que ses devanciers : c'est un travail de seconde main qui n'a d'original que sa rare hardiesse, et n'est remarquable que par ce talent d'un écrivain qui sait fondre dans des proportions harmonieuses l'érudition, l'art, le goût et le sentiment.

## II

Il y a dans la Bible un livre qui est l'objet de la prédilection des âmes élevées et pures, un livre qui exprime le sentiment le plus fort et le plus sublime dans le langage le plus gracieux et le plus aimable,

un livre que les saints et les docteurs de l'Église ont commenté avec délices depuis Origène jusqu'à Bossuet, un livre tout embaumé d'encens et humide encore des larmes qu'ont laissé tomber sur ses pages sacrées des solitaires comme saint Bernard, des vierges comme sainte Thérèse. La mystique chrétienne y a trouvé ses plus belles aspirations, et la liturgie catholique ses plus poétiques images. Quand l'Église a voulu prêter un langage à l'idéal de la pureté, à la reine du ciel et de la terre, c'est dans le *Cantique des cantiques* qu'elle a trouvé ses paroles. On le comprend, puisque saint Denis l'Aréopagite l'appelait le *Livre des divines amours*.

Un simple sentiment de convenance et de respect pour la foi chrétienne aurait dû, ce semble, protéger un tel livre. L'amour si pur, dont tant de siècles ont trouvé dans le *Cantique des cantiques* la chaste expression n'aurait pas dû être travesti en de folles et sensuelles passions. La foi chrétienne dans les consciences sincères n'a-t-elle pas droit au respect de ceux-là même qui ne la partagent pas? Un Anglais protestant visitait, avec quelques-uns de ses compatriotes, l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. L'un d'eux apportait dans ce lieu consacré les préjugés violents de ses coreligionnaires contre les saints lieux. Chaque fois qu'on lui montrait quelque vestige du drame sanglant de notre rédemption. il s'écriait, levant les épaules : « Supercherie, superstition, scandale! — Taisez-vous, lui dit avec indignation un ministre anglican, si ces lieux ne sont pas, à vos yeux, consacrés par le sang du Christ, qu'ils le soient par la foi des pèlerins qui nous entourent. »

M. Renan a prévu l'impression douloureuse qu'il allait causer aux âmes chrétiennes, et voici ce qu'il y oppose. Mon livre, dit-il, paraîtra choquant aux personnes « qui n'ont connu le *Cantique des cantiques* qu'à travers le voile mystique dont la conscience religieuse l'a entouré. Ces dernières sont naturellement celles dont il me coûte le plus de froisser les habitudes. Ce n'est jamais sans crainte que l'on porte la main sur ces types sacrés qui ont fondé ou soutenu les espérances de l'éternité, ni que l'on rectifie, au nom de la science critique, ces contre-sens séculaires qui ont consolé l'humanité, l'ont aidée à traverser tant d'arides déserts et lui ont fait conquérir des vérités fort supérieures à celles de la philologie... Mais c'est la grandeur de l'esprit moderne de ne point sacrifier l'un à l'autre les besoins légitimes de la nature humaine... Le *Cantique*, cher à tant d'âmes pieuses, subsistera malgré nos démonstrations. » Raillerie sacrilége qui inflige à la piété le caractère de l'entêtement et de l'erreur, et laisse subsister, sans en fournir d'excuse, une injure qu'elle aggrave! Nous verrons bientôt ce que sont les *démonstrations* que produit M. Renan au nom des besoins légitimes de la nature humaine.

Avant de montrer quel est, selon M. Renan, le sujet du *Cantique des cantiques*, voyons ce qu'est ce livre aux yeux de l'Église catholique.

« Le *Cantique des cantiques*, dit saint Bernard, l'emporte sur tous les chants sacrés par une dignité et une suavité singulières. C'est ce privilége qui lui a mérité son nom, et il est comme le fruit de tous les autres cantiques. Il ne consiste pas dans des paroles bruyantes éclatant sur les lèvres, mais dans un chant du cœur, *Jubilus cordis*, dans les émotions intérieures de la joie, dans l'union des âmes et non dans celle des voix. Dieu le chante et l'âme écoute. L'époux et l'épouse en sont les seuls témoins, car le *Cantique des cantiques* est épithalame exprimant de chastes et doux embrassements, l'union des esprits, des affections, des volontés, en un mot la charité.

« Ce n'est point le chant des novices, mais des parfaits, de ceux qui sont arrivés à l'âge nubile de la piété, c'est-à-dire à l'âge de l'hymen de l'âme et de Dieu. Moïse a chanté; Debbora, Judith, la mère de Samuel, les prophètes, ont chanté, ils ont célébré des victoires, exprimé des actions de grâces, exalté des bienfaits. Salomon, unique par sa sagesse, sublime par sa gloire, riche de tous les biens de la terre, tranquille au milieu d'une paix profonde, n'a chanté pour aucun de ces motifs : il a tourné ses regards vers une sphère plus élevée ; divinement inspiré, il a dit l'amour de Jésus-Christ pour son Église et les mystères de cette union sublime. Mais, de même que Moïse se couvrait la face en présence de Dieu, Salomon a jeté le voile de l'allégorie sur sa parole. » Le dix-septième siècle, dont la critique et la doctrine ont jeté tant d'éclat, ne pensait pas sur cette question autrement que le moyen âge.

« L'Écriture, dit Bossuet, établit l'existence de divines amours, un hymen véritable entre le Verbe de Dieu et l'Église, entre la Sagesse éternelle et les âmes des chrétiens parfaits. Le Verbe, attiré sur la terre par la force de son amour, s'est tellement uni à l'humanité qu'il n'a plus été qu'un avec elle. Les âmes d'élite, à leur tour, se sont élancées vers le Christ et n'ont plus eu qu'une vie avec lui. Saint Paul disait : « Mihi vivere Christus est. » — Salomon a chanté cette union des âmes et de Dieu dans le *Cantique des cantiques*, avec un sentiment, une vivacité, une élégance incomparables. Déjà, dans les *Proverbes*, il avait dit : « Possède la sagesse, aime-la, et elle te gardera, « attache-toi à elle, et elle te ravira dans des régions sublimes; tu « seras couvert de gloire dans ses chastes embrassements. — J'ai « aimé la sagesse, je me suis attaché à ses pas dès ma jeunesse..... « j'ai voulu qu'elle fût mon époux, je suis devenu l'amant de sa « beauté. » Par contre, les infidélités envers Dieu sont appelées dans l'Écriture des adultères, des prostitutions, des infamies. Le Nouveau

Testament a adopté ces vives images : *Qui habet sponsam sponsus est. — Spiritus et sponsa dicunt : Veni. — Qui adhæret meretrici unum corpus efficitur; qui autem adhæret Domino unus spiritus est.*

« Si donc on prend garde à ce mystère, si on écarte de l'âme humaine toute souillure de concupiscence, on comprendra que Salomon a comparé l'union de l'homme avec Dieu à un hymen. L'époux, très-beau et très-aimé de l'Église, Jésus-Christ, a été l'objet de pieux désirs de l'âme humaine pendant de longs siècles. Il est venu à nous, s'est fait chair, a contracté une union intime avec les hommes, mais bientôt a disparu de devant nos yeux, remontant vers le ciel. De nouveau, les âmes, au milieu des ennuis de l'absence et des peines de l'exil, l'appellent de leurs soupirs et de leurs vœux. Il reviendra pour combler leurs désirs. Cette attente, cette union, cette séparation, ces ardents désirs, sont l'objet du *Cantique des cantiques*. Que celui donc qui veut comprendre le *Cantique des cantiques* s'élève aux chastes hauteurs de l'amour divin. Il n'est point d'autre herméneutique convenable; et ce ne serait point un péril léger que de se méprendre aux images empruntées à l'amour humain, et que de tomber des hauteurs du ciel dans les régions basses des choses sensuelles; c'est pour cela que la synagogue et l'Église éloignent les pages du *Cantique des cantiques* des yeux d'une jeunesse portée aux amours terrestres. Arrière ceux qui recherchent les voluptés de la chair, arrière les âmes sensuelles, étrangères aux affections spirituelles.

« Chrétiens, touchez légèrement la lyre du *Cantique des cantiques* ; n'en faites vibrer que les cordes de la charité divine. Soyez des cerfs fuyant les plaines abaissées et gravissez les sommets de la dilection céleste. Suivez Origène et saint Jérôme, son émule, qui a dit de son devancier : « Origène a surpassé tous les commentateurs dans l'expli-
« cation des autres livres de l'Écriture ; mais, dans l'explication de
« celui-ci, il s'est surpassé lui-même. » Marchez sur les traces de Théodoret, de Grégoire, d'Aponius, de Béda, de saint Thomas d'Aquin, de saint Bernard.

« Le *Cantique* de Salomon est plein de délicieuses images; ce n'est partout que fleurs, fruits, arbustes. C'est la douceur du printemps, l'éclat des jardins, la fraîcheur des eaux courantes et des fontaines, la profusion des parfums. On y voit les colombes, on y entend les tourterelles, on y goûte le miel, le lait et le vin. On y célèbre et la beauté de l'homme et les grâces de la femme, les chastes baisers, les embrassements, les amours aussi doux que pudiques; et, si vous y trouvez des images austères, des rochers, les antres des lions, ce n'est que pour rendre la poésie plus aimable et plus variée.

« Mais pourquoi toutes ces beautés terrestres, sinon pour nous faire comprendre combien le Créateur est plus aimable encore? Donc, sui-

vant saint Grégoire, en parlant du corps, sortons hors du corps; de l'amour humain élevons-nous à l'amour divin. L'amour terrestre n'est ici qu'un degré, une échelle pour nous faire monter plus haut. Prenons garde que l'instrument offert à notre faiblesse pour nous élever aux plus hautes régions ne vienne à se renverser sur nous et à opprimer notre âme.

« Fasse que le chant nuptial que nous allons expliquer nous enflamme nous-même! Allumons la lampe de l'amour divin et entrons avec l'époux dans la salle de la noce éternelle. »

## III.

C'est ainsi que les saints, avant de conduire leurs lecteurs au seuil du *Cantique des cantiques*, cherchaient à préparer les cœurs et à élever les esprits jusqu'à des sphères inaccessibles aux sens. M. Renan se propose un autre but. Il fait effort pour amener le chrétien, habitué à considérer le *Cantique* comme un chant sacré, à n'y voir plus rien que de profane et de sensuel. Nos pères travaillaient à élever les esprits; les tendances modernes d'une certaine critique, malgré les protestations contraires, cherchent à les abaisser. Entre les écrits anciens et les nouveaux, telle est la différence du but. Le *Cantique des cantiques* est dépouillé par ces derniers de tout caractère divin. Il n'est plus que la glorification d'affections profanes et de plaisirs sensuels. « Israël, dit M. Renan, se laissait quelquefois distraire de sa haute destinée. Devenue la *terre sainte* pour l'humanité civilisée, la Judée ne nous apparaît maintenant que comme un pays de prêtres et de prophètes; tous les monuments de la littérature hébraïque sont, au premier coup d'œil, des livres saints. Mais c'est là une illusion résultant du préjugé... *Grâce à une méprise*, pour laquelle la critique ne saurait se montrer bien sévère... un livre entier, *œuvre de ces moments d'oubli où le peuple de Dieu se laissait reposer de ses espérances infinies*, est venu jusqu'à nous... D'ailleurs, le *Cantique des cantiques* n'est pas les seules pages profanes que renferme la Bible... Une étude attentive de ses écrits, donnés tous pour religieux, nous révèle des traces nombreuses d'une vie profane. »

Ainsi rien de plus profane en effet que le *Cantique des cantiques*, selon M. Renan, et voici ce qu'il prétend y avoir découvert.

Une jeune fille du nord de la Palestine, à la fois bergère et vigneronne, modèle d'innocence et d'amour, aime un jeune berger, mo-

dèle à son tour de constance et de courage. Un jour que la jeune paysanne errait seule à la campagne, elle tombe au milieu des gens du roi faisant une promenade militaire. Elle veut fuir; mais, saisie par les officiers de Salomon, elle est conduite à Jérusalem dans le harem du roi. Épris de sa beauté, celui-ci emploie tous les moyens pour se faire aimer de la Sulamite : flatteries, présents, caresses, tout est inutile. La jeune fille reçoit son amant jusque dans le harem. En présence de l'obstination de la vigneronne, Salomon se désiste. Il se reconnaît vaincu. Car « l'amour est fort comme la mort ; la passion est inflexible comme l'enfer. Les grandes eaux ne sauraient l'éteindre; les fleuves ne sauraient l'étouffer. Quand un homme veut acheter l'amour au prix de ses richesses, il ne recueille que la confusion. »

Voilà le sujet.

Maintenant quel est le genre de cette poésie. C'est un mélodrame, dit M. Renan. « Le *Jeu de Robin et de Marion*, œuvre des bourgeois d'Arras, est sous le rapport du sujet, comme sous le rapport de l'agencement scénique, l'*analogue parfait du Cantique*. C'est la même donnée fondamentale, une bergère préférant le berger son amant au chevalier qui veut la séduire ; ce sont les mêmes changements de lieu, et la même disposition des personnages... ; c'est la même façon d'amener des divertissements et des cantilènes ; c'est la même manière d'entendre l'unité et la marche du poëme. Le poëme d'*Aucassin et Nicolette*, qui a dans les manuscrits la forme d'un roman parsemé d'ariettes, semble avoir aussi eu à l'origine une disposition dramatique analogue à celle du *Cantique*. »

Le *Cantique* n'est ni l'œuvre de Salomon ni celle d'un prophète, c'est la composition d'un bourgeois du nord de la Palestine, qui donne carrière à ses sentiments républicains ; c'est un manifeste contre le harem de Salomon et contre la magnificence de ce somptueux monarque. L'auteur est un contemporain d'Osée. Car on sent chez l'un et chez l'autre l'impression de la nature verte et fraîche du nord, qui apparaît moins accessible au spiritualisme religieux, moins portée à la réaction contre la nature et la vie naturelle que la Palestine du sud !

Ainsi, selon M. Renan, le *Cantique des cantiques* est un drame, ayant pour sujet l'histoire d'un amour tout profane, pour but une réaction contre le règne de Salomon, pour morale celle du jeu de *Robin et de Marion*. Cette pièce scénique, divisée en cinq actes bien comptés, était représentée aux fêtes des mariages et destinée à faire l'amusement des familles. On peut, à l'aide de ce débris, se faire une idée de ce que fut l'art dramatique chez les Hébreux.

## IV

Ce serait une injustice envers M. Renan que de faire peser sur lui seul l'interprétation profanatrice du *Cantique des cantiques*. Il a eu ses devanciers. Ce fut d'abord, au commencement du cinquième siècle, Théodore de Mopsueste dont les erreurs ont été condamnées au deuxième concile de Constantinople en 553. Cet hérétique fut péremptoirement réfuté par Théodoret. Ce fut en second lieu, au seizième siècle, Castellion ou Châteillon, cet enfant de la France perverti par Calvin, puis chassé de Genève en grande partie à cause de ses opinions sur le *Cantique des cantiques*, lesquelles faisaient justement horreur à Calvin lui-même. Castellion appelait ce livre : *Carmen obscenum et lascivum quo Salomo impudicos suos amores descripsit*. Grotius, au dix-septième siècle, prétendit découvrir dans le livre si pur des divines amours les mystères les plus grossiers de l'amour conjugal. Il chercha à atténuer ce que cette opinion avait de repoussant pour toute âme honnête, en maintenant le principe de l'interprétation allégorique ; mais un grand nombre de ses contemporains virent dans cette atténuation du jurisconsulte un moyen de se soustraire à l'indignation publique plutôt qu'une opinion sincère. Enfin Voltaire traita le *Cantique des cantiques* avec la même impudence que la chaste héroïne de la France, l'immortelle Jeanne d'Arc; il en fit le sujet d'ignobles bouffonneries.

L'impartialité nous oblige à reconnaître que M. Renan n'accepte que la moitié de l'héritage de ces trois devanciers. Il admet avec eux l'interprétation littérale et profane, mais il nie ce qui leur semblait une conséquence nécessaire, à savoir que le *Cantique des cantiques*, entendu à la lettre, soit une offense à la morale. « La Sulamite, dit-il, fut une sainte en son temps. Elle marque la première apparition de la vertu de l'amour ; le moment où, sensuel encore, l'instinct profond que Dieu a caché au sein de la nature humaine atteint dans la conscience libre et fière d'une jeune Israélite la sphère de la plus haute morale. Ne critiquez pas, d'après les règles de nos convenances modernes, chacune des paroles de la paysanne ingénue ; ne lui demandez pas les raffinements de sainte Thérèse. C'est une simple fille de la naïve antiquité. Sans que le trait de la flamme du séraphin ait transpercé son cœur, elle sait que *l'amour est plus fort que la mort*, elle a ressenti *la flèche du feu de Jéhovah*. »

Les inspirateurs directs de M. Renan ne sont donc ni Théodore, ni Castellion, ni Grotius, ni Voltaire. Ce sont les travaux de Jacobi, d'Umbreit, d'Hitzig, surtout ceux d'Ewald, qui ont fourni à M. Renan la matière de tout son livre, où il est difficile de voir autre chose qu'un remaniement littéraire. Le philologue français nomme, il est vrai, la plupart de ses patrons; mais il nous a semblé qu'il ne disait pas assez tout ce qu'il leur doit.

La question principale est sans doute, pour l'auteur comme pour nous, la valeur du système d'interprétation et non son origine ; mais enfin les idées ont leur histoire aussi bien que leur critique, et, si nous ne disions nettement que M. Renan n'a eu à chercher ni l'idée de son livre ni les preuves qu'il expose, nous pourrions aider à une méprise. Des phrases comme celles-ci ne prêteraient-elles point à un malentendu ? « J'ai proposé au lecteur, dit M. Renan, toute la série des raisonnements *qui m'ont conduit à mon hypothèse* sur la nature du poëme. » « Sans ces détails, l'arrangement que *j'ai prêté* au poëme eût semblé une construction artificielle... » Le fait est que M. Renan a été conduit à *son hypothèse* par les raisonnements d'autrui et que l'arrangement qu'il prête au poëme avait été déjà prêté au *Cantique* par d'autres avant lui. « Rarement, dit-il encore, j'ai été amené à proposer, dans le détail, des interprétations entièrement neuves. » Le fait est que dans presque tous les détails, aussi bien que dans l'ensemble, rien n'est neuf dans le livre de M. Renan pour quiconque a déjà lu les commentaires d'Hitzig et d'Ewald sur le *Cantique des cantiques*. M. Renan le sait bien, et il nous saura gré de ne pas trop insister en ne fournissant ici que les preuves générales de notre assertion.

C'est Jacobi qui le premier, en 1771, imagina que l'idée du *Cantique des cantiques* pouvait bien être l'*amour fidèle*. Ammon, en 1780, Lévisohn, en 1816, Umbreit, en 1820, adoptèrent cette découverte avec enthousiasme. L'idée que les richesses et la pompe ne pouvaient ni inspirer ni détruire l'affection chez la femme transportait Umbreit. Gœthe, qui jusque-là avait déclaré inutile tout effort pour montrer un plan suivi dans le *Cantique des cantiques*, convint qu'il s'était trompé.

Dès 1826 Ewald s'exprimait ainsi :

« L'éloge de l'innocence triomphant de la séduction, voilà l'objet d'une magnifique poésie appelée d'ordinaire le *Cantique des cantiques*. Son but est la louange de l'amour pur, saint, fidèle, dont la flatterie et le vain éclat ne peuvent triompher. L'idée de ce livre est sortie d'un esprit élevé, et il a dû avoir une action puissante sur tous les cœurs simples et innocents. » En 1840 Bernard Hirzel, Heiligsted, Boettcher, ne firent que des modifications légères au système d'Ewald, et ils déclarèrent qu'après ce critique il ne restait que bien peu d'épis à glaner.

En 1853 Ewald résumait ainsi, dans son *Histoire du peuple d'Israël*, l'idée de son commentaire du *Cantique des cantiques* :

« On doit regarder aujourd'hui comme prouvé que le *Cantique des cantiques* est une œuvre d'art dont le sujet est un ; c'est un drame populaire, ou mieux un mélodrame. Les doutes qui s'élèvent contre ce fait proviennent, ou de ce qu'on ne comprend pas le *Cantique des cantiques*, ou de l'ignorance de l'histoire du drame. Il est insensé de penser que le théâtre ait pu faire complétement défaut chez un peuple tant soit peu civilisé. L'art dramatique naît et se développe au milieu des fêtes populaires. Toute la question est de savoir à quel degré de culture il est parvenu chez chaque nation. La Perse musulmane d'aujourd'hui, et même l'Éthiopie, ont leurs théâtres publics. (Voyez le *Théâtre en Perse*, par Chodzko.) Le *Cantique des cantiques* est un témoignage mémorable du degré de développement auquel l'art dramatique était parvenu vers le temps de Salomon, et de sa conservation au milieu des agitations politiques qui suivirent son règne. Les jeux riants et sensuels du *Cantique des cantiques* se rapportent bien à ce moment où les richesses, le luxe et l'art des nations voisines firent invasion dans la vie du peuple d'Israël, et éveillèrent chez lui, au milieu des loisirs de la paix, le vif sentiment du beau et de l'art. Le *Cantique des cantiques* montre à la fois le goût du plaisir et de la volupté allié à un sentiment moral très-profond, à une grande innocence, à une admirable naïveté. C'est le sentiment populaire qui réagit énergiquement contre le relâchement des mœurs de la cour, c'est une satire contre l'immoralité des grandes villes et des palais. Il est impossible de trouver un témoignage plus convaincant et plus beau des mœurs saines encore, et de la vigueur des esprits dans le royaume des dix tribus séparées. »

Enfin Hitzig s'exprime ainsi à la première page de son commentaire (1858) : « Le but du *Cantique des cantiques* n'est pas seulement de plaire par la fidélité et la beauté des peintures. L'auteur du livre a surtout en vue une leçon de morale ; on en trouve la formule vers la fin du poëme (c. VIII, vers. 6 et 7) : « L'amour est un sentiment qui ne « peut être ni comprimé par la violence ni acheté par l'argent. » Cette maxime est placée sur les lèvres d'une jeune fille, enfant de Sulem, emmenée de force dans le harem de Salomon. Elle aimait passionnément un berger, et son amour lui donna la force de résister à toutes les séductions, à toutes les flatteries du roi, et de rester ferme devant les exemples subversifs et les paroles séductrices des dames de la cour. Bref, Salomon vaincu renvoie la fière jeune fille dans son pays. »

## V

Nous voilà bien loin des hauteurs célestes où nous transportaient saint Bernard et Bossuet, tombés que nous sommes au milieu d'un roman oriental. Le chrétien attristé éprouve le besoin de s'interroger. La synagogue et l'Église, les rabbins de tous les temps et les saints Pères, se seraient-ils mépris sur la nature et le sens du *Cantique des cantiques?* Les exégètes allemands, traduits et publiés en français par M. Renan, auraient-ils, comme ils le disent, signalé et réparé un contre-sens vingt fois séculaire ? Le *Cantique des cantiques* a-t-il pour sujet l'histoire amoureuse qu'on suppose? Est-il une pièce scénique qu'on représentait sur des théâtres de famille au jour des noces? L'interprétation allégorique est-elle, selon les termes de M. Renan, absolument impossible? Est-il prouvé que Salomon n'est pas l'auteur du *Cantique des cantiques*? Voilà une série de questions auxquelles il faut brièvement répondre.

D'abord le *Cantique des cantiques* a-t-il pour sujet l'amour d'un berger et d'une bergère ?

Qu'on nous permette d'exprimer ici nettement notre pensée. Si le sujet du poëme est celui qu'on suppose, nous ne pouvons admettre que la *pastourelle* dans laquelle il est transformé soit aussi chaste, aussi morale qu'on le suppose. L'hypothèse de Théodore, de Castellion et de Grotius, malgré sa grossièreté, était logique. Personne, avant l'époque d'affaiblissement moral que nous traversons, n'avait osé soutenir que le *Cantique des cantiques*, pris à la lettre, fût aussi chaste qu'il est poétique. Je pense que deux personnes honnêtes, admettant qu'il n'y soit question que de deux amoureux, ne pourront le lire ensemble sans rougir. On nous dit que la jeune fille était naïve, ingénue. Dieu préserve les jeunes filles ingénues et naïves d'imiter celle qu'on leur présente ici pour modèle ! Je demande s'il est dans les romans de Paul de Kock, d'Eugène Sue ou de George Sand une peinture plus lascive que celle qu'imagine M. Renan (p. 184). Nous citons textuellement : « *La Sulamite.* — Je me meurs d'amour... (Elle tombe en pâmoison entre les bras de son amant et dit à mi-voix : ) Sa main gauche soutient ma tête, et sa droite me tient embrassée. » Et cette situation scénique revient plusieurs fois dans le cours du drame. On dira tout ce qu'on voudra sur la simplicité des mœurs antiques, sur les coutumes patriarcales; mais ici la critique n'est-elle pas fondée

sur les lois de la morale universelle ? Nulle part, en aucun pays du monde, de pareilles images, et tant d'autres encore du *Cantique des cantiques* (nous ménageons nos lecteurs), n'ont pu être offertes en spectacle à des familles rassemblées, sans un réel danger pour les mœurs. Je demande dans quelle pièce du théâtre grec, tout païen qu'il est, se trouvent des scènes aussi choquantes.

Nous ne trouvons rien dans le *Cantique des cantiques* qui autorise l'hypothèse des amours d'un berger et d'une bergère, rien surtout qui indique que Salomon ne soit pas l'objet aimé, et qu'il ne s'agisse pas, depuis le commencement du poëme jusqu'à la fin, des chastes caresses, non d'un amant et d'une amante, mais d'un époux et d'une épouse. Je reconnais que l'époux, en plusieurs endroits, est présenté sous les traits d'un berger. Mais ne sait-on pas que la poésie aime ces sortes de métaphores et d'allégories ? Parce que Virgile est peint sous les traits d'un berger de Mantoue, voudra-t-on nier l'identité du berger et du poëte ? Ni le texte ni son interprétation traditionnelle ne permettent les audacieuses et coupables témérités des exégètes de l'Allemagne : loin de là, le texte et la tradition protestent contre elles.

On sait ce qui a facilité les conjectures et les fausses hypothèses de ceux qui repoussent absolument les lumières qu'apporte la tradition. Les anciens manuscrits sont très-sobres des avertissements et des indications que nos livres modernes prodiguent au lecteur. Les livres n'étaient alors écrits que pour les savants. Le texte hébreu, qui, à l'origine, était complétement dépourvu même de ponctuation, n'indique que par le sens du discours les changements de personnages. On a profité de cette lacune pour introduire dans le *Cantique des cantiques* des personnages de pure fantaisie.

Les sentiments de démocratie et d'animosité contre les puissants, prêtés au berger et à la bergère par la nouvelle critique, se rapportent infiniment mieux au temps où ont vécu les exégètes suivis par M. Renan qu'à l'époque de Salomon; et, si plus tard on est obligé de chercher à quelle époque a pu naître l'hypothèse invraisemblable que nous combattons, on ne manquera point de signaler la nôtre. C'est de nos jours, et non du temps d'Osée, que l'on a inventé ces drames coupables où, comme dans le théâtre de Beaumarchais, le riche et le puissant sont toujours sacrifiés au pauvre et au plébéien, comme si les uns étaient nécessairement déshérités de la vertu, privilége inséparable des autres.

## VI

L'invraisemblance, ou plutôt l'impossibilité de l'hypothèse du *Triomphe de l'amour fidèle* apparaît mieux encore quand on voit par quelles violences faites aux textes on est parvenu à l'établir.

M. Renan est obligé d'admettre, pour le besoin de sa cause, que, dans le texte hébreu, l'ordre chronologique est renversé. « J'ai longtemps pensé, dit-il, que le seul moyen de porter remède aux troubles *que semble offrir le plan du Cantique* (l'auteur aurait dû dire : *aux troubles qu'introduit mon hypothèse* dans le plan du *Cantique*) était de transporter quelques scènes. Il est certain que, dans l'état actuel du poëme, l'ordre chronologique de l'action est tout à fait renversé... Mais, au moment de réaliser l'entreprise hardie de toucher à un texte aussi anciennement établi, la main m'a tremblé. » Il faut savoir gré à l'auteur même du mal qu'il n'a pas fait; mais je m'étonne que, dans la voie de hardiesses inouïes où il s'engage, *la main lui ait tremblé.* Comment son bon sens n'a-t-il pas également reculé devant les tranchantes invraisemblances de son hypothèse? Ainsi, à peine la Sulamite est-elle renfermée dans le sérail, qu'elle exprime la ferme confiance que son amant va venir s'y reposer auprès d'elle, et que leurs amours vont continuer dans ce lieu d'où les hommes sont écartés avec une si inquiète jalousie. En effet, l'amant arrive et la voit sans la moindre difficulté. M. Renan a appris d'Ewald le moyen de distinguer les personnages. Ainsi, quand Salomon parle à la Sulamite, il l'appelle *raïati*, mon amie. Voilà un moyen précieux de reconnaître les discours du roi. Vous concluez que jamais ce mot ne s'offrira dans la bouche du berger. Il n'en est pas ainsi. Le berger l'emploie aussi. M. Renan l'avoue; mais, dit M. Renan, jamais au vocatif! Ainsi le mot n'est la marque distinctive du discours du roi qu'à l'un de ses cas, au vocatif. Quelle critique profonde! — Plus loin, Salomon dit à la Sulamite : « Oui, tu es belle. » La Sulamite répond : « Oui, tu es beau. » N'allez pas penser que celle-ci a l'intention d'adresser cette parole à Salomon. Non, elle l'applique au berger absent. *C'est un jeu double*, dit M. Renan. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car autrement ce serait le roi et non le berger qui deviendrait l'ami de la Sulamite, et le système serait renversé. « Quelque étrange que cela paraisse, dit M. Renan, il faut l'accepter. » — Mais pourquoi? Parce que l'ingénieux drame d'Ewald serait dérangé. Il faudrait revenir à la donnée traditionnelle de l'amour

unique du roi et de la Sulamite. — Au verset 16 du premier chapitre, le dialogue que M. Renan suppose entre le roi et la Sulamite cesse tout à coup d'avoir un sens. Eh bien, dit M. Renan, si ce verset présente un sens contourné, le lecteur sera libre d'y voir une chanson, une cantilène, que la bergère chantera devant Salomon, à l'intention de son amant et en signe de ralliement. Le rendez-vous est donné au milieu du sérail ! Le lieu, il faut l'avouer, est étrangement choisi. Mais qu'importe ! l'amant arrive dans le sérail. — Tout à coup la scène change, et le berger et la bergère sont transportés, sans qu'on puisse savoir comment, du harem dans le cellier du vigneron. Ne vous effrayez pas de l'invraisemblance : M. Renan vous dira que « la bergère, dont l'imagination n'a pu se détacher un moment de son village, se croit, en retrouvant son berger, réunie dans la ferme à celui qu'elle aime. La scène, dans le *Cantique des cantiques*, n'est jamais rigoureusement localisée. » La bergère éprouve une défaillance : ne pensez pas qu'on aille lui porter secours. Non, le berger, au contraire, s'écrie : « Je vous prie, filles de Jérusalem, par les gazelles et les biches, ne la réveillez pas. »

Nous ne sommes encore qu'à la fin du premier chapitre. Nous bornerons là notre analyse. Le lecteur, nous le croyons, est suffisamment édifié sur ces procédés inouïs qui continuent jusqu'à la fin du cinquième acte de ce prétendu drame.

## VII

A l'invraisemblance du sujet, M. Renan a ajouté une autre invraisemblance, celle du fait de la représentation théâtrale du *Cantique des cantiques*. C'est encore M. Ewald qui a tracé la route dans laquelle s'est engagé après lui le fidèle disciple.

Avant le professeur de Göttingue, tout le monde pensait que le théâtre avait été inconnu des Hébreux, ou du moins qu'il avait été banni du milieu d'Israël. Il est certain que, dans toute l'histoire juive, avant les Hérodes, il n'y a pas trace de théâtre à Jérusalem, nul souvenir d'un personnel d'acteurs, ni d'institutions quelconques se rapportant à des représentations scéniques. M. Renan le reconnaît lui-même. Hérode, dit-il, blessa profondément la conscience juive quand il construisit un théâtre dans sa capitale. « On peut même dire *à priori* que de telles institutions eussent offert bien vite une apparence de pratiques idolâtriques; nul doute que le peuple n'y eût vu des

fêtes de Baal, et que, parmi les déclamations des prophètes, qui souvent poursuivaient des objets beaucoup plus inoffensifs, il n'y en eût de dirigées contre un usage aussi contraire à la simplicité du peuple hébreu. Le grand prêtre Jason encourut la malédiction de ses coreligionnaires pour avoir établi un gymnase à Jérusalem et avoir célébré des fêtes grecques... Le manque de goût pour les grandes fictions est l'un des traits de l'esprit sémitique. Les musulmans de nos jours sont restés fidèles à cette ancienne antipathie. » On supposerait, d'après ces faits, que M. Renan va conclure contre l'hypothèse de M. Ewald. On se tromperait. M. Renan nie, il est vrai, l'existence d'un théâtre public, mais il admet celle d'un théâtre de famille, comme si toutes les raisons qu'il a alléguées plus haut ne s'appliquaient pas à l'un et l'autre théâtre; comme si le sanctuaire de la famille n'excluait pas aussi ce qui peut être malséant ou antipathique au sentiment national. L'esprit public peut-il donc différer de l'esprit des familles? Cette considération ne paraît pas s'être offerte à M. Renan. Il se contente d'établir comme il suit son opinion :

« Comme le *Cantique*, dit-il, si l'on n'y voit qu'une composition littéraire destinée seulement à être lue, est inexplicable, la sécheresse et le décousu de certains passages *dénotant clairement un libretto* destiné à être complété par le jeu des acteurs et la musique, on est forcément amené à supposer que le poëme se représentait dans les jeux privés et en famille! »

Je ne sais comment expliquer l'erreur de M. Renan, étayant de l'autorité de Bossuet, qui n'en dit rien, et de Lowth sa débile hypothèse. «Une opinion, dit-il, développée d'abord d'une manière fort ingénieuse par Bossuet, puis adoptée par Lowth, se retrouve parfaitement admissible après les découvertes de la critique moderne; *c'est que le* CANTIQUE *se jouait dans les mariages.* » Lowth, à mon avis, affirme nettement le contraire. « Si, dit ce consciencieux écrivain, ceux qui attribuent au *Cantique* le titre de drame, prennent ce mot dans son acception ordinaire, ils veulent dire, sans doute, que dans ce poëme existe une fable ou action unique, complète, d'une étendue convenable dans laquelle les incidents naissent les uns des autres, et qui, par une suite d'événements variés, parvient à un dénoûment. Or la solennité d'une fête nuptiale, considérée en elle-même, ne peut être regardée comme remplissant toutes ces conditions. Il ne nous reste qu'une connaissance très-imparfaite des cérémonies et des usages observés par les Hébreux dans leurs noces. Mais nous n'y apercevons rien qui nous puisse faire soupçonner qu'ils fussent de nature à engendrer une certaine variété d'événements, et à fournir matière à une action véritable et proprement dite. La joie seule y régnait; ce n'était qu'une chaîne non interrompue de plaisirs.

Il pouvait bien sans doute survenir par hasard quelque événement extérieur qui produisît une révolution heureuse ou malheureuse, ou qui donnât naissance à une fable ou action propre et digne de ce nom. C'est le poëme lui-même qui doit nous apprendre s'il en est ainsi. *Or rien de semblable ne se montre ici à nos regards*. Il n'y a que les sentiments des personnages qui varient, et cette variation consiste principalement en ce qu'ils languissent, s'ils sont éloignés l'un de l'autre, et qu'ils se livrent à une joie réciproque quand ils sont réunis. Il n'est rien en tout cela qui caractérise une véritable action, ni qui se rapproche d'une fable proprement dite. »

Rien n'autorise donc l'hypothèse de M. Renan, ni l'autorité des noms, des traditions, ni la nature du poëme. Le *Cantique* aurait-il par hasard été destiné à une représentation théâtrale parce qu'il est conçu sous la forme du dialogue? Mais alors il faudrait dire que plusieurs psaumes, tels que le XXIII^e, le CXX^e, étaient destinés aussi à la représentation théâtrale. Les prophéties d'Isaïe, d'Osée, seraient aussi des pièces de théâtre, puisqu'elles se résument presque toutes dans un dialogue. Qui a imaginé sur un fondement pareil que les églogues de Virgile et de Théocrite, pastorales qui se rapprochent du *Cantique des cantiques*, aient été écrites pour le théâtre? — En transportant sur le théâtre supposé des familles d'Israël les jeux scéniques des acteurs contemporains, on établit une hypothèse puérile. Il est difficile de retenir le sourire en voyant tout ce que prête M. Renan aux acteurs fictifs du *Cantique :* jeu double, *à parté*, évanouissements. Ici la Sulamite tourne le dos aux femmes du chœur; là elle regarde son amant; tantôt elle parle, tantôt elle chante, tantôt elle rêve, etc. Les décorations du théâtre sont soigneusement indiquées, les scènes sont partagées; et les cinq actes classiques s'y trouvent exactement comptés! Le *Cantique* est un libretto parfait! Comment M. Renan, avec des goûts classiques et le sentiment vrai des choses antiques dont il a si souvent fait preuve, est-il tombé dans ces fantaisies qui étonnent dans un membre de l'Institut impérial de France?

Non, dit Hitzig, le *Cantique* n'a point été écrit pour le théâtre; et, pour s'en convaincre, il suffit de voir les suppositions forcées auxquelles on a recours. Il y a ici une complication qui n'est point dans le génie antique. (*Die Sache erscheint alzu complicirt um glaublig zù sein.*) Si le *Cantique des cantiques* est un drame, ce drame s'accomplit dans l'imagination de l'auteur et du lecteur et passe devant l'esprit comme des tableaux apocalyptiques.

Que les partisans de l'interprétation littérale prennent garde à ce que l'hypothèse du jeu scénique ajouterait de force à l'accusation d'immoralité portée contre le drame entendu comme ils le comprennent. Les familles d'Israël auraient été convoquées à chaque ma-

riage pour être les témoins des évanouissements d'amants qui s'embrassent. On a osé dire qu'à ce moment la toile tombait. Ne serait-ce pas là une immoralité de plus ?

## VIII

Nous arrivons à la question la plus grave du *Cantique des cantiques*. Est-il vrai que l'interprétation allégorique soit absolument impossible ? M. Renan l'affirme. « Nul doute qu'à l'origine le *Cantique* ne fût un livre profane, dans le sens ordinaire que l'on donne à ce mot. Non-seulement aucune arrière-pensée mystique ne s'y laisse entrevoir, mais la contexture et le plan du poëme excluent *absolument* l'idée d'une allégorie. L'allégorie du *Cantique* est un travestissement d'une œuvre d'art comparable « à une statue antique que l'art du « moyen âge a habillée en madone. » M. Renan s'est proposé « de la dépouiller un moment de ses voiles pour la montrer aux amateurs de l'art antique dans sa chaste nudité. »

A entendre M. Renan, l'allégorie ne serait que l'expression du raffinement d'un peuple vieilli, ou la protestation prudente d'un peuple opprimé. Les plus anciens exemples de ce genre de littérature dateraient en Perse et dans l'Inde du treizième et du quatorzième siècle de l'ère chrétienne. L'*effrayante simplicité de l'esprit sémitique excluait toute combinaison religieuse, vivante et variée.* Rien ne fut plus éloigné du mysticisme que l'ancien esprit hébreu, et en général que l'esprit sémitique. « L'idée de mettre en rapport le créateur avec la créature, la supposition qu'ils peuvent être amoureux l'un de l'autre, et les mille raffinements de ce genre, où le mysticisme hindou et le mysticisme chrétien se sont donné carrière, sont aux antipodes de la conception sévère du Dieu sémitique. Il n'est pas douteux que de telles idées n'eussent passé pour des blasphèmes en Israël. » Enfin, l'origine de l'allégorie, « ce singulier genre de poésie, » *ne serait pas encore une question éclaircie.* M. Renan va si loin, qu'il refuse à Hafiz, poëte persan du quatorzième siècle de notre ère, toute intention d'allégorie, pensant sans doute qu'il a vécu à une époque encore trop reculée pour avoir connu les raffinements du mysticisme.

Nous nous étonnons de trouver ici tant d'inexactitudes et d'erreurs. Il serait long de les relever toutes, et nous serions entraîné loin des bornes de notre sujet. M. Renan affirme, par exemple, que Hafiz n'a eu dans ses poésies aucune intention allégorique. N'est-ce pas contre-

dire les commentateurs persans les plus rapprochés du poëte par l'époque où ils ont vécu, et par conséquent les mieux à portée de connaître ses intentions? Ensuite quelle invraisemblance! Hafiz était un ascète, derviche, et chef de derviches; il est mort en odeur de sainteté parmi les musulmans; les pèlerins visitent encore son tombeau à Chiraz : et cependant, d'après l'hypothèse de M. Renan, au milieu d'une vie vouée à l'abstinence et à la chasteté, Hafiz eût chanté publiquement, dans des vers aussi ardents qu'ils sont gracieux, le vin, l'amour et la volupté! Ce que M. Renan affirme par rapport à l'Inde, n'est pas plus convaincant. Il existe un poëme hindou, la *Gîta-Govinda* qui a le plus grand rapport avec le *Cantique*, et dans lequel la contemplation, sous les traits d'une femme, Râdhâ, est représentée comme la seule digne de l'amour de Govinda. Mais, comme ce poëme ne remonte pas, selon Weber, au delà du quatorzième siècle, M. Renan en conclut aussitôt *comme certain* que, dans l'Inde, le genre allégorique *n'est pas fort ancien*. Il eût fallu prouver qu'avant le *Gîta-Govinda* aucun poëme de ce genre n'a pu exister dans l'Inde, supposition invraisemblable et que la perfection et la fermeté de la trame allégorique rendent inadmissible. On ne pourrait rien conclure de l'absence de poëmes allégoriques antérieurs, car combien de monuments de sa riche littérature ne sont point parvenus jusqu'à nous? Combien de manuscrits en langue sanscrite n'ont encore été ni analysés ni traduits? Max Muller en élève le nombre à plusieurs milliers. M. Renan bannira-t-il par hasard l'allégorie de tous les livres antiques du brahmanisme et du bouddhisme?

M. Renan nous paraît n'avoir point compris la question qu'il agite, et se faire une idée très-fausse de l'allégorie en elle-même et de son usage dans les temps antiques. Cette forme du langage humain lui semble une invention moderne, presque contemporaine de celle de l'imprimerie, et trouvée un jour par un heureux hasard. Il raisonne sur les commencements de l'allégorie comme on raisonnerait sur l'origine de la boussole. La Perse et l'Inde ne lui fournissant aucun exemple d'allégorie avant le treizième siècle de notre ère, il en conclut qu'aucun poëme allégorique n'existait encore; et, par un autre procédé logique tout aussi singulier, il affirme, comme conséquence du fait de l'absence prétendue de l'allégorie dans les littératures indoue et persane, qu'elle a fait défaut partout et surtout en Palestine!

M. Renan ignore-t-il donc que le principe de l'allégorie est essentiel au langage humain? Qu'est-ce, en effet, que l'allégorie, sinon une métaphore développée et continuée? Elle consiste à se servir d'un être de la création, d'un fait de l'histoire, ou même d'une fiction de l'imagination pour frapper plus vivement l'esprit et pour réveiller

l'idée d'un objet avec lequel ces choses ont des rapports de similitude et d'affinité. Le procédé fondamental de l'allégorie est contemporain de la raison et du langage chez l'homme. L'art de la peinture, de la sculpture, n'y a jamais été étranger. Les statues de l'Égypte et de la Grèce, aussi bien que les théraphim et les grossières idoles des peuples primitifs révèlent l'usage de l'allégorie. On sculptait un homme pour représenter un dieu ; on peignait un lion en Égypte, un taureau en Chaldée, pour représenter un roi ; on offrait partout un symbole pour représenter une idée. L'allégorie était le langage historique, visible encore sur les débris de Thèbes et de Memphis; et la mythologie grecque le montre partout. M. Renan prétend que l'*exégèse allégorique a précédé l'allégorie*, c'est-à-dire que les commentateurs ont supposé l'allégorie avant qu'elle existât. C'est une hypothèse contre nature. Le langage primitif du peuple a été l'allégorie par la même raison que le premier langage de l'enfant est toujours un langage figuré. Les termes propres et les noms abstraits sont toujours les plus difficiles à trouver; ils n'apparaissent que dans la langue d'un peuple déjà civilisé.

Les témoignages de l'existence de l'allégorie plus ou moins développée sont fournis par toutes les époques, mais surtout par les époques anciennes. On les rencontre en Égypte, dans l'Inde, dans la Perse, dans la Grèce, à Rome, en un mot partout. Comment M. Renan s'est-il donné tant de peine pour aller chercher des faits obscurs d'allégorie chez les soufis de Perse et chez les brahmanes de l'Inde? La Grèce et Rome lui en offraient des exemples plus anciens sous la main; et, pour n'en citer qu'un seul, est-ce que les comédies d'Aristophane ne contiennent pas une foule d'allégories proprement dites? La comédie des *Oiseaux* n'est-elle pas une allégorie continuelle? — Mais revenons à notre sujet.

Rien n'est plus ordinaire dans l'Écriture que cette forme de langage : on peut dire que la Bible est semée d'allégories. Si on les recueillait, on en ferait un gros livre, et on pourrait y étudier les modèles des divers genres depuis la parabole et l'apologue, jusqu'à l'allégorie du *Cantique des cantiques*.

Si l'on veut se rendre compte des raffinements que comportait déjà l'allégorie au temps de Salomon, qu'on lise celle où ce roi trace la peinture admirable de la vieillesse (*Ecclésiaste*, XII). Parmi les allégories, il en est qui ont le plus grand rapport avec le *Cantique*. Les prophètes comparent souvent Israël à une épouse, à l'épouse de Jéhovah. L'alliance de Dieu et de son peuple, de Jésus-Christ et de son Église, est représentée sous la figure d'un mariage. « Le Seigneur vous a appelé à lui, disait Isaïe à Israël (LIV, 6), comme une femme... comme une femme qu'on a épousée dès sa jeunesse... » En effet, toute l'his-

toire du peuple de Dieu peut être ramenée à cette figure. Lorsqu'Israël se détourne des voies de la justice et de la religion, Israël est une épouse infidèle et adultère; lorsqu'au contraire il marche dans le sentier du devoir, Israël est une épouse bien-aimée et comblée des faveurs de son époux. Si l'on osait employer ici un langage vulgaire, mais vrai, on dirait que l'histoire du peuple choisi apparaît dans les prophètes comme un ménage difficile où la vie se passe dans des querelles et des raccommodements continuels. Le plus souvent Israël est l'objet des plus durs reproches, comme dans Osée (ch. I), dans Jérémie (ch. II). Quelquefois aussi Israël reçoit les louanges et les caresses de son époux (Isaïe, LXII). « Je ne me tairai point en faveur de Sion, je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem... Vous serez une couronne de gloire dans la main du Seigneur et un diadème dans la main de votre Dieu. On ne vous appellera plus la répudiée... vous serez appelée la bien-aimée... Le jeune époux demeurera avec la vierge, son épouse; vos enfants demeureront en vous; comme l'époux trouve la joie dans son épouse, votre Dieu se réjouira en vous. »

En présence du fait général de la fréquence de l'allégorie dans la Bible, et en particulier de l'habitude où sont les prophètes de représenter Dieu et son peuple sous les traits d'un époux et d'une épouse, n'est-ce pas se moquer que de déclarer d'une manière absolue que le *Cantique des cantiques* exclut *nécessairement* l'allégorie? Un homme sérieux éprouverait du moins le besoin d'examiner. Or de graves raisons réfutent cette opinion.

Comment expliquer dans la Bible la présence d'une poésie purement érotique? Le caractère profane et dangereux d'une telle composition eût certainement empêché qu'elle fût jamais insérée dans le canon des livres sacrés.

M. Renan ne comprend point le poids de cette raison, lorsque, affirmant sans motif avec Ewald que le *Cantique* ne fut inséré dans le canon juif qu'après les Macchabées, il ajoute que, ce livre ayant été fort longtemps égaré, le fait de son retrouvement parut si merveilleux, qu'on le plaça, sans en demander davantage, au nombre des écrits sacrés. (*Weil er sich wie durch ein Wunder aus so alter zeit gerettet hatte.*) Pour faire disparaître l'indécence de l'insertion d'un livre voluptueux dans le corps des saintes Écritures, on supposa, ajoute M. Renan, que le *Cantique* renfermait une allégorie. — Ce petit roman n'étonne point de la part de M. Ewald, écrivain qui passe avec raison en Allemagne pour un philologue fort savant, mais en même temps pour le constructeur d'hypothèses le plus résolu et le plus aventureux. Mais pourquoi se mettre aveuglément à la suite d'un tel guide? —La popularité d'un drame, qui, d'après M. Renan, était l'accompagnement ordinaire des noces, ne s'opposerait-il pas à sa dispa-

rition et à son oubli. En second lieu, le retrouvement d'un livre antique dès longtemps égaré n'en pouvait changer le caractère et n'amoindrissait pas le danger de ses peintures voluptueuses. Les scribes du temps des Macchabées n'eussent donc point admis, même dans l'hypothèse d'Ewald, le *Cantique* au rang des livres sacrés.

## IX

La tradition talmudique touchant l'interprétation allégorique du *Cantique* est évidente, et, à quelque époque qu'on invoque ce témoignage, on voit qu'il suppose une croyance juive remontant aux temps les plus reculés. « Le monde entier, dit le *Talmud*, ne vaut pas le jour où Israël reçut le *Cantique*. Tous les livres de la Bible sont saints, mais le *Cantique des cantiques* est le *saint des saints*. Il est entre les autres cantiques comme un pain fait de la fleur de la farine des autres. » On s'accordait pour y reconnaître la peinture allégorique des intimes rapports d'Israël et de Jéhovah, sans cependant s'expliquer nettement sur le point de savoir si Salomon représentait Jéhovah ou bien le Messie, ce prince de la paix auquel l'étymologie du nom de Salomon semblait faire allusion. Le *Targum* du *Cantique* y découvrait l'histoire d'Israël depuis la captivité jusqu'à la délivrance complète de l'oppression exercée par Babylone et les autres royaumes ennemis du peuple choisi. La Cabale altéra la donnée traditionnelle et inventa une explication allégorique en rapport avec ses rêves gnostiques. Salomon était l'intellect actif; la Sulamite l'intellect passif, *intellectus materialis*.

L'Église, dès les premiers siècles, interpréta le *Cantique des cantiques* dans un sens qui n'a pas varié. Salomon représente Jésus-Christ; la Sulamite l'Église; et le poëme sacré n'a point cessé d'être considéré comme la prophétie et la glorification de l'amour du Christ pour son épouse mystique. Origène employa douze volumes à l'exposition de cette interprétation. Théodoret pouvait déjà de son temps s'appuyer sur une chaîne de témoignages consacrant l'allégorie développée par Origène. L'opinion de Théodore de Mopsueste fut considérée comme une hérésie. Saint Cyrille alla si loin dans l'interprétation universellement reçue parmi les catholiques, qu'il vit dans la litière de Salomon l'image de la croix de Jésus-Christ; dans la pourpre du carreau, le manteau d'écarlate; dans la chaussure argentée du roi les trente deniers de Juda; dans la couronne des noces, la cou-

ronne d'épines. La tradition de l'Église latine touchant le *Cantique* est manifeste dans les écrits de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Jérôme.

Aucun des livres de la Bible n'a exercé sur le moyen âge une influence plus irrésistible. C'est dans ces pages sacrées que la mystique de ce temps trouve sa vie, son expression, ses traits les plus vifs et ses images les plus fortes. Si la scolastique a puisé dans le reste de la Bible ses arguments et comme sa raison, c'est dans les pages enflammées du livre des divines amours qu'elle a trouvé son cœur. Saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, Gerson, ont regardé l'explication du *Cantique* comme la plus haute tâche de la théologie. Quels trésors de doctrine et de piété n'y ont pas découverts les Anselme, les Bonaventure, les Richard de Saint-Victor, les Rupert? etc. Ces grands docteurs ont élargi le cercle de l'interprétation; et, sans cesser d'y reconnaître avec les Juifs l'amour de Jéhovah pour son peuple, et avec les Pères l'amour du Christ pour son Église, ils ont montré que le *Cantique* était encore l'expression des chastes et doux rapports de l'âme avec son Dieu, suivant cette parole de saint Bernard : *Quod simul enim omnes plene integreque possidemus, hoc singuli sine contradictione participamus.* Ainsi se résout l'objection que M. Renan fait contre l'interprétation allégorique qu'il appelle *une forêt de contradictions*. Les explications produites par la synagogue et par l'Église n'ont rien de contraire, et elles se fondent dans l'idée générale de l'amour réciproque de l'homme et de Dieu. L'Église, en voyant la figure de Marie dans la Sulamite, a fait une application nouvelle du même principe qu'elle n'altère ni n'exagère.

L'altération de la tradition allégorique, chez les chrétiens, a commencé avec Luther, dont l'âme fermée aux divines communications, glacée par l'hérésie, abaissée par la flatterie, vit dans la Sulamite le type de l'État, la glorification de la bonne police des gouvernements et de la paix des nations. C'était là une déplorable et sacrilége répétition des flagorneries du poëme *Theuerdank*, composé au seizième siècle par le courtisan Pfinzing, qui célébrait sous des traits allégoriques l'empereur Maximilien I^er^ et l'impératrice Marie de Bourgogne. Mais, nonobstant, la grande tradition de l'allégorie du *Cantique* est restée pure dans l'Église catholique; et cette perpétuité sans altération essentielle en montre l'autorité. C'est en vain qu'on nous opposerait les explications particulières d'Aponius au dix-septième siècle, de Lucas, abbé de Cornelienberg près Leyde, de Nicolas de Lyra et de Corneille Lapierre, elles peuvent être aisément ramenées à l'idée-principe qui inspire toutes les interprétations catholiques, à l'amour réciproque de l'homme et de Dieu, amour figuré dans le *Cantique* et manifesté diversement dans l'histoire.

## X

L'examen des caractères intrinsèques du *Cantique* conduit aux mêmes conclusions que le témoignage de la tradition.

Le titre du livre insinue que le *Cantique* est une allégorie. Car, dit Magnus lui-même, si l'auteur de ce titre avait cru que le poëme fût un chant d'amour profane, comment l'aurait-il appelé le *Cantique des cantiques?* « C'eût été une véritable *pasquinade* dirigée contre les autres livres de la Bible. » Qui donc aurait voulu placer une poésie de ce genre au-dessus du cantique de Moïse, de Débora, d'Anne et de David, au-dessus des écrits des prophètes? On les appelle quelquefois cantiques (*schirim*), nullement cantique des cantiques.

Le *Cantique des cantiques* est l'analogue parfait du psaume prophétique XLIV, ou plutôt ce psaume est le *compendium* du *Cantique.* Son titre *pro dilecto* indique aussi un chant d'amour. Le bien-aimé est, selon tous les Pères, le Salomon messianique glorifié dans le poëme sacré dont nous défendons l'interprétation traditionnelle. Dans le psaume, l'époux est le plus beau des enfants des hommes; dans le *Cantique*, il est le préféré entre dix mille (V, 10). Dans l'un et dans l'autre, c'est un roi (*melech*), titre prophétique non accompagné de l'article, c'est-à-dire le roi par excellence, le roi des rois. Dans l'un et dans l'autre, c'est une reine belle entre toutes les autres femmes, la reine par excellence, la bien-aimée entre toutes. Dans le *Cantique* et dans le psaume, l'innocence et la beauté sont représentées sous l'image des lis. La noblesse, la gloire, la majesté du roi, sont dépeintesdans le psaume (4-6) comme dans le *Cantique* (V, 11, 14, 15). L'emploi des mêmes mots correspond au retour des mêmes idées. Ici c'est une tour d'ivoire, là un palais d'ivoire; dans l'un et dans l'autre c'est le même cortége et la même pompe nuptiale. Il est donc clair que, si l'interprétation allégorique est acceptée pour le psaume, elle doit l'être aussi pour le *Cantique*. Or non-seulement les catholiques, mais les protestants ont cru le psaume XLIV$^{e}$ un psaume messianique.

On en peut dire autant du psaume LXXI$^{e}$, qui développe le même thème, expose les mêmes pompes royales, chante les mêmes joies : c'est le même hymen mystique.

Les passages des prophètes qui se rapportent au *Cantique des cantiques* révèlent tous une allégorie ; et il est étonnant combien les images se ressemblent. On voit que le *Cantique* était pour eux un modèle très-étudié.

Qu'on nous permette d'établir ici un parallèle entre quelques textes du *Cantique* et certains traits tirés des prophètes. On pourra aisément sentir des rapports nombreux et quant à l'idée et quant à l'expression. Les prophètes appliquent presque tous à Israël ce que Salomon dit de la Sulamite, et à Jéhovah ce que le *Cantique* dit de Salomon.

| | |
|---|---|
| | *Osée :* xi, 4. « Je les attirerai par les charmes des hommes, par les liens de l'amour. |
| *Cantique :* ii, 3. Tel qu'un pommier entre les arbres des forêts, tel mon bien-aimé entre les enfants des hommes. Je me suis reposée sous son ombre désirée ; et son fruit est doux à ma bouche. | — xiv, 6. Je serai comme les roses, Israël germera comme un lis. Sa racine se développera comme les plantes du Liban.<br>— xiv, 8. Ils viendront et ils se reposeront sous l'ombre du Seigneur. Ils vivront du plus pur froment. Ils germeront comme la vigne. Le nom d'Israël sera parfumé comme les vins du Liban. Je l'aimerai comme un sapin verdoyant. C'est moi qui vous ferai porter du fruit. |
| — ii, 14. Vous habitez, ma colombe, dans le creux des rochers, dans les enfoncements élevés de la pierre. | *Abdias :* Ton orgueil t'a séduit, ô Israël, parce que tu habites dans les creux des rochers et que ta demeure est derrière des murailles élevées. |
| — i, 16. Oui, tu es beau mon bien-aimé! oui, tu es charmant... | *Joel :* xxxiii, 17. Vos yeux contempleront le roi dans l'éclat de sa beauté ; ils verront la terre vers laquelle on accourra de loin. |
| — i, 6. O vous, le bien-aimé de mon âme, apprenez où vous paîtrez votre troupeau, où vous le ferez reposer à midi, au milieu des troupeaux des bergers. | — vi, 2, 3. Je puis comparer Israël à une prairie agréable et délicieuse. Viendront des pasteurs avec leurs troupeaux ; ils dresseront leurs tentes auprès d'elle. |
| — i, 4. Entraine-moi après toi, courons ensemble... | — xxxi, 3. Fille de Sion (Israël), je vous ai aimée d'un amour éternel, et je vous ai attirée à moi par une tendre compassion. |
| — i, 5. Les enfants de ma mère se sont élevés contre moi, ils m'ont mis dans les vignes pour les garder. | *Ézéchiel :* O Israël, vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs aînées et vos sœurs puinées. |

| | |
|---|---|
| *Cantique :* IV, 4. Votre cou est comme la tour de David, bâtie de murailles où mille boucliers sont suspendus, avec les armes des plus vaillants. | *Ézéchiel :* XXVII, 10, 11. Les Perses, ceux de Lydie et ceux de Libye... ont suspendu dans vous, ô Israël, leurs boucliers et leurs casques... Les Gamadéens qui étaient sur vos tours ont suspendu leurs carquois le long de vos murs afin que rien ne manquât à votre beauté. |

N'est-il pas plus que probable que, lorsque Isaïe (IX, 5) appelle le Messie *prince de la paix*, il fait allusion à Salomon, figure de la gloire du Christ, au Salomon du *Cantique* (III, 11)? Dans les deux textes on célèbre le règne de cette paix qui, suivant Isaïe, *ne doit plus avoir de fin.* On lit dans Ézéchiel (XVI, 11) : « Je te décore de parures, je donne des bracelets à tes mains et un collier à ton cou. » Les commentateurs expliquent cette parole en disant que la loi de Dieu était l'ornement de l'épouse; et que les bras et le cou étaient particulièrement décorés parce que les mains et la voix doivent surtout concourir aux bonnes œuvres. N'est-ce pas la même interprétation allégorique qui convient à ce passage du *Cantique des cantiques* (I, 10) : « Votre cou est orné de filets de perles; nous vous ferons des chaînes d'or pointillées d'argent? » Il y a même dans les deux textes des jeux de mots qui mettent sur la voie d'une interprétation tout à fait dans le goût oriental : *Thorim* תורים (suite de perles) rappelle *Thora* (loi) תרה, comme ערי (hadi), ornement, rappelle עדות *hédouth* (loi). Ce rapport est d'autant plus frappant, que partout dans la Bible l'union de Jéhovah et d'Israël est représentée sous l'image d'un hymen. Les prophètes continuaient la métaphore et cherchaient les images qui s'y rapportaient.

Le Nouveau Testament en vingt endroits fait allusion au *Cantique*, et nous révèle aussi dans quel sens il faut l'interpréter. Comment donc qualifier la légèreté avec laquelle plusieurs critiques affirment que, dans l'Évangile, il n'en est pas même question? Ce ne sont point, à la vérité, des citations directes; mais ici le Nouveau Testament rappelle évidemment l'Ancien : « Considérez les lis des champs, dit Jésus-Christ, je vous dis en vérité que Salomon dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux? » « Je suis la fleur des champs et le lis des vallées, dit l'époux à la Sulamite. » Jésus-Christ donne à son Église ce conseil : « Que votre lampe soit allumée entre vos mains... afin que, lorsque reviendra l'époux, la porte lui soit aussitôt ouverte. » « J'étais endormie, mais mon cœur veillait, dit l'épouse; j'ai entendu la voix de mon bien-aimé qui frappait, et qui disait : Ouvrez-moi. » (*Cant.*, v, 2.) « Celui qui possède l'épouse est l'époux, dit saint Jean-Baptiste. L'ami de l'époux... se réjouit à cause de la voix de l'époux. Ma joie a été complète. » (Jean, III, 29.) « J'entends

la voix de mon bien-aimé, dit l'épouse, le voici... Voilà mon bien-aimé qui me parle et me dit, levez-vous..... Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui. »

Saint Paul, dans l'épître aux Éphésiens (v, 27), fait cette peinture de l'Église :

« Le Christ a aimé son Église et il s'est donné pour elle, pour la sanctifier et la purifier par l'eau et la parole de vie, pour qu'elle fût devant lui pleine de gloire, sans tache, c'est-à-dire sainte et immaculée. » L'époux du *Cantique* dit à l'épouse : « Vous êtes toute belle, ô mon amie ! et il n'y a point de taches en vous. » « Que vous êtes belle, ô mon amie, que vous êtes belle ! »

Le Nouveau Testament confirme donc la réalité de l'allégorie dans laquelle Jésus-Chsist est représenté sous les traits de l'époux, et l'Église sous les traits de l'épouse. D'autres textes encore le prouveraient au besoin ; qu'il nous suffise ici d'indiquer saint Matthieu (ix, 15), saint Jean (iii, 29), l'Apocalypse (ix, 7), saint Paul (II Cor., xi, 2 ; Eph., v, 23).

Ce n'est donc point sur des fondements légers que les interprètes catholiques ont fondé leur opinion de l'interprétation allégorique du *Cantique*. Nous savons qu'il ne s'agit point ici d'un article de foi imposé au chrétien, et nous considérons la détermination de l'allégorie du poëme inspiré, comme une question libre; mais n'est-il pas mille fois plus croyable que le *Cantique*, vu la magnificence et la solennité de son langage, renferme un chant allégorique dont l'objet est grand comme Dieu et son Église, plutôt que les amours d'un berger et d'une bergère, d'Aucassin et de Nicolette ? Je demande si le ton du poëme est bien en rapport avec le langage des bergers et des vigneronnes ? Sans doute la poésie prête son charme à toute chose ; mais Virgile et Théocrite font-ils donc parler leurs bergers comme le *Cantique* ferait parler les siens ? J'admets la différence entre le langage oriental et celui de nos pays occidentaux. Mais je prends à témoin le lecteur le plus prévenu, et je lui demande si les paroles suivantes sont bien le langage d'un berger : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme une colonne de fumée, exhalant l'odeur de la myrrhe, de l'encens et de *toutes les poudres du parfumeur ?* Voici le palanquin de Salomon etc... (iii, 6 — 11). Venez du Liban, mon épouse, vous serez couronnée, etc. Votre cou est comme la tour de David, bâtie pour servir d'arsenal, où sont suspendus mille cuirasses et tous les boucliers des braves..... Nous vous ferons des chaînes d'or pointillées d'argent... Votre tête s'élève comme le mont Carmel, vos cheveux sont comme la pourpre des rois teinte deux fois ? » etc... Quel insensé aurait mis dans la bouche d'un gardeur de moutons un langage aussi royal ? Que M. Renan relise Théocrite ou

consulte les poëmes de l'Inde et de la Perse, il ne trouvera nulle part une telle invraisemblance de langage.

Sitôt que l'on sort de l'interprétation allégorique, on se heurte à chaque pas contre des difficultés inextricables, tandis que, lorsqu'on considère le *Cantique* comme un épithalame sacré, un chant prophétique, analogue au psaume XLIV$^{e}$, tout s'explique, tout s'éclaire, tout s'élève, tout s'harmonise. Salomon, qui aimait, dans les choses terrestres, les richesses, la prodigalité, le magnifique, le sublime, a transporté dans le *Cantique* cette même splendeur, et il a chanté le Roi des siècles dans un langage de roi.

## XI

Nous avons toujours supposé jusqu'ici que Salomon était l'auteur du *Cantique*. Personne en effet n'en avait douté jusqu'à ces derniers temps. Ewald lui-même, et M. Renan après lui, reconnaissent dans le poëme l'empreinte d'une époque très-voisine du règne de Salomon. Ils ne disent ni l'un ni l'autre que ce prince en est l'auteur et ils ne peuvent l'avouer. En effet, le rôle qu'ils font jouer dans le drame à Salomon, *rôle évidemment sacrifié et parfois ridicule*, exclut formellement l'hypothèse que le fils de David en soit l'auteur. « Une foule d'endroits, dit M. Renan, laissent percer une nuance d'opposition et de mauvaise humeur contre le harem de ce prince et contre les mœurs que la royauté somptueuse du fils de David fit prévaloir. Plusieurs versets (VIII, 7, 11, 12) renferment une amère dérision de sa puissance. Il est donc certain que le titre actuel a été ajouté à une époque relativement moderne. » La base de cette argumentation est, on le voit, l'hypothèse déjà réfutée des amours et de la victoire d'un berger et d'une bergère. Le lecteur le sait, cette fiction ne soutient pas l'examen. Tout, dans le *Cantique*, désigne Salomon comme son auteur. La garde du roi, composée de soixante hommes, son arsenal contenant mille boucliers, son sérail renfermant soixante reines et quatre-vingts concubines, voilà des chiffres qu'un écrivain des règnes qui suivirent Salomon n'aurait point trouvés.

Ces chiffres modestes, comme l'observe lui-même M. Renan, fussent devenus des milliers de milliers dans la bouche d'un poëte traçant un idéal hyperbolique. On peut même affirmer que Salomon a écrit son poëme au commencement de son règne, à une époque où ce roi n'avait pas encore exagéré le luxe et sacrifié complétement à la volupté, puisque le chiffre de soixante reines et de quatre-vingts con-

cubines est encore loin d'atteindre les sept cents femmes du premier ordre et les trois cents du second dont le vieillard s'entoura. La description du lit de Salomon, celle de la tour de David, les comparaisons tirées de la tour d'ivoire, de la tour du Liban ; la mention de la vigne que Salomon possédait sur le Baal-Hamon; la couronne de noces donnée par Bethsabée, sont des traits qui conviennent parfaitement à la plume de Salomon. Le troisième livre des *Rois* (v, 12 sqq.) nous apprend que ce prince avait la plénitude de la science des choses naturelles, et qu'il pouvait parler de toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre, et de tous les animaux. « Eh bien, dit Delitsch, que l'on se fasse du *Cantique des cantiques* l'idée que l'on voudra, toujours est-il que l'on sera forcé d'y reconnaître le témoignage d'une vraie science des choses naturelles, les préoccupations d'un observateur, une imagination de poëte exaltée par l'amour des beautés physiques du monde, en un mot les qualités et les défauts qui firent la gloire et le malheur du règne de Salomon. La mention de Pharaon, de ses chevaux et de ses chars, celle des tribus de Cédar ; les connaissances géographiques de la Palestine et de ses environs, de Jérusalem, de Thersa, de Galaad, des eaux d'Hesbon, du Carmel, de la plaine de Saron, d'Engaddi, de Baal-Hamon et de ses vignes, d'Amana, du pic Schenix, se rapportent bien aux connaissances variées d'un prince qui, par goût et par état, n'était étranger à rien de ce qui pouvait intéresser son administration et ses plaisirs. Sa passion pour les chevaux d'Égypte, cet élément de sa magnificence, ne se révéle t-elle pas dans la comparaison hardie qu'il fait de son épouse avec les cavales du Pharaon ? L'auteur et le sujet se confondent. Enfin le titre du poëme, que, par une supposition toute gratuite, on attribue à un écrivain d'une époque postérieure, désigne certainement Salomon. Le caractère énigmatique du livre ne convient-il pas en effet à l'auteur des *Proverbes*.

Il est difficile de comprendre comment M. Renan trouve dans la citation de Thersa et de Jérusalem une preuve que le *Cantique* n'a été composé qu'après le schisme.

« L'auteur du poëme, dit le critique, oppose ici les capitales des deux royaumes d'Israël et de Juda. » Mais où donc M. Renan puise-t-il dans le texte l'idée d'opposition, et qu'est-ce qui indique qu'il s'agisse ici de deux capitales ? Était-il donc nécessaire que Thersa fût une capitale pour que son nom fût placé auprès de Jérusalem ? On met tous les jours le nom de Bordeaux auprès de celui de Paris, et on ne veut pas parler de deux capitales. Il y a plus; si le *Cantique* avait été écrit, ainsi qu'on le suppose, au moment où le schisme excitait l'animosité la plus vive, Jérusalem aurait-elle obtenu, sous la plume d'un écrivain séparatiste, la place d'honneur qu'on lui assigne ? Thersa, au

temps de Salomon, était déjà, par son importance et sa beauté, la seconde ville du royaume, et c'est pour cela que les rois d'Israël en firent leur résidence royale jusqu'à la création de Samarie par le roi Amri. Salomon pouvait donc la vanter; mais un juif fidèle, le schisme consommé, eût omis Thersa par la même raison qu'un écrivain schismatique eût omis Jérusalem. Nous sommes donc ramenés à un temps antérieur à la révolte de Jéroboam. Non-seulement il n'y a nulle trace, dans le *Cantique*, de l'existence de la division si fatale à la fortune du peuple de Dieu, mais nous trouvons des indications suffisantes pour faire conjecturer qu'elle n'était pas encore consommée au moment où le poëme a été écrit.

L'auteur vanterait-il assez magnifiquement la forteresse d'un ennemi pour comparer le cou de la Sulamite à la tour de David bâtie pour servir d'arsenal et où sont suspendus mille cuirasses et tous les boucliers des braves (IV, 4)? Lorsque, deux versets plus haut, l'auteur parle de Galaad, n'en doit-on pas conclure que Jérusalem était alors la capitale de ce pays?

Tous les éléments de critique se réunissent donc pour attribuer le *Cantique* à Salomon. « Le sentiment du livre, dit Kleüker, le ton général, la manière pompeuse, élégante et naturelle, indiquent les beaux temps du royaume de Juda. » « L'esprit vif et enjoué du poëte, dit Döpke, révèle un écrivain à l'esprit duquel ne s'offrent que des images fières et gracieuses. »

Il est invraisemblable que le *Cantique* ait été composé à l'époque calamiteuse d'Osée. Ce prophète comparait aussi Israël à une femme, mais à une femme coupable, souillée et humiliée. Il ne trouvait dans son imagination que des images sombres en rapport avec l'infortune qui pesait sur son cœur de tout son poids. A cette époque, il convenait de dire avec Jérémie (XXV, 10) : « Il n'y a plus de paroles de bonheur et d'allégresse : la voix de l'époux et de l'épouse ne se fait plus entendre. » Des nuages voilaient les joies, tandis que, dans le *Cantique*, la splendide lumière du temps de Salomon rayonne de toutes parts.

Terminons cette longue et ingrate polémique par une citation de Théodoret, ce vengeur éloquent et docte des blasphèmes de Théodore de Mopsueste. Lui aussi se plaignait qu'on mît de son temps en circulation sur le *Cantique des cantiques* des fables plus dignes d'entretenir le radotage de vieilles femmes que de préoccuper des savants : μύτους δέ τινας οὐδὲ γραιδίοις παραληροῦσιν ἁρμόττοντας ὑφαινόντων : *fabulas quasdam ne aniculis quidem delirantibus dignas contexunt.*

« Les saints Pères, si supérieurs en doctrine et en sagesse, ont placé, dit Théodoret, le *Cantique des cantiques* au rang des saintes Écritures, ce qu'ils n'eussent pas fait, certes, s'il fallait l'inter-

préter littéralement. Dans cette hypothèse, il ne serait qu'un livre de libertinage et d'intempérance (ἀκρασίας ἔχον καί φιληδονίας). Esdras inspiré de Dieu aurait-il mis le *Cantique* au nombre des livres canoniques ? Les fruits de l'Esprit-Saint, dit saint Paul, sont la charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Beaucoup de Pères ont commenté ce livre sacré ; un plus grand nombre ont orné leurs écrits de ses citations. Eusèbe, Origène, Cyprien, le martyr couronné de Carthage, Basile, les deux Grégoire, dont l'un fut l'ami et l'autre le parent de Basile, le courageux soldat de la foi, Diodore, ont tous constaté dans le *Cantique des cantiques* un sens spirituel. La chose étant ainsi, conviendrait-il que, dédaignant le sentiment de ces grands hommes, et méprisant le Saint-Esprit lui-même, nous suivissions nos propres pensées, ne prenant pas garde à ces paroles de la Sagesse : *Cogitationes mortalium timidæ et incertæ providentiæ.* Et celles-ci de l'Apôtre : *Evanuerunt in cogitationibus suis; et obscuratum est insipiens cor eorum.* Disons plutôt avec Pierre : Il vaut mieux suivre Dieu que les hommes : *An justum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum judicate. Nos enim non possumus quæ vidimus per Spiritum sanctum et audivimus non loqui.* »

L'ABBÉ MEIGNAN.

LE

# PREMIER EMPIRE

## ET SON HISTORIEN

---

Depuis l'époque où M. Thiers commençait l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, vingt années se sont écoulées, et la France a changé trois fois de gouvernement. Le régime parlementaire florissait, tandis qu'il retraçait les prospérités impériales; un second empire est établi au moment où il nous fait assister à la ruine du premier. L'historien a subi le contre-coup des vicissitudes de son pays; après avoir souvent interrompu ses récits de batailles pour livrer lui-même d'autres combats, il achève maintenant dans la retraite l'œuvre qu'il inaugurait en 1840 au pied de la tribune. Ne nous plaignons pas de ces délais, et, s'il est beaucoup de choses qu'il faut oublier, sachons ici du moins nous rappeler les victoires qu'à travers les périls d'une révolution M. Thiers a gagnées pour des causes qui nous sont chères et sacrées. D'ailleurs sa vie publique n'a pas été moins utile à son œuvre que ses vastes et patientes recherches : il faut avoir pris part au gouvernement des peuples pour pénétrer dans le génie de ceux qui les ont gouvernés, et, à Paris comme à Athènes, comme à Rome, comme à Florence, c'est à travers les agitations politiques, c'est dans la pratique des affaires, que se préparent et grandissent les vrais historiens.

Enfin M. Thiers a su terminer la tâche qu'il avait entreprise; il nous a conduits de la première apparition de Napoléon à sa première chute et vient d'écrire une conclusion qui résume son livre; il est temps d'embrasser d'un seul coup d'œil ce livre tout entier et l'époque

qu'il fait revivre. N'attendons pas que l'auteur nous ait donné par surcroît le triste récit des Cent-Jours, nous risquerions d'être injuste envers le premier Empire et les hommes qui l'ont servi, si nous ne nous arrêtions pas pour le juger en 1814, et si nous le confondions un instant avec l'étonnante et courte aventure qui vint rouvrir si vite les plaies encore non cicatrisées de la patrie pour la conduire tout droit à Waterloo.

Nulle part, et dans notre patrie surtout, nous ne trouvons ni profit ni plaisir à rapetisser les grands hommes et les grandes choses; mais ce danger n'est pas à craindre, après que Napoléon et son règne ont rencontré pour les peindre un écrivain, un orateur à portée de tout voir, capable de tout rendre, épris de son sujet et de son héros, et tel enfin que l'appréciateur le plus intéressé à la gloire de l'Empire n'a pas craint de présenter ce livre à la France comme un monument national[1]. Napoléon lui-même, qui estimait les admirateurs intelligents de son génie autant qu'il méprisait les serviles courtisans de sa fortune, Napoléon n'aurait pas choisi d'autre historien que M. Thiers. La promptitude et la netteté du coup d'œil à travers une variété presque infinie d'aperçus, le sens et le goût des choses positives avec les ardeurs d'une imagination mobile et vive, une infatigable attention pour les détails avec des vues d'ensemble, l'amour du mouvement et de l'action, un tour d'esprit naturellement populaire, enfin un penchant instinctif en faveur de l'habileté qui triomphe, voilà ce qui eût attiré Napoléon vers M. Thiers, voilà ce qui a attaché M. Thiers à Napoléon et à son histoire.

L'Empire est la plus vaste machine de gouvernement qui ait jamais étonné et remué le monde. Le gigantesque génie du maître présent partout à la fois en faisait mouvoir tous les ressorts. Mais quelle souplesse et quelle vigueur ne devait pas avoir l'intelligence de l'historien pour explorer dans toutes ses parties et suivre dans son jeu rapide cette machine immense !

A cette tâche M. Thiers suffit avec une aisance incomparable. Ne voulant rien omettre, ne laissant rien à deviner, préférant la clarté à tout autre mérite, mais toujours entraînant, même quand il se répète, et partout compétent, il fait comprendre à tout le monde ce qu'il sait mieux que personne. Il est tour à tour administrateur, financier, diplomate, et tout cela avec une telle facilité, que l'on s'étonne à peine de ces aptitudes diverses si libéralement communiquées à chaque lecteur.

On pouvait craindre davantage qu'il parût étranger au métier des armes ; aussi s'émerveille-t-on plus que de tout le reste de

[1] « Un homme d'État, historien illustre et national.... » Discours de l'Empereur Napoléon III à l'ouverture du Sénat et du Corps législatif.

ses récits militaires et de ses grandes descriptions de bataille. Mais comment « l'ardent ami de Napoléon[1] » n'aurait-il pas aimé la guerre, et comment M. Thiers n'aurait-il pas compris ce qu'il étudiait avec amour? Il était d'ailleurs à bonne école. Les pages impérissables dictées à Sainte-Hélène par le moderne César ont guidé l'historien à travers les champs de Rivoli, d'Hohenlinden et de Marengo[2], et, formé par un tel maître, il a pu se mêler ensuite aux hommes du métier qui ont disserté sur nos campagnes, s'approprier leurs lumières, contrôler leurs allégations à l'aide des pièces officielles, et discuter leur avis. Mais ce que M. Thiers n'a pas trouvé dans les écrivains techniques, ce qu'il a tiré de lui-même et de son imagination féconde, c'est la couleur, c'est le mouvement, c'est la lumière du tableau. Les appréciations venues de Sainte-Hélène devaient s'imposer à l'historien avec une autorité supérieure à toute autre. Il ne s'en est pas inspiré cependant sans les corriger à certains égards. Lui qui ne croit pas qu'on puisse être jaloux de moins grand que soi, comme s'il suffisait d'être le premier à qui veut être tout en gloire comme en puissance, lui qui n'admet pas par conséquent que Napoléon fût jaloux de personne, est obligé pourtant de se défier de sa rigueur envers ses lieutenants et ses compagnons d'armes, et il adoucit beaucoup, quoique pas assez peut-être, les critiques choquantes et passionnées auxquelles le défenseur de Gênes[3] n'a échappé pas plus que le vainqueur de Hohenlinden[4]. Mais ce qu'il n'a pas emprunté non plus à celui qui restera le premier écrivain militaire aussi bien que le plus étonnant capitaine des temps modernes, c'est la ferme et saisissante sobriété de son impérieux langage. Le dirai-je? Quand M. Thiers parle guerre, on sent à l'étendue des explications, à la profusion des renseignements, à la surabondance des calculs, l'homme encore tout plein des choses nouvelles qu'il vient d'apprendre pour les exposer devant un public qui les ignore. Serait-il donc vrai qu'on ne peut résumer brièvement que ce qu'on a médité toute sa vie?

Nous ne prétendons pas ici rechercher les sources diverses auxquelles a dû puiser M. Thiers et que lui-même n'a pas jugé à propos d'indiquer avec détail. La principale, il le déclare, ce sont les papiers d'État[5]. Quel amas de documents, en effet, que les papiers d'État sous l'Empire. Aucun règne n'a dû laisser des archives aussi riches que cette domination, immense et concentrée, minutieuse et foudroyante,

[1] Tome XII, Avertissement.
[2] *Mémoires de Napoléon*, tomes I et II, écrits sous sa dictée par le général Gourgaud.
[3] Voir notamment tome I des *Mémoires*, p. 231.
[4] Voir tome II des *Mémoires*, p. 52.
[5] Tome XII, Avertissement.

d'un maître qui voulait tout prévoir, tout prescrire, tout contrôler, et ne se reposait jamais. Et nul historien non plus n'a été comme M. Thiers à portée des documents authentiques. Tout autre d'ailleurs se serait égaré dans ce dédale de pièces innombrables; lui s'y reconnaît et s'y promène à l'aise; seulement, on doit l'avouer, il s'y renferme et n'en sort pas. Il trouve là tant de choses, qu'il n'éprouve pas le besoin de regarder ailleurs. Veut-il même s'informer de l'état et des tendances de l'opinion publique, il a recours aux rapports de police.

De ce système d'investigation historique, que devait-il résulter? Une histoire très-complète du gouvernement impérial et de ses moyens d'action. Après l'avoir lue, vous comprenez parfaitement « comment à une des époques la plus agitée de l'humanité, on s'y prenait pour remuer tant d'hommes, d'argent et de matière[1]. » Si tel est le seul but de l'écrivain, il est atteint. Mais ces hommes qu'on remuait et même qu'on écrasait pensaient-ils quelque chose, et que pensaient-ils? Les archives n'en disent presque rien et l'historien pas beaucoup plus.

Sous le règne absolu et incontesté de la force, les indices de vie morale sont rares et courts, il est vrai, et le joug pèse sans effort et sans bruit sur des fronts courbés d'avance. Mais si, dans ce silence de la sujétion universelle, une protestation d'indépendance, une revendication de la justice et du droit, s'élève quelque part impuissante et solitaire en apparence, l'histoire ne doit-elle pas la recueillir avec amour, l'enregistrer avec honneur? Eh bien, non! Tout ce qui semble intéresser seulement la conscience et l'âme humaine, et ne se traduit pas en faits politiques immédiats et palpables, n'a pas trouvé place dans les vastes annales du Consulat et de l'Empire. La plus haute puissance morale qui soit au monde, l'Église catholique, reçoit bon accueil de l'historien le jour où le maître de la France lui tend la main et lui fait place dans les institutions de l'Empire; mais plus tard, lorsque le plus doux des pontifes lutte et souffre pour sauver de la servitude universelle la liberté des âmes et la souveraine indépendance de la foi chrétienne, le même historien ne comprend plus et ne sait pas rendre cette résistance insurmontable d'une autorité désarmée. On le voit prendre très au sérieux la constitution bizarre rêvée par Sieyès, mais étouffée avant de naître entre les puissantes mains du général Bonaparte; il discute longuement les chances d'avenir de cette constitution qui n'a jamais eu vie; et il ne fait aucunement connaître ni les démarches de Napoléon pour obtenir au profit de sa nouvelle dynastie l'abdication de l'antique maison de France, ni la magnanime réponse de l'héritier dépouillé des rois sauvegardant du fond

[1] Tome XII, Avertissement.

de son lointain et solitaire exil l'intégrité du principe qui devait dix années plus tard apparaître aux regards de tous comme le salut de la patrie. Il vante très-haut la sagesse politique de Cambacérès, ce type achevé du fonctionnaire clairvoyant et servile, sans passion et sans conscience, toujours prêt, sous le comité de salut public aussi bien que sous l'Empire, à s'associer aux excès que sa raison condamne; et il se tait sur la démission de M. de Chateaubriand, seule protestation patente de l'honnêteté française en face du dernier forfait révolutionnaire. Le sort de la pensée libre devrait intéresser un écrivain libéral; mais, en devenant l'historien de l'Empire, M. Thiers dépouille ses souvenirs personnels à ce point que deux journaux importants et célèbres peuvent être supprimés sans qu'il y prenne garde. Pas un mot non plus de la censure officiellement rétablie en 1810 pour s'exercer sur tout manuscrit sans exception. Pas un mot des livres de littérature ou d'histoire arbitrairement supprimés ou odieusement mutilés. L'exil de madame de Staël est seul mentionné, comme si les défiances impériales n'avaient pas atteint d'autres victimes, de simples femmes, des hommes obscurs, de pauvres prêtres tantôt exilés, tantôt même emprisonnés, sans que le coup qui les frappait pût se justifier autrement que par ce cri de violence et de faiblesse à la fois échappé un jour au despote triomphant : « Je ne veux chez moi que des gens qui m'aiment. »

L'historien s'arrête moins encore à sonder l'âme et la conscience des nations étrangères. Ce n'est pas qu'il ne porte un regard pénétrant au sein des États ennemis ou vassaux de l'Empire français. Il expose, il discute leurs plans de guerre et leurs projets de paix, même quand ils n'ont pas reçu d'exécution, même quand ils étaient chimériques. Mais l'homme d'État croirait sans doute déroger s'il quittait le cabinet des princes et des ministres ou le quartier général des chefs d'armée pour observer les peuples et suivre le sourd progrès de leurs vastes ressentiments, avant l'heure où ces ressentiments éclatent et nous écrasent. Ne faut-il pas cependant savoir d'avance quelles avanies, quelles exactions, quelles insultes ont soulevé dans l'âme des peuples des trésors de colère et fait prévaloir sur un long effroi la soif de l'indépendance? Une femme, la première en Europe, se révolte contre cet asservissement des peuples humiliés. Dans l'élan de la brillante et malheureuse reine de Prusse, M. Thiers ne voit qu'imprudence et folie. Le Tyrol, cette Vendée de l'Autriche, résiste, sous la conduite d'un nouveau Cathelineau, à l'oppression étrangère, chasse les Bavarois, désarme deux régiments, arrête le prince Eugène, et, dans son isolement, maintient longtemps sur ses libres montagnes la suzeraineté de l'Autriche absente. M. Thiers n'arrête pas là ses regards, il n'a pas trouvé les pauvres et fiers paysans des Alpes dans les dernières luttes où succomba

l'Empire, ils n'ont pas eu de mémoires secrets à lui communiquer, et l'on cherche vainement sous sa plume le nom d'un des plus nobles adversaires, d'une des plus pures victimes immolées par le conquérant implacable, le nom glorieux et vénéré d'André Hoffer.

Ces omissions ne sont pas sans importance. Ni les potentats ni leurs historiens ne peuvent impunément oublier que les sociétés politiques n'ont pas uniquement un corps dont il faille mesurer les forces et ménager la fatigue; qu'elles ont une âme, et que cette âme vit de traditions et de libertés. A travers le temps et l'espace les nations qui s'élèvent sont celles qui s'appuient fermement sur le passé pour s'élancer hardiment vers l'avenir. Quand, s'excluant au lieu de se compléter, le culte seul des traditions ou le seul goût des libertés survit au sein d'un empire, languissant ou agité, il respire encore. Mais, quand ces deux principes de vie se retirent à la fois, quelle vie reste-t-il?

Eh bien, Napoléon, dans l'ivresse de la victoire, a prétendu fonder son établissement européen à l'encontre de l'esprit de tradition et de l'esprit de liberté tout ensemble. Voilà, dans la force de ses armes, le vice radical et l'incurable faiblesse de sa politique; voilà le point de départ qu'il faut condamner en lui beaucoup plus que la faute de n'avoir pas su s'arrêter à telle ou telle étape de sa course sans frein. Méconnaissant également les droits de la foi chrétienne et l'indépendance de la raison humaine, tenant le pape en prison et les philosophes dans le silence, fermant au midi les monastères, au nord les universités, ébranlant tout pour tout comprimer, renversant les princes sans affranchir les peuples, et bouleversant le monde pour l'asservir, il a tari toutes les sources de l'esprit public en France, il en a tourné contre lui tous les courants en Europe. C'est l'esprit de tradition qui se dresse en Espagne devant sa toute-puissance; c'est l'esprit de liberté qui se soulève en Allemagne. C'est l'esprit de tradition indissolublement uni à l'esprit de liberté qui tient debout l'Angleterre.

Le génie de Napoléon d'un côté, de l'autre l'esprit de tradition et l'esprit de liberté, et au-dessus de ces divers moteurs la justice de Dieu qui plane souveraine, voilà donc toute l'histoire, et, si je l'ose dire, le vrai drame de l'Empire. Est-ce là ce qui revit dans l'œuvre de M. Thiers? Le génie de Napoléon, il le pénètre dans toute son étendue; il en étale toutes les faces. Mais l'esprit de tradition, il en oublie trop longtemps la grandeur et la puissance, et, quant à la liberté, ses lecteurs n'ont guère le loisir de s'occuper d'elle aussi longtemps que son héros subjugue l'Europe en éblouissant la France opprimée. Est-il enfin l'interprète fidèle de la justice divine, l'historien qui ne pardonne jamais aux vaincus leur défaite, attend, avant de donner raison au soulèvement des peuples, que l'Empire ait à demi suc-

combé, blâme la campagne de Russie parce qu'elle est insensée, beaucoup plus que la guerre d'Espagne parce qu'elle est inique, et se montre plus sévère pour les fautes qui ont amené la catastrophe que pour les attentats qui l'avaient méritée? Ah ! sans doute, ce sont les folies des conquérants qui mettent un terme à leur fortune, et Dieu les rend eux-mêmes les artisans de leur ruine comme ils ont été les auteurs de leur élévation. Mais c'est pour avoir méconnu ce qui était juste qu'ils sont plus tard condamnés à ne plus discerner ce qui est possible. Ils sont punis en perdant le sens d'avoir violé le droit, et, dans les conseils divins, leurs iniquités triomphantes sont assurément la cause première de leurs égarements et de leur chute.

M. Thiers n'est pas entré dans ces considérations. Il suit les événements dans leur cours variable et rapide, il ne les devance ni ne les domine, il n'est pas le prophète du passé; mais il en est le témoin ému, le peintre saisissant. Tous les grands spectacles, les succès comme les revers, ont prise sur son imagination ardente et prompte; quand éclatent les désastres, il n'en voile ni l'étendue ni l'horreur, et même sa complaisance à étaler les prospérités impériales rend plus frappant en même temps que plus imprévu le contraste entre la bonne et la mauvaise fortune. Les aveux que lui arrache la chute du grand Empire acquièrent dans sa bouche une irrécusable autorité. Il faut louer M. Thiers de n'avoir rien dissimulé. Par cette sincérité courageuse, il rend à l'histoire qu'il fixe, à son pays qu'il éclaire, un service opportun et méritoire, car les peuples sont aussi disposés à s'aveugler sur leurs malheurs qu'à s'éblouir de leurs triomphes. Régnant et détrôné, vivant et mort, comme le dit très-justement M. Thiers, Napoléon a eu ses flatteurs [1], et certaine école de fanatisme historique s'est élevée, qui n'a voulu voir dans le soulèvement de l'Europe contre le premier Empire qu'une entreprise sans motif et sans justice; dans le succès de la coalition que la supériorité matérielle du nombre; dans la défaite de nos armées que la défection de quelques lieutenants ingrats et perfides, comme si réduire à d'aussi chétives proportions des événements aussi considérables, ce n'était pas corrompre la conscience publique et rendre stériles pour l'instruction de la France les coups les plus éclatants et les plus terribles qu'ait peut-être jamais frappés la Providence. Non-seulement « l'historien national » ne partage pas ces frivoles et fatales illusions d'un patriotisme égaré, mais il les dissipe à jamais. Avec lui nous voyons clairement l'abîme où vient s'engloutir le grand Empire, et ceux qu'ont fascinés ses prodiges ne sont pas trompés du moins sur ses résultats. Durant plus de dix années un seul homme, doué d'un génie sans rival pour

[1] Tome XIV, p. 671.

gouverner les peuples, a pu sur la France et sur l'Europe tout ce qu'il a voulu! Qu'a produit sa toute-puissance? A quelles extrémités a-t-elle poussé l'Europe? A quel état a-t-elle réduit la France? Qu'on le demande à M. Thiers et qu'on juge l'arbre à ses fruits. Un seul mot résume tout. « Pour conquérir l'Europe, la France était restée sans « défense. » Mais, avant de s'arrêter au spectacle instructif et douloureux vers lequel nous appellent les plus récents volumes de M. Thiers, le dernier surtout, le plus saisissant et le plus tragique qu'il ait encore écrit, comment ne pas se reporter à quinze ans en arrière vers les radieux débuts de cette carrière alors environnée d'admiration et d'espérance et consacrée par de grands services? Comment ne pas comparer des extrémités si voisines et si contraires, en se demandant quel enchaînement les rapproche?

Sorti des camps où s'étaient réfugiées sous un régime de sang et de boue la vigueur et la vertu françaises, rapidement élevé par l'ascendant de son génie et de sa fortune au-dessus de tous ses compagnons de guerre et de gloire, étranger aux partis, cher à la nation, né pour commander et pour éblouir, le jeune vainqueur de l'Égypte et de l'Italie s'était emparé de la toute-puissance au nom du salut public. Que la France ne pût alors se jeter qu'entre ses bras, M. Thiers le croit[1]; mais lui-même a dit à Sainte-Hélène que le rétablissement de l'ancienne royauté n'aurait pas été plus difficile en 1799 que le coup d'État du 18 brumaire, si la politique anglaise avait permis à un prince français de se mettre à la tête de la Vendée[2]; et, lorsque le futur César sauve la Convention au 13 vendémiaire, ou le Directoire au 18 fructidor, ne démêle-t-on pas dans cette protection prépondérante le désir confus ou le dessein prémédité de ne laisser à son pays, impatient d'échapper aux idées révolutionnaires, d'autre issue que lui seul?

Quoi qu'il en soit des nécessités de son avénement, Napoléon Bonaparte, devenu maître, avait donné à la France les biens que la France attendait : la paix avec elle-même, la paix avec l'Europe, la paix avec l'Église, la paix dans la gloire. Les traités de Lunéville et d'Amiens avaient assuré l'intégrité de nos frontières agrandies et consacré l'immortelle perpétuité de la puissance française. A l'intérieur, la nation même semblait revivre avec un épanouissement inattendu de jeunesse et de force, et l'on put croire que la main qui promulguait ensemble le concordat et le Code civil était destinée à terminer la Ré-

[1] Tome I, p. 4 et 56; et tome II, p. 202.

[2] Si alors encore (deux mois avant le 18 brumaire) la politique anglaise avait permis qu'un prince français se mît à la tête de la Vendée, c'en était fait du Directoire, et la Restauration aurait renversé ce gouvernement débonnaire aussi facilement que Napoléon le fit deux mois plus tard. (*Mémoires de Napoléon*, tome VI, écrit sous sa dictée par le général Montholon, p. 297).

volution en fondant la société nouvelle. Aussi quel enthousiasme et quelle confiance ! Pendant que Londres était gardée par quatorze mille hommes, le gouvernement consulaire se vantait que deux mille seulement tenaient garnison dans Paris [1]. L'Empire est établi, et bien peu de regards s'arrêtent sur une tache sinistre, sur quelques sombres présages mêlés à l'éclatante auréole de la dynastie qui s'inaugure. La France la proclame, l'Europe la reconnaît, le pape la bénit.

A cette monarchie, cependant, il manquait à la fois le lest des principes inviolables et le frein des institutions représentatives. Où donc ira le nouvel empereur? Est-ce l'irrésistible emportement de son impétueux génie qui le précipite aux conquêtes? Est-ce aussi, comme lui-même le disait, sa condition de fondateur de dynastie, le besoin d'étonner pour s'affermir, d'être le premier pour ne pas périr [2]. Désormais la guerre ne finira qu'avec l'Empire, et la Providence, qui vient de laisser la nation française se châtier de ses propres mains, lui donne carrière pour châtier l'Europe. Ce n'est plus son indépendance qu'elle défend contre des puissances avides de profiter de ses déchirements intérieurs pour l'anéantir. La France devait vivre, et les égoïstes et aveugles desseins de ses ennemis l'avaient conduite à compléter son territoire en s'étendant du Rhin aux Alpes. Maintenant elle s'élance et poursuit sans repos des agrandissements sans limites. Les conflits de la Révolution l'avaient rendue prépondérante et sans rivale sur terre, comme l'Angleterre sur mer. Sous l'Empire, la toute-puissance continentale et la toute-puissance maritime se disputent l'Europe. Quelque temps les peuples effrayés hésitent entre ces deux dominations contraires. Mais, tandis que la maîtresse des mers exploite et tourmente les pays qu'elle assujettit à son influence, le vainqueur du continent renverse et perd les États que subjuguent ses armes. Dès

[1] Pour répondre aux ministres anglais, qui prétendaient que le gouvernement consulaire n'était pas plus solide que les précédents, il fit imprimer un état comparatif des forces qui se trouvaient à Londres et à Paris. Il en résultait que Londres était gardée par quatorze mille six cents hommes et Paris par deux mille trois cents. (Tome I, p. 197.)

[2] Voici une conversation significative du premier consul pendant la courte durée de la paix d'Amiens, et à une époque où M. Thiers lui prête encore des vues pacifiques. « Pensez-vous, disait-il à un conseiller d'État, qu'une paix de cinq ans et plus convînt à la forme et aux circonstances du gouvernement?

« *Le conseiller :* Je pense que cette paix conviendrait fort à la France après dix ans de guerre.

« *Le premier consul :* Vous ne me comprenez pas. Je ne mets pas en question si une paix franche est solide pour un État bien solide; mais je demande si le nôtre l'est assez pour n'avoir pas besoin de victoires.... Un gouvernement nouveau, né comme le nôtre, a besoin pour se consolider d'éblouir et d'étonner, il faut qu'il soit le premier ou qu'il succombe. » (*Mémoires sur le Consulat,* par un ancien conseiller d'État, p. 388 et suiv.)

lors les peuples voient dans les trésors et les flottes de la Grande-Bretagne le dernier espoir de leur indépendance. Cependant le conquérant ne s'arrête pas, et, parce que Dieu lui permet pour un instant de frapper à coups redoublés sur une génération énervée et sur des gouvernements corrompus, il croit qu'il effacera pour jamais toute diversité de race, de climat et de langue, et fera tout plier sous un joug uniforme. Du Niémen au Zuyderzée, du détroit de Gibraltar à la Baltique, de Madrid à Berlin, aucune nation, qu'elle soit vieille ou jeune, petite ou grande, belliqueuse ou pacifique, aucune nation ne peut subsister devant lui. Au début et au terme de sa carrière, il en avait rencontré deux qui semblaient l'attendre, l'une pour naître et l'autre pour revivre : l'Italie et la Pologne. Qu'en a-t-il fait ? Il a chassé toutes les puissances qui se partageaient l'Italie ; il l'a dépouillée de ses plus illustres souvenirs, en détruisant les républiques de Venise et de Gênes, de sa seule grandeur vivante en enlevant le Pape, et tout cela, non pour unir les Italiens ensemble, mais pour livrer Venise à l'Autriche et distribuer à son tour la Péninsule en fiefs et en apanage à son frère, à sa sœur, à son beau-frère, à son beau-fils. Il a appelé la Pologne aux armes, il a garni de Polonais ses champs de bataille, et, le seul jour où il ait paru hésiter, redouter des obstacles et ne plus croire sa volonté toute-puissante, c'est quand il s'est agi de proclamer en face de la Russie la résurrection d'une nation détruite; tant sont alors incompatibles à travers toute l'Europe l'esprit national et le génie impérial.

Qui l'emportera ? Un instant on put penser que la France et la Russie se partageraient le continent asservi. Mais l'Empire d'Occident n'a pas suffi à Napoléon; il s'est jeté sur la Russie, et, réduite à résister au lieu de s'étendre, la Russie, du sein de ses neiges inaccessibles, comme l'Angleterre du milieu de son Océan, devient un point d'appui pour l'affranchissement de l'Europe. Cet affranchissement se préparait alors de toutes parts. En voulant ravir aux hommes leur patrie, Napoléon leur avait rendu le patriotisme. Au début de ses agressions, il n'avait rencontré devant lui que des États sans vie, des peuples sans chaleur, soumis à des gouvernements sans lumières; au terme de ses conquêtes, il voyait se relever sous ses pas de vraies nations où le droit du peuple et le droit du souverain également outragés ne se séparent plus, où princes et citoyens, bourgeois et soldats, hommes d'État et hommes du peuple, rapprochés par la communauté des humiliations et des souffrances, n'ont plus qu'une cause et qu'une âme. L'Espagne, la plus déchue entre les nations, se relève la première sous les coups qui la frappent, et, endormie dans les bras souillés et débiles de Godoy, se réveille avec l'épée de Palafox à Saragosse. L'Autriche, qui, en 1793, n'engageait la lutte contre la Révo-

lution française que pour reculer presque sans combat sur le Rhin comme sur l'Adige, en 1809 livre encore deux batailles rangées à la vue de sa capitale envahie, et en 1814 elle conduit, hélas ! la coalition de Leipzig à Paris. La Prusse acquiert, au prix de son sang répandu et de son territoire mutilé, ce que ne lui avait pas donné le génie guerrier d'un roi sceptique : un esprit public. L'Allemagne tout entière retrouve dans sa haine contre nous une solidarité de sentiments et de destinée que depuis des siècles elle ne se connaissait plus, et, répudiant l'influence longtemps dominante de la langue et du goût français en même temps que le joug des armes françaises, pensant avec Schlegel, conspirant avec Steine, chantant avec Körner, se battant avec Blücher, elle ravive dans un accès de colère jalouse et d'inspiration féconde, l'originalité de son génie et le culte oublié de ses traditions nationales. Enfin il n'est pas jusqu'à notre vieille alliée la Suède, qui ne soit emportée contre nous dans ce mouvement unanime. Vainement, par admiration pour nos exploits, avait-elle choisi pour prince l'un des généraux de nos grandes guerres; tandis que tous ces trônes, qu'a cru fonder Napoléon, s'écroulent et tombent sous le double fardeau des répugnances populaires et des exigences impériales, le vieux soldat de la République conserve seul et consolide le sien ; mais à quel prix, grand Dieu ? en teignant de sang français son épée toute française. Ainsi, à travers les défections coupables, les perfides incertitudes et les mensonges des gouvernements faibles, éclate la vengeance des nations. L'hostilité contre la France est devenue l'âme et la vie de l'Europe,

Nous sommes maintenant parvenus aux derniers volumes de M. Thiers, à ceux qui doivent spécialement nous occuper [1]. Arrêtons-nous devant cette lutte immense et fatale que l'historien vient de retracer avec autant de vérité que d'intérêt. Quand elle est ouvertement et définitivement engagée, c'est avec lui qu'il faut en être témoin. Il ne nous conduit pas sans douleur assurément devant ce triste tableau, et ce n'est pas sans douleur aussi que nous le suivrons. Mais il a pensé qu'il appartenait à un bon citoyen de sonder d'un ferme et sûr regard les blessures de la patrie, et que ce serait mal respecter la France que lui cacher les maux qu'elle a soufferts.

Voyons donc avec M. Thiers les forces qui, du côté de l'Europe et du nôtre, sont en présence et sachons en apprécier la valeur.

La force de l'Europe est, avant tout, dans son accord, non-seulement dans l'accord de toutes les classes au sein d'une même nation, mais dans l'accord indissoluble de toutes les nations entre elles. Une haine commune efface les dissentiments séculaires des États rivaux. M. Thiers

[1] Voir nos précédents articles sur le XII$^e$, le XIII$^e$ et le XV$^e$ volume de M. Thiers. Septembre 1856 et octobre 1857.

le constate et s'écrie : « Il y a un jour où tout le monde est obligé « d'être honnête et désintéressé, c'est le jour où une oppression into- « lérable a forcé tout le monde de s'unir contre cette oppression [1]. »

Ainsi liées ensemble, les puissances peuvent opposer huit cent mille hommes à six cent mille. Mais plus d'une fois Napoléon avait triomphé malgré des inégalités pareilles. La force de la coalition réside encore ailleurs. Elle est dans le sentiment moral, dans la passion vengeresse qui animait ses bataillons et « les portait à se roidir con- « tre la défaite, tandis que nos soldats, héroïques sans doute, mais se « battant par honneur, étaient conduits par des généraux dont la « confiance était ébranlée et qui commençaient à sentir qu'on avait « tort contre l'Europe, contre la France, contre le bon sens. L'infé- « riorité morale, funeste, ajoute avec une haute raison M. Thiers, « est bien plus redoutable que l'infériorité matérielle du nombre [2] ! »

Ce qui faisait la force de l'Europe faisait en même temps la faiblesse de la France. Dès le début de la lutte décisive, elle était détachée de son gouvernement. Ayant cessé de se sentir associée à ses actes, elle avait cessé de se croire solidaire de sa destinée. Les sources d'information où puise ordinairement M. Thiers, les documents officiels, suffisent à le constater avec une étrange évidence.

Napoléon a fait taire toute voix libre, le silence public est la loi de son empire; mais, à l'heure où déjà sa fortune est ébranlée, les hommes de la police, Fouché, qui, certes, ne trahissait pas ce jour-là, Savary, capable de tout, excepté de trahir, lui parlent au nom de la France « sacrifiée aussi bien que l'Europe à son système personnel, » et lui montrent partout autour de lui « l'affection évanouie, la haine faisant taire l'admiration [3]. » Étranges interprètes, irrécusables témoins du sentiment unanime.

Il faudrait s'étonner si l'armée n'avait pas ressenti le découragement de la nation et souffert de son épuisement. Mais, au contraire, l'historien nous montre les recrues les plus nouvelles courant toujours au feu, mais se débandant en foule et jetant leurs armes le lendemain du combat [4] ; l'indiscipline montant jusqu'aux sommets de la hiérarchie, les maréchaux prêts à mourir en soldats, mais découragés de commander des lieutenants découragés d'obéir [5]; la défaillance générale résumée dans cette plainte du conquérant à l'un de ses premiers compagnons d'armes : « Vous n'êtes plus l'Augereau de « Castiglione, » et dans cette réponse du vieux guerrier : « Je serai en-

[1] Tome XV, p. 360.
[2] Tome XVI, p. 259 et 359.
[3] Tome XVI, p. 167, 168 et 194.
[4] Tome XVI, p. 177, 378 et 451.
[5] Tome XVI, p. 435 et 436.

« core l'Augereau de Castiglione si vous me rendez les soldats d'Italie[1]; » la vigueur physique manquant à nos troupes en même temps que la confiance, et Napoléon lui-même, réduit à s'écrier : « Je ne peux pas « défendre la France avec des enfants[2]; » enfin le territoire, dépourvu de moyens matériels de défense, en même temps qu'il est épuisé d'hommes, les fusils vainement attendus par les bras qui pourraient encore les porter[3], le Rhin découvert et dégarni, les places frontières sans remparts et les arsenaux français dépouillés pour approvisionner nos plus lointaines conquêtes, Strasbourg et Metz oubliées, pour rendre imprenables Hambourg et Torgau[4], voilà la France à la veille de l'invasion.

Et quand l'invasion est accomplie, quand il s'agit, non plus des lointaines ambitions de Napoléon, mais de notre territoire même, le peuple enfin, le peuple s'ébranle-t-il? Les ressources de la guerre régulière sont épuisées : reste-t-il la ressource suprême du patriotisme au désespoir? Dans les moments où Napoléon a besoin de se faire à lui-même et de donner aux autres des illusions, il parle bien des paysans de Bourgogne et de Champagne prêts à massacrer l'étranger; mais, ces bandes de paysans, l'étranger ne les rencontre guère, et nulle part n'est arrêté par elles. Au fond, Napoléon ne compte pas sur un élan national. Il sait pourquoi il ne peut pas y compter ; et, lorsque, dans un entretien familier, sur le terrain, au milieu du feu, l'un de ses généraux lui demande : « Comment Votre Majesté ne « songe-t-elle pas à soulever la nation? — Chimères, réplique-t-il, « chimères empruntées aux souvenirs de l'Espagne et de la Révolu-« tion française. Soulever la nation dans un pays où la Révolution a « détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la Révo-« lution[5]! » Étonnant aveu, que sous sa main la France était « mora-« lement brisée[6] ! » Hélas ! l'ennemi ne devait que trop en être témoin!

Cette défaillance du patriotisme était assurément la plus grande faiblesse qui pût affliger notre pays. Comment donc l'avait-il encouru? Il avait porté le poids des conquêtes, il allait porter le poids de la défaite et devenir ainsi deux fois victimes de l'homme auquel il s'était livré. En quoi l'avait-il mérité? Pouvait-il être coupable, alors qu'il n'était pas libre et ne disposait pas de son sort? Oui, car c'est une faute, a-t-on déjà répondu avec une honnête et courageuse indépendance; « c'est une faute que de se confier en la dictature; c'est « une faute que d'aimer inconsidérément la gloire militaire, et cette

[1] Tome XVI, p. 533.
[2] Tome XVI, p. 633.
[3] Tome XVII, p. 149.
[4] Tome XVI, p. 653.
[5] Tome XVII, p. 534.
[6] Tome XVII, p. 21.

« licence de l'épée qui ravissait les peuples païens; c'est une faute « que de jouir avec trop d'orgueil de l'abaissement de ses voisins, que « de devenir aussi insensible à la perte de la liberté d'autrui qu'on « l'est à la perte de la sienne; c'est une faute enfin que de laisser « s'effacer de son esprit, même par l'éblouissement de la gloire, « les notions du juste et de l'injuste, et que d'adorer la force jus-« qu'au jour inévitable où, vaincue par une force plus grande, elle « retombe sur vous et vous écrase [1]. »

La faute de la France, en un mot, est dans sa dépendance aveugle, et c'est de sa dépendance que sortira son châtiment. Spectacle consolant et triste, qui nous révèle notre puissance jusque dans nos malheurs! Même vaincue, même exténuée, la France impose à l'Europe conjurée; à chaque pas l'étranger s'arrête, et, pour qu'il vienne jusque chez nous, il faut qu'il y soit forcé. Qui donc l'y force? L'adversaire qui ne s'arrêta jamais lui-même, l'homme qui, n'ayant pas su poser de bornes à sa grandeur, ne sait pas mettre un terme à ses revers. Napoléon, atteint déjà par le retour du sort, dispose seul encore de sa destinée et de la nôtre. Il peut sauver même sa puissance. Comment se perd il? L'historien répond : Ce qui lui manque en face de la mauvaise fortune, ce n'est pas le génie, c'est le caractère : un caractère capable de s'avouer ses fautes et d'en porter le poids. Voilà quelle pénible conclusion arrache à M. Thiers l'attitude de son héros, déjà frappé sans être encore terrassé [2].

Nous connaissons la défaillance de la France, l'élan de l'Europe, il nous reste à considérer, au sein de la France épuisée, seul debout contre l'Europe irritée, Napoléon. Voyons comment il se montra.

Dans le fidèle et lugubre tableau que l'historien a tracé de la retraite de Russie, à travers les villes qui brûlent, les corps d'armée qui périssent, sous ce ciel sans soleil, sur ces neiges sanglantes, je ne sais s'il est rien de plus lamentable que l'aspect de Napoléon même. Il ne voyait rien de la retraite, et n'en voulait rien voir; et, « tandis « que l'arrière-garde, harcelée par l'ennemi, mourait de froid, de « faim et de désespoir, lui ne quittait pas la tête de l'armée, et tantôt « à cheval, tantôt à pied, plus souvent en voiture, entre Berthier « consterné, Murat éteint, passait des heures entières sans proférer « une parole, plongé dans un abîme de réflexions désolantes dont il « ne sortait que pour se plaindre de ses lieutenants, comme s'il « avait pu faire illusion à quelqu'un en blâmant d'autres que lui [3]. » Incapable de supporter le spectacle accusateur du mal qu'il a

[1] Art. de M. Prévost-Paradol sur le XVII[e] volume de M. Thiers, dans le *Courrier du Dimanche*, 8 avril 1860.

[2] Tome XIV, p. 91, et tome XVI, p. 626.

[3] Tome XIV, p. 510.

causé, à peine la Bérésina est-elle franchie, qu'il veut partir et retourner seul à Paris. L'armée est perdue s'il la quitte, lui déclare le comte Daru[1]. La France est tranquille et n'a pas besoin de sa présence, lui assure le duc de Bassano[2]. N'importe! en attendant davantage, il s'exposerait, non pas à être tué, danger que savait braver sans doute un aussi bon soldat que Napoléon, mais à être enveloppé et pris par les Allemands, impatients de se soulever sur ses derrières. Il quitte les troupes, entraînées par lui dans un désastre[3], traverse l'Allemagne en fugitif, rentre de nuit aux Tuileries, et vient annoncer lui-même à son peuple, qui jusque-là devait tout ignorer, à la fois la ruine de l'armée et la bonne santé de l'Empereur[4]. Il part, et la sinistre prédiction du comte Daru ne tarde pas à s'accomplir. Au moment de son départ, le 5 décembre, à Wilna, il aurait pu réunir encore sous sa main cent mille hommes, et, avec cette force égale à celle des Russes, frapper sur ses ennemis un coup qui eût fait trembler l'Europe[5]. Quand il a disparu, tout se débande : neuf jours après, le 12 décembre, à Kowno, « le rapport de tous les chefs fut « qu'il n'y avait plus de soldats dans aucun corps[6]. » Ainsi avait achevé de se dissoudre la grande armée. Sur les cinq cent trente-trois mille combattants qui avaient passé le Niémen, il restait quelques troupes alliées, dispersées à d'assez grandes distances, et prêtes pour la plupart à se tourner contre nous; il restait une foule de soldats épars errants loin du drapeau, qu'un grand nombre ne devait jamais rejoindre; les Russes gardaient cent mille prisonniers; trois cent mille hommes, les deux tiers Français, les autres alliés de la France, étaient morts[7].

Rentré en France, cependant, Napoléon se réveille et se relève. C'est que là il ne s'agit plus de supporter sans distraction la vue du mal dont il est l'auteur. Il y a place encore pour les grandes conceptions, les grandes espérances, les grandes illusions aussi, et il s'y plonge tout entier. Par quels prodiges d'activité, d'énergie, de génie militaire, fait-il en deux mois sortir de terre une armée nouvelle; anime-t-il ces jeunes conscrits du souffle héroïque de nos vieilles bandes pour les pousser sur l'ennemi qui se trouble, et moins de six mois après la retraite de Russie, dans les champs de Lutzen et de Bautzen, ravit-il deux fois coup sur coup la victoire étonnée de lui

[1] Tome XIV, p. 642.
[2] Tome XIV, p. 642.
[3] Tome XIV, p. 648.
[4] Bulletin n° 29.
[5] Tome XIV, p. 646.
[6] Tome XIV, p. 664.
[7] Tome XIV, p. 690.

être encore fidèle? On ne saurait trop l'admirer. Mais, en même temps, par quel excès d'implacable orgueil avant et après cet effort suprême de nos armes, refuse-t-il la paix qui lui est offerte, comment l'expliquer, comment le justifier?

Nous devons à M. Thiers la connaissance précise et sûre de ces négociations décisives où l'empereur d'Autriche, transformé en médiateur après avoir été notre allié et avant de devenir notre adversaire, tenait entre l'Europe et nous le poids qui devait faire pencher la balance, et cherchait, par sa partialité en notre faveur, soit à éviter, soit à justifier d'avance sa réunion aux ennemis de son gendre. Les Mémoires inédits du prince de Metternich ont révélé à l'historien les offres de l'Autriche et les dispositions des puissances. A travers les dépêches conservées dans les archives, il a pénétré les intentions de Napoléon. Tous les nuages sont écartés; la France peut enfin connaître ce que le maître à qui elle s'est livrée a refusé pour elle et en son nom.

Que demande donc l'Europe, et que laisse-t-elle à Napoléon? On lui demande la dissolution du grand-duché de Varsovie pour en répartir le territoire entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, l'abandon de Hambourg et de Lubeck pour rétablir la vieille indépendance de leur négoce, la reconstruction de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe, la renonciation au titre de protecteur de la confédération du Rhin, enfin la cession des provinces Illyriennes à l'Autriche. Voilà à quel prix peut être achetée la paix continentale. La paix maritime, la paix avec l'Angleterre, il suffirait pour l'obtenir de sacrifier l'Espagne. Et la France garde non-seulement les Alpes et le Rhin pour frontières, mais la Westphalie, la Lombardie et Naples comme royaumes vassaux, le Piémont, la Toscane, l'État romain comme départements français [1].

Qui ne reconnaîtrait avec M. Thiers que c'était accorder à la France « plus qu'elle ne devait désirer, plus qu'elle ne devait posséder [2], » et laisser à Napoléon « une puissance à la façon de Charlemagne, « sans raison d'être au dix-neuvième siècle [3]. » Eh bien, ces propositions insinuées, présentées, répétées sous toutes les formes, à tous les moments, par le politique le plus habile de l'Europe, Napoléon tantôt les repousse comme un outrage, tantôt feint de les écouter sans vouloir les entendre, uniquement pour gagner du temps; enfin il laisse passer tous les délais sans avoir voulu traiter [4]. A quoi prétend il donc? Que répugne-t-il à céder? L'Espagne? Il en est dégoûté par

[1] Tome XV, p. 345, et tome XVI, pp. 4 et 218.
[2] Tome XVI, p. 158.
[3] Tome XVI, p. 160 et 161.
[4] Tome XV, p. 518, et tome XVI, p. 5, 24, 191 (en note) et 225.

une série de mécomptes et d'échecs. Le duché de Varsovie? Depuis la campagne de Russie, il a renoncé à refaire la Pologne. L'Illyrie? Il l'a déjà offerte à l'Autriche. Sur tous ces points son parti est pris. Mais ce qui lui coûte, c'est de récompenser la Prusse de sa défection en l'agrandissant, comme si, en face de l'Autriche et de la Russie, nous avions avantage à la faiblesse de la Prusse; ce qui lui coûte plus encore, c'est de renoncer à un « vain titre, odieux aux Allemands, et « capable seulement de nous attirer leur haine, » au protectorat de la confédération du Rhin; c'est enfin d'abandonner les villes hanséatiques, possession superflue autant qu'impossible à conserver[1]. Pourquoi? Parce qu'en cédant ce qu'il n'a nul intérêt à garder, mais ce qu'il n'a pas offert, il paraîtra vaincu aux yeux du monde. Voilà ce qu'il ne peut supporter[2]. Vainement le fidèle Caulaincourt adresse à son maître les plus généreuses, les plus pressantes supplications; vainement lui écrit-il à la dernière heure : « Sire, cette paix coûtera « peut-être quelque chose à votre amour-propre, mais rien à votre « gloire... Accordez, je vous en conjure, cette paix à la France, à ses « souffrances, à son noble dévouement pour vous[3]. » Ce patriotique langage ne devait pas être entendu, et l'historien est réduit à prononcer ce jugement irréfragable : « Après Lutzen, après Bautzen, l'honneur des armées était sauf, la vraie grandeur, et même la grandeur exagérée et inutile, l'était aussi, il ne restait en souffrance que l'orgueil. Et à ce sentiment si personnel, il est triste de le dire, Napoléon était prêt à sacrifier cette grandeur même, notre grandeur solide et nationale aussi bien que sa grandeur individuelle et chimérique, il allait sacrifier sa femme, son fils et lui-même[4]. »

Ah! si les hommes qui servaient Napoléon avaient connu les conditions offertes, quels eussent été leurs sentiments? Tous jugeaient la paix nécessaire, tous en étaient affamés, tous la demandaient sans savoir à quel prix elle devait être achetée. Si on leur avait appris que la France gardait indirectement ou directement Mayence, Cologne, Anvers, Flessingue, Amsterdam, le Texel, Cassel, Turin, Milan, Florence, Rome et Naples, qu'auraient-ils pensé, qu'auraient-ils dit? Mais non, il fallait que l'armée qui allait mourir, la France dont se jouait la destinée, ignorassent tout; à ses plus intimes confidents même, l'Empereur n'osait pas avouer ce qu'il refusait; il parlait vaguement de condition contraires à l'honneur, il se déclarait prêt à conclure une paix honorable, et c'est pour rester maître de Lubeck et de

[1] Tome XV, p. 519, et tome XVI, p. 157.
[2] Tome XV, p. 519, et tome XVI, p. 5.
[3] Tome XVI, p. 219.
[4] Tome XVI, p. 161.

Hambourg, et protecteur de la confédération du Rhin, qu'il allait demander à la nation son dernier enfant et son dernier écu [1].

Étrange et funeste opiniâtreté ! En la condamnant cependant, il serait injuste de l'attribuer tout entière à l'égarement d'un caractère indomptable. Il serait injuste de ne pas tenir compte à celui qui devait en être victime des exigences d'une position unique au monde et des entraînements d'une carrière sans exemple. Dès 1806, un homme d'État autrichien, ennemi passionné mais clairvoyant de l'Empire français, avait écrit : « La puissance de Bonaparte tient à l'é-« tonnement qu'il inspire. Ce n'est point le souverain qu'on voit en « lui, ce n'est pas même le général habile, c'est quelque chose de « merveilleux qui dompte la volonté, c'est l'enfant du destin, c'est le « bonheur en personne, le bonheur unique objet aujourd'hui de « l'admiration des hommes ; Bonaparte battu est une idole qui « tombe [2]. » Et voilà sans doute ce que lui-même se disait pour justifier son intraitable orgueil.

On raconte qu'en 1814, pressé par Maret de céder à la nécessité, pour toute réponse il lui montra quelques lignes qu'il venait de lire [3]. C'était ce passage de la *Grandeur et de la Décadence des Romains* où Montesquieu loue Louis XIV d'avoir voulu « s'ensevelir « plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions « qu'un roi ne doit pas entendre [4]. » La citation était éloquente, mais l'exemple historique mal choisi. Assez sûr de sa grandeur pour reconnaître ses fautes, pour supporter ses revers, et préférant à tout le salut de l'État, Louis XIV, vaincu, avait demandé la paix. Rebuté par ses ennemis conjurés, il s'était confié sans réserve à ses peuples ; il avait pu leur exposer les conditions pénibles auxquelles il s'était résigné, les insolentes lois qu'on prétendait lui faire, justifier ainsi le dernier effort qu'il attendait d'eux ; et, la bataille de Denain ayant arrêté l'invasion, il avait signé la paix d'Utrecht. Évidemment, ce n'est pas l'exemple de Louis XIV que pouvait invoquer Napoléon.

Il était mieux inspiré, lorsque dans un entretien célèbre, et jusqu'à ce jour incomplétement connu, il disait à M. de Metternich : « Vos « souverains nés sur le trône ne peuvent comprendre les senti-« ments qui m'animent. Ils rentrent battus dans leur capitale, et pour « eux il n'en est ni plus ni moins. Moi, je suis un soldat ; j'ai besoin « d'honneur, de gloire, je ne puis pas reparaître amoindri aux yeux « de mon peuple. Il faut que je reste grand, glorieux, admiré. »

[1] Tome XVI, p. 8 et 163.

[2] M. de Stadion, *Tableau politique de l'Europe* pendant l'année 1805 et les six premiers mois de 1806.

[3] *History of Europe by Arch. Alison*, tome XII, p. 563.

[4] *Grandeur et décadence des Romains*, chap. v.

Mais alors M. de Metternich n'avait que trop raison de lui répondre : « Quand donc finira cet état de choses, si les défaites comme les « victoires sont un égal motif de continuer ces guerres désolantes?... « Victorieux, vous voulez tirer les conséquences de vos victoires ; « vaincu, vous voulez vous relever ! Sire, nous serons donc toujours « les armes à la main, dépendant éternellement, vous comme nous, « du hasard des batailles ? » Où l'on s'arrêterait, hélas ! Napoléon dans l'emportement de sa colère venait de le prédire : « Préparez-« vous à lever des millions d'hommes, à verser le sang de plusieurs gé-« nérations et à venir traiter au pied des hauteurs de Montmartre. » Les millions d'hommes étaient debout, le sang des générations coulait à flots depuis plus de vingt années ; une année encore ne s'écoulera pas, et les hauteurs de Montmartre auront vu l'étranger.

La bataille des nations fut livrée. Elle dura trois jours ; plus de cent vingt mille hommes y périrent. Napoléon la perdit ; il la perdit pour avoir étendu ses forces sur un trop vaste espace, pour n'avoir pas voulu resserrer ses opérations militaires plus qu'il n'avait restreint ses prétentions politiques. La première défaite que le conquérant eût jamais subie n'eut pas d'autre cause, elle ouvrit la France à l'invasion.

Cependant, au moment de passer le Rhin, l'étranger, vainqueur une dernière fois, s'arrêta. Nos armées avaient succombé, notre territoire lui paraissait encore inviolable. Il offrit de nous le laisser avec la frontière du Rhin et la frontière des Alpes ; Napoléon ne sut pas accepter, et l'invasion s'accomplit.

Quand fut ainsi perdue la dernière chance d'épargner à la terre française la souillure des pas de l'ennemi, quand le flot vengeur de la coalition eut franchi sans obstacle, non-seulement le Rhin infranchissable depuis 1795, mais toutes les barrières derrière lesquelles avait battu depuis des siècles, à l'abri des insultes, le cœur même de la patrie, quand les armées de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de l'Angleterre se furent déployées de Reims à Soissons à travers des contrées qui, depuis qu'elles se savaient françaises, n'avaient jamais vu d'autres soldats que les nôtres ; alors quelle destinée put attendre notre pays ? Ou le triomphe de Napoléon dans une lutte désespérée, ou la paix subie par Napoléon vaincu, ou enfin la paix conclue par les Bourbons restaurés ; entre ces trois alternatives allait se balancer notre avenir.

Nous venons de faire avec M. Thiers la campagne de 1814. Il nous a entraînés à sa suite, au plus épais de la mêlée, parmi ces poignées de soldats, qui, seules, tiennent tête à toute l'Europe, et frappent, en tombant, des coups qui l'effrayent encore. Avec eux, avec lui, à Brienne, à Montmirail, à Champaubert, à Montereau,

nous avons joui des derniers triomphes sans vouloir songer au lendemain, puis, le lendemain venu, nous avons maudi les divers accidents qui font éclater contre tant d'héroïsme la rigueur de la fortune : la funeste capitulation de Soissons, la coupable défection d'Essonne. L'éloquent historien nous a fait traverser les alternatives d'espérance involontaire et de douleur étonnée qu'éprouvent dans le feu de l'action ceux qui ne veulent pas fléchir après que tout est perdu. Mais, la campagne finie, il a bien fallu nous reporter aux causes supérieures et générales qui rendirent les succès stériles, les revers irréparables. Non, ce n'est pas quelque fortuit incident de guerre qui a « coûté à Napoléon l'Empire, à la France sa grandeur[1]. » Battus vingt fois malgré notre prodigieuse infériorité, vingt fois nos adversaires se sont remis de leur défaite; battus une fois de plus, une fois de plus ils se seraient reformés pour avancer. A chaque instant, au contraire, le salut de Napoléon dépendait du plus léger hasard ; un jour ou un autre, ce hasard devait inévitablement se rencontrer. Jamais, sans doute, le grand capitaine n'avait déployé plus d'inépuisable fécondité dans le génie, jamais autant d'opiniâtre énergie dans la volonté. Mais ce qui lui manqua d'un bout à l'autre de cette campagne suprême, ce fut un point d'appui. M. Thiers le dit : « Prince légitime, c'est-à-dire issu d'une ancienne dynastie, ou prince sage, « ayant gardé la confiance du pays, Napoléon aurait pu avoir l'ennemi dans Paris, comme Frédéric le Grand l'avait eu dans Berlin, « et n'en éprouver qu'un échec réparable. Pour lui, au contraire, l'entrée des étrangers dans sa capitale, facilitée par le défaut d'ouvrages « défensifs, était non pas un revers militaire, mais l'occasion presque « assurée d'une révolution[1]. » De là des opérations sans base, des succès sans solidité, des échecs sans ressource. L'homme qui, par sa soif de conquêtes, avait attiré les étrangers sur notre territoire a pu ajouter encore à sa gloire guerrière en les combattant dans cette dernière lutte ; il s'est trouvé fatalement impuissant à les chasser.

Vaincu, pouvait-il traiter avec eux ? Il ne le pouvait pas sans humilier la France avec lui. Sous un tel maître, il fallait que la France fût annulée pour que l'Europe fût rassurée. Voilà pourquoi les puissances, toutes agrandies des débris de nos conquêtes, et s'élevant sur les ruines que nous avions faites nous-mêmes, non-seulement voulaient réduire notre seul pays à ses anciennes frontières, changeant ainsi à nos dépens les proportions de l'équilibre général, mais encore, par une exigence plus contraire que toute autre à notre génie, à notre honneur, à notre vocation séculaire et immortelle, elles préten-

[1] Tome XVII, p. 447.
[2] Tome XVII, p. 511.

daient nous exclure du règlement des affaires de l'Europe, et disposer sans nous du sort de tous les peuples et de la possession de tous les territoires. Conditions désolantes sans doute, mais que la paix de Presbourg et celle de Vienne empêchaient l'Autriche de juger excessives, et que le souvenir toujours saignant de Tilsitt faisait paraître à la Prusse même trop modérées. M. Thiers loue Napoléon d'avoir mieux aimer laisser aller la France aux Bourbons que s'y soumettre [1]. Mais, au fond, doit-on voir dans sa résolution la constance désespérée du patriote qui sans hésitation et sans illusion court à sa perte pour éviter le déshonneur, ou bien la confiance effrénée que le joueur déjà ruiné place sur un dernier coup de dé ? Il est permis d'hésiter, car rien n'était aussi difficile à Napoléon que de se croire sans ressource. Un seul jour, il fut tenté de le penser, et ce jour-là il donna *carte blanche* à M. de Caulaincourt [2]. C'était consentir à traiter à tout prix. Il ne fut pas long sans doute à retirer cette concession extrême ; mais pourquoi ? parce qu'il fut très-prompt à se croire des chances nouvelles. Quelques rencontres heureuses avaient suffi pour lui rendre avec l'espérance la fermeté, et il rêvait encore de refaire d'un seul coup sa grandeur, quand déjà il n'avait plus d'armée, quand Paris avait proclamé les Bourbons. Alors tout fut perdu; il n'eut rien à sacrifier; au lieu de la France de 1790, il reçut pour lui-même l'île d'Elbe, pour sa femme et pour son fils un petit domaine en Italie.

Cependant, quelque jugement que l'on doive porter sur la magnanimité de Napoléon dans sa chute, il est vrai qu'il a caractérisé les seules propositions de paix qu'il ait reçues depuis l'entrée des ennemis sur notre territoire par ces paroles mémorables : « Je crois que « j'aurai mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles proposi- « tions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons ; j'ai- « merais mieux voir les Bourbons en France avec des conditions rai- « sonnables. » Désintéressement facile alors, car il venait de remporter une victoire qui lui rendait ses espérances, mais admirable clairvoyance et décisive appréciation des destinées de la France ! Signée par Napoléon vaincu, la paix était humiliante; conclue par les Bourbons restaurés, elle pouvait être honorable. Ce n'est pas seulement, comme le dit M. Thiers, parce que les Bourbons pouvaient accepter avec dignité la France telle qu'ils l'avaient connue, telle qu'ils l'avaient créée, tandis que Napoléon ne pouvait sans déshonneur la garder plus petite qu'il ne l'avait reçue de la Révolution. Notre vieille race royale n'avait pas besoin de paraître menaçante pour imposer le res-

[1] Tome XVII, p. 269 et 884.
[2] Tome XVII, p. 270.

pect ; avec elle dans notre défaite nous échappions à la honte de vivre sous un gouvernement humilié et châtié. Mais encore, par les gages de paix qu'apportait son rétablissement, par l'impérissable ascendant de sa majesté désarmée, nous devions obtenir des conditions moins mauvaises, des frontières moins resserrées, garder une partie de cette Savoie que les Cent Jours nous ont fait perdre et qui vient après plus de quarante ans de nous être rendue. Enfin et surtout nous reprenions notre place et notre rang parmi les grands États, nous rentrions de plein droit avec nos princes dans les conseils de l'Europe.

L'antique royauté reparut donc en 1814, comme la sauvegarde de la patrie ; sa restauration fut notre garantie contre l'étranger. Dire qu'elle fut le but et l'œuvre de l'étranger, ce serait renouveler contre la plus nationale des anciennes dynasties européennes une calomnie qui a trop longtemps envenimé nos discordes civiles, mais qui doit demeurer définitivement bannie de l'Histoire. Une fois de plus M. Thiers avec une indépendance à laquelle il faut rendre hommage, avec une autorité qu'on ne contestera pas, le démontre surabondamment. Il nous fait entendre le prince de Schwartzemberg au nom de l'Autriche[1], le duc de Wellington au nom de l'Angleterre[2], l'empereur Alexandre au nom de tous ses alliés déclarant qu'ils ne tiennent pas aux Bourbons[3]. Il nous fait voir les chefs d'armée le long de leur marche ne se chargeant pas de protéger contre la colère de Napoléon les royalistes qui crient : Vive le roi[4] ! et nous laisse démêler chez le plus puissant des vainqueurs de toutes autres préférences[5]. Puis enfin, quand sur l'invitation formelle adressée à la France de choisir le gouvernement qui lui convient, Paris s'est prononcé pour la monarchie légitime, les souverains malgré leur parole sont encore sur le point de consentir à la régence de Marie-Louise[6]. Il n'était pas nécessaire assurément de pousser si loin l'indifférence. Voilà comment les Bourbons ont été ramenés par l'étranger.

Il ne serait pas plus vrai de dire qu'ils ont été rétablis par les manœuvres d'un parti. Napoléon debout, personne ne travaillait pour leur avénement ; Napoléon abattu, la France s'est tournée vers eux comme vers le port après la tempête. La veille ils étaient oubliés, le lendemain ils paraissaient seuls possibles. Les personnages les moins sus-

[1] Tome XVII, p. 384.
[2] Tome XVII, p. 520.
[3] Tome XVII, p. 327 et 641.
[4] Tome XVII, p. 407. Lord Beresford et le duc de Wellington firent à ce sujet, à Bordeaux et à Toulouse, la même déclaration qu'Alexandre à Troyes. (*Alison*, tome XIII, p. 54 et 86.)
[5] Tome XVII, p. 328 et 641.
[6] Tome XVII, p. 690, 730 et 739.

pects de superstition royaliste reconnurent que « le génie, le hasard « des révolutions, peuvent un moment élever un homme, mais qu'on « ne crée pas artificiellement et à volonté les conditions qui rendent « une famille propre à régner[1]. » Et lorsque M. de Talleyrand dit : « La « République est une impossibilité, la régence, Bernadotte, sont une « intrigue, les Bourbons seuls sont un principe[2], » il eut le mérite d'exprimer le premier ce que tout le monde pensa presque à la fois. La légitimité prévalut donc comme une nécessité sociale unanimement acceptée. Elle fut accueillie comme une grande espérance par les âmes qu'avait froissées le despotisme, par les esprits que tentait la liberté. Aussi, quand le comte d'Artois, avec sa chevaleresque bonne grâce, sa royale et séduisante bonté, fit son entrée dans Paris à travers une foule émue, confiante et charmée, il semblait, dit M. Thiers, que la nation et l'ancienne royauté s'adressassent ces paroles : « Nous « avons cherché le bonheur les uns sans les autres, nous n'avons « marché qu'à travers le sang et les ruines, réconcilions-nous et « soyons heureux en nous faisant des concessions réciproques[3]. » Voilà la restauration, la voilà retracée par un historien patriote[4]. Évidemment alors le salut, l'honneur, la fortune de la France étaient là.

Les destinées de notre pays ont cessé de reposer sur la tête de Napoléon. Mais il lui reste à porter le poids de sa gloire et de son malheur. C'est assez pour fixer sur le palais vide et désolé qu'il habite encore les regards de l'histoire et peut-être les respects de la postérité. Que Napoléon accepte le jugement de Dieu sans abattement ni vaine révolte, et, témoin vivant de ses propres funérailles, il peut paraître à Fontainebleau plus imposant et plus fier que dans l'éclat de ses victoires. Hélas! ce beau spectacle, il ne l'a pas donné. Le souvenir de la loi morale, le goût de la grandeur morale, manquaient à son âme, et, dans le cours de ses épreuves comme au sein de ses prospérités, l'idée d'un compte à rendre quelque part et sur quelque chose que ce soit ne parut jamais éclairer sa conscience. Il est vrai que peu de temps avant sa chute il sembla se décider librement à deux restitutions : il voulut que Rome recouvrât le pape et l'Espagne les Bourbons.

On aimerait à voir dans cette double résolution du conquérant, instruit déjà par de terribles revers, un tardif mais sincère hommage à la justice trahie, à la bonne foi violée. M. Thiers ne nous le permet pas : en délivrant ses deux victimes, Napoléon n'a pas d'autre pensée que de faire échec à Murat au delà des Alpes, aux Anglais au delà

[1] Tome XVII, p. 644.
[2] Tome XVII, p. 820.
[3] Tome XVII, p. 820.
[4] Tome XVII, p. 816 et suiv.

des Pyrénées. Et plus tard, en effet, quand, réduit à ne plus agir sur le monde, il se replie sur lui-même et jette sur son étonnante carrière un regard qu'il croit être le dernier, à quoi se réduisent ses aveux suprêmes recueillis par ses plus fidèles serviteurs ? A convenir qu'il s'est trompé dans ses calculs ; à mesurer tout ce que sa ruine peut coûter à la France. Mais ni ses regrets ne s'élèvent à la dignité du repentir, ni sa fermeté jusqu'au courage de la résignation. Il sait lutter contre la mauvaise fortune, il ne sait pas s'y soumettre. Quand il est déjà perdu, son énergie pour se soutenir et se prolonger a besoin d'illusions ; son génie s'épuise à en créer, et, lorsqu'enfin les illusions mêmes sont devenues impossibles, lorsqu'il ne reste plus qu'à souffrir immobile et debout la solitude et l'abandon, alors il ne se sent plus la force de vivre. Lui qui jadis, dans un ordre du jour célèbre, avait flétri le suicide comme une lâcheté et plus tard à Sainte-Hélène devait le condamner encore, essaye de se suicider. Scène désolante dont jusqu'à ce jour on avait voulu douter, tant il est pénible de voir le malheur et le génie cessant de se respecter eux-mêmes.

Lorsque Socrate condamné buvait la ciguë, lorsque Caton vaincu se déchirait les entrailles, c'était en pensant à l'immortalité ; et, si ces illustres anciens se trompaient sur les moyens d'atteindre une vie plus haute, du moins ils gardaient le désir et l'espoir d'y monter. Sous la lumière du christianisme, ce n'est plus avec de telles pensées qu'on peut se donner la mort ; à ceux qu'elles dominent, d'autres voies sont ouvertes. Mais l'homme qui n'aspira jamais qu'à posséder la terre veut finir quand la terre lui échappe : Napoléon s'empoisonne. Ses amis demeurent autour de son lit immobiles et muets, attendant le moment où le grand homme ne sera plus à leurs yeux qu'un cadavre ; son médecin l'abandonne, s'enfuit et ne reparaît plus ; le hasard de son tempérament l'empêcha seul de mourir, et, quand il revient à la vie, c'est pour signer le traité, « tout personnel et pour ainsi dire « pécuniaire[1], » que lui ont accordé ses vainqueurs. Bien plus, il a le singulier courage d'en discuter en détail les conditions et d'envoyer à son beau père qui vient de le détrôner sa femme et son fils en solliciteurs. Qu'ont-ils donc à demander ? Des avantages pour la France ? — Non ; un meilleur établissement pour eux-mêmes[2].

Ah ! nous sommes loin des colères de 1814. L'éclatante invective de M. de Chateaubriand ne retentit plus à nos oreilles ; la plainte indignée de madame de Staël ne rencontre plus d'échos. Mais qu'en face de l'apothéose populaire du grand Empereur un cœur délicat et fier se recueille et dise : « Chez lui l'âme n'était pas à la hauteur du génie ;

[1] Tome XVII, p. 802.
[2] Tome XVII, p. 808 et 823.

« la véritable élévation qui vient de l'âme lui a toujours manqué[1], » certes, ce n'est plus la passion, c'est la justice et la vérité qui parlent.

Que serait-ce si nous regardions autour du grand homme la génération façonnée par lui. Il semble, à cette époque, que la race française dépense sur le champ de bataille toute la virilité que Dieu lui a donnée. De tant de trésors d'énergie, d'abnégation, de généreuse audace, d'inébranlable constance, il ne reste rien pour les épreuves de la vie civile. L'histoire vit-elle jamais Assemblée plus misérable que ces sénateurs qui couronnent leur servilité par leur apostasie, condamnent dans Napoléon terrassé tous les excès de pouvoir dont ils furent les inertes et dociles complices; puis, cela fait, posent pour condition, au rétablissement de la royauté, le maintien de leurs siéges et de leurs dotations, et osent bien mêler à cet étalage de prétentions sans pudeur la prétention plus étrange de représenter la nation et de stipuler pour la liberté. Napoléon, du fond de sa solitude de Fontainebleau, put dire avec justice : « Si l'empereur avait « méprisé les hommes comme on le lui a reproché, alors le monde re« connaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son mé« pris[2]. » Mais ces hommes qu'il avait le droit de mépriser, ils étaient son ouvrage. Aussi, ajoutait-il en s'épanchant avec M. de Caulaincourt : « Je me sens humilié de voir tomber si bas ceux que j'ai placés si haut[3]. » Il avait raison. Le despotisme détruit chez ceux qui le servent le sentiment de la responsabilité; en en faisant des instruments, il les empêche de se croire des personnes, les conduit à se dispenser de toute conformité entre ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, et la faiblesse des caractères recouvre et cache sans la corriger au sein d'un peuple la témérité des opinions. Mais le moment n'est pas encore venu d'apprécier ce que Napoléon a coûté et ce qu'il a valu à la France, c'est à la suite des Cent Jours que ce compte devra définitivement s'établir.

Dès à présent, qui ne s'arrêterait étonné devant la succession de sentiments contraires soulevés autour de sa personne et de son nom? Aucune flatterie n'avait manqué à sa grandeur, aucun outrage ne manqua à sa chute. Jamais homme n'a inspiré tour à tour, durant sa carrière, un enthousiasme plus unanime, une haine plus générale, pour laisser enfin, après lui, une mémoire plus populaire. L'histoire de Napoléon ne finit pas avec lui. Quand il quittait la France à travers les abandons, les malédictions et les humiliations que M. Thiers retrace en traits ineffaçables, qui pouvait prévoir non-seulement que,

[1] *Vie de Robert Emmet.*
[2] Ordre du jour du 5 avril 1814.
[3] *History of Europe by Arch. Alison*, tome XII, p. 204.

moins d'un an après, il y reparaîtrait un instant encore en souverain, mais que ses cendres devaient y rentrer triomphantes et son souvenir y demeurer tout-puissant ? Les peuples plus encore que les hommes sentent vivement et oublient promptement leurs souffrances; puis de loin ils s'attachent volontiers à ceux avec qui et pour qui ils ont souffert. Les peuples généreux d'ailleurs aiment la gloire, fût-elle stérile; ils savent gré à ceux qui donnent à leur nature l'occasion de se déployer dans son énergie et dans sa grandeur. Qu'à cette passion de la gloire une nation joigne le goût de la force et l'amour du merveilleux; que ses instincts d'égalité trouvent une satisfaction jalouse à contempler les élévations soudaines et les ruines illustres; qu'elle mêle une secrète faveur pour la toute-puissance à ses penchants d'opposition contre les gouvernements modestes; enfin que les succès et les malheurs éclatants soient également des titres à son culte : voilà quel concours de sentiments contraires a composé pour Napoléon un retour de fortune posthume plus étonnant peut-être que sa prodigieuse carrière.

M. Thiers, par son beau livre, a favorisé ce courant d'admiration populaire. Nous ne lui demandons pas de le combattre, mais il lui appartient de l'épurer.

Vicomte de Meaux.

## TENDANCES CATHOLIQUES

DANS

# LA SOCIÉTÉ RUSSE

---

On dit généralement que la littérature est l'expression de la pensée d'un peuple. Ce principe est sujet à bien des exceptions. En Russie, par exemple, on se tromperait beaucoup si l'on voulait juger de ce que l'on dit et de ce que l'on pense par ce qui s'imprime. Tant que la censure y sera exercée avec la même sévérité, pour juger ce pays en connaissance de cause, il faudra non pas lire ce qui s'imprime, mais écouter ce qui se dit. Entre ces conversations si expansives et ces livres si réservés, vient se placer la littérature manuscrite, vers ou prose confiés au papier, qui passent de main en main et dont les copies se multiplient avec d'autant plus de facilité que l'écrit est plus court et plus substantiel. Il est aisé de comprendre que, dans des conditions pareilles, cette branche de la littérature n'est pas susceptible de grands développements. Cependant c'est là seulement que l'on a quelque chance de trouver la pensée vraie de la nation.

Parmi les hommes qui, dans notre siècle, se sont fait en Russie une réputation sérieuse de penseurs et d'écrivains par le moyen de la littérature manuscrite, une des premières places appartient sans contredit à Pierre Tchadaief. Un concours de circonstances favorables a mis entre nos mains une partie importante de ses écrits, et nous voudrions en faire connaître aux lecteurs du *Correspondant* un des plus curieux. Mais auparavant il faut dire quelques mots de la personne de Tchadaief.

Après avoir servi pendant quelques années dans un des régiments de la garde, sous le règne de l'empereur Alexandre I$^{er}$, Tchadaief parcourut en voyageur intelligent et curieux une grande partie de l'Europe, étudiant, observant, se mettant en rapport avec les hommes les plus éminents des différents pays qu'il visitait. Il rentra ensuite en Russie et se fixa à Moscou, où il est mort le 26 avril (8 mai) 1856.

En 1829, il écrivit une série de lettres adressées, je crois, à madame Michel Orlof, née Raiefski. Il y développait quelques-unes de ses idées sur la philosophie de l'histoire, et s'y occupait spécialement du rôle que la Russie remplit dans l'humanité. Ces lettres restèrent manuscrites, mais elles furent connues d'un certain nombre de personnes. Tchadaief les communiqua entre autres au grand poëte russe Pouchkine, qui, après en avoir pris connaissance, lui adressa la lettre suivante; elle est datée de Tsarsko Selo, le 6 (18 juillet) 1830, à l'époque où le choléra faisait de grands ravages à Saint-Pétersbourg et dans les environs. Elle est écrite en français; la voici :

« Mon ami, je vous parlerai la langue de l'Europe, elle m'est plus familière que la nôtre, et nous continuerons nos conversations, commencées jadis à Sarsko Selo et si souvent interrompues.

« Vous savez ce qui nous arrive à Pétersbourg, le peuple s'est imaginé qu'on l'empoisonnait. Les gazettes s'épuisent en semonces et en protestations; malheureusement le peuple ne sait pas lire, et les scènes de sang sont prêtes à se renouveler. Nous sommes cernés à Sarsko Selo et à Pavlosky et nous n'avons aucune communication avec Pétersbourg. Voilà pourquoi je n'ai vu ni B.... ni ***. Votre manuscrit est toujours chez moi; voulez-vous que je vous le renvoie? mais qu'en ferez-vous à Nécropolis (Moscou)? Laissez-le-moi encore quelque temps. Je viens de le relire; il me semble que le commencement est trop lié à des conversations antécédentes, et à des idées antérieurement développées bien claires et bien positives pour vous, mais dont le lecteur n'est pas au fait (*sic*). Les premières pages sont donc obscures, et je crois que vous ferez bien d'y substituer une simple note ou bien d'en faire un extrait. J'étais prêt à vous faire remarquer aussi le manque d'ordre et de méthode de tout le morceau, mais j'ai fait réflexion que c'est une lettre, et que le genre excuse et autorise cette négligence et ce laisser aller. Tout ce que vous dites de Moïse, de Rome, d'Aristote, de l'idée du vrai Dieu, de l'art antique, du protestantisme, est admirable de force, de vérité ou d'éloquence. Tout ce qui est portrait et tableau est large, éclatant, grandiose. Votre manière de concevoir l'histoire m'étant tout à fait nouvelle, je ne puis toujours être de votre avis ; par exemple, je ne conçois pas votre aversion pour Marc-Aurèle, ni votre prédilection pour David, dont j'admire les psaumes, si toutefois ils sont de lui. Je ne vois pas pourquoi la peinture forte et naïve vous indignerait dans Homère. Outre son mérite poétique, c'est encore d'après votre propre avis un grand monument historique. Ce

que l'Iliade offre de sanguinaire, ne se retrouve-t-il pas dans la Bible ? Vous voyez l'unité chrétienne dans le catholicisme, c'est-à-dire dans le pape. N'est-elle pas dans l'idée du Christ, qui se retrouve aussi dans le protestantisme? L'idée première fut monarchique; elle devint républicaine. Je m'exprime mal, mais vous me comprenez. Écrivez-moi, mon ami, dussiez-vous me gronder. Il vaut mieux, dit l'Ecclésiaste, entendre la correction de l'homme sage que les chansons de l'insensé. »

En 1836, M. Nadejdine, rédacteur en chef d'une revue qui se publiait à Moscou et qui s'appelait le *Télescope*, obtint de Tchadaief l'autorisation de publier une traduction russe de sa première lettre. A peine cette publication était-elle parvenue à Saint-Pétersbourg, qu'elle y excita une véritable tempête. L'empereur Nicolas s'en montra excessivement irrité. La revue fut supprimée, Nadejdine fut exilé sur les confins de la mer Blanche, le censeur qui avait laissé passer l'article fut cassé; quant à Tchadaief, l'empereur déclara qu'il était fou; en conséquence, il eut défense de sortir de chez lui, même pour faire une promenade, et, à jour fixe, un médecin, désigné d'office, venait constater son état mental.

C'est à cette époque que Tchadaief rédigea un autre écrit très-remarquable qu'il intitula : *Apologie d'un fou*. Comme de raison, il est resté manuscrit. Nous espérons bien le tirer un jour de son obscurité. Aujourd'hui, nous publions la lettre de Tchadaief, insérée en traduction dans le *Télescope*. Elle n'a jamais été imprimée dans le texte original, et la traduction russe est devenue excessivement rare, comme on peut se le figurer aisément. On y verra le jugement que l'auteur porte sur la Russie, et la profonde impression que le catholicisme avait faite sur son esprit. Il est bien entendu que nous n'assumons pas la responsabilité de cet écrit, il y a même au commencement un passage sur l'obligation de pratiquer la religion que nous répudions formellement; mais, ces réserves faites, nous pensons que l'on ne lira pas sans intérêt ces grandes et fortes pensées. Nous devons seulement rappeler au lecteur que cet écrit date de 1829. Depuis cette époque, des écrivains catholiques éminents, parmi lesquels il nous suffira de citer Balmès, ont étudié l'influence que l'Église catholique a exercée sur les différentes nations. A l'aide de ces travaux, il eût été plus facile à Tchadaief de constater les immenses résultats que l'absence de cette influence a produits en Russie; mais, au moment où il écrivait, il ne pouvait pas se servir de ce secours. Nous voyons, par une note, que les cours de M. Guizot, qui avaient alors tant de retentissement à Paris, n'étaient pas encore parvenus à Moscou.

Tchadaief a écrit en français; son style est singulièrement incorrect.

Nous avons d'abord songé à faire disparaître ces incorrections; mais nous avons craint, en modifiant l'expression, d'altérer la pensée, et nous nous sommes décidé à conserver la négligence du texte pour ne pas porter atteinte à sa rude énergie. Le lecteur en jugera.

*Adveniat regnum tuum.*

« Madame,

« C'est votre candeur, c'est votre franchise, que j'aime, que j'estime le plus en vous. Jugez si votre lettre a dû me surprendre! Ce sont ces qualités aimables qui me charmèrent en vous lorsque je fis votre connaissance, et qui m'induisirent à vous parler de religion. Tout autour de vous était fait pour m'imposer silence. Jugez donc encore une fois quel a dû être mon étonnement en recevant votre lettre! Voilà tout ce que j'ai à vous dire, madame, au sujet de l'opinion que vous présumez que j'ai de votre caractère. N'en parlons plus, et arrivons tout de suite à la partie sérieuse de votre lettre.

« Et d'abord d'où vient ce trouble dans vos idées, qui vous agite tant, qui vous fatigue, dites-vous, au point d'altérer votre santé? Ce serait donc là le triste résultat de nos entretiens. Au lieu du calme et de la paix que le sentiment nouveau, réveillé en votre cœur, aurait dû vous procurer, ce sont des angoisses, des scrupules, presque des remords qu'il a causés. Cependant dois-je m'en étonner? C'est l'effet naturel de ce funeste état de choses qui envahit chez nous tous les cœurs et tous les esprits. Vous n'avez fait que céder à l'action des forces qui remuent tout ici, depuis les sommités les plus élevées de la société jusqu'à l'esclave qui n'existe que pour le plaisir de son maître.

« Comment d'ailleurs y auriez-vous résisté? Les qualités mêmes qui vous distinguent de la foule doivent vous rendre encore plus accessible aux mauvaises influences de l'air que vous respirez. Le peu de choses qu'il m'a été permis de vous dire pouvait-il fixer vos idées au milieu de tout ce qui vous environne? Pouvais-je purifier l'atmosphère que nous habitons? J'ai dû prévoir la conséquence, je la prévoyais en effet. De là ces fréquentes réticences, si peu faites pour porter la conviction dans votre âme, et qui devaient naturellement vous égarer. Aussi, si je n'étais persuadé que, quelques peines que le sentiment religieux, imparfaitement réveillé dans un cœur, puisse lui causer, cela vaut encore mieux qu'un complet assoupisssement, je n'aurais eu qu'à me repentir de mon zèle. Mais ces images qui obscurcissent aujourd'hui votre ciel se dissolveront un jour, je l'espère, en

rosée salutaire qui fécondera le germe jeté dans votre cœur; et l'effet que quelques paroles sans valeur ont produit sur vous m'est un sûr garant de plus grands effets que le travail de votre propre intelligence produira certainement par la suite. Abandonnez-vous sans crainte, madame, aux émotions que les idées religieuses vous susciteront : de cette source pure il ne saurait provenir que des sentiments purs.

« Pour ce qui regarde les choses extérieures, qu'il vous suffise de savoir aujourd'hui que la doctrine qui se fonde sur le principe suprême de l'*unité*, et de la transmission directe de la vérité dans une succession non interrompue de ses ministres, ne peut être que la plus conforme au véritable esprit de la religion; car il est tout entier dans l'idée de la fusion de tout ce qu'il y a au monde de forces morales en une seule pensée, en un seul sentiment, et dans l'établissement progressif d'un système social ou *Église* qui doit faire régner la vérité parmi les hommes. Toute autre doctrine, par le seul fait de sa séparation de la doctrine primitive, repousse loin d'elle l'effet de cette sublime invocation du Sauveur : *Mon Père, je te prie qu'ils soient un comme nous sommes un*, et ne veut pas du règne de Dieu sur la terre. Mais il ne suit pas de là que vous soyez tenue à manifester cette vérité à la face du monde : ce n'est point certainement là votre vocation. Le principe même d'où dérive cette vérité vous fait au contraire un devoir, vu votre position dans le monde, à n'y voir qu'un flambeau intérieur de votre croyance, et rien de plus. Je me crois heureux d'avoir contribué à tourner vos idées vers la religion; mais je me croirais bien malheureux, madame, si, en même temps, j'avais causé à votre conscience des embarras qui ne pourraient à la longue que refroidir votre foi.

« Je crois vous avoir dit un jour que le meilleur moyen de conserver le sentiment religieux, c'est de se conformer à tous les usages prescrits par l'Église. Cet exercice de soumission qui renferme plus de choses qu'on ne se l'imagine, et que les plus grands esprits se sont imposé avec réflexion et connaissance, est un véritable culte que l'on rend à Dieu. Rien ne fortifie autant l'esprit dans ses croyances que la pratique rigoureuse de toutes les obligations qui s'y rapportent. D'ailleurs, la plupart des rites de la religion chrétienne, émanés de la plus haute raison, sont d'une efficacité réelle pour quiconque sait se pénétrer des vérités qu'ils expriment. Il n'y a qu'une seule exception à cette règle, parfaitement générale d'ailleurs, c'est lorsque l'on trouve en soi des croyances d'un ordre supérieur à celles que professent les masses, qui élèvent l'âme à la source même d'où découlent toutes nos certitudes, et qui pourtant ne contredisent pas les croyances populaires, qui les appuient au contraire; alors, et seulement alors, il est permis de négliger les observances extérieures afin

de pouvoir d'autant mieux se livrer à des travaux plus importants [1]. Mais malheur à celui qui prendrait les illusions de sa vanité, les déceptions de sa raison, pour des lumières extraordinaires qui l'affranchissent de la loi générale ! Pour vous, madame, que pouvez-vous faire de mieux que de vous revêtir de cette *robe* d'humilité qui sied si bien à votre sexe ? C'est, croyez-moi, ce qui peut le mieux calmer vos esprits agités et verser de la douceur dans votre existence.

« Et y a-t-il, je vous prie, même en parlant selon les idées du monde, une manière d'être plus naturelle pour une femme, dont l'esprit cultivé sait trouver du charme dans l'étude et dans les émotions graves de la méditation, que celle d'une vie un peu sérieuse livrée en grande partie à la pensée et à la pratique de la religion ? Dans vos lectures, dites-vous, rien ne parle autant à votre imagination que les peintures de ces existences tranquilles et sérieuses dont la vue, comme celle d'une belle campagne au déclin du jour, repose l'âme et nous tire pour un instant d'une réalité douloureuse ou insipide. Eh bien, ce ne sont point là des peintures fantastiques; il ne tient qu'à vous de réaliser une de ces fictions charmantes; rien ne vous manque pour cela. Vous voyez que ce n'est point une morale très-austère que je prêche; c'est dans vos goûts, dans les rêves les plus agréables de votre imagination, que je vais chercher ce qui peut donner la paix à votre âme.

« Il y a dans la vie un certain détail qui ne se rapporte pas à l'être physique, mais qui regarde l'être intelligent : il ne faut pas le négliger; il y a un régime pour l'âme comme il y a un régime pour le corps : il faut savoir s'y soumettre. C'est là un vieil adage, je le sais; mais je crois que, dans notre pays, bien souvent encore il a tout le mérite de la nouveauté. C'est une des choses les plus déplorables de notre singulière civilisation, que les vérités les plus triviales ailleurs, et même chez des peuples bien moins avancés que nous sous certains rapports, nous sommes encore à les découvrir. C'est que nous n'avons jamais marché avec les autres peuples; nous n'appartenons à aucune des grandes familles du genre humain; nous ne sommes ni de l'Occident ni de l'Orient, et nous n'avons les traditions ni de l'un ni de l'autre. Placés comme en dehors des temps, l'éducation universelle du genre humain ne nous a pas atteints.

« Cette admirable liaison des idées humaines dans la succession des âges, cette histoire de l'esprit humain qui l'ont conduit à l'état où il est aujourd'hui dans le reste du monde, n'ont eu aucun effet sur

[1] Nous éprouvons le besoin de protester encore une fois contre cette doctrine. Nous comprenons qu'une personne, élevée dans le sein de l'Église russe et ayant des doutes sur cette Église, se tienne éloignée des sacrements tant que ces doutes subsistent ; mais il nous semble que ce n'est pas là ce que dit Tchadaief.

nous. Ce qui ailleurs constitue depuis longtemps l'élément même de la société et de la vie n'est pour nous que théorie et spéculation. Et, par exemple, il faut bien vous le dire, madame, vous qui êtes si heureusement organisée pour recueillir tout ce qu'il y a au monde de bon et de vrai, vous qui êtes faite pour ne rien ignorer de ce qui procure les plus douces et les plus pures jouissances de l'âme, où en êtes-vous, je vous prie, avec tous ces avantages? A chercher encore, non ce qui doit remplir la vie, mais la journée. Les choses mêmes qui font ailleurs ce cadre nécessaire de la vie, où tous les événements de la journée se rangent si naturellement, condition aussi indispensable d'une saine existence morale que le bon air l'est d'une saine existence physique, vous manquent complétement. Vous comprenez qu'il ne s'agit encore là ni de principes moraux ni de maximes philosophiques, mais tout simplement d'une vie bien ordonnée, de ces habitudes, de ces routines de l'intelligence, qui donnent de l'aisance à l'esprit, qui impriment un mouvement régulier à l'âme.

« Regardez autour de vous. Tout le monde n'a-t-il pas un pied en l'air? On dirait tout le monde en voyage. Point de sphère d'existence déterminée pour personne, point de bonnes habitudes pour rien, point de règle pour aucune chose; point même de foyer domestique; rien qui attache, rien qui réveille vos sympathies, vos affections, rien qui dure, rien qui reste; tout s'en va, tout s'écoule, sans laisser de traces ni au dehors ni en vous. Dans nos maisons, nous avons l'air de camper; dans nos familles, nous avons l'air d'étrangers; dans nos villes, nous avons l'air de nomades, plus nomades que ceux qui paissent dans nos steppes, car ils sont plus attachés à leurs déserts que nous à nos cités. Et n'allez pas vous imaginer qu'il ne s'agit là que d'une chose sans importance. Pauvres âmes que nous sommes, n'ajoutons pas à nos autres misères celle de nous méconnaître, n'aspirons pas à la vie des pures intelligences; apprenons à vivre raisonnablement dans notre réalité donnée. Mais d'abord parlons encore un peu de notre pays, nous ne sortirons pas de notre sujet. Sans ce préambule, vous ne pourriez pas entendre ce que j'ai à vous dire.

« Il est pour tous les peuples un temps d'agitation violente, d'inquiétude passionnée, d'activité sans motif réfléchi. Les hommes pour lors sont errants dans le monde, de corps et d'esprit. C'est l'âge des grandes émotions, des grandes entreprises, des grandes passions des peuples. Les peuples alors se remuent avec véhémence, sans sujet apparent, mais non sans fruit pour les postérités à venir. Toutes les sociétés ont passé par ces périodes. Elles leur fournissent leurs réminiscences les plus vives, leur merveilleux, leur poésie, toutes leurs idées les plus fortes et les plus fécondes : ce sont les bases nécessaires des sociétés. Autrement elles n'auraient rien dans leur mémoire à

quoi s'attacher, à quoi s'affectionner; elles ne tiendraient qu'à la poussière de leur sol. Cette époque intéressante dans l'histoire des peuples, c'est l'adolescence des peuples, c'est le moment où leurs facultés se développent le plus puissamment, dont la mémoire fait la jouissance et la leçon de leur âge mûr. Nous autres, nous n'avons rien de tel. Une brutale barbarie d'abord, ensuite une superstition grossière, puis une domination étrangère, féroce, avilissante, de l'esprit de laquelle le pouvoir national a plus tard hérité, voilà la triste histoire de notre jeunesse. Cet âge d'activité exubérante, du jeu exalté des forces morales des peuples, rien de semblable chez nous. L'époque de notre vie sociale, qui répond à ce moment, a été remplie par une existence terne et sombre, sans vigueur, sans énergie, que rien n'animait que le forfait, que rien n'adoucissait que la servitude. Point de souvenirs charmants, point d'images gracieuses dans la mémoire, point de puissantes instructions dans la tradition nationale. Parcourez de l'œil tous les siècles que nous avons traversés, tout le sol que nous couvrons, vous ne trouverez pas un souvenir attachant, pas un monument vénérable, qui vous parle des temps passés avec puissance, qui vous les retrace d'une manière vivante et pittoresque. Nous ne vivons que dans le présent le plus étroit, sans passé et sans avenir, au milieu d'un calme plat. Et si nous nous agitons parfois, ce n'est ni dans l'espérance ni dans le désir de quelque bien commun, mais dans la frivolité puérile de l'enfant qui se dresse et tend les mains vers le hochet que lui présente sa nourrice.

« Le véritable développement de l'être humain dans la société n'a pas commencé encore pour un peuple tant que la vie n'est pas devenue plus réglée, plus facile, plus douce qu'au milieu des incertitudes du premier âge. Tant que les sociétés se balancent encore sans convictions et sans règles, même pour les choses journalières, et que la vie n'est point constituée, comment voulez-vous que les germes du bien y mûrissent? C'est la fermentation chaotique des choses du monde moral, semblable aux révolutions du globe qui ont précédé l'état actuel de la planète. Nous en sommes encore là.

« Nos premières années, passées dans un abrutissement immobile, n'ont laissé aucune trace dans nos esprits, et nous n'avons rien d'individuel sur quoi asseoir notre pensée ; mais, isolés par une destinée étrange du mouvement universel de l'humanité, nous n'avons rien recueilli non plus des idées traditives du genre humain. C'est sur ces idées pourtant que se fonde la vie des peuples; c'est de ces idées que se déroule leur avenir, et que provient leur développement moral. Si nous voulons nous donner une attitude semblable à celle des autres peuples civilisés, il faut en quelque sorte revenir chez nous sur toute l'éducation du genre humain. Nous avons pour cela l'histoire des

peuples, et devant nous le résultat du mouvement des siècles. Sans doute cette tâche est difficile ; et il n'est point peut-être donné à un homme d'épuiser ce vaste sujet ; mais avant tout il faut savoir de quoi il s'agit, quelle est cette éducation du genre humain, quelle est la place que nous occupons dans l'ordre général ?

« Les peuples ne vivent que par les fortes impressions que les âges écoulés laissent dans leurs esprits, et par le contact avec les autres peuples. De cette manière chaque individu se ressent de son rapport avec l'humanité entière.

« Qu'est-ce que la vie de l'homme, dit Cicéron, si la mémoire des faits antérieurs ne vient renouer le présent au passé. Nous autres, venus au monde comme des enfants illégitimes, sans héritage, sans lien avec les hommes qui nous ont précédés sur la terre, nous n'avons rien dans nos cœurs des enseignements antérieurs à notre propre existence. Il faut que chacun de nous cherche à renouer lui-même le fil rompu dans la famille. Ce qui est habitude, instinct, chez les autres peuples, il faut que nous le fassions entrer dans nos têtes à coup de marteau. Nos souvenirs ne datent pas d'au delà de la journée d'hier; nous sommes pour ainsi dire étrangers à nous-mêmes. Nous marchons si singulièrement dans le temps, qu'à mesure que nous avançons la veille nous échappe sans retour. C'est une conséquence naturelle d'une culture toute d'importation et d'imitation. Il n'y a point chez nous de développement intime, de progrès naturel; les nouvelles idées balayent les anciennes, parce qu'elles ne viennent pas de celles-là et qu'elles nous tombent de je ne sais où. Ne prenant que des idées toutes faites, la trace ineffaçable qu'un mouvement d'idées progressif grave dans les esprits et qui fait leur force ne sillonne pas nos intelligences. Nous grandissons, mais nous ne mûrissons pas ; nous avançons, mais dans la ligne oblique, c'est-à-dire dans celle qui ne conduit pas au but. Nous sommes comme ces enfants que l'on n'a pas fait réfléchir eux-mêmes; devenus hommes, ils n'ont rien de propre ; tout leur savoir est sur la surface de leur être, toute leur âme est hors d'eux. Voilà précisément notre cas.

« Les peuples sont tout autant des êtres moraux que les individus. Les siècles font leur éducation, comme les années font celle des personnes. En quelque sorte, on peut dire que nous sommes un peuple d'exception. Nous sommes du nombre de ces nations qui ne semblent pas faire partie intégrante du genre humain, mais qui n'existent que pour donner quelque grande leçon au monde. L'enseignemeut que nous sommes destinés à donner ne sera pas perdu assurément; mais qui sait le jour où nous nous retrouverons, au milieu de l'humanité, et que de misères nous éprouverons avant que nos destinées s'accomplissent ?

Les peuples de l'Europe ont une physionomie commune, un air de famille. Malgré la division générale de ces peuples en branche latine et teutonique, en méridionaux et septentrionaux, il y a un lien commun qui les unit tous dans un même faisceau, bien visible pour quiconque a approfondi leur histoire générale. Vous savez qu'il n'y a pas bien longtemps encore toute l'Europe s'appelait la chrétienté, et que ce mot avait sa place dans le droit public. Outre ce caractère général chacun de ces peuples a un caractère particulier, mais tout cela n'est que de l'histoire et de la tradition. Cela fait le patrimoine héréditaire d'idées de ces peuples. Chaque individu y jouit de son usufruit, amasse dans la vie, sans fatigue, sans travail, ces notions éparses dans la société et en fait son profit. Faites vous-même le parallèle et voyez ce que nous pouvons recueillir ainsi dans le simple commerce, d'idées élémentaires, pour nous en servir, tant bien que mal, à nous diriger dans la vie ? Et remarquez qu'il ne s'agit ici ni d'étude, ni de lecture, de rien de littéraire ou de scientifique, mais simplement du contact des intelligences ; de ces idées qui s'emparent de l'enfant au berceau, qui l'environnent au milieu de ses jeux, que sa mère lui souffle dans ses caresses ; qui, sous la forme de sentiments divers, pénètrent dans la moelle de ses os avec l'air qu'il respire, et qui ont déjà fait son être moral avant qu'il soit livré au monde et à la société. Voulez-vous savoir quelles sont ces idées ! Ce sont les idées de devoir, de justice, de droit, d'ordre. Elles dérivent des événements mêmes qui y ont constitué la société ; elles sont des éléments intégrants du monde social de ces pays.

« C'est cela, l'atmosphère de l'Occident ; c'est plus que de l'histoire, c'est plus que de la psychologie, c'est la physiologie de l'homme de l'Europe. Qu'avez-vous à mettre à la place de cela chez nous ? Je ne sais si on peut déduire de ce que nous venons de dire quelque chose de parfaitement absolu, et en venir de là à quelque principe rigoureux ; mais on voit bien comment cette étrange situation d'un peuple qui ne peut rallier sa pensée à aucune suite d'idées progressivement développées dans la société et se déroulant lentement les unes des autres, qui n'a pris part au mouvement général de l'esprit humain que par une imitation aveugle, superficielle, très-souvent maladroite, des autres nations, doit puissamment influer sur l'esprit de chaque individu de ce peuple.

Vous trouverez en conséquence qu'un certain aplomb, une certaine méthode dans l'esprit, une certaine logique, nous manquent à tous. Le syllogisme de l'Occident nous est inconnu. Il y a quelque chose de plus que la frivolité dans nos meilleures têtes. Les meilleures idées, faute de liaison ou de suite, stériles éblouissements, se paralysent dans nos cerveaux. Il est dans la nature de l'homme de se perdre

quand il ne trouve pas moyen de se lier à ce qui le précède et à ce qui le suit. Toute consistance alors, toute certitude lui échappe. Le sentiment de la durée permanente ne le guidant pas, il se trouve égaré dans le monde. Il y a de ces êtres perdus dans tous les pays ; chez nous, c'est le trait général. Ce n'est point cette légèreté que l'on reprochait jadis aux Français, et qui du reste n'était qu'une manière facile de concevoir les choses, qui n'excluait ni la profondeur, ni l'étendue dans l'esprit, et qui mettait infiniment de grâce et de charme dans le commerce ; c'est l'étourderie d'une vie sans expérience et sans prévision, qui ne se rapporte à rien de plus qu'à l'existence éphémère de l'individu détaché de l'espèce ; qui ne tient ni à l'honneur ni à l'avancement d'une communauté quelconque d'idées et d'intérêts, ni même à ces hérédités de famille et à cette foule de prescriptions et de perspectives qui composent, dans un ordre de choses fondé sur la mémoire du passé et l'appréhension de l'avenir, et la vie publique et la vie privée. Il n'y a dans nos têtes absolument rien de général ; tout y est individuel, et tout y est flottant et incomplet. Il y a même, je trouve, dans notre regard je ne sais quoi d'étrangement vague, de froid, d'incertain, qui ressemble un peu à la physionomie des peuples placés au plus bas de l'échelle sociale. En pays étranger, dans le Midi surtout, où les physionomies sont si animées et si parlantes, maintes fois quand je comparais les visages de mes compatriotes avec ceux des indigènes, j'ai été frappé de cet air muet de nos figures. Des étrangers nous ont fait un mérite d'une sorte de témérité insouciante que l'on remarque surtout dans les classes inférieures de la nation; mais, ne pouvant observer que certains effets isolés du caractère national, ils n'ont pu juger de l'ensemble. Ils n'ont pas vu que le même principe qui nous rend quelquefois si audacieux fait aussi que nous sommes toujours incapables de profondeur et de persévérance; ils n'ont pas vu que ce qui nous rend si indifférents aux hasards de la vie nous rend aussi tels à tout bien, à tout mal, à toute vérité, à tout mensonge, et que c'est là justement ce qui nous prive de tous les puissants mobiles qui poussent les hommes dans les voies du perfectionnement; ils n'ont pas vu que c'est précisément cette audace paresseuse qui fait que, chez nous, les classes supérieures mêmes, chose bien douloureuse à dire, ne sont pas exemptes des vices qui n'appartiennent ailleurs qu'aux toutes dernières; ils n'ont pas vu enfin que, si nous avons quelques-unes des vertus des peuples jeunes et peu avancés dans la civilisation, nous n'en avons aucune de celles des peuples mûrs et jouissant d'une haute culture. Je ne prétends pas dire certainement qu'il n'y a que vices parmi nous, et que vertus parmi les peuples de l'Europe, à Dieu ne plaise ! Mais je dis que, pour juger des peuples, c'est l'esprit général qui fait leur existence qu'il faut

étudier, car c'est cet esprit seulement qui peut les porter vers un état moral plus parfait et vers un développement indéfini, et non tel ou tel trait de leur caractère.

« Les masses sont soumises à certaines forces placées aux sommités de la société. Elles ne pensent pas elles-mêmes; il y a parmi elles un certain nombre de penseurs qui pensent pour elles, qui donnent l'impulsion à l'intelligence collective de la nation et la font marcher. Tandis que le petit nombre médite, le reste sent, et le mouvement général a lieu. Excepté pour quelques races abruties qui n'ont conservé de la nature humaine que la figure, cela est vrai pour tous les peuples de la terre. Les peuples primitifs de l'Europe, les Celtes, les Scandinaves, les Germains avaient leurs druides, leurs scaldes, leurs bardes, qui étaient de puissants penseurs à leur façon. Voyez ces peuples du nord de l'Amérique, que la civilisation matérielle des États-Unis est si occupée à détruire : il y a parmi eux des hommes admirables de profondeur. Or, je vous le demande, où sont nos sages, où sont nos penseurs? Qui est-ce qui a jamais pensé pour nous, qui est-ce qui pense aujourd'hui pour nous? Et pourtant, situés entre les deux grandes divisions du monde, entre l'Orient et l'Occident, nous appuyant d'un coude sur la Chine et de l'autre sur l'Allemagne, nous devrions réunir en nous les deux grands principes de la nature intelligente, l'imagination et la raison, et joindre dans notre civilisation les histoires du globe entier. Ce n'est point là le rôle que la Providence nous a départi. Loin de là, elle semble ne s'être nullement occupée de notre destinée. Suspendant à notre égard son action bienfaisante sur l'esprit des hommes, elle nous a livrés tout à fait à nous-mêmes, elle n'a voulu en rien se mêler de nous, elle n'a voulu rien nous apprendre. L'expérience des temps est nulle pour nous; les âges et les générations se sont écoulés sans fruit pour nous. On dirait, à nous voir, que la loi générale de l'humanité a été révoquée pour nous. Solitaires dans le monde, nous n'avons rien donné au monde, nous n'avons rien pris au monde ; nous n'avons pas versé une seule idée dans la masse des idées humaines ; nous n'avons en rien contribué aux progrès de l'esprit humain, et tout ce qui nous est revenu de ce progrès, nous l'avons défiguré. Rien, depuis le premier instant de notre existence sociale, n'a émané de nous pour le bien commun des hommes, pas une pensée utile n'a germé sur le sol stérile de notre patrie ; pas une vérité grande ne s'est élancée du milieu de nous ; nous ne nous sommes donné la peine de rien imaginer nous-mêmes, et, de tout ce que les autres ont imaginé, nous n'avons emprunté que des apparences trompeuses et le luxe inutile.

« Chose singulière ! même dans le monde de la science qui embrasse tout, notre histoire ne se rattache à rien, n'explique rien, ne démontre

rien. Si les hordes barbares qui bouleversèrent le monde n'avaient traversé le pays que nous habitons avant de se précipiter sur l'Occident, à peine aurions-nous fourni un chapitre à l'histoire universelle. Pour nous faire remarquer il nous a fallu nous étendre du détroit de Behring jusqu'à l'Oder. Une fois un grand homme voulut nous civiliser, et, pour nous donner l'avant-goût des lumières, il nous jeta le manteau de la civilisation; nous ramassâmes le manteau, mais nous ne touchâmes point à la civilisation. Une autre fois, un autre grand prince, nous associant à sa mission glorieuse, nous mena victorieux d'un bout de l'Europe à l'autre : revenus chez nous de cette marche triomphale, à travers les pays les plus civilisés du monde, nous ne rapportâmes que des idées et des aspirations dont une immense calamité, qui nous recula d'un demi-siècle, fut le résultat. Nous avons je ne sais quoi dans le sang, qui repousse tout véritable progrès. Enfin nous n'avons vécu, nous ne vivons que pour servir de quelque grande leçon aux lointaines postérités qui en auront l'intelligence; aujourd'hui, quoi que l'on dise, nous faisons lacune dans l'ordre intellectuel. Je ne puis me lasser d'admirer ce vide et cette solitude étonnante de notre existence sociale. Il y a là certainement la part d'une destinée inconcevable, mais il y a là aussi sans doute la part de l'homme, comme en tout ce qui arrive dans le monde moral. Interrogeons encore l'histoire : c'est elle qui explique les peuples.

« Tandis que du sein de la lutte entre la barbarie énergique des peuples du Nord et la haute pensée de la religion, s'élevait l'édifice de la civilisation moderne, que faisions-nous? Poussés par une destinée fatale, nous allions chercher dans la misérable Byzance, objet du profond mépris de ces peuples, le code moral qui devait faire notre éducation. Un moment auparavant, un esprit ambitieux [1] avait enlevé cette famille à la fraternité universelle : c'est l'idée ainsi défigurée par la passion humaine que nous recueillîmes. Le principe vivifiant de l'unité animait tout alors en Europe. Tout y émanait de là, et tout y convergeait. Tout le mouvement intellectuel de ces temps ne tendait qu'à constituer l'unité de la pensée humaine, et toute impulsion provenait de ce besoin puissant d'arriver à une idée universelle, qui est le génie des temps modernes. Étrangers à ce principe merveilleux, nous devenions la proie de la conquête. Et quand, affranchis du joug étranger, nous aurions pu, si nous n'eussions été séparés de la famille commune, profiter des idées écloses pendant ce temps parmi nos frères d'Occident, c'est dans une servitude plus dure encore, sanctifiée qu'elle était par le fait de notre délivrance, que nous tombâmes.

[1] Photius.

« Que de vives lumières avaient déjà jailli alors en Europe des ténèbres apparentes dont elle avait été couverte ! La plupart des connaissances dont l'esprit humain s'enorgueillit aujourd'hui avaient été déjà pressenties dans les esprits; le caractère de la société avait été déjà fixé; et, en se repliant sur l'antiquité païenne, le monde chrétien avait retrouvé les formes du beau qui lui manquaient encore. Relégués dans notre schisme, rien de ce qui se passait en Europe n'arrivait jusqu'à nous. Nous n'avions rien à démêler avec la grande affaire du monde. Les qualités éminentes dont la religion avait doté les peuples modernes, et qui, aux yeux d'une saine raison, les élèvent autant au-dessus des peuples anciens que ceux-là étaient élevés au-dessus des Hottentots et des Lapons; ces forces nouvelles, dont elle avait enrichi l'intelligence humaine; ces mœurs, que la soumission à une autorité désarmée avait rendues aussi douces qu'elles avaient d'abord été brutales; rien de tout cela ne s'était fait chez nous. Malgré le nom de chrétiens que nous portions, quand le christianisme s'avançait majestueusement dans la voie qui lui était tracée par son divin fondateur et entraînait les générations après lui, nous ne bougions pas. Tandis que le monde se reconstruisait tout entier, rien ne s'édifiait chez nous; nous restions blottis dans nos masures de soliveaux et de chaume. En un mot, les nouvelles destinées du genre humain ne s'accomplissaient pas pour nous. Chrétiens, le fruit du christianisme ne mûrissait pas pour nous.

« Je vous le demande, n'est-il pas absurde de supposer, comme on le fait généralement chez nous, que ce progrès des peuples de l'Europe, si lentement opéré, et par l'action directe et évidente d'une force morale unique, nous pouvons nous l'approprier tout d'un trait et sans nous donner seulement la peine de nous informer comment il s'est fait ?

« On ne comprend rien au christianisme, si l'on ne conçoit pas qu'il y a en lui une face purement historique, qui fait si essentiellement partie du dogme, qu'elle renferme en quelque sorte toute la philosophie du christianisme, puisqu'elle fait voir ce qu'il a fait pour les hommes et ce qu'il doit faire pour eux à l'avenir. C'est ainsi que la religion chrétienne apparaît, non-seulement comme un système moral, conçu dans les formes périssables de l'esprit humain, mais comme une puissance divine, éternelle, agissant universellement dans le monde intellectuel, et dont l'action visible doit nous être un enseignement perpétuel. C'est là le propre sens du dogme exprimé dans le symbole par la foi en une Église universelle. Dans le monde chrétien, tout doit nécessairement concourir à l'établissement d'un ordre parfait sur la terre, et y concourt en effet, autrement la parole du Seigneur serait démentie par le fait. Il ne serait pas au milieu

de son Église jusqu'à la fin des siècles. L'ordre nouveau, le règne de Dieu, que la rédemption devait effectuer, ne différerait pas de l'ordre ancien, du règne du mal, qu'elle devait anéantir, et il n'y aurait encore que cette perfectibilité imaginaire que rêve la philosophie et que dément chaque page de l'histoire, vaine agitation de l'esprit qui ne satisfait qu'aux besoins de l'être matériel, et qui n'a jamais élevé l'homme à quelques hauteurs que pour le précipiter dans des abîmes plus profonds.

« Mais enfin, me direz-vous, ne sommes-nous donc pas chrétiens, et ne saurait-on être civilisé qu'à la manière de l'Europe? Sans doute nous sommes chrétiens ; mais les Abyssins ne le sont-ils pas aussi? Certainement, on peut être civilisé autrement qu'en Europe : ne l'est-on pas au Japon et plus même qu'en Russie, s'il faut en croire un de nos compatriotes? Croyez-vous que ce soit le christianisme des Abyssins et la civilisation des Japonais qui amèneront cet ordre de choses dont je viens de parler tout à l'heure, et qui est la destinée dernière de l'espèce humaine? Croyez-vous que ce soient ces aberrations absurdes des vérités divines et humaines qui feront descendre le ciel sur la terre?

« Il y a deux choses très-distinctes dans le christianisme. L'une, c'est son action sur l'individu ; l'autre, c'est son action sur l'intelligence universelle. Elles se confondent naturellement dans la raison suprême et aboutissent nécessairement à la même fin. Mais la durée dans laquelle les éternels desseins de la sagesse divine se réalisent ne saurait être embrassée par notre vue bornée. Il faut que nous distinguions l'action divine se manifestant dans un temps donné dans la vie de l'homme, de celle qui n'a lieu que dans l'infini. Au jour de l'accomplissement final de l'œuvre de la rédemption, tous les cœurs et tous les esprits ne feront qu'un seul sentiment et une seule pensée, et tous les murs qui séparent les peuples et les communions s'abattront. Mais aujourd'hui il importe à chacun de savoir comment il est placé dans l'ordre de la vocation générale des chrétiens, c'est-à-dire quels sont les moyens qu'il trouve en lui et autour de lui pour coopérer à la fin proposée à la société humaine entière.

« Il y a donc nécessairement un certain cercle d'idées dans lequel se meuvent les esprits dans la société où cette fin doit s'accomplir, c'est-à-dire là où la pensée revélée doit mûrir et arriver à toute sa plénitude. Ce cercle d'idées, cette sphère morale, y produisent naturellement un certain mode d'existence et un point de vue qui, sans être précisément les mêmes pour chacun par rapport à nous comme par rapport à tous les peuples européens, font une même manière d'être, résultat de cet immense travail intellectuel de dix-huit siècles,

où toutes les passions, tous les intérêts, toutes les souffrances, toutes les imaginations, tous les efforts de la raison, ont participé.

« Toutes les nations de l'Europe se tenaient par la main en avançant dans les siècles. Quelque chose qu'elles fassent aujourd'hui pour diverger chacune dans leur sens, elles se retrouvent toujours sur la même route. Pour concevoir le développement de famille de ces peuples, il n'est pas besoin d'étudier l'histoire. Lisez seulement le Tasse, et voyez-les tous prosternés au pied des murs de Jérusalem. Rappelez-vous que, pendant quinze siècles, ils n'ont eu qu'un seul idiome pour parler à Dieu, qu'une seule autorité morale, qu'une seule conviction. Songez que, pendant quinze siècles, chaque année, le même jour, à la même heure, dans les mêmes paroles, tous à la fois ils élevaient leurs voix vers l'Être suprême, pour célébrer sa gloire dans le plus grand de ses bienfaits. Admirable concert, plus sublime mille fois que toutes les harmonies du monde physique ! Or, puisque cette sphère où vivent les hommes de l'Europe, et qui est la seule où l'espèce humaine puisse arriver à sa destinée finale, est le résultat de l'influence que la religion a exercée parmi eux, il est clair que, si jusqu'ici la faiblesse de nos croyances ou l'insuffisance de notre dogme, nous a tenus en dehors de ce mouvement universel, dans lequel l'idée sociale du christianisme s'est développée et formulée, et nous a rejetés dans la catégorie des peuples qui ne doivent profiter qu'indirectement et fort tard de l'effet complet du christianisme, il faut chercher à ranimer nos croyances par tous les moyens possibles, et à nous donner une impulsion véritablement chrétienne, car c'est le christianisme qui a tout fait là-bas. Voilà ce que j'ai voulu dire lorsque je vous disais qu'il fallait recommencer chez nous l'éducation du genre humain.

« Toute l'histoire de la société moderne se passe sur le terrain de l'opinion. C'est donc là une véritable éducation. Instituée primitivement sur cette base, elle n'a marché que par la pensée. Les intérêts y ont toujours suivi les idées et ne les ont jamais précédés. Toujours les opinions y ont produit les intérêts, et jamais les intérêts n'y ont provoqué les opinions. Toutes les révolutions politiques n'y furent dans le principe que des révolutions morales. On cherche la vérité, et l'on a trouvé la liberté et le bien-être. De cette manière s'explique le phénomène de la société moderne et sa civilisation; autrement on n'y comprendrait rien.

« Persécutions religieuses, martyrs, propagation du christianisme, hérésies, conciles : voilà les événements qui remplissent les premiers siècles. Le mouvement de cette époque tout entier, sans en excepter l'invasion des barbares, se rattache à ces efforts de l'enfance de l'es-

prit moderne. Formation de la hiérarchie, centralisation du pouvoir spirituel, propagation continuée de la religion dans les pays du Nord, c'est ce qui remplit la seconde époque. Vient ensuite l'exaltation du sentiment religieux au suprême degré et l'affermissement de l'autorité religieuse. Le développement philosophique et littéraire de l'intelligence et de la culture des mœurs sous l'empire de la religion, achève cette histoire que l'on peut appeler sacrée, tout autant que celle de l'ancien peuple élu. Enfin, c'est encore une réaction religieuse, un nouvel essor donné à l'esprit humain par la religion, qui détermina la face actuelle de la société. Ainsi le grand intérêt, on peut dire le seul, ne fut jamais chez les peuples modernes que celui de l'opinion. Tous les intérêts matériels, positifs, personnels, s'absorbaient dans celui-là.

« Je sais qu'au lieu d'admirer ce prodigieux élan de la nature humaine vers sa perfection possible on a appelé cela fanatisme et superstition. Mais, quelque chose que l'on dise, jugez quelle empreinte profonde un développement social, tout entier produit par un seul sentiment, dans le bien comme dans le mal, a dû laisser dans le caractère de ces peuples ! Qu'une philosophie superficielle fasse tout le bruit qu'elle voudra à propos des guerres de religion, des bûchers allumés par l'intolérance; pour nous, nous ne pouvons qu'envier le sort des peuples qui, dans ce choc des opinions, dans ces conflits sanglants pour la cause de la vérité, se sont fait un monde d'idées dont il nous est impossible de nous faire seulement une image, encore moins de nous y transporter de corps et d'âme, comme nous en avons la prétention.

« Encore une fois, tout n'est pas assurément raison, vertu, religion dans les pays de l'Europe, il s'en faut. Mais tout y est mystérieusement dominé par la puissance qui y a régné souverainement pendant une suite de siècles ; tout y est le résultat de ce long enchaînement de faits et d'idées qui a produit l'état présent de la société. En voici, entre autres, une preuve. La nation dont la physionomie est le plus fortement caractérisée, dont les institutions sont le plus empreintes de l'esprit moderne, les Anglais, n'ont, à proprement parler, qu'une histoire religieuse. Leur dernière révolution, à laquelle ils doivent leur liberté et leur prospérité, ainsi que toute la suite des événements qui ont amené cette révolution en remontant jusqu'à Henri VIII, ne sont qu'un développement religieux. Dans toute cette période, l'intérêt proprement politique n'apparaît que comme un mobile secondaire, quelquefois il disparaît tout entier, ou il est sacrifié à celui de l'opinion. Et au moment où j'écris ces lignes [1], c'est

[1] 1829.

encore l'intérêt de la religion qui agite cette terre privilégiée. Mais, en général, quel est le peuple de l'Europe qui ne trouverait dans sa conscience nationale, s'il se donnait la peine de l'y chercher, cet élément particulier qui, sous la forme d'une sainte pensée, fut constamment le principe vivifiant, l'âme de son être social, dans toute la durée de son existence?

« L'action du christianisme n'est nullement bornée à son influence immédiate et directe sur l'esprit des hommes. L'immense résultat qu'il est destiné à produire ne doit être que l'effet d'une multitude de combinaisons morales, intellectuelles, sociales, où la liberté parfaite de l'esprit humain doit trouver nécessairement toute latitude possible. On conçoit donc que tout ce qui s'est fait dès le premier jour de notre ère, ou plutôt dès le moment où le Sauveur du monde a dit à ses disciples : *Allez, prêchez l'Evangile à toute créature*, toutes les attaques dirigées contre le christianisme y comprises, rentre parfaitement dans cette idée générale de son influence. Il suffit de voir l'empire du Christ s'exerçant universellement dans les cœurs, que ce soit avec connaissance ou dans l'ignorance, de gré ou de force, pour reconnaître l'accomplissement de ses oracles. Ainsi, malgré tout ce qu'il y a d'incomplet, de vicieux, de coupable dans la société européenne, telle qu'elle est faite aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que le règne de Dieu s'y trouve en quelque sorte réalisé, parce qu'elle contient le principe d'un progrès indéfini, et qu'elle possède en germe et en éléments tout ce qu'il faut pour qu'il s'établisse un jour définitivement sur la terre.

« Avant de terminer, madame, ces réflexions sur l'influence que la religion a exercée sur la société, je vais transcrire ici ce que j'en ai dit autrefois dans un écrit que vous ne connaissez pas.

« Il est certain, disais-je, que, tant que l'on ne voit pas l'action du christianisme partout où la pensée humaine y touche de quelque manière que ce soit, lors même que ce n'est que pour le combattre, on n'en a point une idée nette. Partout où le nom du Christ est prononcé, ce nom seul entraîne les hommes, quoi qu'ils fassent. Rien ne fait mieux voir l'origine divine de cette religion que ce caractère d'universalité absolue qui fait qu'elle s'insinue dans les âmes de toutes les manières possibles, qu'elle s'empare des esprits à leur insu, les domine, les subjugue, lors même qu'ils semblent lui résister le plus, en introduisant dans l'intelligence des vérités qui n'y étaient pas auparavant, en faisant éprouver au cœur des émotions qu'il n'avait jamais ressenties, en nous inspirant des sentiments qui nous placent, sans que nous le sachions, dans l'ordre général. C'est ainsi que l'emploi de chaque individualité se trouve par elle déterminé et qu'elle fait tout concourir à une seule fin. En envisageant le christia-

nisme de ce point de vue, chacun des oracles du Christ devient d'une vérité palpable. On voit pour lors distinctement le jeu de tous les leviers que sa main toute-puissante met en mouvement pour conduire l'homme à sa destination, sans attenter à sa liberté, sans paralyser aucune des forces de sa nature, mais au contraire en ajoutant à leur intensité et en exaltant jusqu'à l'infini tout ce qu'il possède de puissance propre. On voit que nul élément moral ne reste inactif dans l'économie nouvelle, que les capacités les plus énergiques de la pensée, aussi bien que l'expansion chaleureuse du sentiment, que l'héroïsme d'une âme forte aussi bien que l'abandon d'un esprit soumis, que tout y trouve place et application. Accessible à toute créature intelligente, s'associant à chaque pulsation de notre cœur, quelle qu'elle puisse être, la pensée révélée emporte tout avec elle, et s'agrandit et se fortifie des obstacles mêmes qu'elle rencontre. Avec le génie elle s'élève à une hauteur inabordable au reste des humains; avec l'esprit timide elle ne marche que terre à terre et ne s'avance qu'à pas comptés ; dans une raison méditative, elle est absolue et profonde ; dans une âme dominée par l'imagination, elle est éthérée et féconde en images : dans le cœur tendre et aimant, elle se dissout en charité et en amour ; toujours elle va de front avec toute intelligence qui se livre à elle, la remplissant de chaleur, de force et de clarté. Voyez quelle diversité de natures, quelle multiplicité de forces elle fait agir ; que de puissances différentes qui ne font qu'une chose; que de cœurs diversement construits qui ne battent que pour une seule idée ! Mais l'action du christianisme sur la société en général est encore plus admirable. Que l'on déroule le tableau entier du développement de la société nouvelle, on verra le christianisme transformant tous les intérêts des hommes en ses propres intérêts, remplaçant partout le besoin matériel par le besoin moral, suscitant dans le domaine de la pensée ces grands débats dont l'histoire d'aucune autre époque ni d'aucune autre société n'offre d'exemple, ces luttes terribles entre les opinions, où la vie tout entière des peuples devenait une grande idée et un sentiment infini ; on verra tout devenir lui et rien que lui, la vie privée et la vie publique, la famille et la patrie, la science et la poésie, la raison et l'imagination, les souvenirs et les espérances, les jouissances et les douleurs. Heureux ceux qui, dans ce grand mouvement imprimé au monde par Dieu même, ont en leur cœur la conscience intime des effets qu'ils opèrent ! Mais tous n'y sont pas instruments actifs, tous n'agissent pas avec connaissance; des multitudes nécessairement s'y meuvent aveuglément, atomes inanimés, masses inertes, sans connaître les forces qui les mettent en mouvement, sans entrevoir le but vers lequel ils sont poussés.

« Il est temps de revenir à vous, madame. J'avoue que j'ai peine à me détacher de ces vues générales. C'est du tableau qui s'offre à mes yeux de cette hauteur, que je tire toutes mes consolations; c'est dans la douce croyance des félicités à venir des hommes que je me réfugie, alors qu'obsédé par la fâcheuse réalité qui m'environne je me sens le besoin de respirer un air plus pur, de regarder un ciel plus serein. Je ne crois pas cependant avoir abusé de votre temps. Il me fallait vous faire connaître le point de vue d'où l'on doit envisager le monde chrétien, et ce que, nous autres, nous faisons dans ce monde. J'ai dû vous paraître amer en parlant de notre pays : je n'ai pourtant dit que la vérité, et pas même toute la vérité. Du reste, la raison chrétienne ne souffre aucune sorte d'aveuglement, et celui du préjugé national moins que tout autre, attendu que c'est celui qui divise le plus les hommes.

« Voilà une lettre bien longue, madame, je crois que nous avons tous les deux besoin de reprendre haleine. Je pensais, en commençant, que je pourrais vous dire en peu de mots ce que j'avais à vous dire : en y songeant mieux, je trouve qu'il y a là de quoi faire un volume. Cela vous arrangera-t-il, madame? Vous me le direz. Mais, en tout cas, vous ne pourrez éviter une seconde lettre, car nous n'avons fait qu'aborder notre sujet. En attendant, je vous serais très-obligé si vous vouliez bien regarder la prolixité de la première comme un dédommagement pour le temps que je vous ai fait attendre. J'avais pris la plume le jour même où je reçus votre lettre : de tristes et fatigantes préoccupations m'absorbaient alors tout entier, il fallait m'en débarrasser d'abord avant de me mettre à vous parler de choses si graves; après cela il fallait recopier mon griffonnage, qui était absolument indéchiffrable. Cette fois, vous n'attendrez pas longtemps, dès demain je reprends la plume. »

Nécropolis, 1829, 1er décembre.

---

Il y a plus de trente ans que ces pages ont été écrites, il est curieux de les rapprocher de celles que vient de publier le prince Dolgoroukow. Ces deux écrivains jugent sévèrement la société russe; mais, s'ils sont d'accord pour constater l'existence et la grandeur du mal, ils diffèrent d'opinion lorsqu'il s'agit de remonter à la source et de chercher le remède.

Le prince Dolgoroukow ne veut voir là qu'une question purement politique; selon lui, c'est l'autocratie qui est la cause de tout le mal,

et le remède consiste à limiter le pouvoir des tsars. Tous les esprits ne se contenteront pas de cette solution. Ils demanderont pourquoi l'autocratie a jeté en Russie de si profondes racines, et pourquoi toutes les tentatives faites contre elle ont toujours échoué. C'est à cette question que répond Tchadaief. Il dirait volontiers, avec le comte de Maistre, que les peuples ont tous le gouvernement qu'ils méritent, et laissant de côté la question politique, il examine la situation des esprits et des âmes. A ses yeux, la source du mal en Russie, c'est l'état d'isolement dans lequel l'Église russe s'est maintenue vis-à-vis de l'Église universelle; le remède, c'est le retour à l'unité religieuse.

Le prince Dolgoroukow en demandant la liberté, et Tchadaief en demandant le catholicisme, sont plus près de s'entendre qu'on ne pourrait le croire. La première de toutes les libertés est la liberté religieuse, et l'Église catholique en Russie manque surtout de liberté. Bien plus, l'obstacle principal à la réconciliation de l'Église russe avec l'Église romaine est dans l'asservissement de cette Église à l'État. Par conséquent, les hommes qui servent en Russie la cause de la liberté servent la cause de l'Église catholique, et ceux qui y servent la cause catholique servent la cause de la liberté.

On peut arriver à la même conclusion par une autre voie. Nulle part il n'existe entre les différents pouvoirs une plus grande confusion qu'en Russie : pouvoir exécutif et pouvoir législatif, pouvoir administratif et pouvoir judiciaire, pouvoir militaire et pouvoir civil, tout est mêlé et confondu. Le prince Dolgoroukow insiste avec beaucoup de raison sur la nécessité urgente de faire cesser au plus tôt un pareil désordre; mais, par la même raison, il faut opérer aussi la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel; or on ne peut méconnaître que le catholicisme ne résolve ce problème de la manière la plus simple et la plus efficace. Subordonné à la papauté, le pouvoir spirituel, chez toutes les nations catholiques, trouve dans cette subordination même une garantie d'indépendance vis-à-vis du pouvoir temporel. En Russie, rien de semblable; aucune distinction réelle entre les deux pouvoirs, aucune garantie d'indépendance, confusion et asservissement. Et si l'on veut y regarder de près, c'est là l'essence même du schisme. L'Église, en cessant d'être universelle pour devenir nationale, se trouve naturellement placée sous l'influence du pouvoir politique; c'est dans la perte de son indépendance que se trouve l'obstacle le plus réel à sa réconciliation avec la papauté, réconciliation qui suppose subordination au pouvoir central de l'Église, affranchissement vis-à-vis du pouvoir politique. On ne saurait trop insister sur ce point. L'Église russe souffre de deux grands maux, elle est isolée, elle est asservie. Sa dépendance augmente son isolement, son isolement augmente sa dépendance. Il faut la faire sortir de son isolement, lui faire

retrouver son indépendance, établir la distinction des deux pouvoirs sur des bases sérieuses.

Comment cette œuvre de réparation se fera-t-elle? Par un rapprochement avec Rome, par une émancipation de la tutelle des tsars? Il n'est pas facile de le dire, et cela importe peu. Que l'on commence par la liberté ou par le catholicisme, la liberté amènera le catholicisme, le catholicisme amènera la liberté.

## II

Ce ne sont pas là les seules réflexions que nous suggère la lettre de Tchadaief. Mais, pour que le lecteur puisse apprécier par lui-même ce qui nous reste à dire, nous lui demandons la permission de faire une petite digression et de commencer par reproduire une lettre de M. le comte Dmitri Tolstoï sur madame Swetchine, lettre qui a été publiée en russe dans un journal de Moscou, et dont l'*Ami de la Religion* nous a donné une traduction dans son numéro du 26 avril 1860.

« Récemment, » dit le comte de Tolstoï, dans la gazette *Notre Temps*, « a paru à Paris un ouvrage intitulé : *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, dont le premier volume est consacré, par M. de Falloux, à sa biographie.

« Contrairement à toute règle, je commencerai par en tirer la conclusion qu'il renferme. Chose étrange! le Russe est capable de jouer toute espèce de rôle dans la première contrée venue, excepté en Russie. Après avoir lu la vie de madame Swetchine, je ne serai plus surpris si on vient me dire que Pierre Ivanowitch est créé premier mandarin à Pékin, et Ivan Pétrowitch élu pape à Rome. Un jour, une jeune espiègle assurait, en ma présence, à un vieillard, que le comte X. était proclamé roi de Naples; à quoi celui-ci répondait : « J'en suis ravi, je le connais, c'est un homme charmant. » J'attribuai cette réponse à la faiblesse de l'âge; aujourd'hui j'y reconnais une profonde sagacité. Savez-vous ce qu'était à Paris madame Swetchine? Ni plus ni moins que le chef du parti ultramontain en France. Elle forma Lacordaire, Montalembert, Falloux et bien d'autres. La papauté lui doit d'avoir empêché Montalembert, en 1833, de suivre Lamennais, et Lacordaire lui doit sa réconciliation avec l'évêque (*sic*) de Paris. Jouer un tel rôle sans être doué de qualité singulières, est impossible. Et c'est une semblable femme qu'a perdue la société russe! Vraiment! nous sommes déjà si riches en ce genre! Cette Russe spirituelle, érudite et estimable, au lieu de se rendre utile à notre Église et à notre société, s'est transformée en une doublure du nonce du pape à Paris! Maintenant, vous comprendrez pourquoi la lecture du livre de madame Swetchine m'a causé une si pénible im-

pression. En lisant les Mémoires du barnabite Schouvalof, je *le* regrettai comme on peut regretter un homme faible, trompé par les jésuites; en lisant la biographie de madame Swetchine, je pleurai sur *nous*, je ne me consolai pas que *nous* eussions perdu une telle femme. Cela a dépendu, bien entendu, du milieu dans lequel elle est tombée et de son éducation. Fille de Soimonof, secrétaire de l'impératrice Catherine, madame Swetchine fut élevée, comme toute la noblesse russe de cette époque, d'après la méthode française, et ne reçut aucune instruction religieuse. Au réveil de son esprit et de son cœur, elle chercha avidement dans la religion la vérité et la paix. Mes amis les jésuites étaient maîtres en ce temps du beau monde pétersbourgeois ; madame Swetchine fit connaissance du comte Joseph de Maistre, et embrassa, en 1815, le latinisme. Comme vous voyez, tout ce qui s'est passé est fort naturel ; mais ce qui en est résulté est désolant. De 1817 à 1857, époque de sa mort, madame Swetchine habita presque constamment Paris ; son salon était ouvert à toutes les célébrités françaises, principalement aux légitimistes, et sa chapelle avait un autel sur lequel quelques Russes sacrifiaient la foi de leurs pères pour se faire catholiques romains. Tout fanatisme, et surtout le fanatisme religieux, est très-compréhensible, quelque pernicieux qu'il soit : ôtez à un homme sa raison, laissez-le seul avec sa passion qui ne sait ni regarder en arrière ni s'arrêter en avant, et vous avez un fanatique. Tels sont ces malheureux Russes qui se sont faits moines en embrassant le latinisme. Telle n'était pas madame Swetchine : loin de se séparer de la société, elle y chercha et y conserva toujours une grande influence. Son activité n'était pas ascétique, mais politico-religieuse. Un étroit ultramontanisme ne saurait convenir à la société parisienne : elle en atténuait l'intolérance inquisitoriale ; elle le faisait participer aux plus récentes conquêtes de la science comme à l'éclat des arts ; elle lui donnait, en un mot, l'enveloppe la plus attrayante et la plus conforme au goût contemporain ; mais tous ces efforts ne tendaient qu'à un seul but, celui de faire de la propagande, non de la propagande âcre et repoussante qui distingue les moines latins, mais une propagande raffinée, imperceptible, entraînante, dont est seulement capable une femme intelligente, qui a dirigé vers ce but toutes ses actions. Quelle étrange vocation pour une femme russe ! Voilà ce qui nous semble précisément fait pour blesser le sentiment russe. Comme tout entraînement spontané et passionné, le fanatisme porte avec lui son excuse ; mais l'activité politique, qu'elle fonctionne dans l'Église ou ailleurs, appartient au jugement de la froide raison. Cette fois ma raison est impitoyable ; elle ne peut pardonner à madame Swetchine de s'être faite de Russe Française, comme elle l'avoue elle-même (autant, bien entendu, que l'ultramontanisme peut supporter une nationalité quelconque), et d'avoir pris la charge d'un agent romain à Paris. Elle ne lui pardonne pas d'avoir volontairement privé la Russie de ses qualités, de ses affections et de ses vertus. Plus je l'apprécie comme femme, plus je la condamne comme *Russe ;* mon sentiment naturel est ici en complet désaccord avec ma nationalité. La France aura pu se passer d'un grand esprit de plus ; pour nous, nous ne pouvons en perdre un seul.

« Le jésuitisme, vous le savez, sait tirer parti de la vie et de la mort. La

vie de madame Swetchine lui fut entièrement consacrée ; il profite actuellement de sa mort pour élever son parti aux yeux du public, pour montrer quels membres éminents il possède, comme ils sont estimés, et, par conséquent, comme il est avantageux de s'y rallier. Cette propagande jésuitique d'outre-tombe veut dire aux Russes : *Entrez, s'il vous plaît*. C'est hideux, mais c'est habile. Remarquez, en outre, que dans le volume des propres œuvres de madame Swetchine, il n'y a absolument rien de digne d'attention; ce sont quelques pensées éparses à la Larochefoucauld, quelques chapitres non terminés, quelques petits traités sur la vieillesse, sur la religiosité. Assurément, on y sent une femme supérieure qui, durant une longue existence de soixante-seize ans, a noté tout ce qui lui passait par la tête; mais rien de plus. Or M. de Falloux en a fait un écrivain. Je le répète, c'est très-ingénieux. Si une femme semblable avait vécu au milieu de nous, si elle avait fait en faveur de l'orthodoxie ce que madame Swetchine a fait en faveur de Rome, resterait-il quelques vestiges d'elle? Non, nous ne sommes pas des gens de traditions; les traditions disparaissent chez nous comme disparaissent, avec les maisons de nos pères et de nos grands-pères, tous les souvenirs de famille ; nous vivons dans le présent et dans l'avenir, mais sans passé, comme si rien n'avait existé avant nous sur le sol russe. L'histoire de l'Occident n'est pas contenue seulement dans les chroniques, mais encore dans des monuments. Cette histoire visible ne consiste chez nous qu'en ruines de hameaux. Pareil à ces monuments rapidement pourris, le souvenir des hommes les plus dignes de mémoire s'efface en un instant chez nous. Non, décidément les hommes vaniteux doivent s'adresser aux ultramontains pour trouver des Falloux après leur mort ; pour nous, nous ne pouvons être comparés qu'aux chrétiens des premiers siècles, sur la tombe desquels on plantait une simple croix de bois sans aucune inscription.

Comte Dmitri Tolstoï.

Le lecteur, je l'espère, ne se plaindra pas de la longueur de la lettre du comte Tolstoï, elle est curieuse à plus d'un titre, et certainement fort spirituellement écrite; mais à quoi sert l'esprit quand on est sur un faux terrain? D'ailleurs, cette lettre même est un argument de plus en faveur de ce que nous disions au commencement. Madame Swetchine trouve en Russie beaucoup de lecteurs qui l'ont jugée et appréciée tout autrement que le comte Tolstoï. Mais les lettres qui exprimaient leur opinion n'ont pas vu le jour, elles n'auraient pas pu le voir en Russie; il n'y avait de publicité que pour le comte Tolstoï et ceux qui comme lui se sont constitués les défenseurs de l'Église officielle.

J'observerai, en passant, que, sous une forme plus adoucie et sans chercher à remonter aux causes, le comte Tolstoï confirme quelques-unes des affirmations les plus frappantes de Tchadaief. Il se plaint de la pénurie d'hommes; il ferait bien mieux d'examiner pourquoi la

Russie repousse ceux qu'elle possède. La suite de notre discours expliquera notre pensée.

L'erreur fondamentale du comte Tolstoï est de considérer madame Swetchine comme étrangère à la Russie. Nous protestons de toutes nos forces contre cette manière de voir. Quand on voudra écrire sérieusement l'histoire du mouvement des idées en Russie pendant le dix-neuvième siècle, il faudra avouer que, sous le règne de l'empereur Alexandre Ier, un bon nombre d'esprits distingués se sont tournés du côté de l'Église catholique. On aura beau vouloir fermer les yeux à l'évidence, on sera bien obligé de reconnaître que la Russie, en fait d'idées, emprunte quelque chose aux nations occidentales. Je veux bien que Luther et Calvin, Voltaire et Rousseau, Hegel, Strauss et Feuerbach, Ledru-Rollin et Proudhon, trouvent en Russie plus de disciples que notre saint-père le pape. Il ne s'agit pas ici de savoir de quel côté va la foule, mais bien de constater que les idées catholiques, qui, malgré tout, tiennent encore une assez grande place en Europe, ne sont pas sans exercer quelque influence en Russie. Parmi les hommes qui peuvent être considérés comme les véritables contemporains de madame Swetchine, du premier coup d'œil j'en découvre trois qui ont partagé ses convictions : Lounine, Kozlowsky, Tchadaief. Personne ne dira d'eux que c'étaient de petits esprits, et la Russie aujourd'hui serait heureuse de trouver dans son sein plusieurs hommes de cette valeur. Cependant tous les trois, chacun dans une mesure différente, avaient accepté les idées catholiques ; tous les trois avaient de fortes convictions catholiques.

Tchadaief, je le sais, n'a jamais appartenu à l'Église catholique, il est mort dans le sein de l'Église russe, et, dans les dernières années de sa vie, il en était venu à fréquenter les sacrements dans cette Église; mais, nous venons de l'entendre, peut-il y avoir quelque doute sur la direction de ses idées?

Kozlowski était catholique; il avait rompu avec la communion de l'Église russe pour entrer dans celle de l'Église romaine; sa conduite n'a pas toujours été conforme à sa foi : homme du monde, homme de plaisir, il ne s'astreignait pas à remplir les devoirs de la vie chrétienne, on ne l'accusera certes pas de fanatisme; mais ses convictions étaient parfaitement arrêtées, et il suffit d'avoir causé avec lui un peu longuement pour se souvenir de la direction et de la trempe de ses idées. Quant à ceux qui n'ont pu apprécier par eux-mêmes le charme de cette conversation étincelante de verve, d'esprit, de gaieté et de bon sens, ils pourront s'en faire quelque idée par un petit volume publié en Allemagne[1], dans lequel on a réuni à peu près tout ce qu'on a pu recueillir sur ce personnage remarquable.

[1] *Le Prince Kozlowski*, par le Dr W. Dorow. Leipzig, 1846, en allemand.

Catholique et libéral, le prince Kozlowski devait prendre un vif intérêt à la cause des catholiques d'Irlande. En 1825, quatre ans avant que le parlement eût voté l'acte d'émancipation, il publiait une lettre d'Allemagne à Mgr l'évêque de Chester, signée un protestant : c'était la réfutation d'un discours que le docteur Bloomfield avait prononcé sur ce sujet à la Chambre des lords dans la séance du 17 mai. Il faudrait reproduire cette réponse tout entière pour faire apprécier tout ce que Kozlowski y a mis de vigueur, de raisonnement, de verve caustique et de lucidité d'esprit.

Quelques années plus tard, il publiait, toujours sous le voile de l'anonyme, trois lettres au duc de Broglie sur les prisonniers de Vincennes. Ces prisonniers étaient les ministres du roi Charles X. Il débute ainsi :

« Étranger à la France et à l'Angleterre, je puis prendre Dieu à témoin qu'aucune affection personnelle, aucune raison politique, aucun esprit de parti, ne me lie aux prisonniers de Vincennes : il n'y en a qu'un parmi les quatre que je connaisse de vue. J'étais à Londres lorsque le prince de Polignac fut appelé au ministère, et j'appartiens au petit nombre de ceux qui, malgré les éloges du *Times*, qui reprochait alors au peuple français une aveugle prévention, ne se dissimulaient point les malheurs que son impopularité devait nécessairement attirer sur le roi et sur lui-même. A ces titres d'impartialité, je pourrais en ajouter d'autres, qui devraient ôter à mes raisonnements toute suspicion d'être un plaidoyer obligé, ou l'inspiration d'un esprit travaillé par d'anciens préjugés. Mes études et mon séjour en Angleterre m'avaient de tout temps habitué à l'admiration des institutions libres, et j'ai professé cette admiration, au risque d'être accusé par mes ennemis d'exagération. S'il était nécessaire, pour donner plus de force à mes arguments, que je me nomme, je réclamerais peut-être votre propre témoignage, monsieur le duc, en faveur de tout ce que j'avance. »

Citons encore ce passage :

« Si les passions n'expliquaient pas comment les meilleurs esprits peuvent être faussés dans leur jugement, on ne saurait trop s'étonner que, chez un peuple aussi mathématicien et aussi spirituel que les Français, il puisse se trouver non-seulement des individus dont l'éducation logique a été négligée, mais des députés, des hommes d'État, qui, en même temps qu'ils accusent le ministère Polignac d'imprévoyance et d'aveuglement, le rendent aussi responsable des malheurs des trois journées. Il est pourtant clair qu'affirmer que mon imprévoyance ou ma légèreté a causé un incendie, c'est dire que je ne suis pas un incendiaire. »

Et celui-ci :

« Lorsqu'on emprunte une institution à un peuple, il semble, monsieur le

duc, que le bon sens exige qu'on consulte aussi les motifs sur lesquels elle a été basée. La responsabilité ministérielle en Angleterre, n'est autre chose que l'égide des rois, et une conséquence naturelle de ce principe anglais, que le souverain ne peut pas mal faire (*the king can do no wrong*). La France vient non-seulement de rejeter cette idée, mais elle punit encore toute la postérité du roi qu'elle détrône. Comment donc allier à cet acte, pour le cas donné, le principe de la responsabilité ministérielle, et, au nom de l'humanité, à quel propos, après une aussi terrible sentence, qui frappe la famille du souverain, chercher encore à leur associer des victimes subalternes, comme si la catastrophe n'était pas assez tragique pour effrayer et les princes et les peuples !

Mais j'ai hâte d'arriver aux conversations du prince Kozlowski sur le bateau à vapeur de Lubeck avec le marquis de Custine, et dont ce dernier nous a conservé quelques fragments dans son fameux ouvrage, *la Russie en* 1839.

« Je veux fixer votre attention sur un point capital; je vais vous donner une clef qui vous servira pour tout expliquer dans le pays où vous entrez.

« Pensez, à chaque pas que vous ferez chez ce peuple asiatique, que l'influence chevaleresque et catholique a manqué aux Russes; non-seulement ils ne l'ont pas reçue, mais ils ont réagi contre elle avec animosité pendant leurs longues guerres contre la Lithuanie, la Pologne, contre l'ordre teutonique et l'ordre des chevaliers porte-glaive.

« Vous ne sauriez vous faire une juste idée de la profonde intolérance des Russes ; ceux qui ont l'esprit cultivé et qui communiquent par les affaires avec l'occident de l'Europe mettent le plus grand art à cacher leur pensée dominante, qui est le triomphe de l'orthodoxie grecque, synonyme pour eux de la politique russe.

« Sans cette pensée rien ne s'explique, ni dans nos mœurs ni dans notre politique. Vous ne croyez pas, par exemple, que la persécution de la Pologne soit l'effet du ressentiment personnel de l'Empereur : elle est le résultat d'un calcul froid et profond.

« Vos journaux légitimistes ne savent ce qu'ils veulent quand ils cherchent des alliés chez les schismatiques. Nous verrons une révolution européenne avant de voir l'empereur de Russie servir de bonne foi un parti catholique : les protestants sont au moins des adversaires francs; d'ailleurs ils seront réunis au pape plus aisément que le chef de l'autocratie russe, car les protestants, ayant vu toutes leurs croyances dégénérer en système et leur foi religieuse changée en un doute philosophique, n'ont plus que leur orgueil de sectaires à sacrifier à Rome; tandis que l'Empereur possède un pouvoir spirituel très-réel et très-positif dont il ne se démettra jamais volontairement. Rome et tout ce qui se rattache à l'église romaine n'a pas de plus dangereux ennemi que l'autocrate de Moscou, chef visible de son Église; et je m'étonne que la perspicacité italienne n'ait pas encore

découvert le danger qui nous menace de ce côté. D'après ce tableau très-véridique, jugez de l'illusion dont se bercent une partie des légitimistes de Paris.

« Les Russes n'ont point été formés à cette brillante école de la bonne foi dont l'Europe chevaleresque a su si bien profiter, que le mot honneur fut longtemps synonyme de fidélité à la parole ; et que la parole d'honneur est encore une chose sacrée, même en France, où l'on a oublié tant de choses ! La noble influence des chevaliers croisés s'est arrêtée en Pologne avec celle du catholicisme ; les Russes sont guerriers, mais pour conquérir; ils se battent par obéissance et par avidité, les chevaliers polonais guerroyaient par pur amour de la gloire. Ainsi, quoique dans l'origine ces deux nations sorties de la même souche eussent entre elles de grandes affinités, le résultat de l'histoire, qui est l'éducation des peuples, les a séparés si profondément, qu'il faudra plus de siècles à la politique russe pour les confondre de nouveau, qu'il n'en a fallu à la religion et à la société pour les diviser.

« Tandis que l'Europe respirait à peine des efforts qu'elle avait faits pendant des siècles pour arracher le tombeau de Jésus-Christ aux mécréants, les Russes payaient tribut aux mahométans sous *Usbeck*, et continuaient cependant à recevoir de l'empire grec, selon leur première habitude, ses arts, ses mœurs, ses sciences, sa religion, sa politique avec ses traditions d'astuce et de fraude, et son aversion pour les croisés latins.

« Le despotisme complet, tel qu'il règne chez nous, s'est fondé au moment où le servage s'abolissait dans le reste de l'Europe. Depuis l'invasion des Mongols, les Slaves, jusqu'alors l'un des peuples les plus libres du monde, sont devenus esclaves des vainqueurs d'abord, et ensuite de leurs propres princes. Le servage s'établit alors chez eux, non-seulement comme un fait, mais comme une loi constitutive de la société. Il a dégradé la parole humaine en Russie, au point qu'elle n'y est plus considérée que comme un piége : notre gouvernement vit de mensonges, car la vérité fait peur au tyran comme à l'esclave. Aussi, quelque peu qu'on parle en Russie, y parle-t-on encore trop, puisque dans ce pays tout discours est l'expression d'une hypocrisie religieuse ou politique.

« L'autocratie, qui n'est qu'une démocratie idolâtre, produit le nivellement tout comme la démocratie absolue le produit dans les républiques simples. Nos autocrates ont fait jadis à leurs dépens l'apprentissage de la tyrannie. Les grands princes russes, forcés de pressurer leurs peuples au profit des Tatars, traînés souvent eux-mêmes en esclavage jusqu'au fond de l'Asie, mandés à la horde pour un caprice, ne régnant qu'à condition qu'ils serviraient d'instruments dociles à l'oppression, détrônés aussitôt qu'ils cessaient d'obéir, instruits au despotisme par la servitude, ont familiarisé leurs peuples avec les violences de la conquête qu'ils subissaient personnellement. Voilà comment, par suite des temps, les princes et la nation se sont mutuellement pervertis.

« Les Polonais se trouvent aujourd'hui vis-à-vis des Russes absolument dans la position où étaient ceux-ci vis-à-vis des Mongols sous les successeurs de Bati. Le joug qu'on a porté n'engage pas toujours à rendre moins

pesant celui qu'on impose. Les princes et les peuples se vengent quelquefois comme de simples particuliers sur des innocents; ils se croient forts parce qu'ils font des victimes. »

Il est impossible de méconnaître dans ces fragments une assez vive ressemblance et un certain air de parenté avec les idées de Tchadaief. L'un et l'autre étaient frappés des immenses résultats que l'absence du catholicisme avait eus pour la Russie, et ils les déploraient.

Il nous reste à parler de Lounine.

Michel Lounine, après s'être fait remarquer par sa bravoure dans la campagne de 1812, avait fait un séjour assez prolongé à Paris. Plus tard il était rentré au service, et il habitait Varsovie lorsqu'il se décida à quitter l'Église russe pour faire profession de la foi catholique. Nous n'avons pas à examiner ici la part qu'il prit aux sociétés secrètes qui amenèrent l'insurrection du 14 décembre 1825. Condamné à vingt ans de travaux forcés en Sibérie, transporté successivement dans les parties les plus inhospitalières de ces contrées, subissant de temps à autre des aggravations de peine, il trouva toujours dans la vivacité de sa foi et dans la ferveur de sa piété la force de demeurer inébranlable, calme, serein, au milieu des plus cruelles adversités. Il nous a été donné de nous entretenir avec des compagnons de sa captivité : adonné à la prière, à la lecture des livres de piété, à l'exercice de la charité la plus dévouée, il n'avait rien perdu de l'indépendance de son caractère et de son langage, ni de son amour pour la liberté. Se retrouvait-il quelquefois au milieu de ses compagnons d'exil, ses manières pleines d'urbanité, sa conversation vive, enjouée, spirituelle, auraient pu leur faire croire qu'ils étaient réunis, non au fond de la Sibérie, mais dans un salon de Paris ou dans quelque château de France. Toujours égal à lui-même, toujours fidèle à ses convictions, encore peu de temps avant de mourir, Michel Lounine recevait les sacrements de la main d'un prêtre catholique. On en trouve en Sibérie.

Je me suis arrêté un peu longuement sur Tchadaief, sur Kozlowski, sur Lounine, parce que ce sont trois hommes éminents, parce que tous les trois à des titres différents appartiennent à l'histoire. Je ne citerai pas les noms de toutes les personnes, hommes et femmes, qui, sous le règne de l'empereur Alexandre, ont quitté la communion de l'Église russe pour embrasser celle de l'Église romaine; mais tout le monde sait qu'elles sont assez nombreuses. Si le comte Dmitri Tolstoï, au lieu de parler des temps d'Alexandre I^er^, avait parlé de ceux de Catherine II; si, au lieu de madame Swetchine, il avait cité l'exemple de la princesse Amélie Galitzin, de son fils, le prince Dmitri, missionnaire catholique en Amérique, nous aurions été moins surpris de son

affirmation. Il est très-vrai que, du temps de Catherine, l'influence de Voltaire, Diderot, d'Alembert, était si puissante, si universelle, qu'on ne trouve guère à Saint-Pétersbourg de traces d'influence catholique, et la réaction contre la philosophie du dix-huitième siècle, qui se manifesta vers la fin de ce règne à Moscou, n'était pas catholique, elle était martiniste. Je n'ai aucun goût pour ces théosophes; mais leur existence, leur influence est un fait que je constate, et je voudrais que le comte Tolstoï ne se refusât pas à son tour à constater l'influence des idées catholiques en Russie sous le règne de l'empereur Alexandre.

Mais Alexandre lui-même est-il resté toujours étranger à cette influence? Qui pourrait l'affirmer? Il est difficile d'arriver à quelque chose de bien précis sur la direction que ses idées avaient prise depuis qu'il ne voyait plus madame de Krudener. Cependant bien des témoignages s'accordent à établir qu'il s'était beaucoup rapproché du catholicisme; on a été jusqu'à dire qu'il est mort catholique. Il y avait dans l'entourage le plus intime d'Alexandre un catholique zélé, qui s'était donné la tâche de le convertir, et qui y travaillait avec ardeur. C'était le général Michaud. Il avait entre les mains des papiers très-importants qui auraient jeté un grand jour sur cette question; ils furent déposés par lui entre les mains de l'évêque de Cuneo en Piémont; après la mort du général Michaud et sur sa volonté expresse, ces papiers furent envoyés par son frère à l'empereur Nicolas, et on assure qu'ils parvinrent entre les mains de ce dernier le jour même où il recevait l'allocution de Grégoire XVI du 22 juillet 1842. Tel est au moins le récit qui m'a été fait par des personnes dignes de foi et que j'ai tout lieu de croire bien informées.

Moroni, dans son dictionnaire, à l'article *Russie*, entre sur ce sujet dans des détails très-curieux, et il prétend les tenir de la bouche même du pape Grégoire XVI. Suivant ce récit, le général Michaud serait venu trouver Léon XII pour lui faire part des bonnes dispositions d'Alexandre et pour le prier d'envoyer en Russie un prêtre investi de toute sa confiance pour recevoir l'abjuration de l'empereur. Léon XII aurait d'abord désigné Maur Capellari, abbé du monastère des Camaldules à Rome, et plus tard pape sous le nom de Grégoire XVI, et, sur le refus de celui-ci, ce serait le P. Orioli, franciscain et depuis cardinal, qui se serait chargé de cette mission délicate; mais, au moment de partir, il aurait appris la mort d'Alexandre.

Je ne prétends pas donner à ce récit la valeur d'un document historique et d'un fait démontré; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est là une pièce très-importante. Tout le récit repose sur le témoignage de trois hommes, Léon XII, Maur Capellari, devenu pape sous le nom de Grégoire XVI, et Moroni, qui affirme avoir mis par

écrit le récit du pape le jour même où il l'avait entendu de sa bouche. Si l'on songe ensuite à la multitude d'autres témoignages qui établissent les tendances catholiques de l'empereur Alexandre dans les dernières années de sa vie, il sera difficile de ne pas admettre la réalité et la sincérité de ces sentiments. Il y a des faits qui sont encore enveloppés de beaucoup d'obscurité. Alexandre avait-il prononcé un acte d'abjuration, était-il entré dans le sein de l'Église catholique avant de mourir? Avait-il même nettement formulé la volonté arrêtée de procéder à ce grand acte quand il est mort? Nous n'en savons rien; mais il est difficile de ne pas admettre que le catholicisme avait fait sur son esprit une impression profonde.

Après avoir démontré par des exemples assez concluants que les idées catholiques ont exercé en Russie, au commencement de ce siècle, une influence beaucoup plus considérable qu'on ne semble le supposer, il nous sera permis de revenir à madame Swetchine et de proclamer qu'elle n'est pas un phénomène isolé; seulement elle a réalisé d'une manière plus complète et plus parfaite ce que nous voyons ébauché ou commencé chez plusieurs de ses contemporains les plus éminents.

Que dirons-nous maintenant de l'étrange naïveté avec laquelle le comte Dmitri Tolstoï se demande pourquoi madame Swetchine, spirituelle, instruite, estimable, ne s'est pas rendue utile à l'Église russe, à la société russe? Cela me rappelle l'histoire de ce professeur de physique qui expliquait comment les corps opaques projetaient des ombres en interceptant les rayons de lumière; il avait fait plusieurs hypothèses, lorsqu'un de ses auditeurs lui demanda ce qui arriverait si l'on plaçait dans l'ombre le corps lumineux. Il en est absolument de même de la question du comte Tolstoï; si madame Swetchine n'avait pas été catholique, elle aurait été ce que sont tant d'autres femmes spirituelles, instruites, estimables, dans l'Église russe : elle n'aurait pas été madame Swetchine. D'ailleurs, s'imagine-t-on qu'il lui était, je ne dirai pas facile, mais simplement possible d'étouffer ses convictions les plus intimes et les plus chères, ou de n'en tenir aucun compte, de demeurer dans la communion de l'Église russe, tandis que sa foi était ailleurs? Mais laissons là l'Église russe pour ne nous occuper que de la société russe.

Madame Swetchine aurait-elle pu être à Pétersbourg ce qu'elle a été à Paris? aurait-elle pu y avoir un salon, je ne dis pas semblable, mais ayant même quelque analogie lointaine avec celui qu'elle a eu?

Très-certainement, le comte Tolstoï n'est pas dans le vrai quand il déclare que madame Swetchine était le chef du parti ultramontain en France, qu'elle avait formé M. de Montalembert, M. de Falloux, le P. Lacordaire, et les lecteurs du *Correspondant* s'apercevront bien

d'eux-mêmes que le comte Tolstoï est fort peu au courant des choses dont il parle. Mais, en mettant de côté toutes les exagérations et toutes les inexactitudes, il est très-vrai que M. de Montalembert, M. de Falloux, le P. Lacordaire, étaient liés avec madame Swetchine, qu'ils faisaient grand cas de son cœur et de son esprit, qu'ils trouvaient dans sa conversation, dans sa correspondance, de sages conseils, qu'ils ne se défendaient pas de la douce, mais réelle influence qu'elle exerçait sur eux. Il est vrai encore que ces hommes éminents se trouvaient investis d'une véritable puissance par l'autorité que leur donnaient leurs convictions, par l'éloquence avec laquelle ils exposaient leurs idées et les faisaient accepter, en un mot, par leur parole. Dans une société où la parole possède cette puissance, où elle exerce cette espèce de magistrature, on comprend parfaitement l'influence d'une femme comme madame Swetchine, d'un salon comme celui où ces grands orateurs venaient se réunir autour d'elle, et dans les épanchements d'une causerie intime préludaient à ces discours qui retentissaient dans toute la France et dans toute l'Europe.

Mais, à Pétersbourg, qu'aurait fait madame Swetchine ? Qui aurait-elle reçu chez elle? Où sont les grands orateurs, les grands écrivains, les hommes puissants par la plume ou par la parole sur les bords de la Neva ? Ce que je dis là n'a nullement pour conséquence de déprécier la nation russe. Je suis très-disposé à croire qu'il y a en Russie autant de talent, autant de génie que partout ailleurs. Mais, il faut bien le reconnaître, il y a des climats sous lesquels certaines plantes ne peuvent produire ni fleurs ni fruits; il en est de même des milieux sociaux. Supposons un instant, Lounine Kozlowski, Tchadaief, groupés autour de madame Swetchine; certes, ce n'est pas l'esprit, ce n'est pas le talent qui aurait fait défaut; mais d'abord aucun d'eux n'aurait été le défenseur de l'Église russe, et ensuite quelle action, quelle influence auraient-ils pu exercer ? Lounine est mort en Sibérie, Kozlowski a passé la plus grande partie de sa vie hors de son pays, Tchadaief n'a pas été exilé, il est resté presque toute sa vie à Moscou, mais il a été déclaré fou par l'autorité suprême; son exemple nous montre bien que le climat de la Russie n'est pas favorable aux esprits qui ont la prétention de penser par eux-mêmes. Pétersbourg a possédé le comte de Maistre, madame de Staël; l'émigration lui avait amené les débris d'une société élégante et polie. Comment se fait-il donc qu'on n'y ait jamais vu un salon qui ressemblât même de loin à celui de madame Swetchine? Serait-ce peut-être qu'il y a des rapports plus étroits qu'on ne le pense entre la vie d'un salon et la vie publique ? Quand Pétersbourg aura, je n'ose pas dire, une tribune, mais au moins une chaire indépendante, on pourra espérer y trouver un salon.

De quelle estime la pensée peut-elle être environnée dans un pays où le souverain peut dire : T*** est un honnête homme, autant qu'un écrivain peut être honnête homme.

Il faut en conclure que madame Swetchine n'aurait pas pu être ce qu'elle a été, ni dans le sein de l'Église russe, ni dans l'atmosphère de Pétersbourg; mais il serait injuste de ne pas reconnaître en même temps que, le jour où la Russie, répudiant de tristes antécédents, accordera à la foi, à la pensée et à la parole une liberté qu'elles sont loin d'avoir aujourd'hui, on ne sera pas en peine de trouver de vives intelligences et des esprits élevés tout disposés à entrer dans ces voies nouvelles. C'est en arrêtant ses regards sur Lounine, sur Kozlowski, sur Tchadaief, sur madame Swetchine, qu'on peut entrevoir ce que serait la Russie si elle était libre de parler, de penser, de croire; tout ce qu'il peut y avoir d'amer et d'excessif dans les appréciations de Kozlowski et de Tchadaief n'aurait plus d'objet, et il serait facile aux Russes catholiques d'aimer et de servir en même temps la patrie, qui a leur dévouement, l'Église, qui a leur foi.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, et à propos de madame Swetchine, et à propos de Tchadaief, que, si la société russe, aveuglée par de déplorables préjugés, repousse de son sein toutes les âmes qui éprouvent des aspirations vers le catholicisme, cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette société un courant d'opinion qui entraîne un certain nombre d'esprits, et de fort bons esprits, vers l'Église universelle. Bon gré, mal gré, il faut bien tenir compte de ce mouvement, qui, nous l'espérons, loin de s'arrêter, ira toujours croissant.

Nous lisions naguère dans le premier ordre du jour, adressé par le général Lamoricière aux troupes pontificales, une phrase qui rend, beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire, notre pensée sur ce sujet. Qu'on me permette de la reproduire. L'illustre général disait : « Le christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, il est le principe et la vie même de la civilisation; la papauté est la clef de voûte du christianisme, et toutes les nations chrétiennes semblent avoir aujourd'hui la conscience de ces grandes vérités qui sont notre foi. »

La Russie est au nombre de ces nations chrétiennes dont parle le général Lamoricière. Nous venons de le voir, elle ne croit pas encore que la papauté soit la clef de voûte du christianisme, elle ne le comprend pas; mais elle commence à en avoir la conscience, et il y a dans son sein un nombre d'esprits toujours croissant, qui aperçoivent cette grande vérité, qui en sont frappés, qui lui donnent avec leur foi leurs plus chères espérances.

J. Gagarin, S. J.

DES

# ÉTUDES SANSCRITES

---

*Histoire de la littérature indienne*, cours publié à l'université de Berlin, par M. ALBERT WEBER, membre de l'Académie et de l'Université de Berlin, traduit de l'allemand, par ALFRED SADOUS, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Versailles; membre de la Société Asiatique. — Paris, *A. Durand*, libraire, 1859.

## I

M. Weber, l'auteur dont j'annonce la traduction, est le premier savant qui ait tenté une esquisse en grand de l'histoire des lettres indiennes. La poésie et la rhétorique, la grammaire et la philosophie, tout ce qui constitue l'art de penser et l'art de dire; les livres de science, d'art et d'industrie; la géométrie, l'astronomie, les mathématiques, la chirurgie et la médecine, la législation et le droit, la politique et la diplomatie même, tel est le vaste ensemble dont M. Weber présente le tableau et retrace les vicissitudes.

Œuvre d'initiation à de fortes études, le livre de M. Weber portera son fruit. Il fraye la route à des investigations spéciales sur chacune des branches de ce grand arbre de la parole qu'il a dégagé des broussailles. Honneur donc au premier des pionniers de la science qui ait défriché les terrains incultes dans cette forêt jusqu'alors inabordable!

## II

Les lettres indiennes reposaient sur la tradition, et ne formaient pas, en principe, un corps d'ouvrages écrits. L'enseignement de vive

voix précédait celui de l'écriture, arrivée, pour les races indo-européennes, à une époque comparativement tardive. Il en reste plus d'une trace dans cette portion des lettres indiennes qui portent le nom de *Shrouti*, ou de ce qui est *entendu*, par contraste de la *Smriti*, ou de ce qui est *mémoré*. Mais ce titre lui-même, et M. Weber le remarque avec raison, indique également la prééminence de l'antique exercice de la mémoire sur le dépôt de la tradition écrite.

Il y avait deux écoles : l'une, à la cour des princes et des grands : c'était celle des témoins de leurs hauts faits, celle des généalogistes et de leurs bardes. L'autre école se tenait dans la solitude des bois, où elle formait des familles religieuses vouées à la pratique du culte et à la méditation sur les origines des dieux et des mondes, à peu près comme cela s'est rencontré parmi les druides. La littérature proprement dite fut le fruit de l'accroissement des connaissances humaines dans des associations sacerdotales et savantes. La splendeur des cités royales et l'activité des cités commerçantes vinrent l'augmenter et l'agrandir.

Il est impossible d'assigner une date à l'enseignement purement traditionnel des écoles brahmaniques de la forêt, ou de l'*âranyam*, comme à celle de la réunion des Bardes (*Soûtas*) à la cour des rois. L'écriture était chose vieille du temps de la conquête macédonienne. Puis vinrent les guerres de religion, provoquées par la réaction des brahmanes contre le bouddhisme, du temps des controverses ardentes et d'un développement de la scolastique dans les écoles. L'apogée d'une littérature strictement classique tombe dans les siècles qui précédèrent et qui suivirent immédiatement l'ère chrétienne. L'invasion musulmane fut contemporaine de la chute des lettres brahmaniques dont elle hâta la décadence.

## III

Tel est donc le sujet d'un si bon livre. Le traducteur a fait sa besogne *con amore* et avec une vraie intelligence du sujet, ce qu'il a prouvé par le savant classement des matières qui s'y trouvent contenues. Nous recommandons vivement cette traduction à quiconque s'intéresse au progrès des lettres. Le corps de la littérature brahmanique prendra un jour sa place immédiatement après les lettres grecques et romaines pour la connaissance du monde antique. Il est fait pour attirer l'attention de ceux qui s'occupent de l'étude des Écritures saintes de l'Ancien comme du Nouveau Testament. Ils y trouveront des points de comparaison pour tout ce qui touche aux formes

extérieures de la religion, aux actes du culte, aux cérémonies, au rituel et à la liturgie. Ils y trouveront aussi des conceptions quasi théologiques qu'on ne rencontre pas chez les Grecs et les Romains, car les spéculations de Platon et d'Aristote sont d'un autre ordre.

## IV

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la position ethnologique de la vieille Inde brahmanique pour comprendre toute l'importance de l'ouvrage de M. Weber. On connaît l'étroit rapport qui existe entre le sanscrit et les idiomes de l'antiquité classique; mais ce n'est pas là encore tout l'intérêt historique d'une pareille œuvre.

Un second coup d'œil portera nécessairement sur les antécédents de cette littérature brahmanique, c'est-à-dire sur ses rapports avec la vieille Asie chamitique. La raison en est dans le fait de la conquête. Les Aryas (nom qui est donné, en commun, aux Indiens, aux Bactriens, aux Mèdes et aux Perses) ont occupé la portion orientale de l'Asie chamitique, qu'ils ont envahie dans le cours des siècles; tandis que les Sémites en ont occupé la portion occidentale, qu'ils ont envahie de même. Il en est résulté un double intérêt historique dont l'un précède, dont l'autre suit la conquête.

L'idiome védique (dont le sanscrit est dérivé) se rapproche des origines de notre discours et de notre langage. On y trouve, de plus, plus d'une conception théologique et cosmogonique qui présente des points de comparaison pour l'étude des races chamitiques; ces races ayant précédé les brahmanes dans l'ordre des temps, après avoir posé les fondements d'un ordre de civilisation sur lequel les Aryas et les Sémites sont venus s'appuyer diversement après l'achèvement de leur conquête.

Mais il y eut un plus vieux contact encore entre les Aryas et leur parenté d'Europe, d'une part, et ce peuple civilisateur, de souche chamitique. Il résulta de leur rapprochement dans les régions de l'Asie centrale, et il remonte à une époque de beaucoup antérieure à celle où les Aryas se furent mis en mouvement pour accomplir la conquête du midi de l'Asie. Il y eut donc des influences chamitiques qui précédèrent, il y en eut d'autres qui suivirent la conquête. Voilà ce qu'il s'agit de peser, en plaçant le tout sur la balance d'une sage critique.

## V

J'ai parlé des commencements, voici ce qui concerne le milieu et la fin de ces recherches.

Il y eut, après que les Aryas furent assis dans le midi de l'Asie, à l'orient des Sémites, de longues communications commerciales par les routes de terre et de mer entre les deux portions de ce continent. Quelle fut alors la part d'influence de la pensée brahmanique sur la culture d'esprit des diverses portions de l'Asie occidentale, et qu'est-ce qui en pénétra jusque dans le voisinage des côtes de la Méditerranée? Et réciproquement : qu'est-ce qui pénétra, par cette voie du commerce et de la civilisation, dans l'Inde brahmanique, en trouvant son point d'appui dans l'Asie chamito-sémitique?

Je poursuis la série de mes questions, et je me place aux jours de la conquête macédonienne.

On sait que les Séleucides fondèrent de nouveaux empires jusqu'au sein de l'Inde occidentale, et l'on se demande quels furent, par suite de ces établissements, les rapports de lettres et de science entre les Grecs et les Brahmanes. Puis on s'interroge encore sur le point de savoir ce qu'ils ont été sous l'empire romain. On le voit, c'est une thèse aux plus curieuses investigations. Or toutes ces questions sont forcément amenées à la suite de l'ouvrage de M. Weber, qui en regorge.

## VI

L'Inde brahmanique a le grand pas en ces matières. Puis vient l'Inde bouddhiste, qui organisa des missions religieuses et sociales, et qui opéra dans l'Inde et hors de l'Inde une révolution de nature cosmopolite en fait de religion comme en fait de politique. La Perse zoroastrienne essaya, en son genre, d'une autre révolution religieuse et sociale également cosmopolite, mais par les armes des empereurs de la Perse, et non pas d'une manière pacifique comme les bouddhistes. Alexandre brisa le zoroastrisme comme puissance conquérante, et les Séleucides comme les Lagides entrèrent en pourparler avec le bouddhisme.

Le christianisme, pénétrant dans la Chaldée et la Perse, s'y rencontra plus tard avec les débris d'un zoroastrisme déchu et d'un bouddhisme absorbant. Des sectes brahmaniques (les sivaites, plus tard les

adorateurs de Vichnou) vinrent s'y mêler; puis cet ensemble se combina, dans l'occident de l'Asie, avec un reste de spéculations chaldéennes. Il en résulta un chaos de notions hétérogènes, de croyances gigantesques, matériaux qui servirent de fondements à ces bizarres édifices religieux, politiques et scientifiques des Gnostiques et des Manichéens. Ardents à s'emparer de l'homme et de l'univers, ils prétendaient se substituer au catholicisme et le remplacer par une fausse catholicité.

## VII

On sait que l'islam, envahissant la Syrie, la Perse et la Chaldée, par suite de la conquête arabe, s'embrouilla dans les lacets des hommes de tout genre qui pullulaient dans le bas-fond des sectes gnostiques et manichéennes expirantes, sans compter d'autres sectes païennes, juives et chrétiennes qui vinrent s'y amalgamer. Les Ismaéliens et les Karmathes l'eussent infailliblement supplanté, après avoir déchiré ses entrailles, si les Turcs et les Mongols ne fussent pas venus le remettre sur pied.

Ai-je besoin d'insister également sur ces débris d'affiliations néo-gnostiques et néo-manichéennes, revomies du sein de l'Arménie, et qui s'infiltrèrent graduellement dans l'Europe du moyen âge à dater des empereurs iconoclastes? Écrasées dans la guerre des Albigeois, leurs tronçons s'agitèrent encore aux abords de la réforme du seizième siècle, où ils vinrent obscurément se confondre dans les rangs des anabaptistes.

On voit, par tout ce qui précède, que la connaissance de l'Inde bouddhiste, et même celle de l'Inde brahmanique, est un des éléments à peu près indispensables pour l'appréciation complète de tous ces vieux restants d'un vieux monde qui sont venus expirer sur le seuil du monde moderne. Or l'ouvrage de M. Weber est une clef qui sert à ouvrir l'accès de cette source d'instruction nouvelle dont la portée historique, débordant l'Inde, couvre le monde entier.

## VIII

A part ces grands intérêts, il y en a de moindres, mais qui ont toutefois leur importance, car ils témoignent à leur façon d'une action que la littérature indienne a indirectement exercée sur l'imagination des peuples de l'Occident dans tout le cours du moyen âge. J'entends parler de cette littérature de contes, de romans et de fa-

bliaux, vierges folles d'une portion des lettres bouddhistes et brahmaniques. Il s'agit du legs d'un vieux monde de marchands voyageurs, de marins et d'artisans, enfants d'une primitive Asie, d'un commerce et d'une industrie qui se cachent dans la nuit des âges, et qui remontent à une ère purement chamitique. Rien de plus populaire que cette littérature, qui offre le pendant des fables milésiennes et ressort d'un même fond, nous ouvrant la vue sur les rapports de toutes les parties d'un monde oriental.

Traduits de l'indien en persan à l'époque des Sassanides, ces contes ont passé du persan dans l'hébreu par le soin des Juifs de la Syrie et de la Chaldée. La version grecque fut faite sur la version syriaque ou hébraïque du temps des empereurs iconoclastes. Le reflet de cette littérature s'est promptement répandu sur l'Italie par les voies du commerce et s'est prolongé jusqu'en Provence et en Catalogne. Elle pénétra, durant les Croisades, dans le nord de la France et dans la Grande-Bretagne. Qu'y a-t-il de plus digne d'attention que toutes ces longues migrations de la pensée des hommes, que toutes ces métamorphoses qu'elles ont dû subir en traversant le cours des âges illettrés, mais curieux et passionnés ?

## IX

Disons aussi un mot de cette Inde mystique et de pure imagination, de cette Inde poétiquement éclose au souffle des Croisades. Elle s'est rattachée à la poésie chevaleresque du cycle d'un ordre imaginaire du Saint-Graal, réunion de Templiers mystiques qui avaient quitté la Catalogne, et qui s'étaient retirés dans le royaume du Prestre Jean. Ce dernier est né d'une singulière confusion d'idées, d'un mélange de notions sur le nestorianisme qui s'était propagé dans l'Asie centrale, et d'un amalgame du patriarche des nestoriens avec la personne du Dalaï-Lama, chef sacerdotal des bouddhistes du Grand-Tibet dont on faisait le souverain de l'Inde. Tous ceux qui voyagent dans l'extrême Orient courent dans le moyen âge à la découverte de son empire.

Ces idées étaient, du reste, si vivaces, qu'elles inspirèrent jusqu'à la grande âme de Christophe Colomb, qui croyait toucher au royaume du Prestre Jean en découvrant l'Amérique. Vasco de Gama déchira enfin le voile qui couvrait ce prétendu mystère, et la jeune chrétienté de l'Occident se trouva pour la première fois directement en contact avec l'Inde vieillie, mais pas encore ruinée au point où elle le fut sur le déclin de l'empire mogol; car les premiers maîtres de cet empire avaient su la ménager jusque dans ses ruines.

## X

Après avoir tenté de poser l'édifice de la littérature indienne en l'établissant sur son piédestal historique, j'essayerai d'en apprécier les détails du point de vue des intérêts de notre double civilisation classique et chrétienne.

On ne saurait comprendre cette littérature si on ne s'adresse pas préalablement aux Védas, qui lui font un point de départ, et qui forment à eux seuls déjà tout un corps de littérature sacrée. Elle se partage en trois portions : les *Mantras*, les *Brahmanas* et les *Oupanichad's*, à quoi vient se joindre tout ce qui leur sert de commentaire et d'interprétation. Nous allons en dire quelques mots dans l'ordre indiqué.

Les Mantras constituent les hymnes ou chants sacrés, autrement dit les *Ritchas*. Il y en a de tout genre. Les uns se rapportent aux sacrifices; les autres sont des chants épiques; d'autres encore forment de petits drames; plusieurs, qui sont érotiques, n'ont rien d'un caractère sacré, quoiqu'on les ait interprétés dans ce sens. Il y a des hymnes d'une grande sublimité de pensée et de style qui soulèvent les problèmes les plus élevés dans l'ordre de la pensée et du sentiment et où la profondeur abonde; mais ils sont en assez petit nombre.

## XI

Les Brahmanas se rapportent surtout au rituel et à la liturgie; mais on y trouve fréquemment mêlées des traditions historiques et d'autres qui se rapportent aux mœurs, aux institutions de la vie domestique, civile et politique. On y comprend également tout ce qui touche au culte et aux sacrifices, à l'ordre des temps sacrés, au calendrier et à une astronomie toute mythique qui se relie étroitement aux institutions du culte.

Restent les Oupanichad's comme troisième partie du contenu des Védas, et qui renferment les principes d'une vieille théologie, physiologie, physique, cosmogonie et philosophie. Il n'y en a cependant qu'un certain nombre d'anciens et d'authentiques. Un grand nombre, produit des âges postérieurs, a été surajouté au corps de ces Écritures; quelques-uns sont même des plus tardifs, car on y respire l'esprit de secte.

Il faut joindre à cet ensemble, si l'on veut se faire une idée complète du corps de ces Écritures réputées sacrées, les commentaires et les ouvrages grammaticaux, la lexicologie des mots védiques, la rhythmique, et l'interprétation des diverses écoles pontificales qui se sont partagé l'explication religieuse et scientifique de toutes les portions du Véda. Tel est sommairement le résumé de ce grand corps d'ouvrages qui embrassent les plus vieux temps des Aryas et qui descendent jusqu'aux abords de l'ère chrétienne.

## XII

Rappelons-nous maintenant ce que nous venons d'indiquer plus haut. N'oublions pas que la plus vieille civilisation du monde oriental pose sur un fondement chamitique. Ce ne sont pas les races scythiques ou touraniennes; ce ne sont pas les Sémites; ce ne sont pas les Aryas et leur parenté européenne qui ont eu les initiatives de la culture agricole, industrielle et commerçante du monde antique, ni dans la Chine, ni dans l'Inde, ni dans la Médie et la Perse, ni dans la Babylonie et dans l'Assyrie, ni dans la Syrie et dans l'Arabie méridionale, ni dans l'Éthiopie (Méroë et la Nubie), ni dans l'Égypte, ni sur les côtes de la Palestine, ni dans le Canaan, ni dans l'Asie Mineure. Toutes ces contrées ont été conquises par les armes des Aryas, des Sémites, des Grecs et des Romains, à l'exception de la Chine et de l'Égypte. Il est vrai que la Chine a ployé plus d'une fois sous le joug d'antiques invasions scythiques, et que l'Égypte a subi celles des Hycsos, ou la domination sémitique; mais elles ont triomphé de leurs ennemis en conservant leur langue intacte et leur civilisation debout.

Les vainqueurs ont pu hériter, partout ailleurs, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de ceux dont ils abattirent l'empire; ils ont pu hériter de leurs sciences (astronomie, géométrie, chimie, mécanique); ils ont même pu partiellement adopter leurs lois et leurs formes de gouvernement (en Babylonie, en Assyrie, en Syrie); ils ont pu se mêler diversement à leurs mœurs et à leurs croyances (comme le prouvent la Babylonie, l'Assyrie, la Syrie sémitiques), ils ne leur ont pas moins infusé un nouvel esprit avec une nouvelle langue. Les Aryas et les Sémites ont dominé dans la terre de l'invasion, non-seulement par les armes, mais encore par l'esprit. De là les grands corps de littérature brahmanique, bouddhiste et zoroastrienne, ou encore le corps d'une littérature néo-chaldéenne qui a sombré dans le

naufrage des temps, quoique le rabbin Cvolson vienne d'en relever les débris, conservés dans une version arabe.

## XIII

Il y a donc un fond incontestable de culture matérielle et scientifique antérieur au développement du génie des Aryas et des Sémites, des Grecs et des Romains, sur lequel ce génie s'est appuyé pour gagner un libre essor dans le domaine de la pensée et du sentiment. La première conquête de l'homme fut celle qu'il exerça sur la nature. Il lui fallut tracer des routes dans la forêt, faire écouler les eaux, dessécher les marais, canaliser le sol aride. Il lui fallut régler le calendrier et ordonner la loi des temps, observer le cours des astres, naviguer le long des côtes de l'Océan, ou dominer de l'aviron le cours des rivières. Il lui fallut poser un fondement à sa sûreté individuelle, garantir l'existence de sa famille, se créer un avenir dans le temps avant de donner un libre essor à sa pensée, avant de lui assurer un refuge dans un ordre de choses plus élevées. L'homme est un tout; il n'est pas un compartiment de qualités distinctes; il mêle à toute chose sa pensée et son sentiment; il ne fait rien sans esprit et sans cœur. Travailler mécaniquement du corps et de la pensée sans le mélange d'un brin d'âme ne lui arrive qu'aux époques d'une culture fatiguée, où il s'abrutit trop souvent dans le travail manuel de l'existence, où il pense dans le vide, où il raisonne comme s'il tournait une manivelle. Il en était autrement dans ces vieux temps où la culture matérielle procédait d'une direction sacrée donnée à l'esprit humain, où le travail servait de parabole à un enseignement élevé, où il était, par conséquent, sans platitude. Quels que fussent les grossiers égarements des croyances d'un monde antique, il s'y trouvait un fond d'inspirations sacrées. Elles offrent de ce point de vue plus d'une analogie avec ce que nous rencontrons aux siècles barbares du moyen âge, quand l'industrie et la technique, quand le travail et l'art des hommes relevaient des enseignements de l'Église d'une manière aussi étroite que le firent les sciences et les lettres.

## XIV

Le Véda est écrit en deux idiomes : l'ancien, le védique, est celui des hymnes; le nouveau, le classique (c'est-à-dire le sanscrit), appartient au reste des livres. Ce dernier est invariable; l'autre se trans-

forme à travers les siècles, si nous en exceptons la terminologie sacrée. Il y a des mondes de la perception et de la pensée qui interviennent entre toutes ces époques d'un idiome védique. Il mue de plumes et de sons; il est diversement empenné, et il varie d'accents et de modulations. Le langage classique est coulé, en revanche, comme le grec et le latin, dans un moule achevé.

Voulons-nous nous faire une idée du langage védique dans son mouvement à travers les siècles ? Prenons le vieil idiome français pour exemple, le roman, tel qu'il naît et se développe sur le déclin de l'époque carlovingienne; suivons-le à travers les variations de la langue d'oc et de la langue d'oil, chez les trouvères et les troubadours; écoutons le français moderne qui commence à se former du temps de la Renaissance, et nous arriverons ainsi à ce style classique qui fait la gloire des Descartes, des Pascal, des Bossuet, et dont le mouvement s'arrête avec Racine, qui en est la perfection même. Que l'on juge maintenant, par ce grand fait d'histoire, quel intérêt doit s'attacher à l'étude des mots, comme expression du fond et de la forme de la pensée dans le riche idiome des Védas.

Il existe, à part l'intérêt historique de cette étude pour l'Inde même, un autre et plus puissant intérêt, pour nous autres Européens, à la même étude. Nous ne possédons pas les vraies antiquités de l'idiome des Hellènes; il ne commence qu'avec Homère dans une langue presque vide d'archaïsmes, et qui peut se comparer à un sanscrit, c'est-à-dire à une langue *ornée* ou à un idiome classique. Il est vrai qu'il existe des bribes d'un très-vieux latin; mais ce sont quelques vers, quelques formules de la langue du droit et de la religion, quelques inscriptions monumentales; tout le corps de la littérature romaine est de date récente. Or le Véda peut nous orienter sur la langue primitive, commune aux Aryas et aux Européens. Il lui est resté comparativement fidèle; il a conservé, mieux que les autres langues de cette grande parenté, le type de l'idiome commun tel qu'il exista dans l'Asie centrale avant la séparation des Aryas et des Européens. Tout perdu que soit cet idiome, le Véda nous offre une échelle de comparaison qui nous aide à en constater les principes et à les mesurer sur les degrés de cette échelle. Nous pouvons donc nous rendre compte, jusqu'à un certain point, des distances morales et sociales qui séparent ces peuples dans l'ordre des sentiments et des idées, tout en découvrant leur source commune.

## XV

Une langue forme un assemblage d'idées et de sentiments qui se

rapporte à l'état religieux et social des peuples, à leurs croyances, leur culte, leurs institutions domestiques, civiles et politiques, à leurs modes d'existence, à leur art et à leur industrie. Elle nous les révèle tour à tour comme chasseurs, pêcheurs, jardiniers, vignerons, pasteurs, laboureurs, guerriers, artisans, marchands, citadins, conquérants, et comme fondateurs d'empires. Or le médaillier des langues aryas et européennes nous met en état de comparer les mythologies de ces peuples, leurs mœurs et leurs coutumes, de pénétrer ainsi au vif de l'organisation des familles, des corporations, des communes naissantes. Nous parvenons ainsi à nous rendre compte de la manière dont les Aryas et les Européens furent dotés, pour ainsi dire, en quittant le foyer paternel. Nous parvenons à les ramener, par conséquent, vers une époque antéhistorique qui ne nous avait pas été précédemment révélée. Nous pouvons nous orienter sur l'esprit intérieur d'un temps qui précéda leurs formations individuelles en corps de peuples distincts. Nous les saisissons dans leur unité native, dans cet état où il n'y avait encore ni Indiens, ni Persans, ni Arméniens, ni Grecs, ni Latins, ni Albanais, ni Celtes, ni Germains, ni Slaves, ni Lithuaniens.

Ce n'est pas tout. Il est possible de porter l'analyse plus loin, de pénétrer plus au vif dans le corps des races aryas et européennes, de déterminer les époques approximatives de la séparation de telle branche de ces familles, d'indiquer ainsi les degrés de leur parenté. C'est là une science à peine ébauchée, mais elle promet de devenir féconde. Elle deviendra, pour la connaissance de cette grande famille de l'espèce humaine, ce que les études de paléontologie, de géologie, de zoologie, de minéralogie, sont devenues pour la science des époques de la formation du globe terrestre. On le voit, l'idiome védique est un levier d'une science toute nouvelle. Il offre un critérium inouï pour l'étude de nos origines.

## XVI

C'est, après le Véda, la philosophie brahmanique qui doit attirer l'attention de l'historien. Il en fut d'elle, sous un certain point de vue, comme de la philosophie naissante des Grecs. Le contact des fils de riches marchands, de patriciens des cités de l'Ionie et des colonies doriennes et éoliennes, avec les écoles qui relevaient des temples de la Phénicie et de la Babylonie, ou encore avec les écoles des mages, avait fait naître dans leurs rangs une foule d'aperçus théologiques, cosmogoniques, physiques, mathématiques, astronomiques et physio-

logiques qui se produisirent dans les cités de l'Asie Mineure et les îles de la côte voisine. C'est ainsi que la philosophie des brahmanes et des mages naquit au contact d'antiques problèmes qui s'agitaient dans les écoles d'un sacerdoce couschite, céphène, ou d'Éthiopiens orientaux, dont les mages et les brahmanes recueillirent l'héritage. Voilà comment il se fit que cette sagesse primitive, je parle de celle qui posait ces vieux problèmes, fut parente de la science des Chaldéens et des Égyptiens, des Phéniciens et des Syriens. Mais ce qui ne se présenta, chez ces derniers, que sous la forme de la pensée immobile, sous l'aspect d'une sorte de momie sacrée soigneusement enveloppée de bandelettes, se trouvant dégagé de ces liens dans les écoles des brahmanes, des mages et des Grecs de l'Asie Mineure et des îles, subit un mouvement et reçut une vie qui dépassèrent de beaucoup tout ce monde d'aperceptions hiéroglyphiques qui l'avait précédé dans l'ordre de la pensée.

La philosophie du monde antique est l'œuvre des Grecs et des brahmanes; mais elle fut également cultivée par les mages durant l'empire des Mèdes et avant la monarchie des Perses, qui furent hostiles à toute philosophie par suite du zoroastrisme. Les Perses étaient, comme les Romains, sans génie spéculatif. Il en fut ainsi des Hébreux, qui durent aux Chaldéens et aux Mages ce qu'ils acquirent en fait de philosophie du temps de l'exil, de même qu'ils en durent le reste aux Grecs d'Alexandrie. Disciples des Grecs, des écoles juives et syriennes, et des sectes qui naquirent du temps des Sassanides dans les rangs des mages, les Arabes ont connu également diverses portions de la philosophie brahmanique à dater des jours du second califat: mais le travail de leur pensée est des plus fatigants, car ils ont trouvé des obstacles à l'expression de leur pensée spéculative dans la nature de leur langage.

## XVII

Je viens d'esquisser les antécédents de la spéculation dans le monde antique, où la science des brahmanes a son importance; mais il règne malheureusement une abondance de notions fausses sur cette portion de leur savoir dans une partie de l'Europe moderne. En voici les causes.

William Jones et Wilkins, auxquels sont dues les grandes initiatives de la découverte des lettres indiennes, portèrent leur attention, vers la dernière moitié du dix-huitième siècle, sur les ouvrages classiques d'une époque moderne, et commencèrent ces études par le rebours des âges. C'est ainsi qu'ils n'apprirent à connaître quelque chose de

la philosophie indienne que par la voie indirecte d'un vaste corps de compilations qui portent le nom de *Pourânas* ou de récits antiques. Voilà comment il est arrivé que l'on ne mit la main que sur une philosophie de la décadence. C'était absolument comme si l'on eût ignoré Platon et Aristote, Socrate et les écoles qui les précèdent; comme si on eût voulu porter un jugement sur la philosophie des Grecs d'après des lambeaux empruntés aux écrits des stoïciens, des épicuriens, des néoplatoniciens; mais tout cela de seconde et de troisième main, sans la vue des originaux.

Nous avons donc ici à lutter contre un très-malheureux travers de plusieurs de nos contemporains, hommes savants et honorables d'ailleurs. Au lieu d'avouer franchement qu'ils ignorent tel point de la matière dont ils traitent, ils persistent dans de vieilles erreurs, parce qu'elles leur ont été inculquées dans leur jeune âge. Il serait, du reste, fort utile de rayer, en fait de philosophie, tous les mots qui se terminent en *isme*, même quand il y aurait quelque vérité cachée sous cette désinence. Ce mot, vrai coussin de paresse, sur lequel on s'endort avec la vision de la réalité sans en posséder la certitude, dispense de toute étude sérieuse, de toute investigation des choses.

## XVIII

Il en est de la philosophie comme de la poésie, elles sont innées dans l'esprit humain. Est-ce à dire que tout homme soit poëte et philosophe? Ce qui est vrai pour l'individu est également vrai pour la famille de l'espèce humaine à laquelle il appartient par le langage. Qui ne sait que l'anglais, si poétique, est très-peu apte à l'expression des vérités d'ordre métaphysique? que le français, moins poétique que l'anglais, est beaucoup plus philosophique? que l'italien et l'espagnol, également poétiques, sont très-inégalement métaphysiques? L'idiome spéculatif fait radicalement défaut aux Chinois et aux Égyptiens, presque autant aux Juifs et aux Arabes. Qui oserait nier cependant que les Chinois, les Chaldéens, les Juifs d'Alexandrie, de Chaldée, d'Espagne, les Arabes, n'eussent produit d'éminents penseurs? Mais ils ne possédaient qu'un mauvais truchement, qu'un organe imparfait pour l'exposition de leurs doctrines. On peut hardiment affirmer qu'un Platon et un Aristote eussent fatalement avorté s'ils fussent nés dans leurs rangs. Quoiqu'il n'ait jamais été manié par l'équivalent d'un Platon et d'un Aristote, le sanscrit n'en est pas moins un instrument de la pensée du premier ordre. La philosophie brahmanique vaut donc la peine d'une investigation sérieuse, ne fût-ce

que pour l'éminente clarté et la grande puissance de sa terminologie.

## XIX

Je donne pour preuve de cette faculté d'abstraction et de précision de langage la rare perfection des écrivains qui se sont occupés de la grammaire indienne. De toutes les disciplines de l'esprit humain, la plus étonnamment avancée fut, en effet, l'étude de l'idiome védique, qui a été fouillé jusque dans ses fondements par les brahmanes. Il en fut de même du sanscrit ou de l'idiome classique. Ces recherches tombent toutes en des temps partiellement de beaucoup antérieurs, partiellement de peu postérieurs aux jours des Démocrite, des Éléates, des Platon, des Aristote, qui commencèrent à spéculer sur les origines du langage en prenant le grec pour point de départ. La grammaire védique s'occupe exclusivement du corps de la parole. L'idiome védique, confondu avec le Verbe créateur, fut réputé à la fois sacré et révélé, et cela dès l'origine des mondes. Une attention inouïe fut portée sur la valeur des lettres de l'alphabet, des syllabes, sur la composition des mots et des strophes, sur l'euphonie, le mètre, le rhythme, le ton, l'accent. On dirait un clavier de la parole minutieusement et puissamment noté au moyen d'un langage quasi algébrique à force de précision et de rigueur scientifique.

Pânini et ses prédécesseurs, grammairiens de la langue classique, se sont occupés des mots et de leurs formes, d'étymologie et de ce que nous appelons la vraie grammaire. Leurs œuvres n'ont été dépassées que de nos jours, depuis la découverte d'une science de la philologie comparée. MM. Roth, Weber, Aufrecht et Whitney à l'étranger; M. Adolphe Régnier en France, où il marche glorieusement sur les traces du grand Burnouf, nous initient aujourd'hui à cette portion de la littérature indienne par des traductions et au moyen de savants commentaires.

## XX

Nous en avons dit assez sur cette expression d'une pensée religieuse, qui a abouti à une pensée philosophique et qui s'est terminée par une pensée grammaticale. Franchissons maintenant le côté opposé de l'esprit humain, et dirigeons-nous vers les sommets du Parnasse indien, où l'épopée se présente en première ligne. Elle revêt deux formes : la forme d'art et la forme populaire. L'une est le modèle d'un *stiloculto*, comme chez Virgile, l'Arioste, le Tasse, Ca-

moëns, Milton; l'autre est le type homérique, qui trahit le génie d'un peuple, l'esprit d'une époque guerrière et héroïque, et qui ne présente pas, comme le premier, l'exclusive individualité d'un poëte.

Ce sont là, du reste, des divisions tranchées pour les poëtes épiques d'une date récente; mais elles ne s'appliquent pas à Valmiki, auteur du *Râmâyanam*, qui lui a donné une certaine unité savante, sans fonder un style à part; car sa rédaction se conforme à la vieille poésie épique, au tuf national. Cette noble épopée, qui renferme un fond d'épisodes les plus anciens, où l'invention proprement dite ne se trahit jamais, où tout est de tradition pure, succombe cependant au génie de la caste sacerdotale, d'où résultent des conséquences assez fâcheuses pour le type du héros primitif vivement engagé dans une controverse contre le bouddhisme. On en a fait l'incarnation d'un Dieu sectaire pour le transformer en un idéal de vertu sacerdotale, afin d'éclipser les vertus attribuées au Bouddha, qui étaient restées populaires, et de les présenter comme un tissu de mensonges et de fantasmagories. C'était là une donnée comparativement moderne qui avait pour but de raffermir la caste brahmanique dans la vénération des peuples et de les soustraire à l'empire du Bouddha.

Voilà donc ce qui fausse et altère la vraie et originelle donnée de cette épopée, qui est partiellement sublime. Le sujet est identique, pour le fond, aux expéditions des colonies sacrées d'un vieux monde qui se mirent en route pour introduire la civilisation et les arts chez les tribus sauvages des contrées les plus éloignées de l'Océan et de la montagne. Il ressemble, quant à l'idée, aux poëmes que les Egyptiens ont possédés sur les expéditions d'Osiris et les aventures d'Isis : c'est le même fond. Nous ne savons, malheureusement, de la fable égyptienne que ce qu'en rapporte Diodore, évhémériste qui change toute poésie en une plate prose et qui en fait un plat roman. Plutarque nous en offre, il est vrai, la contrepartie extrême ; mais le fond antique disparaît chez lui sous une manie contraire, sous l'allégorie d'un monde physique et le symbolisme des interprétations métaphysiques.

Le grand poëme homérique des errements de Déméter, qui est à la recherche de Koré, sa fille, poëme suivi de l'installation d'un Triptolème, d'un héros qui répand le culte de la déesse, qui fonde, comme Râma ou comme Osiris, les institutions de l'agriculture, qui établit ainsi les lois agraires, et qui ordonne un état social conforme à ces lois, ce poëme s'approche bien davantage de la vraie donnée de la fable indienne. Il en est de même d'autres légendes semi-épiques qui traitent de la propagation de la culture dans un vieux monde. C'est un sujet de conquête plus ou moins pacifique, selon le plus ou moins de résistance que la colonie sacrée rencontrait dans son œuvre. Tout

cela se trouve localisé ici dans l'Inde, là en Éthiopie, ailleurs dans la Grèce, le Latium, chez les Celtes, les Slaves et les Germains, sujet qui remonte à un vieux type de l'Asie centrale, et que les légendes chinoises peuvent servir à éclaircir.

## XXI

La plus vaste des épopées du monde entier est, sans contredit, le *Mahâbhâratam*, qui n'est pas un poëme, mais une bibliothèque. Voici comment elle a pu se former.

Les brahmanes s'étaient affiliés les soûtas, afin de se rendre les maîtres de la caste guerrière et héroïque ; les soûtas étant les équivalents des aödes chez les Hellènes, des bardes chez les Celtes, des scaldes et des scopes chez les Scandinaves et les Germains. Ils formaient une corporation de musiciens, de poëtes et de généalogistes, qui se tenait à la cour et au service des rois, et que ceux-ci envoyaient comme ambassadeurs pour conclure des mariages et des traités, ou comme hérauts d'armes pour dénoncer la guerre et annoncer la paix. Ces hommes suivaient leurs seigneurs sur tous les champs de bataille, célébraient leurs hauts faits au milieu du bruit des armes, et entonnaient l'éloge des ancêtres de la race royale ou seigneuriale, tous d'origine divine. Nous trouvons quelques restes de leurs chants dans les hymnes du Véda, mais ils sont généralement perdus. Le Mahâbhâratam en contient certainement de longs fragments, qui ont subi un remaniement systématique quand les soûtas furent affiliés aux brahmanes.

Nous voyons se produire quelque chose de pareil dans la position des bardes (généalogistes ou seanachies, etc.,) et des druides, qui s'emparèrent des premiers et les exploitèrent dans un but politique pour changer l'état social du clan celtique et y introduire leur domination théocratique. Telle fut une des raisons pour lesquelles les Celtes ont si facilement succombé aux Romains, qui les surprirent au milieu de leurs révolutions. Les scaldes, qui étaient les pareils des bardes à la cour des rois scandinaves, et les scopes, qui jouaient le même rôle chez les Anglo-Saxons, libres de tout assujettissement au sacerdoce, ne conspirèrent pas la ruine de leurs seigneurs. La tradition scandinave prouve cependant que le sacerdoce s'était également efforcé de créer une nouvelle puissance sociale avec la participation des scaldes, qu'il avait aussi prétendu la fonder sur l'assujettissement de la race guerrière, mais qu'il n'avait pu accomplir cette œuvre.

Rencontrant une force sociale intérieurement brisée chez les Celtes, les Romains en triomphèrent; mais il n'en fut pas de même chez les Germains, dont la force guerrière resta intacte, quoique les Romains y encourageassent les guerres entre les tribus parentes sans pouvoir y ronger la société au cœur. Ce fut là une des causes qui amenèrent efficacement la vindicte des armes germaniques sur l'empire romain.

Le sort des guerriers de l'Inde, loin de rappeler celui des fils d'Odin, rappelle davantage celui des chefs celtiques. On sait que l'extrême division de la caste guerrière et sacerdotale contribua beaucoup à fortifier la puissance de l'islam par les armes des Arabes, jusqu'au temps où le dernier des bardes de l'Inde, le poëte Tchand, vit pâlir l'étoile de son roi Prithou, le dernier des empereurs de la caste des Kchatriyas, qu'il accompagna sur le champ de bataille en le couvrant de son corps dans la guerre du croissant et du brahmanisme.

## XXII

J'ai dit que le Mahâbhâratam était toute une bibliothèque. En effet, les brahmanes en ont fait une sorte de *Miroir de la noblesse*, comme l'on disait au moyen âge. On y trouve de tout. La philosophie brahmanique, celle d'une certaine époque, très-postérieure en date aux systèmes des vieilles écoles, y est exposée et mise à l'usage des guerriers pour former leur esprit et achever leur éducation. Il en est ainsi de la législation brahmanique, qui est appelée à imposer aux guerriers le respect, la crainte et la soumission vis-à-vis des pontifes. Des traités de politique et de diplomatie (la *Nîti*, qui se rapporte à la conduite des affaires, et leur donne une direction pontificale), des notions d'astronomie, de physique et de chimie qui s'appliquent aux origines d'un système des mondes, à leur conservation, à leur destruction, à leur rénovation, et qui embrassent toute une Genèse et toute une Apocalypse, achèvent le cours de cette sorte d'instruction.

Cette œuvre gigantesque est également destinée à initier les guerriers aux antécédents de leur histoire; mais les brahmanes ont horriblement falsifié les antiques généalogies pour y introduire une action anticipée de leurs ancêtres. Les divers cycles de poésie épique qui s'y trouvent contenus pour compléter un cours d'histoire n'ont, du reste, rien de commun avec le véritable objet de la tradition du Mahâbhâratam, ou avec la guerre d'extermination entre les Kourou's et les Pandou's, lutte à laquelle les Yadou's se trouvent mêlés. Il en résulte que la

composition de l'ensemble présente le caractère d'une compilation. C'est comme si on eût réuni en un seul corps d'ouvrage l'Iliade, l'Odyssée, les Héraclées, les Théséides, les Argonautiques, les guerres de Thèbes, etc. Mais il est facile de disjoindre ces éléments hétérogènes, de les réunir en des corps d'épopées distinctes, travail qui sera tôt ou tard accompli et qui fournira une belle tâche pour les savants efforts de l'érudition européenne. La connaissance des mœurs héroïques, qui sont quasi identiques chez les Indiens, les Perses, les Hellènes, les Celtes, les Germains, et qui offrent des points de comparaison sans nombre, en profitera nécessairement. Il y a là de plus une poésie souvent prodigieuse, qui a toute la grandeur, la majesté, la simplicité d'Homère, et qui produirait l'enthousiasme dans d'autres temps que les nôtres, dans des temps où l'on ignorerait l'art de creuser à vide des situations romanesques, d'analyser à faux des cœurs sophistiques, et de nous montrer des âmes fatiguées que l'on enivre des fumées d'un absurde lyrisme.

## XXIII

Ce fut le théâtre indien qui appela le premier l'attention sur la littérature brahmanique. Quand William Jones publia la *Sokountalâ*, Gœthe jeta ce cri d'admiration qui émerveilla l'Europe littéraire; mais disons un mot, avant de parler du drame indien, des précédents sur lesquels il se fonde.

Florissant à la cour des rois, le drame indien fut aussi exhibé dans les grandes solennités publiques, devant la foule des peuples assemblés, où il se passa plutôt en spectacle qu'en dialogue. Ce fut, en son principe, une action sacrée qui s'accomplissait à l'autel avant de se jouer dans le palais des rois, ou dans les solitudes des forêts et des ermitages, ou encore à la cour des dieux en des régions suprêmes. On figurait, comme dans les cultes dionysiaques de la Grèce primitive, les doubles événements d'une lutte qui s'engageait autour d'un double autel : l'autel des dieux et l'autel des hommes. Le premier était cet autel où s'accomplissait l'acte de la création des mondes. Les acteurs étaient des dieux et des démons. On y voyait le souverain pontife, roi des dieux, entouré d'un double corps de dieux guerriers et de dieux pontifes, et qui voulait accomplir l'œuvre de la création pour triompher du chaos et des ténèbres par la force de l'ordre et par l'ascendant de la lumière. S'il succombait momentanément à la violence de son ennemi, il n'en finissait pas moins par un éclatant triomphe. L'ennemi terrassé était mis à mort. Les chœurs

des dieux guerriers entonnaient des chants de victoire, après avoir exprimé par de vives pantomimes les angoisses de la lutte et les péripéties du combat. On y mêlait le grotesque par la parodie des vaines entreprises et des folles menées des puissances démoniaques.

Le second sujet du drame dionysiaque, qui se jouait dans le monde des hommes, s'accomplissait à leur foyer ou à leur autel. On y voyait les sauvages, les anthropophages, les *Mange-cru*, comme on les appelait (les Omadioi des Grecs, les Amâdah des Indiens), qui s'opposaient à l'holocauste du feu, qui voulaient déchirer le dieu, le dévorer vivant, ce qu'ils finissaient par accomplir. Ses fidèles, réunissant les membres de son corps, le restauraient ensuite et triomphaient de leurs ennemis, se servant de ses ossements pour en fabriquer la foudre vengeresse ou des armes de guerre. Le tout se trouvait également mêlé de parodies, où les satyrs contrefaisaient l'allure des sauvages en même temps qu'ils entonnaient des chants de triomphe pour célébrer la victoire du dieu.

Il y eut d'autres sujets, également sacrés, qui se passaient aussi parallèlement dans les deux mondes et qui tournaient à la comédie en ce qu'ils se rapportaient spécialement à l'institution du mariage parmi les dieux et chez les hommes. Le monde des dieux était la figure de l'univers, où des alliances matrimoniales se contractaient entre les génies des deux sexes préposés aux divers départements de la nature. Le monde des hommes nous représente le feu des noces allumé dans une sorte de paradis terrestre, le rapt de la femme accompli par un génie divin, et son retour sur le globe terrestre pour un temps donné, suivi de l'institution d'un foyer sacré où se trouve consommé le péché de la conception charnelle, et où l'on prélude à la résurrection par la route de la mort, qui devient la voie de l'immortalité, le tout se rattachant à la sanctification du lit conjugal, à l'établissement de la famille et au culte des ancêtres.

Plusieurs des hymnes du Véda nous offrent des spécimens pour ainsi dire moléculaires de cette espèce de drames qui rappellent en leur genre les Mystères du moyen âge, où l'on représentait les noces d'Adam et la chute de l'Homme, le meurtre d'Abel, etc. On peut encore se souvenir des souffrances d'Ali, telles qu'elles sont représentées par les schiites de la Perse musulmane, et qui rappellent les martyrs des dieux dionysiaques chez les Grecs et les Indiens, etc.

## XXIV

Le théâtre fut épique ou héroïque dans le second de ses stages, quand on emprunta des sujets de représentation dramatique à la

muse épique des Grecs et des Indiens. C'est sous cette forme qu'il se développa à Athènes, du temps de la célébration des Mystères d'Éleusis, qui étaient en leur genre de véritables représentations théâtrales, mais d'un ordre mystique, où l'initié pénétrait dans les rangs des acteurs tout en demeurant le spectateur des tableaux des peines et des récompenses d'une autre vie que l'on déroulait devant ses regards. Le Patriciat antique ayant succombé à Athènes, on voulut ennoblir la démocratie triomphante, rehausser son esprit en lui offrant la participation à une double scène, l'associant aux destinées de ses héros et de ses dieux. La parodie resta à la comédie seule, qui devint essentiellement démocratique et politique, le peuple prenant plaisir à se voir moquer tout en exerçant sa souveraine puissance. Cela dura jusqu'au temps de la domination macédonienne, où le théâtre revêtit un caractère de la vie privée, et où naquit la comédie de mœurs, la moderne.

Nous verrons bientôt que les transformations de la scène indienne, quoique étrangères aux révolutions politiques de la cité d'Athènes, offrent cependant une certaine correspondance avec les sujets de la comédie, tant de la vieille comédie qui bafouait les maîtres du gouvernement et de l'État, mais avec leur permission (dans l'Inde avec celle des brahmanes, dans la Grèce avec celle du peuple souverain), que de la nouvelle comédie de mœurs, qui ne souffrait plus de pareilles licences.

## XXV

Le théâtre héroïque se raffina dans l'Inde, où il se transforma dans une comédie de cour qui rappelle Calderon et le théâtre espagnol. De là ce *stiloculto* qui lui est propre, et qui offre plus d'une analogie avec la poésie du *Pastor Fido* et de l'*Aminta*. Tout y est pastoral, galant et héroïque. Ce ne fut qu'à la suite de ces productions que naquirent, mais beaucoup plus tard, la tragédie et la comédie rigoureusement politiques, qui roulent dans la sphère des intrigues de cour et de ministres, où les femmes du sérail jouent un rôle, à l'exception de cette curieuse pièce de théâtre qui porte le nom de *Sceau du ministre* (*Mûdra Râkchasa*), où un pontife ambitieux précipite une vieille dynastie de son trône et lui substitue la race de Tchandragoupta, qui est le Sandragyptos dont parlent les historiens d'Alexandre. On dirait parfois qu'il s'agit, dans toutes ces compositions, des sujets du même genre qui ont été si admirablement traités par la muse de Corneille et de Racine.

Il existe aussi des comédies de mœurs et d'intrigues, chez les In-

diens, que l'on peut comparer aux pièces de Ménandre ou à celles de Térence. On ne saurait passer non plus sous silence des pièces d'une satire véhémente, qui mettent l'esprit de secte en jeu, qui bafouent les bouddhistes, qui se moquent des brahmanes, et où abondent des traits sur les tartufes de l'Orient. Des farces nombreuses, aux traits hardis et amusants, destinées aux plaisirs de la foule, complètent le reste de ces représentations.

Malgré de grandes beautés, le théâtre indien ne saurait avoir pour nous le même intérêt que la poésie épique. Il faudrait pouvoir s'orienter dans cette Inde guerrière, pontificale, sociale et politique, ou encore dans cette Inde sectaire et philosophique, pour la saisir avec la même passion que nous apportons aux représentations de sujets scéniques qui nous sont familiers. Mais ne faut-il pas être un peu Anglais pour comprendre tout Shakspeare? Ne faut-il pas être beaucoup Espagnol pour jouir de Calderon? Ne faut-il pas surtout une profonde initiation au génie de la vieille Grèce pour apprécier sérieusement Eschyle, Sophocle ou Aristophane?

## XXVI

Adressons-nous maintenant à cette riche littérature qui est propre aux classes marchandes et industrielles de la vieille Inde. Nous savons déjà que tous ces contes et ces fabliaux remontent à une vieille Asie qui précéda les établissements des Aryas et des Sémites. Le réel y sert de fondement au fantastique. C'est tout un monde de grottes souterraines, de minéraux et de pierres précieuses; monde peuplé par des nains, des géants, des êtres plus ou moins réels ou fantastiques. Ce sont des cieux souterrains, des paradis et des enfers; les monts de l'Asie centrale et ceux du Décan de l'Inde forment le séjour de tous ces éblouissements. L'Océan indien, les aventures de sa navigation, les naufrages, les monstres marins, les abords des îles enchantées, le commerce des perles, le séjour dans les abîmes, dans les palais des dragons et des sirènes, telle est la part de l'Odyssée dans toutes ces aventures. C'est ensuite le parcours de la route des caravanes, le séjour dans les oasis et la traversée des déserts; c'est l'escorte des pasteurs guerriers, l'attaque des brigands; c'est le sort des marchands et des pèlerins. Les lieux de marché, qui sont aussi des lieux d'initiation aux mystères d'une religion de marchands et de pèlerins, où tout se rapporte à la doctrine de la traversée des mondes, à celle de la migration des âmes, aux peines et aux récompenses dans les lieux infernaux et les mondes célestes, animent le reste de ces tableaux,

pleins des contrastes d'un monde de plaisirs sensuels et d'un monde d'ascètes, de rigueurs et de pénitence.

Je me réfère pour le reste à ce que j'ai déjà eu occasion de signaler au sujet de la transmission du fond de cette branche de littérature indienne à travers l'Europe des conteurs et des trouvères du moyen âge.

## XXVII

Thémis nous invite à son tour, car elle fut aussi une muse du monde antique, et elle parla en vers, dans l'Inde comme dans la vieille Europe, avant de descendre à la prose.

La législation brahmanique offre un puissant attrait pour l'historien, le politique et le philosophe tout ensemble. Le nombre des codes ou des *shastras* est grand ; mais il existe également des *grihya soutras*, collections qui établissent les mœurs et les coutumes de la famille des Aryas, ou du fond d'un vieux peuple brahmanique de guerriers, de pontifes et de propriétaires du sol (de la *gentry* indienne). Les soûtras précèdent les shastras dans l'ordre des temps ; car la race d'hommes à laquelle ils s'appliquent n'était pas encore divisée en castes tranchées. C'est ici que les rapprochements surabondent avec les plus anciennes institutions domestiques de nos grandes races européennes, avec leurs établissements de famille, de parenté, de tribu, de corporations commerciales, d'associations politiques. On dirait d'une clef, et surtout d'un commentaire pour la parfaite intelligence de la primitive société des Grecs, des Latins, des Celtes, des Germains, des Slaves, des Lithuaniens.

Les codes théocratiques embrassent à leur tour un tout religieux, social et politique digne d'une profonde étude. Une grande portion en est fictive ou idéale; c'est souvent une tendance et une prétention pontificale; ce n'est pas toujours une réalité. Les rois repoussent ce que les prêtres exigent. Il y a là un emprunt fait à un vieux sacerdoce de Céphènes ou d'Éthiopiens orientaux; il y règne un génie en tout point opposé au génie de la race brahmanique. Cet édifice d'une domination artificielle est le produit de longues luttes internes. L'Inde théocratique, l'Inde des codes, était, du reste, complétement achevée du temps d'Alexandre, longtemps avant que le bouddhisme la menaçât de ruine, ce qui date de l'époque des Séleucides.

## XXVIII

Terminons par les œuvres scientifiques, et disons un mot de la lit-

térature des arts et des métiers, œuvres des confréries industrielles, inspirées par les pontifes d'un vieux monde. Les premières sont en partie perdues, en partie conservées; les autres n'existent plus sous leur forme originelle.

Distinguons entre une vieille astronomie mythique et symbolique, qui relevait d'un calendrier sacré, et une astronomie scientifique de date beaucoup plus récente. La première, qui remonte au peuple civilisateur de l'Asie centrale, a constitué l'ordre des temps et des cieux à l'usage des ancêtres des Aryas et des Européens; astronomie de l'enfance des sociétés, qui se rencontre partout avec les mêmes symboles, les mêmes cycles, et qui présente partout les mêmes résultats. Cette forme hiéroglyphique lui fut imprimée dans la plus vieille Chine comme dans la plus vieille Chaldée. Les traces de ce système se retrouvent dans quelques fragments d'Hésiode, parmi les druides, dans un chant de l'Edda et dans la théorie des Étrusques.

Les livres liturgiques du Véda renferment ce même calcul des temps qui ressort d'une législation théocratique dont les cycles se rapportent à la théorie d'une destruction et d'un renouvellement périodique des mondes et des empires. Ils ont un rapport des plus étroits avec le système de la transmigration des âmes, qui relève d'un tribunal de pontifes infernaux, juges du monde inférieur, dont les représentants, juges du monde supérieur, gouvernent les esprits, en annonçant les peines et les récompenses que les hommes ont à subir ou à goûter par suite de leur renaissance dans tous les êtres de la nature, soit dans les corps célestes, soit dans les corps terrestres, dans les régions des abîmes comme dans ceux de l'atmosphère. C'était ainsi que les pontifes, interprètes des temps et oracles des jugements, gouvernaient les peuples naissants.

L'astronomie scientifique n'existe, dans le vieux monde oriental, qu'en Chine et en Chaldée. Venue tard aux brahmanes par suite de leur contact avec Alexandrie d'Égypte ou avec la science des Grecs ou des Romains, comme ils l'avouent eux-mêmes, ils y ont fait preuve d'une grande puissance de calcul. L'algèbre dérive, chez les Arabes, d'une source brahmanique. Il s'attache donc un intérêt historique à l'étude des mathématiques chez les brahmanes.

Les *shilpa shastras*, qui traitent des arts techniques, ont péri, comme nous l'avons dit, à l'exception de manuels imparfaitement connus, et qui renferment la routine des vieux âges. Quant à la littérature médicale et chirurgicale des Indiens, elle est aussi intéressante que celle des Chinois, des Grecs et des Arabes; on en a publié déjà un texte, et on en a commenté plusieurs fragments.

## XXIX

Le plus grave défaut des lettres brahmaniques, c'est l'entière absence de ces œuvres historiques qui ont illustré les Grecs et les Romains. On le doit à l'absence de toute grande vie politique et nationale, condition indispensable pour le développement d'une muse de l'histoire. Il en est également résulté que la belle prose des Grecs et des Romains ne s'est jamais développée dans l'Inde. La vraie prose, la prose aux belles proportions et aux nobles formes, n'est que le fait des peuples émancipés qui, maîtres d'eux-mêmes, tiennent dans leurs mains le fil de leurs destinées.

Rendons grâce, en finissant, à M. Sadous, de nous avoir rendu accessible une œuvre aussi importante que celle dont il nous offre la traduction. Homme d'étude, initié à la littérature classique, il ne prétend pas renfermer l'esprit humain dans la sphère de cette littérature seule. Le monde oriental est l'arrière-fond de la littérature hellénique elle-même, car la vieille Europe plonge ses racines dans la vieille Asie, comme le christianisme plonge ses racines dans le mosaïsme. On ne saurait donc assez encourager les travaux du genre de ceux auxquels M. Sadous s'est livré comme homme de talent, de savoir et de goût.

B^on^ d'ECKSTEIN.

DES

# DROITS DE L'HISTOIRE

---

## I

Le procès intenté à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, par le ministère public sur les plaintes en diffamation des rédacteurs du journal le *Siècle* et de plusieurs parents en ligne collatérale de Mgr Rousseau, mort il y a cinquante ans évêque d'Orléans, a été définitivement terminé par l'arrêt de la Cour impériale de Paris, qui « a renvoyé le prévenu sans dépens et condamné les parties civiles aux frais envers l'État. »

Les causes de ce grand débat sont trop connues pour que nous croyions devoir les rappeler ici; l'opinion publique, comme la justice du pays, a prononcé une décision souveraine contre laquelle tout recours serait aussi puéril qu'impuissant. Mais, à côté de faits assez importants pour expliquer l'émotion avec laquelle ceux qui vivent de la vie du cœur et de l'intelligence ont suivi les diverses phases de cette lutte, il reste une question qui intéresse au plus haut point l'honneur de nos lois, la dignité de notre pays, l'avenir de notre civilisation.

Quels sont les droits de l'histoire, comment nos lois les ont-ils conciliés avec ceux des familles et des individus?

Cette question a été résolue d'une manière diverse par la Cour impériale de Paris et par la Cour de cassation. Après un débat contradictoire de trois jours, la Cour impériale a jugé qu'aucune loi n'avait déféré à la juridiction correctionnelle la diffamation de la mémoire des morts. Cette décision, portée devant la Cour de cassation, dans l'intérêt de la loi seulement, n'y a pas trouvé de défenseur; attaquée par le

rapport de M. le conseiller Plougoulm et par le réquisitoire de M. le procureur général Dupin, elle a été cassée.

De ces deux solutions, laquelle est juridique ? C'est ce que nous allons rechercher ici ; notre examen, à défaut d'autres mérites, aura celui de l'impartialité, car il sera libre. Les arrêts n'ont force de loi qu'à l'égard des parties entre lesquelles ils ont été rendus, ils n'enchaînent point l'avenir ; les jurisconsultes peuvent donc les discuter au point de vue de la jurisprudence avec la même latitude que l'opinion d'un auteur. D'un autre côté, nous n'avons pas à nous tenir en garde contre les passions du moment, nous ne servons les intérêts de personne, nous nous proposons d'exposer les principes de la justice et du droit sans nous préoccuper de ceux qui peuvent les invoquer un jour.

Nous n'avons pas voulu toutefois borner ce travail à la question qui a si profondément divisé les deux cours. Les investigations de l'histoire ne se portent pas nécessairement sur des faits auxquels les générations passées ont seules pris part, elles peuvent avoir pour objet des scènes plus récentes dont les acteurs sont encore au milieu de nous, et peuvent réclamer la protection des lois qui mettent l'honneur des citoyens à l'abri de toute attaque.

L'histoire contemporaine n'est autre chose que le récit des bonnes actions des uns et des crimes des autres ; si impartial que se montre l'écrivain, si mesurée que puisse être sa censure, il n'en porte pas moins une atteinte irréparable à la réputation de ceux dont il condamne ou même dont il énonce simplement les fautes. Dès lors, que de gens intéressés au silence de l'histoire n'iraient pas chercher des précédents judiciaires pour la contraindre à taire leur honte !

« Quel est le poëte, quel est le guerrier, quel est le diplomate qui se trouvera bien jugé dans les Mémoires contemporains s il n'est pas placé au premier rang ? Quel est le misérable, quel est le criminel qui consentira à abaisser son front devant le jugement de l'histoire ? Quel est le traître qui ne cherchera pas à faire parade de sa fidélité, l'apostat qui n'essayera pas de justifier son apostasie ; qui, après avoir traversé honteusement toutes les opinions et tous les règnes, ne viendra pas dire qu'il a fait tout cela par patriotisme, par amour du bien public ? Voilà pour les individus ; mais que sera-ce si vous passez aux hommes publics, aux corps constitués ? Supposez que, remontant au commencement de ce siècle, un écrivain s'avise de demander compte au Sénat impérial de son silence et de son obséquiosité, est-ce que toutes les familles sénatoriales ne se lèveraient pas pour demander réparation [1] ? »

[1] Plaidoyer de Me Marie pour M. Perrotin, éditeur des *Mémoires du maréchal Marmont*, contre les héritiers du prince Eugène. *La Tribune judiciaire*, tome V.

Si l'arrêt de la Cour de cassation pouvait être considéré comme l'interprétation juridique de nos lois, l'histoire contemporaine serait atteinte dans sa liberté comme l'histoire moderne ; il importe donc de rechercher à la fois les droits de l'histoire à l'égard des vivants et des morts.

Il est impossible d'apprécier ces droits sans se rendre compte des grands services qu'ils sont appelés à protéger.

Parmi les sciences humaines, l'histoire est l'une des plus utiles. Son objet n'est pas, comme certaines personnes ont pu le croire, de divertir l'esprit en lui procurant un délassement agréable, ou même de donner une satisfaction légitime à ce besoin de tout savoir si naturel à l'homme. Elle a un but plus élevé. C'est, suivant la noble expression de Bossuet, « la maîtresse de la vie humaine et de la politique ; » c'est un guide qui nous permet de nous diriger avec un peu de sagesse vers les incertitudes de l'avenir. Ses enseignements ne suffisent point pour former l'homme qui se destine à la vie publique; mais, si à un jugement droit et prompt, à une volonté énergique et persévérante, à l'intelligence du milieu dans lequel il vit, celui-ci joint une connaissance approfondie et raisonnée du passé, il saura se mettre en garde contre les dangers d'une précipitation inconsidérée ou d'une hésitation compromettante ; il agira à l'heure où l'action est commandée. Qu'est-ce que le monde en effet, sinon « une scène éternelle que Dieu a dressée, en mettant l'homme en société avec ses passions grandes et petites, basses ou généreuses, l'homme toujours semblable à lui-même, toujours agité et toujours conduit par des lois profondes autant qu'immuables [1] ? » L'histoire n'est pas seulement une école ouverte à tous ceux qui veulent s'y instruire, c'est encore un tribunal qui juge les actions des hommes et des peuples ; sujette à l'erreur comme toute justice humaine, elle a besoin d'être entourée de garanties certaines d'impartialité et de sincérité.

Elle impose à nos passions un frein salutaire : nous réussissons trop souvent à tromper ou à égarer notre conscience, mais nous ne pouvons espérer les mêmes complaisances d'un juge moins prévenu et moins favorable ; nous redoutons donc le jugement d'autrui. Or l'histoire n'est que la forme la plus élevée de ce jugement. Cette crainte exerce une influence heureuse sur les affaires de ce monde. Le simple particulier agit avec loyauté pour se ménager l'estime de ses proches et de ses voisins, l'homme d'État s'efforce de contenir son ambition dans de justes limites pour échapper aux censures de ses contemporains et de la postérité.

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XII[e] volume, Avertissement de l'auteur.

Enfin les études historiques donnent un témoignage irrécusable de la moralité et des lumières de la société qui les encourage. Si l'esprit public est éclairé, si l'amour de la patrie excite une noble émulation chez les citoyens, ces études sont en grand honneur ; si, au contraire, la société dédaigne les jouissances de l'esprit, s'absorbe dans les intérêts matériels et tourne toute son activité vers la satisfaction des plaisirs des sens, la force fait taire le droit, la flatterie et la calomnie parlent seules au nom de la peur et de la bassesse ; l'histoire élève moins souvent une voix que l'on ne veut plus entendre, elle n'inspire plus autant de belles actions, elle n'empêche plus autant de crimes, elle n'est plus que le culte du petit nombre; elle ne cesse pas pour cela d'avoir son utilité. « Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices. Le dieu n'est pas anéanti, quoique le temple soit désert. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie ! Nous ne doutons pas que, du temps de Sertorius, les âmes pusillanimes qui prennent leur bassesse pour de la raison ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Sylla [1]. »

L'histoire ne rend tous ces grands services à la société qu'à la condition d'être vraie. Sans la vérité, elle donne de faux enseignements, elle distribue sans justice la louange ou le blâme, elle devient aussi dangereuse qu'elle devait être utile.

Mais la vérité ne peut être garantie à l'histoire que par la liberté de ceux qui l'écrivent. S'ils ne sont pas libres, ils sont peu disposés à chercher la vérité, ils s'étudient non plus à suivre leur conscience, mais à consulter leur intérêt. Racontent-ils les actes des hommes en faveur, ils leur prodiguent les éloges, et laissent dans l'ombre tous les traits qui pourraient faire voir leurs héros sous un jour fâcheux ! Parlent-ils, au contraire, des faibles ou des vaincus, ils les accablent sans mesure des reproches les plus sévères et parfois des accusations les plus infamantes. Personne cependant n'a rien à gagner à cette conspiration contre la vérité, sa voix longtemps comprimée finira par se faire entendre et par accabler ceux qui ont voulu l'étouffer.

Domitien voit dans l'éloge de Thraséas et d'Helvidius la censure de ses mauvaises actions, il fait mettre à mort Arulénus et Sénécion qui ont loué les vertueux citoyens ; il ordonne même aux ministres de la loi de faire brûler les ouvrages de ses victimes ; il croit sans doute n'avoir rien à redouter de la postérité. Mais là s'arrête son pouvoir ; il est déjà jugé. Dans ce sénat où il pense ne trouver que les

[1] Châteaubriand, *Mercure* de 1807.

instruments dociles de sa tyrannie, dans cette assemblée même dont l'abjecte soumission le dégoûte parfois, siége Tacite, qui transmettra aux siècles les plus reculés son nom couvert d'opprobre et d'infamie.

La liberté de l'historien, toutefois, n'est pas illimitée. Il ne peut donner place dans son récit qu'à des faits vrais, et si, sciemment ou par négligence, il se soustrait à cette obligation, il encourt la réprobation de la conscience publique, et s'expose parfois, selon les cas, à des poursuites devant les tribunaux civils ou correctionnels.

Mais il n'est obligé qu'à exposer les faits avec sincérité. Il les juge et les apprécie comme il l'entend. S'il est assez maître de lui pour ne point écouter ses préférences ou ses ressentiments, son œuvre est impartiale; si, au contraire, il n'a pas pu secouer le joug de ses passions, il s'expose à rendre un jugement inique; toutefois il n'a pas à redouter les poursuites judiciaires réservées à l'altération de la vérité [1].

## II

« Ceux qui écrivent l'histoire des temps anciens, a dit Tacite, font peu de mécontents, il n'importe à personne que vous prodiguiez des éloges aux armées de Rome ou de Carthage; mais, si vous parlez des personnes mortes sous Tibère, leur postérité existe! » Que sera-ce si les personnages de vos récits vivent en même temps que vous, dans le même pays, dans la même ville peut-être! quels mécontentements et quelles colères n'allez-vous pas soulever! Comment donc les immunités de l'histoire se concilient-elles avec les droits des contemporains?

Une personne qui se croit atteinte dans son honneur par un écrit,

[1] Dans l'action civile intentée par les héritiers du prince Eugène contre M. Perrotin, éditeur des *Mémoires du maréchal Marmont*, la Cour impériale a déterminé d'une façon remarquable les droits et les devoirs de l'historien.

« Considérant, est-il dit dans cet arrêt, sur le premier moyen, que si le droit de l'histoire est de juger avec une entière liberté les personnes et les choses; que si même il est consacré que, lorsque cessant d'être un juge incorruptible et manquant aux devoirs d'impartialité, de probité, de vérité qui sont l'âme de l'histoire, l'écrivain distribue l'éloge et le blâme au gré de sa passion et de ses ressentiments, ses jugements, quoique contraires qu'ils soient à la conscience publique, ne relèvent que de l'opinion, c'est à la condition que le mensonge n'entrera pas dans son œuvre, c'est-à-dire que les faits seront rapportés avec exactitude, sans addition qui les dénature, sans retranchement des circonstances qui les expliquent et en fixent le caractère, de manière enfin que le lecteur, soit qu'il s'agisse de louer, soit qu'il s'agisse de blâmer, puisse apprécier personnellement et prononcer... » (Arrêt du 17 avril 1858.)

a deux voies pour obtenir le redressement de ses griefs. Elle peut d'abord s'adresser au ministère public, ou faire citer directement devant le tribunal correctionnel ceux par lesquels elle se prétend offensée ou injuriée.

L'article 13 de la loi du 17 mai 1819 définit en ces termes la diffamation et l'injure :

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'hon-
« neur ou à la considération de la personne, ou du corps auquel le
« fait est imputé, est une diffamation;

« Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui
« ne renferme l'imputation d'aucun fait, est injure. »

La personne qui se prétend diffamée ou injuriée répugne-t-elle à recourir aux tribunaux de répression, elle peut, en vertu du principe général consacré par l'article 1382 du Code Napoléon, porter son action devant le tribunal civil, et demander la réparation du dommage qu'elle a éprouvé.

Si la simple allégation d'un fait, qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de celui à qui il est imputé, constituait nécessairement une diffamation, l'histoire contemporaine deviendrait impossible, puisqu'elle se compose de l'exposé et de l'appréciation des bonnes et des mauvaises actions. Or personne jusqu'ici n'a sérieusement songé à donner à la loi si sage et si libérale du 17 mai 1819 sur la presse une interprétation qui en ferait une œuvre de ténèbres et un instrument de servitude.

On s'accorde généralement pour reconnaître que la diffamation n'existe qu'autant que l'écrivain a eu pour but unique d'attaquer l'honneur de ceux dont il parle. Une pensée tout autre ressort-elle des circonstances dans lesquelles son œuvre a été composée, l'article 13 de la loi du 17 mai 1819 n'est plus applicable. Il faut donc, pour se prononcer avec quelque certitude sur l'usage des immunités de l'histoire, rechercher les motifs de l'écrivain.

Un homme s'est soigneusement tenu en dehors de toutes les agitations politiques, il a cherché à vivre tranquillement dans sa famille, loin de la place publique ; un tel homme n'appartient à l'histoire à aucun titre. Celui qui se mêlerait de raconter les fautes de cet individu aurait fort à faire pour prouver qu'il n'a pas voulu lui nuire ; la loi dans ce cas a tellement voulu décourager la diffamation, qu'elle a interdit la preuve des faits diffamatoires.

Si la vie privée est murée, surtout pour l'histoire contemporaine, la vie publique au contraire est son domaine et lui appartient tout entière. L'homme qui aspire à jouer un rôle dans les affaires de ce monde appelle sur lui l'attention générale ; il ne doit pas s'étonner d'être examiné, pesé, discuté; il va lui-même au-devant de l'examen

et de la discussion. Aussi ne peut-il voir une diffamation dans le récit et l'appréciation de ses actes. Qu'il règle sa conduite de telle sorte qu'il n'ait pas à redouter la censure ; s'il commet des fautes, il ne peut s'en prévaloir ni prétendre que l'histoire doit garder sur son compte le silence le plus complet. S'il s'agit d'un fonctionnaire public, la liberté de l'écrivain est encore plus grande : « De son vivant même, disait avec quelque emphase M. Bernard (de Rennes), un homme exerçant sur ses semblables une influence dépendante des fonctions qui lui sont confiées est justiciable de l'opinion publique et peut être blâmé ou loué par quiconque a droit, c'est-à-dire intérêt à le juger. Sans cela, il serait trop encourageant pour une coupable ambition de ne jamais sentir le fouet vengeur des jugements contemporains. » Il importe même peu dans ce cas que l'intention de nuire soit bien constatée. La preuve de la vérité des faits allégués est admise devant les tribunaux, et, si cette preuve est faite, il n'y a pas de diffamation, il ne peut y avoir lieu qu'à l'application des peines fort légères qui répriment l'injure[1].

Les immunités de l'histoire contemporaine s'étendent, non-seulement aux récits historiques proprement dits, mais elles couvrent toute polémique assise sur des faits accomplis. L'histoire, en effet, peut revendiquer comme siens mille documents à l'aide desquels les générations futures, isolées de nos intérêts et de nos passions, rechercheront la vérité et feront ressortir les traits saillants de notre époque avec la même liberté d'esprit que nous apportons nous-mêmes à juger les générations précédentes.

Les priviléges de l'histoire n'ont donc rien d'exorbitant, sans eux l'appréciation loyale des faits contemporains deviendrait impossible ; les doutes les plus grands et les plus défavorables planeraient sur la mémoire de nos hommes publics. La postérité, suivant la judicieuse remarque de Tacite, recevrait les éloges comme de basses flatteries, et verrait dans les plus noires calomnies l'œuvre d'une impartiale justice. Ceux qui ont été ou qui sont encore mêlés aux affaires publiques doivent donc se constituer les plus ardents défenseurs de la liberté de l'histoire, car ils ont le plus grand intérêt à être jugés de leur vivant, pendant qu'ils sont à même de rectifier les erreurs volontaires ou involontaires dont ils peuvent avoir à se plaindre ; il arrivera un temps, ils ne doivent point l'oublier, où ces redressements ne pourront plus être faits, sinon avec le même empressement, du moins avec la même précision.

Si nous conservions quelque doute sur l'intérêt que nous avons à

[1] La loi du 26 mai 1829 avait autorisé la preuve par témoins ; ce mode a été écarté par l'art. 28 du décret organique du 17 février 1852, mais les autres genres de preuves sont toujours admis par les tribunaux.

voir le jugement de la postérité préparé par nos contemporains, cette lettre de Saint Simon achèverait de le dissiper.

« Celui qui écrit l'histoire de son temps, qui ne s'attache qu'au vrai, qui ne ménage personne, se garde bien de la montrer. Que n'aura-t-il pas à craindre de tant de gens puissants, offensés en personne, ou dans leurs plus proches, par les vérités les plus certaines et en même temps les plus cruelles ! Il faudrait donc qu'un écrivain eût perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus fortes serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler plus d'une génération ou deux, et de ne laisser paraître l'ouvrage que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentiments[1]. »

Nous avons donc le plus grand intérêt à être jugés par nos contemporains. Les conditions même imposées à ce genre d'histoire sont toutes en faveur des personnes qui y ont leur place. Le texte de l'article 13 de la loi du 17 mai 1819 les protége contre les invectives et injures ; les faits qui leur sont imputés doivent être exposés avec cette convenance et cette mesure de langage qui concilient les droits de la vérité et les nécessités de la paix publique, et qui ne nous semblent pas pouvoir être impunément méconnues par un écrivain.

La liberté de l'histoire a été généreusement comprise et acceptée par les esprits les plus éminents de notre époque. Que de livres n'ont pas été publiés sur les trente années pendant lesquelles le gouvernement parlementaire a donné à la France une si grande prospérité, combien d'hommes publics n'y ont-ils pas vu leurs intentions les plus droites méconnues, travesties et même calomniées ! Et cependant ils n'ont pas saisi l'autorité judiciaire de leurs griefs les plus légitimes. Ils ont répondu à des attaques injustes et passionnées par le mépris, ou par des réfutations pleines de modération et de tact, ils ont eu confiance dans le jugement de l'avenir, et ce jugement ne leur a pas fait défaut.

Cependant quelques personnes, embarrassées de leur passé, ont voulu profiter des termes généraux de la loi de 1819 pour déférer à la juridiction correctionnelle les historiens qui avaient rapporté leurs actions coupables. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Il y a environ vingt ans, M. Gisquet, ancien préfet de police, publia des Mémoires dans lesquels il exposait les principaux actes de son administration. Parmi les agitateurs contre lesquels la police de l'Europe croyait alors devoir ouvertement lutter, figurait déjà M. Joseph Mazzini. M. Gisquet indiqua la part du conspirateur émérite dans les

[1] Lettre de Saint-Simon à M. de Rancé, abbé de la Trappe, Versailles, le 29 mars 1699.

complots du temps, et cita des documents officiels à l'appui de son récit. M. Mazzini ne sut pas se résigner à ces appréciations, et assigna M. Gisquet devant la police correctionnelle ; mais, après une plaidoirie dans laquelle M. Chaix-d'Est-Ange défendit les droits de l'histoire, le tribunal fit justice de la plainte de M. Mazzini [1].

Jamais les tribunaux n'ont manqué de rendre hommage aux droits de l'histoire contemporaine. Un journaliste avait vu une diffamation dans la recherche de ses antécédents, sa prétention fut rejetée, et elle devait l'être. Si, en effet, il y a entre les actes d'une même personne un accord parfait, quelle confiance ne devra-t-elle pas inspirer à ceux qui la verront prendre en main les affaires publiques. Si, au contraire, il y a entre ces actes une contradiction, il est également instructif de la faire ressortir. Un homme, après avoir soutenu avec ardeur une idée qu'il croyait vraie, s'aperçoit qu'il s'est trompé, il parle, il agit dans un sens opposé à ses ancienne doctrines, n'est-il pas urgent, dans l'intérêt de la vérité, de rapprocher ces paroles et ces actes si opposés, n'est-ce pas un hommage rendu à la sincérité de leur auteur? Si, au contraire, ces changements sont dus à des motifs moins élevés, le simple rapprochement des pièces suffira pour détourner, par la crainte du mépris public, ceux qui seraient tentés de suivre ces détestables exemples. La décision du tribunal de la Seine, qui considère ces recherches comme parfaitement licites, est donc bien conforme à la haute idée de moralisation qui a dicté la loi de 1819.

L'intention de nuire, d'ailleurs, la jurisprudence le reconnaît, ne doit pas être faussement attribuée à l'auteur d'un récit historique long et circonstancié, et ne saurait même résulter nécessairement d'une erreur matérielle, c'est ce que le tribunal de la Seine a décidé dans les circonstances suivantes :

M. Grandmesnil, compris dans les poursuites qui eurent lieu après

[1] Le jugement est du 24 avril 1841 ; nous y trouvons ces motifs, que nous croyons devoir consigner ici :

« Attendu qu'il ne résulte nullement de l'instruction et des débats que les pages 485, 486, 487, 488, 489 incriminées du II^e^ volume des *Mémoires de Gisquet* présentent les caractères constitutifs de la diffamation ;

« Qu'en effet, considérés dans leur ensemble et dans leurs détails, les faits qui s'y trouvent consignés sont tous depuis longtemps acquis à la presse et tombés dans le domaine de l'histoire ;

« Qu'en les livrant de nouveau à la publicité, Gisquet n'a point agi méchamment ni dans le dessein de nuire ; qu'il ne s'est occupé de ces faits et ne les a reproduits dans ses Mémoires que comme des documents historiques, qui, naturellement, appartenaient à la nature de son ouvrage et faisaient partie du sujet qu'il traitait ; qu'il eût été au moins difficile à l'auteur de les passer sous silence, puisque sa publication avait pour but d'éclairer l'opinion publique sur les actes de son administration comme préfet de police. »

les conspirations de Saumur et de Thouars, en 1820, parvint à échapper aux recherches de la police, et fut jugé comme contumace. Dans les débats contradictoires qui s'ouvrirent devant la Cour d'assises de la Vienne, le malheureux général Berton et les avocats de ses coaccusés avaient représenté M. Grandmesnil comme un agent provocateur qui avait trahi ses complices. MM. Lacretelle, Burette et Mas-Latrie, racontant plus tard l'histoire de cette époque, accueillirent ces allégations dans leurs livres. M. Grandmesnil cita ces trois historiens devant la police correctionnelle, et fit entendre des témoins qui établissaient sa parfaite honorabilité.

Le tribunal, tout en reconnaissant l'erreur matérielle dans laquelle les prévenus étaient tombés, ne les considéra pas cependant, à raison de leur bonne foi évidente, comme s'étant rendus coupables du délit de diffamation, et les renvoya des fins de la plainte [1].

[1] Nous donnons ci-après les motifs généraux de ce jugement, rendu le 13 janvier 1841 :

« Attendu que la diffamation est un délit ;

« Attendu qu'en principe la volonté et l'intention sont les éléments constitutifs de tout délit, qui ne saurait recevoir son existence de la seule matérialité du fait ;

« Attendu que, si, en matière de diffamation, la publication des faits calomnieux et dommageables de leur nature est présumée avoir eu lieu dans une intention coupable, cette présomption, qui ressort du caractère et de la spécialité du délit, doit toutefois s'attacher moins rigoureusement à un traité scientifique, à un ouvrage d'histoire qu'à la simple publication, à la brochure, au libelle, au pamphlet, qui ne sont écrits et publiés qu'en vue de circonstances et de faits qu'ils signalent et livrent à la vindicte publique ;

« Qu'en effet d'importantes, de graves, d'essentielles différences séparent ces diverses publications et ne permettent pas de les confondre ensemble ni de les placer sur la même ligne ;

« Que par leur nature, leurs éléments, les recherches, les travaux qui les préparent et les accompagnent, les compositions scientifiques et historiques ne sont pas principalement destinées à piquer la curiosité, mais à éclairer, à instruire, à rendre plus faciles la marche et les progrès de l'étude et de l'esprit, à consacrer des enseignements utiles et des vérités non moins utiles ; que le but d'une œuvre de cette importance exclut nécessairement chez l'auteur la pensée du scandale et de la calomnie, tandis que la simple publication, la brochure, le libelle, le pamphlet, ne sont le plus souvent enfantés et mis au jour qu'en considération de certaines circonstances, de certains faits et d'une actualité que l'auteur saisit avec avidité dans le but de les livrer à la malignité publique, spéculant ainsi sur un aliment qu'il jette par le monde sans nécessité, sans utilité, et dans un dessein qu'on peut supposer mauvais jusqu'à preuve contraire, parce que le libelliste, le pamphlétaire, vivent de scandale, à la différence de l'écrivain qui ne recherche que la vérité à laquelle il consacre sa vie ;

« Qu'ainsi les faits, dans ces diverses compositions, demandent une appréciation particulière et propre à la nature et au caractère de chacune d'elles ;

« D'où il suit que si, en général, l'auteur de toute publication de faits faux et nuisibles à la réputation d'autrui est tenu de justifier de sa bonne foi et qu'il a agi sans intention de nuire, il faut reconnaître que cette justification doit être plus fa-

## III

Les droits de l'histoire sur les morts diffèrent-ils de ceux que nous venons de lui reconnaître sur les vivants?

Au point de vue de la morale, la liberté est entière dans les deux cas, la nécessité de rendre hommage à la vérité étant toujours la même. Au point de vue de la loi du pays, certains égards peuvent être réclamés par les hommes qui vivent à côté de nous, mais ces égards ne sont pas dus à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

Les principes du droit nous paraissent résoudre si clairement cette question, que nous nous étonnons d'être contraint de la traiter avec les mêmes développements que les points les plus contestés de notre législation. Les partisans de la thèse contraire ont cherché à déplacer le débat, ils ont fait appel aux sentiments les plus élevés et les plus populaires, ils se sont présentés comme les défenseurs exclusifs et zélés des droits les plus sacrés de la famille.

Il est peu de pays où le souvenir des morts soit l'objet d'un culte plus touchant qu'en France, aussi ceux qui ont tant de raisons pour redouter les sévérités de l'histoire ne peuvent imaginer une manœuvre plus habile que d'attaquer ses franchises en se faisant les champions de l'honneur. Ils espèrent ainsi jeter l'alarme dans les masses, et même ranger à leur avis des hommes éclairés, ordinairement supérieurs aux passions populaires. Ceci nous explique comment une doctrine qui n'a rien de juridique a pu, sous ces faux dehors, séduire même des magistrats éminents et des jurisconsultes distingués.

Nous avons donc à cœur de suivre nos adversaires sur un terrain qui ne leur appartient en aucune façon; il nous sera facile de démontrer, avec la presque unanimité de la doctrine et de la jurisprudence, que notre théorie est celle de la loi, et que seule elle sait ménager les droits imprescriptibles de la vérité et l'honneur des familles.

Après la mort, nos dépouilles sont rendues à la terre, les lois de

cilement accueillie lorsque la publication incriminée n'est en définitive qu'un ouvrage grave, sérieux, de science et d'étude ; qu'alors il est même permis de puiser dans le caractère de l'ouvrage la preuve de la bonne foi de l'auteur ; et que, s'il a rapporté comme vrai un fait inexact et même entièrement faux, c'est par erreur et sans intention de nuire ni de diffamer ; qu'autrement il serait impossible, avec les intentions les plus pures, de jamais écrire l'histoire, surtout l'histoire contemporaine, » etc., etc.

police les protégent, et avec elles les monuments qui attestent le pieux souvenir de nos parents. Ces mesures ne sont point prises dans l'intérêt de ceux qui ne sont plus ; car, aussitôt que la vie a cessé de l'animer, le corps devient insensible à toute souffrance. Quant à l'âme, dégagée des liens matériels qui la retenaient ici-bas, elle devient indifférente aux vains bruits de la terre. Que peuvent, en effet, sur cette âme immortelle, qui a comparu devant un juge souverain et infaillible, les opinions des hommes dont l'erreur semble être le partage ? L'histoire peut donc juger et apprécier les morts comme elle l'entend, il n'est pas en son pouvoir de leur causer le moindre préjudice.

Cependant nous laissons en ce monde une trace impersonnelle et immatérielle de notre passage, c'est notre mémoire qui est chère à nos enfants, à notre famille et à tous ceux qui nous ont aimés, et qui doit être soigneusement défendue par eux contre la calomnie.

« On fait, en ce pays, disait M. Berryer, en 1826, dans son plaidoyer pour l'un des petits-fils de la Chalotais, des lois pour la transmission des propriétés, pour perpétuer la conservation des biens dans les familles ; on veut que le manoir demeure ! Et dans quel but, si l'on n'espère pas perpétuer ainsi de nobles sentiments, si l'on ne pense pas que ce foyer paternel, où le fils va s'asseoir, lui rappellera par les souvenirs dont il est plein les traditions de vertu que ses pères y ont laissées ? Mais que vos lois seront vaines si vous laissez à l'abandon des biens plus précieux que la fortune, si vous rompez ces liens sacrés, cette solidarité d'honneur qui unit les générations entre elles. »

Nous retrouvons la même idée développée en ces termes par M. Dufaure dans son plaidoyer pour les héritiers du prince Eugène contre l'éditeur des Mémoires du duc de Raguse :

« Serait-ce une société bien organisée que celle où nous entendrions répéter autour de nous les calomnies les plus noires, les plus indignes contre la mémoire de notre père sans nous en plaindre ? Pour ma part, je ne saurais comprendre que la loi accordât sa protection à notre honneur et ne l'accordât pas à celui de nos pères. L'honneur des pères ! Mais, s'ils cherchent à se faire un nom, à l'illustrer, s'ils cherchent à acquérir de la gloire, c'est bien moins pour eux que pour le désir de transmettre à leurs enfants cet héritage, le plus beau de tous. Les enfants ! Si quelque chose les excite à la vertu, c'est précisément cet héritage qu'ils ont reçu de leur père, ce besoin de soutenir la dignité du nom qu'ils portent. Pouvez-vous dire que la mort du père brise cette chaîne ; qu'il n'y a plus rien de commun entre le père et les enfants ; que ces derniers peuvent bien prendre les propriétés, la succession matérielle, mais qu'ils ne peuvent prétendre à revendiquer la succession morale, immatérielle, d'honneur et de bonne renommée, qui est cent fois plus précieuse et plus digne d'envie ? »

La loi a donné aux héritiers le moyen de protéger contre la calomnie une mémoire vénérée, ils pourront se prévaloir de la disposition générale de l'art. 1382 du Code Napoléon, aux termes de laquelle :

« Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui du dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »

Les tribunaux examineront l'époque où les faits se sont passés, le degré de parenté qui unit le demandeur au défunt dont il est question dans l'écrit soumis à leur appréciation. S'ils se trouvent en présence d'une appréciation sévère ou même injuste, mais reposant sur l'allégation d'un fait vrai, ils repoussent l'action intempestive de la famille en lui disant que l'écrivain a pu la blesser, mais qu'il a usé de la liberté de l'histoire, *fecit, sed jure fecit*. Si, au contraire, il y a calomnie, ou même allégation involontaire d'un fait faux, ils condamnent l'écrivain à réparer le préjudice qu'il a causé : la publicité donnée au jugement qui rétablira la vérité des faits, et aux débats qui ont préparé la décision des juges, constitue certainement la réparation la plus efficace.

Cette action, comme toutes celles qui résultent de l'art. 1382, est uniquement de la compétence du tribunal civil; quand l'héritier y a eu recours, il a épuisé les droits que la loi lui conférait, il a rendu à la mémoire de son auteur les devoirs de piété qu'elle attendait de lui.

Mais, dit-on, n'y a-t-il pas délit de diffamation? Pourquoi, à l'exemple de son auteur, l'héritier ne pourrait-il pas porter sa plainte devant les tribunaux correctionnels ?

La loi n'a pas établi ce délit, elle n'a pas autorisé l'héritier à choisir ce mode de poursuite, et son auteur n'a pu lui transmettre les droits tout personnels qui lui appartenaient dans ce cas.

La mémoire des morts, en effet, n'a aucune personnalité ici-bas; aucune disposition de nos lois ne lui attribue une existence fictive, et n'en fait une personne morale avec ses droits et ses priviléges. L'héritier exerce, de son propre chef et en son nom, toutes les actions du défunt, il continue fictivement sa personne en ce sens que la justification de qualité d'héritier lui suffit pour prendre possession des biens; mais en réalité il ne continue ni ne soutient une personne qui a cessé d'exister.

Si la publication dont l'héritier croit avoir à se plaindre a été, soit dans une pensée de vengeance, soit par spéculation, combinée de telle sorte que les outrages qu'elle contient rejaillissent sur sa personne, il sera parfaitement fondé à citer l'écrivain comme coupable de diffamation à son égard devant les tribunaux de répression. Dans ce cas, ce n'est pas l'injure faite à la mémoire du mort que l'héritier

poursuit, c'est son propre affront, c'est son honneur que l'on a voulu atteindre en même temps que la réputation de son parent.

Mais, lorsque l'auteur de l'écrit ne connaissait point l'héritier, quand il n'a eu en vue que les actes de celui qui n'existe plus, l'action correctionnelle redevient inutile et ne doit pas être admise.

L'action civile, en effet, remplit parfaitement le but que l'héritier doit se proposer, elle lui permet de rétablir la vérité si elle a été méconnue.

Les partisans de la thèse opposée, cependant, la déclarent insuffisante pour réparer le dommage considérable que peuvent faire d'indignes libelles. Si la piété des familles est réduite à ce seul moyen d'obtenir le redressement de ses griefs, la tombe, à les entendre, n'est plus respectée, elle est à la merci des derniers outrages.

Quelques-uns de ceux qui ont soutenu cet argument ont cherché à le fortifier en invoquant des hypothèses qui n'avaient d'autre mérite que de frapper vivement les imaginations ardentes. Nous empruntons l'une d'elles à un journal qui a traité cette question avec la plus grande passion.

Un père, y était-il dit, a perdu sa fille unique à la fleur de l'âge, c'était le modèle de toutes les vertus ; il vient de la conduire à sa dernière demeure ; il rentre à son foyer domestique, désormais sans joies pour lui; il est suffoqué par la douleur; ses yeux, baignés de larmes, rencontrent, machinalement sans doute, un écrit qui contient les insinuations les plus abominables sur son enfant chérie. Un pareil outrage demande une représsion sévère ; ce père s'adresse aux juges correctionnels, ceux-ci ne peuvent, sans le jeter dans le désespoir, lui répondre : « Votre douleur nous touche comme hommes; mais, nous le déclarons, nous ne pouvons faire davantage ; celle que vous pleurez était, il y a quarante-huit heures, protégée par la loi pénale, aujourd'hui sa mémoire peut être attaquée impunément par le premier venu. »

Cette fiction, débitée avec emphase, peut produire quelque effet sur un certain public ; mais elle n'arrêtera pas un seul instant un esprit sérieux, encore moins pouvait-elle se présenter à l'esprit du législateur. Les lois sont établies pour statuer sur des faits probables et non sur des hypothèses plus invraisemblables encore qu'ingénieuses. Nous avons beau feuilleter nos annales judiciaires, nous n'y trouvons aucun précédent qui se rapproche de cette hypothèse. Devant quel tribunal ce père désespéré est-il jamais venu porter l'outrage fait à la mémoire de sa fille? Quelles sont les plaintes qui présentent quelque analogie avec la sienne?

Les seules demandes que les tribunaux correctionnels aient eu à juger portaient sur le tort que certains écrits avaient pu faire à la

mémoire d'hommes politiques qui appartenaient déjà à l'histoire pendant leur vie. Ce sont là les seules plaintes qui aient tenté de franchir l'enceinte des tribunaux de répression, et cette enceinte s'est fermée devant elles.

Que l'on ne dise pas que le rejet de l'action correctionnelle ne se concilie pas avec le respect dû à la tombe ; les lois de police protégent celle-ci contre toute profanation, mais elles ne sauraient mettre la mémoire des morts à l'abri des justes sévérités de l'histoire. La tombe donne un même asile aux ossements du bon comme à ceux du méchant, elle n'assure pas à la mémoire des uns et des autres le même respect ni les mêmes égards. Si l'on demandait au législateur une protection plus efficace pour ceux qui ne sont plus, on foulerait aux pieds les droits de l'histoire.

Les défenseurs de la thèse que nous repoussons ont encore d'autres objections aussi peu sérieuses contre l'efficacité de l'action civile.

D'abord, disent-ils, ne serait-ce pas une loi vraiment désolante que celle qui contraindrait l'homme blessé dans les sentiments les plus chers à invoquer, pour obtenir la réparation qui lui est due, ce texte banal de l'article 1382 qui contraint celui qui a endommagé un meuble à en indemniser le propriétaire ? Nous comprenons mal cette susceptibilité et cette délicatesse. Les tribunaux civils statuent sur les intérêts les plus minimes comme sur les affaires les plus importantes. L'honneur des familles trouve devant eux des garanties au moins aussi considérables que devant les tribunaux de répression.

L'action civile, ajoute-t-on, est loin de ménager la réputation de ceux qui y sont engagés, comme l'action correctionnelle ; si un jugement n'en interdit pas la reproduction, les débats sont publiés : le scandale qui fait le désespoir des héritiers va donc s'accroître. Au contraire, la discussion à laquelle donne lieu la plainte en diffamation devant la juridiction correctionnelle ne peut jamais être reproduite ; il y a donc tout avantage à choisir cette voie. Nous n'avons pas à approuver ici le mérite de la disposition générale qui interdit à la presse le compte rendu des procès de diffamation, nous nous étonnons toutefois que l'on puisse s'en faire un argument[1]. En effet,

[1] M. Louis Lallemand, qui a combattu dans deux remarquables articles de l'*Espérance, Courier de Nancy*, la doctrine de la Cour de cassation, nous paraît avoir réfuté avec bonheur cette objection, aussi lui empruntons-nous les passages suivants :

« Dans tous ces graves procès qui touchent au domaine de l'histoire, dans l'affaire des héritiers de Beauharnais comme dans l'affaire la Chalotais, dans l'affaire des héritiers Rousseau comme dans l'affaire d'Épinay-Saint-Luc ; dans toutes les causes de ce genre, en un mot, à côté des magistrats il y a un autre juge, le public ; celui-là juge en dernier et suprême ressort, il ne faut pas s'y tromper. La partie qui se

si l'écrivain a calomnié la mémoire d'un mort, la publicité donnée aux débats, à la suite desquels la vérité sera rétablie, ajoutera beaucoup à la réparation ordonnée par la justice ; s'il n'y avait pas calomnie, ceux qui auront imprudemment intenté l'action dans laquelle ils auront succombé n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes d'un scandale dont ils sont les auteurs.

Enfin, il est un dernier argument à l'aide duquel on veut établir le délit de diffamation des morts. Si ce mode de réparation n'est pas donné à l'héritier, dit-on, il en cherchera un autre qui sera certainement illégal, il voudra se faire justice à lui-même : alors les querelles de famille ensanglanteront nos cités, nos mœurs emprunteront à celles de l'Italie l'usage de la terrible *vendetta*. La conservation de l'ordre public est donc intimement liée à la répression de toute attaque à la mémoire des morts.

Cette considération aurait quelque valeur si elle reposait sur des faits constants; mais elle est condamnée par l'expérience de presque toutes les législations. Nous nous empressons donc de l'écarter, en rappelant que les ennemis des libertés publiques n'ont jamais manqué d'en trouver de semblables pour justifier les mesures les plus oppressives.

Si nous parcourons les siècles qui précèdent le nôtre, l'histoire nous y apparaît presque toujours affranchie de ces restrictions que l'on prétend indispensables à la paix publique. On a invoqué une loi

plaint d'une diffamation purement historique, — si l'on peut employer ce mot, — a le plus grand intérêt à éclairer non pas seulement le tribunal appelé à statuer sur sa demande, mais encore et surtout l'opinion générale, les lecteurs intelligents qui prennent intérêt à toutes ces importantes questions. C'est, après tout, l'arrêt de l'histoire qu'il s'agit de fixer, dont il faut tout au moins préparer les éléments et poser les bases.

« Or, pour que le public et la postérité soient ainsi mis à même de juger sainement et d'apprécier la décision de la justice humaine, il faut que les pièces soient mises au jour, sous les yeux de tous, et pour cela il faut que les plaidoiries puissent être publiées aussi complétement que possible.

« Ainsi, si les descendants du prince Eugène s'étaient adressés aux tribunaux de répression, pas un mot de la plaidoirie de leur avocat n'aurait pu être publié : le jugement seul aurait pu l'être. Dans l'affaire du *Siècle* et des héritiers Rousseau contre Mgr l'évêque d'Orléans, pas une ligne des discours pour ou contre n'a pu être reproduite, pas plus les plaidoiries de MM. Senard et Plocque que celles de MM. Berryer et Dufaure. L'audience est publique, c'est vrai; mais, au fond, c'est un véritable huis-clos, surtout quand on connaît les dimensions des salles d'audience du malencontreux Palais de Justice de Paris. On les dirait faites exprès pour qu'il y assistât le moins d'auditeurs possible.

« Eh bien, est-ce donc qu'une décision ainsi rendue comme *in petto* par des juges qui n'ont pas le droit d'examiner la vérité de l'imputation, d'après la législation de 1819, réhabilite quelque chose? Non, certes : elle ne peut rendre l'honneur à personne. »

d'Athènes et deux lois de Rome pour établir la nécessité de fortifier le respect dû à la mémoire des morts; mais on s'est gardé de dire quelle action elle conférait aux héritiers du défunt, quelle modification elle apportait aux droits de l'histoire et de la critique. Il conviendrait aussi de montrer que ces mesures, que l'on nous représente comme ayant réglé d'une façon absolue une matière aussi importante, n'avaient pas, au contraire, un caractère temporaire et exceptionnel. Ces recherches, d'ailleurs, n'auraient qu'un intérêt historique; elles s'appliquent à une civilisation bien différente de la nôtre. C'est à la société moderne que nous devons demander nos informations; si la loi romaine paraît à quelques personnes « un admirable code de famille, » quelle ne doit pas être notre admiration pour les législations qui l'ont si heureusement réformée sur tant de points. Eh bien, dans ces législations, le délit d'attaque à la mémoire des morts n'existe pas.

En Angleterre, l'indépendance de l'histoire et de la polémique n'ont, de ce côté, aucune entrave à redouter. « Il est absurde, disait le lord chief-justice Kennyon, de soutenir que la mort met la conduite d'un homme à l'abri d'un examen moral. Si, en même temps que les âges s'écoulent, le vice n'était pas placé en opposition avec la vertu par des exemples, l'histoire ne serait qu'un recueil de faits sans utilité. »

On assure que ce délit existe dans certaines parties de l'Allemagne; mais il serait nécessaire, pour s'édifier sur le mérite de cette assertion, de vérifier les textes de chaque loi, et de voir si l'on ne confond pas avec l'action correctionnelle l'action civile dont nous avons proclamé la légitimité; en outre, il faut le reconnaître, les pays que l'on cite comme ayant adopté ces dispositions ne sont pas précisément ceux où les droits de la pensée sont le mieux garantis.

En Belgique, un projet de loi fait un délit de la calomnie à l'égard des morts; mais ce projet, qui ne frappe que la calomnie, restreint l'exercice de l'action à un certain degré d'héritiers et à un temps fort limité : si cette proposition est définitivement acceptée, elle prendra place dans un régime si favorable à la liberté de la presse, elle sera mise en pratique par des juges et des jurés si habitués à voir l'examen et la discussion se produire sous toutes les formes, que la franchise de l'histoire n'en recevra aucune atteinte.

Mais, chez un peuple plus sobre de liberté, l'existence d'une semblable loi nous paraîtrait une calamité; avec quelle énergie ne devons-nous pas repousser une aussi dangereuse innovation, lorsqu'on veut la faire naître d'une décision judiciaire !

Le délit d'outrage à la mémoire des morts serait nouveau dans notre législation : nous en chercherions en effet vainement la trace dans les ordonnances de nos rois ou dans les documents si nombreux

de notre ancienne jurisprudence. Nul ne songeait alors à donner force de loi à ces prescriptions des lois grecque et romaine pour lesquelles on manifeste un si grand enthousiasme de nos jours.

Si ce délit a été créé de notre temps, que l'on nous montre le texte qui lui a donné naissance? Ce texte n'existe pas. Pour suppléer à son absence, on prend quelques dispositions éparses dans nos codes; on les énumère, on croit y trouver la preuve de la sollicitude du législateur pour la mémoire des morts, et l'on en tire cette conclusion, qu'il a dû faire un délit des attaques dirigées contre elle.

On cite d'abord l'article 727 du Code Napoléon qui déclare indigne de succéder « l'héritier majeur qui, instruit du meurtre du défunt, ne l'aura pas dénoncé à la justice. »

Cette disposition n'entend nullement donner une réparation à la mémoire du défunt ; elle a pour but de punir un silence que l'on peut jusqu'à un certain point considérer comme une complicité; il importe que les meurtriers ne puissent pas compter sur la complaisance indulgente et intéressée de l'héritier.

On voit encore dans le deuxième paragraphe du même article 727 une protection assurée à la mémoire des morts : « Celui qui a porté contre le défunt une accusation capitale jugée calomnieuse, » est indigne de succéder. M. Dupin donne la raison suivante de cette mesure : « Ainsi que le dit Jousse dans son savant commentaire sur la loi criminelle, la diffamation est une espèce d'homicide. » L'explication du savant procureur général nous semble malheureuse; elle confond en effet deux choses bien différentes : la diffamation ou l'imputation à quelqun d'un acte peu honorable, vrai ou faux, avec une « accusation capitale jugée calomnieuse. » Le paragraphe deuxième de l'article 727 est destiné à mettre la vie de l'homme à l'abri de la cupidité de ses héritiers. Celui qui attente aux jours de son parent étant indigne de lui succéder, le même châtiment ne devait-il pas frapper l'homme qui a fait tous ses efforts pour faire succomber celui dont il devait hériter, sous le poids d'une accusation capitale injuste? Dans l'un et l'autre cas, l'héritier doit être privé d'un patrimoine qu'il avait voulu acquérir par des moyens criminels.

L'honneur de la mémoire du défunt n'est, comme on le voit, pour rien dans les prescriptions de l'art. 727.

L'article 1047 prévoit l'injure faite à la mémoire du testateur par son légataire, et dans ce cas autorise l'héritier à intenter la demande en révocation de la disposition testamentaire dans l'année à compter du jour de l'injure. Cette mesure a pour but de prévenir un grand scandale, l'ingratitude du légataire envers le testateur; et, comme des précautions avaient déjà été prises pour prévenir celle du donataire envers le do-

nateur, il a semblé logique de les compléter par l'article 1047. D'ailleurs ce n'est pas principalement la mémoire du défunt que le législateur a en vue, et M. Dupin qualifie avec justesse les actions qui se puisent dans les articles 727 et 1047 d'actions mixtes. « Elles sont personnelles et réelles, dit-il; elles touchent en un sens à la personne du défunt; mais elles aboutissent finalement à obtenir la possession des biens. » Nous n'admettons pas toutefois sur la cause de leur personnalité l'explication de M. le procureur général; elles ne touchent en aucune façon la personne du défunt, puisque cette personne n'existe pas et n'est pas en cause; elles ne peuvent toucher que la personne de l'héritier ou du légataire, dont elles ont pour objet de faire prononcer l'indignité ou l'ingratitude.

On trouve encore un nouvel argument dans l'article 614 du Code de commerce, ainsi conçu : « Le failli pourra être réhabilité après sa mort. » Cet article appartient au titre des faillites, refondu en 1838; nous en demanderons la portée à l'honorable rapporteur de la Chambre des députés, M. Renouard. « Cette faculté, disait-il, existait sous l'empire du Code de commerce; mais elle ne résultait que du silence de la loi. Il nous a paru que la haute moralité d'une telle disposition recommandait d'en faire une disposition expresse. Une veuve, des enfants, des parents, des amis, s'honorent eux-mêmes lorsqu'ils veulent rétablir dans toute sa pureté la mémoire de celui qui a failli. Une telle tentative suppose la probité la plus courageuse et mérite la reconnaissance publique. »

Ainsi c'est là une disposition tout à fait spéciale motivée par l'intérêt du commerce et en rapport parfait avec la nature du jugement déclaratif de faillite qui constate la cessation de payements. Quand les payements ont été repris, quand toutes les dettes ont été acquittées, la réhabilitation qui efface la faillite n'est-elle pas en quelque sorte de droit? n'est-elle pas la constatation de l'acquittement intégral des dettes? La loi n'a pas entendu fixer de restrictions à la réhabilitation; les parents du failli, ses amis, ceux de ses débiteurs qui peuvent imputer à leurs retards la responsabilité de la faillite, tous ceux, en un mot, qui, à quelque titre que ce soit, payent l'intégralité des dettes, peuvent poursuivre la réhabilitation.

Nous présentons des observations analogues sur les articles 444 et 447 du Code d'instruction criminelle.

L'article 444 prévoit le cas d'une condamnation pour homicide, après laquelle on représente à la justice « des pièces propres à faire naître de suffisants indices sur l'existence de la personne dont la mort supposée avait donné lieu à la condamnation, » et ordonne la révision du procès fait à celui qui l'avait encourue; mais la peine a pu être subie par le condamné, il a pu mourir de la main du bourreau

ou sous le poids de sa sentence : dans ce cas seulement la loi permet la révision après le décès. Tel est l'objet de l'article 447.

« Lorsqu'il y aura lieu, dit-il, de réviser une condamnation pour la cause exprimée en l'article 444, et que cette condamnation aura été portée contre un individu mort depuis, la Cour de cassation créera un curateur à sa mémoire, avec lequel se fera l'instruction et qui exercera tous les droits du condamné. »

« Si, par le résultat de la nouvelle procédure, la première condamnation se trouve avoir été portée injustement, le nouvel arrêt déchargera la mémoire du condamné de l'accusation qui avait été portée contre lui. »

« Que de choses dans cet article ! s'écrie M. Dupin. Autrefois la justice humaine poursuivait les accusés même au delà du tombeau ! En certains cas on faisait le procès à la mémoire d'un accusé et on pouvait le condamner encore, même après son décès, et ordonner que son corps serait traîné sur la claie ! Aujourd'hui « l'action publique « pour l'application de la peine s'éteint par la mort du prévenu. » (Code d'inst. crim., art. 2.) On ne s'acharne plus sur un cadavre !... Mais, s'il s'agit de l'honneur qui survit, de l'honneur qui s'attache à la mémoire, on peut la défendre, même après une condamnation prononcée et exécutée. La justice nomme alors un curateur à sa mémoire ; touchante et poétique expression de nos lois ! Et qui peut douter qu'en pareil cas, si c'est le fils, le frère, le neveu, l'épouse, la famille enfin qui réclame ce titre et veuille prendre ce soin, ils n'obtiennent la préférence dans cette généreuse poursuite, qui a pour objet de décharger la mémoire de leur parent injustement condamné ? On procède ainsi, même en présence et à l'encontre d'une condamnation judiciaire ! »

Ces transports d'enthousiasme, cet attendrissement extrême, s'expliqueraient en face d'une mesure qui, dans tous les cas où une condamnation injuste est intervenue, laisserait place à la révision du procès. Mais telle n'est pas l'économie de l'article 447, il n'admet la possibilité de la révision après la mort du condamné que dans une seule hypothèse, celle où le meurtre, pour lequel il a subi une peine peut-être capitale, n'a pas eu lieu. Ainsi, alors même que les témoins, sur la déposition desquels le jury a prononcé, auraient été condamnés pour faux témoignage porté dans la même affaire, alors même qu'une seconde condamnation prononcée plus tard contre un autre individu semblerait inconciliable avec la première, la révision du premier procès, qui aurait pu avoir lieu du vivant du premier condamné, puisque « l'erreur est, en quelque sorte, mathématiquement démontrée [1], » devient impossible par sa mort, et cependant « l'hon-

[1] Rapport par M. Cholet, membre de la commission de législation.

neur qui survit, l'honneur qui s'attache à la mémoire, » a des exigences aussi légitimes dans ces deux cas que dans celui déterminé par l'art. 444.

Que l'on n'élève donc pas une exception à la hauteur d'une règle générale ! L'intérêt de la société commandait impérieusement la constatation des erreurs judiciaires dans les trois hypothèses prévues par les articles 443, 444 et 445 du Code d'instruction criminelle, afin de laisser aux magistrats des exemples mémorables et salutaires; cependant la loi n'a autorisé la révision après la mort du condamné que dans l'hypothèse de l'article 444 ; il est donc impossible de voir dans l'article 447 la preuve de la sollicitude habituelle du législateur pour la mémoire des morts, puisqu'il laisse de côté, excepté dans un seul cas, tous les moyens de la décharger de condamnations injustes.

Telles sont les dispositions prises dans diverses parties de nos codes pour établir que le législateur français a placé l'honneur des morts sous la même protection que celui des vivants. Plusieurs de ces articles, nous l'avons démontré, n'ont trait en aucune façon à la mémoire des morts, et ceux qui paraissent s'y rapporter davantage ne révèlent point cette vue d'ensemble que l'on croit y découvrir aujourd'hui; ils présentent, au contraire, un caractère tout à fait exceptionnel et ne nous permettent pas de conclure dans le même sens que la Cour de cassation.

Nous sommes-nous trompés ? le Code pénal va certainement établir notre erreur. En effet, toutes les lois dans lesquelles se trouvent les articles précités sont antérieures à ce code ; si le législateur a conçu un ensemble de mesures pour honorer et protéger la mémoire des morts, il va y ajouter une disposition pénale qui la mettra à l'abri de la calomnie et de l'injure, comme, dans l'article 360 que l'on n'a pas craint d'invoquer à l'appui de la thèse adverse, il a déjà puni la profanation des sépultures. Cependant il n'en fait rien, et il se contente de réprimer la calomnie ou les injures dont les vivants peuvent être victimes. L'article 367 du Code pénal est ainsi conçu.

« Sera coupable du délit de calomnie celui qui, soit dans les lieux ou réunions publiques, soit dans un acte authentique et public, soit dans un écrit imprimé ou non qui aura été affiché, vendu ou distribué, aura imputé à un individu quelconque des faits qui, s'ils existaient, exposeraient celui contre lequel ils sont articulés à des poursuites criminelles ou correctionnelles, ou même l'exposeraient seulement au mépris ou à la haine des citoyens.

« La présente disposition n'est point applicable aux faits dont la loi autorise la publicité, ni à ceux que l'auteur de l'imputation était, par la nature de ses fonctions ou de ses devoirs, obligé de révéler ou de réprimer. »

Il est impossible, de l'aveu même de nos adversaires, de faire rentrer sous l'application de cet article les calomnies adressées à la mémoire des morts. Quand bien même les dispositions empruntées aux autres codes indiqueraient chez le législateur des vues d'ensemble que rien ne justifie, le silence du Code pénal prouverait qu'il n'a pas voulu constituer le délit que l'on cherche à établir.

La loi du 17 mai 1819 va-t-elle plus loin? Si la pensée d'étendre à la mémoire des morts la protection qui couvre l'honneur des vivants a frappé les auteurs de la loi, nous allons la voir se produire dans le texte lui-même. Les faits constitutifs du délit seront soigneusement déterminés, on réglera le temps pendant lequel l'action pourra être exercée, on indiquera les personnes qui auront droit à la porter devant les tribunaux ; enfin nous trouverons dans les nombreux documents qui attestent le soin avec lequel cette loi si sage et si libérale a été préparée la trace des préoccupations et des luttes soulevées par une innovation aussi importante.

Eh bien, nous avons beau parcourir les exposés des ministres, les rapports des commissions des deux Chambres, les discussions si complètes et si approfondies qui ont précédé le vote de chaque article, nous ne trouvons rien qui indique l'intention de changer sur ce point l'œuvre du législateur de 1810.

Cette intention ne pouvait d'ailleurs exister chez les auteurs de la loi de 1819 (aucun des hommes illustres qui ont pris part à cette grande œuvre législative ne nous démentira), ils auraient considéré une semblable mesure comme une violation des droits de la conscience et de l'intelligence humaine.

Cependant on prétend que ce délit résulte de la définition générale de l'article 13.

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. » Ce texte se refuse énergiquement à cette interprétation extensive; il exige pour constituer le délit que le fait ait été imputé à *une personne*. Or, comme l'a dit un vénérable vieillard qui s'indigne de voir défigurer une œuvre à laquelle il est fier d'avoir pris part : « Un mort n'est pas une personne, c'est une âme.» Il était impossible de mieux réfuter l'interprétation forcée du mot personne; la personnalité cesse ici-bas avec la vie. Nous ne pouvons pas citer ici tous les passages de la discussion qui commentent l'article 13, nous rapportons seulement quelques paroles de M. de Serres, garde des sceaux.

M. de Chauvelin avait proposé de supprimer le mot de *considération*. M. Bedoch voulait ne conserver que le mot d'*honneur*. M. de Serres repoussa cet amendement en ces termes :

« Un sens du mot considération, auquel le mot honneur ne répond pas du tout, c'est, si j'ose me servir de ce mot, la considération personnelle, l'estime que chacun peut avoir acquise dans l'état qu'il exerce, estime qui fait une partie de sa fortune, qui est pour lui une partie de sa propriété, que la diffamation peut évidemment atteindre sans cependant porter atteinte à son honneur ; car on peut être homme d'honneur, et n'être pas diffamé comme tel, par exemple, dans les autres qualités morales qui font un bon négociant, un bon avocat, un homme d'État. En un mot, un homme quelconque a mérité par ses actions, par sa vie tout entière une portion d'estime, il a acquis une mesure de considération morale parmi ses concitoyens; eh bien, voilà le patrimoine que la loi doit protéger, et c'est l'objet de l'article 13. »

Ce commentaire de l'article 13 montre encore qu'il n'avait en vue que l'honneur et la considération des vivants, car qu'est-ce que la considération des morts? Ainsi le délit que l'on veut créer ne rentre pas dans la définition de l'article 13. Nous ne nous étonnerons pas non plus, dès lors, de ne pas rencontrer dans la loi du 26 mai 1819, relative à la poursuite des délits prévus par la loi du 17 mai, une disposition qui détermine les personnes habiles à poursuivre la répression de la diffamation de la mémoire des morts.

Cependant on affirme que l'article 5 de cette dernière loi donne aux héritiers le droit d'agir. « En réglant les conditions de la poursuite en diffamation, remarque M. Dupin, cet article ne dit pas, comme l'exigerait le système de l'arrêt, que la poursuite aura lieu sur la plainte de la *personne diffamée*, mais bien sur la plainte de la *partie qui se prétend lésée*. En s'exprimant ainsi, le législateur a voulu évidemment prévoir le cas où l'individu diffamé se trouverait dans l'impossibilité de porter plainte par suite d'absence, de démence ou de mort, et attribuer alors à ceux qui représentent sa personne, *qui sustinent personam*, qui sont après lui les plus intéressés à défendre sa considération, le droit de livrer à l'action publique la diffamation qui les a lésés dans le nom ou la mémoire de leur auteur. »

Nous protestons contre l'assimilation que l'on veut établir entre l'absence ou la démence d'une part et la mort de l'autre. En effet, la personnalité que nous refusons au mort appartient à l'absent ou à l'aliéné; ces derniers ont leur représentant légal dans leur curateur ou leur tuteur investi du droit d'exercer toutes leurs actions, sans qu'il soit nécessaire de les spécifier. Le défunt, au contraire, n'a pas d'actions personnelles, il ne peut donc avoir de mandataire pour les exercer. Ensuite, M. Dupin se croit autorisé à traduire ces mots *la partie qui se prétendra lésée*, par ceux-ci, *ceux qui représentent la personne du diffamé, qui sustinent personam*; cette traduction brille certainement

plus par sa hardiesse que par sa fidélité, et nous comprenons l'utilité de l'appuyer par une citation latine : le latin rend tant de services! Mais aucun jurisconsulte français n'admettra ce rapprochement, et, si 'article 5 ne veut pas dire la *partie diffamée*, s'il a, comme le prétend M. Dupin, une signification toute autre, alors il a conféré le droit de poursuivre tous ceux qui se prétendent lésés; les parents, les amis, les zélateurs, les ennemis mêmes d'une personne vivante, pourront saisir les tribunaux correctionnels de leur plainte, et leur déférer des griefs dont l'appréciation et la vengeance, suivant nous, revient à la partie diffamée seule; il leur suffira de se prétendre lésés.

Après la mort d'un individu, le premier venu pourra se présenter pour intenter un procès en diffamation à l'historien qui aura prononcé un jugement sévère sur la vie de cet homme. Si les enfants, si les plus proches parents, si les amis, ne veulent pas se prêter à un calcul politique ou à une trame odieuse ourdie contre l'écrivain, on trouvera quelqu'un qui consentira à rendre ce grand service, et qui se prétendra lésé.

Il y a quelques jours un écrivain éminent, dévoué à une cause qui n'est pas la nôtre, et dont nous aimons à louer ici le caractère et le talent, M. Pelletan, a noblement rempli son devoir de critique en démasquant Béranger à l'aide de documents publiés par les amis de celui-ci. Après avoir examiné les pièces produites par M. Pelletan, il est impossible au lecteur de bonne foi de voir autre chose en Béranger qu'un homme dénué de sens moral, étranger à toutes les vertus de la famille, admirant la force brutale et le despotisme, méprisant la liberté, exploitant avec une perfide habileté toutes les mauvaises passions du peuple, cachant sous une modestie feinte un amour-propre jaloux de toutes les supériorités [1]. Ce jugement est de nature à mécontenter tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont intérêt à présenter Béranger comme le type de la moralité publique et privée, de l'indépendance politique, du libéralisme français.

Eh bien, si l'interprétation que M. Dupin veut donner à l'article 5 de la loi de 1819 est exacte, comment avec le texte de la loi réussirait-il à empêcher ceux qui se prétendraient lésés, et la blessure faite à certaines passions politiques par M. Pelletan est profonde, de traduire cet écrivain en police correctionnelle? M. Pelletan pourrait donc se voir poursuivi en même temps au nom du principe de liberté, par le *Siècle*, et au nom du principe d'autorité, par le *Constitutionnel*.

Ces conséquences nécessaires de l'article 5 seraient de la dernière absurdité : les hommes sensés se décideront difficilement à admettre

[1] Nous ne saurions trop recommander la brochure de M. Pelletan sur Béranger intitulée : *Une Étoile filante*. Le style de cet écrit est à la hauteur des sentiments qui y sont exprimés.

que les lois de 1819 présentent un tel caractère. L'interprétation de M. Dupin ne saurait donc être acceptée facilement par eux en dehors même de tout contrôle du texte.

Mais l'examen de l'article 5 de la loi du 26 mai, et le rapprochement de son texte avec celui des articles qui le précèdent, nous font connaître la véritable pensée du législateur.

Que dit l'article 5?

« Dans le cas des mêmes délits contre tout dépositaire ou agent de l'autorité publique, contre tout agent diplomatique étranger accrédité auprès du roi, ou contre tout particulier, la poursuite n'aura lieu que sur la plainte de la partie qui se prétendra lésée.»

L'erreur que nous combattons n'aurait certainement pas eu le succès qu'elle a obtenu sur certains esprits, s'ils n'avaient pas isolé le dernier paragraphe de l'article 5 de ceux qui le précèdent, et l'article 5 lui-même des autres dispositions de la loi. Or cet isolement est inadmissible, car l'article 5 dans ses premiers mots se réfère aux premières dispositions de la loi, il faut donc s'en rapprocher pour connaître toute la pensée du législateur.

Les délits commis par la voie de la presse peuvent être poursuivis par le ministère public ou bien par les parties intéressées.

Les articles 1 à 5 de la loi du 26 mai 1819 déterminent comment l'action du ministère public sera mise en mouvement. En règle générale, le ministère public poursuit d'office la répression des crimes et des délits. Cependant on a cru dans certains cas devoir lier son action au consentement des parties intéressées; cette restriction imposée à sa liberté illimitée d'action a été admise par la loi de 1819 et les articles 2, 3, 4 et 5, déterminent les personnes dont la plainte est la condition préalable des poursuites du ministère public [1].

Voici comment l'exposé des motifs qui accompagnait le projet de loi à la Chambre des députés commente ces dispositions :

« Toutes les fois qu'il s'agit de provocation au crime ou au délit d'offense à la personne sacrée du roi, ou aux membres de son auguste

[1] Art. 1er. — La poursuite des délits et des crimes commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication aura lieu d'office et à la requête du ministère public, sauf les modifications suivantes :

Art. 2. — Dans le cas d'offense envers les Chambres ou l'une d'elles par voie de publication, la poursuite n'aura lieu qu'autant que la Chambre qui se croira offensée l'aura autorisée.

Art. 3. — Dans le cas du même délit contre la personne des souverains et celle des chefs des gouvernements étrangers, la poursuite n'aura lieu que sur la plainte ou a la requête du souverain ou du chef du gouvernement qui se croira offensé.

Art. 4. Dans les cas de diffamation ou d'injure contre les cours, tribunaux ou autres corps constitués, la poursuite n'aura lieu qu'après une délibération de ces corps prise en assemblée générale, et requérant les poursuites.

Pour l'art. 5, voyez plus haut, même page.

famille, d'outrages à la morale publique ou aux bonnes mœurs, comme c'est alors la société qui est attaquée, le ministère public doit agir d'office sans autre direction que celle de ses supérieurs hiérarchiques.

« Dans les autres cas, l'intérêt de la liberté a paru commander des modifications :

1°... il s'agit des Chambres.

2°...... du délit d'offense contre la personne des chefs d'un gouvernement étranger, de diffamation ou d'injures contre les corps constitués, cours et tribunaux.

« 3° Enfin le ministère public ne peut être autorisé à poursuivre la réparation de l'injure faite à un fonctionnaire ou à un particulier qu'autant que l'un ou l'autre porte plainte. Nul sans son consentement ne doit être engagé dans des débats où la justice même et le triomphe ne sont pas toujours exempts d'inconvénients ; et, si le maintien de la paix publique semble demander qu'aucun délit ne reste impuni, cette même paix gagne aussi à ce qu'on laisse se guérir d'elles-mêmes des blessures qui s'enveniment dès qu'on les touche. »

« Ce n'est pas dire cependant qu'il suffise de la plainte d'une partie par déterminer l'action publique. Toutes les fois que le délit de diffamation ou d'injure est plutôt une atteinte à l'intérêt privé qu'à celui de la société, et c'est presque toujours le cas, la partie publique laisse à la partie civile le soin d'obtenir elle-même réparation. »

M. Cassagnoles, rapporteur de la commission de la Chambre élective, donne des explications identiques :

« Les articles 3, 4 et 5 relatifs aux mêmes délits contre les cours
« et autres tribunaux, et autres corps constitués, contre les souve-
« rains étrangers, contre les dépositaires de l'autorité publique, contre
« les agents diplomatiques étrangers accrédités près du roi ou contre
« tous particuliers, sont puisés dans ce motif d'équité qui veut que
« *sans son consentement nul ne soit engagé dans des débats où la jus-*
« *tice même et le triomphe ne sont pas toujours exempts d'inconvénient.*
« La commission vous propose donc de les adopter. »

L'exposé des motifs à la Chambre des pairs contient le passage suivant :

« Bien que l'État souffre véritablement de toute offense qui tend à violer les droits ou à troubler la tranquillité des citoyens, et que par conséquent il soit en principe autorisé à en requérir la punition par ses officiers, toutefois nous avons pensé que l'honneur est un intérêt trop délicat et trop jaloux pour ne pas le laisser arbitre lui-même de ce qui lui convient le mieux dans ces sortes d'occasions et que nul n'a le droit de l'exposer à être vengé plus qu'il ne le voudrait, et à subir sans son consentement de mortifiantes réparations,

où il pourrait trouver quelquefois de nouvelles et de plus cruelles injures. La justice publique ne se portera donc à intenter une action que sur la plainte de parties intéressé. »

Nous trouvons aussi, dans le rapport fait par M. Lemercier à la noble assemblée, ces déclarations :

« Une partie des raisonnements que nous venons de vous présenter peuvent s'étendre aux articles 3, 4 et 5. Ils sont basés sur le même système que l'article qui précède dans les cas de délits pour diffamation ou injures contre les cours, les tribunaux, les souverains, les gouvernements étrangers ou leurs agents diplomatiques, l'action n'aura lieu que sur la plainte de la partie qui se trouve lésée. Tout découle du même principe; les particuliers et les corps soumis aux mêmes règles, et l'on peut dire participant aux mêmes avantages. Ici il est très-important qu'aucun procès ne puisse être engagé sans la volonté de l'injurié. »

Après avoir parcouru ces documents, il nous paraît difficile de se méprendre sur la pensée de la loi, elle veut « qu'aucun procès ne puisse être engagé sans la volonté de l'injurié. » L'interprétation donnée aux derniers mots de l'article 5 est donc en contradiction ouverte avec cette intention. Si l'on s'est servi de ces termes, la *partie qui se prétendra lésée*, on a voulu désigner les trois classes d'individus qui dans le même article excitent la sollicitude du législateur, à savoir, et suivant les cas, les dépositaires ou agents de l'autorité publique, les ambassadeurs accrédités près du roi, les particuliers; mais on n'a pas du tout entendu ouvrir l'accès du parquet du procureur impérial au premier venu, à ceux qui n'ont pas à peser les avantages et les inconvénients du débat judiciaire pour leur propre réputation.

La loi de 1819 ne fait donc pas un délit de l'attaque à la mémoire des morts. On ne peut lui attribuer cette pensée, sans lui donner une interprétation arbitraire. Les dispositions pénales ne comportent point ce genre d'interprétation. C'est cependant ce que l'on n'a pas suffisamment compris. Laissons un instant la parole à M. Plougoulm.

« Mais, pour la loi pénale elle-même, il y a l'imprévu ! Il y a ce que n'a pas indiqué le législateur et ce qui était pourtant dans les limites, dans le cercle de sa pensée; ce que viennent révéler les faits, dont les combinaisons, les nuances, sont infinies. *Subvenir à ces imprévoyances*, *combler les lacunes de la loi*, c'est là votre œuvre de tous les jours; et quelquefois elle est empreinte d'une *hardiesse salutaire*, devant laquelle vous ne reculez pas. Ainsi la peine du duel paraissait bien loin de l'article du Code pénal qui punit l'assassinat. Vous l'y avez vue, pourtant, sous l'inspiration du même magistrat que vous entendez aujourd'hui, et qui *compte sur cette sage et utile violence faite à la loi comme un de ses plus beaux triomphes*. »

Ce langage nous étonne surtout lorsque nous nous rappelons qu'il a été prononcé à la Cour de cassation, et dans l'intérêt de la loi; il bouleverse toutes les idées que nous nous sommes faites jusqu'ici en matière d'interprétation des lois pénales. Les lois qui ont posé les limites si sages qui séparent l'autorité judiciaire de l'autorité législative n'interdisent-elles pas formellement aux magistrats de *subvenir aux imprévoyances de la loi, combler ses lacunes?* La Cour de cassation n'est-elle pas instituée pour s'opposer énergiquement à de semblables empiétements ?

Nous sommes également surpris d'entendre recommander dans la cour régulatrice *une hardiesse salutaire, une sage et utile violence de la loi,* comme l'un *des plus beaux triomphes d'un magistrat.* Nous nous contentons de signaler ces phrases singulières, nous ne pouvons qu'y voir le symptôme de l'étrange désordre intellectuel vers lequel les meilleurs esprits sont irrésistiblement entraînés quand ils abandonnent le terrain de la légalité.

Nous dirons un mot cependant de l'exemple de hardiesse salutaire invoqué par M. Plougoulm. Y a-t-il là un triomphe dont la morale et la loi puissent s'applaudir? En fait, comme en droit, nous répondrons que non.

En fait, la jurisprudence de la Cour de cassation n'a empêché aucun duel. La plupart des cours d'appel ont résisté, et résistent encore contre une doctrine dans laquelle elles ne reconnaissent pas la sagesse habituelle de la Cour suprême. Quand la loi les oblige à s'incliner devant une décision des chambres réunies de la Cour de cassation, le jury, appelé alors à se prononcer sur les faits, acquitte avec grande raison l'accusé.

En droit, il est impossible de soutenir que le législateur de 1810, qui a prévu et puni l'homicide, ait ignoré l'existence du duel; il n'est jamais entré dans sa pensée d'assimiler à l'homicide un fait qui en diffère; s'il avait voulu réprimer le duel, il aurait édicté contre lui une pénalité spéciale bien moins sévère que celle qui frappe l'homicide; il aurait ainsi assuré la condamnation des coupables. Il ne l'a pas fait, il a eu grand tort; mais l'assimilation tentée par la jurisprudence est une violence à la loi, et cette violence ne peut être un titre de gloire pour personne, car elle repose sur une erreur judiciaire. Ce que nous disons du duel doit s'appliquer à la diffamation des morts; ce n'était pas un fait inconnu en 1819, le législateur pouvait le prévoir, il ne l'a pas fait, son silence n'autorise qu'une seule interprétation : c'est que le délit n'existe pas.

La doctrine et la jurisprudence se sont généralement prononcées dans le sens que nous avons soutenu.

MM. Chassan, Dalloz, de Grattier, Faustin-Hélie, Morin, Sourdat et

Grellet-Dumazeau, refusent à l'héritier, dans des opinions fortement motivées, l'action devant les tribunaux de répression. M. Garnier-Dubourgneuf se déclare au contraire pour la recevabilité de l'action et se fonde uniquement sur la loi de Solon et quelques textes du droit romain. M. Mangin est aussi du même avis, mais il ne donne aucun motif. M. Bertin, rédacteur en chef du *Droit*, a défendu cette thèse dans deux articles de son journal; mais notre savant confrère nous paraît s'être laissé entraîner par la prédilection qu'il a toujours témoignée pour ce qui intéresse la mémoire des morts.

Jusqu'au dernier arrêt de la Cour de cassation, la jurisprudence était unanime et n'admettait pas le délit de diffamation des morts. Nous citerons ses principaux documents.

En 1826, l'*Étoile*, journal fondé pour défendre l'alliance du trône et de l'autel, avait attaqué la mémoire du procureur général la Chalotais avec cette verve injurieuse dont ses rédacteurs n'ont malheureusement pas emporté le secret dans la tombe. Les héritiers de M. de la Chalotais poursuivirent le gérant du journal devant le tribunal correctionnel de la Seine. M. Hennequin, qui plaida pour l'*Étoile*, fit entendre ces paroles élevées sur les jugements de l'histoire.

« Tremblez, magistrats infidèles à vos devoirs, ministres oppresseurs, guerriers cruels sans nécessité, hypocrites de toutes les classes, tartufes de toutes les opinions; vous qui vous jouez des choses sacrées, vous qui naguère instruments si flexibles d'un pouvoir oppresseur, dissimulez mal, sous un zèle affecté pour les libertés publiques, la haine que vous inspire le pouvoir légitime qui vous a remplacés, tremblez, l'histoire contemporaine, impatiente de ce qui vous reste encore d'existence, va bientôt vous juger. » Le tribunal rejeta la demande des héritiers de la Chalotais.

Quand les tribunaux correctionnels ont accueilli des plaintes de ce genre, ils se sont toujours fondés sur ce motif que les plaignants étaient personnellement diffamés. Ainsi les héritiers de la duchesse de Tourzel, de Casimir Périer et de la princesse Czartoriska, ont successivement, et à des époques différentes, obtenu trois arrêts de la Cour de Paris qui ont fait justice des attaques dont ils avaient été l'objet à l'occasion de la mémoire de leur auteur respectif.

La Cour impériale de Paris a, pour la même raison, refusé d'admettre la plainte des héritiers Rousseau contre Mgr Dupanloup, parce que les héritiers reconnaissaient que l'illustre prélat ne s'était nullement proposé de les atteindre.

L'arrêt de la Cour de cassation [1], au contraire, a proclamé l'exis-

[1] Voici l'arrêt rendu par la Cour de cassation, le 24 mai 1860 :

« Ouï le rapport de M. Plougoulm, conseiller, et les conclusions de M. Dupin, procureur général ;

tence du délit de diffamation des morts; mais cette opinion, isolée et condamnée par tous les principes du droit criminel, ne nous paraît pas destinée à de longs triomphes.

M. le procureur général Dupin, en terminant son réquisitoire, a recommandé comme l'idéal de la législation en pareille matière les

« Vu les articles 13 de la loi du 17 mai 1819 et 5 de celle du 26 mai :

« Attendu que ledit article 13 définit la diffamation : « l'allégation d'un fait qui « porte atteinte à l'honneur et à la considération de la personne à laquelle le fait est « imputé ; »

« Que la diffamation est un délit puni par l'art. 18 de la même loi ;

« Attendu que le mot *personne,* employé dans l'art. 13, comprend les vivants et les morts, la loi ne distinguant pas ;

« Que les raisons de moralité publique, de paix entre les citoyens, qui ont fait garantir par la loi le respect de la réputation d'autrui, ne s'arrêtent pas aux limites de l'existence humaine ; et que la violation de ce principe, violation plus coupable envers les morts, n'en aurait que plus d'inconvénients et de dangers, et serait contraire à l'esprit de la loi de 1819 ;

« Attendu que la mémoire des morts est expressément protégée par plusieurs dispositions de nos lois civile et pénale ; que l'art. 727 du Code Napoléon frappe d'indignité les héritiers indifférents au meurtre de leur auteur ; que les articles 1046, 1047 du même Code punissent les injures du légataire envers la mémoire du testateur ; que l'art. 447 du Code d'instruction criminelle réhabilite, en certains cas, la mémoire du condamné ;

« Qu'enfin l'art. 360 du Code pénal punit toute violation d'une sépulture ;

« Que la sollicitude de ces lois pour la mémoire des morts serait inconciliable avec la prétendue indifférence de la loi de 1819 ;

« Que le silence d'une loi ne s'interprète pas contre son esprit et le but évident qu'elle s'est proposé ;

« Attendu qu'il importe que chacun ait l'assurance que l'honneur de sa mémoire ne sera pas moins sauvegardé par la loi que n'est celui de sa vie ;

« Que la mémoire d'un mort entre dans le patrimoine de sa famille ; que l'héritier, qui représente le défunt, trouve dans sa qualité même le droit de défendre tout ce qu'il recueille dans la succession, que ce soit une propriété morale ou matérielle ;

« Attendu que l'art. 5 de la loi du 26 mai 1819, qui ne donne pas au diffamé seulement, mais *à la partie qui se prétend lésée*, le droit de porter plainte, s'applique par cela même à l'héritier ;

« Que cet héritier peut être lésé, en effet, par l'outrage à la mémoire du défunt, dont il continue la personne, *cujus sustinet personam*, selon l'expression du Droit romain, et cela quoique la diffamation ne s'attaque pas à lui-même ;

« Attendu que le nombre des héritiers représentant le défunt, quel que soit le dissentiment qui puisse s'élever entre eux, ne peut avoir pour effet de détruire un droit de poursuite existant par lui-même et reconnu par la loi ;

« Attendu que la limite imposée à la diffamation ne peut, en aucun cas, devenir une gêne pour l'histoire ;

« Que le juge saura toujours reconnaître la bonne ou mauvaise foi de l'écrivain, apprécier le but de ses jugements ou de ses attaques, ne pas confondre les nécessités et les franchises de l'histoire avec la malignité du pamphlet, et enfin ne trouver le délit que là où il rencontrera l'intention de nuire ;

« Attendu que l'arrêt attaqué, en restreignant aux vivants seulement l'application

lois de Sylla : *Ad refrenandam licentiam quæ per bella civilia invaluerat;* nous ne savons, quant à nous, pour quelles raisons les lois de ce dictateur peuvent avoir un tel crédit auprès de M. Dupin, mais nous lui demanderons la permission de ne pas nous associer à son enthousiasme. Ces lois, nous ne pouvons l'oublier, consacraient la proscription des citoyens, la spoliation de la propriété et le règne de la soldatesque ; comme *jurisconsulte* et comme *chrétien*, nous réservons notre admiration pour une autre législation et pour un autre législateur.

HENRY MOREAU,
Avocat à la Cour impériale de Paris.

de l'art. 18 de la loi de 1819, en a méconnu le texte et l'esprit, et l'a ainsi manifestement violé ;

« La Cour,

« Statuant sur le pourvoi introduit par le procureur général près la Cour de cassation, sur l'ordre du ministre de la justice, et y faisant droit, casse et annule, dans l'intérêt de la loi, l'arrêt de la Cour impériale de Paris, première chambre, en date du 19 mars de la présente année ;

« Ordonne qu'à la diligence du procureur général le présent arrêt sera imprimé et transcrit en marge de l'arrêt annulé. »

---

# LA

# QUESTION D'ORIENT EN 1860

Il y a un fait qui vient de remettre sur le tapis la question d'Orient : c'est la demande faite par la Russie à l'Europe de s'enquérir diplomatiquement de la situation des chrétiens en Orient, et de l'exécution plus ou moins sincère du hat-humayoun de 1856. Mais, à côté de ce fait, il y en a un autre plus important qui donne à la question d'Orient, depuis 1859, un caractère tout particulier, c'est la place que la guerre d'Italie a faite au principe de la nationalité dans le droit européen.

Il y a longtemps que je défends le principe de la nationalité, dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune, en Grèce et en Pologne; on ne sera donc pas étonné qu'en examinant les deux faits que je viens d'indiquer j'accorde beaucoup plus d'importance au second qu'au premier, à la revendication de la nationalité chrétienne en Orient qu'à l'intervention diplomatique de la Russie : la demande d'enquête peut de la part de la Russie être l'effet d'une ambition séculaire, mais patiente, qui ne néglige pas les à propos, mais qui ne les pousse pas brutalement vers le dénoûment; la revendication de la nationalité chrétienne en Orient est l'effet d'un principe ancien, mais nouvellement proclamé, d'un principe qui peut avoir des échecs, mais qui ne peut pas mourir. Le premier fait enfin touche au droit diplomatique créé par le traité de Paris en 1856; le second procède du droit naturel de l'homme et du chrétien.

# I

Voyons d'abord ce qui concerne la demande de la Russie.

Au premier moment, on a cru que la Russie se préparait à intervenir en Turquie par les armes, et on s'est récrié de toutes parts contre son ambition; on a rappelé la fameuse mission du prince Mentzikoff à Constantinople, qui fut la cause de la guerre de Crimée; on s'est demandé si la guerre d'Orient n'allait pas recommencer. On parlait même déjà d'une alliance de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse contre la Russie et la France : on disait, en effet, que l'alliance de Tilsitt était renouvelée, et que la France et la Russie s'étaient entendues pour se partager l'Orient. Tout ce fracas de conjectures s'est bientôt dissipé. La Turquie a offert de faire une enquête sur la situation des populations chrétiennes dans son empire; la Russie et les autres puissances ont accepté cette offre. Alors, et ç'a été la seconde phase de l'événement, tout le monde a dit que la Russie avait été forcée de reculer; on s'est applaudi de voir son ambition déçue.

Je crois, quant à moi, que la Russie n'a point éprouvé d'échec. Elle avait peut-être demandé beaucoup pour obtenir quelque chose. Elle avait surfait; mais elle a eu ce qu'elle voulait, c'est-à-dire un précédent sur la manière de veiller à l'exécution de l'article 9 du traité de Paris.

Examinons un instant cet article 9; voyons pourquoi et comment il a été fait.

On se souvient peut-être que, dès le commencement de la guerre d'Orient, la France, l'Angleterre et l'Autriche avaient arrêté à Vienne les résolutions qui devaient servir de base à la paix. Parmi ces résolutions, la quatrième et la dernière étaient ainsi conçues : « Les immunités des sujets rayas de la Porte seront consacrées sans atteinte à l'indépendance et à la dignité de la couronne du sultan. Des délibérations ayant lieu entre l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne et la Sublime Porte, afin d'assurer aux sujets chrétiens du sultan leurs droits religieux et politiques, la Russie sera invitée, à la paix, à s'y associer. » Cette résolution avait une grande importance dans la pensée des puissances européennes alliées contre la Russie. La guerre d'Orient avait été faite pour détruire la prépondérance de la Russie en Orient. Or cette prépondérance tenait particulièrement à quatre causes : le

protectorat de la Russie dans les principautés danubiennes; la possession de l'embouchure du Danube; la domination exclusive de la mer Noire; enfin l'influence sur les populations chrétiennes de la Turquie. Les quatre résolutions de Vienne ôtaient à la Russie ces quatre causes de prépondérance en Orient; par la première, le protectorat des principautés danubiennes; par la seconde, la possession des bouches du Danube; par la troisième, la domination militaire de la mer Noire; par la quatrième, enfin, l'influence sur les populations chrétiennes de l'Orient.

Il faut remarquer que les trois premières résolutions ôtaient à la Russie des moyens de force et de puissance qu'elle avait conquis sur la Turquie par des traités. Il suffisait qu'elle y renonçât pour qu'ils n'eussent plus d'effet. Il restait assurément à la Russie, et il lui reste encore dans les principautés danubiennes, aux embouchures du Danube et dans la mer Noire, l'ascendant d'un très-puissant voisinage : cet ascendant avait été transformé en droit par les traités faits avec la Turquie. Les trois premières résolutions de Vienne détruisaient ce droit. Quant à l'influence de la Russie sur les populations chrétiennes de la Turquie, cette influence n'était pas encore devenue un droit : elle le serait devenue, si le prince Mentzikoff avait réussi dans sa mission à Constantinople, et si l'Occident ne s'y était pas opposé par les armes. Comme sur ce point la Russie n'avait pas encore de droit, ce n'était pas à la Russie qu'il fallait demander une renonciation : il fallait chercher un autre moyen de détruire cette influence.

Il n'y en avait qu'un. Il fallait dire à la Turquie : La Russie n'a d'influence sur vos sujets chrétiens que parce que vous les opprimez horriblement ; ils cherchent un protecteur, et prennent naturellement celui qui s'offre, celui qui appartient à leur Église, et qui rend cette Église puissante et magnifique dans le nord et dans l'est de l'Europe. Tant que vous persécuterez et que vous ruinerez vos sujets chrétiens, ils seront favorables à la Russie; rendez-les au contraire un peu moins malheureux et un peu moins esclaves; respectez leurs immunités, et consacrez leurs droits religieux et politiques, ils ne seront plus russes. Voilà ce que dit la quatrième résolution de Vienne; elle contient et arrête la Russie en réformant la Turquie, en exigeant que la Porte soit moins persécutrice, moins tyrannique, moins spoliatrice envers ses sujets chrétiens.

Je dis en exigeant : Ne nous laissons pas en effet tromper par les mots. Il est sans cesse question dans la quatrième résolution de Vienne et dans l'article 9 du traité de Paris *de l'indépendance et de la dignité de la couronne du sultan*, et de la volonté des puissances européennes *de ne s'immiscer en aucun cas, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le sultan avec ses sujets*,

*ni dans l'administration intérieure de son empire.* Je reconnais volontiers que jamais bonne d'enfant ou gouvernante de vieillard alité n'a parlé à son nourrisson ou à son malade avec des paroles plus douces et plus bénignes que ne l'ont fait les puissances européennes à l'égard de l'empire ottoman. Ce respect du droit, dans la faiblesse, fait assurément honneur à l'Europe de 1856. Cependant que ce langage cérémonieux envers la Turquie ne soit pas pour nous une cause d'erreur. Au fond, que veulent dire ces mots de la quatrième résolution de Vienne : les immunités des chrétiens d'Orient seront consacrées. Consacrées ! par qui ? Par l'État qui les avait accordées et qui ne les a pas respectées ? ou par l'Europe qui veut que les chrétiens d'Orient ne soient plus opprimés par les Turcs, afin de n'être plus tentés d'être protégés par les Russes ? Et ceci : « Des délibérations ayant lieu entre l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne et la Sublime Porte, afin d'assurer aux sujets chrétiens du Sultan leurs droits religieux et politiques, la Russie sera invitée, à la paix, à s'y associer. » Est-ce dans le divan qu'on délibère sur les moyens d'assurer aux chrétiens de la Turquie leurs droits religieux et politiques? Non, c'est entre puissances européennes ; c'est bien là assurément *une immixtion dans les rapports de Sa Majesté le sultan avec ses sujets*. Délibérer, ce n'est pas supplier, représenter, demander; c'est faire plus ; c'est avoir ou prendre le droit de chercher quel est l'abus et quel est le remède. L'Europe, à Vienne, a-t-elle hésité à prendre ce droit? Elle n'a pas hésité, parce que la reconnaissance et la consécration des droits religieux et politiques des chrétiens d'Orient était et est encore un des moyens de salut de l'empire ottoman. L'Europe, voulant, à tort ou à raison, sauver cet empire, prenait les moyens de salut qu'elle trouvait.

Si nous lisons les protocoles du traité de Paris, la volonté de l'Europe d'assurer les droits religieux et politiques des chrétiens d'Orient, et de les séparer par là de la Russie, est encore plus manifeste. Dans la séance du 28 février 1856, « M. le comte Walewski rappelle qu'il y a lieu de constater l'entrée de la Turquie dans le droit public européen. Les plénipotentiaires reconnaissent qu'il importe de constater ce fait nouveau par une stipulation particulière insérée au traité général. Il est donné lecture de la rédaction qui avait été concertée, à Vienne, à cet effet (c'est-à-dire de la quatrième résolution), et il est admis qu'elle pourrait être accueillie par le Congrès. — Le comte Orloff exprime le désir d'être fixé sur la marche que la Turquie se propose de suivre pour donner au quatrième point la suite qu'il comporte. »

Ainsi, au moment où la Turquie va entrer dans le droit public européen, l'Europe détermine quelle sera la condition et le prix de

cette entrée. La condition est nette, précise, fixée déjà par la quatrième résolution de Vienne, c'est la reconnaissance et la consécration des droits politiques et religieux des chrétiens d'Orient. La Turquie ne reçoit l'investiture européenne qu'à cette condition.

Comment en 1856 s'est faite cette reconnaissance et cette consécration? Par un acte particulier du sultan, ou par un acte fait par le sultan, mais convenu et constaté entre les puissances européennes? La Turquie aurait bien voulu ôter à la reconnaissance du droit des chrétiens le caractère international et synallagmatique que lui donnait la résolution de Vienne. Aussi son représentant « Aali-Pacha annonce qu'un nouvel hatti-scherif a renouvelé les priviléges religieux octroyés aux sujets non musulmans de la Porte et prescrit de nouvelles réformes qui attestent la sollicitude de Sa Majesté le sultan pour tous ses peuples indistinctement; que cet acte a été publié, et que la Sublime Porte, se proposant de le communiquer aux puissances, au moyen d'une note officielle, aura ainsi satisfait aux prévisions concernant le quatrième point. »

La Turquie, par cette réponse, semblait traduire le vers d'Agamemnon à Achille :

> Vous apprendrez son sort; j'en instruirai l'armée.

Elle communiquait un fait accompli; elle ne contractait plus une obligation envers l'Europe, en retour de son entrée dans le droit public européen. Le Congrès n'a pas voulu que les droits religieux et politiques des chrétiens d'Orient ne fussent établis que sur une communication de note diplomatique; il a voulu qu'ils eussent place au traité de paix, comme ils avaient eu place dans les résolutions de Vienne. « M. le comte Orloff, ainsi que M. le baron de Hubner, et après eux les autres plénipotentiaires, expriment l'avis qu'il soit fait mention dans le traité général des mesures prises par le gouvernement ottoman. Ils invoquent le texte même du quatrième point, qui en fait une obligation aux plénipotentiaires, sans qu'il puisse toutefois en résulter une atteinte à l'indépendance et à la dignité de la couronne du sultan. » Voilà la déclaration nette et ferme de la volonté de l'Europe; voici maintenant les politesses d'étiquette qui adoucissent la déclaration sans la détruire ou qui même la confirment. « Les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France et de la Grande-Bretagne rendent hommage au caractère libéral des dispositions qui ont été arrêtées à Constantinople, et c'est dans la même pensée qu'ils jugent indispensable de les rappeler dans l'acte final du Congrès, et nullement pour en faire naître un droit quelconque

d'immixtion dans les rapports du gouvernement de Sa Majesté le sultan avec ses sujets. »

Ainsi, parmi les plénipotentiaires, ceux même qui sont les plus polis et les mieux disposés pour la Porte veulent que la reconnaissance des droits des chrétiens d'Orient soit une des stipulations du traité; et le plénipotentiaire ottoman comprend si bien la différence qu'il y a entre la communication qu'il proposait et la stipulation exigée, qu'il répond : « Que ses pouvoirs ne lui permettent pas d'adhérer pleinement à l'avis des autres plénipotentiaires, et annonce qu'il prendra par le télégraphe les ordres de sa cour. »

Dans la séance du 25 mars 1856, le Congrès arrête la rédaction de la clause relative à la reconnaissance des droits religieux et politiques des chrétiens d'Orient. La politesse a fait des progrès dans cette rédaction : cependant la communication du firman du sultan est acceptée, non plus sous forme de note officielle adressée à chaque puissance particulièrement, mais acceptée dans le traité *par les puissances contractantes*, avec cette mention : « Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. » Quelle est cette haute valeur? Est-ce une valeur internationale et synallagmatique? La communication ainsi acceptée équivaut-elle à une stipulation? On ne peut pas en douter, à moins qu'on ne prétende qu'en constatant la haute valeur de cette communication le Congrès a voulu seulement donner au sultan un certificat de libéralisme. Dans ce cas, il eût fallu constater seulement la haute valeur du hat-humayoun et non pas la communication.

Ce qui achève d'ôter à la rédaction de l'article 9 toute obscurité possible, tout sens contraire ou défavorable à la reconnaissance des droits religieux et politiques des chrétiens d'Orient, c'est un incident de cette séance du 25 mars 1856. Un des plénipotentiaires russes, M. de Brunnow, avait proposé une rédaction un peu différente de celle de l'article 9, et, en proposant sa rédaction, il avait dit que « l'intérêt particulier que la Russie porte aux chrétiens de la Turquie l'avait déterminé à donner son entier assentiment à une première rédaction, » celle de Vienne, sans doute. « Lord Cowley dit qu'il ne peut laisser passer les expressions dont s'est servi M. le baron de Brunnow, en parlant de l'intérêt particulier que la Russie porte aux sujets chrétiens du sultan, et que l'intérêt que les autres puissances chrétiennes n'ont cessé de leur témoigner n'est ni moins grand ni moins particulier. M. le baron de Brunnow répond qu'en rappelant les dispositions dont sa cour a toujours été animée il n'a pas entendu révoquer en doute ni contester celles des autres puissances pour leurs coreligionnaires. »

Ne nous attachons pas aux détails de cette conversation : il y a

beaucoup de finesse dans la manière dont M. de Brunnow borne poliment chaque puissance à s'intéresser à ses coreligionnaires. De cette façon, l'Angleterre s'intéressera aux protestants en Orient, il y en a bien peu ; la France et l'Autriche aux catholiques, il n'y en a pas beaucoup ; la Russie aux Grecs, c'est le grand nombre. Nous ne croyons pas que l'intérêt que les puissances européennes prennent aux chrétiens d'Orient doive dépendre de la diversité des croyances ou des rites chrétiens. C'est le christianisme que nous devons aimer et soutenir en Orient, et non pas le protestantisme, le catholicisme romain ou l'Église grecque. Nous devons en Orient considérer nos frères en Jésus-Christ, et non pas nos coreligionnaires grecs, protestants ou catholiques.

Nous laissons aussi de côté la protestation de sympathie pour les chrétiens d'Orient que fait lord Cowley au nom de l'Angleterre. Nous croyons à la bienveillance que l'Angleterre montrera, sans doute, aux chrétiens de la Turquie. Ce qui est important dans l'observation de lord Cowley dans la séance du 25 mars 1856, c'est le soin qu'il prend de ne pas laisser à la Russie le privilége de l'intérêt, et, par conséquent, de l'influence sur les chrétiens d'Orient. La quatrième résolution de Vienne avait pour but de détruire cette influence ; l'article 9 du traité de Paris a le même but, le même sens; et lord Cowley en proclamait le sens, au moment même de la rédaction, en déclarant que ce n'était pas la Russie seulement qui avait protégé et défendu les chrétiens d'Orient, et qui devait les protéger et les défendre ; c'était l'Europe tout entière, et voilà pourquoi le traité de Paris stipule entre les puissances contractantes la reconnaissance des droits religieux et politiques des populations chrétiennes de l'Orient.

En demandant à l'Europe de s'enquérir de l'état des chrétiens en Orient, de l'exécution du hat-humayoun accepté par les puissances contractantes du traité de Paris, la Russie n'a donc fait qu'appliquer le droit que l'Europe s'est conféré par l'article 9 du traité de Paris. Examinons maintenant si cette demande de la Russie était convenable, opportune, comment elle a été accueillie et comment, selon nous, elle doit être accueillie par les autres puissances.

## II

Il y a plusieurs manières de pratiquer l'article 9 du traité de Paris : on peut d'abord ne pas le pratiquer du tout et l'enterrer par l'oubli et la désuétude; on peut tâcher de l'exécuter au profit d'une seule puissance européenne ; on peut l'exécuter au profit ou à la charge

de toutes les puissances européennes ; on peut enfin entreprendre de le faire vivre au profit seulement des populations chrétiennes de l'Orient, c'est-à-dire au profit de ceux pour qui cet article a été fait. Cette dernière manière d'agir est la plus simple, la plus juste, la plus généreuse, la plus conforme à l'intérêt de l'équilibre européen; je voudrais pouvoir dire qu'elle est la plus probable et la plus facile à faire adopter par l'Europe.

Enterrer l'article 9 par l'oubli et par la désuétude, qui donc y pense, dira-t-on, et à qui imputez-vous cette odieuse pensée ? A personne, assurément. Toutes les puissances européennes ont rivalisé de zèle pour protéger les chrétiens d'Orient, et, de peur qu'ils n'eussent un protecteur unique et intéressé, elles ont décidé qu'elles seraient toutes leurs protectrices. Elles ont substitué le patronat collectif au patronat exclusif. Pensée excellente : mais comment la pratiquer? Quelques personnes avaient pensé à un commissariat collectif siégeant à Constantinople et exerçant le patronage européen. On a craint que ce ne fût une immixtion; on a craint que ce comité ne fût très-divisé; on a pensé enfin que le commissariat de patronage existait de fait dans la réunion des ambassadeurs européens à Constantinople. L'Europe, par ses ambassadeurs, devait surveiller l'exécution du hat-humayoun. Qu'est-il arrivé ? Chacun a vu avec sa lorgnette : les uns ont vu que le hat-humayoun n'était point exécuté; les autres qu'il était exécuté comme peut l'être quelque chose d'inexécutable. La difficulté de la surveillance a fait que chacun s'en est peu à peu abstenu, et que le hat-humayoun est devenu insensiblement une lettre morte, si bien que, sans que personne voulût enterrer l'article 9 du traité de Paris, cet article s'enterrait de soi-même, et avec lui les droits religieux et politiques des chrétiens, et l'avenir de leur régénération.

On croit en général que les puissances européennes sont disposées à se quereller l'une l'autre; elles sont bien plus défiantes qu'elles ne sont querelleuses. Elles ne craignent rien tant que la discussion et la controverse entre elles. Elles ne s'y résolvent qu'à leur corps défendant. Elles sont prêtes à faire beaucoup de sacrifices pour ne point se trouver en conflit l'une avec l'autre, surtout quand les sacrifices se font aux dépens d'un tiers, et surtout d'un tiers faible et impuissant. Elles aiment enfin l'union plus que la justice; et c'est là le grand malheur de l'article 9 du traité de Paris. Il contient le principe d'une justice à rendre aux faibles, au risque de rompre l'union entre les forts. Il n'y a peut-être point en effet d'autre moyen de faire exécuter par la Turquie le hat-humayoun, et de mettre en pratique l'article 9 du traité de Paris, que de gouverner diplomatiquement la Turquie. Or qui la gouvernera? Personne ne veut que ce soit le prochain qui fasse cela; la Russie ne veut pas que ce soient l'Angleterre et l'Au-

triche, l'Angleterre ne veut pas que ce soit la Russie, la France ne veut pas que ce soit l'Autriche : personne ne veut que ce soit la France, parce qu'on craint l'agrandissement moral de la France en Orient comme un acheminement à son agrandissement territorial en Occident. Avec cette défiance et cette jalousie réciproques, personne ne veut que personne puisse, en Orient, prendre le grand et beau rôle de justicier en faveur des chrétiens : on aime mieux que la justice souffre, c'est-à-dire que le hat-humayoun ne soit pas pratiqué, que l'article 9 du traité de Paris ne soit pas exécuté ; on aime mieux l'union telle quelle de l'Europe en Orient que l'amélioration, promise et proclamée, du sort des populations chrétiennes de la Turquie.

Voyant cette disposition de l'Europe à laisser tomber dans l'oubli et dans la désuétude l'article 9 du traité de Paris, la Russie a cru qu'il était de son droit, de son devoir, de son intérêt, de revendiquer l'application de cet article.

Que ce soit son droit, personne ne peut le contester. L'article 9 donne à chacune des puissances contractantes du traité de Paris le droit de surveiller l'exécution du hat-humayoun, et d'assurer à ce décret *la haute valeur* qui lui a été attribuée. Le droit qui appartient à tout le monde appartient, par conséquent, à chacun. La Russie peut l'exercer.

Que ce soit son devoir, personne non plus ne peut le contester. C'est le devoir de toutes les puissances contractantes. S'il plaît à quelques-unes de l'oublier, si elles préfèrent les facilités de l'insouciance aux obligations et aux difficultés de la justice; si même quelques puissances préfèrent l'islamisme vieillissant au christianisme vivant et jeune de l'Orient, ce n'est pas une raison pour que la Russie se croie obligée à renoncer à ses scrupules et à ses devoirs.

Ses droits et ses devoirs sont en cette occasion conformes à son intérêt : — tant mieux pour elle! Il est de son intérêt, en effet, de reprendre en Orient sur les populations chrétiennes l'influence que le traité de Paris a voulu lui enlever. Il est piquant même qu'elle puisse la reprendre par l'article même qui la lui ôtait. Mais à qui la faute? D'après l'article 9, tout le monde en Europe était chargé d'assurer aux chrétiens la jouissance de leurs droits religieux et politiques. Il m'a semblé, peut dire la Russie, que personne ne s'occupait de ce soin et que l'article tombait en désuétude. Je me suis souvenu de ce que d'autres oubliaient. Mais je ne demande pas mieux que tout le monde s'en souvienne avec moi. Exerçons en commun le patronage collectif que l'Europe s'est attribué ; sinon, laissez-moi en exercer ma part.

Ce langage de la Russie n'a rien qui nous blesse : il est conforme au traité de Paris, à la quatrième résolution de Vienne ; seulement, c'est la manière de pratiquer l'article 9 du traité au profit d'une

seule puissance; c'est restaurer l'influence de la Russie sur les populations chrétiennes de l'Orient. Mais, encore un coup, il dépend de l'Europe d'empêcher cet événement : qu'elle fasse en 1860 ce qu'elle a fait en 1856; qu'elle prenne en main la tutelle des chrétiens d'Orient, afin de l'ôter à la Russie. Je sais combien il est difficile d'exercer la tutelle en commun. Mais je sais qu'il est encore plus difficile de laisser la Turquie maîtresse absolue du sort des chrétiens d'Orient. C'est la Turquie qui a fait le mal; c'est la Turquie, par son oppression séculaire, qui a jeté pour ainsi dire les chrétiens d'Orient entre les bras de la Russie : pouvez-vous espérer que la Turquie, qui a fait le mal, le guérira? Si elle le voulait, le pourrait-elle? Et si elle le pouvait, le voudrait-elle? Tout le monde sait qu'on ne doit ses bonnes intentions qu'à sa faiblesse, et cette faiblesse même fait qu'elle ne peut avoir que des intentions.

En 1856, l'Europe, en constatant la haute valeur de la communication du hat-humayoun, a donné aux populations chrétiennes de l'Orient le droit d'être protégées par les puissances contractantes du traité de Paris. Ces populations continuent à faire partie de l'empire ottoman; mais elles y ont une nationalité et une foi constatées et consacrées par l'Europe. Vous croyez donner quelque chose à la Turquie en n'exerçant pas vous-mêmes le patronage collectif de l'article 9. C'est à la Russie que vous donnez; chaque hommage fictif que vous rendez à la Turquie est un avantage réel que vous donnez à la Russie. Les respects maladroits que vous prodiguez à une ombre vaine et vaniteuse sont une force que vous créez à un État puissant et ambitieux. Jusques à quand l'Europe sera-t-elle dupe d'une vieille fantasmagorie? La Turquie, dit-on, est nécessaire à l'équilibre européen. — Oui, si elle soutient l'équilibre européen; mais, si c'est l'équilibre européen qui la soutient, et à grand'peine, si même cet équilibre succombe sous le poids de cette décrépitude sans espoir, que pouvez-vous attendre?— Nous ne voulons pas que la Turquie meure, parce que nous ne voulons pas que son héritage échoie à la Russie ou à l'Angleterre, à la France ou à l'Autriche, et rompe l'équilibre européen.—Ah! si c'est l'héritage du malade qui fait votre souci et votre embarras, rassurez-vous : l'empire ottoman ne peut plus avoir ses voisins pour héritiers. Ses héritiers sont ses sujets; ce sont ces chrétiens d'Orient dont vous vous êtes faits généreusement et habilement les parrains dans le traité de Paris, dont vous avez constaté, par une clause internationale, la vie et les droits : ils vous payent de votre protection en vous affranchissant du plus grand souci de notre siècle, la succession de la Turquie. L'Europe se la serait disputée sur je ne sais combien de champs de bataille : ils la revendiquent par le plus sacré des droits, celui de la nationalité vaincue mais non détruite, opprimée mais non abjurée.

## III

La nationalité chrétienne de l'Orient doit être chère à tous les cœurs chrétiens et à toutes les âmes indépendantes. La foi en Orient a fortifié la nationalité. La nationalité a soutenu la foi. Il n'y a pas eu d'apostats, parce qu'il fallait que les apostats fussent en même temps des traîtres ; il n'y a pas eu de traîtres, parce qu'il fallait que les traîtres fussent en même temps des apostats : l'Église et la Cité se sont appuyées l'une sur l'autre et se sont relevées l'une par l'autre. O patriotes qui attachez à la croix votre drapeau national, ô chrétiens qui savez mourir pour votre patrie terrestre, que j'aime votre double enthousiasme ! non pas seulement parce que vous donnez aux hommes de grandes leçons de vivre et de mourir ; mais parce que vous avez fait, sans le savoir, l'avenir de l'Orient. Vous n'avez songé qu'à rester chrétiens, et cela fait que vous êtes restés un peuple, une nation. Que parlez-vous donc des embarras de la succession de la Turquie? La Turquie a ses héritiers ; elle les a sur le sol même qu'elle a usurpé et ruiné : Ce sont toutes les populations chrétiennes, Grecs, Bulgares, Slaves, Albanais, Arméniens, dont elle n'a pas pu vaincre la foi et la nationalité.

Nous n'avons pas pour le miracle de la foi chrétienne, conservée en Orient malgré la persécution des Turcs, l'admiration qu'elle mérite? Ah ! l'Église catholique de l'Occident est grande et magnifique, avec son chef suprême, ses évêques partout rattachés à leur chef, ses congrégations qui sont à la fois des corps vivants par eux-mêmes et des membres soumis de l'Église : mais enfin notre Église a une organisation habile et forte ; elle a eu ses malheurs, mais elle n'est pas opprimée et persécutée depuis quatre cents ans. Sa vie est une loi de la Providence ; elle n'est pas un miracle de Dieu : mais l'Église grecque, qui l'a soutenue? qui l'a affermie? qui l'a fait vivre? Que de causes extérieures de mort et de ruine ! La pauvreté, la misère, la persécution, la tentation : elle a vécu cependant. La foi de chaque fidèle, la foi sous le joug de l'oppression, la foi dans les tourments, voilà ce qui a fait le lien de l'Église orientale ; voilà ce qui a suppléé à la force de l'organisation et de la hiérarchie. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église : » voilà la cause divine de la force et de la durée de l'Église catholique romaine. « Où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'elles : » voilà la cause divine de la force et de la durée de l'Église orientale. Les chrétiens d'Orient sont restés assemblés au nom de Jésus-Christ, malgré la persécution musulmane, et Jésus-Christ a

été au mili u d'eux : c'est par Jésus-Christ qu'ils sont demeurés en corps de nations.

Qui donc oserait es sayer de perdre ce que Dieu a sauvé, de défaire ce que Dieu a fait! Le traité de Paris a reconnu l'existence des chrétiens d'Orient : ils font un État. C'est, je le reconnais, si je ne consulte que le droit diplomatique, c'est un État chrétien contenu dans un État musulman, mais un État qui a sa vie propre et une vie impérissable parce qu'elle est chrétienne.

J'ai examiné tour à tour les différentes manières d'appliquer l'article 9 du traité de Paris : d'abord la manière de ne pas l'appliquer du tout et de le laisser tomber en désuétude. Ce serait une honte et une faute : une honte de livrer les chrétiens sans défense aux Turcs; une faute de les laisser chercher leurs défenseurs en Russie, et de laisser ainsi la Russie exercer seule les droits que l'article 9 confère à toute l'Europe. C'est donc en commun que doit être exercé le patronage de l'Europe sur les chrétiens d'Orient. Dans quel esprit doit être exercé ce patronage? Non pas dans un esprit de mutuelle rivalité entre les puissances européennes, mais dans un esprit de sympathie et d'assistance sincère pour les chrétiens d'Orient, puisque c'est pour eux que l'article 9 a été fait, puisqu'en eux est contenu le seul avenir de l'Orient qui ne soit pas un avenir de guerre européenne, puisqu'ils ont notre sympathie à je ne sais combien de titres, étant nos frères, étant malheureux, étant enfin les héritiers inoffensifs de l'Orient, et par là les pacificateurs de l'Europe.

Si l'article 9 du traité de Paris est appliqué dans cet esprit d'assistance sincère aux chrétiens, le précédent que vient de créer la demande faite par la Russie est excellent. La Turquie a promis de faire une enquête sérieuse sur la situation de ses sujets chrétiens, et c'est, dit-on, le grand-vizir lui-même qui doit la faire. Soit! Cette enquête vizirielle sera communiquée aux puissances contractantes du traité de Paris, comme l'a été le hat-humayoun de 1856. Ce sera à ces puissances d'apprécier la *haute* ou médiocre *valeur de cette communication*. Ce sera à elles de contrôler l'enquête du vizir par les rapports de leurs ambassadeurs à Constantinople, par leurs consuls dans les diverses parties de l'Orient ottoman. Je ne doute même pas que les cinq grandes puissances européennes n'aient déjà donné leurs instructions à ce sujet à leurs ministres et à leurs consuls en Turquie. De la vérité ou de la fausseté de l'enquête dépend l'avenir de l'Orient.

## IV

Je suppose en effet pour un instant que l'enquête prouve que la situation des chrétiens est moins douloureuse que nous ne le

croyons ; que leurs droits religieux et politiques sont assurés ; que la vie et l'honneur des familles est respecté ; que la propriété des sujets chrétiens n'est pas à la merci du premier Turc venu; que le gouvernement turc s'est un peu amélioré, comme le croit le ministre anglais M. Bulwer, qui est un homme de beaucoup d'imagination; que lord John Russel, qui dernièrement, en plein parlement anglais, se disait embarrassé de savoir quelle était la plus malfaisante, de l'administration napolitaine ou de l'administration turque, se décide à croire, sur les conseils de lord Palmerston, que c'est décidément l'administration napolitaine, en Sicile, qui est la plus tyranique et la plus digne d'être détruite ; je suppose aussi, pour un instant, que, si l'enquête dit tout cela, les chrétiens d'Orient, consultés ou non, le confirment par leur aveu, ou tout au moins par une patience qui ne soit pas l'effet d'une plus grave oppression : eh bien, dans ce cas, l'article 9, ayant déjà réussi dans le passé, puisqu'il aura fait du hat-humayoun une vérité, n'a plus qu'à continuer à réussir dans l'avenir, c'est-à-dire à améliorer progressivement la condition des chrétiens en Orient. L'idéal que beaucoup de partisans de la Turquie ont rêvé complaisamment, c'est-à-dire un gouvernement musulman régénéré par la civilisation chrétienne; l'égalité civile, politique et militaire de tous les sujets du sultan ; un chrétien enfin pouvant devenir pacha ou vizir sous le chef des croyants, ce bel et magnifique idéal, que je crois une chimère, s'accomplira d'une manière inespérée : la Turquie revivra; le christianisme fleurira en Orient ; l'Europe respirera, délivrée du souci d'une grande guerre, et je n'aurai plus qu'à confesser mon erreur, ce que je ferai de tout mon cœur.

Supposons, au contraire, que l'enquête, étant vraie, montre tous les maux des chrétiens d'Orient, les exactions de l'administration turque, sa rapacité, sa corruption, sa cruauté, le Turc paresseux aux dépens du travail des chrétien, débauché aux dépens de leur honneur, les églises insultées et profanées, le fanatisme musulman s'irritant par la faiblesse même de la puissance musulmane, la terreur du Turc répandue dans tous les villages chrétiens, et, comme le disait dernièrement un journal anglais, un enfant turc, faisant fuir vingt habitants, parce que cet enfant turc représente l'impitoyable barbarie ottomane; supposons que l'enquête dise tout cela, parce que c'est vrai, que fera l'Europe? que fera l'Orient?

L'enquête ne changera pas l'état de l'Orient chrétien. Je crois, quant à moi, que cet état est déplorable ; je crois même qu'il n'est pas supportable plus longtemps pour les chrétiens d'Orient ; mais je ne nie pas l'engourdissement que produit l'oppression, et qui de loin ressemble à la patience. Selon Bossuet, le moment des révolutions vient, « quand les maux que souffrent les hommes leur paraissent plus

insupportables que ceux qu'ils prévoient. » Il y a une chose qui de nos jours hâte ce moment pour les peuples opprimés ; c'est quand ils voient près d'eux des peuples qui se sont affranchis par leur courage, c'est quand des principes nouveaux sont proclamés dans le monde, et que ces principes sont favorables à l'émancipation ou à l'indépendance des nations opprimées. Les sujets chrétiens de la Turquie ont depuis trente ans l'exemple de la Grèce affranchie par son courage et par l'intervention de l'Europe. Ils ont depuis 1859 l'autorité du principe de la nationalité, tout-puissant en Italie contre les Autrichiens, là même où il est encore vaincu, comme à Venise. Comment voulez-vous que ce principe, au nom duquel s'est faite la guerre d'Italie, ne passe pas l'Adriatique et n'aille pas, en Épire, en Thessalie, en Albanie, en Macédoine, en Bosnie, en Bulgarie, en Asie Mineure, réveiller tous les souvenirs et toutes les espérances ? Ce principe depuis 1856 a consacré l'autonomie de la Roumanie, de la Servie, du Monténégro ; il a, depuis 1859, délivré la moitié de l'Italie septentrionale; il est impossible que les chrétiens d'Orient ne se demandent pas pourquoi le principe qui a tant fait autour d'eux ne ferait rien chez eux et pour eux.

Comme je fais grand cas du principe de la nationalité, et que je crois à son avenir en Orient et en Occident, je ne suis pas de ceux qui veulent l'appliquer à tout bout de champ. Si donc il y a quelque canton de la basse Bretagne qui, ayant gardé son langage celtique, veut, en vertu de sa nationalité distincte, s'ériger en État indépendant, république ou principauté, je suis d'avis que le sous-préfet de l'arrondissement s'oppose à cette fantaisie. La nationalité d'un peuple n'est pas quelque chose d'arbitraire et d'incertain. Elle a des caractères déterminés, elle a ses causes et ses moments. Il y a eu un temps où la nationalité française n'existait pas, les différences que la France contient dans son sein, comme tout autre peuple, l'emportant encore sur les ressemblances; et les causes de séparation, aidées par l'influence du régime féodal, étant plus fortes que les causes de réunion. Peu à peu cependant ces causes de réunion se sont accrues par l'influence de la monarchie, et la nationalité française a été créée. Notre nationalité est une des mieux faites de ce monde ; elle a dans son sein les diversités qui sont nécessaires à la vie ; mais ces diversités n'ont rien de répugnant entre elles; elles animent l'unité nationale sans tendre à la détruire ; elles sont même si peu indociles et si peu réfractaires de leur nature, qu'on peut les aider à se développer sans craindre qu'elles aboutissent à la rupture. Nous avons à redouter l'uniformité et la monotonie plus que l'esprit de schisme et d'indépendance.

Je pourrais prendre l'un après l'autre chaque peuple ou chaque État européen et chercher ce qui fait sa nationalité, en quoi elle ex-

celle et en quoi elle pèche. Ce qui est certain, c'est que chacun de nous, quand il parle de la nationalité de tel ou tel peuple, a dans l'esprit une idée fort nette et fort précise; que la nationalité n'est pas un principe vague et confus; que, lorsque nous rencontrons dans les livres de notre temps les mots de nationalité allemande, nationalité italienne, nationalité polonaise, nationalité grecque, nous savons très-bien de quoi il s'agit. Cela est si vrai, que, si l'on nous parle de la nationalité autrichienne, notre pensée fait à l'instant même une distinction entre les populations qui sont autrichiennes de nom et d'origine, mais qui appartiennent à la grande nationalité allemande, et les populations de la Gallicie, de la Hongrie, de la Bohême, de l'Illyrie, qui appartiennent à la monarchie autrichienne, mais qui ont chacune une nationalité différente de la nationalité allemande. De même, si quelqu'un nous parle de la nationalité turque, nous comprenons fort bien qu'il ne s'agit pas de l'empire ottoman, tel qu'il est sur la carte, mais d'une race particulière, autrefois très-forte et très-belliqueuse, qui s'est emparée, il y a déjà plus de cinq cents ans, de l'Asie Mineure, il y a plus de quatre cents ans de l'Europe orientale, et qui possède par droit de conquête des pays dont les habitants ont leur nationalité à part.

Je viens d'indiquer ici une des grandes difficultés du principe de la nationalité. Si les nationalités faisaient partout des États indépendants, petits ou grands, ou si les États n'avaient dans leur sein qu'une seule nationalité ; ou bien encore si les États s'étaient formés de petites nationalités ayant entre elles des points de contact, effaçant peu à peu leurs différences et s'unissant par leurs ressemblances pour faire une grande nationalité :

> Pandentemque sinus et tota veste vocantem
> Cæruleum in gremium latebrosaque flumina victos [1],

le principe de la nationalité n'aurait point d'embarras et d'obstacles en ce monde. Il réglerait paisiblement la configuration et l'étendue des États. Malheureusement, il n'en est point ainsi. Tantôt une seule nationalité contient plusieurs États; voyez l'Allemagne. Tantôt un seul État contient plusieurs nationalités; et ces nationalités résistent au lien qui les serre; voyez l'Autriche; voyez la Russie. Les nationalités que l'État vainqueur a voulu absorber luttent contre cet engloutissement; la nationalité polonaise n'est pas vaincue, quoique la terre polonaise soit conquise ; la nationalité hongroise subsiste en dépit des efforts de la centralisation autrichienne.

Que faire dans ce conflit entre la géographie politique et l'ethnologie ? Faut-il prendre parti pour les États contre les nationalités ou

[1] Virg., *Æneid.*, lib. VIII.

pour les nationalités contre les États ? J'avoue, quant à moi, qu'il y a longtemps que je n'hésite plus. La géographie politique ne représente, pour moi, que les jeux de la force et du hasard. Le principe de la nationalité représente un des meilleurs sentiments de l'homme, c'est-à-dire un des plus immatériels, quoiqu'il s'attache aussi à la terre, le patriotisme. Le patriotisme touche au sol, c'est là sa réalité terrestre; mais il touche aussi à l'histoire, à la langue et aux mœurs de la race; c'est là sa vérité et sa force immatérielles, par conséquent invincibles. Le principe de la nationalité tient aussi au droit sacré de la propriété. A ce double titre, comment ne pas le respecter? Comment ne pas le préférer au droit de la conquête qui n'est jamais un droit, qui n'est qu'une nécessité ?

Faut-il s'arrêter à la difficulté de discerner le principe de la nationalité et de le déterminer ? J'avoue que sur ce point je n'hésite pas davantage, et par une raison que je prends dans l'histoire.

Les États de l'Europe sont en train de se former depuis le quinzième siècle, tout au moins, pour ne pas remonter plus haut : ils ont eu depuis ce temps bien des vicissitudes ; la carte de l'Europe a été bien souvent maniée et remaniée ; il n'a guère été tenu compte de la nationalité des peuples qui se sont trouvés partagés, sans être consultés. Il y a eu, de 1792 à 1814 surtout, un incroyable bouleversement d'États, et jamais les peuples ne se sont plus mêlés, plus heurtés et plus confondus. Est-ce un paradoxe que de soutenir que les nationalités qui ont survécu au travail d'incorporation qui se fait en Europe depuis trois cents ans et plus, qui ont résisté également à l'ébranlement universel qui s'est fait depuis 1792, ont témoigné par là d'une vitalité qu'il faut reconnaître et respecter ? Songez combien il y a de petites nationalités qui ont disparu en Europe ! Songez combien il y a d'unités et d'États qui se sont faits ! Les nationalités qui n'ont point abjuré et abdiqué à travers tant de siècles et d'événements, les nationalités qui ont duré à travers tant de ruines, ne méritent-elles pas qu'on les prenne pour des faits décidés par l'histoire, pour des droits qu'il faut enregistrer dans le code des nations.

Parmi ces nationalités qui se sont sauvées du naufrage de tant d'autres, je distingue les nationalités triomphantes, les nationalités militantes, et enfin les nationalités souffrantes.

Je ne dirai qu'un mot des nationalités triomphantes. Il y a des personnes qui croient que l'unité est le signe caractéristique de la nationalité triomphante. Je ne suis pas de cet avis. Jésus-Christ a dit qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père, de telle sorte que, quoique la béatitude de tous les élus soit en Dieu, cette béatitude n'a pas pour attribut inévitable la monotonie et l'uniformité; de telle sorte que, comme la béatitude n'anéantit pas la personnalité, la féli-

cité que Dieu donne aux bienheureux peut se prêter à des jouissances différentes égales dans leur diversité. Il en est de même de la nationalité triomphante : elle s'accommode fort bien de l'unité; mais elle peut s'en passer. Je crois à l'impérissable vitalité de la nationalité allemande; cependant la nationalité allemande n'est pas arrivée à l'unité en 1848. Elle n'a semblé y toucher alors que pour en voir l'impossibilité. Que la nationalité fasse effort vers l'unité et qu'elle tâche d'y arriver, je le conçois; mais ce n'est pas un but nécessaire. La nationalité comporte aussi la diversité; elle ne repousse et n'exclut que l'étranger. Je crois à la puissance et à la durée de la Suisse : quelles diversités cependant! En Italie, la nationalité a triomphé de la conquête étrangère, sauf à Venise; et maintenant la nationalité italienne veut, dit-on, arriver à l'unité; un avenir prochain dira ce que deviendront les efforts de l'Italie vers l'unité. Je crois cependant qu'il est important que les amis de la nationalité italienne ne confondent pas sa cause avec celle de l'unité. La lutte de la nationalité italienne est à Venise, à Mantoue, à Vérone, à Peschiera ; elle n'est pas à Palerme, à Messine, à Naples ou à Rome. Ceux qui prennent par Palerme pour arriver à Venise prennent assurément le plus long.

Après les nationalités triomphantes, parlerai-je des nationalités souffrantes? Il n'y a en Europe, à y bien regarder, qu'une seule nationalité souffrante, c'est la nationalité polonaise. Il y a là un grand mystère de la Providence, un de ces mystères qui poussent les faibles au désespoir et à l'apostasie, qui poussent les âmes fortes et élevées au mysticisme. Aussi la Pologne exilée a eu ses mystiques. Le mysticisme est la seule doctrine qui puisse supporter, sans défaillir, le spectacle des grandes catastrophes nationales et la seule doctrine aussi qui puisse soutenir et relever les peuples persécutés. Nous avons dans notre histoire un grand exemple de cette patience régénératrice du mysticisme. Un de nos plus grands mystiques français, Gerson, est du temps d'Azincourt; et, sous Charles VII, Jeanne d'Arc est le mysticisme armé pour la nationalité.

Vous ne comptez donc pas, me dira-t-on, parmi les nationalités souffrantes la nationalité hongroise, la nationalité grecque, la nationalité bulgare, etc. Non : je suis heureux de pouvoir les placer parmi les nationalités militantes; elles ont déjà changé l'esclavage en combat.

En Hongrie, la nationalité ne va pas jusqu'à l'indépendance; elle ne veut que rester distincte et séparée de la centralisation autrichienne. La Hongrie veut bien avoir pour roi l'empereur d'Autriche, elle rejette le joug des chefs de bureaux de Vienne ; elle consent à être un royaume uni , elle refuse d'être un royaume sujet.

Dans les principautés danubiennes, la nationalité ne va pas non plus jusqu'à l'indépendance. Mais l'autonomie est acquise; la nationa-

lité moldo-valaque, la nationalité serbe, ont été reconnues par le traité de Paris de 1856.

La nationalité hellénique est consacrée depuis 1830 ; elle fait partie du droit européen.

Restent les populations chrétiennes de l'Orient, les Grecs de l'Archipel, de l'Épire et de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, de l'Asie Mineure, les Bulgares, les Albanais chrétiens, les Arméniens; ce sont ces nationalités que j'appelle déjà des nationalités militantes et non plus souffrantes. Pourquoi cela ? Parce que depuis le traité de Paris, et en vertu de l'article 9 de ce traité, la reconnaissance de leurs droits religieux et politiques fait dorénavant partie du droit public de l'Europe ;

Parce que leur nationalité, distincte de la nationalité turque, consacrée par un traité solennel, ne peut plus être atteinte ou abolie, sans que l'Europe se trouve blessée et offensée ;

Parce que le sentiment de cette nationalité vivace et patiente, conservé sous l'oppression, encouragé et fortifié par l'indépendance de la Grèce depuis trente ans, s'est encore affermi dans toutes les âmes par le spectacle de la nationalité italienne secourue et affranchie par la France ;

Parce que, si la Russie voulait faire pour les chrétiens d'Orient, avec l'assentiment ou la tolérance de l'Europe, ce que la France a fait pour l'Italie, et voulait le faire avec le même désintéressement territorial, sans y prendre même une Savoie, la Russie trouverait en Orient ce que nous avons trouvé en Italie, c'est-à-dire une nationalité légalement vivante ;

Parce qu'enfin personne ne pourrait dire pour l'Orient ce qu'on a pu dire pour l'Italie, qu'on y allait secourir une révolution presque autant qu'une nationalité: il y a des nationalités en Orient; il n'y a pas d'esprit révolutionnaire.

Nous insistons sur cette différence essentielle, et, pour la faire bien sentir, nous faisons une supposition qui demain peut-être sera une réalité. Nous supposons que l'enquête du grand vizir ne produise aucun effet décisif ni pour la constatation du mal, ni pour l'amélioration du sort des chrétiens orientaux ; c'est-à-dire nous supposons quelque chose de très-vraisemblable, à savoir que les fonctionnaires turcs que le grand vizir consultera sur le sort des chrétiens répondront que tout est pour le mieux dans la meilleure des Turquies possibles ; nous supposons encore que les chrétiens, désespérés de leur oppression et de sa perpétuité, et n'attendant plus rien du hat-humayoun, secouent le joug des Turcs; que les Grecs de la Thessalie et de l'Épire, que ceux de la Macédoine, que les Bulgares, que les chrétiens de la Bosnie et de l'Hertzegovine se soulèvent et se déclarent indépendants, que

partout où il y a une oppression, il y ait une rébellon, que, par conséquent, tout l'Orient soit en armes, que fera l'Europe?

Pour bien faire comprendre ce qu'elle fera et montrer la différence des temps, il faut dire un instant ce qu'elle a fait en 1821 et en 1822.

Au commencement de l'insurrection grecque, les souverains de l'Europe s'étaient assemblés à Laybach d'abord et ensuite à Vérone, par eux-mêmes ou par leurs représentants, pour aviser à l'état révolutionnaire de l'Europe méridionale et pour réprimer les insurrections de Naples, du Piémont et de l'Espagne. C'est à ce moment que le prince Ipsilanti entreprit une insurrection en Moldavie et en Valachie. La Grèce en même temps se souleva. Les Turcs, à Constantinople, massacrèrent impitoyablement les Grecs soumis pour se venger des Grecs rebelles. Le patriarche grec fut pendu et son corps jeté à la mer, les églises chrétiennes furent partout profanées et démolies; le sultan appela aux armes tous les Turcs; le fanatisme ottoman fut déchaîné contre les chrétiens; évidemment les deux nationalités, la nationalité grecque et la nationalité turque, étaient aux prises. La lutte commençait; et les Grecs assemblés à Épidaure avaient raison de dire, dans leur acte d'indépendance (27 janvier 1822) : « Loin d'être fondée sur des principes de démagogie ou de rébellion, loin d'avoir pour motifs les intérêts particuliers de quelques individus, cette guerre est une guerre nationale et sacrée; elle n'a pour but que la restauration de la nation et sa réintégration dans les droits de propriété, d'honneur et de vie. » C'était, comme on le voit, le principe de la nationalité et non le principe de l'insurrection que les Grecs revendiquaient. Mais l'Europe monarchique, assemblée à Vérone, ne voulut pas reconnaître le principe de nationalité invoqué par les Grecs, elle ne vit et ne voulut voir qu'une révolution là où il y avait une nationalité. Les trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie firent à Vérone une déclaration solennelle (14 décembre 1822) où elles disaient : « A l'époque même où les révoltes militaires de Naples et de Turin cédèrent à l'approche d'une force régulière, le brandon de l'insurrection fut lancé au milieu de l'empire ottoman. La coïncidence des événements ne pouvait laisser aucun doute sur l'identité de leur origine. Le même mal se reproduisant sur tant de points divers, et toujours avec des formes et un langage analogues, quoique sous des prétextes différents, trahissait trop évidemment le foyer commun d'où il était sorti. Les hommes qui avaient dirigé ce mouvement s'étaient flattés d'en tirer parti pour semer la division dans les conseils des puissances et pour neutraliser les forces que de nouveaux dangers pouvaient appeler sur d'autres points de l'Europe. Cet espoir fut trompé. Les monarques, décidés à repousser le principe de la révolte, en quelque lieu et sous quelque forme qu'il se

montrât, se hâtèrent de le frapper d'une égale et unanime réprobation. »

L'empereur de Russie, Alexandre I^er^, exprimait les mêmes sentiments dans une conversation avec M. de Chateaubriand : « Rien sans doute, disait-il, ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponèse le signe révolutionnaire; dès lors je me suis abstenu. » (Discours de M. de Chateaubriand, 25 février 1823, Chambre des députés.) Ainsi il suffisait de la moindre apparence du signe révolutionnaire pour discréditer la nationalité grecque aux yeux de l'empereur de Russie et des souverains assemblés à Vérone. Je ne blâme pas cette horreur de la révolution qu'avaient les souverains; ils faisaient leur métier de rois. Je veux seulement remarquer deux choses : la première, que l'empereur Alexandre I^er^ ne fermait les yeux au signe national de l'insurrection grecque que parce qu'il croyait y voir le signe révolutionnaire. Il ne niait pas la légitimité de la nationalité grecque, seulement il ne croyait pas que cette nationalité fût la cause véritable du soulèvement de la Grèce. Qu'aurait-il fait, s'il l'avait cru? Je n'en sais rien et je ne veux pas faire, par conjecture, de l'empereur Alexandre un doctrinaire du principe de la nationalité. J'aime mieux arriver à la seconde observation, c'est que, pendant que les souverains assemblés à Vérone ne savaient pas ou ne voulaient pas reconnaître dans l'insurrection grecque le principe de la nationalité, l'opinion publique européenne, plus clairvoyante et plus généreuse, reconnaissait et saluait avec enthousiasme cette revendication d'une glorieuse nationalité. Partout en Europe et dans tous les partis la résurrection de la Grèce trouva des apôtres pour la défendre, des prosélytes pour la soutenir. Conspiration de poëtes et de pédants, dira-t-on? — Mais pourquoi ces poëtes et ces pédants avaient-ils un si grand auditoire ? Pourquoi tant de souscriptions? Pourquoi ces armes envoyées? Pourquoi ces volontaires accourus en Grèce ? La poésie et les poëtes, je le reconnais, ont beaucoup servi la Grèce ; mais la poésie, ce jour-là, ne s'attachait pas à une fiction et à une fantaisie d'imagination : elle s'attachait à une des plus grandes et des plus saintes vérités de la conscience humaine, à la joie d'un grand nom ancien rendu au présent et à l'avenir. Voilà pourquoi les poëtes ont réussi en chantant la Grèce ressuscitée. Je suis même persuadé que la Grèce a plus soutenu de vers que les vers n'ont soutenu la Grèce : heureux temps que ceux où le public est plus poëte que la poésie, où l'écho est plus harmonieux que la voix qu'il répète!

Si les événements de 1821 et de 1822 se reproduisaient aujourd'hui en Orient, l'Europe monarchique, même assemblée à Vérone, pourrait-elle parler d'une insurrection des chrétiens d'Orient, comme la dé-

claration du 14 décembre 1822 parlait de la révolution grecque? Pourrait-elle contester le principe de la nationalité? Elle a reconnu la nationalité des chrétiens d'Orient par le traité de Paris. Elle a consacré solennellement leurs droits religieux et politiques; elle a fait ou laissé faire en 1859 une grande guerre en Italie au nom du principe de la nationalité; la paix de Villafranca et de Zurich a consacré ce principe. Comment après de pareils actes, de pareils aveux, de pareils exemples, dénier aux chrétiens d'Orient le droit de revendiquer leur nationalité?

S'ils ne la revendiquent pas, faut-il que l'Europe la revendique pour eux? C'est là la question que la Russie vient de soulever : j'ai dit ce que j'en pensais et je n'y reviens pas. La question que je traite en ce moment est plus importante. J'aime en général que les peuples fassent leurs affaires eux-mêmes. Si donc les chrétiens d'Orient, désespérés par l'inexécution systématique du hat-humayoun et par l'inaction de la diplomatie européenne, revendiquent leurs droits par la force, comment l'Europe devra-t-elle les considérer? Comme des rebelles ou comme une nation en guerre avec une autre? L'Europe devra les considérer comme une nation; le traité de Paris l'y oblige, et le principe de la nationalité, consacré en Italie par la guerre de 1859 et par la paix de Zurich, ne peut pas être dénié en Orient après avoir été appliqué en Occident; dénié en faveur de la Turquie après avoir été appliqué contre l'Autriche.

Vous parlez sans cesse de la nationalité des chrétiens d'Orient; vous oubliez, me dira-t-on, qu'il n'y a pas là de nationalité grande et forte, mais je ne sais combien de petites nationalités divisées et jalouses les unes des autres. Que voulez-vous faire de ces fragments de nations? Comment créer un empire ou un royaume avec ces débris épars? — L'objection est juste. J'avoue que les nationalités chrétiennes de l'Orient, réunies par la foi, sont divisées par les mœurs, par la langue, par l'origine. Quelle est la conclusion de ceux qui font l'objection que je viens d'indiquer? Est-ce qu'il faut rester dans le *statu quo?* Mais le *statu quo* est-il possible? La Turquie peut-elle vivre? On se récrie sur l'embarras d'organiser l'Orient chrétien! Et l'embarras de conserver l'Orient turc, n'est-ce rien? Oui, l'enfant aura de la peine à naître et à vivre; mais le mourant ne peut point ne pas mourir. — Que faire, dites-vous, d'un enfant au berceau? — Que faire, dites-moi, d'un cadavre au tombeau? Il y a de l'avenir dans un berceau, avenir laborieux et difficile, comme tout avenir humain; il n'y a point d'avenir dans le tombeau.

Je ne suis point de ceux qui croient que l'Orient chrétien, à peine né, va nous représenter le paradis sur la terre. Je me souviens des peines que la Grèce a eues à s'établir; mais les peines n'ont pas été stériles : la Grèce vit. Je m'attends donc, si l'Orient chrétien reven-

dique son indépendance, je m'attends à lui voir des commencements pénibles et tumultueux. C'est le mal de l'esclavage qu'on n'y peut pas rester sans désespoir et qu'on n'en peut pas sortir sans souffrances. L'esclavage n'est pas naturellement fait pour préparer à la liberté; il prépare plutôt à la licence et à l'anarchie. Aussi je suis persuadé qu'une fois l'Orient libre et s'agitant dans sa liberté, nous entendrons souvent dire en Europe : Décidément les Turcs valaient mieux.— Oui, s'ils pouvaient vivre! Pourquoi d'ailleurs penser que les chrétiens d'Orient ne pourront pas se tirer d'affaire, comme tant d'autres peuples et tant d'autres choses qui ont passé par le chaos pour arriver à la création? — Ils ne pourront pas faire un grand empire ou un grand royaume. — Ne peut-on vivre qu'en empires ou en royaumes? — Il y aura en Orient plusieurs petits États; et Dieu nous préserve, disent les publicistes dédaigneux, Dieu nous préserve de la pullulation des petits États! — Je ne prétends pas que les petits États soient héroïques. Les grands le sont-ils? Les petits États, quand ils manquent de dignité, ne sont pas seuls coupables. La plus grosse partie de la faute est aux grands États qui ne savent pas respecter la faiblesse. Je sais bien que les petits États ne sont pas en faveur aujourd'hui; mais je n'hésite pas à prendre cela pour un des plus mauvais signes du temps. On aime les grandes aventures, les changements à vue, les coups de théâtre; cela plaît à l'ambition des princes et à l'imagination des peuples. On ne tient pas compte du droit et de la justice, quand le droit et la justice n'ont pas pour eux une bonne artillerie rayée. Ce n'est pas la première fois que notre siècle a été pris de ce dédain dangereux pour les petits États. On sait quelle a été pendant les quinze premières années du dix-neuvième siècle la furie des remaniements territoriaux. Le dénoûment de tant de terribles et glorieuses aventures nous a été fatal. Alors a commencé pour l'Europe une ère plus tranquille et plus favorable au droit des faibles. Cette époque de paix et de justice a duré plus de trente ans. Pendant ce temps, plusieurs petits États sont nés, la Belgique et la Grèce; l'autonomie des principautés danubiennes a commencé à être reconnue; l'Égypte est devenue un pachalick héréditaire; partout enfin l'Europe a semblé favorable à l'indépendance des petits États, à ceux qui ne peuvent vivre qu'à la condition de la paix générale et du respect des faibles. Les petits États, en effet, ne peuvent pas supporter les grandes aventures; ils y périssent. Depuis dix ans, l'âge d'or des petits États a cessé en Europe et l'âge de fer a commencé. On peut déjà compter en Italie trois petits États supprimés : qu'arrivera-t-il dans le reste de l'Europe? Je vois les princes allemands venir à Bade interroger le souverain qui tient les cartes en Europe : je souhaite qu'ils soient partis satisfaits, étant venus inquiets;

mais leur inquiétude même et la consultation qu'ils sont venus prendre est un événement. C'est un symptôme de l'état de l'Europe.

Aimant les petits États en Europe, parce qu'ils représentent la civilisation pacifique et équitable, je ne puis pas les craindre beaucoup en Orient; je ne puis pas me mettre à désespérer de l'Orient chrétien, parce que cet Orient n'est peut-être pas en mesure de former du premier coup un grand empire. Si la différence des origines et des langues fait que l'Orient chrétien doit se diviser en deux ou trois États, et reprendre, si je puis ainsi parler, les cadres territoriaux du moyen âge, avec d'autres institutions, je me console d'avance de l'échec de la logique des publicistes occidentaux. Nous sommes en train en Occident de ne plus concevoir l'idée d'un État que sous la forme d'un empire plus ou moins grand, et nous semblons tendre à je ne sais quelles grosses unités territoriales qui commenceraient par être trois ou quatre, pour bientôt n'être plus qu'une seule. Cette fatale et définitive unité serait le tombeau de toute liberté et de toute justice en Europe.

Résumons rapidement les réflexions que je viens de faire. Si la paix continue en Orient, la diplomatie européenne a le droit et le devoir de veiller au maintien des droits religieux et politiques que le traité de Paris a assurés aux chrétiens d'Orient. En faisant cela, elle continue l'œuvre du traité de Paris; elle consacre par le fait l'existence de la nationalité des chrétiens d'Orient, déjà consacrée par le droit.

Si la paix cesse en Orient, si les chrétiens, ne pouvant plus supporter l'oppression turque, revendiquent par les armes leur indépendance, l'Europe doit reconnaître, dès les premiers moments, qu'il n'y a pas là des révolutionnaires et des rebelles, mais une nation qui lutte contre une autre nation. Elle n'aura pas seulement « à plaider la cause de l'humanité en faveur des victimes d'une entreprise aussi irréfléchie que coupable, » comme le disait dans sa ferveur monarchique la déclaration de Vérone du 14 décembre 1822; elle aura à plaider la cause des nationalités qu'elle a reconnues.

Voilà pour le juste; venons à l'utile : l'intérêt de l'Europe n'est pas moins évident que le droit de l'Orient. La reconnaissance de la nationalité de l'Orient chrétien est l'expédient providentiel de la question d'Orient. En laissant l'Orient se régénérer et se constituer par lui-même, l'Europe échappe du même coup à l'impossibilité, chaque jour plus visible, de conserver l'empire ottoman, et aux querelles que devait créer entre les puissances le partage de cette grande succession. Au lieu de se disputer la propriété, l'Europe reconnaît et réintègre l'ancien propriétaire.

SAINT-MARC GIRARDIN.
de l'Académie française.

# BIBLIOGRAPHIE

LE PÈRE DE LACHAIZE, étude d'histoire religieuse par R. DE CHANTELAUZE. — Paris, chez *Durand,* rue des Grès, 7. — Lyon, chez *Brun,* rue du Plat, 13.

On me permettra de déclarer, avant d'ouvrir le livre de M. R. de Chantelauze, que j'estime fort les rois qui se confessent et que je ne suis nullement porté à plaindre les peuples qui obéissent à des maîtres vraiment chrétiens. Mais est-il absolument nécessaire qu'il y ait un confesseur du roi, je veux dire un prêtre titré, renté, hébergé, adulé comme dirigeant officiellement la conscience de celui qui dirige l'État?... Soyons francs; nous comprendrions difficilement de nos jours cet emploi moitié religieux moitié politique, ce prêtre ayant charge d'âmes et charge de cour, apôtre au pied de l'autel, courtisan au pied du trône. Je doute que saint Ambroise ait jamais dormi dans le palais de Théodose. Supposez, par impossible, non pas un tyran couvert de crimes ou même un tartufe couronné, mais simplement un jeune vainqueur glorieux et superbe, ne connaissant pas plus de frein à ses passions qu'à son pouvoir, et dites-nous si vous ne prendriez pas instinctivement quelque souci de la dignité de ce confesseur contraint d'absoudre par sa présence ce qu'il doit condamner par son ministère? On peut avoir diverses vues à ce sujet, mais on peut aussi se demander de quel grand nom ou de quel grand acte on ferait tort au règne de Louis XIV en admettant, par deux ou trois lacunes à l'*Almanach royal,* que ce prince, qui était sincèrement pieux, se fût adressé, comme le commun des fidèles, au curé de sa paroisse.

Le P. Lachaize, qui régna trente-trois ans sur le for intérieur du grand roi, n'eut à lutter que pendant les premières années contre les misères de cette situation. Une fois ramené à des mœurs plus sévères, — et ce fut pour Louis XIV dès l'âge de quarante-deux ans, — le royal pénitent eut le mérite de persévérer, et l'influence du célèbre jésuite n'eut à s'exercer qu'en des affaires tout à fait dignes de son caractère. Cette influence, bornée, il est vrai, aux matières religieuses, fut prépondérante, suivant son nouveau et

savant biographe, au delà de ce que l'histoire laisse deviner. — « Placé, nous dit M. de Chantelauze, à la tête de l'Église gallicane, nommant seul et sans contrôle à tous les emplois ecclésiastiques depuis les plus infimes jusqu'aux plus élevés; au-dessus de tous les évêques du royaume et même de l'archevêque de Paris; appelé seul à choisir les confesseurs du Dauphin, de la Dauphine et de Monsieur, frère du roi; directeur de conscience de Louis XIV, qui n'agissait jamais sans le consulter sur toute affaire relevant de son ministère, comment douter que les conseils et les opinions du P. Lachaize n'aient été d'un poids considérable dans les questions religieuses de son temps? » Notez que ces questions religieuses s'appelèrent la régale, l'assemblée de 1682, les missions étrangères, la révocation de l'édit de Nantes, le jansénisme, le quiétisme, et vous reconnaîtrez que c'est en effet toute l'histoire religieuse du grand siècle qui apparaît derrière cette figure du P. Lachaize à peine estompée par l'histoire.

Nous ne dirons pas que toutes les opinions adoptées par M. de Chantelauze soient celles que nous eussions soutenues; mais nous reconnaissons, avec tous ceux qui ont lu son livre, qu'à force de bonne foi, de savoir exact et de clarté dans l'exposition, il parvient toujours à poser les siennes non-seulement comme très-loyales, mais comme très-fondées. Du parti du roi, comme le P. Lachaize lui-même, dans la querelle régalienne des bénéfices vacants, ce chapitre définitivement clos de la lutte sans fin du sacerdoce et de l'empire, M. de Chantelauze ne veut voir dans les quatre propositions de l'assemblée de 1682 que la réponse ambiguë de la politique française aux menaces de Rome. Entre l'inflexible Odescalchi et l'absolu Louis XIV, aucun arrangement n'était possible; et l'habile médiation du confesseur devait rester sans succès.

Touché plus tard par l'heureux contraste du caractère d'Innocent XII, le fils aîné de l'Église écrivait au nouveau pape : « Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjectures m'avaient obligé, *ne soient point exécutées.* » — C'étaient là les triomphes du P. Lachaize, les seuls possibles sans doute en de telles occurrences et qui profitaient, en définitive, à la paix de l'État et au bien de l'Église.

Doué, d'après Saint-Simon, d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats, apprécié par le chancelier d'Aguesseau « comme un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix et à y laisser vivre les autres; » loué par Voltaire comme un homme doux, propre à assoupir les querelles, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, le P. Lachaize n'en fut pas moins l'un des plus persistants promoteurs de la révocation de l'édit de Nantes. Rien ne prouve mieux, suivant nous, combien l'énormité de cette mesure et ses fatales conséquences furent peu soupçonnées des contemporains. Assurément on aurait quelque peine à travestir en suppôt d'inquisition le jésuite qui osa rester fidèle à Fénelon, contrecarrer dans madame de Maintenon le parti de la dévotion officielle, partager avec les solitaires de Port-Royal l'affec-

tion de Racine et de Boileau, et se faire, par amour de la numismatique, le correspondant et l'ami du calviniste Spon.

La vérité est que tout homme considérait alors comme légitime et même comme obligatoire l'intervention du prince dans les questions de croyance et d'Église. Le principe de la tolérance religieuse, entrevu par le génie de Henri IV, n'avait poussé aucune racine dans les mœurs. La foi dominait absolument la politique; le droit commun ne se distinguait pas du droit divin, et le *compelle intrare* était dogme pour l'erreur comme pour la vérité. Les protestants ne pensaient pas, sur ce point, autrement que les papistes. Bien avant le coup d'État de Louis XIV, les catholiques du Béarn, du Danemark, de la Suède, de la Bohême, de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Hollande, du Brandebourg, du Wurtemberg, de la Saxe et des cantons hérétiques de la Suisse avaient cruellement appris à leurs dépens que la Réforme n'avait prétendu que déplacer à son profit l'éternelle iniquité de la raison du plus fort. Les lois tortionnaires d'Henri VIII et d'Élisabeth n'ont-elles pas marqué la libre Angleterre du stigmate à peine effacé des persécutions? En entreprenant de ramener d'autorité ses sujets à l'unité religieuse, Louis XIV n'entreprenait donc rien de nouveau ni d'inattendu. Les écrivains de la Réforme eux-mêmes ne lui reprochent que d'avoir violé la charte consentie par son aïeul et nullement la liberté de conscience[1].

A défaut de l'opinion publique, les protestants avaient en effet pour eux la clause de l'édit de 1598, *concédé à perpétuité* par Henri IV. Mais on sut trouver dans cette charte un article 14 : cette perpétuité, disait cet article, ne doit s'entendre qu'en tant *que la cause d'icelle se trouvera parmi nous et que Dieu n'aurait pas remis les dévoyés au giron de l'Église catholique*. Convertir les protestants, c'était donc abolir inplicitement l'édit de Nantes. A quoi bon une loi pour les tolérer du moment où il n'en resterait plus? Mais, d'autre part, comment espérer de les ramener jusqu'au dernier? Pour un ou quelques-uns qui s'obstineraient, faudrait-il conserver un traité fait pour un temps où les protestants étaient maîtres de la moitié du royaume?

On se mit donc avec un beau zèle à l'œuvre des conversions. On ne parlait plus d'autre chose autour de madame de Maintenon. Cette pieuse campagne avait ses bulletins, un peu enflés sans doute, un peu trop victorieux comme tous les bulletins; mais on croit si volontiers ce que l'on désire! Chaque évêque prit la tâche à cœur dans son diocèse, ce qui n'était que naturel. Partout il était question de sauver des âmes, non de persécuter. Mais la pente est perfide pour le convertisseur qui a trop évidemment de son côté les arguments auxquels on n'a rien à répondre. Comment ne pas

[1] Il est curieux de voir Saint-Simon, justement cité comme un des plus grands ennemis de la révocation de l'édit de Nantes, se vanter de s'être opposé, dans le conseil du régent, au rappel des victimes de cette mesure. « Je conclus, dit-il, que, *puisque le feu roi avait fait la faute beaucoup plus dans la manière de l'exécution que dans la chose même*, il y avait plus de trente ans, et que l'Europe y était maintenant accoutumée... *Je priai le régent de réfléchir qu'il jouissait maintenant du bénéfice d'un si grand repos domestique...* » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XIV de l'édition Sautelet.)

brusquer un peu ceux qui ne veulent pas se laisser persuader? Comment résister longtemps à la tentation d'employer pour la gloire de Dieu cette suprême raison de la force dont on use si volontiers pour la gloire d'un homme ou le profit d'une nation? A mesure que le zèle des catholiques devenait plus officiel, les défiances des protestants devenaient plus intraitables et plus légitimes. Sur plusieurs points, elles s'exaltèrent jusqu'à la résistance à main armée. On en vint bientôt à se dire que, sous peine de ne pas aboutir, l'entreprise d'annuler l'édit de Nantes par l'extinction du protestantisme en France devait être menée un peu militairement, et qu'à tout prendre, quelques détachements de cavalerie ne sauraient nuire au bon effet des prédications. On ne pouvait espérer avoir partout des missionnaires comme Fénelon, qui venait de ramener tout le Poitou par la douce persuasion de sa parole et la seule autorité de sa vertu! Louvois, qui avait eu, comme secrétaire d'État au département de la guerre, à réprimer quelques émeutes calvinistes, finit par persuader à son maître que la seule vue des troupes suffirait à gagner des villages entiers. C'était vrai, mais on les gagnait comme on gagne des prisonniers de guerre, à condition d'être là pour les garder à vue. Aussitôt que les dragons tournaient le dos, l'hérésie relevait la tête, et il fallait revenir à la charge, je veux dire à la conversion. Ainsi fut subrepticement inauguré l'odieux système des dragonnades.

Épouvanté de tant de faiblesse répondant à tant de violence, Fénelon mandait à Bossuet ces lignes prophétiques : « Les restes de cette secte vont tomber peu à peu dans une indifférence de religion pour les exercices extérieurs qui doit faire trembler. Si on voulait leur faire abjurer le christianisme et prendre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons... C'est un redoutable levain dans une nation... »

Le tort de Louis XIV fut d'avoir ignoré les excès de son ministre. Louvois seul ordonnait et rendait compte, ne craignant pas de dénaturer, en les transmettant aux intendants, les instructions du roi qui recommandaient la douceur. Les rapports venus de toutes les provinces annonçaient chaque jour d'innombrables conversions. Tout compte fait, on resta persuadé que la presque unanimité des protestants de France étaient rentrés dans la religion nationale. Ainsi sont servis les pouvoirs absolus! Il n'y avait plus qu'à conclure par voie de décret à l'inutilité des concessions signées à Nantes en 1598. Le roi a vu, dit en effet l'ordonnance de révocation de 1685, « ses soins atteindre la fin qu'il s'était proposée et le dessein de son aïeul et de son père couronné de succès, puisque la meilleure et la plus grande partie de ses sujets, de la religion prétendue réformée, ont embrassé la religion catholique. » Partout les temples devaient être démolis, les écoles fermées, les réunions pour le culte interdites, et quinze jours étaient donnés aux pasteurs pour abjurer ou sortir du royaume. Cette cruelle alternative, qui ne concernait que les ministres du culte supprimé, fut adoptée d'abord par les plus fervents, puis par la masse de leurs adeptes. On eut beau porter des lois terribles contre l'émigration protestante, elles furent impuissantes à l'arrêter, comme devaient l'être cent ans plus tard les décrets républicains contre l'émigration royaliste [1]. Malheur aux époques où les lois de la patrie

[1] On peut voir dans un intéressant récit publié dernièrement par M. d'Aiguy, conseiller

font divorce avec celles de la conscience! On vit bientôt après des régiments entiers de protestants français à la solde de la coalition qui mit la France à deux doigts de sa ruine.

On sait si cet acte de Louis XIV a été vivement critiqué ; on n'ignore pas non plus qu'il a été et qu'il est encore chaudement défendu. D'une part, on lui a reproché d'avoir porté un coup funeste à notre industrie, en la privant de ses plus habiles artisans, et à notre sécurité extérieure, en suscitant à Londres, à la Haye, à Berlin, des hostilités implacables contre la France. D'autre part, on a loué Louis XIV d'avoir cédé aux instantes sollicitations du peuple et du clergé, en mettant fin à une situation précaire, anormale, dangereuse pour l'État. Nous acceptons toutes ces raisons comme vraies, mais non comme suffisantes pour fonder un jugement.

Le dommage industriel notamment est démontré par ce fait cité, par M. de Chantelauze lui-même, que des sommes importantes furent envoyées à plusieurs reprises à nos ambassadeurs de Hollande et d'Angleterre pour ravoir à tout prix divers chefs de fabriques qui avaient emporté le secret de leur art à l'étranger. J'ajoute, d'après des documents irréfutables [1], que les trois royaumes seuls virent arriver soixante-dix mille manufacturiers et ouvriers venant, la plupart de la Normandie, de la Picardie, des provinces maritimes de l'Ouest, du Lyonnais et de la Touraine. C'est par eux que nos éternels rivaux connurent diverses fabrications dont nous avions le monopole, entre autres celles de la soierie, et, chose plus étrange pour une puissance toute maritime, des toiles à voiles fournies jusque-là par la Bretagne et la Normandie.

Mais là n'est pas pour nous le plus grand mal. Que cette mesure de rigueur ait privé notre pays de deux à quatre cent mille citoyens, comme l'affirment les écrivains protestants, ou seulement de cinquante mille, comme le veulent quelques auteurs catholiques, ou de cinq millions, comme ose l'avancer Saint-Simon, ce n'est pas non plus ce qui pourrait décider de notre approbation ou de notre blâme. La question de droit domine toutes ces considérations secondaires. Sans doute l'édit de Nantes, avec ses deux cents places de sûreté et le droit de représentation pour les seuls réformés, était une énormité politique. Mais il ne faut pas oublier que, lorsque Louis XIV lui porta le dernier coup, Richelieu en avait déjà élagué presque toutes les concessions incompatibles avec un bon gouvernement. De l'arbre touffu qui avait jeté son ombrage jusque sur la couronne il ne restait que le tronc, c'est-à-dire la liberté de conscience, qu'il aurait fallu savoir respecter. Un grand honneur, un honneur qui est une force, revient, suivant nous, à la maison de Bourbon pour deux initiatives que l'histoire ne saurait mettre assez haut. La première au monde, elle a su concilier le principe nouveau de la tolérance religieuse avec les droits respectés de l'Église catholique ; la première

à la Cour impériale de Lyon, sous le titre de *Maria du Treuil*, la description d'un village de la Prusse rhénane bâti et peuplé par une colonie française émigrée lors de la révocation de l'édit de Nantes. C'est une motte de terre française, transportée à l'étranger, qui a gardé jusqu'à nos jours la séve et les semences du sol natal.

[1] Mémoire concernant la généralité de Lyon, par M. d'Herbigny, en 1698. (Manuscrit français déposé à la Bibliothèque impériale. — Fonds Mortemart.) Rapport de M. Weiss à l'Institut en 1852.

en France, elle a osé proclamer l'alliance des libertés politiques et de l'autorité traditionnelle. Pour elle et pour nous, il faut lui laisser cette double auréole. A la fin du seizième siècle, comme dans les premières années du nôtre, elle est venue régner sur une nation délivrée et pacifiée ; elle est venue représenter les transactions de la liberté après les fureurs de l'anarchie et les sévices de l'absolutisme. En se faisant persécuteur, Louis XIV méconnaissait la providentielle mission des princes de sa maison, qui a été jusqu'ici de réconcilier les Français divisés par les agitations religieuses ou politiques. L'édit de Nantes avait été le traité de paix qui fermait l'ère sanglante des Valois. Aussitôt déchiré, une guerre de religion longue et terrible recommença dans les Cévennes. Le grand roi fut humilié par d'obscurs révoltés ; des conseils de haine furent soufflés à toutes les cours du continent ; à l'hostilité à mains armées se joignit l'hostilité plus redoutable des imprimeries établies à nos frontières, et le dix-huitième siècle, qui devait emporter l'ancienne France, commença ouvertement à l'étranger. Que pouvait-il arriver de pire si l'édit de Nantes, déjà réformé, n'eût pas été révoqué ? « La France, disait la reine Christine de Suède, qui n'avait pourtant pas le droit de donner des conseils de modération, ressemble à un malade qu'un sage régime pouvait sauver et à qui l'on coupe bras et jambes !... »

Hâtons-nous de dire cependant que les rigueurs contre les protestants cessèrent à la mort de Louvois, qui en reste le véritable auteur (1691). Sept ans plus tard, une déclaration royale abolissait toutes les mesures coercitives édictées en 1685, et le fisc rendait leurs biens confisqués à cent mille émigrés rentrés en France, sous la simple promesse de se faire instruire dans la religion de l'État. Ainsi finissent toutes les violences; mais ne vaudrait-il pas mieux ne pas les commencer ?

Nous devons remercier M. de Chantelauze de cette consciencieuse étude sur un des points importants de notre histoire. Elle ne pèche, à notre avis, que par la conclusion. Il y a de certains faits qu'il est nécessaire de blâmer. Entre les systèmes également abusifs de l'unité religieuse comme en Russie, et de la liberté absolue des cultes, comme en Amérique, l'historien du père Lachaize se prononce éloquemment pour le régime mixte des concordats. L'édit d'Henri IV était un concordat politique entre deux religions jusque-là armées en guerre et qui se résignaient à ne plus se combattre que dans le champ pacifique des consciences.

Ce livre est bien plutôt une étude complète des questions religieuses au dix-septième siècle qu'une simple biographie du père Lachaise. Il serait particulièrement intéressant pour nous d'examiner certains points sur lesquels M. de Chantelauze se sépare absolument de M. de Carné, qui a donné dans ce recueil une remarquable série de travaux sur ces mêmes sujets. Mais nous voilà déjà entraîné trop loin par une seule question. Que serait-ce si nous abordions le jansénisme, le quiétisme et les doctrines de Fénelon, exposées avec une vraie force de pensée par notre auteur ? Nous préférons lui recommander, en finissant, d'adopter, pour la nouvelle édition de son *Père Lachaize*, une meilleure distribution des matières. Son livre, qu'il permette à notre amitié de le lui dire, est un de ces bons gros livres de province d'où le moindre *faiseur* de Paris tirerait sans hésiter trois ou

quatre volumes. Il y a là en effet de l'érudition et du talent pour quatre. Que M. de Chantelauze consente à devenir lui-même son propre *faiseur*, et son ouvrage prendra place au-dessus de tant d'autres qui ne le valent pas et dont on parle davantage.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

---

THE REALITIES OF PARIS (LES RÉALITÉS DE PARIS), par l'auteur de *Flemish interiors*, etc. etc. *London*, Hurst and Blackett.

Paris est-il réellement une ville aussi frivole, aussi irréligieuse, aussi immorale que nos voisins d'outre-Manche aiment à le répéter, et faut-il croire, comme ils le proclament à l'envi, qu'il n'y a là rien que d'extérieur et d'*irréel?* Telle est la question que s'est posée l'auteur du livre dont nous allons nous occuper, et pour la solution de laquelle il n'a point hésité à venir examiner par lui-même l'état de cette grande ville, trop vantée par les uns, trop décriée par les autres.

Déjà il avait une première fois traversé le détroit pour étudier les mœurs et les institutions populaires formées par le catholicisme, et nous avons rendu compte, dans ce recueil même, des deux ouvrages qu'il publia à la suite de ses excursions en France et en Belgique, sous le titre de *Flemish interiors*, et *Behind the grates*. Mais ces études rapides étaient trop demeurées à la surface pour satisfaire entièrement un esprit sérieux. Protestant zélé d'abord, puis puseyste ardent et enfin catholique convaincu, l'auteur a voulu connaître à fond ce qu'il n'avait fait qu'observer superficiellement. C'est le fruit de ses recherches consciencieuses qui nous arrive aujourd'hui en trois volumes intitulés : les *Réalités de Paris*, titre qui, par parenthèse, en dit trop ou trop peu, tant les réalités de Paris sont diverses et tant il est impossible de contester que le mal n'y soit aussi réel que le bien, et que l'auteur proposerait volontiers, n'était la longueur, de remplacer par celui-ci : *Réalités généralement négligées par un Anglais étudiant la vie de Paris*. « Notre but, aimable lecteur, est donc de vous donner, dit-il, une peinture détaillée et colorée de tous les sujets qui ne figurent pas dans la table des livres précédemment écrits sur la très-intéressante ville en question. » (Préface II.)

Grâce à cette petite explication, qu'il nous a paru utile de reproduire, nous savons à présent que nous entrons sur un terrain presque aussi inconnu des Parisiens que des étrangers. Aussi, confiant en notre guide, nous n'avons plus qu'à le suivre à travers les sentiers nouveaux qu'il lui plaît d'ouvrir à notre curiosité et à notre intérêt.

Voici d'abord *les rues de Paris* avec les petits marchands et les petits industriels ambulants qui y fourmillent, attirant par leurs cris multiples et leurs habitudes diverses l'attention de l'auteur, tandis que leur présence familière à nos yeux et à nos oreilles a cessé d'éveiller la nôtre. La bouquetière, le marchand de papier à lettres à deux sous, le rémouleur, le réta-

meur, le charlatan, les aveugles des ponts et mille autres deviennent pour lui un objet d étude; mais ce qu'il admire particulièrement, c'est le marchand des quatre saisons. Quant au chiffonnier, ce produit éminemment parisien, et que Londres ignore, l'auteur lui a consacré un chapitre tout entier où cet enfant de la hotte est traité avec un amour particulier.

Après les rues et ceux qui les fréquentent, viennent les habitations, et cette partie si importante dans l'histoire de la population pauvre prend dans les *Réalités* un développement dont nous ne saurions nous plaindre. En effet, aux yeux d'un observateur intelligent, le domicile trahit le plus ou moins de moralité comme le plus ou moins de bien-être de celui qui l'habite. Aussi combien nous aimerions à entrer avec notre guide dans chacun de ces réduits si riches en enseignements de toute sorte! Mais le moyen de l'accompagner partout où l'entraîne sa curiosité charitable! Certes, il y aurait plaisir et profit à parcourir avec lui la *Fosse aux lions*, la *Cité universelle*, le *Camp des barbares*, la *Cité Doré* et tant d'autres établissements singuliers que le Parisien lui-même ignore. Mille tableaux se déroulent là bizarres et touchants, que l'auteur peint avec talent et avec émotion, et qui sont pour lui l'occasion de raconter l'origine et de retracer les œuvres des nnombrables associations de charité que compte Paris. Mais le peu d'espace dont nous disposons ici ne nous permet que des indications. Signalons donc encore, ne pouvant faire plus, après les établissements dont nous avons cité les noms, quelques types plus particulièrement et plus affectueusement tracés dans les *Réalités* : le petit ramoneur, par exemple, vu au travail et dans l'établissement formé pour le secourir; le chiffonnier, auquel un chapitre est consacré, nous l'avons dit, et que l'auteur suit dans tous les détails de sa vie; le soldat, enfin, considéré à la caserne, sous les drapeaux, à l'hôpital, en prison, dans les écoles qui lui sont consacrées, et dans ses rapports avec l'œuvre qu'on a fondée pour lui. Mais il faut lire le livre lui-même, et quiconque est bien pénétré de la doctrine évangélique par laquelle nous savons que tous les hommes sont frères, quiconque comprend le devoir qui nous est plus particulièrement imposé, à nous enfants du dix-neuvième siècle, de nous rapprocher les uns des autres, de nous connaître et de nous entr'aider, le lira avec intérêt et avec fruit.

Grâce donc soit rendue à l'auteur des *Réalités de Paris*. En pénétrant dans tous ces réduits obscurs, dans tous ces antres de la misère et du vice, en cherchant à connaître les mœurs, les besoins, les aspirations de toutes les créatures nées ou tombées dans les bas-fonds de notre société, il nous donne à tous l'exemple et nous trace la voie où nous devons le suivre. Malheur à celui qui s'isole de ses semblables et qui les dédaigne! Il faut se mêler et s'aimer; il faut que le pauvre aille avec confiance au riche, et que le riche tende la main avec amour au pauvre : à cette condition seulement notre société sera vraiment chrétienne et échappera aux périls qui la menacent.

A. Audley.

**DIVINITÉ DU CHRISTIANISME**, par le docteur SUMNER, archevêque de Cantorbéry, traduit de l'anglais, par M. DE FRESNE, ancien conseiller d'État. — Paris. *A. Giraud*, 20, rue Saint-Sulpice.

Ce livre, n'eût-il pas d'autre mérite, se recommanderait à l'attention par plusieurs singularités. C'est l'œuvre d'un protestant, et on n'y trouvera pas un mot qui blesse l'oreille, si justement susceptible, des catholiques. Il est signé par un évêque anglican, et M. le cardinal archevêque de Paris, par une lettre adressée au traducteur, en a exprimé sa pleine approbation. Enfin il a été écrit en anglais, et la version qu'on nous offre a toute la grâce et toute l'aisance du meilleur original français. Jamais entre deux croyances et deux langues si diverses la communication ne parut si facilement établie. Ce résultat est dû principalement à l'habileté de plume de l'homme distingué qui, en se faisant pour nous l'interprète des arguments du docteur Sumner, a su en modifier heureusement quelques parties : mais une part de l'honneur doit en revenir à la modération d'esprit de l'auteur anglais, qui s'est abstenu avec soin de faire allusion à des controverses irritantes, et s'est renfermé dans le petit nombre de vérités communes à tous les chrétiens dont l'Église anglicane a eu le bonheur de sauver les débris. Par la lucidité de sa pensée, d'ailleurs, le docteur Sumner semblait s'être préparé d'avance à satisfaire à toutes les exigences de clarté et de précision de notre idiome. Remercions donc tout ensemble l'auteur et le traducteur d'avoir enrichi nos bibliothèques chrétiennes d'un écrit plein de substance, où l'on trouvera sur le sujet déjà si rebattu des preuves historiques du christianisme un choix de raisonnements nouveaux et de vues originales.

Je ne voudrais pas assurer pourtant que le lecteur catholique et français ne se sentira pas, en parcourant cet opuscule, par moment un peu dépaysé. Je ne sais quoi, qui n'est ni le style ni la pensée, mais un composé de l'un et de l'autre, — ni telle phrase ni tel argument en particulier, mais une sorte de physionomie générale, — l'avertira qu'il voyage hors de chez lui. La saveur du fruit se ressent toujours et du terroir qui l'a porté et du ciel qui l'a fait mûrir. On fera, parmi nous, j'en suis sûr, à la publication nouvelle deux reproches différents : c'est une démonstration de la vérité chrétienne un peu froide, qui, par conséquent, ne dit rien à l'imagination, et qui cependant n'a pas toute la précision d'un raisonnement en forme. Nous sommes, nous, en matière de raisonnements tour à tour beaucoup plus et beaucoup moins difficiles à satisfaire que nos voisins. Ou nous ne raisonnons pas du tout et nous nous laissons entraîner par l'émotion, ou, si nous nous mettons à user de la logique, nous en usons sans mesure, et nous voulons, même sur des sujets historiques et moraux, arriver à cette certitude incontestable qui n'appartient qu'aux vérités mathématiques. Nous sommes tout un ou tout autre : des poëtes à qui une métaphore suffit, ou des algébristes qui ne se contentent pas à moins d'une formule ; et c'est ce qui fait qu'il y a chez nous si peu d'intermédiaire entre la foi naïve et sensible et l'incrédulité contentieuse. Les Anglais, gens plus pratiques, se contentent,

même dans l'affaire du salut, de ces preuves moyennes et sommaires, de ces présomptions de bon sens, sur lesquelles la société vit et à l'aide desquelles un honnête homme conduit en ce monde sa famille et son commerce. On voit que c'est à des esprits de ce genre que le Dr Sumner s'est adressé. On dirait que c'est la cause du christianisme plaidée devant un jury de la Cité de Londres, réunion d'hommes à la fois sensés et pressés, qui écoute avec calme, mais se décide vite, et qui, en se gardant des illusions, ne se laisse pourtant pas embrouiller par des chicanes. Le verdict favorable, en Angleterre, n'est pas douteux. Sans être aussi assuré du succès devant un auditoire aussi différent que le nôtre, nous n'en approuvons pas moins M. de Fresne d'y avoir prétendu ; car il y a partout des esprits de toute nature ; et la vérité n'a pas trop de toutes ses faces pour répondre aux besoins de toutes les âmes.

ALBERT DE BROGLIE.

---

LES MÉMOIRES D'ANTOINE, ou notions populaires de morale et d'économie populaire, par M. ANTONIN RONDELET, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Paris. *Didier* et compagnie, 33, quai des Augustins.

Le *Correspondant* a déjà rendu compte de l'excellent ouvrage de M. Rondelet sur le *Spiritualisme en économie politique*, couronné l'année dernière par l'Académie des sciences morales. Les *Mémoires d'Antoine* sont destinés à répandre les mêmes doctrines sous une forme populaire et accessible à tous les esprits. C'est le récit de la vie d'un ouvrier arrivé à une honorable aisance par son travail, son économie, son intelligence et sa probité. L'auteur a très-heureusement encadré dans ce récit la réfutation des préjugés les plus répandus dans les masses et l'exposition des notions fondamentales trop souvent méconnues de la morale sociale et de l'économie politique. C'est ainsi qu'il examine successivement les questions qui se rattachent aux rapports du capital et du travail, la loi de l'hérédité domestique, l'organisation des impôts, les principes d'égalité civile et politique sur lesquels repose la société moderne. Il fait parfaitement ressortir le caractère de cette société, qui ouvre à tous un égal accès, et dont on ne saurait désormais, sans une criminelle folie, prétendre modifier les conditions d'existence. Notre état social assure, ainsi que le dit en termes excellents M. Rondelet, « l'égalité dans les limites du possible et de la justice. Ceux, ajoute-t-il, qui élèvent la voix contre cet état de choses ne connaissent bien ni ce qu'ils possèdent ni ce qu'ils réclament. » C'est dans le même esprit qu'il défend contre les attaques des utopistes contemporains un autre grand principe de notre société, le principe de la liberté du travail. Il fait bonne justice des systèmes de réglementation et d'organisation du travail imaginés, si l'on en croit leurs auteurs, pour le plus grand bénéfice des travailleurs. « L'idéal de cette organisation, dit-il, serait un imbécile que le règlement dispenserait de réfléchir en face d'un esclavage que l'abrutissement ou la terreur empêcherait de réclamer. »

Les ouvriers honnêtes et intelligents liront, nous n'en doutons pas, avec autant de plaisir que de profit les pages substantielles que M. Rondelet a consacrées à ce sujet : ils comprendront que l'intervention de l'État en de telles matières n'est ni désirable ni possible, qu'il ne faut pas demander à la puissance publique de se substituer à l'initiative des citoyens, mais seulement d'assurer à l'activité individuelle toute la liberté dont elle a besoin.

Nous désirons vivement que cet ouvrage trouve de nombreux lecteurs dans la classe à laquelle il s'adresse. Les bons livres populaires sont rares dans notre pays : on ne saurait trop féliciter les écrivains qui consacrent leurs efforts à cette utile et difficile entreprise, alors surtout qu'on peut louer chez eux, comme chez M. Rondelet, une connaissance approfondie du sujet, une composition ingénieuse et attachante et un talent distingué d'écrivain mis au service d'une pensée chrétienne.

Albert Gigot.

---

LETTRE D'HAIMON, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, découverte et publiée par M. Léopold Delisle. — Paris, *Durand*.

Dans le domaine de l'archéologie, on citerait peu de découvertes plus heureuses et plus désirées que celle de la lettre d'Haimon tout récemment retrouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Cette lettre, écrite au douzième siècle et qui contient de précieux renseignements sur l'histoire des constructions religieuses au moyen âge, n'était connue que par de courts extraits et par une assez faible traduction imprimée en 1671 et devenue elle-même d'une rareté excessive. La perte du texte original avait semblé si certaine et si peu réparable, qu'en 1849, sur la proposition de M. de Montalembert, le ministre de l'instruction publique avait, en désespoir de cause, décidé la réimpression de la traduction ancienne. Un savant membre de l'Institut, M. Léopold Delisle, qui connaît si bien les trésors cachés de toutes nos bibliothèques, vient de mettre un terme aux regrets des artistes et des savants en publiant d'après une vieille copie le texte entier du célèbre opuscule.

Afin de conserver le souvenir des circonstances merveilleuses au milieu desquelles s'éleva l'église de son monastère, Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, écrivit, sous forme de lettre, une relation étendue où abondent, je le répète, des détails précieux pour l'histoire monumentale au douzième siècle.

Certes, si quelque chose peut ajouter à l'admiration que nous inspirent les édifices sacrés du moyen âge, c'est l'histoire de leur construction, c'est le dévouement, c'est la piété fervente de ceux qui les ont élevés.

Des ouvriers ne mirent pas seuls la main à ces monuments vénérables. D'un mouvement impétueux comme le fut celui des croisades, les fidèles se portèrent aux enceintes marquées pour la construction des églises. A Chartres, en 1145, tous s'attelaient à des chariots remplis de pierres, de bois et de chaux destinés à la cathédrale. Les immenses tours s'élevèrent avec une rapidité merveilleuse.

« Jamais, dit un vieux chroniqueur, on ne verra pareil prodige. L'enthou-
« siasme gagna tout le pays. Partout on s'humiliait, partout on faisait péni-
« tence, on pardonnait à ses ennemis, car nul ne pouvait être admis dans
« l'association laborieuse, s'il n'était pur de toute faute. De tous côtés on
« voyait des hommes, des femmes, traîner de lourds fardeaux, se laisser
« frapper comme des bêtes de trait et célébrer par des chants de triomphe
« les miracles accomplis sous leurs yeux. »

En rappelant ce prodige de la foi, Haimon nous montre les fidèles imitant l'ardeur sainte des pèlerins de Chartres et s'associant bientôt dans toute la Normandie pour concourir à élever des sanctuaires à la sainte Vierge.

Chacune des pierres des sacrés édifices a donc, pour ainsi dire, son histoire. Chacune d'elles nous dit un dévouement dont le Seigneur a tenu compte. Celle-ci a été donnée par tel chrétien qui, pour faire agréer son offrande, a répudié de vieilles haines; telle autre est devenue l'instrument d'un éclatant miracle; la main de la Vierge l'a soutenue, l'a détournée dans sa chute alors qu'elle menaçait la vie d'un travailleur. Toutes ont été baignées des sueurs de nos pères accourus en foule pour servir la Mère de Dieu.

« C'était, écrit M. Delisle, c'était un généreux élan qui se communiqua
« avec une rapidité merveilleuse dans toutes les classes de la société. Les
« femmes comme les hommes, les riches comme les pauvres, les puissants
« comme les faibles, tous s'attelaient à des chars sur lesquels on portait à
« Saint-Pierre-sur-Dives la chaux, la pierre, le bois et les vivres destinés aux
« ouvriers. Les populations s'ébranlaient en masse; chaque paroisse se met-
« tait en route avec ses vieillards et ses enfants; on emmenait même les
« malades, dans l'espérance de leur faire miraculeusement recouvrer la
« santé. Les bannières ouvraient la marche; des trompettes donnaient le si-
« gnal des manœuvres. Les fardeaux étaient énormes. Parfois il fallait les
« efforts d'un millier de pèlerins pour imprimer le mouvement à un seul
« char. Le convoi s'avançait au milieu d'un religieux silence. Dans les haltes,
« on n'entendait que la confession et les prières des pénitents. A la voix des
« prêtres, les haines s'apaisaient et la bonne harmonie renaissait dans les
« cœurs. Si un pécheur obstiné refusait de pardonner à ses ennemis, on le
« chassait ignominieusement après avoir jeté à terre l'offrande qu'il avait
« mise sur le char. »

« Rien ne retardait, écrit le pieux Haimon, une marche vraiment miracu-
« leuse; on franchissait les montagnes rapides, les eaux profondes, et,
« comme le peuple hébreu traversant le Jourdain, on passait sous la con-
« duite de Dieu, à travers le lit de la mer qui, une fois, à Sainte-Marie-du-
« Port, arrêta devant la troupe sainte le mouvement de son reflux. »

« Arrivés au terme du voyage, les pèlerins, poursuit M. Delisle, rangeaient
« les voitures autour de l'église et formaient une sorte de camp dans lequel
« ils passaient la nuit en prières. Ils illuminaient leurs chars et faisaient re-
« tentir au loin le chant des psaumes et des cantiques. Ils demandaient à la
« Vierge, avec une aveugle confiance, la guérison de leurs malades, et, si
« leurs vœux tardaient à être exaucés, on les voyait, eux et leurs enfants, se
« dépouiller de leurs habits, se traîner en gémissant jusqu'au pied des au-

« tels, et supplier leurs prêtres d'être sans pitié et de leur donner la dis-
« cipline en expiation des fautes qu'ils pouvaient avoir commises. D'ordi-
« naire, aux gémissements et aux supplications succédaient des cris d'allé-
« gresse. C'est que la Vierge s'était laissé fléchir. Des miracles venaient de
« s'accomplir. Un malheureux infirme qu'on avait amené sur un char s'était
« tout à coup senti guéri. Plein de vigueur, il courait dans l'église remercier
« sa bienfaitrice. De toutes parts, on criait au miracle; de longues files de
« pèlerins se rendaient processionnellement à l'autel, baisaient la terre,
« mettaient les cloches en branle et entonnaient des chants de triomphe. »

A voir dans le texte d'Haimon le récit des miracles accomplis dans l'église de Saint-Pierre-sur-Dives, on croirait assister aux scènes décrites par Grégoire de Tours. Là, de même que dans la célèbre basilique de Saint-Martin, les fidèles prient en versant des larmes, se prosternent à terre, étendent les malades au pied de l'autel; les aveugles revoient la lumière, les muets parlent, les sourds entendent, les estropiés, venus en se traînant, se relèvent alertes et vigoureux, et, comme au temps du père de notre histoire, quelques-uns, dans l'ardeur de leur joie reconnaissante, se consacrent pendant de longs jours à servir les pauvres et les infirmes qui se pressent dans le sanctuaire.

Dans ces âges de foi vive et profonde, l'ardeur de servir Dieu dominait toute autre pensée. Les grands du monde s'estimaient heureux de pouvoir abaisser leur orgueil devant les rires des incrédules, pour travailler de leurs propres mains à la construction des sanctuaires. Le roman de Gérard de Roussillon nous montre, dit le savant M. Delisle, la comtesse Berthe s'honorant par ce bel acte de vertu, se levant la nuit, avec ses femmes, pour porter au haut de la montagne le sable des maçons qui bâtissaient l'abbaye de Vézelai. Ainsi faisaient, rapporte encore une autre vieille tradition, le comte et sa femme qui portaient ensemble, sur leurs épaules, l'eau destinée à faire le mortier pour la construction de l'abbaye de Pouthières. Une fois, ajoutait la légende, le démon avait voulu faire tomber la comtesse; mais un ange descendu du ciel soutint de sa main l'eau prête à se répandre, jusqu'à ce que la noble dame eût pu se relever et reprendre son fardeau.

Telles sont les œuvres inconnues à nos jours, tels sont les humbles dévouements que retrace la lettre d'Haimon. A lire ce récit naïf, on sent la pensée se reporter vers des monuments d'un autre âge, mais d'une simplicité non moins touchante; on croit revoir les beaux tableaux d'Hemlinck dans le fond desquels de blanches églises s'élèvent sur l'azur du ciel, entourées de mille travailleurs, tandis qu'assis au premier plan un ange lit gravement dans le livre de vie où Dieu inscrit le nom de ses fidèles.

Edmond Leblant.

---

LES MYSTÈRES DU PEUPLE ARABE, par Ch. Richard, ancien chef des affaires arabes.

Ce livre est une étude de mœurs plaisante et curieuse. M. Richard a longtemps vécu au milieu des Arabes, et il les connaît bien. Il a eu l'idée assez heureuse de faire assister le lecteur à un marché tenu dans un point

éloigné de l'intérieur. Le marché résume toute la vie arabe, et l'auteur, en y plaçant le théâtre de ses scènes, s'est donné un cadre excellent, où les types les plus variés trouvent leur place toute faite.

On voit naturellement passer devant soi le kaïd, monté sur son cheval de pure race, grand chef indigène, noble d'épée, oppresseur et hypocrite, soumis en apparence à notre autorité, mais hostile en réalité; intermédiaire dangereux, trompant ses administrés comme nous-mêmes, attribuant à l'autorité française toutes les avanies qu'il impose. On assiste aux pluies de coups de bâton distribuées avec adresse et grâce par son chaouch, Ben Quetals (fils de voleur), et par les mekrazeins et autres dépositaires d'une autorité qu'ils déposent à leur tour sur le dos de chacun.

Le kadi Si-Zevouki est un modèle excellent de la justice musulmane. L'auteur l'a vu assurément dans ses fonctions. Il a été témoin de la querelle de Bou Tsaouïl et de son beau-père : l'un voulant répudier sa femme, parce qu'elle est devenue bossue, et rentrer dans la dot qu'il a payée suivant la coutume; l'autre consentant à la rigueur à recevoir sa fille, mais refusant tout net de restituer la dot, sous prétexte que la difformité provient d'un coup de pioche donné par son gendre. Le jugement, les principes si simples mais si sûrs qui guident le kadi dans les cas les plus épineux, les plaidoyers, la police de l'audience, tout est pris sur le fait. Le médecin arabe, Bou-Mous, dont les principes sont non moins sûrs et non moins simples, qui saigne aux pieds pour toute souffrance au-dessous de la ceinture, à la tête pour tout mal de la partie supérieure et qui arrache les dents avec tant de succès; son concurrent, le marchand de talismans et de charmes, sont des portraits au naturel. Celui du prisonnier gracié et qui reconnaît les bons traitements dont il a été l'objet de la part des Français en racontant, au plus grand avantage de sa bourse, les tourments qu'il a endurés et les coups de bâton dont on l'a gratifié, n'est pas moins bien tracé. Le poëte populaire, avec ses chansons et ses prédictions, nous fait bien comprendre les espérances et les passions de tout ce monde soumis à la force, à moitié connu seulement, et qui, séparé de nous par la langue, les préjugés et les intrigues de ses chefs, ne nous connaît pas assez non plus. On sent, comme l'auteur, qu'il faut arriver à un contact plus complet, plus immédiat, à une administration plus directe, pour que nos intentions soient mieux appréciées, et notre civilisation acceptée plus vite.

Tel est le programme du livre. On se demande bien si le ton et le style ne laissent pas quelquefois à désirer, si la plaisanterie est toujours du meilleur goût. Certaines paroles, certaines épithètes placées dans la bouche des interlocuteurs, peuvent paraître risquées, mais elles ont pour elles la nécessité de la couleur locale. Les Arabes sont un peuple primitif, comme les Grecs d'Homère, qui n'y regardait pas de si près.

A coup sûr l'auteur n'a pas la prétention d'être Homère, ou même Aristophane ou Molière, dont il dit s'inspirer; mais en somme il sait peindre dans un petit cadre, d'une manière vive, amusante, un coin de la société arabe avec ses défauts et ses qualités. Son livre est un tableau de genre gâté par des tons de pochade, mais qui n'en a pas moins un mérite réel.

A. Benoist-d'Azy.

LES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS, nouvelle édition, avec une introduction et des notes, par M. Charles Asselineau, 1 vol. in-12, chez *Techener*.

Contrairement à l'habitude, M. Asselineau apprécie au-dessous de sa valeur l'ouvrage dont il offre ici une nouvelle édition. Il ne voit plus guère, en effet, qu'un livre agréable dans ces précieux *Souvenirs* de la nièce de madame de Maintenon, que Voltaire avait donnés comme l'un des livres qui faisaient le mieux connaître l'intérieur de la cour de Louis XIV; du moins semble-t-il craindre qu'auprès des voix mâles qui, depuis madame de Caylus, sont sorties de la tombe pour nous parler du dix-septième siècle, le timbre quelque peu voilé de la marquise sexagénaire ait de la peine à se faire entendre. Nous n'appréhendons, quant à nous, rien de pareil, pour tout le temps du moins qu'il y aura des oreilles délicates en France. Quelque cas que l'on doive faire, nous ne dirons pas des *Historiettes de Tallemant*, qui n'en méritent pas beaucoup, mais des *Mémoires de Saint-Simon*, dont le voisinage a autrement le droit d'alarmer, nous ne croyons pas qu'ils aient rien ôté de leur valeur *documentielle* — le mot n'est pas de nous et n'en vaut pas mieux — aux *Souvenirs de madame de Caylus*. Loin d'y perdre, les fins crayons de la grande dame ont gagné à se trouver rapprochés des rudes peintures du grand seigneur. En face des portraits où s'acharne la passion de l'un, les esquisses qui échappent à la mémoire bienveillante de l'autre acquièrent un nouveau prix. Les *Souvenirs* servent de correctifs aux *Mémoires*. L'historien n'a qu'un regret à exprimer, c'est que les deux galeries ne se prolongent point parallèlement et n'aient pas la même étendue. Madame de Caylus, est loin, en effet, d'embrasser, comme Saint-Simon, tout le siècle dans ses réminiscences, et le nombre des figures qu'elle touche est malheureusement peu considérable. Madame de Maintenon est même, à dire vrai, le seul personnage qu'elle ait présenté de face et qu'elle ait eu pour objet de peindre; les autres n'entrent dans son cadre que comme accessoires, et la lumière dont elle les éclaire est en raison de la place qu'ils ont tenue dans le groupe formé autour de l'illustre favorite. On ne saurait dire pourtant qu'elle l'ait grandie aux dépens de personne. De la part d'une nièce si comblée, un peu de partialité en faveur d'une tante si généreuse eût été très-naturel et très-excusable. Mais il n'en est pas ainsi; madame de Caylus voit madame de Maintenon sans prisme; elle en parle avec le calme d'une conviction qui ne s'est point formée dans l'éblouissement de la fortune, et que les retours survenus n'ont point ébranlée. La sérénité de son langage montre que, si elle en souffrait, comme il n'est pas permis d'en douter, elle dédaignait la réaction calomnieuse qui éclatait contre la cour du grand roi au moment où elle dictait ses *Souvenirs*.

C'était en 1729. Louis XIV était mort depuis quatorze ans, et madame de Maintenon depuis dix. Le dénigrement de la génération qui venait de finir était de mode dans celle qui commençait. Les liens du sang, le respect des traditions, n'imposaient pas toujours un frein à la légèreté des langues. Madame de Caylus dut s'en apercevoir autour d'elle et dans sa propre famille.

Son fils, qui écrivait sous sa dictée, avait vraisemblablement partagé, au moins dans une certaine mesure, les préjugés de la foule contre la bienfaitrice de sa maison. Son empressement à noter ces *Souvenirs* et le soin avec lequel il les conserva prouvent du moins qu'il en avait senti tout le prix. Et il n'y a là rien que de naturel; esprit juste et déjà porté d'instinct vers l'histoire, le marquis de Caylus devait comprendre de quelle ressource serait pour le peintre à venir de la cour de Versailles ces brèves mais sincères confidences d'une femme, qui « l'avait vue de près, » comme elle le dit.

Voltaire, qui en eut communication quelques années après, en jugea de même. Il craignait seulement qu'avec ses goûts pour la pompe et la philosophie dans l'histoire son siècle ne sentît pas le charme de ces récits anecdotiques et n'en appréciât pas la portée. Ces craintes, on ne saurait les avoir de notre temps où l'histoire n'a que trop donné dans le travers opposé. Le reproche si l'on en faisait un aujourd'hui à la marquise, ne serait pas d'avoir trop conté de « ces petites aventures de cour » et trop donné de « ces petits détails qui font connaître les personnages dont on se souvient, » mais plutôt d'en avoir été trop sobre. Tout cela, chez elle, est si heureusement choisi, qu'il en jaillit de véritables lumières. Est-il possible, par exemple, d'exprimer mieux que par ce mot de l'un d'eux le respect qu'imposait à son cercle d'étourdis la jeune épouse du vieux Scarron : *S'il fallait prendre des libertés avec la reine ou avec madame Scarron, je ne balancerais pas, j'en prendrais plutôt avec la reine?* Et cet autre de madame de la Vallière, en apprenant la mort de son fils, ne peint-il pas admirablement la tendresse et la force de son cœur : *C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance.* Or il y en a, de ces mots-là, à chaque page, aussi caractéristiques, aussi piquants. On ne résiste pas au plaisir de les citer. Une religieuse dont les pieux entretiens trompaient la solitude de la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, demandait un jour à cette princesse si, avant d'être mariée, elle n'avait pas eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour de son père : *Oh non! ma mère*, répondit-elle, *il n'y avait pas de rois.* Au temps de leur plus vive rivalité, madame de Montespan et madame de Maintenon se trouvèrent, à l'un des voyages de la cour, embarquées en tête à tête dans le même carrosse. Se quereller, s'échauffer, eût pu nuire à la sérénité obligée de leur figure. Madame de Montespan prit vite son parti : *Ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci*, dit-elle à son ennemie. *Causons comme si nous n'avions rien à démêler : bien entendu*, ajouta-t-elle, *que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour.* Nous ne parlons pas des saillies où éclate non-seulement l'esprit des individus, mais celui du temps : elles abondent et sont charmantes, depuis celle de Louis XIV, répondant à madame de Maintenon qui lui proposait, pour un emploi de cour, la duchesse de Créqui à la place de madame de Richelieu : *Oh! madame, changeons au moins de sotte!* jusqu'à celle de M. de Matha, garçon d'esprit, mais de mince avoir, à qui l'on demandait comment il pouvait faire pour être si légèrement vêtu en hiver, et qui répondit simplement : *Je gèle de froid.* Quant aux anecdotes, on les sait par cœur, a dit M. Sainte-Beuve; et M. Asselineau vante lui-même les portraits « tantôt enlevés, dit-il, d'un trait

ferme et net et qui parfois égratigne; tantôt habilement composés de nuances ménagées et fondues, où souvent les réticences, les équivoques, les sous-entendus, parlent autant que les affirmations. » On ne saurait mieux dire et plus juste. Mais alors comment avoir si peur, pour un tel livre, du rapprochement avec les mémoires récemment exhumés de certains contemporains, et s'inquiéter, par exemple de Tallemant des Réaux? N'y a-t-il pas, au seul point de vue de l'histoire et sans parler du reste, cent fois plus à recueillir dans le délicat trésor des *Souvenirs* que dans le cynique fatras des *Historiettes?*

Donc, M. Asselineau aurait pu présenter cet écrit avec plus d'assurance. A celà près, nous aimons à reconnaître qu'il l'a traité en chef-d'œuvre. Sans avoir précisément ce caractère archaïque qu'on recherche aujourd'hui volontiers, ce volume, d'ailleurs élégant comme tous ceux qui composent la collection Techener, se distingue par un retour à une mode trop délaissée, — nous voulons parler de celle des gravures, — luxe jadis obligé de tout livre qui se respectait un peu. Celles qui accompagnent cette édition des *Souvenirs de madame de Caylus* sont composées avec un bon sentiment de l'époque, mais pourraient être mieux exécutées. Nous regrettons d'avoir à ajouter que la *Table analytique* aussi laisse à désirer. C'est là un bien menu détail; mais M. Asselineau sait qu'en pareille matière c'est de la minutie que naît la perfection.

DERNIÈRES CAUSERIES DU SAMEDI, par M. de PONTMARTIN, 1 vol. in-12. Paris, *Michel Lévy.*

Les *Causeries* de M. de Pontmartin ont une valeur aujourd'hui incontestée; depuis longtemps elles sont reçues comme les plus gracieuses, les plus fines, les plus saines critiques de ce temps-ci. Chaque volume qui paraît accuse plus fortement ces qualités devenues rares, la dernière surtout. Quels tristes jugements, en effet, que ceux que le feuilleton consacre aux livres nouveaux! Flatterie de commande ou dénigrement d'ennemi, voilà ce que le lecteur trouve généralement dans les journaux où il va chercher à se renseigner sur les ouvrages qu'on lui annonce. Et si l'équité ne manque pas à ces estimations hâtives, c'est la gravité, l'étude, les principes. Il n'en est pas ainsi des appréciations littéraires de M. de Pontmartin. Les doctrines chez lui sont nettement arrêtées en toute chose, en religion, en littérature, en politique; mais une vive sympathie pour le beau et une mesure incomparable de langage tempèrent ce que, dans l'application, elles pourraient avoir de trop absolu, comme l'attestent en particulier, dans ce volume, les études sur MM. de Sacy, Cousin, Octave Feuillet, etc. A ces qualités anciennes chez M. de Pontmartin s'en ajoute depuis quelque temps une autre qu'on n'avait fait qu'entrevoir jusqu'ici : cet Aristarque si doux devient mordant; çà et là une griffe acérée sort du velours dont cette main a tant caressé d'écrits nouveau-nés. Nous en trouvons la trace ici même sur bien des doigts qui ne s'y attendaient pas, et qui se

croyaient trop haut placés pour être atteints. Ce n'est pas un petit agrément pour ce volume, et cela ne lui donne pas un petit prix auprès des gens qui ont conservé le vieux goût français pour le sel en littérature.

P. DOUHAIRE.

---

Il a paru dans ces derniers jours plusieurs ouvrages importants que nous nous faisons un devoir de mentionner aujourd'hui en attendant que nous puissions en rendre compte.

Sous ce titre : *De la Liberté de la presse*, notre collaborateur, M. Léon Vingtain, vient de publier chez Michel Lévy (1 vol. in-12) une curieuse histoire de la législation française sur les journaux. L'auteur la prend à son origine, non pas dans les lois de l'Assemblée constituante, comme on le croit généralement : cette assemblée laissa faire les journaux et n'eut que des velléités de réglementation à leur égard; ni dans celles de la Convention, qui ne fit rien de spécial sur la presse, la guillotine suffisant à tout maintenir dans l'ordre ; mais dans les mesures gouvernementales du Directoire. Le premier frein imposé aux journaux est le timbre. Le Consulat en inventa bien d'autres. « Du premier coup, dit M. Vingtain, il frappa la presse au cœur; quand on lit ses lois sur ce point, on sent qu'il ne fut que le lever du rideau de l'Empire. » La Restauration et le gouvernement de Juillet s'en occupèrent dans un esprit sincèrement libéral. M. Vingtain apprécie en détail ce que firent ces deux gouvernements pour concilier, dans leurs lois sur cette matière, les besoins de l'ordre avec ceux de la liberté. Les efforts de la République de 1848 pour maintenir l'équilibre à cet égard lui fournissent aussi un intéressant chapitre. Mais le plus important, du moins au point de vue pratique, est celui qui a pour objet la législation de notre époque. M. Vingtain l'a exposée le plus clairement qu'il l'a pu, car elle a ses obscurités, la laissant du reste s'expliquer par la liste complète des avertissements, suspensions et suppressions de journaux, prononcés en son nom, et qui en sont en effet le vrai commentaire.

— M. Alfred Nettement vient de donner à la librairie Lecoffre les deux premiers volumes d'une *Histoire de la Restauration*, que voudront lire, à côté de celle qu'a récemment publiée M. de Vieilcastel, tous ceux qui apprécient l'impartialité, les convictions sincères et l'élégance du langage. Nous rendrons bientôt compte de ces deux ouvrages.

— M. Casati, dans une brochure intitulée : *Le Réveil de la question d'Orient*, et qui respire les sentiments les plus élevés, propose une nouvelle et pacifique solution des difficultés qui compliquent la situation chaque jour plus embarrassée de l'Europe vis-à-vis de l'empire ottoman. Ce travail sera lu avec intérêt et profit, même par ceux qui n'en goûteraient pas les conclusions.

P. D.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

22 juin 1860.

Le monde, on l'a bien vu pendant ce mois, est un théâtre sur lequel toutes les pièces peuvent se jouer; mais je hais les doctrinaires du feuilleton, entrepreneurs attitrés des succès dramatiques, qui viennent me démontrer que les pièces de leurs amis sont l'application rigoureuse de tous les principes de l'art ancien ou la première invention de procédés nouveaux qui commencent une ère nouvelle. Laissons parler les événements, mais gardons-nous d'en faire le lendemain la théorie. Comme ceux qui président à ces événements riraient des intentions qu'on leur prête, s'ils y prenaient seulement garde! Tantôt on leur suppose des calculs profonds qu'ils n'ont pas faits, tantôt on leur enlève la responsabilité des volontés qu'ils ont eues. C'est ainsi qu'à propos de la fête populaire du 14 juin les journalistes des diverses nuances se sont donné une peine risible pour imaginer la théorie de l'annexion de la Savoie.

Nul ne méconnaît les avantages de cet événement, mais on aimerait à être mieux instruit de ses causes, plus rassuré sur ses suites.

Après la politique idéale qui consiste à étendre au sein de la paix l'ascendant moral et civilisateur d'une nation, c'est une belle politique assurément que de chercher à agrandir le territoire de son pays. Très-dangereuse, non-seulement parce qu'elle expose à des obstacles qu'il faut vaincre au prix du sang, mais surtout parce qu'elle enivre et rend insensiblement aveugle à tous ces obstacles, cette politique est pourtant très-naturelle, et il n'y a pas un souverain, de Saint-Pétersbourg à Londres, et de Berlin à Madrid, qui n'en nourrisse la pensée; elle est très-populaire, car elle produit des résultats palpables, qui éblouissent les regards et enflamment le pa-

triotisme. Si la province réunie est belle et peuplée d'honnêtes gens, si ses montagnes se dressent comme un rempart à l'une des extrémités les plus attaquables de la patrie, si son retour sous le sceptre français est une réparation d'anciennes injures qui pèsent toujours sur l'amour-propre national, si sa possession est une utile précaution prise contre les ingratitudes d'un voisin agrandi, si les puissances de l'Europe sont trop divisées ou trop aveuglées pour s'opposer à l'entreprise, toutes ces raisons ensemble rendent encore plus concevables les vœux et les desseins de la politique. Il est donc facile de comprendre que l'Empereur ait dès longtemps souhaité d'annexer à la France la Savoie et le comté de Nice ; que la France ait accueilli avec transport la population militaire, catholique et laborieuse de cette Bretagne des Alpes, et que cette population, à son tour, se soit montrée impatiente, glorieuse et charmée de planter le drapeau français au haut du clocher de ses villages.

Voilà les vrais avantages de l'annexion. On ne nous accusera pas de les diminuer. Mais quelles sont ses vraies causes ?

Faut-il s'en tenir aux anciennes explications diplomatiques ravivées par les récentes apologies des journaux ? Ainsi la *Patrie* répète encore qu'on a fait la guerre *pour une idée*, et, subtilisant sur les mots, elle écrit que la Savoie est une conquête, mais une conquête *de la paix !* Est-ce que nous posséderions cette belle province sans la guerre et sans les suites de la guerre ? Écoutons les paroles prononcées par M. de Cavour au sénat sarde le 9 juin[1] :

« La cession de la Savoie et de Nice est une conséquence des actes qui nous ont conduits en Lombardie, dans l'Émilie, en Toscane...

« ... La lettre de l'Empereur au pape est, pour la question italienne, tout aussi importante que la bataille de Solferino. La question du pouvoir temporel du pape n'est pas seulement une question italienne, mais bien une question européenne, une question universelle, et je ne sache pas que, sans la déclaration de l'Empereur, que ce pouvoir n'est pas sacré, aucun ministre eût osé assumer la responsabilité de l'acceptation de l'annexion des Romagnes. Cette lettre impériale a pour nous une importance égale à celle de la délivrance de Venise. Ainsi, il ne faut pas dire que la cession de la Savoie et de Nice ait été pour nous sans compensation... »

Nous ne voudrions pas accepter sans réserve cette affirmation de M. de Cavour, mieux informé pourtant que la *Patrie*. S'il fallait le croire sur parole, M. Rouland n'aurait pas demandé un *Te Deum* aux évêques, qui auraient pu lui répondre : « Autant nous sommes disposés à nous réjouir sincèrement du juste accroissement de notre patrie,

[1] *Opinione* de Turin, 11 juin.

autant nous déplorerions des avantages qui seraient le fruit d'un semblable compromis. » Or les Évêques n'ont pas cru M. de Cavour ; ils ont cru M. Rouland. Nous nous en rapportons à eux.

Mais nous ne nous laisserons pas prendre cependant aux artifices de rhétorique des journaux officieux. Il est bien positif et bien reconnu que l'annexion de la Savoie à la France, objet des *Te Deum* du 14 juin, est un avantage, stipulé et obtenu avec habileté, en retour de ce que nous avons fait et de ce que nous avons laissé faire en Italie. Il est chimérique d'y voir, avec le même journal, la *Patrie*, non-seulement une conquête de la paix, mais la satisfaction de tous les principes politiques à la fois : du principe légitimiste[1], puisque les souverains ont traité, du principe parlementaire, puisque les Chambres sardes ont ratifié, du principe populaire, puisque le suffrage universel a parlé. Le *Siècle* s'écrie : C'est le triomphe de la Révolution; et l'*Opinion nationale :* C'est l'avénement de la démocratie.

M. de Cavour répond à toutes ces exagérations :

« Les actes que nous avons faits, » a-t-il dit dans le discours déjà cité, en réponse à M. Gallina, « ne sont pas marqués au coin de la stricte légalité. Nous avons réuni au royaume la Lombardie, sans avoir consulté régulièrement le vœu de la population. Nous avons convoqué au parlement les représentants de l'Émilie et de la Toscane avant que le parlement eût ratifié la réunion. Quant à la Savoie et à Nice, des cas exceptionnels ne nous ont pas permis de suivre toutes les voies régulières. Nous avons cru interpréter le vœu du parlement en appliquant au vote de ces provinces les règles suivies dans l'Émilie et la Toscane..... »

En d'autres termes, on a craint que le parlement, consulté avant, n'empêchât, et on l'a consulté après [2]. On dit que les parlements sont puissants pour empêcher, plus que pour faire. Cette observation n'est pas dénuée de fondement. Il y a notamment trois choses qu'un parlement, consulté à temps, empêchera presque toujours : une guerre agressive, la ruine des finances, le démembrement du territoire ; or ce sont trois choses bonnes à empêcher.

Cependant, quand on apporte à son pays trois ou quatre royaumes, on a le droit de dire : Je vous demande pardon de vous avoir rendus plus forts, plus libres et plus grands sans votre permission et en m'écartant un peu des règles.

C'est ce que fait M. de Cavour. Qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, nous ne nous en préoccupons pas en ce moment. Du moins, on ne

[1] « C'est une maxime fondamentale, en France, que le roi ne tient que de Dieu et de son épée. » Dupin, *Manuel du droit public ecclésiastique français*, p. 4, Paris, mai 1860.

[2] Lettre citée par la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin, *Chronique*, p. 1009.

l'entend pas soutenir qu'une ère nouvelle commence pour l'humanité, et que le suffrage universel, maître unique des destinées des peuples, remplacera désormais le canon. Assurément ce procédé est un événement digne de la plus sérieuse attention, et nous ne prétendons pas que ce soit toujours un mal de remplacer le canon par le scrutin. Mais ce n'est pas ici le cas. Est-ce que le scrutin aurait eu lieu, cette fois, s'il n'avait été précédé du canon? Si, l'année prochaine, les Romagnols ou les Niçois voulaient voter et changer, est-ce qu'on le leur permettrait? Est-ce que Garibaldi, héros de l'*Opinion nationale*, n'a pas protesté contre le vote, idéal de l'*Opinion nationale?* S'il tombait à Nice, sa patrie, pour la reprendre, et, ensuite, la faire voter, est-ce que la France le laisserait faire?

Qu'on ne nous étourdisse donc pas de théories et de doctrines; un chapitre d'histoire politique n'est pas un chapitre de philosophie morale.

Bien plus pratiques, M. le président du Sénat et M. le président du Corps législatif voient dans l'annexion de la Savoie, l'un *l'usage du droit commun*, l'autre un *grand résultat de la politique impériale;* ni l'un ni l'autre n'y voient la consécration d'un principe nouveau destiné, comme le dit le *Siècle*, à légitimer les révolutions. Le premier explique l'attrait des populations pour nos institutions civiles, et il a bien raison; il aurait pu se dispenser de parler de leur disposition à se satisfaire avec une *liberté sobre;* ce mot est difficile à comprendre: une personne sobre est une personne qui se contente de peu. Le second déclare, et nous en sommes heureux, que cet acte n'est ni une *menace* ni une *tendance*, et que, *donnant au sentiment national une vive satisfaction, il assure plus encore la paix de l'Europe*.

Voilà une parole dont on est charmé de prendre acte ainsi que de la note du *Moniteur* du 2 juin, ainsi que du sens généralement attaché à la visite que l'Empereur vient de rendre à Bade, le 16 juin, à un véritable congrès de rois, après avoir rendu, à Lyon, une visite antérieure à l'auguste veuve de l'Empereur Nicolas. Dans l'impossibilité de connaître ou de deviner pourquoi l'Empereur allait à Bade, pourquoi l'Empereur d'Autriche ne s'y rendait pas et surtout pourquoi tant de princes allemands s'y assemblaient, on a beaucoup répété que les princes voulaient montrer à l'Empereur qu'ils étaient unis, et l'Empereur montrer aux princes qu'il était pacifique.

En effet, la note du *Moniteur*, confirmée le 19 juin, disait que l'Empereur faisait en Europe tous ses efforts pour rétablir *la confiance ébranlée*. Pourquoi donc est-elle ébranlée? On en donne bien des raisons.

On a dit que, si l'annexion de la Savoie n'est ni une tendance ni une menace, c'est du moins une revanche, et qu'elle est incomplète.

Mais, depuis lors, des événements bien plus graves en Italie ont effrayé aussi bien les rois que les peuples : je veux parler de l'expédition de Garibaldi en Sicile.

Aucun homme sérieux ne se laisse entraîner aux conversions risibles, si elles n'étaient coupables, de ces journaux inconsistants qui ont, le premier jour, nommé Garibaldi un *forban*, puis, passant subitement par une gradation d'épithètes, qui fait ressembler leurs articles à cette fameuse caricature d'une grenouille insensiblement transformée en Apollon, l'ont déclaré *téméraire*, *imprudent*, *audacieux*, *intrépide*, *héroïque*, *Excellence*. Il valait mieux s'en tenir à la définition donnée par madame George Sand qui le compare aux anges, puis aux *missi dominici*, pour s'arrêter, avec le peuple, au nom *ondoyant et vague d'aventurier*.

Qu'on dise tout ce qu'on voudra du courage et des ressources d'esprit et de caractère de Garibaldi ; qu'on dise tout ce qu'on voudra des torts et des défauts innombrables du gouvernement napolitain, des antiques et légitimes aspirations de la Sicile vers un meilleur état [1], de sa haine envers Naples, de l'inexplicable capitulation d'une armée devant une insurrection, et de tant d'autres faits que nous admettons sans hésiter, il n'en est pas moins vrai que la complicité du Piémont, l'assistance de l'Angleterre, l'inertie de l'Europe, font de l'expédition de Garibaldi, tombant, en pleine paix, avec des forces réunies publiquement, sur une terre italienne et la déclarant, au nom d'un roi voisin, de bonne prise, un des spectacles les plus démoralisateurs que notre temps ait vus.

C'est un pas de plus, dit-on, vers l'unité de l'Italie. Jusqu'ici, rien n'a pu ébranler en nous cette double conviction : l'effort des Italiens pour se débarrasser de l'Autriche est juste ; l'effort des Italiens pour arriver à l'unité piémontaise est dangereux; opéré par de tels moyens, il est coupable, il ne donnera pas à l'Italie la paix, et il menace celle de l'Europe ; d'après les dernières nouvelles, l'insurrection va gagner les Calabres, s'étendre encore au delà, et rien n'est fini.

Mais il est peut-être un acte plus coupable encore. Garibaldi et ses soldats du moins exposent leur vie; une ardente passion les anime, et les Siciliens ont beaucoup souffert. En dehors de l'Italie, j'excuse jusqu'à un certain point les masses qui trouvent volontiers grand tout ce qui est hardi, les badauds que tout succès éblouit, les spectateurs lointains, un peu blasés par tant de révolutions et de vicissitudes, et qui s'amusent à suivre Garibaldi dans les colonnes de leur journal, comme on regarde une petite guerre au Champ de Mars, du haut d'une bonne tribune et sans craindre les ricochets. La conduite des

[1] V. le remarquable article de M. L. de Gaillard dans la *Gazette de Lyon*, 15 juin 1860.

cabinets de l'Europe n'est pas explicable. Mais surtout comment trouver une bonne raison pour excuser, ou plutôt comment trouver une parole assez forte pour qualifier ce vieux lord Palmerston, et ses paroles d'une *légèreté presque sauvage*, dit très-bien la *Revue des Deux-Mondes*. Ministre, depuis un demi-siècle, du seul grand pays qu'aucune révolution n'ait troublé à notre époque, descendant des marches d'un des premiers trônes et se levant au milieu du premier parlement qui soient au monde, il excite à la révolte contre un monarque allié de sa reine, et délivre en quelque sorte tout haut des lettres de marque pour le renverser. La Nouvelle-Zélande ose réclamer son indépendance, on la réprimera; les îles Ioniennes demandent leur autonomie, on les bâillonnera; les Indiens secouent un joug pesant, cupide et cruel, on les écrasera. Mais des souverains se défendent quand on les attaque; l'attaque est glorieuse, la défense est infâme. C'est l'opinion de lord Palmerston. Il n'a pas osé s'en prendre au général Lamoricière; il a craint peut-être la riposte énergique et loyale adressée récemment par M. Monsell à M. James : « De quel droit calomniez-vous un des hommes de guerre les plus justement célèbres de l'Europe, et qui vous a permis d'insulter un caractère que l'opinion universelle honore ? » Mais, à propos de Pérouse et de Palerme, à propos d'un pape et d'un roi, ce vieux gentilhomme, ce chevalier de la Jarretière, ce lord, ce ministre, a tenu un langage que M. Ledru-Rollin, rendons-lui cette justice, ne s'est jamais permis en pleine révolution, même dans un club, à l'égard d'aucune puissance de l'Europe.

Au surplus, notre indignation est sans surprise. C'est toujours la même politique anglaise, si nettement caractérisée ici même par M. de Montalembert[1], intelligente et admirable au dedans, infâme au dehors. Voyez quelle prudence à l'intérieur : l'Angleterre prend ses précautions, elle enraie; elle choisit le moment de l'entrevue de Bade pour publier le rapport de la commission de défense qui demande 296 millions, et répète sur tous les tons le refrain de Nadaud :

> Nos amis sont nos ennemis,
> Fortifions nos côtes.

Le gouvernement arme, emprunte, conserve l'impôt sur le papier, fait rentrer le bill de réforme électorale dans la poche de lord John Russell, recommande, pour implorer Dieu, une plus stricte observation du dimanche. Voyez quelle excitation à l'intérieur : l'Angleterre gourmande la France, ravive les soupçons de l'Allemagne, pousse le Piémont, dénonce et achève le roi de Naples. C'est toujours la même

[1] *Pie IX et Palmerston*, *Un Débat sur l'Inde*, etc.

politique : troubler l'eau pour y pêcher, et faire assurer sa maison avant d'incendier celle des autres. Avons-nous tort de penser qu'un succès comme celui de Garibaldi, un langage comme celui de lord Palmerston, sont des causes qui justifient ce que le *Moniteur* appelle l'ébranlement de la confiance en Europe?

Faut-il y joindre la circulaire du prince Gortschakoff sur l'état des chrétiens d'Orient? Le malade n'est pas bien, quand on commence ainsi à donner des bulletins publics de sa santé. Mais ce malade, qui est la Turquie, nous intéresse moins que ceux qu'il fait souffrir, les chrétiens, et s'il pouvait enfin sortir pour eux des enquêtes provoquées par le prince Gortschakoff une amélioration sérieuse, nous y verrions un soulagement et non une perturbation pour l'Europe. Reste à savoir si la conférence qu'il désire est une consultation de médecins ou une réunion d'héritiers ; j'appelle les médecins, je me défie des héritiers.

Je ne sais si le sultan lit le *Moniteur* français avec soin ; je conviens qu'il aura eu de graves raisons de ne pas accorder en particulier à ses sujets catholiques toutes les libertés qu'ils attendent, s'il s'en est rapporté à M. Dupin sur les dangers que les congrégations catholiques font courir aux empires les mieux constitués. On sait, en effet, qu'à propos d'une pétition obscure au sénat M. Dupin a fait ou plutôt a refait un rapport, pour lequel tous les documents lui ont été fournis par ses discours de 1845 qu'il vient de réimprimer, après quinze ans passés sur ses convictions, sans les ébranler en ce point. (V. l'*Appendice au Manuel*, notamment le discours du 2 mai 1845, p. 484.)

Avant tout, nous nous félicitons beaucoup de l'usage adopté par le gouvernement de publier les discussions du Sénat, surtout en leur laissant une forme oratoire que les comptes rendus du Corps législatif feraient bien d'adopter.

Une excellente discussion, dans cette dernière assemblée, a précédé l'importante loi des sucres du 19 mai ; réduisant les droits dans une proportion notable, cette loi aura, nous l'espérons fermement, pour effet d'augmenter, parmi les classes laborieuses surtout, l'usage d'un aliment agréable et salutaire, et de diminuer les charges de nos colonies.

La pétition des maîtres de forges a donné lieu, au Sénat, à une discussion non moins intéressante sur la liberté commerciale, trop vaste et trop difficile sujet pour que nous l'abordions ici.

Le même numéro du *Moniteur* contient toute la discussion sur les communautés religieuses. La loi ne permet pas de rendre compte de la séance autrement que par l'insertion du procès-verbal, et cette insertion dépasse la place ou les ressources dont dispose un journal, et surtout une *Revue*. Mais, puisque l'administration reconnaît avec rai-

son aux journaux le droit de parler de ces débats sans en rendre compte, nous en profiterons pour constater les résultats de l'utile controverse si bien soutenue par les divers orateurs qui ont répliqué au rapporteur, ou plutôt pour reproduire, sans entrer dans le détail de la discussion au Sénat, les réponses qui ont été déjà dix fois faites aux mêmes arguments :

1° Il a été constaté pour la troisième fois que la phrase : *Nunquam tantum malum in republica fuit, nec ad plura nec ad plures pertinens*, était appliquée par Tite-Live aux congrégations des Bacchanales, lieux de débauches établis à Rome cent quatre-vingt-six ans avant J. C. M. Dupin le savait bien, car c'est lui-même qui a pris la peine de raconter cette histoire, dans le même fameux Manuel, p. 248 ; il cite cette définition : *séminaire de crimes et de débauches*. Dès lors cette phrase ne paraît pas convenablement rappelée, à propos des maisons de charité et de prière ; il serait temps que cet indigne rapprochement ne fût plus répété.

2° On a constaté que, dans le chiffre des congrégations, on confondait le chiffre vrai, qui est de neuf cent vingt-deux, avec le chiffre des établissements fondés par chacune d'elles et pourvus d'autant d'autorisations.

3° On a constaté que, dans le nombre des associations non autorisées, les unes ne l'étaient pas, parce qu'on attendait sagement, avant d'autoriser, quelque temps d'épreuve et d'efficacité démontrée; les autres, parce qu'il n'était pas répondu à leurs demandes répétées. C'est ainsi que les excellents instituteurs connus sous le nom de Frères de Marie ont demandé à être autorisés en 1816 et ne l'ont été qu'en 1850.

4° On a constaté que, dans le chiffre des biens possédés par les associations, on confondait la valeur des maisons qu'elles habitent avec le prix des biens dont elles touchent le revenu.

5° On a constaté que, ces associations ayant besoin d'une autorisation pour s'établir, d'une autorisation pour recevoir, d'une autorisation pour disposer, d'une autorisation pour se répandre, d'une autorisation pour ouvrir des classes, payant l'impôt de mainmorte, et ne faisant pas de vœux perpétuels, il était difficile d'imaginer un nouveau procédé pour les atteindre dans un détail non prévu de l'usage qu'elles font de la liberté de la conscience, de l'association et de la propriété.

6° On a constaté que, si ces associations se répandent trop vite au gré de ceux qui supplient le ministre de la justice de les défendre contre la peur terrible d'être convertis ou captés, elles ne se répandent pas asssez vite au gré du ministre de l'intérieur, qui voudrait des sœurs dans toutes les communes ; du ministre de la guerre, qui

en voudrait dans ses hôpitaux, comme à Balaclava et à Milan; du ministre de la marine, qui demande des frères pour Cayenne; du ministre des colonies, qui demande des missionnaires pour la Chine et l'Afrique, des trappistes pour l'Algérie; du ministre de l'instruction publique, qui ne serait pas fâché de voir des bénédictins ou des oratoriens relever les hautes études et des ignorantins diriger les écoles; de tous ceux enfin qui ne regardent pas la religion, l'instruction, la charité, la morale, comme inutiles ou surabondantes dans la France et dans le monde.

Si la publicité donnée à la discussion du Sénat a eu pour résultat de rajeunir tous ces vieux arguments, c'est un excellent résultat, et il encouragera, je l'espère, à élargir cette utile publicité.

Nous sommes du petit nombre de ceux qui ne se lasseront pas de demander, en ce point comme en plusieurs autres, plus de liberté. Répéter est le bon moyen d'obtenir. Qui a fait le succès des partisans de la liberté commerciale, si ce n'est la persévérante répétition des mêmes vœux? Qu'est-ce qui assure le succès de l'admirable entreprise de M. de Lesseps, dont nous voudrions analyser le dernier rapport? La constance d'un homme percera l'isthme de Suez.

Qu'a donc en vérité, à craindre de la discussion un gouvernement, si fort, et quelle peur pourrait lui inspirer une poignée d'écrivains qui ne pensent pas comme lui?

Mais, en revanche, combien l'absence de discussion ne contribue-t-elle pas à entretenir cette inquiétude que le gouvernement cherche à calmer!

La France est le seul pays de l'Europe qui n'ait plus à résoudre ni une question de nationalité ni une question d'égalité. L'unité de ses populations est complète; la justice de ses lois civiles n'a presque plus de progrès à atteindre; les ressources de son sol, si amplement démontrées par l'admirable exposition agricole ouverte en ce moment, l'intelligence et la valeur de ses enfants, l'ascendant de son esprit et de sa langue nationale, sa richesse et sa puissance, encore si récemment déployées, créent à son gouvernement, au milieu de l'Europe, malgré nos malheurs et nos fautes, dépassés par les malheurs et les fautes des autres puissances, une situation incomparable. Pourquoi tant de fragilité sentie par tous se cache-t-il sous tant d'apparente solidité?

Les causes sont nombreuses. L'absence d'une discussion libre et d'une publicité suffisante n'est-elle pas une des premières? Ne produit-elle pas deux résultats qui semblent se contredire, la crédulité et l'inquiétude? On croit tout, et on craint tout. C'est l'état naturel de l'esprit quand il est en présence d'affirmations ou de phénomènes qu'il ne peut ni contredire ni vérifier. La discussion est le moyen la-

borieux, mais unique, pour établir, dans les choses d'ici-bas, la vérité; or, quelle qu'elle soit, bonne ou mauvaise, agréable ou pénible, la vérité seule donne le calme à l'esprit; on sait à quoi s'en tenir, et on règle en conséquence son opinion ou sa conduite.

Nous ne sommes pas les seuls à souhaiter un peu plus de liberté ; ce vœu naît à la fois aux points les plus opposés : nous le retrouvons dans un excellent article de M. Bersier, dans la *Revue chrétienne*[1], comme dans les *Anciens Partis* de M. Prevost-Paradol ; dans la spirituelle étude des *Débats* sur Quintus Flaminius, comme dans le *Courrier de Paris*, le *Courrier du Dimanche* ou le *Siècle*, à propos d'une curieuse polémique contre l'*Opinion nationale*. Ce journal est satisfait ; on fait ce qu'il souhaite contre ceux qu'il n'aime pas, c'est tout ce qu'il veut. Ainsi parlait autrefois le journal l'*Univers*, comme l'a justement rappelé le *Journal des Débats;* ainsi parlent et parleront tous ceux qui veulent qu'on serve leur cause, sans se soucier de celle d'autrui.—Je me défie de ceux qui demandent la liberté, dit l'*Opinion :*

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

—Et moi je me défie de ceux qui font ce maladroit aveu : c'est déclarer qu'ils ne veulent pas de la liberté qui servirait à d'autres. Ceux qui n'aiment que leurs amis ne sont pas de vrais chrétiens; ceux qui se défient de la liberté de leurs adversaires ne seront jamais que de faux libéraux.

*Le Secrétaire de la rédaction :* P. Douhaire.

[1] A la fin de cet article, M. Bersier compare les philosophes du dix-huitième siècle, en France, et les puritains en Amérique, et résume parfaitement ce parallèle par ces mots : « Si l'on veut savoir pourquoi ces puritains surent trouver cette liberté que le dix-huitième siècle ne fit qu'entrevoir entre deux orages, deux mots l'expliqueront. En tête de leurs constitutions brillantes, nos philosophes avaient écrit : « Les droits de l'homme, » et sur leur parchemin grossier les fugitifs de la *Fleur de mai* avaient écrit : « Les droits de Dieu. »

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# L'ÉTOILE DE VANDALIA

RÉCIT

PAR FERNAN CABALLERO [1]

---

Toute ruine a sa grandeur.

## IV

Une après-midi, le maître et ses disciples dirigèrent leur promenade dans la direction du magnifique alcazar qui se trouve à gauche, dans la partie haute de la ville. Ils s'acheminèrent donc vers l'église de San José, ancien couvent des Carmélites; ils passèrent devant la belle maison de Freyre, marquis de San Marcial, qui est la dernière de ce faubourg de la ville, et, au bout de la rue qui y fait suite et dont un côté est fermé par les murs du jardin de cette maison, ils arrivèrent dans un grand espace libre où se voit, à gauche, la grandiose et superbe ruine de l'alcazar.

La plume ne peut rendre l'impression que laisse en tout temps ce beau lieu, mais surtout la première fois qu'on le visite. Si un écrivain a dit que toute ruine a sa grandeur, que dira-t-on de celle-ci, qui réunit toutes les grandeurs : la force d'un guerrier, la puissance d'un potentat, la hauteur d'un conquérant, la royale noblesse d'un monarque, la beauté d'une fille de l'art, la dignité de qui se suffit à soi-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1860.

même, la fierté grave de celui qui meurt sans faiblesse en persévérant dans sa vertu, comme le martyre qu'on déchire membre à membre sans qu'il pâlisse ni défaille? Roc artificiel sur le roc naturel, magnifique ouvrage des hommes que d'autres hommes détruisent et emportent pièce à pièce pour faire des murs, pour faire des écuries, pour faire des étables à porcs! Œuvre immense d'un autre âge, dédaignée par le nôtre, qui bâtit des palais de cristal, combien de siècles es-tu restée debout, comme si tomber était pour toi un mot vide de sens!

Il y a quelques années à peine, lorsque le fléau asiatique traversa l'Europe, marquant son passage par des tombes, le somptueux alcazar existait encore entier, et il offrit le refuge de ses salles fraîches et aérées à ceux qu'attaquait l'épidémie; et l'époque qui se vante de ses lumières et de sa civilisation, cette époque a fait plus, dans le court espace de vingt années, que les six siècles qui l'ont précédée! Et cependant, livrée au pillage, ils te dépècent, ô ruine! ils te mutilent, et tu ne tombes pas! Elles sont encore debout, ces tours sur lesquelles sont venus se briser tant de siècles et tant d'orages, vides et nues comme on les a faites, mais si fières, si compactes et si sévères, qu'elles ne souffrent pas que le lierre compatissant les réjouisse et les caresse, ni qu'aucune plante parasite se glisse entre leurs pierres et couronne leur front immaculé!

Hautes et vaillantes tours, ruines de bronze qui ne savez pas vous écrouler, vous êtes l'image désolée de l'abandon; mais vous l'êtes aussi de la dignité dans le malheur, de la force de résistance dans une ignominieuse sujétion, de la noble austérité dans la vieillesse solitaire et méprisée, de la fermeté à garder un poste d'honneur, quoique le silence sépulcral qui désormais vous environne ne soit plus interrompu que par le mugissement de la tourmente et les grondements de la foudre qu'attire votre hauteur superbe. Et il y a des mains pour vous démolir, noble et beau diadème de Carmona! Oui, parce qu'il y a des gens pour lesquels démolir n'a aucune signification. Mais, à nos yeux, la démolition des édifices publics, propriété et majorats du pays, est une atteinte au droit des morts, un crime de lèse-patriotisme, le triomphe de la force brutale et matérielle sur la puissance morale de l'instruction. C'est, à nos yeux, une spoliation du passé, une usurpation sur le présent et un vol fait à l'avenir.

Une fois entré dans cette haute enceinte, la vue embrasse avec une avide émotion le merveilleux paysage qui se déploie au pied de l'alcazar sur une base d'une incommensurable étendue; car, lorsque l'atmosphère est pure, on distingue du haut des tours les villes suivantes : Séville, Cantillana, Brenes, Tocina, Alcolea, Villanueva, Lora

del Rio, la Campana, Fuentes, Marchena, l'Arahal, Paradas, Osuna, Moron et Utrera.

Mais cette après-midi était orageuse; il avait beaucoup plu les jours précédents, et il courait encore par le ciel de gros nuages qui ressemblaient à un énorme troupeau de brebis blanches et noires, fuyant en désordre devant le loup et jetant leurs ombres obscures sur quelques points du paysage qui prenaient un air grave et mélancolique, tandis que d'autres souriaient et brillaient sous les rayons du soleil, et que d'autres sans soleil et sans ombres semblaient dormir du tranquille sommeil du juste.

Parfois, à l'un des coudes que fait la rivière, les rayons du soleil venaient la surprendre dans son coin et la faire briller sans sa permission, comme le fait quelquefois la renommée pour la vertu modeste qui suit avec persévérance ses calmes et silencieuses allures. Les montagnes et les horizons se confondaient au loin comme beaucoup de choses se confondent dans ce monde d'illusions, c'est-à-dire en apparence et non en réalité, incompatibles d'ailleurs moralement ou matériellement.

Les arbres impatients et craintifs s'agitaient sous l'impulsion des violentes rafales du vent d'automne que déchaînait la nature comme pour animer son œuvre. Les uns étendaient les bras comme pour demander protection, d'autres tremblaient, d'autres courbaient humblement la tête, d'autres semblaient la perdre dans une convulsive agitation. Les pins seuls, immobiles, ressemblaient, suivant l'expression du poëte américain Longfellow, à de vieux bardes druidiques enveloppés dans leur manteau de brume, appuyés sur leurs harpes, et murmurant tout bas des chants étranges et mystérieux.

Le vent mugissait dans ces grandes ruines, triste, désolé et comme imprégné de leur mélancolie. Tout cet expressif et magnifique ensemble eût enthousiasmé un poëte et ravi quiconque en aurait eu le spectacle pour la première fois. Mais ni le padre Buendia ni ses élèves n'étaient poëtes, et ce n'était pas la première fois qu'ils contemplaient cette merveille.

— Vous voyez, disait à ses élèves le précepteur, qui avait plutôt l'instinct de l'enseignement que celui de la poésie, vous voyez cet alcazar, connu, parmi les trois que possède Carmona, sous le nom de l'alcazar d'en haut. Il avait trois patios. Dans le second, où nous allons entrer, se trouvait un étang couvert où l'on se baignait. Remarquez la grosseur des murs; ceux de l'intérieur, qui sont en briques, ont deux mètres d'épaisseur; ceux du dehors, de même que les tours, sont de ce ciment dont les Maures faisaient des rochers. Du côté du nord et à l'est, la forteresse avait des fossés qui existent encore en partie. Au midi et à l'ouest, ils étaient inutiles, la montagne étant pour ainsi dire à pic.

Pour la défense de ce fossé, à l'angle qui sépare les deux côtés, on voit un ouvrage appelé le *cubete*. C'est une construction ronde, toute en pierre de taille, et qui se rétrécit en montant sans se refermer entièrement. Sur sa rondeur se détachent quatre guérites avec quatre meurtrières; le bas a aussi ses meurtrières, mais les unes et les autres ne peuvent donner passage qu'à des flèches ou à des mousquets. Un corridor circulaire suit le mur intérieur, une terrasse couronne l'ouvrage. Il a deux portes, l'une sur le fossé du nord, l'autre au midi; sa circonférence est de vingt pas, et c'est, dans son ensemble, une construction qui a toujours été en grande réputation auprès des connaisseurs.

En discourant ainsi, ils avaient fait le tour de cette superbe ruine, et ils étaient revenus au premier patio, ou terre-plein qui conserve encore sa porte voûtée entre ses murailles de ciment.

En face de l'entrée et près du précipice se tenaient trois petites filles. L'aînée, qui devait avoir de onze à douze ans, était déjà grandelette et avait une de ces figures parfaites et pour ainsi dire sorties d'un moule, comme on en voit fréquemment en Andalousie. Il s'y joint d'ordinaire une finesse de traits et une expression de douceur et de modestie qui font qu'on les appelle figures de *vierge*. Debout, à l'endroit le plus élevé et le plus en vue, elle tenait son regard attaché fixement sur un même point de la vega. Le vent qui s'engouffrait dans sa robe et enlevait son fichu et la noire chevelure qui ornait son front, faisait de cette jeune fille la personnification allégorique d'une précoce espérance déjà combattue par les alarmes et les tourmentes de la vie. Si, au lieu de les tenir baissés, elle eût levé ses beaux yeux vers le ciel, on l'eût prise pour l'innocence isolée au bord du précipice, poussée vers l'abîme par le souffle de la méchanceté et implorant le secours de Dieu.

Les deux plus petites étaient restées sur le vert tapis que formait le menu gazon. Le ciel s'étant alors voilé de nuages, la plus jeune des deux dit à sa sœur :

— Voilà que le vent a mis le soleil dans un sac : il va pleuvoir et *pae* va se mouiller !

— Eh bien, pour que ça n'arrive pas, répondit la sœur, nous allons chanter au saint.

Elles se placèrent aussitôt en face l'une de l'autre, et, alternativement, posant un pied et levant l'autre, elles se mirent à répéter cette prière, espèce de récitatif qui n'était ni chanté ni parlé :

San Isidro laboureur,
Ote la pluie et remets le soleil !

— Petites, leur dit le padre Buendia en s'adressant à elles, que faites-vous ici toutes seules par cette après-midi si froide?

— Nous attendons notre père, répondit la plus grande des deux.

— Dans cette tour, dit Raimond en désignant une de celles qu'on apercevait d'où ils étaient, est caché le Maure Mustapha, qui emporte les petites filles en Barbarie pour leur faire garder des troupeaux de lions.

La toute petite courut à sa sœur et l'entoura de ses bras, tournant son petit visage plein d'anxiété vers la tour dont la sombre entrée n'annonçait rien de bon. Mais la plus grande se mit à rire :

— Tu ris! ajouta Raimond, qui s'en aperçut. Tu n'as donc pas peur?

— Moi? non, monsieur, pas plus des Maures que des chrétiens. Ne sois pas sotte, Mariquita, ajouta-t-elle en écartant les bras de sa petite sœur, le señorito est un mauvais plaisant, il a mangé du melon, ce qui rend les gens lourds.

— Père! voilà père qui vient! s'écria l'aînée des trois en se mettant à courir vers la porte d'entrée, pour aller chercher le raidillon le plus accessible que devait prendre celui qui arrivait.

— Père! père! répétèrent avec joie les petites sœurs en se mettant aussi à courir, mais moins vite que leur aînée.

Le padre Buendia et ses élèves continuèrent leur promenade dans la même direction qu'avaient prise les enfants pendant que le bonhomme disait à ses deux étourdis :

— L'Ecclésiaste dit : « Celui qui craint le Seigneur honore ses parents, et sert comme ses maîtres ceux qui l'ont engendré. Honorez votre père en œuvres, en paroles et par votre soumission, afin qu'il vous bénisse. Celui qui cause du chagrin à son père ou à sa mère est maudit de Dieu. »

— Que de passages de l'Écriture sait le padre! dit Maurice à Raimond.

— Je crois qu'il en invente, répliqua celui-ci.

Ils virent alors un homme qui gravissait avec résolution et d'un pas ferme l'âpre sentier de la montée, tandis que les trois enfants le descendaient, se retenant, à chaque pas, tantôt à une pierre en saillie, tantôt à quelque touffe d'herbe.

Enfin se rejoignirent ces êtres qu'unissait déjà le plus pur, le plus profond, le plus tendre, le plus saint des amours, amour le plus semblable à l'auguste amour de Dieu, amour à la fois instinctif et raisonné, pour qui n'existe pas l'inconstance, car nous naissons avec lui et avec lui nous mourons; amour qui est à la fois un précepte, une vertu, une gloire et une félicité, — le doux amour des parents, que le Dieu fait homme éleva sur la croix jusqu'au sublime.

Le père et les filles s'arrêtèrent sur une pierre en saillie qui, sur cette pente, leur offrait un lieu de repos. Alors le père tira d'un panier trois bouquets de fleurs sauvages très-joliment faits et les répartit entre les trois petites filles [1].

Les promeneurs ne pouvaient rien entendre de ce qui s'échangea dans cette petite scène ; mais ils virent l'aînée des filles prendre la main de son père et la baiser plusieurs fois, sans vouloir la lâcher, pendant que les deux plus petites sautaient de joie. Aussitôt la famille se remit en marche, le père portant dans ses bras la plus jeune, qui tenait en l'air triomphalement son bouquet comme un étendard. Venait derrière la seconde, grimpant et s'appuyant d'une main, parce que l'autre portait le cadeau de son père. L'aînée marchait la dernière, pressant les fleurs sur ses lèvres, les baisant et respirant leur parfum.

Le père Buendia et ses élèves ne tardèrent pas à se trouver près de la famille, et le padre dit au journalier en souriant :

— Allons, Jose Flores, ton nom ne te va pas si mal, puisque tu arrives chargé de fleurs pour tes filles. Très-bien, mon ami ! faire plaisir aux enfants dans tout ce qui est sensé, c'est d'un bon père.

— Padre Buendia, répondit Jose Flores, ces petites sont de vraies abeilles, de vrais papillons, elles se meurent pour une fleur [2].

En ce moment, Raimond, qui passait auprès de l'aînée avec une petite baguette à la main, en porta au bouquet un coup si adroitement calculé, qu'il en enleva toutes les fleurs.

L'enfant fondit en larmes.

— Gracia, chère fille de mon âme, lui dit son père, ne pleure pas; demain, si Dieu nous prête vie, je t'en apporterai un autre.

— C'est Raimond qui demain lui en apportera un plus beau, comme c'est son devoir, repartit le père Buendia. Ce qu'il vient de faire est contraire à l'amour du prochain, à la charité, et saint Paul dit : *Si charitatem non habuero nihil sum* [3], et saint Augustin : *Qui diligit proximum, legem implevit* [4]. N'est-ce pas, mon enfant, que tu le lui apporteras?

[1] Qu'on ne croie pas que notre amour pour les gens de la campagne nous porte à inventer de idylles. Si nous n'avions pas été *témoin* d'une scène de ce genre, nous ne la décririons pas. Elle n'est pas aussi insignifiante qu'elle le paraît; l'homme rustique qui, après un rude travail, réfléchit et trouve le temps de cueillir et de former trois bouquets de fleurs sauvages pour ses filles, cet homme n'a pas seulement un cœur de père, mais tout à la fois un cœur de père, de mère et d'amant. (*Note de l'auteur.*)

[2] Je ne sais si cette expression est bien française; mais elle est tellement familière aux Andalous, qu'on a cru devoir la hasarder. (*Note du traducteur.*)

[3] Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. (*Note de l'auteur.*)

[4] Celui qui aime son prochain accomplit la loi. (*Note de l'auteur.*)

— Certainement oui, répondit Raimond, je lui enverrai toutes les fleurs qui sont dans le jardin de la maison. Qu'est-ce que j'en ferais, moi ?

L'enfant cependant ne cessait pas de pleurer ses fleurs, dont elle gardait dans sa main les tiges mutilées, et son pauvre cœur, serré par la première marque de méchanceté grossière et sans motif qu'elle eût encore essuyée, restait comme étouffé.

— On dirait que je lui ai touché les doigts, dit Raimond avec impatience.

— J'aimais mieux mes fleurs que mes doigts, répondit l'enfant.

— Voyez cette grande fille avec une jupe d'une aune de long qui pleure pour des fleurs ! reprit Raimond; ne t'ai-je pas dit que demain je t'en apporterai un plein panier ?

— Mais ce ne seront pas celles que m'a cueillies mon père, répondit-elle à demi-voix et en branlant la tête, ce ne sera pas mon bouquet !

— Et qu'avait-il de particulier, ton bouquet ?

— Il avait une étoile blanche.

— Ce sera, dit Raimond, partant d'un éclat de rire, cette fameuse étoile de Vandalia qui n'a pas sa pareille. Dans notre jardin, il y en a tout un chemin de Santiago[1], et de toutes les couleurs. Ainsi, console-toi, grande pleurnicheuse.

— Prends le mien, dit la toute petite, qui, déjà fatiguée de porter son bouquet, voulut le faire servir de puissance médiatrice.

— Adieu, Jose Flores, dit le padre Buendia; adieu, mes petites, à demain.

— Adieu, larmoyante étoile d'Andalousie, ajouta Raimond en se moquant; garde tes larmes pour pleurer tes péchés, elles seront mieux employées.

— Ce que tu as fait est une mauvaise action, dit le précepteur à Raimond lorsqu'ils se furent éloignés.

— Parce que j'ai effeuillé des fleurs ? répondit ironiquement le coupable.

— Non, mais parce que tu as fait pleurer ton semblable sans motif ni raison.

— Eh bien, c'est une ressemblance que j'ai avec l'oignon, qui fait pleurer sans le vouloir.

— Le faire volontairement, c'est de la cruauté; le faire sans le vouloir, c'est grossièreté et dureté de cœur. Tâche d'éviter les deux choses, car elles sont odieuses l'une comme l'autre, mon enfant.

[1] On appelle ainsi la voie lactée. (*Note de l'auteur.*)

## V

> Pourquoi cultivez-vous un pareil genre? demanda l'acheteur. — Parce que c'est celui qui me plaît davantage et dans lequel je crois copier le mieux la nature, répondit Téniers.
>
> ***

Dans une des rues qui avoisinent le moulin d'huile, lequel occupe le point culminant du rocher sur lequel est bâtie Carmona, on voyait par la porte ouverte l'intérieur d'une maison pauvre et humble, mais blanche et fleurie comme l'âme de ceux qui l'habitaient. Au milieu de son gai patio s'élevait un olivier, modeste symbole de paix et d'abondance, qui étendait ses branches sur la tête des habitants de la maison, comme un père ses mains pour bénir. Il se trouvait alors couvert de sa floraison, et la Providence semblait, avec un goupillon, l'avoir aspergé de petites fleurs que le temps et le soleil devaient changer en olives, ce fruit de médiocre apparence, mais de plus de valeur que les pommes d'or des Hespérides, dont le suc nous éclaire, contribue au culte religieux, et qui est l'*Ave Maria* du *pain quotidien* du pauvre.

Quelques liserons s'enroulaient autour du tronc comme des couleuvres; mais, loin de tourmenter ce modeste Laocoon, celles-ci, en atteignant ses branches, lui souriaient de leurs yeux d'azur et de leurs lèvres couleur de rose.

On voyait dans un coin une vieille vigne si ridée et si tordue, qu'elle donnait envie de croire que, comme Tubal était petit-fils de Noé, elle était, elle, la petite-fille de la vigne que planta ce patriarche. Elle n'avait pas, il est vrai, de documents à l'appui de son antique noblesse, parce que tous ses extraits de baptême et autres parchemins de ses archives commençaient à peine à jaunir, qu'ils étaient enlevés par le vent révolutionnaire de l'automne à qui rien ne résiste, excepté les pins, qui sont les soldats du règne végétal, droits, uniformes, bien dirigés, imperturbables et sereins.

Néanmoins la bonne vieille ne se regardait pas encore comme en retraite, et n'était pas à l'état de momie, comme on eût pu le croire à première vue. Lorsqu'arrivait ce petit fou de février avec ses vingt-huit jours, on voyait poindre tout doucement à ses extrémités quel-

ques petites feuilles pâles et tendres, et derrière elles montraient leur nez quelques grappillons microscopiques. Le soleil venait alors les caresser pour les encourager; le vent les secouait pour les fortifier, et bientôt les robustes branches, ses filles, entouraient leur vieille mère, embrassaient son cou, se pendaient à ses bras, et lui présentaient ses petites-filles, les belles grappes, dont elles étaient fières. La famille voyait peu à peu son patio se couvrir d'un *toldo* [1] naturel, sans travail, sans bruit, sans frais, et la vigne disait à son voisin le romarin, qui s'enlaçait affectueusement dans ses sarments : « Moi aussi j'accomplis la volonté de notre Créateur. » Le romarin répondait de sa voix grave et parfumée : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix à l'homme sur la terre!* Les feuilles murmuraient et les oiseaux chantaient : *Amen!*

Parmi les plantes qui vivaient si confortablement et si tranquillement dans leur plate-bande patrimoniale, sans autre incommodité que l'ennui du bourdonnement de quelque mouche importune, se distinguait par sa sereine et perpétuelle beauté le romarin dont j'ai parlé, cette plante si aimée et si amie du pauvre, que jamais le riche ne réussit à la voir aussi belle dans ses jardins coûteux et soignés que le pauvre dans son humble demeure. Là rien ne le fait dépérir ou s'éloigner, ni les bêtes qui en passant le froissent, ni les marmots qui le brusquent, le fatiguent, le mutilent, ni les excessives contributions qu'on prélève sur lui, soit pour en faire des remèdes, soit pour purifier l'air en le brûlant, soit pour former des bouquets de fleurs destinés à un saint usage ou à quelque profane objet.

Cette prédilection que témoigne le romarin pour la maison du pauvre vient-elle de ce que, là, on le regarde comme une plante sainte, depuis que la Vierge étendit, pour les faire sécher, sur ses branches, les langes de l'Enfant Jésus, et de ce qu'il préfère ce culte du cœur aux soins matériels du jardinier? Ou serait-ce que, se regardant comme la propriété des pauvres, il en est de lui comme de la *yerba buena*, dont on dit que, si son maître ou celui qui en est chargé ne coupe pas ses rejetons, elle sèche?

En rapportant ici cette charmante croyance de notre peuple, comme tant d'autres que nous recueillons avec amour, il nous vient à l'idée qu'il ne manquera ni de prétendus docteurs pour les qualifier de superstition, de fruits d'une basse ignorance, ni même de professeur de mathématiques pour les déclarer de solennelles extravagances.

Ils se trompent cependant, ces graves et savants personnages; et celui qui le leur dit avec tout l'aplomb de la conviction, c'est quel-

[1] Le *toldo* est une espèce de *velarium* que, pendant l'été, en Andalousie, on étend au-dessus du patio; il est généralement formé d'une toile grossière, mais qui, dans les maisons riches, reçoit certains ornements. (*Note du traducteur.*)

qu'un qui n'a rien de docte ni de grave, l'humble écrivain de ces pages. Ces douces croyances ne sont le résultat ni de l'ignorance, ni de la superstition; elles naquirent des premiers amours de l'imagination chaste, pure et fleurie, et du sentiment fécond et saint. Car de ce peuple méridional, élevé par le catholicisme, on peut dire qu'il a du sentiment dans l'imagination.

Parmi ces croyances, il en est qui prennent la liberté d'être certaines sans l'autorisation de la science. Et, si l'on nous demande si nous y croyons, nous laisserons à Charles Nodier le soin de répondre, il le fera mieux que nous :

« Vous me permettrez, répond à pareille question ce docte et ingénieux écrivain, de ne pas me prononcer à la légère sur des croyances appuyées par le témoignage du peuple, qui se fonde lui-même sur l'expérience. » Et ailleurs il ajoute : « L'examen dans ces sortes de matières est une opération de l'entendement qui marque de l'ingratitude et de la méfiance. »

Mais revenons à la maison du pauvre, là où l'on croit encore, où l'on aime, où l'on espère avec un cœur si sain. Comme on y respire à l'aise! quelle paix y goûte l'âme! comme elle se sent en harmonie avec tout ce qui l'entoure!

Écoutons les hirondelles, si aimées de toute la nature, que, lorsqu'elles arrivent, les fleurs poussent, et que, quand elles s'en vont, les feuilles tombent. Écoutons-les, car, si elles travaillent beaucoup, elles chantent encore davantage, parce qu'elles sont pauvres. Aussi sous chaque tuile on voyait une de leurs chaumines, et elles formaient ainsi tout un village dans une maison. Le chat, blotti sur l'escalier du grenier, les mains dans ses poches et les pattes rentrées sous lui, fermait les yeux et méditait sur le plus ou moins de degrés de chaleur que donnait le soleil dans tel coin ou dans tel autre, sans pour cela cesser de surveiller, en fidèle gendarme, la porte du grenier à blé, pour, dans le cas où il verrait quelque brigand de rat, tomber sur lui en tirant ses griffes du fourreau.

Dans la plate-bande qui faisait face au midi, on remarquait un modeste cactus dressant en l'air ses piquants comme autant de doigts verts, pour montrer à ses fleurs froides et inertes ce soleil si chéri de sa nombreuse famille, qu'elle regarde les tropiques comme la terre promise.

Les fleurs appelées fleurs de lézard ressemblent si fort au petit animal dont elles portent le nom, jusque dans l'âpreté glaciale de leur toucher, qu'elles laissent celui qui les regarde en doute de savoir si, par une métempsycose inaperçue, ce sont les pétales de la fleur qui, se rapprochant et tirant de leur calice de petits yeux et de petites pattes qu'ils y tiennent cachés, se mettent à courir sur les murs comme

des fleurs étourdies, ou bien si ce sont les lézards qui, fatigués et repentants de leur existence vagabonde, curieuse et indiscrète, après avoir escaladé les murs, transformé en boudoirs et en lieux suspects les vénérables fentes des vieilles murailles, profané de leurs folles courses les augustes ruines, et fait de l'honnête lierre et du beau jasmin les complices de leurs ardeurs amoureuses, rentrent enfin en eux-mêmes, se séparent de leurs pattes légères, ferment leurs yeux curieux, s'encapuchonnent dans leur peau et se changent en fleurs froides et inodores, fleurs trappistes dans leur couvent hérissé d'épines. Celui qui les regarde, l'esprit absorbé dans les réflexions et les conjectures qu'elles font naître, se demande ce que peut cacher ce calice mystérieusement clos. Serait-ce donc un cœur de lézard repenti ou des pattes de fleurs aux idées émancipées, impatientes de se mettre en mouvement et de suivre, elles aussi, la marche rapide et les doctrines du siècle? D'une part, ce qu'il y a en faveur de la dernière conjecture, c'est que, pour mourir, la fleur ne s'effeuille pas comme ses compagnes, mais qu'elle vieillit, se resserre et se sèche lentement, tranquillement, insensiblement, comme la vie dans le cloître.

Mais en faveur de la première opinion, à savoir que ces fleurs sont des lézards défroqués, il y a à dire que les lézards sortent de terre quand le soleil les appelle, et disparaissent dès que les chasse la gelée, tout comme les fleurs. A l'appui, en outre, de cette assertion, rien de plus notoire que le penchant du lézard à la sainteté, car on sait que, même dans les plus grands écarts de sa vie dissipée, il ne se couche jamais sans commencer par baiser humblement la terre.

Nous possédons un pot de cette plante sphinx qui nous préoccupe comme une énigme indéchiffrable. Mais c'est vainement que nous l'avons observée au soleil et à la lune, qui est l'astre des fantômes, pour voir si c'était réellement des fleurs ensevelies dans leurs épines; elles observent leur règle et gardent le silence comme des filles de Saint-Bruno. Enfin ce mystère en est venu à être la préoccupation constante de notre esprit. Si quelqu'un trouve la solution de ce problème, nous lui saurons gré de nous en faire part. Mais nous nous égarons dans un labyrinthe de fleurs. Que ceux-là nous pardonnent, qui n'aiment pas nos digressions et qui ont peu de goût pour les labyrinthes, comme si chacun d'eux cachait un minotaure. Lamennais a dit : « L'esprit revient sans cesse sur ce que le cœur aime. »

En face du patio était la cuisine, par laquelle on passait pour aller à la basse-cour ou *corral*. A côté de la porte d'entrée, il y avait une petite pièce ayant une fenêtre sur la rue, et au fond une alcôve. A côté de celle-ci, une autre petite chambre avec sa porte sur le patio.

De la rue on voyait, auprès de la cuisine, un escalier de briques sans rampe ni toit sur un arceau de gravois, et conduisant à un grenier :

sur l'une des marches nous avons déjà vu le chat dans l'exercice de ses fonctions.

Ces escaliers rustiques, qu'on aperçoit entre des arbustes en caisse et des fleurs, donnent aux maisons où ils se rencontrent un air si pittoresque et semblent si inséparables des habitations pauvres, champêtres et simples, qu'à les voir on éprouve la douce et sympathique impression que cause, à Noël, la représentation des crèches.

On est tenté de s'introduire dans cette gracieuse et naïve pauvreté. Il vous semble que, de même que le romarin y trouve son lieu favori et celui qui lui va le mieux, on y trouverait soi-même le sien. Ah ! bienheureux romarin ! supérieur dans ta noble indépendance à l'imposant Minos du monde, son altesse le *qu'en dira-t-on ?* qui, avec sa meute de chiens aboyeurs, fils de l'antique Cerbère, domine et dirige toutes nos actions, et de sa propre autorité juge celui qui veut et celui qui ne veut pas comparaître à son tribunal, lequel, à vrai dire, en dépit, ou peut-être à cause de tous les gaz modernes, est en général fort mal éclairé.

Dans la petite salle, d'une propreté recherchée, on voyait quelques chaises communes. Aux murs étaient accrochés quelques mauvais tableaux de sainteté, plus admirés des yeux fervents que ceux de Murillo et de Velasquez ne sauraient l'être par des yeux artistes. Et voilà aussi pourquoi les saints, comme le romarin, préfèrent les maisons de leurs amis les pauvres.

Sur une table il y avait une statue de la Vierge d'un assez beau travail, dont les habits flottants, également sculptés, étaient très-soigneusement peints et dorés, et cela d'une manière si solide et si durable, qu'une suite incalculable d'années avait seule pu venir à bout d'en amortir tant soit peu l'éclat. Quels artistes, quels ouvriers, quels manœuvres que ceux de l'âge des ténèbres !

## VI

> Les esprits froids qui ne comprennent pas le charme de la *dévotion pratique* m'ont toujours étonné.
>
> CHARLES NODIER.
>
> Savoir, c'est peut-être se tromper. Croire, c'est la sagesse et le bonheur.
>
> IDEM.

A la porte de la salle était assise une femme âgée qui raccommodait une robe d'enfant, en remplaçant le dos arraché par un morceau

différant par la couleur et le dessin de celui de la robe. Elle achevait son dernier point, quand il se fit du bruit à la porte, et les trois petites filles que nous avons vues aller à la rencontre de leur père entrèrent précipitamment en montrant à la vieille, qui était leur grand'mère, les bouquets de fleurs qu'elles rapportaient.

— Et toi, Gracia, demanda la bonne vieille en s'adressant à l'aînée, tu n'apportes pas de fleurs ?

— Elle avait le plus beau des trois bouquets avec une étoile, répondit Antonia, la seconde; mais ce vaurien de Raimond, le fils de la veuve Trillo, l'a mis en pièces avec sa badine.

Gracia présenta à sa grand'mère le bouquet mutilé, et sur les fleurs brisées brillaient encore ses larmes, comme des gouttes de rosée.

— Ça ne fait rien, dit la mère; avec celles que tes sœurs apportent, il y a de quoi remplir les petits vases que nous mettrons devant la sainte Vierge pour la fête de demain, qui est celle de son saint époux. Quoique ce soient des fleurs des champs et qu'il y en ait peu, il n'importe, car vous savez bien que l'intention suffit. Voici un exemple qui vous en donnera la preuve :

Il y avait dans une huerta un enfant orphelin qu'on y avait élevé par charité. Tous les matins il venait à la ville apporter ses choux, et, après les avoir livrés au revendeur, il entrait dans l'église d'un couvent. Là il se mettait à genoux devant une image de la Vierge, le cœur plein d'amour et de foi, et, comme il n'avait rien de mieux à lui offrir, il déposait sur l'autel quelques petites feuilles des choux qu'il cultivait.

Les moines, ayant remarqué cette singularité qui pouvait passer pour une irrévérence, appelèrent un jour l'enfant et lui demandèrent pourquoi il faisait cela.

L'enfant répondit que c'était par le grand et tendre amour qu'il portait à la sainte Mère de Dieu, qu'il regardait comme la sienne, n'en ayant point d'autre.

« Eh quoi ! lui dirent les moines, ne sais-tu pas le lui témoigner d'une autre manière? ne sais-tu pas prier ? »

L'enfant répondit que non. Alors ils lui dirent d'entrer tous les matins au couvent, et qu'ils le lui enseigneraient. Ainsi fut-il fait, et en peu de temps l'enfant apprit à prier, à lire, à écrire, et beaucoup d'autres choses; et il ne portait plus de feuilles de choux à la sainte Vierge, parce que ça lui faisait honte. Mais il arriva que chaque jour il devenait plus triste; les religieux, voulant pénétrer la cause de cette tristesse, la lui demandèrent, à quoi l'enfant répondit que la Vierge ne l'aimait plus comme autrefois. « Et comment sais-tu cela ? lui demandèrent les moines. — Je le sais, je le sais, repartit l'enfant. —

Mais depuis quand ne t'aime-t-elle plus comme auparavant? demanda de nouveau le prieur. — Depuis que j'ai appris tant de choses, répliqua l'enfant. — Quoi, dit le prieur, la Vierge te regarde-t-elle avec sévérité ou te renvoie-t-elle, quand tu récites tes prières ou que tu chantes ses louanges? — Non, non, ça, non, repartit l'enfant. — Eh bien, alors, poursuivit le prieur, pourquoi dis-tu qu'elle t'aimait mieux autrefois? — Parce qu'autrefois, répondit l'enfant, quand je lui apportais les petites feuilles de mes choux, elle me souriait... et maintenant elle ne me sourit plus. »

Comprenez donc, mes chères filles, pourquoi le Seigneur dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit. » Lorsqu'ils sont riches de cœur, il y a pour eux des grâces exceptionnelles, toujours refusées aux orgueilleux pharisiens et aux faux docteurs. Gracia, ma fille, les fleurs que préfère la sainte Vierge, ce sont celles que nous cueillons dans notre cœur, celles avec lesquelles nous lui tressons tous les jours sa couronne.

Aussitôt les jeunes filles arrangèrent les fleurs dans les petits vases de cristal, en y ajoutant quelques branches de romarin; et, cela fait, elles s'agenouillèrent devant l'image de la Vierge, et la grand'mère commença à réciter la prière suivante :

COURONNE DE ROSES EN L'HONNEUR DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Pour célébrer Marie
Donne-nous la grâce en ce jour,
Marie, glorieuse reine.

Les enfants reprirent en chœur :

Mon amour t'offre cette rose.

La rose signifie l'Ave Maria, que la grand'mère commença ensuite, et que les enfants achevèrent, en continuant après de la sorte :

L'AÏEULE.

Vierge pure et candide,

LES ENFANTS.

Mon amour t'offre cette rose. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Heureuse dans ta conception,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Fille bien-aimée de Dieu le père,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Pieuse mère de Jésus,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Épouse du Saint-Esprit,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Belle lumière des cieux,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Femme forte et victorieuse,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

La plus miraculeuse des saintes,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Puissante impératrice,

LES ENFANTS.

Mon amour, etc. *Ave, Maria.*

L'AÏEULE.

Martyre silencieuse et sainte,

LES ENFANTS.

Mon amour t'offre cette rose. *Ave, Maria.*

TOUTES EN CHŒUR.

« O Marie ! je mets sur ton glorieux front cette guirlande de belles roses. Que celle qui te couronne de roses obtienne de te voir couronnée d'étoiles. »

Qui pourrait contempler trois jolies et innocentes petites créatures agenouillées devant la pure Mère de Dieu, et entendre leurs suaves petites voix lui offrir leurs prières, sous le symbole d'une couronne de roses, sans se sentir ému ? Qui alors n'aura pas remarqué ou plutôt *senti* qu'elle est la seule vraie, cette religion qui trouve Dieu et l'adore de cette manière pure, spirituelle, tendre, fervente, élevée et douce, avec les facultés que Dieu mit, en la faisant à sa ressemblance, dans la créature qu'il a formée pour lui obéir et pour l'aimer ? Que faites-vous de ces qualités divines, vous autres, faux moralistes, froids sceptiques, philosophes amers ? Vous l'étouffez dans le fiel et l'égoïsme.

— *Mae* grand'mère, dit la plus petite des enfants en se tournant,

sans se lever, vers un des tableaux suspendus à la muraille et qui représentait le Christ sur la croix, allons-nous dire un petit *Creo* au Seigneur crucifié pour que *pae* revienne bientôt?

— Oui, ma fille, répondit l'aïeule, qui aussitôt commença à réciter le symbole de la foi avec les enfants.

Et, à peine l'achevaient-elles, que la porte s'ouvrit, comme si le Seigneur eût daigné en souriant faire droit à la tendre et innocente pétition de ces petits êtres que, dans son pèlerinage sur la terre, il appelait à lui ; et, sur le seuil, apparut la belle et bonne figure de celui que nous appellerions, si nous pouvions le faire sans irrévérence, le Père, le Fils et le Saint-Esprit de cette famille.

— Père ! *pae ! paecito !*

Chacune des petites avec un de ces cris s'était précipitée vers le nouveau venu, l'aînée se pendant à son cou, la seconde à son bras, et la toute petite s'emparant de ses genoux.

— *Mae*, dit celui-ci en s'adressant à la vieille, les voilà qui me tiennent dompté et assujetti, tout comme les chiens font le taureau. Je ne suis plus bon à rien.

— Petites, laissez votre père s'asseoir, il doit être rendu de fatigue, dit l'aïeule.

— Père, nous étions à prier Dieu qu'il vous ramenât vite, dit l'aînée.

— Oui, le Seigneur crucifié, ajouta la petite.

— Et nous disions *Amen*, quand vous avez paru à la porte, continua la seconde; ce crucifix est si miraculeux !

— Sans doute, puisque ce Seigneur est une copie de celui de la *Vera cruz*, dont Jean Espère-en-Dieu a dit qu'il est identique à Jésus, ajouta la mère.

— Quel est donc, grand'mère, ce Jean Espère-en-Dieu? demanda Gracia.

— C'est le Juif errant.

— Et qui est ce juif, mère? demanda Antonia.

— Ce juif, répondit l'aïeule, est un cordonnier qui vivait à Jérusalem dans la rue de l'Amargura. Quand le Seigneur passa par là, chargé de sa croix, il était si écrasé de fatigue et si épuisé, en arrivant à la porte de la maison de Jean, qu'il voulut s'y reposer, et il dit au maître de cette maison : « Jean, je souffre bien ! » Et Jean répondit : « Marche, marche! je souffre bien autrement, moi, enchaîné que je suis au collier de misère! » Alors le Seigneur, se voyant si cruellement repoussé, dit au cordonnier : « Eh bien, marche à ton tour, marche... jusqu'à la fin des siècles ! » Au même instant cet homme sentit que ses pieds allaient, sans qu'il le voulût et sans qu'il pût les retenir, et dès lors il commença à marcher, à marcher... et depuis

lors il marche sans jamais s'arrêter, et il marchera jusqu'à la consommation des siècles, afin que s'accomplisse la malédiction de Dieu qu'il s'est attirée.

Voyant cela, ce misérable reconnut que c'était un châtiment du ciel pour sa dureté et pour cette cruelle parole de « Marche, marche ! » qu'il avait jetée à la face du malheureux qui implorait son aide ; et, se repentant dans l'âme de ce qu'il avait fait, il commença à pleurer son péché et à se désespérer, et il marcha ainsi jusqu'à ce qu'au bout de l'année, un vendredi saint, à trois heures du soir, il vit lui apparaître au plus lointain de l'horizon, entre les éléments et les nuages, un calvaire avec trois croix. Au pied de la plus haute, qui était celle du milieu, il y avait une dame aussi belle qu'affligée, aussi affligée que douce. Cette dame tourna vers lui son visage décoloré et plein de larmes et lui dit : « Jean, espère en Dieu. » Alors il sentit un grand soulagement, et il continua à marcher, et il marche toujours sans jamais s'arrêter depuis dix-huit siècles. Et quand il se retrouve si seul, inconnu des générations qu'il voit s'élever et tomber, ses amis morts, sa famille éteinte, son pays qui fut celui du Dieu d'Israël au pouvoir des Maures, son peuple maudit, dispersé, méprisé, repoussé, et qui, malgré tout, demeure impénitent et incrédule, avec un signe sur le front comme Caïn, il s'émeut et son cœur défaille. Mais les jours saints reviennent, et avec eux le vendredi saint, et, à trois heures, il voit reparaître le calvaire dans les horizons lointains, et la dame qui de sa douce voix lui dit : « Jean, espère en Dieu. » Alors il reprend l'espérance et avec elle du courage pour subir sa peine, et il recommence à marcher, à marcher, sans jamais s'arrêter. Et voilà pourquoi on le nomme le Juif errant [1].

— Et ce Jean Espère-en-Dieu qui a connu le Christ, notre amour, dit Gracia, devra savoir si le Christ de la Vera cruz ressemble à celui qu'il représente.

— Justement, ma fille, répondit l'aïeule, et, lorsque sa chapelle s'inaugura, il arriva que, pendant qu'on y portait en procession la sainte image, on vit passer un homme qui était étranger et que personne ne connaissait, et cet homme leva les yeux et regarda le crucifix; deux larmes tombèrent de ses yeux sur son visage brûlé, et il dit : « Comme il ressemble à celui de la rue de l'Amargura ! » Tous ceux qui l'entendirent restèrent stupéfaits, et, comme cet homme continuait à marcher sans s'arrêter, il ne manqua pas de curieux pour le

[1] Cette version populaire et catholique de la tradition du juif errant est en réalité apocryphe. Rien n'oblige à la croire, mais rien n'empêche non plus d'y ajouter foi ; et on voudrait qu'elle fût vraie, parce qu'elle nous met, pour ainsi dire, en contact direct avec la glorieuse époque de notre rédemption.

Les étrangers appellent Jean Espère-en-Dieu Ahsverus. (*Note de l'auteur.*)

suivre : ils le virent traverser la ville sans s'arrêter, sans modérer sa marche ni ralentir le pas, et disparaître dans l'éloignement [1].

## VII

La mission de l'art est de spiritualiser la nature.

BALZAC.

— Que cette histoire est triste, grand'mère! dit Gracia. Pauvre Jean Espère-en-Dieu, qu'il me fait de peine!

— Tiens ! pour ce qu'il a fait, le châtiment n'est pas grand, opina Antonia.

— Allons, repartit le père, qui s'était assis avec la plus jeune de ses filles dans ses bras, parce que tu ne peux pas tenir en place, il te semble que de marcher toujours sans se reposer, ce n'est pas un martyre.

— Ah ! *pae*, vous avez une puce ! s'écria la toute petite.

— Laisse-la, que voici venir la Saint-Pierre, et toutes les puces s'en vont au conseil.

— Au conseil ! et pourquoi ?

— Parce qu'elles ont déjà ramassé les contributions.

— Gracia, dit Antonia, je parie que tu ne devines pas cette énigme :

Si tu l'as, tu la cherches,
Si tu ne l'as pas,
Tu ne la cherches ni ne la désires.

Gracia ne répondit pas.

— Tu ne devines pas, *chacha* [2] ? demanda Antonia.

[1] Cette jolie légende du christ de la Vera cruz n'est pas de Carmona; l'image de Notre-Seigneur de la Vera cruz est dans un autre village. Le fameux torero Paco Montes avait à cette image une dévotion toute particulière. Il lui devait, disait-il, d'avoir échappé à de grands périls. Il assurait que, dans les moments suprêmes, il avait imploré ce christ avec tant de ferveur et de foi, qu'il l'avait vu de ses yeux venir à lui et se rendre à sa prière. « Tous mes camarades, ajoutait-il, avaient vu alors s'éloigner comme par enchantement une catastrophe inévitable, et ils disaient que ma bonne chance m'avait sauvé ; moi seul, je savais bien que ce qui m'avait sauvé, c'était ma foi. » (*Note de l'auteur.*)

[2] C'est le nom familier qu'un enfant donne à sa bonne, et, par extension, une sœur à sa sœur plus âgée qui prend soin d'elle, comme c'est ici le cas.

(*Note du traducteur.*)

— Laisse ta sœur, elle n'aime pas les énigmes, dit la grand'mère. Mon fils, ajouta-t-elle en s'adressant au père des petites, as-tu reçu le prix des garbanzos ?

— Non, ma mère, et je me repens bien de m'être fié à cet homme et de n'avoir pas eu présent à la mémoire que : « Brebis dehors, l'argent dans le bonnet. »

— Bon Dieu ! s'écria la vieille, cet homme a pourtant de quoi payer, et, s'il ne le fait pas, c'est de sa part mauvaise volonté toute pure. Mais il devrait se souvenir du proverbe qui dit : « Payez, et vous vivrez en paix, et vous disposerez du bien d'autrui. »

— Le proverbe des avares, mère, est celui-ci : « La honte passe et l'argent reste à la maison. »

— Tu devrais l'appeler en justice, mon fils.

— C'est le moyen que le bon argent s'en aille derrière le mauvais.

— Mais, mon pauvre garçon, si ton droit est clair comme le soleil, et si la loi est pour toi ?

— C'est sûr; mais vous savez le dicton : « Où allez-vous, bonnes lois ? — Où veulent les rois. » Mère, ce sont les sots et les entêtés qui enrichissent les avocats. Il m'est arrivé comme à Sébastien Cebada, « qui alla et s'en revint, et on ne lui donna rien. » Mais il ne faut pas s'inquiéter de si peu. Les femelles mettent bas tous les jours.

— Où était-il allé, ce Sébastien Cebada, *pae ?* demanda la petite Antonia.

— A Madrid, pour voir le roi.

— *Paecito*, contez-nous ça, dit l'enfant.

— Il faut donc que vous sachiez, répondit Jose Flores, que Sébastien Cebada était bien le plus grand rustre de son village, où il n'y en avait pas mal de son espèce. Il logea dans sa cervelle qu'il devait aller à Madrid demander un emploi; personne ne fut assez fort pour l'en empêcher, et le voilà au milieu de Madrid. Il se planta devant le palais du roi pour attendre que Sa Majesté sortît, et, dès qu'il entendit jouer la marche royale et qu'il vit la troupe se former et le roi sortir, il se mit à crier à tue-tête : « Hé ! hé ! père roi ! père roi ! » En entendant ces cris, le roi se retourna et lui dit : « Insolent ! brute ! manant ! — Votre Seigneurie en approche, je m'appelle Sébastien, » dit le solliciteur. Le roi se prit à rire de sa naïveté et lui demanda ce qu'il voulait. A quoi l'autre répondit, sans se déconcerter, qu'il voulait un emploi. « C'est bien, dit le roi, je te nomme administrateur de l'amadou. » Sébastien revint à son village, plus joyeux que le carnaval et plus fier qu'une *usia* [1] de contrebande, comme il y en a beaucoup au-

[1] *Usia* est, en espagnol, l'abréviation familière de seigneurie, comme *esencia* d'excellence. (*Note du traducteur.*)

jourd'hui. « Eh bien, lui dit sa femme lorsqu'il entra, as-tu vu le roi? — Je le crois bien que je l'ai vu. — Et il t'a parlé? reprit sa femme. — Parbleu! et encore qu'il m'a appelé par mon nom. — Et il t'a donné une place? — Et une fameuse! » La femme perdit la tête et appela toutes les voisines pour leur dire la grande nouvelle; et, après l'avoir accablée de félicitations, celles-ci voulurent savoir quelle était cette fameuse place. Mais, quand l'heureux solliciteur leur eut dit que c'était l'administration de l'amadou, elles s'en allèrent en riant et en racontant que Sébastien Cebada s'en était revenu comme il était allé, et qu'on ne lui avait rien donné. Et moi, mes filles, j'ai passé par trois cabanes de chevriers, on m'a donné trois fromages, et mon conte est fini.

— Père, dit Gracia en prenant dans ses deux mains la tête de son père, qu'elle tourna vers l'un des côtés du patio où l'on voyait, retenu au mur dans une tuile creuse, un magnifique œillet, le voyez-vous, moitié blanc, moitié rouge, comme les nuages quand le soleil se couche?

— Je le vois, je le vois, répondit son père en jetant à sa fille un regard d'ineffable tendresse :

> Un rosier porte une rose,
> Un pot de fleur produit un œillet;
> Et un père élève une fille,
> Sans savoir pour qui elle sera[1] !

— Pauvre rosier, pauvre pot de fleurs et pauvre père! » murmura l'aïeule, se rappelant une fille qu'elle avait perdue, et qui avait été mariée à un méchant homme.

En ce moment un voisin entra dans la maison. C'était un garçon de dix-sept à dix-huit ans, assez bien de figure, mais très-petit et très-mince, d'où lui était venu le sobriquet de *Peneque*[2], sobriquet qui le mettait hors de lui, qu'il ne voulait pas supporter et contre lequel il se révoltait et protestait sans aucun succès.

Mais, plus il s'obstinait à le repousser, plus le méchant sobriquet s'attachait à lui, et il ressemblait au pauvre poisson qui s'enfonce d'autant plus l'hameçon qu'il fait plus d'efforts pour s'en débarrasser. Peu de jours auparavant il était arrivé que, dans un accès d'exaspération, il avait été se plaindre à l'alcade, et l'on racontait l'entrevue de la manière suivante. Il est bon de savoir que l'alcade, qui le connaissait, qui savait que c'était un garçon excellent soutenant depuis son enfance avec une constance infatigable deux petits frères qu'il avait

[1] Fragment de chanson populaire. Peut-on voir un sentiment plus tendre, plus paternel et plus poétiquement exprimé? (*Note de l'auteur.*)

[2] Poupard. (*Note du traducteur.*)

et sa mère veuve et infirme, l'alcade l'aimait beaucoup, et il le reçut donc avec bonté.

Arrivé en présence de l'autorité, le petit homme offensé lui dit :

— On m'appelle *Peneque*, monsieur l'alcade, que dois-je faire?

— Sois tranquille, *Peneque*, je me charge d'y porter remède, répondit l'alcade, tombant lui-même par la force de l'habitude dans le délit qu'il promettait de faire cesser.

Peneque, en entrant dans la maison de l'air le plus mélancolique et la joue enflée, se laissa tomber sur le bord d'une chaise.

— Qu'as-tu donc, Alonsillo, qu'on dirait que tu as avalé du vinaigre ? lui demanda Jose Flores, qui était son parrain.

— Es-tu triste ? lui dit Antonia. Si tu es triste, pends-toi au nez un grelot.

— Ce que j'ai, parrain, répondit Peneque sans faire cas de l'escarmouche d'Antonia; une peine chez moi n'attend pas l'autre; à présent je suis malade.

— Et qu'est-ce qui te fait mal, garçon?

— Tout ce qui s'appelle Alonso.

— Ils étaient trente et tous bêtes, observa Antonia.

— Mon garçon, si ce sont des douleurs qui te viennent du froid, on te les ôtera en un moment; rien ne les guérit mieux que la poudre de noix et des pelures de figues.

— Ce ne sont plus de ces douleurs-là, parrain, c'est un panaris que j'ai, et encore dans ce mois-ci, quand l'ouvrage presse le plus, qu'il faut que toutes les chaussures soient prêtes pour la Fête-Dieu ! Et ce méchant patron qui, lorsque je le lui ai dit, m'a répondu que j'étais comme les chiens du père Lobo, qui prennent le moment où passe le lièvre pour aller à leurs besoins.

— Tu es comme la vieille du bois d'olivier, dit Antonia : quand elle n'avait pas la gale, elle avait des croûtes, Peneque.

— Comment, *Peneque?* s'écria celui-ci, et son visage inégal prit une expression de fureur. Je ne m'appelle pas Peneque, je m'appelle Alonso.

— Poncio Berengena, capitaine de la manche pleine, repartit Antonia, tu sais bien que tout le monde t'appelle Peneque, jusqu'à l'alcade.

— Ceux qui ne savent pas tenir leur langue, et pas d'autres ! s'écria l'offensé. Vois si Gracia m'appelle ainsi.

— Je le crois bien, reprit la toute petite, Gracia est le *pax vobis*.

— Et c'est bien pour cela, dit Alonso, que tout le monde l'aime, parce que c'est un ange. Vous ne voyez pas comme j'ai la figure enflée, mère Jeanne *Polucena*?

Peneque voulait dire Jeanne Nepomucène.

— C'est pourtant vrai, pauvre garçon! dit la vieille.

— J'ai une *influxion*, poursuivit Peneque; quand je l'ai dit au patron, il m'a répondu en se moquant : « Quand on a mal à une dent, on se l'arrache, ou on enrage. » Trouvez-vous cela bien?

— Mon garçon, prends quelques gorgées de romarin cuit dans du vinaigre.

— Je te ferai bouillir le romarin, s'empressa de dire Gracia.

— J'ai bien le temps de penser aux remèdes! reprit tristement Alonso; ne faut-il pas veiller pour achever la tâche?

— Que veux-tu, mon garçon, opina la vieille; le travail est le seul héritage que nous aient légué nos pères depuis Adam. Regarde mon fils Jose, qui va travailler à son champ au clair de la lune.

— Le travail est l'honneur du pauvre, dit Jose Flores.

— Je le savais déjà, reprit Alonso, et aussi que Gracia va avec son père.

— Comme la campagne est si solitaire à cette heure, j'accompagne mon père et je veille sur lui, dit Gracia.

— Regarde-moi, Alonsillo, tu vois un homme favorisé de Dieu, qui a des anges gardiens par douzaines, ajouta Jose Flores.

— Ah! *pae!* s'écria Antonia, la mère d'Alonso dit tout comme vous.

— Aussi Dieu bénira Alonso, comme sa mère le bénit, et il bénira Gracia comme je la bénis, moi.

— Et moi, père? père, et moi? s'écrièrent les deux petites.

— Toutes les trois, répondit le bon père à ses filles, qui s'étaient pendues à son cou.

## VIII

> Il y a des gens qui ne croient à rien. Il vaudrait mieux croire à tout.
>
> ***

Le jour suivant, à l'heure du dîner, et suivant sa coutume, Alonso passa chez son parrain avant d'entrer chez lui; il demeura tout surpris de trouver là le padre Buendia et ses élèves, qui l'avaient précédé. Maurice avait les mains dans ses poches et bâillait; Raimond tenait dans les siennes un superbe bouquet. Le padre s'était approché de l'aïeule et lui disait en ce moment .

— Hier, Raimond a effeuillé le bouquet de votre petite-fille; il lui en apporte aujourd'hui un autre pour le remplacer. Quand on a fait le mal, il faut le réparer.

Antoñita ou Antoñilla, comme on la nommait, qui était vive et éveillée comme nous l'avons vu, et peu timide de sa nature, s'approcha du bouquet et mit la main dessus.

— Arrière! dit Raimond avec sa brusquerie grossière, le bouquet n'est pas pour toi, mais pour l'autre, pour la pleureuse étoile d'Andalousie, qui est plus jolie que toi.

— Personne ne pleure sans motif, pas même les étoiles, dit tout d'un coup Alonso, dont on n'avait pas remarqué la présence.

— Oh! quelle tête! s'écria Raimond en éclatant de rire. Dis donc, Peneque, est-ce que ta mère est grasse et ton père maigre?

— Le pauvre garçon a mal à une dent, dit la vieille; s'il eût fait ce que je lui ai conseillé, il serait déjà guéri.

— Et que lui avez-vous conseillé? demanda le padre Buendia.

— De se gargariser la bouche avec une infusion de vinaigre et de romarin. En en prenant des gorgées chaudes, jamais les dents ne se gâtent.

— Je ne savais pas que le romarin eût cette vertu, répondit le père.

— Seigneur! cette plante bénie a tant de propriétés, qu'on ne peut les compter. Dans son origine, ce n'était qu'une mauvaise herbe des champs; mais, depuis que la très-sainte Vierge s'en est servie pour faire sécher les petits langes de l'Enfant Jésus, elle est toujours verte, elle est devenue odorante et elle a acquis toutes ses vertus.

— Comment! la Vierge étendit les langes de l'Enfant Jésus sur du romarin? s'écria Raimond, chez lequel perçait déjà le type aimable, élégant, sympathique du sceptique ignorant, du sot pédant *Jean-nie-tout;* comment le savez-vous, *señora?*

— Tout le monde le sait, et on se l'est appris de l'un à l'autre, jusqu'à la chanson de Noël qui le dit :

> La Vierge lavait ses langes,
> Et les tendait sur le romarin;
> Les petits oiseaux chantaient :
> Adorons le mystère!

Il y a plus, mon petit monsieur; depuis la mort du Sauveur, il fleurit tous les vendredis, jour de son martyre, comme pour embaumer son saint corps. Il porte bonheur et sanctifie les maisons que l'on parfume en l'y brûlant, la nuit de Noël. Sa fumée met en fuite l'ennemi, et purifie l'air, dont il chasse les contagions pernicieuses. La

poudre sèche du romarin portée sur le cœur le rend joyeux. La fleur et les feuilles mis entre les vêtements leur donnent une bonne odeur et les empêchent de se manger aux vers. Ses rejetons les plus tendres mangés à jeun avec du pain et du sel fortifient le cerveau et conservent la vue. Le romarin fait fuir tout animal venimeux. Se baigner dans une eau où il est tombé du romarin conserve la santé et fortifie le corps. La fleur du romarin mêlée avec du miel blanc, écumée et réduite en élixir, balaye l'estomac et le rend plus fort aussi. Les feuilles de romarin cuites dans du vin blanc font un emplâtre excellent pour les plaies invétérées, et ce même vin sert aussi à raffermir les racines des cheveux. Le jus du romarin exprimé sur l'oreille enlève la douleur qui provient d'un refroidissement. La fumée qu'il exhale, quand on le brûle, est bonne pour la paralysie, pour les douleurs, c'est...

— Señora, interrompit Raimond, pourquoi ne dites-vous pas une bonne fois que c'est la panacée universelle? A ce que je vois, le romarin que vous avez ici, et qu'à sa taille on prendrait pour un lentisque, est le médecin et le pharmacien de cette maison; les maux ne doivent jamais entrer ici.

— Ils n'y manquent pourtant pas, monsieur, répondit la vieille. Dieu, qui a donné ces vertus au romarin, ne l'a pas fait plus puissant que sa volonté, et quelquefois il la lui oppose, parce qu'il le faut.

— Jeune fille sensible, dit Raimond en se dirigeant vers Gracia, qui, autant par timidité que par éloignement instinctif pour ce jeune garçon arrogant et audacieux, s'était retirée à l'écart, voici un bouquet avec les étoiles que tu as tant pleurées. Il y en a le même nombre qu'au ciel, selon la chanson, c'est-à-dire mille sept; en y ajoutant les deux de ta figure et celle d'Andalousie, cela fait mille dix. Si tu ne veux pas prendre ces fleurs, je les dépose entre les branches du romarin, afin que, dans le cas où elles seraient malades, il les guérisse. Mais la peste soit de toi! tu es plus prompte à pleurer les fleurs que tu perds qu'à accueillir celles que l'on t'offre.

— C'est que les autres, c'était mon père qui me les avait apportées, murmura la jeune fille.

— Et elles étaient, à cause de cela, plus belles que celles-ci? demanda Raimond en se moquant.

— Non; mais je les en aimais davantage, répondit Gracia.

— Ah! que tu es superfine, superlative, et tous les superlatifs! dit Raimond.

Et, se tournant vers la vieille, il ajouta : — Bonne grand'maman, vous qui reconnaissez au romarin tant de vertus, qu'il faudrait finir par le canoniser et en venir à prier saint Romarin, voudriez-vous me dire si vous en trouvez quelqu'une aux broussailles?

Pour moi, je ne leur en sais pas d'autres que de servir à flamber les porcs après qu'on les a tués, et à piquer les chats par derrière quand ils s'approchent des pots de fleurs, où on les place en général autour des arbustes comme des gardes d'honneur.

— Je ne sais rien de bon de ces épines, répondit la vieille. Tout ce que je sais seulement, c'est que la rue de l'Amargura et le Calvaire sont devenus un champ de ces buissons stériles depuis que le Seigneur y a passé chargé de sa croix.

— Vous l'avez vu ?

Ce grand cheval de bataille des esprits forts qui n'avalent pas tout comme des roues de moulins, à l'instar de nous autres, par exemple, les niais et les ignorants, vint tout naturellement à l'esprit de Raimond, qui n'était pourtant qu'un gamin. Chose singulière, en vérité; mais, en qualité de conteur véridique, je dois le constater ici.

— Non, monsieur, répondit la vieille; mais, si on ne croyait que ce que l'on voit, les pauvres aveugles ne croiraient à rien.

— Bien dit, mère Jeanne Nepomucène, dit le padre Buendia, et mieux encore que vous ne pensez. La foi n'entre pas par les yeux, mais par les oreilles :

> Præstet fides supplementum
> Sensuum defectui;

qu'une foi vive supplée à l'insuffisance de nos sens. Faites-moi le plaisir, ajouta le padre en se dirigeant du côté de la plate-bande, de me donner quelques branches de ce romarin, car je veux, suivant votre conseil, m'en faire des fumigations à cette jambe, où je souffre d'une douleur rhumatismale.

— Bon Dieu ! toutes celles que voudra le padre Buendia, la plante entière est à votre disposition.

Et l'aïeule et ses petites-filles se mirent à arracher à qui mieux mieux les branches du romarin.

— Assez, assez, señora, dit le padre, vous allez dépouiller l'arbuste.

— N'ayez pas peur, reprit la vieille, quand on arrache les branches du romarin dans une bonne intention, plus on en ôte, plus il en repousse. C'est comme le riche charitable, plus il donne aux pauvres et plus Dieu augmente sa fortune.

— Bien dit encore, señora, repartit le padre, l'aumône n'appauvrit personne. Voyez-vous, dit-il aux enfants quand ils furent sortis, comme Dieu met sa sainte loi à la portée de tous.

— Oui, répondit Raimond, je vois que les pauvres savent sur le

bout du doigt la définition de l'aumône; ils y trouvent leur compte, puisque ce sont eux qui la perçoivent.

— Tu te trompes, Raimond, comme toutes les fois que la malice parle par ta bouche, repartit le père. Tous les pauvres, sans exception, donnent à plus pauvres qu'eux, si ceux-ci leur demandent, et ce ne sont pas tous, mais bien peu d'entre eux qui reçoivent l'aumône. Ils font honte au riche pour qui c'est un précepte de religion, une obligation sociale et la plus douce prérogative de la richesse que de donner à pleines mains et sans compter.

— Tous leurs revenus, même sans en rien garder? n'est-ce pas cela? demanda Raimond avec ironie.

— Non, non, enfant, non. Le peuple, avec son bon sens ordinaire, exprime dans un de ses proverbes la juste mesure de l'aumône, quand il dit : « Ni superflu chez l'un, ni misère chez l'autre. » Mais on doit donner tout ce dont on n'a pas besoin. Fray Manuel dit dans sa lettre portugaise, traduite par Isidro Fajardo : « Dépenser moins que l'on n'a, c'est prudence; dépenser ce que l'on a, c'est être chrétien; dépenser ce que l'on n'a pas, c'est voler. » Saint Luc dit : « Donnez à quiconque vous demande; faites le bien et prêtez sans espérance qu'on vous le rende. » C'est là la loi de Dieu, mon fils, et écoute ce que dit saint Benoît : « Je ne suis pas un vrai chrétien, si je n'imite pas le Christ. » Toi, Raimond, continua le padre, tu es non-seulement impoli, mais rude dans tes manières, ce qui est aussi manquer à la charité; et il faut, mon enfant, être poli avec tout le monde, même avec des inférieurs, car la politesse, « si elle honore celui qui en est l'objet, honore plus encore celui qui la pratique [1]. »

Avant de s'en aller, et pendant que l'aïeule et les petites filles coupaient des branches de romarin pour le padre Buendia, Raimond s'était approché d'Alonso et lui avait dit :

— Eh bien, Peneque, tu es donc entré dans la confrérie de l'Alène?

Alonso ne répondit pas.

— Comme tu es fluet et mignon, poursuivit Raimond, tu feras des petits souliers de satin pour les femmes et de maroquin rouge pour les enfants.

— Je fais des souliers de veau pour les hommes, entendez-vous, mon petit monsieur? répondit Alonso, et, quoique je vous paraisse délicat et fluet, je suis fort pour le travail et pour toutes les occasions où c'est nécessaire.

[1] *Bouquet de fleurs divines*, par Bernardo de Sierra. Ce n'est pas la première fois que nous faisons remarquer que dans l'esprit religieux et dans les préceptes chrétiens se trouvent les règles les plus raffinées de la délicatesse et de la distinction sociale. (*Note de l'auteur.*)

— Et tu as surtout besoin de l'être pour la vie que tu as choisie, répliqua Raimond; car on sait que les cordonniers mènent une vie laborieuse :

> Lundi et mardi ils sont gris,
> Le mercredi, ils dorment tout le jour,
> Mal en train jeudi, vendredi,
> Et le grand tremblement samedi !

Aujourd'hui vendredi, c'est le jour où l'on est mal en train, et cela se voit à ta mine.

— Je serais pourtant assez en train de... dit Alonso en serrant les poings avec colère.

Le reste de la phrase fut perdu pour Raimond, qui lui avait tourné le dos.

— Quand j'entends et que je vois ce petit M. Raimond, dit Alonso après que le padre Buendia et ses élèves se furent retirés, il me semble que j'ai avalé du poison, et je me sens comme une fourmilière dans le corps, qui me met hors de moi. Il est plus effronté, plus insultant, plus provocant que le roi des manants. Il a plus de fumées d'orgueil qu'un bûcher sans flamme, et tout cela, parce qu'il a de l'argent mal acquis, étant ce qu'il est, un don Rien du tout, sorti de la boue hier matin. Est-ce que mon grand-père n'a pas connu le sien arriero, et poussant ses ânes devant lui ?

— Tais-toi, Alonso, dit la bonne vieille; tu fais des jugements téméraires, et tu as tort de dire que le bien des Trillo est un bien mal acquis.

— Señora, celui qui dit la vérité ne pèche ni ne ment.

— N'affirme pas ce que tu ne sais pas, mon garçon; tu ne connais pas ces gens-là, et ce qu'ils sont de l'autre côté de la grille [1]. Ils n'ont jamais eu mauvaise réputation dans le pays.

— Se moquer de Gracia, entendez-vous ?... Il n'y a que cette méchante âme pour le faire. Cet enfant-là fera un joli sujet ! c'est aux vêpres que l'on connaît la sainte. Raimond est arrogant et sans vergogne.

— Je ne dis pas non, dit la vieille; mais, mon fils, chaque toit a sa mauvaise herbe, il se corrigera; il a pour ça à son côté le padre Buendia, qui est un savant et un saint homme.

— Et vous croyez qu'il se corrigera? s'écria Alonso de plus en plus exaspéré; le renard change de dents, mais non de caractère. Quand on songe qu'après avoir fait pleurer Gracia, qui est si bonne, il s'est encore moqué de ses larmes !

— Mais tu vois comme il lui a fait réparation en lui rapportant un

[1] C'est-à-dire chez eux. (*Note du traducteur*.)

beau bouquet, observa la grand'mère. Toi, Alonso, tu es généreux et tu as le cœur sain; aussi tes colères sont comme le rire du nègre, qui s'apaise en un moment.

— Ne le croyez pas ! s'écria Alonso, que son panaris, sa dent malade et Raimond avaient à qui mieux mieux exaspéré; seulement, comme je n'ai pas d'argent, je m'appelle *bouche close*... Mais la procession se fait dans l'église [1]; souvenez-vous de ce que je vous dis, mère Jeanne *Poluceno*, il m'arrivera un jour quelque malheur par ce beau galant de carrefour.

— Ne deviens pas ombrageux, Alonso, répliqua la vieille, et n'ouvre pas ton cœur à l'inimitié; c'est porter un juif dans son corps. Le jeune Raimond ne t'a pas fait de mal; mais, si par hasard il t'en avait fait, souviens-toi de ce que dit la loi de Dieu : « Ne hais pas celui qui t'a fait du mal. C'est follement pêcher soi-même que de détester celui qui a péché, et il ne faut pas punir un péché par un autre. »

## IX

> La Galice, en réalité,
> Produit naturellement une race honnête.
> Si les gens y sont un peu lourds,
> Ils gardent leur parole et respectent la vérité.
>
> ***

Quelques années s'écoulèrent : le temps, cette grande horloge que Dieu a montée et qui ne s'arrête jamais, les forge dans sa marche incessante, et les forgera tant que le pouvoir suprême qui lui a ordonné de marcher ne lui commandera pas de s'arrêter.

Les années avaient passé sans apporter de changement notable dans la vie et les habitudes de la famille Trillo. La veuve avait continué à s'occuper de ses terres et de sa maison. Le padre Buendia avait persévéré dans la tâche de répandre son savoir et de semer ses enseignements; mais, moins heureux que sa parente, sans recueillir la plus petite récolte. Un seul petit fait avait marqué l'époque que nous passons sous silence. Un frère de doña Amparo était mort veuf, laissant une belle fortune et une fille, et après avoir nommé sa sœur son exécutrice testamentaire et tutrice de l'enfant, que cette dame avait amenée chez elle.

Cette jeune fille était le chef-d'œuvre de l'insignifiance et de la mono-

[1] Le diable n'y perd rien. (*Note du traducteur*.)

tonie. Au physique, son corps et son encolure étaient un ensemble de lignes droites sans ondulations. La couleur de son teint ne se pouvait rendre, car il n'était ni blanc ni brun; de même celle de ses cheveux, qui n'étaient ni blonds ni foncés, et celle de ses yeux, qui n'étaient ni bleus ni noirs, et enfin toute sa personne, qui n'était ni bien ni mal. Son commerce à l'avenant : ni agréable ni désagréable, ne s'élevant pas jusqu'à l'aimable et n'atteignant pas le fâcheux. Il y avait autour d'elle comme une atmosphère imperméable. Ainsi, par exemple, elle rapportait une méchanceté avec des paroles sévères, mais sans la moindre indignation. Elle racontait une chose piquante sans en rire, et la chose la plus triste sans s'émouvoir.

Son pouls intérieur était si nul, que chaque fois qu'elle parlait de quelque circonstance où son intervention aurait pu être utile ou éviter un mal, et que quelqu'un lui disait avec vivacité : « Mais toi? pourquoi n'as-tu pas fait ceci ou cela? » elle répondait inévitablement, sans ajouter une parole et sans donner une raison : « Moi? »

Ce *moi*, fort en usage, devient, suivant le ton sur lequel on le prononce, hautain, méprisant, malveillant, timide ou craintif; chez elle il n'était rien de tout cela, c'était la simple expression de la surprise.

Elle se nommait Trinidad, quoiqu'il eût été plus à propos de l'appeler *Unidad*. Elle avait alors quatorze ans, c'est-à-dire six ans de moins que Maurice, qui, à cette époque, en comptait vingt; et le rêve doré de la veuve était d'unir en bonne forme ces deux rejetons, objets de son affection, et ces deux fortunes, objets de sa tendresse. Mais le fait est que la veuve, qui avait en main le pouvoir de faire passer la même charrue sur des terres de provenances diverses, n'avait pas celui de faire pénétrer les mêmes sentiments dans des cœurs qui avaient chacun leur maître.

Doña Amparo n'avait jamais entendu parler d'aimant, de sympathies, de philtres, d'attractions magnétiques, ni même de sortiléges; pas même de *moitiés d'orange*. Tout cela, qui en réalité est bien un peu grec pour tout le monde, l'était tout à fait pour elle, et s'il n'en eût pas été ainsi... nous ne voudrions pas avancer de jugements téméraires, mais il se peut que quelque mauvaise pensée lui fût venue à l'esprit pour en faire réussir une bonne. Malgré le peu d'espoir qu'elle eût de voir ce grand dadais de Maurice et cette nonchalante Trinidad se transformer en amants de Teruel, doña Amparo se consolait avec ces sages réflexions : « Ils sont bien jeunes; d'ici à deux ans ils comprendront ce qui est dans leur intérêt. » Et, sur cette assurance, la bonne dame s'endormait profondément, jusqu'à ce que le réveille-matin de la maison mît tout le monde sur pieds par un *quiquiriqui* péremptoire et sans appel, lancé à la barbe de Morphée.

Quant à Raimond, il se moquait sans pitié de sa cousine, qu'il avait

surnommée Gélatine, et ce surnom fut un dard qui piqua au vif le flegmatique amour-propre de la jeune fille. Pour la première fois de sa vie, Trinidad s'était fâchée; en vertu de quoi doña Amparo avait proscrit de la conversation (comme elles l'étaient déjà de sa table), toute espèce de gelées.

A peu de temps de là, Raimond signifia un matin à sa mère qu'il voulait se faire avocat, et, en conséquence, aller étudier à Séville.

La maison fut bouleversée, la veuve refusa son consentement, le padre Buendia se retira prudemment du débat, en disant :

> Velle suum cuique est, nec voto vivitur uno;

« Chacun a son opinion, et il n'y a pas qu'une manière de vivre. »

Maurice eût appuyé son frère, quand ce n'eût été que pour le voir partir, et doña Amparo dut céder contre toute sa volonté et sa conviction, comme il arrive à bien des parents de nos jours, dont un auteur a dit [1] :

« La révolution n'a pas seulement modifié les institutions, mais elle a changé les idées et les mœurs. Le principe de l'autorité paternelle entre autres s'affaiblit alors au point d'être remplacé avec non moins d'exagération par la tyrannie des enfants. Autrefois le père imposait ses opinions à sa famille : à présent il obéit. » Ce qui veut dire, ajouterons-nous, que le frein a changé de bouche ; et ainsi vont les choses.

Doña Amparo trouva au départ de son fils quelque consolation dans son conseil privé, qui se composait de deux vétérans émérites.

L'un d'eux était le capataz [2], qui opina qu'avec de belles études on faisait un bon alcade ; qu'avec cela on tenait en bride les gâcheurs d'encre, les avocats et les notaires, qui sont la plaie de ce monde ; et que, lors même que le jeune homme ferait un peu des siennes, la mère ne devait pas s'en tourmenter, « car à poulain qui ne prend ses ébats l'envie lui en reste au corps. »

L'autre conseiller, qui était un vieux domestique gallego [3] apprécié de sa maîtresse, fut du même avis et dit à la bonne dame : « Laichez-le aller, maîtrèche, ch'il en a envie ; on peut fermer les chambres, on ne tient pas les jeunes gens chous clef. »

Il est nécessaire de dire deux mots de ce gallego qui, dans la maison Trillo, était un personnage d'une certaine importance. Cette importance, qu'il savait faire valoir, il ne la devait certes pas à ses belles manières ni à ses flatteries : Blas Sampayo dédaignait des

[1] Don Ramon Navarrete, *Types espagnols.* (*Note de l'auteur.*)
[2] Le maître-valet de la ferme. (*Note du traducteur.*)
[3] Galicien.

moyens aussi bas ; il la devait à ses services et à son honnêteté, et il lui importait peu que ses maîtres fussent contents ou non : ce qui lui importait, c'était que les choses marchassent droit et bien; c'est-à-dire que, semblable aux chats, il aimait la maison sans en aimer beaucoup les maîtres. Il aurait pleuré un duro[1] qu'il eussent perdu; mais si un des enfants se fût cassé un bras, il lui aurait dit avec la plus parfaite indifférence : « C'est bien fait, pourquoi te laiches-tu tomber? »

Blas avait la fidélité, mais non l'abnégation des Suisses, car l'avarice et l'égoïsme sont deux jumeaux qui croissent ensemble. Il donnait son avis sans qu'on le lui demandât, lequel, s'il n'était pas toujours le meilleur, était toujours droit et honorable, sur ce qui était de sa compétence, et aussi sur ce qui n'en était pas. Pour lui, il n'y avait ni prédilections ni répugnances : à ses yeux les choses passaient avant les personnes, le calcul avant le sentiment.

Doña Amparo le comprenait, Maurice ne l'écoutait pas, et Raimond lui ordonnait de se taire, mais sans jamais être obéi du fidèle serviteur, à qui il était poussé de fières ailes sans qu'il en fût devenu moins lourd.

Lorsqu'il se présenta pour se placer, doña Amparo commença par lui énumérer les choses qu'il aurait à faire, et comme à chaque chose il répondait : « C'est bien, c'est bien, » la bonne dame en mit tant et tant, que si le jour eût eu quarante-huit heures, au lieu de vingt-quatre, aucune ne serait restée oisive et sans occupation pour le domestique.

On discuta ensuite le chapitre de la nourriture. Mais le gallego coupa le fil de la conversation, en assurant à la dame que là-dessus il regardait à la quantité et non à la qualité; puis aussitôt il ajouta :

— Et la paille?

— La paille? répliqua la señora ; voilà une question ! et que te fait la paille ?

— Cela me fait beaucoup, maîtresse.

— Mais pourquoi la veux-tu ?

— Tiens ! pour moi donc !

— Mais quoi ? as-tu par hasard quelque bourrique à qui tu veuilles la donner ?

— Je n'ai pas de bourrique, c'est pour moi.

— Drôle d'exigeance !

— Il est plus drôle de vouloir avoir des domestiques et de ne pas leur donner la paille.

— Eh bien, moi, je ne donne pas de paille à mes gens.

— Et moi, je ne travaille pas sans paille.

[1] Pièce d'argent qui équivaut à 5 fr. 25 c. (*Note du traducteur.*)

— Qu'est-ce qui a jamais vu un domestique exiger de la paille?

— Et qui est-ce qui a jamais vu un maître vouloir qu'on le serve sans donner la paille?

La señora s'impatienta, le gallego s'indigna, et ils allaient se séparer furieux, si le capataz ne fût entré fort à propos pour expliquer à doña Amparo que la paille, c'était la paye[1].

Étant à son cortijo pour toute la saison, la señora, qui était bonne chrétienne, qui avait beaucoup d'ordre et ne souffrait pas que ses domestiques manquassent la messe les jours de fête, envoya Blas à la ville, un dimanche, pour y entendre la messe de midi, et le fit monter sur une ânesse qu'il devait ramener chargée de comestibles. L'ânesse était vieille; Blas eut beau la pousser, il arriva à la porte de l'église trop tard pour avoir la messe. Désespéré, il se retourne vers la bête, et lui jetant avec colère son chapeau qu'il tenait dans la main droite :

— Tu l'auras sur la conscience au moins! lui dit-il.

Blas fit si bon ménage avec doña Amparo et il s'identifia tellement à la maison avec cette loyauté et cette bonne foi particulières aux gallegos, que bien des années se passèrent sans qu'il retournât dans son pays, ni se souvînt de sa femme, qui à la fin lui envoya une commission rogatoire pour recouvrer judiciairement son bien perdu. Il n'y eut pas moyen d'échapper; Blas dut aller rendre compte de sa personne à sa Didon.

Mais le hasard voulut qu'il arrivât juste au fatal moment où venait de mourir une des deux vaches avec lesquelles sa femme labourait son champ. Celle-ci, qui était une virago intrépide, mit son mari (qui voulut en vain résister) à la place de sa vache morte, à côté de la vache vivante, et le champ fut labouré et ensemencé. Blas accepta d'abord en rechignant ce rôle de mari à tout faire; puis il finit par s'y résigner; mais, les habitants de son village ayant voulu le faire alcade, il se défendit mieux cette fois, et, sous l'impression de sa panique, il se mit à courir sans tourner la tête en arrière, jusqu'à ce qu'il se vît à Vigo et dans le bateau à vapeur. Une fois embarqué, il se blottit au plus profond des entrailles du navire, en compagnie du charbon, et il attendit pour montrer sa gracieuse personne que le bateau eût jeté l'ancre dans la baie de Cadix.

Et voilà comment Blas revint de fort mauvaise humeur, grâce au résultat de son voyage, qui fut de laisser en Galice un champ labouré, un enfant de plus, et un bâton d'alcade dédaigné; ce qui en tout lui coûta six cents réaux, qu'il pleura toute sa vie plus amèrement que ses péchés.

[1] Tout ce malentendu roule en espagnol sur un mot mal prononcé : le gallego dit *paja*, qui veut dire paille, pour *paga*, qui signifie paye. (*Note du traducteur.*)

Raimond partit; à peine arrivé à Séville, et suivant ses bonnes et édifiantes tendances, il prit ses inscriptions dans une tabagie et non à l'université; il se montra plus assidu aux orgies qu'à ses cours; il fréquenta les tripots et ne fréquenta pas les classes; il se lia avec les *cigarreras* et non avec les professeurs; il ouvrit force bouteilles et très-peu de livres, trouvant pour tout cela de l'argent, parce que l'argent qui entretient les vices se rencontre avec moins de peine que celui qui doit servir à de bonnes fins. Il semble que ces pièces de monnaie pâles et sales, ces *napoléons*[1] encanaillés, ces *pesos*[2], auxquels on ajoute si à-propos la qualification de *duros*, se retirent et se cachent lorsqu'on les cherche dans de bonnes intentions, tandis qu'ils sourient, se trémoussent et se prêtent à tout de bonne grâce, dès qu'il s'agit des mauvaises et vont même au-devant d'elles.

[1] On appelle ainsi notre pièce de cinq francs, qui a cours en Espagne comme en France, et qui vaut dix-neuf réaux. (*Note du traducteur.*)
[2] La pièce de vingt réaux dont on a parlé ci-dessus. (*Note du traducteur.*)

La fin au prochain numéro.

# LE POSITIVISME

## MM. AUGUSTE COMTE, LITTRÉ, H. TAINE.

Il y aurait un sérieux intérêt à présenter l'exposé des diverses doctrines philosophiques qui se sont produites de notre temps en opposition avec le dogme chrétien, soit pour le combattre, soit même pour se substituer à lui, et à montrer dans le vice du point de départ commun à chacune d'elles la raison de leur avortement final. Cette nouvelle histoire des variations et des impuissances de l'esprit humain prétendant se suffire à lui seul ne serait pas moins instructive que la première et en deviendrait le complément naturel. Or c'est un chapitre de cette histoire qui n'est pas faite, mais qui se fera sans doute un jour, que nous voudrions préparer, en rendant compte du système de philosophie positiviste dont M. Auguste Comte a été l'inventeur et M. Littré le fervent apologiste. Pour mieux le faire connaître, nous dirons d'abord par quelles péripéties et accidents extérieurs il a passé, nous exposerons ensuite ses principales formules, et enfin nous porterons le jugement critique qu'un examen impartial nous aura suggéré.

### I

Le chef et le fondateur de la philosophie positiviste, Auguste Comte, est mort à Paris, il y a deux années environ, à l'âge de cinquante-

neuf ans. Il était né en 1798, à Montpellier, de parents chrétiens; mais, placé de bonne heure au lycée de cette ville, il ne tarda pas à y perdre, sous l'influence de l'esprit qui y régnait, la foi de son enfance. Du lycée, il passa à l'École polytechnique, où le culte de la Convention et des idées révolutionnaires était alors en grand honneur. Nous rappelons ces circonstances, parce que l'enfance et la jeunesse servent à expliquer l'âge mûr. Il ne paraît pas qu'au sortir de l'École polytechnique M. Comte ait été placé, comme il arrive d'ordinaire, dans un service public, soit militaire, soit civil; nous en ignorons le motif. Quoi qu'il en ait été à cet égard, comme il était sans fortune, il se mit à donner des leçons de mathématiques et vécut de la sorte pendant plusieurs années. Plus tard il fut nommé répétiteur et examinateur à l'École polytechnique. Sa profession, comme ses aptitudes, le vouait donc à l'étude des sciences exactes; mais il nourrissait une bien autre ambition, et déjà n'aspirait à rien moins qu'au rôle de réformateur et de prophète du genre humain. Que cette pensée ait germé de bonne heure en lui, on en a la preuve dans la brochure qu'il publia en 1822 (il avait alors vingt-quatre ans), sous le titre de *Système de politique positiviste*, Paris, 1822. Il a depuis lors beaucoup modifié et ajouté; surtout ses prétentions, chemin faisant, ont grandi; mais on doit reconnaître que l'idée première du système, qui d'ailleurs n'était pas difficile à découvrir, se trouve dans la brochure. Vers cette époque, il entra en relation avec Saint-Simon; beaucoup plus jeune que lui, il subit naturellement son influence, et peu s'en fallut même qu'il ne se laissât entièrement absorber par le dieu de la rue Taitbout. Mais Aug. Comte ne pouvait l'entendre ainsi, il voulait être maître et non disciple; c'est pourquoi, après avoir donné quelques articles au journal le *Producteur*, il quitta la secte et se sépara de Saint-Simon en regrettant amèrement le temps précieux que ce *jongleur dépravé* (c'est ainsi qu'il l'appelle) lui avait fait perdre. Après cette rupture, il fut rendu à lui-même, et, dégagé de toutes entraves, il put s'occuper de mettre la dernière main au grand œuvre qu'il méditait. Le moment solennel approchait; jusque-là il n'avait fait que jeter des semences, que poser des jalons; mais la synthèse, la véritable unité *cérébrale*, pour parler son langage, lui manquait. Sans plus tarder, il se mit donc résolûment au travail, et une méditation *continue de quatre-vingts heures* aboutit à lui faire concevoir comme préambule la systématisation totale de la philosophie positive. Mais, hélas ! elle eut un autre résultat : avec le système, elle détermina un accès d'aliénation mentale. C'était peu de chose d'abord, assure-t-il, un simple affaiblissement passager des organes cérébraux dû à un excès de travail. Mais les médecins s'en mêlèrent, et alors le mal s'aggrava tellement, qu'il fallut enfermer dans une maison de santé celui qui ve-

nait de découvrir la loi du monde. M. Littré s'est plaint de ce qu'un de ses collaborateurs du *Journal des Débats* se soit prévalu de cette circonstance contre la doctrine de son maître, et il a cité l'exemple de quelques hommes supérieurs chez lesquels de pareils accidents s'étaient déclarés. On ne le conteste pas, nul ne peut se dire à l'abri des atteintes d'un mal si cruel, mais il est permis de remarquer qu'il y a eu ici corrélation intime entre la doctrine et la maladie mentale, puisque l'une et l'autre sont sorties le même jour et à la même heure du même effort intellectuel.

Deux ou trois années se passèrent ainsi, après lesquelles M. Comte, revenu à la santé, reprit son travail, et, dès 1829, il publiait le premier volume du *Cours de philosophie positive*, où il exposait pour la première fois les données principales de la nouvelle théorie. Cinq autres volumes, de huit à neuf cents pages chacun, suivirent à d'assez longs intervalles, et ce ne fut qu'en 1842 que l'ouvrage put être entièrement terminé. Les idées n'avaient pas manqué, mais l'argent pour l'impression; c'est l'auteur lui-même qui nous fait cette confidence. En même temps il avait ouvert un cours où, sous prétexte d'astronomie, il s'efforçait d'initier le public à ses principes. Grâce à ces divers moyens de propagande, il réussit à rallier autour de lui quelques disciples, peu nombreux sans doute, mais qui pouvaient lui en faire espérer d'autres. Au nombre de ceux qui adhérèrent dès lors à la doctrine positiviste, nous devons citer un artiste, M. Étex, un homme politique inconnu alors, mais qui devait plus tard acquérir une certaine notoriété, M. Vieillard, enfin un philologue et un littérateur, M. Littré, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce dernier surtout était une recrue heureuse, une bonne fortune inespérée pour la nouvelle école. M. Comte (ceux qui ont essayé de le lire ne le savent que trop) manquait essentiellement de l'art d'exposer et d'exprimer ses idées; or précisément M. Littré savait écrire sinon avec éclat, du moins avec méthode et clarté. De plus, il disposait d'un des organes importants de la publicité, le *National*. Cette ressource fut aussitôt mise à profit, et M. Littré publia en 1844, dans le journal dont il était rédacteur, une série d'articles où il préconisait la philosophie positive, s'en déclarait l'adepte, et poussait la complaisance envers son maître jusqu'à lui délivrer le brevet d'homme de génie. Cependant, à son insu peut-être, une grande transformation se préparait; l'élément *affectif* de la nouvelle doctrine allait se faire jour. Vers cette époque, M. Comte fit la rencontre d'une femme, jeune encore, madame Clotilde de Vaux, qui vivait séparée de son mari; les malheurs de cette épouse incomprise et délaissée le touchèrent; il la recueillit sous son toit, et bientôt elle devint sa Béatrix, bien plus, son Égérie, car c'est d'elle qu'il reçut la révélation des dogmes nou-

veaux qu'il allait promulguer au monde. Tout à coup donc, sous l'influence inspirée de madame Clotilde de Vaux, la philosophie positiviste se trouva changée en religion, et l'élément *affectif* prit décidément le dessus. Avec le dogme et la morale, le culte et le sacerdoce furent promptement organisés. Le souverain pontificat appartenait de droit à M. Comte; il l'eût partagé volontiers sans doute avec sa *sainte* compagne, mais déjà celle-ci lui avait été enlevée par une mort prématurée, et il dut se résigner à se proclamer seul grand prêtre. Cette métamorphose était d'autant plus hardie, que jusque-là l'une des principales thèses de la philosophie positiviste avait été précisément que le temps des religions est passé. Elle était de nature, dans tous les cas, à produire un certain émoi parmi les adeptes; le plus important d'entre eux, toutefois, ne s'en effraya pas, car nous le voyons de nouveau recourir à la publicité du *National* pour y prêcher, avec tout le zèle d'un néophyte, les dogmes de la religion positive, de la religion de l'humanité. C'était, il est vrai, en 1851, au fort de la fièvre du socialisme, alors que chaque jour voyait naître et mourir une secte nouvelle. M. Littré et le *National* jugeaient sans doute que, socialisme pour socialisme, celui de M. Comte en valait bien un autre, et était même au fond d'une nature plus accommodante. Ce qui nous porte à croire néanmoins que M. Littré était réellement épris et convaincu, (de quoi, en ce genre, n'est pas capable un libre penseur?), c'est que, non content de concourir de sa plume à la fondation du nouveau culte, il y contribua de sa bourse. La République de 1848 n'avait pas été bonne mère pour M. Comte; quoiqu'il l'eût saluée de ses acclamations enthousiastes et proclamée immortelle, elle l'avait dépouillé tout d'abord de ses moyens d'existence. M. Comte était peu goûté des savants et les goûtait moins encore, particulièrement ceux de l'Académie des sciences, qui avaient obstinément refusé de lui ouvrir leur porte. M. Arago, c'est à lui du moins qu'il attribuait sa disgrâce, jugeant sans doute qu'il y avait incompatibilité entre la dignité de grand prêtre et les fonctions de répétiteur et d'examinateur à l'École polytechnique, lui avait fait retirer ces deux emplois. M. Littré était venu alors généreusement au secours de son père spirituel, et avait pris l'initiative d'une souscription annuelle à l'aide de laquelle les adeptes devaient subvenir aux besoins journaliers du pontife.

Sur ces entrefaites survint le coup d'État du 2 décembre. M. Comte supporta cette épreuve avec une résignation qui scandalisa plusieurs de ses disciples; le fidèle M. Littré entre autres lui refusa désormais tout concours actif. Mais, d'un autre côté, il trouva en M. Vieillard, devenu sénateur du nouvel Empire, un protecteur utile, et, grâce à lui, il put bientôt reprendre le cours de ses prédications. C'était, au

fond, tout ce qu'il demandait, car, il faut le dire, il était sans ambition politique.

A partir de ce moment, son zèle religieux ne fit que s'accroître; sa plume devint plus féconde que jamais : de 1851 à 1854, il publia quatre gros volumes sous le titre de *Système de politique positiviste*, puis un *Catéchisme positiviste*, un *Calendrier positiviste*, et il annonçait encore de nouveaux ouvrages pour les années suivantes, lorsque la mort est venue le surprendre. On ne saurait dire que ses efforts fussent couronnés de succès et que le nombre de ses disciples augmentât; la solitude au contraire se faisait de plus en plus autour de lui, mais sa foi n'en était pas ébranlée, il demeurait plein de confiance dans l'avenir; si l'*occidentalité* donnait peu, il espérait beaucoup de l'Orient, et, en 1852, il avait écrit à l'empereur Nicolas et au Sultan pour les engager à propager le positivisme dans leurs États en leur représentant que c'était la seule chance de salut qui leur restât.

Telle est l'histoire succincte de la philosophie et de la religion positivistes. La religion a fini avec son fondateur, qui a déclaré lui-même, peu de temps avant de mourir, qu'il n'avait pas rencontré de vrai croyant digne de lui succéder dans le souverain pontificat. Mais la philosophie a laissé des disciples qui, sans accepter peut-être en son entier l'héritage du maître, continuent à s'inspirer de ses principes. Naguère encore ils avaient un organe dans la *Revue philosophique*, recueil dont la publication a été depuis suspendue. Ils s'y montraient fort divisés, et en étaient encore à discuter gravement la question de savoir si ce serait d'une philosophie ou d'une religion qu'ils gratifieraient le genre humain; ils s'accordaient toutefois en ce point qu'il fallait, suivant le conseil donné par M. Littré, refaire un nouveau dix-huitième siècle, c'est-à-dire recommencer, au nom de la chair émancipée, la guerre contre l'Église et la religion de l'esprit. Les circonstances même leur semblaient favorables; loin de regretter la suspension des libertés publiques, ils s'en félicitaient comme d'un avantage, en se rappelant que c'était sous pareil régime que l'œuvre encyclopédique, dont ils se portaient pour les héritiers, était née, avait grandi et prospéré. Enfin M. Littré a publié, il y a peu de mois, une nouvelle brochure sous le titre de *Paroles de philosophie positive*, dans laquelle il maintient tous les principes de son maître et revendique l'honneur d'avoir été et d'être encore son fidèle disciple.

Nous avons joint le nom de M. H. Taine à ceux de MM. Comte et Littré, quoiqu'il n'ait jamais fait acte d'adhésion déclarée à leur école. Mais, outre que ses principes sont les mêmes que ceux du positivisme, son bagage philosophique est trop mince pour mériter une étude à part. Nous ne connaissons de lui sur cette matière que le livre inti-

tulé les *Philosophes français du dix-neuvième siècle*, ouvrage superficiel, mais agréable, où il juge avec esprit, parfois avec justesse, les principaux représentants de la philosophie éclectique, et auquel il a ajouté un dernier chapitre qui contient l'exposé de sa méthode; c'est cette méthode que nous ferons connaître en quelques mots.

## II

Il ne peut être question, on le conçoit, d'exposer ici dans tous leurs développements la philosophie et la religion positivistes, nous ne devons tenir compte que des données principales. L'analyse en sera puisée dans les divers ouvrages de M. Comte, et aussi dans la série des lettres que M. Littré a données autrefois au *National*, et qu'il a rééditées depuis en un volume sous le titre de *Révolution*, *Positivisme*, *Conservation*, Paris, 1851. M. Littré a reproduit les idées de son maître avec une fidélité et un désintéressement rares chez un disciple, et il a sur lui l'avantage de la méthode et du style.

Le point de départ de la philosophie positiviste est celui-ci : la société moderne souffre d'un mal profond; on la voit s'agiter sans cesse comme un malade dans son lit pour trouver le repos, et sans cesse le repos la fuit. Quoi qu'elle fasse, elle ne peut arriver à une position stable; en vain elle a réalisé d'immenses progrès, ces progrès semblent tourner contre elle; et d'ailleurs que lui servent-ils, si elle ne peut en jouir dans l'ordre et la paix? Mais d'où vient ce mal, ce trouble, cette agitation fiévreuse et stérile? Évidemment de l'anarchie intellectuelle et morale. On ne croit plus à rien, il n'y a plus de loi, plus de principe qui relie les intelligences dans un commun symbole; chacun tire à soi, les égoïsmes divisés s'entre-choquent et cherchent à se détruire. Si telle est la nature du mal, on voit où est le remède : il faut une doctrine qui, étant acceptée de tous, devienne la loi commune de tous. Mais cette doctrine, où la trouver? Sera-ce une doctrine religieuse, la doctrine catholique, par exemple? La doctrine catholique sans doute a donné autrefois ce résultat et réalisé dans le monde une incomparable unité. Mais la religion catholique a fait son temps, la science a démontré l'impossibilité de ses dogmes, et, en fait, elle ne compte plus que de rares fidèles; le grand nombre a cessé de croire en elle. Sera-ce le protestantisme? Mais le protestantisme n'est qu'un catholicisme dégénéré et inconséquent. Sera-ce l'islamisme? L'isla-

misme a sans doute de grands côtés; mais sa morale est trop imparfaite et ses dogmes ne sont guère plus acceptables que ceux du christianisme. Il est donc évident que les religions sont désormais impuissantes à rallier à elles les intelligences. Si les religions ne peuvent plus rien, est-ce à la philosophie, à la métaphysique, qu'il convient de s'adresser? Mais la métaphysique, qu'est-ce, sinon une forme, la forme abstraite de la religion, qui repose sur les mêmes bases et ne se soutient que par elle? La métaphysique n'a rien fait que substituer aux êtres surnaturels imaginés par les religions des êtres abstraits qui n'ont pas plus de réalité, et que la science dès lors doit également rejeter. La métaphysique a eu, elle aussi, son utilité; elle a aidé la science à montrer l'inanité des dogmes religieux; mais, si elle a été très-propre à détruire, elle s'est montrée impuissante à réédifier, et désormais elle ne peut servir qu'à perpétuer l'anarchie intellectuelle, c'est-à-dire à aggraver le mal au lieu de le guérir. Cependant, si le remède ne se trouve ni dans les religions ni dans la métaphysique, où est-il donc? Il est dans une doctrine qui aux êtres surnaturels des religions et aux entités abstraites de la métaphysique substitue des réalités positives que la science démontre et que nul, par suite, ne puisse contester. Mais comment trouver, comment édifier une telle doctrine? L'expérience de ce qui a été fait pour les sciences exactes le dit assez. Il fut un temps où les mathématiques, l'astronomie, la physique, n'existaient pas, où l'homme expliquait par des hypothèses chimériques tous les phénomènes de la nature. Or comment l'homme est-il sorti de cette ignorance? Au lieu d'imaginer, comme il avait fait jusqu'alors, il a observé, et, en observant les phénomènes, il en a découvert les lois, et ainsi, avec le temps, et à l'aide de beaucoup d'efforts, il a créé les sciences qu'on appelle les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie. Peut-on douter dès lors qu'en appliquant le même procédé à la science de l'homme individuel ou *biologie*, et à la science de la société ou *sociologie*, on n'arrive au même résultat? Et qu'on ne dise pas que ces sciences sont d'un autre ordre; la distinction que l'on voudrait faire entre les sciences exactes et celles qui ne le sont pas serait puérile. Une science n'existe qu'à la condition d'être exacte; si elle n'est pas exacte, elle n'est pas. La *biologie* et la *sociologie* sans doute n'ont pas encore ce caractère, mais pourquoi? Parce qu'elles ne sont encore que dans l'enfance comme l'était la chimie il y a deux siècles; parce que, d'une part, elles ont été mal étudiées; parce que, de l'autre, elles sont plus compliquées. Les difficultés sont donc grandes, on le reconnaît; mais il faut les vaincre, le salut du monde est à ce prix.

Les termes du problème sont désormais nettement posés avec la méthode pour le résoudre : le mal dont souffre la société, c'est l'anarchie

intellectuelle; l'anarchie intellectuelle ne cessera que lorsqu'on aura fait de la *biologie* et de la *sociologie* (on sait ce que ces mots expriment) des sciences aussi exactes que le sont les mathématiques, l'astronomie, etc.; pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'à recourir à la même méthode d'observation dont on a fait usage pour ces dernières sciences. Cependant tout n'est pas dit; l'observation est bien la vraie méthode; mais sur quoi doit porter l'observation? Sur les phénomènes moraux, sur les opérations de l'âme? Mais qu'est-ce que l'âme? qui l'a vue? Certains métaphysiciens ont bien prétendu faire dériver toute la science des phénomènes de l'âme; mais c'est là une grossière erreur : la psychologie est une science impossible; le sujet, ou plutôt l'organe qui observe, est le même que celui qui est observé, c'est l'œil qui veut se voir lui-même. Sur quoi donc doit porter l'observation? Sur le corps, sur les organes cérébraux, et préalablement sur le monde extérieur, sur le monde inorganique d'abord, sur le monde organique ensuite, sur les minéraux, les plantes, les animaux. L'étude de l'animal surtout est d'un grand secours : l'homme, en effet, n'a tout au plus sur l'animal que l'avantage de quelques facultés intellectuelles plus éminentes, et encore cela paraîtra-t-il fort douteux, observe M. Comte, si l'on compare les actes des mammifères les plus élevés à ceux des sauvages les moins développés.

Après la zoologie, la science la plus utile, celle qui peut le mieux nous apprendre ce que c'est que l'homme, c'est la phrénologie. Le docteur Gall a rendu sous ce rapport un immense service, il a créé la véritable science de l'homme; il a eu le tort, il est vrai, de trop entrer dans le détail, de vouloir tout d'abord déterminer les organes du vol, de la luxure, etc., ce qui donnait beau jeu à la critique. Cependant il serait difficile de résister à l'ensemble de preuves sur lesquelles il a établi son système. Enfin on peut dès à présent donner une classification positive de dix-huit fonctions intérieures du cerveau, ou tableau systématique de l'âme [1]. Ainsi ce n'est ni à la métaphysique, ni à la théologie, mais à la zoologie, et surtout à la phrénologie, qu'il faut demander la connaissance des lois qui régissent l'intelligence.

Cependant la méthode seule ne suffit pas, il faut encore un criterium, et ici, M. Comte l'avoue, la difficulté est grande.

Pour observer avec fruit, pour pouvoir des phénomènes abstraire les lois par l'observation, il faut une loi antérieure, une loi type qui serve de terme de comparaison, comme il faut un étalon pour déterminer la valeur d'une monnaie. Or cette loi type, qui la donnera? L'observation; mais la difficulté recommence. On se

[1] *Catéchisme positiviste*, p. 132.

tire d'embarras à l'aide d'un raisonnement par analogie et d'une théorie historique. Voici le raisonnement et la théorie : les sciences, qui reposent aujourd'hui sur des réalités positives, ont commencé par des hypothèses, et c'est à l'aide de ces hypothèses, depuis reconnues fausses, que l'observation est parvenue à découvrir leurs véritables lois. Ainsi en doit-il être de la biologie et de la sociologie. L'humanité a débuté par la religion, et la religion a passé par trois phases successives, le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme. La religion n'est sans doute qu'une fiction, mais une fiction utile, nécessaire même au développement de l'humanité. Le fétichisme, en offrant les plantes à l'adoration de l'homme, lui a appris à les cultiver; le polythéisme, en créant des êtres surnaturels, a donné naissance aux arts et à la poésie; le monothéisme, en élevant les intelligences, les a rendues aptes à la culture des sciences. Après la religion est venue la métaphysique, qui, en transformant les dogmes en abstractions, les a détruits, et, en les détruisant, a ouvert la voie au positivisme. Or ce qui a eu lieu pour l'humanité en général doit se reproduire pour chaque homme en particulier; chacun de nous doit passer par l'état religieux et l'état métaphysique avant d'arriver à l'état positiviste. Ainsi donc, de même que c'est par le moyen d'hypothèses fausses que l'on a découvert les véritables lois des sciences, de même ce sera par le moyen de deux hypothèses également fausses, la religion et la métaphysique, que l'on découvrira les vraies lois de la biologie. Nous n'apercevons pas bien quel rapport il y a entre cette théorie et le point en question. Il s'agissait de trouver le criterium à l'aide duquel on peut discerner le vrai du faux, et ce criterium nous manque encore. En revanche, nous avons une seconde méthode surajoutée à la première : l'histoire qui vient en aide à la physiologie. On ne nous dit pas, il est vrai, quel lien existe entre elles, ni comment on les peut combiner; mais il ne faut pas être si difficile avec l'école positiviste; nous prévenons même nos lecteurs qu'ils ne doivent chercher aucun enchaînement, aucun lien logique, même apparent, entre les diverses propositions que nous allons mettre sous leurs yeux. A part le grossier matérialisme qui découle légitimement des prémisses posées, tout y est arbitraire et capricieux; le maître prononce, il faut le croire sur parole, sans lui demander des raisons bonnes ou mauvaises. On va en juger, et, pour qu'on ne nous accuse pas de rien exagérer, nous aurons recours à des citations textuelles.

Après avoir donc ainsi formulé sa méthode, ou plutôt ses deux méthodes, l'école positiviste passe à l'application et expose les conséquences qui en découlent.

Et d'abord il n'y a pas de vérités absolues, tout est relatif; le vrai,

le bien, le beau, ne sont tels qu'à titre provisoire. Ce qui était vertu hier peut être crime aujourd'hui, ce qui est crime aujourd'hui pourra devenir vertu demain.

« La philosophie positive, ainsi parle M. Littré, est expérimentale... elle se compose de notions relatives non absolues... Quand l'homme, au début de la carrière scientifique, se lança dans les recherches sans limites de l'absolu, il n'avait que cette voie ouverte devant lui. Aujourd'hui une autre voie s'est faite, celle de l'expérience et de l'induction; elle ne peut conduire aux notions absolues, et, quand on les demande à la raison, on lui demande plus qu'elle n'a... L'esprit de l'homme n'est ni absolu, ni infini, et essayer d'obtenir de lui des solutions qui aient ce caractère, c'est sortir des conditions *immuables* de la nature humaine [1]. »

S'il n'y a point de vérités absolues, Dieu n'est pas.

« Et ceci repose, continue M. Littré, sur ce résultat décisif de toute l'exploration scientifique, durant le long cours des siècles, à savoir que rien de ce qu'on appelle cause première n'est accessible à l'esprit humain, et qu'on ne peut expliquer l'origine du monde ni par plusieurs dieux, ni par un seul, ni par la nature, ni par le hasard, ni par les atomes. Ce résultat, devenu un principe, s'empare progressivement des intelligences modernes, et porte toute l'organisation sociale de l'avenir... Que si, par une satisfaction purement individuelle, on retenait l'idée d'un être théologique quelconque, multiple ou unique, il n'en faudrait pas moins aussitôt le concevoir réduit à la nullité et à un office nominal et surérogatoire; car le résultat de l'investigation scientifique est qu'il n'y a dans la marche des choses, tant du monde inorganique que du monde organique, aucune trace de miracle et de gouvernement d'en haut, et rien qu'un enchaînement perpétuel de lois modifiables, en certaines limites, par l'action séculaire de l'humanité. C'est, comme disait Laplace, une hypothèse désormais inutile [2]. »

L'âme non plus n'a aucune existence distincte de celle du corps; par suite, elle meurt avec lui.

« Cette croyance (concernant la survivance de l'âme), qui pouvait être vraie, ne s'est pas trouvée telle; la science (toujours la science !) n'a pu constater un fait quelconque de vie après la mort; et aussi, comme un étang qui n'est plus alimenté, l'opinion de la perpétuité individuelle baisse progressivement [3]. »

Quant à la liberté, il n'y a place pour elle que parce que les phénomènes biologiques sont très-compliqués. C'est ce qui est exprimé en ces termes :

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, pages 5 et 38.
[2] *Id.*, p. 279 et 298.
[3] *Id.*, p. 123.

« Point de science, si le phénomène n'a pas une loi; point de puissance (de liberté), s'il n'est pas assez compliqué pour nous offrir des prises justement proportionnées à la complication [1]. »

D'où il suit que le progrès de la science doit avoir pour effet de diminuer la liberté de l'homme, puisqu'à mesure qu'elle élucide les questions elle en diminue la complication.

Cependant il faut à l'intelligence humaine un idéal.

« L'idéal est son rêve et son culte; or quel sera cet idéal? L'humanité elle-même; l'humanité a une existence réelle, elle est le grand être; l'humanité est véritablement un grand corps collectif, ayant sa croissance régulière, et pourvu, comme tout corps individuel, d'organes temporaires qui s'atrophient, se flétrissent et disparaissent faute d'emploi et de nutrition [2]. »

« Jadis, et conformément au milieu où elles agissaient, la théologie et la métaphysique, sa servante, donnèrent leur démonstration de l'existence divine. Semblablement, la science positive donne aujourd'hui la démonstration de l'existence de l'humanité. Il n'est plus possible de méconnaître la croissance de cet idéal, la solidarité qui unit son plus lointain passé à son plus lointain avenir, et cette vie puissante dont chaque homme a été, est et sera un organe [3]. »

« L'humanité est un idéal réel qu'il faut connaître (éducation), aimer (religion), embellir (beaux-arts), enrichir (industrie), et qui, de la sorte, tient toute notre existence individuelle, domestique et sociale sous sa direction suprême [4]. »

Aimer l'humanité, servir l'humanité, telle est dès lors toute la loi morale du positivisme.

« Elle est bien supérieure à celle du passé, qui reposait sur l'égoïsme. Le salut des théologiens est un calcul personnel tout comme l'intérêt bien entendu des matérialistes. Ceux-ci disent : « Fais bien, car c'est ton intérêt « dans cette vie. » La théologie dit : « Fais bien, car c'est ton intérêt dans « une autre vie. » La parité est manifeste. Jamais un si complet système d'égoïsme n'avait été organisé dans le monde; et si de puissants instincts, et, il faut l'ajouter, la sagesse sacerdotale n'avaient contre-balancé en partie les effets désastreux d'une telle direction habituelle, l'ascétisme individuel et l'aspiration au salut auraient brisé les liens sociaux [5]. »

Ce n'est donc plus Dieu, mais l'humanité qu'il faut adorer et servir, et, comme l'humanité a peu ou point de récompenses à donner, le culte qu'on lui rend est désintéressé. L'égoïsme baisse d'autant.

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, p. 114.
[2] *Id.*, p. 118.
[3] *Id.*, p. 282.
[4] *Id.*, p. 286.
[5] *Id.*, p. 291-292.

Telles sont les solutions de la philosophie positive sur les points principaux de la biologie ou science de l'individu; il est temps d'arriver à la sociologie ou science de la société.

Le positivisme, étant à la fois une philosophie et une religion, doit admettre et admet en effet deux sociétés distinctes : une société temporelle et une société spirituelle. Commençons par la première.

Le but que doit se proposer la société temporelle est déterminé de la manière suivante :

« C'est la tradition historique elle-même qui, sans aucun arbitraire et sans rien de fortuit ni de passager, nous amène au règne de l'industrie. Devant l'industrie, tout le passé tombe et s'évanouit successivement. Pour l'homme moderne, il ne peut plus y avoir d'autre occupation temporelle, d'autre activité pratique que l'occupation, que l'activité industrielle... Si l'avénement du régime industriel est inévitable, il est inévitable aussi que les chefs de l'industrie soient nos chefs temporels. Nous n'avons pas besoin de patriciens ni de gentilshommes qui nous mènent aux guerres et aux conquêtes; nous n'avons pas besoin de Césars ni de rois qui concentrent en leurs mains le pouvoir du glaive. Ces fonctions, jadis prééminentes, deviennent sans emploi. Mais nous avons besoin de directeurs qui sachent conduire les travaux pacifiques de l'industrie avec fermeté et intelligence, travaux où certes ne manquent ni la complication, ni la difficulté, ni la grandeur. C'est donc là que doit aboutir tout le pouvoir temporel [1]. »

S'il en est ainsi, si l'industrie est la fin suprême et dernière de l'humanité, il est évident qu'il ne doit être rien changé à l'état présent de la propriété, et qu'il s'agit bien plutôt d'accroître la part des riches que de la diminuer. La constitution de la famille doit également être maintenue; le lien du mariage est déclaré indissoluble; la loi positiviste est même à cet égard plus sévère que la loi chrétienne; elle ne se contente pas de défendre le divorce, elle interdit les secondes noces.

Dans l'ordre purement politique, c'est la forme républicaine qui doit prévaloir.

« J'ai toujours pensé, depuis Février, disait M. Littré en 1850, que l'établissement de la République était définitif en France, étant garanti par les mœurs, qui ont cessé d'être monarchiques; et, d'après ce point de vue tout théorique, j'ai constamment vécu et engagé à vivre dans une pleine sécurité [2]. »

Cette confiance, toute positiviste, a été mal justifiée sans doute par l'événement; toutefois, il faut le reconnaître, il y a eu des compensa-

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, p. 119.
[2] *Id.*, p. 205.

tions, et, au fond, le régime qui a succédé ne diffère pas autant qu'on pourrait le croire de celui qu'on voulait établir. Voici en effet quelles étaient les principales conditions que devait réunir la constitution de la république positiviste : 1° la liberté de discussion; 2° la prépondérance continue du pouvoir central; 3° la stricte limitation du pouvoir parlementaire ou *local* au vote du budget; 4° enfin la remise du pouvoir entre les mains d'éminents prolétaires.

M. Comte et M. Littré étaient d'accord sur tous ces points; ils avaient une égale horreur pour le régime parlementaire, sous lequel, dit ce dernier, le pouvoir est dévolu aux avocats, aux rhéteurs et aux sophistes. L'un et l'autre voulaient trois directeurs; mais le premier jugeait qu'il convenait de choisir trois banquiers, parce que, la société devant être industrielle, les banquiers, qui sont les bâilleurs de fonds de l'industrie, sont mieux placés que tous autres pour en connaître les besoins. Le second (il est vrai qu'il écrivait dans le *National*, et en 1850) préférait trois prolétaires éminents. « Quel est le prolétaire, s'écriait-il, ouvrier ou paysan, qui, à intelligence égale, ne soit aussi capable que MM. Thiers et Guizot de prendre la direction politique des choses? » Il admettait seulement que, pour faire contrepoids au pouvoir central prolétaire, la Chambre des députés serait composée de riches que leurs habitudes rendraient plus aptes à faire le compte et décompte du budget.

Le maître et le disciple s'accordaient également pour donner à Paris seul le privilége d'élire le pouvoir exécutif; le reste du peuple français ne devait avoir que celui d'obéir.

Que, si on avait manifesté quelque appréhension de voir le despotisme sortir d'un pareil régime, M. Littré vous aurait rassuré aussitôt par cet étrange apophthegme : « De nos jours, qu'est-ce que la tyrannie, sinon le pouvoir mis au service de la rétrogradation[1]? » Ou, en d'autres termes : « Qu'est-ce que la tyrannie, sinon le pouvoir mis au service d'autres idées que les nôtres? » Il est impossible de laisser échapper son secret avec un plus naïf abandon. Il est une autre parole du même M. Littré qui aurait pu donner aussi quelque inquiétude : « Le génie philosophique de la Convention, dit-il, ne fut pas inférieur à son génie politique, et, à bien dire, ils furent la condition l'un de l'autre, le *positivisme* en est l'héritier direct[2]... » Ainsi toute la théorie politique du positivisme se réduit, comme toutes les théories révolutionnaires, à ceci : En bas, et à titre de raison d'être, la souveraineté de la plèbe; en haut, comme fait, et comme couronnement de l'édifice, la dictature.

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, Introd., XXIII.
[2] *Id.*, Introd., XVII.

Passons à la société spirituelle. On sait sous l'influence de quels sentiments la philosophie positive se trouva tout à coup transformée en religion. C'est madame Clotilde de Vaux qui en eut l'initiative et en inspira la pensée à M. Comte en 1845. A partir de ce moment, ce ne fut plus l'intelligence, mais le cœur, mais l'amour, qui prévalurent dans l'école positiviste. Les disciples firent comme le maître. « Je reconnais et je professe, dit M. Littré, comme le veut la philosophie positive, que le côté affectif de la nature humaine doit toujours avoir la prépondérance sur le côté intellectuel [1]. » Aussitôt donc qu'il fut décidé que la religion prendrait la place de la philosophie, M. Comte proclama un grand Être, et ensuite un grand prêtre. Le grand Être, qui n'était autre que l'humanité elle-même, fut défini en ces termes : « L'ensemble des êtres, passés, futurs et présents, qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel, ou, plus brièvement mais non plus clairement, l'ensemble continu des êtres convergents [2]. » Le grand prêtre fut, nous l'avons dit, M. Comte lui-même. Vint le tour du dogme et du culte. Le dogme avait déjà ses principaux linéaments dans la philosophie, il n'y fut guère ajouté; mais, pour le culte, tout était à créer; la féconde imagination du nouveau pontife sut promptement y pourvoir. Il s'occupa d'abord de rédiger et de publier un catéchisme, le catéchisme positiviste, auprès duquel le catéchisme catholique, observe gravement M. Littré, n'est qu'un embryon. Il fit ensuite un calendrier; la nouvelle ère commença à 1793 et prit la dénomination de *Cycle de la grande crise*. L'année était divisée en treize mois et quatre semaines; les mois prirent les noms de treize hommes d'un génie supérieur; au lieu de janvier, février, on dit : Moïse, Aristote, etc. Les jours eurent également des noms d'hommes célèbres, mais d'un ordre inférieur. Plusieurs circulaires du grand prêtre aux fidèles furent ainsi datées : le 4 Moïse, 6 de la grande crise, ou le 6 Archimède 64.

Il y eut, nous nous trompons, il devait y avoir un collége de prêtres assesseurs; le nombre était fixé à 20,000 pour l'Europe, dont un quart pour la France; les savants et les poëtes positivistes devaient composer le collége.

Le temps, et l'argent aussi, ayant manqué pour construire un temple, l'appartement que M. Comte occupait à Paris rue des Fossés-Monsieur-le-Prince en tint lieu provisoirement. On s'y réunissait à des jours déterminés; chaque croyant positiviste devait faire trois prières par jour. C'est sans doute à la suite d'un de ces pieux exercices que M. Littré s'écriait :

« J'ai trop bien aperçu sur moi, et le petit groupe de disciples comme

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, p. 298.
[2] Aug. Comte, *Cours de politique positive*, p. 30.

moi, l'efficacité profonde de ce socialisme régénérateur, et le contentement dont il abreuve les âmes, pour ne pas convier à y prendre part. Dans ce temps de déchirement... combien n'est-il pas salutaire de se sentir en pleine communication avec l'immense existence qui nous protége, avec cette humanité, enfin, qui est l'esprit de notre globe et la providence des générations successives[1] ! »

Le nombre des fêtes était considérable, il y en avait quatre-vingt-une par année : la fête du Grand Être, celles du Soleil, des Morts, de la Police, de la Presse, etc.

Neuf sacrements furent institués :

1° La *présentation*. La famille présente le nouveau-né au prêtre, qui l'accepte, sauf, dans des cas très-rares, à le rejeter. On ne dit pas ce que l'on aurait fait du nouveau-né lorsque ces cas très-rares se seraient présentés ;

2° L'*initiation*. A quatorze ans, l'enfant est remis entre les mains du sacerdoce, qui l'instruit ;

3° L'*admission*. A vingt et un ans, l'adulte est admis à servir l'humanité ;

4° La *destination*. Sept ans après, le jeune homme est admis à l'office spécial qu'il est capable de remplir ;

5° Le *mariage*. Il ne doit pas être permis, sauf de rares exceptions, au delà de trente-cinq ans pour les hommes et de vingt-huit pour les femmes ; trois mois de continence avant la célébration définitive ; veuvage éternel, sauf des exceptions dont le grand prêtre seul sera juge ;

6° La *maturité*. A quarante-deux ans, l'homme est admis à la pleine maturité de serviteur de l'humanité ;

7° La *retraite*. Elle a lieu à soixante-trois ans ;

8° La *transformation*. Le perfectionnement est préparé par le repentir ;

9° L'*incorporation*. La sépulture dans un jardin, au milieu des fleurs.

Une fois engagé dans cette voie, M. Comte ne s'arrêta plus, et il arriva à l'utopie de la Vierge mère, que d'abord il n'avait avancée que comme une hypothèse hardie, mais qu'ensuite il fut conduit à représenter comme le résumé synthétique de la religion positiviste, dont elle combinait tous les aspects. Il se préparait à en donner l'appréciation dans un traité spécial, lorsque la mort est survenue. Disons en deux mots quelle fut cette dernière et folle conception. Grâce aux progrès indéfinis du positivisme, la femme pourra un jour concevoir et engendrer sans cesser d'être vierge; la continence universelle de-

[1] Littré, *Conservation, révolution et positivisme*, p. 296.

viendra ainsi la loi suprême de la religion positiviste, sans que d'ailleurs les liens sociaux du mariage soient abolis.

Mais du moins l'humanité, élevée au zénith de sa grandeur, demeurera-t-elle éternellement dans cet état glorieux dû à tant d'efforts? M. Comte ne le pense pas; il incline au contraire à croire que, malgré la vertu de la religion positiviste, elle finira par décroître et périr entièrement.

Arrêtons-nous; nous avons entretenu assez longtemps nos lecteurs de ces tristes élucubrations d'un cerveau malade. Le sourire même qu'elles font naître sur les lèvres est douloureux. Mais nous ne pouvions les passer sous silence, elles appartiennent à l'histoire intellectuelle de notre temps, et il y a, ce nous semble, d'utiles enseignements à en tirer.

Nous avons promis de faire connaître la théorie philosophique de M. H. Taine en observant que, la matière en étant courte, l'exposé le serait aussi. En effet, on peut la réduire aux points suivants :

1° Le philosophe doit être désintéressé dans l'étude de la science, et conclure, après avoir observé, sans s'inquiéter des conséquences. Le philosophe, en un mot, doit mettre l'homme de côté, oublier qu'il est fils, père, époux, citoyen, et ne voir que la science, rien que la science, avec les faits qu'elle fournit;

2° L'observation est la seule méthode; elle doit porter exclusivement sur les phénomènes physiques, qui seuls ont de la réalité. Les êtres métaphysiques, les notions d'âme, de cause première, sont de pures chimères, par conséquent rien ne survit au corps, et Dieu n'est pas, ou du moins on ne peut l'induire d'aucun fait;

3° La plus haute synthèse à laquelle l'observation puisse conduire, c'est qu'il y a un ensemble de lois et de phénomènes qu'on appelle la nature.

On voit que tout cela ressemble trop au système positiviste pour que nous ayons pu l'en séparer. Si même nous l'avons distingué, c'est afin que M. Taine ne nous accuse pas de l'avoir fait, malgré lui, disciple d'un maître que peut-être il n'avoue pas.

## III

Avant d'examiner, soit dans sa donnée générale, soit dans ses applications, l'étrange et incohérent système que nous venons d'exposer, il convient de réduire d'abord à leur juste valeur les deux propo-

sitions qui lui servent de préambule, ou plutôt de prétexte, à savoir : 1° que la société moderne manque d'une doctrine qui, en reliant les intelligences dans un commun symbole, les fasse vivre dans l'harmonie et dans la paix; 2° que cette doctrine ne peut plus être la doctrine catholique, quoiqu'elle ait autrefois rempli cet office, car ses dogmes ont été reconnus inconciliables avec les découvertes de la science.

Un des procédés les plus habituels de l'esprit sophistique est moins de nier les faits que de les dénaturer, d'en exagérer la portée, ou de confondre ceux qui sont distincts. C'est ce que nous voyons ici : qu'il y ait aujourd'hui anarchie dans les intelligences, que beaucoup d'âmes, ayant perdu ou laissé s'amoindrir la foi, refusent de reconnaître d'autre loi que celle qu'elles se font à elles-mêmes, et que de là vienne la profonde perturbation dont souffre la société; c'est un fait malheureusement trop évident pour que nul songe à le contester. Il est juste même de reconnaître que M. Comte a eu le mérite de le voir et de le signaler beaucoup plus tôt que la plupart de ses amis. Quoique fort imbu de l'esprit révolutionnaire, il a compris, dès 1822, que cet esprit, très-puissant pour détruire, était radicalement incapable de rien fonder, et il n'a jamais partagé l'illusion de ceux qui croyaient que les principes de la Constituante entés sur l'incrédulité religieuse pouvaient servir de base à un édifice social quelconque.

Mais, si le mal dénoncé n'est que trop réel, il ne faut pas le faire plus grand qu'il n'est; et de ce que la foi a diminué dans les âmes, il n'est pas permis d'en induire qu'elle a péri entièrement. Nous savons combien il est difficile et délicat d'établir le bilan de la société religieuse; les apparences ici peuvent être trompeuses; pour savoir au vrai les choses, c'est au plus profond des consciences qu'il faudrait pénétrer, et Dieu seul a ce pouvoir. Cependant il y a certaines circonstances extérieures qui peuvent permettre d'arriver sur ce point à des appréciations voisines de la réalité. Ainsi il est facile de constater qu'il y a aujourd'hui, à tous les degrés de l'échelle sociale, des hommes qui croient et qui pratiquent; d'autres qui croient sans pratiquer; d'autres enfin qui font profession ouverte de ne pas croire.

Les premiers ont des représentants dans toutes les classes, parmi les pauvres comme parmi les riches, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie, dans la politique. Leur foi, en général, est aussi ferme qu'éclairée, car elle a été mise à l'épreuve et a résisté à toutes les attaques du dedans et du dehors.

Les seconds sont les plus nombreux, du moins dans les grands centres de population, et y forment la masse sociale. Ils croient, mais leur foi est faible, ou, pour mieux dire, ils n'ont pas la foi, ils n'ont que des croyances vagues, indécises, dont le niveau monte ou baisse

au gré des événements; ils reculent également, et devant l'apostasie déclarée, et devant l'affirmation nette et franche de la vérité. Comme ils ont rompu avecles habitudes religieuses, on pourrait supposer que toute croyance a péri en eux; et cependant il n'en est rien, car souvent il suffit du moindre souffle venu du dehors pour faire revivre ce qui semblait mort et n'était qu'endormi. Il est rare surtout qu'au moment suprême, lorsque dans l'apaisement des passions la réalité se révèle telle qu'elle est, la dernière et solennelle parole, celle qui décide de tout, ne soit pas une parole de foi.

Les troisièmes, ceux qui font profession de ne pas croire, sont relativement peu nombreux; mais ils suppléent au nombre par l'activité et les moyens puissants dont ils disposent; ils occupent de hauts emplois; la plupart des organes de la publicité sont entre leurs mains; ils mettent d'autant plus facilement la foule de leur côté, qu'ils excellent dans l'art de caresser les préjugés et d'exploiter les passions. Ils ont d'ailleurs plus de haine de la vérité que d'attachement à une doctrine quelconque; ce qui domine en eux, c'est le désir de paraître, de faire montre d'indépendance et de hardiesse d'esprit, de se poser en contempteurs du passé et en précurseurs de l'avenir.

Mais, pour apprécier la vraie situation des choses, ce n'est pas assez de voir le présent, il faut encore considérer le passé. Une société ne se fait pas ce qu'elle est; elle tient des générations qui précèdent infiniment plus qu'elle ne se doit à elle-même. Or, comme manifestement la société du passé était une société chrétienne, il ne se peut que celle du présent ne soit demeurée telle dans beaucoup de ses éléments; et, en effet, nonobstant de redoutables efforts en sens contraire et la déviation manifeste qui s'en est suivie, c'est encore l'esprit du christianisme qui inspire les lois, les mœurs, les institutions, et pénètre tellement les intelligences, que ceux mêmes qui veulent s'attaquer au dogme sont contraints, pour le mieux combattre, d'en appeler aux principes qu'il a mis au jour et fait prévaloir.

Ajoutons que la foi religieuse, loin de décroître, est en progrès, et que, si elle n'a pas regagné tout le terrain perdu, elle a fait néanmoins, depuis le commencement du siècle, plus de conquêtes que de pertes.

On voit où est le vice de la proposition que nous examinons; elle suppose que la foi chrétienne est morte, tandis qu'elle n'a fait que diminuer; qu'elle a perdu toute autorité sur les esprits, tandis qu'en réalité elle continue d'exercer sur eux un tel empire, direct ou indirect, qu'elle est encore universellement considérée comme la clef de voûte de l'édifice social.

Mais on ne se contente pas de supposer que le christianisme est mort, on prétend qu'il ne peut plus vivre, parce que, dit-on, ses dog-

mes ont été trouvés incompatibles avec les découvertes de la science. Ici, ce n'est plus un fait que l'on dénature, c'est un fait que l'on invente, sans essayer même d'en apporter la preuve. Nous avons vainement cherché, en effet, dans les écrits de MM. Comte et Littré, une argumentation quelconque ayant pour but de justifier une semblable allégation. Ils l'énoncent, ils l'affirment, mais n'entreprennent pas de le prouver; tout au plus balbutient-ils en passant le nom de Galilée, comme s'il n'avait pas été mille et mille fois répondu que d'abord les auteurs sacrés ont dû parler le langage de leur temps, qui d'ailleurs est encore celui du nôtre; qu'ensuite Copernic a dédié dès 1543 au pape Paul III le grand ouvrage où il expose le nouveau système du monde, que près d'un siècle s'est écoulé sans qu'aucune censure soit intervenue; que Galilée, quoiqu'il ait eu tort dans la forme, n'a été ni chargé de chaînes, ni jeté dans un noir cachot; qu'enfin, et c'est là surtout ce qui importe, le Saint-Office, qui l'a condamné, n'est qu'un tribunal jouissant d'une grande et légitime autorité, mais n'est point l'Église, et ne peut avoir dès lors aucune prétention à l'infaillibilité.

Mais dans l'impuissance où l'on est de rien produire à l'appui de la thèse avancée, on a recours à une induction historique, et voici comment l'on raisonne : Les sciences, depuis trois siècles, sont en voie de progrès continu; pendant le même laps de temps, la foi a été en voie de décroissance continue; donc, conclut-on, il y a une corrélation intime entre ces deux faits, c'est le premier qui a engendré le second.

Mais, pour qu'une induction soit légitime, il faut avant tout que les faits d'où on la tire soient exactement rapportés; et ici c'est ce qui n'est point. Il n'est pas vrai que la foi ait décru d'une façon fatale et continue; il n'est pas vrai non plus que les époques où la science a le plus progressé soient celles où la foi a le plus décliné. Interrogeons l'histoire. Au commencement du seizième siècle a lieu la révolte de Luther; elle cause dans le monde chrétien un universel ébranlement. Pendant plusieurs années l'hérésie fait chaque jour de nouveaux progrès, une partie de l'Europe se détache de l'unité; mais bientôt le mouvement s'arrête, et, dès la fin du même siècle, une réaction s'accomplit d'où sort une renaissance religieuse qui produit une des plus grandes époques de l'humanité. Au dix-huitième siècle une nouvelle attaque, plus formidable que la première, est dirigée contre la foi; elle triomphe et semble sur le point de détruire toute vérité. Puis, dès les premiers jours du siècle suivant, il s'opère une seconde restauration religieuse dont il peut être prématuré de vouloir dès à présent déterminer la signification, mais qui a déjà donné des résultats trop sérieux pour qu'il soit permis d'en contester l'importance. Ainsi, sur quatre siècles, il y en a deux, le seizième et le dix-huitième, où la foi est en

décroissance, et deux, le dix-septième et le dix-neuvième, où elle se relève et grandit; il n'y a donc pas une marche fatale et continue en un certain sens, il y a deux courants en sens contraire qui se combattent, sans qu'il soit légitime, au point de vue purement scientifique, de décider encore lequel l'emportera définitivement.

Mais du moins sont-ce les siècles de doute et d'incrédulité qui sont ceux où la science a le plus progressé? Nul n'ignore que c'est le contraire qui est vrai : tandis que le seizième siècle n'a presque rien produit pour la science, le dix-septième, le siècle de la renaissance catholique, a été le siècle des Galilée, des Pascal, des Descartes, des Newton, des Leibnitz, le siècle où, non-seulement la philosophie, les lettres et les arts ont été portés à leur plus haut degré de splendeur, mais où les grands principes des sciences ont été posés, principes d'où sont sorties toutes les découvertes ultérieures : ce qui n'a plus été, il convient de le remarquer, qu'affaire d'application et de patience, non d'invention et de génie.

Cependant on pourrait insister et dire : Sans doute, il n'y a pas incompatibilité absolue entre la science et le dogme, puisque les maîtres de la science ont été des croyants très-décidés, et que beaucoup de leurs disciples le sont encore; sans doute il n'y a pas non plus de relation directe entre le progrès de la science et la décroissance de la foi, puisque les époques où la première a grandi ne concordent pas avec celles où la seconde a décliné; mais, nonobstant, il n'en reste pas moins ceci : que, si on considère le résultat dernier, on trouve que depuis trois siècles la science a gagné et que la foi a perdu, et qu'il est dès lors difficile de supposer que ces deux faits soient entièrement étrangers l'un à l'autre. Nous répondons que, s'il s'agit d'une hypothèse, on peut la faire, et que même il ne répugne aucunement d'admettre que les progrès de la science aient pu avoir indirectement, et par contre-coup, quelque influence sur l'affaiblissement des croyances religieuses, et voici comment : dans tout progrès, dans tout accroissement de puissance, il y a un péril; l'homme est si faible par nature, que, dès qu'il se sent en possession d'une force nouvelle, il s'en laisse éblouir, s'en attribue tout le mérite, et arrive bientôt à croire qu'il peut désormais se suffire à lui-même et se passer de tout secours venu de plus haut. Qu'on considère ce qui a lieu de nos jours; certes, il est impossible d'apercevoir en quoi la vapeur, le chloroforme, l'électricité ou la photographie portent atteinte au dogme. La religion, loin de s'effrayer de ces découvertes, y applaudit; elle y voit de nouveaux et de plus puissants moyens d'accomplir son œuvre, d'améliorer le sort du grand nombre, de propager l'Évangile, de resserrer les liens de l'unité. Cependant telle n'est point l'impression qu'en reçoivent certains esprits : à la vue de tant de merveilles, ils sont pris d'un

tel enthousiasme, qu'ils ne doutent pas que l'homme ne soit à la veille de devenir Dieu. L'impression sans doute passera; mais, en attendant que le temps en ait fait justice, l'enivrement dure et enfle les cœurs. On voit comment il se peut que la science soit venue en aide à l'incrédulité; ce n'est point par elle-même, ni par les résultats qu'elle a donnés, c'est seulement par la présomptueuse confiance que trop souvent elle fait naître dans les âmes. Aussi là n'est pas, là n'a pu être la cause principale et efficace des succès obtenus par l'incrédulité, il faut la chercher ailleurs, dans le déchaînement des passions toujours impatientes du joug que la foi leur impose. L'histoire, en effet, nous apprend que les grandes révoltes de l'esprit ont toujours été contemporaines de celles de la volonté et des sens, que c'est au sein des scandales de la Renaissance que le protestantisme est né et a grandi; que, plus tard, c'est dans les petits soupers de la Régence, et sous le souffle impur des Pompadour et des du Barry, que s'est tramé et ourdi le grand complot contre le Dieu du Calvaire. L'incrédulité moderne peut bien être fière de l'indépendance qu'elle s'est acquise; mais assurément, si elle se respecte encore, la rougeur lui doit monter au front lorsqu'elle considère le honteux berceau où elle est née.

Ainsi déjà les propositions préliminaires qui servent de prétexte au système sont démenties par les faits. Loin d'être près de périr, la religion fait chaque jour de nouveaux progrès, et aucun de ses dogmes ne s'est trouvé en opposition avec les découvertes de la science.

Arrivons au système lui-même, qui consiste, on se le rappelle, à prétendre que nulle doctrine désormais ne pourra obtenir l'assentiment des intelligences qu'à la condition d'être positive, c'est-à-dire rigoureusement démontrable, comme le sont les sciences de l'ordre physique.

Une semblable théorie paraît sans doute n'avoir pas besoin de réfutation, tant elle est contraire à toutes les notions reçues. Cependant, nous le répétons, elle a été longuement exposée dans une suite de gros volumes; elle a été soutenue et préconisée dans un journal politique important; elle compte encore des adeptes, et dernièrement un d'entre eux, membre de l'Institut, a fait paraître une brochure pour la rappeler à l'attention du public. Il n'est donc pas permis de la négliger; ce que nous nous proposons, du reste, c'est moins de la combattre que de montrer ce qu'il y a de légèreté et d'inconsistance dans ces prétendus réformateurs qui viennent dire au genre humain, avec un imperturbable sang-froid, que depuis six mille ans il est dupe d'une grossière méprise, et qu'avant leur venue il n'y avait en ce monde que chimère et mensonge.

Considérons d'abord quel est le principe d'où l'on part. Le principe

est celui-ci : Il n'y a rien de réel, de positif, que ce qui tombe sous les sens, que la matière, en un mot.

C'est, on le voit, la thèse directement opposée à celle de Descartes, qui enseignait au contraire que la pensée est le phénomène le plus réel, le plus positif, que l'on puisse constater dans l'homme. Or qui a raison de l'auteur de la Méthode ou de M. Comte? Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'attention pour s'assurer que c'est Descartes, et que l'existence des phénomènes spirituels est non pas plus certaine que celle des phénomènes physiques, mais plus positive, plus facile à constater. La raison en est que la connaissance des premiers est directe et immédiate, tandis que celles des seconds n'est que médiate et indirecte. Toute connaissance, de quelque ordre qu'elle soit, qu'elle vienne de la raison ou des sens, est un phénomène spirituel; la matière peut bien en être l'occasion ou le moyen, mais elle ne peut la produire, c'est l'esprit seul qui a cette faculté. Dès lors il est possible qu'on se trompe sur la signification d'un phénomène spirituel, mais il ne se peut qu'on doute de la réalité de son existence. Pour que j'aie la certitude qu'un phénomène de cette sorte, pensée, sentiment ou sensation, se passe en moi, il suffit que j'en aie la perception, car, quel qu'il puisse être d'ailleurs, il est toujours ou une pensée, ou un sentiment, ou une sensation, c'est-à-dire un phénomène spirituel. Au contraire, pour que j'aie la certitude qu'un phénomène physique se passe en moi, ou hors de moi, il ne suffit pas que j'en aie la perception, car il se peut que je sois dupe d'une illusion et que l'objet que j'imagine voir ou sentir n'ait aucune réalité. Il ne faut pas conclure de là, comme faisait Malebranche, que l'existence de la matière ne peut être démontrée, mais seulement qu'elle ne peut l'être d'une manière aussi directe et, par suite, aussi positive que celle de l'esprit. Ce qui trompe à cet égard, c'est que l'on confond la détermination du phénomène avec le fait de son existence. Le sens d'un phénomène spirituel est, en général, plus difficile à déterminer que celui d'un phénomène physique; mais la réalité de son existence est plus facile à constater, car la connaissance qu'on en a est, nous le répétons, directe et immédiate.

Cependant on oppose une fin de non-recevoir, et on dit : La distinction que vous faites entre l'esprit et la matière n'a rien de réel, c'est une chimère imaginée par les métaphysiciens; les phénomènes spirituels ne diffèrent des phénomènes physiques que par les accidents, les uns et les autres sont les produits d'une seule et même cause : le corps. Mais d'abord de quel droit les tenants du positivisme attribuent-ils une cause aux phénomènes, eux qui font profession de ne rechercher aucune cause? Ils ne peuvent invoquer l'autorité des faits; les faits, les faits apparents au moins, prouvent la distinction,

car il est absolument impossible de confondre un phénomène spirituel avec un phénomène physique, une idée avec une molécule quelconque de matière; l'enfant lui-même ne s'y méprend pas, on ne lui persuadera jamais que l'idée d'un fruit est la même chose que le fruit lui-même. Il y a donc là une première contradiction qui renverse toute l'économie du système, lequel repose précisément sur cette thèse : que la science désormais ne doit s'enquérir ni des causes ni des substances.

Mais enfin sur quoi s'appuie-t-on pour prononcer que le corps est la cause des phénomènes spirituels? On voit le corps, objecte-t-on, et on ne voit pas l'âme; donc l'âme n'est pas. Est-ce sérieux? Peut-on sérieusement énoncer un argument si puéril? On ne voit pas l'âme; mais voit-on la pensée, dont cependant il est impossible de nier l'existence? Et, lorsque de la pensée on induit l'âme, fait-on autre chose que rapporter le phénomène au sujet qui le produit, l'effet à la cause?

On ajoute, il est vrai, que, dans tous les cas, l'âme est si intimement unie au corps, que l'on ne peut distinguer l'un de l'autre. Mais il ne suffit pas de le dire, il faudrait le prouver, et c'est ce que l'on n'entreprend même pas.

L'union de l'âme et du corps est sans doute très-intime, mais l'union n'est pas la confusion, et la question est de savoir si le rapport qui existe entre ces deux substances est un rapport de simple relation ou un rapport d'identité. Or que disent les faits à cet égard, lorsqu'on les interroge? C'est le corps sans doute qui apparaît le premier, l'âme ne donne que plus tard signe d'existence. Le corps, en outre, continue de tenir une place si considérable dans l'économie de l'être humain, que l'âme ne peut jamais se passer de son concours, et peut même, en certains cas, être privée, par son seul fait, de l'exercice de ses propres facultés. Mais ensuite, lorsque l'âme est entrée une fois en possession d'elle-même, c'est elle qui prend la direction, qui commande au corps, préside à la plupart de ses actes, pourvoit ou ne pourvoit pas à sa conservation, et a sur lui un tel empire, qu'elle peut, si elle le veut, lui ôter jusqu'à l'existence. De plus, l'âme distingue très-clairement la vie qui lui est propre de celle qui appartient au corps. Ainsi, lorsqu'elle pense, elle a l'entière conscience que c'est elle qui pense et non le corps. De même, lorsqu'elle sent, lorsqu'elle jouit ou qu'elle souffre, elle discerne sans jamais s'y tromper d'où lui viennent le plaisir et la douleur, si c'est d'elle-même ou du corps. Enfin, bien loin qu'il y ait toujours entre l'âme et le corps accord et harmonie, il y a souvent discorde et guerre, et l'âme ne réussit à maintenir intactes ses prérogatives qu'à la condition d'assujettir le corps à un joug si dur, que celui-ci s'efforce sans cesse de le briser.

Tels sont les principaux faits que fournit l'observation. Il en est quelques-uns sans doute dont on pourrait se prévaloir en faveur de l'identité; mais il y en a d'autres plus nombreux et plus décisifs qui prouvent la simple relation.

Pour qu'il y eût identité, il faudrait que la nature, le développement et la fin des deux substances fussent les mêmes, qu'il y eût égalité, union et harmonie dans leurs rapports, et nous venons de voir qu'il n'y a rien de tout cela, qu'au contraire tout diffère, la nature, le développement et la fin; qu'au lieu d'égalité il y a supériorité de l'une sur l'autre; au lieu d'accord et d'harmonie, discorde et lutte incessante.

Si, au contraire, on admet un rapport de simple relation, tous les faits concordent : l'action réciproque que l'âme et le corps exercent l'un sur l'autre s'explique par le lien intime qui les unit; et la différence de leur nature, l'antagonisme de leur développement, par leur distinction substantielle.

Il reste sans doute à comprendre comment deux substances peuvent s'unir sans cesser d'être distinctes; mais, outre que la nature physique présente des phénomènes analogues, puisqu'il y a des corps qui s'unissent et s'amalgament sans se confondre et en restant *sui generis*, il ne coûte pas d'admettre qu'il y a là un mystère, en observant toutefois qu'il y en a un également dans l'hypothèse opposée, et que même, si on ne conçoit pas bien comment deux substances peuvent s'unir sans se confondre, on comprend encore moins comment une seule et même substance pourrait produire des phénomènes si différents, si contraires; comment une molécule de matière, une pierre, par exemple, pourrait à la longue, et en passant par autant de transformations successives que l'on voudra, arriver à devenir une pensée; et cependant telle est bien la conséquence à laquelle on est conduit, lorsqu'on refuse de reconnaître la distinction substantielle de l'esprit et de la matière.

Passons à la méthode. La méthode du positivisme est en parfait rapport avec son principe. C'est l'empirisme, mais un empirisme d'une nature particulière, bien différent de celui de Bacon, l'empirisme appliqué à l'étude des phénomènes physiques en vue d'en tirer la connaissance des lois des phénomènes spirituels, ce qui d'ailleurs est logique; car, s'il est vrai que l'esprit découle de la matière et ne fasse qu'un avec elle, c'est dans la matière qu'il faut l'étudier comme dans sa source. De là il suit que, lorsqu'on veut savoir quelle est la nature de l'homme, quels sont ses droits et ses devoirs, c'est dans ses organes physiques, et particulièrement dans les fibres de son cerveau, qu'il faut les chercher, non dans les facultés et les aptitudes de son esprit. C'est à la physiologie, ou même à la zoologie, non à

la psychologie, qu'il faut les demander. Une telle conception, il le faut avouer, est neuve autant qu'originale. Le docteur Gall a bien pu en fournir l'idée première et mettre sur la voie; mais, avant M. Comte, nul que nous sachions ne l'avait si hardiment formulée. Malheureusement il ne nous est pas permis de la juger dans ses résultats scientifiques, car, de l'aveu de son auteur, elle n'en a encore produit aucun; nous nous trouvons donc réduit à rechercher si elle est possible, si elle repose sur des données acceptables, si, en un mot, il pourra arriver un temps où, grâce à l'emploi qui en sera fait, la démonstration des vérités de l'ordre moral aura pour tous les esprits l'évidence qu'a aujourd'hui la démonstration des vérités de l'ordre physique. Il peut d'ailleurs y avoir quelque utilité à faire cette recherche, car il ne manque pas, de nos jours, d'esprits distraits ou prévenus qui rejettent la philosophie ou la religion, et trop souvent l'une et l'autre, sous le prétexte que les vérités qu'elles offrent à croire ne s'imposent pas aussi nécessairement à l'esprit que celles de l'astronomie, de la physique et de la chimie.

Les lois qui régissent le monde moral sont aussi rigoureusement déterminées que celles qui régissent le monde physique, elles le sont même beaucoup plus, en ce sens du moins que celles-ci, étant contingentes, pourraient être modifiées par leur auteur, tandis que celles-là, étant absolues, ne le peuvent pas. Mais il ne s'agit pas ici des lois considérées en elles-mêmes, il s'agit de la connaissance que nous pouvons en acquérir, ce qui est bien différent. Les lois du système céleste ont toujours été les mêmes, elles étaient, avant Copernic, ce qu'elles sont aujourd'hui ; ce qui a changé, c'est la connaissance que nous en avons. La question est donc de savoir si la connaissance des lois et des phénomènes du monde spirituel peut avoir les mêmes caractères que celle des lois et des phénomènes du monde physique.

La connaissance suppose un sujet qui connaît et un objet qui est connu. Or quels sont le sujet et l'objet dans l'ordre spirituel ? Quels sont-ils dans l'ordre physique ?

Le sujet, dans l'ordre intellectuel, est l'esprit, et l'objet est ou une loi, ou un phénomène, ou un être spirituel. Le sujet et l'objet sont donc de même ordre, de même nature, et peuvent dès lors entrer en communication directe et immédiate l'un avec l'autre. Or le sujet, l'esprit, a pour principaux attributs d'être fini et d'être libre. En tant que fini, il ne peut ni tout connaître, ni connaître parfaitement ce qu'il connaît. En tant que libre, il a une puissance qui lui est propre et dont il fait l'usage qui lui convient. De là il suit d'abord qu'à part les premiers principes qui l'informent, et sans lesquels toute connaissance serait impossible, l'esprit ne connaît rien qu'à l'aide de

l'effort et du travail, ensuite qu'il est libre de diriger sa puissance d'activité dans le sens où il le veut, qu'il peut prêter ou ne pas prêter attention à l'objet, comparer ou ne pas comparer, juger ou ne pas juger. Mais ce n'est pas tout; non-seulement l'esprit est libre de connaître ou de ne pas connaître la vérité, mais souvent il est intéressé, en raison des conséquences qu'elle entraîne, à rester à son égard dans l'ignorance ou dans le doute; et cette dernière circonstance est si considérable, qu'elle faisait dire à Leibnitz que l'on ne contesterait pas moins les vérités de la géométrie que celles de la métaphysique, si elles avaient les mêmes conséquences dans la conduite de la vie.

Enfin l'objet lui-même, si du moins il s'agit d'un être spirituel, est libre aussi, et par suite sujet à se modifier à l'infini, ce qui en rend l'étude si délicate, que l'observateur le plus attentif peut souvent s'y tromper. Telles sont les conditions de la connaissance dans l'ordre intellectuel. Voyons ce qu'elles sont dans l'ordre physique.

Le sujet, dans l'ordre physique, est le même que dans l'ordre intellectuel; c'est l'esprit qui connaît; mais l'objet est différent, il est matière, et, étant dès lors d'une tout autre nature que le sujet, il ne peut entrer directement en rapport avec lui, il faut un intermédiaire, et cet intermédiaire, c'est le corps. Le corps est matière aussi, mais, comme il est destiné à vivre en union intime avec l'esprit, il a la propriété de lui communiquer ses impressions. En vertu de quel procédé? Nous n'avons pas ici à le rechercher, mais c'est un fait que chacun peut constater. Le corps est donc le moyen par lequel l'esprit acquiert la connaissance du monde physique. Or le corps reçoit passivement et fatalement toutes les impressions qui lui viennent soit du dedans soit du dehors, et les transmet à l'esprit de la même manière qu'il les reçoit. L'esprit est libre sans doute, mais sa liberté est finie, et il entre dans les conditions d'existence que Dieu lui a données, qu'il subisse passivement les impressions que le corps lui envoie; la raison en est facile à saisir : s'il en était autrement, si l'esprit pouvait discuter les impressions, les affirmer ou les nier à sa guise, comme il fait de ses propres idées, le corps, qui est soumis à sa direction, serait sans recours aucun contre lui pour obtenir qu'il satisfasse à ses besoins, et toute l'économie de l'être humain serait détruite.

Ainsi, dans l'ordre physique, la connaissance est passive, parce que l'esprit ne connaît que par le moyen du corps, qui est passif; dans l'ordre intellectuel, la connaissance est libre, parce que l'esprit connaît directement par lui-même, par le fait de son activité propre, qui est libre. La différence est essentielle et manifeste; cependant, pour en mieux faire saisir l'importance, prenons deux vérités appartenant à chacun des deux ordres de la connaissance : l'existence de Dieu et

l'existence du soleil, par exemple, et considérons comment l'esprit peut se comporter vis-à-vis d'elles.

L'existence de Dieu est une vérité absolue et nécessaire; l'existence du soleil une vérité contingente et phénoménale qui est, mais pourrait ne pas être. Cependant l'esprit peut rester dans l'ignorance ou dans le doute par rapport à la première, et il ne le peut par rapport à la seconde. Pourquoi cela? Parce que, Dieu étant un esprit pur, l'esprit de l'homme le connaît directement par lui-même, et est libre dès lors de le connaître ou de ne le connaître pas, tandis que, le soleil étant une substance physique, l'esprit ne le connaît que par le moyen du corps, et dès lors reçoit passivement l'impression que celui-ci lu envoie.

La notion de Dieu sans doute n'est pas étrangère à l'esprit de l'homme, elle est innée en lui au contraire, mais elle peut demeurer vague et confuse; elle ne devient claire et précise que lorsqu'elle est déterminée, et, pour qu'elle soit déterminée, il faut l'attention et le travail. Or l'esprit est libre de ne pas prêter attention, de ne pas faire le travail qui est requis, ou de le faire mal, bien plus, de s'efforcer d'obscurcir la notion première, loin de chercher à l'élucider et à la préciser en la dégageant des ombres qui l'entourent. La connaissance du soleil, au contraire, s'impose d'elle-même; non-seulement l'esprit n'a besoin d'aucun travail pour percevoir l'impression de lumière et de chaleur qui lui arrive par le corps; mais il ne pourrait s'y soustraire, même au prix des plus grands efforts.

De là il résulte d'abord que, pour que les vérités métaphysiques et morales obtinssent à l'avenir le même assentiment universel que les vérités physiques, il faudrait changer la nature des choses, et avant tout ôter à l'esprit de l'homme sa liberté; ensuite, que l'infériorité relative qu'on leur reproche, quant aux moyens de démonstration, est une vraie supériorité de nature, puisqu'elle vient de ce que ces vérités sont l'apanage exclusif des êtres intelligents et libres.

La méthode du positivisme est donc tout simplement impossible, car elle est en opposition manifeste avec les lois les plus rudimentaires de la connaissance. Aussi on n'essaye même pas de l'appliquer, ou du moins on ne s'en sert que pour nier, ce à quoi tout est bon. La négation des vérités les plus essentielles, la négation de l'absolu, de Dieu, de l'âme, tels sont les seuls résultats qu'elle donne et peut donner.

Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de réfuter ici des thèses purement négatives, qui ne révoltent pas moins la conscience qu'elles ne répugnent à la raison; nous nous contenterons de remarquer que, si elles venaient jamais à prévaloir, elles rendraient toute science impossible, comme la méthode d'où elles sortent.

La science en soi, quel que puisse être l'objet sur lequel elle porte, est la connaissance des lois qui régissent les phénomènes. Connaître les phénomènes sans les lois, ce n'est pas savoir. Le pâtre voit et connaît les astres; mais, comme il ignore les lois qui les régissent, il ne sait pas, il n'a pas la science. Toute science donc suppose des lois, et il n'y a pas de loi sans la notion de l'absolu. Une loi est absolue de sa nature, c'est-à-dire absolument juste et vraie quant à l'objet qu'elle régit. Elle est ce qu'elle sera toujours; si elle concerne des phénomènes contingents, elle pourra cesser d'être appliquée, mais non pas d'être en elle-même ce qu'elle était. Les astres pourront disparaître du ciel, mais les lois qui les régissent n'en seront pas moins des lois, c'est-à-dire des principes fixes et immuables. Les lois morales n'obligent que parce qu'elles sont absolues ; si ce qui est vertu aujourd'hui pouvait devenir crime demain, il n'y aurait plus ni vertu ni crime, partant plus de morale. Les lois humaines elles-mêmes ont ce caractère ; on ne les respecte, on ne leur doit l'obéissance que parce qu'elles expriment ou sont censées exprimer la justice absolue. Il n'y a donc de loi que si la notion de l'absolu s'y attache, et une science n'existe qu'à la condition d'avoir des lois qui ne changent pas, qui peuvent être mieux connues, mais non affirmées et niées tour à tour.

La négation de Dieu est la conséquence de celle de l'absolu, et n'est pas moins incompatible avec l'idée même de la science. La science, nous venons de le dire, suppose des lois, et des lois ne peuvent se concevoir sans un législateur; une loi n'est que l'expression d'une volonté, et cette volonté doit avoir un sujet. On a poussé, il est vrai, de nos jours, l'audace du sophisme jusqu'à nier le principe de causalité, mais on ne l'a pu faire qu'à l'aide d'une logomachie inintelligible, qui n'a pas empêché la raison et le bon sens de persister à chercher une cause derrière tout phénomène. La science est la connaissance des causes aussi bien que celle des lois; l'astronome, le physicien, le chimiste, n'observent les faits que pour en déterminer la cause, et ce n'est que lorsque la cause est connue qu'ils peuvent formuler des lois. La cause qu'ils cherchent n'est sans doute qu'une cause seconde; mais qu'est-ce qu'une cause seconde, s'il n'y a pas une cause première ?

La négation de l'âme ne se concilie pas mieux avec la science. On conçoit le matérialiste pratique qui, plongé dans les plaisirs des sens, refuse de reconnaître autre chose que la matière dont il jouit. Mais le matérialiste savant, qui, du phénomène qu'il voit et qu'il touche, s'élève à la loi qu'il ne voit pas et ne touche pas, on ne peut le comprendre. Du moment où il se met en quête de la loi, il quitte le domaine des sens pour entrer dans celui de l'esprit et n'en plus sortir. Comment dès lors pourrait-il s'obstiner à nier l'existence de l'âme, qui

est le sujet même de tout le travail qu'il entreprend, et dont le corps est par nature si manifestement incapable?

Cependant, après avoir ainsi nié les vérités qui sont le fondement de toute vie intellectuelle et morale, les positivistes prétendent passer à l'affirmation et veulent à leur tour dogmatiser. Mais, pour affirmer une doctrine quelconque, il faut une méthode, et nous venons de voir que celle qu'ils préconisent, étant purement négative, ne peut produire aussi que des négations. Que font-ils alors? Ils en inventent une autre. Or quelle est cette nouvelle méthode? Ils l'appellent induction, parce que c'est de l'observation des faits historiques qu'ils prétendent tirer leur enseignement; mais il est facile de s'assurer que le procédé qu'ils emploient n'a aucun des caractères de la véritable induction. L'induction suppose trois choses : le principe de causalité qui en est la raison d'être, des notions générales, des faits particuliers. L'expérience donne les faits particuliers, et, en vertu du principe de causalité, on en induit des lois, ce qui veut dire qu'à l'aide et par le moyen des faits particuliers on détermine et on précise les notions générales restées jusque-là confuses et vaguement aperçues. Les positivistes dès lors, qui n'admettent ni principe de causalité ni notions générales antérieures aux faits, ne peuvent faire d'induction; aussi ils n'en font pas; si on se rappelle, en effet, les différentes théories tant philosophiques que religieuses qu'ils ont mises au jour, il saute aux yeux qu'elles n'ont aucune base rationnelle, aucun lien logique, et qu'elles sont le produit capricieux de l'imagination. L'imagination, et l'imagination seule, telle est donc en réalité la nouvelle méthode dont ils font usage. Pour mieux s'en convaincre, il suffira de prendre pour exemple leur thèse principale et de considérer comment ils l'établissent.

L'esprit humain, selon eux, est radicalement incapable de connaître les causes, et, s'il l'essaye, il s'épuise en de stériles efforts; c'est pourquoi ils traitent de chimères tous les êtres métaphysiques, en d'autres termes, toutes les causes que les philosophes ont prétendu assigner aux phénomènes. Voilà ce qu'ils disent, et voici ce qu'ils font. Ils nient, en effet, l'être métaphysique, la cause Dieu; mais ils lui substituent l'être métaphysique, la cause humanité; et, non contents d'affirmer l'humanité, en tant que cause et principe, ils la définissent : c'est un grand être collectif, qui a une vie propre, qui marche de progrès en progrès, duquel toutes les existences individuelles sortent comme de leur principe, et auquel elles retournent comme à leur fin. Ce n'est pas tout : après avoir défini l'humanité, ils l'expliquent, ils savent ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera; eux qui déclarent non avenue l'œuvre des Platon, des Aristote, des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Descartes et des Leibnitz,

parce qu'en essayant de pénétrer le mystère de la vie de l'homme ces grands esprits se sont attaqués à un problème insoluble, eux, disons-nous, ils n'hésitent pas à dévoiler en son entier le mystère bien autrement redoutable de la destination de l'humanité. Ils connaissent son origine : l'humanité a débuté par le fétichisme; M. Littré, toutefois, a découvert, depuis la mort de son maître, qu'avant le fétichisme il y a eu un état antérieur, où l'homme, semblable à la brute, ne cherchait qu'à satisfaire ses besoins; mais il maintient dans tous les cas que, si le fétichisme n'a pas été le premier, il a été du moins le second état de l'humanité. Si on lui demande quelles preuves il en peut donner, il avoue que, si ce sont des faits directs que l'on veut, il n'en a aucun à produire; mais, à défaut de faits, il argumente ainsi : On a trouvé dans le nouveau monde et les régions inexplorées de l'Afrique des tribus sauvages où régnait et règne encore le fétichisme; donc, conclut-il, il en a été ainsi de tous les hommes à l'origine; telle est la force logique de l'induction ou plutôt de l'imagination positiviste. Continuons : du fétichisme, l'humanité a passé au polythéisme, puis au monothéisme. On pourrait observer qu'il n'est jamais permis de prendre la partie pour le tout, et que, si l'Europe est devenue chrétienne après avoir été païenne, il n'en a pas été de même du reste du monde, où, d'une part, il y a toujours eu un peuple au moins, le peuple juif, qui a cru à l'unité de Dieu, et où, d'autre part, il y a encore aujourd'hui beaucoup de peuples plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Mais il ne faut pas être trop exigeant, et il y a ici au moins des faits dont on peut se prévaloir et argumenter. Quant à l'avenir, quant à ce que sera l'humanité, on ne saurait en douter, l'humanité sera positiviste ; qui pourrait d'ailleurs prouver le contraire? L'avenir n'est-il pas un domaine commun à tous et où chacun peut se faire la part qui lui convient? Cependant sur ce terrain même il faut être circonspect; et l'école positiviste, si jeune qu'elle soit, a déjà assez vécu pour voir plusieurs de ses prophéties démenties par l'événement. Ainsi, en 1850, M. Littré prédisait deux choses : d'abord que, grâce à l'état de civilisation où on était parvenu, la guerre n'était plus possible; ensuite que l'établissement de la république était définitif en France. Qu'en pense-t-il aujourd'hui ? Nous aurions aimé qu'il s'en expliquât dans son dernier écrit. Sur le premier point, il y aurait eu des difficultés; mais, sur le second, l'embarras aurait été moindre, car, nous l'avons déjà dit, si la République n'est plus, le gouvernement représentatif, qu'il entrait dans les plans du positivisme de détruire, a également disparu.

Inutile de pousser plus loin ; il est évident qu'il n'y a pas trace en tout ceci d'un procédé rationnel quelconque, et que c'est l'imagination seule qui en fait tous les frais. Du reste, M. Littré le sait

si bien, qu'il a pris soin de régler ses comptes à l'avance avec la critique ; elle pourra dire ce qu'elle voudra, il n'écoutera rien, il fait profession d'être positiviste, et prétend rester tel; son parti est pris. Quiconque d'ailleurs n'est pas muni d'un diplôme de docteur ès-sciences mathématiques, astronomiques, physiques et chimiques, n'entend rien, n'a pas les moyens de rien entendre au positivisme, et est dès lors sans autorité pour le discuter. Toutefois, si, au lieu de contester, on adhère, M. Littré se montrera de plus facile composition, il n'exigera plus une si laborieuse initiation, il ne demandera qu'une seule chose : à savoir que l'on nie l'ordre surnaturel. Ainsi, pour être admis dans l'école positiviste, il n'est besoin, en définitive, de rien affirmer, ni de rien croire; une simple négation suffit.

Nous devons, en finissant, une mention à M. Taine. Comme les positivistes, M. Taine nie la métaphysique et tous les êtres métaphysiques, l'absolu, Dieu, l'âme; comme eux aussi, à tous les êtres métaphysiques, dont il ne veut plus, il en substitue d'autres de sa façon. Sous tous ces rapports, il ne diffère de MM. Comte et Littré qu'en un point : à la cause *humanité* il préfère la cause *nature*. On ne dispute pas des goûts. Un mot seulement sur une des maximes fondamentales de sa méthode. Le philosophe, selon M. Taine, doit, avant tout, être désintéressé dans l'étude de la science, et désintéressé jusqu'à oublier qu'il est père, fils, époux, citoyen. Il ne doit tenir compte que des faits qui lui sont fournis par l'observation, sans s'inquiéter des conséquences qu'ils peuvent avoir dans la pratique; de telle sorte que, si les faits observés viennent à lui démontrer que l'amour paternel, le respect filial, la tendresse conjugale, le dévouement à la patrie, sont de vains mots ou de dangereuses chimères, il ne doit pas hésiter à immoler tous ces sentiments sur l'autel de la réalité, de la science. Ceci ne se discute pas; l'irréflexion est telle (nous ne pouvons supposer autre chose), qu'il suffit de la signaler. Eh quoi ! M. Taine ne comprend pas que le désintéressement du philosophe doit consister, non à abjurer les principes éternels du juste, du vrai, du beau, et les plus nobles sentiments du cœur de l'homme, mais seulement à faire taire en lui la voix des préjugés et des passions! Il ignore que, pour connaître un fait, il faut deux choses : l'étudier d'abord en lui-même et dans son essence, l'observer ensuite dans ses applications multiples. Le chimiste ne prononce sur une substance que lorsqu'après l'avoir décomposée dans tous ses éléments il l'a encore expérimentée dans tous ses effets; de même ce n'est pas assez pour le philosophe qu'il ait étudié une doctrine dans son principe, il faut encore qu'il ait constaté que, dans l'application, elle est conforme aux lois du juste, du vrai et du beau ; c'est même cette concordance qui en est, à tout prendre, le plus sûr criterium. M. Taine et son école ne reconnaissent, il est

vrai, aucun principe antérieur aux faits, et manquent dès lors, ainsi que l'avouait M. Comte, d'une loi type, d'un terme de comparaison qui puisse servir de criterium pour les apprécier; mais n'est-ce pas là précisément la marque la plus manifeste de la fausseté d'une théorie, qu'elle laisse l'esprit humain sans moyen de déterminer la signification des phénomènes, sans pierre de touche pour décider si le métal est cuivre ou or?

Il est temps de conclure. C'est un fait grave assurément, et qui mérite attention, qu'une doctrine si décidément matérialiste et athée se soit produite de nos jours, qu'elle ait rencontré des adhérents, et trouvé même accueil auprès de plusieurs organes importants de la publicité, où, sans déployer ouvertement son drapeau, elle insinue ses principes et s'efforce d'en pénétrer les esprits. Cependant le fait en soi n'a rien de bien nouveau : il y a toujours eu des athées dans le monde; déjà au temps du roi-prophète l'impie disait : Dieu n'est pas, *non est Deus*. Un symptôme, sinon plus grave, du moins plus inquiétant pour l'avenir, ressort, selon nous, de l'ensemble du système que nous venons d'exposer, c'est l'affaiblissement manifeste de la raison et des facultés rationnelles qu'il suppose. Nous savons qu'une société n'est pas responsable de tout ce qui se fait et se dit dans son sein, mais nous savons aussi qu'on traite les gens comme ils méritent d'être traités, et que, si on croyait avoir affaire à des esprits habitués à raisonner et à se rendre compte, on y mettrait moins de sans-gêne et de laisser aller; on pourrait alléguer de mauvaises raisons, mais on alléguerait des raisons, et c'est ce qu'on ne prend plus même la peine de faire. Il y a toujours eu des sophistes; mais le sophiste autrefois raisonnait, aujourd'hui il ne raisonne plus, il imagine; n'essayez pas de le réfuter, il ne vous écoutera pas, car il n'entend pas la langue que vous parlez; il nie ou affirme avec assurance, avec audace, au gré de ses caprices et de ses passions; ce qu'il veut provoquer, c'est l'étonnement, non la conviction; il ne prouve rien et ne se soucie pas de rien prouver. Les choses en sont arrivées à ce point, que Voltaire lui-même, s'il revenait, rougirait de ses enfants, il pourrait encore sourire à leurs blasphèmes, mais l'incohérence, l'extravagance de leurs théories, révolteraient son bon sens. Il leur dirait : Continuez de nier et d'écraser l'infâme, à la bonne heure! mais, de grâce, n'essayez plus de rien mettre à la place, car vous ne réussissez qu'à nous couvrir de ridicule.

Le mal est donc réel et profond, et il a été déjà dénoncé avec trop d'autorité et d'éloquence pour que nous insistions davantage. Nous disons seulement qu'il appelle un prompt remède, car le péril est grand. Lorsque la foi diminue dans les âmes et que la raison demeure, il est permis encore de beaucoup espérer, car la raison bien

dirigée ramène à la foi ; la raison de l'homme est fille de la raison de Dieu, et il ne se peut qu'à toujours elle renie sa mère; mais, lorsque la raison à son tour s'en va et que l'imagination seule survit, on doit tout craindre, car on ne voit plus même quel sera le moyen du salut. L'imagination sans doute est une des puissances et une des grandeurs de l'esprit humain, elle l'orne autant qu'elle l'élève ; mais, si elle vient à prédominer seule, sans plus s'appuyer sur la raison, elle perd sa vertu comme sa beauté, elle n'est plus propre qu'à pervertir et à égarer, elle répand les ténèbres, non la lumière, ou, si elle jette encore quelque lueur, ce n'est que pour illuminer d'un dernier et faux éclat les civilisations qui finissent. Lorsque les barbares étaient à ses portes, Rome imaginait encore, mais depuis longtemps déjà elle ne raisonnait plus.

V. de Chalambert.

---

## DES DERNIERS TRAVAUX

# SUR LA MÉTÉOROLOGIE

*Courants et Révolutions de l'atmosphère et de la mer*, par M. FÉLIX JULIEN, lieutenant de vaisseau, ancien élève de l'École polytechnique; 1 vol. in-8°, Paris, 1860, chez Lacroix et Baudry.

La terre flotte au sein d'une enveloppe de gaz et de vapeur, d'une profondeur de soixante kilomètres selon les uns, de cent kilomètres selon les autres : véritable océan atmosphérique dont les variations et les tempêtes ne le cèdent en rien à celles de l'autre océan, avec lesquelles d'ailleurs elles ont les relations les plus étroites. C'est au fond de cette immense mer aérienne que se meuvent l'homme et les animaux, comme les poissons vivent au fond des eaux.

Bien que la maternelle sollicitude du Créateur eût placé son berceau sous des latitudes privilégiées, l'homme dut être frappé de bonne heure du spectacle que présentent les divers accidents atmosphériques, accidents dont il fut sans doute d'abord un témoin étonné et dont il devait être plus d'une fois la victime. Le contraste de ces désordres et de l'harmonie générale de l'univers ne tarda pas à éveiller son attention. Mais longtemps il ne vit dans ces phénomènes que les effets de forces aveugles et ne leur assigna d'autre loi que le caprice de la nature. Nous-mêmes, que savions-nous hier encore ? Que savons-nous encore aujourd'hui ? Cependant tour à tour Galilée, Bacon, Vossius, et, au siècle dernier, Halley, d'Alembert et le chevalier de la Coudraye, le plus obscur de tous, entreprirent de résoudre le problème ; mais trop souvent, au lieu d'avoir recours à l'observation, qui seule en doit

donner la clef, on demanda une solution impossible à de vaines abstractions mathématiques. Aussi, sauf les *alizés*, et les *moussons*, qui ne sont que le renversement périodique des alizés, les vents continuèrent-ils à être considérés comme essentiellement irréguliers.

Quand nous aurons ajouté que la météorologie océanienne était encore moins avancée que la météorologie atmosphérique, nous aurons dit en quelques mots où en étaient l'une et l'autre science, il y a quelques années à peine.

Enfin, un homme se rencontra qui, fort de sa propre expérience et surtout de sa foi profonde dans l'harmonie de la création, se mit résolûment à la recherche des lois mystérieuses qui régissent la nature, et tenta de démontrer la régularité des deux choses regardées jusque-là comme étant le symbole même de l'inconstanee et de la variabilité, les vents et les flots. Cet homme, que la postérité saluera comme une des gloires de la marine américaine, et dont le nom, hier encore presque inconnu chez nous, devient de jour en jour plus célèbre, c'est, le lecteur l'a déjà nommé, le lieutenant Maury. Enrôlant toutes les marines des nations civilisées de l'un et de l'autre monde sous le pacifique drapeau de la science, Maury se constitua pendant de longues années le centre de renseignements venus de toutes les parties du monde. De cette masse énorme d'observations recueillies sous toutes les latitudes et discutées dans un congrès scientifique international tenu à Bruxelles au mois d'août 1853, le savant météorologiste américain, avec une sagacité qui n'appartient qu'au génie, a tiré, comme deux synthèses magnifiques, sa théorie des courants océaniens et son système plus ingénieux encore sur la direction des vents.

Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons, en quelques pages, exposer ici dans tout son ensemble cette double théorie dont les mille détails enveloppent le monde entier de leur ingénieux réseau. Nous nous contenterons d'en esquisser les principaux traits, en nous aidant des travaux météorologiques les plus récents et les plus autorisés, et surtout du livre de M. Julien, le résumé le plus nouveau et l'un des plus complets que nous connaissions sur la matière.

## I

### COURANTS ATMOSPHÉRIQUES.

On sait que l'atmosphère se partage, d'un pôle à l'autre, en neuf zones distinctes et parallèles, dont quatre de courants et cinq de cal-

mes ou de brises folles. Celles-ci, larges de 3° à 4° latitude, sont la zone équatoriale, les deux zones tropicales et les deux zones polaires. Les quatre zones de courants ou de vents sont les quatre zones intermédiaires, c'est-à-dire les deux zones qui s'étendent, au nord et au sud, des calmes tropicaux aux calmes polaires, — c'est la région des vents généraux ; et les deux autres zones qui séparent les calmes équatoriaux des tropicaux, — c'est la région des alizés, dont les vents généraux ne sont d'ailleurs que la suite et comme le prolongement[1].

Ces diverses zones constituent-elles autant de régions séparées et sans solidarité? En d'autres termes, les zones de calmes se dressent-elles comme des barrières infranchissables devant les zones de courants, interdisant à celles-ci toutes communications entre elles, tout échange de gaz et de vapeurs, ainsi qu'on l'a cru si longtemps ?

Tel était le problème à résoudre, problème épineux et délicat s'il en fut.

En jetant les yeux sur une carte du globe, Maury fut frappé de cette circonstance singulière que presque tous les grands fleuves du monde se rencontrent dans l'hémisphère boréal, bien que la surface océanienne, et, par suite, l'évaporation, y soient beaucoup moins considérables que dans l'hémisphère austral. Comment expliquer ce fait surprenant, sinon en supposant un échange continu de vapeurs entre les deux hémisphères, et cela en dépit des zones de calmes?

L'observation des faits ne tarda pas à donner raison à cette hypothèse hardie. Parmi ces faits nous choisirons les deux suivants, comme étant des plus péremptoires. De l'air recueilli sous toutes les latitudes et soumis à l'analyse s'est montré partout identique dans ses parties constitutives, malgré les conditions fort diverses de froid, de chaud, etc., où se trouvait l'air objet de ces expériences : preuve évidente des incessantes communications qui unissent les unes aux autres les différentes zones de l'atmosphère.

Le second fait est plus frappant encore.

Des pluies de matières sèches ont été souvent observées à Gênes, à Malte, etc. Or le célèbre naturaliste de Berlin, Ehrenberg, armé de son puissant microscope, cet instrument merveilleux qui a reculé les bornes du monde des infiniment petits, comme le télescope de lord Ross a reculé celles du monde des infiniment grands, — Ehrenberg

[1] Les vents généraux soufflent, ceux de notre hémisphère du S. O. au N. E., ceux de l'hémisphère austral du N. O. au S. E.; les alizés du nord courent du N. E. au S. O., ceux du sud, du S. E. au N. O. Les vents généraux du nord sont le prolongement des alizés du sud; et les vents généraux du sud sont la suite du courant alizé du nord.

a découvert, dans les matières qui composent ces pluies sèches, des débris d'infusoires et de matières organiques provenant de l'Amérique méridionale, et n'ayant pu, par conséquent, arriver en Europe qu'à travers la région des calmes.

Lorsque, dans ses lointains voyages aux régions torrides, A. de Humboldt assistait à la formation de ces tourbillons de poussières dont il parle, l'illustre savant ne soupçonnait pas que ces matières s'en iraient un jour, entraînées par les vents par-dessus les calmes équatoriaux et tropicaux, tomber en pluie sur les rivages européens et y porter le témoignage de courants supérieurs dans l'atmosphère.

Ces faits, et plusieurs autres que le défaut d'espace ne nous permet pas d'exposer ici, ont suggéré à Maury l'idée de sa théorie des vents, théorie subtile autant qu'ingénieuse et dont nous allons essayer de donner une idée.

Au-dessus des quatre zones de vents de surface ou inférieurs règnent, suivant le sagace météorologiste, quatre contre-courants supérieurs et parallèles soufflant à l'inverse des premiers, et chargés de rétablir incessamment l'équilibre atmosphérique. Les calmes intermédiaires sont produits, à l'équateur par le choc des alizés, aux tropiques par la rencontre de courants supérieurs opposés. L'expression de *calmes* est d'ailleurs relative, l'océan atmosphérique ne connaissant pas plus que l'autre de repos absolu; ce mot ne doit s'entendre que de la cessation du mouvement horizontal de l'air, et de son double mouvement vertical, *ascendant* dans la région des calmes équatoriaux et polaires, *descendant* dans les zones tropicales, mouvement qu'accuse d'ailleurs le baromètre, là par son élévation, ici par sa dépression.

Si nous suivons par la pensée une molécule d'air dans son voyage incessant autour de notre globe, nous la verrons, emportée tour à tour par les courants supérieurs et par les vents de surface, alimenter alternativement les alizés du sud et les vents généraux du nord en allant, et les alizés du nord et les vents généraux du sud en revenant. Tous les espaces intermédiaires seront franchis par elle en courants supérieurs.

Quelle force détermine ces courants et les pousse ainsi dans des directions opposées? Quelle puissance empêche l'air sec et l'air humide de se confondre dans les zones de calmes, et envoie le premier vers les mers équatoriales, dont il pompera bientôt les vapeurs, et le second vers les régions plus froides auxquelles il va porter les pluies dont il est gonflé, sans que jamais le mélange de l'un et de l'autre vienne troubler l'harmonie de cette merveilleuse circulation? Maury soupçonne dans ces phénomènes l'influence de l'électro-magnétisme, ce mystérieux et puissant agent si universellement répandu et cependant si peu connu jusqu'ici.

La rotation de la croûte terrestre autour du noyau central en fusion, dont les évolutions sont moins rapides, produit, selon M. Babinet, un double courant d'électricité, négative dans la partie liquide et positive dans la partie solide. Le mouvement rotatoire étant incomparablement plus accéléré à l'équateur, l'électricité s'y crée en bien plus grande abondance. Les courants atmosphériques, s'emparant de l'électricité positive en excès, la transportent aux pôles, où elle s'accumule et où, se heurtant à l'électricité négative de la terre, elle produit ces magnifiques orages électriques que l'on appelle aurores boréales, soleil intermittent de ces régions désolées que l'autre soleil fuit. C'est à cette même électricité polaire que Maury attribue le renversement autour des pôles des courants atmosphériques. Faraday a récemment démontré les propriétés magnétiques de l'oxygène, gaz qui compose le cinquième de l'air que nous respirons. Ces propriétés ne joueraient-elles aucun rôle dans la circulation de l'atmosphère ? Les positions assignées aux pôles magnétiques, aux pôles des vents et aux pôles de froid *maximum*, sont à peu près identiques : serait-ce pure coïncidence ? Quelle force, sinon l'électricité encore, entraîne l'ouragan et le fait tourbillonner dans le même sens que la spirale du courant polaire dont il est le plus voisin, c'est-à-dire de droite à gauche, dans l'hémisphère septentrional, et de gauche à droite dans l'hémisphère méridional [1] ?

En démontrant l'identité de l'électricité et du magnétisme, Œrstedt, Ampère et Faraday ont fait faire à la science un pas immense vers l'unité ; ils ont simplifié la nature, selon l'énergique expression de M. Babinet. « L'électricité, dit ce savant ingénieux, c'est l'agent universel de la vie organique et inorganique, c'est tout. » « C'est l'âme du monde physique », ajoute M. Becquerel.

Électricité, magnétisme, chaleur, lumière, autant de sphinx pro-

[1] La gravitation newtonienne n'est peut-être qu'un phénomène du même ordre. La loi de l'attraction universelle n'était, dans la pensée de Newton lui-même, que la formule d'un fait et non d'une cause ; les corps ne s'attirent pas en réalité, les choses se passent comme s'ils s'attiraient. L'effet seul est constant, la cause est inconnue. La puissance dynamique de la chaleur solaire serait plus que suffisante, selon certains savants, pour déterminer le mouvement rotatoire des planètes. Or qu'est-ce que la chaleur solaire elle-même, sinon un phénomène électrique, selon l'opinion la plus généralement répandue ? Il en est, il est vrai, qui lui assignent pour cause le choc du soleil et de la matière cosmique, disséminée dans l'espace, sous forme d'étoiles filantes, de bolides, de comètes, de lumière zodiacale. Mais d'autres en plus grand nombre voient dans le soleil une pile électrique sans cesse en activité. M. Geniller (de Liége), entre autres, pense que le développement des couches nuageuses qui, d'après Herschell et Arago, enveloppent le noyau solaire donne lieu à des torrents d'électricité statique, dont les décharges continuelles impliqueraient la lumière du soleil, et qu'ainsi cet astre brillerait en vertu d'un orage électrique permanent.

posant leurs énigmes aux Œdipes de la science, qui en pénètrent peu à peu le sens mystérieux et en entrevoient déjà vaguement l'unité.

En effet, chacun des pas que la science fait en avant, chaque découverte nouvelle qu'elle opère dans le domaine de la physique du globe, lui fait plus clairement entrevoir l'unité de la force qui préside aux évolutions de la nature. Si, comme le pense M. Dumas, et avec lui plusieurs autres savants, le monde physique procède d'un élément unique (l'hydrogène, selon l'Anglais Prout; un corps inconnu d'un poids égal à la moitié de celui de l'hydrogène, suivant M. de Marignac); si, d'autre part, ainsi que la science le soupçonne, cet élément unique est soumis à une force unique, quelle admirable simplicité éclate dès lors dans la création ! Quelle prodigieuse variété dans les effets produits par la combinaison de ces deux causes ! Le jour viendra sans doute où la science parviendra à mettre plus en lumière ces deux merveilles également étonnantes. Kepler voyait déjà poindre l'aurore de ce jour mémorable, lui qui a dit : « Dieu étant une intelligence unique et universelle, le caractère des lois qu'il a données au monde doit être l'unité et l'universalité. »

Quoi qu'il en soit, la chaleur solaire paraît, avec l'électricité, jouer un rôle prépondérant dans la formation et la direction des vents. Déjà, au dix-huitième siècle, Halley avait assigné aux alizés la chaleur diurne pour cause. Sous les latitudes équatoriales, en effet, le soleil échauffe l'air de telle façon, qu'il s'y produit un courant ascensionnel continu, emportant dans les hautes régions l'air chaud devenu plus léger, par suite de cette même cause qui fait monter en colonne verticale l'air et la fumée au-dessus des feux que nous allumons.

Pour remplir les vides qui se produisent ainsi à la surface de la terre, arrivent du nord et du sud deux courants d'air plus froid qui, échauffé à son tour, est continuellement emporté dans les régions supérieures. C'est un constant va-et-vient, c'est un équilibre toujours rompu et toujours rétabli. Car, au-dessus de ces courants de surface attirés vers l'équateur, il est nécessaire qu'un double courant supérieur et contraire emporte au nord et au sud le trop-plein d'air qui sans cela s'accumulerait au-dessus de la ligne.

C'est à cette même cause que doivent être attribuées la brise dite *de mer*, qui souffle sur nos côtes pendant le jour, et la brise dite *de terre*, qui règne pendant la nuit. Pendant le jour, la terre, plus prompte que la mer à s'échauffer, détermine au-dessus d'elle-même un courant d'air chaud sans cesse remplacé à la surface par un courant d'air plus froid venant de la mer. Pendant la nuit, la terre, plus prompte à se refroidir par le rayonnement nocturne, envoie à son tour un courant d'air froid vers la mer, au-dessus de laquelle l'air plus chaud tend sans cesse à s'élever.

Les *ty-phong* et les trombes, si terribles surtout dans les mers indiennes, incessamment brûlées par un soleil vertical, ne sont que des effets de la même cause, c'est-à-dire des tourbillons ascensionnels d'air échauffé qui emportent avec une puissance irrésistible tout ce qu'ils enserrent de leurs formidables spirales [1].

Outre le rôle que jouent les vents pour le maintien de l'équilibre atmosphérique, ils en jouent un autre non moins intéressant et non moins admirable comme véhicules de la pluie et comme agents préposés à l'irrigation du globe.

C'est ici que brille de toute sa splendeur la sagesse de la Providence. Maury partage les vents en deux catégories : les vents secs ou *évaporants* (ce sont les alizés), et les vents humides ou *précipitants* (ce sont les vents généraux). Les premiers, soufflant sur les régions intertropicales, s'imbibent, comme une éponge avide, des vapeurs produites par la chaleur solaire. Or, sous ces latitudes brûlantes, la puissance évaporatoire du soleil est telle, qu'on évalue la couche liquide évaporée annuellement à une profondeur de *cinq* mètres. Dans certaines mers, telles que l'océan Indien, cette couche atteint une épaisseur de vingt pieds. Chargés des vapeurs de l'hémisphère sud, les alizés austraux les portent, par-dessus les calmes de l'équateur et du tropique du Cancer, jusqu'à la région des vents généraux ou précipitants qui s'en emparent à leur tour et les charrient vers le nord, jusqu'à ce que le froid, en dilatant l'air, vienne en exprimer l'eau qu'il contient et la fasse tomber en pluie. Les alizés du nord transportent d'une façon analogue les vapeurs de l'hémisphère septentrional dans l'hémisphère austral.

Ainsi se résout un problème dont la science avait en vain jusqu'ici cherché le mot : l'hémisphère boréal présentant aux rayons solaires, dans les régions alizées, une surface liquide d'environ un tiers plus petite que l'hémisphère austral, et cependant recevant une quantité de pluies d'un tiers plus considérable, tout s'explique par l'échange de vapeurs effectué entre les deux hémisphères.

Ainsi, par une admirable harmonie, la goutte d'eau puisée dans l'Océan par un rayon de soleil, et devenue vapeur, parcourt les airs sur l'aile des vents et s'en va, sous de lointaines solitudes, tomber en pluie sur la terre qu'elle féconde ; puis, emportée dans le courant de

[1] Il est inutile d'ajouter que la circulation atmosphérique ne présente pas en réalité toute la régularité que ce système suppose. Sans parler des causes encore inconnues de perturbation, la rotation de la terre et les divers accidents que présente sa surface (montagnes, déserts brûlants ou glacés, etc.) exercent sur la direction des courants une influence constante. Les vents pris comme types par Maury sont ceux qui règnent sur l'Océan, dont la surface plus unie oppose moins d'obstacles à la régularité de leurs cours. Du reste, la surface océanienne est à la terrestre comme 27 est à 10.

quelque fleuve, elle revient à l'Océan d'où elle est partie, pour recommencer jusqu'à la fin le cercle de ses métamorphoses[1].

La théorie de la précipitation est connue. Toute masse d'air contrainte par une cause quelconque de s'élever dans les régions supérieures devient plus légère du poids de la colonne atmosphérique qui lui était tout à l'heure superposée, et, par suite, se dilate; en outre, à mesure qu'elle s'élève, elle se refroidit, et les vapeurs d'eau qu'elle contient, condensées par le froid, tombent sous forme de pluies. Le refroidissement progressif de l'air est d'environ 3° centigrade par 200 mètres d'élévation. C'est d'après ce principe qu'on dit des forêts qu'elles attirent la pluie, la barrière qu'elles opposent aux courants de surface les forçant à s'élever, et, par conséquent, à se débarrasser des vapeurs qu'ils tiennent en suspension. De là vient qu'en Égypte, où les pluies étaient autrefois inconnues, elles sont devenues relativement abondantes depuis qu'on y a planté des arbres. Quelle cause rend si riche en cours d'eau le bassin de la Meuse, si peu considérable en étendue, sinon les forêts qui le couvrent?

Comme conséquence de ce qui précède, on peut poser en principe que la configuration du terrain et les vents dominants déterminent l'irrigation naturelle d'un pays. Les cours d'eau représentent l'excès de la précipitation sur l'évaporation[2].

La quantité des pluies annuelles est, en France, d'environ 10,000 mètres cubes par hectare. Pour toute la terre, cette quantité est évaluée au chiffre énorme de 775,876,000 mètres cubes, soit de 2,122,000 par vingt-quatre heures. Que l'on suppose une couche de pluie de $0^{m},025$ d'épaisseur tombant sur l'Atlantique, dont la surface est d'environ 65 millions de kilomètres carrés, le poids de cette

[1] La zone équatoriale est le grand laboratoire où se forment les pluies et les vents. Cette zone, ainsi que les deux bandes des calmes tropicaux, présente comme une voûte épaisse de vapeurs, dont l'excès se résout en pluies presque continues. La zone des calmes équatoriaux n'est pas immuable : oscillant du sud au nord et du nord au sud de la ligne, selon les saisons et l'inclinaison du soleil sur l'écliptique, son déplacement donne la raison des saisons pluvieuses et des saisons sèches qui règnent tour à tour sur les régions intertropicales. Les contrées situées sous l'équateur voient la bande des calmes équatoriaux passer deux fois par an au-dessus d'elles, et leur apporter par conséquent deux saisons de pluies. La climatologie de Santa-Fe-de-Bogota, est un exemple de ce phénomène.

[2] L'air saturé de vapeur d'eau, et l'air dans lequel cette vapeur est absente, sont également nuisibles à l'homme. Le premier constitue l'atmosphère des lieux chauds et humides : c'est la *mal'aria* des Maremmes et des Marais Pontins, qui, chaque année, semble assiéger plus étroitement la ville éternelle et menace de l'envahir de ses miasmes paludéens. Le second est le *simoûn* et le *khamsin* du désert. L'atmosphère de la brumeuse Angleterre est presque complétement saturée d'eau ; celle de la France tient le juste milieu. Que de phénomènes moraux s'expliquent par cette simple circonstance physique !

couche de pluie sera à peu près 1,800,000,000 de tonneaux, et le sel qu'elle a abandonné en s'évaporant ne pèsera pas moins de 80,000,000 de tonneaux, le décuple du poids que pourraient porter ensemble tous les bâtiments qui sillonnent les mers. Si on songe que, au lieu d'une épaisseur hypothétique de $0^{m}.025$, la couche des pluies annuelles qui tombent sur l'Atlantique est en réalité de $1^{m}.50$, à quels chiffres formidables arriverons-nous? Quelle doit être la puissance perturbatrice d'une telle évaporation et d'une telle précipitation!

Par une prévoyance admirable, l'hémisphère septentrional, qui contient à lui seul les trois quarts de la terre habitée, est précisément celui sur lequel les vents sont chargés de répandre les pluies les plus abondantes, tout à la fois pour le fertiliser et pour y créer ces milliers de cours d'eau qui l'enveloppent de leur réseau liquide et constituent autant de routes naturelles entre ses diverses parties.

Que n'aurions-nous pas à dire sur l'influence exercée par les vents comme créateurs des fleuves?

Chaque cours d'eau suppose un vent dominant qui l'alimente. Suivons, par exemple, la marche des vents d'ouest, si persistants dans nos contrées : chargés des vapeurs de l'Atlantique et échauffés par le *gulf-stream* sur lequel ils viennent de passer, ces vents se refroidissent peu à peu au contact des courants plus froids qu'ils rencontrent, et laissent tomber en chemin une partie de leurs vapeurs, jusqu'à ce que, se heurtant aux Alpes helvétiques, ils s'élèvent de plus en plus et déposent sur le sommet de ces montagnes, sous forme de pluie ou de neige, les restes de leurs vapeurs, qui deviennent les sources du Rhône et du Rhin. Il en est de même du Pô, dont le cours est alimenté par les pluies qu'apportent sur la cime des Alpes tyroliennes les mêmes vents soufflant à travers les plaines de la Lombardie.

Retraçons en quelques mots la marche des alizés.

Après avoir traversé l'Atlantique et en avoir pompé les vapeurs, les alizés traversent l'Amérique jusqu'aux Cordillères. Forcés, pour franchir cette colossale barrière, de s'élever dans les froides régions de l'air, ils se débarrassent des vapeurs dont ils sont saturés et laissent tomber ces torrents d'eau qui bientôt s'appelleront l'Orénoque et l'Amazone. Devenu sec, le courant alizé descend sur les arides plaines du Pérou, où les pluies sont inconnues, franchit l'immense Pacifique, où il s'imprègne de vapeurs nouvelles qu'il va déposer sur les montagnes de la Cochinchine et de Siam, où elles deviennent la source de grands cours d'eau. De là, continuant sa marche, le courant traverse la mer des Indes, dont il va déposer les abondantes vapeurs sur les montagnes de l'Afrique centrale, d'où tombe le Nil, et redescend brûlant et sec sur le désert.

C'est ainsi que la divine économie de la création éclate tout ensemble dans la simplicité de la cause et dans la variété et la puissance des effets.

Il n'est pas jusqu'aux déserts eux-mêmes qui ne jouent leur rôle dans la circulation atmosphérique et dans l'irrigation du globe, soit que, échauffés les uns après les autres, grâce au déplacement périodique du soleil entre les deux tropiques, ils attirent les alizés tour à tour au nord et au sud de la ligne, selon les saisons, et fassent souffler les moussons dans chacune de ces deux directions pendant six mois alternativement, comme font les déserts brûlants de l'Afrique et de l'Asie; soit qu'en refroidissant l'air ils déterminent une abondante précipitation, comme font les steppes glacés de la Sibérie, dont les pluies alimentent les cours de l'Obi, de la Léna et du Jenisseï.

Montagnes, déserts, eaux et vents, tout concourt à l'harmonie universelle; tout, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, joue sa partie dans le grand concert de la nature.

Lorsque les vents ont à franchir de larges continents qui les dessèchent, la Providence, par une prévoyance merveilleuse, a semé sur leur route des lacs ou des mers intérieures pour les rafraîchir et les gonfler de vapeurs dont ils arrosent, à mesure qu'ils les reçoivent, les pays qu'ils parcourent. Ainsi les alizés du sud, qui, après avoir traversé l'Amérique méridionale, sur les hauteurs de laquelle ils ont déposé leurs vapeurs, descendent du courant supérieur au sortir des calmes du tropique du Cancer, et arrivent altérés dans notre hémisphère, où ils soufflent du sud-ouest au nord-est, comme vents généraux, trouvent sur leur chemin la Méditerranée, la mer Noire, la mer Caspienne et le lac d'Aral. Il en est de même des alizés, qui ont traversé le sud de l'Afrique et qui, tombant brûlants et secs sur les rivages égyptiens, pompent les vapeurs de la mer Rouge et bientôt après celles du golfe Persique. Telle est l'avidité de ces vents, que les premiers boivent à la surface de la Méditerranée une quantité d'eau triple de celle que cette mer reçoit par les rivières et les pluies, et que les seconds enlèvent à la mer Rouge une couche liquide qui n'a pas moins de huit pieds d'épaisseur. Les courants de Gibraltar et de Bab-el-Mandeb sont chargés de rétablir incessamment l'équilibre du niveau de ces deux mers et de réparer leurs pertes.

Si nous en croyons Maury, les vents ne sont pas seulement les irrigateurs du globe, ils sont encore les historiens, les *chroniqueurs* de ses révolutions. Pourquoi, par exemple, le niveau de la mer Morte est-il descendu à 1,200 pieds au-dessous de celui de la Méditerranée? Pourquoi le grand lac Salé de l'Utah, le lac de Tadjura et celui de Titicaca, en Amérique, voient-ils baisser progressivement leurs eaux? Pourquoi les grands lacs de l'Amérique du Nord, qui aujourd'hui dé-

versent leur trop-plein dans l'Océan par la seule voie du Saint-Laurent, alimentaient-ils en outre jadis le Mississipi par des canaux dont les traces sont encore évidentes? A tous ces faits Maury assigne une seule et même cause. Un jour, à une époque inconnue, mais relativement récente, ainsi que le constate la géologie, émergea du sein des eaux le continent sud-américain, et s'éleva cette immense chaîne de montagnes qui constitue ce qu'on pourrait appeler l'épine dorsale des deux Amériques. Les vents, jusqu'alors gonflés des vapeurs de l'Atlantique et du Pacifique confondus dans un seul océan, apportaient des pluies diluviennes à l'Amérique du Nord et à l'Europe, et maintenaient le niveau des mers intérieures. Ces mêmes vents, dont la direction, déterminée par la rotation de la terre, n'a pu changer, virent alors s'élever devant eux des terres et des monts qui, les dépouillant de la plus grande partie de leurs vapeurs, ne leur ont permis de distribuer, depuis ce phénomène géologique, que des pluies appauvries aux bassins des deux mondes qu'ils sont chargés d'alimenter.

Ainsi s'explique, selon Maury, l'abaissement progressif des mers intérieures, abaissement qui s'opère jusqu'au moment où la précipitation et l'évaporation s'équilibrent. Il en serait de même de la Méditerranée et du golfe du Mexique, si les détroits qui les unissent à l'Atlantique venaient à se fermer un jour, ces deux mers perdant par l'évaporation, ainsi que nous l'avons vu pour la première, beaucoup plus qu'elles ne gagnent par la pluie et les cours d'eau. Du reste, il est à remarquer que le mouvement par lequel s'est élevée la chaîne des montagnes Rocheuses, et avec elle le côté occidental de l'Amérique du Nord, se continue [1]; par contre, les côtes orientales s'abaissent par une lente dépression. C'est ce double phénomène que M. Élisée Reclus, dans un travail récent et plein d'intérêt sur le Mississipi, donne pour cause à la pente qui entraîne ce fleuve vers l'est, bien que l'oscillation du globe imprime en général une direction opposée aux parties mobiles de sa surface.

C'est ainsi que la géologie et la météorologie se donnent la main et concourent à la solution de leurs problèmes respectifs. C'est ainsi que, dans cette belle théorie, tout s'enchaîne par une logique grandiose, et que les faits viennent en foule appuyer les conceptions d'un génie aussi sagace que hardi.

Ici doit se placer un fait remarquable qui, il y a quelques années, vint démontrer l'efficacité pratique de la science météorologique.

Le lecteur se rappelle sans doute le terrible ouragan du 14 novembre 1854, qui bouleversa la mer Noire et ravagea la Crimée, se-

[1] Il en est également ainsi de la Scandinavie et des côtes occidentales de France, dont l'exhaussement progressif est sensible.

mant sur son passage les naufrages et la dévastation. La météorologie a donné de ce fait une explication, sinon complétement irréfutable, du moins fort plausible. Tous les savants du monde civilisé ayant été interrogés par M. Leverrier sur les variations atmosphériques qui ont précédé, accompagné et suivi le phénomène, M. Liais, de l'Observatoire, fut chargé de coordonner les renseignements transmis. Or cet examen a conduit à reconnaître que le 12 novembre, à midi (heure de Paris), toutes les contrées occidentales de l'Europe voyaient leurs baromètres baisser sous la pression d'une profonde couche d'air, qui devait s'élever à la surface de l'océan atmosphérique comme une vague immense s'étendant du nord au sud et s'avançant lentement vers l'orient. Heure par heure, les baromètres accusent, par leurs dépressions successives, la marche de l'ouest à l'est de cette gigantesque houle d'air, qui apportait partout avec elle un calme remarquable, le calme précurseur de la tempête. Mais elle était précédée et suivie d'un sillon creux aussi étendu qu'elle-même, également indiqué par le baromètre. Le sillon qui la précédait arriva le 14 novembre au bord de la mer Noire. Si une dépression ordinaire de l'atmosphère produit les pluies, les vents, et souvent la tempête, que devait apporter avec lui ce colossal sillon? On connaît de reste ses terribles ravages : la carcasse du *Henri IV*, échouée sur la plage de la Crimée, témoigne encore de ses fureurs. Par une coïncidence frappante, le 14 novembre, le sillon oriental dévastait la Crimée, et le 15 et le 16, le sillon occidental déchaînait l'ouragan sur la France et ses pays voisins. N'est-il pas permis de penser que les effets de cette tempête auraient pu être, sinon évités, atténués du moins, si, au lieu de les suivre et de les expliquer après coup, l'observation les avait précédés? Que l'on suppose des postes d'observation disséminés sur la surface de la terre et se communiquant instantanément, au moyen de l'électricité, leurs renseignements sur la direction des vents, la marche des nuages chargés de vapeurs, les courants d'air froid ou d'air chaud, sur les divers accidents atmosphériques en un mot, quelle perspective n'offrirait pas dès lors le côté pratique de la météorologie?

## II

### COURANTS OCÉANIENS.

Où vont ces nautiles légers? Quelle main tutélaire les guide d'une mer à l'autre? Quel souffle enfle la voile de carmin de ces janthines dont la frêle coquille sillonne les flots et brave leur fureur? Quelle

mystérieuse boussole dirige la flottille de ces fragiles et gracieux argonautes qui cinglent de conserve vers le cap Horn, et qui, arrivés là, se séparent pour aller les uns vers l'océan Pacifique et les autres vers l'Atlantique? Bientôt, hélas! le souffle éphémère qui anime chacun de ces microscopiques navigateurs se sera éteint, et sa légère dépouille, entraînée vers les mers lointaines au gré des courants inférieurs, comme la feuille emportée par le vent à travers les airs, descendra de zone en zone, par une chute insensible et lente, jusqu'au fond des eaux. Un jour la science viendra jeter sa sonde à l'endroit où elle sera tombée, et cette petite coquille lui donnera la solution d'un problème longtemps insoluble, en lui révélant l'existence des courants sous-marins qui l'ont apportée si loin de son océan natal.

Car, de même que l'océan atmosphérique, l'océan liquide a ses deux espèces de courants, courants supérieurs ou de surface, et courants inférieurs ou sous-marins. Les uns et les autres ne sont encore que fort imparfaitement connus. Cependant les premiers furent observés de bonne heure. Le capitaine Duperrey, de l'Institut de France, en a le premier dressé la carte, que Maury a perfectionnée depuis.

L'existence des courants sous-marins, devinée il y a vingt-cinq ans par le génie perspicace d'Arago, a été depuis mise hors de doute par le raisonnement scientifique, et surtout par l'observation de certains faits dont nous venons d'exposer un des plus péremptoires et des plus frappants. L'identité des principes constitutifs de l'eau de mer sous toutes les latitudes ne démontre-t-elle pas également que des courants invisibles sont chargés d'en rétablir incessamment l'équilibre?

De même que pour les vents, la chaleur solaire est le principal agent connu dans la formation des courants océaniens ; et c'est encore la zone intertropicale qui en est le grand laboratoire. En effet, lorsque le soleil vertical des régions torrides échauffe l'Océan, un double phénomène se produit : premièrement l'eau superficielle s'évapore et la masse océanienne diminue ; en second lieu, les sels abandonnés par l'eau évaporée se précipitent au fond, emportés par leur pesanteur spécifique, et entraînent avec eux les eaux qu'ils saturent et alourdissent; par suite, deux courants se forment, l'un de surface, apportant du nord et du sud des eaux froides et plus légères, pour remplacer les eaux évaporées; l'autre, sous-marin, qui emporte au nord et au sud les eaux équatoriales alourdies, jusqu'à ce qu'elles soient en équilibre de poids et de salure avec les couches liquides ambiantes.

C'est ainsi que la science vient enfin de donner la solution du problème, si longtemps inexpliqué, de l'utilité des sels de la mer, en reconnaissant en eux un des plus puissants agents de la circulation de

ses eaux. Ce n'est pas tout : dans une récente et curieuse expérience, le professeur Champmann a démontré que l'évaporation enlève plus de vapeurs à l'eau douce qu'à l'eau salée ; la différence est d'environ un demi pour cent (0.54 0/0). Les sels de la mer ne sont donc pas seulement nécessaires à la formation des courants qui la sillonnent; ils ont été en outre destinés par la Providence à s'interposer, comme un écran protecteur, entre le soleil et l'Océan, afin d'amoindrir la puissance évaporatoire du premier et d'empêcher qu'une précipitation trop abondante ne noie la surface du globe sous des pluies diluviennes.

Quelle est l'origine de la salure des mers? Les avis sont partagés : les uns l'attribuent aux sels que les cours d'eau empruntent à la terre et charrient dans l'Océan. Les autres, et Maury est du nombre depuis quelques années, s'appuyant sur les données géologiques, croient que la mer a toujours été salée. Maury estime que, si les sels de la mer étaient séparés de l'eau qui les contient, et amoncelés sur un seul point, ils formeraient un cube gigantesque de 1,500 mètres de hauteur, et dont la base serait égale à la superficie de l'Amérique du Nord. Une masse aussi colossale aurait-elle pu être enlevée impunément de la partie solide du globe par les cours d'eau ? Son déplacement n'aurait-il pas entraîné celui du centre de gravité de notre planète? Maury est de cette dernière opinion.

Toutes les mers ne sont pas également salées. La Méditerranée, par exemple, l'est un peu plus que l'Océan ; la mer Noire et la mer Baltique le sont moitié moins que la Méditerranée. Le lac Baïkal, autrefois salé, ainsi que le prouvent les phoques, les éponges et autres animaux marins qui vivent dans ces eaux, a cessé de l'être. La salure des eaux diffère selon la proportion de l'évaporation et de la précipitation.

Que deviennent cependant les matières calcaires et les sels que les rivières et les fleuves emportent sans cesse au sein des mers ?

Ici encore les prodiges se pressent, et on ne sait lequel admirer le plus.

Qui a envoyé cette innombrable armée de microscopiques architectes qui, s'assimilant, au moyen du puissant organisme dont ils sont pourvus, les sels tenus en suspension dans les eaux marines, et les prenant pour matériaux, se bâtissent ces merveilleux palais de corail et élèvent peu à peu des profondeurs de l'Océan les continents futurs [1]? Chaque goutte d'eau fournit son contingent de matières et

[1] Pour ne citer qu'un exemple des faits de cet ordre, le détroit de Torrès voit sans cesse s'accroître le nombre de ses îlots madréporiques ; depuis 250 ans, le chiffre s'en est augmenté dans la proportion de 26 à 150, et le jour n'est pas loin où l'armée de zoophytes qui les élève aura achevé de combler le passage.

devient à son tour l'atelier où s'élaborent ces constructions gigantesques. Lorsque les principes solides qu'elle contenait ont été extraits et transformés par un de ces invisibles constructeurs de mondes, la molécule liquide, devenue plus légère, remonte vers la surface, et est remplacée par une goutte d'eau plus lourde, qui vient apporter à son tour de nouveaux matériaux à l'infatigable travailleur. Si l'on songe que le nombre de ces ouvriers imperceptibles est incalculable, et qu'incalculable aussi est le nombre de gouttes d'eau ainsi incessamment déplacées, il faudra bien reconnaître ici, pour les eaux de l'Océan, une autre cause de perturbation : cause insignifiante, si l'on examine l'effet produit par chacun de ces animalcules, cause relativement puissante, si l'on considère l'ensemble des effets produits par l'espèce entière.

Telle est l'effroyable profusion d'existences dont la prodigue libéralité du Créateur peuple sans cesse les mers, que A. de Humboldt a pu dire que leurs eaux ne sont qu'un composé d'êtres vivants. Dans les mers glaciales, d'où la vie, ce semble, devrait être bannie, on rencontre des espaces de vingt à trente milles marins carrés où les animalcules fourmillent à ce point, que Scoresby estime qu'il ne faudrait pas moins de 5,000 ans à 20,000 personnes pour compter ceux que renferment seulement deux kilomètres et demi ! D'où vient que ce vaisseau sillonne pendant plusieurs jours une mer blanchissante, et que, la nuit, les vagues étincellent sous sa quille de reflets lumineux ? Ces vagues éclatantes, cette mer laiteuse, ne sont autre chose qu'un amas immense d'animalcules phosphorescents que des perturbations sous-marines ont fait monter des couches inférieures où ils vivaient et qui viennent offrir leur dépouille en pâture aux cétacés [1].

Grâce à l'ingénieux appareil récemment inventé par l'aspirant américain Brooke [2], on est enfin parvenu à sonder les profondeurs de l'Océan. On en est arrivé à dresser en grande partie la carte du fond de l'Atlantique septentrional. Parmi les vallées qui le sillonnent, les plus profondes ont été rencontrées au sud du banc de Terre-Neuve ; elles ne sont pas à moins de 8,000 mètres de la surface des eaux. Or

[1] Remarquons toutefois que la vie n'anime pas l'Océan dans toutes ses profondeurs : à mesure que l'on s'éloigne de la surface, le nombre des races et des individus diminue. M. Ed. Forbes a compté jusqu'à huit zones de vie dans une couche liquide de 230 brasses. Le pôle extrême de la vie animale dans la Méditerranée semble ne pas dépasser la profondeur de 300 brasses.

[2] Devançant l'invention de la sonde de Brooke, Russell avait trouvé le moyen de calculer la profondeur d'une eau quelconque, en s'appuyant sur ce principe que plus les eaux sont profondes, plus rapides sont les vagues. Les calculs de ce savant l'ont conduit à assigner une profondeur moyenne de 60 mètres à la Manche, de 4,800 mètres à l'Atlantique et de 6,400 au Pacifique. Dans les mers profondes, la marée marche avec une vitesse d'environ 600 kilomètres par heure.

les matières apportées du fond des mers par la sonde de Brooke appartiennent toutes au règne animal : ce sont des coquilles de foraminifères, dont le microscope révèle la blancheur immaculée, les vives arêtes, les délicates ciselures, dans toute leur fraîcheur première : nouvelle et éclatante preuve que, au-dessous de la zone sans cesse agitée des courants et des tempêtes, il existe dans l'Océan une région de calme absolu, de repos éternel, la mystérieuse région des *eaux bleues*. Cette découverte est encore pour nous une nouvelle occasion de proclamer la merveilleuse sagesse de Celui qui créa et coordonna les mondes. Cette couche d'eaux éternellement immobile, et dont les plus effroyables tourmentes ne parviennent jamais à troubler le calme inaltérable, qu'est-ce autre chose, en effet, sinon une barrière qui s'interpose entre les révolutions des couches supérieures et la croûte solide du globe, dont les courants sous-marins ne cesseraient sans elle de creuser et de ravager la surface? Ainsi, de même que le sommet des montagnes, le fond des mers dépasse la région des orages. De même que les montagnes encore, les profondeurs de l'Océan se couvrent d'une neige éternelle : une pluie de blanches coquilles, dépouilles d'êtres aussi éphémères qu'innombrables, y tombe sans cesse des couches supérieures où ces êtres vécurent, et rendent chaque jour plus épais le manteau éclatant dont la sonde de Brooke nous a apporté des spécimens, et dont ces profondeurs semblent partout revêtues [1].

C'est ainsi que les microscopiques habitants de l'Océan rentrent dans sa grande loi météorologique. Pendant que les courants leur apportent les matériaux de leurs édifices sous-marins, ils contribuent de leur côté au maintien constant de l'équilibre des eaux, soit en en activant la circulation, soit en les purifiant des sels hétérogènes qu'elles contiennent.

Poursuivons l'étude des courants. L'Atlantique, dont la longueur

[1] Ehrenberg, analysant au microscope un pouce cubique de tripoli de Bilin, y découvrit tout un monde fossile, composé de carapaces d'infusoires, dont il évalue le nombre au chiffre prodigieux de 40,000 millions! C'est-à-dire que, dans un monde infinitésimal ayant un pouce d'étendue, la prodigue nature aurait enfermé un plus grand nombre de vies qu'il n'y a sur la terre d'hommes et de grands animaux. Quelle est donc la miraculeuse multitude de ces animalcules, si on songe que le fond de l'Océan est tapissé de leurs débris et que les continents en sont en grande partie formés ! Et cependant l'infusoire lui-même est fort loin d'occuper le dernier degré de l'échelle des êtres. Un jour, Herschell examine une goutte d'eau au microscope solaire. Or, dans cette molécule, qui, grossie par le merveilleux instrument, avait acquis un volume de douze pieds de diamètre environ, le célèbre astronome découvrit avec stupéfaction une telle quantité d'animaux de toute forme, de toute espèce, que, dans cette étendue de douze pieds, il lui eût été impossible de placer la pointe d'une aiguille sur un seul endroit inoccupé!

La raison de l'homme se sent écrasée sous le poids de tels prodiges.

est telle, qu'elle s'étend d'un pôle à l'autre, et dont la largeur est relativement étroite, reçoit par les rivières et les pluies beaucoup plus qu'il ne perd par l'évaporation. Presque tous les grands fleuves du nouveau et de l'ancien monde lui apportent leur tribut. Le Missisipi, le Saint-Laurent, le Rio de la Plata et l'Amazone seraient à eux seuls plus que suffisants pour réparer ses pertes. Lorsqu'on songe que, en outre des pluies et des cours d'eau, les deux grands courants polaires arctique et antarctique déversent incessamment dans le sein du même océan leurs énormes masses d'eau, semblables à deux fleuves gigantesques, on se demande ce que devient le trop-plein qui résulte de toutes ces sources d'alimentation. Comment l'Atlantique, qui reçoit une si grande quantité d'eaux douces et par conséquent plus légères, se met-il en équilibre de poids et de salure avec le Pacifique, dont l'immense largeur offre une si vaste surface à l'évaporation, et dont, par suite, les eaux sont tout à la fois plus salées et plus lourdes ? Par des courants sous-marins, répond sans hésiter et *à priori* le raisonnement scientifique. L'observation des faits est venue confirmer les hypothèses de la science. Il est une espèce de baleines appelées cachalots, dont les mœurs démontrent la prédilection pour les zones tempérées, bien différentes en cela des mœurs de la baleine franche, qui ne dépasse jamais les frontières des régions glaciales. Or, en observant les migrations des cachalots, on les a suivis depuis les côtes orientales de l'Amérique jusqu'aux côtes occidentales, au delà du cap Horn, qu'ils doublent malgré le glacial courant polaire, dont ils ne peuvent braver la rigoureuse température que grâce à un courant sous-marin entraînant les eaux chaudes de l'Atlantique vers le pôle sud et dans le Pacifique.

Les preuves du contre-courant inférieur, qui porte les eaux de l'Atlantique dans les mers arctiques, sont plus frappantes encore. Le spectacle que ces mers offrent parfois aux regards du navigateur est étrange : des blocs de glaces dérivent du nord au sud par la baie de Baffin, emportés par un courant de surface, pendant que des montagnes de glaçons amoncelés, dont la tête émerge au-dessus des eaux à une grande hauteur, et dont le pied plonge dans la mer à une profondeur sept fois plus grande, remontent du sud au nord, entraînées par un contre-courant sous-marin qui va porter sous le pôle les eaux chaudes de l'Atlantique. Pourquoi, au nord comme au sud, les courants venant de l'Atlantique sont-ils inférieurs et s'enfoncent-ils sous les contre-courants de surface ? La raison en est simple : les eaux qui les composent, arrivant des zones intertropicales, sont chargées de tous les sels abandonnés par l'évaporation, et sont par conséquent plus lourdes, bien que plus chaudes. Ici encore la prévoyance divine a été merveilleuse. Supposez, en effet, que ces

eaux chaudes, destinées à porter aux pôles l'excès de calorique des régions torrides, coulent à la surface des mers : elles ne seront pas arrivées au terme de leur course providentielle, que déjà elles auront perdu en chemin, par un rayonnement continu, le calorique dont elles sont chargées. Le mauvais état de conductibilité des couches froides qui leur servent de lit est au contraire merveilleusement propre à conserver intacts les trésors de chaleurs qu'elles vont distribuer aux latitudes glaciales.

Où s'arrête ce mystérieux fleuve sous-marin qui s'en va ainsi, sous son linceul de glaces, porter au pôle boréal les eaux chaudes des tropiques? Où s'opère le renversement qui doit faire de ce courant inférieur un courant de surface, chargé de rendre à l'Atlantique les eaux qu'il lui a ravies, après s'être dépouillé, au profit des froides régions polaires, de tout le calorique dont il était imprégné? Quels phénomènes le dégagement soudain de ce calorique produit-il au sein d'une température dont les rigueurs épouvantent la pensée? Où vont ces nuées d'oiseaux de mer qui, chaque année, au printemps, partent des côtes septentrionales de l'Amérique et s'enfoncent vers les mystérieuses solitudes du nord? Où vont ces troupeaux de baleines qui, fuyant le harpon du pêcheur, disparaissent sous les glaces et mettent entre elles et leur ennemi un infranchissable rempart, pour aller déposer leur progéniture dans des régions inaccessibles?

Il y a quelques années à peine, toutes ces questions s'offraient à la science comme autant d'énigmes insolubles.

Cependant, en 1852 et en 1853, Inglefield, Belcher et Penny, envoyés à la recherche de l'infortuné Franklin, entrevirent par delà le 79° de latitude nord, une mer sans glaces. Plein de la noble ambition de résoudre ce magnifique problème, le docteur Kane part de New-York en 1854, et s'enfonce résolûment dans le détroit encore inexploré de Smith, jusqu'au delà du 82$^e$ parallèle. Pendant deux ans, bloqué par les glaces, l'intrépide voyageur brave la formidable température de ces régions désolées, sombre et morne royaume du chaos, de la nuit et de la mort.

Un jour, profitant d'un ces rapides instants qu'offrent parfois les étés rigoureux des latitudes polaires, Kane marche en avant; mais bientôt se dresse devant lui une formidable barrière de glaces accumulées : c'était le dernier rempart que la jalouse nature devait opposer à l'audacieux qui venait ainsi, jusque sous le pôle, lui arracher le secret de ses mystères. Une étroite ouverture se présente; elle est franchie : spectacle merveilleux! A perte de vue se déroule une mer libre de glaces et dont les flots limpides, ondulant sous le souffle d'une brise légère, viennent doucement caresser les pieds du voyageur ravi. D'innombrables nuées d'oiseaux, des troupeaux de phoques et

de loups marins, s'ébattent sur les eaux et les rivages, et donnent l'étonnant spectacle du mouvement et de la vie au sein de l'immobilité et de la mort.

Voilà donc le bassin mystérieux soupçonné par la science, deviné par l'instinct des animaux, plus infaillible qu'elle, et dans lequel vient déboucher, après avoir brisé ou plutôt fondu son enveloppe de glaces, le courant d'eaux chaudes de l'Atlantique. L'influence de ce courant sur la température est telle, qu'il l'élève instantanément de 20°. Aussi le phénomène de l'évaporation reparaît-il ici; par suite, le bassin polaire se couronne d'un dais de brumes et de vapeurs qui le voilent comme un épais rideau et qui, plusieurs fois entrevues au loin par les navigateurs, s'étaient posées à leurs yeux et à leur esprit comme un nouveau problème. Quelle est la température comparative des deux hémisphères? Elle paraît être à peu près la même jusqu'au cinquantième parallèle nord et sud; mais, à partir de cette latitude, elle devient sensiblement plus rigoureuse dans l'hémisphère austral. Pour expliquer ce phénomène, M. Julien emprunte à M. Adhémar son ingénieuse théorie des déluges périodiques, théorie toute nouvelle qui tient tout à la fois de l'astronomie et de la géologie, et à laquelle nous ne pouvons refuser, en passant, une mention rapide.

En vertu d'une loi astronomique basée sur le principe de l'attraction universelle et sur celui du parallélisme constant de notre axe polaire, la terre parcourt plus rapidement la partie de son orbite voisine du périhélie que la partie opposée. Or il se trouve que c'est précisément pendant l'automne et l'hiver de l'hémisphère nord que la terre franchit actuellement la distance la plus courte de son évolution annuelle. Notre hiver est donc plus court que celui de l'hémisphère austral; la différence est à notre époque d'environ cent soixante-huit heures ou sept jours.

Ainsi s'explique, suivant M. Adhémar, la différence de température qui se remarque entre les deux pôles. Ce savant va plus loin : s'appuyant sur ce phénomène astronomique appelé *précession des équinoxes*[1], il pense que, par le renversement périodique des saisons, les glaces s'accumulant successivement à chacun des deux pôles, et déplaçant par suite le centre de gravité de la sphère terrestre, les

[1] La *précession des équinoxes* s'entend, comme chacun sait, de l'avance de 50″ environ (de 61″, si l'on tient compte de l'attraction planétaire) qui se remarque dans le retour périodique de chaque saison. Par suite de ce fait, les années n'ont pas une durée rigoureusement égale d'un printemps à un autre ; et les saisons, par une évolution lente et continue, répondent successivement à chacune des constellations du zodiaque. C'est ainsi qu'au commencement de l'ère moderne le printemps répondait à la constellation du Bélier, et qu'aujourd'hui cette même saison, rétrogradant, commence lorsque le soleil entre dans le signe des Poissons. C'est ainsi encore que l'année actuelle est de quelques secondes plus courte que l'année d'il y

deux hémisphères ont dû et doivent être tour à tour submergés. Dans l'état actuel du globe, les glaces du pôle austral, accumulées pendant tant de siècles, par un hiver plus long et par conséquent plus rigoureux, ont incliné vers le sud le centre d'attraction et entraîné la submersion de l'hémisphère austral. La période de cette révolution géologique serait, selon M. Adhémar, de 10,500 ans. L'année 1248 de notre ère, époque à laquelle la terre était à son périhélie, est assignée par lui comme marquant le commencement de la nouvelle période, qui, par l'insensible renversement des saisons et l'accumulation progressive des glaces au pôle nord, doit submerger à son tour l'hémispère boréal et dégager lentement des eaux l'hémisphère austral. Encore un peu moins de dix mille ans, et la révolution sera accomplie.

Plusieurs faits concordent avec cette théorie. Selon M. Adhémar, le centre de gravité réel de la sphère terrestre, à notre époque, incline vers le sud d'environ dix-sept cents mètres. Par ses côtes abruptes, ses eaux profondes, ses caps saillants, l'hémisphère austral présente tous les caractères de continents submergés ; ses îles nombreuses semblent n'être que les pitons les plus élevés de montagnes englouties. De son côté, l'hémisphère boréal, avec ses lacs nombreux, ses isthmes, ses mers intérieures, ses lagunes, paraît être sorti récemment du sein des eaux. Chose digne de remarque, les terres, comparées aux mers, suivent du nord au sud une progression décroissante d'une régularité mathématique.

Les blocs erratiques rencontrés à la surface de la terre suivent invariablement la direction du septentrion au midi, et paraissent avoir été entraînés par la dernière débâcle des glaces polaires. Si vous interrogez les montagnes, elles vous répondront que la pente qui incline leurs sommets dans la même direction leur a été imprimée par un déluge venant du nord. L'étude de la constitution géologique des environs de Paris accuse l'apparition de trois déluges suc-

a 2,000 ans, et qu'un centenaire de ce siècle a vécu environ un quart d'heure de moins qu'un centenaire d'alors.

Hipparque le premier (150 ans avant J. C.) constata ces phénomènes célestes.

Newton en entrevit la cause dans sa grande loi de l'attraction ; mais d'Alembert eut la gloire d'en donner le premier la formule scientifique. (Voy. Babinet, *De l'application des mathématiques.*)

La durée assignée par MM. Babinet et Adhémar à ce grand cycle astronomique par lequel chaque saison doit revenir à la constellation qui fut son point de départ présente une différence notable, que nous devons signaler ici. Cette révolution du ciel à travers les saisons s'opérerait, suivant le premier, en 26,000 ans, et, selon le second, en 21,000 seulement. Cette divergence ne proviendrait-elle pas de ce que l'un a pris pour base de ses calculs le chiffre de 61″ en tenant compte de l'attraction planétaire, et que l'autre, négligeant l'effet produit par cette influence, a calculé la révolution céleste à raison de 50″ ?

cessifs. Certains autres faits, tels que l'envahissement par les glaces de certaines régions arctiques autrefois habitées, les progrès insensibles des glaciers des Alpes constatés par le paléontologiste Agassiz, etc., semblent démontrer en outre que notre hémisphère se refroidit.

Ajoutons que la théorie de M. Adhémar concorde en un point essentiel avec le récit de la Genèse. En effet, si la dernière révolution géologique a commencé de s'accomplir il y a environ onze mille ans (c'est-à-dire dix mille cinq cents ans avant l'an 1248), l'équilibre entre les deux pôles a dû s'effectuer il y a six mille ans environ; et ce dut être à cette même époque que l'hémisphère boréal, berceau du genre humain, émergea du sein des eaux et devint habitable.

Tel est en substance cet ingénieux système. A l'exemple de M. Julien, nous abandonnons à qui de droit la tâche de prononcer sur sa valeur scientifique. L'Océan, de même que l'atmosphère, est un corps immense dont les courants et les contre-courants, comme autant d'artères et de veines, se croisant dans une incessante circulation, tour à tour emportent du centre aux extrémités les molécules vivifiées par la chaleur solaire, et ramènent les molécules appauvries des extrémités au centre, c'est-à-dire au cœur, au foyer de la vie.

Où va, par exemple, ce gigantesque fleuve océanien appelé *gulf-stream*[1], large de quatorze lieues, profond de mille pieds, d'une vitesse initiale de huit kilomètres à l'heure, dont les rives et le lit sont des couches d'eau froide et qui, soutirant chaque jour aux régions torrides une somme de calorique suffisante, suivant Maury, pour mettre en fusion des montagnes de fer, roule à flots pressés ses eaux tièdes et bleues à travers l'Océan? Tout chaud encore des rayons verticaux du soleil des tropiques, il s'échappe du golfe du Mexique par l'étroit passage qui sépare la Floride de Cuba, remonte vers les mers du nord, dont il gravit le versant sur une pente ascendante évaluée à trois pieds par kilomètre, et rencontre le grand courant polaire à la hauteur du banc de Terre-Neuve. Là, il se partage en deux branches, dont l'une, ainsi que nous l'avons déjà dit, plonge sous les glaces et s'en va porter les chaleurs tropicales jusque sous le pôle arctique, au sein de la mystérieuse Polynia de Kane; l'autre branche, refoulée par le courant polaire à l'embouchure du détroit de Davis, s'infléchit à l'est, entraînée sans doute par cette force qui semble faire osciller vers la droite tous les corps mobiles à la surface de la terre, et dont nous avons déjà parlé à propos de la déviation du Mississipi.

[1] Le *gulf-stream* (ou golf-strim) fut observé pour la première fois en 1770 par un capitaine baleinier américain, Folger, qui en révéla l'existence à Franklin, et traça de mémoire la carte de son cours, carte dont on a reconnu, depuis, l'exactitude.

Après avoir contourné le nord de l'Atlantique, le gulf-steam, arrivé dans les mers septentrionales de l'Europe, se partage de nouveau en deux cours d'eau, dont l'un s'enfonce vers la mer polaire, et dont l'autre, inclinant au sud, coule le long des côtes occidentales des Iles Britanniques, de la France et de l'Espagne, auxquelles il communique les restes du calorique dont il était chargé, et descend enfin jusqu'au courant équatorial, avec lequel il se confond pour revenir à son point de départ, afin de recommencer son voyage providentiel et de continuer de concourir à l'équilibre du calorique terrestre, jusqu'à la fin des temps.

Le gulf-stream, appelé par les navigateurs la *merveille de la mer*, est chargé de fluide galvanique et semble rentrer par conséquent dans le domaine de la force universelle dont nous avons parlé. Ce puissant fleuve océanien produit sur son passage des phénomènes hydro-météorologiques fort curieux.

Les ouragans de l'hémisphère septentrional paraissent incliner vers lui de préférence, attirés soit par ses propriétés électro-magnétiques, soit par le soudain dégagement de calorique qu'il opère en passant. On a pu suivre une de ces formidables tempêtes, à la trace des naufrages semés sur sa route; on n'a pas compté moins de soixante-dix désastres.

Les bancs de Terre-Neuve ne sont que le récent produit de la rencontre du gulf-stream et du grand courant polaire, qui, en s'entrechoquant, déposent incessamment au fond de la mer les matières solides, organiques et inorganiques, dont ils sont chargés. Il en est de même du banc des Aiguilles, créé par le choc des deux courants venant l'un de l'Atlantique et l'autre de la mer des Indes.

Une curieuse expérience, plus d'une fois renouvelée, démontre avec une invincible évidence les communications qui unissent tous les courants de l'Atlantique : des bouteilles jetées à la mer, des côtes d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique, sous n'importe quelles latitudes, se rencontrent toutes au golfe du Mexique ou dans le gulf-stream. De même que l'Atlantique, le Pacifique a son gulf-stream, qui, chargé des chaleurs tropicales, s'échappe de l'océan Indien, remonte au nord le long des Philippines et du Japon, s'infléchit à droite comme le grand courant de l'Atlantique, contourne les régions polaires et redescend le long des côtes occidentales de l'Amérique, qu'il échauffe, jusqu'au courant équatorial, avec lequel il se confond.

L'hémisphère austral a, lui aussi, ses courants d'eaux chaudes, chargés de porter aux froides régions l'excès du calorique de la zone équatoriale ; mais, bientôt refoulés par les courants plus puissants du pôle sud, ces courants ne peuvent pénétrer bien loin et exercent sur la température une influence beaucoup moins considé-

rable que ceux de l'autre hémisphère. Aussi l'hémisphère austral est-il sensiblement plus froid, ainsi que nous l'avons vu.

La Méditerranée et la mer Rouge ont aussi leurs courants : courant de surface par lequel, ainsi que nous l'avons déjà dit, elles réparent les pertes incessantes qu'elles subissent par l'évaporation, et courant sous-marin au moyen duquel elles se maintiennent en constant équilibre de salure et de poids avec l'Océan qui alimente chacune d'elle. Les météorologistes estiment que, sans ce dernier courant, chacune de ces deux mers finirait par n'être plus qu'un gigantesque bloc de sel, sous l'influence d'une incessante évaporation. Le docteur Buist a prouvé par des calculs précis que trois mille ans suffiraient pour opérer la complète cristallisation de la mer Rouge. C'est surtout à cette cause, purement hypothétique ici, qu'est attribué l'état de salure extrême de certaines mers fermées, telles que la mer Morte, les lacs d'Ourmiah et d'Elton, et le grand lac salé de l'Utah, ces lacs et ces mers ne pouvant se débarrasser de l'excès de leurs sels, dont les cours d'eau tendent toujours à augmenter la masse. Les courants de l'Océan sont les régulateurs des climats. On pourrait comparer, dit M. Julien, l'ensemble de leur système à un vaste appareil calorifère, dont les zones torrides seraient la chaudière sans cesse en activité, et dont les courants de surface ou sous-marins seraient les conduits, les uns portant dans les régions froides les eaux échauffées des tropiques, les autres ramenant aux tropiques les eaux refroidies des zones glaciales.

Le passage ou l'absence de courants froids ou chauds explique les différences qui se remarquent, à latitude égale, dans la température des diverses contrées du monde. En général le climat des îles est plus doux que celui des continents, et les côtes occidentales de ceux-ci sont plus chaudes que les côtes orientales. L'Amérique du Nord, en particulier, présente ce double phénomène, dont la raison se trouve dans la différence des courants qui baignent ses rivages : ses côtes orientales, en effet, séparées du gulf-stream par une branche du courant polaire, présentent une température sensiblement plus froide que les côtes occidentales, baignées par le gulf-stream du Pacifique.

C'est à l'influence du grand gulf-stream, de l'Atlantique, qui, comme nous l'avons vu, coule le long des côtes occidentales de l'Europe, que nous, habitants de ces côtes, nous devons notre climat relativemeut plus doux que celui du centre et des régions orientales correspondantes des deux mondes.

Alexandre de Humboldt a dressé la carte thermométrique du globe, d'après la température moyenne des principales localités. Il a enveloppé de lignes dites *isothermes* tous les lieux dans lesquels cette température est la même. Or il s'en faut de beaucoup que ces lignes

isothermes suivent régulièrement la direction des degrés de latitude. Prenant comme point de départ la température moyenne de + 10°, par exemple, on constate que les villes de New-York, de Dublin et de Sébastopol, sont comprises sous la même ligne isotherme, bien que Sébastopol, situé sous le 44$^e$ parallèle, soit de 2° plus au nord que New-York (42$^e$), et de 9° plus au sud que Dublin (53$^e$). Que l'on songe que l'Irlande et l'Écosse sont à peu près situées sous les mêmes latitudes que la Sibérie, et que l'on compare.

L'échauffement et le refroidissement *maximum* de la terre s'effectuent au mois d'août et au mois de février, devançant d'un mois le maximum du refroidissement et de l'échauffement de la mer, qui n'a lieu qu'en mars et septembre. Cette différence résulte de celle qui existe dans la conductibilité des deux éléments.

La configuration des côtes de l'Amérique influe puissamment sur le climat de nos contrées, en refoulant au nord et à l'est le courant équatorial, large nappe d'eaux chaudes et peu profondes, que les alizés chassent de l'Afrique vers l'Amérique, et qui, enrichie du tribut de l'Amazone et de l'Orénoque, débouche dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique, pour en sortir bientôt par le courant septentrional du gulf-stream et par le courant oriental du centre de l'Atlantique.

Le golfe de Guinée exerce sur le climat de l'Amérique du Sud une influence analogue et non moins digne d'attention : les eaux chaudes des latitudes australes accumulées dans cet immense réservoir sont incessamment refoulées d'Orient en Occident vers les côtes de la Plata et de la Patagonie, où, grâce à elles, l'hiver est si doux et si clément.

Ainsi vont, sans se lasser jamais, ces courants et contre-courants, agents merveilleux de l'équilibre du monde, soit qu'ils coulent à la surface des mers, soit qu'ils en sillonnent les mystérieuses profondeurs; soit qu'ils portent aux pôles les rayons vivifiants du soleil des tropiques, soit qu'ils ramènent aux tropiques les eaux rafraîchies des pôles. La même puissante main d'où sont sortis les mondes et l'invisible infusoire, guide dans leur marche harmonique ces puissants fleuves océaniens et préside à l'immuable régularité de leurs évolutions périodiques. L'étude des vents et des courants de la mer ne pouvait rester longtemps dans la sphère élevée, mais stérile, de la théorie pure. Doué du génie pratique particulier à sa race, Maury chercha bientôt l'application de ces découvertes; et déjà, grâce aux cartes des courants océaniens et atmosphériques tracées par le savant météorologiste, les traversées entre les deux mondes sont devenues sensiblement plus courtes. Le voyage de New-York à la ligne, par exemple, est abrégé de huit jours entiers, et le vaisseau qui part de Londres pour aller à San-Francisco emploiera à cette longue navigation cinq

semaines environ de moins qu'il n'eût mis autrefois, s'il suit fidèlement l'itinéraire dessiné par le savant Américain. Par la précision de son cours et la couleur plus foncée de ses eaux, le gulf-stream n'est-il pas pour les navigateurs un constant point de repère? Un jour, on apprend à New-York qu'un clipper transatlantique a fait naufrage sur le gulf-stream. Maury, interrogé, indique, à l'aide de ses calculs, le point précis du courant où l'on rencontrera le navire désemparé. Un steamer est envoyé à sa recherche et le trouve à l'endroit indiqué. Quel avenir immense ne s'ouvre pas devant une science qui peut dès aujourd'hui donner d'aussi étonnants résultats!

C'est également en suivant les instructions de Maury que les récentes expéditions envoyées à la recherche de sir John Franklin ont fait faire de si remarquables progrès à la géographie des régions arctiques; et que le capitaine M'Clure, après avoir fait le premier le tour du nord de l'Amérique, depuis le détroit de Behring jusqu'au détroit de Melville, retrouvait l'île Baring ou terre de Banks, entrevue en 1820 par Parry, et découvrait, le 26 octobre 1850, le fameux passage du Nord-Ouest, si longtemps et si vainement cherché.

Les études récemment faites sur les courants et le fond de l'Atlantique ont aussi présidé à la pose, plusieurs fois tentée, d'un câble électrique entre les deux mondes. Le jour n'est sans doute pas éloigné où, grâce à l'expérience acquise et à des études plus approfondies, une nouvelle tentative sera couronnée de succès, et où l'ubiquiste et merveilleux agent portera incessamment d'un monde à l'autre ses messages instantanés.

Les airs et les eaux, mieux étudiés, contribueront de plus en plus à faire de l'homme le roi de la création, en lui permettant de se servir comme de ses véhicules et de ses esclaves, des puissantes forces naturelles que le Créateur a mises à sa disposition et qui sont encore si imparfaitement connues. C'est ainsi que les études météorologiques offrent tout ensemble au savant et au poëte une source inépuisable de découvertes et d'inspirations, et à l'économiste des applications immédiates et pratiques qui se traduisent par des chiffres et des dollars.

Tel est, en raccourci, le résumé de ce magnifique système météorologique. Courants océaniens, courants aériens, eaux, vents, atmosphères, terre et mers, tout se teint, tout s'enchaîne; notre globe, dans ces diverses parties, apparaît comme un ensemble harmonieux. Le lieutenant Maury restera comme le plus actif promoteur et le plus illustre représentant de ces belles découvertes, dont quelques-unes peut-être ne sont encore que de grandioses hypothèses, prévisions d'un génie sagace et élevé dont la vue perçante pénètre les voiles et devance l'expérience. La météorologie est née d'hier, et les découvertes qui lui restent à faire surpas-

sent sans aucun doute celles qu'elle a déjà accomplies. Que de mystères d'ailleurs il ne sera jamais donné à l'homme de pénétrer! La science trouvera toujours devant elle, pour l'arrêter, le grain de sable devant lequel s'inclinent les fureurs de l'Océan. Quand Maury rencontre sur son chemin une de ces barrières que son génie, tout fort et tout subtil qu'il est, ne peut franchir, le savant marin, moins savant encore que religieux, se prosterne et adore. Quand, par contre, de sa main hardie, il vient à soulever un pan du voile de la nature, un cri d'admiration lui échappe, et son style atteint sans effort au lyrisme le plus élevé. Alors le savant disparaît et fait place au poëte, ou plutôt l'un complète l'autre et lui prête ses ailes; alors la science, se dépouillant de son aridité et de son prosaïsme, devient une ode.

Après avoir écrit ses *Explanations and sailing Directions*, et sa *Physical Geography of the sea*, Maury a dû s'écrier comme Galien : « Je viens de chanter un hymne au Créateur! » Hymne magnifique auquel, malgré notre incompétence, nous avons essayé d'ajouter, par ces quelques pages, notre prosaïque et humble strophe.

M. Julien s'est montré le digne interprète du célèbre directeur de l'Observatoire météorologique de Washington. Il appartenait à un officier de la marine française de nous exposer avec ce talent élevé les conceptions d'un marin que l'ancien monde envie au nouveau. M. Julien s'est acquitté de cette tâche délicate et souvent ardue en digne émule d'un tel modèle, en apportant à la science le tribut de ses propres observations; et son livre offre une lecture aussi pleine d'intérêt que propre à élever l'âme.

La France s'était laissé devancer par l'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne dans l'étude de la météorologie. Les récents travaux de MM. Jamin, Babinet, du Hailly, etc., l'ouvrage de M. Julien, ainsi que les voies nouvellement ouvertes à la pratique de cette science par M. le directeur de l'Observatoire, démontrent victorieusement que nous sommes enfin sortis de notre indifférence, et que, sur le terrain de la météorologie comme sur celui de toutes les autres sciences, la France a à cœur, sinon de vaincre, au moins de disputer la palme.

LUCIEN DUBOIS.

# L'HISTOIRE EN PROVINCE

*Histoire de la commune de Montpellier*, par M. A. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier. — *Léon Ménard, sa vie et ses ouvrages*, par le Même [1].

## I

Il n'est plus nécessaire de prouver aujourd'hui l'utilité des histoires particulières de villes et de provinces. De très-consciencieuses, d'importantes monographies, suscitées depuis une trentaine d'années par un réveil d'émulation patriotique, ont mis hors de doute les services que peut rendre à l'histoire générale, à la cause de la vraie science et de tous les bons principes, à l'économie sociale elle-même, l'étude nouvelle de nos anciennes existences locales.

Ainsi se poursuit sur les lieux, d'une manière assez confuse, mais sûre, le travail d'exploration et de collection des matériaux avec lesquels se construira un jour le grand édifice d'une histoire de France complète, définitive. Partout où le goût de la vie commode n'a pas éteint le feu sacré de la science, partout où se trouve au moins un homme sentant combien notre siècle a besoin de lumières et de vérité, le chaos du passé se débrouille, beaucoup d'erreurs entretenues par l'ignorance des sources sont redressées, de nombreuses lacunes se comblent. On l'a dit déjà bien des fois, et quiconque a tant soit peu fouillé au fond de nos bibliothèques et de nos archives départementales non encore toutes classées s'en est convaincu d'expérience : pour qu'une histoire de France, telle qu'on serait en droit de la souhaiter,

[1] Paris, Dumoulin, quai des Augustins.

fût aujourd'hui possible, il faudrait que l'ensemble des existences locales et provinciales, que les origines, les destinées, le caractère, l'individualité propre et ensuite l'absorption lente de chacun des peuples dont la fusion a formé le peuple français, eussent été successivement et suffisamment indiqués, fussent exactement connus.

Quand on parle de la France avant 1789, on aime d'ordinaire à se représenter une nation homogène, offrant dans ses parties, sinon la même physionomie, du moins à peu près les mêmes lois et les mêmes institutions. Ceux qui ont l'ambition de juger le passé autrement que par les surfaces savent à quoi s'en tenir sur une semblable erreur, qu'excusent nos préjugés actuels et notre manière d'apprécier les conditions essentielles de l'unité dans un grand pays. Les études auxquelles la province consacre une libre activité qui, sous le régime de nos pays d'états, vivifiait l'administration intérieure, montrent ce que nous devons penser des idées d'uniformité appliquées à l'histoire. De quelque part qu'elles viennent, de la Provence ou de la Bourgogne, de la Bretagne ou du Languedoc, ces études apportent la confirmation d'un fait caractéristique : elles nous révèlent l'ancien mode d'existence, non-seulement de la France, mais aussi de la plupart des sociétés chrétiennes, en familles, en communes, en états, ayant tous des droits, des coutumes, une somme variable de libertés plus ou moins définies, une constitution en un mot. Si petit que soit le théâtre où s'exerce l'activité humaine, nous pouvons y suivre en détail la mission civilisatrice de l'Église, celle des différentes classes et de la monarchie. La lutte est générale. Lutte acharnée où les intérêts hostiles, non équilibrés, sont directement en présence, et finissent par se concéder certaines garanties réciproques. Elle se produit en tout et partout avec une extrême variété de moyens et de forces. L'idéal absolu de l'État concentrant en lui la vie d'une nation n'est pas encore né. On n'a pas encore fait consister le progrès, l'honneur, la dignité, la liberté des peuples, à chasser de la société tous les pouvoirs et tous les droits intermédiaires, à afficher un souverain mépris pour les petits États, à détruire l'indépendance des corps offrant quelque point d'appui solide à la faiblesse des individus. La foi chrétienne, loin de comprimer l'esprit d'initiative, vient à son aide. Les rois jurent de maintenir des droits aussi sacrés que les leurs[1], dont l'intégrité est de-

[1] Qui ne connaît les énergiques paroles que le grand justicier d'Aragon adressait au nom de ses compatriotes au roi, après que celui-ci avait prêté serment la tête nue ? Elles n'étaient pas, dit M. Mignet (*Antonio Pérez et Philippe II*, p. 196), une vaine formule : *Nous qui, séparés, valons autant que vous, et qui, réunis, valons plus que vous, nous vous faisons notre roi, à condition que vous respecterez nos priviléges; sinon, non.*

En Navarre, le peuple était expressément délié de son serment, si le souverain manquait au sien. — « Voulons davantage et nous plaist que si en quelque article

venue et ne cessera d'être pendant longtemps l'objet de stipulations expresses. La souveraineté pourra changer et se déplacer ; les provinces garderont leur constitution, et, dans les provinces, les communes auront toujours leur vie propre, malgré la présence souvent gênante de l'officier royal.

Tel est le tableau qui frappe nos yeux jusqu'au seizième siècle. On sait le reste; nul n'ignore comment l'absolutisme des souverains a fait, en même temps que le protestantisme, son avénement dans le monde, quels furent ses progrès et ses prétentions sous Richelieu et Louis XIV ; enfin ce qu'a gagné la monarchie à supprimer, à dissoudre un à un les pouvoirs intermédiaires, ceux surtout nés de l'élection, qui lui rattachaient, dans une soumission libre et affectueuse, les derniers de ses sujets.

Les monographies locales n'ont pas été moins utiles, quand elles ont mis à nu, spécialement dans les pays où le christianisme s'était emparé des traditions et des vestiges du système municipal romain, les bases populaires de l'ancien régime représentatif. En Provence, par exemple, et en suivant toujours le même ordre de principes, elles peuvent éclairer d'une vive lumière l'administration des communautés urbaines, et avec plus de profit encore celle des simples communes rurales [1]. Chaque village, chaque bourg, y sont, à proprement parler, autant de familles politiques. On y trouve en vigueur, jusqu'en l'année 1789, l'institution la plus démocratique et la plus conservatrice à la fois, celle qui prouve le mieux quelles ont été les doctrines du moyen âge sur l'origine et les sources de la souveraineté. On y voit fonctionner, à côté des conseils ordinaires institués pour les affaires courantes, des conseils généraux de tous chefs de famille, bourgeois, artisans, petits propriétaires, convoqués dans les grandes occasions sur la place publique, délibérant à propos de questions d'intérêt général. C'est qu'*on laissait alors à la liberté*, selon l'expression de Portalis,

que nous avons iuré, nous venions à desroger et contreuenir de guet à pensée ou autrement, en quelque sorte et manière que ce soit, que vous Estats et Peuples de nostre dict royaume ne soyez tenus nous obéir. »

On peut lire aussi dans la curieuse brochure de M. Eugène Cordier (le *Droit de famille aux Pyrénées*, Durand, 1859) le menaçant récit qui servait de préambule au fors du Béarn ; et dans l'*Histoire des Basques*, par M. de Belsunce (tome II, p. 1373), l'article fondamental de la constitution en Guipuzcoa.

[1] Nous signalons à ce point de vue l'organisation municipale du Briançonnais avant 1789. Elle a été savamment décrite par M. Fauché-Prunelle, conseiller à la cour de Grenoble, dans son *Essai sur les anciennes institutions autonomes et populaires des Alpes Briançonnaises*. (2 vol. in-8, Paris, Dumoulin, 1857.)

Il est intéressant de comparer la constitution des villes du midi, avec celle des communautés ou paroisses en Bretagne. — V. un travail plein d'originalité, dont M. Ropartz vient de publier une seconde édition sous ce titre : *Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers-État en Bretagne;* Paris, Durand, 1859.

*tout ce qui n'est pas nécessaire au maintien du pouvoir*[2]. Dans quel sens diamétralement contraire nous précipitent aujourd'hui les mœurs et les lois, les maximes de libéralisme moderne et les passions révolutionnaires : tels sont les sujets de réflexion qui s'offriront d'eux-mêmes au lecteur. De semblables institutions et autres ayant des caractères analogues ont une valeur plus que locale. Elles méritent d'être appréciées et mêlées à la marche générale des événements politiques.

Combien donc serait instructive une histoire de France où les faits dont nous nous bornons à tracer l'esquisse seraient largement groupés, simplement exposés en leur lieu et place ! Ne doutons pas qu'elle ne soit écrite tôt ou tard, lorsqu'il ne s'agira plus que d'en ordonner les matériaux. Les sociétés savantes de départements auraient là un vaste champ à explorer, s'il leur était possible de s'attacher, chacune dans sa sphère, à un but déterminé et sérieux d'enquête historique ; de combiner les avantages de leur situation, le calme et les ressources dont leurs membres disposent, avec un esprit collectif d'activité, le choix judicieux des documents et les connaissances nécessaires en histoire générale[2]. Cette œuvre est la leur. L'histoire locale, sous ses innombrables aspects, les institutions locales, sont leur domaine naturel. — « Elles en ont sous la main, a dit très-bien M. Chéruel, tous les matériaux, traditions, monuments, mœurs, documents écrits, intelligence facile et journalière de mille détails qui échappent à ceux qui vivent loin du théâtre des événements. » En attendant la mise en œuvre d'un si beau projet, encourageons au moins les efforts de ceux qui se dévouent à la noble tâche de sauver quelques débris de nos traditions nationales. Ils sont nombreux, plus nombreux qu'on ne le croit, au fond de la province. Ils travaillent isolément, solitairement, selon leurs goûts et la libre allure de leur esprit et avec un désintéressement qui est presque de l'héroïsme, à une entreprise qui, pour produire tous ses fruits, exigerait, outre la largeur des aperçus, l'unité de foi et d'action, c'est-à-dire les forces morales qui ont élevé si haut l'érudition des anciens bénédictins.

Ce qui se passe sous nos yeux l'atteste, et les collections formées

[1] *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle.* Portalis y disait encore : « C'est une bien grande imprudence que de vouloir trop simplifier les ressorts de la société, et de couper tous les fils qui, par leur nombre et leur réunion, lient les lois aux mœurs et les mœurs aux lois. » — Tome II, page 403.

[2] M. Antonin Macé, professeur d'histoire à la Faculté de Grenoble, a émis sur ce sujet d'excellentes et opportunes observations, dans l'avant-propos d'une traduction en français du premier livre de l'*Histoire des Allobroges*, par Aymar du Rivail, contenant une description du Dauphiné, de la Savoie, etc..., au seizième siècle. — Grenoble, Vellot, 1852.

avec des soins jaloux par une élite d'amateurs en sont la meilleure preuve. Le respect envers le passé, la justice envers ses institutions, ses monuments, ses travaux, gagnent chez beaucoup de bons esprits le terrain perdu par la fausse science du dix-huitième siècle. Cela n'empêche pas, nous ne le savons que trop, le préjugé de faire ailleurs son chemin. Quoi qu'on affirme cependant sur le divorce prétendu entre le christianisme et la raison humaine, il est incontestable que certaines thèses, absolument hostiles à l'Église, à la monarchie, à nos grands ordres monastiques et à nos grands corps judiciaires, ne pourraient plus être soutenues.

L'élan régénérateur en archéologie et en histoire s'est manifesté simultanément avec la renaissance spiritualiste au dix-neuvième siècle. La France devrait s'en souvenir. C'était pour elle l'époque de la confiance en sa propre initiative, d'une foi sans limites dans les promesses de la liberté. C'était pour les sages amis de l'ordre nouveau, qui avaient conscience des embarras et des périls inhérents à l'esprit révolutionnaire, le moment de se recueillir et de se demander si ce passé tant conspué, si cette ancienne société française « qui avait laborieusement et glorieusement vécu pendant quinze siècles [1], » étaient par leurs leçons incapables d'instruire, d'éclairer et de modérer le présent.

1789 avait tout détruit ou encouragé à tout détruire. La table rase avait été aussi absolue que possible. Rien de ce qu'avaient édifié le temps, les mœurs, la foi, l'expérience, le sentiment collectif des devoirs et des droits, aux points de vue politique, administratif et social, n'avait échappé au génie de l'uniformité révolutionnaire. La nation n'avait voulu que réagir contre l'absolutisme légué par Richelieu et ses débiles successeurs. Mettre le gouvernement de la France, le régime des classes et l'état de la propriété d'accord avec les transformations opérées depuis près d'un siècle, ménager, inaugurer la fusion des lois politiques et des lois naturelles, régulariser la division provinciale, tels avaient été en substance les vœux exprimés dans la presque universalité des cahiers. Or qu'avait fait l'Assemblée constituante, investie de mandats si positifs? N'avait-elle pas dépassé du premier coup les théories absolutistes des ministres courtisans de la monarchie? Les communautés traditionnelles, où dominaient les hommes du tiers état, ne lui portaient pas sérieusement ombrage; elles eussent servi de contre-poids à la violence des démolisseurs subalternes. Ne les avait-elle pas abolies comme autant de priviléges? Les provinces dans lesquelles la France avait trouvé une indépendance précieuse, même sous la satrapie des intendants et aux prises avec la fiscalité la plus arbitraire, les pro-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot; tome I, p. 336.

vinces qui, moins inégales, eussent formé des unités territoriales et administratives vraiment vivantes, n'avaient pas trouvé grâce davantage devant les hommes élevés à l'école du *Contrat social*. « Œuvre barbare! disait naguère un publiciste de la libre pensée [1], peu suspect de prédilection envers l'ancien régime, l'Assemblée constituante, au lieu d'émonder les mauvais fruits et les branches parasites, avait coupé l'arbre à sa racine. Un abîme s'est creusé là où furent les provinces, et cet abîme a englouti la Révolution elle-même. »

Et il fallait, dans cet état de choses, dans ce courant d'idées absolutistes, sur cette plaine nivelée et immense, fonder la liberté! Il fallait la fixer au sol, lui donner des appuis et des racines! Comment y réussir, si on ne déblayait d'abord le terrain encombré de ruines, si on ne s'efforçait de créer des souvenirs, des influences légitimes et conservatrices, des liens de cohésion là où ils avaient disparu? C'est alors que Benjamin Constant écrivait dans son *Cours de politique constitutionnelle* [2] : — « Il est assez remarquable que l'unité d'action absolue, sans restriction, sans limites, n'ait jamais rencontré plus de faveur que dans une révolution faite au nom des droits et de la liberté des hommes. L'esprit systématique s'est d'abord extasié sur la symétrie. L'amour du pouvoir a bientôt découvert quel avantage immense cette symétrie lui procurait. Tandis que le patriotisme n'existe que par un vif attachement aux intérêts de localité, d'aveugles patriotes ont déclaré la guerre à ces intérêts... Pour bâtir l'édifice, ils commençaient par broyer et réduire en poudre les matériaux qu'ils devaient employer. Peu s'en est fallu qu'ils ne désignassent par des chiffres les cités et les provinces, comme ils désignaient par des chiffres les légions et les armées. »

Quelques années après, M. Augustin Thierry traçait, au milieu de cette table rase, la mission de l'histoire :

« Attestons ce qui fut, de temps immémorial, enraciné à la terre de France, les franchises des villes et des provinces. Tirons de la poussière des bibliothèques les vieux titres de nos libertés locales ; représentons-les, ces titres, aux yeux des patriotes qui ne les connaissent plus, et qu'une longue habitude de nullité individuelle endort dans l'attente des lois de Paris. Ne craignons point de remettre au jour les vieilles histoires de notre patrie : la liberté n'y est pas née d'hier. Ne craignons pas de rougir en regardant nos pères : leurs temps furent difficiles ; mais leurs âmes n'étaient point lâches [3]. »

Le mouvement historique auquel a assisté notre génération a tiré en partie son origine de ces sentiments plus ou moins avoués. Lors-

[1] *Liberté et centralisation*, par M. Charles Dolfus.
[2] Tome I, pages 196, 197.
[3] *Dix ans d'études historiques*, 1842, 4e édition, p. 298.

que M. Auguste Thierry racontait les luttes énergiques des bourgeois du moyen âge et déroulait le tableau des conquêtes successives du tiers état des communes, quand M. Guizot avait à cœur, « tout en servant la cause de la société actuelle, de ramener parmi nous un sentiment de justice et de sympathie envers nos anciens souvenirs, les anciennes mœurs[1], » n'était-ce pas l'histoire, dans la personne des deux maîtres de la science, venant renouer la chaîne des temps et des traditions brisée en 1789? Ne sentait-on pas alors le besoin de légitimer par les exemples du passé l'essor de la liberté nouvelle? Ces chartes, dont la découverte semblait être l'unique ambition d'une légion d'explorateurs et de collectionneurs, ne disaient-elles pas, en effet, que la liberté est ancienne sur notre terre de France? Et si, par malheur, malgré les leçons de l'histoire, sous l'influence de luttes engagées entre les classes et de méfiances mutuelles, on voulut, comme l'exprimait un jour M. Thiers à la Chambre des députés[2], « faire coïncider, marcher ensemble, le gouvernement représentatif et la centralisation, » n'en a-t-on pas été cruellement puni?

« Le désaccord naturel est grand, a écrit, depuis, M. Guizot dans ses *Mémoires*[3], entre le gouvernement représentatif institué par la charte et la monarchie administrative fondée par Louis XIV et Napoléon. » Qui n'en est convaincu aujourd'hui? Mais l'était-on à un égal degré, lorsqu'il était temps de prévenir les excès du mal? Vers les dernières années de la Restauration, on entreprit de publier des résumés d'histoire sur les anciennes provinces. Hormis quelques-uns qui font exception[4], combien de ces résumés ont été inspirés par un sentiment de justice et de sympathie envers nos meilleurs souvenirs nationaux? Tous ou presque tous ne semblèrent-ils pas creuser à plaisir, d'une manière plus profonde, l'abîme ouvert entre la liberté ancienne et la liberté nouvelle?

Hélas! ce n'était pas l'histoire seule qui, à défaut de doctrines positives et sur un sol qui avait perdu sa consistance, eût pu endiguer le torrent démocratique! Nos historiens ont-ils eu conscience des conditions de vie de nos sociétés chrétiennes? La vie d'un peuple est-elle essentiellement dans les formes variables de son gouvernement, dans des rouages ou un mécanisme politique? N'est-elle

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome I, p. 336.

[2] Le 17 janvier 1844.

[3] Tome I, pages 188, 190.

[4] Parmi les travaux publiés alors, nous citerons particulièrement, au point de vue des idées qui nous occupent, le *Résumé de l'histoire de l'État et Comté souverain de Provence*, par M. Rouchon. L'auteur y jugeait avec un remarquable détachement des passions du temps et un rare pressentiment de l'avenir les conséquences du divorce établi entre la liberté ancienne et la liberté nouvelle.

pas surtout dans sa foi morale et religieuse? Ne se manifeste-t-elle pas par cet ensemble d'idées communes et de principes acceptés, de droits et de devoirs, qui constituent la famille sur la base de l'autorité paternelle, disciplinent l'initiative nécessaire des corps et des individus, affermissent le pouvoir en le limitant, et créent entre les classes ces rapports de solidarité, d'assistance et de patronage, sans lesquels l'antagonisme social ne tarde pas à éclater? Si, depuis un demi-siècle, l'histoire avait compris toute l'étendue de sa mission, combien plus sûrement serait-elle venue en aide à nos nécessités sociales! Combien heureusement elle eût réagi contre les habitudes de nullité individuelle des nouveaux patriotes s'endormant dans l'attente des lois de Paris! On n'aurait point exalté avec prédilection les révolutions bourgeoises et le mouvement insurrectionnel des villes du Nord. Le Midi, où l'ancien régime municipal romain, conservé, puis transformé par les mœurs chrétiennes, avait permis à la bourgeoisie des villes de se constituer en démocratie régulière, le Midi aurait un peu plus fixé l'attention des savants. Le Midi a été, à proprement parler et sous bien des rapports, vaincu par le Nord. Le Languedoc, la Provence[1], ont gardé, au milieu de nombreuses vicissitudes et jusqu'à la nuit du 4 août 1789, une véritable constitution administrative et sociale. Un historien éminent, M. Mignet, le disait naguère, avec la grande autorité de sa parole, en traçant l'éloge de M. le comte Portalis au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques : « La Provence, conservant encore la plupart de ses vieilles libertés, se gouvernait presque en république sous la monarchie. » — « Nous vivons, écrivaient en 1784 dans un mémoire quatre illustres jurisconsultes provençaux, sous des lois populaires qui concilient admirable-

[1] *V.* notre étude sur *Pascalis et la fin de la Constitution provençale*, 1787-1790; Paris, 1854, chez Dentu et Aubry.

Les institutions autonomes et provinciales du Languedoc sont, ainsi que les plans de gouvernement rédigés par Fénelon, l'objet d'une très-intéressante étude dans le récent ouvrage de M. de Larcy : *Des vicissitudes politiques de la France;* Paris, Amyot, 1860.—L'auteur conclut comme les nombreux publicistes modernes qui ont voulu les examiner à fond et sans parti pris, sans se borner surtout à lire exclusivement la correspondance des intendants. Parmi ces publicistes, nous citerons M. le baron Trouvé, MM. F. Béchard et de la Farelle.

Le plus compétent des juges sur les principes essentiels de la liberté politique, M. de Tocqueville, avait déjà écrit les lignes suivantes, qui confirment l'opinion de M. de Larcy et s'appliquent à la Provence aussi bien qu'au Languedoc :

« Plus j'étudie les règlements généraux établis avec la permission du roi, mais d'ordinaire sur son initiation, par les états de Languedoc, dans cette portion de l'administration publique qu'on leur laissait, plus j'admire la sagesse, l'équité et la douceur qui s'y montrent; plus les procédés du gouvernement local me semblent supérieurs à tout ce que je viens de voir dans le pays que le roi administrait seul. » — L'*ancien Régime et la Révolution*, p. 332.

ment l'autorité et la liberté, entretiennent l'esprit de subordination sans détruire l'esprit d'égalité, nous affranchissent de toute dépendance désordonnée... » Il n'est pas indifférent de noter que ce sont les pays où se sont particulièrement conservées les traditions monarchiques.

Ces considérations, sur lesquelles nous insistons, parce qu'elles doivent donner la mesure de nos sympathies et qu'elles vont légitimer nos éloges, ne furent jamais, ce semble, plus opportunes. Perdus dans un cataclysme social dont nul ne peut prévoir l'issue, nous faisons comme le naufragé, nous saisissons la première planche solide offerte à nos mains défaillantes. Les traditions de notre nationalité, retrouvées par l'histoire, à la lumière des principes du droit public chrétien et avec le concours des études d'économie sociale contemporaine[1], voilà une des garanties de salut et un de nos meilleurs sujets d'espérance. Certes, nous sommes loin d'en attendre ce que nul, moins que jamais, ne peut se promettre, en essayant de secouer l'inertie des bons et de combattre les détestables passions des méchants. Dieu seul a le secret de l'avenir que, en l'état d'oubli où sont tombés les sentiments même d'honneur, porte au monde notre démocratie égalitaire, couverte du masque du libéralisme. Mais nous disons que, dans la science comme ailleurs, il faut tout faire plutôt que d'accepter une mort ressemblant à un suicide. A ce point de vue, nous attachons aux affections et aux souvenirs qui dictent les monographies provinciales un intérêt mérité.

Parmi les hommes dont l'exemple attesterait au besoin tout ce qu'il y a de fructueux pour le présent dans l'étude bien comprise du passé, aucun n'a plus de titres à notre estime que M. Germain. Il y a longtemps déjà que les travaux de M. Germain sont connus et appréciés des catholiques. Érudit profond et fécond, explorateur infatigable de nos chartes consulaires, des monuments encore inédits de notre ancienne histoire municipale, esprit lucide, exact et convaincu, tel nous apparaît l'éminent professeur de la Faculté des lettres de Montpellier. Que pourrions-nous dire de plus, sinon que son ardeur scientique est égalée par la sincérité de sa foi et par cette noblesse du cœur à laquelle, aujourd'hui surtout, nulle autre ne supplée? Homme du Nord, M. Germain a jugé que le Midi n'était pas suffisamment connu et demandait à l'être. Il a senti en même temps, comme tous ceux qui ont pénétré au fond de l'existence, des mœurs, des institutions de nos pères, combien le patriotisme moderne, si vague et si incertain, aurait à ga-

[1] *Voir*, avec les travaux si remarquables d'enquête dûs à M. le Play conseiller d'État, et dont le livre de ce savant publiciste, intitulé : les *Ouvriers européens*, offre le modèle, les monographies que la *Société d'Économie sociale* publie dans les *Ouvriers des deux Mondes*, tome I et II. Paris, Guillaumin, éditeur.

gner en s'inspirant du bon patriotisme d'autrefois. Le louer, n'est-ce donc pas pour nous louer l'histoire provinciale dans la personne d'un de ses plus dignes représentants ?

M. Germain a constaté comme nous l'abstention regrettable de la science contemporaine à l'égard des communes du Midi. — « Les savants ont écrit de fort belles pages sur les communes de Cambrai, de Laon, de Soissons, de Reims, de Sens, d'Amiens, etc....; mais ils n'ont guère poussé leurs investigations au delà de la Loire. » Et, en le constatant, M. Germain publiait un ouvrage considérable, véritable monument élevé en l'honneur d'une de ces vieilles communes du Midi, jusqu'alors à peine mentionnée malgré son importance. L'*Histoire de la commune de Montpellier* voyait le jour, après plus de douze ans d'une élaboration patiente, au milieu de nouvelles commotions politiques et sociales[1], bien faites, ce semble, pour éclairer les esprits sur la fausse voie où la France est engagée.

L'*Histoire de la commune de Montpellier* méritait, sans doute, en de telles circonstances, un peu de cette attention dont on est d'ordinaire si prodigue à l'égard des moindres pamphlets. Nous ne parlerons pas du succès qu'elle devait obtenir auprès d'un public d'élite, succès qui récompensait le savant ; l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna pendant deux années consécutives le prix Gobert. Mais pour combien auxquels ils auraient apporté la lumière ce beau livre, cette instructive et saisissante étude demeurèrent-ils inaperçus ! Et cependant Montpellier, ville de libertés municipales par excellence, organisée sous la souveraineté des rois d'Aragon, presque à l'instar des républiques d'Arles et de Marseille, foyer d'une vie scientifique sans égale par ses grandes universités de médecine, de droit, des lettres et des arts; Montpellier, où fleurirent, avec les confréries populaires d'arts et métiers, tant d'ordres religieux, et où la papauté exerça une influence souverainement progressive, ne pouvait que présenter le tableau le plus original des principes d'association à tous les degrés, des idées de liberté, de devoir, de dévouement collectif répandus alors dans les sociétés chrétiennes.

M. Germain avait montré en action les vérités que nous avons essayé d'indiquer au début de ces pages. Il ne se contentait pas de dire avec M. Auguste Thierry, terminant par un aveu désolant son livre sur la *Formation et les progrès du tiers état* : « Nos ancêtres du moyen âge avaient, il faut le reconnaître, quelque chose qui nous manque aujourd'hui, cette faculté de l'homme politique et du citoyen qui consiste à savoir nettement ce que l'on veut, et à nourrir en soi des volontés longues et persévérantes ; » M. Germain allait droit à la

[1] En 1851.

cause de l'affaiblissement et de l'affaissement des volontés qui créent le citoyen. La faculté de l'homme politique, cette faculté maîtresse qui constitue les grands peuples, après avoir formé des hommes, qui leur donne la modération avec la ténacité dans la lutte et dans le succès, cette faculté surgissait en quelque sorte autrefois des profondeurs de l'organisation communale, et elle n'y avait pas de plus solide appui que la foi chrétienne. Voilà ce qu'on ne doit pas se lasser d'apprendre aux générations nouvelles, en leur prouvant par l'histoire qu'il ne suffit pas de déclamer contre l'ancien régime, si on oublie tout ce qui a fait sa grandeur et sa force, car l'ancien régime, comme l'a écrit M. de Tocqueville, au milieu de beaucoup de vices, renfermait de fières et mâles vertus [1].

« La raison d'être du présent et de l'avenir, disait M. Germain, telles nous apparaissent les communes; mais il faut qu'elles se retrempent dans les eaux du christianisme. Ce qui a fait principalement leur force et leur grandeur au moyen âge, c'est leur ferme esprit de foi. Celle de Montpellier, moins catholique, moins dévouée à l'Église, eût été probablement emportée, comme tant d'autres, par la réaction féodale qui comprima dans le Midi l'essor de l'émancipation albigeoise. Il ne saurait en être aujourd'hui, sous ce rapport, autrement qu'au moyen âge, le catholicisme n'ayant pas cessé d'être la source de toute vie comme de toute vérité, de sorte que, si la société, si la France doit se sauver avec l'aide des communes, elle ne saurait non plus le faire sans le concours de l'Église. L'Église et la commune sont les deux arcs-boutants de l'édifice social.

« Quiconque parcourra ce livre aura une idée de la manière dont cela a eu lieu. Qui a plus contribué que l'Église au maintien de l'unité conjugale et conséquemment à celui de la famille? Qui a mieux possédé le secret de sauvegarder tous les droits en les conciliant avec tous les devoirs? Et quant aux communes, quelle part n'ont-elles pas su ménager à la liberté? — à la liberté et à tout ce qui en émane; — témoin l'immense développement commercial et le mémorable passé scientifique de celle de Montpellier...

« Le christianisme, écrivait encore M. Germain (chap. VI), telle est la vraie source de nos libertés. La commune de Montpellier s'est distinguée, entre beaucoup d'autres, par son caractère éminemment libéral, parce qu'elle a été éminemment chrétienne. Elle a dû l'être, en effet, d'une manière bien profonde, bien intime, pour résister, comme elle l'a fait, au vent des doctrines albigeoises, quand ces doctrines exerçaient un empire illimité tout autour d'elle. Placée entre Saint-Gilles, où se tenait fréquemment la cour des comtes de Tou-

[1] *Madame Swetchine*, par M. le comte de Falloux, tome I, p. 456. — Lettre de M. de Tocqueville, du 10 septembre 1856.

louse, les coryphées les plus ardents de l'hérésie, et Béziers, si célèbre par son antagonisme irréligieux, la commune de Montpellier semble s'efforcer, à mesure que le péril augmente, de resserrer les liens qui l'unissent à l'Église. Elle devient le centre ordinaire des conciles du Midi; elle ouvre un asile protecteur aux missionnaires et aux légats pontificaux; elle a pour beffroi celui de Notre-Dame des Tables, et, comme pour se mettre plus spécialement encore sous la sauvegarde de la Reine du ciel, elle fait graver son image avec celle de l'Enfant Jésus sur le sceau du Consulat...

« Ainsi donc, il y a au treizième siècle, dans la commune de Montpellier, un élément chrétien très-fort, plus fort que dans la plupart des communes du voisinage... Grâce aux convictions profondément religieuses de ses bourgeois, elle a vu se développer chez elle, sous les évêques de Maguelone et les papes, un esprit d'indépendance extrêmement remarquable pour ces vieux temps, des idées politiques tellement larges, tellement avancées, que nous en sommes nous-mêmes surpris. Le peuple y avait, au point de vue du système électoral, une part très-ample, aussi ample, toute proportion gardée, que celle que lui a faite de nos jours le suffrage universel. Seulement, les bourgeois de la commune de Montpellier se divisaient en électeurs du premier degré et en électeurs du second degré[1]. »

Et l'auteur produisait, comme confirmation de sa thèse, outre un grand nombre de statuts consulaires, la grande Charte présentée par les bourgeois de Montpellier à Pierre II d'Aragon le 15 août 1204, et jurée par ce prince en pleine assemblée du peuple. Il ne cachait pas qu'au point de vue des idées alors universellement acceptées, surtout dans le Midi, une telle somme de liberté eût été impossible sans une forte constitution de la famille. Le père, le *pater-familias*, jouissait à Montpellier du droit absolu de tester[2]. Il y joignait celui de correction pour les larcins, rapines et injures domestiques, non-seulement sur sa femme et ses enfants, mais encore sur les disciples et écoliers dont il était le maître. Quant à l'intervention du peuple dans les actes importants de la vie municipale, elle est justifiée par une longue suite de documents originaux depuis le seizième siècle.

Nous groupons divers traits significatifs de la constitution municipale de Montpellier, nous ne prétendons pas et nous ne pouvons l'analyser en détail. Notre seul but est de marquer comment l'histoire provinciale, en creusant au fond des traditions de notre nationalité, s'élève à la hauteur des questions d'ordre social. Déjà, en 1842, M. Germain avait publié une *Histoire de l'Église de Nîmes* que l'Institut

[1] Tome I, pages 157, 158, 161.

[2] *Voir*, sur le régime des successions suivi dans la commune de Montpellier, les art. 13, 53, 55, 56, 57, 59 de la Charte de 1204.

avait honorée de ses suffrages. L'*Histoire de la commune de Montpellier* n'a été elle-même que le point de départ d'autres études. De 1851 à 1860, il n'est presque pas d'année où le zèle de l'érudit convaincu ne se manifeste par quelque monographie curieuse, originale, fruit d'une découverte dans le champ inexploré des archives [1]; et c'est ainsi qu'aujourd'hui il nous offre le tableau de la *Charité publique et hospitalière de Montpellier au moyen âge*. M. Germain a eu encore, s'il est possible, une plus généreuse pensée.

Il est beau, assurément, de servir la vérité. Elle est héroïque, l'immolation qui inspirait à M. Augustin Thierry ces belles paroles : « Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé, c'est le dévouement à la science. » L'histoire, surtout celle qui procède avec les chartes, ne saurait être abordée, lorsqu'on ne se sent pas au cœur ce dévouement; mais il est une limite aux sacrifices. N'est-ce pas, en effet, à la province qu'il appartient de seconder le patriotisme de ceux qui se consacrent à elle? Or si, au lieu d'encouragements, elle ne leur donne que de l'indifférence, si elle est assez peu conséquente avec elle-même pour demander une plus large liberté d'initiative en laissant se perdre les vieux titres gardiens de ses traditions, comment serait-elle en droit de se plaindre du sort qui lui a été fait?

On l'a vu, aux approches de 1789, dans une des anciennes communes de ce même Midi où la plus mauvaise politique avait préparé, comme ailleurs, en brisant une à une les résistances, l'écroulement de toutes choses, et c'est à ce spectacle que nous voudrions emprunter quelques leçons utiles. Peu de travaux, sous ce rapport, ont l'éloquence de celui qui vient d'être publié par M. Germain sur Léon Ménard.

Léon Ménard, bien qu'ayant été membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est généralement ignoré en dehors du pays qui le récompensa si mal. Auteur de la monumentale *Histoire de Nîmes* en sept volumes in-4°, il a partagé l'oubli où sont tombés tant de savants érudits du dix-huitième siècle, émules des bénédictins, travailleurs intrépides auxquels l'esprit critique et le sentiment de la vie en histoire ont sans doute manqué, mais dont on a dit avec justice « qu'ils avaient fait ce que la science pressée de notre âge ne saurait recommencer, ce premier débrouillement des archives et des chartes poudreuses, période cyclopéenne de la science historique [2]. »

[1] M. Germain a publié, en 1855, le *Consulat de Cournonterral*, fragment de l'histoire du tiers état; en 1856, *Un inventaire inédit, concernant les archives de l'inquisition à Carcassonne;* en 1857 et 1858, *Une consultation inquisitoriale au quatorzième siècle*, une *Notice sur un Cartulaire seigneurial inédit*, etc.

[2] Article sur M. Augustin Thierry, par M. Edmond de Guerles. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1858.

Léon Ménard y perdit son repos, sa santé et son patrimoine, laissant à la postérité, en même temps qu'un grand devoir de réparation à accomplir, le modèle de la science désintéressée.

## II

Sans avoir un parti pris d'optimisme, lorsqu'il s'agit de juger les vertus du passé, il est permis de concevoir pour elles quelque estime. Le passé (et nous nous occupons spécialement des provinces qui avaient conservé avec leurs états un droit et un esprit publics), au milieu d'un mélange de bien et de mal qui déconcerte tout d'abord, avait une qualité dont le présent semble ne plus avoir même la notion. Il savait compter sur le temps, il possédait le sentiment, et il acceptait la nécessité de la règle. Plus fécond en dépensant extérieurement moins de cette activité fiévreuse qui finit par devenir une maladie de l'intelligence, il s'appliquait mieux à un but déterminé, et il n'était pas rare qu'on ordonnât pour atteindre ce but toute une vie d'efforts patients et d'immolation volontaire. Qui ne s'inclinerait aujourd'hui devant les austères et chrétiennes figures de tant d'érudits jurisconsultes, hommes de devoir, citoyens intègres, administrateurs courageux, philosophes, historiens, antiquaires, archéologues, etc. ? Nos bibliothèques leur doivent d'innombrables manuscrits où beaucoup n'ont pas même inscrit leur nom. Chaque parlement, chaque sénéchaussée ou présidial, s'enorgueillissaient d'en avoir produit plus d'un. Les Peyresc, les Thomassin-Mazaugues, avaient des imitateurs en dehors du parlement de Provence. Il n'était presque pas une petite ville dans laquelle la magistrature ne fût le centre et le foyer d'études sérieuses qui embrassaient les diverses branches des connaissances humaines.

Léon Ménard était issu d'une de ces familles. Son père, Louis Ménard, conseiller au présidial de Nîmes, lui avait tracé sa voie, et on peut avancer qu'une partie de l'*Histoire de Nîmes* lui appartient, car il en prépara les matériaux.

Né en 1703, Léon Ménard avait vingt-trois ans quand il entra, lui aussi, en possession d'une charge de conseiller au même présidial. La magistrature, alors moins peut-être qu'aujourd'hui, était loin de donner une position de fortune. L'office de conseiller fut acheté au prix modique de quatre mille livres. On comprendra qu'il ne pouvait assurer

de gros revenus; mais Léon Ménard plaçait au-dessus des revenus la science. M. Germain parle d'expérience, lorsqu'il célèbre l'attrait qu'inspire la ville de Nîmes. « Il y a, dit-il, dans son aspect et jusque dans l'air qu'on y respire je ne sais quoi qui captive et subjugue au point de faire oublier le pays natal. » République puissante avant la domination des Romains, colonie romaine sous Auguste, dépouillée de son antique splendeur sous les Visigoths, rétablie par les rois de France[1], la vieille et vénérable cité de Nîmes, avec ses monuments à peine connus, ses inscriptions, ses médailles, ses archives pleines de titres, était une mine inépuisable offerte aux investigations du jeune érudit. Dans une si vaste carrière, Léon Ménard n'eut qu'à suivre les heureuses traditions paternelles, en même temps que sa propre ardeur scientifique.

En 1737, à l'âge de trente-quatre ans, il publiait son *Histoire des évêques de Nîmes*. Peu d'années après, il lançait un prospectus annonçant l'apparition prochaine de l'*Histoire de Nîmes* en trois volumes, où l'histoire des évêques avait été refondue. Ce fut dans ces conjonctures, en 1744, que, député à Paris par ses collègues du présidial au sujet d'une affaire intéressant le corps, il mit à profit son voyage pour étendre ses recherches et entrer en relation avec les savants de la capitale. Il vit bien alors qu'il s'était trop hâté de lancer son prospectus. Les nombreux matériaux sur lesquels il venait de mettre la main lui créaient de nouveaux devoirs. Il eut le courage de sacrifier son manuscrit et en interrompit l'impression.

Son esprit était doué de cette exactitude qui est la première condition de la vérité en histoire; il l'avait jusqu'au scrupule. Retourné à Nîmes, il demanda et obtint le privilége d'en fouiller à fond les archives au profit du recueil, en cours d'exécution, des *Historiens des Gaules et de la France* de dom Bouquet. Le comte de Saint-Florentin lui accorda l'autorisation de compulser également celles du Domaine de Montpellier. Il fit plusieurs voyages à Paris, et « y séjourna autant que ses fonctions du présidial le lui permettaient, consacrant à la fréquentation des érudits les loisirs que lui laissait celle des archives et des bibliothèques. Cette vie laborieuse fut appréciée; et, à la mort de Fréret, en 1749, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein. Il appartenait déjà depuis plusieurs années aux académies de Lyon et de Marseille. »

Ces longues et fréquentes absences n'étaient pas sans lui susciter des embarras, en ce qu'elles l'éloignaient de Nîmes, d'Arles et des autres villes du Midi où était la source des principaux documents. Des

[1] *Éloge de Ménard*, lu par Lebeau à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1768.

pièces originales lui manquèrent plus d'une fois. Il lui fallait des correspondants pour les inscriptions, les dessins, etc. Il invoquait en pareil cas l'assistance de savants amis dont le dévouement et le désintéressement, chose rare quand on connaît la nature humaine! allèrent toujours au-devant de ses souhaits. Parmi eux nous citerons le marquis d'Aubaïs, qui lui livrait avec la libéralité d'un grand seigneur et la sagacité d'un érudit les trésors de sa bibliothèque; l'abbé Follard, membre de la Société royale de Londres; dom Martin, un des religieux les plus estimés de la congrégation de Saint-Maur; Séguier, le collaborateur du marquis Maffei, l'auteur de la *Bibliothèque botanique* publiée à Vérone, le conservateur passionné des antiquités de Nîmes. L'abbé Lebœuf lui communiqua plus d'un document de ses collections. Un antiquaire qui avait classé les archives de Nîmes, Bouquier, lui transmit la copie d'un certain nombre d'inscriptions grecques et romaines trouvées à Arles. De si énormes frais d'envoi eussent été écrasants pour sa très-modeste fortune, sans un commis des affaires étrangères, qui les lui évita en devenant son intermédiaire auprès de ses correspondants.

Il se montrait aussi ardent dans ses recherches à Paris.

« Je copie actuellement des chartes de la Bibliothèque du roi qui sont très-curieuses et très-importantes, écrivait-il à Bouquier le 22 août 1747; vous ne sauriez croire toutes les facilités que je trouve ici à cet égard. Non-seulement on me donne une libre entrée dans le dépôt de ces précieux monuments, mais on me prête les pièces qui me sont nécessaires, et on me permet de les emporter chez moi, ce qui est assurément une grâce singulière[1]. »

On aurait peine à concevoir les sacrifices et la prodigieuse activité de Ménard dans la composition de l'*Histoire de Nîmes*, si on ne savait à quel genre de vie se vouaient autrefois ces vaillants explorateurs de notre histoire provinciale. Honoré Bouche avait travaillé pendant plus de vingt-cinq ans à sa grande *Histoire de Provence* en deux volumes in-folio. Il y avait dépensé toute sa fortune dans des voyages successifs en France, en Allemagne, en Espagne, en Savoie, en Italie. Il l'avait écrite d'abord presque entièrement en latin, lorsque au moment de l'impression il jugea plus utile de la traduire en français. Un siècle après, un contemporain de Léon Ménard, Papon, veut reprendre et étendre l'œuvre d'Honoré Bouche. Il part pour l'Italie; il en visite tous les États, parce que tous avaient été mêlés aux projets, aux conquêtes ou aux défaites des princes de la maison d'Anjou, comtes de Provence et rois de Naples. Il fouille les archives de Florence, obtient

[1] Nous empruntons ce fragment de lettre à une correspondance inédite de Léon Ménard avec Bouquier, conservée à Aix, dans la bibliothèque Méjanes, n° 557 des manuscrits.

communication des manuscrits de la Bibliothèque du Vatican, mais essaye vainement d'en aborder les archives secrètes. A Naples, il trouve les vieux cartulaires de la maison d'Anjou abandonnés pêle-mêle dans un galetas, et il lui faut braver pendant quatre mois les incommodités de la chaleur, de la poussière, du bruit et du local, pour débrouiller le chaos des registres et découvrir, au milieu des lettres, édits et déclarations des comtes de Provence, rois des Deux-Siciles, les pièces intéressant la Provence.

Il est curieux de rappeler en quel équipage voyageait l'abbé Le bœuf, et comment il parvint à connaître à peu près tous les monuments de la France. « Il marchait à pied, raconte Lebeau dans son *Eloge* lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; quelques papiers et les feuillets détachés des livres dont il voulait vérifier le récit formaient tout son bagage. Sa complexion saine et vigoureuse ne se ressentait ni des variations de l'air, ni de celle des nourritures. Il préférait aux grandes routes les anciennes chaussées romaines, impraticables à tout autre que pour lui... Trente ou quarante lieues n'étaient pas une affaire pour éclaircir un point d'histoire ou reconnaître la vérité d'une description. »

Telles étaient les mœurs de ces hommes formés à l'école austère de la science et de la tradition. Léon Ménard ne pouvait, en l'état de sa faible santé, affronter de semblables fatigues; mais combien d'autres obstacles il eut à vaincre ! Quelle immense entreprise que celle qu'il poursuivait ainsi isolément ! L'*Histoire générale du Languedoc* des bénédictins, la *Gallia christiana*, même avec les corrections faites sur la nouvelle édition par les religieux de Saint-Maur, laissaient beaucoup à désirer. L'histoire politique et littéraire de Nîmes se trouvait tout entière dans un nombre considérable de chartes, de textes latins ou romans qui n'avaient pas encore vu la lumière. Léon Ménard, non content de les déchiffrer, voulut les publier en se bornant aux plus rares. « Je me suis fait une loi, dit-il, de ne donner parmi les preuves que les pièces non imprimées. » Il pressentait l'intérêt qu'auraient dans l'avenir tant d'authentiques documents jusqu'alors ignorés. « Ne devons-nous pas dans nos recherches concourir à perfectionner les annales de la France jusqu'ici si défectueuses ? N'est-ce pas un tribut, pour ainsi dire, que tous les écrivains des histoires particulières doivent à celles du royaume? Que de lumière ne répandent pas peut-être les monuments de Nîmes sur les règnes de nos rois! » — « L'ensemble des preuves de Ménard, écrit M. Germain, formerait à lui seul un recueil d'un immense intérêt, et fort peu de villes ont à se glorifier d'une telle moisson de textes. Leur abondance et leur pureté sont telles, que, grâce à la patiente sagacité de Ménard, un écrivain intelligent pourrait, à Londres ou à Berlin, recons-

tituer, à l'aide de ces magnifiques matériaux, les annales de Nîmes. »

Il est vrai que les antiquités avaient été déjà explorées : au dix-septième siècle, deux voyageurs, Josse Sincerus et Abraham Golnitz; au dix-huitième, le marquis Maffei, avaient décrit les monuments de Nîmes. Leurs ouvrages étaient par malheur dépourvus de critique et fourmillaient d'erreurs grossières. Léon Ménard mit à profit des fouilles récentes et en fit faire de nouvelles, sous ses yeux et à ses frais. Ce fut lui qui, de Paris, envoya aux consuls de Nîmes un mémoire où il indiquait les moyens à prendre pour obtenir l'empreinte exacte des trous dans lesquels avaient été fixées les lettres formant l'inscription de la Maison Carrée [1]. Combien il eut à signaler de destructions! que de pertes irréparables pour la science ! Mais aussi avec quels soins et quel oubli de ses intérêts il s'attacha à tout reproduire! simulacres des dieux, statues, médailles de la colonie de Nîmes, pierres gravées, inscriptions romaines, judaïques et chrétiennes, inscriptions des pierres milliaires de l'ancienne voie domitienne, etc... Il s'assura de la sorte par lui-même des erreurs qui remplissaient les collections de Grasser, de Gruter et de Reinesius. Il ne publia que les inscriptions prises sur les originaux ou sur des copies faites par des hommes spéciaux, et accrut encore la valeur de son livre en l'enrichissant de planches en taille-douce qui représentaient les principaux monuments de Nîmes.

L'amour du vrai ! il le porta partout et il lui sacrifia plus que son patrimoine. A ses yeux, l'historien était un juge, il devait en avoir l'intégrité et le courage civil, sans s'arrêter à aucune considération personnelle. Or qui ne voit à quel point était difficile la situation de Ménard ? Écrivant dans un pays où les luttes religieuses avaient été si violentes et servaient de thème journalier aux déclamations du parti philosophique, ayant, par exemple, à examiner si les protestants n'avaient pas concouru à provoquer la révocation de l'édit de Nantes, si leurs actes agressifs, leurs ligues, leurs assemblées nocturnes, les délibérations prises par eux en 1685 de s'emparer de Nîmes, leur permettaient de se poser en accusateurs, il n'avait pas craint, dès la publication de l'*Histoire des évêques de Nîmes*, de produire des faits concluants peu favorables au parti calviniste. On le lui reprocha. « Il a paru, monsieur, lui disait-on, que vous ne ménagiez pas assez certaines familles qui peuvent encore exister dans Nîmes. Quoique la vérité soit la loi de l'histoire, il n'est pas toujours nécessaire d'accompagner cette vérité de toutes ses circonstances; il est bon quelquefois de pallier certains faits ou d'en diminuer la noirceur, lorsqu'on écrit surtout dans sa patrie et l'histoire de sa patrie. Elle est heu-

[1] Lettre de Léon Ménard à Bouquier, du 6 décembre 1758.

reuse, cette patrie, de vous avoir élevé, vous lui faites honneur par vos ouvrages... »

Et Ménard répondait :

« Vous êtes scandalisé, monsieur, de ce que j'ai nommé certaines familles qui eurent part aux troubles de Nîmes dans le seizième siècle, parce qu'elles peuvent subsister encore. Je devais, dites-vous, pallier les faits. Quel monstrueux principe avancez-vous là, monsieur! quelle hérésie en matière d'histoire! quelles lois pernicieuses! elles tendent à détruire tout le prix de cette sorte d'ouvrages. Si elles étaient admises, c'en serait fait : on ne distinguerait plus l'historien du faiseur de romans. »

Et Ménard montrait la postérité l'accusant de prévarication pour avoir caché des faits consignés dans les archives publiques, dans les actes judiciaires, dans les journaux même ou mémoires écrits de la propre main des protestants. « Ce n'est point une apologie que j'ai entreprise, répétait-il plus tard. J'ai dû m'attacher uniquement au vrai et me faire une loi inviolable de cet excellent précepte de Cicéron, qui consiste non-seulement à n'oser rien dire de faux, mais encore à oser dire tout ce qui est vrai. Or, afin de ne pas m'écarter de cette judicieuse maxime, je me suis regardé comme sans patrie, sans liaison de sang et d'amitié; telle est sans doute, pour un historien, l'assiette de son âme la plus propre à le garantir du poison de la prévention et de la partialité. »

On comprend assez que la question engagée dans ce débat était et sera toujours une des plus délicates, au point de vue de la vérité de l'histoire en province. Quels ne doivent pas être, sur les lieux où l'intérêt, les considérations de partis et de familles sont si propres à fausser ou égarer le jugement, la probité, la fermeté, l'esprit d'indépendance et de prudence de l'écrivain! Ces souverains principes de justice furent ceux de Ménard, quand il eut à apprécier les vertus religieuses et morales, les talents d'hommes ayant appartenu au protestantisme. Il ne craignit pas d'encourir un autre genre de reproches, celui « d'avoir loué, disait-on, des personnes plongées dans les ténèbres de l'erreur, ne méritant ni nos approbations ni nos suffrages. »

Le travail de refonte de l'*Histoire de Nîmes* était tellement avancé, après cinq ans de veilles et de fatigues, que le premier volume put paraître en 1750[1]. Il en fut publié dès lors un chaque année, jusqu'en 1755, date du sixième. Léon Ménard eut à se justifier pour les proportions qu'il donnait à son ouvrage. Il parle quelque part de l'é-

[1] Le titre définitif de l'ouvrage fut : *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, avec les notes et les preuves, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités et de diverses observations sur son histoire naturelle.*

tonnement manifesté quand il avait annoncé plusieurs volumes. « Quel nombre n'en produiront donc pas, va-t-on s'écrier, les histoires particulières du royaume, plus célèbres, plus considérables que celle de Nîmes, si on les traite dans cette étendue! Mais ne serait-il pas à souhaiter, répondrai-je, qu'elles fussent approfondies de la même manière? N'est-ce pas dans ces sortes d'ouvrages qu'il faut s'attacher à la recherche des faits et aux développements particuliers? — Après tout, de quelle ville écris-je l'histoire? d'une ville fertile en événements, qui, sans parler des temps de la domination romaine, où l'on a vu qu'elle tint un rang distingué, a eu dans la suite le plus de part aux affaires générales, d'une ville qui, sous les règnes les plus critiques de nos derniers rois, fit une figure importante [1]. »

Malgré les majestueuses proportions données par Ménard à son œuvre, il ne faudrait pas y chercher ce qui serait le plus conforme à nos goûts : une histoire vraiment vivante et saisissante du Consulat et de la Commune de Nîmes. Cela n'était pas même entrevu et soupçonné de son temps. Étrange destinée des choses d'ici-bas, que nous ne les connaissons jamais mieux que lorsque nous les avons perdues! Les institutions municipales sont mortes, et c'est parce qu'elles sont mortes que la science a pu de nos jours demander à l'analyse le secret de leur vie; c'est lorsqu'il n'est plus rien resté sur le sol qu'on a creusé jusqu'aux fondements de l'édifice. La gloire, la grande gloire de Léon Ménard, sera d'avoir recueilli, puis d'avoir édité les éléments de cette histoire consulaire de Nîmes dont tout concourait à détruire dans les mœurs et dans l'organisation du pays les vestiges laissés debout. « Ce sont, disait-il lui-même avec tristesse, des monuments glorieux à cette ville et ignorés de la plupart des citoyens, qui doivent être pourtant instruits d'un point si intéressant pour eux. Il est vrai que plusieurs de nos priviléges ne sont plus en vigueur par la négligence ou le peu de zèle de nos pères; mais l'avenir pourra faire naître quelque conjoncture où il sera facile de les faire rétablir. » Léon Ménard attendait de l'avenir plus qu'il ne devait, et, constatons-le aussi, qu'il ne pouvait donner. Les priviléges municipaux ou provinciaux, régularisés, transformés selon les exigences des mœurs, seraient peut-être devenus, sous une politique moins aveuglément centralisatrice, le droit commun du pays; à ce titre, ils eussent été un des points d'appui les plus sûrs pour la durée et le libre fonctionnement du régime représentatif en France. Une élite de bons citoyens et de patriotes éclairés, seule, par malheur, le comprit en 1789.

« Puis-je me flatter, écrivait notre historien au commencement du septième volume, que mon travail aura l'approbation publique?...

[1] Préface du tome II.

On voit que j'ai fait tous mes efforts pour rendre l'ouvrage intéressant, curieux, utile, instructif. Les obstacles, les difficultés, la dépense, les contre-temps, les ennuis même et le dégoût qu'entraîne une entreprise de longue haleine, rien n'a pu ralentir mon zèle ni me distraire de mon travail. Soutenu par la seule espérance d'être utile à mon pays, j'ai fait céder toutes sortes d'occupations et d'attaches à celle-ci; mais, en me donnant sans réserve à cet amour, j'ai rempli mon devoir envers tous les autres; car, selon la pensée d'un ancien, *tous les différents amours se trouvent réunis dans celui que nous avons pour la patrie.* »

On nous pardonnera encore la citation suivante, empruntée à la préface du tome Ier : « Que je me croirais bien récompensé de mon travail, si mes compatriotes, adoptant la pensée de Cicéron, à l'occasion d'un ouvrage de la même nature composé par Varron sur la ville de Rome, m'adressaient un jour ces paroles ! *Nous étions étrangers à notre patrie; nous nous égarions dans l'enceinte de nos murailles. Grâce à vos soins, nous connaissons nos maisons, nous connaissons qui nous sommes et la ville que nous habitons.* »

Il est temps de se demander maintenant comment ce patriotisme fut récompensé. Quel accueil la ville de Nîmes fit-elle à la publication de son histoire? Ne devait-elle pas s'estimer justement fière du monument incomparable qui l'illustrait aux yeux de la France entière, de l'Europe et de tout le monde savant? Léon Ménard n'avait voulu d'abord éditer que six volumes; puis son zèle l'avait déterminé à en ajouter un septième, le plus difficile peut-être, certainement le plus coûteux, celui qui était consacré aux antiquités. L'ouvrage était fini en 1761, et Ménard, malade, à bout de ressources, se voyait forcé d'abandonner son dessein d'aller dans le Midi pour offrir ce septième volume au conseil de ville de Nîmes. Il chargea alors son ami Séguier de prendre en main sa cause. Les lettres qu'il écrivit en ces circonstances, et où il dévoilait sa situation, sont navrantes. Elles sont publiées pour la première fois par M. Germain.

Les seules gratifications votées en sa faveur par le conseil de ville avaient été une somme de 4,000 livres et une pension annuelle de 600 livres payable après la remise du dernier volume. Le diocèse de Nîmes et les états de la province lui avaient alloué de même, l'un 2,000 livres, les autres 4,000 livres. Mais qu'étaient pour une entreprise comme la sienne de semblables subventions? Elles ne suffisaient pas à désintéresser les créanciers les plus exigeants, les artistes et surtout les graveurs dont il avait sollicité le concours! Elles avaient été absorbées par les frais de voyage, par les fouilles, etc. En 1760, Ménard avait été réduit à la nécessité douloureuse de vendre un jardin potager qui formait la meilleure partie de son patrimoine

de famille et qui assurait la subsistance de ses enfants. Lorsqu'il eût pu s'arrêter au sixième volume, il en avait commencé un septième, renonçant à jouir immédiatement de sa pension, et il avait même attendu deux ans pour être en mesure d'y insérer l'inscription naguère découverte de la Maison Carrée.

« Quelles réitérées sollicitations n'ai-je pas faites à ce sujet auprès de messieurs de ville ! écrivait-il à Séguier le 18 février 1761. Vous le savez, et je ne puis produire sur cela de meilleur témoignage que le vôtre. N'était-il pas important de consommer la découverte de cette inscription? Et ne fait-elle pas aujourd'hui, cette découverte, un des plus glorieux et des plus beaux endroits de notre histoire nationale? Faudra-t-il donc que mes soins pour l'avantage et l'illustration de ma patrie tournent à mon préjudice et causent ma ruine?

« Au surplus, si la gratification était proportionnée à mon travail et à mes dépenses, je me consolerais de ce retardement. Mais quelle modicité ! on en donne autant à des entrepreneurs de chemins publics ou à des serviteurs publics, à de simples artistes même, lorsque leurs services ont été de quelque utilité... »

On est affligé d'assister à de tels débats et d'avoir à consigner les refus obstinés qui les suivirent. Le conseil de ville fut inflexible; il allégua les dettes de la communauté, les misères des temps, et maintint sa première délibération. Ainsi Léon Ménard eut, selon son expression, la récompense d'un portier de ville ou d'un inspecteur de travaux publics. Les libraires comblèrent la mesure de ses dégoûts; ils lui contestèrent une partie de ses droits d'auteur. L'affaire se dénoua par un arbitrage dont le résultat fut de rendre illusoires les titres du malheureux historien, en laissant à sa charge les frais de dessin et de gravure.

Condamné de la sorte à un état voisin de la misère, Léon Ménard eut l'honneur d'être inaccessible aux pensées d'abattement et de demeurer ce qu'il était avant la perte de ses illusions : le serviteur passionné de la science. Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que de son *Histoire de Nîmes*. Nous avons hâte de mentionner quelques-uns des autres travaux qui attesteront l'activité de son esprit. Déjà, dans l'année même où il avait été reçu à l'Académie des inscriptions, il avait victorieusement soutenu contre Voltaire l'authenticité du testament politique de Richelieu, ajoutant de nouvelles preuves à celles qu'avait fournies M. de Foncemagne. Il conçut ensuite le projet d'éditer des pièces rares intéressant l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de la France, qu'il avait trouvées en composant l'*Histoire de Nîmes*, et qui eussent complété le *Spicilegium* de D'Achery et les *Miscellanea* de Baluze; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce recueil ferait double emploi avec celui de dom Bouquet, et il en amoindrit les proportions.

Il se contenta donc de publier en 1759, avec la collaboration et aux frais du marquis d'Aubaïs, trois volumes in-4° qui portèrent le titre modeste de *Pièces fugitives*.

Il prépara et abandonna par des motifs demeurés inconnus une édition des *Œuvres complètes* de Fléchier, imprimées ou manuscrites. Bientôt après, en 1762, les sollicitations des magistrats consulaires d'Avignon le trouvèrent également plein d'ardeur pour écrire l'histoire de cette ville et celle du Comtat Venaissin. Son service à l'Académie lui défendait de quitter la capitale sans un congé du roi; les consuls l'obtinrent sur-le-champ du comte de Saint-Florentin. Parti de Paris le 25 septembre 1763, Ménard arrivait à Avignon le 4 octobre, et, le 17 du même mois, il annonçait à Bouquier sa nouvelle entreprise.

« Je m'y suis consacré par le plaisir d'être utile à ce pays, ainsi que par celui de traiter une matière toute neuve à défricher, une terre qu'on avait presque laissée inculte... Me voilà donc engagé dans une nouvelle carrière de même nature et de même travail que celle que je venais de finir, et je me sens pour celle-ci les mêmes attraits, le même courage que lorsque j'avais commencé la première [1]. »

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, et il se disait absorbé par l'étude de trois gros volumes de chartes originales dans les archives de Saint-Martial. Il exprimait son impatience de pouvoir visiter les importantes archives d'Avignon et du Comtat, les bibliothèques de plusieurs abbayes, celle de l'évêque de Carpentras, où étaient les manuscrits de Peyresc et de Mazaugues. Deux ans se passèrent pour lui dans ces recherches. Malheureusement les hostilités des parlements contre les jésuites allaient l'arrêter au milieu de sa carrière. Le cardinal secrétaire d'État, prétextant la délicatesse excessive du sujet, n'autorisa pas la communication de mémoires ou de pièces extraites des archives pontificales, et l'œuvre projetée avorta. Léon Ménard eut au moins le plaisir, avant l'expiration de son congé, d'aller siéger à Nîmes en qualité de sous-doyen dans ce même présidial où il avait commencé ses travaux et qu'il ne devait plus revoir.

Il revint à Paris en août 1766. « Une maladie qui le consumait, dit Lebeau, ne l'empêcha pas d'assister aux séances de l'Académie des inscriptions avec la même assiduité qu'auparavant; il lut encore plusieurs Mémoires. » Il en avait composé depuis l'époque de son admission un assez grand nombre qui ont conservé un réel intérêt archéologique, et parmi lesquels nous citerons ses études sur les arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon, sur le temple de

[1] Collection des lettres inédites de Léon Ménard à Bouquier. — Manuscrits de la bibliothèque Méjanes d'Aix, n° 557.

Venasque et les ruines de *Glanum Livii;* une description de la province narbonnaise; un Mémoire sur l'ancienne chronique d'Uzès, etc.

Obligé de recourir à l'assistance de son fils pour vivre, il ne cessa de lutter, de travailler et d'écrire, « sans proférer aucune plainte même à ses amis. » Ses forces, ajoute Lebeau, l'abandonnèrent plus tôt que le courage, et il mourut à Paris, le 1er octobre 1767, après trois jours de maladie.

## III

En traçant l'esquisse un peu étendue d'une existence à la fois si modeste et si digne d'être admirée, il nous semblait difficile d'offrir une personnification meilleure de cette histoire provinciale dont nous avons essayé de signaler l'importance.

Le siècle où Léon Ménard vit son patriotisme à ce point méconnu est déjà loin de nous. Hommes et choses, idées et mœurs, tout s'est modifié, tout a suivi la pente où l'idolâtrie de l'État et la destruction des centres locaux d'activité emportaient le pays. Témoins d'une immense transformation sociale, nous n'avons plus, à défaut de croyances communes propres à fixer l'ordre nouveau, les traditions domestiques et municipales, les habitudes de discipline, d'indépendance et de vie collective que le souffle de 1789 devait achever de dissoudre, après leur avoir emprunté, là où elles subsistaient encore, son irrésistible élan. Le passé a disparu comme un songe; le présent nous absorbe, nous divise et nous inquiète; et la pensée de l'avenir qui nous attend, en face d'une démocratie sans contre-poids, accroît nos incertitudes pour ne pas parler de nos défaillances. On se tromperait fort cependant si l'on croyait que le monde, parce qu'il change d'aspect, n'est plus gouverné par les mêmes lois conservatrices, que les mêmes principes harmoniques de liberté et de stabilité intérieures ne doivent plus régir l'individu, la famille, la commune et la société.

Un grand travail, qui ne le comprend et ne le sent? est à accomplir. Travail de restauration et de rénovation tout ensemble! Les plus sages esprits l'avaient entrevu, avant que de tristes mécomptes eussent montré ce qu'il en coûte « de procéder, ainsi que l'exprimait naguère un publiciste[1], par voie d'abolition, et de niveler pour construire. » Et le dernier livre de M. de Tocqueville semble avoir eu le privilége de dissiper sur ce point des préjugés en apparence incura-

[1] M. de Rémusat. — *Revue Des deux Mondes*, 1er août 1859.

bles, en mettant sous les yeux de la France les causes anciennes du mal dont elle souffre aujourd'hui. Le mal une fois constaté, que faut-il, sinon chercher à le guérir? Ici commence avec l'œuvre de la foi celle de la science et des observations pratiques; ici l'histoire étudiée aux sources doit être appelée à fournir des éléments précieux de conversion et de conviction, de nature à tempérer ce qu'il y a d'excessif dans nos tendances modernes. Le passé est mort, et on ne le ressuscitera pas avec des livres; mais des livres, et de bons livres, des monographies apprenant à connaître les vertus, le courage civil, les exemples, les utiles institutions du passé, peuvent éclairer le présent; ils peuvent dévoiler le honteux système et le parti pris de dénigrement et d'injustice qui, dans l'histoire comme ailleurs, détachent de plus en plus la France de ses traditions chrétiennes, libérales et nationales, pour la précipiter au fond des abîmes révolutionnaires.

C'est à cette œuvre qu'il est opportun de convier toutes les intelligences élevées, tous les nobles cœurs, tous ceux qui, dans notre généreuse jeunesse, ne se sont pas voués au fatalisme de la matière. Là n'est pas le grand chemin de la fortune; mais là est le sentier de l'honneur. Si nombreuses que soient les difficultés, quand il s'agit de demander au passé les secrets de sa vie et d'entreprendre de semblables travaux, ne les exagérons pas. Nous avons admiré le patriotique et presque héroïque désintéressement de Léon Ménard; aimons à croire que l'ingratitude avec laquelle on l'accueillit ne serait plus possible dans notre époque. Nous n'en voulons pour preuve que la décision récente du conseil municipal de Nîmes, qui vient de réparer les torts de l'ancien conseil de ville, en assurant, depuis la publication du livre de M. Germain[1], l'éducation d'un des descendants de Ménard.

CHARLES DE RIBBE.

[1] La ville de Nîmes accorde annuellement une pension de 300 livres à la famille appauvrie de Léon Ménard. M. Germain a voulu de son côté faire la chose, dit-il, la plus conforme à ses goûts : servir l'humanité en servant la science, et il a affecté à cette même famille le produit de la vente de son livre. Il conclut par un vœu auquel nous ne saurions assez nous associer.

L'édition originale de l'*Histoire de Nîmes* est très-recherchée aujourd'hui ; les exemplaires en sont très-coûteux et très-rares. M. Germain voudrait que le conseil municipal de Nîmes prît une initiative qui l'honorerait en en publiant une nouvelle édition.

# MÉMOIRES

D'UN

# DIPLOMATE ALLEMAND

**1806-1814**

---

*Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften*, von H. Varnhagen von Ense. — 9 vol. Leipzig, Brockhaus. — 1857-1858-1859.

Depuis quelque temps une certaine popularité semble s'être faite en France autour du nom de M. de Varnhagen, popularité due, en grande partie, au petit scandale auquel a donné lieu la récente publication des *Lettres de M. de Humboldt*. Écrivain, diplomate et militaire, homme en tout point considérable et occupant dans l'histoire et la littérature de son pays une place très-particulièrement distinguée, M. de Varnhagen n'avait jusqu'à présent joui chez nous que d'une notoriété fort restreinte. En dehors de ce public d'élite qui se plaît à fréquenter les littératures étrangères, personne ne le connaissait ; et la presse ne s'était jamais, que je sache, trop souciée ni de sa biographie ni de ses œuvres. Mais voilà qu'un beau jour ce nom se trouve accolé au nom de M. de Humboldt sur la couverture d'un livre, au moins très-regrettable, et soudain la lumière se fait autour de lui. Il se peut que chez nous la gloire de M. de Humboldt soit diminuée par la publication de ces *Lettres intimes*, mais à coup sûr celle de M. de Varnhagen y gagnera.

Et par où l'un périt, un autre est conservé.

Profitons donc de cette bonne chance pour essayer de nous rendre

compte de ce que fut, dans son pays et à son heure, cet homme mis en évidence par une sorte de contre-coup, et voyons ce que vaut M. de Varnhagen en dehors de son commerce épistolaire avec M. de Humboldt. Il y a vingt ans environ, M. de Varnhagen commença la publication de ces souvenirs qu'il a à peu près complétés, et qui paraissent aujourd'hui dans leur ensemble. Passé maître dans cet art des *Mémoires parlés* qu'on nomme la conversation, M. de Varnhagen eut l'heureuse chance de voir tout par lui-même, l'inestimable avantage de penser et d'écrire en quelque sorte au milieu des événements, et il n'en faut pas davantage pour qu'un vif intérêt s'attache au contenu de ces neuf volumes que nous avons hâte d'aborder.

« Un poëme était alors pour moi chose bien autrement importante que toutes les affaires de l'État; et toutes les batailles gagnées ou perdues, tous les traités de paix, ne m'offraient pas la moitié autant d'intérêt que le moindre événement survenu dans le monde de l'imagination. » Voilà ce qu'en parlant de cette année 1806, période si orageuse et si terrible pour les destinées de l'Allemagne, écrit M. de Varnhagen, un esprit très-littéraire sans doute, mais en même temps fort judicieux et sentant qu'il peut. sans risquer beaucoup, se confesser à cœur ouvert d'une faiblesse qui fut celle de son époque. Le patriotisme allemand ne devait naître en effet que plus tard. A cette date, les peuples trouvaient tout simple de ne pas s'*immiscer* dans les affaires des gouvernements ; on abandonnait aux soldats le soin de la défense, aux diplomates le travail des négociations, et, si la défense était mal dirigée, les négociations désastreuses, on en laissait philosophiquement la honte et le remords au souverain, seul responsable, puisqu'en définitive l'État, c'était lui, On sait quels longs jours d'abaissement et de deuil cette triste théorie valut à l'Allemagne et ce qui arrive tôt ou tard aux nations qui se laissent ainsi déshériter de ce qui constitue leur honneur et leur vitalité. Il est vrai qu'à cette profonde incurie politique venait se joindre ici un autre élément de dissolution dont parlent presque tous les écrits du temps, les *Correspondances* du baron de Stein comme les *Fragments historiques* de Gentz, les *Souvenirs* d'Immermann comme ceux de M. de Varnhagen; je veux dire ce vieil antagonisme des pays du Nord et du Sud, cette irréconciliable antipathie de l'Allemagne catholique et de l'Allemagne protestante, qui faisait que les combats et les désastres de l'armée autrichienne sur le Rhin et sur le Danube, sur l'Adda ou sur la Brenta, n'excitaient, la plupart du temps, sur les rives du Weser, de l'Elbe et de l'Oder, d'autre intérêt que celui qui s'attache à des nouvelles de journaux. Chose bizarre et presque inimaginable! au moment où

l'existence même de la patrie allemande est en jeu, la philosophie et la poésie, célèbrent leurs plus belles fêtes, deviennent, en quelque sorte, l'objet exclusif des prédilections nationales. On n'avait d'élan et d'ardeur que pour les chefs-d'œuvre de Gœthe et de Schiller, de sympathie enthousiaste que pour les romans humoristiques de Jean Paul. Tant de cœurs chaleureux, de vaillantes intelligences, qui restaient insensibles aux douleurs de la mère patrie, battaient et brûlaient pour les philosophèmes de Kant et se passionnaient à outrance pour les théories de Fichte et de Schelling. De l'archiduc Charles, on en parlait le moins possible; mais, en revanche, il n'était question que de Shakspeare, de Caldéron, de Dante, que les frères Schlegel expliquaient et commentaient imperturbablement au milieu d'un auditoire imperturbable.

Le sentiment national et le patriotisme ne s'improvisent pas. Aux écrits que je citais tout à l'heure il faut joindre les *Mémoires* du chevalier de Lang sur l'histoire d'Allemagne au moment du traité de Campo-Formio et du congrès de Rastadt, pour comprendre jusqu'à quel point ce misérable esprit de *particularisme*, contre lequel réagissent toutes les tendances d'aujourd'hui, peut compromettre l'indépendance et la vie d'un grand pays. Chacun tirait à soi sans vergogne, jusqu'aux plus petits, jusqu'aux imperceptibles. C'était à qui ferait, tant bien que mal, ses propres affaires sous le masque du patriotisme : l'Autriche exclusivement occupée d'un intérêt dynastique et s'efforçant de le sauvegarder, fût-ce aux dépens de l'intégrité de l'empire, la Suisse se vengeant, par la paix de Bâle, des stipulations puniques du traité de Campo-Formio, les princes faisant volontiers la part du feu, pour maintenir debout leur absolutisme ! et, lorsque, par hasard, l'un d'eux se sentait au cœur quelque velléité en faveur de la patrie commune, *ses peuples* l'arrêtant de leur autorité privée, comme il advint à ce fougueux électeur de Hanovre à qui, par la voix de ses représentants, la NATION CALEMBERGEOISE déclara tout net qu'elle n'entendait point prendre part à la guerre, attendu que les intérêts de l'Allemagne ne la regardaient pas le moins du monde, et que ce n'étaient point ses affaires à elle, la grande nation calembergeoise ! — Les *Mémoires* du chevalier de Lang, comme les *Mémoires* de M. de Varnhagen, abondent en traits de ce genre, et c'est là que les défenseurs du mouvement unioniste peuvent aller chercher leurs arguments contre un passé dont le retour serait la condamnation et la ruine de l'Allemagne. Et cependant à ce passé appartient M. de Varnhagen, mais en ce sens seulement qu'il y a vécu; du reste, aucune prédilection, aucun préjugé ne l'y rattache ; il le raconte complaisamment, du ton le plus aimable et le plus ingénieux, instructif sans pédantisme, amusant sans frivolité ni commérage, en bel esprit que tout dilettantisme charme et

que ses mœurs aristocratiques et ses goûts d'homme du monde et de diplomate n'empêcheront pas, sur le tard, de tourner à la démocratie, au radicalisme, ne fût-ce que pour satisfaire de vieux instincts d'opposition aigris sous la double influence de l'âge et de l'année 1848.

Ce fut, d'ailleurs, une jeunesse bien remplie que la sienne, et, de 1785, date de sa naissance, à 1814, époque de son mariage avec la fameuse Rahel, on citerait difficilement un événement de quelque importance auquel il n'ait point pris part. Non qu'on le voie jamais briller au premier rang : soldat, diplomate, écrivain, les postes un peu effacés ne lui déplaisaient pas, car il s'occupait, en somme, beaucoup moins d'être vu que de voir. C'était, si l'on veut, quelque chose comme un adjudant en toutes circonstances : adjudant du général Tettenborn dans la campagne de 1814, dont il rédigea plus tard l'histoire ; adjudant du prince Hardenberg au congrès de Vienne, et, dans le cénacle littéraire de Weimar, adjudant de son excellence le maréchal Gœthe.

Certains hommes, à ce qu'on raconte, passèrent la seconde partie de leur vie à regretter ce qu'ils avaient fait pendant la première. M. de Varnhagen eut l'âge mur et la vieillesse moins stériles et trouva dans ce passé auquel il avait si activement été mêlé ample matière à exercer ses talents et son style. Après avoir, en quelque sorte, *vécu* les événements, il les écrivit, il raconta aussi les hommes : biographies, mémoires, révélations, correspondances; toute une littérature ignorée jusqu'alors en Allemagne, et qui, de ce jour-là, trouvait son maître. Il faut avouer que jamais talent ne fut mieux approprié à ce genre d'écrits. M. de Varnhagen connaissait l'Europe entière. Formé de bonne heure à l'école du meilleur monde, il avait acquis dans les salons de Paris et de Vienne des trésors d'observation, et son salon, où trônait Rahel, au milieu d'une cour de princes du sang, de poëtes, d'hommes d'État, de généraux et de philosophes, son salon de Berlin lui permettait de se vouer à tous ses goûts pour la retraite et pour l'étude, sans cesser pour cela de communiquer avec les vivants. Il avait la conversation piquante et le trait acerbe. Bien qu'il conservât toujours, même dans la plus étroite intimité, une certaine roideur diplomatique et qu'il fût dans ses manières de la plus exquise politesse, ce n'était point chose agréable de n'être pas de son avis. Il passait outre aux arguments avec cette superbe aisance si familière aux hommes vieillis dans les grands emplois, et que M. de Metternich possédait au suprême degré ; trop heureux encore son adversaire lorsque cette espèce de dédain ne tournait pas au persiflage. Pour quiconque a beaucoup vu le monde, pour quiconque connaît à fond son train et ses manœuvres, il n'y a guère, en fin de compte, que deux attitudes : la raillerie, ou l'acquiescement. Les bonnes âmes

hochent doucement de la tête et se résignent, d'autres la redressent et montrent les dents : grimace, si l'on veut, mais dont la bonne compagnie s'accommode à merveille, de sorte que le diable n'y perd rien, attendu que la bonne compagnie est faite pour nous éclairer et nous distraire, et non pas pour nous rendre meilleurs ; c'est à part soi et dans l'isolement de sa propre conscience que l'homme se moralise.

Du reste, ces formulaires de la vie de salon, ces raffinements de bonne compagnie, tout en affranchissant l'esprit par certains côtés, l'asservissent par d'autres ; on acquiert pour le fond une certaine liberté de penser, mais on devient esclave par la forme. Tout ce qui n'est point beau langage dans le sens voulu est impitoyablement rejeté, et, d'autre part, des principes foncièrement dangereux vont passer à la faveur du *comme il faut* de l'expression. Que dirait-on maintenant d'un écrivain qui transporterait de semblables pratiques, du salon dans l'histoire ? C'est pourtant ce qu'a fait M. de Varnhagen. A ce mondain, à ce curieux par excellence, l'histoire n'offre qu'une succession d'individualités qu'il étudie sans se préoccuper du grand ensemble des choses. Il a gardé de ses fonctions premières l'étroit respect des classifications, ce culte superstitieux de la prérogative qu'un diplomate ne désapprend jamais, alors même qu'il lui arrive de se vouloir donner comme démocrate. De là un horizon borné et l'inconvénient de ne composer que des biographies, de ne rédiger que des Mémoires, alors qu'on se croit un historien. Il y a des gens qui valent surtout par leurs relations ; M. de Varnhagen fut du nombre. Pas une figure ayant marqué de son temps dans la politique ou dans les lettres dont il ne puisse vous entretenir avec fruit ; et c'est pour avoir connu tant de monde que l'Europe à son tour le connaît. Ses souvenirs, voilà son talent et sa raison d'être dans la littérature de son pays.

Esprit clair, mesuré, mais sobre et froid, il ne s'émeut qu'au spectacle des événements et ne raconte bien que ce qu'il a vu. « J'ai toujours mieux aimé, disait Rahel, feuilleter le cœur humain que les livres ; c'est plus facile d'y lire et plus commode. » Sur ce point, comme sur tant d'autres, M. de Varnhagen professait, en bon mari, l'opinion de sa femme, et c'est justement le mérite et l'intérêt de ses *Mémoires* de nous montrer l'homme et l'écrivain par le côté tout personnel. De 1807 à 1814, qui n'a-t-il pas connu ? à quelle bataille, à quel congrès politique ou littéraire n'a-t-il pas assisté ? Attachez-vous à lui, il vous fera voir du pays, car c'est un infatigable compagnon auquel on serait tenté d'adresser par moment les paroles d'Elmire dans *Tartufe :* « Vous marchez d'un tel pas... » Il va du nord au sud, de l'est à l'ouest ; vous diriez quelque moderne Ulysse poussant sa barque à travers les brisants et les bancs de sable. En 1807, il est à Berlin,

puis à Hambourg, il s'y attriste de l'attitude fléchissante de l'opinion, de l'abattement des esprits, et crayonne d'un air magistral les vivantes silhouettes de tous ceux qu'il rencontre : Schleiermacher, Fichte, Jean de Müller, Fouqué ; l'année suivante, il est dans le sud de l'Allemagne, et voici venir Jean Paul, Justin Kerner, Uhland, Jung Stilling. Mais je ne nomme là que des physionomies en quelque sorte secondaires, car la littérature, quelles que soient d'ailleurs les prédilections de M. de Varnhagen, doit céder le pas à la politique : le canon de Wagram a parlé, Vienne et Paris réclament notre attention, tenons-nous aux personnages de premier ordre, aux figures historiques; *ab Jove principium*. Abordons M. de Metternich.

## I

Le prince de Metternich et M. de Varnhagen. — La société viennoise. — L'esprit des Zichy. — La campagne de 1807. — La politique de M. de Metternich.

« Vingt motifs s'offraient pour accroître encore mon envie de le revoir. D'abord nous ne nous étions jamais rencontrés que dans des circonstances favorables, et, si j'ose ainsi parler, alors qu'il faisait beau. Tant de choses s'étaient passées depuis que nous nous étions vus, et, comme homme privé et comme homme d'État, il avait traversé de telles vicissitudes, que je m'attendais presque à trouver un personnage tout nouveau. Je l'avais connu avec sa première femme, il en était à sa troisième, et Dieu sait tout ce qu'on racontait d'histoires romanesques sur ses divers mariages. Il touchait au faîte du pouvoir et gouvernait l'Autriche dans la plénitude d'un crédit désormais inébranlable et la suprême autorité que cet homme exerçait sur tout le monde, à commencer par l'empereur, qui, depuis des années, s'y conformait de la meilleure grâce, sans jamais hasarder un seul mot pour le contredire ; ce pouvoir illimité au dedans comme au dehors, était un attrait de plus à la curiosité de mon esprit, jaloux de juger par lui-même en quoi cette grandeur presque fabuleuse pouvait se rapporter aux impressions premières et les modifier. » M. de Metternich était alors à Bade aux environs de Vienne, où se trouvait aussi l'empereur *en villégiature ;* mais laissons à M. de Varnhagen le détail plein d'intérêt de cette entrevue. « Le prince me reçut avec une grande amitié. Pour ce qui est de l'extérieur, il me parut

changé, mais moins vieilli qu'on ne me l'avait dit; l'âge, sans le courber, l'avait rendu très-sérieux; la grâce, l'élégance d'autrefois, étaient devenues roideur et dignité, bien que çà et là un air de tête, un geste, vinssent vous rappeler l'ancienne physionomie. Ce qui me frappa le plus, ce fut le son de sa voix, laquelle, n'ayant jamais été d'un timbre particulièrement remarquable, avait contracté un accent nasal et traînant qui rendait impossible toute vivacité dans la conversation. Ses traits gardaient toujours l'empreinte de cette impassibilité sublime critiquée des uns, admirée des autres, *ad libitum*. Seulement on y voyait se carrer tout à l'aise le sentiment d'une importance qui jadis affectait au moins de se déguiser. Les yeux, autour desquels le grand âge avait déjà creusé ses sillons, montraient par la fixité un peu atône du regard, l'abaissement progressif des facultés physiques. » Le portrait a du vrai sans flatterie; peut-être le prince de Metternich se douta-t-il de l'impression qu'il produisait, et, pour couper court à bien des réflexions mélancoliques qu'il craignait d'inspirer, il se mit coquettement à parler d'affaires. C'était une manière d'essayer de se rajeunir; il y réussit, il eut même de la franchise, autant qu'il était dans son caractère d'en avoir, et mit à jour, avec une sorte de bonhomie familière, ses principes et ses maximes. « Quant à moi, poursuivit-il après avoir longtemps discouru sur M. Ancillon et M. Gentz, je n'ai jamais connu ni antipathie ni sympathie en affaires. Je vois la chose, et règle mon choix sur l'aptitude des gens à l'exécuter. Quiconque me comprend et peut se rendre utile est le bienvenu, quels qu'aient été d'ailleurs jusque-là ses sentiments à mon égard. J'ai pu combattre à outrance, réduire l'action de tel ou tel homme, jamais il ne m'est arrivé de poursuivre personne en tant qu'individu. Les principes adoptés par moi au début ont triomphé de toutes les épreuves de ma vie et de ma politique, et depuis vingt-cinq ans que je suis à la tête du cabinet, je n'ai pas à me reprocher d'y avoir failli une seule minute. Là où tout chancelle, où tout mue, il faut bien qu'il y ait quelque part quelque chose de stable et de permanent où puissent se rattacher les gens qui cherchent un refuge. J'ai été ce quelque chose, cet appui contre la tempête et le naufrage dont beaucoup ont douté, que plusieurs ont vu de mauvais œil, et que tous ont fini par mieux juger. Il y eut un temps où la Russie voulait ma chute, dans un autre ce fut la France, et les événements se sont chargés de démontrer à ces deux puissances que j'étais pourtant vraiment l'homme qu'il leur fallait. Ce que je dis des gouvernements, je pourrais le dire aussi bien des partis. Mon calme imperturbable, mon invincible, mon immuable stabilité, m'ont valu la confiance de tout le monde, et cette confiance, amis comme ennemis ne cessent de me la témoigner. Les hommes les plus considérables de tous les partis, — entendons-nous bien, je

dis de *tous les partis*, — se sont rapprochés de moi, liés avec moi plus ou moins. J'ai reçu leurs plans les plus secrets en confidence, et jamais aucun d'eux ne s'en est mal trouvé. »

M. de Metternich, lorsqu'il eut cet entretien avec M. de Varnhagen, touchait déjà, on le sent, à sa période *consultante*, période sénile, qui pour cet homme d'État illustre commença d'ailleurs d'assez bonne heure, et dont ceux qui l'ont connu en 1849, pendant son séjour à Bruxelles, auront pu suivre la décadence. Il aimait à se raconter tout haut avec une lenteur solennelle, parfois emphatique, à ruminer le passé devant un auditoire bénévole, que l'impéritie des comédiens du moment renvoyait vers lui, grand acteur déchu de la veille. On prétend que l'ours devenu vieux lèche ses pattes pour *tromper la faim*. C'est un peu l'histoire de bien des gens parmi les plus fameux : vivre sur l'ancien fonds, *monologuer* après coup et divaguer; ne jamais, quoi qu'il en coûte, vouloir accepter le démenti des événements, et tirer d'un ordre de faits les conclusions les plus invraisemblables, les plus impossibles, et que soi-même, dans la plénitude de l'autorité et du pouvoir, on eût regardées comme outrageantes! Ce qui valait mieux que ce fatras doctrinaire et que toute cette pédagogie politique, c'était la causerie intime dans le salon de la princesse Mélanie, une personne très-particulière s'il en fut, d'un esprit très-insoumis et mobile, aimant surtout à dominer et avec cela plein de grâce et de séduction, l'esprit des Zichy, comme on disait à Vienne. La princesse Mélanie, en fait de relations, ne connaissait que ses instincts : vous lui plaisiez ou vous lui déplaisiez, et, si le hasard du moment ne vous était point favorable, elle ne se gênait guère d'habitude pour vous le faire savoir. Du reste, c'était l'art suprême de M. de Metternich de savoir dissiper les nuages grands ou petits qu'elle soulevait. Comme ce maître sorcier de la ballade, il possédait le secret de faire taire d'un mot les éléments, et ce mot il le disait d'ordinaire tout bas, à l'oreille même d'Éole, au moment où le dieu s'apprêtait à souffler sur lui ses tempêtes. « Mais enfin, que veut votre empereur? lui avait dit un jour Napoléon en le saisissant brusquement par le collet de son habit. — Ce qu'il veut, répondit M. de Metternich sans se déconcerter, il veut que vous respectiez son ambassadeur [1]. » Un

[1] *Voir* Mailath, *Histoire de l'Empire d'Autriche*, p. 297. — C'était le 15 août 1808, jour de la Saint-Napoléon; l'Empereur, arrivé la veille d'Espagne, recevait les félicitations de sa cour, lorsqu'apercevant le marquis de Gallo, ministre de Naples, il l'interpella de la façon la plus vive, l'accusant d'être l'auteur de l'armistice de Leoben et de la paix de Passeriano, et joignant à ses apostrophes un compliment des plus amers à l'adresse de sa sœur Caroline. A cette exécution foudroyante d'un personnage diplomatique, un silence de mort succéda dans l'assemblée, et tous les regards se portèrent sur l'ambassadeur d'Autriche, contre qui, évidemment, l'affront était également dirigé. En effet, l'empereur Napoléon, la lèvre pincée, l'œil en feu,

homme qui, sans perdre contenance, avait pu résister à de pareils assauts, n'était point fait pour se laisser troubler par des tempêtes de ménage, bien qu'il en ait eu parfois d'assez rudes à essuyer, témoin celle que lui valut la fameuse boutade de cette même princesse Mélanie au maréchal Maison.

Nature imperturbable, aimant l'ordre au dedans comme au dehors, il avait toujours à son service une anecdote pour mettre autour de lui les esprits en équilibre : « Que voulez-vous, monsieur le maréchal, ce n'est pas moi qui l'ai élevée, » disait-il en parlant de sa femme à l'ambassadeur de Louis-Philippe, qui, venu pour se plaindre d'une repartie par trop humoristique, s'en retournait satisfait de ce ton de loyale bonhomie par lequel le vieux renard s'épargnait l'ennu de faire des excuses officielles. On le voit, ce n'était pas toujours chose facile que d'avoir la paix à l'intérieur avec cet esprit des Zichy, s original, si pétulant, si férocement exclusif. La vieille comtesse Zichy, mère de la princesse Metternich, passait pour le type achevé de cet exclusivisme. Ce qu'on racontait d'elle à ce sujet semblerait incroyable. Du reste, à Vienne comme ailleurs, ces physionomies étranges tendent à disparaître ; notre âge est essentiellement niveleur, et les excentricités de costume et de ton s'y trouveraient de plus en plus dépaysées. Le mouvement de 1789 fut tellement rapide, qu'on s'explique au besoin, sans trop de peine, comment une foule d'individus, alors dans la force de l'âge, s'entêtèrent longtemps à garder les habits et la tradition d'une époque avec laquelle la communication avait été pour eux si brusquement et si à l'improviste interceptée.

Nous voudrions ici placer quelques mots sur la société viennoise, thème difficile, mais que nous abordons avec réserve et comme il convient à un étranger que ses passagères résidences n'ont pu mettre au courant que de ce qui se montre à la surface. La haute société viennoise passe, on le sait, pour très-exclusive ; elle aime, en général, peu à voyager, et, comme elle ne ressent guère le besoin d'aller chez les autres, elle use librement du droit qu'on a, quand on reste chez soi, le droit d'agir selon sa parfaite convenance. Tout Viennois du *high life* a l'horreur de ce que nous appelons *faire des frais;* d'autre part, en sa qualité de gentilhomme, il ne se consolerait jamais d'avoir pu manquer de courtoisie vis-à-vis de quelqu'un : force lui est donc d'adopter un terme moyen et de n'admettre en son intimité

se dirigea précipitamment vers M. de Metternich, lequel répondit à son attaque par le mot que nous citons.

qu'un très-petit nombre de gens avec lesquels il procède sans gêne aucune, et qu'il reçoit dans ses châteaux, invite à ses chasses, accueille partout. En revanche, dès qu'un étranger affiche des prétentions, qu'il devient *gênant*, il peut compter qu'on le plantera là, fût-il d'ailleurs le plus grand seigneur du monde ; car c'est à ce besoin de vivre chez soi en toute liberté, et non pas, comme beaucoup l'ont cru voir, à l'infatuation du préjugé nobiliaire, qu'il faut rapporter le secret de cet *exclusivisme*. On en vient ainsi à ne se vouloir rencontrer qu'avec des visages de connaissance qu'on s'habitue à la longue à traiter comme s'ils étaient de la famille, les appelant par leurs petits noms et par toute sorte de sobriquets intimes, dont le sens parfois mystique échappe à l'étranger, ce qui donne à la noblesse viennoise, dans ses rapports extérieurs, un caractère de franc-maçonnerie que vous chercheriez en vain dans les autres cercles aristocratiques de l'Europe. Les arrière-grands-pères de cette maison-ci furent intimement liés avec les arrière-grands-pères de cette maison-là, et, de générations en générations la liaison s'est perpétuée de telle sorte, qu'aujourd'hui encore les arrière-petits-neveux se fréquentent exclusivement les uns les autres, afin de n'avoir jamais devant les yeux que des *visages de connaissance*. On comprend dès lors que, pour s'acclimater dans la société viennoise, des mois ne suffisent point à un étranger, il y faut des années ; mais, s'il vous arrive enfin, après un lustre et plus d'épreuves propitiatoires, de faire accepter vos lettres de créance, si l'on s'accoutume à votre façon d'être, si votre nez est adopté, vous en avez pour toute votre vie et même au delà ; vous êtes du cercle intime, vous avez droit au petit nom. Cet esprit d'aimable coterie rend naturellement la conversation très-difficile pour quiconque n'est point initié ; comme il ne s'agit ici aucunement d'échanger des idées, mais de se maintenir au niveau d'un certain papotage tout à fait particulier, vous risquez à chaque instant d'aller donner contre un écueil ou de rester en panne. Ne vous attendez à rien de ce qui fait vibrer les nerfs du cerveau : de littérature, point ; de politique, pas davantage ; on causerait bien voyages, par malheur personne ne s'y intéresse ; mais alors de quoi parle-t-on? ce que je vais dire aura peut-être l'air d'une mystification, mais en somme rien n'est plus vrai : on parle de la pluie et du beau temps ! Quelquefois un mot lancé amène une anecdote qui jaillit comme une fusée, petille, éclate, puis aussitôt s'éteint sans laisser de trace. On se tromperait fort à croire que ce monde qui se tait ainsi ou *baguenaude* n'ait rien à dire ; il y a là, au contraire, des puits de science et d'information ; mais ces puits ne se montrent pas. Ayez un soir la bonne fortune d'arriver à propos, et vous serez émerveillé de tout ce que ces esprits, en apparence oiseux, possèdent de notions de linguistique et de saine

littérature, sans compter les mille aperçus ingénieux et profonds sur les beaux-arts, et particulièrement sur la musique. Toutes ces belles choses qui nous charment tant et à si bon droit existent à Vienne comme ailleurs, seulement il faut bien se garder de les vouloir trouver à la surface de la conversation habituelle. Ce que nous appelons avoir de l'esprit paraît au bon Viennois une sorte de gymnastique à laquelle répugne son instinctive nonchalance. « Ce Molière est de mauvais goût, » disait un jour Marie-Antoinette à Louis XVI. Et le roi de France lui répondit très-judicieusement : « Vous vous trompez, madame; on peut reprocher à Molière d'être quelquefois de mauvais ton, mais il n'est jamais de mauvais goût ! » Or avoir de l'esprit dans les salons de Vienne serait à la fois de mauvais ton et de mauvais goût : arlequinade ou pédantisme, selon que votre centre de gravité vous porterait de préférence du côté de Paris ou de Berlin.

Je trouve dans les *Mémoires* de M. de Varnhagen une allusion très-fine et très-vraie à cet état moral de la société viennoise : « La conversation, écrit-il en parlant du salon de madame de Metternich [1], était *autrichienne* du plus grand air, pleine d'indolence, de laisser aller, souvent très-libre : une conversation de coterie ; du reste, pas un mot de politique. Un jour, pourtant, que le comte Zichy se plaignait de n'avoir point encore reçu de son libraire les *Paroles d'un Croyant*, qui faisaient grand bruit à cette époque, je demandai timidement s'il était donc bien possible que l'ouvrage ne fût pas défendu. — Défendu ? reprit le prince de Metternich. Oui, certes, cela va sans dire ; défendu en tant qu'on ne saurait ni l'annoncer ni le vendre publiquement, mais tout à fait permis à cette classe de lecteurs sur laquelle sa mauvaise influence n'est point à craindre. La censure autrichienne n'oublie pas ainsi ce qu'elle doit d'égards aux personnes ! — Et il cita comme exemple le banquier juif Eskélès, qui recevait ouvertement le *National*, ajoutant, avec son malin sourire : — Je le soupçonne même de trouver la feuille parisienne trop modérée. Mais, bah ! qu'importe après tout ? nous le savons bon Autrichien. » M. de Varnhagen, qui fréquenta journellement le prince dans cette période, a naturellement beaucoup retenu de ses entretiens avec le célèbre archichancelier. A la manière des gens qui se proposent d'utiliser tôt ou tard leurs souvenirs, l'époux de Rahel tenait registre de ses moindres impressions, et notait en rentrant chez lui tout ce qu'il venait d'entendre. Comme la chose avait fini par être connue et qu'on savait également qu'il professait aussi les idées les plus libé-

[1] Tome VIII, p. 96.

rales à l'endroit des correspondances privées et du parti qu'on en peut tirer pour l'histoire, — il vint un temps où l'on se méfiait très-fort de lui à Berlin, et c'était à qui ne lui écrirait pas. Mais, lorsque cette panique éclata, la récolte était faite, et pour pouvoir être indiscret, le spirituel philosophe de la *Maurerstrasse* n'avait plus besoin désormais des confidences de personne.

Il en avait appris assez sur le tiers et le quart pour être fort scandaleux s'il l'eût voulu ; et, s'il a gardé la juste mesure, si de certaines conversations il ne donne que des extraits, si des correspondances qui lui semblaient bonnes à publier il supprime toujours cette partie toute personnelle, écrite en quelque sorte avec de l'encre sympathique, et que celui-là seul doit lire à qui la lettre est adressée, — on n'en doit que louer davantage et son tact et sa discrétion, surtout ce bon sens pratique qui, dans les questions délicates, lui montre toujours la limite. Au reste, s'il y a des personnes vis-à-vis desquelles un annaliste comme M. de Varnhagen ait à faire acte de réticence, ce n'est point à coup sûr parmi les hommes d'État qu'il les faudrait chercher. Combien n'en connaît-on pas au contraire qui seraient désolés d'avoir affaire à de trop discrètes gens et qui vous parlent à cœur si ouvert, parce qu'ils espèrent bien qu'à votre tour vous parlerez. Publicité, non, tu n'es pas un vain mot ! « De même, a-t-on très-ingénieusement dit, qu'on ne saurait s'imaginer un État composé seulement de citoyens vertueux, de même, en ne voulant au monde que des gens discrets, vous supprimez toute espèce d'histoire ! » Le récit le plus simple, l'anecdocte la plus effacée, contiennent une indiscrétion. Qui songe à s'en plaindre ? personne ; la plupart du temps même il nous fâcherait beaucoup qu'elle n'y fût pas. Quand M. de Metternich se complaisait ainsi à pérorer des heures entières devant M. de Varnhagen, pensez-vous que le vieux diplomate supposât naïvement que ses paroles seraient à l'instant oubliées du malicieux Berlinois, ou mieux encore que celui-ci s'en irait creuser un trou dans les sables de la Sprée pour les y enfouir, à l'exemple de cet honnête domestique du roi Midas ? L'homme d'État autrichien avait flairé dans M. de Varnhagen un futur biographe, et plus on s'était efforcé de le prémunir contre l'indiscrétion du personnage, plus il causait à *cœur ouvert*, développant ses principes, justifiant ses actes, entrant dans les moindres détails de sa vie et de sa politique, mais *posant* toujours, et du sein de cette familiarité tout intime, coquetant à travers les années, avec les pages de ce livre que nous parcourons. Voyez plutôt : « Je suis l'homme de la vérité, la lumière du jour ne m'effraye aucunement; si l'on m'interroge, je suis prêt à répondre. Ça toujours été pour moi un grand préjudice d'avoir dû renfermer mes travaux dans le secret du cabinet alors que je n'aurais eu au contraire qu'à gagner à

la discussion. Quant à moi, je ne redoute point la tribune, je *la hais, mais pour des motifs qui ne me sont nullement personnels.* C'est ainsi qu'une foule d'antipathies qu'on me prête n'existent pas, et que je déteste, en revanche, nombre de choses vers lesquelles on me croit généralement porté. Par exemple, j'admire l'institution des Jésuites comme pourrait le faire tout protestant impartial, mais je hais le jésuitisme à l'égal de la peste. J'en dis autant du libéralisme, dont je suis l'ennemi irréconciliable, tout en me faisant gloire d'être libéral dans le vrai sens du mot. Quelqu'un, Fox, je crois, a prétendu qu'après la sensation de gagner au jeu, il n'en existait pas de plus vive que de perdre; je confesserai dans le même sens qu'après le plaisir d'avoir raison je n'ai jamais eu de satisfaction plus grande que celle de reconnaître mon erreur chaque fois qu'il m'est arrivé d'avoir tort. Cette abnégation, loin d'amoindrir un homme, l'élève d'autant plus qu'il faut pour l'exercer se placer à un point de vue tout à fait supérieur. »

Quoi qu'en puisse dire M. de Metternich et dans ses dialogues méthodiquement préparés et dans ses correspondances particulières[1], le pouvoir avait fini par lui tourner la tête ; tant de succès, d'hommages, de flatteries, avaient produit cette infatuation qui résulte presque toujours des positions inattaquables. M. de Metternich ne s'écriait pas avec Louis XIV : « L'État, c'est moi; » mais ses discours, ses gestes et jusqu'à ses réticences, tout en lui tendait à vous inculquer cette conviction profonde qu'il était la vivante et suprême incarnation de l'Autriche; et sur ce point son sentiment intime était si sincère, si naïf, qu'il agissait avec une certaine autorité. On riait bien un peu ici et là de ce pathos sublime, mais on en riait tout bas; et d'ailleurs cette inflexible, cette imperturbable confiance se posait vis-à-vis des *obscurs blasphémateurs* comme le dieu soleil dans la fameuse ode de Pompignan. Un jour le général de Gerzelles, diplomate disgracié, essayait d'attendrir sur son sort M. de Metternich, en lui montrant tout ce qu'après une carrière active des loisirs forcés avaient d'intolérable. Le prince écoutait froidement, dédaigneusement, se

[1] « Je n'ai jamais eu d'ambition, écrivait-il en 1857. Et c'est la volonté de l'Empereur qui a tout fait en me nommant ministre à la Haye d'abord, puis à Dresde, de telle façon que je passai sans transition en quelque sorte de la vie du monde à la vie politique. S'il y en a qui puissent voir une élévation sociale dans les emplois, il va sans dire que je ne suis pas de ces hommes, moi dont la famille a de tout temps occupé le premier rang, et qui, pour être en évidence, n'avais aucunement besoin de grandes dignités. L'importance que je me suis acquise pendant un demi-siècle n'a donc été que le résultat pur et simple de mes qualités personnelles. Et, m'étant aussi, pour mon plaisir, occupé de chimie et de géologie, il est à supposer que j'aurais eu, comme professeur de ces Facultés, non moins de bonheur peut être que comme homme d'État. »

contentant de répondre de loin en loin par quelque bout de phrase à peine articulée et proposant, — avec cette insolence que la bassesse des solliciteurs n'autorise souvent que trop chez les gens en place, — proposant les moyens les plus dérisoires pour sortir d'embarras : les échecs, par exemple, le whist ou les dominos. A quoi l'interlocuteur se permettait de répliquer très-humblement que de telles ressources lui paraissaient, hélas! bien insuffisantes pour combler le vide d'une existence jusque-là vouée aux affaires : « Mais non ! mais non ! » reprenait le prince toujours sur le même ton d'officielle indifférence ; et aux passe-temps que le général déclinait l'Excellence en ajoutait d'autres du genre champêtre et bucolique : la chasse au filet, la pêche à la ligne, la culture du chêne truffier, etc., etc. Le général de Gerzelles savait se prêter à la plaisanterie; il trouva cependant que celle-ci dépassait un peu les bornes, et répliquant à ce cynique persiflage par un argument sévère *ad hominem :* « Mais vous-même, mon prince, vous-même, que feriez-vous, dit-il, si vous n'étiez plus en activité ? » A cette riposte inattendue, M. de Metternich se mordit les lèvres et répondit avec plus d'aigreur et de vivacité qu'il n'avait l'habitude d'en laisser percer dans son langage : « Mais vous admettez là, monsieur, un cas qui est impossible [1] ! »

C'était avant tout un diplomate de tradition. Il avait l'autorité, la roideur et les petites misères de l'emploi, il en avait surtout le masque et la dissimulation, ce que lui reprochaient les hommes d'une trempe plus vigoureuse, tels que Stein et Blücher. Avec sa belle tournure, son esprit formé à l'école des Diderot et des Marmontel, on conçoit qu'à l'époque de sa jeunesse, sous le premier empire, M. de Metternich ait dû être le type du parfait diplomate autrichien. Ses rares talents de conversation rachetaient merveilleusement ce qui lui manquait sous le rapport de l'étude; et son train seigneurial, son influence sur quelques femmes importantes du moment, le mirent à même de conduire à son avantage les petites affaires. Au lendemain de la brillante campagne de 1805, l'empereur Napoléon, partout victorieux, avait daigné sourire à cet élégant gentilhomme qui venait si jeune à sa cour représenter l'antique maison d'Autriche si profondément abaissée ; mais il y avait dans ce sourire courtois plus d'ironie et de hauteur que de vraie bienveillance. « Amusez ce niais-là, nous en avons besoin à présent. » C'était là, de la part du vainqueur d'Austerlitz parlant à sa sœur Caroline, une recommandation peut-être habile, mais il convient d'ajouter que le prince de Metternich, non moins habile se laissa longtemps amuser sans avoir égard au *besoin* dynastique. Un mot de Savary à ce sujet prouve que les hommes d'État du

[1] Voir les *Mémoires* de M. de Varnhagen, t. VIII, p. 127.

moment ne prenaient pas le change sur la gravité de ses informations. « M. de Metternich, dit-il, avait poussé si loin ses informations, qu'il serait devenu impossible pour un autre que l'Empereur de parvenir au fond. Il disposait en dominateur d'une personne dont M. Fouché avait un besoin indispensable. La discrétion m'empêche de la nommer, cela serait une révélation inutile. » Ce qui se passait en Espagne déjouait toutes les prévisions; à Paris, même parmi les courtisans de l'Empereur, cette guerre entreprise au nom de la monarchie universelle était sévèrement jugée; déjà Talleyrand et Fouché ourdissaient leurs trames et commençaient à nouer dans l'ombre cette série d'intrigues et de conspirations qui jusqu'à la campagne de 1809 ne devaient plus avoir d'interruption. Les secrètes informations que M. de Metternich recevait, et quelquefois à son très-grand étonnement, de ces deux ministres de Napoléon produisaient, on le pense, une impression profonde sur le cabinet de l'empereur François en offrant comme certain à la haine irréconciliable du monarque, ulcéré par la paix de Presbourg le but que le patriotisme du comte Stadion, son ministre des affaires étrangères, entrevoyait de longue date : cette campagne de 1809, aperçue dès 1805, par Stadion, et dont on peut dire que M. de Metternich, animé, aigri par Fouché, eut également l'inspiration pendant la guerre d'Espagne. Une rupture devenant de plus en plus inévitable, on conçoit quelle dut être à cette époque la position de M. de Metternich à Paris : il lui fallait du matin au soir calmer les esprits, donner le change aux appréhensions par toute sorte de pacifiques assurances qui n'étaient au fond que des mensonges [1]. La guerre éclata donc le 24 mai, et, dès le 8 octobre suivant, le comte Stadion ayant donné sa démission, l'ex-ambassadeur de la cour de Vienne à Paris reçut de l'empereur François le portefeuille des affaires étrangères, qu'il allait désormais sans interruption garder pendant trente-huit ans ! Bien des gens aux yeux desquels le nouveau ministre passait pour entaché d'un certain *napoléonisme* crurent voir dans cet avénement une sorte de concession à l'empereur des Français, d'autres n'y virent qu'une intrigue, et dans ce nombre figurait l'illustre démissionnaire; toutefois, en dépit des accusations dont il était l'objet, M. de Metternich n'inclinait vers le parti français que dans l'espoir d'utiliser au profit de l'Autriche sa bonne intelligence avec le cabinet des Tuileries. La part que l'Autriche prit ouvertement à la guerre contre la Russie n'était certes point de nature à procurer

[1] Napoléon avait même fini par rompre en cette circonstance toute relation directe avec lui. M. de Metternich s'en plaignit. « Vous me demandez pourquoi l'Empereur ne vous parle plus ; répondit M. de Champagny; parce qu'il s'est aperçu depuis longtemps que c'était une chose inutile, et que vous avez perdu à force de mensonges tout le crédit qu'on accorde à un ambassadeur. » Bignon, III, 25.

à cette puissance un cruel ressentiment. Il est vrai d'ajouter aussi qu'après la catastrophe de la Russie l'Autriche, par son attitude irrésolue tant au dedans qu'au dehors de ses frontières, provoqua bien des jugements divers dont les plus favorables ne furent pas pour M. de Metternich. Il se peut qu'en cette occasion le ministre de l'empereur François n'eût point les torts qu'on lui reprochait; toujours est-il qu'à cette époque il ne fut donné qu'à un très-petit nombre d'initiés de savoir au juste à quel point les alliés pouvaient compter sur le sincère concours de l'Autriche. L'Autriche se réservait, avant toute chose, de peser, à un moment donné, de tout son poids dans la balance, et jusque-là elle employait les trésors de son habileté à tenir en suspens le monde entier afin de mieux tromper la France. Rien n'empêche non plus de croire qu'à Vienne on n'eut point ce coup d'œil prophétique dont on fait si souvent honneur après coup aux cabinets victorieux, et que là, comme ailleurs, personne ne vit encore très-clairement le point définitif vers lequel la marche des événements allait entraîner l'Europe. Ce que l'Autriche semblait vouloir principalement, c'était une action plutôt médiatrice, une sorte de suprême arbitrage entre l'Allemagne, qu'elle devait arracher au joug napoléonien, et la France, dont il fallait contenir les débordements. La chute de Napoléon, qui n'était peut-être pas au début dans les secrets desseins de l'Europe, ne fut vraiment résolue que lorsqu'il n'y eut plus pour elle aucune espèce de concession à attendre d'un ennemi dont les moindres succès ravivaient toute l'intempérance. A ce compte, les journées de Lützen et de Bautzen furent une vraie cause de désastres. Ébloui par ces victoires jumelles qu'il prenait pour un revirement de fortune, l'Empereur se jeta de nouveau dans des intrigues diplomatiques ayant pour but de désunir les alliés et n'eut que colères et dédains pour les conseils que M. de Metternich lui apporta dans l'entrevue de Dresde. L'Autriche avait fait par là sa dernière démarche. Ses avertissements repoussés, elle déclara la guerre et s'unit aux alliés, avec lesquels M. de Metternich s'était d'avance entendu secrètement à Gitschin pour *l'un ou l'autre cas*. Par cette entente préalable, l'Autriche s'était assuré le premier rang dans l'alliance, ainsi que le droit spécial de traiter pour tous les États du Sud de l'Allemagne. Le traité de Ried, conclu avec la Bavière le 8 octobre 1813, en garantissant à cette puissance le maintien de sa souveraineté, fut dirigé en même temps et contre le rêve de ceux qui voulaient un retour au vieil empire germanique, et contre les espérances de ceux qui demandaient la constitution d'une Allemagne unie.

## II

### M. de Gentz. — Ses talents et son caractère.

Un personnage qui joua aussi son rôle dans cette comédie des congrès, rôle de confident et de secrétaire, moitié diplomate et moitié journaliste, et que les *Souvenirs* de M. de Varnhagen ne pouvaient omettre, c'est M. de Gentz. Un peu au second plan, et derrière le fauteuil du prince de Metternich, posant en Almaviva de chancellerie, vous voyez revivre en ces curieux *Mémoires*, la physionomie intelligente, vicieuse et famélique de cette espèce de Figaro prompt à toutes les besognes de la politique et capable, « d'un seul coup de sa baguette, d'endormir la vigilance et de renverser tous les obstacles, » à la condition que l'or y sera : le *nerf de l'intrigue !*

Qu'était-ce que M. de Gentz ?

Il y a environ quinze ans, vivait dans un des faubourgs de Vienne un vieux savant, grand collectionneur d'autographes, et qui, à force de manier des écritures, en était arrivé, il le prétendait du moins, à pouvoir, sur quatre lignes que vous lui donniez, déchiffrer le moral des gens. Or il advint qu'un jour un billet de Gentz fut mis sous les yeux du bonhomme, et voici ce qu'il prononça : « Esprit éminent mais vain, mœurs corrompues, cœur pusillanime et rempli d'amertume. L'individu auquel j'attribue ces lignes ne saurait être qu'un vieux garçon; si c'était l'écriture d'une femme, je dirais qu'il s'agit d'une vieille fille aigrie par le célibat et conservant toutes les prétentions de la jeunesse. Beaucoup de clairvoyance, de pénétration, d'esprit, mais de la pire espèce. L'éducation de ce personnage vaut son intelligence. Il est nerveux, irritable, entêté, aime à l'excès la louange et la flatterie; ses faiblesses ne se comptent pas plus que ses grandes aptitudes, il ne voit des choses que le côté pratique ; en un mot, c'est un homme né pour les affaires, un politique. » L'homme qui rendait cet oracle affirme n'avoir jamais connu ni rencontré M. de Gentz, et je le croirais volontiers, car, s'il avait connu l'original, à coup sûr mon collectionneur d'autographes n'eût point fait de lui un portrait si ressemblant. Un pauvre diable d'écrivain s'élevant jusqu'aux plus hautes sphères sociales, un bureaucrate infime trônant de pair avec les Olympiens du jour : voilà ce qui en Allemagne ne s'était encore jamais vu, ce que le talent à lui seul n'eût pu faire, et ce qu'en revanche les circonstances n'eussent point fait sans le talent. De cette réunion du talent et des circonstances naquit M. de Gentz, le représentant de l'esprit nouveau

dans les conseils de la vieille Europe féodale, représentant déjà caduc sans doute, et dès la première heure asservi moralement par mille jouissances où tendaient tous ses mauvais instincts ; n'importe, la place était conquise ; le talent et le style en habit noir avaient percé jusqu'aux premiers rangs de cette foule chamarrée de majestés, d'altesses et d'excellences séculaires et tenait leur plume. De titres et d'honneurs on l'en couvrit; sur cette plume, véritable Danaé moderne, les dieux et les demi-dieux firent pleuvoir des torrents d'or. Gentz fut insatiable; sur ces hauteurs où son talent l'avait conduit, il prit les habitudes et les vices des grands seigneurs et devint vénal; il mit sa souplesse, son éloquence, son style, au service des chancelleries; réfutant parfois ses propres arguments, il rédigea moyennant finances la réponse à des articles qu'il avait lui-même et soigneusement minutés. La seule excuse de cette vie, qui aurait pu être si profitable et qui se perdit en déréglements de toute espèce, fut le talent, j'ajouterai une certaine libéralité dans les points de vue qu'il tenait de son éducation première et qui, ne pouvant, décemment, se manifester dans ce monde auquel ses vices, plus que ses convictions, l'avaient inféodé, se trahissait du moins encore par l'ironie. A ce compte, le prince de Metternich eut souvent à subir maintes rebuffades de la part de ce singulier subalterne, de ce maraud qui traitait un si puissant seigneur avec l'irrévérence dont pourrait user un membre de la chambre des communes. Sans se mettre en peine de professer certains principes que d'ailleurs sa position hiérarchique ne lui eût point permis d'appliquer, M. de Gentz possédait un esprit trop sensé, trop lettré, trop philosophique, pour ne pas reconnaître que depuis 89 les temps avaient marché. « Les choses ne se passent plus aujourd'hui comme autrefois, repétait-il souvent, et c'est une folie de s'imaginer qu'une pareille lutte contre les idées se puisse prolonger à l'infini. L'humanité a ses lois dont vous oubliez de tenir compte, elle marche, et vous la croyez stationnaire. Prenez garde qu'un de ces beaux matins le torrent ne vous emporte, vous et vos institutions. » A quoi M. de Metternich répondait d'ordinaire en haussant les épaules et en disant à Gentz qu'il n'était qu'un publiciste et n'avait jamais rien compris à la diplomatie. Cependant le *publiciste* n'en démordit pas, et, lorsque survint la Révolution de Juillet, il eut des brusqueries et des libertés de langage à décontenancer le maître. M. de Varnhagen rapporte à ce sujet une scène ou l'archichancelier joua le rôle d'un petit garçon vertement tancé par son pédagogue. « Que me montrez-vous là! s'écriait Gentz en parcourant une dépêche, est-ce donc ce que je vous avais dit de faire? Mais vous n'y songez pas! » — Et s'échauffant de plus en plus : — « Mauvais ! plat ! détestable ! des niaiseries qui ne valent pas la peine que je les réfute ! Ah çà ! quand comprendrez-vous ? il me

semblait portant vous en avoir dit assez long là-dessus! » Et M. de Metternich, absourdi de tant d'audace, écoutait avec calme, se demandant si c'était bien à lui, à Son Altesse, qu'on osait parler de la sorte. Son œil vitreux ne jeta pas une étincelle, son visage garda jusqu'à la fin son empreinte immuable; seulement quand le publiciste en chancellerie eut terminé son monologue, il lui montra la porte sans accompagner son geste d'un seul mot. Gentz rassembla vivement ses paperasses et sortit le front haut, son portefeuille sous le bras. M. de Tettenborn, qui assistait à l'algarade, racontait à M. de Varnhagen qu'une brouille s'en était suivie dans laquelle il avait dû, lui M. de Tettenborn, intervenir comme médiateur officieux, « ce qui ne fut pas une tâche bien difficile, écrit M. de Varnhagen, attendu qu'on ne demandait pas mieux que de se réconcilier, quitte à se chamailler de nouveau, ces deux hommes sentant également le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre et ne pouvant se résigner à vivre séparément. »

Le chapitre des aventures de M. de Gentz, de ses munificences et de ses dilapidations ne manque pas non plus d'intérêt. C'est curieux et c'est édifiant. Tous les souverains, jusqu'aux moindres, tous les cabinets et tous les comptoirs de l'Europe avaient beau venir en aide à cette existence ; les besoins dépassaient toujours la recette. « C'est un malheur qu'il faille vivre, disait M. de Talleyrand ; sans quoi on aimerait la vertu. » M. de Gentz, lui aussi, eût volontiers aimé la vertu, mais il lui *fallait vivre ;* avoir des hôtels, des équipages, et le reste, couvrir d'or une innombrable valetaille , acheter aux uns leur secret, aux autres leur silence, et se consumer dans les machinations et les tripotages d'une politique à gros intérêts. Qu'est-ce que leur traitement régulier pour de pareils hommes ? M. de Gentz avait de grands emplois, mais ses vices coûtaient plus cher à M. de Gentz que ses grands emplois ne lui rapportaient. Dans ce tonneau des Danaïdes s'engloutissaient les ducats des hospodars valaques et moldaves, les annuités princières, les subventions privées. La France et l'Angleterre payaient, le duc de Nassau payait, M. de Rothschild payait, et lui aussi M. Cotta ! un libraire, le directeur de la *Gazette universelle*, qui fournissait une rente de quatre mille florins pour prix de prétendus articles que naturellement on ne livra jamais. On nous objectera peut-être que la *Gazette universelle*, publiant les protocoles des congrès, comptait par cela même M. de Gentz parmi ses écrivains, puisque c'était M. de Gentz qui rédigeait ces protocoles. A la bonne heure ! Mais n'est-ce pas un joli denier : quatre mille florins de rente pour des protocoles déjà salariés d'ailleurs par les chancelleries ? On peut dire que l'illustre publiciste eut un moment l'Europe et l'Asie pour tributaires. A défaut d'or monnayé, il recevait volontiers de *riches présents :* les pierreries, par exemple, avaient de grandes chances

d'être acceptées ; on prenait même les tabatières, quitte à en égrener les rubis comme les baies d'une grenade sur de blanches épaules.

Et dire que tout cela ne suffisait pas, et qu'en dépit de tant de dotations publiques et secrètes ce sybarite étrange avait fini par avoir la bourse aussi vide que le cœur ! Fanny Elssler, l'élégante personne que nous avons connue ici, traversa ses derniers jours. Vieux, maussade, flétri, il l'avait rencontrée dans un théâtre de funambules où la gracieuse enfant montrait ingénument ses jolies jambes, et, vêtue en génie des *Mille et une Nuits*, la torche d'Éros à la main, venait chaque soir devant un soleil tournant et le jet d'eau classique présider aux noces d'Arlequin et de Colombine.

Ce vieillard fut séduit par ce Génie, l'homme usé des congrès se sentit revivre à ce frais sourire, à cette adolescente et suave apparition. Fanny, de son côté, eut bientôt l'attachement de la reconnaissance; car ce vieillard, c'était après tout M. de Gentz, le conseiller des potentats et l'égal de leurs ministres. Souvenons-nous de cette incomparable scène de la tragédie d'*Egmont*, lorsque Claire à genoux près du comte dénombre avec admiration les plaques et les colliers. Entre l'humble ballerine viennoise et le haut diplomate, ce fut un peu le même roman; avec la différence pourtant que cette fois le brillant comte d'Egmont avait passé la soixantaine. Quant au luxe de décorations, je n'oserais avancer qu'il fût moindre ; j'inclinerais même à croire que M. de Gentz, sur ses vieux jours, devait avoir la poitrine plus constellée que Henri de Lamoral, comte d'Egmont ; seulement, je le répète, il avait soixante ans. Gentz profita de cette occasion pour s'isoler de plus en plus. Du reste, il n'avait jamais aimé le monde. Quand il y allait, tout lui était ennui, gêne ou fatigue ; il ne pouvait souffrir ni qu'on parlât haut, ni qu'on survînt à l'improviste; chaque visage nouveau l'inquiétait, les physionomies martiales surtout lui donnaient des crises de nerfs, ce vieux renard détestait les faces de lion ; il n'aimait ni le rire ni les éclats de voix; une nouvelle désagréable, un revirement politique, un attentat révolutionnaire, et il en avait pour des semaines de fureurs convulsives. De la tendresse et presque du dévouement avec les femmes, et point de résolution dans les affaires; de grandes aptitudes au second rang, les ressources exécutives d'un commis supérieur ; mais aucune indépendance, aucune initiative de caractère, rien de l'homme d'État.

Deux puissances démoniaques se disputaient M. de Gentz, ses talents et ses vices, et le malheur a voulu qu'il n'ait pas trouvé dans ses talents assez de force pour pouvoir dominer ses vices. « La plume de

Gentz, écrit-on encore en Allemagne [1], fut quelque chose d'aussi prodigieux que l'épée de Napoléon, et ne se retrouvera pas davantage. » Si ridicule que puisse d'abord sembler une pareille comparaison, je l'accepte en tant que pouvant aider le lecteur à se faire une opinion sur la valeur du publiciste allemand. D'un tel éloge, en effet, rabattons la moitié, les trois quarts même, il en restera toujours assez pour qu'on puisse dire que M. de Gentz fut, en son genre, un très-illustre personnage. Talent merveilleux, plume introuvable, j'y consens ; mais quel triste et désolant spectacle qu'une telle vie ! Que cette plume ait écrit d'admirables Mémoires, qu'elle ait eu le secret du plus beau style que la diplomatie renomme, j'en reste volontiers émerveillé, seulement je trouve ignoble qu'un homme si doué puisse tenir une telle conduite, et qu'il y ait dans son organisme assez peu d'équilibre normal pour que, tandis que la main droite gouverne cette plume fameuse des congrès, sa main gauche puisse ainsi s'ouvrir au tribut des rémunérations flétrissantes. Je sais que la Rochefoucauld a parlé de *voleries publiques*, qui sont des habiletés; mais pour mon compte je n'accepte pas cette morale; et, si le misérable journaliste qui vend son opinion pour quelques écus ne m'inspire que tristesse et dégoût, j'avoue que je ne m'imagine guère comment il faut s'y prendre pour estimer ces prétendus hommes d'État qui, pour subvenir au train de leur sybaritisme et payer bon an mal an leurs petits scandales, trafiquent également de leur conscience et font, comme on dit, le même métier sur une plus *grande échelle*. Ce talent dont on parle trop n'est ici qu'une circonstance aggravante, car il ôte jusqu'à cette excuse de la faim, que tant d'ignominies obscures auraient peut-être droit d'invoquer.

## III

L'archiduc Charles. — Sa physionomie. — Sa conversation. — Ses souvenirs de Wagram.

Combien à tous ces masques de chancellerie je préfère l'héroïque, honnête et douce figure de l'archiduc Charles. C'est en 1809, au lendemain d'Essling, que M. de Varnhagen vit pour la première fois le prince généralissime de l'armée autrichienne. Essling compte parmi les victoires de Napoléon, M. Thiers lui confirme ce titre ; ce qui n'empêche pas les Autrichiens de s'attribuer comme un triomphe

[1] Voir les *Souvenirs* du baron d'Andlau, p. 77. Francfort, 1859.

cette *hécatombe de quarante à cinquante mille hommes couchés à terre.* Patriotisme, chevalerie, curiosité aventureuse au spectacle de tant de désastres qui fondaient alors sur l'Allemagne, — M. de Varnhagen venait librement et simplement offrir son épée. Un gentilhomme prussien se présenter ainsi au quartier général de l'archiduc! ce fut d'abord un étonnement surhumain : personne n'y voulait croire. Le premier officier auquel M. de Varnhagen parla de sa résolution n'en revenait pas : un Prussien! Que l'empereur Napoléon battît les troupes allemandes avec l'aide des soldats saxons, cela se concevait encore; mais un Prussien convaincu qu'on pouvait servir la cause nationale sous les drapeaux de l'Autriche, il y avait là un fait décidément invraisemblable. Nous livrons ce trait à l'édification des esprits timorés qui ne rêvent qu'Allemagne unie contre la France et qui naguère encore, à propos de la campagne d'Italie, s'imaginaient incessamment voir les Prussiens accourir sur le Rhin pour venger les défaites que nos armes infligeaient de l'autre côté des Alpes à cette Autriche qu'ils détestent aujourd'hui comme ils la détestaient en 1809.

Pour la confusion des dialectes, la variété des physionomies, l'étrangeté des costumes, une armée autrichienne rappelle toujours plus ou moins le fameux camp de Wallenstein, dans la fameuse tragédie de Schiller. La description que M. de Varnhagen donne de sa promenade au quartier général a de la couleur et du pittoresque; vous y sentez ce souffle de la guerre de trente ans qui, avant d'arriver au grand poëte d'Iéna, avait déjà passé par ce curieux roman tant lu jadis en Allemagne, de *Simplicissimus*. Par moments l'auteur entremêle ses récits de considérations stratégiques sur la campagne, de réflexions morales sur l'état des esprits. « La guerre de 1809 et surtout les batailles d'Essling, de Wagram et de Znaym, révélèrent à l'Autriche une force qu'elle ne s'était point connue jusque-là et dont la conscience ne devait plus l'abandonner. » Cependant notre officier prussien, tout étonné de se voir « parmi des centaines de mille hommes, seul de son uniforme bleu, » errait à travers les rues de l'immense camp à la recherche du généralissime. Comment se trahit la présence de l'archiduc Charles, je doute fort que chez nous quelqu'un le devinât jamais. Il n'y a en vérité qu'en Autriche où de pareilles choses se puissent voir ou plutôt entendre. Écoutons M. de Varnhagen.

« Comme je passais, vers midi, devant ses fenêtres, j'entendis préluder sur le piano; c'était l'archiduc qui employait ses moments de loisir à improviser [1]. » Au lendemain d'Essling, à quelques heures peut-être de Wagram, une improvisation sur le piano! C'est pour le coup que Fontenelle se fût écrié : « Sonate, que me veux-tu? »

[1] Inutile de rappeler ici que l'archiduc Charles fut l'ami de Beethoven et l'un des meilleurs musiciens de son temps, un des plus habiles à jouer du piano.

Raille qui l'osera; pour moi, j'aime ce prélude, et j'y vois la douce mélancolie d'une âme religieuse qui s'épanche. Cette tendre et mélodieuse élévation, en si graves circonstances, me touche autant qu'une prière. Que n'a-t-on pas écrit du sommeil d'Alexandre à Arbelles [1], de Frédéric à Rosbach, de Napoléon à Iéna ! pourquoi ne pas admirer à l'égal ce recueillement d'une âme plus chrétienne, que la musique et la prière emplissaient de leurs parfums, cet élancement vers l'idéal au moment suprême? Que les lions et les aigles dorment devant la mort, à merveille ; mais laissons chanter les cygnes.

Il est assez d'usage, dans les opéras italiens, que l'héroïne s'annonce par une ritournelle de harpe exécutée derrière la coulisse; l'improvisation terminée, M. de Varnhagen, qui attendait au dehors, vit apparaître l'archiduc, grave et digne, et portant dans tout son air ce caractère sérieux d'une haute responsabilité. Après quelques paroles gracieusement échangées et rendez-vous pris, le généralissime monta à cheval et partit au galop pour diverses inspections. Demandons à M. de Varnhagen l'intéressant crayon de cette physionomie. « Son aspect était avant tout sympathique. On y voyait l'expression d'un cœur brave, honnête, profondément humain. Il vous mettait en confiance et vous inspirait en même temps une sorte de timidité révérencieuse ; car l'homme aimable et doux ne quittait jamais son sérieux ni sa dignité, et dans le regard du général d'armée éclatait l'habitude du pouvoir et du commandement. Sa taille petite et mince, sans exclure l'idée d'une certaine vigueur, indiquait une nature fine et nerveuse. Les rudes fatigues, les âpres travaux de la guerre, n'avaient rien enlevé à ses membres de leur gracilité première, qui, chez Napoléon, avait existé, mais seulement au début et pour disparaître bientôt dans l'empâtement de la personne. Aucune prétention à l'effet, à la pose; tout au contraire beaucoup de simplicité, de naturel et parfois même dans les mouvements un peu de laisser-aller trahissant quelque lassitude, mais contre lequel protestait visiblement la flamme d'un regard héroïque. Son courage intrépide, sa constante abnégation, son sens ferme et droit, ses façons toutes paternelles d'user du commandement, lui avaient valu dans son armée un enthousiasme presque attendri. Les officiers l'adoraient, les soldats ne demandaient qu'à se faire tuer pour lui, surtout ceux des régiments de Bohême, auxquels il appartenait plus spécialement par le titre et les fonctions de capitaine général de leur pays. Partout où il se montrait les hourras éclataient, et quand il paraissait aux avant-

[1] Aux sceptiques qui voudraient pourtant médire je rappellerai ce passage de Bussy-Rabutin : « J'ai trop bonne opinion de lui pour croire qu'ayant une bataille à donner six heures après, où sa vie était la moindre chose dont il s'agît, il put dormir aussi tranquillement que si le lendemain il n'eût eu rien à faire. »

postes, on avait toutes les peines du monde à contenir des acclamations qui trahissaient sa présence à l'ennemi. On peut dire que depuis Wallenstein aucun généralissisme n'avait exercé sur l'armée autrichienne une pareille autorité, un pareil prestige. Il tenait le département tout entier de la guerre sous sa dépendance immédiate, nommant et destituant à son gré, disposant sans contrôle des peines et des récompenses, et, dans les plans comme dans l'exécution, ne relevant que de son génie et de sa conscience. » De cette vivante esquisse, espèce de photographie prise à la hâte sur un champ de bataille, rapprochons maintenant l'aperçu que l'écrivain a tracé de son héros vingt et un ans plus tard, et qui se retrouve à sept volumes de distance, dans les *Mémoires* de M. de Varnhagen. Que d'écroulements et de restaurations durant ce court espace ! Napoléon, après avoir pris Vienne, était allé mourir à Sainte-Hélène ; l'Autriche avait recouvré son rang et son autorité parmi les grandes puissances de l'Europe, et le prince Charles, sans bruit, sans trouble, sans remords, avait pris congé de la gloire pour se complaire de nouveau à cette existence modeste, silencieuse, et bourgeoisement accessible, qui fut si longtemps l'existence de tous les archiducs d'Autriche : physionomie un peu effacée au milieu du grand appareil politique, mais du moins toujours égale et dont la modération fait la grâce. Personne, mieux que l'archiduc Charles, ne reconnaît la supériorité du rival que la fortune lui opposa ; mais sa vertu militaire n'en souffre aucune atteinte, et de son instinct d'admiration la haine ni l'envie ne sauraient naître, pas plus que le découragement. Il combat fièrement à son poste, en soldat, en chrétien, en archiduc. Vainqueur à Essling, vaincu à Wagram, il sut dans le succès rester humble et mettre dans le récit de ses défaites cet accent de dignité humaine aussi éloigné de la jactance que de l'abaissement de soi-même. « Ce ne sera pas une des circonstances les moins étranges de cette guerre, écrit-il loyalement dans ses bulletins de la bataille de Wagram, que de voir le vainqueur perdre dans ce combat plus de trophées que le vaincu. » Napoléon ne pouvait s'empêcher d'admirer ce grand caractère, cette gloire qui, même vis-à-vis de lui, eut ses journées et sur laquelle on peut dire que jamais aucun revers ne fit tache. « Le cœur me battait, lorsque je me retrouvai en sa présence, écrit M. de Varnhagen à propos de cette seconde entrevue ; l'âge ne l'avait pas épargné, et pourtant sous cette apparence chétive et malingre, le guerrier se montrait toujours. Sa voix, dès longtemps désaccoutumée du commandement, avait repris cette expression douce et mélancolique qui lui était naturelle, et il ne récupérait l'accent vigoureux que dans les moments d'animation. « Ce m'est une grande joie, me dit-« il amicalement, de voir que mes vieux camarades ne m'ont point

« oublié, car de mon côté, j'ai pour eux un attachement bien sincère.
« Communauté de joie et de souffrances est un lien qui ne se brise ja-
« mais. » Là-dessus il me serra la main, puis d'une voix très-émue,
« Je vous remercie, reprit-il, d'avoir pensé à moi. » Ensuite il s'informa de mes affaires, il savait que j'avais, avec Tettenborn, servi en Russie, que j'avais été plus tard ministre à Carlsruhe ; il n'ignorait ni mes études littéraires, ni la perte irréparable que j'avais faite. « La
« mort d'une femme qu'on aime, poursuivit-il, est le plus affreux coup
« qui puisse nous frapper ; je vous en parle par expérience et vous
« plains doublement, puisque vous n'avez pas d'enfants ; à moi, du
« moins, il m'est resté cette consolation de vivre au milieu des miens. »
Et son regard, comme ses paroles, respirait la bonté, la droiture, l'humanité; tout cela était si sincère, si calme, si naturel !

« Si nous causions un peu de Wagram, » disait-il à M. de Varnhagen avec cette aménité du vieillard tout heureux de se retrouver en pays de connaissance ; « ce fut là une grande, une terrible bataille; nous la perdîmes, mais il n'y eut ni de ma faute, ni de celle de mes troupes ; ces braves gens se conduisirent comme des héros, et à quelques jours de là nouvelle rencontre qu'ils soutinrent avec un acharnement indomptable ; faire plus serait au-dessus des forces humaines. »

J'ai souvent entendu dire à Vienne que l'archiduc Charles s'était proposé d'écrire lui-même l'histoire de cette campagne de 1809; s'il ne l'a fait, c'est que diverses raisons du genre de celles dont il parlait à M. de Varnhagen l'en ont empêché. Du reste, de ce que rien n'a été publié de sa main sur ces matières, il ne faudrait pas trop se hâter d'en conclure que rien n'existe. L'archiduc avait le goût de l'étude, et ses souvenirs ont dû mainte fois le tenter dans sa retraite. A défaut d'annales achevées et telles qu'on les souhaiterait d'une plume si probe et si compétente, nous ne serions pas étonné qu'il eût laissé sur cette guerre et les autres campagnes auxquelles il prit part des commentaires restés secrets et dont l'histoire s'éclairera peut-être quelque jour. « C'est affaire à nos neveux, » répondait-il à ceux qui le pressaient d'écrire sur les événements, et il ajoutait avec un sourire plein de bonhomie : « Si toutefois nos neveux veulent bien s'occuper de nous. » Dans l'ouvrage de M. de Varnhagen le seul récit de la bataille de Wagram occupe près de la moitié d'un volume. « Tenez-vous-en aux faits militaires, » avait dit l'archiduc, et c'est à quoi son ancien compagnon d'armes a voulu se conformer, réglant partout sa description sur les plans et les notes du généralissime autrichien. Pour bien écrire de la guerre, deux conditions sont nécessaires : l'avoir faite, d'abord, puis être un écrivain. M. de Varnhagen a pour lui ce double avantage, et le morceau qu'il

consacre à la grande et terrible bataille sera lu même après M. Thiers.

## IV

Paris en 1810. — Une visite à la Malmaison. — Les déjeuners à l'hôtel Metternich. — La colonie allemande. — Mademoiselle Henriette Mendelssohn. — L'empereur Napoléon chez le prince Schwarzenberg.

Blessé grièvement à Wagram, M. de Varnhagen prend à Vienne le temps nécessaire à sa guérison, et ce n'est que vers la fin de l'automne qu'il va rejoindre en Hongrie son régiment, dont le colonel prince de Bentheim le prend bien vite en affection, et plus tard, lors de la paix, l'emmène en mission à Paris. Nous sommes en 1810, et l'on devine aisément quel intérêt de curiosité la Babylone napoléonienne doit éveiller chez un esprit aussi ouvert, j'allais dire aussi cosmopolite que celui-là. « Paris, ville de bruit, de fumée et de boue ! » Laissons à l'humoriste génevois sa rhétorique atrabilaire; les étrangers, même alors que les événements les font nos ennemis, sont en général moins philosophes que Rousseau à l'endroit de la grande cité. M. de Varnhagen est trop homme de goût et connaît trop bien son monde pour jamais s'étonner de rien. « Il a vu de plus belles places et de plus belles rues, » mais ce qui le charme à Paris tout d'abord, c'est qu'il s'y sent chez lui, *at home*, et le voilà parcourant les boulevards, les quais, les Tuileries, et le Palais-Royal en compagnie de Chamisso, un compatriote, un poëte, la première personne dont il se soit enquis à son arrivée. Car cet aide de camp et ce diplomate ne trouve de récréation que dans le commerce des gens de lettres. Qu'il dépiste à la ronde un de ces penseurs inutiles que proscrivait Platon de sa république, et vous le voyez aussitôt quitter l'hôtel de son ambassade et planter là son général pour s'en aller en fête buissonner au pays des Muses. Uhland, Justin Kerner, Frédéric Schlegel, Guillaume de Humboldt, Schleiermacher, à chaque instant des figures de poëtes, de publicistes et de philosophes, nous apparaissent ainsi, amenant la digression épisodique, et jetant au milieu de ces récits de négociations et de batailles ce noble intérêt des lettres qui passionne le cœur à travers tout. Ni la guerre ni la diplomatie ne font oublier à M. de Varnhagen qu'il est un romantique de l'association de Berlin. — En France, nous disions cénacle. — Mais pour la jeunesse allemande de 1809 à 1813, pour les Arnim, les Weber, les Uhland, il fallait un mot plus militant, et *Bund* ici convenait mieux.

Revenons à Paris. M. de Varnhagen visite le musée Napoléon, et la mélancolie le prend au spectacle de toutes ces merveilles de l'Europe, « entassées là en manière de trophée et moins pour la gloire de l'art que pour la gloire d'un seul homme ! » On connaît la *Messénienne* de Casimir Delavigne : c'est le même air chanté en allemand. Profanation ! s'écriera un jour le poëte français en voyant les immortels chefs-d'œuvre s'en retourner vers leurs pénates dans les chariots des alliés. Barbarie ! murmure en attendant le Berlinois, trouvant, non plus au musée, mais chez l'impératrice Joséphine, dans un salon de la Malmaison, « les quatre magnifiques Claude Lorrain de la galerie de Cassel. » Il y a des lieux qu'on ne saurait hanter sans évoquer certaines physionomies, et la splendide galerie du château non plus que les trésors de toute espèce qu'on y rencontre ne suffisent pas à chasser du souvenir du visiteur toute idée des personnes.

C'était alors, pour la première épouse de Napoléon, le lendemain de la grande crise ; l'impératrice Joséphine, de retour de Navarre, recommençait à recevoir, mais seulement en petit comité, et comme il sied aux cœurs endoloris. Qu'on en juge : « Les rois, les reines, les grands-ducs, affluent à la journée. Les équipages à six chevaux vont et viennent. On ne voit sur les chemins que piqueurs et courriers. Les dîners sont à l'ordinaire de trente couverts; tous les Talleyrand, madame Just de Noailles, etc., etc. Cependant il ne se fait pas encore de présentation officielle. Le comte de Metternich vient tous les jours. L'impératrice n'a point encore revu l'Empereur ; sitôt cela fait, elle compte partir pour Aix en Savoie. Verra-t-elle Marie-Louise avant de s'éloigner ? les paris sont ouverts. Aimable et bonne personne, cette impératrice ! Tout le monde la plaint et pas une voix ne s'élève contre elle. Très-frivole d'ailleurs, incapable de s'occuper de quoi que ce soit, hormis peut-être de botanique, passant sa vie à chiffonner, aimant du trône le clinquant et raffolant de parures et de bijoux ; du reste, sans esprit, mais avec beaucoup de tact et de grâce, et mettant sa joie à dire à chacun quelque chose d'honnête et d'agréable. Leroi, le coiffeur à la mode, se rend deux fois par jour à la Malmaison. D'après une anecdote qu'on raconte, ce singulier monsieur, qui se donne pour l'oracle de la cour et de la ville, se croyait tout permis, et la faveur dont l'honorait toujours la première impératrice l'aurait infatué à ce point, qu'entrant un soir chez la seconde et la voyant en robe montante : « Ah ! madame, s'écria-t-il, « lorsqu'on a le bonheur d'avoir de si belles épaules, quel dommage « de les cacher ! » Là-dessus, Marie-Louise ayant sonné, donna ordre qu'on mît à la porte le complimenteur incongru, lequel n'en voulait point croire à ses oreilles et se demandait comment tant de disgrâce pour une flatterie qui, du temps de l'autre, eût si bien passé. Je le

répète, l'impératrice Joséphine est universellement aimée, et, dans la société parisienne comme à la cour, elle a gardé de vives et profondes sympathies : ce qui n'empêche pas qu'autour de l'Empereur certains intimes, restés fidèles au principe de la révolution, ne soutiennent que cette femme aura nui à sa cause plus que personne au monde en lui ramenant le faubourg Saint-Germain et en caressant chez lui ce goût pour la noblesse et les anciennes dynasties qui devait le séparer de la nation. »

Le peuple en effet se détachait, les victoires mêmes n'étaient plus que des articles de journaux; « *Nous en avons assez !* voilà ce qu'on entendait de haut en bas. » L'omnipotence du maître se brisait contre les forces négatives d'une société qui va son train sans donner prise, et, soumise d'ailleurs en apparence, retourne à ses mœurs, à ses traditions, à ses principes, en se disant *in petto :* Laissons faire. Et cependant les résistances ouvertes ne manquaient pas. « Elles viennent de deux côtés, écrit M. de Varnhagen, du côté des républicains, et du côté des partisans de la monarchie. Napoléon, qui les craint et les déteste, procède vis-à-vis des uns et des autres, tantôt par intimidation, et tantôt aussi par insinuation, s'efforçant de détacher autant que possible les individus, ce qui ne lui a point mal réussi jusqu'à présent, puisqu'on voit les plus farouches Jacobins figurer parmi ses fonctionnaires, et, parmi ses chambellans, des émigrés de la plus vieille roche. Mais qu'il ne s'y fie point ; tout ce monde n'est là qu'à la condition bien entendue que pas un revers ne surviendra. La révolution survit dans bien des âmes, les Jacobins s'agitent, et vous trouvez de chaleureux partisans de la république jusque parmi les hauts fonctionnaires et les grands de l'Empire. A la vérité, cette opinion ne s'appuie, pour le moment, ni sur des baïonnettes ni sur des canons ; mais nous savons que tout pouvoir, en ce monde, émane d'abord de l'opinion, et que la force matérielle ne vient que plus tard, à son heure. »

Au nombre des plaisirs que le Paris d'alors offrait à un diplomate du genre de celui dont nous parcourons les *Mémoires*, n'oublions pas les déjeuners en petit comité chez M. de Metternich. On se retrouvait là chaque jour, huit ou dix personnes de connaissance, pour causer intimement et librement de toutes choses. On se racontait les nouvelles, on lisait entre Allemands les journaux de la patrie absente. Le docteur Gall y venait beaucoup et aussi M. Alexandre de Humboldt et M. de Schlegel. Un matin, le comte de Sternberg, un des familiers de la maison, se prit de discussion avec le docteur Gall ; on parlait religion, et Gall se montrait, à son ordinaire, frondeur et dédaigneux. Cependant les deux interlocuteurs finirent par s'accorder ensemble sur ce point que la religion était après tout né-

cessaire. « Il en faut une, dit alors le comte de Sternberg, se tournant du côté de M. de Schlegel, son voisin de gauche, ne fût-ce que pour contenir le bas peuple ; » et en même temps Gall, s'adressant à M. de Varnhagen, qui se trouvait à son côté, lui soufflait à l'oreille : « Et nous autres, que deviendrions-nous sans les terreurs salutaires que la religion inspire aux gouvernants ?» Par bonheur, ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs n'entendit la remarque de son adversaire et par quels extrêmes divergeait cette prétendue communauté d'opinion. « Quant à moi, ajoute spirituellement M. de Varnhagen, qui venais d'ouïr les deux observations, je possède maintenant plus de motifs qu'il ne m'en faut pour ne plus douter désormais de la nécessité d'une religion ! »

Le soir, tout le monde se trouvait à dîner chez le prince Schwarzenberg, mais alors en véritable apparat et dans le tourbillon des illustrations officielles. M. de Varnhagen, à ce qu'il nous raconte, n'aimait point la compagnie des grands personnages du moment ; toute cette *société d'État*, comme dirait M. Sainte-Beuve, lui causait même une certaine répugnance, et il en avait assez de la rencontrer en terrain neutre, dans les diverses ambassades. « Beaucoup de luxe et de mise en scène, écrit-il, mais point de goût ni de distinction. Je ne me sentais, je l'avoue, aucune envie de pénétrer plus avant dans ce vide pompeux, quelques visites d'obligation, auxquelles je n'avais pu me soustraire, m'ayant d'ailleurs très-suffisamment édifié. » Et là-dessus, M. de Varnhagen de confesser ingénument et sans grand effort ses préférences pour le faubourg Saint-Germain. Mais le malheur voulut qu'à cette époque le faubourg Saint-Germain eût des motifs pour se fort tenir sur la réserve, ce qui faisait que les gens trop difficiles ne savaient souvent qui fréquenter. Vous me direz qu'il y avait les théâtres. En effet, largement on en usait : la *Vestale* et le *Triomphe de Trajan*, à l'Opéra ; à la Comédie-Française, Talma ; Elleviou, à Feydeau ; Brunet, aux Variétés ; et Bobèche, dont nous ne parlions pas, et le café Turc, et Tivoli, *cette image de la vie parisienne* [1].

N'importe, pour si variée qu'on la donne, la liste de ces plaisirs est vite épuisée, et quiconque voudra empêcher que la satiété n'arrive

[1] « Les plaisirs de Tivoli me représentaient en petit l'image assez fidèle de la vie parisienne. Depuis l'instant où vous mettez le pied dans ce jardin, jusqu'à celui où vous en sortez, c'est une suite non interrompue de divertissements. Pas de si petit coin qui ne vous offre un objet de distraction, pas de minute qui ne veuille être employée : feux d'artifice, danses, jeux d'optique, prestidigitations et le reste ; et toutes ces jongleries, tout ce vacarme, pour vous prouver quoi ? l'absence du plaisir. Sur tant de figures que vous rencontrez là, partout la lassitude, l'ennui, le dégoût, l'expression de ce besoin qu'on a d'échapper à son propre néant, peut-être à sa conscience. » (Varnhagen, t. III, p. 401.)

trop tôt fera sagement d'établir ici et là des intervalles pour ces douces heures de calme et d'intimité où l'intelligence se rassérène, où l'âme se réconforte. M. de Varnhagen avait découvert dans Paris une honnête et docte personne, mademoiselle Henriette Mendelssohn, sœur de madame de Schlegel, et qui dirigeait dans la rue Richer un pensionnat de jeunes filles. Sans être jolie et quoique un peu contrefaite, mademoiselle Mendelssohn exerçait un grand attrait. Son esprit vif et pénétrant, ses rares connaissances, ses manières appartenant à la meilleure compagnie, avaient fixé autour d'elle un petit cercle d'élite qui n'eut bientôt demandé qu'à s'étendre, mais qu'en gouvernante avisée d'un établissement d'éducation elle s'efforçait de maintenir dans d'étroites limites, ne voulant point que son humble parloir se donnât les airs d'un salon! Salon ou parloir, madame de Staël, avant son éloignement forcé de Paris, y venait habituellement; on y voyait aussi M. de Humboldt et le couple Benjamain Constant, madame Fould et Spontini, tout frémissant encore de son succès de la *Vestale*. Chaque soir, l'heure de la prière et du couvre-feu ayant sonné et tout le petit monde endormi, le cercle se formait dans les jardins, — il y avait encore de vastes jardins, rue Richer, à cette bienheureuse époque! — On causait histoire, beaux-arts, littérature, et, grâce à la médiation discrètement opportune de mademoiselle Mendelssohn, qui savait toutes les langues, Anglais, Italiens, Allemands et Français communiquaient entre eux sans lacune, et rien n'échappait à personne des délicatesses et même des subtilités de l'entretien. On se passait avec ardeur les épreuves de l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne; on louait, on commentait. Aux marques d'admiration pour le génie de l'écrivain se mêlaient les témoignages de sympathie pour le noble caractère de la femme, et la soirée se terminait par la lecture en commun d'une lettre arrivée le matin de Chaumont et dans laquelle l'illustre exilée cherchait à consoler de son absence le groupe fidèle, en lui parlant des espérances du retour et en accompagnant ses vœux et ses tendresses des souvenirs de madame Récamier, de Mathieu de Montmorency, de M. de Barante, toute une colonie de gens célèbres que la crise adverse rapprochait.

Je voudrais insister ici sur le charme du tableau tel que l'a peint M. de Varnhagen. On aime ce petit coin perdu où quelques beaux esprits restés fidèles au culte de la pensée, quelques *idéologues* indécrottables, se retrouvent pour fraterniser. A travers tout ce brouhaha du moment, le jardin de la rue Richer avec son clair de lune fait oasis. On jase là si volontiers, qu'on finit par ne plus entendre le tambour qui bat la retraite et qu'on s'attarde peu à peu dans le rêve et le sentimental. Écoutez plutôt ce diplomate ou ce poëte : « Ce qui me charmait bien autrement que ces réunions, si agréables qu'elles fus-

sent, c'était de rencontrer seule chez elle mademoiselle Mendelssohn et de m'entretenir avec elle en allemand de choses allemandes; la fenêtre de son salon était garnie au dehors de vignes grimpantes dont l'épaisseur tempérait la fraîcheur du soir; assis derrière ce rideau, nous causions des heures entières, évoquant les images de la patrie, les souvenirs de nos amis et de nos connaissances, et repassant dans nos mémoires les chefs-d'œuvre des poëtes. » J'entends d'ici les railleurs crier au faux *Wertherisme* et murmurer : Klopstock! Et cependant quoi de plus sérieux qu'une pareille scène? Il faut avoir vécu des années à l'étranger, pour comprendre la douceur nostalgique d'une heure semblable, et ce que valent, après de longues journées d'isolement, ces conversations dans la langue maternelle, entre une honnête femme et un galant homme rêvant de la patrie absente, derrière une fenêtre enguirlandée de lierre. Ici l'idylle a tout son charme, et l'idée qu'on se représente du sort douloureux de l'Allemagne partout humiliée à cette époque prête au tableau une mélancolie plus touchante et plus respectable.

Ce n'est généralement point aux périodes de despotisme qu'il faut s'adresser pour avoir des nouvelles de l'éloquence politique d'une grande nation. M. de Varnhagen, qui dans sa jeunesse avait tant ouï parler de la tribune française, ne pouvait se consoler de la voir réduite à cet incroyable silence. A défaut d'orateurs vivants, il s'en allait dans les bibliothèques réveiller les morts et lisait les cinq volumes des *travaux de Mirabeau à l'Assemblée nationale* pour se dédommager de ce qu'il n'entendait pas et aussi de ce qu'il entendait ailleurs. « L'éloquence académique ayant cours à l'Institut me donnait sur les nerfs, je ne pouvais souffrir ce beau langage à double entente, ces audaces tempérées, ces réticences habiles, espèce de voltige littéraire propre seulement aux jours de décadence. » Tout cela sans aucun doute est bon à dire à certaine distance et de ce ton un peu frivole qui chez un dilettante si raffiné ne messied pas. Toutefois nous goûtons peu ce ton de persiflage; non que nous soyons très-partisan de l'éloquence académique telle que l'agréable annaliste prussien la définit; à cette voltige littéraire, comme on l'appelle, nous préférons le grand art des maîtres de la tribune française, cette éloquence qui parle haut et clair et va droit son chemin sans rechercher les petits sentiers fourrés de piéges et de chausses-trapes; mais il faut bien aussi rendre aux circonstances ce qui leur appartient. L'homme, après tout, fait ce qu'il peut; et, quand nous le voyons de la sorte user de toutes les finesses du langage, tourner et retourner le mot, invoquer à son aide l'esprit d'allusion et de réticence et jusqu'à la pointe humoristique, ce n'est pas à lui qu'on doit s'en prendre, mais à la difficulté du moment qui ne lui laisse pas d'autre liberté. Lorsque

dans un pays ce genre de rhétorique vient à fleurir, à prédominer, cela signifie simplement qu'en ce pays il n'y a plus de vie publique. Quant au jet fécond et virtuel, on peut le refouler, on ne le supprime pas. Je vais plus loin, et je soutiens que pour la veine d'éloquence d'une grande nation, ce régime de compression momentanée n'est point une mauvaise école. La tribune de la Restauration a beaucoup gagné aux entraves de l'ère précédente. « Racine, disait Boileau, était un garçon d'esprit à qui j'ai appris à faire difficilement des vers faciles. » Ce fut là, pour les années qui succédèrent, l'influence du régime de compression, et sur ce point je n'en veux pas médire, car ses rigueurs avaient contraint le style à se façonner, la parole à condenser sa force. Et de là peut-être cet éclat inouï qui signala le retour des Bourbons : la France sous son dernier maître avait appris à faire difficilement des discours faciles.

On connaît la fameuse et sinistre histoire de la fête du prince Schwarzenberg, alors ambassadeur d'Autriche. A cette époque où Napoléon et Marie-Louise célébraient leurs noces d'or, Paris regorgeait d'Allemands : têtes couronnées et autres, ducs régnants ou médiatisés, généraux, diplomates, artistes, la colonie grossissait à vue d'œil, menaçant de tout envahir. Venu sur l'invitation expresse de Napoléon, le prince de Metternich, ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Apostolique, habitait avec sa famille et son brillant personnel l'hôtel du maréchal Ney, situé sur le quai; tandis que, de l'autre côté de la Seine, l'hôtel de Montesson, rue du Mont-Blanc, servait avec ses cours et ses jardins à la pompeuse installation du prince Schwarzenberg. L'Autriche, on en conviendra, ne pouvait être mieux et *plus* représentée, et c'était nous rendre courtoisement la visite que nous lui avions faite à Vienne : invasion pour invasion ! Autour de ces hôtels du ministre et de l'ambassadeur, affluait tout ce monde qui, soit dit en passant, nous détestait du fond de l'âme, ce qui ne l'empêchait pas de se divertir à nos spectacles et de faire bonne chère chez nos restaurateurs.

« Mêlé, en ma qualité d'officier autrichien, à tout ce monde des Metternich et des Schwarzenberg, j'eus bientôt acquis l'intime conviction que sous les apparences d'amitié persistait la vieille antipathie nationale, qu'on détestait cette union d'une archiduchesse avec un homme que l'Europe ne pouvait cesser de considérer comme son ennemi, et qu'il nous plairait plus, fût-ce même au risque de nouvelles défaites, de rencontrer sur les champs de bataille que dans un salon au milieu des réjouissances de la paix. » Honteuse et mélancolique hypocrisie des choses humaines, hideux mensonge de la politique ! et c'était cet homme abhorré qu'on allait fêter, c'était pour recevoir cet *ennemi*, pour le congratuler d'une alliance détestée

avec l'auguste fille de son souverain, que le prince Schwarzenberg couvrait de tapis et de fleurs ses escaliers ; c'était pour éclairer ce baiser de Judas que des milliers de lustres s'allumaient au palais d'Autriche !

Le 1er juillet, vers cinq heures, un détachement de grenadiers de la garde, poste d'honneur et de sûreté, occupait toutes les avenues. Il faisait grand jour encore, et les jardins se constellaient avec magnificence. D'instant en instant la foule accrue se pressait dans ces splendides appartements où la beauté, le renom, la naissance, confondaient leur éclat. Déjà les reines et les rois avaient fait leur entrée, et l'Olympe, pour être au complet, n'attendait plus que Jupiter et Junon. Tout à coup les fanfares sonnent, les tambours battent aux champs, les cours se remplissent d'écuyers et d'équipages : c'est l'Empereur ! Tous les Schwarzenberg et tous les Metternich se précipitent à sa rencontre, et quelques minutes plus tard il paraît à travers les salons, tenant à son bras Marie-Louise. « Je le voyais et l'observais de près, écrit M. de Varnhagen, un des hôtes de cette fête, pour la première fois ; plus frappé de la beauté des traits de son visage, de l'expression puissante, mais implacable de ce masque d'airain. Il avait l'air sévère, dur, presque méchant, le regard fixe ; de bienveillance et d'aménité, point de trace : vous sentiez que d'un instant à l'autre des ordres terribles pouvaient sortir de cette bouche ! » Pour caresser au cœur de l'impératrice les douces remembrances de la patrie, le prince ordonnateur de cette pompe triomphale avait imaginé d'organiser dans le jardin une représentation en perspective du château de Laxenbourg. A peine Napoléon et Marie-Louise s'étaient-ils arrêtés devant ce décor, qu'un essaim de danseuses de l'Opéra, en costume tyrolien, échappées des bosquets voisins, venait en exécutant des danses et des pantomines nationales augmenter et porter à son comble le sentimentalisme de la scène. Il va sans dire que la Guerre et la Paix, les divinités allégoriques des ballets du grand roi, jouèrent là leur rôle obligé !... Amusante comédie éternellement renouvelée ! Louis XIV, déguisé en Tircis, dansait des *pas de deux* sur le théâtre de Versailles, et voici maintenant Napoléon qui, dans la plénitude de sa gloire, condescend à figurer au programme dans un petit intermède tout idyllique. Tandis que l'impératrice Marie-Louise reste attachée des yeux et de l'âme à ces douces images du pays natal, des claquements de fouet se font entendre : une estafette, couvert de sueur et de poussière, entre subitement et pénètre jusqu'à l'Empereur. On devine l'étonnement de l'illustre compagnie ; les regards se croisent curieux : si c'étaient des nouvelles d'Espagne ! l'occasion en effet semble à souhait pour recevoir l'annonce d'une victoire ! L'Empereur ouvre le pli qu'on lui

remet et sourit d'un air d'intelligence, car il ne s'agit point de dépêches politiques, mais d'un simple message de famille, de lettres de l'empereur François à sa fille, arrivées le matin, et que Napoléon a délicatement ménagées au parfait attendrissement de cette heure toute conjugale. A cet aimable épisode, dont l'idée pourrait être empruntée d'un opéra de Weigl, intitulé la *Famille suisse*, succède un de ces splendides feux d'artifice où l'or des courtisans s'évapore en emblèmes adulateurs. Puis tout le monde rentre. Comme ces personnages de Shakspeare qui ne se meuvent qu'au bruit des fanfares, l'Empereur et l'Impératrice, salués par les clairons, prennent place sur un trône. L'orchestre attaque ses ritournelles : la reine de Naples accepte le bras du prince Esterhazy; le prince Eugène, vice-roi d'Italie, offre la main à la princesse Pauline Schwarzenberg, belle-sœur de l'ambassadeur, et le bal commence. C'était un peu passé minuit. Après divers quadrilles on venait de danser une *écossaise;* l'Empereur et l'Impératrice, qui s'étaient levés pendant cette figure, circulaient à travers les groupes, adressant aux personnes connues de gracieuses paroles, et se faisant présenter les autres ; soudain, à quelques pas du couple illustre, presque à l'entrée de la grande galerie qui relie à l'hôtel les constructions improvisées, une gaze prend feu sous l'action de quelques girandoles voisines qu'effare une bouffée de vent. La flamme darde une lueur instantanée, qui bientôt cependant diminue et semble au moment de s'éteindre. « La chose était d'abord de si mince importance, que, des deux flammèches qui persistaient encore, le comte de Bentheim étouffa l'une en jetant en l'air son chapeau, et qu'en se hissant sur un meuble, le comte Dumanoir, chambellan de l'Empereur, précipita l'autre sur le sol, où nos pieds la foulèrent. » Mais tandis qu'on croit en bas n'avoir affaire qu'à une fausse alerte, le sinistre étend plus haut ses ravages. Le long des tentures l'incendie a cheminé, il a monté peu à peu, dévorant les frêles boiseries, et le voilà maintenant hors de portée, le voilà qui de ses mille langues sibilantes commence à lécher les plafonds, dont les poutres craquent sous l'embrasement. L'orchestre se tait, les musiciens ont quitté leur tribune; danseurs et danseuses courent éperdus, s'appelant et se heurtant sans se connaître. L'Empereur cependant reste calme, il s'est rapproché de l'Impératrice, et son œil envisage froidement la situation, tandis que l'intempérante cohue des gens toujours pressés à *faire du zèle* crie à la trahison, au meurtre, à l'attentat, et met flamberge au vent. L'ambassadeur d'Autriche, qui n'a pas bougé du côté de l'Empereur, garde, lui aussi, tout son calme, toute sa dignité; mais enfin, voyant le désastre grandir inévitablement, il supplie l'hôte auguste de se retirer. Napoléon ne répond mot, tend son bras à l'Impératrice, et, précédé du

prince Schwarzenberg, gagne à pas mesurés le perron du jardin.

Laissons ici M. de Varnhagen raconter un détail que lui seul, nous le croyons du moins, a jusqu'à présent mentionné. « L'ambassadeur, dès l'instant où l'Empereur fit mine de vouloir s'éloigner, avait, par surcroît de précaution, chargé un de ses aides de camp d'aller donner l'ordre aux équipages impériaux, qui stationnaient dans la cour de l'hôtel où régnait le plus tumultueux désordre, de se transporter dans une ruelle voisine sur laquelle donnait la petite porte du jardin, et d'y attendre l'Empereur, qui du moins pourrait ainsi quitter la place en pleine sécurité, et déjouer toute espèce de complot, si tant était que des malfaiteurs eussent compté sur le sinistre pour faciliter quelque tentative criminelle. Mais Napoléon, après avoir traversé une allée du jardin, s'apercevant du changement de direction, s'arrêta bref et demanda où on le conduisait ; et, n'approuvant point la mesure de l'ambassadeur autrichien : « Non, répondit-il d'une voix brève et im-« pérative, je veux sortir par la grande porte. » Aussitôt il se retourna et fit ramener à leur station première les équipages déjà rangés dans la ruelle, ce qui nécessita la perte d'un assez long temps, pendant lequel l'ambassadeur fut en proie à de terribles inquiétudes, qu'il réussit pourtant à ne point laisser voir. Quant à Napoléon, il montra jusqu'à la fin une imperturbable patience, pensant que, s'il y avait de mauvais desseins en jeu, c'était bien plutôt à la petite porte qu'à la grande qu'un attentat était à craindre. » Et M. de Varnhagen, très-sûr de son fait, ajoute : « L'assertion du *Moniteur*, disant que l'Empereur monta en voiture à la porte du jardin, est donc parfaitement erronée, et ne vaut en somme ni plus ni moins que ce que valent une foule d'autres assertions du même genre sur cet événement. »

Un désarroi universel, inexprimable, suivit le départ des majestés. Au dedans l'incendie faisait rage et dévorait à belles flammes tant d'aliments rassemblés là pour sa plus grande joie : ces poutres, ces châssis, toute cette armature résineuse exposée et comme calcinée d'avance aux ardeurs d'un soleil caniculaire, sans compter les ondoyantes étoffes des draperies, les flots de gaze et de mousseline et tant d'autres vaporeux tissus enroulés autour du corps des femmes ! L'embrasement fut plus rapide que la pensée : en quelques minutes cette salle de bal était devenue un immense bûcher de Sardanapale, où l'élite de la société européenne se tordait dans la frénésie et le désespoir. Parmi tant d'épisodes douloureux de cette nuit sinistre, j'en veux citer un de la plus déchirante mélancolie. Le prince Joseph Schwarzenberg, frère de l'ambassadeur d'Autriche, était à causer près de l'impératrice. Au premier cri de désastre, il pense au danger que va courir sa femme et se précipite vers un salon voisin, où tout à l'heure il la voyait danser ; il arrive : la flamme et la fumée ont tout

envahi ; il va et vient, il appelle : personne ! Il court alors au jardin, et là quelqu'un affirme avoir vu la princesse ; il s'élance vers l'endroit qu'on lui désigne ; ce n'est pas la princesse, mais une jeune dame qui lui ressemble. Une horrible angoisse le prend ; il retourne vers la salle qu'il vient de quitter, l'escalier s'en est effondré ; partout la confusion, le délire, la mort ! Cependant à travers la lueur incendiaire son regard aperçoit une forme désolée, que la flamme enveloppe depuis les pieds, dont elle a dévoré les chaussures, jusqu'à la tête, dont elle commence à rougir le diadème d'or. La princesse Joseph, elle aussi, porte un diadème ; le prince éperdu vole au-devant de la fugitive, l'arrête, l'étouffe dans ses bras, la contemple : nouvelle erreur, c'est la princesse de Leyen. Un officier suédois, s'enfuyant sa fille dans les bras, raconte au passage qu'il y a encore dans cette salle une femme à sauver. Le prince n'hésite plus : l'escalier a beau s'être écroulé, qu'importent les obstacles : il pénétrera mort ou vivant ! Et le voilà qui se cramponne aux piliers fumants, aux planches disjointes et noircies ; il arrive enfin... il va pour s'élancer dans la fournaise, quand un épouvantable craquement se fait entendre. Lambris, colonnes et parquets, tout s'est englouti : le vaisseau a sombré ; *consummatum est*.

Laissons l'affreux volcan s'éteindre ; laissons les ondées du ciel[1] et de la terre s'abattre sur ces tristes décombres. Nous sommes au lendemain. A cette nuit d'orage et d'épouvante une aube nuageuse a succédé, aux lueurs de laquelle nombre des conviés de la veille se rassemblent, car il s'agit maintenant non d'*enterrer les morts*, mais bien plutôt de les déterrer. On fouille ces ruines, on creuse ces fumantes catacombes : des solives carbonisées, des pans de murs écroulés, et dans cette fange déjà presque séchée, mêlés à ces mottes de cendre, des bracelets de femmes, des colliers, étranges et sinistres incrustations ; puis des lustres tordus, des fragments d'épées ; que sais-je ! tout un ramassis d'objets devenus méconnaissables et qui n'ont plus de nom dans aucune langue. Ils étaient là trois vigoureux fouilleurs, enfoncés jusqu'aux genoux dans ces ruines : le général Hulin, le docteur Gall et M. de Varnhagen. Tout à coup le général pâlit, et d'une voix que trouble l'épouvante : « Docteur, s'écrie-t-il, venez un peu de ce côté, il me semble que voici un corps humain. » Gall s'approche, M. de Varnhagen fait de même, et devant le spectacle qui s'offre à eux les trois amis s'arrêtent immobiles, n'osant se communiquer leur impression. Parmi ces

[1] « L'orage qui menaçait depuis l'après-midi éclata enfin ; au milieu des éclairs qui sillonnaient le ciel et des coups de tonnerre qui se succédaient presque sans intervalle, une pluie diluvienne tombant à torrents effaça les dernières traces de l'incendie. » (Varnhagen, t. IV, p. 38.)

décombres cinéraires à demi couverts de fange et de charbons, un cadavre est là gisant, calciné, hideux, méconnaissable ; pour retrouver la forme humaine dans cette affreuse destruction, il faut presque déjà que l'imagination intervienne. Par un hasard singulier dont l'effet ajoute encore à l'horreur de cette scène, une moitié du corps que baignait une flaque d'eau conserve toute la blancheur de sa carnation, tandis que l'autre, noire et déchiquetée, a l'aspect repoussant d'une momie. Ce je ne sais quoi d'horrible et d'innomé, c'est la princesse Schwarzenberg, « très-haute et très-puissante dame ! » *Et nunc erudimini !* s'écrierait Bossuet ; *alas !* dirait Shakspeare. Le docteur Gall, qui du premier coup d'œil a reconnu l'illustre personne, reste pensif et recueilli ; et M. de Varnhagen, témoin de cette scène, en termine le récit par ces paroles d'une irrésistible compassion : « Un collier que portait encore à son cou l'infortunée victime avait levé nos derniers doutes ; c'était une parure à médaillons, dans lesquels étaient gravés les noms de ses enfants. Un seul de ces médaillons n'avait point d'inscription, destiné qu'il était à recevoir le nom de l'enfant que la princesse portait dans son sein et qu'elle entraîna dans sa mort. »

## V

Diplomatie. — M. de Varnhagen, ministre à Bade. — Le grand-duc Charles, époux de la princesse Stéphanie de Beauharnais. — L'empereur Alexandre à Aix-la-Chapelle. — Les larmes de M. de Berstett. — Le grand-duc Charles-Auguste de Weimar. — Radicalisme de M. de Varnhagen. — Motifs secrets. — Conclusion.

A Paris, M. de Varnhagen s'était lié avec M. de Hardenberg, qui, en 1814, l'emmena avec lui au Congrès de Vienne et le fit rentrer au service de la Prusse. L'ancien aide de camp de l'archiduc Charles, l'exadjudant de Tettenborn dans l'armée russe, devint donc diplomate (ne l'avait-il donc pas toujours été, même sous l'uniforme militaire?), fut nommé ministre à Carlsruhe et déploya, pour conquérir des garanties politiques aux États de l'Allemagne du Sud, une activité et une énergie dont les esprits libéraux lui doivent tenir compte.

Le petit-fils du margrave Frédéric, fondateur du grand-duché, régnait à Bade depuis 1811. C'était un prince des plus médiocres qui se puissent voir ; Napoléon l'avait marié à une nièce de l'impératrice Joséphine, mademoiselle Stéphanie de Bauharnais, personne d'esprit et de goût, laquelle, s'il faut en croire le chroniqueur, n'eut point à se flatter beaucoup de l'hyménée : « L'indifférence et l'apathie de ce

caractère étaient quelque chose d'inimaginable : impossible d'obtenir de lui une résolution ; rien ne l'émouvait, sinon les plaisirs vulgaires et les distractions de bas étage. Il vivait entouré d'un cercle de courtisans faméliques, naturellement empressés à favoriser à qui mieux mieux ses vils penchants. Le ton de la conversation, les anecdotes qu'on y débitait pour arracher un sourire à cette triste altesse, étaient de telle nature, que la grande-duchesse, ne pouvant toujours se retirer comme elle aurait voulu, affectait de se retrancher derrière son ignorance de la langue allemande, ignorance moins réelle qu'il ne lui convenait de le dire pour maintenir sa dignité. » Les enfants issus de cette union n'ayant point vécu, le monde diplomatique commençait à prévoir le cas où le grand-duc s'éteindrait sans postérité mâle, et parmi tant d'autres questions qui, à cette époque de Congrès, poussaient du sol à toute heure comme des champignons, celle-ci grossissait à vue d'œil. Déjà perçait à l'horizon l'éventualité d'un partage : le Brisgau à l'Autriche, le Palatinat rhénan à la Bavière, etc. Cependant, vis-à-vis des partisans du morcellement se dressaient les avocats de l'intégrité du territoire. De là des manœuvres, des intrigues, des protocoles, des misères à n'en plus finir. M. de Varnhagen se démenait pour l'intégrité comme un vrai diable; par quelles raisons ? on ne l'a jamais su ; lui-même ne prend point souci dans ses *Mémoires* d'expliquer sa conduite, qui, en l'absence d'instruction bien précise du cabinet de Berlin [1], fut plutôt instinctive : histoire de contrecarrer les plans de la Bavière, qu'il détestait en bon Prussien; besoin de proposer un but quelconque à son activité : il faut souvent si peu de chose pour déterminer chez un homme public le point de départ! Une fois engagé, on marche : il s'agit de réussir; on a la force d'impulsion qui, chez les esprits *faiseurs*, équivaut à la force de conviction ; conviction profonde et sincère, car elle leur vient de l'amour-propre. Mais si, par désœuvrement ou tout autre motif, M. de Varnhagen s'était constitué le champion des intérêts d'un prince qu'il méprisait ; d'autre part, un personnage bien autrement considérable, l'empereur Alexandre, se montrait fort peu favorable à la cause du grand-duché. Ici trouve sa place une anecdote assez piquante et qui fait voir quelles hautes raisons président parfois aux actes d'un souverain. Ce triste grand-duc Charles avait pour ministre un M. de Berstett, très-attaché au maintien de la dynastie, et qui, en voulant qu'on déclarât capables de succéder au trône les enfants issus d'un mariage morganatique du margrave Charles-Frédéric, avait du moins sur M. de Varnhagen cet avantage de servir une politique qui l'intéres-

[1] « Les dépêches qu'on m'envoyait semblaient s'évertuer à ne rien dire; et, lorsque j'interrogeais, la réponse était évasive et ne cherchait qu'à déguiser l'intention de ne point s'expliquer. » (Varnhagen, t. VIII des *Souvenirs*.)

sait et de ne point faire, comme on dit, de l'art pour l'art. Averti des mauvaises dispositions de l'empereur Alexandre, M. de Berstett se rendit immédiatement à Aix-la-Chapelle, où se tenait en ce moment le Congrès. L'empereur, que M. de Gentz avait d'avance endoctriné, le reçut et l'écouta avec bonté, mais sans se laisser fléchir et toujours persistant à dire que les traités, étant une chose sacrée, devaient recevoir leur exécution. En vain M. de Berstett mit en avant les arguments et les sophismes, le czar n'en démordait pas. Si bien que l'orateur du grand-duc prit le parti de recourir aux extrémités : il peignit sous les couleurs les plus lamentables la position de son auguste maître ; il parla de l'effet désastreux que produirait sur le moral de l'infortuné prince toute solution défavorable de la question ; il dit les souffrances du grand-duc, son agonie empoisonnée d'amertume, sa mort horrible ; il s'efforça de représenter quelle désolante mission ce serait pour un fidèle serviteur d'avoir à contrister par un pareil message le cœur d'une si chère altesse, ajoutant qu'il aimerait mieux, quant à lui, périr mille fois que d'être ce messager de deuil. Il fut éloquent jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'au désespoir ; sa poitrine se gonfla de sanglots, ses yeux s'inondèrent de larmes vraies. Jamais encore l'empereur Alexandre n'avait vu pleurer de diplomate : à ce spectacle étrange, inouï, Sa Majesté ne résista point. Émue d'un si beau zèle, pénétrée au fond de l'âme d'admiration pour un si magnifique dévouement, elle donna des paroles consolantes, exhorta, calma, encouragea ; mais bientôt l'empereur s'aperçut qu'il perdait sa peine, car plus il se répandait en mansuétude, plus l'autre sanglotait.

Ses soupirs se font vent qui les chênes abattent.

Jamais on n'avait assisté à pareille scène; Alexandre n'y tenait plus. A la fin, excédé de ces démonstrations lacrymatoires et voulant à toute force se débarrasser de l'obstiné pleureur : « Eh bien donc, s'écria-t-il, gardez tout, dites à votre grand-duc qu'il ne lui sera point fait de violence, que je reconnais tout : la constitution, l'intégrité du territoire, les droits à succéder de la branche morganatique. Est-ce assez? Si vous n'êtes pas content, si cela ne vous suffit pas, dites-le-moi; mais, par grâce, ne pleurez plus. »

Le tour était joué, véritable tour de scapin dont on eut la cynique audace de se vanter. M. de Gentz, qui le premier reçut la confidence, en rit beaucoup et conta cette drôlerie au prince de Metternich, lequel, à son tour, s'en amusa entre la poire et le fromage, préconisant les larmes comme une excellente recette diplomatique d'un nouveau genre et la recommandant à sa nombreuse clientèle. « Combien te faut-il,

pleurard, avec ta giroflée[1]? » dit Figaro au jardinier du comte Almaviva. C'est, on le voit, exactement la même scène, avec cette seule différence que le pleurard ici demande un grand-duché et qu'il l'obtient. Voilà pourtant comme on décide du sort des peuples. Et penser qu'il y a des gens qui croient que le théâtre est l'image de la vie, comme si ce n'était pas plutôt la vie humaine qui à chaque instant, et dans les plus hautes sphères (dans celles-là surtout), emprunte au théâtre ses mouvements, j'allais dire ses pasquinades! N'importe, si dans cette farce improvisée le ministre Berstett avait joué le rôle de Scapin, il y avait eu un Géronte aux dépens duquel il n'eût pas été prudent de trop s'égayer, d'autant qu'à tout prendre, pour des diplomates allemands, l'affaire pouvait bien avoir aussi sa petite moralité. L'empereur Alexandre allait-il désormais disposer à sa fantaisie des territoires, était-ce par hasard dans l'unique but de se donner un nouveau maître que l'Europe coalisée venait de renverser Napoléon? Les faiseurs de gorges chaudes commençaient à s'entre-regarder d'un air plus grave, lorsque éclata au milieu d'eux comme une bombe cette fameuse allocution du czar à la diète de Varsovie : « Prouvez à vos contemporains que les institutions libérales, dont on prétend confondre les principes à jamais consacrés avec les doctrines désastreuses qui ont menacé, de nos jours, le système social d'une catastrophe épouvantable, ne sont point un prestige dangereux; mais que, mises en pratique avec bonne foi, et dirigées surtout par des intentions pures vers un but conservateur et utile à l'humanité, elles s'allient parfaitement avec l'ordre et produisent, d'un commun accord, la prospérité véritable des nations. » Ce discours qu'il faut lire est en son entier dans les *Mémoires* de M. de Varnhagen[2]; ce fut un événement. En voyant l'empereur Alexandre se prononcer ainsi, pour les constitutions, les infatués absolutistes du Congrès d'Aix-la-Chapelle firent assez piteuse mine. M. de Metternich dit que c'était bon pour les petits, qu'on pouvait admettre à la rigueur que les souverainetés de second et de troisième ordre se laissassent imposer un frein, mais que les grands États, l'Autriche en tête, n'accepteraient jamais une pareille contrainte. Quant à M. de Varnhagen, ce triomphe des idées libérales exaltait son patriotisme. Le grand-duc Charles venait de terminer sa pauvre existence; un heureux règne commençant[3], la constitution promulguée, tout allait comme à souhait, lorsque survint l'assassinat de Kotzebue, frappé d'un coup de poignard, chez lui, en plein midi, par

[1] *Mariage de Figaro*, acte II, scène XXI.

[2] Tome VII, p. 292.

[3] Le règne du grand-duc Louis, oncle du défunt souverain et chef de la branche de Hochberg, issue par alliance morganatique du margrave Charles-Frédéric, et dont les descendants occupent encore aujourd'hui le trône du grand-duché.

un étudiant de l'université d'Iéna. Un crime est assurément toujours un acte détestable, mais il en est de plus particulièrement malencontreux par l'influence immédiate qu'ils exercent sur tout un ordre d'idées. Sand, à ce point de vue, ne mérite aucune pitié. L'aveugle fanatisme de ce Brutus écervelé rendit aux invétérés antagonistes de l'esprit moderne tout le terrain que leur avait fait perdre une généreuse campagne habilement dirigée sous la haute et suprême inspiration de l'Agamemnon moscovite par des hommes tels que les Gagern, les Wangenheim, les Plessen, les Varnhagen. Rien ne nuit à la sainte cause de la liberté comme les crimes qu'on commet en son nom. Quel prétexte de réagir et de sévir contre le principe ! Quelle occasion superbe et quelle aubaine pour ce tas de défectionnaires que tout gouvernement traîne à sa suite, d'insulter et de garrotter à propos de l'acte isolé d'un maniaque la liberté qui n'en peut mais ! Tout s'exploite en ce monde au profit de l'ambition, de l'envie, des mauvaises rancunes. « Est-il heureux, ce Varnhagen, d'avoir dans son ressort une telle affaire ! » écrivait M. d'Otterstedt, ministre de Prusse à Darmstadt et collègue de notre diplomate. Tant d'autres, en effet, se seraient empressés de battre la caisse, d'invoquer à leur aide la société menacée, les trônes ébranlés sur leur base, tout cela, justes dieux, pour une mesquine question d'avancement *de carrière !* M. de Varnhagen s'abstint des démonstrations de cette espèce. Il y a toujours pour un galant homme moyen de faire son devoir sans avoir l'air de faire son métier. M. de Varnhagen fit simplement son devoir, et, laissant aux gens de proie et d'intrigue les verres qui grossissent, il se contenta de voir la chose avec ses yeux, lesquels lui montrèrent qu'il n'y avait là que l'entreprise isolée d'un malheureux visionnaire. Les papiers de Sand, trouvés ouverts dans un tiroir sans clef, ne laissaient point de doute à ce sujet. On se demande, en lisant tout ce triste pathos, si lui-même était bien résolu. Il semble que le meurtrier, en informant d'avance ses amis de l'acte qu'il va commettre, en déposant sa dénonciation dans un endroit banal, où le premier garçon d'auberge pouvait fourrer la main, il semble que le meurtrier ait voulu tenter la destinée et lui offrir en quelque sorte l'occasion d'arrêter le crime. La destinée se tut et laissa faire; Kotzebue périt, victime d'ailleurs peu intéressante, et dont la mort comme la vie devait être funeste à la liberté de son pays. Cependant tout un monde cria de gaieté de cœur à la conspiration. On évoqua le fantôme des sociétés secrètes, le grand-duc se vit menacé, et les mesures de rigueur commencèrent d'aller leur train. Dans ces pénibles circonstances, M. de Varnhagen se montra ce que du reste il fut toujours, un homme de bon sens, d'esprit, de courage, et qui savait en temps et lieu, quand l'honnêteté le commandait, se départir de cette aristocratique réserve qui faisait

le fond de son caractère. Laissant d'autres moins scrupuleux manœuvrer pour l'avancement, il ne s'occupa, lui, que du grand principe remis en cause, et le défendit comme on doit.

Mais n'omettons personne dans l'histoire de cette lutte vigoureuse contre les réactions, et n'oublions point, parmi les défenseurs de la liberté à cette époque, Charles-Auguste de Saxe-Weimar, le plus grand prince, sans contredit, que l'Allemagne ait eu depuis Frédéric. Celui-là, du moins, aimait les lettres en homme qui comprend leur valeur. Les lettres, dira-t-on, avaient assez apporté d'éclat à son règne pour qu'il se dût à lui-même de ne point abandonner leur cause au jour du danger. C'est possible, mais le platonisme en pareille matière est tellement fréquent, que la passion poussée ainsi jusqu'à l'enthousiasme du désespoir est un spectacle qui réjouit l'âme. Dès qu'on parla de toucher aux priviléges des universités, l'ami de Gœthe et de Schiller redressa fièrement sa noble tête. On eût dit un capitaine de vaisseau à qui l'ennemi propose de se rendre : deux mots encore, et Charles-Auguste se faisait sauter, lui et son duché, dans la tempête. « Jamais, s'écria-t-il, je ne consentirai à des mesures faites pour dénaturer tout un système, et qui nous amèneraient avant peu à n'avoir plus que de froides et stériles académies. C'est par la liberté de l'enseignement, par la lutte des opinions, par le choc des idées, que le vrai se propage; *Dieu me garde d'une jeunesse sans indépendance!* » Et il ajoutait avec cette éloquence émue, attendrie, d'un père qui parle de ses propres enfants : « Cette studieuse et vaillante jeunesse des universités, on lui battait des mains lorsqu'elle courait mourir sur les champs de bataille pour l'honneur, la liberté, la langue de la patrie. Alors c'était à qui la presserait dans ses bras, à qui lui prodiguerait les noms les plus glorieux ; et maintenant qu'elle est revenue des champs de bataille, on lui contesterait le droit de discuter par la parole et par la plume sur ces biens qu'elle a payés de son sang, ces biens pour lesquels lui sont morts tant de frères et de camarades ! Traiterez-vous comme des enfants après la paix ceux que vous proclamiez des hommes pendant la guerre [1] ! » On conçoit que de telles

[1] « Le duc Charles-Auguste voulait que sa capitale de Weimar devînt le point central de la liberté allemande, de même que sa résidence avait été le point central des arts et de la littérature. J'ai longtemps été, à ce sujet, après sa noble et digne compagne la princesse Louise, le seul confident des plans secrets de cette politique, qui, du reste, a su depuis se faire jour. » (*Mémoires* du général de Müffling, p. 21.) Puisque nous avons prononcé le nom de l'illustre femme de Charles-Auguste, rappelons ici l'attitude de cette princesse pendant l'heure qui suivit la bataille d'Iéna. Son mari était encore dans les rangs de l'armée prussienne mise en déroute, et tous les autres membres de la famille ducale avaient fui de Weimar, lorsque, le 15 octobre 1806, Napoléon, revenant du champ de bataille d'Iéna, se trouva face à face avec elle au haut de l'escalier du palais : « Qui êtes-vous, madame? » La

paroles fussent peu du goût des congrès. M. de Metternich leur faisait grise mine, et son madré compère, M. de Gentz, très-ébranlé au fond de l'âme, n'en gardait pas moins un magnifique sang-froid, blâmant, récriminant, déplorant la folie de ce prince révolutionnaire qui, après s'être donné le genre de patronner les beaux esprits, s'instituait le protecteur bénévole des émeutiers et des assassins. Quant à Charles-Auguste, il quittait l'Allemagne triste, découragé, et n'ayant au cœur que mépris et dégoût pour les individus et les choses du moment.

Les larmes de M. de Berstett nous ont montré de quels éléments se compose l'eau qui fait aller le moulin de la politique. Le tort qu'en général je reproche aux *Mémoires* de M. de Varnhagen, c'est de prolonger indéfiniment ce douloureux spectacle de l'abaissement de la nature humaine. Pour une ou deux figures consolantes, l'archiduc Charles et le grand-duc de Weimar, que nous venons de citer, combien de physionomies perverses, de types ingrats et malsains! que de gens habiles pour un honnête homme, et, pour un homme d'État, que de faiseurs! Ces neuf volumes, dont le moindre est de huit cents pages, produisent sur vous une singulière impression. Vous les parcourez avec l'intérêt qui s'attache aux personnages et aux événements de cette époque, vous y cherchez çà et là des commentaires, des oppositions à la grande *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vous vous en faites comme un vis-à-vis du monument de M. Thiers; puis vous y revenez, à ce monument, comme on revient à l'ouvrage d'un écrivain. Vous goûtez ce style simple, clair, un peu froid dans son élégance analytique, vous marquez de l'ongle au passage tel mot piquant, telle anecdote ingénieusement racontée et mise en son jour; et pourtant cette lecture qui vous a attaché, séduit et si longtemps tenu sous le charme de la conversation la plus délicate et la mieux informée, cette lecture vous laisse un inéluctable sentiment de tristesse. Vous en sortez comme de certains théâtres où la pièce en vogue se joue, très-*amusé*, mais aussi très-profondément, très-sincèrement découragé.

duchesse se nomma. « Je vous plains, reprit brusquement l'Empereur : j'écraserai « votre mari!... » Si peu engageante que fût cette première rencontre, la princesse Louise ne désespéra pas, et, le lendemain, eut une entrevue avec le puissant vainqueur, qui lui dit, cette fois, d'un ton plus humain où se mêlait bien cependant quelque emphase : « Croyez-moi, madame, il y a une Providence qui mène tout, et « je ne suis que son instrument. » Il s'écria en sortant devant sa suite : « Voilà « une femme à qui nos deux cents canons n'ont point fait peur ! » Huit jours après, l'Empereur, recevant à Postdam M. de Müller, le négociateur weimarien, ne put s'empêcher de lui dire : « Votre duchesse s'est conduite en homme et s'est acquis « toute mon estime ! » (Voir Müller, *Erinnerungen aus den Kriegszeiten*, v. 1806-13, p. 28.)

Du reste, j'ai peut-être tort d'appeler cela une impression singulière : presque tous les Mémoires agissent sur moi de la sorte[1]. Il faudrait pouvoir ne les prendre qu'en détail, *épisodiquement*. Vus d'ensemble, l'effet est morne, douloureux. On y voit l'homme de trop près, l'homme officiel : empereur, roi, général, diplomate, commis. Bien souvent, en lisant une œuvre d'imagination, roman, poëme ou comédie, ne vous est-il pas arrivé de regretter que la vie en soit absente ? Les Mémoires, à la longue, produisent sur moi un effet tout contraire ; à force de voir la vie humaine en déborder dans ce qu'elle a d'impur et de scandaleux, j'en viens à souhaiter qu'il y en eût moins; et, comme le musicien Grétry aspirant après sa chanterelle, j'offre, à mon tour, un louis pour une théorie morale et saine. On nous dit : Les idées finissent toujours par triompher, et toute institution est périssable qui ne repose point sur un principe vrai, ayant donné des gages antérieurs de force et de durée. J'y veux croire, mais qui vous dit cela? c'est l'histoire, et non pas les Mémoires; car rien ne ressemble moins à la véritable histoire que les Mémoires, bien qu'il arrive souvent à ceux-là de servir de matériaux à celle-ci. M. de Varnhagen n'est point un Tacite, tant s'en faut; l'accent courroucé, la note d'airain chez lui ne donnent guère. Honnête et libéral au fond et gardant toujours intact le trésor de ses convictions personnelles, il amnistie assez volontiers les tripotages des autres et passe l'éponge sur leurs vilenies. C'est un Philinte poli, disert, ne dépassant jamais de beaucoup l'ironie, et peut-être n'en fallait-il pas davantage pour reproduire au naturel, avec ses premiers sujets et ses comparses, cetté période transitoire qui s'étend de 1809 à 1814. Mettons de côté les grands exemples qu'un satirique de génie aurait pu faire, et contentons-nous de ce qu'une plume ingénieuse et savante nous offre. Comme miroir du temps, c'est parfait. M. de Varnhagen ne possède aucunement

[1] Ceux de Chateaubriand surtout. Un esprit très-incisif, très-*littéraire* et sur lequel il y aura peut-être à revenir, le comte Alexis de Saint-Priest, pensait de même. Un jour nous le trouvâmes annotant un volume des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et comme il était, à son ordinaire, en train d'épiloguer : « Il m'est une fois arrivé d'aller dans les coulisses de l'Opéra, nous dit-il, et c'est une chose curieuse à quel point l'impression que j'ai éprouvée là ressemble à celle que me procurent tous ces livres de Mémoires : « Vous voyez bien ceci, vous dit un régisseur en vous montrant « une feuille de tôle laminée, eh bien, c'est avec quoi nous faisons le tonnerre ; ce « timbre accroché là et qui donne le *mi-bémol*, c'est la cloche de la Saint-Barthé- « lemy, » etc., etc. — De même tous ces grands politiques, prosateurs ou poëtes, semblent n'avoir pour but que de vous ôter toute espèce d'illusion même sur eux, en vous montrant l'envers des choses, le mobile caché, la ficelle. » — J'ai souvent pensé depuis à cette boutade lancée avec une verve impossible à décrire, et si j'ose la reproduire, c'est pour regretter que ce bel et charmant esprit se soit trop vite éteint. Quels vifs et pétulants Mémoires n'eût-il pas donnés tôt ou tard, lui dont la conversation tirait ainsi, à tout venant, son inépuisable feu d'artifice !

l'instinct des masses, il ne voit partout que des individus, des portraits; mais il les peint de main de maître : un Flamand ne ferait pas mieux. La personnalité souple et ductile de l'auteur semble ici tellement appropriée, qu'on la dirait le produit même de cette époque si mobile. M. de Varnhagen a le cœur très-libéral, très-humain. Mais, dans son libéralisme, comme dans sa philanthropie, il y a infiniment d'art; ce qui m'explique, dès le début, ses futures variations, d'autres disent son esprit de progrès en matière d'opinions politiques. Né avec un sens aristocratique très-prononcé et raffiné, ce diplomate devait finir par aboutir au radicalisme le plus pur. M. de Humboldt, lui aussi, vers le terme en était arrivé là, sans doute en y mettant plus de réserve et de discrétion, et en homme d'esprit qui tient à ne rien changer à ses vieilles habitudes; mais l'exemple n'en avait pas moins de signification. Pour nous en tenir à M. de Varnhagen, on s'est maintes fois demandé quelle avait pu être, dans l'origine, la cause de cette conversion de plus en plus accusée et définitive à mesure qu'il avançait en âge. Plusieurs ont cru y voir l'influence de sa femme Rahel, petite tête très-intelligente et très-exaltée, mais dont le républicanisme *à la française* fut plutôt une affaire de salon [1].

Sans nier l'action profonde qu'exerça toujours, et de là par-dessus le tombeau, sur l'esprit de son mari celle que les Allemands nomment encore un Hamlet féminin, nous pensons, nous, qu'on trouverait ailleurs le secret de ce radicalisme, et nous renvoyons à la lecture des *Mémoires* de M. de Varnhagen ceux qui, là-dessus, seraient tentés de s'édifier davantage. Lui aussi pouvait dire « J'ai vu les hommes et les choses de mon temps, » et ce spectacle, solitairement médité, avait à la longue soulevé dans son âme un immense dégoût. J'ai dit que M. de Varnhagen mettait de l'art jusque dans sa philanthropie. Rien n'est plus vrai; mais cet art, ce talent, ne s'appliquaient qu'à la démonstration extérieure. Sous le diplomate froid, correct, tiré à quatre épingles, il y avait l'honnête homme, le cœur assez généreux pour ressentir les grandes indignations, mais trop officiellement lié peut-être pour les laisser éclater en temps et lieu. C'est de cette mélancolie refoulée, de ce levain de tristesse et d'amertume qu'était fait

[1] *Voir* ce que disait d'elle madame de Staël au prince Henri de Prusse : « Une petite Berlinoise qui ferait de l'effet dans les cercles de Paris ! » C'était surtout un de ces êtres heureusement et singulièrement doués qui, sans avoir rien produit de très-remarquable, n'en ont pas moins exercé sur leurs contemporains une très-réelle influence et laissé une réputation que des esprits souvent fort supérieurs n'obtiennent pas. La correspondance de Rahel pas plus que ses fragments de littérature ne justifient sa célébrité : un style affecté, médiocre, sans vigueur et point clair; çà et là quelques pensées originales, des traits de génie, mais tout cela épars, dépourvu d'ensemble et de coloris : des étincelles qui petillent et s'éteignent sans jamais faire flamme.

le radicalisme de M. de Varnhagen. « La société est perdue, ruinée surtout dans les hautes classes, auquelles le frottement de la politique ôte désormais ce vernis d'éducation et de savoir-vivre qui les distinguait autrefois, et qui se trouvent dénuées de leurs anciens prestiges, en présence d'une démocratie qui grandit et se moralise [1]. » On croirait entendre un révolutionnaire, et c'est un diplomate qui parle ainsi, un diplomate du congrès de Vienne! Ce jeu des suprêmes responsabilités ne convient pas à tout le monde. Les tempéraments de fer seuls y résistent, les moins forts y succombent : *fortem et tenacem*... M. de Talleyrand, M. de Metternich, voilà les hommes : ils vont jusqu'au bout, sans jamais faiblir ni se rétracter. Il n'y a que les gens nerveux pour avoir de ces longs monologues avec leur conscience, qui, en dernière analyse, n'aboutissent qu'au doute. Car chez un politique aussi pratiquant que le fut à ses heures M. de Varnhagen, chez cet aristocrate émérite, ce mondain vieilli, le radicalisme ne saurait être qu'un signe de trouble et de découragement. On désespère des hautes classes, qu'on a vues peut-être de trop près, sans beaucoup espérer du peuple, qu'on ne connaît pas. Prenons y garde, et même pour notre gouverne ne l'oublions pas, radicalisme, en pareil cas, et scepticisme, c'est tout un.

HENRI BLAZE DE BURY.

[1] Lettres de M. de Varnhagen à Amélie Boelte, 1852.

# LA QUESTION D'ORIENT

# AU SEIZIÈME SIÈCLE

---

*Monuments historiques relatifs aux règnes d'Alexis Michaelovitch, Féodor III et Pierre le Grand, czars de Russie, extraits des archives du Vatican et de Naples*, par le P. Augustin Theiner, 1 vol. in-f°. Rome, imprimerie du Vatican.

La question d'Orient n'est pas d'hier; elle date, à vrai dire, du jour où l'islamisme se rua sur le monde chrétien, et, sous le nom de croisade, elle a fait durant bien des siècles la préoccupation de l'Occident. Reprendre l'ancien monde aux Sarrasins et effacer de la terre cette race impure, fut, pendant tout le moyen âge, le rêve favori de la politique et de la poésie; pas de roman de chevalerie qui n'assignât cette œuvre pour but final à son héros, pas de conquérant qui n'en fît, dans sa pensée, le terme de ses exploits. Qu'importe que la bouffonnerie s'en soit emparée un jour et l'ait travestie (Rabelais), cette idée était grande et belle, et l'Europe lui doit peut-être son salut. Elle lui doit du moins d'avoir rapproché entre eux les peuples chrétiens et d'en avoir fait une famille. La question d'Orient a été pour eux l'occasion de se voir et de s'entendre sur leurs intérêts généraux. Il n'y a pas jusqu'aux Russes qui ne lui doivent leur admission dans le concert européen. C'est par cette question, qu'ils exploitent aujourd'hui, et, qui plus est, grâce aux Papes, au détriment desquels ils cherchent à la résoudre, qu'ils sont sortis de leur isolement asiatique et ont pris rang parmi nous.

Ce fait assez piquant ressort avec éclat des documents que publie aujourd'hui le P. Theiner.

Ces documents, suite et complément de ceux que mit au jour, il y a vingt ans, M. de Tourghénieff et que nous avons longuement analysés

dans ce Recueil[1], sont entièrement inédits et ont tous une grande valeur historique, mérite que n'offrent pas toujours également, il faut le dire, les exhumations du savant oratorien. Ils n'embrassent guère qu'une période d'un siècle, mais ce siècle est celui de Louis XIV, d'Innocent XI, de Pierre le Grand et de Jean Sobieski : cela suffit pour faire comprendre quel intérêt ils présentent.

L'événement que le savant éditeur a eu pour but d'éclairer en recueillant ces documents est la dernière entreprise des Turcs contre l'Europe et les derniers essais de croisade tentés par les papes. Le suprême effort des chefs de la chrétienté pour délivrer le monde chrétien des périls incessants que lui faisait courir l'audace croissante des mahométans méritait d'être mieux connu qu'il ne l'est; les souverains pontifes y déployèrent un zèle, une constance, une habileté dignes de plus de succès qu'ils n'en obtinrent.

## I

A l'époque dont nous parlons (1652), la puissance musulmane, relevée inopinément par une série de grands ministres, menaçait l'Occident d'une formidable invasion. Portée au plus haut point de grandeur où elle eût encore atteint, la Turquie était gouvernée, sous Mahomet IV, par les deux Kiuperli, ministres aussi ambitieux et aussi hardis que Richelieu leur contemporain, mais plus grands hommes de guerre. Ils avaient abattu l'autorité des pachas, comme lui celle des grands, et, maîtres assurés de l'Asie, ils cherchaient, du côté de l'Europe, un aliment à l'ardeur guerrière de leurs armées. Celles-ci pressaient le monde chrétien sur une longue ligne, depuis Candie jusqu'aux rives du Volga.

A la vue du péril, les papes firent appel aux nations catholiques. Mais qu'en pouvaient-ils attendre? L'Espagne s'éteignait dans une décadence prématurée avec les descendants de Charles-Quint. La France, l'œil fixé sur cette proie, surveillait la maison d'Autriche pour l'empêcher d'y porter la main. Les républiques italiennes étaient divisées, comme toujours, et les empereurs d'Allemagne réduits par les dissensions religieuses à une déplorable impuissance. Restait la Pologne; cette héroïque nation avait commis bien des fautes envers elle-même et se faisait encore, à l'heure qu'il était, beaucoup de mal! Mais, placée en face du monde musulman, elle avait gardé l'esprit de la croisade, et, dans quelque entreprise qu'elle fût engagée,

[1] V. *Correspondant*, Ire série, t. XXXII, pages 321-520.

on était sûr de l'y faire renoncer en l'appelant contre l'ennemi de la foi. La Pologne personnifiait alors le monde slave.

Mais à côté d'elle commençait à s'élever la Russie, que le génie de ses nouveaux souverains, les Romanoff, avait réveillée de son engourdissement oriental, et qui aspirait à jouer un rôle dans les affaires de l'Europe. Les papes, qui la voyaient grandir et qui nourrissaient l'espoir de la ramener du schisme à l'unité religieuse, pensèrent que de l'enrôler dans une croisade avec les puissances catholiques aurait, avec l'avantage de s'aider de ses forces, celui de la préparer à la réunion. En conséquence, ils travaillèrent à la faire entrer, nonobstant sa qualité de schismatique, dans la grande ligue antimusulmane qu'ils s'occupaient à former.

Il y avait à ce projet plus d'un obstacle. L'âme de la ligue devait être évidemment la Pologne. Mais la Pologne, jalousée par les empereurs d'Allemagne, était sourdement attaquée par les tzars de Russie, qui soutenaient plus ou moins ouvertement contre elle et débauchaient ses tributaires révoltés. Réconcilier ces trois puissances était donc le premier soin dont il fallait s'occuper : on verrait plus tard à gagner le concours des autres États. C'est de ce côté que se portèrent d'abord les efforts de la diplomatie pontificale.

Elle était bien renseignée alors, et ses représentants avaient une admirable connaissance des États où ils résidaient. On était, comme nous l'avons dit, en 1652. Rome avait alors pour nonce à Varsovie Mgr Vidoni, évêque de Lodi, qui suivait de très-près les relations de la Pologne avec la Russie et en instruisait exactement sa cour. L'archevêque de Pise, nonce à Vienne, n'était pas moins bien informé à cet égard. L'un et l'autre écrivaient, à cette date, que les ouvertures faites au grand-duc de Russie (on ne lui donnait encore que ce nom dans l'Occident) pour une entente avec la Pologne et l'Empire contre les Turcs avait été bien accueillie. Alexis Mikhaïlowitch (car c'était lui qui régnait alors) ne se contentait pas de protester lui-même et de donner sa parole qu'il n'exciterait pas les Cosaques contre la Pologne et ne les soutiendrait point contre leur suzerain, mais il le faisait encore jurer par son patriarche : *Il patriarca voleva prendere sopra l'anima sua, che detto granduca non peccava di spergiuro*. Les prêtres avaient du reste une grande place dans le gouvernement de ce prince, dont les allures, le langage et le costume étaient à demi ecclésiastiques. Les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne près la cour de Moscou rapportent de singulières choses du cérémonial asiatique qui régnait à sa cour[1]. De leur côté, les ambassadeurs polonais racontent de sa conduite à la guerre de très-curieux détails[2]. Il n'y allait qu'entouré de ses prêtres, et quand ses troupes étaient en ligne et près de commencer le feu, il faisait donner le signal, et, se renfermant dans sa tente avec tout son clergé, il se jetait la face contre terre, un crucifix

[1] Page 6.
[2] Page 10.

dans les mains, et restait ainsi en prières jusqu'à ce qu'on vînt l'avertir que le combat était fini. Il se levait alors et allait fièrement se mettre à la tête de ses soldats. Si ce n'était pas un héros, c'était un fin politique. Il se laissa flatter par les papes, par l'empereur, par les Polonais, et signa, en 1656, une alliance offensive et défensive avec ces derniers contre les Turcs, mais dans un but intéressé, celui de mettre son fils sur le trône des Jagellons [1].

En effet, Jean-Casimir, dégoûté du trône par l'insubordination des nobles et désespérant de l'avenir de son pays, que les calamités publiques ne pouvaient ramener à la raison, méditait d'abdiquer, et la Pologne en était réduite à choisir son ennemi pour roi. Un parti se forma en faveur d'une alliance avec la Russie. Des ambassadeurs furent envoyés dans ce but auprès du tzar, avec le consentement de Jean-Casimir. Nous avons ici tout le détail des négociations [2]. On demandait au moscovite un de ses fils pour roi, sans autres conditions que de jurer l'indépendance de la nation polonaise, le maintien de la religion catholique et le respect des droits et priviléges consacrés et reconnus précédemment par tous les souverains. Les exigences avaient été plus grandes d'abord à l'endroit de la religion, et l'on avait voulu imposer au prince l'obligation d'embrasser le catholicisme. Mais Alexis Mikhaïlowitch s'était révolté à cette proposition, et l'on avait passé outre dans l'espoir qu'avec le temps le jeune roi pourrait être amené à embrasser la religion de son peuple. La chose semblait très-possible; car, disait-on, l'éloignement des Russes pour Rome était une affaire de préjugé : ils avaient été jadis dans le giron de l'Église. Les négociateurs russes l'avouaient eux-mêmes : *Cum ipsimet nuntii id agnoscant, quod antea unum erat cum romana fide*.

Si la négociation avait abouti, elle eût réalisé, cent cinquante ans plus tôt, pour la Pologne, les mortelles conventions du traité de Vienne de 1815! La noble république y échappa grâce à ses évêques. En effet, tandis que les négociateurs, avec l'agrément au moins tacite du nonce pontifical [3], transigeaient ainsi sur la question religieuse avec le tzar de Moscou, qui, lui, n'avait voulu entendre à aucune concession, les évêques polonais réclamaient en face de la république et du monde contre ce déplorable abandon des principes fondamentaux de l'État, et déposaient, devant témoins, entre les mains d'un notaire, le 26 juillet 1658, une protestation pleine de patriotisme, de noblesse et de force, où ils s'exprimaient ainsi : *Nos infra scripti Poloniæ et magni ducatus Lithuaniæ episcopi, memores quod nobis dictum sit : « Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo ; » coram sacra regia majestate domino nostro clementissimo, et multis ex senatorum sæcularium et ex equestri ordine protestati sumus, quod cum manifestum periculum religionis catho-*

[1] Page 18.
[2] Pages 52 et suivantes.
[3] Voyez page 19.

*licæ agi, leges mutari, vetustissimas consuetudines turbari videamus, nulla ratione consentire possimus ut schismaticus et ab orthodoxa religione alienus in regem Poloniæ designetur.* Ils déclaraient en conséquence n'adhérer à l'élection du prince moscovite au trône qu'à la condition qu'il embrasserait publiquement la foi catholique. (V. pages 33-36.)

Acceptée par le roi, qui la fait publier dans toute la république, cette protestation met fin aux négociations avec la Russie et donne à la Pologne un siècle et demi de plus de vie nationale.

La guerre devait s'ensuivre et aussi devaient s'évanouir les espérances conçues un peu légèrement à Rome d'une réunion entre les deux Églises. « *Poco vi resti da sperare in tale rilevante affare,* » écrivait le nonce lui-même (page 60) au cardinal Rospigliosi. Mais si, de ce côté, échouaient les efforts des papes pour former une ligue de tous les peuples chrétiens contre les Turcs, ils semblaient, sur un autre point, être à la veille d'un complet succès. Le Saint-Siége s'était porté médiateur entre la France et l'Espagne, et, le traité d'Aix-la-Chapelle signé (1668), comptait entraîner Louis XIV dans la croisade. Quelle brillante recrue c'eût été pour la guerre sainte ! Le grand roi (déjà on l'appelait ainsi) ne donnait cependant pas de grandes espérances à cet égard. Les lettres, jusqu'ici inconnues, qu'il écrivait alors au pape, et que nous trouvons ici au nombre de sept, sont très-réservées à l'endroit des affaires avec la Turquie. Louis XIV demande au pape force rescrits, grâces et indults pour les provinces et les villes qui sont devenues sa conquête, mais il ne s'engage, lui, à rien de positif. Il évite même autant qu'il peut de parler de l'île de Candie, dont les Musulmans pressaient alors le siége au grand émoi de la chrétienté. « Nous remettant pour le surplus à la vive voix de notre dit cousin le duc de Chaune sur les affaires de la Candie... remettant au surplus, et principalement sur la Candie, à mon cousin le duc de Chaune : » telles sont ses expressions. Une seule fois, écrivant au cardinal Rospigliosi, il est plus explicite, mais aussi plus froid. « Vous pouvez cependant, dit-il, asseurer à Sa Sainteté que tout ce qui se trouvera estre en mon pouvoir pour contribuer au salut de la Candie, sans hazarder la ruine entière du commerce qu'un très-grand nombre de nos sugets (*sic*) font ordinairement dans les eschelles du Levant, je le feray avec joye et application, non moins pour complaire à Sa Béatitude que pour les autres motifs de pitié et de compassion des maux que la perte de cette isle apporteroit à la chrestienté. » (V. page 55.)

Ces lettres pouvaient témoigner d'une grande prudence politique, mais elles n'accusaient pas un zèle religieux bien ardent. Aussi le pape insista-t-il l'année suivante (1669). Cette fois, Louis XIV répondit en roi chrétien. Le 18 janvier, M. de Lionne annonce de sa part au Souverain Pontife que quatorze vaisseaux et quinze frégates vont faire voile pour Candie, sous le commandement du duc de Beaufort. Et comme les Espagnols, qui doivent joindre leur flotte à celle des Français, craignent que celle-ci ne soit dirigée

contre eux, Louis XIV écrit lui-même au pape pour repousser ce soupçon injurieux et protester de la loyauté de ses intentions. (P. 63.) On sait en effet que, si Candie succomba, ce ne fut point faute d'avoir été énergiquement secourue par la flotte française : l'héroïsme du duc de Rouannais et du duc de Beaufort retarda plus de trois mois sa chute.

Ainsi, malgré tout le mouvement que s'était donné la cour de Rome, les choses allaient mal du côté des chrétiens ; deux ans après la prise de Candie, Kamenieç, le seul boulevard qui arrêtât les Turcs du côté de la Pologne, tombait à son tour entre leurs mains. Ces succès exaltaient leur fanatisme ; une lettre du métropolite grec de Servie que nous trouvons ici témoigne des horreurs auxquels ils se livraient : l'Herzégovine offrait le révoltant spectacle que présente aujourd'hui la Syrie. (Page 69.) Le pape en fut d'autant plus amèrement affligé, que la ligue chrétienne éprouvait en ce moment une grande et triste défection : Louis XIV, indifférent aux progrès des Turcs, venait de tourner toutes ses forces contre la Hollande (1672).

Or, contraste singulier ! lorsque le roi très-chrétien laissait le pape se tirer comme il le pourrait de la guerre avec les Turcs, un roi infidèle parlait au pape d'aller à son secours et d'entrer dans son alliance : c'était le roi de Perse. Dès l'année 1668, Clément IX, qui occupait alors la chaire pontificale, s'était mis en rapport avec ce souverain, qu'inquiétaient les conquêtes de Mahomet II. Le P. Theiner nous donne les pièces de cette négociation lointaine ; elles ont cela de remarquable que le roi de Perse calque ses réponses sur les lettres du pape, en amplifiant les formules laudatives, comme il convient à l'amphase orientale. « *Illustris ac potentissime rex, salutem et lumen divinæ gratiæ*, écrit Clément IX. *Sole del cielo, dell' impero, della maestà, della magnificenza, della grandezza, dell' equità, della giustitia, della virtù, dell' honore, della munificenza, Clemente IX, pontifice Massimo, sia benedetto Muhamede*, » répond le sophi Soliman II, employant l'idiome italien, si bien fait d'ailleurs pour la pompe de son élocution. « Jardin odoriférant de l'amitié et de la piété, ajoute-t-il, astre de « Dieu, étoile du matin qui récrée... (j'en passe), nous avons reçu, par l'ar- « chevêque de Naxivan, la notification de l'alliance formée entre les princes « chrétiens pour la délivrance de Candie, et l'invitation de joindre à leur « ligue nos victorieuses forces persanes... Nous désirons fort nous unir à la « confédération de l'illustre race romaine; mais, outre qu'il y a une grande « distance de pays entre nous et les princes coalisés, nous n'avons aucun « prétexte pour rompre la paix avec l'Ottoman... Mais, si cela se peut, si « l'occasion nous est donnée, nous ne manquerons pas de montrer, par les « effets de notre valeur, qui ne sera pas taxée de négligence ni de « paresse, nos dispositions à concourir à une œuvre de justice et à mériter « votre constante amitié. » (Pages 63-67.)

Cette négociation, que nous ne signalons que pour montrer l'activité que déployèrent les chefs de l'Église catholique dans cette lutte dernière contre

l'islamisme, ne devait pas avoir grand résultat [1]. Mais il s'en renoua bientôt une autre qui promettait davantage. Le grand-duc de Russie revenait de lui-même à l'idée d'une alliance avec les puissances catholiques pour écraser les Turcs. Ceux-ci avaient poussé leurs incursions jusque dans l'Ukraine, et, bien qu'ils eussent été battus, ils causaient une extrême inquiétude au prince moscovite. Alexis Mikaïlowitch reconnaissait qu'on ne pourrait les abattre que par un effort concerté de toutes les puissances exposées directement à leurs coups, et semblait disposé, cette fois, à prendre franchement part à la croisade. Clément X en était informé par Mgr Buonvisi, nonce extraordinaire en Pologne; il savait que le tzar se préparait à lui envoyer une ambassade à ce sujet, et c'était pour son cœur une consolation d'autant plus douce qu'on le berçait encore de l'espoir, tant de fois déçu, de voir les Russes rentrer dans le sein de l'unité religieuse. Le tzar, disait-on, envoyait par un catholique qui jouissait de toute sa confiance une lettre au souverain pontife, et cette lettre respirait les plus vifs sentiments de piété filiale.

En effet, le 17 octobre 1673, on vit arriver à Rome le personnage que toutes les lettres de la Pologne annonçaient depuis longtemps. C'était un homme de belle taille, de traits nobles et de manières civiles. Il était Écossais ; il s'appelait Paul Ménézes ou Menesius, et prenait le titre de baron de Pisfadels. Nous avons plusieurs relations de son séjour à Rome, des solennités dont sa réception fut accompagnée, et le texte de la lettre qu'il remit au pape de la part de son souverain. (Pag. 73 et suiv.) Dans cette lettre, extrêmement cérémonieuse et très-hautaine, le tzar constatait avec soin l'antiquité de l'empire moscovite, rappelait les relations d'amitié qui s'étaient plusieurs fois établies pour le bien commun de la chrétienté entre les papes et les souverains de la Russie, et, faisant un appel à ces anciens témoignages d'amitié, suppliait le saint-père de lui ménager un traité d'alliance avec les Polonais contre les Turcs. De proposition relative à un rapprochement entre les deux Églises, il n'y en avait pas trace.

Bien que son attente fût en partie trompée, le pape répondit par une lettre affectueuse, où il faisait observer qu'il n'avait pas dépendu du saint-siége que l'alliance que l'on venait demander ne se réalisât plus tôt, mais d'ailleurs promettait d'y travailler avec zèle : « Agissez, grand prince, ajoutait-il en terminant, poursuivez courageusement votre entreprise, et les applaudissements de la république chrétienne tout entière vous sont acquis. »

Cette recommandation fut stérile. Et pourtant en ce moment même la Pologne poussait le cri de guerre ; le roi Michel Koributh venait de signer le honteux traité de Boudachs, qui ouvrait la frontière au sultan, et la nation protestait les armes à la main contre cette lâcheté. C'était l'heure de venir à son aide : Alexis Mikaïlowich ne bougea pas. Heureusement la Providence tenait Jean Sobieski en réserve.

[1] L'on ne s'abusait pas, à cet égard, dans les conseils du pape, ainsi que cela résulte d'une lettre de Mgr Buonvisi, nonce en Pologne, p. 72.

## II

Ce grand nom marque une date glorieuse dans l'histoire de cette question d'Orient, qui, depuis mille ans, apparaît toujours comme une menace à l'horizon des affaires européennes. Jean Sobieski clôt par ses victoires l'ère de l'invasion des Turcs. Le flot montant de l'islamisme est, par lui, définitivement arrêté à Choczim, à Vienne, à Barkan; longtemps encore cette vague impure se soulèvera frémissante, mais elle n'avancera plus.

C'est un moment solennel que celui de ce définitif engagement, et il pénètre ici, grâce à l'abondance et à la nature intime des documents réunis, d'une irrésistible émotion. Qui s'en défendrait en se trouvant tout à coup et sans intermédiaire face à face avec des hommes comme Clément XI et Jean Sobieski, en pénétrant, au moyen de leur correspondance, dans ces âmes si troublées et si fortes, que la joie récrée si rarement, que les soucis, les angoisses, les déboires, accablent si souvent, et que rien pourtant ne détourne de leurs desseins.... Leurs desseins, ai-je dit : ils n'en avaient qu'un, ou du moins celui-là dominait-il tous les autres : le triomphe de la croix de Jésus-Christ sur le croissant de Mahomet. Le vieil esprit de la croisade soufflait dans leur cœur, aussi puissant, aussi généreux qu'aux jours de la conquête de Jérusalem. Quelles grandes âmes que ce pape et ce roi! L'un rappelait Urbain II, l'autre Godefroi de Bouillon. « Puisque les suffrages du peuple polonais m'ont porté au trône, écrit Jean Sobieski, je médite — et que Dieu me soit en aide! — de porter sur-le-champ la guerre au féroce ennemi du christianisme, et je considère comme un devoir de ceindre le casque avant la couronne..... Bénissez-moi donc, très-saint et bienheureux père, afin que l'aigle polonaise, qui vieillit, revienne à une joyeuse renaissance, et que, sous mon règne, la religion catholique se répande au loin dans ce royaume, et que, combattant pour Dieu et pour la patrie, ma main brise leur mortel ennemi. » (Pag. 84, 87.)

« Cher et noble fils, lui répond le pape, tu nous as comblé de joie en nous annonçant ton élévation au trône. Notre sollicitude pastorale a été allégée par un immense sentiment de joie en apprenant, par une lettre, le dessein que tu as conçu de pousser intrépidement la guerre contre l'affreux ennemi du nom chrétien. Ceins donc ton glaive sur ta cuisse, ô roi fort! nous espérons que, par l'aide du Dieu des armées, mille ennemis tomberont à ta droite, et mille à ta gauche. »

Enflammé par ces ardentes paroles, Jean Sobieski, ainsi qu'il l'a juré, prend le casque avant la couronne, et, deux années entières, harcelle les

musulmans, tenant incessamment le pape au courant de ses entreprises, lui communiquant avec un soin filial et touchant le détail de ses combats et de ses succès, et implorant le secours de ses aumônes; car tel est le désordre des finances dans la malheureuse république polonaise, que depuis longtemps ses troupes sont sans solde. « Saint-Père, écrit-il le 5 juillet 1674, il se fait un immense soulèvement d'ennemis; de l'Asie, de l'Égypte même, des hordes innombrables se réunissent pour fondre sur la Pologne, ce dernier boulevard de la chrétienté. La forteresse de Choczim résiste encore, bien qu'attaquée à la fois par les Turcs et par les Tartares; mais à la fin, si elle n'est secourue, il faudra bien qu'elle succombe, car elle manque de vivres. Je rougis de toujours mendier auprès de vous; mais c'est la consolation de mon triste sort de penser que, dans l'indigence où des guerres continuelles ont réduit mon malheureux royaume, je puis compter sur votre bonté. » (Pages 83 et suivantes.)

Il ne se trompait pas; le pape lui accorda toutes les dîmes ecclésiastiques, comme étant, dit expressément la lettre du souverain pontife, le moyen le plus efficace et le plus prompt d'aller à son secours.

Mais ce n'était pas assez d'avoir de l'argent; ce qu'il fallait au héros pour arriver au but qu'il s'était proposé, c'était l'appui, c'était le concours de tous les princes chrétiens. Il fait donc solliciter Louis XIV par l'évêque de Marseille, ambassadeur de France en Pologne, et demander au pape, par l'intermédiaire du cardinal Alfieri, d'exhorter les princes italiens à s'unir à lui; il insiste directement par ses ambassadeurs auprès du tzar de Russie, qui, malgré sa fameuse ambassade à Rome et ses belles promesses, persiste à se tenir à l'écart et pratique encore en secret les Cosaques. (Dépêches du 9 et du 30 septembre 1674.) Il ne déploie pas moins d'activité dans la diplomatie que dans la guerre. Ni le besoin d'argent ni les rigueurs de la saison ne l'arrêtent. Les seigneurs l'ont quitté et sont rentrés dans leurs châteaux; n'importe, il tient la campagne avec une petite troupe soudoyée qui lui est fidèle et le suit bravement. « Voici l'hiver, dit-il, ce n'est pas le temps d'expédier des ambassadeurs. Nous nous occuperons de cela au printemps. Profitons de la saison pour accabler un ennemi épuisé : le froid combattra avec nous ! »

Il allait ainsi, audacieux, alerte, et triomphait presque chaque fois. Ses victoires n'étaient pas considérables, mais elles étaient incessantes. De temps en temps le pape l'encourageait par des secours en argent et par des lettres remplies d'une affectueuse admiration, comme celle-ci du 25 février 1675 : « Nous savions, ô notre illustre fils ! tout ce que Votre Majesté a fait jusqu'ici contre l'odieux ennemi du nom chrétien; ce n'en a pas moins été une bien sensible consolation pour nous que de l'entendre raconter encore en détail par notre vénérable frère le cardinal Orsini. Nous en rendons de nouvelles et humbles actions de grâces au Dieu des armées, et n'épargnons rien pour vous procurer les moyens de mener à fin vos illustres projets, notam-

ment pour apaiser les haines qui arment les princes chrétiens les uns contre les autres, et les envoyer à votre aide. » (Page 97.)

Ces princes chrétiens, qui se déchiraient entre eux, quand un effroyable déluge de païens était à leur porte, retenu par l'héroïsme d'un seul homme, c'étaient Louis XIV, Léopold Ier, empereur d'Allemagne, Charles II, roi d'Espagne, les trois premiers souverains de l'Europe et les plus attachés à leurs qualifications catholiques. En ce moment, la guerre était plus furieuse entre eux que jamais : Condé venait de vaincre à Senef, et Turenne de tomber à Saltzbach. Comme il l'écrivait, Clément X faisait les plus grands efforts pour arrêter cette guerre fratricide ; mais ses prières, poliment accueillies, étaient pourtant sans efficacité. Mêmes instances d'Innocent XI son successeur, mêmes réponses dilatoires : « J'ai reçu avec vénération, lui répond Louis XIV, ce que V. B. a bien voulu m'écrire elle mesme, et ce qu'elle m'a fait dire par le sieur évesque d'Andrinople, son nonce auprès de moy, pour m'inviter, non-seulement à la paix, mais aussi à une suspension d'armes, qu'elle considère comme le premier pas pour arriver à la perfection de ce grand ouvrage. Je puis dire même que les exhortations ont trouvé en moy toutes les dispositions qu'elle pouvoit désirer, les ayant toujours eues, et estant toujours prest à seconder les justes intentions de Votre Sainteté pour la tranquillité publique et à lui donner la joye de voir arrêter par son entremise l'effusion du sang, que sa tendresse paternelle voit avec tant de douleur couler du sein de ses enfants..... Ainsy, elle jugera sans doute que c'est auprès de mes ennemis qu'elle a besoin d'énoncer principalement ce saint zèle qui l'anime. » (Pag. 105. Lettres du 12 octobre 1676.)

L'empereur aussi parle de paix, mais comme Louis XIV, en rejetant (avec plus de raison, il faut l'avouer) le tort de la guerre sur autrui : « In questo « come io non ho intrapreso l'armi che sforzamente per difera dell' imperio « et d'elle mie provincie, cosi secondaro vigorosamente la paterna solecitu- « dine sua a promoverla dal canto mio..... Nel punto del armistizio, por « esser negocio di tanto momento, e dipendo l'assenso di molti confederati, » etc. (Lettre du 17 octobre 1676, page 106).

Tous les deux, du reste, excitent le roi de Pologne à bien faire, en attendant qu'ils s'arrangent. On berce le grand et simple héros de la croix des plus flatteuses et des plus éblouissantes espérances. « Si Dieu donne la paix au roi de France, lui fait dire, par Mgr Martelli, nonce à Varsovie, l'évêque de Marseille, ambassadeur de Louis XIV, si Dieu donne la paix au roi de France, le roi lui enverra pour soutenir la guerre contre les Turcs la plus grande partie de l'argent qu'on dépense pour la guerre d'Allemagne, des Pays-Bas, de la Catalogne et de Messine. Assisté ainsi par les trésors de la France, aidé d'un autre côté par les troupes des autres princes chrétiens, le roi de Pologne pourra entreprendre une grande expédition, et le seigneur ambassadeur ne doute pas qu'en moins de trois ans Sa Majesté polonaise ne s'empare de Constantinople, et, grâce à la flotte que les

puissances mettront à ses ordres, elle ne se rende maîtresse de la mer Noire.... »

A la vue de ces promesses, qui remettent involontairement en mémoire celles des flatteurs de Picrochole (*Gargantua*, ch. XXXIII), on se demande si l'évêque a parlé sérieusement. Quant à Sobieski, soit qu'il prît au mot ces belles paroles, soit qu'il ne considérât que son devoir, il allait poussant devant lui l'ennemi et le chassant, de proche en proche, hors des provinces dans lesquelles il avait fait irruption. C'est alors seulement qu'il crut avoir acquis le droit de déposer un moment le casque et de ceindre le diadème royal. Il se hâta de l'annoncer au pape : « Très-saint et bienheureux père, comme il appartient à Votre Sainteté d'être informée de tout ce qui arrive d'heureux dans le monde, je me fais un devoir de vous informer de ce qui vient d'avoir lieu en Pologne : après deux saisons passées dans les camps, après avoir repoussé les ennemis, j'ai donné le complément à mon élection en me faisant couronner. Bénissez-moi, afin que mon règne fleurisse par les arts de la guerre et de la paix. Fortifié par ce secours, je veux reprendre la guerre contre ces féroces ennemis du nom chrétien, qui, depuis trois ans que je règne, n'ont cessé de me fatiguer par une guerre pleine d'angoisses et de périls. » (Lettre du 3 février 1676.)

Et, en effet, il retourna au combat. Nous ne le suivrons pas dans les détails de ses exploits : ils sont racontés partout et avec plus d'éloquence que nous ne saurions le faire. D'ailleurs, à partir de ce moment, les documents rassemblés par le P. Theiner cessent d'offrir le même attrait de nouveauté. Les lettres du roi deviennent plus rares, celles du pape aussi. Une fois ou deux seulement la voix du héros s'élève pour se justifier des reproches dont il est l'objet : car cet homme, qui a tant combattu, s'il met un instant l'épée au fourreau; si, épuisé, délaissé, incapable de poursuivre plus longtemps la lutte sans compromettre ses États, il signe une trêve avantageuse (le traité de Zurwano, 1676), il entend mille plaintes s'élever contre lui, mille voix l'accuser, même celle des princes qui l'ont le moins aidé (lettre de Léopold I^er^, du 10 novembre 1676), même celle du pape, qui le blâme ouvertement (lettre du 4 juin 1676), et qui excite en quelque sorte les évêques polonais contre lui. (lettre du 11 juin aux évêques de Pologne.) Le Machabée catholique n'a pour lui, dans cette conjoncture, que les félicitations des états généraux de la Hollande protestante, qui se réjouissent de le voir brouillé avec Louis XIV; car Louis XIV en particulier le blâmait d'avoir traité avec les Turcs ! (Voir la curieuse lettre des États, en date du 9 décembre 1676, page 108.)

Protestants et catholiques se trompaient sur les dispositions du grand homme. S'il déposait un instant les armes, ce n'était chez lui ni découragement, ni refroidissement de zèle, ni retour égoïste sur ses intérêts : c'était impuissance de combattre plus longtemps. Le monde le vit bien, huit ans après, quand l'islamisme soulevé jusqu'au fond de l'Asie s'ébranla tout en-

tier et vint se ruer sur Vienne (1683). Le moment était beau pour se venger des princes qui ne daignaient pas l'admettre à l'égalité royale, sous prétexte que sa royauté n'était qu'élective, et s'étaient plaints de sa défection, comme l'empereur et le roi de France, ou de ceux qui, comme les tzars de Russie, avaient si souvent bercé la Pologne de fallacieuses promesses. Le sultan, avant de tenter la grande attaque où il devait succomber à jamais, avait fait auprès de Jean Sobieski d'habiles tentatives pour le ranger à son alliance. Mais Sobieski les avait repoussées avec une généreuse indignation [1].

Donc, tandis que Léopold Ier fuyait misérablement de sa capitale, que le grand roi regardait majestueusement de Versailles le torrent mahométan inonder l'Europe orientale, Jean Sobieski, le demi-roi, le roi que l'on ne voulait pas appeler du nom de frère dans la crainte de déroger, le prince dont on avait suspecté un jour le dévouement catholique, accourait avec ses alertes escadrons polonais, et, culbutant les innombrables phalanges de Kara-Mustapha, cet autre Xerxès, comme l'appellent, dans leur langage classique, les relations du temps, imprimait à l'islamisme un mouvement de retraite qui ne devait plus s'arrêter.

Quel autre n'aurait cédé à la tentation de se reposer un instant dans la gloire de cet exploit et de chercher à en retirer pour soi quelque fruit? L'ingratitude de Léopold et les habiles avances de la cour de Constantinople, dirigée par le Grec Mavrocordato, pouvaient lui en inspirer la pensée. Les Turcs, vaincus, lui renouvelaient en effet leurs anciennes offres et lui en faisaient de plus séduisantes pour le détacher de la ligue chrétienne; la France elle-même, alliée alors contre l'empire avec la Turquie, l'y invitait instamment. (Voy. p. 313.) Mais rien ne peut détourner le soldat chrétien de son devoir.

La délivrance de Vienne lui parut, au contraire, une invitation à poursuivre ses succès. Le volume du P. Theiner, aux années qui suivent ce grand fait d'armes, est plein des témoignages de son zèle. Troubles intérieurs de la Pologne, lenteurs ou défections de ses alliés, affaiblissement de l'âge, rien ne le décourage. Sobieski combat et négocie jusqu'au dernier moment. Au mois de mars 1696, il avait eu la satisfaction de signer avec l'empire, la Russie et la république de Venise, une ligue offensive contre les Turcs. Une lettre de lui à cette date, la dernière qu'ait recueillie le P. Theiner, et une des dernières qu'ait écrite le héros, est un compliment affectueux adressé aux deux jeunes tzars moscovites, à l'occasion de cette alliance. Cette pièce respire la plus chaude émotion. Et pourtant, quand il l'écrivit, le roi de Pologne était déjà appesanti par la maladie qui l'emporta deux mois après.

Non-seulement Jean Sobieski se montre ici comme un vaillant soldat de

[1] Non moins vif avait été le mouvement qui lui avait fait rejeter les offres des protestants anglais, dont les émissaires lui avaient offert 70,000 florins s'il voulait les laisser s'établir dans ses États. (Voir la lettre de Cuba du 15 février 1860. Lettres de Mgr Mantelli du 24 mars 1677.)

la croix : quelques passages très-peu développés, il est vrai, mais très-expressifs de ses lettres, nous révèlent en lui des vues politiques d'une haute portée. Il ne songeait pas seulement à rejeter les Turcs en Asie; il s'inquiétait de ce qu'il y aurait à faire après leur expulsion. Or, cette idée de la restauration du trône grec de Byzance, qui sourit aujourd'hui à tant d'esprits élevés et que développait ici même il y a un mois l'un de nos plus brillants publicistes, cette idée, Jean Sobieski la caressait. C'était l'un de ses rêves ; il voulait, après avoir délivré l'Europe de la souillure mahométane, rétablir sur les rives du Bosphore l'ancien empire chrétien de Constantin. Il parlait fréquemment, à ce qu'il paraît (voir page 258), de ce projet dans sa correspondance avec le pape, et, les jours de succès, se berçait de l'espoir de le réaliser. C'est probablement la solution à laquelle l'Europe sera obligée de revenir, et Dieu veuille que ce soit bientôt !

Voilà quelques-uns des renseignements que renferme, sur la croisade un peu oubliée, du dix-septième siècle, le précieux volume du P. Theiner. Il nous a semblé qu'il y avait opportunité à les signaler et à rappeler l'attention sur cette dernière lutte entreprise par la foi contre l'islamisme, au moment où celui-ci se débat dans une agonie farouche, et fait repentir l'Europe chrétienne de ses longues indulgences envers lui.

P. Douhaire.

# MÉLANGES

## LES MASSACRES DE SYRIE

Les correspondances venant de la Syrie apportent les détails les plus navrants sur le massacre des chrétiens. Au milieu de tant de récits partis de points divers et s'accordant tous sur les faits principaux, nous signalerons aux lecteurs du *Correspondant* la narration très-précise et très-complète de notre collaborateur M. François Lenormant, qu'un élan tout chrétien et tout français a conduit sur le théâtre des événements, où il est allé porter les premiers secours envoyés par les chrétiens de la Grèce à ceux de la Syrie.

L'étendue du rapport de M. Lenormant ne permettrait pas de l'introduire ici; d'ailleurs, il a paru dans l'*Ami de la religion*, la plupart de nos lecteurs le connaissent, et les faits qu'il rapporte ne sont pas de ceux qui s'oublient facilement; nous n'y reviendrons donc que sommairement dans la vue d'ensemble que nous allons crayonner rapidement.

Un mot d'abord sur la configuration géographique du théâtre des événements.

Si l'on jette un coup d'œil sur une carte de la Syrie, on voit que le pays est coupé par des chaînes de montagnes laissant entre elles des vallées longues et étroites qui s'étendent du nord au sud.

Le Liban occupe le centre de la chaîne qui regarde vers la Méditerranée en s'étendant depuis le Taurus jusqu'au sud de la mer Morte ; on peut dire que le Liban commence au nord, à la latitude de Tripoli, où il est limité par le torrent de Cadisha, et qu'il finit au sud, entre Sidon et Tyr, au torrent de Qasmieh, qui tombe dans la mer à deux heures de l'ancienne capitale de la Phénicie. A l'est, le Liban domine la Bèqâa, grandes plaines nommées autrefois Cœlée Syrie, ou Syrie Creuse, qu'il faut traverser pour se rendre de Beyrouth à Damas et par delà lesquelles s'élèvent les montagnes de l'anti-Liban. Vers l'ouest, le Liban laisse entre sa base et la mer de belles plaines d'une médiocre largeur, mais d'une admirable fertilité, ou bien s'avance dans la Méditerranée, soit par des caps rocheux difficiles à franchir, soit par des promontoires plats et cultivés, comme celui à l'extrémité duquel est assise la ville de Beyrouth, qui fut toujours le port de la montagne, l'emporium de son commerce.

La masse imposante du Liban, appuyée sur la plaine la plus fertile qui se puisse voir, et s'élevant par des pentes laborieusement cultivées jusqu'aux cimes neigeuses du Sannin, fait dire à un poëte arabe que cette

montagne voit l'été dormir à ses pieds, porte le printemps dans son sein et l'hiver sur sa tête.

Placé sur le promontoire de Beyrouth, le dos à l'occident et regardant vers l'est, on peut promener ses regards d'un bout à l'autre de la portion du Liban habitée par les chrétiens et les Druzes, du moins sur le versant occidental.

Le spectateur dans cette position, voit à sa gauche, vers le nord, les provinces de Besharrai, Batroun, Djébaïl et de Kessrouan; à droite, vers le sud, celles de El Meten, Ech-Chouf et Djésin; devant lui le district de el Qâtaa, qui comprend Bekfaya, Beit Schebab et se prolonge à l'est jusqu'au territoire de Zahléh, situé sur le versant méridional, du côté de la Cœlée Syrie.

Le Meten est un canton druze.

Le Kessrouan est le centre de la population maronite; le Qâtaa qui les sépare un canton dont la population mélangée compte des chrétiens, des musulmans et des Druzes. En somme, la population de la montagne se décompose à peu près ainsi :

120,000 chrétiens de différents rites.
37,000 Druzes.
6,000 mutuwalis ou musulmans chiistes.
4,000 musulmans orthodoxes.

Les chrétiens maronites sont les enfants de la montagne; ils ont conservé dans leur liturgie l'usage de la langue syriaque et la tradition, comme la science ethnologique s'accorde à reconnaître en eux la véritable race indigène. Les chrétiens des autres rites sont les débris des peuples chassés du pays plat par le despotisme turc; les musulmans orthodoxes ou chiites sont venus un peu de partout, cherchant à l'ombre de la croix une protection et une sécurité que le croissant voulait leur faire payer trop cher.

Quant aux Druzes, ils sont partis des montagnes de l'Est, du Kleb-Haouran, du Ledja, qu'ils occupent encore aujourd'hui, et où ils étaient longtemps avant leurs premières invasions dans les montagnes du Liban.

Quoi qu'il en soit de l'époque de leur arrivée, toujours est-il que celle de leur importance date des premières années du dix-septième siècle et du règne de leur émir Fakr-el-Din, dont les talents et l'ambition occupèrent un moment l'Europe et inquiétèrent vivement la Porte Ottomane.

L'émir druze paya cher sa célébrité éphémère : vaincu par les Turcs, trahi par les siens, il se laissa conduire à Constantinople, où Amurat le fit étrangler.

Après sa mort, le pouvoir resta pendant plusieurs années dans sa famille, et passa ensuite dans celle de Chehab, à laquelle appartenait l'émir Beschir, enlevé par les Anglais en 1840 et conduit à Malte, où il demeura, gardé à vue, jusqu'au moment où les combinaisons de la politique anglaise n'eurent plus rien à redouter de l'influence de ce vieillard, qui, malgré la rudesse de son gouvernement, avait néanmoins conservé un parti puissant, même parmi les Maronites, et qui ne cessa jusqu'à la fin de faire des démarches à Paris et à Constantinople pour obtenir son retour au Liban.

Si, antérieurement à 1840, les Druzes et les Maronites n'avaient pas toujours vécu dans une harmonie parfaite, du moins leurs dissensions ressemblaient beaucoup à des querelles de ménage; car, si les pachas de la Porte

avaient voulu les mettre d'accord, ils n'auraient eu qu'à faire mine d'intervenir dans leurs différends, et les deux partis se seraient immédiatement unis pour repousser une main qui leur était également suspecte.

L'émir Beschir, pendant les longues années de son règne, avait tenu la balance d'une main assez égale entre les deux partis, et quand il devint le complice de la conquête égyptienne, après avoir été sa dupe et sa proie, ce fut aussi sans distinction de race qu'il désarma, persécuta et ruina les habitants du Liban.

Les événements de 1840 introduisirent dans les rapports des montagnards un élément nouveau qui en avait toujours été repoussé ; mais qui, à partir de ce moment, résolut de s'y faire une part à tout prix, je veux parler de l'influence anglaise.

Les agents de l'Angleterre se tournèrent d'abord du côté des Maronites. Pendant un moment ils purent croire qu'ils allaient rompre les liens qui depuis l'époque des Croisades unissent à la France ces nobles enfants du Liban. Mais leur illusion fut de courte durée, et, changeant alors leurs batteries, ils se tournèrent vers les Druzes, qu'ils firent armer, auxquels ils promirent une protection spéciale et vigilante, qui, pour n'avoir été écrite dans aucune capitulation, n'en fut cependant ni moins active ni moins efficace. L'Angleterre soulève souvent des questions de droit politique et de non-intervention quand il s'agit d'entraver l'action des autres puissances, mais toutes ces entraves ne sauraient l'arrêter un moment quand sa susceptibilité chatouilleuse se trouve en jeu ; tout le monde sait cela, et les exemples pris dans l'histoire de la politique anglaise en Orient se presseraient en foule sous notre plume si la place ne nous manquait pour les citer.

Le traité de juillet et l'expédition de 1840 avaient pour objet, on s'en souvient, de faire obstacle à la politique de la France en Orient. La Russie et l'Autriche, après avoir fait cortége à l'Angleterre, jusqu'à la prise de Saint-Jean-d'Acre, se retirèrent ensuite du théâtre des événements, et laissèrent à leur allié le soin d'organiser la Syrie, qu'on venait de rendre au sultan.

Après plusieurs essais qui aboutirent à créer l'anarchie parmi les montagnards, l'influence anglaise fit prévaloir à Constantinople le principe de la division du commandement des montagnards. Deux caïmakans furent nommés, l'un pour les chrétiens, l'autre pour les Druzes : c'était la guerre civile organisée, et, comme les Anglais avaient grand soin de fournir des armes aux Druzes et que personne n'en donnait aux chrétiens, on devine de quel côté furent les victimes.

Pendant plusieurs années, l'Europe retentit des cris de détresse poussés par les chrétiens du Liban, quand tout à coup, en 1845, celui-là même qui avait commandé l'expédition de 1840, le commodore Napier, éclairé par les événements, s'écria dans un meeting à Edimbourg : « Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette province de Méhémet-Ali ; mais je regrette d'avoir à déclarer que les habitants de la Syrie sont tombés sous un despotisme dix mille fois pire. La plus grande douleur de ma vie est d'avoir contribué à chasser de la Syrie le pacha d'Égypte et d'avoir aidé les Turcs à établir parmi les chrétiens du Liban, dernier et noble débris du christianisme asiatique, le gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé. »

Ce témoignage ne pouvait paraître suspect au gouvernement anglais ; il était une noble protestation et aurait pu l'éclairer s'il avait voulu l'être ; mais ce n'était pas la lumière qui lui faisait défaut, il se souvenait de la théorie de ses hommes d'État, professant que l'empire ottoman devait rester comme un marécage pour défendre et protéger les abords des possessions anglaises de l'Inde. Cette politique, qu'eût réprouvée la conscience de chaque gentleman pris individuellement, est cependant celle que le gouvernement britannique met en œuvre avec une persévérance imperturbable.

Que faisait la France pendant qu'on sapait ainsi la base de son influence ? M. de Montalembert va nous le dire dans un discours prononcé le 10 janvier 1846, à la Chambre des pairs : « Elle se laissait égarer par un système de condescendance exagérée, de confiance aveugle dans les bonnes dispositions du gouvernement turc. Ces condescendances, ajoutait l'éminent orateur, sont interrompues de temps en temps par des actes de vigueur... Mais trop souvent la diplomatie française, après avoir fait des démonstrations, retombe dans son optimisme habituel. »

C'est précisément cette faute que la France ne veut plus commettre ; elle a été trop souvent dupe de la confiance qu'elle avait accordée aux promesses hypocrites de la Porte Ottomane, pour s'y laisser prendre de nouveau.

Le 3 juillet 1847, après un généreux et chevaleresque appel de M. le comte de Quatrebarbes à la Chambre des députés, M. Crémieux fit entendre de nobles paroles en faveur des chrétiens, que les Druzes continuaient à égorger en présence et avec l'assentiment des Turcs : « Eh ! messieurs, s'écriait l'orateur israélite, il s'agit des chrétiens du Liban. Les chrétiens du Liban sont vos frères depuis des siècles, non-seulement vos frères en religion, mais vos frères à la guerre ; vos frères sur les champs des bataille. Saint Louis les a trouvés ; Napoléon les a trouvés... Eh bien, détruisez donc l'ouvrage de saint Louis et de vos rois ; anéantissez donc d'un coup ces populations chrétiennes qui ont la même foi, le même Dieu, vous en êtes les maîtres. Si vous voulez parler haut, ces populations ne tomberont pas ; si vous voulez vous faire voir tels que vous devez être, elles seront respectées; mais, si au contraire vous continuez à suivre la même marche, les Turcs et les Druzes recommenceront l'année prochaine ce qu'ils ont fait l'année dernière, et, quand nous reviendrons vous solliciter pour les chrétiens du Liban, nous le ferons en ajoutant ces désolantes paroles : Nous sollicitons pour nos malheureux frères dont le sang a été de nouveau répandu en Syrie parce que vous avez manqué de force et de fermeté : ce sang n'aurait pas coulé si vous aviez eu foi dans votre force et dans vos glorieux souvenirs. »

Ces avertissements si judicieux sont restés sans effet; treize années se sont écoulées depuis, la France a donné sans compter son or et le sang de ses enfants pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, et les Druzes égorgent toujours les chrétiens; seulement cette fois les Turcs ne se contentent plus d'être les spectateurs satisfaits, ils mettent aussi la main à l'œuvre, et pour n'avoir plus à y revenir, ils veulent que l'extermination soit complète.

A Dieu ne plaise que je soupçonne l'Angleterre d'avoir prévu que la politique de division amènerait les massacres qui ensanglantent aujourd'hui la Syrie! Je ne voudrais porter une telle accusation contre aucun gouvernement

chrétien, ni même contre le gouvernement ottoman ; mais j'ai dit comment l'un avait rendu presque inévitables les horreurs qui nous épouvantent aujourd'hui, et il n'est que trop manifeste que l'autre est impuissant à les réprimer, puisque ses pachas y prêtent les mains et que ses propres soldats s'y associent avec une fureur qui renchérit encore sur celle des Druzes et des hordes sauvages qui se sont jointes à eux.

Aucun doute n'est malheureusement permis à cet égard, et toutes les correspondances s'accordent avec celle de M. Lenormant, pour établir la complicité des autorités ottomanes dans cette conspiration formidable dont on ne saurait encore mesurer l'étendue ni calculer les conséquences.

En présence de tous les faits connus aujourd'hui, comment ne pas trembler en apprenant que trois mille Turcs, partis de Constantinople, venaent de débarquer à Beyrouth au moment où on nous écrivait les dernières lettres ! Je ne doute pas des bonnes intentions qu'a eues la Porte en envoyant ce renfort, mais qui peut répondre de la discipline et de l'obéissance de ces nouveaux soldats ? Vont-ils se tourner contre leurs camarades enivrés de sang maronite, ou se joindre à eux pour achever d'exterminer ce qui reste encore de chrétiens ?

Le doute est bien permis, et quand hier je lisais, avec un attendrissement plein de respect, les lettres de nos sublimes sœurs de la Charité, je me demandais si ces anges de la terre n'étaient pas déjà noyées dans le sang des victimes confiées à leurs soins. Leur maison, disent-elles, était une des premières désignées pour le pillage ; car, selon la logique des Turcs, elle devait renfermer de grands trésors pour subvenir aux besoins de tous ceux qui y trouvent l'hospitalité et vont y chercher leur nourriture. Cette manière de rai sonner n'est malheureusement point inconnue, même au milieu de la France chrétienne ! Mais éloignons jusqu'à la pensée d'un rapprochement qui paraîtrait cruel, et laissons à l'héroïque générosité des pieuses et sublimes servantes des malheureux le soin de forcer l'admiration de leurs plus obstinés détracteurs.

Les navires français qui croisent dans les eaux de la Syrie feront tout ce qui pourra être fait dans l'intérêt de l'humanité ; mais leur action ne pourra s'étendre au delà du littoral, et tout l'intérieur du pays, depuis Hébron, Jérusalem, Nazareth, jusqu'à Alep, reste exposé aux fureurs des forcenés qui ont déjà commencé le massacre à Damas.

Jusqu'à l'arrivée du prochain paquebot, les regards et les cœurs resteront tournés vers ces villes menacées, et vers la province de Kessrouan, centre et boulevard de la chrétienté maronite, où les fugitifs des autres districts se sont refugiés en masse. M. Lenormant parlait d'un jeune Maronite nommé Joseph Karram : c'est un fils du cheik d'Eden, du district de Besharrai, et certes il est de trop bonne race pour n'être pas un vaillant auxiliaire de ses frères du Kessrouan ; mais sa présence sur le rivage de Djouni est un symptôme inquiétant. Les montagnes de Tripoli seraient-elles déjà aux mains des insurgés ? Alors le Kessrouan serait pris entre deux feux !

La France ne permettra pas que le massacre s'achève. Le sang de ses protégés, celui de ses propres missionnaires, l'honneur de son pavillon audacieusement foulé aux pieds par les soldats de Férick Pacha, à Deir et Qamar

comme à Zahleh; l'habitation de son consul, à Damas, livrée aux flammes, et tant d'autres offenses que nous apprendrons encore, ne lui ont pas paru une moindre injure que le coup d'éventail qui décida naguère la chute du dey d'Alger, cette autre honte de la Méditerranée. Le gouvernement prépare une expédition qui va voler au secours des chrétiens d'Orient, tout le monde l'affirme, nous le croyons, et ce qui n'est encore qu'une certitude morale sera probablement un fait officiel avant que ces lignes soient imprimées. Notre cœur suit toujours et partout le drapeau de la France, mais comment ne l'accompagnerait-il pas de ses sympathies les plus chaleureuses quand il va défendre une cause qui nous est si chère? Toute la chrétienté est conviée à prendre part à cet acte de justice et d'humanité, et si toutes les puissances ne s'y associent pas, aucune du moins ne voudra, sous aucun prétexte, se déclarer pour les bourreaux contre les victimes. Cependant, si, par impossible, des prétentions pareilles se produisaient, il n'y aurait encore qu'à se reporter au temps de la conquête d'Alger pour se convaincre que les obstacles de ce genre se dissipent comme de vains fantômes dès qu'on les regarde résolûment en face.

J. DE BERTOU.

---

## LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN

A propos d'une phrase contenue dans un bulletin bibliographique[1] de notre collaborateur, M. de Gaillard, Mgr l'évêque de Montauban adresse, non pas à nous, mais au journal le *Monde* (numéro du 14 juillet), une longue attaque contre les opinions défendues par le *Correspondant*, en matière de *liberté de la presse* et de *liberté de conscience*.

La phrase de notre collaborateur (auquel son absence nous empêche de laisser la parole) était relative à la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685. M. de Gaillard désapprouve hautement cet acte politique, tout en l'expliquant par l'esprit du temps. Mgr Doney déclare lui-même que l'Église n'était pour rien dans cet acte. Même aux yeux du vénérable prélat, chacun demeure donc libre d'apprécier selon ses vues cet événement historique; pour nous, nous continuons à le juger comme M. de Gaillard.

Mais cet incident sert seulement à Mgr Doney d'occasion pour attaquer en public, comme nous lui en reconnaissons parfaitement le plein droit, ce qu'il appelle une *école nouvelle* dévouée à la *liberté de la presse*, à la *liberté de conscience* et à la *tolérance*.

Il n'a pas, dit-il, la pensée qu'il parviendra à changer nos opinions. Il n'expose ses principes qu'*en faveur d'autres lecteurs*. Nous n'avons donc pas à le suivre dans cet exposé, bien que nous soyons tout prêts et très-disposés à le faire, si cela devient nécessaire. Nous nous abstiendrons notamment de lui demander ce qu'il entend par un *degré de contrainte*; *de*

[1] Livraison de juin 1856, p. 355.

*correction matérielle, employée même dans l'éducation publique, de pression extérieure qui peut être légitimement et utilement employée pour faire passer un homme de l'erreur à la vérité,* paroles que nous ne comprenons pas et qui auraient besoin d'être nettement expliquées. Nous nous bornerons à de courtes observations sur la partie de la lettre qui concerne directement les écrivains du *Correspondant*, et dont voici le résumé exact :

Nous sommes une *école nouvelle*. Nous soutenons des opinions qui ont été blâmées par les constitutions de l'Église, notamment par l'encyclique de 1832. En outre, entre les deux systèmes qui ont été adoptés et suivis en France *depuis dix ans*, pour la défense de la religion et de l'Église, Rome a manifestement préféré celui qui n'est pas le nôtre. Mgr de Montauban nous conjure de consulter Rome sur notre ligne de conduite.

Mgr Doney nous rend justice. D'une part, il sait que nous sommes sincèrement libéraux, et, d'autre part, il sait aussi que, pleins du plus filial respect et de la plus sincère soumission envers le Saint-Siége, chacun de nous est prêt à subordonner ses opinions, dans toutes les matières de foi, aux décisions de l'Église. Il sait bien que de libres dissidences n'altèrent en rien la croyance ni le dévouement. Dieu merci ! dans les événements actuels, le Saint-Père n'a trouvé les catholiques d'aucune opinion divisés pour le servir ou refroidis pour l'aimer.

Mais, avant d'occuper le Saint-Siége de nos dissidences, il faudrait au moins les préciser. Or nous sommes étonnés de voir dans la lettre même de Mgr de Montauban combien, avec une bonne foi incontestable, il nous adresse de reproches que nous ne méritons point, combien il nous impute d'opinions que nous ne professons pas.

Les catholiques sont divisés d'opinion, en France, depuis dix ans, cela est vrai; mais, avant, ils ont été unis pendant vingt ans. Or cette union a commencé précisément au lendemain de l'encyclique de 1832; et sur quel terrain tout l'Épiscopat, toute la presse catholique, pendant ces belles années d'harmonie, se sont-ils réunis? Sur le terrain de la liberté. Nous avons demandé la liberté de la *conscience*, celle de l'*enseignement*, celle de l'*association*, celle de la *charité*, et toujours *au nom du droit commun*. Le même mouvement animait, anime encore, les catholiques en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Suède, aux États-Unis. Est-ce que Rome a blâmé ce mouvement? Qui donc s'en est écarté? Qui donc, en s'en écartant, a commencé la division? Ce n'est pas le *Correspondant*. Il continue en 1860 ce que tout l'épiscopat approuvait en 1840; s'il est une école, ce n'est pas lui qui est une école *nouvelle*. Est-ce que Mgr de Montauban croit que l'encyclique de 1832 condamne la conduite des catholiques français jusqu'en 1850?

Quant à notre division depuis dix ans, elle n'est pas de nature à appeler une haute intervention; elle ne sort pas de ces larges limites de liberté d'opinions que l'Église reconnaît si amplement, si sagement à ses enfants. Cependant un avis de Rome est venu éclairer quelques-uns des points qui nous divisaient ; dans la question des *classiques*, dans la question du *traditionalisme*, nous avons eu le bonheur de voir nos opinions préférées. Nous en convenons, restés fidèles à toutes les libertés politiques, invariablement per-

suadés que, malgré leurs inconvénients, la tribune, la presse, de libres élections, de larges droits assurés aux citoyens par la loi, sont des contre-poids toujours utiles, quelquefois nécessaires, du pouvoir souverain, et que les bonnes intentions ne remplacent jamais les bonnes institutions, nous avons eu le chagrin de voir la thèse contraire, soutenue par d'autres avec talent, trouver parmi les catholiques plus d'écho que la nôtre, sans d'ailleurs que Rome se soit prononcée. Mais qu'en pense-t-on aujourd'hui, en face des événements actuels, soit à Rome, soit même à Montauban?

Voilà pour la conduite. Quant aux doctrines, nous nous en rapportons à Mgr de Montauban lui-même.

Il nous apprend que « les encycliques réprouvent : la liberté *illimitée*, indistinctement accordée à tous, de la presse et de toutes les doctrines, quelles qu'elles soient, vraies ou fausses; — les associations, à l'effet d'obtenir cette liberté *illimitée*, » etc.

Que Mgr. de Montauban nous permette de lui demander où il a vu, dans quelles paroles, dans quels articles, à quelle époque, à quelle occasion, les écrivains du *Correspondant* réclamer une liberté *illimitée*.

Mais où poser la limite?

Mgr Doney, au début de sa lettre, se félicite qu'on ait rendu aux mandements épiscopaux la *liberté de la presse;* il se réjouirait assurément (nous n'avons pas oublié sa lettre de 1845), si l'on débarrassait la *liberté de la conscience* des entraves légales énumérées dans les derniers discours de M. Dupin.

Nous voilà donc, du moins en pratique, bien rapprochés.

Car nous reconnaissons avec lui qu'il y a un *maximum* de liberté dont nous ne voulons point; il reconnaît avec nous qu'il y a un *minimum* de liberté dont nous ne jouissons pas.

Seulement nous sommes évidemment et grandement en désaccord sur le point où il convient de poser la limite. Sur ce désaccord, est-ce la peine de consulter le Saint-Siége? Mais déjà il a répondu. Ouvrons la carte du monde, et nous trouverons sa réponse déjà écrite dans les sages tempéraments avec lesquels l'Église accepte, bénit, met à profit, selon les temps, selon les lieux, les diverses doses de liberté que les hommes des divers pays font passer dans leurs lois. Autant de sociétés, autant de limites, pas de règle absolue; voilà la pratique du Saint-Siége.

Il est une autre question que nous serions plus tentés de soumettre à Rome, mais que nous nous bornons à adresser à Mgr l'évêque de Montauban.

Dans un moment où tous les ennemis de l'Église l'attaquent, où tous ses enfants la défendent, chacun à sa manière, est-il prudent, est-il utile d'occuper le Saint-Siége et le public de ce qui nous divise? Ne vaut-il pas mieux continuer à défendre le Saint-Père sans nous attaquer, et demeurer unis dans nos affections, libres dans nos opinions? C'est à quoi nous sommes, pour notre part, très-résolus. Nous ne demeurerons pas moins invariables dans notre profond respect envers un prélat savant, vénéré, et, même quand il critique, si bienveillant et si digne.

P. Douhaire.

# BIBLIOGRAPHIE

CARTULARE MONASTERII BEATORUM PETRI ET PAULI DE DOMINA, *Cluniacensis ordinis Gratianopolitanæ diœcesis... Nunc primum sub auspiciis Delphinalis Academiæ, cura, studio et impensis hujus Academiæ socii typis mandatum.* Lugduni excudebat Ludovicus Perrin. A. R. S. 1859.

ÉTUDE HISTORIQUE SUR L'ABBAYE DE REMIREMONT, par M. A. GUINOT, curé de Contrexeville, chanoine honoraire de Troyes. Paris, chez Douniol, 1859.

## I

Au moment où je vais braver moi-même l'indifférence du public pour les études sérieuses, pour celles-là surtout qui se rattachent au moyen âge, je cède à un instinct facile à comprendre, en tendant une main fraternelle à des compagnons de travail ou d'infortune, à ceux qui, comme moi ou avant moi, se sont aventurés sur l'Océan des recherches monastiques. Je veux donc signaler très-brièvement, parmi les diverses monographies monastiques dont j'ai eu récemment connaissance, deux ouvrages qui m'ont semblé spécialement dignes de sympathie et d'intérêt.

Le *Cartulaire de Domène* forme à coup sûr le plus beau volume et le plus complet qui ait été édité de notre siècle sur une maison religieuse. Il sort de ces presses de Louis Perrin, à Lyon, qui ont conquis la première place dans l'imprimerie européenne, et que nous avons déjà eu l'occasion de vanter aux lecteurs du *Correspondant*, à l'occasion de l'*Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard de Romans* [1].

C'est assez dire qu'il ne laisse rien à désirer quant à la beauté, à l'élégance et la netteté des caractères, ni quant à la correction du texte. Les livres publiés par M. Perrin rappellent les plus beaux siècles et les plus beaux monuments de la typographie. On éprouve, en les contemplant, et surtout en les maniant, une jouissance tout à fait inconnue de ceux qui consument leur vie littéraire à feuilleter et à déchiffrer les flasques et pâteux *in-octavos* ou les horribles *in-douze*, dits *formats anglais* ou éditions *compactes*, de la librairie ordinaire.

[1] Livraison du 25 juillet 1858, t. XLIV, p. 465.

Après cet hommage rendu à la forme, il faut dire un mot du fond de cette intéressante publication. Domène, ancien village épiscopal, abbatial et féodal, est un chef-lieu de canton du département de l'Isère, sur la route de Grenoble à Allevard, dans cette magnifique vallée du Graisivaudan qui égale, si elle ne surpasse pas, les plus beaux paysages de France. Elle renferme une église priorale, consacrée en 1058, aujourd'hui ruinée, mais dont les ruines, soigneusement conservées, ont fourni à notre savant collaborateur, M. Albert du Boys, la matière d'une notice archéologique qui ouvre très-convenablement le volume du Cartulaire. Cette église est le seul débris aujourd'hui existant du prieuré de Domène, fondé en 1027 par Aynard I$^{er}$, seigneur de Domène, d'une des plus nobles maisons du Dauphiné. Son arrière-petit neveu, Hugues, figure au Musée de Versailles, parmi les chevaliers croisés en 1147, et ses descendants, sous le nom de Monteynard, ont maintenu jusqu'à nos jours l'illustration d'une race qui a donné un ministre de la guerre sous Louis XV, et a été appelée à la pairie sous Charles X, après avoir débuté dans l'histoire huit siècles auparavant, sous les auspices de la grande abbaye de Cluny. Aynard I$^{er}$ avait fait don, en effet, de sa fondation à l'illustre abbé Odilon et à cette fameuse communauté de Cluny, qui était à cette époque la métropole monastique de l'Europe et disputait à Rome elle-même, sous les prédécesseurs de Grégoire VII, lui-même enfant de Cluny, l'empire des âmes et de la société chrétienne. Aynard se retira vers la fin de ses jours dans le prieuré qu'il avait construit et doté, non loin de son château, et y mourut sous l'habit religieux. Sa postérité resta toujours en alliance intime avec Cluny; car on trouve dans les Épîtres de Pierre le Vénérable une lettre où ce glorieux ami de saint Bernard, qui avait été prieur de Domène de 1120 à 1122, intervient auprès du pape Eugène III, en faveur de Guy de Domène, lequel avait été excommunié par son évêque, pour cause de bigamie. Guy et son vénérable avocat soutenaient que son second mariage était seul valide, et que sa première union était nulle, en ce que la fiancée n'était pas nubile, qu'elle était sa cousine, etc.

Voici quelques passages de cette lettre, qui n'a été qu'indiquée par M. de Terrebasse, dans une note additionnelle du Cartulaire de Domène, et dont le texte entier manque dans ce beau volume.

« Au souverain Pontife et à notre Père particulier, le seigneur pape Eu-
« gène. Je me suis souvent excusé de l'importunité avec laquelle je fatigue
« mon père de mes lettres. Je m'en suis excusé, et cependant je recommence
« sans cesse, et pour des causes urgentes. Père, pardonnez-moi, s'il vous
« plaît. Vous voyez bien que je fais en cela comme en presque toutes cho-
« ses, ce que je ne voudrais pas faire. Oui, vraiment, je fais toujours, non
« ce que j'aime, mais ce que je déteste. Voici d'ailleurs de quoi il s'agit :
« Votre Paternité se rappelle sans doute que je lui ai parlé à Segni d'un
« homme noble, savoir du seigneur Guy de Domène, et que je vous ai
« prié de faire examiner et définir avec justice, et dans nos pays, la cause
« pour laquelle il s'afflige d'être soumis à l'interdit. Vous m'avez répondu
« que le métropolitain de Vienne, auteur de toute cette affaire, avait été
« mandé auprès de vous, et que, après en avoir conféré avec lui, vous
« termineriez cette question. Mais voici que, en traversant les Alpes à mon

« retour d'Italie, j'apprends que l'archevêque est déjà parti, qu'il fait grande
« diligence et qu'il doit être déjà près de Rome. C'est pourquoi, moi aussi,
« j'envoie en toute hâte à ses trousses mon courrier avec cette lettre...
« Que votre prudence ne m'accuse pas d'une sollicitude superflue pour une
« affaire qui m'est étrangère. Veuillez comprendre que ni la personne ni la
« chose ne nous est étrangère. Guy de Domène, dont il s'agit, est à nous et
« non à d'autres. Il est à nous par l'amour ; à nous par la naissance ; à nous
« enfin par la reconnaissance. Par l'amour, car il nous aime, nous et tout
« ce qui est à nous, plus que tous les autres monastères du monde. Par la
« naissance, parce que ses pères, ses aïeux et ses bisaïeux en ont fait
« autant. Par la reconnaissance, parce que lui et eux ont richement doté
« divers monastères fondés par eux et donnés par eux à Cluny. Voilà pour-
« quoi je regarde ses affaires comme les nôtres, et non comme celles d'un
« étranger. C'est un homme de guerre, il est enchaîné au siècle par mille
« liens et mille soucis; il ne peut pas aller facilement vous rejoindre. Mais
« moi, je vous sollicite pour cet absent, je verse pour lui mes prières devant
« Votre Majesté apostolique. Écoutez-le parler, s'il vous plaît, par l'inter-
« médiaire de ma lettre. »

Cela dit, l'abbé de Cluny énumère les sept raisons pour lesquelles le sire de Domène se croyait autorisé à garder pour femme celle qu'il avait épousée en dernier lieu, puis il continue ainsi : « Cet homme est cruellement affligé
« d'avoir encouru l'interdit ecclésiastique, ce qui n'était encore arrivé à
« aucun de ses aïeux ; il en gémit comme chrétien et bien plus qu'on ne
« pourrait le supposer, vu sa qualité de laïque. Je l'ai vu moi-même, et j'en
« rends à mon Père un témoignage sincère. Nous étions l'autre jour en
« voyage, lui et moi, entre le château de Vizille et celui de Domène : tout
« à coup il éclate en sanglots et en larmes si amères, qu'il nous fit aussi
« pleurer et sangloter, moi et plusieurs autres qui chevauchaient avec nous.
« Que vos entrailles paternelles se laissent donc émouvoir par ces pleurs
« d'un fils absent et très-noble, qui gémit en fidèle chrétien de se voir en
« dehors de la communion de l'Église, et qui est prêt à quitter ou à garder
« sa femme, selon que l'autorité apostolique en décidera [1]. »

Ce regard jeté, à travers le récit d'un saint qui était un des plus grands personnages de son temps, sur les agitations domestiques et les confidences amicales d'un seigneur féodal au douzième siècle, ne laisse pas que d'avoir son intérêt. On voit d'ailleurs, par le Cartulaire, que Guy obtint sa réconciliation avec l'Église et qu'il mourut comme l'avaient déjà fait plusieurs de ses ancêtres sous le froc de Cluny. Je crois ne pas être indiscret en attribuant la publication du Cartulaire de Domène à un digne et intelligent rejeton de la vieille tige des Aynard, à un descendant de ce Guy dont Pierre le Vénérable plaidait si chaleureusement la cause, Je félicite donc sincèrement M. le comte Charles de Monteynard de cette magnifique addi-

[1] Excusaris plane sed... importunus esse non cesso... Unde et ego festinanter cursorem per ipsum ad vos.. misi... Nec facile militaris homo et seculo innumeris curarum cathenis amictus, vos adire potest... Subito in tam amaros fletus et singultus erupit, ut etiam nos et quosdam nobiscum, qui proximi equitabant... (*Biblioth. Cluniacensis*, ed. D. MARRIER, p 947-949.)

tion à la bibliographie monastique. Qu'il me permette en même temps de le rassurer sur une autre mésaventure des siens, qu'il se figure à tort avoir été constatée dans la charte de fondation du prieuré en 1027. Le *primi reatus culpam*, dont il est question dans cette charte, ne se rapporte à aucun de ses aïeux en particulier, mais bien à notre père commun, Adam; car les formules employées pour expliquer les motifs des fondations monastiques ne manquaient guère, dans leur infinie variété, d'invoquer le souvenir du péché originel pour justifier la munificente charité de l'aristocratie féodale.

Des deux cent trente-neuf chartes dont le texte annoté compose le cartulaire de Domène, une seule est postérieure au douzième siècle. La plupart sont du onzième. Je résiste à l'envie d'y relever une foule de détails précieux non-seulement pour l'histoire locale et provinciale, mais encore pour l'étude générale des mœurs et des institutions de l'époque féodale. Cela se retrouvera peut-être ailleurs. Je me borne aujourd'hui à les signaler aux curieux et aux délicats en fait d'archéologie et d'érudition, à ces dégustateurs avisés qui savent reconnaître dans les menus détails la trame intime de l'histoire. Remercions aussi le généreux éditeur de nous avoir donné, avec un *glossaire* contenant plusieurs mots qu'on chercherait en vain dans Ducange et Carpentier, trois *index* aussi exacts que copieux, et enfin une charmante petite carte des environs de Domène, où l'on retrouve la Grande Chartreuse; celle de Chalais, qui servait encore dernièrement d'abri au Père Lacordaire et à son noviciat, le château de Sassenage et d'Uriage, celui de Bayard et tant d'autres lieux de cette belle province du Dauphiné, où rayonne la triple beauté de l'histoire, de la nature et de la religion.

## II

Domène n'était qu'une des plus modestes fleurs de ce vaste paradis monastique qui a recouvert tout notre Occident, et dont Remiremont formait un des arbres les plus majestueux. M. l'abbé Guinot a consacré à l'étude de ce dernier monastère, qui occupe une si belle place dans les annales de l'Église et dans celles de nos provinces de l'Est, un volume de tout point excellent. Édité sans luxe et n'affectant aucune prétention à l'érudition proprement dite, il se lira certainement avec plus d'agrément et de facilité que le *Cartulaire de Domène*, mais, comme celui-ci, il fixera l'attention de tous les véritables connaisseurs en fait d'histoire et d'archéologie.

M. Guinot est un de ces curés comme il s'en trouve heureusement beaucoup, dans notre vénérable et laborieux clergé de France, qui consacrent les rares loisirs que leur laisse le saint ministère, à des études historiques et littéraires. Déjà connu par un écrit estimable sur les *Saints de Galilée*, c'est-à-dire sur les premiers colonisateurs monastiques des Vosges, son nom s'est inscrit avec honneur parmi les auteurs ecclésiastiques de notre temps. Il faut surtout le louer de ce que, à la différence de tels et tels que l'on pourrait nommer, et au lieu de se lancer à corps perdu dans des décla-

mations souvent banales et plus souvent encore paradoxales sur le passé et l'avenir du monde ou sur les lois générales de l'histoire, il a su se renfermer dans un sujet spécial, à sa portée, approfondi avec un soin scrupuleux et traité avec une méthode excellente. Il a imité en cela le savant et respectable M. Gorini, qui, lui aussi, confiné dans une petite cure de campagne, a su creuser les annales des premiers siècles de notre histoire avec un zèle si consciencieux et une perspicacité si intelligente, qu'elle lui a conquis les suffrages et la sympathie de ceux-là même, parmi nos écrivains les plus renommés, dont il a réfuté les erreurs et corrigé les appréciations.

Celles de M. Guinot sont toujours équitables, impartiales et sensées. Il les ustifie par une étude attentive des monuments authentiques, sans jamais négliger les ressources qu'offrent les traditions légendaires et une connaissance exacte des lieux. J'ai eu occasion de raconter, à la fin du tome II des *Moines d'Occident*, les commencements de l'abbaye de Remiremont, et de vérifier ainsi la parfaite exactitude des recherches de M. Guinot.

Sous sa plume intègre et quelquefois éloquente, l'abbaye de Remiremont revit pour nous et se montre aux regards étonnés de la postérité comme une des institutions les plus illustres et les plus durables de l'ancienne société chrétienne. Elle a duré autant que la monarchie française, en subissant les révolutions et les transformations inséparables des choses humaines, et en aboutissant finalement à cette irremédiable décadence qui avait envahi toutes les créations de nos pères. Nul n'a mieux expliqué que M. l'abbé Guinot l'existence des Chapitres nobles, parmi lesquels Remiremont occupait peut-être le premier rang, et qui ont longtemps offert une si curieuse et si naturelle combinaison des traditions monastiques avec les exigences d'une société tout aristocratique. Nul n'a mieux constaté les raisons qui faisaient rechercher par ces puissantes corporations, à l'aide du pape et de l'empereur, l'indépendance spirituelle et temporelle à l'encontre des évêques et des ducs ou autres souverains provinciaux. Les abbesses de Remiremont étaient ainsi devenues elles-mêmes de petites souveraines, dont l'autorité presque toujours paternelle se conciliait avec un développement sincère des libertés municipales, et n'a laissé aucun souvenir amer dans le cœur des peuples soumis à leur crosse. On aime à voir tantôt les populations voisines invoquer cette autorité, comme dans cette plainte des habitants de Vittel en 1395, contre Geoffroy de Rosières, qui finit ainsi : « Très-chères dames, s'il ne vous souvient des deux troupeaux qu'on nous a ravis et si vous n'y mettez bon ordre, nous ne saurons que devenir; si vous ne nous défendez cette fois, nous sommes perdus, et il nous faudra quitter ce pays : » tantôt la poésie des montagnes évoquée par la religion pour animer et récréer la vie laborieuse des cultivateurs, comme dans ce tableau d'une des nombreuses solennités :

« Le lundi de la Pentecôte, lorsque les collines se couvrent de verdure, huit paroisses, curés, croix et bannières en tête, arrivaient du milieu des prairies et des bois chanter leurs hymnes dans l'église abbatiale. Chaque paroisse se distinguait par les branches d'arbrisseaux qu'elle portait. Dammartin avait le genièvre, Saint-Étienne le cerisier, Saint-Amé le muguet, Saint-Nabord l'églantier, Vagney le sureau, Saulxure le saule, Rupt le chêne, Ramonchamp le sapin, Raon le genêt en fleurs, Plombières et Belle-

fontaine l'aubépine ; Saint-Maurice, à cause de l'éloignement, n'assistait point à cette procession; mais le marguillier de la paroisse était tenu de verser dans l'église du chœur du chapitre deux corbeilles de neige, tribut des hivers du Ballon. »

Tout n'était pas si champêtre et si pacifique dans la vie de la célèbre communauté. Une grande portion de ses annales se compose du récit de ses luttes sans cesse renaissantes avec ses puissants voisins et anciens suzerains, les ducs de Lorraine. Cette maison de Lorraine, la plus ancienne, la plus chevaleresque, la plus illustre et la plus catholique que le monde ait vue, après la maison de France, finit par faire reconnaître son ascendant à Remiremont et par inscrire sept princesses de son sang dans la liste des abbesses. Catherine de Lorraine, fille de Charles III, qui régna sur la principauté claustrale de 1611 à 1648, est à coup sûr la plus intéressante comme la plus sainte de ces abbesses. Ce fut une véritable héroïne, dont la vie, très-bien racontée par M. Guinot, offre les épisodes et les péripéties les plus propres à éveiller l'attention et la sympathie du lecteur. Grâce à elle, grâce à ses efforts pour restaurer la règle de Saint-Benoît et l'antique ferveur monastique, ce coin des Vosges fut à la hauteur du reste de la France dans la rénovation de l'esprit religieux et dans les croisades charitables qui signalèrent la première moitié du dix-septième siècle.

Cette liste de princesses ecclésiastiques, dont Catherine de Lorraine fait le plus bel ornement, se termine dignement par une Bourbon-Condé [1] comme celle des chanoinesses, où figurent presque tous les grands noms de la noblesse française et allemande, se clôt par celle de Lucile de Chateaubriand. La sœur du duc d'Enghien et la sœur de Chateaubriand, associées ainsi à la ruine, à la spoliation, aux derniers jours d'une communauté qui avait duré onze siècles, ne sont-ce pas là, pour parler comme Bossuet, *deux têtes de mort assez touchantes?* Ajoutons que le clergé séculier de Remiremont fournit, en la personne de deux de ses prêtres, accompagnés sur l'échafaud par deux humbles servantes, des martyrs à la hache révolutionnaire. Les détails de ce martyre remplissent un des chapitres les plus émouvants du livre de M. Guinot, et achèvent de donner à son œuvre tous les caractères qui peuvent le mieux convenir à une page mémorable de l'histoire du catholicisme. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui aiment la vérité, et nous osons affirmer que personne ne se repentira d'avoir suivi notre conseil.

CH. DE MONTALEMBERT.

[1] Louise de Bourbon, qui fut depuis abbesse des Bénédictines du Temple, à Paris, et mourut en 1823.

GAZIDA, par X. Marmier. — *Hachette*, rue Pierre-Sarrazin, 14. Paris, 1860.

M. X. Marmier est, avant tout, un esprit sincère et vrai. Observateur ingénieux, écrivain abondant, d'une facile élégance, d'une grâce attrayante, depuis longtemps il aurait pu, comme tant d'autres, aborder le domaine de la fantaisie et écrire des romans avec le souvenir des pays intéressants vers lesquels il s'est mis en chemin de si bonne heure. Je suis même convaincu qu'il a souvent été tenté de le faire, et il est certain qu'il eût obtenu dans cette voie des succès brillants, sans compter cette popularité courante qui donne aussi la fortune. Mais il a eu le courage peu commun de résister à la séduction. Sincère avec le public comme avec lui-même, il a pensé que, pour peindre la vie, la première condition était de la savoir, et, pendant bien des années, il s'est borné à poursuivre ses voyages et à les raconter. De là cette succession de charmants ouvrages où, avec une aimable violence, il nous entraîne sous tant de latitudes opposées, où, avec un vif sentiment des climats et des races, avec une sympathie si communicative, il a peint tant de contrées diverses. Aujourd'hui que sa moisson est complète, et qu'il a fait autour de son propre cœur ce dernier voyage dont les découvertes se payent si chèrement, une douce ardeur d'arrière-saison réveille en lui ce délit contenu de sa première jeunesse, et, se laissant reporter par l'imagination vers les rives lointaines où il a tant semé de lui-même, il y ressaisit ses rêves ébauchés en courant, pour les répandre, sous la forme du roman, dans un ensemble de scènes simples et naturelles qui touchent le cœur, sans froisser dans l'âme aucun sentiment délicat, sans disputer à la raison aucune de ces convictions morales enracinées dans la conscience du genre humain, sans reprendre enfin à la civilisation aucune de ces précieuses conquêtes achetées par la douloureuse expérience des siècles. Hier, l'Académie française accordait une de ses couronnes aux *Fiancés du Spitzberg*, demain peut-être en donnera-t-elle une autre à *Gazida*.

Gazida est une jeune sauvage des tribus Canadiennes; car c'est au Canada que M. Marmier place la scène de son nouveau roman, dans cette ancienne et à jamais regrettable colonie de la France; et ce n'est pas le minime attrait d'une œuvre destinée à faire connaître le Canada, que de le retrouver, par la langue et par les mœurs, si obstinément français sous la domination anglaise. Dans son premier roman, M. Marmier avait représenté l'homme au milieu des glaces du nord de l'Europe. Au sein même de l'Amérique, quand on le croyait uniquement occupé d'y chercher des contrastes, c'est encore le Nord qui l'attire.

Depuis longtemps c'est au Nord qu'il a donné son cœur, et dans ce dernier ouvrage jamais on ne le sent plus à l'aise que quand il a retrouvé les lacs glacés et les forêts vierges ensevelies sous la neige. Venu du Nord, son héros emporte le Nord avec lui; le bateau sur lequel il s'embarque est chargé de toute une colonie d'émigrants, la plupart Suédois, Danois, Allemands, et plus d'un aussi se place dans les aventures de notre héros; un d'eux, surtout, un pauvre enfant abandonné qui se donne à lui, le suit

partout, veille sur lui et finit par le sauver au prix de sa vie, personnification touchante de ce mélancolique génie du Nord qui s'attache aux pas du voyageur.

Mais j'ai parlé d'aventures, et en réalité il y en a peu dans ce roman ; il a plutôt les simples allures d'un voyage, et les événements ne s'y pressent pas plus que d'ordinaire dans la vie. Les personnages n'y sont généralement dessinés que de profil, mais d'un trait vif et sûr qui les grave aussitôt dans l'esprit ; ils agissent peu, ils parlent moins encore; ils vivent cependant et se meuvent dans une atmosphère limpide et comme tout imprégnée du sentiment et des pensées de l'auteur qui les met en scène ou qui, pour mieux dire, s'y met lui-même à chaque pas, involontairement et sans paraître y songer.

Henri de Vercel a trente ans. Trahi dans un loyal et premier amour, il va, comme René, demander aux solitudes du nouveau monde un remède à son incurable blessure. Henri de Vercel a beaucoup voyagé dans notre vieille Europe : il aime ses arts, ses monuments, ses paysages, ses poëtes surtout, qu'il cite souvent avec grâce. Mais tout cela se lie encore trop au souvenir de celle qu'il s'efforce d'oublier, et c'est une nature toute nouvelle, des hommes tout nouveaux, d'autres mœurs, d'autres idées, d'autres passions, si on osait parler ainsi, qu'il faut à ses pas, à ses regards, à sa pensée, à son âme, à son imagination. Seulement, depuis René, l'Amérique a fait du chemin. Ces vastes solitudes, au sein desquelles l'aiguillon de la douleur et de l'ennui poussait le frère d'Amélie, se sont peuplées de villes. Ces forêts immenses, où, d'une âme haletante nous nous sommes tous égarés à la suite de Chactas et d'Atala, sont tombées en grande partie sous la hache inexorable du Setler; ces tribus sauvages, dont la vie aventureuse a été le rêve de notre jeunesse et dont les noms sont restés l'enchantement de notre mémoire, ont été décimées par la guerre, par la misère, par des maladies européennes, et leurs misérables restes s'enfoncent chaque jour plus avant dans le désert. Mais le spectacle de cette société primitive qui se meurt et celui de cet autre monde qui s'élève, plein de séve et d'ardeur, sur ce domaine laborieusement conquis, auront encore pour Henri de Vercel des émotions qui, peu à peu, l'aideront à secouer le joug du passé et le livreront aux douces espérances d'une passion nouvelle. Vienne, en effet, une jeune fille, naïve et réfléchie tout ensemble, aimante et grave, et ayant les vertus sérieuses de cette société dont la mâle jeunesse l'attire et le captive, et lui-même alors, redevenant jeune, retrouvera l'amour perdu. Cette jeune fille, à peine entrevue au milieu du livre, mais présente dès la première page, n'est cependant pas celle qui donne son nom au roman. C'est Berthe, la fille d'un gentilhomme de Franche-Comté, M. de Mériol, dont le père, jeté par l'émigration jusqu'en Amérique, dans les mauvais jours de notre Révolution, est parvenu, à force de courage et de constance, à reconstituer, sur le sol américain, la fortune de ses pères, et a laissé sur ses nouveaux domaines un fils chargé d'y continuer les généreuses traditions de l'hospitalité francomtoise.

Or, en se rendant chez M. de Mériol, pour qui il a une lettre de recommandation, Henri de Vercel, dans une des haltes de son excursion, s'arrête

à considérer au pied d'un sapin deux Indiennes assises, la mère et la fille. La douce et pensive physionomie de cette dernière éveille son attention et intéresse son cœur. C'est Gazida qui, à peine montrée, disparaît aussitôt, brusquement emmenée par un oncle farouche, protestation vivante de la race vaincue contre les nouveaux conquérants. Mais, parmi ceux-ci, il en est un que la jeune fille ne maudit pas, c'est Bernard, le filleul de M. de Mériol, « un agréable garçon, dit le guide de M. de Vercel, qui lui donne ces détails, habile chasseur, fin batelier, très-instruit d'ailleurs, en état de causer avec les Indiens, comme avec les Anglais et les Français, et un intrépide gaillard capable de se jeter dans un torrent pour sauver un chien qui se noie, ou de suivre à une lieue de distance la piste d'un troupeau de bêtes fauves. » Voilà enfin l'héroïne que nous venons d'apercevoir, et que le lecteur reverra à peine une fois encore; le héros du roman, c'est Bernard, le fiancé de Gazida. Averti que la jeune fille a paru aux environs et que son oncle est venu l'arracher à une alliance qu'il réprouve, Bernard se met courageusement à sa recherche, à travers les bois, sur les lacs, le long des immenses rivières du pays. Cette ardente poursuite est le sujet et le nœud du roman. On voit sur-le-champ quel heureux cadre c'est là pour l'observation des mœurs, la description des lieux, l'analyse des caractères. Mais Henri de Vercel, qui n'est pas amoureux de Gazida, et qui, par pressentiment, l'est déjà un peu de Berthe, qu'il n'a point encore vue, et qu'on attend chez son père, ne se presse guère de se mettre en campagne. Il s'attarde volontiers à la Combes, c'est le nom du domaine de M. de Mériol, il s'y oublie même un peu trop, ce semble, à recueillir les précieuses remarques de son hôte, à écouter les admirables histoires du père Humbert, un missionnaire né à Montréal même, et qui, entraîné par un caprice de la fortune au sein de la vie sauvage, a passé une partie de sa première jeunesse sous le wigwam d'une vieille Indienne et en a rapporté pour ses frères d'adoption une sympathie qui vient heureusement s'ajouter à la charité. Ces longues causeries, charmantes en elles-mêmes et très-attachantes, retiennent trop longtemps le lecteur loin de Bernard et de Gazida : et lorsque enfin Henri de Vercel se met en route avec ses courageux compagnons, on se prend à regretter qu'il ne reste pas à la Combes, car Berthe vient d'y arriver et il y a là de ces recommencements de passion qui vous remuent le cœur. Mais on sait qu'on retrouvera Berthe sous la garde fidèle de son père, et c'est Gazida qu'il s'agit de découvrir d'abord, avant de la reprendre ensuite. Dans cette seconde partie du récit, l'intérêt est tour à tour doux ou terrible. Ce récit est sobre d'événements; mais la vérité saisissante des détails et l'incertitude d'une situation qui se prolonge comme le désert lui-même tiennent amplement lieu de ces vulgaires surprises où d'ordinaire se complaisent les romanciers. On sent que partout où passeut nos aventuriers M. Marmier y a mis le pied avant eux, que leurs dangers ont souvent été les siens; et, sans rien perdre de l'attrait du roman, le journal de son héros a toute l'autorité d'un voyage. Il y a plus : cette réalité du souvenir, ce relief exact du paysage et des mœurs, éclaire d'une juste et vive lumière ce qui est ici la part de l'invention. Sur ce fond solide et précis, les personnages se détachent nettement. Il ne faut à l'écri-

vain qu'un mot pour les peindre, et, si rarement ensuite qu'on les voie reparaître, on les reconnaît sur-le-champ; car c'est ainsi qu'on se rencontre, qu'on se perd, qu'on se retrouve dans la vie. Enfin M. Marmier eût mis son nom à la place de celui de M. de Vercel que ses lecteurs n'auraient garde de lui demander compte de son intervention, et ajouteraient à ce dernier récit la même foi qu'à ceux qui l'ont précédé. Disons cependant qu'à l'ampleur du style, à la largeur de certaines touches, à la vigueur plus concentrée des descriptions, d'une foule de pensées fines ou profondes, fruit de l'expérience de la vie, à la fermeté des maximes, on s'aperçoit vite que le voyageur ne se borne plus à recopier les notes de son agenda et à coordonner ses impressions fugitives : un art à la fois élevé et simple s'empare des souvenirs et les transforme; l'homme enfin épanche tout son cœur.

Mais, puisque nous parlons art, qu'il soit permis à l'art de faire aussi ses réserves. De ce qui précède on aura pu conclure qu'il y a peut-être dans ce livre quelque défaut de proportion. J'eusse préféré, en effet, que l'auteur rejetât dans une introduction, et comme dans une sorte d'avant-scène, une partie des choses excellentes qu'il met dans la bouche de M. de Mériol, ou dans celle du père Humbert : le récit y gagnerait de la rapidité et plus de vie encore.

J'ai encore une observation à soumettre à M. Marmier. Henri de Vercel cite souvent, et je ne m'en plains pas; il le fait presque toujours avec justesse et agrément. Je voudrais seulement que ces citations fussent un peu plus fondues dans la trame du style et qu'habituellement le texte ne fût donné qu'en note. Quand on lit un roman, on n'aime guère à être arrêté en chemin. Pour la plupart des lecteurs, un vieux Danois, Allemand, Hollandais ou Russe est une rencontre qui agrée médiocrement, et qui fait trop l'effet d'une pierre à laquelle le pied se heurte, sur un sentier couvert d'un sable fin ou revêtu d'un doux gazon. Ce que je demande ici à M. Marmier, il lui sera aisé de le faire, s'il le veut bien, dans une prochaine édition : son livre est de ceux qui se réimpriment.

Mais je tiens à le féliciter, en finissant, de cette heureuse transformation de son talent. Les honnêtes gens lui sauront gré d'écrire des romans vrais et que tout le monde peut lire sans cacher le volume, des récits où l'on est sûr d'avance de rencontrer de nobles passions, des pensées pieuses, de consolantes croyances, en un mot de le rencontrer lui-même. Et ce n'est pas, croyez-le bien, un mérite commun : nous vivons dans un temps où peu de gens osent se montrer aussi bons qu'ils le sont en réalité. La liste serait longue, et je laisse à d'autres le soin de la faire, des écrivains qui valent mieux que leurs écrits. Raison de plus pour louer hautement ceux qui ne reculent pas devant l'expression de leurs bons sentiments, surtout lorsque, à l'exemple de M. Marmier, ils les présentent sous une forme toujours agréable, ingénieuse et instructive sans prétention.

Antoine de Latour.

LE TOMBEAU DE CHILDÉRIC Ier, par M. l'abbé COCHET. 1 vol. in-8. Paris, *Didron*.

A l'instar de tous les historiens, c'est saint Grégoire de Tours que nous devons ouvrir pour nous rappeler les traits du père de Clovis.

Childéric, roi des Francs, s'abandonna, dit-il, à une honteuse luxure, déshonorant les femmes de ses sujets. Ceux-ci, s'indignant de ces outrages, le détrônèrent. Ayant découvert qu'on en voulait même à sa vie, il se réfugia en Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât par de douces paroles les esprits furieux. Il lui donna aussi un signe, pour qu'il lui fît connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire qu'ils divisèrent en deux un sol d'or, que Childéric en emporta une moitié, et que son ami garda l'autre en disant : « Quand je vous enverrai cette moitié, et que les deux parties réunies formeront un sol entier, vous pourrez revenir en toute sûreté dans votre patrie. » Étant donc passé dans la Thuringe, Childéric se réfugia chez le roi Bazin et sa femme Bazine. Les Francs, après l'avoir détrôné, élurent pour roi, d'une voix (toujours) unanime, Ægidius, qui avait été envoyé par la république romaine comme maître de la milice. Ce dernier était déjà dans la huitième année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci, reconnaissant à cet indice certain que les Francs désiraient son retour, et voyant qu'ils le priaient eux-mêmes de revenir, quitta la Thuringe et fut rétabli sur son trône. Tandis qu'il régnait, Bazine, dont nous avons parlé plus haut, abandonna son mari pour venir auprès de Childéric. Comme il lui demandait avec empressement par quel motif elle venait d'un pays si éloigné, on dit qu'elle répondit : « J'ai reconnu ton mérite et ton grand courage; je suis venue pour rester avec toi. Sache que si j'avais connu dans des régions au delà des mers un homme plus méritant que toi, j'aurais désiré d'habiter avec lui. » Celui-ci, enchanté, l'épousa.

« La première nuit de leurs nopces, raconte Girard du Haillan [1], Bazine supplia Childéric d'aller devant la porte du chasteau et d'y observer curieusement ce qu'il y verroit. Ce nouveau mari, croyant sa femme, par trois diverses fois alla devant la porte dudit chasteau, et, y observant ce qu'il y avoit veu, luy rapporta qu'il avoit premièrement veu des licornes et des lyons et léopards; pour la seconde fois des ours et loups ravissans, se battans les uns les autres, et pour la dernière fois des petits chiens et autres petites bêtes se mordans et se deschirans les unes les autres. Bazine, comme divinatrice de ce que ceste vision dénotoit, luy dit que cela signifioit les divers naturels de la race des princes qui devoient sortir de leur union. La première, qui seroit généreuse, ressembleroit à des licornes; la seconde, qui seroit ravissante, ressembleroit aux loups et aux ours; et la

[1] *De l'estat et succez des affaires de France*, liv. I, f° 17, verso.

tierce se battroit comme faisoient les petits chiens et autres petites bestes. Childéric, bien aise de la vaticination de sa femme, entra en espérance d'engendrer une très-illustre race. »

Son espérance ne fut pas déçue ; la nôtre consisterait en ce que la vaticination de dame Bazine soit défectueuse par rapport au caractère qu'elle attribue à sa tierce descendance.

Après avoir coopéré et assisté au démembrement de l'empire romain, Childéric mourut, en 481, à Amiens, lieu de sa naissance, selon les uns, selon d'autres à Tournai, lieu incontesté de sa sépulture, parce que cette ville était la capitale de ses États, souvenir qu'il ne faudrait peut-être pas évoquer trop haut aujourd'hui que les abeilles mérovingiennes sont bruyamment sorties de leur ruche. Ce n'est qu'en 1653 qu'un maçon, sourd-muet de naissance, découvrit son tombeau, qui contenait : cent pièces d'or, deux cents monnaies d'argent; une foule de ferrements usés et corrodés par l'oxyde; des ossements humains, deux crânes, dont un plus fort que l'autre; une épée en fer avec sa poignée, sa garde et ses garnitures de fourreau, montées d'or et de verroteries; la monture d'un coffret, un ornement en forme de tête de bœuf, environ trois cents abeilles, une aiguille, des fibules, des agrafes, des boucles, des bagues et des filaments, le tout en or, et, en grande partie, monté de verroteries.

La maison d'Autriche s'empara de la plupart de ces objets : le service signalé qu'une poignée de Français rendit à son armée au Saint-Gothard, en 1664, la décida à en faire hommage à Louis XIV, qui les plaça au Louvre, d'où ils furent transportés par Louis XV à la Bibliothèque royale, et de là réintégrés de nos jours au Louvre, pour faire partie du Musée des souverains. Une phalange d'érudits, à la tête desquels se trouvent Chifflet et Montfaucon, a décrit ces précieux objets; mais la source où elle puisait ses renseignements était fautive, et celle où elle devait les prendre n'existait pas encore. M. l'abbé Cochet, qui a depuis longtemps conquis en Normandie l'autorité dont jouit en Touraine notre aimable maître, M. l'abbé Bourassé, a pensé qu'à l'aide de la sépulture des Francs, sujets ou contemporains de la dynastie mérovingienne, il pourrait non-seulement redresser les objets détournés de leur véritable sens, mais encore les montrer sous leur vrai jour et leur rendre leur rôle légitime. Il s'est donc mis à l'œuvre en chevalier de la France archéologique. Il s'est armé, pour son honneur, de la lance, de la hache et de l'épée du Franc, et, après avoir pris ses licences au fond de vingt cimetières et au sein de trente fouilles entreprises pour l'amour de la science et des antiquités nationales, M. l'abbé Cochet est hardiment entré en lice appuyé sur les dépouilles du monde franc, escorté d'une légion de guerriers mérovingiens, entouré de faisceaux d'armes et paré des bijoux de cette grande époque. L'amour du pays l'a guidé, le zèle de la science l'a soutenu, et le monde savant a déjà proclamé sa victoire. Supérieur à nos éloges, son livre se recommande à ceux qui ne datent pas l'histoire de France de 1789, ou de quelque année encore plus rapprochée de nous, et ne méprisent pas les reliques de son passé, parce qu'elles leur rappellent

Les destins promis à Clovis

Tant que le tronçon d'une épée,
D'un rayon de gloire frappée,
Brillerait aux mains de ses fils[1].

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

---

**DE L'ALIÉNATION ET DE LA PRESCRIPTION DES BIENS DE L'ÉTAT, DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DANS LE DROIT ANCIEN ET MODERNE,** par M. ANATOLE DES GLAJEUX, docteur en droit, substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Dreux. — Mémoire qui a obtenu la première médaille d'or au concours de doctorat de 1857, à la Faculté de droit de Paris.

Lorsqu'il y a trois ans la Faculté de droit de Paris choisissait le sujet du concours qui a valu à M. Anatole des Glajeux une médaille d'or, elle conviait ses jeunes docteurs sur le terrain où le droit public et le droit privé, l'histoire et la législation, se touchent et s'éclairent de plus près. Le travail que M. des Glajeux vient de mettre au jour n'intéresse pas seulement les jurisconsultes, il doit être également utile aux publicistes et aux historiens.

N'est-ce pas en effet dans les dispositions du droit domanial que l'on peut le mieux saisir les transformations successives du pouvoir royal en France ? Quand tout est mobile encore dans la monarchie comme dans la société, quand la puissance suprême est considérée comme un butin de conquête plutôt que comme un ministère inviolable et sacré, le roi partage entre ses enfants les territoires qu'il gouverne et les biens qu'il possède : le domaine et la souveraineté sont également aliénables et divisibles. Avec les Capétiens tout se développe par un progrès lent et continu, la royauté comme la nation ; tout s'établit sur des bases fixes et durables, la propriété privée comme la puissance publique. Alors on distingue d'abord, dans le roi, le souverain du propriétaire; ses biens demeurent aliénables longtemps après que l'indivisible inaliénabilité de l'autorité souveraine est devenue la loi fondamentale de l'État. Mais enfin les biens de la couronne deviennent inaliénables comme la couronne elle-même. Le *saint et politique mariage des rois avec le royaume qui dédie et consacre*, *selon le langage d'Henri IV*, *leurs personnes au public*, lui consacre aussi leurs biens ; le souverain ne peut rien posséder en propre, son domaine se confond avec le domaine de l'État et le domaine de l'État est la principale ressource du gouvernement et de la politique royale, ressource supérieure même d'abord au produit des subsides. Car aucune taxe ne doit être établie sans le consentement de ceux qui la payent, et une taxe nouvelle est un *moyen extrême*, dit Bodin, *auquel il ne faut venir si tous les autres moyens ne défaillent*. Voilà le vieux droit de la monarchie. Ainsi, en sauvegardant contre les prodigalités des princes l'intégrité du domaine, nos anciens magistrats préservaient à la fois l'indépendance du pouvoir royal de la nécessité d'obtenir un accroissement

[1] *Méditations poétiques de Lamartine*, t. I, p. 154, édit. Gosselin.

de subside, et la fortune du peuple de la nécessité de le payer. Mais, quand les armées deviennent permanentes, quand l'administration monarchique s'agrandit et se propagea à travers tout le territoire, alors, aux nouveaux besoins, aux nouvelles obligations de la royauté, des ressources nouvelles durent correspondre. De là pouvaient sortir deux résultats opposés : ou bien l'intervention plus régulière et plus prépondérante de la nation dans le gouvernement, si elle était appelée, selon les anciens principes, à consentir des taxes devenues plus multipliées et plus nécessaires, ou bien l'établissement du pouvoir absolu, si le libre vote de l'impôt était supprimé définitivement au moment même où l'impôt devait s'accroître. La puissance absolue s'établit et dura jusqu'à l'Assemblée constituante. Alors le droit de disposer du domaine fut, au même titre que l'octroi de l'impôt, déféré aux représentants de la nation. Seulement il n'y a plus intérêt à préserver ce domaine des aliénations. Une ressource nouvelle, inconnue à l'ancien régime, devra subvenir aux besoins publics : c'est le crédit. Le crédit et l'impôt, telle sera désormais la richesse des gouvernements modernes. Les revenus de la propriété foncière ne peuvent jouer qu'un rôle insignifiant dans leur budget. Dès lors cette propriété ne mérite plus aucun privilége; elle doit rentrer et elle rentre en effet de plus en plus chaque jour dans les règles du droit commun.

Ainsi envisagée, l'histoire du domaine n'est-elle donc pas en un sens l'histoire même de la monarchie?

Toutefois le tableau que nous présente M. des Glajeux serait incomplet, si, à côté des principes, il n'avait pas montré les exceptions; à côté des règles sévères, toujours maintenues par les magistrats, les faveurs ruineuses, trop souvent obtenues par les courtisans. Le domaine royal, inaliénable en droit, avait, en fait, subi plusieurs aliénations tantôt légitimes, tantôt abusives et déguisées, quand l'Assemblée constituante, beaucoup plus prudente et plus équitable dans sa législation que dans sa politique, promulgua, sur ce point comme sur tant d'autres, des lois réformatrices bientôt emportées par la tempête. Puis vinrent les lois violentes et stériles de la Convention, ensuite les lois arbitraires et mal exécutées du Directoire, enfin les lois réparatrices et pacificatrices de la Restauration. Il faut suivre cette législation changeante avec M. des Glajeux. Il faut étudier également dans son savant travail l'histoire et la condition des biens des communes et des établissements publics. On peut le faire sans fatigue. Il a porté à travers un dédale de dispositions compliquées et souvent contradictoires une netteté d'exposition qu'égalent la hauteur de ses vues et l'impartialité de ses appréciations, quand il doit saisir les grands principes du droit ancien et les comparer au droit moderne. D'ailleurs, on ne trouve pas seulement dans son livre l'érudition et la logique qu'exigeait un tel sujet, mais encore la clarté, la précision, l'élégante simplicité de langage qui dénotent, jusque dans les travaux juridiques, la culture assidue des lettres ; on y sent respirer surtout cette droiture de sens, ce zèle ardent et pur de la justice qui formèrent, avec la science, l'antique patrimoine de la magistrature française, et dont M. des Glajeux a pu recueillir à bonne école la vivante et fidèle tradition.

C. de Meaux.

**LA PERLE CACHÉE**, par Son Éminence le cardinal Wiseman, traduit de l'anglais. 1 vol in-12. Chez *Putois-Cretté*, 39, rue Bonaparte.

Il y a deux ans, à pareille date, le collége catholique d'Ushaw, en Angleterre, célébrait le jubilé semi-séculaire de sa fondation, ou plutôt de sa translation dans le Royaume-Uni ; car cet établissement a succédé aux deux séminaires que les catholiques anglais possédaient chez nous, à Saint-Omer et à Douai, avant la Révolution. Rejetés par la république de Robespierre dans leur île, d'où la république de Cromwell avait jadis chassé leurs devanciers, les lévites de Saint-Omer et de Douai n'avaient eu d'abord sur le sol natal qu'une existence obscure et précaire ; mais, grâce aux conquêtes générales de la liberté religieuse, leur position s'était affermie, et leur provisoire asile transformé en une définitive et brillante fondation. « A côté de l'humble demeure des vingt premiers élèves descendant des confesseurs et des martyrs, on voyait s'élever un édifice splendide, des cloîtres majestueux, une chapelle charmante, une vaste salle pour une nombreuse jeunesse, toutes les merveilles enfin que nous a léguées le moyen âge dans ses plus belles créations. »

Cette maison s'ouvrait, pour la première fois, le jour dont nous parlons, et c'était une belle fête pour les catholiques anglais qui s'y étaient rendus en grand nombre. Pour rehausser l'éclat de cette solennité inaugurale, les directeurs du collége Saint-Cuthbert (ainsi s'appelle le séminaire qui remplace aujourd'hui les établissements de Saint-Omer et de Douai) avaient invité S. E. le cardinal Wiseman à la présider, et l'avaient prié de composer, pour leurs élèves, quelques scènes dramatiques que ces jeunes gens joueraient comme intermèdes, ainsi que cela se pratiquait au moyen âge. Le prélat avait accepté et venait d'acquitter sa dette par un petit drame intitulé la *Perle cachée*, que les invités, prévenus, s'apprêtaient à applaudir. Le talent du cardinal pour la composition purement littéraire n'est pas moins célèbre, en effet, que son érudition théologique et ses hautes connaissances en philologie. Son roman de *Fabiola*, traduit dans toutes les langues, a prouvé que l'imagination, chez lui, est égale à la science.

C'est au monde qu'a fait revivre pour nous ce roman de *Fabiola* qu'est emprunté le petit drame de la *Perle cachée*, c'est-à-dire à la société chrétienne des premiers siècles de l'Église. La légende de saint Alexis en est le sujet, non la légende grecque chargée de circonstances et de détails surhumains, mais la légende romaine, plus compatible avec l'humaine faiblesse.

Mettre en action cette vie de saint, presque dépourvue d'événements, n'était pas chose facile. Mais, grâce à la connaissance profonde qu'il possède des mœurs de l'époque où se passa l'action, le cardinal a suppléé habilement à l'imperfection dramatique de son sujet. Autour de saint Alexis, fils unique, comme on sait, d'un riche patricien, Mgr Wiseman ressuscite tout le personnel des maisons patriciennes, esclaves, affranchis, parasites, clients, avec leurs appétits, leurs ambitions, leurs rivalités entre eux, et leur haine naturelle contre leur maître. Le jeu de tous ces caractères,

tracés avec fermeté, quoique accessoirement, jette beaucoup d'animation dans le drame. A la vie du saint qui en est le fond se joint une conspiration domestique que le saint découvre involontairement et qui lui fournit l'occasion de sauver son père et de déployer, outre l'esprit de renoncement et d'abnégation qui lui est particulier, l'héroïque vertu du pardon et de l'amour des ennemis. Que les idées et le langage des personnages secondaires du drame soient toujours parfaitement historiques; que les doctrines socialistes, professées par les esclaves du sénateur Euphémius ne soient pas celles des prolétaires de notre temps; que le personnage du mendiant *Gannio*, sorte de littérateur dégradé qui sait ses poëtes et cite Ennius, ne soit pas emprunté à la vie de Londres plutôt qu'à celle de Rome, c'est ce que nous ne voudrions pas soutenir. Mais ce qui importe dans les œuvres d'art, c'est la vérité morale plus que la vérité matérielle. Shaskspeare, auquel nous n'entendons pas assurément comparer le cardinal Wiseman, mais qu'on peut naturellement rappeler à propos d'un essai de drame anglais, Shaskspeare ne se piquait pas d'une grande exactitude historique, et cependant n'en était pas moins vrai. Au surplus, la pièce dont nous parlons intéresse vivement; elle cause même parfois une profonde émotion. C'est plus qu'on n'eût osé demander, bien que de l'auteur on pût tout attendre.

La traduction qu'on vient de nous en donner est facile, élégante même, et nous avons lieu de la croire fidèle.

P. Douhaire.

---

— La première édition du livre de Mgr l'évêque d'Orléans sur la *Souveraineté pontificale* a été épuisée en peu de jours. Nous sommes heureux d'annoncer qu'une seconde édition de ce grand travail, qui est lu avec intérêt et sera toujours consulté avec tant de fruit, va paraître chez le même libraire.

— Le second volume des *Œuvres complètes de Leibnitz*, contenant la suite de sa célèbre correspondance avec Bossuet sur la réunion des Églises, augmentée de pièces importantes et inédites, va paraître à la librairie de Didot. M. le comte Foucher de Careil poursuit, avec autant de persévérante recherche que d'intelligente sagacité, l'œuvre si grande, si utile et si désintéressée à laquelle il s'est voué.

Un compte rendu spécial est dû à une œuvre de ce mérite, particulièrement à tout ce qui regarde la question qui occupa le génie de Leibnitz et de Bossuet; il trouvera sa place dans un de nos prochains numéros.

— Un livre vraiment remarquable par l'impartialité, la variété des vues, la verve et l'agrément du style, vient de paraître à la librairie Dumineray, sans nom d'auteur, sous ce titre, la *Liberté religieuse*. Nous conseillons vivement de le lire, nous réservant de l'apprécier.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

22 juillet 1860.

Les lamentables massacres des chrétiens en Syrie et au Liban, objet d'un article spécial, sont l'événement le plus important du mois, et peut-être de l'année. Car l'émotion est universelle. Les journaux nous en apportent l'écho de tous les pays; le *Times* demande si les Turcs n'ont pas assez vécu; les *Débats* s'écrient que le châtiment des bourreaux ne ressuscitera pas les victimes; la *Patrie* déclare les Turcs impuissants à empêcher le retour de forfaits qu'ils n'ont pas su prévenir: le *Morning-Post* et l'*Opinion nationale* seuls osent plaider les circonstances atténuantes; passant des paroles aux actes, l'*Ami de la Religion* cite des lettres extrêmement intéressantes de notre collaborateur, M. François Lenormant, qui, fidèle aux sentiments de son regrettable père, est parti d'Athènes pour Beyrouth, avec les premiers dons de la générosité chrétienne; le même journal ouvre ses colonnes à la souscription dont l'*Œuvre des écoles d'Orient* a pris la noble initiative, et que nous recommandans de toutes nos forces. La belle lettre d'un fidèle défenseur des chrétiens du Liban, M. Crémieux, l'attitude admirable d'Abd-el-Kader, nous révèlent l'indignation de tous les cœurs généreux, à quelque culte qu'ils appartiennent. Si cette émotion ne se refroidit pas, nous verrons enfin l'Europe se lever et demander compte aux Turcs de tout le sang qu'ils ont versé et de celui qu'ils ont fait répandre. L'Europe est, on le sait bien, responsable; car la Turquie ne vit que par elle, par ses secours, ses traités, ses soldats. Il est temps qu'on mette un terme à un si coûteux et si honteux essai d'une résurrection cent fois démontrée impossible. La France a, qui ne le sait aussi? des devoirs particuliers envers les chrétiens d'Orient, notamment envers cette vieille race des Maronites, qui descend des aborigènes du pays, et qui a renoncé à l'hérésie eutychienne, au douzième siècle, pour embrasser la foi catholique que lui apportaient les croisés français. Ces droits, ces devoirs, ont été redits à toutes les époques : on n'a pas oublié les dépêches de M. Thiers en 1840, les discours de MM. de Montalembert, de Maleville, de Valmy, de Quatrebarbes, de Carné, Crémieux, les pro-

messes de M. Guizot en 1846 et cette vive émotion de 1840 à 1847, émotion à laquelle le régime parlementaire donnait tant d'animation et d'écho. Non-seulement quinze ans ont passé, et les événements, plus éloquents que les orateurs, écrivent de nouveau en caractères sanglants les mêmes doléances, les mêmes appels, mais la guerre de Crimée a eu lieu, on a sauvé une fois de plus la Turquie agonisante, à condition qu'elle mettrait un terme aux forfaits commis à la faveur de sa honteuse inertie. C'est assez, ce semble, des croisades et de la guerre de Crimée, pour nous intéresser aux pauvres Maronites.

Il ne faut plus que la diplomatie se contente de ces stériles atermoiements et de ces inutiles enquêtes auxquelles la Porte répond par ce mot commode de Chékil-Effendi, cité par M. de Montalembert, en 1846 : « Ce qui a eu lieu est passé. » Nous souhaitons que l'Europe aille jusqu'au bout, ne s'en rapporte plus qu'à elle-même du soin de connaître et du devoir de réprimer, et engage enfin nettement cette grande question d'Orient, résumée avec tant d'à-propos, de compétence, et de supériorité, par M. Saint-Marc Girardin, dans notre dernière livraison.

Comme un enfant, le sultan a écrit : « Je suis bien fâché, je ne le ferai plus, » paroles touchantes dans la bouche d'un enfant, peu attendrissantes et peu rassurantes sur les lèvres d'un tel souverain. Mais le *Moniteur*, qui a publié sa lettre, a déclaré le lendemain que le gouvernement français se concertait avec les puissances pour une action décisive, et, le 22, qu'une intervention européenne était prête. Nous félicitons le gouvernement de cette résolution, mais nous le félicitons surtout d'avoir entre les mains une des plus belles missions que la grande politique puisse rêver, le dénoûment de la question d'Orient.

Hélas! diront quelques amis du repos et du doux bien-être, ne pouvons-nous donc rester tranquilles? Après l'Italie, l'Orient; après la nationalité de Milan, la liberté de Zhaleh, de Beyrouth, de Saïda! Quand serons-nous délivrés de tous nos bons sentiments? A ces soupirs je ne me contente pas de répondre, j'ajoute : La vie n'est pas le lieu du repos; les devoirs y succèdent aux devoirs. Le grand moyen d'assurer la paix, c'est de faire régner la justice. En général, les Turcarets traitent de don Quichottes les redresseurs passionnés de tous les torts dont souffre le genre humain, et il se trouve qu'en fin de compte et par la grâce de Dieu, l'injustice trouble leur paix, et qu'il faut aimer la justice et la faire, même par intérêt.

C'est bien assez de trouver dans les journaux des événements soudains, déplorables, tragiques, sans prendre les articles eux-mêmes de ces journaux pour des événements. Hors de France surtout, on se laisse tromper par ces chimères. Chaque journal est en quelque

sorte la fenêtre par laquelle l'étranger voit notre pays ; selon la couleur de son journal, le lecteur nous voit en beau ou en laid, s'attriste ou s'enflamme, s'inquiète ou se rassure, absolument comme un homme qui jugerait du temps en regardant toujours du même côté de l'horizon.

En outre, l'état légal de la tribune et de la presse françaises encourage toutes les suppositions. Un discours comme l'étrange et spirituelle harangue de lord Palmerston, le 5 juillet, à propos du conflit entre les deux Chambres, et la réponse impétueuse de M. Gladstone, réduit à s'unir à l'opposition contre le ministère dont il ne cesse pas de faire partie, voilà des événements. On en pouvait dire autant des séances de nos anciennes Chambres, lorsque M. Thiers ou M. de Lamartine, M. de Broglie ou M. Berryer, prenaient la parole. Ce qui se dit au Sénat ou au Corps législatif ne produit plus le même effet, par des motifs très-bien exposés dans de récents écrits[1]. Les articles de journaux font quelquefois plus de bruit. Comme la presse ne peut être bien informée que par les communications du gouvernement, ou se montrer hardie qu'avec son autorisation, dès qu'un journal avance une nouvelle ou hasarde un projet, on regarde le gouvernement comme responsable de tout ce qui s'imprime.

C'est ainsi que deux articles du *Siècle* et de l'*Opinion Nationale*, sur les frontières naturelles, ont ranimé l'émotion des Belges et des Prussiens. Le *Constitutionnel* nous apprend que l'Europe entière se défie de nous; c'est une panique universelle, sincère ou jouée ; tous les petits poissons rêvent qu'ils vont être mangés par les gros; l'Europe a le cauchemar de l'annexion. Les Anglais se pressent à la revue; ils mettent dans la main des populations des armes qui, comme le sabre de Joseph Prudhomme, sont destinées à défendre les institutions et au besoin à les combattre; la reine tire à la carabine contre un blanc qui prendra bientôt peut-être un nom et une figure. Les Belges multiplient les adresses au roi et les protestations de fidélité. Les Allemands lancent, de leur rive du Rhin, des défis qu'ils soutiendraient peut-être mal sur notre rive. L'Espagne elle-même se demande s'il est bien sûr qu'il y ait encore des Pyrénées, et il paraît que le Portugal lui-même tremble que, de conséquence en conséquence, et de remaniement en remaniement, on ne cède son territoire comme une soulte à l'Espagne. On imagine un traité secret avec le Danemark, une convention mystérieuse avec le Piémont. On ne parle que d'agrandir celui-ci, d'absorber celui-là. C'est la loi agraire des souverainetés.

Toutes ces craintes semblent si chimériques, qu'on a de la peine à

[1] *Voir* l'étude si substantielle de M. Saint-Marc Girardin sur la Constitution de 1852 dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet, et l'écrit, spirituel et sensé, publié par M. L. de Guiraud, sous ce titre : le *Corps législatif*. (Paris, Ledoyen, juillet 1860.)

les croire sincères. Le *Constitutionnel* se charge de les expliquer. I attribue cette vaste conspiration de l'inquiétude aux manœuvres des anciens partis. Cette explication banale est commune à tous les hommes. On entend toujours les rois attribuer leurs embarras aux passions *aveugles* et *ennemies*, et le dernier des employés d'un ministère assurer que, s'il est arrêté dans sa carrière, c'est qu'*on lui en veut :* et pourquoi lui en veut-on? parce qu'au lieu d'applaudir à ses succès et à ses mérites, on en est jaloux.

J'aime mieux croire à une autre formule qu'on appelle la *logique des faits*. Il y a du vrai dans cette formule. Oui, il est difficile d'empêcher que les conséquences ne sortent d'une situation donnée; l'harmonie croissante, tôt ou tard inévitable, entre les causes et les effets, est même un des spectacles les plus satisfaisants que les yeux humains puissent contempler : cette harmonie fait toute la moralité de l'histoire; elle soutient, elle récompense l'attente des opinions vaincues, elle permet d'ouvrir le livre obscur de l'avenir et d'y lire d'avance quelques-unes des sentences que le souverain Maître y inscrit. Mais il faut bien se garder de dire tout haut ce que l'on prévoit. Pour qualifier chaque prophétie inopportune, le *Constitutionnel* tient toute prête la théorie de la manœuvre jalouse des anciens partis. Que si la prophétie se réalise, le *Constitutionnel* se consolera par la théorie de la logique des faits.

Je le répète, c'est cette théorie-là qui est la bonne, et elle explique la terreur que la France inspire aux nations étrangères. Cette panique est un hommage que l'on rend à notre puissance et que l'on refuse à notre sagesse. On a raison d'exalter notre puissance, et nous en sommes fiers. Comme il dépend de nous d'être sages, et de démontrer que nous pouvons la guerre, mais que nous voulons la paix, la panique passera vite ou durera, selon que le gouvernement le voudra; les anciens partis n'y peuvent rien, puisqu'ils ne sont pas maîtres de ses résolutions, et que tout dépend d'elles. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'ils sont parfaitement divisés, les uns désapprouvant la guerre d'Italie et ses suites, les autres y applaudissant? Comment donc produiraient-ils le même effet, sans vouloir la même chose? Vraiment le *Constitutionnel* fait trop d'honneur aux anciens partis, et chacun d'eux peut dire :

> Je ne me croyais pas si *puissant* que je suis.

Il est une bien meilleure raison qui, s'ils faisaient un retour sur eux-mêmes, expliquerait la panique des journaux étrangers; c'est leur propre langage. « Quoi! peut-on dire à ces journaux et à un grand nombre d'hommes politiques étrangers, vous avez peur que la France ne s'agrandisse, et vous poussez le Piémont à s'agrandir encore! Vous

suspectez l'Empereur, et vous encouragez Garibaldi! Vous dites : Faites à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes! Mais, si vos vœux s'accomplissent, si l'Italie devient une, si la Sicile et le Piémont obéissent à un même sceptre, vous aurez fourni aux ambitions de la France la plus magnifique raison qu'elle ait jamais eue depuis l'époque ou l'Espagne était assise au versant des Alpes, au pied des Pyrénées et aux rives de l'Escaut. Les Alpes sont en quelque sorte la tige d'une balance dont le Piémont est l'un des bassins, tandis que l'autre est la France. Vous voulez jeter dans le premier le poids de six couronnes, et vous espérez que rien ne sera ajouté au second. » Si quelque chose au monde peut étayer les craintes des gouvernements et des nations contre la France, c'est leur propre conduite envers l'Italie.

Ceci soit dit en particulier à nos chers amis et voisins les Belges. Ils sont justement fiers de leur nationalité et de leur liberté, et ces sentiments sont bien exprimés, malgré quelques exagérations, dans une correspondance que nous empruntons au *Courrier de Paris*, du 12 juillet :

Bruxelles, 9 juillet.

« La nationalité est, à notre époque, la chose la plus difficile à définir. Les uns soutiennent que la véritable marque de la nationalité, ce sont les frontières naturelles; pour d'autres, c'est l'identité de race et de langue; pour d'autres encore, c'est une histoire, des traditions, des mœurs communes. Il y a du vrai dans tout cela; mais ce qui est également vrai, et ce dont dont nous avons ici la preuve sous les yeux, c'est qu'il suffit parfois du désir d'être ou de rester libre pour créer ou consolider une nationalité.

« Si l'on ne consultait que les langues et les races, on en arriverait vite à conclure que la Belgique n'est pas une nation. De quoi se compose-t-elle en effet? De deux populations distinctes, on pourrait même dire ennemies, les Flamands et les Wallons, ceux-ci appartenant à la race latine, Français par le caractère et les aspirations, et parlant un patois qui rappelle le vieil idiome des trouvères; ceux-là de race germanique, frères des Hollandais, dont ils parlent la langue. Eh bien, ces deux populations, qui ont l'une pour l'autre une haine naturelle dont témoignent les proverbes de toutes deux, et surtout ces batailles sanglantes par lesquelles il n'est pas rare de voir se terminer les kermesses des villages situés au cœur du pays, où Flamands et Wallons sont en présence; ces deux populations oublient toute espèce de dissentiment et se tendent la main lorsqu'il s'agit de liberté.

« Il y a trente ans, elles s'unissaient pour échapper au despotisme du roi de Hollande, bien que leurs intérêts matériels et leur grandeur politique plaidassent contre la séparation des Pays-Bas. Aujourd'hui, stimulés par les désirs d'annexion qui se manifestent dans un pays voisin, Wallons et Flamands se serrent les uns contre les autres pour pousser le cri d'indépendance; non-seulement ils oublient leur instinctive inimitié, mais encore ils refusent de songer aux avantages qu'ils pourraient retirer d'une annexion

quelconque. Certainement, s'ils n'écoutaient que la voix de l'intérêt, ils crieraient : « Vive la France! et vive l'Empereur! » Les armuriers de Liége, les drapiers de Verviers, les houilleurs du Hainaut, les filateurs et les tisserands de Flandre, les négociants d'Anvers, feraient fortune avec la réunion; ils le savent, mais la liberté est mille fois préférable, fût-elle pauvre, à une opulente servitude; et les profits matériels disparaissent devant les pertes morales qu'amènerait cette même réunion.»

En France, où la nationalité est si diverse par les origines, si compacte par les sentiments, nous devons honorer ce langage, fût-il un peu présomptueux, d'un petit pays florissant et libre, dont les représentants officiels viennent d'ailleurs de se prononcer avec une éloquente et patriotique énergie dans l'adresse de la Chambre au roi Léopold, votée le 19 juillet. Mais la même correspondance nous apprend que, dans un meeting tenu à Bruxelles, on a décidé à la fois une souscription pour Garibaldi et une souscription pour l'indépendance de la Belgique. Étrange contradiction! Si l'Empereur avait envie d'aller à Bruxelles, ce que nous ne croyons pas assurément, et s'il avait besoin d'une raison, la meilleure, sans contredit, serait l'entrée de Garibaldi, au nom du Piémont, à Naples.

Il est vrai que Garibaldi n'est pas encore à Naples. Il est certain qu'il a des embarras en Sicile. Son pouvoir n'y est pas sans entraves; il paraît plus obéi cependant que le pouvoir de M. de Cavour; car Garibaldi a pu faire de M. la Farina, l'émissaire de M. de Cavour, ce que M. de Cavour n'a pas su faire de Garibaldi lui-même; il l'a nettement mis à la porte.

D'un autre côté, le roi de Naples a accordé des concessions. Il y a des gens qui ne les croient pas sincères et demandent sur un ton plaisant, que ne comporte guère le sujet, si ce seront des *concessions à perpétuité*. Il en est d'autres qui disent : « Les Italiens ne sont pas dignes d'un régime libre.» Cela est possible; mais qui les en a rendus indignes, si ce n'est le système absurde et stérile qui les a faits ce qu'ils sont? Les défauts des élèves accusent les précepteurs et la méthode d'éducation. Il en est d'autres enfin qui croient que des institutions libres, instrument de contrôle dans les temps calmes, sont des instruments de destruction dans les temps agités, et que le trône n'y résistera pas, ou bien sera conduit à de nouvelles réactions. Toutes ces réflexions, toutes ces prévisions, se résument dans le mot fameux : « Il est trop tard. » Soyons plus confiants! N'oublions jamais ce mot délicat et profond de madame Swetchine : « Entre tard et trop tard, il y a, par la grâce de Dieu, une distance incommensurable. » Que souhaitons-nous de tout notre cœur à l'Italie? Un sol indépendant, des institutions libres. Or, en Sicile, à Naples, il n'y a pas de question d'indépendance. Si la liberté s'établit sans révolution, elle n'en sera

que mieux venue. Ceux-là seraient bien imprudents et bien coupables, qui, après avoir accordé des concessions, ne les maintiendraient pas de bonne foi ; ceux-là seraient bien inconséquents et bien ingrats qui, après avoir demandé des concessions, ne les accepteraient pas de bonne grâce. C'est le conseil que donne très-justement aux libéraux d'Italie la dernière chronique de la *Revue des Deux Mondes*.

Toujours optimiste, le *Constitutionnel* voit déjà dans les mesures prises par le roi de Naples un acheminement à une fédération italienne, un retour à la politique de Villafranca. Nous accepterions bien volontiers cette espérance, puisque le *Correspondant* est toujours demeuré fidèle à l'idée d'une fédération. Mais elle ne nous a jamais paru possible qu'en excluant absolument l'Autriche de cette fédération et de toute possession territoriale en Italie. Or l'Autriche règne toujours à Venise ! Croit-on que l'insurrection de Palerme hâte l'heure du juste affranchissement de cette illustre, charmante et malheureuse cité? Plaise au ciel qu'elle ne hâte pas plutôt l'heure d'une guerre dont M. de Cavour n'a pas nié la possibilité. Que ferait alors la France? que ferait l'Italie? que ferait le Piémont, qui a tant de peine à opérer l'assimilation de ses nouvelles provinces et prétend inaugurer la liberté, en violentant le courageux cardinal Corsi, les évêques de Faenza et de Plaisance ? Cette guerre sera d'autant plus probable, que la révolution en Italie sera plus rapide et plus complète ; aussi l'héroïque détermination du général Lamoricière, qui a certainement obligé la révolution à changer de chemin et à perdre du temps, est utile non-seulement à la papauté, mais à l'Italie tout entière ; sans sa présence, au lieu de continuer pacifiquement un travail de transformation si difficile, mais si désirable, elle serait déjà en révolution ou en guerre. Espérons que l'une sera terminée et l'autre évitée par les efforts de la politique européenne, visiblement entrée dans une voie plus modérée depuis l'entrevue de Bade, et si violemment distraite de l'Italie par les événements de Syrie.

Avant de terminer, puisque nous avons parlé de simples articles de journaux comme d'événements, il est bien plus juste que nous réservions ce nom à des livres qui le méritent. La publication des deux premiers volumes de M. de Montalembert, l'*Histoire des moines d'Occident*, est en effet un événement pour tous ceux qui admirent non-seulement cet éloquent écrivain, mais l'éloquence elle-même. Notre temps aime qu'on lui raconte l'histoire générale des nations et l'histoire locale des villes; mais il a surtout besoin qu'on fasse à son usage l'histoire des caractères : or notre illustre et cher collaborateur déploie devant nos regards la plus étonnante galerie de caractères forts et doux, purs et ardents, patients et hardis, que la nature et la foi

aient enfantés sur la terre. Ces moines, qui ont été nos bienfaiteurs et nos maîtres, sont restés nos modèles. M. de Montalembert les connaît, il les aime, il a vécu avec eux et il leur rend la vie. Au milieu de tous les entraînements de sa carrière publique, il a gardé une partie de son temps et de son âme pour cultiver l'amitié des saints; ils ont été l'objet et la récompense de son labeur, et comment expliquer qu'il ait gardé lui-même, dans ces années agitées, cette fraîcheur et cette gravité, cette élévation et cette ferveur, ce goût de la prière et des saints travaux, si ce n'est par le fruit qu'il a recueilli, pour son propre compte, de cet incomparable voisinage? Jamais historien n'a d'ailleurs su conserver plus de sincérité au milieu de plus d'admiration ; c'est cette admiration même qui lui inspire une indignation sans égale et des larmes de douleur, lorsqu'il lui faut raconter et flétrir tantôt les abus introduits par l'esprit du monde dans des institutions saintes, tantôt les basses, étroites et malfaisantes calomnies des détracteurs qui les ont renversées sans les avoir jamais comprises.

Si le livre de M. de Montalembert n'était le fruit de longs travaux, poursuivis fidèlement à travers toutes les luttes de son existence si remuée et si féconde, je le féliciterais de le publier, avec un à-propos qu'il n'a pas cherché, précisément à l'heure où ces calomnies retrouvent, même en haut lieu, une faveur inattendue. Cette publication nous console, mais surtout, et c'est notre plus cher souhait, elle peut instruire, entraîner et toucher quelques-uns de nos adversaires. Qui sait? les *brigands* de Schiller ont transformé des jeunes gens en brigands; peut-être, à la lecture des *Moines*, verrons-nous quelque vieil adversaire se faire ermite.

Un tel livre mérite autre chose qu'un hommage déposé par une obscure amitié, dans une annonce fugitive. Il sera apprécié ici même par Mgr l'évêque d'Orléans.

*Le Secrétaire de la rédaction :* P. Douhaire.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# L'ÉTOILE DE VANDALIA

RÉCIT

PAR FERNAN CABALLERO[1]

---

## X

> Il y a dans ces tableaux[2] un charme d'innocence à convertir les plus rebelles.
>
> VICTOR PAVIE.
>
> L'homme le plus heureux est celui qui met en harmonie le commencement et la fin de sa vie.
>
> GŒTHE.

Pendant que ces événements se passaient dans la maison de Trillo, celle de Jose Florès était en proie à la grande calamité des pauvres, celle qui entraîne après soi toutes les autres : la maladie. Jose, dans toute la force de l'âge et de l'activité, atteint de paralysie, gisait sans mouvement sur son lit. Seuls les anges du ciel virent et purent compter les larmes déchirantes et les délicates preuves de tendresse que, les unes après les autres, prodiguèrent au patient, à l'envi et sans se lasser, l'amour maternel et la piété filiale. Aussi parfois les anges compatissants apportaient-ils à ce lit de douleur des consolations qui se reflétaient dans un doux sourire du malade et dans la joie infinie que ce sourire communiquait à ceux qui l'entouraient.

Qui était le soutien infatigable de ces pauvres et saintes créatures?

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1860.
[2] Du simple peuple de la campagne. (*Note de l'auteur.*)

C'était Alonso. Chaque fois qu'il quittait son ouvrage, il s'empressait d'accourir. Il faisait les commissions, il payait à la pharmacie, de temps à autre il apportait au malade une demi-livre de chocolat ou un quart de biscuits, et, pour les distraire et les consoler tous, il leur racontait tout ce qu'il savait et tout ce qui lui venait à l'esprit.

Cependant les ressources allaient diminuant, et un jour la pauvre vieille prit Alonso à part, et lui dit en pleurant :

— C'est quelque bon ange qui t'a amené ici, mon enfant; sans toi qu'arrivait-il de nous?

— Voulez-vous vous taire, señora, pour l'amour de la très-sainte Vierge! répondit Alonso, qui sentait son bon cœur oppressé.

— Écoute, mon garçon, j'ai quelque chose à te dire, poursuivit la vieille. Tu sais, Alonso, que de ce qui sort sans que rien ne rentre... on en voit bientôt la fin. Eh bien, mon fils, tout a passé dans la maladie, et il ne nous reste d'autre ressource que de vendre le champ. Je voudrais donc que tu me cherchasses un acquéreur. Que faire à cela? Dieu nous l'avait donné, et je n'en ai que plus de regret à le perdre.

— Tout vient de Dieu, dit Alonso.

— C'est une vérité, répliqua la vieille. Mais il faut que tu saches que ce champ nous vint d'une manière étrange, et que la Providence nous le donna comme à son de trompe. Un jour que je passais devant le bureau de loterie avec une voisine, celle-ci me pressa d'y mettre avec elle. Je ne possédais que trois réaux et mon fils était à travailler dans un cortijo; jusqu'au samedi suivant il ne devait pas venir se reposer à la maison, et il n'y avait personne au monde qui eût à faire entrer un réal par ma porte. Alonso, mon garçon, je perdis la tête, et je jouai vingt et un cuartos avec la voisine. A peine rentrée à la maison, quand je me vis avec quatre cuartos dans ma poche, je reconnus ma folie et j'eus un remords de l'avoir commise. En ce moment un pauvre se présenta à la porte et je le renvoyai de mauvaise humeur et sans pitié.

Je sortais peu après pour acheter avec mes quatre cuartos de quoi faire du moins un ragoût de fèves à mes enfants, lorsque la première chose qui me sauta aux yeux fut le pauvre vieux qui m'avait demandé l'aumône, appuyé contre le mur d'en face, sous un pâle rayon de soleil, et mangeant un trognon de chou. Je ne sais ce qui se passa en moi, Alonso, mais mon esprit se troubla, et je sentis mon cœur suffoqué, comme si on l'eût mis dans un étau. Je courus à lui, et je lui donnai les quatre cuartos. Alors, Alonso, il me dit par trois fois : « Que Dieu vous le rende! que Dieu vous le rende! que Dieu vous le rende! » Et, si cette voix ne fut pas la voix même de Jésus, ce fut une voix qui arriva jusqu'à lui; car, si cette nuit-là nous nous couchâmes sans souper, le lendemain Dieu paya la dette du pauvre à gros intérêts, comme

paye sa divine Majesté, car elle avait mis dans mon numéro un lot de quinze mille réaux [1].

Avec cet argent, mon ami, nous portâmes remède à bien des misères, chez nous et chez les autres. Nous ajoutâmes à la maison le grenier que tu vois, nous offrîmes une messe d'actions de grâces à Notre-Seigneur de la Vera-Cruz, et nous achetâmes le champ. Était-ce là un miracle, oui ou non?

— Ne perdez pas courage, mère Jeanne, répondit Alonso. Dieu a plus à donner qu'il n'a donné déjà. Les secours ne manqueront pas; le champ ne se vendra point, tant que je vivrai et que mon majorat sera libre de toute hypothèque.

Et l'excellent jeune homme montrait ses bras.

Aussitôt il alla chercher deux cents réaux qu'il demanda à son patron, à compte sur son travail. Le champ ne fut pas vendu. Jose le sut, et, s'il ne put parler, deux grosses larmes exprimèrent ce qu'il sentait; puis, faisant signe à Alonso de s'approcher, il parvint à grand'peine à poser ses mains sur la tête du jeune homme, que celui-ci inclina devant lui, et, levant les yeux au ciel, il fit mentalement une prière pour le bénir. Ainsi le comprirent sa mère et ses filles, car lorsque Jose abaissa son regard, il les vit à genoux et entendit qu'elles répondaient : *Amen*.

Alonso sortit de la chambre si ému, qu'après avoir bu le verre d'eau que Gracia s'était empressée de lui apporter, il pencha la tête et cacha son visage contre le sein de l'aïeule, qui l'avait suivi.

O mon Dieu ! qu'est-ce donc que le sentiment alambiqué, compassé, ressassé, et les émotions factices des gens mélancoliques, exagérés, moroses, mécontents de tout, si on les compare au sentiment primitif et énergique de la nature, dans ses sources pures et candides? Si à mesure que le temps marchait Alonso regardait Gracia avec plus d'amour, celle-ci, de son côté, regardait Alonso avec plus de reconnaissance et de tendresse, car Gracia n'appartenait pas à cette espèce de femmes qui, cédant à des inclinations déréglées, ne se laissent attirer ni émouvoir par ce qui est bon et honnête. Non, au contraire, le bon et l'honnête était ce qui s'emparait le plus des sympathies de son être noble et pur. Ajoutons que les soins prodigués chaque jour par Alonso à ce père qu'elle adorait étaient de nouvelles racines qui portaient plus avant dans son cœur cet amour né de la reconnaissance et de l'estime.

Une nuit, Dieu entra dans la maison du pauvre, sans suite ni pompe extérieure, comme durant sa vie mortelle il allait sur la terre pour l'exemple des humbles.

[1] Entièrement historique; ces choses-là ne s'inventent pas. (*Note de l'auteur.*)

Notre jeune homme et son frère portaient deux lanternes. Un enfant de chœur sonnait une petite cloche. Dieu venait là, pauvre comme il avait vécu en ce monde, et, comme alors, il visitait les pauvres et les doux; comme alors adorable, consolateur, sauveur et grand!

Certainement, s'il eût encore été vivant de sa vie humaine, il serait venu de sa propre volonté dans cette pauvre maison, où on l'appelait avec tant d'amour, où on l'attendait avec tant d'espoir, où on le recevait avec tant de foi!

Lorsque Alonso revint après avoir accompagné le saint sacrement, Jose, qui ne pouvait parler, lui fit signe de s'approcher de lui. Puis il fixa les yeux sur l'autel qui avait été préparé pour l'acte auguste. La désolée Gracia, qui, avec son doux courage de chrétienne, contenait son immense douleur, pour ne pas avoir à se séparer un seul instant du chevet de son père, comprit, ou, pour mieux dire, devina ce qu'il désirait : et elle mit devant lui le tableau de Notre-Seigneur de la Vera Cruz qui ornait l'autel.

Alors Jose remua les lèvres comme s'il voulait parler.

Gracia, accoutumée à comprendre son muet langage, lui dit :

— Les paroles?

Jose fit un signe affirmatif et leva trois doigts.

— La troisième parole? demanda Gracia.

— Femme, voilà votre fils! murmura en sanglotant la vieille mère, se rappelant les paroles du Calvaire.

Jose fit de nouveau un signe d'assentiment et jeta un regard expressif d'abord à sa mère, ensuite à Alonso.

Celui-ci, pénétré de la pensée du moribond, s'approcha de la pauvre vieille, qu'il embrassa en ajoutant :

— Homme, voici ta mère!

Une sainte joie et une tendre gratitude brillèrent sur le visage de Jose.

Puis il regarda Gracia et ensuite Alonso. Tous deux comprirent. Gracia baissa les yeux, et Alonso dit tout bas d'une voix émue :

— Si elle veut!

Jose regarda le crucifix et laissa échapper un soupir. Gracia leva les yeux et jeta un cri. La tête de son père était retombée sur l'oreiller, ses yeux étaient fermés. Avec ce soupir d'amour et de reconnaissance son âme chrétienne, aimante et honnête, s'était envolée dans le sein du Créateur! La mort allait effaçant peu à peu de son austère sceau ce doux et pieux sourire, dernière expression d'une bonne vie!

Il est également superflu et impossible de peindre la douleur de ces créatures aimantes et délaissées, lorsque disparurent de la maison les restes de celui qui leur avait été si cher.

La douleur exalte la jeunesse et abat la vieillesse. Elle est plus despote dans son empire quand elle le considère comme passager, comme il l'est sur les jeunes gens, que lorsqu'elle le sait durable, comme il l'est sur les gens âgés. Aussi la grand'mère fut celle qui, soutenue par la résignation chrétienne, répandit ses consolations et ses conseils dans le cœur de ses petites-filles.

— Ne perdons pas confiance, mes chères filles, leur disait-elle, car Dieu n'abandonne pas celui qui se fie à lui. Il est le père des orphelins, et l'exemple que je vais vous conter vous le prouvera.

Lorsque Jésus allait par le monde, un jour qu'il cheminait avec saint Pierre, ils vinrent à passer devant une maison où une petite fille pleurait amèrement.

« — Pourquoi pleures-tu ? lui demanda le Seigneur.

« — Parce que mes parents sont morts, répondit l'enfant.

« — Peut-être aussi, dit saint Pierre, parce que tu n'as plus personne qui prenne soin de toi.

« — Je n'y pensais pas, répondit la petite fille.

« — Mais qui va te faire vivre? lui demanda le saint.

« — Je ne m'en inquiète pas, répondit-elle; Dieu, qui m'a mise au monde, prendra soin de moi. »

Un peu plus tard, le Seigneur et saint Pierre passèrent devant une maison où deux vieilles gens, mari et femme, travaillaient avec ardeur.

« — Pourquoi travaillez-vous avec tant d'acharnement si vous n'en avez pas besoin ? leur dit le Seigneur.

« — Il faut bien penser au lendemain, répondirent les deux vieillards.

« — Il vaudrait mieux ne pas tant penser au jour de demain et davantage à l'éternité, et montrer plus de confiance en la Providence, » leur dit saint Pierre.

Lorsque le Seigneur et son disciple se mirent à table pour dîner, le premier remplit d'abord une petite assiette et dit à saint Pierre : « Va porter cette nourriture à l'enfant qui s'est fiée à son Créateur, et dis-lui qu'elle en aura toujours autant. »

Ainsi fit le saint; et, lorsqu'il passait devant la maison des vieux riches et avares, il vit que des voleurs y étaient entrés, et que, pour dépouiller les maîtres, ils les avaient assassinés.

Vous voyez donc, mes enfants, que nous ne devons pas nous désespérer. Nous avons Alonso qui veillera sur nous, et vous, qui savez broder et coudre, vous vous aiderez de vos propres mains.

En effet, ces jeunes filles, et surtout Gracia, cousaient et brodaient dans la perfection.

Il est incroyable combien il y a de jeunes filles dans les villages qui

excellent dans ces ouvrages à l'aiguille, sans autres ressources que leurs dispositions naturelles et l'éducation qu'elles reçoivent à ces pauvres petites écoles [1] où l'on *chante* le catéchisme sur ce ton monotone et enfantin, espèce de psalmodie où les grandes font la question et les petites la réponse; à ces écoles où les enfants apprennent ces contes naïfs et gracieux, simples et candides, que le siècle méprise et qui vont se perdant chaque jour dans l'oubli. Ah! comme il est vrai que le scepticisme haineux et le rationalisme dégradant amènent avec eux pour premier allié le prosaïsme; pour premier résultat le désenchantement, et pour conséquence inévitable la prépondérance de la matière sur l'esprit!

A quoi ont abouti avec leur pur déisme ceux qui renient le moins la religion, sinon à annuler la révélation, à éteindre la foi et à créer ce grand chaos d'idées incohérentes, confuses, alambiquées, incompréhensibles et contradictoires? Dissidents! « Ne troublez pas la source qui étanche votre soif [2]! »

Le tendre cœur de Gracia avait fait, comme nous l'avons dit, de son estime et de sa reconnaissance envers Alonso, un amour pur, suave, modeste comme elle, et si exclusif, que, pour elle, le monde entier se concentrait dans cette humble maison où ses parents étaient nés, où ils étaient morts, et dans laquelle elle se voyait entourée de sa bonne grand'mère, de ses petites sœurs et d'Alonso. Mais, depuis la mort de son père, cet amour, qui, dans ces jeunes cœurs, existait sans s'exprimer, comme une musique sans paroles, cet amour s'était déclaré hautement avec la bonne foi et la franchise qui existent, en pareille matière, parmi les gens de la campagne. La dernière volonté du père avait, aux yeux de Gracia, consacré cet amour, et elle ne manquait jamais d'accourir à la grille de sa fenêtre, lorsque, le soir, elle entendait la voix du loyal et heureux Alonso qui arrivait en chantant :

> J'ai le cœur oppressé
> De te voir vêtue de deuil,
> Car l'ombre de ta douleur [3]
> Me cause de la peine.
>
> Maudits soient les vêtements noirs,
> Et le tailleur qui les coupa.
> Voilà ma bien-aimée en deuil,
> Quand je suis encore plein de vie.

[1] Amigas. (*Note du traducteur*.)
[2] Shakespeare.
[3] Chanson populaire. Y a-t-il rien de plus délicat et de plus poétique que d'appeler le deuil l'*ombre de la douleur?* (*Note de l'auteur*.)

# XI

> Où trouver désormais ces belles notions de morale qui reportaient nos désirs vers un monde meilleur ? L'égoïsme marche la tête levée; il envahit tout, depuis la jeunesse, travaillée d'une avide ambition, à l'âge qui autrefois ne connaissait que les sentiments généreux, jusqu'à la vieillesse, qui, un pied dans le tombeau, spécule sur la hausse et la baisse et rêve un avenir confortable et solide pour un souffle de vie qui lui reste.
>
> KÉRATRY. (*Discours*.)

Un jour d'automne, chez la veuve Trillo, étaient assis, dans la salle à manger, autour de la table de bois blanc, cette dame, le padre Buendia, Trinidad et Maurice. La table était couverte d'une nappe primitive, telle qu'on en voit dans les auberges, de ce linge de table qu'on ordonne vingt fois d'ôter et qui ne s'ôte jamais ; qui, lorqu'il est de fil, semble fait à l'aiguille, et, quand il est de coton, pourrait servir de couverture ; qui pèse sur les jupes et écorche les imprudentes lèvres qui s'en approchent.

Des mets abondants couvraient la nappe, tous bien assaisonnés, sans l'être à la française ni d'une manière recherchée, attendu que la veuve dirigeait les fourneaux de sa cuisine avec le même sûreté de coup d'œil qu'elle conduisait les travaux des champs.

Le service provenait de la nouvelle fabrique de Cartuja, de cette faïence déjà répandue et en usage dans toute la province. Les cristaux formaient une *légion étrangère* de différents âges et de formes diverses. L'argenterie était riche et solide ; le vin médiocre et léger, et du même dans toutes les bouteilles.

Un nuage de tristesse remplaçait le calme uniforme autrefois stéréotypé sur le visage de doña Amparo. Il y avait trois ans que son fils Raimond étudiait à Séville ; ainsi du moins le croyait la pauvre dame; et non-seulement il n'écrivait pas à sa famille, ni ne venait la visiter, mais sa mère n'ignorait pas entièrement la vie dissipée qu'il menait, car en plusieurs occasions elle avait eu à payer, sur des réclamations pressantes, des sommes qui, sans être très-considérables, vu le milieu vulgaire et misérable dans lequel son fils était descendu, suffisaient pour accuser ses désordres.

Maurice, quoique toujours maladif, avait en ce moment un peu plus

de force, grâce aux eaux minérales de Chiclana, que les médecins lui avaient prescrites.

Ce que doña Amparo avait prévu dans son bon sens s'était vérifié. Que ce fût par l'inclination naturelle qu'engendre l'intimité, ou par l'affection qui naît de l'habitude fortifiée de la conviction qu'il y trouvait son intérêt, Maurice s'était fortement attaché à sa cousine. Trinidad avait éprouvé la même chose, quoique moins explicitement, et l'absence de son cousin pendant son voyage aux eaux avait laissé pour elle, dans la maison et à la table, un certain vide qui la porta à souhaiter son retour, de la même manière que les personnes qui ont le goût de l'uniformité et qui aiment leurs aises désirent voir revenir à leur place les choses qu'on en a ôtées.

Ils étaient donc tous deux disposés à se marier aussitôt que la veuve le jugerait à propos, sans qu'il s'échangeât entre eux, ni avant ni après, aucune parole d'amour ou de passion, stimulants que doña Amparo jugeait aussi inutiles dans les bons ménages que les fines épices dans les ragoûts. Et elle avait raison, la bonne dame, dans son prosaïsme sensé ; car le pur ruisseau coule toujours clair, limpide et tranquille, tant que l'atmosphère est sereine et sans nuages.

Le père Buendia et Maurice arrivaient de leur expédition, au commencement de ce chapitre, et Maurice racontait pendant le dîner les détails et les *impressions* de son voyage, car les *impressions* sont à la portée de tous ceux qui voyagent.

Déjà le voyageur avait dit les merveilles du bateau à vapeur : un salon posé dans un bateau qui marchait comme les moulins, avec des roues ; les secousses que lui avait données la mer, laquelle ressemblait à une dehesa d'eau qui ne pourrait se tenir tranquille ni de jour ni de nuit, et qui jette de l'écume comme le savon. Il avait raconté comment les maisons de Cadix avaient au moins dix étages l'un au-dessus de l'autre, comme des tours ; et comment Chiclana était un lieu champêtre bien peigné, avec beaucoup de messieurs en habits et en paletots, et force taureaux de corde [1], les premiers ayant la langue si leste, qu'ils avaient la réputation d'intercaler dans le *Pater* des mots qui, du temps de nos pères, n'auraient jamais souillé les lèvres des honnêtes gens.

— Mère, ajouta-t-il, vous ne savez pas le meilleur de l'histoire. Une après-midi que nous étions à faire la sieste, le padre et moi, nous fûmes réveillés par un tumulte qui s'entendait dans la rue. Nous nous mîmes au balcon, et nous vîmes que ce qui causait tout ce bruit, c'é-

[1] On appelle *toros de cuerda*, en Andalousie, des taureaux ou des vaches que, à certains jours de fête, ou lâche dans les rues pour amuser le peuple, en les retenant toutefois, crainte d'accident, à l'aide d'une corde qu'on leur passe autour d'une jambe. (*Note du traducteur.*)

taient des étudiants vagabonds qui s'avançaient en chantant avec des guitares, des castagnettes et des tambours de basque, et qui traînaient après eux une troupe d'enfants dont la rue était remplie. Parmi les étudiants il y avait de beaux garçons. Mais, señora, quelle tenue! Ils avaient tout exprès déchiré leurs habits et leurs manteaux, et s'en affublaient au hasard; ils portaient de travers leurs chapeaux à à trois cornes, et avec cela des figures joyeuses comme Pâques fleuries. Ils chantaient de leurs voix claires et fortes comme des clairons, et on ne peut mieux, ma foi, ces couplets qui me sont restés dans la mémoire :

Quand un étudiant arrive
Au coin d'un marché,
Les revendeurs s'écrient :
« Arrière! ce chien de chasse. »

— Allons, ma chère vie, ne mange pas de tomates,
Car c'est le mets des étudiants!

Un pauvre petit étudiant
Voulut peindre la lune,
Mais il avait tellement faim,
Qu'il peignit une assiette d'olives.

— Allons, ma chère vie, monte au grenier,
Tu verras une vieille qui peigne un lézard.

Puis, s'adressant en face de nous à un balcon où se montraient des dames, ils chantèrent :

Si dans mon livre il y avait des dames,
Comme celles que je regarde en ce moment,
Toute la nuit du bon Dieu
Je la passerais à étudier.

— Allons, ma mie, monte à la tour,
Regarde la girouette et le vent qui souffle.

En nous voyant, l'un deux prit à partie le padre Buendia et chanta :

Généreux cavalier,
Donnez-nous une peseta,
Car nous avons le ventre vide
Comme le canon d'un fusil.

Mais je voudrais, mère, que vous eussiez vu la figure du padre, quand l'étudiant découvrit la sienne pour tendre son chapeau, qu'il

prit à la main, afin d'y recevoir l'argent. Qui pensez-vous que c'était? Raimond! Raimond en personne, qui, dès qu'il eut regardé et reconnu le padre, se mit à chanter :

Allons, camarades,
Sauvons-nous vite,
Car à ce balcon
C'est mon maître que j'aperçois.

En entendant ces paroles, la cuiller et la fourchette tombèrent des mains de la pauvre mère, et une vive rougeur s'étendit sur son honnête visage.

— Mon fils! Raimond! s'écria-t-elle, devenu un étudiant vagabond, roulant par les chemins, les rues et les tavernes! vivant sans honte et sans en étouffer de la bourse d'autrui! Il a pu s'avilir à ce point! Et c'est ainsi que par sa conduite il déshonore sa famille! Et c'est ainsi qu'il perd ce qui, une fois perdu, ne se retrouve pas, sa bonne renommée!

Et la pauvre mère se prit à pleurer amèrement.

Le père Buendia, qui était, s'il est possible, plus scandalisé que la dame, et qui rougissait autant de son élève que la mère de son fils, ne trouva pas en espagnol une seule parole de consolation et dit en latin :

Non pudet ad morem discincti vivere Nattæ [1].

Doña Amparo jura qu'elle ne reverrait de sa vie ce mauvais fils, qui déshonorait sa famille, et que, usant de ses droits de mère et de tutrice, elle lui retirerait la pension qu'elle lui faisait et qu'il gaspillait scandaleusement. Et comme toute personne qui a l'intime conviction qu'elle agit avec raison et selon sa conscience est ferme dans ses résolutions, ni le pacifique et complaisant père Buendia, à qui Raimond écrivit pour l'intéresser en sa faveur, ni d'autres personnes qui l'essayèrent, ne purent obtenir que la señora changeât sa décision. Et il en résulta qu'au bout de deux mois l'enfant prodigue, assiégé par la faim, se lassa, non de garder les pourceaux, mais de faire abstinence, et prit le parti de revenir à ses dieux pénates.

Les colères d'une mère, si ferme qu'elle soit, sont des orages d'été, derrière lesquels se cache le soleil de la miséricorde, impatient de répandre ses rayons, dès que la pluie a amolli la terre.

La terre qui, en cette occasion, devait recevoir les rayons de l'indulgence maternelle ne paraissait pas encore très-molle; mais la bonne

[1] Il n'a pas honte de vivre à la façon de Natta *.

* Célèbre mauvais sujet. — V. *Satires* de Perse. (*Note de l'auteur.*)

mère en jeta une autre par-dessus, donna un triste et tendre souvenir aux mesures de blé et d'huile que son fils avait précipitées, converties en espèces sonnantes, dans le puits Airon de son budget non débattu, et elle fit asseoir ce fils à la place d'honneur de sa table, après un pardon conditionnel et provisoire accordé par la pauvre dame au padre Buendia, qui, au nom de Raimond, mais sans l'assentiment de celui-ci, promit qu'il s'amenderait.

Tout rentra dans l'ordre. La vie orageuse de Raimond faisait une pause, comme l'ouragan avant de prendre un autre cours.

Doña Amparo disait avec satisfaction: Éloigner l'occasion, c'est éloigner le péché, et, quand il trouve la porte fermée, le diable s'en retourne.

Le padre Buendia s'écriait avec le roi David : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates!* (bienheureux ceux à qui leurs iniquités sont remises!)

L'escapade de Raimond avec les étudiants ambulants n'avait pas trop déplu à Blas; mais, quand il vit la masse de bottes vernies qu'il rapportait, il conseilla à sa maîtresse d'enfermer le señorito dans une maison de fous. Sachant combien il est difficile de ramener à l'ordre ce qui une fois s'en est écarté, le capataz murmurait :

— Balai défait, âme sans frein... Le voilà tranquille à présent, mais à la manière de ceux de sa trempe, se reposant pour retourner boire.

Quant aux gens de Carmona, en apprenant qu'après trois ans en apparence consacrés à l'étude, Raimond revenait au pays sans un seul grade, le grand nombre conclut qu'il ressemblait à cet autre qui, tête vide s'en fut à Madrid et tête vide s'en revint. La partie féminine de la population trouva qu'il avait beaucoup gagné de sa personne, qu'il avait fort bon air et une jolie tournure ; et, lorsqu'il reprit le costume andalous, qui seyait à merveille à sa taille et à sa prestance, il parut si beau, qu'il devint le type de la grâce andalouse, une vraie gravure de modes, le comte Dorset[1] de Carmona.

[1] L'élégant par excellence qui donnait le ton à Londres. (*Note de l'auteur.*)

## XII

> A l'exquise politesse du siècle dernier nous avons substitué la poignée de mains à l'anglaise, de même que nous avons remplacé le parfum de l'ambre par l'odeur du cigare.
>
> ALEXANDRE DUMAS.
>
> L'homme possède une faculté de vénération qui, plus ou moins liée à ses autres qualités, les relève toutes.
>
> ***

Raimond, à son retour, était un vrai type d'insolence. Et, pour le faire connaître dans tout le développement qu'il avait acquis pendant ses trois années d'émancipation, nous établissons ici la physiologie de l'insolence, qui est aujourd'hui quelque chose de si répandu, que chacun de nos lecteurs croira que nous avons voulu faire le portrait de son voisin de droite ou copier son voisin de gauche.

L'insolent a brillé à toutes les époques, mais dans la nôtre il luit et se répand comme le gaz. Il a remplacé l'hypocrite, car personne ne prend plus la peine de l'être, depuis qu'on ne respecte plus ce qui est bon et saint. Le respect pour ce qui est bon et saint produisait chez les pervers l'hypocrisie, qui est, selon la Rochefoucauld, un hommage que le vice rend à la vertu. De nos jours, le cynisme a affranchi le vice de tout hommage et lui a dit : Plus de couronnes ! la casquette, avec laquelle tu seras plus à ton aise. Plus de toges ni d'uniformes ! la peau d'ours. Plus d'épée de justice ni de bâton de commandement ! le martinet et le fouet. Plus d'armes courtoises et luisantes ! la massue. Arrière les respects, les vasselages moraux renvoyés aux fatales époques de l'obscurantisme ! De sorte que l'insolent, qui exalte le *moi* et méprise le *vous*, porte le corps droit et la tête haute. S'il n'est pas grand, il se figure qu'il l'est ; et, s'il l'est, il se croit un géant. S'il marche avec un autre, il prend spontanément le trottoir ; lorsqu'il rencontre un ami ou même une amie, et qu'il s'arrête à leur parler, c'est lui toujours qui prend l'initiative de la séparation. S'il interroge, ce n'est pas par curiosité, encore moins pour témoigner de l'intérêt, c'est plutôt pour le plaisir de montrer qu'il n'écoute pas la réponse et n'en fait nul cas. S'il s'assoit, il sera le premier à le faire et prendra le meilleur siége. Se met-il à table, il choisira la place la plus élevée de celles qu'il verra vacantes, et sans égard à d'autres personnes plus

âgées, plus distinguées par le savoir, la position, ou même la fortune, de toutes les supériorités la plus incontestable à coup sûr dans notre siècle d'argent.

Si on analysait son droit à la prééminence, il se trouverait que le seul qu'il y ait, c'est qu'il est *lui*, en ajoutant qu'il ne reconnaît aucune supériorité. Le riche a la sienne à la Bourse, le savant dans les académies, le vieillard dans les conseils ; mais toute supériorité ainsi acquise cesse d'exister dans les relations sociales, où ne marque que l'individualité conquise par le caractère et par l'ascendant de la personne naturellement supérieure, ou celle qui sait d'elle-même prendre sa place, celle dont le geste semble dire : « Ceci est à moi, ceci m'appartient. »

Conclusion : l'insolent trouve mauvais qu'on lui manque, et il trouve également mauvais que les autres exigent de lui qu'il ne leur manque pas.

L'insolent traite son monde en face avec un sans-façon qui passe toute idée, mais que, grâce à ses bottes vernies et à ses gants frais, il prend chez lui comme le suprême bon ton; et par derrière il traite les gens et les choses avec un dédain qui blesse plus que la calomnie. Les dames sont dans sa bouche des femmes, les demoiselles des filles, les femmes des commères. Une personne connue, il la nomme un tel; une personne titrée, il l'appelle par son nom, et ainsi successivement, il baisse les tons de la gamme sociale et y joue le rôle d'un énorme bémol. O jeunesse ! quand seras-tu convaincue que le respect est chez toi le meilleur signe de l'aristocratie morale, de la distinction, du bon goût, des sentiments élevés, de la pureté de l'âme et de celle du cœur? que c'est le sceau de la supériorité intellectuelle, et ce qui relève un homme et le rend aimable, tandis que l'insolence le rabaisse et le rend odieux ?

L'insolence amène les représailles, et, dans ce cas-là, l'insolent se met à rire et tourne en plaisanteries ses propres impertinences, c'est-à-dire qu'il fait danser l'ours qu'auparavant il attaquait. Les personnes de bon goût se refusent à la danse comme elles évitent les assauts.

L'insolent a un répertoire d'impertinences grossières qu'il appelle des à-propos et des saillies, et qu'il voudrait voir répétées, admirées et conservées comme le sont les célèbres et profonds bon mots d'un général Castaños[1], d'un Talleyrand.

L'insolent a pour son usage particulier des armes agressives et offensives que son audace lui fournit, comme, dans le pugilat anglais, les

[1] On cite encore d'un bout de l'Espagne à l'autre une foule de mots charmants attribu's au duc de Baylen (le général Castaños). (*Note du traducteur.*)

lutteurs en ont qu'ils doivent à la force de leurs poignets ; armes dont une personne réellement délicate et bien élevée ne croit pas qu'il lui soit possible d'user pour se défendre quand elle se voit attaquée, de même qu'il serait difficile à une hermine de se hérisser des épines du porc-épic. Ces armes consistent dans un *ksss* qui siffle comme une couleuvre,

Un rire qui soufflète comme la grêle,

Une façon de ne pas comprendre, d'interrompre et de contredire qui blesse, brûle et achève son homme, comme le simoun,

Un *qu'est-ce ?* qu'on jette à la tête des plus huppés comme un diplôme de va-nu-pieds.

L'insolent est persuadé que le moteur ascendant de l'homme est la malveillance ; et sa suffisance personnelle et l'époque qu'il a formée lui donnent raison, car aujourd'hui ce sont les paroles et non les actions qui élèvent l'homme sur le pinacle. On se sert de l'insolence pour renverser les autres, mais à son tour on est renversé par elle.

Comme la règle de toute distinction et des belles manières dans les rapports de société consiste à rehausser les autres et à s'effacer soi-même, il est évident que ces deux choses, la distinction et les belles manières, sont inconnues de l'insolent, car sa tendance est de se rehausser lui-même, de se donner une importance factice et de rabaisser autrui. De sorte qu'il croit avoir la fierté d'un prince et il n'a que la grossièreté d'un manant.

Pour l'insolent, et Raimond était le type de l'espèce, il n'y a de respect d'aucune sorte, il n'y a de considération d'aucun genre ; il ne connaît aucun obstacle à sa capricieuse volonté. En divinisant l'insolence philosophique, l'individualisme a trouvé toutes les méchantes tendances disposées à répandre et à mettre officieusement à la portée de tous son mauvais esprit anticatholique, audacieux et rebelle.

Raimond trouva sa cousine changée à son avantage : la gélatine avait pris de la consistance. Elle avait engraissé, elle se coiffait et s'habillait avec un peu plus de goût. Enfin, sans précisément lui plaire, elle cessa de lui être déplaisante comme auparavant. Les dix-neuf ans avaient pris l'avantage sur les quinze ans, chers aux poëtes, mais qui, en réalité, ont encore un pied dans cet âge que le prosaïsme définit peu poétiquement, mais justement : l'âge ingrat [1].

Entre mauvaise tête et tête positive, il n'y a pas, que je sache, incompatibilité. A l'époque où nous vivons, époque d'associations de toute espèce, on en voit en ce genre des plus hétérogènes. Parmi ces nouveaux liens qui se forment à mesure que d'autres se dénouent,

[1] Dans le texte : *La edad de la chinche* (l'âge de la punaise). L'expression proverbiale, en Espagne, est quelquefois d'un réalisme un peu cru. (*Note du traducteur.*)

saints et beaux entre tous, on voit l'union étroite de la vanité et de l'économie, de la mauvaise conduite et de l'ordre. Séparées, ces choses étaient tolérables, parce qu'elles avaient sinon les *défauts de leurs qualités*, au moins les *qualités de leurs défauts*. Le vaniteux était magnifique; l'économe, simple et modeste; le mauvais sujet, désintéressé; l'homme positif, raisonnable et rangé. Aujourd'hui les contraires ont fait alliance, comme il arrive aux méchants, pour achever de se pervertir les uns les autres.

Il arriva donc que Raimond pensa qu'il était de son intérêt d'épouser sa cousine, dont la fortune, dans les mains de doña Amparo, du capataz et de Blas Sampayo, avait gagné et s'était améliorée dans la même proportion que sa maîtresse. Il est vrai que son frère Maurice se trouvait sur le chemin; mais était-ce un obstacle pour un homme sans conscience, sans respect ni sentiment de famille?

On croira aisément que le piquant muscadin Raimond supplanta sans beaucoup de peine le disgracieux et dolent Maurice dans l'esprit de sa cousine, qui, pour être dépourvue de passion et de sensibilité, n'en avait pas moins des yeux et de l'amour-propre, choses qui ne manquent pas même aux gélatines.

Toute cette intrigue se lia promptement et secrètement, et nous épargnerons au lecteur ces insipides péripéties dans lesquelles Trinidad suivit l'impulsion que Raimond lui communiqua avec plus de despotisme que de tendresse. Lorsqu'il fallut demander à Rome les dispenses nécessaires pour marier Trinidad avec Maurice, et le jour où la famille, le curé et le notaire étaient réunis à cet effet dans le salon de doña Amparo, Raimond entra brusquement et dit avec le plus grand sang-froid qu'il venait simplement avertir qu'on eût à mettre dans la demande, en place du nom de Maurice, celui de Raimond.

Ce coup de théâtre, imaginé par Raimond pour engager publiquement sa cousine, fit tout l'effet qu'on peut supposer. Avec sa perspicacité pénétrante, il avait calculé que si l'affaire se discutait en famille avant que la décision fût devenue publique, sa mère et son frère trouveraient assez d'arguments pour convaincre Trinidad que ce qu'elle faisait était une indignité, une inconséquence, un caprice injustifiable, une méchante et cruelle perfidie que Maurice ne méritait pas et à laquelle il n'avait pas donné lieu; et que ces raisons sensées auraient assez d'influence et de pouvoir sur le caractère inconstant et mou de la jeune fille pour la faire renoncer à son nouveau projet.

En entendant la déclaration péremptoire de Raimond, le notaire était resté ébahi, le curé stupéfait, le père Buendia terrifié; et doña Amparo, comme frappée de la foudre, serait restée muette et pétri-

fiée si, au moment même, le sang lui ayant afflué au cœur, Maurice n'eût été pris d'une hémorragie affreuse causée par la rupture d'un anévrisme qu'on ne lui soupçonnait pas.

Trinidad s'était éloignée, saisie et bouleversée de l'effet qu'avait produit une idée que Raimond lui avait représentée comme toute simple, et qui lui avait paru telle à elle-même, pauvre fille bornée! Aussi, lorsque Raimond, calme et impassible, alla la rejoindre, il la trouva pleurant. Son aimable premier mouvement en la voyant pleurer fut de se fâcher. Il le réprima cependant et se mit à faire remarquer à sa cousine la belle santé de son frère, qui, à la première contrariété, vomissait le sang, et la folie qu'elle eût faite en se sacrifiant elle-même, si elle eût épousé un pareil valétudinaire.

— Mais il est si bon! dit Trinidad, en qui le remords éveillait la compassion.

— Quand on est malade, on est toujours bon, reprit Raimond. Ma mère préfère Maurice à toi et à moi, et c'est pour cela qu'elle veut nous sacrifier à lui tous les deux; l'égoïsme maternel est mille fois plus féroce que l'égoïsme personnel. Si ma mère a la manie de faire des mariages, qu'elle marie son Benjamin à la source amère de Chiclana, puisqu'elle a le pouvoir de lui rendre la santé.

Maurice, un de ces êtres tranquilles dont le caractère se compare à une eau dormante, avait été douloureusement éveillé par tous les stimulants qui peuvent émouvoir une nature inerte. Son paisible amour se dressait grand et irrité, en se voyant traîtreusement enlever celle qu'il aimait, celle en qui il avait placé toutes ses espérances, car pour Maurice il n'y avait pas dans le monde entier une autre femme que Trinidad. L'indignation d'avoir été trompé, la violence de la jalousie, l'irritation que lui causait l'impuissance où il se trouvait d'éviter son malheur ou de châtier la trahison, mirent le malade dans un état aussi alarmant que cruel.

Les médecins avaient d'abord et sur toute chose recommandé qu'on évitât de lui échauffer le sang par trop de mouvement ou par des émotions violentes. Mais comment lui procurer la tranquillité et le repos moral que réclamait son état?

Doña Amparo perdait la tête au milieu des étranges et douloureuses circonstances survenues autour d'elle, et que ne parvenait pas à dominer son simple bon sens, qui jusqu'alors l'avait si bien dirigée dans le cercle journalier de sa vie.

Comme tout agitait le malade, les médecins défendirent que, à l'exception de sa mère et du père Buendia, personne entrât dans sa chambre. Mais, malgré ces précautions et beaucoup d'autres, l'infortuné succomba au bout de quelques jours dans les bras de sa mère; sa vie débile resta noyée dans le sang que son cœur versait à gros bouillons.

Six mois plus tard, doña Amparo, vêtue de deuil, et le deuil dans l'âme, assistait au mariage de son fils Raimond et de sa nièce. La bonne mère voulait persuader aux autres et se persuader à elle-même qu'elle était contente, mais elle n'y parvenait pas. Le linceul qui avait enveloppé le cadavre de son défunt et malheureux fils avait à tout jamais enveloppé sa vie. Vainement essayait-elle de séparer dans son esprit le sang et la faute, elle les voyait toujours réunis dans son for intérieur, et elle accusait tout le monde, Trinidad, les médecins, elle-même, pour décharger la tête de Raimond d'une partie de la responsabilité qui pesait sur lui, car l'amour maternel est un sublime sophiste. Aussi le peuple, ce juste et droit appréciateur des sentiments, dit-il : « Amour de mère!... le reste n'est que vent. »

## XIII

> Il y avait en elle tant d'harmonie, qu'on eût dit une musique muette.
>
> LONGFELLOW.
>
> Si chaste, si mignonne, si gracieuse et si belle, que, autour d'elle, l'air lui-même s'en enamourait.
>
> ALDANA.

Doña Amparo avait perdu d'un même coup l'énergie morale et la vigueur physique qui lui promettaient une longue, saine et active vieillesse. Elle avait vieilli et s'était affaissée en peu de temps plus qu'elle ne l'eût fait en vingt années de bonheur. Mue par sa faiblesse et d'autres motifs encore, elle avait renoncé à tout, à la direction des domaines comme au gouvernement de la maison. Et, si quelque chose lui souriait encore dans cette vie, c'était un petit-fils qui était venu au bout d'un an comme viennent les anges dans une maison, resserrant les liens de famille, apportant avec eux l'amour, l'union, l'espérance et tous les doux sentiments.

Lorsqu'il fut question de sortir l'enfant de ses langes, les dames voulurent avoir pour l'habiller une ouvrière adroite qui sût faire quelque chose de riche et d'élégant, et, dans cette idée, on envoya chercher Gracia Flores comme la première brodeuse et la meilleure couturière du pays. Celle-ci vint, accompagnée de sa grand'-mère, et se mit à l'ouvrage avec autant d'adresse que d'assiduité.

Elle se trouvait installée avec tout son attirail de couture dans un des corridors fermés, et au bout de la porte de ce corridor était la salle à manger,

Un jour qu'elle était assise, comme de coutume, sur sa petite chaise basse, et, comme de coutume, silencieuse et les yeux sur son ouvrage, les maîtres de la maison ayant achevé de dîner, Raimond, en sortant de table, donna, sans rime ni raison, un tel coup de pied à un pauvre chien du logis qui était couché dans le corridor, que l'animal poussa un douloureux gémissement.

En entendant ces hurlements, Gracia, émue de compassion, leva la tête, et une exclamation de pitié sortit involontairement de ses lèvres.

Raimond se retourna, la regarda et demeura surpris. Gracia, on ne peut plus simplement vêtue d'une robe de percale lilas, sur les épaules un foulard des Indes à carreaux, fond brun, avec sa magnifique chevelure admirablement lisse et relevée simplement, était d'une beauté si accomplie et si grave, qu'on éprouvait à la voir une admiration profonde et prolongée.

Aussi Raimond fut-il un moment sans parler. Mais, tout d'un coup, souriant à un souvenir, il s'écria :

— L'étoile de Vandalia !

Gracia abaissa de nouveau les yeux sur son ouvrage, en conservant la même gravité austère qu'elle avait montrée en les levant, et continua à coudre, sans qu'une parole ou un sourire entr'ouvrît ses lèvres.

— C'était toi, oui, c'était bien toi qui pleurais pour les fleurs qu'en jouant je t'avais brisées ! poursuivit Raimond en s'approchant d'elle. Que tu es devenue belle ! Si à présent tu mourais toi-même, ce seraient les fleurs qui pleureraient sur toi.

Gracia ne releva pas la tête et ne répondit pas.

— Regarde-moi, Gracia, dit Raimond, car je me rappelle que tu t'appelles Gracia, quoiqu'il me semble que je ne suis guère dans tes bonnes grâces. Quoi donc? tu me garderais encore rancune ? pourquoi ne me réponds-tu pas ?

Gracia était sur des charbons ardents. Toute la répulsion que, dans son enfance, sa douce et délicate nature lui avait fait ressentir pour le petit garçon effronté et hardi, se réveillait en elle plus énergique et plus douloureuse sous l'audacieux regard de l'homme. Les femmes délicates et chastes ont d'instinctives antipathies pour certains hommes qui les profanent, seulement à les regarder. Les natures élevées se retirent en elles-mêmes, à l'approche des natures basses, parce qu'elles les sentent venir.

— Tu me fais bien attendre ta réponse ! ajouta Raimond, voyant que Gracia ne disait mot. Est-ce pour me retenir ?

— Je n'ai pas l'habitude de faire la conversation avec des messieurs, répondit la jeune fille poussée à bout; ainsi excusez-moi, si je ne vous réponds pas.

— Quand on est aussi belle que tu l'es, répliqua Raimond, on est maître de la place [1]. Je ne m'offense donc pas, quoique tu me dises assez clairement de me taire. Mais, à moins que tu n'étudies pour entrer au couvent, fais-moi le plaisir de lever la tête; je te promets de ne pas te jeter un sort, je n'ai pas le mauvais œil.

Gracia ne répondit ni ne releva la tête.

— Prends garde, tu n'es plus seulement dédaigneuse, tu deviens farouche: dis-moi, est-ce que Dieu t'a donné la beauté pour que tu en aies honte? Allons, relève ta figure que je la regarde ; n'aie pas peur de mes yeux, je ne suis pas un basilic.

— Monsieur, vous m'excédez, reprit Gracia, fatiguée de l'insistance de Raimond.

En ce moment on entendit la voix de doña Amparo.

— Je t'excède! dit précipitamment Raimond exaspéré. Eh bien, ce n'est que le commencement, ajouta-t-il avec ce fonds de cruauté qu'il mêlait à tout ce qu'il faisait et à tout ce qu'il disait.

La menace ne fut pas vaine; car, à partir de ce jour, Raimond, d'abord avec l'entêtement d'une nature indomptée, et ensuite avec toute la passion d'un caractère énergique et violent, continua à poursuivre Gracia, son amour s'exaltant par l'effet même des obstacles insurmontables qu'il rencontrait dans les refus graves et décidés de la jeune fille.

Quoique la pauvre orpheline s'appliquât soigneusement à fuir les occasions de se trouver seule avec son persécuteur, il ne lui était pas toujours possible de l'éviter.

— Gracia, lui dit un jour celui-ci, eh bien, décidément... tu me méprises?

— Monsieur, répondit-elle, ce à quoi je suis décidée, c'est à rester honnête et à ne pas donner lieu ni prêter l'oreille à des paroles qui, dans un jeune homme libre, seraient téméraires, mais qui de la part d'un homme marié sont criminelles.

— Et c'est parce que je suis marié que tu ne m'aimes pas?

— Vous seriez garçon que je ne vous aimerais pas davantage.

— Mais pourquoi? peut-on le savoir? demanda Raimond irrité.

— Mon Dieu, monsieur, quelle manière de me presser ! Est-ce que par hasard le pauvre n'est pas, comme le riche, libre de sa volonté? Laissez-moi, pour l'amour de Dieu, laissez-moi !

— Je ne puis, Gracia, je ne puis. Je veux que tu m'aimes comme

[1] Dans le texte : on a les clefs du sacristain. (*Note du traducteur.*)

je t'aime, moi. Et remarque qu'il n'y a pas d'exemple que je n'aie obtenu ce que j'ai désiré. Pour Raimond Trillo il n'y a rien d'impossible.

— La mer est indomptable, monsieur, et l'humble sable l'arrête, répondit Gracia avec une modeste fermeté.

— Tu seras à moi ! insista Raimond.

— Plutôt mourir ! répondit Gracia.

— Et tu ne seras pas à un autre, je le jure ! ajouta Raimond avec violence.

— Monsieur, répondit Gracia, dont la voix tremblait d'indignation, Dieu a fait de l'impuissance de l'homme une digue à ses emportements. Quant à moi, je ne mettrai plus les pieds dans cette maison, où l'on offense et où l'on menace une pauvre fille honnête, non parce qu'on l'aime, mais parce qu'on la méprise; car votre langage n'est pas celui de l'amour, c'est celui du mépris.

— Tu vois du mépris où il y a de l'amour, parce que tu ne le sens pas, reprit Raimond. Gracia, réponds à mes sentiments, et je te promets, je te jure que je n'en aimerai jamais une autre. Ma sotte femme ne peut te faire ombrage; mais si elle s'en avisait...

— Monsieur, celle qui est de trop dans cette maison, c'est moi, dit Gracia en se levant. Je suis ici la pierre de scandale, et, avant qu'il augmente et devienne public, je dois le couper dans sa racine.

Gracia donna pour prétexte aux dames que les infirmités de sa grand'mère ne lui permettaient plus de l'accompagner, et elle ne revint plus.

Comme il est aisé de le voir sur les échantillons que nous en avons donnés, Raimond n'était pas un amant délicat, car la délicatesse s'en va disparaissant même de l'amour, qui, par son essence, devait être son dernier sanctuaire. Mais pour l'insolence il n'y a pas de sanctuaire. Un auteur français, M. Edmond About, dit, en parlant de son pays, de ce pays dont un autre a si justement dit qu'il sert de modèle à toutes les passions révolutionnées : « Le manant gentilhomme est un type ridicule d'une autre époque; nous avons à sa place, dans la nôtre, celui du gentilhomme manant. » En Espagne, nous avons à présent l'avantage de jouir des deux à la fois. Notre époque n'est pas stérile, non ! elle est on ne peut plus féconde en tout, en actions, en pensées, et surtout... en paroles !

## XIV

Folie de l'amour! Moi pour vous et vous pour un autre!

PROVERBE.

Il était minuit. Tout était silencieux et immobile, comme si le bruit et le mouvement eussent en même temps cessé d'exister. La lune dans son plein regardait la terre aussi tristement qu'une douce et solitaire anachorète regarderait un champ de bataille après le combat.

Gracia était derrière la grille de sa fenêtre, attendant avec quelque inquiétude Alonso, qui était en retard; et même après que celui-ci fut venu, son inquiétude ne diminua point, elle ne fit que changer d'objet, car il était, contre son ordinaire, triste et préoccupé.

— Qu'as-tu, Alonso? lui demanda-t-elle de sa douce voix.

— Rien, répondit-il à celle qui l'interrogeait.

— Tu me trompes et tu m'affliges, Alonso.

— Pourquoi est-ce que je t'afflige?

— Parce que tu m'enlèves une illusion, et chaque illusion qui se perd est une fleur du cœur qui se fane, repartit Gracia avec sa poétique manière de sentir et son parler choisi; car il y a des êtres privilégiés qui ont dans la pensée une distinction innée, instinctive, et qui la mettent par intuition dans leur langage.

— Et quelle est cette illusion que tu avais et que je t'ai ôtée? demanda Alonso, qui était aussi la bonté, la noblesse, la délicatesse même, sans sortir de sa sphère simple et champêtre.

— La persuasion où j'étais qu'entre toi et moi la dissimulation n'était pas possible.

— Eh bien, si tu veux que je te dise la pure vérité, reprit Alonso, voici plusieurs jours que je me sens au cœur des élancements qui me mettent hors de moi. Et il faut que tu saches que ma grand'mère disait que ces élancements au cœur sont des avertissements.

— Et de quoi penses-tu que ton cœur t'avertisse? demanda-t-elle.

— Écoute, Gracia : depuis un moment on ne m'ôterait pas de l'idée que, puisque tu vaux plus que moi, je ne te mérite pas, et que tu ne seras jamais ma femme.

— Je vaux mieux que toi! s'écria Gracia avec expansion et sincérité. Mais qui, qui donc, dis-moi, vaut mieux que toi?

— Gracia, je ne puis me dissimuler que je suis un être chétif.

— Alonso, ce n'est pas à la taille qu'on apprécie les hommes, quand on les aime. D'ailleurs, la bénédiction de mon père te fait à mes yeux plus grand que pas un homme.

— Toi, au contraire, Gracia, poursuivit Alonso, tu es la jeune fille la plus jolie de Carmona.

— Tais-toi, Alonso, laisse les compliments à ceux qui n'aiment pas.

— Ce ne sont pas des compliments, c'est la vérité même. Aujourd'hui encore, dans la boutique, tout le monde le disait, et Antonio Perez, le maître ouvrier, a raconté que les jeunes messieurs le disent aussi, et que don Raimond Trillo (c'est *pillo*[1] qu'il faudrait dire) t'avait surnommée l'Étoile de... que sais-je quelle étoile? celle qui est peinte sur l'écusson de la ville, dans les armes que lui donnèrent autrefois ses anciens habitants; et ils disaient encore d'autres choses. Mais, pour mieux me rappeler celle-là de l'étoile, j'ai laissé échapper les autres.

— Alonso, dit Gracia, dissimulant la cruelle impression que lui causait ce qu'elle entendait, qui fait attention aux railleries et aux discours frivoles de jeunes oisifs qui, n'ayant où occuper leurs pensées, se divertissent et passent le temps à dire des niaiseries ?

— Qui y fait attention? s'écria l'honnête Alonso. Caramba ! moi, qui ne voudrais pas que ces señoritos se permissent de regarder et encore moins de prendre pour sujet de leurs conversations, en bien ou en mal, celle qui doit être ma femme! Et moins que tout autre ce petit monsieur Raimond, plus méchant que tous les Barrabas qui expient leurs fautes en prison : comme il a étudié, il en remontrerait au diable.

— Alonso, ne sais-tu pas qu'il est marié ?

— C'est vrai; mais il est aussi bon mari qu'il a été bon frère.

— Ne médis pas, Alonso.

— Je ne médis pas, je dis simplement la vérité; il ne faut ni la supposer, ni la craindre. Celui qui cache ou excuse le mal ne fait pas les affaires de la charité, mais celles du péché. La vérité, Dieu ne la tient pas enchaînée parce qu'il ne veut pas, ni le démon parce qu'il ne peut pas. Celui qui a fait comme Caïn pourra faire comme David, et je ne veux pas que tu retournes coudre dans cette maison. Plût à Dieu que tu n'y fusses jamais allée!

— Il y a plusieurs jours que je n'y vais plus, et que j'ai emporté l'ouvrage chez moi.

— Je gage que c'est parce que ce mauvais drôle t'a fait la cour.

[1] *Pillo*, en espagnol, signifie mauvais sujet. (*Note du traducteur*.)

— Ça été parce que grand'mère est tombée malade et qu'elle ne pouvait plus me conduire ni venir me reprendre.

— A la bonne heure, Gracia! et ne sors plus de la maison; rester chez soi, voilà vraiment l'honnêteté; tu sais bien ce qu'on a toujours dit :

> Au ciel il n'y a pas de lanternes,
> Il n'y a que de petites étoiles.
> Que l'honnêteté, messieurs,
> Sied bien aux jeunes filles,
> Et la raison aux hommes!

— Tu vois donc bien, Alonso, repartit Gracia, que si la chanson enseigne l'honnêteté aux jeunes filles, elle enseigne aussi la raison aux hommes; et c'est en manquer que de te laisser troubler par les bavardages de ces têtes à l'évent.

— Mais il y a autre chose, Gracia, pour achever de me mettre un dévidoir dans la cervelle et un ver rongeur dans le cœur... Je ne trouve pas que tu aies l'air contente ni satisfaite. Bien souvent je te vois pleurer.

— Toutes les fois que nous parlons de mon père.

— Je ne te vois jamais rire.

— Il est vrai que je ris peu. Alonso, nous avons deux yeux pour pleurer et une seule bouche pour rire. De même que nous n'avons qu'un cœur pour aimer et que dans ce cœur il n'y a place que pour un seul amour.

— M'aimes-tu donc sincèrement? demanda Alonso ému.

— Je ne fais rien que de sincère. Si ce n'était que je t'aime, Alonso, j'entrerais dans un couvent, car c'est le lieu de la terre où l'on est le plus près du ciel.

— Réellement? s'écrie Alonso. Et, si je venais à mourir, tu te ferais religieuse?

— Aussi vrai que tu es le seul homme que j'aie aimé et le seul que j'aimerai!

— Gracia, dit Alonso avec effusion, je sais bien qu'ils disent que je ne te mérite pas; mais, aussi sûr qu'il y a un Dieu, ils te méritent moins encore. Gracia, marions-nous vite, car il me semble que, tan que tu seras jeune fille, ton nom servira de pâture à ces piliers de coins de rue.

— Il n'y a rien de prêt encore, Alonso.

— Qu'importe? et qu'y a-t-il tant à préparer pour que j'entre avec mon salaire de chaque jour dans cette maison d'orphelins et de délaissées, et qu'on sache que vous ne l'êtes plus? Parles-en à mère Jeanne, et tu verras qu'elle dit la même chose que moi, et dès de-

main je commence à réunir les papiers et à mettre les choses en train.

Il en fut ainsi, et, le dimanche suivant, le premier ban fut publié.

Raimond le sut, et jamais tant de violentes passions ne causèrent une fureur aussi désespérée que celle qui s'empara de lui. Mais en vain chercha-t-il l'occasion de l'exhaler. En vain voulut-il trouver un moyen d'empêcher ce mariage qui le rendait fou, et qu'il se jurait à lui-même, comme il l'avait fait à Gracia, de ne pas laisser achever.

Alonso poursuivait sans bruit son travail quotidien. Gracia restait enfermée au pur et austère foyer de sa maison. Ce fut en vain que Raimond rôda autour de ce chaste nid d'humbles colombes. Il ne vit personne, il ne put se faire entendre de personne. Ainsi se passa la semaine.

Le dimanche suivant, où l'on devait publier le second ban, Raimond se leva avant l'aube, s'enveloppa dans son manteau, et se mit en embuscade au coin de la rue où demeurait Gracia.

Ce qu'il avait prévu arriva. Bientôt Gracia et ses sœurs sortirent de chez elles pour aller entendre la première messe. Malheureusement, ce jour-là, la pauvre vieille était indisposée et n'accompagnait pas ses petites-filles. Raimond s'avança au-devant d'elles. Gracia recula saisie.

— Un mot, Gracia, dit Raimond d'une voix calme, un mot, Gracia, c'est pour une commission de ma femme.

Les deux petites sœurs, sans malice, et ignorant ce qui était resté un secret entre Gracia et Raimond, continuèrent leur chemin.

— Tu te maries ? dit celui-ci quand il fut tout près d'elle, d'une voix basse, mais profonde, et en appuyant sur ses paroles.

Gracia répondit un oui calme, modeste, mais décidé.

— Tu ne te marieras pas ! répliqua Raimond, tremblant de colère.

— Pourquoi ?

— Parce que je l'empêcherai.

— Dieu seul peut l'empêcher, répondit Gracia indignée, mais avec la même sérénité.

— Et moi ! te dis-je.

— Qui vous donne ce droit? et comment vous y prendrez-vous ?

— Le droit, je le prends, et le moyen sera de fermer à temps et pour toujours la bouche de celui qui oserait répondre oui, quand on lui demandera s'il te reçoit pour épouse.

Gracia recula atterrée, et jamais affligée ne représenta comme elle, en ce moment, la Vierge des douleurs.

Il est certain que le visage de Raimond était fait pour épouvanter.

La colère, qui ne se dénotait ni dans sa voix, puisqu'il parlait bas, ni dans ses gestes, puisqu'il se tenait immobile, éclatait dans ses yeux, qui jetaient des flammes de leurs noires orbites, et dans sa physionomie, qui prêtait une expression solennelle à cette pâleur cadavérique que prennent parfois, au moment de la mort, la fureur et l'épouvante dans leurs derniers paroxysmes.

— Des menaces!... s'écria Gracia d'une voix défaillante.

— Que j'exécuterai, quand j'y devrais perdre mon âme! Toi, unie à un autre ! cela n'arrivera pas de mon vivant. Tu méprises mon amour, et tu crois qu'il suffit de ce mépris pour que tu sois délivrée de moi?... Eh bien, apprends que tu ne l'es pas !

— Mon Dieu, pourquoi ne serais-je pas libre?

— Parce qu'on ne peut inspirer une passion comme celle que je ressens pour toi et la rejeter!

Les sœurs de Gracia, voyant que celle-ci tardait à les suivre, revinrent sur leurs pas et la rejoignirent en ce moment. Raimond s'éloigna.

L'impression que cette scène produisit sur Gracia fut terrible, mais elle s'effaça peu à peu dans le cours de la semaine qui suivit. En réfléchissant sur les paroles de Raimond, à la sereine lumière de la raison, elle y vit une pure bravade, un emportement d'amoureux qui parlait ainsi pour voir s'il l'empêcherait de se marier, mais sans préméditation, et encore moins avec l'idée de réaliser sa menace; elle finit par s'accuser elle-même de crédulité et de pusillanimité, et par croire qu'elle donnait peut-être plus d'importance à ces menaces que celui-là même qui les avait proférées.

Le dimanche suivant, Gracia alla à la messe avec sa grand'mère, à une heure où il y avait déjà du monde dans les rues, et ce jour-là on publia le troisième ban.

Les vingt-quatre heures d'usage devant s'écouler entre le dernier ban et le mariage, on fixa la célébration au lundi soir. La nuit du dimanche, Alonso se présenta comme de coutume devant la fenêtre.

— Comme il vient lentement, ce jour de noces ! dit-il à Gracia. Le temps a l'air de se traîner comme une limace.

— Ne presse pas le temps, Alonso, répondit-elle; qui peut savoir ce qu'il amène avec lui ?

— Il amène notre mariage. Mais tu es si calme, que tu n'as pas l'air de le désirer.

— J'ai peur de désirer, Alonso!... Quelquefois les désirs épouvantent les choses qui veulent venir tranquillement et sans bruit de cloches.

— C'est-à-dire que tu n'es pas joyeuse, Gracia!

— Non; mais je suis contente, ce qui vaut mieux.

## XV

> La méchanceté n'est pas toujours la meilleure voie ouverte à l'ambition, et elle ne réussit pas toujours; elle finit par courber le front. Car celui qui s'oppose au ciel, quand il est au plus haut, se voit précipité.
>
> FRAY LUIS DE LÉON.
>
> Grâce à Dieu, je vais désormais sans crainte, de cette vallée de larmes, ma patrie, à mon but sublime, le ciel étoilé.
>
> PEDRO DE SALAS.

Il est des gens dont la conscience est accablée sous de lourds fardeaux, on pourrait dire sous des pierres sépulcrales; et vous les voyez porter un visage serein, parler et même rire! Est-ce par hasard que leur faute s'est effacée de leur mémoire? Non, c'est qu'il est peu de ces natures assez vigoureuses pour pouvoir soutenir un même caractère, bon ou mauvais, et conserver une même impression; il en existe pourtant ou il en a existé quelques-uns.

Mais les couvents de Rancé et de François de Borgia, les maisons de fous et le suicide ont été le refuge des natures élevées, des natures médiocres et des natures incrédules qui n'ont pas pu trouver le calme de la faiblesse. Cette faiblesse n'est autre chose que l'indolent abandon qui cache, sans l'effacer, ce que le remords ou le chagrin ont imprimé dans le cœur avec des larmes ou du sang. Observons bien celui qui cache en lui la conscience d'un crime, ce crime fût-il resté ignoré. Si distrait qu'il soit, absorbé par des intérêts généraux, lorsque par hasard une parole, une allusion, une analogie quelconque vient à effleurer ce souvenir un moment écarté, cette corde relâchée, vous verrez aussitôt une ombre passer sur son visage, vous entendrez sa voix défaillir, cette voix si forte et si accentuée un instant auparavant; et son regard fuira celui des autres, de peur de laisser entrevoir la pensée secrète qui a surgi dans son esprit. On l'entendra parfois défier la conscience avec l'impudence du cynisme. La conscience, comme une horloge qui n'obéit qu'à sa propre impulsion, ne répond pas à ce défi, mais elle continue son constant et uniforme tic-tac pour sonner à l'heure marquée. Le pécheur fera bien de demander à Dieu que cette heure le trouve avec assez de vie et de souffle pour crier : « Miséricorde! »

Un de ces défis que Raimond portait à sa conscience était celui-ci : se défaire de ses ennemis est de droit naturel; la société le lui accorde et en fait une loi, les nations l'adoptent, l'appellent gloire dans leurs guerres; l'individu le consacre dans ses duels et l'appelle honneur. La religion seule dit : « Tu ne tueras pas, » comme elle dit tant d'autres choses bonnes et saintes, mais qu'on pratique peu.

Et nonobstant, qui aurait vu Raimond quelques années après la catastrophe que nous avons rapportée, et dont la cause et l'auteur étaient restés cachés, ne l'eût pas reconnu. Son air pétulant avait disparu. Sa vie, auparavant turbulente et aventureuse, avait bien changé. Isolé, taciturne, brusque, irritable, hostile à tout et à toutes choses, particulièrement à sa femme, qu'il détestait, li était devenu un être aussi mal vu que redouté.

Il est certain que Raimond était très-malheureux, ce qui l'aigrissait; car il n'y a que ceux qui n'ont jamais fait de mal à personne, mais ont fait, au contraire, tout le bien qu'ils ont pu, qui aient le rare privilége de ne pas s'aigrir dans le malheur. Ce qui aigrit véritablement les caractères, c'est le remords, cette conviction intérieure de la faute et de la méchanceté, qui s'exhale en malveillance, en mécontentement des autres et de soi-même, comme nous l'avons fait observer dans une autre occasion.

Raimond faisait parade de dédain et d'indifférence. Sa mère était morte sans que le moindre signe de tendresse ou de douleur de la part de son fils eût adouci ses derniers moments, et sans que celui-ci eût versé une larme sur son tombeau. Il avait laissé sortir de la maison le vieux parent, l'ancien ami de sa mère, le respectable moine qui avait été pour lui un maître si patient et si bon, lorsque ce dernier eut obtenu la cure d'un pauvre village, sans essayer de le retenir, sans regretter son départ, sans s'apercevoir de son absence. Il affectait ouvertement la même indifférence, le même dédain envers sa femme, comme si elle lui eût été inférieure en tout, comme s'il eût voulu l'étouffer sous le poids de la chaîne qui lui pesait tant à lui-même. Voilà à quel état d'âpre souffrance l'avaient amené ses passions désordonnées, ces fièvres de l'humanité, accompagnées de frénésie et de délire, qui la détruisent! La seule fleur qui parfumât encore le cœur sec et dévasté de cet homme, c'était l'amour passionné qu'il portait à son fils. Cet enfant était l'unique sourire de sa vie triste et dévastée, l'unique espérance de son avenir sombre et aride, l'unique étoile qui brillât pour lui dans le ciel de l'amour, là où avait lui l'étoile de Vandalia, pour toujours disparue à ses regards, absorbée dans le grand soleil de la vie, la religion, où elle avait cherché son refuge.

Gracia avait obtenu d'entrer au couvent, cet asile de l'innocence et

du malheur, ce recours des faibles et des délaissées dont l'humble troupeau se groupe autour de l'autel pour demander à Dieu protection, et aux hommes rien que l'oubli ! Et cette bergerie d'inoffensives recluses se voit attaquée et persécutée dans les institutions qui l'abritent ! cela est-il croyable ?

Dans ce refuge respecté, Gracia avait fui la passion infâme et adultère qui avait persécuté son existence et l'avait remplie d'amertume. Dans cet asile, inviolable tant que la simple équité naturelle trouvera quelqu'un pour la soutenir, l'infortunée victime d'un amour odieux et criminel avait été pleurer et son malheur et sa solitude, là où elle pouvait rester pure et vertueuse, sans craindre d'audacieuses et criminelles poursuites.

Raimond ne recueillit donc de son crime d'autre résultat que celui d'avoir satisfait sa jalousie; mais celui-là seul eût suffi pour le décider à le commettre.

Trinidad était malheureuse, et chaque jour son caractère empirait et s'aigrissait de plus en plus par l'intolérable existence que lui faisait son despote et cruel mari.

Pervertie par la constante malveillance et l'esprit de contradiction qu'elle trouvait en lui, plus elle voyait l'excès de tendresse que celui-ci témoignait à son fils, plus elle devenait avare envers l'enfant de ses propres démonstrations, car les personnes qui vivent dans une lutte perpétuelle finissent par ne plus rien faire que par esprit d'opposition. Qui ne l'a souvent remarqué avec douleur ?

Comme Raimond trouvait plus de plaisir dans la société de ses amis, comme son intérieur lui était insupportable, comme enfin tout lui était odieux, il faisait de fréquents séjours à la campagne, s'occupant de travaux agricoles, et cherchant dans l'activité matérielle quelque diversion à l'agitation de son âme. Dans ses excursions, il emmenait toujours son fils, qui grandissait, joyeux, beau et robuste, et si vif, si volontaire, grâce à la manière dont son père le gâtait, que sa mère, ne pouvant en venir à bout, voyait toujours partir avec plaisir aussi bien le fils que le père.

Un jour que Raimond avait été à la campagne sans son fils, il en fut bientôt ramené par le désir de le voir. À peine eut-il mis pied à terre qu'il demanda où était l'enfant. Mais, les domestiques ne pouvant le lui dire, il entra dans la chambre de sa femme pour s'en informer.

— Eh ! que sais-je ? répondit Trinidad à sa question. Est-ce que par hasard je peux le retenir ? Il sera dans la basse-cour avec la chèvre, ou au jardin à chercher des nids.

— Est-ce là, s'écria le mari, le soin que tu prends de ton fils ? Non-seulement tu es un corps sans âme, mais aussi sans cœur...

— Voyez qui parle de cœur! reprit Trinidad exaspérée; le fils, le frère et le mari modèle!

— Je suis bon père... et c'est assez!

— Non, ce n'est pas assez! riposta la femme.

— Je n'aime que mon fils, poursuivit Raimond, parce que lui seul le mérite.

— Eh bien, Dieu veuille, s'écria Trinidad désespérée, que cet amour te coûte toutes les larmes que tu as fait verser à ceux qui t'ont aimé!

A ce moment on entendit un coup de fusil.

Raimond frissonna jusqu'au fond de l'âme.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il en s'élançant vers le patio aux domestiques qui s'y trouvaient réunis, alarmés par la détonation; qui donc chez moi a tiré ce coup de fusil?

— Le coup est parti du côté de la tour, dit le capataz.

Raimond leva la tête. Une pâleur livide s'étendit sur son visage. Il avait vu sur le toit, dressée contre la tour, une échelle comme celle que, dans cette nuit de funeste mémoire, il y avait placée de sa main, pour cacher là à lui-même et aux autres l'instrument de son crime.

Le fusil était à deux coups. Un seul avait suffi à atteindre son but; l'autre était resté dans le canon... L'enfant cherchait des nids, et il y en avait beaucoup dans la tour... Toutes ces pensées réunies traversèrent à la fois comme un éclair son esprit épouvanté.

— Mon fils! cria-t-il en se précipitant comme un ouragan vers l'escalier, montant au toit et grimpant à l'échelle.

Sur le plancher du grenier gisait le corps d'un enfant au milieu d'une mare de sang, et à côté de lui on voyait le fusil de son père... noir comme le crime, inflexible comme la justice, infaillible comme l'expiation.

---

## ÉPILOGUE

Raimond survécut peu de temps à son fils.

Si durant le temps qu'il vécut encore il subit son martyre avec amertume et sécheresse, comme un châtiment infructueux *infligé par le destin*, pour parler comme les païens, ou s'il le supporta avec douceur et résignation et comme une expiation, selon l'esprit et la foi du christianisme, Dieu, son confesseur et lui le sauront.

Mais, pour parler comme la piété, et en employant notre belle ex-

pression familière, nous *conjecturons* que Dieu ne prononce pas le terrible arrêt de sa justice distributive, sans lui donner la double mission de châtier le passé et d'améliorer l'avenir pour le pénitent contrit; et il y a peu de chrétiens qui, à l'heure suprême de la crainte, de l'abandon et de la douleur, n'élèvent leur cœur à Dieu, en implorant du ciel le secours, le refuge et la consolation qu'ils ne peuvent trouver sur la terre.

La nouvelle de la funeste catastrophe pénétra à travers les murs du couvent où vivait Gracia.

Elle seule vit le doigt de Dieu manifeste dans ce tragique événement; et avec un redoublement de ferveur elle pria pour les vivants et pour les morts, pour ses amis et pour ses ennemis, pour le repos des bons et la conversion des méchants, répétant chaque jour avec une conviction plus douce :

> Heureuse l'âme qui, dans un pieux élan,
> Méprise les joies trompeuses de cette vie,
> Et n'aspire qu'à une vérité, la vérité du ciel!

---

# POLITIQUE RELIGIEUSE

## DE PHILIPPE II[1]

---

### LES PAYS-BAS.

*History of the reign of Philip the second, king of Spain,* by W. H. PRESCOTT. — *The rise of the dutch republic,* by JOHN LOTHROP MOTLEY, et traduction française précédée d'une Introduction par M. Guizot. — *Introduction à l'histoire du royaume des Pays-Bas,* par le baron DE GERLACHE, 3e édition. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* publiés par M. WEISS, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France.* — *Correspondance de Philippe II,* publiée par M. GACHARD. *Rapports de M. Gachard sur les Archives de Simancas, sur les monuments de la diplomatie vénitienne.* — *Archives de la maison de Nassau,* publiées par M. GROEN VAN PRINSTERER.

I

Les Pays-Bas ne se prêtaient pas comme l'Espagne au régime de Philippe II.

En Espagne, nation et souverain ont même sang, même langue, même foi, et, si le prince garde seul dans l'État la faculté de vouloir et d'agir, le génie de ses peuples se reconnaît du moins dans ses résolutions et dans ses actes : leurs passions possèdent et dominent son âme, leurs traditions inspirent sa politique. Philippe II, nous l'avons dit, a compromis les destinées de l'Espagne, non pas en essayant de contrarier ses tendances et de combattre sa vocation, mais au contraire en la poussant sans tempérament et sans mesure sur la pente où d'elle-même elle inclinait.

Rien ne différait plus de l'Espagne que les Pays-Bas. En apportant dans les Pays-Bas ses allures et son gouvernement espagnol, Phi-

[1] Voir le *Correspondant* de Février 1860.

lippe II se trouvait seul contre tous ceux qu'il avait à gouverner. Pour mieux suivre cette lutte opiniâtre, il convient de considérer d'abord les deux adversaires que nous allons voir aux prises : d'un côté le souverain, de l'autre le peuple. Il faut savoir ce qu'ils étaient, ce qu'ils valaient, ce qu'ils voulaient tous deux.

Avant tout, on doit le reconnaître : Philippe II était sincère dans sa foi, sincère dans son dévouement à la foi, et cette sincérité ne demeure pas toujours sans mérite ni grandeur. Il eut quelque mérite sans doute, lorsque, engagé par son père dans une lutte contre le Saint-Siége, il sut, au début de son règne, arrêter la victoire de ses soldats et respecter dans un adversaire acharné et désarmé le père commun des fidèles. Il parut vraiment grand plus tard quand, déposant à la voix de Pie V ses rancunes contre Venise, il s'unit avec elle pour refouler le débordement de l'islamisme, et, seul entre tous les grands princes de l'Europe, se donna l'honneur de figurer à cette bataille de Lépante, la plus décisive qu'ait jamais gagnée la croix contre le croissant. Il était donc capable de sacrifier ou ses triomphes ou ses vengeances à ses principes.

Mais ce dévouement sans fard était sans règle ; cette foi sans hypocrisie ne connaissait ni morale ni justice. Dans sa ténébreuse conscience, il se permettait tout pour sauver la religion, il se pardonnait tout, pourvu qu'elle fût sauvée. Lorsque Philippe II monta sur le trône, la politique de Machiavel florissait. Convenant par ses raffinements à une époque ingénieuse et cultivée, et par son immoralité à un siècle de désordre et de trouble, elle s'était déployée d'abord en Italie à travers les conflits mesquins d'usurpateurs rapaces. Tout ce que peut une habileté malhonnête pour le succès d'une ambition mauvaise, l'Italie l'avait essayé : Machiavel venait de le décrire avec autant de naïveté que de profondeur. Là du moins de tristes moyens étaient d'accord avec un triste but. Mais, quand des intérêts plus graves que les convoitises de quelques aventuriers occupent et partagent le monde, quand les hommes sont en lutte pour leur croyance, la politique de Machiavel est mise par Philippe II au service de la foi des Croisés. Dieu souffrira-t-il donc que le parjure et la trahison profitent jamais à sa cause ?

D'ailleurs, le désintéressement n'est pas longtemps permis à qui ne respecte pas l'équité. Philippe II a pu deux ou trois fois, nous l'avons dit, sacrifier ses passions personnelles au principe auquel il croyait avoir voué sa vie ; mais, dans le cours ordinaire de sa politique, il confondait ses passions mêmes avec ce principe suprême et sacré, et s'imaginait assurer le triomphe de la vérité quand il faisait triompher à tout prix sa volonté propre. Satisfaire ses rancunes, c'était, à ses yeux, venger la religion ; assouvir son insatiable soif de

domination, c'était établir le règne de Dieu sur la terre. Aussi n'aperçoit-on nulle trace de lutte et de contradiction dans son âme: par une étrange et coupable illusion, son orgueil et sa foi s'accordent ensemble et contribuent en commun à composer son fanatisme. C'est parce qu'il croit agir au nom du Tout-Puissant qu'il poursuit ses desseins sans tenir compte ni de l'éternelle justice, ni de l'invincible force des choses, et, implacable, impassible comme le destin des païens, marche à son but contre tout droit et toute chance.

Pour surmonter les difficultés et les obstacles qu'il se plaisait à braver, Philippe II avait de grandes qualités sans doute : d'abord sa persévérance même et son opiniâtreté froide, et, de plus, un travail qui ne se relâchait jamais, une application que rien ne pouvait distraire, le talent de se servir des hommes et de se passer de ceux qui l'avaient le mieux servi, l'art d'attendre sans s'emporter ni se lasser, un esprit enfin peu fécond et sans étendue, mais sagace, et surtout aussi fixe dans les pensées qu'il avait une fois conçues que sa volonté dans les résolutions auxquelles il s'était lentement arrêté. Qualités rares assurément et néanmoins insuffisantes au succès de ses desseins, insuffisantes même au maintien de la grandeur dont il avait reçu l'héritage : cette immobile roideur de son âme, en effet, qui se reflétait sur son visage pâle, dans sa voix uniforme et grave, dans sa contenance plus hautaine que fière, et dans ses manières sans brusquerie, mais sans aisance, il la portait dans ses habitudes et ses goûts; elle entravait son gouvernement. L'empire que lui avait laissé son père était aussi varié qu'immense, et c'est par une souplesse égale à sa vigueur que Charles V, courant sans cesse d'Espagne en Flandre, d'Allemagne en Italie, se faisant tour à tour Flamand, Allemand, Italien beaucoup plus même qu'Espagnol, avait pu régir avec succès tant de races diverses et de contrées éloignées. De tous les États de Charles-Quint, il ne manquait à Philippe II que l'Allemagne, et cependant Philippe II a voulu rester toujours en Espagne, ne parler qu'espagnol et n'employer partout que des Espagnols. C'était traiter ses autres domaines en pays conquis, c'était par conséquent donner à son pouvoir héréditaire l'instabilité de la conquête.

Enfin il n'aimait pas mieux se montrer que se déplacer et semblait redouter l'approche des hommes. Pour lui, tout le gouvernement se réduisait à diriger et surveiller ses agents du fond d'un impénétrable silence ; et cette surveillance était oppressive et soupçonneuse, cette direction lente, souvent devancée par le cours pressé des événements soudains, enfin circonspecte à l'excès. Se refusant également à rien hasarder, à rien céder, il présente durant toute sa carrière un contraste peut-être unique dans l'histoire : des desseins sans modération

et des démarches sans hardiesse. Il veut tout dominer et tout réduire, et il ne sait ni oser, ni se confier, ni paraître.

Tel était avec ses défauts et ses ressources l'homme, le roi qui prétendait partout en Europe lier sa cause à la destinée de la religion catholique, et voulait dans ses propres États soumettre tous les chrétiens à la vraie foi en courbant tous les citoyens sous le pouvoir arbitraire. Cette double entreprise devait échouer dans les Flandres.

Les Flandres étaient alors le pays le plus riche, le plus peuplé, le plus libre de l'Europe. Leur richesse, à laquelle l'agriculture, l'industrie, le commerce, concouraient à l'envi, n'était pas le don gratuit du climat et du sol, mais la conquête et le prix du travail. C'est à force de persévérante énergie que les cultivateurs avaient fait reculer la mer loin de leurs champs agrandis et contraint les eaux prisonnières entre leurs digues à fertiliser les terres qu'elles avaient inondées. C'est par l'activité d'un labeur ingénieux et sans relâche que les ouvriers des villes tissaient pour le monde entier la laine, soit en drap solide, soit en tapisseries éclatantes. C'est par un esprit d'entreprise toujours pratique, jamais timide, que les marins amenaient dans leurs vastes ports ce que contenaient de plus précieux et de plus rare les deux hémisphères; enfin c'est grâce à la bonne foi des marchands que leur négoce s'était étendu solide et respecté chez tous les peuples. Et cette abondance ainsi méritée se répandait à travers toutes les classes d'une population qui, sûre de suffire toujours à ses besoins par son travail, ne craignait pas de s'appauvrir en se multipliant. La plus grande merveille des Flandres, ce n'étaient pas les vastes et populeuses cités semées en foule sur leur étroit territoire, ce n'étaient pas les opulentes demeures, les monuments immortels qui les décoraient et la forêt de clochers et de beffrois qui couronnaient leur tête, c'était la misère et l'ignorance bannies du fond des campagnes, et je ne sais si jamais Flamand a dit sur sa nation rien de plus étonnant que ce qu'atteste après un long sejour l'Italien Guichardin : c'est qu'il était rare en ce temps-là d'y rencontrer un paysan ne sachant pas lire et écrire.

Ce génie positif et ferme, cette virile conscience de leurs forces, ce mépris de la fraude et ce discernement de leurs intérêts, les Flamands ne les employaient pas seulement à acquérir la richesse, ils les consacraient à conserver la liberté. Un historien peu favorable à leur cause leur a même rendu le plus beau témoignage que puisse recevoir un peuple voué au négoce, c'est que la perte ou le gain les laissait froids et comme insensibles, et qu'ils ne s'échauffaient que pour les périls de la liberté, tenant à honneur de la préférer à tout le reste.

Cette liberté était chez eux une tradition. Elle remontait au moyen âge, à ses chartes communales, et, depuis le treizième siècle, elle

avait toujours grandi, non sans orages. Poussée souvent jusqu'au tumulte, revendiquée parfois avec une brutale violence, puis rudement et cruellement châtiée, elle n'avait jamais été aliénée ni perdue. Toujours les Flamands avaient conservé le droit et l'usage de se taxer, de s'administrer, de se juger, de se garder eux-mêmes, de n'admettre aucun étranger dans le maniement de leurs affaires, et de n'obéir qu'à leurs vieilles lois. Chaque ville, chaque province, avait ses priviléges distincts et à peu près pareils; c'était seulement après avoir juré de les respecter que le prince recevait du peuple foi et hommage, et la constitution de Brabant stipulait même en prop es termes que, si le prince venait à violer son serment, le peuple était délié du sien et maître de se conduire comme bon lui semblerait.

Mais, en résistant fréquemment et rudement à leurs souverains, jamais les Flamands ne s'étaient opiniâtrés à les renverser.

Depuis l'avénement de la maison de Bourgogne, et surtout de la maison d'Autriche, ils avaient même trouvé honneur et profit à dépendre de monarques grands et puissants au sein de l'Europe. Sous la tutelle de Philippe le Bon et de Charles-Quint, leur commerce s'était étendu et enrichi, leur noblesse s'était illustrée et agrandie, et, contents de leur sort, ils avaient aussi utilement servi qu'heureusement partagé l'accroissement de fortune de leurs princes. « Les « Flandres, s'écriait un ambassadeur étranger, sont le trésor du roi « d'Espagne, ses mines, ses Indes; c'est elles qui ont pu subvenir aux « entreprises de l'empereur et à ses longues guerres en France, en « Italie, en Allemagne; c'est avec leurs ducats d'or qu'il a défendu et « conservé ses États, sa dignité et sa réputation. » C'était aussi avec leurs soldats. De leur sein sortaient ces fameuses bandes wallonnes, troupes redoutées de toute l'Europe, et que jusqu'à Rocroy l'on n'a jamais pu rompre.

Mais, si les Pays-Bas aidaient la maison d'Autriche à se fortifier et à s'étendre, ils n'entendaient pas se confondre et perdre leur vie propre dans l'uniformité d'une monarchie immense et absolue. L'unité politique n'existait pas même sur leur territoire. Les dix-sept provinces qui les composaient, diverses d'origine et de langage, et longtemps possédées par différents maîtres, avaient continué de former sous un seul monarque autant de duchés, de comtés et de seigneuries séparés. Chacune possédait des institutions analogues, mais distinctes, chacune gardait ses franchises, ses tribunaux, ses états, et Charles-Quint, dans sa toute-puissance, avait dû renoncer à former de tant de petites souverainetés un seul corps. A grand peine avait-il réussi à faire reconnaître au-dessus des juridictions provinciales, comme juridiction commune et suprême, le grand conseil de Malines, et à réunir les états généraux où les députés des provinces traitaient ensemble

les affaires communes, mais dont les décisions n'obligeaient aucun pays sans le libre consentement de ses états particuliers. Cette organisation, qui, sans porter atteinte à l'indépendance, préparait à l'insu de son auteur la fédération future, cette organisation rendait sans doute le gouvernement lent et difficile, mais elle entretenait sur tous les points du territoire la vie publique. Comment, au surplus, la vie publique pouvait-elle s'éteindre là où pour la pratiquer et la perpétuer se rencontraient à la fois une bourgeoisie puissante, une aristocratie populaire: où les citoyens des villes, groupés en corporations libres et fortes étaient assez contents non-seulement de leur richesse mais de leur importance politique, pour en user sans jalousie ni méfiance des seigneurs; où les seigneurs à leur tour savaient rester unis entre eux et se rapprocher des autres classes pour les seconder, les diriger et marcher à leur tête? Tout habituait ainsi les Flamands à se concerter, s'entendre et agir en commun, les mœurs comme les institutions, les plaisirs comme les affaires. Gentilshommes et marchands aimaient également les réunions nombreuses, les interminables et bruyants repas; et sans doute la vaste hospitalité des grands seigneurs, leurs maisons toujours ouvertes, leurs tables toujours dressées, n'ont pas peu contribué à grouper toute la noblesse autour de ses chefs naturels, à rallier aux chefs de la noblesse les meneurs de la bourgeoisie [1].

Heureuses donc les Flandres, si leur prospérité même n'avait été pour elles un écueil. Mais aux peuples comme aux hommes Dieu n'accorde jamais de grands biens sans y laisser attachée quelque grande tentation. Aucun pays ne devait être plus éprouvé que ces florissantes et fières provinces par l'invasion du protestantisme. Leur commerce, en faisant de leur territoire le marché de l'Europe, en mêlant au loin leurs habitants avec les peuples étrangers, frayait passage aux nouveautés qui travaillaient ces peuples. L'instruction répandue dans toutes les classes rendait accessible à toutes une religion fondée sur la souveraineté du sens privé; leur caractère flegmatique pouvait dédaigner les hautes et pures jouissances que le culte catholique accorde à l'imagination et au cœur. Beaucoup de nobles, ruinés par les prodigalités et les débauches, étaient prêts à se déclarer contre le clergé pour s'enrichir de ses dépouilles. Enfin le courage des sectaires devait être exalté par la persécution, et l'horreur du joug allait se mêler dans les âmes séduites à l'attrait du changement. La réforme aura-t-elle donc un prestige invincible, et l'antique Église, partout

[1] Pour toute cette description des Flandres, de leurs caractères et de leurs institutions, voir : Strada, dec. I, lib. I; Bentivoglio, lib. I; Prescott, l. II, chap. I; Motley, *Introduction;* Gerlache, *Introduction à l'histoire du royaume des Pays-Bas*, troisième édition.

assaillie dans le pays qui a enfanté Godefroi de Bouillon et qui vient de donner Adrien VI au Saint-Siége, succombera-t-elle partout? Non, à côté du peuple hérétique un peuple fidèle, puisant dans une raison aussi libre mais plus saine une fermeté non moins inébranlable, restera debout et fixe au milieu des tempêtes. Partagées, disputées, déchirées par les doctrines contraires, les Flandres sont destinées à faire paraître au monde en même temps jusqu'où peut aller chez une nation maîtresse d'elle-même l'attachement à l'erreur, le dévouement à la vérité.

Situées entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne également liées avec les trois pays, les Flandres s'ouvraient de trois côtés à l'hérésie, elles pouvaient la recevoir sous trois formes diverses. Mais c'est en passant par la France, même sans y régner, que toute doctrine devient contagieuse; d'ailleurs, Henri VIII avait fait sa révolution religieuse au profit de la royauté, Luther au profit des seigneurs; la secte républicaine de Calvin convenait seule aux mœurs, aux institutions, au caractère des communes flamandes. C'est donc par la France que le protestantisme gagna les Flandres, c'est à Calvin qu'il fit des disciples. Toutefois la révolte de Calvin, envahissant le pays d'un bout à l'autre et répandue partout avant même qu'on l'eût vue venir et s'approcher, ne devait pas mieux que celle de Luther échapper aux excès de l'anarchie. Derrière les calvinistes des Flandres comme derrière les luthériens d'Allemagne, les anabaptistes se levèrent, poussant à leurs dernières conséquences les principes posés par les premiers réformateurs, et au nom de l'indépendance souveraine promise à tous les chrétiens, s'affranchissant de tous les freins de la morale, de tous les liens de la société. Ils se montrèrent en Flandres avant même que le triomphe assuré de la réforme parût autoriser ses divisions intestines; et, soit que la secte de Munster poussât des rejetons de l'autre côté du Rhin, soit que le protestantisme même réprimé et poursuivi ne pût durer longtemps nulle part sans porter en son sein ces fanatiques, ils se répandirent rapidement. Contre les calvinistes et contre les anabaptistes Charles V sévit. Les derniers surtout, maudits par Luther, cruellement exterminés en Allemagne sur la parole du réformateur et partout désavoués et repoussés par les autres sectes, les anabaptistes furent traînés en foule sur les bûchers, décapités ou enterrés vifs sans merci ni relâche. Les calvinistes respirèrent par intervalles et ne furent pas constamment recherchés avec une égale sévérité, mais jamais ils ne purent se croire tolérés ni tranquilles. Les édits les plus terribles demeuraient toujours en vigueur; toujours la menace des derniers supplices était prodiguée au moindre signe de connivence avec l'hérésie: tous les officiers, tous les vassaux de l'empereur, avaient ordre de saisir les hérétiques, tous les tribunaux de les punir sans

modérer les peines. C'était un crime même de demander grâce pour les contumaces. De telles lois pouvaient recevoir une exécution incomplète et demeurer encore formidables. En définitive, soit anabaptistes, soit calvinistes, les victimes sous Charles-Quint furent si nombreuses, qu'on ne peut les compter. Et cependant, avant d'abdiquer, Charles-Quint était réduit à confesser avec amertume que, sous lui, le protestantisme n'avait jamais cessé de grandir et de s'étendre en Flandres [1]. Il n'avait jamais non plus tenté de se révolter. Se fortifiant sous les coups, il se sentait trop faible encore pour les repousser et les venger.

Lorsque Philippe II reçut du vieil empereur, fatigué de régner et de lutter, le gouvernement des Pays-Bas, il ne s'agissait donc plus de prévenir ou d'arrêter la contagion du mal, mais de l'extirper. On pouvait croire que les moyens de rigueur avaient été suffisamment essayés sous Charles V : Philippe II pensa au contraire qu'il fallait en user avec plus de constance et de suite ; il résolut de renouveler les édits de son père et de tenir la main à leur inflexible exécution.

« Quand on est maître de recevoir dans un État une nouvelle reli-« gion ou de ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir ; quand elle « est établie, il faut la tolérer. » Tel est, selon Montesquieu, « le principe fondamental des lois politiques en fait de religion [2]. » Telle est surtout la limite de leur puissance. Le bras séculier est capable parfois et à quelque degré de préserver les âmes de l'égarement des fausses doctrines, il est radicalement incapable de les ramener une fois égarées. Philippe II devait en faire la double expérience. Il a pu fermer l'Espagne au protestantisme, il n'a pas pu chasser le protestantisme des Pays-Bas. Et, comme un arbre assez profondément enfoncé dans la terre pour être secoué sans s'abattre s'affermit et se développe sous l'effort même du vent qui l'assaille, ainsi la réforme, ayant pris racine aux Pays-Bas, leva la tête et se déploya victorieuse.

Ce n'est pas cependant au nom de la réforme et sous son drapeau que se manifesta d'abord l'opposition contre Philippe II. La réforme ne pouvait être déracinée, mais elle ne dominait pas. Elle avait contre elle la majorité de la nation, les traditions consacrées la condamnaient, et Charles V avait pu la proscrire sans perdre l'attachement et le respect du pays de sa naissance et de ses prédilections. Pour engager la lutte contre le nouveau souverain, il fallait mettre en avant des plaintes et des prétentions plus autorisées que celles de la religion nouvelle. Ces griefs, par malheur, n'étaient pas difficiles à trouver et à grossir. Philippe II se présentait aux Flandres en étranger

[1] Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. CXXII.
[2] *Esprit des Lois*, l. XXV, chap. x.

et en despote. Avec Charles V des Flamands avaient dirigé l'Europe et même l'Église, avec Philippe II des Espagnols devaient régir même les Flandres. Avec Charles V quelques coups d'autorité n'avaient pas empêché les libertés publiques de vivre et le peuple de s'associer par un élan sincère et spontané aux entreprises de son prince. Dans Philippe II ce même peuple voyait un maître résolu à exploiter de loin ses ressources en étouffant sa vie. Ainsi le changement de règne blessait à la fois le sentiment national et l'esprit de liberté. A ce double titre les répugnances devaient s'élever unanimes, les droits acquis pouvaient être invoqués; la résistance avait une base légale, une cause patriotique.

Voici donc quelles oppositions va rencontrer sur ses pas Philippe II : au premier plan, une opposition politique fondée sur les franchises héréditaires et sur l'orgueil national du peuple ; dirigée contre une administration arbitraire et étrangère ; tendant à porter les premiers des Flamands au gouvernement des Flandres ; capable de rallier tous les citoyens dans un effort unanime, et résistant au prince sans prétendre le renverser; sur le second plan, une opposition religieuse sans point d'appui dans les institutions établies, mais sortie du fond des âmes, ne s'inclinant ni devant la force, ni devant le nombre, ni devant les lois, prête à tout supporter sans fléchir, à tout bouleverser pour prévaloir.

L'opposition religieuse se cache et s'avance derrière l'opposition politique, se démasque quand l'opposition politique triomphe, se sépare pour persister seule dans la lutte quand l'opposition politique est satisfaite ou désarmée, et demeure enfin irréconciliable.

Et à la tête de ces deux partis deux hommes se rencontrent, longtemps unis, enfin séparés par un abîme : le comte d'Egmont, le prince d'Orange; tous deux hommes de guerre, hommes de cour, hommes populaires; — Egmont, plus avide d'honneur, de bruit et d'éclat que de puissance; présomptueux, facile à tromper et à séduire, mais généreux et sincère, avant tout catholique, patriote et sujet fidèle, embarrassé parfois et comme oscillant entre ces trois causes qui dominent son âme et se disputent sa vie, mais ambitieux de les servir toutes et résolu à n'en trahir aucune; également prompt à réclamer des concessions en faveur des protestants et à châtier leurs excès, se compromettant enfin vis-à-vis du roi jusqu'à se perdre sans consentir jamais à se révolter[1]; — Orange, capable de tout entreprendre et de tout cacher, portant plus haut son ambition à mesure que s'élèvent devant lui les

[1] Peu de temps avant son départ des Pays-Bas, Granvelle écrivait à Philippe II : « A l'égard de la haute noblesse, elle a deux chefs qui forment un parti : le prince « d'Orange et le comte d'Egmont. Ce dernier est bon serviteur de Votre Majesté, « droit, sincère et ferme dans la religion. » (Cité par Gerlache, p. 123.)

obstacles, et trouvant en son âme audacieuse et profonde des ressources qui grandissent avec ses desseins et ses périls; habile d'abord, sous Charles-Quint, à s'attirer la faveur du prince; plus habile ensuite, sous Philippe II, quand le prince tourne ailleurs ses regards, à gagner la confiance du peuple ; indomptable enfin quand, prêt à tout plutôt qu'à reculer, et précipité d'une opposition qu'on étouffe dans une rébellion qui ne fléchira pas, il dirige d'une main calme et ferme les mouvements emportés et confus des sectaires, et met au service de la grande révolution religieuse qui le place à sa tête une politique raffinée, un courage fier, une persévérance inépuisable. Pour devenir courtisan de Charles-Quint, Guillaume d'Orange, né luthérien, avait été fait catholique; il reste catholique tant qu'il prétend seulement diriger un parti dans l'État; il devient calviniste le jour où il aspire à changer l'État pour fonder sur une religion nouvelle un peuple nouveau.

Le protestantisme seul, en effet, était capable de transformer la résistance en révolution. Seul il a pu creuser un abîme au sein des Pays-Bas, séparer la Hollande de la Belgique et la détacher à jamais de ses anciens souverains pour la livrer à la maison d'Orange. Mais plus le protestantisme devait aller loin, plus il tardait à se découvrir et à s'avancer.

## II

Dès le début du règne de Philippe II, trois réclamations furent élevées par les Pays-Bas contre l'administration espagnole. Elles avaient toutes les trois un caractère politique.

En face du nouveau monarque, impatient de quitter les Pays-Bas pour ne plus les revoir, les états généraux demandèrent d'abord le départ des troupes espagnoles. Ces troupes étaient venues combattre la France, et le comte d'Egmont, les conduisant à la victoire avec les soldats de Flandres et d'Allemagne, avait, sous les murs de Saint-Quentin et de Gravelines, donné la prépondérance à son souverain et sauvé son pays de l'invasion étrangère. Maintenant, la paix avec la France était conclue : le peuple ne voyait plus dans les soldats espagnols que des instruments d'oppression; il souffrait de leur insolence, de leurs exactions, de leurs débauches. Les communes flamandes revendiquèrent leur ancien privilége de se garder elles-mêmes, privilége précieux en ces temps où la discipline des armées modernes

était inconnue, où les bandes mercenaires, enrôlées par les souverains et promenées par eux d'un bout à l'autre de l'Europe, vivaient sans règle et sans frein aux dépens des contrées condamnées à les subir, et, amies ou ennemies, les traitaient invariablement comme leur conquête et leur proie. Mais autant les Flandres étaient impatientes de se délivrer des troupes espagnoles, autant Philippe II avait à cœur d'en laisser peser sur elles le fardeau. Pour ses finances, qui furent toujours obérées, il trouvait avantage à faire nourrir ses régiments les plus exigeants et les plus aguerris par ses plus riches provinces. Pour le progrès et la sûreté de sa domination, il avait besoin d'une milice sans aucun lien avec le pays occupé par elle. Aussi la demande des états, présentée en termes pressants et hardis par le syndic de Gand et signée par le prince d'Orange, le comte d'Egmont, les principaux seigneurs, irrita Philippe II à ce point que, encore jeune et nouveau dans l'exercice du pouvoir, il ne sut pas dissimuler et se contenir. En l'entendant il changea de couleur, descendit brusquement de son trône, quitta la salle des états et laissa échapper une parole qui révélait le fond de ses dispositions pour les Flandres et devait y caractériser à jamais sa politique : « Et moi aussi, s'écria-t-il, je suis un étranger ! »

Mais, après s'être emporté, Philippe II céda : deux faits également rares dans sa longue histoire. Il céda devant l'unanime résistance de tous les ordres et de toutes les provinces, devant les textes formels des vieilles chartes qui la justifiaient, promit le renvoi des troupes étrangères, le différa plus d'un an encore, l'ordonna enfin à la dernière extrémité pour éviter un soulèvement imminent, et n'eut ainsi dans ce premier démêlé ni la force de prévaloir ni le mérite de condescendre. Les soldats étrangers devaient revenir plus nombreux à la suite du duc d'Albe, justifier alors, en les dépassant, toutes les appréhensions, et, pareils à une meute qui s'acharne à la curée, ne plus lâcher, même à la voix de leur maître, le pays qui leur avait été livré sans merci ; nous verrons enfin les Flamands les plus fidèles au roi d'Espagne tourner leurs armes contre les troupes espagnoles[1].

En même temps qu'il répugnait à retirer ses soldats, Philippe II imposait aux Flandres des évêques. C'était assurément un meilleur moyen de combattre l'hérésie. L'institution de nouveaux évêques était nécessaire dans les Pays-Bas, dont les dix-sept provinces ne comptaient que trois siéges épiscopaux. Charles V l'avait résolue dès le début de son règne ; mais, distrait par d'autres intérêts, il était descendu de son trône sans l'accomplir. Délais à jamais funestes ! De vastes portions de territoire relevaient de prélats étrangers qui, sé-

[1] Prescott, l. II, chap. VI ; Motley, part. II, chap. II ; Strada, dec. I, lib. VIII, p. 447, et dec. II, lib. I, p. 41.

parés d'elles par le Rhin, ne les visitaient jamais, et l'on ne peut douter que le défaut de surveillance, le relâchement de la discipline, l'insuffisance de l'apostolat catholique, n'aient laissé sur beaucoup de points le champ libre à la secte nouvelle. Philippe II avait donc raison d'appliquer au progrès du mal un remède trop longtemps différé. Mais tout ce qui venait de sa main était suspect. Les protestants, d'ailleurs, sans se mettre en avant, ne négligeaient rien pour susciter sous main des obstacles aux mesures qu'ils redoutaient. Les nouveaux évêques ne furent donc guère mieux accueillis d'abord que les garnisaires. On réclama non contre leur autorité spirituelle, mais contre leur influence politique. Nommés directement par la couronne, ils devaient, en siégeant aux états, altérer la composition de l'ordre ecclésiastique, où avaient dominé jusqu'alors les abbés élus au sein du pays et par leurs communautés. Ils devaient y remplacer même les plus puissants de ces abbés; car, pour doter les nouveaux évêques, Philippe II et son ministre Granvelle avaient imaginé, contrairement aux vues de la cour de Rome, de les rendre titulaires des plus riches abbayes de leur diocèse. C'était appauvrir et affaiblir les ordres monastiques au profit des évêchés, c'était soulever l'opposition des abbés liés par le rang et par l'intérêt à la plus haute noblesse, c'était surtout diviser les forces de l'Église, mettre aux prises le clergé séculier et le clergé régulier au moment où tous les efforts réunis n'auraient pas été de trop contre l'ennemi commun. Cet ennemi, cependant, devenant chaque jour plus redoutable, fit taire enfin ces divisions intestines. L'université de Louvain déclara que les projets du gouvernement ne violaient pas les lois du pays. Philippe II, après de trop longues difficultés, transigea avec les abbés du Brabant, et pourvut sur ses revenus à l'entretien des prélats qui ne purent prendre possession des abbayes de cette province. Le comte d'Egmont accueillit avec faveur les évêques d'Ypres et de Bruges dans ces deux villes, qui dépendaient de son gouvernement[1]. Tous les bons catholiques cessèrent de réclamer contre l'appui que recevait leur foi, et, quand les catholiques furent d'accord, l'opposition se trouva désarmée. L'institution des nouveaux diocèses n'est plus comptée parmi les griefs des provinces dans les réclamations qui précèdent et préparent la révolte, et, tandis que Philippe II ne devait point avoir d'héritier dans les Pays-Bas, la plupart des évêques qu'il leur avait donnés eurent des successeurs et se perpétuèrent à jamais[2].

[1] Granvelle à Philippe II (12 mars 1562); papiers d'État, t. VI, p. 530, 532.

[2] Strada, dec. I, lib. I et II; *Papiers de Granvelle*, t. VI, p. 59, et 67 à 76, p. 321 à 323; *Correspondance de Philippe II*, publiée par Gachard (Bruxelles, 1848), t. I; *Rapport au ministre de l'intérieur*, p. XCIII–CV; la *Hollande catholique*, par dom Pitra, p. 171 et suiv.

Le grief capital des Flandres contre Philippe II, l'objet de leur répulsion unanime et permanente, l'institution qu'il ne sacrifia jamais, qu'elles n'acceptèrent jamais, ce fut l'Inquisition. Et cependant Philippe II, à son avénement, n'avait établi, contre les hérétiques, ni nouveaux juges ni nouveaux supplices. Le cardinal de Granvelle, ministre modéré de sa politique violente, instrument habile et souple de son aveugle opiniâtreté, lui avait conseillé seulement de renouveler, sans y rien changer, les édits de Charles V, et il n'avait pas fait autre chose. C'est en effet sous l'empereur Charles V, et dès l'apparition du protestantisme, que les Pays-Bas furent ouverts aux Inquisiteurs. Mais ces Inquisiteurs ne marchaient pas, comme ceux d'Espagne, environnés d'un sombre et impénétrable mystère ; leur procédure n'était pas secrète, ils ne cachaient pas les noms des dénonciateurs et des témoins, et le peuple, soulevé d'abord contre leur juridiction insolite, avait forcé Charles V d'en régler l'exercice et de le rendre conforme aux franchises et aux institutions nationales. Depuis 1546, les Inquisiteurs ne pouvaient arrêter, condamner, frapper personne sans le concours des magistrats des villes, et, par conséquent, sans respecter les garanties données par les vieilles chartes à la liberté individuelle des habitants. Les hérétiques étaient poursuivis et punis, les citoyens n'étaient privés ni de leurs lois ni de leurs juges. Ainsi tempérée, l'Inquisition ne s'exerçait pas encore partout dans les Pays-Bas. Le Luxembourg, la Gueldre, le Brabant, Groningue, Anvers, étaient parvenus à s'en exempter, et le reste du pays la supportait sans impatience. Philippe II la confirme, et tout à coup éclate contre elle une opposition insurmontable. Qu'y avait-il donc de changé ?

Sans doute Philippe II était sincère quand il déclarait ne pas vouloir introduire dans les Pays-Bas l'Inquisition espagnole, et, en effet, les deux Inquisitions ne doivent pas être confondues. Mais tout ce qui venait de Philippe II prenait aux yeux du peuple une forme et une couleur espagnoles. Derrière leurs Inquisiteurs, déjà bien redoutables, les Flamands crurent voir se dresser la grande ombre de la vaste et terrible machine qui tenait toute l'Espagne sous sa ténébreuse puissance, étendait ses bras jusqu'au nouveau monde, et dont le nom seul faisait au loin frémir l'Europe. Ils ne purent supporter ce fantôme. D'ailleurs, si l'Inquisition flamande n'était pas l'Inquisition espagnole, sous la main de Philippe II, elle tendait beaucoup à l'imiter. Du fond de l'Escurial, en effet, Philippe II prétendait diriger en Flandres la poursuite des hérétiques : avec une insistance minutieuse et passionnée, il poussait, il guidait les Inquisiteurs, et ceux-ci, obéissant à son inspiration, assurés de son appui, ne respectaient ni l'autorité des magistrats civils, ni les priviléges reconnus par

Charles V, promenant sur toute la surface du pays un pouvoir uniformément arbitraire. Ainsi plus leurs coups répandaient la crainte, moins ils inspiraient le respect.

Les Pays-Bas, malgré le nombre chaque jour croissant des protestants, étaient bien éloignés encore de comprendre et de vouloir la tolérance. La liberté religieuse, la liberté de conscience, était alors partout inconnue ; mais dans ces fières provinces la liberté civile était établie depuis des siècles. C'est en son nom que les réclamations s'élevèrent. Que le bras séculier s'appesantisse sur les hérétiques légalement convaincus, disaient dans leurs doléances la ville de Bruges et les autres cités de Flandre ; mais qu'aucun bourgeois ne soit arrêté sans motif, poursuivi sans règle, jugé sans preuve et condamné sans l'intervention de ses juges naturels ; à ces conditions seulement les Inquisiteurs ont eu, à ces conditions ils auront encore notre prompte et volontaire assistance pour l'exécution des édits[1].

Et ce n'était pas seulement des réclamations et des plaintes que dans leur marche soulevaient les Inquisiteurs. A chaque pas ils étaient arrêtés par des conflits de juridiction[2]. A Bruxelles, par exemple, le conseil de Brabant, composé tout entier de catholiques dont la foi pure et les mœurs chrétiennes paraissaient irréprochables même à Granvelle, le conseil de Brabant leur refusait son concours, et plus tard, solennellement consulté sur l'établissement du nouveau tribunal, il le déclarait sans précédent dans la province[3].

Tel est donc le caractère de la résistance légale contre l'Inquisition. Partout les catholiques y prennent part, la haine de l'arbitraire les inspire et la liberté de conscience n'est encore ni le principe qu'ils invoquent, ni l'objet qu'ils croient poursuivre.

A côté de la résistance légale survient la révolte à main armée. Le signal en est donné par un noble débauché et ruiné, le comte de Brederode. Les mécontents souscrivent l'engagement de se défendre les uns les autres, et de combattre l'oppression par la force. Mais ces premiers confédérés sont pour la plupart catholiques et la hardiesse de leurs demandes ne répond pas à la violence de leurs démarches. Ils ne sont d'accord que pour renverser l'Inquisition. A peine le nom seul de la liberté de conscience est-il prononcé dans le sein de leur réunion factieuse, que les cris et les contradictions s'élèvent ; la

[1] 1564, *Papiers de Granvelle*, t. VIII, p. 377 et 436.

[2] Par exemple, sur des dénonciations anonymes de l'Inquisiteur d'Espagne, l'Inquisiteur d'Anvers emprisonnait un habitant de la ville. Aussitôt le magistrat d'Anvers, invoquant le privilége de la cité, le mettait en liberté. (*Papiers de Granvelle*, t. VI, p. 237.)

[3] *Papiers de Granvelle*, t. VI, p. 210, et Hopper, cité par Motley, IIe partie chap. VI.

conjuration est sur le point de se dissoudre; pour qu'elle reste unie et marche en avant, il ne faut pas proposer un tel but à ses efforts. La liberté de conscience paraît même à ces téméraires, à ces rebelles, un scandale et un excès, et ils se déclarent prêts à observer tous les règlements établis par le roi du consentement des états pour le maintien de l'ancienne religion [1].

Que devaient donc accepter, que devaient demander ces états invoqués avec tant d'assurance?

Bientôt on put le connaître. Au compromis de quelques nobles turbulents, à leurs manifestations tumultueuses, succédèrent les délibérations régulières du pays lui-même, débattant enfin avec le gouvernement espagnol les conditions de son obéissance. Ces conditions, le conseil d'État, où siégent les seigneurs les plus considérables et les plus populaires, la tête de la nation en un mot, le conseil d'État les propose; les états provinciaux, où tous les ordres de citoyens ont leurs représentants et leurs organes, les examinent et les approuvent. S'agit-il de l'abolition des édits contre les hérétiques? Non; mais de leur *modération*. Et ce projet de modération ne va pas même jusqu'à supprimer la peine de mort en matière religieuse; seulement il en restreint l'application: il substitue la potence au bûcher; enfin il transfère le jugement du crime d'hérésie des inquisiteurs aux évêques [2]. Le changement de juridiction est ici beaucoup plus important que l'adoucissement de la pénalité.

Voilà le vœu des Pays-Bas librement et solennellement consultés: tant les peuples les plus indépendants étaient alors éloignés de séparer la loi religieuse de la loi civile. Cette séparation ne paraissait ni permise ni possible. Les sociétés humaines croyaient encore manquer à Dieu, leur maître souverain, en ne frappant pas la révolte contre lui comme le plus grand des attentats. Elles tremblaient de se briser et de se dissoudre le jour où la même foi n'unirait plus dans un seul culte et sous une commune autorité spirituelle les citoyens destinés à vivre ensemble. Aussi, quand les protestants se risquaient à revendiquer la liberté de leur réforme, cette parole dans leur bouche paraissait un cri de révolte et de guerre. Et, en effet, ils demandaient la liberté parce qu'ils étaient les plus faibles, ils ne devaient pas la respecter quand ils seraient les plus forts.

Les adversaires de l'Inquisition ne professaient donc pas le principe de la tolérance. Et cependant, l'Inquisition renversée, une tolérance de fait devenait inévitable dans les Pays-Bas. Quand les violateurs de l'ordre établi sont devenus légion, les lenteurs de la justice ordi-

[1] Strada, dec. I, lib. V; Motley, II$^{e}$ part., chap. VI.
[2] Strada, dec. I, lib. V; Motley, II$^{e}$ part., chap. VI.

naire leur assurent une impunité générale. Il faut ou se résigner à cette impunité même ou les atteindre par des voies sommaires et les frapper d'un bras que rien ne suspende et n'arrête. Pouvait-on s'attendre à cette infatigable et inflexible rigueur, si les accusés selon les lois du pays étaient jugés par leurs pairs? A mesure que les protestants se répandaient partout, les catholiques peu à peu et presque sans le savoir s'habituaient à leur contact. Tous les liens n'étaient pas brisés en un jour entre les sectaires et leurs compatriotes, et tel magistrat, qui tenait pour impie la doctrine de la liberté de conscience, n'avait pas le courage d'envoyer à la mort son voisin, son ami peut-être, un homme dont il estimait souvent le caractère ou redoutait la famille. Il fermait les yeux, et ainsi, partout où ne parvenait pas l'œil et le bras de l'Inquisition, le culte calviniste se perpétuait sans être ni formellement reconnu ni sérieusement inquiété.

Si le protestantisme devait être extirpé des Pays-Bas par les condamnations et les supplices, Philippe II devait y maintenir envers et contre tous un tribunal extraordinaire et sommaire. Le but à atteindre exigeait impérieusement un tel moyen. Mais ce but, avait-il raison de vouloir l'atteindre à ce prix? Pour écraser sous son autorité le protestantisme, avait-il raison de ne s'arrêter ni devant les forces des choses ni devant les règles de la justice? Pour la cause de Dieu avait-il raison de manquer aux droits des peuples? de préférer la violence à la patience? Au temps de Philippe II il était déjà permis d'en douter.

## III

La liberté de conscience était la première nécessité, elle n'était pas la pensée dominante de cette époque; et c'est par la force des choses et comme malgré tout le monde qu'elle devait faire d'abord irruption dans les lois. Mais il appartient à quelques rares esprits, à quelques purs et nobles cœurs, de comprendre assez les besoins de leur génération pour devancer ses sentiments et ses vues, et déjà la funeste inutilité de l'intolérance n'échappait pas aux plus clairvoyants observateurs : signes avant-coureurs d'un ordre nouveau trop méconnus alors par les princes et par les peuples, mais que l'histoire, mieux avertie de leur portée, doit soigneusement recueillir!

Philippe II lui-même, durant son mariage avec la reine Marie, avait

été témoin d'une expérience décisive. Il avait vu en Angleterre le Parlement proscrire l'hérésie comme il avait proscrit le papisme, et les sectaires traînés en foule au supplice. Dans ce moment de triomphe apparent pour l'Église, le conseiller le plus sagace, placé par Charles V près de son fils, lui avait signalé « le dangereux succès de la précipi-« tation, la foi encore mal assurée, et pour renouveler l'erreur les « hérétiques s'aidant des punitions cruelles qu'ils disent que l'on fait « pour, par le joug, les réduire plutôt que par doctrine et exemple [1]. » Et tandis qu'un habile politique parlait ainsi à l'oreille de l'infant d'Espagne, un moine espagnol, du haut de la chaire, tonnait contre la persécution mise au service de la vérité et s'autorisait pour la condamner du véritable esprit de l'Évangile. Ce moine, le croirait-on, était le propre confesseur de Philippe [2]. Le prince même enfin, tant qu'il était demeuré près de la reine Marie, n'avait paru prendre aucune part à la poursuite des hérétiques, et lorsqu'il quitta l'Angleterre on pouvait lui prêter des dispositions à la tolérance [3]. Quels qu'eussent été les motifs d'une réserve aussi profonde, il ne tarda pas à se démasquer en Espagne. Le spectacle de la Grande-Bretagne, l'inanité de son retour éphémère à l'ancienne foi, furent des avertissements perdus pour le futur souverain des Pays-Bas.

Mais ces dispositions isolées en faveur de la liberté religieuse qui se manifestent jusque dans l'entourage de Philippe II, ne les découvrirons-nous pas aussi chez quelques hommes au sein de la nation flamande ? Auprès du prince, c'est parmi les plus habiles et parmi les plus pieux qu'elles se rencontrent. Dans les Pays-Bas, l'historien catholique éprouve une consolation à signaler comme les premiers partisans de la tolérance deux victimes de Philippe II qui ont attesté par leur vie et par leur mort la pureté de leur croyance. C'est d'abord le marquis de Berghes, homme fort loué, lisons-nous dans les papiers mêmes de son adversaire Granvelle, « pour la gravité de ses mœurs, « prudence au conseil, affection en la religion catholique et en la patrie « et jaloux de la liberte d'icelle [4]. » « A celui qui se convertit, disait-il, « je ne voudrais imposer aucune peine ; l'obstiné, je ne le tuerais pas, « parce qu'il peut se convertir [5]. » Et dans le conseil d'État dont il était membre, dans la province dont il était gouverneur, il refusait « de prêter un appui sérieux à l'exécution des édits [6]. » A côté du marquis de Berghes se rangeait le baron de Montigny, de la maison

[1] Dépêches de Simon Renard. (*Papiers de Granvelle*, t. IV, p. 395 à 404.)
[2] Ce moine se nommait Alphonso de Castro.
[3] Prescott, l. I, chap. II, d'après Stype; *Memorials*, vol. III, p. 209.
[4] *Papiers de Granvelle*, t. VI, p. 211, en note.
[5] Fray Lorenzo à Philippe II; *Rapport de Gachard*, 1850, part. XXXVI.
[6] *Papiers de Granvelle*, t. VII, p. 74.

de Montmorency, pour déclarer hautement « qu'il était mal de verser « le sang en matière de religion [1]. »

Hélas ! comme leurs opinions, les destinées de ces deux seigneurs devaient être pareilles ! Une des trames les plus noires de l'implacable monarque les attendait pour les envelopper ensemble en Espagne. Loin de la patrie qui leur avait confié ses intérêts et que regrettèrent leurs derniers regards, consumés par l'obscure et lente vengeance du prince qui les avait attirés, ils moururent tous deux dans la plénitude de la foi catholique et sans autre consolation que ses espérances immortelles. Au moment suprême, Montigny n'exprimait qu'une plainte, c'est qu'on eût douté de sa religion, et, partagé entre le soin inquiet d'attester sa croyance après sa mort et le souvenir amer et tendre de la jeune épouse qu'il avait quittée après quatre mois de mariage en lui laissant tout son cœur, il écrivit sa profession de foi, puis il fit parvenir à sa femme les derniers gages de sa tendresse avec la recommandation de rester à jamais fidèle à l'Église [2]. Tels étaient les hommes qui les premiers parlèrent de tolérance dans les Pays-Bas.

Le prince d'Orange éleva la voix avec plus de hardiesse et surtout avec plus de retentissement, mais il ne l'éleva pas avant eux en faveur d'un principe dont il avait paru d'abord éloigné. En 1560, en effet, Granvelle, écrivant à son maître, rendait au futur champion du protestantisme ce témoignage : « Quant aux affaires de religion, le prince « d'Orange et M. d'Egmont ont fait preuve jusqu'ici de la meilleure « volonté [3]. » Cette bonne volonté, Guillaume ne la montrait pas seulement là où il dépendait du roi d'Espagne, il la professait aussi dans le pays dont il était lui-même souverain. En 1561 il déclarait à l'ambassadeur d'Espagne en France « faire tous ses offices possibles pour « ramener ses subjets de la principauté d'Orange en notre vraye et « anchienne religion [4]. » Il le promettait au pape et lui annonçait un édit donné par lui pour interdire le culte protestant, non pas à la vérité sous peine de mort, mais sous peine d'emprisonnement, de bannissement et de confiscation [5]. Ceux qui dès cette époque veulent voir en lui le disciple secret de la réforme ou tout au moins l'adversaire résolu de l'intolérance, en sont réduits à supposer que, placé dans sa principauté d'Orange entre Avignon et la France, il trompait les deux redoutables voisins qu'il était obligé de ménager et avait sous main défendu d'exécuter son édit. Ils affirment qu'en effet cet

[1] *Papiers de Granvelle,* t. VII, p. 74.
[2] Prescott, l. III, chap. VI.
[3] *Papiers de Granvelle,* t. VI, p. 35.
[4] *Papiers de Granvelle,* t. VI, p. 323 et 324.
[5] Groën van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. I, p. 71 et suiv.

édit resta toujours lettre morte. Ce qui est certain, c'est qu'en 1563 seulement le culte protestant fut autorisé formellement à Orange [1] et en 1565 le prince d'Orange réclama pour la première fois la liberté de conscience au sein des Pays-Bas.

Le moment était solennel, et, malgré ses contradictions antérieures, les paroles du Taciturne furent alors les plus hautes et les plus nettes qu'on eût encore entendues. Depuis quarante années le protestantisme grandissait au sein des supplices, et, sentant enfin sa force, il se préparait à l'essayer ; le peuple, inquiet et troublé, s'agitait. A un malaise profond il était temps de trouver un remède décisif. Député vers le roi pour parler au nom de la nation, le comte d'Egmont allait partir pour Madrid et le conseil d'État délibérait sur les demandes qu'il devait y porter. Le prince d'Orange, ordinairement silencieux, toujours contenu, parut ce jour-là s'abandonner à un élan irrésistible. Après avoir discouru longtemps et avec véhémence : « Quant à moi, « dit-il enfin, je suis catholique; mais je ne puis admettre que les « souverains veuillent commander à l'âme des hommes et leur ravir « la liberté de la religion et de la foi [2]. » C'est la première fois que nous trouvons cette liberté formellement exprimée et invoquée dans un débat public. Voilà donc mis en avant le principe auquel appartient l'avenir ; contesté, combattu de tous côtés, il ne sera plus oublié désormais. Mais combien encore devait-il être lent à prévaloir au sein des peuples ! ce n'est pas au prince d'Orange, nous le verrons plus loin, qu'il était réservé d'en assurer le triomphe.

Les instructions du conseil d'État, reflétant, si j'ose ainsi parler, l'opinion moyenne du pays, restèrent très-éloignées de l'avis du prince d'Orange. Il faut cependant qu'Egmont eût représenté avec une grande force le funeste résultat des supplices et l'impossibilité de noyer le protestantisme dans le sang, pour qu'un conseil de conscience, convoqué par Philippe II, déclarât que : « Vu la situation « critique des provinces flamandes et le danger imminent, si on les « poussait à bout, de les voir se révolter contre la couronne et se « détacher entièrement de l'Église, le roi pourrait avec raison leur « accorder la liberté de conscience et de culte. » Mais Philippe II répondit : « Je ne vous ai pas appelés pour savoir si je puis, mais si je « dois faire cela. » La réponse des théologiens devint alors négative, et Philippe II, se prosternant aux pieds d'un crucifix, s'écria : « Souverain Maître de toutes choses, j'implore ta Majesté divine; maintiens-moi dans la résolution où je suis de ne jamais devenir et de

[1] Groën van Prinsterer, p. 254 et suiv.
[2] Groën van Prinsterer, t. II, p. 220.

« ne me laisser jamais appeler le seigneur de ceux qui te rejettent « pour leur Seigneur[1]. »

A aucun prix il ne voulait donc d'hérétiques pour sujets, et, pour les supprimer, il voulut toujours des inquisiteurs pour agents. Ces deux résolutions, indissolublement liées, ne varièrent pas au fond de son âme. En matière politique, il transigea plus d'une fois, sauf à reprendre ses concessions dès qu'il en avait la force; en matière religieuse, jamais ; et, s'il promit un jour publiquement, non pas le retrait des édits, mais le renvoi des inquisiteurs, aussitôt il fit venir un notaire et des témoins pour rétracter secrètement, mais authentiquement, une parole destinée à tromper ses sujets sans leur donner même une satisfaction éphémère[2]. Plus tard, au terme de la lutte, eût-il résolu de céder à la nécessité, il n'en était plus maître; il avait perdu le droit d'être cru. L'intolérance était à ses yeux un devoir supérieur à tout engagement; l'intolérance devint aux yeux des peuples le signe inévitable et fatal de sa domination.

Les protestants, ne devant pas obtenir du roi la liberté de leur culte, se décidèrent à la conquérir eux-mêmes. Et tout d'abord ils la prirent avant qu'elle leur fût accordée, ils l'exercèrent sans qu'elle fût reconnue, profitant pour cela d'un instant de relâche dans le gouvernement des Pays-Pas. Granvelle et les soldats espagnols étaient partis. Sur tous les points, hormis sur la modération des édits de religion, Philippe II avait cédé, de mauvaise grâce sans doute; mais enfin les seigneurs flamands, siégeant au conseil autour de la gouvernante, administraient les Flandres; les provinces venaient de rentrer dans leur droits politiques et se sentaient encore à la fois ébranlées, fatiguées et satisfaites des laborieux efforts qui, sans les détacher de leur souverain, les avaient tirées des mains de l'étranger. Les protestants crurent le moment venu de se montrer et de se faire leur part : sortant de leur retraite, ils tinrent leur prêche en plein champ, sous la voûte du ciel, à la face du soleil.

A ces assemblées, les hommes venaient avec des arquebuses, des fourches, des poignards, prêts à se défendre si on tentait de les disperser. Des sentinelles, postées sur toutes les avenues, veillaient sur le pasteur et sur le troupeau. Dans une enceinte formée de charrettes renversées, de planches et de troncs d'arbres, des milliers de voix rudes et fortes chantaient les psaumes en langue populaire; puis, du haut d'une chaire portée sur quelques branches ou sur quelques piques, tantôt un moine apostat, tantôt un artisan fanatique, tantôt

[1] Strada, dec. I, lib. V, p. 167. L'historien tenait cette scène d'un membre du Conseil de conscience.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 443.

un homme de guerre lettré venu de Genève ou de France, haranguait la foule immense poussée vers lui par l'ardeur de la foi ou par l'attrait de la curiosité. Le plus souvent il déclamait contre la richesse de l'Église romaine et sa corruption; il opposait à ce tableau la condition misérable des réformateurs et des réformés, les vrais chrétiens immolés ou proscrits, sa propre tête mise à prix, ses auditeurs mêmes menacés de mort et forcés, pour adorer Dieu, de fuir en armes au sein des campagnes solitaires.

Ainsi ces réunions, destinées, en apparence, à la prédication d'une doctrine, prenaient le caractère de celles où les révolutions se préparent, tels que furent plus tard les clubs de France, les sociétés secrètes d'Allemagne ou d'Italie[1]; et, pour mieux irriter sans comprimer, elles étaient à la fois sévèrement interdites et complétement impunies. Le parti libéral et populaire ayant prévalu, il semblait que chacun pouvait faire désormais ce qu'il lui plaisait. D'ailleurs, l'Inquisition, maintenue par le roi d'Espagne, mais universellement réprouvée par tous ceux qui dirigeaient alors les affaires dans les Pays-Bas, était paralysée sans être remplacée. Enfin les milices des provinces, seule force du gouvernement depuis la retraite des soldats espagnols, auraient reculé devant la guerre civile, conséquence inévitable désormais de toute tentative de répression.

Les prêches s'étendirent donc et se multiplièrent sans être autorisés ni réglés; les passions, s'exaltant chaque jour davantage, se précipitèrent bientôt aux excès. Invectivant sans cesse contre le culte des images, les prédicateurs exhortaient la foule à renverser les idoles, non-seulement au fond des cœurs, mais sur toute la face de la terre. Leur voix ne fut que trop entendue. Le 14 août 1566, une populace furieuse commença ses ravages dans les villages autour de Saint-Omer, puis se répandit dans les villes, à Ypres, Menin, Lille, Malines; sur un seul point, à Seclin, les bourgeois et les paysans prirent les armes pour la mettre en fuite. Mais partout ailleurs, soit complicité passive, soit le plus souvent étonnement et stupeur, habitants et magistrats laissèrent une poignée d'hommes dévaster les églises, souiller les vases sacrés et fouler les hosties aux pieds. A Anvers, une centaine d'iconoclastes, ivres et déguenillés, put s'abattre sans obstacle sur la cathédrale et promener son brutal marteau du pavé jusqu'à la voûte. Quatre jours suffirent pour dépeupler de tous ses saints, dépouiller de toutes ses parures, le vaste et magnifique édifice, image de la cité céleste, legs religieux des générations fidèles. L'art chrétien subit alors des pertes que n'ont pas répa-

[1] J'emprunte cette comparaison, comme au reste presque tous les traits de ce tableau, à l'historien protestant Prescott, l. II, chap. XII.

rées les siècles, et la foi catholique reçut des injures qu'à aucune époque aucune rage n'a surpassées.

Voilà donc comment, entre la coupable inertie des catholiques et la rage barbare des inconoclastes, s'inaugurait la liberté de la réforme. Le désordre, grandissant sans obstacle, put s'étendre et menacer jusqu'à Bruxelles. Prisonnière dans sa capitale, la gouvernante ne trouva à ses côtés nul appui, nulle ressource pour résister, et reçut des chefs de la nation, assemblés autour d'elle, le conseil d'arrêter l'émeute en lui donnant gain de cause. Elle fut réduite à concéder l'exercice du culte réformé dans tous les lieux dont les protestants étaient maîtres à la date du nouvel édit. Pour la première fois, la liberté de conscience et de culte était reconnue légalement ; mais ce n'est pas par justice et par sagesse qu'elle était accordée; elle était arrachée par la violence à la peur. Ainsi conquise, pouvait-elle être une condition de paix? Ne devenait-elle pas, au contraire, un élément de discorde et de trouble? La force avait été partout le premier titre de possession des protestants : ils continuèrent à vouloir chasser les catholiques de tous les lieux où, exaltés par le succès, ils se crurent les plus forts, et dans plusieurs provinces les gouverneurs, partisans secrets de la réforme ou décidés à pousser jusqu'au bout les concessions, prévinrent les victoires des sectaires en satisfaisant à toutes leurs exigences. Les deux cultes mis en présence sans être contenus par une main modératrice ne pouvaient donc vivre en paix, et les protestants ne se trouvaient pas contents d'être libres s'ils n'anéantissaient par la violence l'Église qu'ils avaient désertée.

Leurs attentats réveillèrent enfin les catholiques. Ceux mêmes qui s'étaient résignés à supporter l'hérésie reconnurent la nécessité de défendre leur propre foi. Tous relevèrent la tête, et, s'ébranlant enfin, ils l'emportèrent. Vainement les protestants insurgés résistèrent-ils les armes à la main. Valenciennes, leur boulevard, fut pris après un long et terrible siége. Tout ce qu'ils avaient obtenu leur fut retiré; tout ce qu'ils avaient conquis leur fut arraché. Triste issue de ce premier essai de tolérance! La liberté de conscience, née du tumulte et de la révolte, fut perdue par les excès qui la pervertirent[1].

Tout était changé désormais dans l'aspect de la nation et dans la disposition des partis. Une guerre de religion avait pris la place des luttes politiques. Une transaction essayée avec la secte nouvelle avait paru impossible, et les patriotes les plus prononcés jadis contre les

[1] Le tort que les protestants se firent à eux-mêmes par leurs excès est reconnu avec une grande bonne foi par Groën van Prinsterer, t. III, p. VII et 2 ; cf. Schiller, l. IV, chap. I.

Inquisiteurs étaient rangés autour de la gouvernante pour combattre les hérétiques.

Ce réveil du sentiment catholique, ce revirement de l'esprit national, éclatèrent surtout dans l'attitude et la conduite du comte d'Egmont. On se souvient qu'il avait porté à Madrid les réclamations de son pays contre l'Inquisition. Plus tard, soit qu'une complaisance invétérée pour les manifestations populaires l'entraînât, soit qu'il subît encore l'influence du prince d'Orange devenu le patron des protestants avant de se déclarer leur coreligionnaire, Egmont était allé plus loin encore : le premier il avait poussé la gouvernante à signer en face de l'émeute l'édit de tolérance, et, le dernier dans le conseil, il avait voulu conserver cet édit dans son intégrité[1]. C'était assez, disait-il alors, de sauver l'État; maintenir l'unité de religion, c'était vouloir dépasser les forces humaines. Mais quand, rentré dans sa province, il vit à l'œuvre et de près les protestants, catholique et homme de guerre, il ne songea plus qu'à sauver sa foi, et partout où il rencontra les excès de la réforme il les frappa rudement; il les réprima jusqu'à faire disparaître la réforme elle-même. Au moins se vantait-il au roi d'Espagne qu'il n'avait pas fallu un mois, dans toute l'étendue de son gouvernement, pour faire cesser les prêches et disparaître les prédicants[2]. Hélas! cette vigueur de l'impétueux Egmont n'a pas empêché ceux qui voulaient le conduire au supplice de le condamner pour connivence avec l'hérésie; mais, du côté des protestants, elle lui a mérité des haines que n'a pas apaisées sa mort. Aujourd'hui l'écho des reproches contradictoires élevés contre lui par ses contemporains divisés retentit encore contre sa mémoire.

Au fond, l'implacable rancune des protestants contre ce grand homme et ses amis s'explique mieux que les étranges accusations des catholiques. C'est en effet l'élan tardif, mais décisif, des patriotes flamands qui brisa les premières forces des sectaires, déconcerta leurs premières espérances et réduisit le prince d'Orange à laisser écraser sans l'avouer et sans la défendre une insurrection fomentée par lui[3].

[1] Strada, dec. I, lib. V, p. 228, 237 et 263.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. I; *Précis*, p. 524, 545, 547; cf. Prescott, l. II, chap. XII. Voyez dans le procès d'Egmont les accusations de tolérance élevées contre lui (Strada, dec. I, lib. VII, p. 353), et les accusations contraires reproduites par les écrivains protestants (Motley, chap. X, d'après Pontus Payen, IIe part., chap. X). Nous nous sommes attaché à concilier ces témoignages contradictoires.

[3] Je ne me dissimule pas combien est grave l'accusation que j'élève ici contre le prince d'Orange, mais je la fonde uniquement sur le témoignage des historiens qui lui sont le plus favorables. M. Motley atteste, d'après la *Correspondance du Taciturne*, qu'il avait en secret conseillé la résistance à Valenciennes (t. II, p. 270, de la traduction française) et prêté sa connivence aux projets de Brederode (*id.*, p. 286);

Le pouvoir de Philippe II, représenté par une femme patiente et forte, reprit dans la lutte contre l'hérésie l'ascendant qu'il avait perdu dans la lutte contre les franchises des provinces. Quand Marguerite quitta les Pays-Bas, il n'y avait plus de trouble nulle part; le protestantisme avait cessé de résister. Il était réduit à se cacher et à fuir [1].

## IV

A tout autre qu'à Philippe II ce résultat aurait suffi sans doute. Mais, si le protestantisme était dompté, il n'était pas anéanti; si le pays était pacifié, il n'était pas courbé sous l'arbitraire ; si les patriotes s'étaient volontairement ralliés à l'autorité de la couronne, leur indépendance n'avait pas été châtiée. Ainsi, dans le triomphe même de son pouvoir et de sa foi, Philippe II ne trouvait satisfaction ni pour son fanatisme, ni pour son orgueil, ni pour sa vengeance. Pour anéantir le protestantisme, il fallait exterminer tous les protestants; pour punir la liberté en l'étouffant à jamais, il fallait ravir au pays tout entier son âme et son souffle et le réduire à n'être plus qu'un cadavre aux pieds d'un conquérant. Telle fut la mission que Philippe II confia au duc d'Albe en l'envoyant avec dix mille soldats étrangers envahir les Pays-Bas.

Ces troupes italiennes et espagnoles s'étaient fait redouter sur les plus fameux champs de bataille de l'Europe, et le duc d'Albe à leur tête parut comme chargé d'exécuter un arrêt de mort rendu contre une nation tout entière. Quelques historiens vont jusqu'à croire que cet arrêt fut en effet prononcé en propres termes, que l'Inquisition d'Espagne déclara tous les Flamands dignes de la peine capitale pour avoir embrassé, favorisé ou n'avoir pas combattu l'hérésie, et que Philippe II promulgua cette condamnation dans un édit solennel adressé à son lieutenant. Selon ces historiens la sentence comprenait

et cependant, lorsque les protestants furent défaits sous les murs d'Anvers, il en ferma les portes et empêcha les huguenots de la ville de marcher au secours de leurs coreligionnaires (*id.*, p. 292); il fit crier *Vive le roi!* au peuple d'Anvers (*id.*, p. 302); et, dès cette époque, il essayait de préparer une prise d'armes. Groën van Prinsterer en a trouvé la preuve dans sa *Correspondance* (t. II, p. 16 et 20). Mais le comte d'Egmont, vainement pressé par les confédérés, refusa de s'associer et l'insurrection manqua. (Strada, dec. I, lib. VI, p. 264; Groën van Prinsterer, t. II, p. 279 et 324; Motley, t. II, p. 262; Schiller, l. IV, chap. II et III.)

[1] Strada, dec I, lib. VI; cf. Prescott, l. II, chap. XIV.

tous ceux qui n'en étaient pas nommément exceptés [1]. Qu'elle ait ou non été délibérée par l'Inquisition et proclamée dans un document officiel, une telle sentence était bien gravée dans l'âme de Philippe II et fit mouvoir le bras du duc d'Albe. Réunissant dans sa personne tous les pouvoirs et surtout celui de juger, de frapper et de dépouiller, il s'entoura d'un conseil moins pour éclairer sa justice que pour précipiter ses rigueurs, et ce conseil qui fit regretter l'Inquisition reçut de ses victimes le nom qu'il a gardé dans l'histoire : il s'appela le conseil de sang. Au reste, le duc d'Albe seul commandait, semblable à un général qui, promenant partout le fer et le feu, décime au hasard et comme sans choix les soldats d'une troupe rebelle et condamnée. Ceux qui échappaient à ses coups paraissaient subsister par grâce et seulement à titre précaire.

Dans la citadelle d'Anvers, boulevard élevé par lui pour dominer en les opprimant toutes ces contrées, il fit placer sa propre statue; les canons pris sur les protestants en avaient fourni le bronze et il était représenté debout en armes, foulant sous ses pieds la noblesse et le peuple abattus. Voilà d'un seul trait la politique du duc d'Albe, voilà l'image fidèle de son gouvernement : nous n'aurons pas l'inutile courage d'en retracer en détail les horreurs. C'est bien toutes les classes sans distinction que le lieutenant de Philippe II écrasait par ses soldats, ruinait par ses confiscations, torturait par ses bourreaux. Enfin c'est la nation même qu'il décapita le jour où il fit tomber la tête du comte d'Egmont.

Egmont avait jusqu'à la fin refusé de passer de l'opposition à la révolte. En se soulevant à l'approche du duc d'Albe il aurait pu soulever à sa suite le pays tout entier et le fermer aux Espagnols; vainement pressé de le tenter et plusieurs fois averti du sort qui le menaçait, il refusa, préférant se fier à son prince, et, comme on lui représentait les malheurs de son pays prêt à devenir la proie de l'étranger, partagé entre ses obligations envers son souverain et son affection pour sa patrie : « Ni je ne me révolterai, s'écria-t-il, ni je ne m'associerai à nos oppresseurs; je me retirerai dans ma maison, je

[1] C'est dans l'historien protestant Prescott que j'ai trouvé l'expression d'un doute sur la réalité de cette sentence et de cet édit, cités par Meteren, rapportés par de Thou et répétés depuis par la plupart des écrivains. Mais Prescott remarque qu'on n'en trouve aucune trace dans le livre écrit sur l'Inquisition par Llorente, qui a eu entre les mains toutes les pièces relatives au Saint-Office, et, à coup sûr, n'a rien dissimulé de ce qui pouvait le rendre odieux. Et il suffit d'être un peu familiarisé avec l'histoire de cette époque et de ce pays pour ne pas s'étonner du crédit donné à des pièces fausses et fabriquées dans un intérêt de parti. Au surplus, si cet arrêt et cet édit n'ont pas été rendus, l'administration du duc d'Albe a pu faire croire à leur existence. (Prescott, l. III, chap. III.)

m'exilerai s'il le faut[1]. » Il n'en eut pas le temps. Son excès de généreuse confiance le fit tomber dans les piéges du duc d'Albe, et lui-même y attira le comte de Hornes, son ami. Tous deux périrent ensemble. Et chez Egmont la fidélité du sujet fondée sur la foi du chrétien éclata plus forte que les supplices et la mort au pied même de l'échafaud. Jamais l'humble oubli des offenses, jamais la magnanime opiniâtreté du dévouement, ne s'exprimèrent en un langage plus religieux et plus simple que dans cette lettre suprême adressée par la victime à celui qui de loin l'immolait :

« Sire, j'ay entendu ce matin la sentence qu'il a pleu à Vostre Majesté de faire décréter contre moy, et combien que jamais mon intention n'ait esté de rien traicter ni faire contre la personne de Vostre Majesté, ni contre nostre vraye, ancienne et catholique religion, si est-ce que je prends en patience ce qu'il plaist à mon bon Dieu de m'envoyer ; et si j'ay, durant ces troubles, conseillé ou permis de faire quelque chose qui semble autre, n'a esté toujours que avecq une vraye et bonne intention au service de Dieu et de Vostre Majesté, et pour la nécessité du temps ; parquoy je prie à Vostre Majesté de me le pardonner, et avoir pitié de ma pauvre femme, enfans et serviteurs, vous souvenant de mes services passez. Et sur cest espoir, m'en vois me recommander à la miséricorde de Dieu.

« De Bruxelles, prest à mourir, le 5 de juin 1568.

« De Vostre Majesté,
« Très-humble et loyal vassal et serviteur,
« LAMORALD D'EGMONT. »

Tout autre témoignage pâlit devant celui que se rend ici à lui-même l'innocent condamné. L'histoire ne doit pas oublier pourtant qu'il eut près de Philippe II un intercesseur; ce fut son ancien adversaire. Le cardinal de Granvelle attesta franchement au roi la religion et la loyauté de l'homme qui l'avait poussé lui-même hors des Pays-Bas [2], et jusque devant le conseil de sang du duc d'Albe un magistrat, Pierre d'Arset, se rencontra pour le justifier. Tout fut inutile; le 6 juin 1568, l'ambassadeur de France put dire : J'ai vu tomber la tête d'un homme qui deux fois a fait trembler la France.

Ainsi mourut ce grand patriote, grand royaliste et grand catholique. Les protestants ne lui ont pas pardonné sa fidélité à l'Église et à son prince. Les catholiques ne devraient pas accuser son fier et généreux esprit d'indépendance. Il leur appartient au contraire de le revendiquer comme une de leurs vraies gloires. La Belgique n'a pas dans

[1] *Mémoires des Points* que Alonzo Lopez communiquera au roi de la part de Madame, 16 février 1567; *Correspondance de Philippe II*, t. I; *Précis*, p. 511.
[2] 2 et 12 nov. 1567; *Correspondance de Philippe II; Précis*, p. 595 et 599.

toute son histoire de représentant plus éclatant et plus fidèle de son vieil esprit religieux, chevaleresque et libre.

Sous la tyrannie du duc d'Albe il ne restait d'autre alternative à quiconque tenait un rang dans les Pays-Bas que de devenir ou complice, ou victime, ou rebelle. Le prince d'Orange n'avait pas attendu le supplice du comte d'Egmont pour le comprendre, et, sans hésiter, il avait dès le premier moment choisi la rébellion. Cette rébellion ne pouvait à son début se soutenir qu'au nom et par la force du protestantisme. Les protestants en effet, seuls d'abord, étaient en masse et directement atteints, seuls ils étaient prêts à ne reculer devant aucune extrémité; seuls ils devaient demeurer irréconciliables. Le prince d'Orange fit donc de la cause de la réforme sa cause, et la foi des réformés devint sa foi. Un instant, recherchant l'appui des princes d'Allemagne, il parut incliner vers les luthériens [1], mais enfin il reconnut que les révoltés ne devaient pour leur affranchissement compter que sur eux seuls, et, se confondant de plus en plus avec ce peuple qui se livrait à lui, il se déclara calviniste [2]. De 1568 à 1576 la guerre contre le duc d'Albe fut uniquement une guerre de religion. Les protestants étaient armés contre l'Église romaine autant et plus que contre l'Espagne, ils marchaient sans épargner quiconque ne marchait pas avec eux, et les malheureuses populations catholiques se trouvaient désolées à la fois par l'oppression de leur souverain et les armes de leur compatriote. Pour elles l'un et l'autre se montrèrent également sans pitié. Espagnols et gueux rivalisèrent de pillage et de massacre au sein de ces provinces que les uns se vantaient de protéger et les autres de délivrer.

A partir de 1576 seulement le soulèvement s'étendit et prit un autre caractère : de religieux il devint national. Une taxe énorme et contraire au système financier de ces provinces, imposée sur toute propriété, sur toute transaction, sur toute marchandise, en fut l'occasion. Le produit des confiscations commençant à s'épuiser, le duc d'Albe eut besoin d'un nouveau revenu pour payer ses soldats; il imagina donc cet impôt du vingtième et du dixième denier, et il prétendit le percevoir malgré les états. De tous les actes du duc d'Albe l'établissement d'un impôt arbitraire n'était assurément pas le plus monstrueux; ce fut pourtant celui qui mit fin à la patience du peuple.

Jusqu'alors le gouverneur avait prétendu frapper seulement l'hérésie ou la rebellion, et, si attentatoire aux libertés provinciales que fût

[1] Groën van Prinsterer, t. II, p. 450; t. III, p. 52, 100, et 107; Motley, IIe part., chap. IX.

[2] Groën van Prinsterer, t. III, p. LV et suiv., p. 332 et suiv.; Motley, IIIe part., chap. IV.

l'exercice de son autorité, si répétés et si violents que fussent ses coups, tout le monde ne se sentait pas à la fois directement atteint. Ses dernières mesures au contraire ravissaient au corps de la nation le dernier droit qui lui restait, garantie essentielle et fondamentale de toute indépendance politique : la faculté de se taxer soi-même; elle tarissait à sa source le commerce et l'industrie; elle attentait à la propriété. La portion la plus considérable et la plus florissante des Pays-Bas, s'était soumise aux plus durs sacrifices pour rejeter de son sein l'hérésie, elle ne se résigna pas à périr sous la servitude. Ce fut au moment même où le duc d'Albe se glorifiait d'avoir terrassé les *Gueux* que, du milieu des catholiques, du sein même du clergé, il vit se dresser contre lui les *mécontents*.

Les *mécontents* et les *gueux* n'avaient pas la même cause; mais ils avaient les mêmes ennemis : les troupes espagnoles, contre lesquelles leurs forces réunies pouvaient suffire à peine : ils devaient donc s'unir. Les protestants, sans armée régulière et incapables de tenir alors sur aucun champ de bataille, renouvelèrent une manœuvre qui leur avait réussi déjà pour se fortifier et s'avancer avant de prendre les armes : ils dissimulèrent leur prétention derrière les griefs que les catholiques pouvaient avouer. Chasser les soldats espagnols, c'était affranchir la nation du joug de l'étranger; un instant même cette entreprise ne fut pas une révolte contre le roi d'Espagne, qui avait rappelé ses troupes sans les payer, et malgré lequel elles continuaient à ravager la contrée. Pour l'expulsion des Espagnols l'accord s'établit donc entre les protestants conduits par le prince d'Orange et les patriotes catholiques représentés par les états provinciaux. Quand la nation serait rendue à son indépendance native, alors elle règlerait son sort. Jusque-là les protestants s'engageaient à respecter le culte catholique et les biens ecclésiastiques dans tous les lieux où ils dominaient. En retour ils stipulaient dans les provinces soumises à l'Église, non pas le rétablissement public de leur propre culte, mais seulement la suspension provisoire des édits rendus contre eux, de ces édits que l'Inquisition avait fait paraître odieux même aux catholiques; quand les états généraux régulièrement consultés auraient décidé de la religion du pays, ils promettaient de se soumettre.

Telle fut la pacification de Gand, dernière tentative d'union entre des provinces liées par le voisinage et les souvenirs, séparées par la foi. Les protestants consentaient à subordonner la liberté religieuse à la liberté politique : non pas qu'au fond la liberté politique pût leur suffire et qu'ils fissent dépendre l'existence de leur culte de la volonté générale; mais peu leur importait de demander moins qu'ils ne voulaient conquérir, pourvu que, l'objet de leur demande n'étant pas obtenu, la lutte se renouvelât sur un nouveau terrain, soutenue par

de nouveaux alliés contre leurs constants adversaires. Aussi longtemps, en effet, qu'ils eurent en face d'eux les soldats espagnols, patriotes et protestants restèrent ensemble. Mais, les Espagnols partis, « La nation est libre, dirent dans une suprême et solennelle confé« rence les catholiques aux protestants; êtes-vous prêts à vous sou« mettre à ses décisions touchant l'exercice de la religion? — Non, « répondit au nom de tous le prince d'Orange, car nous voyons que « vous voulez nous extirper, et nous ne voulons pas être extirpés. » C'était là le dernier mot, le mot vrai de la révolte calviniste. De l'autorité du prince la réforme en aurait appelé à la volonté de la nation; la nation, en très-grande majorité catholique, se prononçait contre, elle. Il ne restait plus aux hérétiques qu'à se soumettre ou se séparer. Ce n'est pas pour se soumettre qu'ils avaient combattu : ils se séparèrent [1].

La pacification de Gand fut donc rompue du côté des protestants, qui voyaient tourner contre eux leurs engagements formels. Elle fut rompue par la main même du prince d'Orange, qui l'avait forgée comme une arme de guerre et non comme un lien durable et sincère [2].

Catholiques et protestants s'éloignèrent pour ne plus se rejoindre. Un abîme était désormais creusé par la religion au sein des Pays-Bas.

[1] " It was not surprising however that a strong declaration in favor of the catholic religion should be contained in a document intended for circulation through all the province. The object was te unite as large a force as was practicable under the circumstances. The immediate purpose was answered : a temporary union was formed, but it was impossible that it should be permanent, when so strong a dissolvant as catholic clause had been admitted. In the sequel therefor the union fell as under precisely at this fatal flaw. " (Motley, part. V, chap. I.)

[2] « Faudra-t-il accuser les catholiques? On a beaucoup parlé de leur manque de foi, de leur servilisme. Nous avons cru devoir écarter ce reproche. La *pacification de Gand* ne fut pas rompue par eux; ils ne se livrèrent point aux Espagnols; ils ne sacrifièrent point leurs libertés. L'alternative, pour eux, c'était la paix avec des garanties suffisantes contre l'influence étrangère et contre le pouvoir royal, ou la guerre avec la suprématie inévitable des hérétiques et des iconoclastes : le choix ne pouvait être douteux...

« Faudra-t-il attribuer les malheurs des Pays-Bas aux réformés? Les absoudre complétement serait difficile... Ils commettaient parfois des violences malgré les engagements les plus positifs. *Dans leurs démêlés avec les catholiques, ils prenaient naïvement leurs propres croyances pour la règle commune, moyen d'argumentation très-commode et très-efficace quand il est soutenu par la force...* (Groën van Prinsterer, t. VI, p. XLIX et L.)

« Si nous disions nous-mêmes ces choses, ajoute M. de Gerlache après avoir cité ce passage, on ne nous croirait pas... Mais elles ont une force irrésistible dans la bouche d'un homme qui écrit son livre *pour la glorification du protestantisme* et de la maison de Nassau, qui s'appuie sur des faits et des documents authentiques fournis par cette maison. » (Gerlache, p. 209 et 210.)

La liberté de conscience aurait pu le combler, et peut-être avec elle l'union politique aurait-elle survécu à la ruine de l'unité religieuse. Mais, dans le conflit des deux cultes, la liberté de conscience, à peine entrevue, n'avait été par aucun parti sincèrement comprise, acceptée, respectée. Pour Philippe II, elle était une extrémité pire que la ruine et l'extermination d'un peuple; pour les catholiques, une nouveauté redoutable et suspecte, et, quant aux protestants, ils la violaient chez eux au moment même où ils la stipulaient chez leurs adversaires; partout où ils étaient maîtres, et malgré toutes les promesses, moines et prêtres étaient chassés; le *papisme* était proscrit[1].

## V

Chaque Église eut donc son peuple, chaque peuple suivit sa destinée; destinées diverses, mais dont la main de Philippe II fut également impuissante à enchaîner le cours. Au point de l'histoire où nous sommes parvenus, il nous reste à les contempler d'un regard pour tirer de cette étude tous les enseignements qu'elle renferme.

Dix provinces restèrent après la réforme ce qu'elles étaient avant, ce qu'à travers les malentendus, les déchirements et les conflits, elles avaient voulu toujours être : catholiques et libres sous leur prince. Contre elles, en effet, c'était le prince qui avait entrepris d'innover; pour leur part, elles ne prétendirent jamais qu'à maintenir leurs lois comme leur foi. Après dix ans d'épreuves, il devint évident que Guillaume d'Orange ne leur arracherait pas leur foi, que Philippe II ne leur ravirait pas leurs lois. Alors Guillaume leur tourna définitivement le dos, et Philippe fut contraint de céder. Comment se fier pourtant à ses concessions? Il avait si longtemps mis la ruse aussi bien que la violence au service de ses desseins oppresseurs ! Lorsque, immédiatement après le duc d'Albe, don Juan d'Autriche tendit aux provinces une main désarmée, celles-ci ne l'acceptèrent qu'avec méfiance et dédain. Don Juan se méfia à son tour, s'indigna, et les brouilleries recommencèrent. Mais, quand, après don Juan, Alexandre Farnèse, du milieu des champs de bataille où il mettait en fuite les huguenots et se faisait craindre de quiconque lui tenait tête, tendit

[1] Groën van Prinsterer, *ib.*, *ib.*; Motley, part. V, chap. IV et V, et part. VI, chap. IV. Strada, dec. I, lib. V, p. 529.

à ces mêmes provinces une main victorieuse, toutes l'acceptèrent successivement, et la réconciliation fut accomplie.

La consécration des libertés provinciales formait la base de cet accord. Il conservait dans l'héritage de Charles V les plus belles provinces qu'eût possédées ce prince, mais il en écartait définitivement la politique de son fils. Philippe II le comprit, et, par le mariage de l'infante Isabelle avec l'archiduc Albert, il laissa les Pays-Bas catholiques passer à la branche autrichienne de sa maison. Sous ce sceptre plus doux, le vieil esprit des communes flamandes se perpétua sans bruit et sans trouble. Trop souvent victimes des conflits extérieurs et disputées par la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, les provinces belges conservèrent du moins dans leur sein l'abondance née du travail, les mœurs saines que la religion enfante, et, quand Joseph II entreprit de les asservir au nom de la philosophie, comme Philippe II l'avait tenté au nom du catholicisme, elles consacrèrent au maintien de leur culte et de leur église ces libertés mêmes qu'elles avaient sauvées deux siècles auparavant des coups dirigés contre la réforme par le fanatisme espagnol. Pour garder leurs monastères, elles invoquèrent leurs états et leurs chartes, comme elles les avaient invoqués jadis pour repousser les inquisiteurs.

Spectacle trop peu contemplé, spectacle digne pourtant de tous les respects de l'histoire, que celui d'un petit peuple, libre au sein de l'Europe nivelée sous le régime absolu, croyant au sein de l'Europe impie! Si la France avait joui des institutions observées dans la Belgique, écrivait un Belge en 1794[1], elle n'aurait pas fait sa révolution. Le torrent de la Révolution française devait en effet passer sur la Belgique sans la pénétrer, sans l'altérer, et plus tard, contre une autre oppression, en face des héritiers du prince d'Orange, les compatriotes du comte d'Egmont se sont retrouvés debout, tels qu'ils avaient été toujours : fidèles à l'Église et à la liberté. Voilà le sort que la Belgique a su choisir et mériter. Au seizième siècle, entre plusieurs routes qui s'ouvraient sur ses pas, elle a pris celle où l'engageaient ses traditions, et le dix-neuvième siècle l'a retrouvée debout dans cette voie séculaire. Puisse-t-elle en avançant toujours ne s'en écarter jamais!

Les destinées de la Hollande ont été plus brillantes; je doute qu'elles aient été meilleures.

Les provinces hérétiques, en se séparant de leurs sœurs restées fidèles, s'unirent entre elles par un lien plus étroit fondé sur l'abolition du culte ancien, sur l'établissement exclusif du culte réformé. Le changement de religion entraînait inévitablement le changement de souverain, ou plutôt, après avoir essayé sans succès d'un rejeton dégénéré de

[1] M. Raoux, cité par M. de Gerlache, p. 259.

la maison de France, ce peuple laissa comme vide au sommet de sa constitution la place du monarque, et, abandonnant à son libérateur le prince d'Orange le pouvoir sans le trône, il respecta tout l'édifice de hiérarchies et de libertés élevé dans son sein par les vieilles générations catholiques. Ainsi du moins, dans la ruine des traditions religieuses, la plupart des traditions politiques demeurèrent intactes, et la Révolution redouta de se montrer révolutionnaire. C'est assurément à cette sagesse autant qu'à des prodiges de persévérance, de patriotisme et de courage, que la Hollande a dû sa fortune et sa durée. Jamais toutefois on ne déchaîne impunément les passions populaires, et le germe d'anarchie déposé par la réforme au fond des âmes ne pouvait manquer de se faire jour dans l'État. On vit, en effet, l'esprit de secte enfanter les querelles religieuses, les querelles religieuses dégénérer en discordes civiles, et le sang des plus illustres, des meilleurs citoyens traînés au supplice retomba comme un éternel opprobre snr la maison de Nassau triomphante et sur la Hollande affranchie.

A travers ses discussions et ses ébranlements intérieurs, la Hollande a vécu pourtant, avec force et avec gloire. Elle a subsisté tour à tour malgré l'Espagne, malgré l'Autriche et malgré la France, surnageant au sein des tempêtes pour confondre par la plus éclatante et la plus durable leçon la politique à outrance de Philippe II. *Plutôt ne pas régner*, avait dit ce prince, *que régner sur des hérétiques* [1]. Hélas! sa volonté n'avait pas supprimé l'hérésie; mais, en refusant de supporter des hérétiques pour sujets, en les repoussant loin de lui, il avait amené la création d'un État hérétique, voué par naissance, par intérêt et par honneur, au triomphe de l'hérésie. Il n'avait pas voulu la réforme à l'état de tolérance, il laissait en face de ses héritiers la réforme à l'état de puissance. Toute l'Europe catholique en a souffert; toute l'Europe protestante en a profité.

La fondation de la république hollandaise fut donc une revanche contre l'intolérance d'un souverain catholique; fut-elle un triomphe pour la liberté de conscience? Non. Comme les ordonnances des rois d'Espagne avaient imposé les bulles des papes, les décrets des états imposèrent les décisions des synodes; l'intolérance protestante se substitua à l'intolérance catholique, et si la nouvelle intolérance, au sein de mœurs plus douces et de temps plus paisibles, se montra dans ses rigueurs moins extrême que l'ancienne, elle était plus injustifiable dans son principe, car elle s'exerçait au nom du libre examen. Après avoir proclamé le sens privé maître de la foi, elle enfermait dans un cercle étroit et infranchissable ce souverain devenu prisonnier, sans lui permettre, soit de remonter vers l'Église catholique, soit de des-

[1] Bentivoglio, *Histoire des guerres de Flandre*, l. I.

cendre aux dernières extrémités de la réforme, ou même de se prononcer et de choisir entre ses variétés innombrables. Ainsi la révolte se sentait incapable de supporter la liberté, et, pour se donner quelque consistance, elle se précipitait dans l'immobilité de la servitude.

Pour rendre plus manifeste cette impuissance radicale de l'erreur à procurer l'affranchissement des âmes, Dieu permit qu'à la tête de la révolution religieuse des Pays-Bas il se rencontrât un grand politique qui professait la liberté de conscience comme son premier, peut-être son unique principe, et à qui il a été donné de pouvoir sur son peuple et pour son peuple tout ce qu'il a voulu, tout, excepté précisément établir la liberté de conscience. Tour à tour catholique, luthérien et calviniste, épousant une femme luthérienne pendant qu'il se disait catholique, et promettant en même temps aux uns qu'elle vivrait en luthérienne, aux autres qu'elle vivrait en catholique, enfin abandonnant volontairement son fils aîné à la direction de l'Église romaine et aux mains de l'Espagne dans le moment même où il partait pour se mettre à la tête de la réforme [1], Guillaume d'Orange a laissé planer sur sa foi des obscurités et des contradictions qui ne peuvent s'expliquer que par un grand fond d'incroyance.

Mais la liberté de conscience, il la réclame pour la première fois en 1565, et depuis il l'invoque sans varier jamais; il la revendique contre ses adversaires, il la recommande à ses amis, il la professe toujours, et, jusqu'à sa dernière heure, il est condamné à servir l'intolérance de la réforme. Il entre dans Amsterdam et dans Harlem en promettant l'intégrité du culte catholique, et bientôt prêtres et moines sont forcés de fuir, et le culte catholique est proscrit sans retour [2]. Il prescrit à ses lieutenants de ne souffrir aucune entrave à l'Église romaine dans l'exercice de la religion [3], et ses lieutenants font des martyrs [4]. Il écrit au maréchal de Cossé que, s'il apercevait quelque indication que ceux de la religion poursuivent un autre objet que la liberté de conscience et la sûreté de leur fortune et de leur vie, non-seulement il leur retirerait son assistance, mais même il emploierait toutes ses forces à les exterminer [5]; et, lorsque la Hollande lui confie le pouvoir suprême, c'est, disent les états, « pour protéger l'exercice

[1] Prescott, l. II, chap. XIV.

[2] Strada, dec. I, lib. X, p. 529 ; Motley, part. VI, chap. I.

[3] Motley, part. III, chap. VII.

[4] Motley, part. III, chap. IX; et dom Pitra, la *Hollande catholique*, p. 182 et suiv. Le martyre du saint et savant Cornelius Musius, dû à la férocité du comte de la Mark, indigna vivement le prince d'Orange, qui estimait et aimait ce religieux. La Mark ne fut pas puni, mais il dut quitter le service des États de Hollande.

[5] Motley, part. III, chap. IV.

« de la religion réformée et pour supprimer l'exercice de la religion « romaine. »

Il est vrai qu'à ces mots, « l'exercice de la religion romaine, » le prince substitua ceux-ci : « L'exercice de toute religion contraire à « l'Évangile. » Mais ce scrupule de langage n'empêcha pas toute religion contraire à la secte dominante d'être réputée contraire à l'Évangile [1]. Vainement donc Guillaume voulut-il reconnaître droit de cité même aux anabaptistes; son plus intime ami, Marnix de Sainte-Aldegonde, fut le premier à les exclure [2]. Et plus tard son fils, son héritier Maurice, par un pacte sanglant avec le fanatisme calviniste, devait traîner à l'échafaud un rival, le grand Barnewelt, pour avoir réclamé la tolérance au sein des divisions du protestantisme triomphant, achevant ainsi d'élever la fortune de la maison de Nassau sur la ruine de toute liberté religieuse.

Non, ce n'est pas à un transfuge de la foi catholique qu'était réservé l'honneur d'établir la liberté de conscience; non, ce n'est pas au sein de la Réforme qu'elle devait être inaugurée. Un autre homme méritait mieux cette gloire ; un autre culte, une autre nation, pouvaient mieux supporter cette épreuve. La liberté de conscience est due à un prince protestant devenu catholique, elle est née chez un peuple resté catholique au prix du plus pur de son sang : Henri IV et la France en ont donné l'exemple au monde. Aucun peuple, aucun souverain protestant ne les ont devancés ni même suivis de loin dans cette voie nouvelle, et si la rigueur des lois hollandaises en matière de foi se relâche quelque peu, si une aurore de tolérance se lève sur ce pays, cette aurore est un reflet de la France ; la parole de Henri IV s'est fait entendre, l'influence de la France s'est imposée au pays du prince d'Orange.

Lorsque la reine Élisabeth pressait Philippe II de tolérer le protestantisme dans les Pays-Bas, Philippe II lui opposait sa propre conduite : le catholicisme n'était pas toléré en Angleterre [3]. Mais, lorsque Henri IV demandait aux états de Hollande de laisser subsister et résider chez eux les catholiques, « sans les molester et forcer en leur con« science et avec quelque repos et consolation, » en ajoutant : « Je « dois cela à la religion de laquelle je fais profession et à la charité qui « doit accompagner un roi très-chrétien, tel que Dieu m'a constitué [4], »

[1] Motley, part. VI, chap. III et IV.

[2] Motley, part. II, chap. VI, p. 124 de la traduction française, et part. V, chap. III. — Voir aussi Edg. Quinet, *Marnix de Sainte-Aldegonde,* III[e] part. (*Revue des Deux Mondes,* 1[er] juin 1854).

[3] Strada, dec. II, lib. IX, p. 619 et 629.

[4] Négociations du président Jeannin; lettre du roi aux sieurs Jeannin et de Russy, du 18 mai 1609 (*Collection Petitot,* II[e] série, t. XV, p. 439).

les états n'avaient rien à répondre : le protestantisme était libre en France. L'exercice public et légal du culte catholique ne fut accordé pourtant aux prières de la France que dans les portions de territoire cédées par l'Espagne après la guerre [1]. Ailleurs on ne put obtenir rien de plus qu'une tolérance de fait, incertaine et précaire pour le culte privé [2]. C'était bien peu sans doute, ce fut assez néanmoins pour perpétuer, à travers de tristes vicissitudes et des révoltes intérieures plus funestes que la persécution, l'antique Église au sein de la Hollande [3]. Mais quelle distance entre les ombrages que causait aux États protestants de Hollande une religion désarmée et la hauteur des vues que leur exposait l'homme d'État catholique député vers eux par Henri IV ! — Les paroles du président Jeannin furent trop peu comprises de l'assemblée qui les écoutait ; mais la postérité, qui leur a donné raison, doit les recueillir, et nous les plaçons ici comme la conclusion de cette étude sur les luttes religieuses du seizième siècle.

« On ne peut dire libres et jouissant de quelque heur et contente-
« ment ceux auxquels on ôte le pouvoir de servir Dieu selon la reli-
« gion en laquelle ils ont été instruits; au contraire, il n'y a servitude
« plus intolérable, ni qui offense ou aigrisse davantage les esprits, que
« cette contrainte et rigueur. Vous le savez, messieurs, et que c'est la
« principale cause qui vous a fait courir aux armes et mépriser tous
« périls pour vous en délivrer; qu'elle a aussi excité pareils mouve-
« ments en plusieurs endroits de la chrétienté, et même dans le
« royaume de France, avec des succès si heureux partout, qu'il semble
« Dieu l'avoir permis pour nous apprendre que la religion doit être
« enseignée par les mouvements qui viennent du Saint-Esprit, non
« pas par la force et contrainte des hommes, et pour induire aussi les
« rois et princes... d'avoir plus de soin qu'ils n'ont eu jusqu'ici de
« faire pratiquer à bon escient les remèdes dont on avoit accoutumé
« de se servir lorsque l'Église étoit en sa plus grande pureté... Et pour
« ce que Sa Majesté s'est bien trouvée de ce conseil, elle le donne vo-
« lontiers à ses amis [4]. »

Vicomte DE MEAUX.

[1] *Mémoires de Bentivoglio*, l. II; et négociations du président Jeannin (*Collection Petitot*, t. XV, p. 382).

[2] Négociations de Jeannin, sommaire écrit par lui (*Collection Petitot*, t. II, p. 557).

[3] La *Hollande catholique*, par dom Pitra, IIe partie.

[4] Remontrance faite en l'assemblée des états généraux des Provinces-Unies par M. Jeannin, au nom du roi, en faveur des catholiques desdites Provinces. Négociations (*Collection Petitot*, t. XV, p. 476 à 478).

# LE BOUDDHISME

ET

## L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE[1]

*Die Religion des Buddha und ihre Entstehung*, von C. F. Kœppen. 2 vol. in-8° (1857-1859). *Le Bouddha et sa religion*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. 1 vol. in-8° (1860).

Le bouddhisme couvre encore aujourd'hui de ses rameaux nombreux d'immenses nations, assises à l'ombre de la mort en attendant le jour de leur réveil marqué par la Providence; jour béni, moins éloigné peut-être que ne le pensent ceux qui voient d'un regard indifférent s'engager, dans des proportions chaque jour plus larges, la lutte solennelle entre l'esprit oriental et la civilisation de l'Occident.

Chose étonnante! malgré l'extension prodigieuse de ses idées sur plusieurs points du globe, malgré ses vingt-cinq siècles d'existence, malgré les phénomènes curieux qui le distinguent de toutes les religions du monde païen, le bouddhisme commence seulement à être connu dans ses origines et son histoire primitive, et il y a une quarantaine d'années son nom était encore un mystère aux yeux de l'Europe savante. Mais il faut admirer avec quelle rapidité, au premier contact de l'esprit d'investigation qui caractérise notre époque, il est sorti de ses profondes obscurités et de son long silence, et nous devons remercier les explorateurs habiles qui ont su découvrir le sphinx indien, et les savants philologues qui l'ont fait parler et nous ont, les premiers, expliqué ses énigmes.

Parmi les investigateurs, nommons MM. Hodgson, Csoma de Köros,

[1] Voir *la Société bouddhique*, par M. F. Nève; *Correspondant*, nouvelle série, t. III, 465; t. IV, 87.

G. Turnour, J. Prinsep. Parmi les interprètes, citons, pour ne pas sortir de France, MM. Eugène Burnouf et Foucaux. M. Burnouf, par son génie philologique, par son esprit philosophique, a posé du premier coup la question du bouddhisme sur ses véritables bases, et les meilleurs indianistes ont lieu de regretter, comme M. A. Weber, de ne pouvoir soumettre leurs nouvelles découvertes à la critique souveraine du maître que la mort leur a trop tôt enlevé. A la grande lumière jetée sur les problèmes bouddhiques par ses admirables travaux est venue s'ajouter l'importante traduction du *Lalitavistâra* tibétain, due à la science de M. Foucaux, dont les habiles leçons, dans la chaire du Collége de France, entretiennent en ce moment parmi nous le feu sacré de la langue sanscrite et des études bouddhiques. Quant au livre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha et sa religion*, ouvrage d'une rare critique, en faisant connaître le bouddhisme aux gens du monde, il aura bien mérité de la saine philosophie par les excellentes vues qu'il renferme sur un système religieux capable de faire illusion aux esprits superficiels. Le savant écrivain étudie et juge le bouddhisme en philosophe spiritualiste, nous voudrions l'examiner au point de vue de l'apologétique chrétienne. Le temps est venu pour elle de soumettre à ses appréciations, de peser dans sa juste balance une religion prêchée plusieurs siècles avant Jésus-Christ, organisée politiquement, dans une grande partie de l'Inde, trois cents ans avant l'ère chrétienne, et dont les prétendues ressemblances avec le christianisme ont donné lieu aux plus fausses théories et à des comparaisons pleines de sophismes.

Ce ne sont pas seulement la vie cénobitique, le célibat, la tonsure, la confession, le culte des reliques, l'usage du chapelet, une partie de l'art et du symbolisme chrétien que l'on voudrait faire passer pour autant d'emprunts faits à la religion du Bouddha par l'Église primitive; la fausse science est allée jusqu'à placer sur le même pied la morale du bouddhisme et la morale de l'Évangile. Ce n'est pas le lieu de discuter un à un tant de systèmes construits sur des bases fragiles par l'ignorance des uns et par l'esprit antichrétien des autres; mais, à l'aide de quelques indications sommaires, nous voudrions montrer que, dans une étude approfondie du bouddhisme, l'apologétique chrétienne, loin d'avoir rien à perdre, aurait, au contraire, beaucoup à gagner, sauf à modifier au besoin quelques-uns de ses points de vue dont la justesse pourrait lui paraître moins frappante depuis l'apparition des nombreux problèmes du bouddhisme.

Pour procéder avec ordre dans cette tâche complexe et y jeter quelque lumière, nous parlerons successivement de l'incertitude des traditions bouddhiques, de l'histoire du Bouddha considérée dans ses traits les plus caractéristiques, de la fondation du bouddhisme par

ses prédications et ses missions, des principales théories de sa métaphysique, de sa morale, de ses institutions, et de ses résultats dans le monde ancien et dans le monde moderne.

## I

Un indianiste célèbre, que la mort vient de ravir à la science, M. Wilson, avait été conduit à penser que le fondateur du bouddhisme pourrait bien n'être qu'un personnage imaginaire; et il n'y a pas plus de six années que le savant professeur de sanscrit cherchait encore à faire prévaloir cette opinion. Nous sommes loin de songer à élever un doute sérieux sur la réalité du Bouddha; mais, dans l'état actuel de la science, il y a deux choses qui nous paraissent tout à fait impossibles. La première, c'est de fixer l'époque réelle de l'apparition du Bouddha. L'absence totale de dates positives que l'on est obligé de reconnaître dans les siècles qui séparent les commencements du bouddhisme de son triomphe politique sous le sceptre d'un roi de l'Inde est très-imparfaitement dissimulée par la date singhalaise, qui place la mort du Bouddha en l'année 543 avant l'ère chrétienne, car cette date, pour être la plus acceptable et la plus communément adoptée par les indianistes, n'en est pas moins purement hypothétique. C'est ce que démontre, avec la plus grande clarté, M. Max Müller, dans les savantes recherches qu'il vient de consacrer à l'éclaircissement de cette importante question et qui nous offrent le dernier mot de la science contemporaine sur ce problème [1]. Je sais bien que l'histoire d'un homme ne dépend pas d'une date. Cependant l'absence de toute chronologie dans les trois premiers siècles d'une religion ne laisse pas que de créer un véritable embarras pour l'historien de ses origines et de son fondateur. La seconde impossibilité, selon nous, c'est la reconstruction de l'histoire du grand ascète indien. Nous trouvons un premier obstacle à ce travail biographique dans les remaniements nombreux qui, à différentes époques, ont nécessairement transformé la rédaction originale des écritures bouddhiques [2] selon les points de vue divers et la crédulité plus ou moins grande des ré-

[1] *A history of ancien sanskrit literature*. P. 263-275.

[2] Voyez sur cette question l'excellent travail de M. J. Nève : *Le Bouddhisme, son fondateur et ses écritures*, p. 34.

dacteurs successifs et des premiers traducteurs; et je ne parle pas du peu de garantie historique offerte au biographe de Çâkyamouni même par les documents sortis des conciles les moins éloignés de l'apparition du réformateur sur la scène du monde et les plus rapprochés des enseignements oraux que ses disciples immédiats ont pu fournir aux princes protecteurs de la foi nouvelle, qui les auront transmis eux-mêmes à leurs successeurs avec leur propre histoire et celle de leur règne.

Le second obstacle se rencontre dans la méthode même que la critique est obligée de suivre dans un pareil travail. En effet, cette méthode, la seule praticable, dont M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est servi d'ailleurs avec un tact exquis, consistant à faire, dans la littérature canonique du bouddhisme, la part du vraisemblable et la part du fantastique et du merveilleux, — si sagement employée qu'elle soit, peut-elle conduire l'historien du Bouddha à un résultat infaillible? Évidemment non. Entre le possible et le réel, il y aura toujours une essentielle différence au point de vue de la certitude historique, par la raison bien simple que, si

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

de son côté, le vraisemblable peut aussi quelquefois ne pas être vrai. En conséquence, écrivez la vie du Bouddha en la dégageant de tout son attirail mythologique, de toutes les broderies légendaires où semble se jouer l'esprit indien; écrivez une vie de Çâkyamouni aussi plausible, aussi vraisemblable, aussi dramatique, aussi intéressante que celle dont M. Barthélemy Saint-Hilaire nous offre le beau modèle dans le premier chapitre de son livre, qu'aurez-vous fait? une œuvre de judicieuse critique, un recueil de récits merveilleusement groupés, présentant dans leur ensemble un tout harmonieux dont les détails sont vraisemblables jusque dans leurs aspects les plus pompeux, les plus saisissants; mais ce ne sera toujours là qu'une histoire problématique. Inutile de développer ces considérations; il suffit de les avoir indiquées pour montrer que, dans l'état présent de la science, les origines du bouddhisme sont loin d'être, comme le dit, à notre grand étonnement, M. Barthélemy Saint-Hilaire, plus sûrement connues que celles du Christianisme [1]. Passons maintenant, sans trop de scepticisme, mais aussi sans trop de crédulité, aux principaux épisodes de la vie supposée de Çâkyamouni. Contemplons cette noble et touchante figure d'un philosophe dont la grandeur morale ne s'est jamais démentie un instant, et qui laisse bien loin derrière lui tous

[1] Introduction, p. VIII.

les fondateurs qui l'ont précédé ou suivi dans la folle et ingrate tentative d'imposer à l'homme un système religieux sorti de l'illusion ou de l'orgueil d'un homme.

On a beau regretter de ne pas les voir revêtues d'un cachet historique, on aime à lire ces légendes où nous apparaît un législateur d'un genre si nouveau dans le monde ancien, un philosophe qui préconise, il est vrai, une pauvre théorie, mais dont la vie du moins offre le modèle achevé des vertus qu'il prêche. On admire la force étonnante de sa conviction religieuse, quand on le voit abandonner à vingt-neuf ans une cour débauchée comme toutes les cours indiennes, s'arracher aux séductions du harem, quitter sa jeune femme et son fils pour revêtir la robe jaune des mendiants et préparer sa doctrine par six années de solitude, de silence, de méditation, d'austérités sans fin, de jeûnes accablants, à peine suspendus, de temps en temps, par le lait et le riz que lui apportent, dans sa retraite, les jeunes filles du voisinage, devenues quêteuses et mendiantes elles-mêmes pour nourrir des aumônes qu'elles ont recueillies le doux solitaire d'Ourouvilva.

## II

Le futur contempteur des castes était fils et héritier présomptif d'un roi de l'Inde orientale. L'homme des hautes pensées qui devait donner son nom à une immeuse révolution sociale et religieuse se révèle déjà dans son enfance réfléchie, rêveuse, méditative. Parmi les épisodes les plus frappants qui caractérisent la première phase de sa vie, il faut placer son mariage, dont toutes les circonstances semblent annoncer le rôle futur du jeune prince. Voyez-le, par exemple, choisir son épouse. « Le jeune homme, dit le *Lalitavistâra*, ne regarde pas à la famille; il ne regarde pas à la race ; le jeune homme regarde seulement aux qualités. Les qualités vraies et la moralité, voilà ce qui plaît à son cœur. » Un tel choix aujourd'hui serait une protestation indirecte contre le mariage, où la dot est la première chose recherchée; mais, de la part du noble fils des Çâkyas, c'est déjà une protestation évidente contre le régime des castes. La jeune Gopâ, sa femme, est, elle aussi, de la race guerrière, elle est une Kshattriya; mais qu'importe sa royale famille, le jeune prince n'était-il pas prêt à épouser aussi bien la fille d'un Çoûdra, si la classe méprisée des Çoûdras lui avait offert la perle qu'il avait demandée? Il n'y a

pas jusqu'à la jeune Gopâ elle-même qui, par une merveilleuse similitude de tendances réformatrices, ne proteste de son côté contre des usages sans valeur à ses yeux. Elle ne consent pas à se voiler le visage dans le palais de son beau-père, et elle motive ainsi son refus : « Les gens respectables, dit la jeune princesse, quoique voilés, sont toujours beaux. L'épouse fidèle qui maîtrise ses pensées et dompte ses sens peut paraître sans voile. Les dieux connaissent ma pensée, mes mœurs, mes qualités, ma retenue et ma modestie. Pourquoi donc me voilerais-je le visage? » Évidemment, l'épouse était digne du futur réformateur. « L'union de ces deux êtres, dit la légende, fut comme le mélange de la crème et du lait. » Le vieil esprit hindou comptera un jour avec le fils des Çâkyas, il est déjà obligé de capituler avec la noble indépendance de sa jeune femme. Il est contredit dans sa fausse pudeur avant d'être combattu dans son exclusivisme odieux.

Cependant, au milieu des fêtes splendides qui se succèdent perpétuellement dans son magnifique palais, Siddhârtha (c'est le nom personnel du Bouddha) est demeuré l'homme des graves pensées. L'énigme de la vie s'était posée devant son esprit, rien ne pouvait l'empêcher d'en chercher la solution. A l'exception des écrivains inspirés, aucun philosophe, dans l'antiquité, n'avait jeté, selon nous, un regard sur les misères physiques de la vie humaine aussi profond et aussi arrêté que le fit de bonne heure le jeune prince. Comment les splendeurs qui l'environnent captiveraient-elles cette âme aux prises avec les problèmes de l'existence ? Tandis que d'autres se laissent bercer aux harmonies des concerts dont son père cherche vainement à charmer sa tristesse profonde, lui, le noble fils des Çâkyas, il songe à la vieillesse, à la maladie, au déclin, à la mort; il aspire à la pauvreté, à la solitude; il envisage le cercle fatal où la transmigration entraîne incessamment les hommes, et il se demande s'il n'est pas une loi qui puisse placer l'homme en dehors de « cette douleur. »

Si les voluptés lui présentent la coupe enchanteresse, il répond avec une profonde mélancolie : « La vie d'une créature est pareille à l'éclair des cieux. Comme le torrent qui descend de la montagne, elle coule avec une irrésistible vitesse. Les ignorants roulent en ce monde, de même que tourne la roue du potier. La maladie ravit aux êtres leur lustre, et fait décliner les sens, le corps et les forces; elle amène le temps de la mort et de la transmigration. La créature la plus agréable et la plus aimée disparaît pour toujours; elle ne revient plus à nos yeux, pareille à la feuille et au fruit tombé de l'arbre dans le courant du fleuve. L'homme alors, sans compagnon, sans secours, s'en va tout seul et impuissant avec la possession du fruit de ses œuvres. »

Est-ce la voix du jeune Çâkya, est-ce celle de Job que j'entends? As-

surément, il n'y a rien de plus beau et de plus élevé dans la philosophie ancienne que ces mélancoliques accents du futur prédicateur de la vanité de la vie, de l'inanité de toute chose dans un monde qui lui était apparu comme une immense illusion, parce qu'il n'en avait pas trouvé le secret divin.

Un jour, il rencontre sur sa route un homme vieux, cassé, décrépit, chauve, les muscles collés à la peau, appuyé sur un bâton, trébuchant à chaque pas, abandonné comme le bois mort dans la forêt; une autre fois, il voit un homme brûlé de la fièvre, sans compagnon, sans asile, accablé de son mal, épouvanté par la crainte de la mort; une troisième fois, il rencontre un cadavre qu'une famille emporte en poussant de grands cris et en se couvrant la tête de poussière. A la vue de ces grandes misères de l'humanité, la vieillesse, la maladie, la mort : « La créature ignorante et faible est fière de la jeunesse qui l'enivre, s'est dit le noble Siddhârtha, et elle ne voit pas la vieillesse qui l'attend. Pour moi, je m'en vais. Moi, qui suis la demeure future de la vieillesse, qu'ai-je à faire avec le plaisir et la joie? — Ah ! malheur à la jeunesse que la vieillesse doit détruire; — ah ! malheur à la santé que détruisent tant de maladies ; — ah ! malheur à la vie où l'homme reste si peu de jours ! S'il n'y avait ni vieillesse, ni maladie, ni mort !... — Je songerai à accomplir la délivrance ! » Enfin, un autre jour, il rencontre un bhikshou, ou mendiant, qui paraissait dans tout son extérieur calme, discipliné, tenant les yeux baissés, portant avec dignité le vase aux aumônes. « Cela est bon, se dit le jeune prince, l'entrée en religion a toujours été louée par les sages. Elle deviendra pour moi et pour les autres un fruit de vie, de bonheur et d'immortalité. »

A quelque temps de là, au milieu de la nuit, le prince échappait à la surveillance de son père et à celle de la tendre et vertueuse Gopâ. En quittant sa ville natale, Kapilavastou, il jeta sur elle un regard attendri : « Je n'y rentrerai pas, dit-il, avant d'avoir obtenu la demeure suprême, exempte de vieillesse et de mort. Quand j'y reviendrai, la ville de Kapila sera debout et non plus appesantie par le sommeil. » Le futur législateur ne devait y reparaître en effet qu'après avoir échangé son nom de famille pour le nom de Bouddha (l'Éveillé). Il coupe ses cheveux et les jette au vent, et, après avoir congédié son cocher attristé, il s'en va seul, en réfléchissant toujours au salut des créatures. Vainement cherche-t-il la science de la délivrance dans les écoles des plus sages brahmanes; ne la trouvant nulle part, il veut la demander à ses propres méditations, en domptant ses sens par d'inimaginables austérités. Enfin, un jour, après une méditation de vingt-quatre heures, il croit l'avoir obtenue, il s'imagine avoir revêtu la qualité de Bouddha parfaitement accompli : « C'est ainsi, s'écrie-t-il

alors dans son enthousiasme, que je mettrai fin à cette douleur du monde. » Inconcevable illusion, étrange orgueil, immense présomption d'une âme sincère, mais aveugle et insensée ! Le Bouddha avait alors trente-six ans. Il avait fixé dans son esprit les bases de sa doctrine. Il était résolu de tout braver pour la répandre. Son arme contre ses adversaires, c'était son mépris profond de leurs priviléges et de leur puissance. Ses moyens de propagation, c'était sa seule parole, douce et persuasive. Il voulait fonder « la loi de grâce pour tous », ce sont ses paroles, par le seul secours de sa prédication. Cette sorte d'apostolat humain que le Bouddha a institué et qu'il a mis au service de ses idées mérite à plus d'un titre de fixer l'attention de l'apologétique et demande que nous nous y arrêtions un moment.

## III

En montrant dans le fondateur du bouddhisme le prédicateur à côté du législateur, il y a un scrupule qui naît dans mon esprit.

On est tellement habitué à considérer uniquement l'apostolat dans ses divines grandeurs, qu'il peut paraître étrange que l'on vienne parler d'une religion humaine établie, dans l'antiquité, par la prédication publique; prêchée d'abord de ville en ville par son fondateur, prêchée plus tard, de royaume en royaume, par des missionnaires dont l'héroïque dévouement était digne d'un meilleur objet.

Tout le monde a lu la belle conférence de Notre-Dame de Paris sur la charité d'apostolat produite dans l'âme humaine par la doctrine catholique. Ces pages éloquentes, nous avons voulu les relire en étudiant les différents caractères qui distinguent la prédication bouddhique. Cette lecture, en nous rappelant la grande voix et les grandes pensées qui faisaient vibrer nos âmes à une époque de résurrection religieuse, nous a prouvé que les pages de l'illustre orateur restent toujours la démonstration victorieuse de cette grande vérité, d'ailleurs incontestable, que l'apostolat catholique est « hors de toute comparaison. »

Seulement, quand le R. P. Lacordaire, commençant la comparaison par la Chine, l'Inde, la Perse, la Grèce et Rome, nous dit : « Dans cette antiquité multiple, vaste, semée d'événements, avez-vous jamais vu la palpitation de la doctrine? Y avez-vous rencontré l'apostolat, et

un apostolat qui eût le genre humain pour but[1]? » nous tournons nos regards vers l'Inde, et, en face du brahmanisme, qui n'avait jamais fait un pas pour aller prêcher sa doctrine, nous rencontrons le Bouddha, qui sème sa doctrine dans des âmes avides de l'entendre, et dont tout le rôle de fondateur se réduit à faire triompher ses idées d'ascétisme et de morale par la seule efficacité de ses discours pleins d'entraînement.

La prédication du Bouddha et les missions de ses disciples qui portèrent la doctrine au delà des limites de l'Inde n'infirment pas plus les caractères de grandeur divine dont l'apostolat catholique est seul environné que ne pourraient le faire la prédication et les missions des quakers ou des sectateurs de n'importe quel évangile humain; mais la fondation du bouddhisme par son apostolat de l'erreur est un phénomène religieux dont nous serions très-curieux de connaître les détails historiques et les caractères principaux. Jusqu'à nouvel ordre, voici ce que nous pouvons entrevoir. Le Bouddha prêchait devant les foules immenses qui s'attachaient à ses pas; il parlait un langage accessible à tous. Le *Lotus de la bonne loi* est semé de paraboles, ce qui nous montre le fréquent usage que savaient en faire le Bouddha et ses disciples. Si l'on en croit le *Lotus*, le Bouddha, pour enseigner la loi, usait de cent mille moyens variés, bien qu'au fond il n'y eût, disait-il lui-même, qu'un seul véhicule pour arriver au salut.

Si, de la forme de cette curieuse prédication, nous passons à ses autres caractères, nous admirons le désintéressement du prédicateur. Le fils des Çâkyas ne ressemble pas aux guerriers qui l'avaient précédé dans la lutte contre le brahmanisme. Il ne recherche pas comme eux la dignité de brahmane, pour laisser, après y être parvenu, grandir la souffrance du peuple, accrue de toutes ses espérances trompées. Les brahmanes eurent beau l'accuser d'ambition, ils lui ont rendu eux-mêmes cette justice que, « s'il avait prêché, c'était seulement pour l'amour de l'humanité, » et que, « s'il avait pris sur lui tous les péchés qui avaient été commis dans le monde, et adopté, pour l'instruction des gens exclus, une loi qui n'avait pas encore été prêchée par les brahmanes, c'était pour se rendre utile aux autres. »

Toutefois, en prenant en main la cause des petits et des pauvres, en venant prêcher en face des castes le salut pour tous, la délivrance universelle, le fortuné Nirvâna (le ciel bouddhique) ouvert au monde entier par la seule vertu, par le triomphe sur les sens, par la répression des pensées mauvaises et des coupables désirs, par la fuite du mensonge et la pureté du cœur, le fondateur du bouddhisme avait senti plus d'une fois les défiances et les craintes monter dans son

[1] *Conférences de Notre-Dame de Paris*, t II, p. 84-85.

âme. « Ma loi est profonde, se disait-il en lui-même; sera-t-elle comprise ? Ne m'exposera-t-elle pas aux insultes des hommes ? Je ne me laisserai point aller à ma miséricorde. » Puis, sa miséricorde l'emportant sur ses appréhensions : « Si je ne prêche pas la loi, ajoutait-il, le tiers des êtres, qui est plongé dans l'incertitude, ne la connaîtra pas. » C'est cette considération toute de pitié qui le décide irrévocablement à proclamer enfin sa doctrine sur la délivrance.

Cet appel des petits comme des grands, des pauvres comme des riches, à l'exemption définitive de la renaissance, — exemption qui constituait tout le salut de l'homme aux yeux du Bouddha, — se traduit sous toutes les formes dans ses discours et dans ses maximes. Ce caractère d'universalité distingue profondément le bouddhisme de toutes les autres religions humaines. Pourquoi n'y verrions-nous pas comme un rayonnement anticipé de l'Évangile? Le Verbe éternel, avant de s'incarner et de prêcher publiquement la Bonne-Nouvelle, n'a-t-il pas eu sa prédication intérieure dans la conscience humaine, jusque sous les plus épaisses ténèbres du monde ancien ? Les beautés du bouddhisme, quand je les rencontre, je les salue comme autant de signes avant-coureurs du christianisme, et comme les premières aurores de l'Évangile; et si ces beautés, au lieu d'aller toujours en grandissant à mesure que le vieux monde s'approche du Calvaire, décroissent et se détériorent, je me dis : La lumière a lui dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont pas comprise. D'ailleurs, comment ne pas se rappeler que la Vie a toujours été la lumière des hommes, selon la parole de saint Jean, comment ne pas penser à l'Évangile quand on entend le bouddhisme enseigner de mille manières qu'il est « difficile d'être riche et de faire son salut, » que l'on entre « avec beaucoup de peine dans la voie spirituelle quand on est deux fois né, » ou, pour parler notre langage, quand on est puissant et riche? Puis la confirmation de cette doctrine, qui devait paraître bien extraordinaire à la société brahmanique, — et nous voyons du reste qu'on la taxait de folie, — la confirmation de cette doctrine presque évangélique se retrouve dans des traits touchants comme celui-ci dont le rapport avec le denier de la veuve, le denier honoré et béni du regard de Jésus, est vraiment saisissant. C'est un pauvre qui ouvre sa main pleine de fleurs dans le vase aux aumônes que lui présente le Bouddha. Le vase se trouve rempli jusqu'aux bords. Vient un riche : il a beau jeter dans le vase dix mille boisseaux de fleurs, le vase reste vide. La légende est indienne, elle n'est pas sobre de chiffres, mais elle n'en met pas moins en relief l'estime singulière que le Bouddha fait de l'aumône du pauvre. C'est ainsi que le Libérateur relevait par des maximes et des exemples les petits et les pauvres, réagissant avec force, quoique d'une manière détournée, contre l'orgueil exclusif des brahmanes, aux yeux desquels les dons

offerts au sacrificateur pesaient beaucoup plus dans la balance de la délivrance et du salut que le sacrifice lui-même.

Mais il est une légende d'une grâce touchante qui nous montre mieux encore les sympathies du bouddhisme pour les classes déshéritées et proscrites. C'est la légende de la Tschândâli. Ananda, disciple et cousin du Bouddha, rencontre auprès d'une fontaine une jeune fille de la classe des Tschândâlas. Le brahmanisme méprisait le Çoûdra, mais le Tschândâla, il l'avait en horreur. Or Ananda s'approche de la jeune fille. Il tombait de fatigue, après une longue marche; il avait soif : « Donne-moi à boire, » dit-il à la Tschândâli. Mais la jeune fille, à un tel langage, croit que cet homme ignore son origine : « Je suis, lui dit-elle, une Tschândâli ; je vous souillerais en vous donnant à boire.» Alors Ananda reprend : « Ma sœur, je ne te demande pas quelle est ta caste ou ta famille ; je te demande un peu d'eau, si tu peux m'en donner. » Le disciple étancha sa soif, et, pour récompense, dit la légende, la Tschândâla reçut de lui la vie de l'esprit.

Un autre caractère encore de la prédication du bouddhisme, c'est le grand courage que devait déployer le Bouddha et dont ses disciples ont fait preuve en mettant à profit les leçons expresses données par le maître. A défaut de renseignements historiques sur les détails de la persécution des brahmanes, ces pharisiens de l'Inde, que leur redoutable adversaire, qui les connaissait si bien, ne se faisait pas faute de stigmatiser devant le peuple en leur jetant à la face les épithètes flétrissantes d'hypocrites, de jongleurs et de charlatans, nous trouvons dans la tradition des récits curieux qui peuvent nous donner quelque idée des mille stratagèmes que les brahmanes durent employer pour arrêter le triomphe et paralyser l'influence d'un homme qu'ils avaient tant de raisons de craindre.

Ainsi une légende nous les montre faisant promettre au peuple d'une petite ville vers laquelle le Bouddha s'avançait de ne pas recevoir le réformateur. Mais on avait compté sans l'audace d'une brahmine, qui, ayant escaladé les murs de la ville pendant la nuit avec une échelle, vint se jeter aux pieds du libérateur; et, grâce à cette courageuse initiative, bientôt toute la ville oublia la promesse donnée. Mais les choses allaient sans doute quelquefois plus loin; et, si l'on en juge par les relations d'un célèbre pèlerin chinois, Hiouen-Thsang, qui voyageait dans l'Inde en l'an 630 de notre ère [1], le Bouddha aurait été souvent menacé dans sa personne et jusque dans sa vie. Il n'y a rien là d'étonnant, quand on se représente un homme qui venait prêcher publiquement, en face des castes, — sinon l'égalité humaine,

[1] Le voyage dans l'Inde de ce religieux bouddhiste nous est connu par deux ouvrages que notre illustre sinologue, M. Stanislas Julien, a traduits récemment du chinois : l'*Histoire de sa vie et de ses voyages*, et ses *Mémoires*.

l'égalité morale, qu'il avait entrevues peut-être, mais sans les comprendre, — du moins l'égalité des hommes devant la douleur, devant la vieillesse, le déclin, la mort ; devant la loi de la renaissance, et par conséquent devant la délivrance. Quoi qu'il en soit de la lutte acharnée que le Bouddha eut à soutenir contre les brahmanes, dont il aurait bien autrement encore excité les colères en attaquant de front les abus de la société dans laquelle il vivait, il y a une chose certaine, c'est que le prédicateur et le fondateur du bouddhisme mourut à l'âge de quatre-vingts ans. L'entrée du noble vieillard dans le Nirvâna, s'il nous est permis d'emprunter son langage, ne fut, comme on le voit, que le couronnement naturel d'une longue et laborieuse carrière. Se sentant atteint de défaillance, le Bouddha s'était assis sous un arbre, dans une forêt. Il y rendit le dernier soupir. Son corps fut brûlé le huitième jour. Ses disciples se partagèrent ses reliques au milieu de contestations plus que bruyantes, bien peu en harmonie avec la douceur et la charité prêchées par le maître.

Le théâtre principal de la prédication et des triomphes du Bouddha avait été le royaume de Magadha, non loin des bords du Gange. Cependant ce ne fut pas dans cette contrée, objet de ses préférences, qu'il résida le plus souvent. C'est dans le Koçala, pays dont Bénarès fait partie, que les légendes nous le montrent séjournant d'ordinaire sous les frais ombrages d'un magnifique jardin acheté pour lui au poids de l'or par un ministre du roi, qui voulut ainsi rendre hommage « à sa bienfaisance sans bornes pour les pauvres et les orphelins. » Parmi les causes de l'immense succès de la prédication du Bouddha, il en est quelques-unes qu'il ne faudrait pas oublier. C'est d'abord cette lassitude profonde où l'Inde nous apparaît à l'époque présumée du Bouddha. Rappelons-nous ensuite que la terre où est prêchée la « bonne loi » est la terre des protestations séculaires contre la hiérarchie brahmanique, contre le monopole religieux. Autant l'Inde était l'esclave patiente du despotisme politique, du despotisme social, autant elle était antipathique à cet exclusivisme des brahmanes qui faisaient du ciel comme le prolongement de la société indienne telle qu'ils l'avaient constituée. Dans une telle situation religieuse des esprits, au milieu de la lassitude générale et du mécontentement de tout ce qui n'était pas brahmane, que fallait-il pour renverser l'une des plus vieilles religions du monde? M. Max Müller le dit fort bien, il suffisait qu'un homme courageux vînt récuser l'autorité des brahmanes, ces hommes qui se disaient les dieux de la terre, et prêcher le salut à tous, sans distinction de caste ou de famille. En présence de la prédication du bouddhisme, de ses succès prodigieux non-seulement au sein du peuple, mais aussi auprès des rois, et même de quelques brahmanes, nous avons à nous demander surtout quel était

le fond de sa morale, car le Bouddha, qui n'a jamais eu la pensée d'établir un culte, n'a guère prêché autre chose, et sur quelle base il pouvait asseoir ses préceptes. Commençons par la dernière question, et voyons quelle est la métaphysique du bouddhisme.

## IV

Au point de vue où nous nous sommes placé, il y a deux théories principales qu'il nous importe de connaître dans le corps de doctrines adopté par Çâkyamouni. Je veux parler de la transmigration des êtres et de la délivrance finale. Ce sont là, du reste, les deux grandes questions qui forment comme les deux pôles de la pensée hindoue. Il est nécessaire de voir si le bouddhisme, dans l'intérêt de l'humanité, qu'il a cru servir, a su jeter quelque lumière nouvelle sur les origines de l'homme et ses destinées. Or ce qui nous frappe dans la métaphysique du Bouddha, c'est que l'homme étonnant dont l'esprit actif avait tant de fois agité, au sein de la solitude et dans le silence des bois, les problèmes de l'existence, semble avoir voulu échapper à la grande question de l'origine des êtres. Dans un ancien *soutra* [1], il est dit : « C'est une chose qui n'est pas du domaine de l'intelligence que de savoir d'où viennent tous les êtres de l'univers et où ils vont ; » et aujourd'hui encore les bouddhistes avouent qu'ils ne connaissent pas les origines des choses, et défendent de faire des recherches sur cette mystérieuse question. D'ailleurs, l'hésitation du grand législateur indien a, selon nous, son explication bien naturelle. D'une part, le Bouddha ne levait pas les yeux assez haut pour apercevoir le dogme de la création divine réflété dans les *Védas*, dont la connaissance devait lui être cependant familière; d'une autre part, il se trouvait en présence de la théorie de l'émanation telle que le brahmanisme, dans son orgueil et sa tendance oppressive, l'avait conçue, et où se dressait cette échelle des êtres dont les brahmanes occupaient le sommet, peu soucieux, du haut de leur trône, de donner la main, même de loin, au reste de l'humanité et de regarder comme leur semblable quiconque avait moins « d'une drachme d'essence de Brahma » dans les veines.

Alors que pouvait faire le bouddhisme? Emprunter au brahmanisme sa théorie de l'émanation? Mais elle était la base du régime des cas-

[1] On appelle *soutras* les recueils des discours dans lesquels le Bouddha développait sa doctrine.

tés. Il ne le pouvait pas, lui qui, par ses nobles instincts, et c'est là sa gloire, a toujours gravité vers le dogme de la fraternité humaine. Pour être logique, il n'avait réellement qu'un parti à prendre, c'était de se jeter dans le nihilisme. L'égalité humaine, qu'il ne pouvait pas trouver en Brahma, le créateur des quatre castes, il la trouvait, à sa façon, dans la doctrine du néant. Seulement, en échappant au système oppressif de la théorie brahmanique, en rejetant toute idée de création, en reconnaissant le vide, le néant de l'existence, sa doctrine embrassait tous les êtres dans une même confraternité de misère et les plaçait tous, sans aucune distinction possible, au même degré de valeur et de dignité. Le brahmane ne reconnaissait pour son frère que le brahmane, il méprisait le Çoûdra, il exécrait le Tschândâla. Le Bouddha, au contraire, appelait tous les êtres ses frères. En effet, dans sa doctrine, le ver de terre aussi bien que l'homme était son frère dans le néant. Nous verrons plus tard comment cette doctrine s'est traduite dans la morale du bouddhisme, que l'on a voulu cependant comparer à la morale de l'Évangile. Le Bouddha sans doute n'avait accepté le nihilisme que timidement et seulement pour se soustraire à la théorie de l'émanation ; on conçoit alors qu'il n'ait présenté ses idées sur les origines des êtres qu'avec une extrême réserve.

Quelle leçon le bouddhisme n'a-t-il pas donnée, sous ce rapport, à l'esprit humain ! Le bouddhisme, comme religion, est une protestation contre l'exclusivisme brahmanique, et voilà que sa doctrine religieuse va, dans l'erreur, plus loin encore que le brahmanisme !

Il restait au bouddhisme à expliquer la cause de la perpétuelle transmigration des êtres. Sous ce rapport, il ne diffère en rien du brahmanisme ; il trouve cette cause dans la conduite qu'on a tenue dans une existence antérieure. A ses yeux on est recompensé ou puni, dans la vie présente, selon les vertus et les vices de sa vie précédente. Tout, dans l'homme, la joie et la tristesse, la beauté et la laideur, la force et la faiblesse, la pauvreté et la richesse, la naissance et la mort, tout est le fruit de ses œuvres, dont il n'a ni connaissance ni souvenir. Mais cette théorie, comme on le voit, laisse subsister une question capitale, celle de savoir où se trouve l'origine même des renaissances; car, en remontant leur cours non interrompu, il faut bien cependant arriver à un point de départ. C'est ici que le bouddhisme est conduit à une conséquence logique qui nous montre jusqu'où peut s'égarer la raison humaine abandonnée à elle-même. Pour mieux en juger, lisons une page du catéchisme bouddhique :

« Pourquoi les êtres sont-ils soumis à la transmigration? — Parce qu'ils sont impurs et remplis de péchés. — Pourquoi le péché est-il entré dans les êtres?—Parce que, à l'origine du monde présent, par suite de la nourri-

ture terrestre qu'ils ont mangée, ils sont tombés dans l'envie, l'avarice, la haine, bref, dans la souffrance et la sensualité. — Mais comment cela est-il possible, puisqu'il n'y avait pas encore en eux le commencement de ces choses, ni le penchant vers elles? — Sans doute, continuera-t-on à vous répondre, ce commencement existait en eux, et il avait sa racine dans le péché non encore effacé dont les êtres s'étaient rendus coupables dans un monde précédent. »

La déchéance dans le monde présent est l'effet de la continuation de la déchéance dans un monde précédent, et ainsi sans fin. C'est ce perpétuel changement de l'être, cet éternel cercle de la naissance et de la mort (le *sansâra*), qui est précisément le mal fondamental aux yeux du bouddhisme; c'est l'océan de l'existence avec ses quatre fleuves empoisonnés : la naissance, la vieillesse, la maladie et la mort, et sur ces fleuves, qui ne rencontrent dans leur cours ni rivage, ni port, souffle sans relâche le vent déchaîné de la douleur.

La conséquence générale de cette théorie n'échappera à personne, et l'on comprendra que les bouddhistes aient regardé l'univers, en ce sens, comme la création de ses habitants. Nous voilà loin de la cosmogonie presque biblique du Rig-Véda. Au lieu d'un monde sorti de la main créatrice d'un Dieu unique et suprême, le bouddhisme nous offre un monde « éclos par le péché, » pour parler le langage de ses livres sacrés. Évidemment le bouddhisme reflète puissamment le dogme de la déchéance originelle. Mais comme il le dénature! Le péché de l'homme avant l'homme, quel anachronisme! Dans sa pensée, c'est au péché primordial que sont dus les maladies cruelles, le déclin inévitable, la mort avec son agonie, la concupiscence effrénée, « les qualités du désir, toujours accompagnées de crainte et de misère, racines des douleurs, plus redoutables que le tranchant de l'épée ou la feuille de l'arbre vénéneux, remplies de fausseté et vides comme l'écume ou la bulle d'eau; » dans sa pensée, dis-je, c'est du péché que découle ce flot de misères et de douleurs sur l'humanité, et il explique l'apparition de l'homme par l'existence antérieure du péché, au lieu d'expliquer le péché, source de tant de maux, par l'œuvre de l'homme, dont l'innocence a précédé la faute. Encore un coup, quel anachronisme! Je le répète : le dogme de la chute primordiale est partout à fleur de terre sous le ciel de l'Inde, où les hymnes presque bibliques de certaines parties des Védas le traduisent et le proclament à leur manière; où le brahmanisme védique le transforme à sa façon et dans un dessein d'odieux égoïsme; où le bouddhisme à son tour le rencontre, mais, hélas! aveugle autant que sincère, ne le rencontre que pour lui faire subir sa dernière, sa plus grande déformation. On a dit que le brahmanisme avait fait de l'univers comme un « vaste purgatoire; » le mot est plus vrai encore du bouddhisme,

qui se montre aux yeux de l'apologétique chrétienne comme sans cesse poursuivi par la grande idée, qu'il ne comprend pas, de l'épreuve et de l'expiation ; — de l'épreuve, car le bouddhisme cherche à monter, à monter encore, par le détachement des choses qui cessent, par la souffrance et la douleur; — de l'expiation, car il tremble toujours devant le cercle fatal des renaissances sans fin.

Nous venons de voir ce que le bouddhisme avait fait du dogme de la création et quelle est sa doctrine sur l'origine de l'existence humaine; indiquons maintenant ses idées sur la délivrance finale, second problème qui a passionné la philosophie indienne plus encore que le premier. Mais que dire sur le Nirvâna, dans lequel se résume cette délivrance? Comment définir la nature et la durée de cette récompense suprême, de ce ciel du bouddhisme? Nous savons deux choses, c'est que le Nirvâna est la délivrance à laquelle le bouddhisme convie toutes les créatures, les petits et les grands, les riches et les pauvres, les ignorants et les savants, et que c'est la récompense promise à la méditation, à la mortification, au triomphe des passions, en un mot, à la vertu, telle que la comprend le bouddhisme; passé cela, tout est ténèbres dans la question du paradis inventé par Çâkyamouni.

Les brahmanes avaient enseigné la dissolution dans l'esprit universel, ce ciel du panthéisme indien, précurseur, pour le dire en passant, de celui que nous prêche le panthéisme français du dix-neuvième siècle; au lieu de la dissolution dans l'esprit universel, est-ce l'extinction totale dans la substance première que prêchait le Bouddha? S'il en était ainsi, la différence entre les deux doctrines serait moins grande en réalité qu'en apparence. Elles nous ramèneraient toutes deux au détachement de la conscience personnelle et à son anéantissement aussi complet que possible. Nous avons déjà indiqué ici [1] notre opinion sur le Nirvâna bouddhique, et nous croyons toujours, avec M. Foucaux, que Çâkyamouni a bien pu laisser planer à dessein sur la récompense future cette obscurité presque complète dont parle M. Barthélemy Saint-Hilaire. Quoi qu'il en soit au juste du Nirvâna, que ce soit une immortalité plus ou moins vague, ou l'annihilation absolue, nous ne voyons pas que le Dhyâna, sa route et sa conquête préliminaire, tranche la question en faveur du dernier sens, comme le pense M. Barthélemy Saint-Hilaire. Au contraire, si le Dhyâna nous permet de conclure quelque chose sur la nature du Nirvâna, c'est qu'il est non pas un néant éternel, mais un éternel sommeil. En effet, dans la quatrième région (du monde sans forme), qui correspond au quatrième degré du Dhyâna, l'ascète qui s'est élevé jusque-là, de vertu en vertu, se trouve dans un lieu où il n'y a « ni

[1] *Correspondant* du 25 avril 1859, p. 634.

idées, ni absence d'idées, » et non pas dans un lieu où il n'y a plus ni idées, *ni même une idée* de l'absence d'idées, comme le dit M. Barthélemy Saint-Hilaire. Dans un langage moins subtil que celui de la philosophie hindoue, le quatrième degré du Dhyâna est une sorte d'extase, ou plutôt un engourdissement total de l'activité humaine. C'est un quiétisme grossier où l'intelligence cesse d'être active sans cesser d'exister.

Au surplus, ce qu'ajoute le judicieux écrivain est d'une profonde justesse : « Le bouddhisme, dit-il, n'a pas de Dieu. Il n'admet pas non plus de nature proprement dite; et enfin il confond l'homme avec ce qui l'entoure tout en lui prêchant la vertu. Il ne peut donc réunir l'âme humaine, qu'il ne nomme même pas, ni à Dieu qu'il ignore, ni à la nature qu'il ne connaît pas davantage. Il ne lui reste qu'un parti à prendre, c'est de l'anéantir. » Logiquement, c'est par l'anéantissement que le bouddhisme a dû résoudre le problème de la délivrance finale, mais nous restons toujours devant la question de savoir si le Bouddha, dans sa prédication, a soulevé devant ses auditeurs, pour les exciter aux austérités les plus rigoureuses, la pierre froide du tombeau creusé par sa métaphysique [1]. Quoi qu'il en soit de la doctrine personnelle du réformateur sur la vie future, elle ne saurait infirmer en rien la preuve que la philosophie, dans la démonstration de l'immortalité de l'âme, tire de la croyance universelle à ce dogme divin.

Au point de vue où nous nous plaçons, une chose résulte clairement des deux théories que nous venons d'indiquer, c'est que le bouddhisme, dans les circonstances les plus favorables à l'essor de la pensée, n'a enfanté qu'une métaphysique déplorable dont le seul résultat a été de conduire jusqu'à leurs dernières conséquences logiques la théologie et la philosophie de l'Inde, en aboutissant non-seulement à un athéisme sans Dieu, mais encore à un athéisme sans nature, à l'anéantissement total, au lieu de l'absorption dans l'âme universelle.

Grande leçon que nous donne la métaphysique d'une religion qui avait eu la prétention de sauver l'homme sans autre secours que

[1] Voici, à ce sujet, une remarque de l'auteur indien de l'édition du Lalita-vistâra qui se publie en ce moment à Calcutta : « Le mot *nirvâna*, dit-il, est le mot le plus important qui se trouve dans les annales de la métaphysique indienne. Chacune des quatre sectes orthodoxes dans lesquelles se divise le bouddhisme attache à ce terme un sens différent. » L'éditeur ajoute qu'il avait fait de longs extraits pour montrer comment le mot est employé tout à la fois pour désigner la matière éternelle — *primordia cæca* — le séjour de l'éternelle félicité, la délivrance de la transmigration, et le néant positif ou le nihilisme; mais que, dans l'impossibilité d'arriver à un résultat satisfaisant, il a supprimé tous les passages recueillis. *Bibliotheca indica*, n° 73, fascic. 2, p. 25.

celui de l'homme lui-même ! Grande leçon ! car, si la raison humaine, abandonnée à ses seules forces, avait eu la puissance morale de créer un système capable d'expliquer entièrement à l'homme les mystères de son origine et de sa destinée sur la terre, un système capable d'améliorer la condition de l'existence humaine et de conduire l'homme à la perfection de ses fins naturelles, ce devait être, ce semble, sous le ciel qui a vu naître le bouddhisme.

En effet, n'est-ce pas dans l'Inde que les idées métaphysiques et les idées religieuses avaient pris un tel empire sur les esprits, qu'elles avaient fini par absorber à leur profit toute l'activité intellectuelle dont la nation la plus réfléchie, la plus méditative, la plus mystyque, — disons le mot, — la plus religieuse parmi les nations païennes, était capable ? Ne demandez à l'Inde ni les ambitions de la politique, ni les préoccupations de la conquête, ni la gloire de la guerre, ni le goût passionné des arts, ni l'amour enthousiaste de la littérature, car l'Inde a une sphère unique d'activité : la philosophie et la religion. Ainsi que le fait remarquer avec raison M. Max Müller, dont le travail récent a confirmé nos vues sur les tendances exclusives de l'ancien esprit indien, l'Inde a eu la plus petite place dans l'histoire politique des peuples, mais elle devait avoir la plus grande place dans l'histoire du monde païen. Les Hindous étaient un peuple de philosophes, dit le même écrivain; c'était aussi un peuple de novateurs, d'inventeurs de systèmes religieux. Au reste, nous pouvons juger un peu de l'esprit philosophique de l'Inde par le nôtre lui-même. N'est-ce pas, en effet, dans l'Inde que se trouve cette race des Aryas dont le sang coule dans nos veines et dont nous parlons, en grande partie, l'antique idiome, transformé à travers les âges par le génie grec et le génie latin, et, en dernier lieu, par le vieux génie français ?

En outre, quel champ libre pour la discussion que la terre de l'Inde ! Le brahmanisme pesait de tout son poids sur les esprits, mais seulement au dehors. Au sein des écoles savantes, la liberté de controverse était sans limites. Et puis, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'était-ce pas vers les problèmes de l'origine du monde et de la délivrance finale que l'esprit indien était exclusivement tourné ?

Donc, et cette conclusion est du ressort de l'apologétique chrétienne, donc, en présence de la métaphysique qui vient de nous montrer sa pauvreté, nous pouvons conclure à la faiblesse de l'esprit humain isolé de tout secours étranger à lui-même, de toute assistance supérieure à ses forces; et cette faiblesse nous apparaît plus clairement encore dans le peu de fondements solides qu'une telle métaphysique offrait à la morale prêchée par le grand législateur de l'Inde.

## V

Considérée dans ses points principaux et dans sa forme générale, la morale de Çâkyamouni a une supériorité immense, au point de vue pratique, sur la morale brahmanique. Cette supériorité lui vient de sa décision merveilleuse et de sa grande clarté.

Chargé, par la mission qu'il s'était donnée, de sauver le genre humain et les créatures, ou mieux encore les êtres et l'univers entier, le Bouddha, ont fait remarquer MM. Burnouf et Barthélemy Saint-Hilaire, devait prendre un langage accessible à tous, c'est-à-dire le plus simple et le plus vulgaire [1]. Or c'est ce langage que nous admirons sur les lèvres du Législateur. Pour le dire en passant, ce langage clair, dépouillé de toute démonstration inutile, allant au but du premier coup, a été un des grands griefs des brahmanes contre le Bouddha. En se servant de préférence d'un tel mode d'enseignement, le Bouddha montre bien qu'il s'inquiète peu de soulever la colère des Scribes indiens. Le réformateur aurait si bien pu harmoniser ses préceptes avec les *Védas*, en invoquant, seulement pour la forme, l'autorité de ce livre, où, selon la remarque de M. Max Müller, se reflètent toutes les ombres de l'esprit humain! Mais, si le brahmanisme se révoltait contre la manière toute rationnelle dont le Bouddha formulait la loi, le peuple indien y trouvait son avantage; car, ce qui pouvait profiter le plus à la masse des hommes, au sein de cette société ensevelie dans les ténèbres brahmaniques, c'était la connaissance des préceptes et non les spéculations plus subtiles que savantes auxquelles ils avaient jusque-là donné lieu. Le bouddhisme avait raison de dire sans autre forme : — Tu ne tueras point; — tu ne voleras point; — tu ne mentiras point; — tu seras chaste; — tu ne boiras point (de liqueurs enivrantes). Ce qui n'empêchait pas le moraliste de commenter certains points de la loi. Évidemment la chasteté, dans le bouddhisme, avait deux aspects. Aux religieux, le Bouddha imposait le célibat, dont il avait donné lui-même un solennel exemple; aux laïques, il prêchait la pureté des mœurs. Aux cinq préceptes que nous venons de voir, obligatoires pour tout le monde, s'en ajoutaient cinq autres qui regardaient particulièrement les religieux; les voici : s'abstenir de repas

[1] *Le Bouddha et sa Religion*, p. 79.

pris hors de saison[1]; s'abstenir de la vue des danses et des représentations théâtrales[2], etc., etc.; s'abstenir de se parer et de se mettre des parfums[3]; d'avoir un grand lit[4]; de recevoir de l'or et de l'argent. Si les cinq derniers préceptes sont encore bons à prêcher aujourd'hui, ils n'ont cependant pas l'élévation des cinq premiers, qui donnent au décalogue bouddhique une si grande ressemblance avec le décalogue mosaïque.

C'est cette élévation de la morale prêchée par le bouddhisme que nous voulions, en second lieu, signaler et admirer. Mais où le Bouddha avait-il pris ces beaux préceptes de morale qui ont, hélas! le tort immense, irremédiable, de ne pas se couronner dans les grands commandements de l'amour de Dieu et du prochain? Le Bouddha avait-il lu quelque part une page mutilée du Pentateuque? Par le zoroastrisme, qui, sur plus d'un point de morale, se relie admirablement au mosaïsme, par l'Avesta, les échos du Sinaï, à travers onze ou douze siècles, étaient-ils arrivés jusqu'à lui, répétant en partie les sublimes entretiens de Jéhovah et de Moïse? Le temps n'est pas encore venu de rien appuyer de définitif sur la science dans cette grave question. Mais, dit M. Kœppen, s'il n'y a entre le décalogue du bouddhisme et le décalogue de la Bible aucune relation historique, et l'écrivain pense qu'il n'y en a aucune, « il s'ensuit que la raison humaine, dépourvue de toute lumière étrangère à sa propre intelligence, est arrivée ici par ses seules forces au même résultat que la raison inspirée. » Évidemment, cette conclusion ne créerait pas une grande difficulté à l'Apologétique, si elle voulait suivre l'historien du bouddhisme sur ce terrain-là. Est-ce que l'homme, fidèle aux lumières d'une raison cultivée, fidèle à la voix d'une conscience droite, n'a pas toujours eu la puissance morale de lire la loi naturelle inscrite dans son cœur, comme le dit saint Paul, avant d'avoir été gravée sur la pierre, complétée et de nouveau promulguée par l'Évangile? Si le bouddhisme a placé dans son décalogue les commandements de ne pas tuer, de ne pas mentir, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas prendre le bien d'autrui, n'aurait-il pas bien pu, en cela, suivre simplement la dictée

[1] « J'observerai le précepte qui défend de manger après midi, » disait le novice bouddhiste.

[2] Le brahmanisme avait ordonné à « l'étudiant en théologie » de s'abstenir de la danse. La musique vocale et instrumentale lui était également interdite, sauf dans les cérémonies religieuses.

[3] « J'observerai le précepte qui défend d'orner son corps de fleurs, d'user de parfums et d'onguents. » Telle était la huitième observance à laquelle s'engageait le novice.

[4] Le prophète Amos avait dit : « Malheur à vous qui dormez sur des lits d'ivoire, qui vous couchez pour satisfaire votre mollesse..., et qui vous parfumez d'huiles de senteurs les plus précieuses. » — Amos, ch. IV, v. 4-6.

divine de la conscience? Tout le monde sait bien que la question culminante ici n'est pas si la raison humaine a pu, grâce à ses seules lumières naturelles, rencontrer et formuler tel ou tel grand principe de morale, ce qui est hors de doute, mais s'il est une législation antique qui présente un code dont l'ensemble soit comparable, pour la grandeur, l'harmonie, la perfection, au décalogue mosaïque. Or, avec un peu de réflexion, personne ne sera jamais tenté de comparer, considéré dans sa merveilleuse et divine économie, le décalogue du Sinaï au décalogue tronqué, découronné, j'allais dire décapité que nous offre le bouddhisme. Il y a plus, et c'est là une chose bien digne de remarque : mieux que tout le reste des religions créées par la présomption humaine, le bouddhisme montre jusqu'à quel point la conscience humaine peut s'oblitérer, s'altérer, se dégrader, tout en conservant en elle la notion plus ou moins claire et l'irrésistible besoin d'un certain nombre de grandes idées morales. Voyez-le, en effet : il ne connaît pas Dieu. Aucun être, à ses yeux, n'est supérieur à l'homme. Il ne connaît ni le précepte de l'amour de Dieu, ni le précepte de l'amour du prochain. Quelle dégradation ! quelle perversité dans la conscience bouddhique ! Et cependant, dans cette même conscience, vivent des sentiments d'humanité et des idées de justice que l'on ne saurait trop admirer, dans les limites où ils conservent leur beauté et leur pureté.

En troisième lieu, dans un système moitié philosophique, moitié religieux, qui était, avant tout, dans la pensée de son célèbre fondateur, une parole de paix apportée aux opprimés, aux parias, comme il est beau de voir poindre en quelque sorte, sous le ciel de l'Inde, la fleur de la charité fraternelle !

Quand le bouddhisme n'aurait fait qu'emprunter à la fleur divine un peu de son parfum, — lui qui n'en connaissait pas la racine éternelle, — en présentant ce parfum salutaire à la société indienne, il aurait déjà, à nos yeux, bien mérité de l'humanité, et la « bonne loi, » nous la saluerions avec bonheur comme une admirable avant-courrière de la Bonne Nouvelle. Je m'explique parfaitement que notre grand indianiste, Eugène Burnouf, n'ait point hésité, comme il l'a dit lui-même, à traduire par charité le mot sanscrit *maitrî*. Pour ma part, j'ai souvent comparé, dans ma pensée, le fondateur du bouddhisme à Channing; seulement, tandis que l'ascète indien résume toute sa religion dans la bienveillance réciproque, la compassion au malheur d'autrui, l'apôtre égaré de l'unitérianisme prêche en même temps, à sa manière, l'amour de Dieu et l'amour des hommes.

Du reste, pour se convaincre que le mot charité contenait quelque chose de grand et de puissant dans le bouddhisme, il suffit de jeter les yeux sur une des institutions bouddhiques dont ce beau mot pouvait faire la devise magnifique : la communauté, l'association reli-

gieuse sous une règle commune. Je sais bien que le Bouddha n'a pas inventé la vie ascétique. Il l'a empruntée au brahmanisme, mais en la transformant. Il y a mis le lien de la charité. Il y avait l'ascétisme individuel, aristocratique, indépendant, tel que les brahmanes le comprenaient. C'est à cet ascétisme gouverné par le privilége que le Bouddha a substitué la vie en commun, la vie cénobitique, le cloître ouvert à tous, aux petits et aux grands, à la condition de s'y soumettre à la règle commune, d'y prendre rang chacun selon sa capacité, d'y entrer librement, comme on en sortait librement. Aux couvents d'hommes, le Bouddha ajouta des couvents de femmes, nouveau témoignage, disons-le avec M. Weber, de la bonté et de l'humanité du Bouddha; beau prélude de la réhabilitation évangélique de la femme.

C'est de cette institution du bouddhisme, institution toute de charité, et déjà belle par là même, que M. Weber voudrait faire sortir l'ordre monastique, et d'autres orientalistes ont cherché à confirmer cette opinion. Eh bien, j'invite le savant M. Weber à ouvrir le premier volume du bel ouvrage que publie en ce moment M. le comte de Montalembert, les *Moines d'Occident*, et il se rappellera les nombreux précurseurs de l'ordre monastique fournis par l'Orient. Je sais bien que ce genre de vie, « aussi ancien que le monde, » selon le mot de M. de Montalembert, n'a nulle part, avant le christianisme, jeté un aussi grand éclat que dans le bouddhisme; mais vouloir rattacher l'ordre monastique à l'institution du Bouddha comme à son principe inspirateur et à son modèle, c'est montrer combien l'on tient à faire de la religion chrétienne la servile imitatrice de la religion bouddhique. Si l'Apologétique veut répondre à de tels préjugés, elle n'a qu'à emprunter les paroles mêmes de l'illustre historien, du savant interprète de la vie monastique : « Ce genre de vie est aussi ancien que le monde, » dit avec raison M. le comte de Montalembert. Il a deux origines, une origine naturelle et une origine surnaturelle. Oui, cette vie de solitude et de privations, si contraire en apparence à tous les penchants de l'homme, elle a ses racines dans la nature humaine. Tous les hommes, à un instant donné de leur vie, ont ressenti cet attrait mystérieux et puissant vers la solitude. Tous les peuples l'ont reconnu et honoré. Toutes les religions l'ont adopté et sanctionné. Les philosophes, les moralistes du paganisme, ont glorifié à l'envi cette impulsion de la nature. Le monde oriental s'y est livré avec passion. L'Inde, depuis trois mille ans, a ses ascètes, qui poussent jusqu'au délire la science de la mortification et la pratique des châtiments volontaires. On les retrouve encore errant de par le monde ou vivant en vastes communautés dans toutes les nations qui reconnaissent la loi de Bouddha[1]. » Et, pour répondre par des faits péremptoires

[1] Les *Moines d'Occident*, par M. le comte de Montalembert, t. I, p. 41.

à ceux qui veulent assimiler le monachisme bouddhique à l'ordre monastique, tel que le christianisme l'a compris, et rabaisser le second en élevant le premier, l'apologiste peut ajouter que les cénobites du bouddhisme, quoique très-supérieurs, selon nous, aux ascètes du brahmanisme, dont ils ont su tout d'abord tempérer sagement les extravagantes mortifications, n'ont « rien produit » eux-mêmes, « rien sauvé »; et que « l'orgueil de l'erreur et la corruption de l'oisiveté les ont rendus inutiles à l'esprit humain comme à la société. » Il n'en est pas moins vrai, et ce sera le dernier mot de l'apologiste en réponse à ceux qui ont cru trouver dans l'ascétisme indien une arme contre les ascètes chrétiens, que, bien au contraire, les solitaires pénitents du brahmanisme, et principalement les religieux de Çâkyamouni, en couvrant l'Inde de leurs monastères d'hommes et de femmes, ont rendu, selon le mot de M. de Montalembert, et rendent encore, dans leurs plus abjects successeurs, « un témoignage incontesté à cet instinct profond de l'âme, que la seule religion véritable a transformé en une source intarissable de vertus et de bienfaits[1]. »

Ici ne s'arrête pas notre admiration pour les beaux côtés de la morale du bouddhisme. Puisque nous parlons de la communauté bouddhique, pourquoi ne dirions-nous pas un mot de la pratique célèbre que le fondateur y avait introduite : la confession? Des indianistes[2] que l'on regrette de voir partager jusqu'aux vues les plus étroites sur le christianisme ont comparé la réforme bouddhique à la réforme protestante, le protestantisme du Bouddha au protestantisme de Luther; et, chose piquante, ce sont les mêmes écrivains qui ont voulu faire sortir la confession instituée par Jésus-Christ de la confession instituée par le Bouddha, et qui regardent le culte des reliques, dans le bouddhisme, comme l'origine du culte des reliques dans le christianisme. Mais passons sur cette inconséquence, qui ferait sourire si elle n'avait pour cause un lamentable parti pris de rabaisser, à propos de tout, les grandeurs divines du catholicisme. Ne dirait-on pas, en vérité, que la confession et le culte des reliques, dans le monde ancien, datent du bouddhisme? M. Weber, cependant, sait l'histoire du paganisme grec, et il n'ignore pas que le culte des reliques y était en grand honneur. M. Weber a vu également la confession en usage dans bien des cultes différents et à des époques fort antérieures aux temps bouddhiques. La confession catholique pourrait donc trouver, comme simple aveu des fautes, des analogies ailleurs que dans l'institution du Bouddha. Au surplus, n'a-t-elle pas, ainsi considérée ses racines directes, dans des rites célèbres observés chez les Juifs? Que

[1] Les *Moines d'Occident*, par M. le comte de Montalembert.
[2] MM. Max Müller et Weber.

dis-je? le saint usage de l'aveu des fautes, considéré en lui-même, ne répond-il pas aux besoins les plus nobles et les plus impérieux de la nature humaine? Inutile d'insister sur cette grande et élémentaire vérité. La confession bouddhique en est d'ailleurs une confirmation éclatante et nouvelle au service de l'apologétique et de la chaire catholique, loin d'être un phénomène capable de diminuer le moins du monde les caractères divins de la grande institution chrétienne qui a la double puissance de faire refleurir dans l'homme et la pureté du cœur et la paix de la conscience.

Je vais plus loin. Il me semble que l'on pourrait expliquer l'établissement de la confession bouddhique par quelques-unes des grandes raisons qui nous démontrent la convenance de la confession en général. L'un des points capitaux de la morale du Bouddha était la discipline du *moi*, et c'est ce noble but qui rapproche, d'une certaine façon, le bouddhisme du christianisme. « Réprimer ses propres pensées, ses passions, ses désirs, c'est la doctrine du Bouddha, » disent les sectateurs du grand Mouni, dans une strophe à leur usage. L'âme purifiée des désirs mauvais et des mauvaises pensées est au fond le premier précepte du bouddhisme, aux yeux duquel la « cessation du péché, » ou, pour me servir d'un autre mot de sa langue, le « bon accomplissement, » n'est que la suite de la pureté du cœur. Eh bien, c'est précisément dans ce besoin de la conscience bouddhique de réprimer le désir, de régler la pensée, et d'arriver par là à la pureté de l'âme, que se trouve une raison bien naturelle de l'institution d'une sorte de confession. Le Bouddha a placé dans la communauté fondée par lui l'institution qui pouvait le mieux répondre aux exigences de sa morale.

A cette raison s'en ajoute un autre, selon nous. Se vaincre soi-même, dompter ses désirs, refréner ses passions, c'est à quoi tend avant tout le bouddhisme, et il arrive par là à l'humilité. L'humilité bouddhique, il est facile d'en entrevoir la base étroite. Qu'est-ce que l'humilité dans un système religieux où l'homme ne peut mesurer sa petitesse à la grandeur de Dieu? Cette humilité-là aura beau marcher les yeux baissés, le front incliné, l'extérieur recueilli, selon l'usage bouddhique, elle n'en donnera pas moins la main à l'orgueil. Mais, telle qu'elle est, reconnaissons-la et dans la vie du Bouddha et dans ses prédications. De même que Çâkyamouni ne cesse de la pratiquer, de même il ne cesse de la recommander : « Vivez, ô religieux! dit-il, en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés. » C'est évidemment en comptant « sur ce sentiment d'humilité, a fait observer M. Barthélemy Saint-Hilaire, que le Bouddha put instituer la confession parmi ses religieux, et même parmi les fidèles[1]. » D'accord, mais

[1] *Le Bouddha et sa Religion*, p. 91.

le prédicateur de l'humilité bouddhique a dû, il me semble, voir dans l'aveu des fautes un puissant moyen d'exercer et de développer dans les âmes de ses religieux le sentiment dont nous parlons. La confession pouvait être d'autant plus efficace, sous ce rapport, qu'elle avait lieu très-régulièrement pour les religieux, deux fois par mois, à la nouvelle et à la pleine lune, devant le Bouddha et l'assemblée, à haute voix. Du reste, la confession bouddhique ne fut point aussi éphémère qu'on pourrait le supposer; nous en retrouvons la trace dans les édits religieux d'un roi bouddhiste, Piyadasi, sous le règne duquel elle fut déclarée quinquennale.

Nous venons de le voir, le bouddhisme, dans sa morale, a des beautés incontestables; et nous n'avons pas parlé de la piété filiale, ni de quelques autres grands devoirs de la famille auxquels il est loin d'être demeuré étranger. C'est par là que, comme plus tard devait le faire la Grèce, l'Inde prépare la voie du Seigneur, répondant, à sa manière, à l'invitation des prophètes divins. Mais, dans ce noble travail, combien elle laisse encore de sentiers tortueux ! Nous nous rappelons la métaphysique du bouddhisme. Quel fondement peu solide pour asseoir sa morale ! Nous avons assisté à la tentative inconcevable, insensée du législateur qui fut peut-être le plus grand parmi ceux dont l'histoire du monde païen nous offre les noms illustres. Nous avons remarqué, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, que le bouddhisme, par une impuissance morale de remonter plus haut, ou par une perversité de raison, n'a demandé, pour comprendre et sauver l'homme, que l'homme lui-même ; il nous est facile, dans sa religion sans Dieu, d'entrevoir où sa morale pouvait seulement conduire l'homme, à savoir : à une « vertu sans devoir, » à une « charité sans amour. » M. Barthélemy Saint-Hilaire condamne sans pitié le bouddhisme, qui, « malgré des apparences parfois sérieuses, n'est à ses yeux qu'un long tissu de contradictions; » l'apologiste chrétien ne doit pas avoir ici plus de miséricorde que le philosophe spiritualiste, surtout quand il rencontre, comme dans M. Kœppen, des admirations pour le bouddhisme qui vont, dans leurs façons de s'exprimer, jusqu'à établir des parallèles presque sans restriction entre la morale du Bouddha et la morale de l'Évangile.

## VI

Pour ne prendre la question que par quelques-uns de ses points capitaux, — qu'est-ce que la morale bouddhique sans l'idée du bien

et sans l'idée du devoir, ou, ce qui est la même chose, sans Dieu, source éternelle de tout bien et de tout devoir? Nous avouons, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, « que c'est déjà beaucoup que le bien se fasse, quel que soit d'ailleurs le motif dont l'acte s'inspire. » Mais comment le bien se fera-t-il là où manque, avec son éternelle idée, sa règle souveraine et sa suprême sanction? Comment le bien se fera-t-il, comment la vertu sera-t-elle pratiquée dans une société constituée sur l'ignorance des grands dogmes divins qui sont seuls capables d'expliquer complétement la conscience humaine, dont les aspirations infinies, sans leur éclatante et pure lumière, resteraient comme autant d'énigmes insolubles jetées par dérision à l'humanité? C'est le bouddhisme lui-même qui va nous répondre, et ses réponses significatives, nous les prendrons dans le domaine des faits.

Et d'abord, le Bouddha, cet homme inflexible, que les voix du harem n'avaient pu retenir dans les splendides palais de Kapilavastou, le Bouddha prêche la nécessité de résister aux passions, de se vaincre soi-même; et son honneur, c'est de l'avoir prêchée sous le ciel brûlant de l'Inde à cette société voluptueuse que le brahmanisme avait instituée à sa guise. Eh bien, la résistance aux passions, la victoire sur soi-même, au nom de quels principes les proclame-t-il absolument nécessaires? Évidemment il ne peut donner pour base à ses exhortations que l'égoïsme et l'intérêt. Au lieu de le démontrer longuement, prouvons-le par un exemple délicat de chaste continence et d'austère charité, où rien ne manque pour l'éloge de l'âme bouddhiste qui nous le fournit, si ce n'est la noblesse et l'élévation dans le motif de l'action.

Vâsavadatta, une courtisane célèbre par sa beauté et son opulence, se prend d'une folle mais réelle passion pour Oupagoupta. Le jeune homme, par la servante qu'elle lui a envoyée pour l'engager à se rendre auprès d'elle, lui fait répondre : « Ma sœur, il n'est pas temps pour toi de me voir. » A une seconde prière, il fait la même réponse. Or, un jour, le chaste Oupagoupta apprend le supplice épouvantable auquel la courtisane avait été condamnée pour un assassinat qu'elle avait commis. Les pieds, les mains, les oreilles et le nez coupés, elle avait dû être abandonnée en cet horrible état dans le cimetière. Alors le jeune homme se dit : « Quand son corps était couvert de belles parures et de riches ornements, le mieux était de ne pas la voir pour ceux qui aspirent à l'affranchissement et qui veulent échapper à la loi de la renaissance. Mais aujourd'hui que, mutilée par le glaive, elle a perdu son orgueil, son amour et sa joie, il est temps de la voir. »

Alors Oupagoupta se rend au cimetière avec une démarche recueillie. En le voyant s'approcher, par un reste de coquetterie, Vâsavadatta recommande à sa fidèle servante de ramasser ses membres épars et

de les cacher sous un morceau de toile, puis elle dit au jeune homme : Quand mon corps était doux comme la fleur du lotus, orné de parures et de vêtements précieux, je n'ai pu te voir. Aujourd'hui, pourquoi viens-tu contempler un corps qui n'inspire que l'épouvante, et qui est souillé de sang et de boue? — Ma sœur, lui répond Oupagoupta, je ne suis pas venu naguère auprès de toi attiré par l'amour du plaisir ; mais je viens aujourd'hui pour connaître la véritable nature des misérables objets des jouissances de l'homme. Consolée par Oupagoupta, qui lui enseigne la loi, la courtisane meurt « pour renaître bientôt parmi les dieux. »

Je le répète, rien ne manquerait à ce noble exemple de continence et de charité, si le jeune bouddhiste, tout en faisant preuve d'une louable abstention, avait compris le devoir; s'il s'était abstenu par vertu, non par pur intérêt ; si, en résistant aux séductions d'une riche courtisane, il avait eu un mobile plus élevé que la crainte unique de compromettre ce qu'il avait fait jusque-là pour s'affranchir de la loi de la renaissance. Comme le dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, le jeune Oupagoupta « n'est point moralement vertueux, tout en restant vainqueur dans cette lutte délicate contre lui-même. » C'est ainsi que le bouddhisme, en se condamnant à se passer de Dieu, à se passer, par conséquent, de l'idée du devoir, de l'idée même du bien, en ne voyant dans la vertu qu'un pont pour arriver à l'affranchissement du cercle des renaissances, a bien pu faire de fervents adeptes, mais il n'a pas fait des hommes. Pour faire des hommes, dans le véritable sens du mot, il faut autre chose que le calcul de l'égoïsme et le calcul de l'intérêt ; en d'autres termes, pour faire des hommes, il faut autre chose qu'une morale négative, il faut une morale positive. Or le bouddhisme, sur les bases de sa métaphysique négative, n'a pu poser qu'une morale négative. Mais j'abanbonne la discussion sur ce vaste terrain où elle a été épuisée tant de fois et tant de fois reprise, et où elle a toujours conduit la saine philosophie à la même conclusion en faveur des conditions ontologiques de la morale, et je signale un vice particulier à la morale bouddhique, lequel est devenu, par le fait, le ver rongeur de ses meilleures idées. Ici nous nous adressons surtout à M. Kœppen, qui, au lieu de marcher sur les traces de M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont il cite cependant le jugement sur la morale bouddhique, voudrait presque nous convertir à la foi de Çâkyamouni. Ce vice particulier, ce ver rongeur que la métaphysique du bouddhisme a introduit nécessairement dans sa morale, c'est, en toutes choses, une exagération sans limites, qui aboutit toujours au bizarre, quand elle ne conduit pas au monstrueux. Prenons quelques exemples. Voici d'abord le grand précepte de ne pas tuer, — je ne dis pas le précepte contre l'homicide ; on verra pourquoi : —

« Tu ne tueras point : न हन्यात्। » Assurément, avec ce seul précepte, le bouddhisme était appelé à exercer une salutaire action dans les sociétés barbares, et j'admets volontiers, avec M. Kœppen, qu'il a préparé la civilisation et adouci les mœurs en défendant de la manière la plus absolue l'effusion du sang; mais, parce que le précepte n'a pas été posé sur ses véritables bases, il a manqué le but en le dépassant. J'admire l'énergique précision de la formule : c'est ainsi que doit parler le législateur à des peuples toujours prêts à verser le sang d'autrui; mais, si la formule est digne d'éloge, la loi s'étend trop loin. En effet, non-seulement elle défend de tuer les hommes, elle défend aussi de tuer les bêtes, et, pour le meurtre de celles-ci, elle n'admet aucune circonstance atténuante et ne veut, dans aucun cas, l'absoudre de péché. Qu'on ait tué un animal pour obéir à l'ordre d'un maître, pour sa propre défense ou pour assouvir sa faim, peu importe, le péché est le même. Aussi le Bouddha avait-il interdit à ses disciples de porter des étoffes de soie, des souliers, des sandales, toutes choses provenant de la dépouille de bêtes tuées. Le seul sang, en un mot, que vous puissiez verser, c'est le vôtre propre, parce que, aux yeux de la loi, l'abandon volontaire de la vie contribue au salut et à la délivrance; et même ici le bouddhisme ne sait pas distinguer entre un lâche abandon de la vie et un noble sacrifice de soi-même.

On comprend très-bien, d'une part, que la théorie de l'origine des êtres, telle que le bouddhisme l'avait acceptée, l'ait conduit à frapper du même anathème le meurtre d'une mouche et le meurtre d'un homme. En effet, et nous l'avons déjà indiqué, dans cette théorie monstrueuse, l'homme peut dire à la mouche : Tu es ma sœur dans le néant.

On ne comprend pas moins, d'une autre part, que la doctrine de la transmigration ait conduit la religion bouddhique à prêcher le respect de la vie de la bête avec la même insistance qu'elle prêche le respect de la vie de l'homme : le bouddhiste n'a-t-il pas toujours à se rappeler que son maître a transmigré durant de longs siècles sous l'enveloppe des animaux les plus divers ? Qui lui dit que le scorpion que vous tuez dans votre jardin n'est pas la « maison » d'une âme humaine en voie de transmigration? Nos missionnaires ont vu ce qu'il en coûte de tuer des scorpions dans son jardin en pays bouddhiste.

Notre second exemple, nous l'emprunterons à l'idée bouddhique de la charité. Si nous voulions prouver la vérité de ce mot qui nous a frappé dans le livre de M. Barthélemy Saint-Hilaire : le bouddhisme est une « charité sans amour, » ce nous serait une tâche facile. Il nous suffirait de montrer ce que peut être la charité fraternelle dans une doctrine qui commence par supprimer l'amour de Dieu, et à laquelle manque la notion de la nature morale de l'homme, comme celle de sa

noble origine. Mais nous ne discutons pas une à une toutes les théories du bouddhisme. Nous jugeons seulement sa morale sur les faits et dans la pratique. Bornons-nous donc pour le moment à lui faire cette question : Quel est notre prochain ? — Notre prochain répond-il, ce sont tous les êtres sans exception et au même titre. Tous les êtres demandent de nous un égal respect, une égale déférence, un égal dévouement, une égale compassion, un égal sacrifice. Que l'homme donne sa vie pour l'homme, c'est bien; mais qu'il verse son sang jusqu'à la dernière goutte pour conserver la vie d'un être quelconque, d'un doux animal ou d'un animal féroce, ce n'est ni moins beau ni moins bien. « L'amour du prochain, dans le bouddhisme, dit, à ce propos, M. Kœppen, s'étend plus loin que dans le christianisme. » Je le crois bien. M. Kœppen est frappé comme tout le monde de cette théorie monstrueuse dont les conséquences logiques et pratiques vont à nous montrer notre prochain dans tous les êtres, quels qu'ils soient, et, chose singulière, la charité bouddhique n'en marche pas moins de pair, à ses yeux, avec la charité de l'Évangile : « On a prétendu, dit l'écrivain, qu'elles ne peuvent être comparées l'une à l'autre, et qu'elles sont différentes au fond. Je ne puis, continue-t-il, saisir cette différence fondamentale (*ich kann diesen principiellen Unterschied nicht fassen*[1]). Le Christ nous ordonne d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent, nous outragent et nous persécutent : le Bouddha a fait absolument la même chose. » Nous laissons courir la plume de M. Kœppen, autrement nous l'arrêterions pour lui faire observer ce qu'il y aurait de grotesque dans le parallèle de deux commandements ainsi formulés : — Aimez tous les hommes, même ceux qui vous persécutent, vous haïssent et vous outragent; — Aimez tous les êtres, même la bête féroce qui vous dévore. Si encore l'enthousiaste admirateur de la charité bouddhique avait donné dans toute son étendue le précepte du pardon des injures et de l'amour des ennemis tel que l'a compris le Bouddha! Mais rendons cette justice à l'auteur, ce qu'il n'a pas fait pour le précepte que nous venons de dire, il va le faire pour le précepte suivant : « Le Christ, dit-il, a enseigné que la plus haute preuve d'amour, c'est de donner sa vie pour ses frères; le Bouddha ordonne de la sacrifier même pour les bêtes sauvages. » A la bonne heure. Ici du moins nous savons à quoi nous en tenir sur la justesse du parallèle. Nous allions admirer le dernier précepte du Bouddha; mais, devant sa monstrueuse extension, notre admiration se transforme en pitié, ne pouvant devenir autre chose. Évidemment, si M. Kœppen ne peut voir aucune différence essentielle entre les préceptes du Bouddha et les préceptes de l'Évangile, c'est qu'il part d'un principe qui nous est

[1] *Die Religion des Buddha und ihre Entstehung*, 1 vol., p. 448.

étranger. Quel est ce principe? Le voici. Selon l'écrivain, il ne faut pas juger l'Orient avec les yeux de l'Occident. Pour se rendre compte de la ressemblance fondamentale de la morale du bouddhisme et de la morale de l'Évangile, il ne faut pas considérer la question « avec des yeux européens, ainsi que nous sommes habitués à le faire depuis notre enfance. » Pour juger les préceptes soit du bouddhisme, soit du christianisme, il ne faut pas s'arrêter à la surface, il faut en sonder le fond ; et alors, selon l'auteur, l'exagération purement indienne des préceptes bouddhiques étant mise à part, ces préceptes nous apparaîtront dans leur identité avec les préceptes chrétiens.

Il était bon de citer les paroles mêmes de l'un des plus récents et des plus savants historiens du bouddhisme, pour montrer avec plus de clarté jusqu'où peuvent aller les méprises et l'aveuglement dans ces comparaisons entre le bouddhisme et le christianisme qui sont en vogue aujourd'hui. C'était le moyen de mieux faire voir combien il importe à l'Apologétique de venir, avec son impartiale critique, indiquer en quoi l'un et l'autre peuvent se ressembler en apparence, et en quoi ils diffèrent en réalité.

Oui, il y a des ressemblances entre la morale du bouddhisme et la morale de l'Évangile ; mais ces ressemblances s'arrêtent précisément là où M. Kœppen veut les trouver, à savoir dans le fond et dans le cœur des deux doctrines, dans leurs principes fondamentaux, qui, loin d'être identiques, sont séparés par des différences essentielles. Quand il n'y aurait que les différences radicales qui existent entre la notion bouddhique et la notion évangélique du prochain, la question serait déjà tranchée. M. Kœppen nous dit de faire abstraction de l'exagération monstrueuse de la charité bouddhique, nous le voulons bien; mais pouvons-nous ne pas voir que cette exagération a les plus terribles conséquences dans la pratique? Pour ne pas sortir du domaine des faits, où nous avons voulu nous renfermer, que M. Kœppen la considère, cette exagération, se traduisant en acte dans la vie du Bouddha, qui a toujours fait marcher de front les préceptes et les exemples, et l'écrivain nous dira s'il n'y a de différence dans la question qui nous sépare que celle de notre point de vue d'enfant de l'Europe et de son point de vue de philosophe qui comprend l'Orient avec l'esprit oriental. Voulez-vous la juger à l'œuvre, cette exagération? Voulez-vous vous convaincre qu'elle est autre chose qu'une affaire de point de vue? Regardez-la dans le précepte de l'aumône, telle que le comprend le bouddhisme, qui en fait un des articles de la loi de charité. Lisez, par exemple, cette légende où le Bouddha donne son corps en pâture à une tigresse affamée qui n'avait plus la force d'allaiter ses petits.

Si vous voulez voir les résultats pratiques de la charité sans limites, sans règle, sans base réelle, sans autre motif que le motif fourni par la métaphysique du bouddhisme, des exemples de charité monstrueuse que nous offre le législateur passez à ceux que n'ont pas manqué de donner ses fervents adeptes. En style bouddhique, la charité « conduit à la maturité parfaite de l'être égoïste, » c'est-à-dire, si nous voulons parler notre langage, que la charité doit éteindre dans le cœur de l'homme tout égoïsme. Le bouddhiste prend ce précepte à la lettre, et il éteint dans son âme jusqu'à la distinction des êtres. Un homme qui donne son corps à dévorer à une tigresse affamée est, à ses yeux, aussi grand que l'est pour nous Belzunce sacrifiant sa vie aux pestiférés. C'est ainsi qu'en exagérant tout la morale bouddhique finit par tout gâter. Les plus beaux préceptes du bouddhisme sont comme ses plus belles légendes, ils rappellent le mot du poëte :

> Ut turpiter atrum
> Desinat in piscem mulier formosa superne.

Voyons-la encore dénaturer, en l'exagérant, une grande idée qu'elle a exprimée sous toutes les formes, et qui a été pour le bouddhisme la source d'une incurable mélancolie. Nous voulons parler de l'idée qu'il s'est faite de l'instabilité, de la vanité des choses. Certes, il est bon de ne pas jeter un regard distrait sur cette fragilité de tout ce qui est soumis ici-bas à la loi du changement, et nous rendons cette justice au grand ascète indien que, sauf les divins moralistes de la Bible, aucun esprit ne s'est plus attaché que lui, dans l'antiquité, à cette énigme de l'existence des hommes et des choses, énigme qui avait souvent troublé le génie grec lui-même. Mais il ne faut pas que le désenchantement aille jusqu'au découragement; car le découragement mine et finit par détruire l'activité dans l'homme, dont le premier devoir est d'agir et de lutter. Or c'est là l'excès où est tombé le Bouddha, qui, pour le dire en passant, donne la main, sous ce rapport, à travers les siècles, aux Werther, aux Manfred, aux Child-Harold, aux René, et à tant d'autres *mélancoliques* dont la génération qui nous précède a entendu les lamentations infinies et vu passer devant elle les mornes profils et les ombres voilées de larmes.

Ah ! je sais bien qu'il ne faut pas rendre Çâkyamouni, Gœthe, Byron, Chateaubriand, seuls responsables des tristesses dont ils n'ont été, chacun à son heure, que les harmonieux échos. Ce ne sont pas des maux individuels qu'ils ont exprimés, après les avoir ressentis; ce ne sont ni des douleurs ni des amertumes personnelles qui ont fait couler leurs larmes. Ils ont pleuré sur le mal de la vie. Ils ont mêlé, souvent sans y penser, leurs larmes aux larmes de toute créature

qui de siècle en siècle gémit et pleure, selon le mot de saint Paul. Où est donc, à mes yeux, le tort de toutes ces larmes de sympathie et de pitié? c'est de n'avoir eu, dans le mélancolique philosophe de l'Inde, comme dans les poëtes découragés de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, aucun correctif, aucune limite; c'est de n'avoir pas eu pour s'épancher le sein de l'espérance. Tout est vanité, disait l'ascète des Gôtamides; tout est vanité, a répété la littérature moderne[1]; tout est vanité, avait dit aussi, et longtemps avant le Bouddha, un roi d'Israël, — mais avec quelle différence! Dans le cri de Salomon, il y a de la détresse : qui voudrait le nier? mais il n'y a pas de désespoir. La philosophie du moraliste inspiré est désenchantée, elle aussi, mais elle n'est pas découragée. Le cri de la Bible est un cri précurseur. Il annonce celui de l'Évangile, et je le retrouve sur les lèvres de l'auteur de l'*Imitation*, cet autre chantre de la divine mélancolie. L'*Ecclésiaste* salue de loin le mot de la philosophie évangélique : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? » L'*Imitation* répète le mot divin. Mais le bouddhisme, lui, n'a qu'une chose à mettre à la place de l'espérance, son scepticisme glacial. En exagérant la vanité et le néant des choses, vues à travers le prisme destructeur de la doctrine de l'anéantissement ou de l'éternel sommeil, du Nirvâna, comme les voyait le Bouddha ; en proclamant comme un axiome absolu que « tout est vide, » de cette double manière on arrive fatalement à douter non-seulement de Dieu, de l'éternelle récompense, de l'éternel châtiment, mais même de la conscience, du devoir, et l'on finit nécessairement par ne plus croire au bien, ni dans l'homme, ni dans le monde; et « il est tout simple alors, comme le dit fort bien M. Barthélemy Saint-Hilaire, qu'on prenne l'un et l'autre en aversion, et qu'on ne cherche de refuge que dans le néant. » C'est ce scepticisme qui enveloppe le bouddhisme d'un linceul moral encore plus froid et plus hideux que le linceul réel arraché, un jour, à un cadavre pourri dans son sépulcre, par les mains de Çâkyamouni, qui avait eu le triste courage d'en faire, durant quelque temps, son vêtement de prédilection.

Il est superflu de prolonger cet examen des inconcevables contradictions, des exagérations monstrueuses et des désastreuses conséquences auxquelles, en toutes choses, arrive fatalement la morale bouddhique, faute de règles et de principes capables de l'arrêter dans ses écarts, disons mieux, faute de fondements légitimes et vrais.

Nous avons touché assez de points, il nous semble, pour faire déjà comprendre que la question du bouddhisme, étudiée sous ses aspects

[1] « Que la vie des hommes ne soit qu'un rêve, c'est ce que plusieurs ont cru déjà. Je porte avec moi cette pensée partout. » *Werther*, lettre du 22 mai.

variés, peut offrir à l'Apologétique des preuves éclatantes, assises sur les derniers résultats de la science, de cette nécessité morale de la révélation divine, surnaturelle, évangélique, dont la philosophie séparée cherche vainement de nos jours à affranchir l'esprit humain, afin de mieux mettre en relief l'autel qu'elle dresse à son idole. Et quand même nous ne serions pas entré dans l'analyse de certaines idées de la morale bouddhique, pour en montrer les tendances subversives de toute civilisation ne nous aurait-il pas suffi de nous renfermer dans la grande règle de critique posée par l'Évangile : Juger l'arbre à ses fruits ?

Or cet arbre dont nous parlions en commençant, cet arbre dont l'ombre funeste s'est répandue, à travers tant de siècles, sur tant de nations et qui enveloppe à l'heure qu'il est de ses branches sans cesse renaissantes peut-être un quart de l'humanité vivante, cet arbre, disons-nous, quels fruits a-t-il produits ? En voyant le chemin que le bouddhisme a fait à travers les âges et à travers le monde, l'apologiste a besoin d'adorer au fond de son âme les éternels desseins de la rédemption, et de se rappeler qu'aux yeux de Dieu mille ans sont comme un jour ; mais il lui est facile, l'histoire sous les yeux, de montrer que l'influence civilisatrice du bouddhisme est en raison inverse de sa force d'expansion et de son esprit de propagande. Il a prétendu sauver le monde, il parlé de salut, sans avoir de sauveur, et son ambition n'est pas moins orgueilleuse de nos jours que dans les siècles qui ont suivi de près sa première apparition; mais son cosmopolitisme, que l'on compare puérilement à l'universalité catholique, s'il a été sur plus d'un point du globe une ébauche de culture morale, préparant la voie à l'Évangile, n'a-t-il pas rendu impossibles, en définitive, chez tous les peuples où il s'est montré, les vrais progrès de la civilisation, dans l'ordre religieux, dans l'ordre moral ? j'ajoute : dans l'ordre politique ? En effet, le bouddhisme, qui avait protesté un instant contre un despotisme odieux, aujourd'hui n'offre-t il pas une large base sur laquelle tous les despotismes peuvent se trouver à l'aise ? Il s'est rencontré des écrivains qui ont beaucoup vanté tout d'abord ce qu'ils ont appelé l'action bienfaisante du bouddhisme; mais, en soumettant à l'épreuve de l'histoire leurs premières conclusions, ils en ont bientôt reconnu le peu de justesse. Il en sera toujours ainsi de l'étude sérieuse du bouddhisme : peu de science y conciliera certains esprits en les égarant, beaucoup de science les en éloignera en les éclairant. C'est le renversement du mot célèbre justement dit du Christianisme.

Dans un écrit récent, on nous montrait le bouddhisme comme une des menaces de l'avenir; je ne sais pas ce que Dieu réserve aux nations chrétiennes, qui pourraient bien, hélas ! voir s'envoler de leur sein la

foi dont elles se rendraient indignes; mais, selon le mot de M. Barthélemy Saint-Hilaire, que de choses il nous faudrait oublier pour devenir les aveugles disciples d'une religion que le plus simple bon sens condamne! que de degrés il nous faudrait descendre dans l'échelle des peuples et de la civilisation! Quant à nous, ce n'est pas l'envahissement des nations vraiment chrétiennes par la religion du Bouddha qui nous apparaît comme le danger de l'avenir. Jamais les peuples évangélisés par l'Église de Jésus-Christ ne consentiront, grâce à Dieu, à descendre et à se coucher dans le tombeau creusé par le bouddhisme au sein de l'humanité. Mais l'apologiste chrétien n'en doit pas moins avoir les yeux ouverts sur les conséquences désastreuses et toujours vivantes d'un culte qui semble, en vieillissant, puiser de nouvelles forces dans de nouvelles transformations. C'est l'histoire pleine d'enseignements, ce sont les caractères variés des transformations successives de l'œuvre inaugurée par Çâkyamouni, et développée, dans la suite des âges, par les superstitions les plus grossières, qu'il importe maintenant à l'Apologétique de considérer de près.

L'abbé AUGUSTE DESCHAMPS.

---

L'OPTIMISME

# RÉFUTÉ PAR LES BÊTES[1]

Les brahmes avaient du bon : ils causaient avec les bêtes dans les solitudes de l'antique Orient; et, quand les bêtes veulent parler, que ne disent-elles pas ? Le brahme s'instruisait à leur école : la bête avec sa naïveté est encore le meilleur des livres. Cette libre vie dans la solitude des forêts où se formaient des familles religieuses vouées à la contemplation, ce perpétuel et direct entretien avec les êtres qui sont le plus près de la nature, établissaient dans ces heureuses contrées d'immédiats rapports entre l'homme et les animaux. Il les traitait en frères : il les aimait enfin. Quand Bouddha selle son cheval pour la dernière fois, au moment de quitter la maison paternelle et de fuir au désert où l'appelle son irrévocable destinée, il lui parle ainsi : « Il y a longtemps que tu es dans la vie et dans la mort : maintenant tu vas cesser de porter la selle et le collier. Pour cette dernière fois seulement, ô Kantakana! porte-moi loin d'ici; et, quand j'aurai accompli la loi, je ne t'oublierai point. » Cette touchante confraternité qui s'établit entre l'homme et le compagnon de ses fatigues, cette tendre compassion pour la race souffrante, cette pieuse sympathie pour les êtres

[1] Nous avons donné la parole aux bêtes, mais nous connaissons la maxime de droit : *Audi et alteram partem*. Ceux de nos lecteurs qui voudraient entendre l'optimisme défendu par un de ses plus fervents adeptes peuvent consulter avec fruit le manuel couronné de M. Nourrisson sur la philosophie de Leibniz.

faibles, attendrissent l'antique législation de l'Inde. « La mort d'une colombe est un grand crime, » ont dit les sages.

Quand, deux mille ans plus tard, la vie monastique, transportée d'Orient en Occident, fleurira dans les vallées de l'Ombrie, ou sur les cimes de l'Apennin, les solitaires et les moines y feront revivre le pieux amour et la tendre compassion pour les bêtes. Voyez le moine de Bobbio, Colomban, et François d'Assise, le poétique fiancé de la pauvreté. L'âme d'un brahme a passé dans leur âme; comme eux, ils causent avec les bêtes : ils appellent les hirondelles *mes sœurs*. L'un donne son manteau pour racheter l'agneau qu'on mène à la boucherie; l'autre voit les écureuils descendre des sapins pour se cacher dans les plis de sa coule[1]. Le grand principe d'union, la sympathie, cette tendre compassion pour ce qui souffre, était en eux : ils en faisaient aussi une religion. Ainsi l'on trouve toujours unis, en Orient comme en Occident, et chez les premiers solitaires de l'Inde comme parmi les moines de l'Italie, ces deux sentiments, la pensée de la mort et l'amour des bêtes, un mépris qui va jusqu'à la haine contre ce monde mauvais et corrompu et une sympathie de frère pour tout ce qui souffre.

## I

Aimons les bêtes : si triste est la vie pour elles! si lourd le fardeau qu'elles ont à porter! La satisfaction de la faim, et celle du besoin de se reproduire, un court instant de plaisir dans un labeur sans fin : voilà tout. C'est à ce point que lorsqu'on met en ligne de compte et que l'on compare l'indescriptible artifice de l'ouvrier, la richesse incroyable des moyens, et la pauvreté, l'inanité du but obtenu, on ne peut s'ôter de la tête cette conviction que la vie est une étoffe qui ne vaut pas ce qu'elle coûte : mais cela devient évident, quand on considère certains animaux dont le genre de vie est des plus simples.

Voyez la taupe : quelle vie que celle de cette ouvrière infatigable! Fouiller avec ses pattes d'une incroyable puissance, voilà l'unique occupation de toute sa vie! une nuit éternelle l'environne : elle n'a d'yeux qu'un aperçu, tout juste assez pour fuir la lumière; seule elle est vraiment un animal nocturne : car les chats, les hiboux et les

[1] Voir, dans *les Moines d'Occident*, le beau récit de M. le comte de Montalembert.

chauves-souris voient pendant la nuit. Qu'obtient-elle pour prix de la persévérance inouïe avec laquelle elle poursuit sa vie pleine de fatigues et vide de joies ? Un abri et la famille : c'est-à-dire uniquement les moyens de continuer dans cette voie de douleur et de la recommencer dans un nouvel être de sa race. De tels exemples nous démontrent clairement qu'il n'y a aucune proportion entre la fatigue et le tourment de vivre et le résultat ou le salaire de la vie. Les animaux qui voient ont du moins conscience du monde qu'ils contemplent ; conscience toute subjective assurément et bornée à l'action des choses extérieures, mais enfin une ombre de la valeur réelle de l'existence. Mais la pauvre aveugle, la taupe, avec son organisation si parfaite et son infatigable activité, bornée à la recherche des larves d'insectes pour apaiser sa faim, fait voir trop évidemment la disproportion entre le but et les moyens de la vie.

Que cherche la pauvre bête dans cette folle dépense d'une incroyable activité? à se bâtir des demeures souterraines, de magnifiques palais? non sans doute : car elle ne peut les voir. Et cependant comme elle travaille ! Elle fouille, elle fouille, et la terre amoncelée s'effrite et remue au-dessus d'elle : tant elle l'ameublit avec son groin, tant elle la coupe en tranches menues et la jette au dehors avec ses pattes qui sont à la fois la pelle et le hoyau ! La terre la plus dure cède à cet ouvrier robuste : quand on ouvre une de ses galeries souterraines, on est étonné de tant d'art et d'une telle patience ; elle est admirablement organisée pour son métier de mineur : l'ouïe la plus fine lui permet de saisir sous la terre les bruits les plus légers de sa surface ; son épaisse fourrure l'abrite contre le froid et l'humidité de la terre ; mais le prix de la vie lui manque : car il est doux de voir la lumière, et ce n'est pas avec des yeux embryonnaires, enfoncés et perdus sous la peau, qu'elle peut savourer les délices du jour. Qu'a fait la pauvre aveugle pour mériter une telle vie? Croyez-vous que ce monde soit pour elle le *meilleur des mondes ?*

## II

Les anciens, frappés de tant de misère, voyaient dans ces pauvres animaux des âmes fatiguées qui subissaient leur châtiment, enfermées dans des corps mortels : celles que le poids de la terre avait appesanties erraient parmi les tombeaux et se revêtaient de corps d'animaux appropriés à leur nature, des ânes, des milans, des loups ; celles

qui avaient mis en pratique les vertus sociales et civiques, ces âmes des justes et des tempérants ayant encore quelques fautes à expier, achevaient de se purifier sous la forme des fourmis et des abeilles; la pauvre âme tombée dans un corps de taupe se démenait sous terre et s'en tirait comme elle pouvait. Touchante fiction que ces antiques légendes du vieil Orient venues de l'Inde en Grèce avec le dogme absurde de la métempsycose.

## III

Les migrations des oiseaux sont célèbres. Quel instinct les pousse ainsi de monde en monde, semblables à ces âmes des bords du Léthé décrites par le poëte :

> Come d'autunno si levan le foglie
> L'una appresso dell'altra infin che'l ramo
> Rende alla terra tutte le sue spoglie;
> Similemente il mal seme d'Adamo
> Gittansi di quel lito ad una ad una
> Per cenni, com'augel per suo richiamo.
> Cosi sen vanno su per l'onda bruna;
> Ed avanti che sien di là discese,
> Anche di qua nuova schiera s'aduna?

Ainsi le froid, la faim et ce besoin de la lumière vainement cherchée de monde en monde les emportent : étourneaux en bandes larges et serrées tourbillonnant dans la tempête pendant le temps froid; grues qui vont en longue file, chantant leurs lais, comme les malheureux poussent leurs gémissements ; et lui, pauvre artiste, musicien voyageur, chantre de la nuit, rossignol ; il va, il cherche la liberté de sphère en sphère ; de cruelles mains s'en emparent : on lui crève les yeux, on l'enferme : l'oiseau captif chante encore ; mais il chante la liberté perdue.

Qui de vous n'a vu le corbeau, l'oiseau fatidique, la tête toute penchée d'un côté, l'œil étincelant comme le diamant, garder un silence pensif en regardant l'homme, ou bien d'une voix rauque et lointaine entonner son chant de mort : « Halloa, halloa, halloa ! Je suis un démon ! Coa, coa, coa ! Je suis un démon, je suis un démon, je suis un démon. Hourra ! » Puis, transporté de bonheur par son rôle infernal, se mettre à siffler, à coasser, comme s'il appelait la mort, et

faire battre ses ailes, et faire entendre une série de sons inintelligibles, comme s'il éclatait de rire en entendant la mort qui lui répond, à lui, l'infernal oiseau !

Un jour un brahme de l'Occident[1], voyant le héron mélancolique qui, perché sur une patte, contemplait dans l'eau terne sa maigre image, se hasarda à interroger ce rêveur.

« Je lui dis de loin ces paroles, que sa très-fine ouïe perçut exactement : Ami pêcheur, voudrais tu bien me dire (sans délaisser ta station) pourquoi, toujours si triste, tu sembles plus triste aujourd'hui ? As-tu manqué ta proie? le poisson trop subtil a-t-il trompé tes yeux ? La grenouille moqueuse te défie-t-elle au fond de l'onde ?

— Non, poissons ni grenouilles n'ont pas ri du héron..... Mais le héron lui-même rit de lui, se méprise quand il entre en pensée de ce que fut sa noble race, et de l'oiseau des anciens jours....

« La terre fut notre empire, le royaume des oiseaux aquatiques dans l'âge intermédiaire où, jeune, elle émergeait des eaux.

« Temps de combat, de lutte, mais d'abondante subsistance. Pas un héron qui ne gagnât sa vie. Besoin n'était d'attendre ni de poursuivre : la proie poursuivait le chasseur ; elle sifflait, coassait de tous côtés. Des millions d'êtres de nature indécise, oiseaux, crapauds, poissons ailés, infestaient les limites mal tracées des éléments. Qu'auriez-vous fait, vous autres, faibles et derniers nés du monde? L'oiseau vous prépara la terre. Des combats gigantesques eurent lieu contre les monstres énormes, fils du limon ; le fils de l'air, l'oiseau, prit taille de géant. Si vos histoires ingrates n'ont pas de trace de tout cela, la grande histoire de Dieu le raconte au fond de la terre où elle a déposé les vaincus, les vainqueurs, les monstres exterminés par nous et celui qui les détruisit.

« Vos fictions mensongères nous bercent d'un Hercule humain. Que lui eût servi sa massue contre le plésiosaure? qui eût attendu face à face cet horrible léviathan ? Il y fallait le vol, l'aile forte, intrépide, qui du plus haut lançait, relevait, relançait l'hercule-oiseau, l'épiornis, un aigle de vingt pieds de haut et de cinquante pieds d'envergure, implacable chasseur qui, maître de trois éléments, dans l'air, dans l'eau, dans la vase profonde, suivait le dragon sans repos.

« Consumé dans cette lutte gigantesque, il s'est amoindri quand s'est amoindri l'élément humide. Les oiseaux de la vase, aux longues échasses, insensiblement ont disparu. Leurs frères, les pélicans, les cygnes, deviennent rares. On chercherait en vain ces blanches flottes qui couvraient de leurs voiles les eaux du Mincio, les marais de Mantoue, qui pleuraient Phaéton à l'ombre de ses sœurs, ou, dans leur

[1] M. Michelet.

vol sublime, poursuivant les étoiles d'un chant harmonieux, leur portaient le nom de Varus. »

Ainsi tout dégénère ici-bas, et le héron lui-même sent sa décadence.

Comment serait-il optimiste, lui, l'oiseau des anciens jours, et, par nature, un peu *laudator temporis acti ?*

## IV

Lutter, souffrir et mourir, voilà la grande histoire naturelle, la vraie, la seule profonde : celle qui explique la vie par la douleur.

La guerre est partout : guerre de tous contre tous, *bellum omnium*. Un sage l'a dit : « Vouloir sans objet, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite *in secula seculorum*, jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en petits morceaux : voilà la dévorante arène où se livre la bataille de la vie. » Les végétaux servent de proie au règne animal; les animaux se dévorent entre eux; on sait que je ne parle pas des hommes (voyez les Druzes!); mais il y a, sans eux, des animaux de proie et de rapine; il y a des ravisseurs armés qui emportent leur butin de haute lutte. La plupart, il est vrai, préfèrent la ruse à l'attaque ouverte; le tigre et la panthère s'embusquent pour surprendre la timide gazelle. Il y a des haines instinctives, d'invincibles antipathies d'espèce à espèce qui ont fait verser plus de sang que les haines de peuple à peuple, et renouvelé les querelles des Capulets avec les Montaigus : telle la rage du furet contre le lapin, l'inimitié des guêpes et des abeilles. La colère chez ces flammes ailées est si brûlante, si intense, qu'elle brave la mort même : l'abeille plonge son dard dans la blessure, l'y laisse comme un poignard dans la plaie et meurt désarmée, non vaincue. Dans l'intérieur de cette Afrique si longtemps fermée, et maintenant ouverte par les immortels explorateurs Barth et Livingstone, il suffit d'un imperceptible insecte, la mouche *tsée*, pour faire reculer la vie, et, avec la vie, la civilisation; cette mouche, terreur des troupeaux, s'attaque aux plus grands animaux; la chèvre et l'âne sont seuls à l'abri de sa morsure. Les bœufs, les bisons, sont frappés de son aiguillon; en quelques heures des troupeaux entiers succombent, et leur chair décomposée remplit l'air d'exhalaisons putrides. Au soleil couché, commencent à rôder les sinistres éclaireurs du lion, les loups et

les chacals, qui l'accompagnent à distance, le précèdent en flairant ou le suivent en croque-mort. Plus loin c'est le *Pays de la soif*, le désert, le soleil, l'étendue vide et stérile. Ici s'ouvre à la mort une nouvelle carrière, infinie, immense comme la solitude. Un monde de substances âcres et fétides pullule dans les forêts vierges de l'Amérique, où tout fermente et sue la mort. « Aux troncs des arbres énormes, les fantastiques orchidées, filles aimées de la fièvre, enfants de l'air corrompu, se suspendent et semblent vivre. Dans ces meurtrières solitudes, elles se délectent et se baignent dans les miasmes putrides, *boivent la mort qui fait leur vie*. La fièvre jaune est sous ces fleurs et le *vomito nero ;* à vos pieds traînent les reptiles; aux parties basses, clapote un peuple obscur, un monde sale de caïmans, de serpents d'eau. » Ainsi partout la vie, par son excès même, étouffe la vie comme une liane touffue et grimpante aux flancs d'un chêne.

La nuit est pleine d'embûches ; tout animal, et surtout le plus sage, le *brahme de la création*, l'éléphant, salue le soleil, et le remercie à l'aurore d'avoir échappé aux dangers de la nuit. Un voyageur hollandais, Junghuhn, a vu dans l'île de Java des champs tout couverts de squelettes comme après une bataille. Il reconnut que ces squelettes, hauts de cinq pieds et larges de trois, étaient ceux de tortues qui viennent de la mer pour pondre leurs œufs, et sont assaillies par des hyènes (canis rutilans), qui les renversent sur le dos, brisent la carapace et les écailles du ventre et les dévorent. Souvent un tigre les surprend dans leur œuvre de mort, et cette horrible chasse continue depuis des milliers d'années.

Dirai-je la discorde des éléments, le tumulte de la nature, les volcans tonnant comme mille batteries rangées en ligne, les montagnes projetées dans les airs, les vents furieux, la mer écumante, grisâtre, sinistre ? Évoquerai-je avec l'imagination de Shakespeare ou de Dickens les démons qui chevauchent sur le tourbillon et dirigent la tempête, les lutins, les farfadets maudits, esprits de l'air ? Mais non ! car mille fois plus délirante et plus échevelée est la ronde infernale de la vie.

Monstrueux égoïsme, tyrannie sanglante, des oppresseurs et des victimes, une chasse horrible, incessante, où, tantôt chasseurs et tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une triste curée; voilà le monde, le monde avec ou sans l'homme, ce roi tombé qu'on cite toujours par un étrange privilége comme l'abrégé des misères et des maux d'ici-bas. Le crime, qui le croirait? vient aussi troubler ces républiques. L'animal, dans sa naïveté terrible, trahit tous les instincts de l'homme. Voici des esclaves prisonnières chez les fourmis, l'esclavage honteux des noires par les rousses[1]. Le concubinage

[1] M. Huber, observateur pénétrant des fourmis, a noté le fait, et Michelet l'a dé-

existe chez certains oiseaux; chez d'autres, la polygamie ; la plante est androgyne. Parmi les poissons, nulle trace de justice : les gros mangent les petits, c'est la loi. Il y a des tyrans et des parricides parmi les insectes. Chez les guêpes, on tue les enfants comme chez les Chinois. Les ichneumonides déposent leurs œufs dans la tête ou le corps des larves, d'autres insectes dont la destruction lente devient ainsi la première œuvre de la race nouvelle. Le jeune polype, qui croît et se nourrit sur l'ancien, entre en lutte avec lui et ne s'en sépare qu'après lui avoir arraché sa proie et s'être nourri à ses dépens. La fourmi bull-dog d'Australie (*bull-dog ant*) surpasse ces horreurs : quand on la coupe en deux, un effroyable combat s'engage entre la tête et la queue de ce monstre infiniment petit; la tête saisit la queue avec ses mâchoires, la queue résiste, se défend, la couvre de piqûres, le combat dure près d'une heure et ne finit que par la mort des deux parties ou l'intervention d'autres fourmis qui les achèvent. On lit ce qui suit dans une lettre d'Horwitt : « A l'embouchure du Missouri, on remarque un chêne puissant dont le tronc et les branches sont si vigoureusement enlacés par les nœuds et recouverts par les membres d'une vigne sauvage, que le chêne se flétrit et meurt sous cette étreinte. Ainsi la vie veut vivre, et un arbre en étouffe un autre. Notre vie est une nature fausse et viciée, a dit le poëte qui l'a le mieux connue :

> Our life is a false nature : 'tis not in
> The harmony of things, this hard decree
> This un eradicable taint of sin,
> This boundless Upas, thiss all-blasting tree
> Whose root is earth, whose leaves and branches be
> The skies, which rain their plagues on men like dew, —
> Disease, death, bondage — all the woes we see —
> And worse, the woes we see not — which fhrob throug
> The immedicable soul, with heart-aches ever new.
>
> (LORD BYRON [1].)

crit avec son bonheur habituel, dans un véritable poëme en six chants : l'*Insecte*.

[1] Il n'est pas dans l'harmonie des choses, ce décret inexorable, cette contagion enracinée du péché, ce gigantesque Upas, cet arbre aux noirs poisons qui corrompt tout, dont la racine est la terre, dont les feuilles et les branches sont les cieux qui pleuvent leurs fléaux sur les hommes comme la rosée — la maladie, la mort, la servitude — tous les maux que nous voyons — et, pis encore, les maux que nous ne voyons pas — qui font palpiter l'âme inguérissable, avec des chagrins de cœur toujours nouveaux.

V

Les animaux sont le troupeau, la mort est le pasteur. On ne connaît pas la puissance de la mort. Elle est étrange, sourde, inexorable. Elle courbe les vivants sous sa faux, comme le moissonneur les épis. Que de millions de germes étouffés! que de tendres âmes immolées en naissant! La nature paraît indifférente à ce jeu. Impassible et sereine, elle écrase, tue, ensevelit, et, chaque printemps, elle se rajeunit. Mais avec la vie nouvelle recommencent les préparatifs de mort. Contemplez en automne le petit monde des insectes, avec quel soin les uns préparent leur lit pour y dormir le long et froid hiver; comme les autres filent leur coque pour s'y ensevelir et ressusciter rajeunis et transfigurés au printemps; comme le plus grand nombre, déjà préparé à trouver le repos dans les bras de la mort, ne s'inquiète plus que d'assurer le logement et la nourriture à ses œufs, pour se perpétuer du moins par sa race.

Je lis dans la physiologie de Burdach, vol. I, p. 275, ces curieux détails :

« Jusqu'à onze heures du matin, rien encore : aucune *cercaria ephemera* ne se montre dans l'infusion; à midi, des myriades d'infusoires, l'eau en est remplie. Ils meurent le soir pour renaître le lendemain, et cela six jours de suite. » Voilà la vie, la mort et leur rapport!

Tout ce qui naît doit mourir, telle est la loi; l'amour même, le père de la vie, y est soumis. Que de mères meurent en donnant le jour à leurs enfants! pour certaines familles, c'est la destinée de l'individu qui s'accomplit. La conservation de l'espèce est sa loi, son tout. Pour tous, la mort est la rançon de l'amour. Je ne m'étonne plus de la sainte frayeur des mystiques. Clément d'Alexandrie rapporte cette réponse attribuée au Sauveur selon l'Évangile des Égyptiens. Comme Salomé lui demandait : « Jusqu'à quand règnera la mort? » Le Seigneur répondit : « Aussi longtemps que vous, femmes, vous enfanterez. »

Écoutez Shakspeare : « Semblables à l'abeille, nous enlevons à chaque fleur son doux trésor; les pattes chargées de cire et la trompe de miel, nous apportons à la ruche notre butin, et, comme l'abeille, nous recueillons la mort pour salaire. »

La vie est le labeur de l'ouvrier, la mort est son salaire. « Le nom de la vie, disait le profond Héraclite, est bien le mot : *Vie*, mais son œuvre, c'est la mort :

Τῳ οῦν βιῳ ὄνομα μὲν βιος, ἔργον δὲ θάνατος.

Swift, suivant Walter Scott, son biographe, avait coutume, pour fêter le jour de sa naissance, de lire dans le livre de Job tous les passages où ce sublime désespéré maudit le jour dans lequel la maison de son père retentit de ce cri : « Un fils nous est né ! » Les Mexicains saluent leurs nouveaux-nés de cette phrase : « Mon fils, tu es né pour souffrir. Donc, souffre, supporte, et tais-toi ! »

La nature commence comme une idylle et finit comme une hymne à la douleur. « La douleur, dit excellemment Michelet, est en quelque sorte l'artiste du monde, qui nous fait, qui nous façonne, nous sculpte à la fine pointe d'un impitoyable ciseau. » Heureux de la terre, disait dans son style oriental un de ces poëtes que j'aime, le parasol de la royauté vous ombrage, les éléphants du pouvoir s'agenouillent et semblent dire en vous voyant : « Voici mon dos. » Vous ne voyez pas le mal, vous niez la douleur; mais peut-être vous vous êtes écrié un jour avec le poëte :

Tu me traites sans doute en favori des cieux :
Car tu n'épargnes pas les larmes à mes yeux.
Eh bien, je les reçois comme tu les envoies.
Tes maux seront mes biens et tes soupirs mes joies.
Je sens qu'il est en toi, sans avoir combattu,
Une vertu divine au lieu de ma vertu,
Que tu n'es pas la mort de l'âme, mais sa vie,
Que ton bras, en frappant, guérit et vivifie [1].

## VI

Ainsi le bonheur n'est qu'un rêve, et la douleur est réelle. Il y a des mystères de douleur dans la nature, et l'*optimisme*, quand il n'est pas une amère raillerie, n'est qu'une négation stoïque. Les stoïciens niaient la douleur, les chrétiens ont su la rendre féconde. Certains arbres ne laissent échapper le baume que sous l'incision; ils le distil-

[1] Lamartine, *Hymne à la douleur*.

lent sous forme de larmes qui dégouttent de la blessure entr'ouverte. Tel est le chrétien transformé par la divine vertu de la vivifiante douleur. Une immense pitié le saisit en présence de ses frères malheureux, et il répète avec le poëte, quoique dans un autre sens :

Je connais le malheur, et j'y sais compatir.

*Pietà*, en italien, exprime la pitié en même temps que la piété, et sert à désigner par un beau mot l'homme de douleur sur les genoux de sa mère : *Mater dolorosa*. Quand vous entrez dans Saint-Pierre, et qu'un marbre immortel offre à vos yeux, groupés par le génie de Michel-Ange, la mère et son divin Fils, double agonie! l'ineffable harmonie des deux plus grandes douleurs qu'ait vues le monde s'appelle une *pietà*. Une pitié ! mot sublime et profond ! Bossuet parle, dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, de *ce je ne sais quoi d'achevé que donne le malheur*. Le languedocien a un beau mot que je regrette pour la langue française, *pietadous*, celui qui a pitié ou compassion.

Sans doute, l'optimisme a de quoi flatter l'orgueilleuse faiblesse de l'homme. Planer sur les mondes, rapporter à soi cette divine harmonie, s'enivrer de lumière aux sources du jour et voguer comme une riante théorie toute couronnée de fleurs sur les fleuves des créatures bienheureuses qui se rendent vers un océan de félicités par une progression de plaisirs toujours nouveaux, c'est un beau rôle pour l'homme devenu centre et presque Dieu des mondes, et l'on conçoit qu'il n'y renonce pas sans peine. Ce n'est pas sans regret que l'on quitte le palais de ces chimères enchantées pour entrer dans la triste réalité des faits et l'amère vérité de la vie. Mais il le faut, puisqu'il n'y a que deux philosophies, celle du plaisir et celle de la douleur; il faut choisir; il faut se couronner de fleurs avec Épicure, ou consentir à boire la ciguë comme Socrate. Qu'avons-nous à craindre? Il y a dans l'amertume de ce breuvage une vertu qui nous élève jusqu'aux cieux [1].

Comte Foucher de Careil.

[1] Dans un temps où l'on aimait à voir partout dans l'antiquité comme la figure des temps nouveaux, la mort de Socrate, mourant pour la justice et la vérité, a paru offrir de lointaines analogies avec celle du Juste par excellence; et c'est dans ce sens, qui exclut toute autre interprétation, que nous nous permettons de la rappeler. Quelle sanglante critique d'ailleurs de l'optimisme, qui récemment encore essayait, par la bouche de Hégel, d'amnistier les juges du philosophe grec!

# DE L'IRONIE

ET

# DU GENRE COMIQUE

---

La peinture des difformités physiques ou morales, de tout ce qui excite un sentiment de répulsion dans les âmes saines, doit-elle être admise en poésie? Pourquoi nous montrer le laid, l'odieux, le ridicule? Le but de l'art n'est-il pas de nous révéler, de nous faire aimer la beauté, la perfection, afin de nous inspirer le désir de les posséder? Voilà l'idée qui frappe le sens commun dès qu'on réfléchit sur la nature de l'art. Tout ce qui soulève en nous les sentiments opposés à la sympathie, à l'admiration, au respect, tout cela, au fond, est étranger, hostile même à la vraie poésie; mais l'amour du bien peut être réveillé dans notre cœur par la haine et le dégoût que nous cause l'aspect du mal. C'est ainsi qu'on explique dans les arts l'intervention du principe d'ironie.

Une notable part de la littérature de l'Europe, depuis l'Athènes d'Aristophanes jusqu'au Paris de Voltaire, appartient aux nombreuses variétés du genre ironique, et ce n'est pas une famille que l'on puisse traiter légèrement que celle où se classent l'auteur des *Nuées*, Ménandre, Plaute, Térence, Perse, Juvénal, Rabelais, Cervantes, l'Arioste, Molière, et enfin Voltaire, ce roi de l'ironie. Parmi les plus illustres représentants du génie contraire, parmi les poëtes qui ont peint avec le plus de respect les côtés nobles de la nature, un bon

nombre, les plus puissants peut-être, sont descendus parfois dans cette région des rires amers qui semble interdite à la haute et sérieuse inspiration. Shakespeare, Gœthe et Byron ont mélangé dans leurs créations immortelles le triste sourire de la raillerie et du doute aux larmes sacrées de l'enthousiasme et de la passion.

Le principe d'ironie a dans l'art un rôle légitime ; la comédie et la satire viennent se ranger après l'ode et l'épopée. Mais là où les moyens et le but sont si différents, il est difficile qu'il n'y ait pas inégalité de noblesse et de valeur morale. Demandons à l'histoire de l'art quelle marche a suivie l'ironie, et cherchons dans l'âme elle-même quelle est la source et la nature de cette douloureuse faculté.

## I

Le doute et la raillerie sont aussi anciens sur la terre que les premières paroles du serpent. C'est en Grèce néanmoins que se place à sa date certaine l'éclatante apparition de l'ironie. La Grèce a vu commencer les divers antagonismes qui ont engendré la vie et le mouvement de l'histoire dans notre Occident. L'esprit critique n'a pas de mouvements littéraires évidents et complets avant ceux que nous offre le génie grec. L'œuvre fondamentale de la Grèce n'est pas, comme on l'a dit, d'avoir créé les faux dieux, c'est de les avoir détruits pour mettre à leur place la personnalité humaine. La Grèce accomplit l'œuvre suprême du scepticisme, le sublime de l'impiété; elle abolit le sentiment de l'infini sur lequel avait vécu l'Orient. Le scepticisme et la raillerie sont nés d'un sentiment excessif de l'individualité humaine, opposé à celui de l'universel et du divin.

Le principe d'ironie auquel se rattachent la comédie, la satire et tant d'autres œuvres littéraires est une combinaison de la raillerie et du scepticisme. Le génie railleur fut si puissant chez les Grecs, que la philosophie elle-même, cette philosophie si dogmatique avec Platon, fut fondée en Grèce par l'ironie. C'est par l'ironie que Socrate ruina les sophistes ; c'est par elle qu'il ouvrait et qu'il excitait les jeunes intelligences. Une discussion mélangée de doute et de fine moquerie, tel est le point de départ de la philosophie grecque.

L'arme que Socrate employait triomphalement contre la superstition et contre les sophistes ne lui appartenait pas en propre; elle était si bien d'origine grecque, et aux mains de tous, qu'elle fut

tournée contre lui et qu'elle l'égorgea. En même temps que l'illustre martyr fondait la critique, Aristophanes fondait la comédie ; il élevait le premier grand monument littéraire de l'ironie. Dans la comédie des *Nuées*, il semait la ciguë que le peuple d'Athènes devait faire boire au maître de Platon. Merveilleux exemple de la vraie destination de l'ironie et de toutes les œuvres qui s'y rattachent ! Dans cette sphère, les hommes et les choses sont destinés à s'entre-tuer. La critique de Socrate a tué le vieux paganisme d'Aristophanes ; la comédie d'Aristophanes a tué Socrate. Le plus sage, le plus affirmatif, le plus divin des railleurs, voilà la première et la plus noble victime de la raillerie.

En passant de l'Attique à Rome, l'esprit satirique devait se fortifier de toute la rudesse du caractère romain ; chez les Grecs, à travers la crudité d'Aristophanes, un mélange de grâce et de fantaisie en atténuait la violence. Il y a dans Aristophanes une poésie indépendante de son ironie. La satire d'Horace, formée à l'école des Grecs, sera mitigée par l'élégance attique et par la prudence d'un poëte de cour. Ce n'est point sur le théâtre que s'épanchera dans sa liberté et sa vigueur la séve de raillerie propre aux Latins. Dans l'énergique concision de Perse, dans la violence sans frein de Juvénal, apparaît, dépouillée de tout ornement étranger, de toute poétique fantaisie qui pourrait la dissimuler ou l'atténuer, la satire romaine nue et tranchante comme le fer d'un glaive. Dans la comédie, la raillerie et la critique se mélangent forcément d'un autre intérêt. Dans la satire, telle que Rome nous l'a léguée, l'esprit ironique a trouvé sa plus simple et sa plus directe expression ; il se manifeste sous la forme positive, concluante, pratique, pour ainsi dire, qu'affecte le génie romain. La satire condamne et enseigne directement, sans le secours de ces allégories dont use la fable, sans personnification, comme dans la comédie, de la façon la plus immédiate, la plus absolue. La satire, en un mot, quoique écrite en vers, appartient au fond à la prose ; elle est née du génie éminemment prosaïque et positif du peuple romain.

Au moyen âge, l'élément satirique circule dans la littérature avec une abondance et un caractère nouveau provenant des différences essentielles que le christianisme et le génie gaulois ont introduites dans la poésie. L'esprit railleur et narquois est un vieil apanage de notre nation ; c'est dans la population conquise et asservie, gauloise par la race et par l'humeur, que se développa la littérature des fabliaux et des sirventes. Au moyen âge, comme dans l'antiquité, la satire et tous les genres qui s'y rattachent furent particulièrement cultivés par des hommes d'origine servile, par des esclaves et des affranchis. Ésope, le fondateur de la première forme de la satire, de l'apologue,

où la critique encore tremblante s'enveloppe prudemment de l'allégorie, Ésope était esclave; la satire est la triste consolation des opprimés.

Mais au sein de la société du moyen âge, l'élément ironique se manifesta dans la littérature sous des conditions tout à fait nouvelles. Dans la littérature classique le genre noble, héroïque, sérieux, était tout à fait distinct et ne comportait aucun mélange de trivialité ou de raillerie. Aristophanes et Sophoche, Horace et Virgile, Juvénal et Lucain n'empiètent jamais sur le domaine l'un de l'autre; une œuvre est toute héroïque ou tout ironique; les exceptions sont imperceptibles. Ajoutons que la satire est plus franchement ironique qu'au moyen âge; l'ironie classique est directe, sans mélange de fiction et de poésie. Au moyen âge le christianisme, tout en donnant une force plus grande à l'antagonisme du corps et de l'esprit, des instincts inférieurs et des sentiments élevés, de la prose et de la poésie, força, par la prédominence qu'il accordait à l'âme toutes les choses de l'ordre contraires à se mélanger d'idéal. D'ailleurs, le symbolisme était une des lois de l'art à cette époque; en s'imposant à la satire comme à tout le reste, il la força de se revêtir d'ornements pris à une région meilleure. Dans les poëmes du moyen âge, la critique est presque toujours déguisée; comme il arrive à Satan lui-même qui s'y montre rarement sous sa véritable forme, et qui, sous des habits empruntés, laisse à peine passer son pied fourchu. Entre les mains des auteurs de fabliaux satiriques issus du peuple, comme entre celles d'Esope esclave, la critique dirigée contre les puissants dut s'envelopper de précautions. Aussi, quoique l'élément ironique apparaisse au moyen âge dans presque toutes les œuvres d'art et jusque dans l'architecture, la satire, comme genre à part, la satire de Perse et de Juvénal, n'existe pas encore. L'ironie est toujours incarnée dans un symbole poétique pour moins offenser les regards.

D'autre part, au moyen âge, comme le sentiment religieux, la foi, l'amour, la poésie en un mot, ne peut pas être complétement absente de l'esprit d'un poëte, l'élément ironique marche toujours côte à côte avec l'élément poétique. Chaque homme a son bon ange, s'il a son démon. Dans les poëmes chevaleresques, expression des classes nobles et de l'esprit féodal, l'ironie ne prend pas la forme railleuse; c'est une guerre franche et ouverte contre le mal. On ne voit pas dans ces poëmes, comme dans les fabliaux populaires, des moines cafards et cyniques, mais des démons et des nécromants. C'est par des types ouvertement monstrueux et haïssables que s'y manifeste le principe d'ironie. L'antagonisme entre la chair et l'esprit, entre la prose et la poésie, est ici franc et déclaré. En face des chevaliers armés de toutes pièces, les monstres, guivres, goules, dragons, tarasques, apparais-

sent dans toute leur laideur et dans toute leur puissance, comme Satan devant saint Michel.

Enfin le principe d'ironie, dans les conditions que lui fait la société du moyen âge, créera le grotesque, bien différent du comique de l'antiquité; et l'art moderne mélangera dans la même œuvre le grotesque au sublime, innovation foncièrement opposée à l'esprit de l'art grec.

A mesure que périt le moyen âge, que l'art symbolique est abandonné pour un art plus simple imité de l'antiquité, l'ironie se dépouille de ses poétiques vêtements, elle arrive à se montrer sans accessoires et sans voiles. A côté de l'ancien fabliau et de l'apologue, qui subsisteront toujours pour avoir leur immortel épanouissement dans la Fontaine, la satire positive et directe commence à poindre. Au moment de la Renaissance, Rabelais, suspendu entre le moyen âge et les temps modernes, exprime encore l'ironie à travers une sorte de symbolisme; mais en la dépouillant déjà des ornements qui la dissimulent. Pulci, Arioste, Cervantes, nés de races moins railleuses que la race gauloise, emploieront encore la forme mélangée de sérieux et de moquerie propre à l'ironie des époques religieuses. En France, la satire deviendra bien vite ce qu'elle était à Rome, une accusation directe, une invective continue que l'esprit assaisonne de son sel, si l'imagination ne la revêt plus de ses couleurs. Aussi l'ironie, chez nous, se servira-t-elle plus souvent et plus heureusement de la prose que des vers. La satire Ménippée est au seizième siècle une œuvre bien plus puissante, bien plus nationale, que la poésie de Régnier; au dix-septième, les *Provinciales* laissent bien loin dans l'ombre les innocentes satires de Boileau; et enfin, quand l'ironie atteindra sa plus colossale expression dans Voltaire, elle ne sera, même dans les vers, que de la prose pure, sans aucun mélange de poésie.

Arrivée à Voltaire, l'histoire de l'ironie s'arrête, nous avons atteint le sommet; jamais le sarcasme de Voltaire ne sera dépassé; dans son âme, l'ironie apparaît toute pure, dans sa quintessence pour ainsi dire. Il n'est pas avant lui de railleur et de sceptique qui par un côté de son cœur ne touchât à l'amour et au respect; pas d'esprit si gonflé de haine que sa haine elle-même ne s'appuyât sur une sorte de foi; pas de négation si audacieuse que sa violence ne vînt expirer aux pieds de quelque sanctuaire réservé. Chez Voltaire, l'ironie, au lieu de se tempérer quand elle approche des choses éternellement saintes, semble contracter de leur voisinage un nouveau degré de véhémence; plus un nom sera respectable et sacré, plus amer sera le rire dont Voltaire l'accompagne. Sa pensée encyclopédique parcourra l'univers pour voir s'il existe quelque chose de divin qui n'ait pas encore été bafoué. Hors lui-même, rien dans la création ne trouvera grâce devant son rire.

## II

La peinture des difformités et du mal n'est admissible dans l'art qu'en proportion de son efficacité à produire l'amour des qualités contraires aux vices sur lesquels s'exerce la satire. Mais, une fois sur la pente de l'ironie, il est difficile de s'arrêter; la plupart des génies ironiques, presque tous ceux qui se complaisent dans la peinture des travers et des ridicules, tombent vite dans ces deux excès : justifier les vices, nier et ridiculiser la vertu.

Divers genres littéraires se rattachent au principe d'ironie, sans lui appartenir exclusivement. La noblesse, l'élévation, l'utilité, en un mot la beauté de ces genres, varie, selon qu'ils empruntent plus ou moins à l'ironie, et sont plus ou moins mélangés de la foi, de l'admiration, de l'amour, des ressentiments poétiques. L'art peut critiquer, il peut nier; mais à la condition de nous faire entrevoir derrière la chose niée une chose affirmée, derrière l'objet critiqué un objet admiré et aimé.

Le plus fécond et le plus goûté des genres ironiques, le plus ancien, celui auquel se rattachent les autres, comme à la souche mère, c'est la comédie. L'esprit français y excelle particulièrement. Quel que soit le rang qu'on assigne à notre poésie sérieuse, la supériorité de notre comédie est incontestable. Molière n'a pas de rivaux. Nos vaudevillistes modernes n'en ont pas dans leur genre. Ce n'est pas avec une grande fierté que nous le constatons, mais c'est là un fait irrécusable. Le théâtre comique, dans le reste de l'Europe, vit d'emprunts faits au nôtre. C'est par cette supériorité dans l'ironie que la filiation du génie français avec le génie grec est attestée de la façon la plus évidente. Aristophanes ne pouvait écrire qu'à Athènes, Molière qu'à Paris.

La comédie est la peinture des travers de toute espèce qui enlaidissent la nature humaine, depuis les grands vices jusqu'aux petits ridicules. Une première infériorité de la comédie, c'est d'avoir moins de raison d'être à mesure que l'homme se perfectionne; si bien que dans un monde d'élite, dans un monde d'hommes tels que nous devons tous aspirer à le devenir, la comédie n'aurait plus ni valeur ni signification. Ce danger, sans doute, est peu à craindre, et nous nous empressons de restituer à la comédie tous ses droits à l'éternité.

La comédie a pour base ce triste fait de la permanence et de la généralité de nos misères morales; mais a-t-elle au moins, logiquement, a-t-elle eu historiquement, le don de les peindre de manière à aider l'homme à s'en guérir? Renferme-t-elle, par essence, a-t-elle contenu, en fait, derrière la moquerie qui la constitue, une affirmation, un enseignement contraires aux vices et aux ridicules qu'elle critique? Est-il dans la nature de la comédie de mettre le mal en scène, de façon à faire aimer le bien; de nous montrer nos défauts en nous aidant à les corriger? Je sais que c'est là son antique prétention. Sur les tréteaux les plus vulgaires, et sur les théâtres les plus illustres, sous le bonnet du fou et de l'histrion, et sous le masque d'Aristophanes, la comédie s'est toujours flattée de *corriger les mœurs en riant*. En faveur de l'amusement qu'elle nous procure, nous n'avons pas bien scrupuleusement examiné la justesse de l'éloge qu'elle se décerne ; elle caresse des penchants de notre esprit pour lesquels nous sommes indulgents, des penchants qui n'ont rien de rare et d'élevé, qui sont échus aux natures les plus communes et qui sont évidemment en majorité parmi les hommes. Comme il est plus facile de rire que de s'attendrir, comme une difformité s'aperçoit vite avec les yeux, et que les facultés les plus délicates de l'âme perçoivent seules la beauté morale, comme pour un esprit capable d'enthousiasme, il y en a mille capables de moquerie, les vertus de la comédie sont admises comme chose jugée. Il est convenu *qu'elle nous corrige en riant*.

Examinons cette idée du haut de la morale et de l'histoire. Les belles époques de la comédie ont-elles été suivies d'améliorations dans les mœurs? Après Aristophanes nous avons la décadence d'Athènes; Après Plaute et Térence, l'anéantissement des vieilles mœurs romaines; après Molière, la régence et le dix-huitième siècle. Qu'on n'aille pas au delà de notre pensée; nous ne rendrons point ces grands hommes responsables de la corruption qui les a suivis; nous constatons seulement ce fait : que tout leur génie comique a été impuissant à combattre le mal. L'histoire nous prouve que l'ironie a eu beaucoup d'efficacité pour détruire ; nous cherchons encore quels sont les vices qu'elle a détruits.

Mais quittons le terrain de l'histoire, un peu vague peut-être sur ce point, et demandons-nous à nous-mêmes quelle influence exerce en nous l'ironie. Est-il bien sûr que la peinture des difformités d'autrui, que la raillerie déversée sur les vices, nous ait parfois révélé plus clairement les vertus contraires, nous ait poussés vers elles avec plus d'amour? Suffit-il de nous montrer la laideur du mal pour nous faire sentir la beauté du bien? Quand il nous est arrivé, à la suite d'une lecture, après la contemplation d'une œuvre d'art, de conce-

voir l'idée d'un état moral supérieur, de nous prendre de passion et d'enthousiasme pour un devoir difficile, pour une belle vertu, était-ce en lisant une œuvre comique, en assistant à cette anatomie du vice et du ridicule que font devant nous les railleurs? N'était-ce pas au contraire sous le charme sympathique d'une noble et digne peinture issue de l'amour et du respect?

La moquerie et le rire trahissant un fond de légèreté et d'égoïsme incompatible avec une sérieuse action morale, l'écrivain qui attaque par le rire un vice, même un simple ridicule, se place nécessairement à ce point de vue, que lui-même et le spectateur sont exempts de ces travers. Si l'écrivain comique ou son lecteur s'imaginaient receler en eux le défaut qu'ils poursuivent de leur moquerie, ce n'est pas l'ironie qui devrait naître, ce serait la confusion, le remords. Or l'œuvre comique ne développe en nous ni remords ni confusion, elle nous égaye, au contraire; car nous jugeons les difformités qu'elle fronde du haut de la supériorité que nous aimons à nous attribuer. Le sentiment le plus réel que la comédie éveille, c'est donc un sentiment de vanité et d'orgueil. Comme on l'a dit si souvent, nous appliquons à notre voisin les vérités ironiques, jamais à nous-mêmes. Comment l'idée d'une réforme personnelle pourrait-elle sortir de cet orgueilleux sentiment de notre perfection?

Quel profit avons-nous donc à attendre des peintures moqueuses? Un seul : nous gagnons à les contempler une promptitude plus grande à percevoir les défauts et les ridicules d'autrui, et souvent une dureté de cœur plus impitoyable. Ce n'est pas le juste mécontement de nous-mêmes que fait naître en nous la comédie, c'est une répulsion pour les autres; au lieu de créer des sympathies et des aspirations élevées, elle engendre l'aveuglement et l'égoïsme, en un mot, tous les défauts contraires à cette fraternelle indulgence qui doit unir les hommes, à cet échange de respect qui les ennoblit.

Il est pourtant certaine crainte, certain désir que nous éprouvons devant les peintures comiques. Ce n'est pas la crainte du vice et le désir sérieux de la beauté morale : la comédie nous laisse ignorer la beauté. Cette crainte qui agite particulièrement les âmes faibles, c'est la crainte du ridicule. Nous nous croyons exempts des vices réels, mais en nous jugeant capables de ces inadvertances, de cette ignorance de la mode qui constitue le ridicule, et nous éprouvons devant les railleries qui l'atteignent une terreur que n'engendre pas en nous la critique des véritables vices. Il reste donc à la comédie, impuissante à corriger les difformités morales, le mérite de corriger quelquefois les ridicules. Or qu'est-ce que le monde et l'esprit comique appellent un ridicule? Loin d'être un vice réel, ce sera souvent une vertu; une vertu trop simple et trop naïve, une bonhomie, une can-

deur trop parfaite, une ignorance des corruptions du monde, une fidélité à la nature, honorables pour ceux qui les conservent. Il est de l'essence même de la moquerie de finir par s'attaquer à la vertu elle-même, à la grandeur, à la beauté morale.

L'ironie est une maladie de l'âme qui commence par la rendre aveugle pour ce qui est beau, et ne lui laisse que la triste perception du mal; elle fait pis : elle arrive à transfigurer à nos yeux la beauté même en difformité. Un railleur est comme ces malades tourmentés par une humeur malsaine qui voient tous les objets de la même couleur, celle de leur propre fiel extravasé dans tous leurs organes.

C'est le dix-huitième siècle qu'il faut voir à l'œuvre pour juger l'ironie, pour se convaincre de cette vérité que la moquerie ne part point de la haine du mal, mais de la vanité et de l'égoïsme. L'ironie déborde de ce siècle, son flot s'élève au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes, il va souiller de son écume les sommets jusqu'alors les plus respectés. Dans le cours antérieur de son histoire, l'ironie a pu faire illusion sur elle-même, elle a pu s'excuser sur la nécessité de poursuivre et de châtier le mal, au préjudice même de quelques innocents; mais, au dix-huitième siècle, sa véritable nature se dévoile; loin qu'elle apparaisse comme l'antagonisme naturel de l'âme humaine contre la laideur et le vice, comme la haine du mal, elle se manifeste comme la cause, comme l'esprit même du mal, car c'est au bien, au bien suprême, que s'adressent ses coups; comme l'antique serpent, elle poursuit de sifflements railleurs l'œuvre des sept jours. Le véritable objet de l'ironie de cette époque, ce n'est point tel ou tel homme, même innocent, ce n'est pas telle ou telle institution, même respectable et sainte, c'est l'innocence, c'est la sainteté elle-même, en un mot, c'est Dieu. L'ironie, c'est-à-dire l'égoïsme, c'est-à-dire l'orgueil, c'est-à-dire le mal, s'est prise enfin à son véritable ennemi, à la liberté, à la perfection infinie, à l'amour absolu. Le rire, dans la vie commune, n'est que l'arme dont les mesquines et vicieuses natures poursuivent les nobles caractères; à juger son rôle dans l'ensemble des choses, l'ironie est le perpétuel blasphème que les ténèbres lancent contre la lumière, que la mort lance contre la vie.

Après Dieu, son ennemi direct, l'ironie du dix-huitième s'attaque à tout ce qui ressemble le plus à Dieu. Les traditions, les gloires, les saintetés de la patrie, elle se complaît à les souiller de son venin. Avec la langue française, nous la verrons railler, insulter infatigablement la France. Ce noble pays aura eu le privilége entre tous de voir sa nationalité personnifiée dans une figure héroïque et virginale, la plus pure, la plus grande, la plus sainte figure de l'histoire tout entière : tellement qu'après la vie et la mort qui ont sauvé le monde, les an-

nales du genre humain n'offrent rien de plus sublime que cette vie et cette mort qui ont sauvé la France. Eh bien, la cendre sacrée de cette vierge, de ce héros, de ce martyr, Voltaire voudra l'enfouir dans la fange, et devant le bûcher de Rouen comme devant le Golgotha, il rira.

Tels sont les fastes de l'ironie : avec Aristophanes elle exprime d'avance la ciguë que boira Socrate ; avec Voltaire et son siècle elle présente au Crucifié du Calvaire l'éponge imbibée de fiel et de vinaigre, elle verse la poix et le soufre dans les flammes qui brûlent Jeanne d'Arc.

## III

Sans doute l'ironie n'est pas toujours offensive, le rire n'a pas toujours de venin. Il existe une multitude d'œuvres innocemment ironiques. Sans attribuer à ces productions une portée pernicieuse qu'elles n'ont pas, nous leur refusons l'influence salutaire qu'elles s'attribuent. Quoi qu'on en dise, la comédie n'a jamais rien corrigé. La réforme de nous-mêmes est chose trop difficile et trop grave pour naître du rire.

Quand d'ailleurs l'ironie, en s'attaquant au mal, nous inspirerait pour le vice une haine énergique, son effet moral serait encore bien faible à côté de celui que peut exercer la peinture du beau sérieusement et sympathiquement faite. La haine du mal est quelque chose sans doute; mais il ne faut pas croire qu'elle produise nécessairement la connaissance et l'amour du bien. La laideur nous repousse; mais, si nous n'avions vu que des choses laides, pour en avoir été choqués vivement, aurions-nous l'idée de la beauté ? On n'arrive jamais à un principe moral par son contraire. On ne s'élève pas à l'idée de Dieu par celle du néant. Si nous portons en nous le sentiment de l'infini, ce n'est pas parce que nous avons eu d'abord l'expérience du fini. Nous n'avons pas l'idée du beau parce que nous avons vu beaucoup de laideurs; nous n'aimons pas le bien parce que nous détestons le mal. Tout au plus la haine du mal, la répulsion que nous cause la difformité, indiquent-elles un commencement d'attrait pour le bien et le beau. Ainsi la crainte de Dieu, dit l'Écriture, n'est pas la sagesse, mais le commencement de la sagesse; car la sagesse entière, c'est précisément le contraire de la crainte, c'est l'amour. Les peintures ironiques, quand leur résultat serait de faire naître dans notre âme

un sentiment de répulsion pour le mal, ne nous inspirent point, par cela même, l'amour du bien. Elles nous ont placé dans un état de haine ; il faut une action toute différente pour nous faire passer à l'état de respect et d'amour, le seul qui engendre effectivement le bien.

En supposant donc les productions comiques inoffensives, elles restent toujours inférieures aux œuvres qui nous révèlent directement le beau, ce qui est la même chose que nous le faire aimer. Pour être acceptée dans la haute poésie, l'ironie doit se combiner avec les éléments contraires, avec l'admiration et la sympathie. Il faut faire à l'ironie une part strictement limitée. L'esprit de négation et de moquerie est, comme tout égoïsme, d'une nature ambitieuse, indocile, envahissante ; il est d'origine servile et de tempérament rebelle ; enchaînez-le quand vous l'employez ; il devient tyran sitôt qu'il cesse d'être esclave. Quand on oublie de surveiller la partie de l'intelligence dont on a livré le domaine à l'ironie, cette flamme aride dessèche bientôt l'âme tout entière. Pour s'être trop accordé la stérile jouissance de rire de ce qui est mal, on finit par perdre la délicieuse perception du bien ; heureux quand le bien lui-même ne se trouve pas enveloppé dans le sentiment de haine et de dégoût universel qui devient le fond des caractères ironiques !

## IV

Il y a le rire de la gaieté, qui n'est pas celui de l'ironie ; il y a des paroles qui ne sont ni railleuses, ni sceptiques, et qui appellent le rire sur nos lèvres, sans exclure l'enthousiasme et le respect. Ce franc rire de la gaieté est un signe de bienveillance et de bonhomie. Sous la gaieté se cachent parfois dans les cœurs autant de parfums que l'ironie recèle de venin. Le rire de la gaieté dénote une franchise d'impression, un contentement de soi-même provenant de la sérénité de conscience, et non pas de cette vanité, encore moins de cet égoïsme et de cet orgueil, sources de l'ironie. Ce rire rafraîchit l'âme et la repose, tandis que l'autre la dessèche et l'énerve ; il appartient aux époques où les mœurs sont pures, où l'esprit trouve le calme dans une foi, où l'horizon n'est pas chargé de pressentiments sinistres ; ce rire, c'était notre ancien rire national, cette bonne gaieté qui, selon l'expression charmante d'Auguste Barbier :

> S'échappait du cœur comme un flot de vin vieux.

Le rire de l'ironie s'en échappe comme un liquide âcre et corrosif; c'est là le danger que court le vin le plus franc comme le plus franc rire: il est exposé à s'aigrir.

Mais, s'il arrive à la gaieté de tourner à l'ironie, n'arrive-t-il pas aussi à l'enthousiasme de tourner au fanatisme?

La gaieté est l'ennemie du fanatisme, la raillerie inoffensive et légère est surtout appelée à tempérer les excès de la passion. Le don du rire arrête en nous l'exaltation qui pousse quelquefois nos sentiments les meilleurs dans une voie d'inflexible dureté. Ce rire de la gaieté n'exclut point la faculté de l'enthousiasme, quoiqu'il modère le fanatisme. Nous en appelons encore sur ce point à notre histoire. Quelle race peut se vanter d'avoir possédé la sainte ardeur de l'enthousiasme à un plus haut degré que la nation des croisades et des grandes guerres de la Révolution? Les mêmes hommes chez qui les fabliaux des trouvères excitaient ce bon rire des aïeux, s'enflammaient aux prédications de saint Bernard, et de joyeux compagnons devenaient les héros et les martyrs des plus sérieux et des plus divins sentiments.

Si notre littérature a été empestée par l'ironie, elle est riche, il faut le dire, en œuvres gracieuses qui reposent le cœur de la tension énervante des grandes passions et des pénibles accomplissements des hautes vertus. Cette grâce et cette gaieté embellissent encore l'héroïsme; elles ôtent à notre enthousiasme ce que l'enthousiasme a de farouche chez la plupart des autres hommes. Nos soldats montent à l'assaut en fredonnant des refrains de vaudeville, et la furie française n'en est pas moins redoutable; seulement elle est moins cruelle pour le vaincu. La gaieté de l'héroïsme atteste le contraire de l'orgueil. Si le rire de l'ironie part d'un sentiment exagéré de soi-même, il y a dans cette gaieté d'un homme, prêt à sacrifier sa vie, un abandon plus complet de sa personnalité, une fleur de dévouement qui n'existe pas toujours chez ceux qui accomplissent les mêmes actes héroïques avec plus de solennité.

Dans une relation du siége de Constantine publiée par un journal d'Outre-Rhin, nous avons été frappé d'un fait que l'écrivain germanique constatait avec un naïf étonnement. Il avait, après la bataille, parcouru la brèche couverte des soldats tombés dans ce terrible assaut; il avait examiné avec son flegme de penseur allemand les physionomies des morts des deux nations : toutes les figures arabes étaient grimaçantes et convulsives; les visages français lui parurent plus que sereins et calmes, ils étaient tous souriants; ils semblaient achever une chanson légère. Et le narrateur de ne pas comprendre que l'on pût faire de si grandes choses avec si peu de solennité : il ne concevait l'héroïsme que revêtu d'une face austère.

Il y a des peuples chez lesquels il est ainsi; mais leur héroïsme est doublé souvent d'un farouche orgueil, d'une inflexible cruauté. On ne rit pas sur la terre classique de l'Inquisition. L'orgueilleuse et insatiable Angleterre ne rit pas non plus; aussi malheur aux vaincus de l'Espagne et de l'Angleterre! l'Amérique et les Indes en savent quelque chose.

Les haines ne sauraient être violentes et l'enthousiasme fanatique dans ces âmes promptes au rire et à la gaieté; c'est là, certes, une précieuse compensation pour la dose de légèreté que suppose parfois le rire. Si l'homme qui rit toujours n'est pas à rechercher, l'homme qui n'a jamais ri est à craindre. C'est d'une lèvre dont le sourire n'a jamais détendu l'arc inflexible que s'échappent souvent les traits les plus aigus, les plus envenimés de l'ironie. Mais cette innocente gaieté, cette bonhomie du rire, n'a pas de plus mortel ennemi que l'esprit de négation et de sceptique ironie.

## V

Les arts et la poésie, dans leurs peintures les plus sublimes et les plus monstrueuses, ont toujours pour point de départ une réalité. L'art en général ne peut rien imaginer de si excellent ou de si difforme, que sa conception ne corresponde à un germe contenu dans la nature.

L'ironie existe dans l'art parce que dans la nature existent la douleur, la difformité physique et morale, le mal en un mot.

Avant de s'exprimer dans les arts, et comme tout ce que les arts expriment, l'ironie est un sentiment de notre cœur ; elle est un état de notre âme avant de devenir une œuvre de notre esprit. Depuis le rire le plus inoffensif et le plus léger persiflage jusqu'à l'indignation véhémente et à l'amère tristesse, l'échelle entière de sentiments que nous désignons sous le nom générique d'*ironie* correspond à des degrés parallèles de la difformité, de la douleur, du mal enfin, dans la création. Depuis le ridicule jusqu'à l'odieux et au terrible, depuis la grimace du singe jusqu'au hurlement blasphématoire de Satan, il y a, dans la laideur et dans l'impression qu'elle nous cause, d'innombrables degrés, dont les extrêmes semblent appartenir à des mondes contraires, tant ils sont divers dans leur expression morale et poétique.

La raillerie, la tristesse et la colère, sont trois états de l'âme bien distincts, bien opposés même, et nous les rangeons tous les trois sur l'échelle de l'ironie, parce qu'ils dérivent tous les trois de la présence du mal en nous et dans l'univers. Chacun de ces sentiments correspond à une des formes de la douleur.

Dans la poésie du panthéisme, aux yeux duquel il ne peut y avoir de mal absolu, l'ironie n'existe pas, ou du moins elle ne saurait produire de genres distincts. Elle peut circuler voilée et sans conscience d'elle-même, comme elle circule à travers la nature, mais elle n'a pas de forme particulière; elle est toujours mêlée à ce qui n'est pas elle, défigurée, étouffée, comme le mal est voilé sous la splendeur générale de la création.

Les races panthéistes ne connaissent pas la raillerie; le rire est inconnu à l'Orient. Une sérieuse immobilité est empreinte sur la face de l'Égypte et de l'Inde. L'ironie est l'apanage de l'Occident; elle est née en lui avec le sentiment de l'individualité, avec une conscience plus nette du bien et du mal. L'Occident rira de ce que l'Orient avait adoré. Voyez ces figures dans lesquelles l'antique Égypte consacre la monstrueuse alliance de la nature humaine et de la nature bestiale, la confusion de l'esprit et de la chair, ce mélange du fini et de l'infini accompli par l'Orient au profit de la matière! La majesté la plus calme, la plus sereine, la plus solennelle, règne sur la face des sphinx. Au point de vue de l'Occident, le sphinx est un animal monstrueux, grotesque, ironique, et l'art du moyen âge traitera comme telles les figures issues du mélange des natures opposées; il revêtira ses dragons, ses guivres, ses goules, ses tarasques, d'un aspect ridicule en même temps que terrible. L'Orient, au contraire, laissera, même sur les monstres, un cachet de divinité, parce qu'il ne peut rien concevoir indépendamment de la présence réelle du dieu Tout. Pour l'Orient, le ridicule n'existe pas; la moquerie lui est interdite, car tout est englobé pour lui dans le sentiment religieux. De tous ces états si divers que font naître en nous les degrés divers du mal, et qui constituent l'ordre ironique, il ne connaîtra que la terreur, et encore sa terreur sera mêlée d'une telle résignation, d'un fatalisme si soumis, qu'elle ne s'exprimera ni par les convulsions, ni par le blasphème; la terreur ne sera pour le panthéiste Orient qu'un mode plus sombre, plus solennel encore de l'adoration. L'Orient contemple, il vénère avec effroi ou avec amour; il voit du même regard religieux la difformité et la grâce, et jamais le rire ne contourne la ligne majestueuse et sacerdotale de ses lèvres.

C'est en Grèce qu'avec le génie de l'Occident naîtront l'ironie et le rire; mais ils y resteront au berceau et le front toujours paré des grâces indélébiles de l'enfance. Cependant l'abîme est franchi;

l'homme s'est arraché à l'universelle vénération ; il sait désormais juger, choisir, condamner ; il a cueilli une seconde fois le fruit de l'arbre de la science, et, au prix de la douleur issue de cette funeste révélation, il distinguera le bien du mal.

L'ironie date de la distinction du bien et du mal. L'enfant ne connaît pas la moquerie ; il ne connaît que la sympathie ou la terreur. Dans le sourire ou dans les larmes, ses impressions sont sérieuses. Il ignore le rire critique de l'homme fait, ce rire qui renferme à la fois un jugement sur les choses et une affirmation de la personnalité qui les juge. Un caractère commun à toutes les formes de l'ironie, c'est qu'elles affirment énergiquement la personnalité qui les emploie. L'enfant ne connaît pas le rire critique, parce qu'il n'a pas le discernement, parce qu'il ne possède pas sa pleine individualité.

Quoique sa triste occasion ne soit autre que la présence du mal dans le monde, l'ironie a donc des bases légitimes dans l'esprit humain ; elle s'appuie sur la faculté de discerner le bien du mal et sur le sentiment de la personnalité. Si le juste sentiment de la personnalité dégénère en égoïsme et en orgueil, si la critique du bien et du mal engendre les préoccupations du pessimisme et tue la vénération et la sympathie, il n'en existe pas moins une critique légitime et un saint orgueil. La haine et le mépris du mal, l'héroïque anathème que lui lance une personnalité résistante, sont aussi nobles, aussi respectables qu'est misérable et sacrilége cette ironie vaniteuse, irréfléchie, pour qui tout est matière à dénigrement et qui se justifie à elle-même sa malignité, pourvu qu'elle réussisse à provoquer le rire chez les autres.

## VI

L'ironie est une échelle qui descend jusqu'aux profondeurs les plus infernales du scepticisme et qui monte jusqu'aux plus divins sommets de l'enthousiasme et de la foi. Depuis les degrés inférieurs, où siége le persiflage et la raillerie comique, il est une multitude d'échelons jusqu'à celui sur lequel la haine sérieuse du mal se confond avec l'amour passionné du bien.

Il y a donc dans la sphère de l'ironie un point où cesse le rire et où commence l'émotion sérieuse ; un point, par conséquent, où se mélangent ces deux formes de l'impression produite sur l'âme par le mal. Ainsi, dans le monde des productions ironiques, il y a des

genres divers correspondants à ces divers degrés du sentiment d'ironie. S'il y a une ironie qui s'exprime par le rire, il y en a une autre qui se manifeste par la tristesse et par les larmes; une autre, enfin, qui éclate par l'anathème et l'horreur. Toutes ces formes peuvent se mélanger entre elles et témoigner, dans une œuvre étrange et puissante, l'aversion naturelle à l'âme, pour tout ce qui sort de l'ordre et de l'harmonie, pour la méchanceté et la laideur, en un mot, pour le mal.

Le genre littéraire qui représente plus particulièrement l'ironie moqueuse, c'est la comédie; et la comédie comprend, outre le drame comique, toutes les œuvres d'art où les choses sont envisagées par le côté propre à exciter le rire.

Mais il est des états plus élevés de l'ironie, ceux où la connaissance des difformités physiques et morales commence à se traduire par l'indignation, où la raillerie se mélange de tristesse et d'horreur. Lorsqu'un sentiment sérieux se combine avec l'ironie, le rire s'élève et s'ennoblit; ce qu'il imprime de grimaçant et de convulsif sur la face humaine va s'effacer pour faire place à la mélancolie austère et véhémente qu'inspire le mal aux grandes âmes; auguste tristesse qui peut conduire à la sérénité radieuse engendrée par la contemplation du bien.

## VII

Parmi les genres littéraires dérivant du principe d'ironie, la satire, quoiqu'elle paraisse uniquement correspondre à l'idée du ridicule et du difforme, nous offre souvent des émotions plus nobles que le rire. L'indignation sérieuse y apparaît, la haine même; et, quel que soit le nom que porte une passion profonde et vraie, même celui de haine, c'est une façon d'être plus respectable que la moquerie sceptique et l'orgueilleuse indifférence. La satire comporte la haine, mais la haine du mal. La satire ne peut être basée sur la haine du bien, car elle s'appellerait alors blasphème. Le blasphème! c'est là, en effet, le sommet le plus extrême et le plus détestable de l'ironie. Or nous supposons toujours, ici, l'ironie née de l'aspect du mal. C'est comme telle qu'elle est admissible dans l'art, quoique moralement, chez les âmes ironiques, la raillerie franchisse bien vite ses limites permises pour remonter jusqu'aux objets les plus sacrés.

Il y a deux ordres d'esprits et de poëmes satiriques, les uns se-

mant le rire et la moquerie, les autres lançant l'indignation et l'anathème. Les premiers appartiennent à l'ordre comique; ils ont les défauts et les mérites du genre. Les seconds seuls rentrent dans cette classe supérieure de l'ironie que nous avons nommée l'ironie sérieuse.

L'élégant persiflage d'Horace recouvre une indifférence complète pour le vrai bien et pour le vrai mal; la violente invective de Juvénal part d'un cœur qui croit encore à la vertu, qui gémit du vice et qui répugne à ce paisible égoïsme qui ne voit dans l'odieux et dans l'immoral que du risible.

Les productions satiriques où l'indignation sérieuse n'apparait jamais sont futiles par les sujets sur lesquels elles s'exercent ou coupables de traiter futilement des sujets sérieux.

Dans quelle catégorie rangerons-nous la satire de Boileau? Employer la langue de la poésie à châtier de petits ridicules littéraires, des travers et des vanités d'auteurs, c'est prendre la massue d'Hercule pour écraser une mouche. Mais la satire de Boileau est un genre qui n'a de la poésie que la forme du vers. Boileau fait d'ailleurs tous ses efforts pour être épigrammatique et malin; il n'y saurait parvenir. Écrivain sensé, judicieux, honnête, un des plus habiles, le plus habile peut-être des versificateurs, Boileau a l'âme trop bonne et trop naïve pour être un véritable railleur. Ses satires sont tout juste d'une vigueur suffisante pour les corrections anodines qu'il se croyait destiné à infliger aux vers médiocres et à la mauvaise prose. Quand il s'adresse à des travers plus sérieux, quand il attaque d'autres vices que des vices de grammaire et de prosodie, son sujet se rapetisse tout de suite entre ses mains; il se figure avoir rudement et utilement châtié le genre humain quand il a déclaré que, du Japon jusqu'à Rome, *le plus sot animal, à son avis, c'est l'homme.* Sa satire sur les femmes témoigne de la plus honorable candeur; mais en même temps, comme la plupart de ses critiques et épigrammes, elle atteste une âme si calme et si peu profonde, qu'elle fut incapable de la vraie satire. Boileau n'est donc point un poëte ironique, c'est un poëte didactique. C'est à tort qu'on a fait de lui le représentant de la satire dans une littérature comme la nôtre, dont plus de la moitié peut-être appartient, non par les titres des ouvrages, mais par le fond des choses, au genre satirique.

Nous n'essayons pas ici une histoire ou un traité de la satire, il s'agit seulement de montrer dans ce genre littéraire le passage de l'ironie comique a l'ironie sérieuse.

Le mal et le difforme sont par eux-mêmes en dehors de la sphère de l'art; comment le poëte peut-il les y faire rentrer? Une œuvre consacrée à peindre ironiquement le mal peut-elle attester la croyance

et l'amour du bien ? Les productions ironiques se rapprochent du sentiment du beau et de l'amour du bien sur lesquels se mesure la moralité d'nne œuvre, à proportion qu'elles s'éloignent du rire et de la moquerie. En opposant au mal l'indignation et la haine, l'ironie s'élève plus près des sentiments supérieurs, plus près de la sympathie et de l'enthousiasme qu'en restant parquée dans les froides et infécondes régions du rire ; elle devient ainsi plus poétique et plus morale.

L'ironie comique peut-être amusante ; elle n'est point poétique, elle n'émeut point.

Selon le génie des hommes qui l'exercent, la satire s'arrache parfois entièrement à l'ordre critique, pour entrer dans celui de l'enthousiasme et de la foi. La moquerie suppose, sans doute, une distinction faite entre le bien et le mal, entre le difforme et le beau ; mais elle témoigne en même temps d'une sorte d'indifférence, d'une neutralité dédaigneuse entre les bons et les mauvais principes. L'ironie indignée atteste la chaleur d'une âme capable d'enthousiasme; la haine du mal fait partie de l'amour du bien ; tout véritable amour est doublé d'une haine. Il y a, je le sais, des âmes en qui la haine existe seule ; toute haine n'implique pas nécessairement un amour. Le type de l'ironie, Satan, n'a pas d'amour à l'envers de sa haine ; sa haine est universelle; lui-même y est compris. Dans le langage figuré de l'Écriture, Dieu, l'amour parfait, le Créateur, connaît la haine; il ne serait pas le bien absolu s'il n'avait horreur du mal.

Il y a donc des haines vertueuses et fécondes ; quant au rire, il peut être innocent, il ne sera jamais utile et méritoire. Ce qui fait la supériorité de la satire sur les autres genres ironiques, c'est qu'elle échappe au rire pour entrer dans la sphère de l'indignation ; c'est qu'elle connaît les saintes colères et les tristesses augustes de la vertu. Sous les formes de la violence la plus emportée, de la plus âpre crudité, telle satire atteste, à ne pouvoir s'y méprendre, le besoin d'admiration et de sympathie. Notre époque a été féconde en chaleureuses satires; les passions politiques ont fréquemment employé de nos jours l'énergique langage de la poésie. Il faut le dire, bien des torrents de fiel, et du plus méprisable, ont coulé par cette voie ; les apostasies de la satire ont plus d'une fois prouvé que l'ironie est au fond sceptique et menteuse de sa nature. Mais la satire a aussi dans ses annales des noms de vrais poëtes et de vrais citoyens : André Chénier l'a consacrée aux pieds de son échafaud ; et de nos jours qu'elle œuvre dans un langage âpre et violent porte plus irrécusablement l'empreinte d'un esprit convaincu, d'une âme noble, désinéressée, enthousiaste, que les poëmes iambiques d'Auguste Barbier ?

## VIII

L'aspect du mal fait naître dans les âmes une émotion plus légitime, plus féconde, plus morale, que le rire ou la colère ; nous voulons parler de la tristesse.

Nous comprenons sous le mot d'ironie tout sentiment engendré par la perception des difformités physiques et morales. Appartient à l'ordre ironique toute œuvre dans laquelle intervient la peinture du mal, quelle que soit la manière dont le poëte s'inspire de cet aspect des choses ; qu'il en rie, qu'il s'en indigne, qu'il en gémisse. Suivant les caractères et suivant les époques, la laideur et le mal se reflètent dans les âmes sous une de ces trois formes, le rire, la colère, la mélancolie. L'art reproduit ces divers sentiments dans la poésie comique, dans la poésie satirique et dans un troisième genre auquel nous ne savons pas trouver de nom, quoiqu'il soit propre à la poésie de notre siècle ; poésie triste et rêveuse qui reflète le mal dans les larmes comme le siècle précédent le reflétait dans le rire.

Avons-nous sagement fait de ne pas nous laisser fasciner par le premier attrait du genre comique? Quoi de plus innocent d'abord, de plus pur de tout souvenir, de toute apparence du mal, que l'hilarité provoquée par des peintures fines et moqueuses? Quoi de plus séduisant pour les esprits légers que le rire ? Quelques-uns le confondent avec le bonheur. Quand nous avons plaint ceux qui rient, on a été surpris peut-être ; et voilà que nous sommes arrivés à découvrir que le rire a la même source que la colère, la même source que les larmes. Si la difformité, si le mal n'existaient pas dans le monde, la tristesse, la colère, la moquerie, n'existeraient pas. La face humaine garderait sa primitive et divine sérénité ; elle ne serait défigurée ni par les convulsions des sanglots, ni par les convulsions du rire. Il semble que la nature ait voulu traduire en signes irrécusables à nos regards ce que la philosophie démontre sur ce point à notre raison ; les éclats du rire et ceux de la douleur contournent également et déforment le visage. Le rire et les sanglots, pareillement nés de la présence du mal dans l'univers, attestent cette présence en imprimant une laideur momentanée sur la figure de l'homme, sur la plus belle des œuvres de Dieu. L'habitude du rire plisse et ride la face dans le sens d'une laideur bestiale. Les empreintes dont la douleur flétrit

notre visage lui laissent sa noblesse. Défions-nous donc des séductions du rire! c'est une tentation et une épreuve plus funeste que les larmes; il y a dans les larmes de la sympathie; les larmes appellent la consolation : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. » Dans le rire il y a de l'égoïsme; et le rire met une infranchissable barrière entre les âmes. Le persiflage, la moquerie, le sarcasme, isolent les intelligences; ils séparent les hommes de tout ce ce qui est en ce monde amour et sympathie; ils le séparent de ce qui est la sympathie et l'amour absolu, c'est-à-dire de Dieu.

Quelles que soient donc au fond les croyances positives et l'apparente similitude des doctrines, la seule différence du rire à la sérieuse tristesse, de l'esprit railleur au génie mélancolique, met entre deux œuvres comme entre deux âmes un abîme aussi profond que celui qui sépare le bien du mal.

La littérature de notre siècle a hérité en grande partie des doutes religieux du siècle précédent. Comme les écrivains de ce temps sceptique, bien des poëtes de notre âge ont été frappés par le côté difforme et douloureux des choses; dans la nature et dans la société ils ont vu surtout le mal. Ils ont peint l'homme dans ses souffrances et dans ses erreurs. Supprimez certaines grandes maladies morales, supprimez le scepticisme, cette grande difformité de l'intelligence, supprimez les iniquités sociales les plus choquantes, et vous tarissez les sources où puisent les écrivains les plus influents des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Ces deux littératures, où domine la préoccupation du mal et de la douleur, appartiennent au monde de l'ironie. Eh bien, il y a entre elles l'abîme d'une grande révélation morale : l'une descendait vers le néant, l'autre vers la vie; l'une se moquait de ses passions et de ses doutes, l'autre en souffre et en gémit; l'une suit le courant du rire, l'autre celui de la mélancolie.

Cette poésie de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, de Byron, n'a pas toujours une croyance plus déterminée, une vue plus ferme de l'avenir que les sceptiques railleurs du dix-huitième siècle. Cette poésie pourtant est déjà religieuse, nous la dirons même chrétienne. Au fond, c'est bien encore le côté mauvais des hommes et des choses dont elle s'inspire le plus souvent. Les passions qu'elle chante tiennent bien encore au côté souffrant, incomplet et vicieux de la nature humaine; mais elle en parle avec tristesse. Dans cet art moderne, la peinture des difformités occupe sans doute une large place, mais les difformités y sont envisagées comme elles doivent l'être, avec gémissement, avec mélancolie.

Cette dernière et suprême forme de l'ironie, la tristesse, est d'origine chrétienne. C'est le christianisme qui a permis à l'art de faire un plus grand usage de la peinture du mal et des difformités en lui

révélant la manière légitime de les juger et de les peindre. C'est là une incontestable vérité; elle a fourni à un illustre poëte de notre temps une théorie, juste au fond, mais qui devient contraire à la vérité historique par son exagération et sa forme absolue. Dans la célèbre préface de *Cromwell*, M. Victor Hugo affirme que le christianisme a engendré dans l'art le comique, le grotesque, en un mot les divers genres que nous avons appelés ironiques. Cette idée nous semble fausse, si on l'applique à la comédie; elle est vraie quant à l'ironie sérieuse, à la mélancolie tout à fait inconnue aux poëtes de l'antiquité grecque et romaine.

Il y a donc, en réalité, une forme de l'ironie entièrement chrétienne et moderne. Mais pour la forme comique, quoique les littérateurs modernes l'aient en effet plus souvent employée que les artistes de l'antiquité, elle n'en occupe pas moins dans l'art une place très-apparente et très-considérable dès avant le christianisme, et, par ses racines morales, elle appartient à un ordre de sentiments tout à fait contraires à ceux que le christianisme a développés daus le cœur et l'intelligence de l'homme.

C'est à notre siècle qu'il était réservé d'inaugurer cette forme tout à fait moderne et chrétienne de l'ironie qui se confond presque avec l'enthousiasme, et où la peinture du mal ne sert qu'à donner un relief plus vigoureux à l'image de la beauté; poésie sublime dont la tristesse est une source d'ineffables joies; où l'horreur devient la base des plus hautes aspirations; où la difformité apparaît de façon à nous révéler des types de bonté inconnue; où la sympathie et la haine sont aux prises, mais où l'on pressent le triomphe des plus nobles et des plus religieux sentiments.

Il est un poëte dans lequel se personnifie avec un immense éclat cette forme transcendante de l'ironie propre à une société mûrie par le christianisme, et qui subit l'influence de sa religion même en se révoltant contre elle, un poëte en qui la mélancolie caractéristique de la littérature de notre temps se mélange des plus vives passions, un poëte pétri des doutes du dix-huitième siècle et de l'enthousiasme des époques de foi; un poëte qui ne croit pas et qui aime pourtant comme nul n'a aimé; un poëte dont la bouche lance des blasphèmes remplis, si on peut le dire, des plus ardentes et des plus sublimes adorations. A ce sommet de l'ironie où l'apparition du mal n'est plus que l'ombre du bien, où la haine n'est que le revers de l'amour, où la personnalité et l'orgueil donnent aux sentiments sympathiques une expression plus poignante, à la tête de cette poésie du dix-neuvième siècle se place la grande figure de lord Byron.

L'auteur de *Lara*, de *Child-Harold* et de *Don Juan* nous apparaît, plus que celui de *René*, comme le type de la poésie mélancolique de

notre temps, parce qu'il appartient plus incontestablement au monde de l'ironie. Chez lui, le scepticisme est avoué; dans *René*, il y a de de tels efforts pour croire, une tension si énergique de la volonté pour retenir l'esprit dans la tradition, que la critique est obligée de laisser le poëte sur le terrain où il a voulu se placer, et ce terrain est celui de la foi. Lord Byron, au contraire, a semé ses germes de foi sur le sol de l'ironie; c'est en plein scepticisme que toutes ses productions sont écloses ; il considère le plus souvent toutes choses par le côté douloureux; ses types les plus grands et les plus purs sont presque toujours mélangés d'une passion mauvaise. La loi constante de ses compositions, c'est l'alliage d'un élément criminel aux plus hautes, aux plus splendides qualités de l'âme : chacun de ses héros porte le poids d'une déchéance; on sent qu'ils ont touché le fond de l'abîme par une chute qu'on ignore; mais ce que l'on voit d'eux est un effort pour remonter. *Lara*, *Manfred*, le *Giaour*, *Child-Harold*, portent tous au fond du cœur une noblesse mystérieuse; le passé est pour eux plus qu'un regret, c'est un grand remords. Le poëte ne nous laisse pas ignorer qu'il y a une difformité ou une plaie aux endroits secrets de leur âme; et cependant quelle invincible sympathie nous éprouvons pour eux ! Quels modèles plus séduisants et plus grandioses de fierté, de tendresse et de dévouement ! Leur crime inconnu n'est qu'indiqué et de façon à mettre en lumière les qualités les plus brillantes. On les aime dans le présent de tout l'effroi qu'on éprouve pour ce passé terrible que l'on devine à travers leurs douleurs. L'ironie byronnienne est l'art par excellence de donner à la beauté plus de relief par l'ombre et le contraste du mal. Dans l'homme tel que le peint ce poëte, une chute est incontestable; le héros se l'avoue à lui-même si son orgueil lui empêche de la confesser aux autres; et il grandit à nos yeux de l'immense douleur qui lui tient lieu de remords. Sa bouche ne consent pas à lancer l'anathème sur sa faute, mais ses larmes la réprouvent éloquemment. Le bien lui est encore inconnu, mais il y aspire de toute l'énergie de la souffrance que lui fait épouver le mal.

Le sentiment du mal domine Byron comme Voltaire; c'est pour cela que nous les rattachons l'un et l'autre au monde de l'ironie. Mais à quelles extrémités, à quels pôles opposés de ce monde ils sont placés tous les deux !

Byron doute comme Voltaire, mais son doute le fait souffrir; il se retourne et s'agite sur ce lit de douleur comme sur des charbons ardents. Voltaire s'établit complaisamment dans son scepticisme; l'atmosphère du doute lui paraît la région naturelle de l'homme intelligent. Byron porte envie à ceux qui croient; Voltaire les méprise. Tous les deux sont frappés par l'aspect du mal qui abonde dans la

nature, dans les âmes, dans les institutions sociales; mais l'aspect du mal fait naître chez Voltaire le rire, chez Byron la douleur. Il semble que Voltaire soit heureux chaque fois qu'il découvre dans le monde un vice nouveau, une impunité nouvelle; lui seul dans l'univers est exempt d'imperfection. Byron voit d'assez haut le mal pour en gémir; il n'a pas cette basse et mesquine vanité qui s'adresse à elle-même des flatteries, il est doué d'un assez noble orgueil pour s'accuser et pour avouer dans son cœur la plaie que porte tout homme venant en ce monde. L'œil de Voltaire aperçoit partout le mal, et pourtant le rire est stéréotypé sur ses lèvres. Byron, du moins, verse des larmes sur la blessure éternelle.

Voltaire clôt et scelle dans sa tombe glacée la littérature de la moquerie et du doute; du milieu des ténèbres de cette ironie inféconde sort, comme une aube humide de larmes et déjà rayonnante, la poésie de Byron, muse enthousiaste et pleine d'amour, quoiqu'elle n'ait fait encore qu'entrevoir l'horizon du bien; déjà frappée au front d'une divine lumière, quoique ses pieds plongent encore dans les ombres. Mais ces ombres du doute qui ont entouré au berceau la poésie du dix-neuvième siècle se dissiperont; dès sa naissance elle a étouffé l'ironie sacrilége du rire; elle ne s'est point condamnée à ramper dans les stériles domaines de la raillerie; les ailes de l'aspiration et de l'enthousiasme l'ont déjà rapprochée du bien inconnu; qu'un rayon de plus vienne percer les nuages, et sur sa figure s'effaceront les dernières traces de la sainte ironie des larmes pour faire place à l'expression radieuse et sereine de la foi et de l'amour.

## IX

Nous avons distingué trois formes principales de l'ironie : l'ironie railleuse, l'ironie indignée, l'ironie mélancolique. A la première se rattache le genre comique et ses mille variétés. La satire sérieuse dérive de la seconde; la troisième enfin, la mélancolie, est la source de cette multitude d'œuvres d'un caractère si complexe qui sont propres à l'époque et à la poésie modernes, et qu'on a désignées d'abord sous le nom de *romantiques*. Un autre mode important de l'ironie reste en dehors de ces trois classes; il se distingue de la comédie, de la satire, de l'élégie, ou plutôt il semble fondre ces trois modes en un seul.

D'après un grand poëte contemporain, nous donnerons le nom de grotesque à cette forme si mélangée, si bizarre et si féconde de l'ironie; mais nous croyons que l'illustre auteur de *Cromwell* commet une erreur grave lorsqu'il identifie le genre grotesque avec la comédie, et lorsque, sans faire de différence entre l'ironie railleuse et l'ironie mélancolique, il suppose l'ironie, en général, inconnue à l'antiquité et d'origine toute chrétienne et moderne. Le mode supérieur, le mode sérieux de l'ironie, celui dans lequel l'âme, placée en face du mal, s'arrache au scepticisme par la tristesse, premier effort de l'amour du bien, la mélancolie est, en effet, un fruit tout moderne développé dans le monde moral par le christianisme; mais le rire et l'esprit moqueur, la comédie enfin, est un legs évident du génie grec. Confondant le comique avec le grotesque et l'ironie sérieuse, Victor Hugo a pu dire que la comédie passe inaperçue dans l'antiquité. La vérité, c'est que les Grecs non-seulement essayèrent, mais fondèrent la comédie. La littérature du rire est tout entière d'origine païenne; mais les anciens ne connurent pas le grotesque, parce qu'ils ignorèrent la mélancolie, et que le propre du grotesque, c'est le mélange du difforme au sublime, du sérieux à la raillerie, du rire aux larmes. La mélancolie, on l'a répété bien souvent depuis madame de Staël, date du christianisme; c'est du christianisme que dérive le besoin de songer à la douleur à côté de la beauté, de sentir le mal à côté du bien dans la nature déchue. C'est là un sentiment tout opposé à celui du rire toujours plus ou moins égoïste et sceptique qui constitue la comédie et ses nombreux dérivés. Comment donc le christianisme, en introduisant dans la poésie le principe mélancolique, aurait-il engendré en même temps le principe le plus contraire, le plus subversif de ce sentiment sérieux et presque religieux? Comment le rire, la raillerie sceptique, comment une forme du blasphème serait-elle d'origine chrétienne?

La comédie est, au contraire, un produit tout à fait caractéristique du génie grec; c'est l'esprit analytique des Grecs qui a opéré dans l'art la division des genres, comme il opérait la division de toutes les connaissances humaines. Le panthéisme oriental admettait dans sa poésie ces représentations combinées du beau et du difforme, de l'ironie et de l'amour, que le christianisme a ramenées dans l'art, mais sous des proportions et dans un sentiment différents. Le vrai caractère de l'art grec, et la préface de *Cromwell* l'admet comme nous, c'est la séparation absolue des types sublimes et des types grotesques. Jamais un artiste grec n'aurait pu concevoir l'idée de produire l'attendrissement ou l'admiration à l'aide d'une difformité, de rendre la laideur sympathique, ou de corrompre l'effet du beau par une vulgaire imperfection.

Distinguons d'ailleurs, en traitant cette question du comique chez les anciens, les peintures physiques des peintures morales, les arts plastiques de la poésie. Dans les arts de la forme, dans tout ce qui représente le corps et l'aspect matériel des choses, les anciens, en effet, ont presque ignoré l'emploi de la laideur. Comme le remarque si judicieusement M. Victor Hugo, toutes les créations de l'esprit antique qui s'écartent de la beauté physique la plus pure ne s'en écartent que très-peu. Les Satyres, les Tritons, les Sirènes, sont à peine difformes; les Parques, les Harpies, les Furies, sont hideuses par leurs attributs moraux, mais non repoussantes par leurs traits physiques, et tous ces types sont séduisants de leur beauté si on les compare aux figures grotesques, aux monstres imaginés par les artistes chrétiens du moyen âge. L'art grec, éminemment destiné à peindre la beauté extérieure, n'a donc presque jamais employé la laideur physique; mais, si la difformité matérielle ne joue qu'un faible rôle dans l'art antique, les Grecs ont les premiers introduit dans la poésie la peinture de la difformité morale, en l'isolant de ce mélange de sentiments meilleurs qui, pour l'honneur de l'humanité, subsiste plus ou moins dans les natures vicieuses. En un mot, l'antiquité païenne a créé la comédie, c'est-à-dire le genre où l'on admet des types vicieux ou ridicules sans aucun mélange de beauté, sans leur rien laisser qui puisse exciter la moindre sympathie.

Le grotesque moderne reproduit ce perpétuel mélange du bien et du mal, du laid et du beau, que nous offre la réalité. L'essence du comique est de provoquer exclusivement le rire; le grotesque, celui de Shakespeare, par exemple, provoque alternativement, ou même à la fois, le rire, la terreur, la pitié, l'admiration même et la sympathie.

Non-seulement le grotesque comporte le voisinage du sublime, mais c'est la présence d'un élément sublime dans la difformité qui constitue le grotesque. Le comique, au contraire, isole son type ridicule, difforme et vicieux, de tout ce qui pourrait attirer sur lui un intérêt sympathique et engendrer un autre sentiment que celui du rire. L'art ancien, et, d'après lui, l'art classique, n'employait que des types tous comiques ou tous sublimes; il opérait ainsi dans les objets une division contraire à la nature, dont les productions sont toujours mélangées de bien et de mal. L'art est sans doute dans son droit quand il supprime les imperfections et cherche à nous révéler la bonté pure. Mais, quand il nous montre le difforme, le ridicule, le comique sans mélange, il fait la nature plus mauvaise qu'elle n'est en réalité; il laisse dormir en nous tous les nobles sentiments pour n'exciter que l'instinct égoïste du rire : en un mot, comme représentation de la nature, il est faux; comme œuvre morale, il est impie. Le rire en face du mal est le plus sacrilége des blasphèmes. L'artiste qui peint le

mal avec un esprit railleur, l'homme qui l'accueille par le rire, professent implicitement cette monstrueuse erreur : Le mal est égal au bien ; le mal, c'est le bien ; ou celle-ci : Le mal est éternel ; le mal ne peut être racheté ; l'œuvre de Dieu est irrévocablement condamnée.

Voilà, au fond, quelle est la portée du rire. L'art et la pensée du moyen âge, tous les temps chrétiens, l'ont si bien compris, que, dans la peinture et dans la poésie, le rire est devenu le trait caractéristique de l'être méchant et désespéré par excellence, de Satan. Gœthe lui-même, le grand païen, comme l'appellent les Allemands, a conservé à la personnification du mal cette figure ricanante dans le type devenu populaire de Méphistophélès.

Ce qui distingue l'ironie chrétienne et moderne de l'ironie classique, le grotesque du comique, c'est d'abord que, dans la poésie moderne, dont M. Victor Hugo voit avec raison le type dans le drame, l'élément grotesque n'occupe jamais la scène tout seul ; qu'il est toujours avoisiné, souvent enveloppé de peintures sublimes. Ainsi, dans la pensée de l'auteur de *Cromwell*, le drame ne laisse pas subsister en dehors de lui la comédie, il l'embrasse dans sa vaste architecture, comme au moyen âge l'art religieux ne laissait pas en dehors de lui un art comique indépendant, mais englobait dans l'immensité de la cathédrale, image du monde, les représentations difformes avec les peintures sublimes, les figures des diables et des damnés avec celles des anges et des bienheureux.

Mais une figure grotesque est autre chose qu'une figure comique placée au milieu de types sublimes ; un type grotesque est autre chose qu'une comédie intercalée dans une tragédie ; le grotesque diffère du comique intrinsèquement et indépendamment de tout voisinage et de tout contraste. Dans la composition d'un type grotesque, il entre autre chose que du difforme : il y a un peu de ce mélange du comique et du sublime qui constitue le drame. Dans le grotesque, la difformité est peinte de façon que le rire soit dominé par un sentiment sérieux, par la pitié ou la sympathie, par l'admiration ou la terreur.

Toutes les formes monstrueuses inventées par le moyen âge et mêlées dans les cathédrales et dans les poëmes chevaleresques aux types saints et héroïques, ne sont point imaginées pour rendre le mal qu'elles représentent comique et risible, mais terrible et haïssable. L'art classique, au contraire, se jouait en sceptique de la difformité ; il n'osait jamais aborder franchement la peinture du mal dans toute sa laideur de peur d'être obligé de cesser de rire devant lui. Les satires et les faunes, qui représentent moralement les mêmes vils instincts, ne sont point physiquement horribles comme nos démons du moyen âge.

D'un autre côté, la poésie classique est impitoyable pour ses types comiques, elle n'admet pas que la laideur physique puisse cacher la beauté morale, et que la difformité morale puisse se corriger. Homère ne laisse rien à Thersite qui puisse l'aider à se réhabiliter : Thersite est complétement laid et vicieux, comme Achille est complétement beau. Les comiques d'Aristhophanes ne conservent aucun trait qui puisse nous intéresser à eux ; quand le poëte s'empare d'un personnage pour le faire entrer dans le domaine de la comédie, il ne lui concède pas même l'ombre d'une vertu, ce personnage fût-il Socrate. Dans la poésie moderne, au contraire, dans Shakespare, par exemple, les personnages difformes ou vicieux, Caliban, Falstaff, Richard III, Iago lui-même, conservent tous quelque chose qui les relève plus ou moins ; ils n'excluent pas toute sympathie. Par là, ces types sont plus humainement vrais ; car rien de ce qui est humain n'est absolu, ni en bien, ni en mal.

Ainsi les types grotesques dans l'art moderne sont : ou tellement monstrueux et terribles, qu'ils engendrent de prime abord l'effroi et la haine comme une apparition directe du mal, alors ce sont tous des types extra-humains, bêtes horribles et démons ; ou bien quand ils ont figure humaine, ils conservent dans leur difformité un élément qui nous fait entrevoir la possibilité d'une régénération, d'une métamorphose ; physiquement laids, ils renferment une beauté morale ; coupables, ils ont ou le remords ou la souffrance, ou une passion sympathique, ou un grand courage ; aucun d'eux, enfin, ne nous apparaît comme irrévocablement condamné.

Les Grecs ne poussent jamais la peinture du difforme jusqu'à l'horrible, jusqu'au terrifiant ; ils se plaisent dans ce milieu où la difformité fait naître la raillerie au lieu de l'effroi, parce que leur nature sceptique recule devant tout sentiment trop religieux. Quand ils peignent un personnage lâche, méchant, ridicule, ils ne songent point à nous faire comprendre que ce qui est aujourd'hui difforme et corrompu peut être racheté demain par un effort, par un sacrifice; car ils ne possèdent ni la croyance chrétienne de la réhabilitation, ni le sentiment chrétien de la miséricorde. Le difforme, en un mot, comme le beau, le bien comme le mal, sont renfermés chez eux dans une région moyenne, dans un juste milieu exclusif de l'idée d'infini. L'amour et la terreur sont deux extrêmes qui sont parfois bien près de se toucher. A égale distance de l'un et de l'autre, mais sans pouvoir conduire ni à l'un, ni à l'autre, siége, enfermé dans lui-même, l'esprit infécond et destructeur par excellence, l'esprit de moquerie. Le comique des anciens ne dépasse jamais cette région. Le grotesque de l'art chrétien n'a qu'un pied dans la sphère du rire ; il s'élance ou vers la terreur, ou vers l'amour, à travers la mélancolie et la

pitié. Or la terreur ainsi que l'amour nous fait communiquer avec l'infini, ce sont deux sentiments religieux : voilà pourquoi l'art religieux du moyen âge admettait le grotesque.

En disant que le grotesque est de création moderne, que c'est le comique réformé par le christianisme, nous n'avons pas la prétention de faire rentrer dans le grotesque toutes les productions, chrétiennes par la date, qui appartiennent à la comédie. Ces œuvres sont nées de l'imitation des anciens, elles dérivent de l'art classique. Chez tous les poëtes inspirés du moyen âge, de l'esprit chrétien et moderne, ce qui est chez les autres du comique devient du grotesque ; chez eux l'ironie n'est jamais exclusivement rieuse ; elle se nuance ou de terreur, ou de pitié, ou de sympathie, ou de mélancolie : ainsi de Dante, de Schakespeare, de Milton, des dramatiques espagnols, souvent même des poëtes touchés par l'esprit de la Renaissance, tel qu'Arioste et Cervantes.

## X

L'histoire et les théories ne valent que par leurs conclusions pratiques et par le criterium qu'elles fournissent pour juger les faits présents et les corriger si c'est possible. Il ne ressort pas sans doute de cette étude sur l'ironie une impression très-favorable au genre comique, à toutes les œuvres qui ont pour principe la moquerie. Nous ne saurions nous défendre d'un profond dégoût pour les railleurs, même les plus illustres, et c'est à nos yeux une richesse peu honorable du génie national que cet esprit gaulois dont on évoque le prestige toutes les fois que le cynisme et la bouffonnerie sont en cause avec un mauvais livre ou un nom bassement populaire. Quand se manifeste chez une nation, surtout chez la nôtre, une recrudescence du génie railleur, c'est un triste symptôme poétique et moral, et nous ajouterions politique, si nous n'avions crainte de trop étendre la question. Il nous est cependant impossible de ne pas constater, en dressant le bilan littéraire des douze dernières années, combien se sont multipliées les œuvres qui se rattachent à l'ironie. On va nous rappeler bien des nobles écrits et nous interdire de regarder ce qui se passe en dehors de la sphère vraiment littéraire. Mais, si cette multitude de pièces de théâtre, de livres et de journaux auxquels nous songeons, n'ont pas de place dans la littérature et d'existence pour la critique, ils jouent un rôle immense dans la formation de l'esprit public.

Il ne faut pas oublier que, depuis soixante ans, les conditions de l'influence littéraire ont complétement changé. Aujourd'hui, comme jadis, un bon livre qui atteint un grand succès n'a pas plus de trois mille lecteurs judicieux; mais, de plus que jadis, un écrit subversif trouve aujourd'hui cinq cent mille lecteurs qui n'ouvraient autrefois ni les bons, ni les mauvais livres, et qui désormais choisissent infailliblement les pires. Dans l'ère où nous sommes, en littérature comme en tout le reste, les grandes influences s'exercent par en bas. C'est entre les auteurs qui ne savent pas écrire et les lecteurs qui savent lire à peine que se passe le grand mouvement intellectuel dans notre société bouleversée. Il ne faut pas craindre de trop se baisser en dehors de la littérature des honnêtes gens pour juger ce qui s'agite entre le public et la presse. Vous gémissez des grands journaux et des grandes brochures qui pénètrent dans vos salons, des grands théâtres où vous allez parfois : que diriez-vous des petits journaux, des petits théâtres, des petits livres, dont vous ignorez le nom et qui font l'éducation d'un million d'hommes? Si la critique littéraire doit les oublier, la critique morale en doit tenir compte comme de l'aliment presque universel. J'y note aujourd'hui ce seul point : la prépondérance du genre bouffon et de la raillerie cynique. Dans une région mieux fréquentée de la presse, voyez combien se sont multipliées ces publications qui vivent de bouffonnerie et de personnalités, ce qu'on appelle les petits journaux; et combien les plus graves élargissent chez eux chaque jour le domaine de la frivolité dans ces plats et scandaleux commérages qu'on appelle des *Chroniques!* Il semble, à lire certaines feuilles réputées sérieuses, que la curiosité des laquais ait remplacé chez nous le noble souci des affaires publiques.

Ce goût de la basse plaisanterie et du scandale se trahit à propos des plus graves questions. On est sûr de se faire applaudir ou du moins rechercher, en traitant sur le ton du persiflage les sujets qui commandent le sérieux, sinon le respect; la raison et l'honnêteté françaises sont destinées à expier longuement la gloire que nous a donnée Voltaire et que nous lui avons trop bien rendue. Le grand railleur subirait lui-même de tristes mécomptes dans sa postérité. Il était peu démocrate de sa nature et prétendait ne divertir que la bonne compagnie. Quel châtiment que de tels héritiers! Il sort aujourd'hui de petits Voltaire de tous les ruisseaux de Paris, et de la province, qui pis est. Au fond, toutes ces âmes sont pareilles, quelle que soit la finesse du langage; les railleurs de tous les temps et de tous les talents ont le même ennemi, la même tactique, les mêmes alliés. L'ennemi, c'est tout ce qui s'élève au-dessus d'un facile matérialisme, tout ce qui contredit les grossiers intérêts, c'est la religion, la liberté, la poésie, toute distinction que l'on déteste, parce qu'on ne

saurait l'atteindre. L'arme éternelle, c'est le persiflage et ce simulacre de la raison qui se fait prendre pour le sens commun, parce qu'il est vulgaire. L'allié, c'est la force brutale, qu'elle soit représentée par les passions d'un despote ou par celles de la multitude. Tous ces ironiques, du petit au grand, avant de se donner cette attitude martiale, ce vernis d'indépendance et d'audace qu'on suppose aux agresseurs des principes vénérables, commencent par flairer de quel côté est la vraie puissance du moment. Est-ce l'opinion populaire ou bourgeoise? est-ce une cour, est-ce une caste, est-ce une police? Et dans leurs plus grands excès, cette chose qui tient la renommée, l'argent ou le bâton, leur est toujours sacrée. Rabelais meurt dans son lit, pourvu d'une grosse prébende et protégé d'un prince de l'Église, pendant qu'on brûle autour de lui son ami Étienne Dolet et d'autres réformateurs naïfs. Molière, pour aller droit au plus honnête et au plus illustre, achète par les bassesses d'Amphitryon le droit d'attaquer les marquis et les dévots qui tremblent moins que lui devant Jupiter. Voltaire flatte les courtisanes de Louis XV pour déshonorer en paix la vierge de Domrémy.

Je m'arrête à l'entrée de notre siècle ; mais les ricaneurs subalternes ne s'arrêtent pas. Après Voltaire, cependant, la grande veine est tarie; le génie du persiflage n'a plus ni beaucoup de mal à faire ni beaucoup de gloire à ramasser. Mais la seule vogue de ces basses productions est un triste symptôme. L'instinct dominant de l'ironie, le rire cynique, est le caractère des époques et des nations serviles, comme le poignard est leur arme. Cette arme sert très-efficacement les mauvaises causes ; elle est impuissante au service des bonnes. Voltaire passerait avec tout son arsenal à la cause de la religion et de la pudeur, que les vrais amis des causes saintes devraient congédier un tel auxiliaire. Il ne rendrait pas l'erreur plus haïssable et risquerait de rendre la vérité odieuse. Est-ce à dire que les pures croyances et le sentiment de l'honneur doivent rester désarmés? Les âmes enthousiastes, les esprits convaincus, ont aussi leurs instruments de guerre, une armure défensive qui, rien qu'à se tenir debout et ferme, sait rendre tous les coups en les repoussant. Dans la bonne ou la mauvaise fortune, cette arme des nobles idées et des nobles cœurs, ce n'est pas le sarcasme et la moquerie ; c'est l'indignation et le mépris. La flèche du rire est empoisonnée comme celle de l'assassin et du sauvage ; l'indignation frappe à découvert et sans mettre de venin à son acier. Elle est plus dangereuse à celui qui s'en sert, plus difficile à manier, et plus lente ; mais d'un seul coup elle peut abattre ce que mille sarcasmes n'auraient pas ébranlé. Le mépris, dans son silence même, n'a-t-il pas une force aggressive? Quel éclat d'ironie blesserait plus sûrement qu'un impassible dédain? Mais c'est peu de

blesser l'ennemi pour servir les bonnes causes, pour sauver de l'ironie subversive les sanctuaires où se portent ses coups. Il est plus utile de faire aimer ce que l'on défend que de faire haïr ce que l'on attaque. La meilleure et la plus digne façon de combattre le mal, c'est de rendre au bien un éclatant témoignage, de le parer avec ferveur de toutes les beautés qui lui sont propres, de le montrer à tous ce qu'il est réellement : si souriant, si séduisant, si adorable, qu'on oublie, à le voir, tout ce qui n'est pas lui. C'est là l'œuvre des esprits et des principes contraires aux principes d'ironie, c'est l'œuvre des âmes douées de respect, de sympathie, d'enthousiasme ; c'est l'œuvre en un mot, de la poésie.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

---

LES

# ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

La question d'Orient vient de se poser violemment devant l'Europe. Déjà, au commencement de l'année, de graves symptômes l'avaient fait pressentir. La demande d'enquête faite par la Russie sur la situation des chrétiens orientaux, la circulaire du prince Gortshakoff, du 23 avril, avaient agité l'opinion; on avait parlé d'alliances, de guerre, puis tout ce bruit était tombé devant l'offre faite par la Turquie de se charger elle-même de l'enquête, et l'attention de l'Europe, attirée par les graves événements de l'Italie, s'était peu à peu détournée de l'Orient. Je ne puis m'empêcher, en passant, d'exprimer la tristesse que me causa l'initiative de la Russie, et l'usurpation d'un rôle qui de tout temps a appartenu à la France. Longtemps avant que la Russie fût sortie de l'obscurité, la France combattait, négociait pour les chrétiens d'Orient; elle était leur protectrice reconnue, la sentinelle avancée du christianisme, et cela, sans arrière-pensée, sans désir plus ou moins déguisé de conquête ou d'annexion. Pourtant la Russie, la dernière venue en Orient comme en Europe, tend chaque jour à faire accepter son protectorat officieux, sinon officiel, et à se substituer à nous dans cette chevaleresque mission. Je la verrais avec douleur enlever à la France une de ses plus précieuses prérogatives. Quoi qu'il en soit, les événements sont venus justifier le cri d'alarme jeté par le cabinet de Saint-Pétersbourg : on a appris tout à coup des faits inouïs, des massacres horribles. L'Europe, qui avait habitué les chrétiens orientaux à moins de sollicitude, a été pro-

fondément émue : indifférente il y a deux ans aux tueries qui ont dépeuplé la Bosnie, elle n'a pu supporter sans indignation le spectacle des malheurs de la Syrie ; entraînés par le mouvement de l'opinion et par la généreuse initiative de la France, les gouvernements ont senti la nécessité d'agir ; une intervention armée a été décidée, les troupes françaises sont en marche, tandis que la sympathie privée se traduit par d'abondantes souscriptions. La première émotion passée, et une première satisfaction donnée à l'impatience publique par ces mesures, on s'est préoccupé d'une situation qui permettait de semblables atrocités et qui les ramenait périodiquement : on a senti qu'il ne suffisait pas d'arracher des infortunés au poignard, de leur envoyer de l'argent et du pain, qu'il fallait assurer leur avenir contre de nouvelles attaques ; on a recherché les causes de leurs malheurs, on s'est demandé quel pouvait en être le remède. J'ai fait comme tout le monde, j'ai relu l'histoire, feuilleté mes notes de voyage, recueilli mes souvenirs, et je vais essayer de répondre en quelques pages, trop rapidement écrites, aux questions qui sont dans toutes les bouches.

## I

Depuis deux ans une sourde fermentation régnait dans le Liban. Aux vexations ordinaires que les Druses, secrètement encouragés par les Turcs, faisaient subir aux Maronites, se joignait une nouvelle cause d'agitation. Un vent démocratique avait soufflé sur la montagne : non-seulement les scheikhs chrétiens avaient chassé le kaïmakam, Beschir-abou-Ellameh, chargé par la Porte de les gouverner, mais les paysans eux-mêmes, soulevés contre leurs scheikhs, refusaient de reconnaître leur autorité, et se livraient à des désordres de tout genre. Des émirs avaient été pillés et chassés de leurs châteaux; un maréchal ferrant, chef de l'insurrection, avait pris le titre de bey; l'organisation, qui, jusque-là, avait fait la force de la montagne, était menacée d'une dissolution complète. On a reproché au clergé maronite d'avoir encouragé cette révolte, et excité les paysans contre leurs seigneurs afin de diminuer à son profit leur autorité. Cette accusation est exagérée, et l'événement en a fait justice : le clergé regardait en laissant faire, se croyant appelé à recueillir l'héritage politique des scheikhs dépossédés. Les excitations partaient de plus haut; il est

bien évident à présent qu'elles venaient du gouvernement turc, qui préludait au massacre par l'intrigue et divisait les populations afin de les écraser plus facilement. Dieu veuille que les agents anglais aient été étrangers à ces machinations, et que, volontairement ou non, ils n'aient pas servi d'instruments au plus infâme des gouvernements contre la plus noble des causes!

Tandis que les Maronites, cédant à ces coupables instigations, travaillaient ainsi à leur propre ruine, les Druses, objet des complaisances de l'autorité ottomane, serraient leurs rangs et fortifiaient le lien féodal qui les attache aux anciennes familles de leurs émirs, aux Djemblat, aux Nakad, aux Hamadé. Dans ces circonstances, la guerre éclata : mais, dès le premier jour, son issue était facile à prévoir : d'un côté, des populations braves, mais sans armes, sans chefs, sans organisation; de l'autre, des bandes guerrières parfaitement armées, dirigées par des princes habitués à les commander, poussées par le fanatisme religieux et ouvertement soutenues par les agents de l'autorité supérieure[1].

Les hostilités commencèrent à la fin de 1859 et se prolongèrent quelque temps sans avantage marqué ni d'un côté ni de l'autre; cette première lutte ne prit pas de grandes proportions : l'intervention des consuls la fit cesser; tout se borna à quelques coups de fusil tirés, à quelques maisons brûlées autour de Beit-Méri et dans le Meten. La paix ne devait pas être longue; les assassinats se multipliaient, des bruits sinistres circulaient, l'attitude des musulmans des villes devenait menaçante; on voyait chaque jour des bandes de Druses venir à Beyrouth et dans les autres échelles s'approvisionner d'armes, de munitions; tout annonçait une explosion imminente, terrible. Les consuls agirent auprès de Kourschid-Pacha, qui fit les plus belles promesses; ils s'adressèrent aussi aux chefs druses qui gouvernent les districts mixtes, et particulièrement à Saïd-bey Djemblad, à Bechir-bey Abou-Nakad, au scheikh Hamadé : ceux-ci protestèrent de leurs intentions pacifiques et firent dire aux chrétiens qu'ils n'avaient rien à craindre. Cependant des escarmouches avaient lieu aux environs de Deïr-el-Kammar et dans la plaine de Zahleh; les Maronites se mettaient sur la défensive; Kourschid-Pacha, sous prétexte de s'interposer entre les combattants, sortit de Beyrouth, le 29 mai, avec un millier

[1] Tous les faits qui suivent sont puisés aux sources les plus authentiques : j'ai résumé les correspondances particulières et officielles, et des documents inédits qui m'ont été communiqués par des personnes les plus dignes de foi. Pour plus de détails, voyez les intéressantes lettres de M. F. Lenormant dans l'*Ami de la Religion* des 20, 27 et 29 juillet; les lettres que j'ai insérées et analysées dans ce même journal, numéros des 13, 28, 29 juillet, 6 et 19 août; le rapport publié par l'*Union* du 22 juillet.

d'hommes, et vint camper près de Baabdah, à deux heures de la ville, à l'entrée des défilés. L'usage veut, quand le muschir se met en campagne, que les batteries du château saluent son départ. C'était le signal convenu. Au premier coup de canon le feu éclata à Beit-Méri, et bientôt toute la montagne qui domine Beyrouth se couronna d'une ligne de flammes : tous les villages chrétiens du Meten brûlaient. Pris à l'improviste, leurs habitants se défendirent vigoureusement et repoussèrent les Druses jusque dans le Ras-el-Meten, dont ils brûlèrent, par représailles, tous les villages ; mais à ce moment le pacha lança ses bachi-bouzouks, qui tombèrent sur les derrières des chrétiens. A cette attaque inattendue, les infortunés perdirent courage et se débandèrent; alors le massacre et le pillage commencèrent : Druses et bachi-bouzouks rivalisèrent de cruauté et de barbarie; tout le district fut ravagé, rien ne fut épargné, quelques femmes trouvèrent seules un refuge dans la ville de Beyrouth. Aucun renfort ne put être envoyé par les belliqueuses populations du nord; le pacha avait eu soin d'établir son camp sur la route qui joint le Meten au Kesrouan, de telle sorte que toute jonction fût impossible entre les différentes forces des chrétiens.

Pendant que ceci se passait dans le district mixte qui sépare le territoire druse, situé au sud, du territoire maronite, situé au nord, les scheikhs druses du sud se levaient et prêchaient la guerre sainte, appelant aux armes tout ce qui n'était pas chrétien, sans distinction de races ni de sectes. Abou-Nakad, à la tête de trois mille hommes, se portait sur Deïr-el-Kammar et l'assiégeait en présence de la garnison turque de Beit-ed-din impassible, Saïd-Djemblat se jetait sans provocation sur les populations paisibles du Djezzin; d'autres bandes, parties du Haouran, sous le commandement d'Ismaïl-el-Atrash, attaquaient Hasbeya et Rascheya, villages grecs de l'Anti-Liban, restés jusqu'à présent étrangers à toutes les querelles de la montagne.

Abou-Nakad, vigoureusement reçu par les habitants de Deïr-el-Kammar, fut repoussé avec de grandes pertes et leva le siége le 1er juin.

Le district de Djezzin, surpris par Saïd-Bey, fut entièrement ravagé, les couvents pillés et brûlés, les prêtres massacrés, les populations passées au fil de l'épée; une foule éperdue de femmes et d'enfants descendit en courant les pentes qui mènent vers la mer, espérant trouver un refuge à Saïda. La garde turque de la ville les reçut aux portes sur ses baïonnettes, et les musulmans de la ville massacrèrent dans les jardins la plupart des fuyards ; quelques infortunés, sauvés par le vice-consul de France et par un brave médecin français, le docteur Gaillardot, trouvèrent un abri dans le khan de France.

A Hasbeya et à Rascheya des scènes non moins horribles eurent

lieu. Les habitants se préparaient à la défense quand survinrent des troupes régulières turques. Les chrétiens implorèrent leur assistance. Les officiers leur promirent de les préserver de toute attaque s'ils consentaient préalablement à déposer les armes. Pleins de confiance dans la parole des représentants du gouvernement, les chrétiens abandonnèrent leurs fusils : aussitôt les officiers les firent cerner par leurs soldats et par les Druses, et les firent massacrer jusqu'au dernier. Il y eut ainsi 1,200 hommes tués à Hasbeya, 1,300 à Rascheya; parmi eux se trouvaient vingt-deux princes de la famille Schehâb, qui furent mis à mort, quoique musulmans, à cause de leur dévouement bien connu pour la France. Un major d'infanterie turque commandait à Rascheya ; à Hasbeya c'était un lieutenant-colonel, nommé Osman-Bey.

Une fois débarrassés des chrétiens dans le sud, les Druses rassemblèrent leurs forces et se portèrent vers le nord, sur Zahleh, grande ville située sur le revers oriental du Liban à l'entrée de la province chrétienne du Kesrouan ; Zahleh est renommée pour sa forte position, pour le courage de ses habitants ; aussi le siége fut-il différé jusqu'au 16 juin, afin de laisser le temps d'arriver aux Métoualis de la Békaa, aux Anezés du désert ; toutes ces hordes, appelées à la curée, vinrent prendre position autour de la malheureuse ville ; on vit même parmi elles des troupes turques accourues de Damas et de Saint-Jean d'Acre par des chemins détournés. Les consuls profitèrent de cet intervalle pour faire une nouvelle démarche auprès de Kourschid ; celui-ci donna les assurances les plus formelles et chargea un officier, Noury-Bey, de marcher au secours de Zahleh avec 200 hommes et du canon. Le consul de France se laissa endormir par ces belles paroles et fit dire à Yousef-Karram, qui arrivait du Kesrouan à la tête d'une troupe d'élite, de suspendre sa marche. Comme on pouvait s'y attendre, Noury-Bey prit ses mesures pour arriver quand tout était fini ; Zahleh succomba après avoir repoussé deux assauts; tous les journaux ont rapporté les horreurs dont elle fut le théâtre, le massacre du P. Billottet, l'insulte faite au drapeau de la France ; je n'ai pas le courage de raconter de nouveau ces horribles détails.

Restait encore Deïr-el-Kammar ; pour s'en rendre maître on eut recours à la ruse. Le muschir envoya Taher-Pacha avec 800 hommes et deux obusiers occuper la ville et promettre aide et assistance à ses habitants. Celui-ci, sous prétexte de se charger seul de la défense, désorganisa complétement les chrétiens, les empêcha de se réunir et de se fortifier, et permit aux Druses d'entrer par petites troupes. Quand son œuvre fut achevée, il retourna à Beyrouth, non sans s'être fait donner par les Maronites une forte somme d'argent, comme prix de sa protection; après son départ les Druses continuèrent à pénétrer

dans la ville isolément sans opposition de la part des troupes turques; puis tout à coup, le 19 juin, au son de la trompette, tous les soldats rentrèrent dans leur caserne et s'y renfermèrent; les Druses, qui attendaient ce signal, se précipitèrent sur les habitants sans défense et les massacrèrent; les soldats turcs ne tardèrent pas alors à rouvrir leurs portes et à prendre leur part du pillage.

Tel fut le premier acte de ce drame sanglant. Depuis Saïda jusqu'au Nahr-Beyrouth il ne restait plus un chrétien; les débris de la population de ces provinces étaient entassés à Beyrouth et à Saïda, où ils vivaient des distributions faites par nos missionnaires, par nos sœurs de charité, par les officiers de notre escadre; les autres étaient dans les montagnes du Kesrouan, où Yousef Karram, solidement retranché, entouré d'hommes dévoués et approvisionné par les vaisseaux français, pouvait défier toute attaque. Kourschid fit signer une paix dérisoire aux deux kaïmakam, dont l'un, le kaïmakam maronite, n'avait aucun caractère pour traiter, puisque depuis deux ans, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il avait été chassé par ses administrés.

Le second acte fut encore plus horrible. A la nouvelle des événements du Liban, et comme à un signal donné, les musulmans se levèrent de toutes parts contre les chrétiens. Dans les villes de la côte, à Jérusalem, la crainte des vaisseaux européens ou le dévouement particulier de quelques fonctionnaires empêcha l'effusion du sang. Mais à Damas et dans tout le pays environnant le massacre fut complet : sans le courage d'Abd-el-Kader, la population chrétienne de la ville aurait péri tout entière; on n'aurait sauvé ni les sœurs ni les consuls. Le gouverneur turc, Achmet-Pacha, suivit l'exemple de Kourschid et de Taher : non-seulement il n'empêcha pas le meurtre et le pillage, mais il laissa ses soldats y prendre part.

De là le mouvement aura sans doute gagné le nord de la Syrie; nous sommes sans nouvelles d'Alep, de Mossoul; à l'heure où nous écrivons, de grands malheurs sont peut-être déjà arrivés.

Devant ce déchaînement universel du fanatisme musulman, la querelle des Druses et des Maronites perd de son importance première, car elle n'apparaît plus que comme un incident local au milieu de la grande lutte de l'islamisme contre la civilisation chrétienne. Pourtant c'est au Liban qu'il nous faut revenir, car là est le point de départ du mal, et c'est là que le remède devra être appliqué tout d'abord.

Le caractère des derniers événements, tel qu'il résulte du simple exposé des faits, est celui d'une vaste conspiration ourdie par les soins des autorités ottomanes. Les Druses n'ont été dans leurs mains qu'un instrument pour arriver à la destruction des chrétiens.

La Porte, il est vrai, appuyée par l'Angleterre, a demandé à se

charger de la répression et a aussitôt envoyé en Syrie Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères, avec les ordres les plus rigoureux. Son but est facile à saisir : après avoir écrasé les Maronites par les Druses, elle ne sera pas fâchée d'écraser les Druses à leur tour, même en désavouant ses agents. Le calcul est fort simple : se donner le plaisir de massacrer quelques milliers de chrétiens, ruiner du même coup l'indépendance du Liban et mériter les louanges de l'Europe, le tout moyennant quelques têtes de pachas qu'on méprise et quelques centaines de Druses qu'on déteste ! Quelle bonne fortune ! On sert ses intérêts, on assouvit ses passions brutales, et on se fait décerner par les badauds de l'Europe un brevet de vertu et de civilisation !

La France, heureusement, n'est plus la dupe de ces infâmes calculs ; elle comprend autrement la répression des crimes du Liban et connaît les nécessités de l'avenir. Elle s'est donné une mission qu'elle ne laissera pas détourner de son but ; les fautes du passé sont un précieux enseignement pour le présent ; il suffit d'un coup d'œil en arrière pour connaître aujourd'hui la véritable voie.

## II

La question de Syrie est déjà ancienne : quoique pendante depuis plusieurs siècles, elle n'a pas changé de nature et sa physionomie s'est peu modifiée. La conduite de la France n'a jamais varié ; sa politique, dans cette question, est nationale, parce qu'elle est traditionnelle, comme toute politique digne d'une grande nation.

Sous tous les gouvernements qui ont dirigé notre pays, l'ancien régime comme la monarchie de 1830, la Convention aussi bien que la Restauration, l'intervention de la France en Syrie et dans le Liban a eu pour but la protection désintéressée des nationalités chrétiennes. C'est le seul rôle conforme aux sentiments chevaleresques et chrétiens de la nation, à ses intérêts bien compris.

Les Maronites, entre tous les chrétiens d'Asie, ont été l'objet d'une protection spéciale. Une antique tradition les rattache à la France : ils combattirent, pendant les croisades, à côté de ses chevaliers[1] ; ils envoyèrent à saint Louis, débarqué en Terre Sainte, un corps de vingt-cinq mille hommes, et reçurent à cette occasion du roi de

[1] Guil. de Tyr.

France une lettre dont le patriarche actuel se dit encore possesseur[1], et qui contient les passages suivants :

« Louis, roi de France, au prince des Maronites du mont Liban, etc...— Notre cœur s'est rempli de joie lorsque nous avons vu votre fils Simon, à la tête de vingt-cinq mille hommes, venir nous trouver de votre part pour nous apporter l'expression de vos sentiments et nous offrir des dons, outre les beaux chevaux que vous nous avez envoyés... Nous sommes persuadé que cette nation, que nous trouvons établie sous le nom de saint Maroun, est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. En conséquence, il est juste que vous et tous les Maronites jouissiez de la protection dont les Français jouissent près de nous, et que vous soyez admis dans les emplois, comme ils le sont eux-mêmes...

... « Quant à nous et à tous ceux qui nous succéderont sur le trône de France, nous promettons de vous donner, à vous et à votre peuple, protection comme aux Français eux-mêmes, et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur. — Donné à Saint-Jean d'Acre, le 21e jour de mai 1250, et de notre règne la 24e année. »

Les Maronites disent aussi avoir recueilli et s'être assimilé les restes des armées croisées. Il est fort probable, en effet, qu'après la chute de Saint-Jean d'Acre et la destruction définitive du royaume de Jérusalem les montagnes du Liban, habitées par une population catholique et indépendante, offrirent un refuge aux débris de la chrétienté.

Les rois de France, François Ier et Henri IV, protégèrent les chrétiens de Syrie et firent mention de leurs priviléges dans les capitulations qu'ils obtinrent de la Porte. Richelieu et Mazarin conservèrent les mêmes traditions. Louis XIV et Louis XV, loin d'abandonner leur droit, l'appuyèrent par de sérieuses négociations. Les Maronites possèdent une série de pièces diplomatiques qui établissent les prérogatives de la France, et montrent le soin que nos anciens rois ont mis à les maintenir[2].

La première est ainsi conçue; elle est du 28 avril 1649 :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes liront, salut. Savoir faisons que, par l'avis de la reine régente, notre très-honorée dame et mère, ayant pris et mis, comme présentement Nous prenons et mettons par ces présentes, signées de notre main, sous notre protection et spéciale sauvegarde, le révérendissime patriarche, et tous les chrétiens maronites, ecclésiastiques et séculiers, lesquels habi-

[1] *Les Maronites d'après le manuscrit du R. P. Azar*, Cambrai, 1852, p. 50.

[2] *Les Maronites*, etc. Pièces justificatives. — La Roque, *Voyage au mont Liban*. Pièces justificatives.

tent particulièrement le mont Liban, Nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toute occurrence, et, à cette fin, Nous mandons à notre amé et féal le sieur de la Hayerentelay, conseiller en nos conseils et notre ambassadeur dans le Levant, et à tous ceux qui lui succéderont dans cette charge, de les assister, conjointement ou séparément, de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte de notre très-cher et parfait ami le Grand-Seigneur, que partout ailleurs où besoin sera; en sorte qu'il ne leur soit fait aucun mauvais traitement, mais au contraire qu'ils puissent librement continuer leurs exercices et fonctions spirituelles. De plus, nous ordonnons à tous les consuls et vice-consuls de la nation française, établis dans les ports et échelles du Levant, ou tous autres arborant la bannière de France, maintenant et à l'avenir, de favoriser par tous les moyens en leur pouvoir ledit sieur patriarche et tous les chrétiens maronites dudit mont Liban, et d'embarquer sur les vaisseaux français ou autres tous jeunes hommes et tous autres Maronites chrétiens qui désireront passer en chrétienté, soit pour leurs études ou pour quelque autre affaire, sans rien prendre ni exiger d'eux que les nolis qu'ils leur pourront donner : les traitant avec toute la bonté et charité possible. Prions et sollicitons les très-illustres et magnifiques seigneurs, bachas et officiers de Sa Hautesse, d'aider et assister le sieur archevêque de Tripoli et tous les prélats maronites et les chrétiens, offrant de notre part de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandés de la leur.

« Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 28e jour d'avril, en l'an de grâce 1649, et de notre règne le 6e.

« Signé : Louis.

« La reine régente, sa mère, étant présente.

« *Locus sigilli.* De Loménie. »

Deux autres, du 3 juillet 1697, sont relatives à la nomination et à l'installation d'un émir maronite, de la famille Khazen, comme consul de France à Beyrouth.

Celles du 10 août 1701 nous montrent le roi intervenant auprès de la Porte pour faire cesser les vexations dont le patriarche était l'objet; on y lit ce passage important, adressé à M. de Fériol, ambassadeur de France à Constantinople :

... « Le patriarche Estienne m'a très-humblement supplié de vous donner les ordres nécessaires pour l'aider en tout ce qui dépendra de vous à obtenir du Grand-Seigneur un commandement pour rétablir son pays sur le pied où il était autrefois, de ne dépendre que du bacha de Damas, et de demeurer sous ma protection, avec défense au bacha de Tripoli de se mesler dorénavant du pays des Maronites, ny du revenu du monastère de Canobin. Sur quoi je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous écoutiez ce que le sieur Coury Élie, secrétaire de ce patriarche, vous dira; que vous examiniez avec lui ce qui se pourra faire et que vous

le secondiez en toute occasion de vos soins et bons offices pour obtenir de la Porte tout ce que vous croirez de juste et de raisonnable dans les demandes qu'il fera : en sorte que la religion catholique puisse, autant qu'il se pourra, ressentir les effets de ma protection. — Écrit à Marly le 10 août 1701.

« Signé : Louis.

« Colbert. »

La dernière est de Louis XV, qui resta fidèle, en Orient, à la politique traditionnelle de la France :

« Louis, par la grâce de Dieu, empereur et roi très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Le patriarche d'Antioche et les Maronites chrétiens établis dans le mont Liban nous ont fait représenter que, depuis un temps immémorial, leur nation est sous la protection des empereurs et rois de France, nos glorieux prédécesseurs, de laquelle ils ont ressenti les bons effets en toutes occasions ; et ils nous ont très-humblement sollicité qu'il nous plaise leur accorder nos lettres de protection et sauvegarde, à l'exemple du feu roi, notre très-honoré roi et bisaïeul, qui leur en accorda de pareilles, en date du 28 d'avril 1649. Et voulant, de notre part, traiter favorablement les exposants : à ces causes et autres bonnes considérations, nous déclarons que nous les avons pris et mis, comme par ces présentes, signées de notre main, nous les prenons et mettons en notre protection et sauvegarde. Nous voulons qu'ils en ressentent les effets en tous lieux, en toute occurrence : et, à cette fin, nous ordonnons à nos amés et féaux conseillers en nos conseils, nos ambassadeurs à Constantinople, consuls et vice-consuls de la nation française, établis dans les ports et échelles du Levant, présents et à venir, d'aider de leurs soins, offices et protection, ledit sieur patriarche d'Antioche et tous lesdits chrétiens maronites du Liban, partout où besoin sera, à cette fin qu'ils ne puissent souffrir aucun mauvais traitement et qu'ils puissent, au contraire, continuer librement leurs exercices et fonctions spirituelles : car telle est notre volonté et bon plaisir. Prions et requérons le grand empereur des musulmans, notre très-cher et parfait ami, et les illustres bachas et autres officiers de Sa Hautesse, de favoriser et d'assister de leur protection ledit patriarche d'Antioche et tous lesdits chrétiens maronites, offrant de faire de même pour tous ceux qui nous seraient recommandés de leur part. En foi de quoi nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes.

« Donné dans notre château impérial de Versailles, le 12e jour d'avril, en l'an de grâce 1737, et de notre règne le 22e.

« Signé : Louis. »

Et sur le repli est écrit :

« Par l'empereur et roi,

« Signé : Amelot. »

Ajoutons que, sous Louis XV, le vizir reconnut, par deux firmans solennels (1740 et 1751), le droit de protection du roi de France sur

les chrétiens d'Orient. La Convention elle-même comprit qu'elle ne pouvait abandonner la politique nationale, et ordonna à son envoyé, Aubert du Bayet, de protester contre la violation de nos droits. « Je rappellerai, disait M. Léon de Malleville à la Chambre des députés, que la Convention faisait respecter, en 93, le mont Liban, le nom français. Je rappellerai que, son ambassadeur ayant appris que des églises avaient été fermées et des prêtres insultés, il mit les églises du Liban sous la protection du drapeau tricolore. Tandis que la France égarée fermait ses églises, son ambassadeur faisait ouvrir celles de l'Orient. »

Le général Bonaparte, pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre, s'aboucha avec les Maronites et envoya un fusil d'honneur à leur émir.

La Restauration a montré à Navarin et en Morée ce qu'elle aurait fait dans le Liban si les circonstances l'eussent exigé. Enfin, de 1840 à 1846, le gouvernement dont MM. Thiers et Guizot ont été les interprètes, a chaleureusement plaidé la cause des chrétiens de Syrie.

Outre ces relations officielles, il y a eu de tout temps entre les Maronites et la France des liens plus intimes, basés sur la communauté de foi, sur l'attachement le plus sincère et le plus dévoué. Il faut avoir parcouru le pays, s'être assis à la table hospitalière de l'émir et près du modeste foyer du montagnard, pour apprécier ce qu'il y a de profond et de touchant dans les sentiments de ces populations. Toutes leurs pensées sont tournées vers la France, leur ambition est de la servir, leur espérance de lui appartenir un jour; et pourtant, quel a été le fruit de cette alliance, la récompense de cette fidélité? La protection française a été la cause indirecte des plus grands malheurs. N'osant attaquer la France en face, on l'a attaquée et humiliée dans ses alliés; on a fait porter à ces malheureux la peine de leurs affections; on leur a fait payer de leur vie ce titre de *Français de l'Orient*, dont ils étaient si fiers, et qui, loin de les protéger, les a désignés aux bourreaux. Malgré ces injustes malheurs, malgré l'abandon de 1840 et les désastres impunis de 1845, ils sont restés fidèles; rien n'a diminué leur attachement ni leur confiance en nous. Cette protection française, quelque stérile qu'elle se fût montrée, ils la revendiquaient, ils s'en enorgueillissaient hautement, trop hautement peut-être, car ils accumulaient ainsi contre eux ces jalousies et ces haines qui, éclatant de nouveau, les ont surpris et écrasés avant l'arrivée d'aucun secours. Cette situation crée pour nous une grave responsabilité, de graves devoirs. Quel aura été notre rôle, et comment le qualifier, si, après avoir fait sonner bien haut notre protection, nous laissons égorger ceux qui se sont engagés sur la foi de nos paroles, et dont le seul crime est d'avoir cru à notre puissance?

Aucun détail, dans les lugubres récits des massacres de Zahleh et de Deïr-el-Kammar, ne m'a été plus pénible à lire que ces paroles adressées par les égorgeurs à chaque chrétien mourant : « Où sont donc tes Français? Qu'ils viennent donc te sauver ! Appelle ton empereur et qu'il te ressuscite, s'il le peut ! » Ils se souvenaient de 1840 ; mais la France de 1860, nous en avons la ferme confiance, acquittera la dette contractée alors, et effacera les souvenirs de cette douloureuse époque.

En effet, c'est à 1840 qu'il faut remonter pour trouver l'origine des événements actuels. Jusqu'à cette date on avait vu, dans le Liban, des guerres locales, des luttes soutenues avec des chances diverses, pareilles à celles qui ont divisé et diviseront de tout temps les hommes et particulièrement les peuples orientaux ; jamais on n'avait contemplé l'affreux spectacle auquel, deux fois en vingt ans, l'Europe a eu la douleur d'assister. Quelques mots d'histoire suffiront à le prouver.

La population du Liban, comme celle des montagnes barbaresques, s'est formée de toutes les épaves des nationalités vaincues par l'islamisme arabe. Les Maronites représentent les anciens Syriens indigènes ; les Grecs unis ou dissidents, l'ancien monde romain officiel : les Druses, les Metoualis, les Ansariehs, sont des sectes séparées de l'orthodoxie musulmane et plus ou moins entachées d'idolatrie. De même les Kabyles de l'Atlas sont un mélange des populations puniques, berbères, romaines, vandales, refoulées par l'invasion arabe. Les uns et les autres cherchèrent dans les montagnes un refuge contre l'oppression ; mais, plus heureux que les Kabyles, les habitants du Liban surent, pour la plupart, conserver l'intégrité de leur foi. Groupés autour de chefs indépendants, autour de puissantes communautés religieuses, ils défendaient à la fois leur liberté et leurs croyances. Au douzième siècle, un lien nouveau vint rapprocher encore les éléments divers qui les composaient : le lien féodal, importé par les croisés. D'abord vassaux du roi de Jérusalem, les scheikhs chrétiens ou Druses s'inféodèrent à une grande famille dont le chef, prenant le titre d'*émir de la montagne*, jouissait de toutes les prérogatives de la souveraineté. Cette organisation dura jusqu'à nos jours, non sans difficultés, non sans luttes intérieures, mais sans aucune des secousses dont nous venons d'être témoins. L'histoire a conservé le nom de l'émir Fakhr-ed-din, qui fut étranglé en 1631 par ordre de la Porte, effrayée de ses conquêtes ; et celui de la famille Schehab, qui conserva le pouvoir depuis les dernières années du dix-septième siècle jusqu'en 1840, et à laquelle appartenait le fameux Beschir, le dernier émir de la montagne.

La conquête turque ne toucha pas à cette constitution. La Turquie, il ne faut pas l'oublier, n'a jamais été et n'est pas une nation : dans

le principe, c'était une armée ; aujourd'hui, c'est une administration. Au début, les sultans dispersèrent leurs officiers sur le territoire conquis, soit en Europe, soit dans l'Asie occidentale, et leur confièrent la direction des affaires. Cet état de choses s'est maintenu presque sans modification ; aucune fusion ne s'est faite entre les vaincus et les vainqueurs ; la race conquérante n'a pas su prendre racine dans le sol, et, excepté à Stamboul et dans quelques parties de l'Anatolie, c'est à peine même si elle s'est multipliée. L'empire ottoman offre ainsi ce curieux spectacle d'un faisceau de nationalités distinctes, et souvent ennemies, maintenu par un réseau de fonctionnaires étrangers au pays qu'ils gouvernent, n'ayant rien de commun avec lui, ni le langage, ni les traditions, ni les intérêts, et ne maintenant leur pouvoir que par la ruse, l'intrigue et la violence. Cela est si vrai, que pour voyager en Turquie la langue la plus inutile à savoir est le turc ; dans la Turquie d'Europe on parle grec, slave, albanais ; dans la Turquie d'Asie, arabe, arménien, kurde, etc.

Parmi les nationalités qui composèrent l'empire ottoman, quelques-unes avaient une organisation intérieure assez fortement constituée pour que la Porte n'ait pas essayé de la détruire : elle se contenta de la suzeraineté, tout en ne négligeant aucune occasion d'affaiblir ses vassaux, et surtout de leur extorquer impunément de l'argent. Les provinces danubiennes, la Servie, les Régences, etc., eurent ainsi une existence propre et une sorte d'autonomie. Le Liban conserva de même son gouvernement local, mais il n'en resta pas moins soumis aux exactions périodiques, aux *avanies* du pacha turc de Tripoli, de Saïda ou de Saint-Jean-d'Acre. C'est contre ces déprédations que les agents du roi de France avaient, ainsi que nous l'avons vu plus haut, mission de protéger les chrétiens.

L'intrigue était l'arme favorite des Turcs : ils semaient la discorde dans la montagne, afin de l'affaiblir par la division ; de là des querelles fréquentes, des combats de château à château, de famille à famille, mais jamais ces luttes ne perdirent le caractère des guerres féodales, et toujours elles tombèrent devant l'intervention ottomane : la haine de l'ennemi commun rapprochait les partis les plus extrêmes ; Druses et Maronites joignaient leurs efforts pour combattre l'envahisseur, et reprenaient leurs querelles une fois le danger conjuré. « Les pachas, dit Volney, jaloux d'étendre leur autorité et leurs rapines, ont souvent tenté d'introduire dans la montagne leurs garnisons et leurs agas ; mais, toujours repoussés, ils ont été forcés de s'en tenir à la première capitulation [1]. »

[1] Capitulation de 1588 consentie par Amurat III, et qui reconnaissait l'indépendance de la montagne moyennant un tribut annuel.

Par un phénomène assez curieux, la haine des nationalités a augmenté chez les Turcs avec l'affaiblissement du pouvoir central ; la centralisation administrative est l'objet des ardeurs séniles de la décrépitude ottomane : depuis le commencement du siècle, elle a beaucoup sacrifié à sa passion, et n'a négligé aucune occasion de détruire les libertés locales que sa virilité puissante avait respectées. Dans le Liban l'occasion s'est présentée en 1840.

Les événements de cette époque sont encore présents à toutes les mémoires : la conquête de la Syrie par Méhémet-Ali, avec les sympathies non déguisées de la France, l'intervention des puissances, le traité du 15 juillet 1840, le bombardement de Beyrouth, l'échec de la politique française, la retraite des Égyptiens et la restitution de la Syrie par l'Europe à la Porte Ottomane.

L'émir Beschir avait embrassé la cause de Méhémet-Ali, et gouverné en son nom le Liban avec intelligence et fermeté ; sa puissance ne put survivre à celle des Égyptiens : il se rendit aux Anglais et fut transporté à Malte. Pendant trente ans, il avait su, par son habileté et son énergie, maintenir son autorité dans la montagne, résister aux Turcs et aux Druses, et faire vivre en bonne intelligence les populations ennemies. Mais les dernières années de son règne furent signalées par de graves désordres, point de départ de malheurs ultérieurs. Les Druses, soulevés contre lui et contre Méhémet-Ali, par les intrigues de la Porte et de l'Angleterre, lui firent une guerre acharnée qui contribua à sa chute. Une partie des Maronites, égarée par les mêmes excitations, eut le tort de combattre son autorité.

C'est ici que nous rencontrons pour la première fois en Syrie une puissance dont l'intervention a eu de si funestes conséquences et a contribué à couvrir le pays de sang et de ruines. Il me coûte, je dois l'avouer, d'avoir à parler avec cette sévérité de l'Angleterre, car plus que personne j'apprécie les rares qualités de cette grande nation. J'aime et j'envie ses mâles et libres institutions, ses vertus civiques, l'éducation virile de l'individu et du peuple ; mais puis-je taire son odieuse conduite en Syrie, et ne pas flétrir, comme il le mérite, le rôle qu'elle y a joué ?

Soit par crainte de se voir un jour intercepter la future route des Indes, soit par opposition à la politique française, l'Angleterre ne veut pas souffrir en Syrie l'établissement d'un gouvernement fort et ami de la France. Elle préfère à tout pouvoir, fût-il chrétien et réparateur, le régime oppresseur et sanguinaire de la Turquie, instrument docile de ses desseins. Quant à l'intégrité de l'empire turc, on sait que dans sa bouche ce mot n'est qu'un prétexte; elle a montré, par l'occupation de Périm, le cas qu'elle savait en faire lorsque ses intérêts le demandaient.

La politique anglaise en Syrie a donc été de contre-balancer l'influence française et de servir les projets de la Sublime Porte. Je ne lui fais pas un crime de chercher à nous combattre ; c'est son métier de grande puissance, sachons faire le nôtre : ce qui est un crime à mes yeux, c'est de prêter les mains à des combinaisons qui doivent nécessairement amener l'anarchie et l'effusion du sang chrétien.

Le premier acte de cette politique fut de s'attaquer à Méhémet-Ali; le second, de battre en brèche l'indépendance du Liban. Les agents anglais s'adressèrent d'abord aux Maronites, mais ils échouèrent dans leurs tentatives de les détacher de la France : ils se tournèrent alors du côté des Druses, et nouèrent avec eux des intrigues dont les missionnaires protestants furent les principaux intermédiaires. On a vu déjà qu'ils réussirent à les soulever contre Beschir et les Égyptiens; depuis cette époque, ils n'ont pas cessé de les soutenir en toute circonstance, et de s'appuyer sur eux pour l'exécution de leurs desseins.

La chute de Beschir, en 1840, et la retraite d'Ibrahim-Pacha laissaient le Liban sans gouvernement. La guerre éclata : les Druses se ruèrent sur les districts maronites ; vigoureusement reçus, ils furent repoussés ; secrètement encouragés par les Turcs, ils revinrent à la charge, prirent et brûlèrent Deïr-el-Kammar ; mais les Maronites restèrent encore maîtres du terrain, malgré les trahisons des pachas et leur hostilité à peine déguisée. Ces circonstances amenèrent une affreuse anarchie. La Porte, soutenue par l'Angleterre, en profita pour substituer son autorité directe à celle de la famille Schehâb, l'émirat fut supprimé ; le pacha de Saïda reçut l'autorité supérieure; l'administration fut confiée à deux *caïmakam* ou lieutenants, l'un Maronite pour les Maronites, l'autre Druse pour les Druses : le principe de la division des races fut poussé jusqu'à l'extrême, et dans les plus petits villages mixtes deux vékils furent institués pour les habitants de chaque religion.

La France s'opposa énergiquement à cette combinaison, qui, toute au désavantage des Maronites, érigeait l'anarchie en principe et fondait la guerre civile en permanence. Ses efforts sont consignés dans le recueil de dépêches diplomatiques dont M. Saint-Marc Girardin nous a donné une si chaleureuse et si concluante analyse[1]. Ses efforts furent vains ; l'avis de l'Angleterre prévalut et entraîna les puissances alliées ; la Russie céda au plaisir d'humilier la dynastie de Juillet; qu'en pense-t-elle aujourd'hui ? L'Autriche voulut se ménager un rôle en Orient ; l'a-t-elle trouvé? La Prusse suivit l'Angleterre et la Russie. La France céda. Le Liban reçut sa nouvelle orga-

[1] *Journal des Débats*, 22, 28 juillet, 4 août.

nisation ; une garnison turque foula pour la première fois cette terre sacrée de l'indépendance : elle s'établit à Beit-ed-din même, dans la résidence de Beschir, et j'ai pu voir les soldats du Nizam, sans respect pour les souvenirs du palais, camper dans ses salles dévastées, et accrocher leurs sordides guenilles aux délicieuses arabesques de cette royale demeure.

La combinaison inaugurée en 1842 ne tarda pas à porter ses fruits. Les Druses, sûrs de l'appui des Turcs, recommencèrent la guerre : comme dans la précédente campagne, ils débutèrent par des revers et échouèrent devant Zahleh et Deïr-el-Kammar : alors le gouvernement ottoman, fort de son droit nouveau, interposa son intervention, c'est-à-dire il arrêta la marche des troupes maronites, les désorganisa, désarma les villages, retint les scheikhs sous de vains prétextes, puis, lorsqu'il eut ainsi complétement paralysé la défense, il laissa agir les Druses; ceux-ci, ne trouvant plus d'obstacle, envahirent le territoire chrétien, tuant, brûlant, pillant, ravageant tout sur leur passage. L'Europe s'émut au récit de ces malheurs : la France parla à Constantinople. La Porte, comme toujours, se montra fort indignée et donna les plus belles assurances; elle désavoua ses agents, destitua le pacha pour la forme, mais ne changea rien au fond des choses.

La paix ne dura pas deux années : paix trompeuse pendant laquelle le gouvernement turc, à l'aide des deux caïmakamats, entretint les germes de discorde et acheva de miner les forces des Maronites. La guerre éclata de nouveau en 1844 et en 1845 ; elle fut affreuse; les malheureux chrétiens virent leurs villages détruits, leurs récoltes saccagées, leurs femmes massacrées; traqués dans les rochers et dans les bois, ils furent réduits à la dernière misère. Cette fois les autorités turques ne prirent même pas la peine de déguiser leur complicité.

« J'ai appris, écrivait M. Guizot au ministre de France à Constantinople [1], que la partialité du muschir de Saïda, Vedji-Hi-Pacha, et des troupes turques en faveur des Druses était devenue plus manifeste et plus odieuse. Non-seulement ces troupes, dont la mission devait être de s'interposer entre les deux partis, ont protégé les Druses et laissé systématiquement accabler et égorger les chrétiens, mais encore elles ont dans maintes circonstances pris part au massacre de ceux-ci : elles ont commis d'affreuses cruautés, et il n'est plus possible maintenant de douter de la complicité des agents de la Porte avec les ennemis des Maronites... Malgré les sollicitations de notre consul (M. Poujade), le muschir est resté impassible ou même a feint d'ignorer des faits qui n'étaient un secret pour personne... Il ne fut pris aucune mesure pour protéger les couvents des capucins à Abey et à Solima. Ces deux couvents, saccagés et brûlés par les Druses, n'existent

[1] *Documents parlementaires publiés en* 1846. Dépêche n° 33.

plus, et un religieux qui occupait celui d'Abey, le P. Charles (protégé français), a été assassiné avec des circonstances atroces en présence de cent cinquante hommes de troupes ottomanes... — J'ai dans les mains des documents qui établissent de la manière la plus incontestable l'odieuse complicité du général commandant les troupes régulières, Daoud-Pacha[1]... »

Devant cette nouvelle explosion, triste conséquence des événements de 1840, la France reprit son rôle traditionnel. Elle plaida chaleureusement la cause des chrétiens du Liban, demanda le châtiment des coupables, le retour à l'ancienne organisation de la montagne comme seul remède contre de nouveaux malheurs ; la tribune française retentit des éloquents discours de MM. de Montalembert, Guizot, de Quatrebarbes, Crémieux... En Angleterre même on entendit ces mémorables paroles prononcées par le commodore Napier, le même qui avait bombardé Beyrouth : « La plus grande douleur de ma vie est d'avoir aidé les Turcs à établir parmi les chrétiens du Liban, dernier et noble débris du christianisme asiatique, le gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé [2]. » Tous ces généreux efforts furent vains : ils échouèrent devant le mauvais vouloir du gouvernement anglais, qui voyait triompher en Orient sa politique, et qui considérait la vie de quelques milliers de catholiques comme de peu de poids dans la balance de ses intérêts.

Le gouvernement anglais, fidèle, lui aussi, à son rôle, appuyait la non-intervention, et demandait que l'on confiât à la Porte le soin de rétablir l'ordre et de punir les coupables. Le gouvernement français ne se souciait pas d'une intervention isolée. On laissa faire la Porte.

Le sultan envoya en Syrie son ministre des affaires étrangères, Chekib-Effendi, avec de belles promesses et en lui confiant les pouvoirs les plus étendus. Chekib se montra digne de la confiance de son maître et se conduisit en véritable Turc. Pour l'Europe, il pacifia la montagne, fit opérer un désarmement général, régla les indemnités dues aux victimes, et institua une medjeliss ou tribunal mixte pour juger les différends. Pour la Syrie, voici en réalité ce qu'il fit : le désarmement ne fut général que pour les Maronites ; les Druses conservèrent leurs armes et les territoires conquis; les indemnités ne furent jamais payées, et quant au medjeliss mixte, comme pour un juge maronite il renfermait un juge de chacune des races et sectes dissidentes, il fut toujours hostile aux Maronites et ne fonctionna que pour donner une apparence légale aux vexations dont ils étaient l'objet.

[1] *Documents parlementaires publiés en* 1846. Dépêche n° 38.

[2] Dans la séance de la Chambre des Communes du 17 août, l'amiral, interpellé par l'honorable et courageux défenseur des catholiques, M. Monsell, a confirmé ces paroles avec une franchise toute militaire.

Telle fut la mission de Chekib-Effendi : mission condamnée par ses conséquences. Non-seulement elle ne ferma pas les plaies de 1845, mais, par l'état dans lequel elle laissa la montagne, elle prépara les désastres de 1860.

Est-il besoin de rapprocher ces deux dates, et d'insister sur la ressemblance des faits qu'elles nous rappellent? En lisant les événements d'une époque, ne croit-on pas relire ceux de l'autre? En changeant quelques noms propres, Daoud en Achmet, Vedji-hi-Pacha en Kourchid-Pacha, Chekib en Fuad, on croit assister au même drame : on voit les mêmes intrigues, les mêmes excitations, les mêmes trahisons de la part du gouvernement turc, les mêmes massacres, les mêmes cruautés de la part des Druses, ses féroces instruments ; la même impuissance calculée de la part de ses agents officiels, la même indifférence égoïste de l'Angleterre.

Seulement le mal s'est accru; plus grand en 1842 qu'en 1838, en 1845 qu'en 1842, il a pris de formidables proportions : le vieux fanatisme musulman, excité par je ne sais quelles machinations ourdies à Constantinople ou à la Mecque, s'est réveillé dans tout l'empire : le sang chrétien a coulé à Damas, à Homs, à Alep; il coule peut-être aujourd'hui à Mossoul, à Bagdad; il coulera demain en Europe si on n'y met rapidement bon ordre. L'islamisme prêche sa croisade suprême, à laquelle répondra, j'espère, une nouvelle croisade du christianisme et de la civilisation. Enfin il y a entre 1845 et 1860 une différence que je m'empresse de signaler, parce qu'elle est à l'honneur de mon pays. C'est l'attitude prise par la France. Elle a parlé haut et ferme, elle agit; elle appuie sa politique non plus par de vaines paroles, mais par l'envoi de ses braves soldats. Cette politique, nous venons de le montrer, qui consiste à soutenir en Orient les nationalités souffrantes, est la politique traditionnelle de la France, adoptée, avec plus ou moins de vigueur, avec plus ou moins de succès, par tous les gouvernements, qu'ils s'appelassent Louis XIV ou la Convention, Charles X ou Louis-Philippe ; c'est sa politique nationale : mais était-il besoin de le démontrer? Ce frémissement qui a parcouru le pays à la nouvelle des événements, cette unanimité de la prese, ces souscriptions couvertes de signatures, cette impatience de l'opinion publique en présence des lenteurs de la diplomatie, cet enthousiasme qui accompagne nos soldats, n'ont-ils pas dit assez que c'est la nation entière qui s'est émue, que c'est elle qui veut, qui commande, qui espère ?

## III

L'armée qui va débarquer à Beyrouth a une double mission : venger le passé et préparer l'avenir.

La première partie est la plus facile : elle est spécialement confiée à l'habileté de nos officiers et à la vigueur de nos soldats, qualités qui ne feront pas défaut aux vainqueurs d'Italie et de Kabylie.

Arrêter et punir les fonctionnaires et officiers turcs qui ont ordonné ou laissé faire les massacres, tels que Kurchid-Pacha, Achmet, Osman-bey, etc., etc...; occuper Damas et la châtier, délivrer les milliers de femmes et de jeunes filles enfermées dans les harems ou vendues aux Bédouins Anesés; de là se porter sur le Haouran, où les Druses se seront sans doute concentrés; leur infliger une sévère punition, à eux et à leurs infâmes scheikhs Said-bey-Djemblad, Abou-Nakad, Ismaïl-ben-Atrasch, Khatar-bey, etc..., telle est la marche qui se présente la première à l'esprit, mais sur laquelle je n'insiste pas, car je n'ai pas la prétention de faire un plan de campagne.

Le seul point sur lequel je veuille appuyer, c'est sur le caractère de l'expédition, lequel, suivant moi, doit être celui d'une intervention exclusivement *chrétienne*.

Cette condition est indispensable au succès moral de l'entreprise.

En effet, il ne faut pas se le dissimuler, nous nous trouvons en présence d'une vaste conspiration musulmane, dont le centre est à la Mecque ou ailleurs, dont le but est l'extermination des chrétiens orientaux, et que le gouvernement ottoman autorise et exploite dans l'intérêt de ses desseins secrets. Ceux qui connaissent les pays musulmans savent quelle est l'influence de ces ressorts occultes, dont les ramifications s'étendent partout où il y a un sectateur de Mahomet, et qui, à un moment donné, réveillent le fanatisme sur les points les plus éloignés du globe. Que de fois n'a-t-on pas remarqué la concordance des insurrections algériennes avec certaines prédications de la Mecque, et certaines agitations dans l'empire ottoman! La dernière révolte des Indes, mouvement tout musulman d'origine, a coïncidé avec le massacre de Djeddah et avec d'autres exploits du même genre. La facilité avec laquelle ces complots se trament et s'exécutent, l'audace et la confiance des massacreurs, tiennent principalement à une cause : c'est la conviction dans laquelle vit tout bon Musulman, de la suprématie politique et religieuse universelle du sultan.

Tout fidèle croyant est intimement persuadé que le sultan est le suzerain de tous les rois de la terre, lesquels ne vivent et règnent que par sa permission, et que la religion chrétienne ne subsiste que par l'effet d'une tolérance excessive de l'islam. La guerre de Crimée, loin de dissiper cette absurde illusion, n'a fait que la confirmer : l'empressement que la France et l'Angleterre ont mis à venir sauver la Turquie des mains de la Russie a été considéré par les uns comme de l'obéissance ; d'autres disaient : « Quel habile homme que le Padischah ! il fait battre entre eux tous ces chiens de chrétiens pour la plus grande gloire de l'islam. » Si par malheur les musulmans d'Asie apprennent que c'est pour « aider le sultan à châtier ses sujets rebelles » que nos troupes débarquent en Syrie, ils croiront encore à un ordre donné et exécuté : l'effet moral de l'expédition sera gravement compromis. Je n'attaque pas la phrase officielle, elle était commandée par les usages diplomatiques, par les susceptibilités de l'Europe, par le respect dû à la faiblesse ottomane; mais j'espère qu'en pratique elle ne sortira pas des sphères gouvernementales.

J'espère qu'on ne forcera pas nos braves soldats, par respect pour le protocole, à fraterniser avec les lâches égorgeurs de Deïr-el-Kammar et de Hasbeya : nous rougirions pour eux de les savoir enrégimentés avec cette avide et sanguinaire soldatesque. Si nous avions l'honneur de porter l'épaulette française et le bonheur de la mettre au service d'une nouvelle croisade, nous saurions la préserver du contact de l'épaulette flétrie de l'officier turc, et, tout en respectant les formules officielles et leur application nécessaire, nous saurions donner aux mots leur véritable valeur.

C'est comme chrétiens, comme adversaires de l'islamisme que les Maronites, les paisibles habitants de Damas et d'ailleurs ont été massacrés; c'est comme chrétiens que nous devons les venger. La croix a été outragée, que le croissant le soit à son tour. La civilisation chrétienne tout entière a été défiée, qu'elle montre sa puissance.

Je serais désolé que l'on crût ces paroles inspirées par le fanatisme d'un autre âge. La couverture seule de ce recueil est une garantie contre toute exagération de ce genre : j'aime fort la liberté de conscience, et j'y tiens trop pour moi-même pour la refuser à autrui; mais je crois qu'il faut parler aux gens le langage qu'ils comprennent.

En Algérie, notre tolérance religieuse n'a pas été appréciée des Arabes, qui laissent vides les mosquées que nous avons bâties pour eux et s'éloignent des juifs auxquels notre loi les assimile. Les idées religieuses appliquées dans notre colonie, je me hâte de le dire, sont respectables, et peut-être nécessaires dans un pays soumis à notre domination ; mais elles seraient hors de saison en Syrie, dans un pays où nous ne venons pas en conquérants, mais en vengeurs.

Il faut rétablir les rôles, montrer aux fanatiques que, loin d'être le suzerain de l'Europe, le sultan ne doit son trône qu'à la condescendance de la chrétienté; que, sans les malheureuses divisions des puissances, les Turcs seraient depuis longtemps refoulés dans leurs déserts, et l'islamisme balayé des points où il peut nous porter ombrage. « L'islamisme, a dit Bossuet[1], cette religion monstrueuse qui se dément elle-même, qui a pour toute raison son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa tyrannie, pour tout miracle ses armes, armes redoutables et victorieuses qui font tembler le monde..., océan indomptable, toujours prêt à inonder l'Église, sa furie n'étant arrêtée que par des digues entr'ouvertes; ce sont les puissances chrétiennes cruellement divisées. » Cette situation ne s'est pas modifiée, si ce n'est que les armes victorieuses se sont changées en poignards, les conquérants en assassins; quelle qu'elle soit, il ne faut pas l'aggraver par de dangereuses illusions.

La mission réparatrice et vengeresse remplie par notre brave armée au nom du christianisme et de la civilisation, il en reste une autre plus délicate et plus complexe : celle de prévenir le retour de semblables malheurs.

Cette mission elle-même est double, car, au point de vue chrétien et européen, la nouvelle organisation de la Syrie doit avoir un double résultat : celui de donner aux chrétiens des garanties sérieuses, celui d'écarter la Russie et de prévenir ses envahissements.

On s'étonnera peut-être de l'insistance que je mets à repousser toute intervention de la Russie; plus que personne je crains l'agrandissement de cette puissance et la propagation de ses principes; tout me déplaît en elle : la légèreté et l'abaissement des caractères, la vénalité des gouvernants et la servilité des gouvernés, par-dessus tout le despotisme politique et religieux; rien ne me serait plus pénible que de voir un pareil régime importé en Orient au nom du christianisme. Je l'ai déjà dit souvent et ne saurais trop le répéter, les chrétiens orientaux, dits orthodoxes, n'auraient rien à gagner à changer de maître, à quitter la barbarie musulmane pour le despotisme moscovite; ils perdraient en dignité et en indépendance spirituelles ce qu'ils gagneraient en sécurité matérielle.

Le gouvernement turc fait des martyrs, le gouvernement russe fait des esclaves et des agents de police. Quant aux catholiques, je ne crains pas de l'affirmer, leur situation est meilleure en Turquie qu'en Russie. Les persécutions dont ils sont l'objet dans ce dernier pays sont incroyables[2], et, pour être inconnues, n'en sont pas moins

[1] *Panégyrique de Saint-Pierre Nolasque.*

[2] Voyez le récit des persécutions exercées dernièrement à Dziernowitz dans l'*Ami de la Religion*, 5 et 6 août 1860.

cruelles; de plus, elles sont incessantes et s'adressent autant à l'âme qu'au corps, tandis qu'en Turquie le corps seul est persécuté; en Russie la doctrine est épiée, l'enseignement dénaturé, le missionnaire expulsé. En Turquie la persécution est sanglante, mais intermittente; dans l'intervalle des massacres, le missionnaire peut librement prêcher sa foi, ouvrir des écoles et convertir les âmes; enfin les catholiques ont en Turquie des protecteurs, qui sont les puissances occidentales; en Russie, personne n'élève la voix pour les défendre.

Toute combinaison nouvelle en Orient doit donc tendre à assurer le sort des chrétiens et à écarter la Russie. Tel a été, au moins jusqu'à présent, le sentiment de l'Europe. Elle a cru obtenir ce double résultat par le maintien quand même de l'intégrité ottomane et par la promulgation du hatti-houmayoum. L'intégrité ottomane était considérée comme une barrière, pour la Russie, le hatti-houmayoum et les réformes qu'il promettait comme une garantie suffisante pour les chrétiens.

La guerre de Crimée et le traité de Paris de 1856 ont été la consécration de ces principes.

La guerre de Crimée, outre la gloire qu'elle nous a donnée, a eu à mes yeux le double avantage de prouver à la Russie qu'on ne pouvait l'admettre à trancher seule la question d'Orient, et de créer à la Turquie, vis-à-vis des puissances alliées, des engagements dont nous avons le droit de lui demander compte et qui nous permettent aujourd'hui d'intervenir. Mais, franchement, les espérances de cette époque ne sont-elles pas trompées?

Les deux expédients imaginés alors par l'Europe sont condamnés par les faits.

La conservation de l'empire turc, dans sa forme actuelle, est démontrée impossible, même pour les esprits les plus prévenus. Loin d'être une barrière contre la Russie, elle motive chaque jour son intervention et la rendra nécessaire. Tôt ou tard une explosion intérieure détruira l'édifice factice que l'on s'obstine à maintenir, et la Russie n'aura qu'à étendre la main pour recueillir le fruit que l'imprévoyance de l'Europe aura laisser pourrir et se détacher de l'arbre.

Quant au hatti-houmayoum, si je ne craignais de parler irrévérencieusement d'une pièce visée par toutes les grandes cours souveraines, je dirais que son texte même et les protestations dont il est l'objet sont dérisoires; il n'est pas un des lecteurs du *Correspondant* qui me croie assez simple pour attacher une importance quelconque à ce chiffon de papier, objet de risée des Turcs non officiels. Est-il besoin de rappeler que depuis sa promulgation ont eu lieu les massacres de Bosnie? que les stipulations relatives à la liberté individuelle, aux formalités judiciaires, sont une lettre morte, sauf dans quelques ports de

mer, sous les yeux des consuls, où elles reçoivent un semblant d'exécution? Le seul article qui ait été appliqué rigoureusement est celui qui admet les chrétiens au service militaire, et voici comment : par une libéralité nouvelle, on a adopté le principe de l'exonération, mais on l'a imposé de force, de sorte que cette mesure, prise dans l'intérêt des chrétiens, n'a abouti qu'à une seule chose, c'est à faire créer un nouvel impôt qui pèse indistinctement sur tous les rayas, et de la manière la plus arbitraire. Je sais qu'il y a une Turquie officielle, composée de quelques pachas parlant français, de quelques salons de Péra, de quelques diplomates dispersés en Europe et de quelques journalistes à leur solde et dont le langage est tout différent; mais elle n'est pas la Turquie; il suffit d'être entré dans le cœur du pays, d'avoir vu, par exemple, un Turc voyageur entrer dans un village chrétien, pour se convaincre d'un coup d'œil de l'inanité de tous les efforts tentés pour amener la fusion des races. Mais est-il besoin d'insister? Les massacres de Syrie, faits avec la connivence des pachas et l'aide des officiers turcs, n'en disent-ils pas plus que tous les raisonnements? Ils nous montrent la véritable valeur des promesses de la Porte : fût-elle animée des meilleures intentions, elle est impuissante à les réaliser.

Nous assistons donc à l'avortement solennel de l'œuvre de 1856. Il faut s'appuyer sur d'autres principes, si l'on veut éviter, en 1860, un avortement non moins assuré.

Or, en dehors des expédients de 1856, il n'y a que deux solutions possibles de la question d'Orient, — le partage de l'empire ottoman entre les puissances, — ou une autre solution, développée ici même avec l'autorité du talent et d'un long dévouement à la cause chrétienne [1], et qui consiste à émanciper les nationalités pour substituer graduellement à l'autorité ottomane les populations indigènes affranchies.

Le partage, nous le repoussons, comme l'origine des complications les plus aventureuses et les plus incertaines; comme une duperie pour la France, qui, dans les dépouilles de la Turquie et même de l'Europe, ne trouverait aucune compensation au prodigieux accroissement de la Russie par l'ouverture de la mer Noire, la conquête des ports grecs et de leurs nombreux marins; enfin, comme un danger pour l'Europe et pour la catholicité par l'établissement de la puissance russe sur le Bosphore.

Reste donc la seconde solution. C'est la seule qui supprime l'empire ottoman sans détruire l'équilibre européen ; la seule qui maintienne le principe de l'intégrité du territoire en le mettant définitivement à

[1] La *Question d'Orient en* 1860, par M. Saint-Marc Girardin. (*Correspondant* du 25 juin 1860.)

l'abri des convoitises de ses voisins ; elle supprime le Turc sans supprimer l'empire, dont l'existence est reconnue par l'Europe nécessaire à la pondération des puissances. Je ne reviens pas sur les nombreuses raisons qui recommandent cette solution, et qui ont été magistralement développées dans le travail précédemment cité. Je me borne à l'appliquer aux contrées qui sont aujourd'hui en question.

Les objections n'ont pas manqué à ce système : on a dit que les nationalités ne sauraient pas se conduire, que les rivalités de races rendraient tout gouvernement impossible. Ce sont là des exagérations que détruit l'exemple de la Grèce, des principautés danubiennes, de la Servie; quelque imparfait que soit le gouvernement de ces petits États, il est pourtant fort au-dessus du gouvernement turc. Je ne me dissimule pas les secousses qui accompagnent le passage de l'esclavage à l'autonomie, ni les tiraillements, ni même les luttes intestines qui peuvent en découler; mais, quelles que soient les difficultés de l'avenir, tout me semble enviable au présent; je préfère pour ces peuples, et ils préfèrent, sans aucun doute, les mâles épreuves de la liberté à l'énervante inaction de l'esclavage.

On oppose aussi que, parmi les vastes territoires soumis à l'autorité ottomane, il se trouve des contrées dans lesquelles ces nationalités manquent, ou n'existent pour ainsi dire qu'à l'état rudimentaire ; l'objection est juste et il faut en tenir compte. Aussi ne propose-t-on pas une dépossession immédiate, simultanée, radicale : parmi les nombreux héritiers de la Porte, il faut évidemment choisir ceux qui sont viables, mais il ne faut pas priver aujourd'hui de leur héritage ceux qui sont aptes à succéder, sous prétexte qu'ils ont des frères mineurs. En Anatolie, en Mésopotamie, je l'avoue, l'établissement de gouvernements indigènes offrirait de grandes difficultés; mais dans la Turquie d'Asie les éléments nouveaux sont tous prêts. En Syrie encore bien davantage.

Le Liban est plus avancé dans la voie de la liberté qu'aucun autre des pays soumis à la Porte; il a des traditions d'indépendance et de *self government* que la persécution n'a pas éteintes; à aucune époque de son histoire il n'a été considéré purement et simplement comme une province de la Turquie à l'égal des pachaliks qui l'entourent, on l'a vu plus haut. Sans les événements de 1840, qui introduisirent les Turcs dans la montagne, cet état de choses durerait encore, et avec lui la bonne organisation, la régularité administrative, la sécurité des routes, dont les voyageurs européens ont fait mention [1], et qui contrastait d'une manière si frappante avec l'anarchie des provinces turques. Il suffit donc de rendre à eux-mêmes les habitants du Liban, de reconnaître

[1] Voir spécialement la description de Volney.

leur indépendance; mais cela même est inutile : en droit, l'indépendance existe; une note collective des cinq puissances, datée du 8 février 1845, la revendique hautement; répondant à un mémorandum turc du 30 janvier, elle « déclare que les puissances ne sauraient admettre l'action du pacha de Saïda... d'aucune manière qui porterait atteinte au principe d'indépendance administrative de la montagne de Syrie. » Cette déclaration n'a pas été abrogée, et l'Europe indignée de 1860 ne saurait se montrer moins exigeante que l'Europe indifférente de 1845; il s'agit donc de rétablir en fait ce qui n'a jamais cessé d'exister en droit, d'asseoir l'indépendance du Liban sur des bases plus larges, de la mettre à l'abri de toute attaque ultérieure.

Telle est, à mon sens, l'idée générale qui doit présider à la réorganisation de la Syrie. On me demandera peut-être de descendre dans les détails ; à cela je pourrais répondre que je ne suis pas chargé de les indiquer, encore moins de les appliquer, et qu'en les temps où nous vivons, quand on ne dispose ni d'un canon rayé, ni d'un homme, ni d'une voix, et qu'on a entre les mains une mauvaise plume pour tenir lieu de tout, on paraît assez ridicule de venir toucher à la carte du monde. Néanmoins je dirai ma pensée jusqu'au bout, et je braverai le ridicule. Le conseil, si conseil il y a, est au moins désintéressé.

L'ancien gouvernement, tel qu'il existait avant 1840, dirigeant à la fois les Maronites et les Druses, et les maintenant sur un pied d'égalité, n'est plus possible aujourd'hui que les événements ont profondément et irrévocablement divisé les deux races : il faut que l'une cède à l'autre.

Les Druses doivent aux Maronites d'immenses indemnités pour les spoliations qu'ils ont commises et les dommages causés, cela est incontestable. Une indemnité pécuniaire ne serait jamais payée; on pourrait la remplacer par une indemnité en nature, c'est-à-dire on enlèverait aux Druses tous les territoires situés dans le Liban proprement dit, et on les donnerait aux Maronites. On supprimerait ainsi les districts mixtes, dont le gouvernement a toujours été la pierre d'achoppement de toute combinaison. Les populations druses de ces districts seraient refoulées dans le Haouran, berceau de leur race, dans lequel, j'en suis sûr, elles sont déjà concentrées, par crainte de l'expédition française. En échange, les chrétiens du Haouran, isolés jusqu'à présent et aujourd'hui en fuite, pourraient ne pas rentrer dans leurs demeures primitives et se fixer dans le Liban.

On joindrait au Liban proprement dit la plaine de Baalbeck, les villes chrétiennes de Hasbeya et Rascheya dans l'Anti-Liban, toute la côte depuis Tripoli jusqu'à Tyr, et on formerait ainsi un État chrétien indépendant. Les familles des scheikhs fourniraient les éléments d'une dynastie souveraine et d'un conseil : pour les détails d'organi-

sation intérieure, on s'en rapporterait aux Maronites pour fondre leurs traditions avec les idées modernes : ils ont prouvé autrefois qu'ils avaient l'esprit de gouvernement; il faudrait les laisser faire et ne pas prétendre imposer à ces Orientaux les formes européennes : l'impôt foncier, tel qu'il existe en ce moment, et le revenu des douanes des ports de mer, même en adoptant un régime plus modéré, suffiraient aux dépenses publiques. La garde du territoire serait confiée à la population, à laquelle on rendrait ses armes par le désarmement des Druses : un petit corps régulier pourrait être formé, par les soins des officiers français ; il agirait comme auxiliaire à côté de l'armée expéditionnaire et resterait, après notre départ, pour servir de noyau à la défense nationale, de base à l'organisation militaire.

Ce petit État serait placé sous la suzeraineté du sultan, à la condition expresse qu'aucun fonctionnaire ottoman ne pourrait y mettre les pieds, et moyennant un tribut annuel : seulement, à titre d'indemnité pour l'odieuse conduite des autorités turques dans les derniers événements, la Porte renoncerait à ce tribut pour un nombre d'années indéterminé.

J'ai la conviction que cet État, laissé en paix pendant quelques années, refuge de tous les chrétiens persécutés, délivré des exactions des Turcs et des intrigues des missionnaires anglais, enrichi par les capitaux des Européens, qu'attire le commerce de la soie, par le transit de la route de Beyrouth à Damas, arriverait promptement à une grande prospérité. Le passé me répond de l'avenir. Sous le régime actuel et après les désastres de 1845, la ville de Beyrouth a plus que triplé sa population en vingt ans; des filatures se sont montées, les cultures ont été perfectionnées, des améliorations de toute nature ont été réalisées ; quelle impulsion nouvelle ne donneraient pas à ces progrès la sécurité et la liberté !

Il va de soi que le nouvel État devra être mis à l'abri de toute attaque venant de l'Est, et que le gouvernement siégeant à Damas, quel qu'il soit, devra respecter ses frontières. C'est à l'Europe à ne pas laisser compromettre son œuvre de ce côté, à voir si la constitution de la nationalité arabe ne lui offrirait pas plus de garanties que le régime des pachas. Il y a bien aussi la Terre Sainte qui aspire vers de meilleures destinées... mais je m'arrête ; il serait puéril de devancer les événements, surtout les événements militaires, et je ne veux pas compromettre le sérieux de cette étude. L'empire arabe d'Abd-el-Kader, le royaume franc de Jérusalem, sont des rêves, rêves peut-être très-séduisants, mais qui appartiennent encore au monde des chimères. L'affranchissement du Liban, au contraire, n'a rien de chimérique, et est tout aussi possible que celui de la Grèce en 1828 et celui des provinces danubiennes en 1856. La France est fidèle à sa

politique traditionnelle et nationale en le revendiquant. Non-seulement l'indépendance de la montagne a existé, mais elle existe encore, quoique affaiblie et mutilée; et si l'Europe, dans un jour d'erreur, ne l'avait pas laissé affaiblir et mutiler, nous ne verrions pas aujourd'hui couler le sang chrétien. Ce qui est une chimère, c'est la sincérité des Turcs, et la possibilité d'une répression quelconque par leur intermédiaire. L'événement a prouvé leur puissance pour le mal et leur impuissance pour le bien. Ce qui est une chimère, c'est de croire à l'efficacité du système de 1840, système condamné par les faits et qu'on ne saurait défendre aujourd'hui sans se rendre complice de l'extermination des chrétiens. Mais nous sommes dans la réalité quand nous demandons la constitution définitive d'un État chrétien en Syrie, et notre demande a d'autant plus de valeur qu'elle est désintéressée. Que nos détracteurs déclarent si leurs intentions sont aussi sincères, et si au fond de leurs objections ne se cachent pas d'ardentes convoitises, de mesquines jalousies contre la France ou de sourdes hostilités contre la foi catholique. Peuvent-ils affirmer, la main sur la conscience, qu'en 1840 l'intérêt des populations a tenu la première place dans leur pensée, et qu'en jetant les Maronites en pâture aux Turcs ils croyaient assurer leur bonheur? Notre but, nous l'avouons hautement, sans arrière-pensée : nous voulons servir la cause de la civilisation chrétienne, secourir pour eux-mêmes nos alliés séculaires, nos frères en Jésus-Christ, et voir associer le nom de la France à d'utiles et généreuses entreprises.

M. DE VOGÜÉ.

---

# MÉLANGES

## LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux veut bien nous autoriser à publier la lettre qu'il vient d'adresser à M. le comte de Montalembert, au sujet de ses *Moines d'Occident*.

« Bordeaux, le 31 juillet 1860.

« Monsieur le comte,

« Il y a longtemps que je faisais des vœux pour qu'une plume consciencieuse et exercée se chargeât de l'œuvre que vous amenez à si bon terme en ce moment. Aussi ma joie a été grande à l'annonce de vos deux premiers volumes, et non moins grande en les recevant de votre main. Ce beau travail, qui a été le délassement d'une existence jusque-là si noblement dépensée, nous sera une compensation d'une retraite à laquelle nous avons tant de peine à nous habituer.

« Les extraits que j'en avais déjà vus dans les feuilles publiques et l'introduction tout entière, que je viens de faire lire au réfectoire de mon séminaire en présence du clergé réuni pour la retraite pastorale, m'ont rappelé le style de nos meilleurs écrivains du dix-septième siècle, en même temps que j'ai admiré, dans ces pages, au service de la plus pure orthodoxie, l'amour le plus courageux pour la vérité, et je ne sais quelle chaleur de pensée qui semble n'appartenir qu'à vous, et qui va si bien à votre sujet. Car vous étiez fait pour cette œuvre, comme cette œuvre était, entre toutes, faite pour vous. Il fallait une telle carrière à vos généreuses passions; et pour qui vous connaît, il est facile de comprendre avec quel bonheur, après avoir glorifié dans la vie de sainte Élisabeth l'action du catholicisme sur les sentiments les plus tendres et les plus nobles du cœur humain, vous vengez l'Église sur le terrain même où elle a été le plus méconnue et où elle rencontre encore le plus d'antipathies.

« Je me plais, en causant de votre œuvre avec vous, à vous laisser parler vous-même; vous me prouvez admirablement que, « depuis la fin des persécutions romaines, la grandeur, la liberté et la prospérité de l'Église catho-

« lique ont toujours été exactement proportionnées à la puissance, à la ré-
« gularité et à la sainteté des ordres monastiques ! »

« Comme vous, encore, je ne déduirai pas de cette coïncidence merveilleuse une identité absolue entre l'Église et les communautés religieuses qu'elle a fondées; je ne confondrai pas des institutions saintes et salutaires, mais sujettes à toutes les infirmités humaines, avec la seule institution fondée par Dieu et pour l'éternité : je sais, en effet, que l'Église peut exister et triompher sans elles; mais j'applaudirai à tout ce qui fera mieux connaître et glorifier les ordres religieux, parce que l'Église est d'autant plus florissante qu'ils sont plus nombreux, plus fervents et plus libres.

« Voilà la thèse que vous soutenez, monsieur le comte; conséquent avec vous-même, animé de cet esprit chevaleresque qui vous a toujours rangé du côté du faible contre le superbe et l'oppresseur, vous défendez les moines. Vous ne voulez pas que la société moderne, qui s'est engraissée de leurs dépouilles, insulte à leur mémoire. Vous proclamez que, pendant dix siècles, ces soldats du Christ ont été, ce qu'ils sont encore, les plus courageux, les plus infatigables propagateurs de l'Évangile. A nos calculs étroits, à nos défaillances, vous opposez les labeurs désintéressés de ces phalanges qui ont montré jusqu'où l'homme peut atteindre sur les ailes de l'amour épuré par le sacrifice et de l'enthousiasme réglé par la foi.

« A vous voir travailler à une réhabilitation complète des ordres religieux, car vous ne demandez pas grâce pour ces institutions, seulement au nom des services matériels qu'elles ont pu rendre, mais vous les présentez comme les écoles du véritable héroïsme et du progrès dans le sens divin, le cœur se reprendrait à espérer pour notre siècle, quels que soient les excès et les erreurs qui l'entraînent. L'apparition d'un livre considérable est toujours, en effet, un signe des temps, et il y a loin des élans d'admiration qui vous échappent, et auxquels tant d'échos sympathiques ont déjà répondu, aux sarcasmes voltairiens ou révolutionnaires.

« Ceux qui voudront se soustraire à l'empire des préjugés et en finir avec des haines et des erreurs qui ont fait leur temps, ne parleront plus seulement de ce que les sciences, les lettres et l'agriculture doivent à nos anciens monastères, mais ils seront frappés de cette refonte de l'homme tout entier dans un moule nouveau entreprise par les ordres monastiques; ils admireront cette lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair.

« Notre époque commençait à le comprendre. Elle avait, sous le souffle d'un esprit meilleur, travaillé au retour de quelques communautés religieuses, et des âmes d'élite n'avaient pas manqué à ce rendez-vous des dévouements selon Dieu. Pourquoi faut-il que tout à coup on affecte de jeter un cri d'alarme à la vue de quelques religieux, comme si le monde n'avait pas de plus grands ennemis que ceux qui se sacrifient pour le sauver?

« Vous le savez, monsieur le comte, ces préventions sont mal fondées; mais elles n'en ont pas moins trahi ce que le cœur humain conserve de passions et de préjugés. Sachons gré à ceux de MM. les sénateurs qui se sont montrés dignes sur ce point.

« Le livre que vous publiez, outre sa valeur intrinsèque, a donc le mérite

de l'opportunité. Il survivra aux événements, mais il vient à son heure, comme tout ce qui est inspiré de Dieu. Puisse-t-il dissiper les préventions, briser les armes que l'on va chercher dans l'arsenal du mensonge ! Je serais heureux, pour ma part, de savoir qu'il contribuera à préserver des orages ces asiles bénis où la liberté de l'action se concilie avec une soumission absolue à la règle, le mouvement avec la paix, la joie avec le travail, la vie commune avec la solitude, la plus grande force morale avec une faiblesse apparente... Et, si j'avais un regret, lorsque je fermerai votre dernier volume, ce serait de ne pouvoir vous montrer, à vous l'historien éloquent des moines, ce qui reste encore debout dans mon diocèse de tant d'œuvres monastiques autrefois sa gloire. Je voudrais, en effet, vous faire visiter avec moi Saint-Émilion, sa grotte et son église monolythe, l'une des merveilles de l'époque romane, et les pans de murs de ses anciens monastères; la Sauve, avec les restes de son abbaye et de sa vieille basilique; la Réole et sa ravissante église des Bénédictins; Saint-Ferme, Guîtres, Blaisimon, Pondaurat, Aillas, Benon, Saint-Macaire, Beaulieu, Verteuil, Carbogneux, Piaire, Bellont, Bourg, la Libarde, Sainte-Croix, le Vieux-Soulac avec Notre-Dame de la Fin-des-Terres, que je viens d'arracher aux sables qui la couvraient depuis si longtemps.

« Mais, si cette faveur ne m'est pas donnée, je pourrai du moins visiter ces monuments de la foi de nos pères avec un intérêt plus vif et des impressions nouvelles qui me viendront de vous. Je les aimais beaucoup, je les aimerai davantage; j'étais heureux d'évoquer les souvenirs qu'ils rappellent, je le serai plus encore, et je vous devrai cet accroissement de jouissance dans le culte des antiquités monastiques de notre vieille Aquitaine.

« Agréez, monsieur le comte, l'assurance de mon bien cordial et inaltérable dévouement.

« † FERDINAND, CARDINAL DONNET,
« Archevêque de Bordeaux. »

## LE CLERGÉ, LES CARABINIERS ET L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE

---

Le *Correspondant* a toujours éprouvé et professé une profonde sympathie pour la Belgique. Il date de 1829, époque où les catholiques belges, comprenant enfin le parti qu'ils pouvaient tirer des institutions et des idées de la société moderne, s'étaient alliés avec les libéraux pour lutter contre le despotisme intolérant du roi Guillaume. Il a vu depuis lors l'application la plus pratique et la plus durable de ses doctrines dans la Constitution que la Belgique émancipée s'est donnée en 1831, et qui assure à l'Église, sans aucun privilége oppressif ou suranné, toutes les garanties et toutes les libertés qu'elle a sans cesse réclamées et qu'elle n'a encore complétement obtenues que dans ce noble pays. Nul n'a combattu plus vigoureusement que nous les abus et les excès de pouvoir qu'ont eu à se reprocher certains ministres et certaines majorités parlementaires, imbus des passions et des préjugés du

libéralisme exclusif. Mais nous constatons avec bonheur que les libertés conquises et proclamées, en 1830, par les catholiques belges, sont encore intactes, et qu'elles continuent à leur inspirer un attachement et une confiance inviolables. Nous faisons des vœux ardents pour que cette Constitution belge, la meilleure qu'ait encore vue le continent européen depuis 1789, puisse survivre en même temps que la nationalité dont elle est la garantie et le fruit. Nous espérons que, comme en 1848, elle triomphera des complications et des dangers qui menacent de nouveau la paix de l'Europe et l'indépendance des États. Nous tenons donc infiniment à n'être pas confondu avec les organes trop nombreux de la presse française qui n'ont accueilli qu'avec indifférence ou hostilité les manifestations populaires par lesquelles la Belgique entière a célébré le vingt-neuvième anniversaire de sa royauté nationale, manifestations provoquées d'ailleurs par les prédictions arrogantes du *Siècle*, de l'*Indépendance nationale* et d'autres journaux officieusement *annexionistes* en France.

Mais, pour que la Belgique continue à obtenir dans toute l'Europe la sympathie de ceux qui croient encore à la justice, à la liberté, à la dignité humaine, et qui maudissent les triomphes de la force et du mensonge, il faut qu'elle ne s'aveugle point sur les véritables conditions du patriotisme et qu'elle sache mettre sa cause à part des iniquités que fomente ou qu'approuve l'esprit de parti.

Nous lisons avec émotion, dans l'adresse de la Chambre des représentants au roi, ces belles paroles :

« Il est des crimes politiques que les nations éclairées n'ont pas à
« craindre : au centre de la civilisation de l'Europe actuelle, des gouverne-
« ments ne sauraient fouler aux pieds tout ce que la conscience humaine
« respecte. De nos jours, on ne prodigue pas le sang des peuples pour ren-
« verser un trône que des millions d'hommes entourent unanimement de
« leur vénération et de leur reconnaissance. On n'entreprend pas le meurtre
« d'une nationalité pleine de vie, forte de ses droits, de l'estime universelle,
« des solennels engagements de l'Europe entière. »

Nous avons aussi pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, d'un travail important intitulé les *Carabiniers belges*, et attribué au général Renard, chef d'état-major de l'armée belge. Ce savant militaire, dont l'appel a déjà éveillé de nombreux échos, indique à ses concitoyens le moyen de ne pas laisser s'évaporer leur enthousiasme patriotique en vaines démonstrations.

Tout cela est digne, nous le répétons, d'estime et de sympathie. Mais il nous est impossible de ne pas signaler, comme nous l'avons déjà fait dans notre dernière livraison, l'étrange contradiction qui éclate entre ces principes, si chaleureusement acclamés en Belgique, et l'appui que rencontre au sein du parti libéral de ce pays la politique qui triomphe à l'heure qu'il est en Italie. Nous demanderons à la majorité de la Chambre des représentants si, à l'heure qu'il est, on n'est pas occupé en Italie à *renverser un trône que des millions d'hommes entourent unanimement de leur vénération et de leur reconnaissance*, un trône qui existe, non-seulement depuis trente ans, mais depuis dix siècles, et qui est regardé, non plus seulement par quatre millions d'hommes comme la garantie de leur indépendance politi-

que, mais par plus de cent millions de chrétiens comme la garantie de leur indépendance spirituelle. Nous demanderons aux libéraux belges qui s'occupent de réaliser les excellentes idées de M. le général Renard sur la défense des *petits États* si la politique garibaldienne, qu'ils encouragent de leurs vœux et de leurs souscriptions, n'a pas précisément pour but et pour résultat de détruire l'indépendance de tous les *petits États* de la Péninsule, afin de fonder une soi-disant *unité nationale*, qui répugne à toutes les traditions comme à tous les intérêts de l'Italie, qui ne peut aboutir qu'à la dictature militaire et ne se maintenir que par elle, qui enfin est absolument inconciliable avec la durée de l'équilibre européen tel qu'il est actuellement constitué.

Il ne faut pas se lasser de le répéter : le jour où le programme de Garibaldi et de lord Palmerston aura définitivement triomphé en Italie, ce même jour inaugurera la ruine de la liberté et de la nationalité des Belges.

Il y avait encore en Belgique une contradiction dont nous ne parlerons que pour mémoire, parce qu'il n'en reste plus heureusement que de faibles traces. On sait que ceux d'entre nos écrivains religieux qui ont juré une haine systématique à toutes les libertés modernes avaient déclaré une guerre acharnée à la Constitution belge : ils publiaient naguère périodiquement des lettres de Bruxelles destinées à montrer que le régime parlementaire était une honte et une ruine pour la Belgique ; et hier encore ils déclaraient que l'attitude de la Belgique, au 21 juillet dernier, avait *manqué de dignité.* Ils ont eu, pendant longtemps, de trop nombreux adeptes parmi le clergé et les catholiques belges. On doit croire qu'il n'en est plus ainsi, d'après la participation éclatante et universelle de ceux-ci à toutes les protestations que le dernier anniversaire du roi Léopold a suscitées. Parmi les nombreuses preuves à l'appui de cette heureuse démonstration, nous citerons le discours suivant, prononcé à l'occasion du *Te Deum* du 21 juillet, dans la collégiale de Huy (province de Liége), par M. Delruelle, doyen de cette ville :

« Nous avons pour règle immuable, a dit l'orateur, de ne pas nous mêler aux luttes des partis. Mais, lorsqu'il s'agit de l'indépendance nationale, lors que le peuple belge tout entier se lève comme un seul homme pour acclamer son roi et déclarer hautement qu'il veut rester l'arbitre de ses propres destinées et conserver intactes toutes les libertés du pays, c'est un devoir alors pour le clergé de se lever avec le peuple et de manifester solennellement son dévouement au roi et son inaltérable attachement aux libres institutions de la patrie.

« Il y a vingt-neuf ans que l'élu de la nation mit le pied sur le sol belge et jura d'observer la Constitution dont notre immortel Congrès venait de doter le pays. Eh bien, disons-le dans l'irrésistible élan de notre reconnaissance, proclamons-le tous ensemble, en face de ces autels, en face de l'Europe qui nous écoute :

« Léopold a gardé son serment; il n'a porté aucune atteinte à l'inviolable faisceau des libertés contenues dans notre charte. Fidèle à ses engagements, il a été non-seulement le roi, mais le père de son peuple adoptif.

« Jurons tous, prêtres, magistrats, industriels, peuple, fonctionnaires, soldats, jurons tous de consacrer à la défense du trône, à l'ombre duquel nous vivons heureux et libres, tout ce que nous avons d'énergie dans le cœur et de sang dans les veines; et, si jamais l'heure du danger venait à sonner, qu'on le sache, c'est en vain qu'on chercherait des traîtres parmi nous. (*Les crosses des fusils de la garde civique résonnent sur les dalles en signe d'approbation.*)

« Messieurs, la majesté du lieu aurait dû vous interdire ces manifestations. Toutefois je les accepte pour les renvoyer à celui qui est le père de toutes les libertés, au divin fondateur de l'Église qui a tant fait et tant souffert pour sauvegarder les droits de l'âme, à l'ami de l'ouvrier, au compagnon du pauvre, à celui qui, pour flétrir tous les despotismes et briser les chaînes de l'esclavage, a voulu mourir lui-même esclave sur une croix.

« En aucun pays du monde, le clergé n'est aussi libre qu'en Belgique. Trop souvent, laissez-moi vous le dire, trop souvent l'on nous accuse, nous, prêtres, de manquer de patriotisme et d'attachement aux institutions du pays. Nous repoussons ces accusations de toute l'énergie de nos âmes. Nous affirmons comme vous, aussi haut que vous, notre amour pour la libre Belgique et son roi bien-aimé.

« J'ignore ce que l'avenir nous réserve; mais, si le pays était un jour menacé, vous nous trouveriez à vos côtés, en face du danger, à vos côtés pour vous aider à braver la mort et tomber au besoin avec vous, martyrs de notre commun dévouement à notre roi et à notre chère patrie ! »

Nous ajouterons le texte de l'Adresse que l'*université catholique de Louvain*, la plus illustre et la plus florissante, à coup sûr, du monde catholique, a présenté au roi à la même occasion.

« Sire,

« L'université catholique de Louvain a toujours saisi avec bonheur l'occasion de déposer au pied du trône l'hommage de son dévouement au roi et à sa dynastie vénérée, au pays et à ses libres institutions.

« Aujourd'hui que la Belgique, unanime dans ses sentiments de patriotisme et de reconnaissance, célèbre avec éclat le commencement de la trentième année d'un règne qui présente un glorieux enchaînement de bienfaits, nous ne saurions nous empêcher de joindre l'expression de nos vœux les plus ardents aux acclamations qui retentissent dans toutes nos provinces.

« Établissement national, l'Université est heureuse de pouvoir acclamer à son tour un roi bien-aimé, le restaurateur et le soutien de notre nationalité.

« Institution éminemment belge, l'Université proteste de toute son énergie contre les idées de conquête que des étrangers sans mission répandent dans des écrits qui ont justement provoqué l'indignation de tous les Belges.

« *Fille de la Religion et de la Liberté*, l'Université verra dans les circonstances solennelles où se trouve le pays un nouveau motif d'inculquer à la jeunesse confiée à ses soins l'amour du roi, de l'indépendance nationale et des institutions constitutionnelles de 1830.

« Daignez, sire, agréer l'hommage de notre profond respect et de tout notre dévouement.

« *Le secrétaire*,
« F. N. J. G. Baguet.

« *Le recteur de l'Université*,
« P. F. X. de Ram.

« Louvain, le 21 juillet 1860. »

Signalons encore, à la suite de ces pièces curieuses, le discours prononcé par le roi, à Namur, en réponse à la harangue de l'évêque de cette ville. En serrant affectueusement les mains du prélat, Léopold Ier lui a dit que jamais le clergé ne lui avait fait défaut, et que, quelles que dussent être les éventualités de l'avenir, il ne cesserait de compter sur l'appui et la sympathie de l'épiscopat belge. Nous regrettons de ne pouvoir en retrouver le texte; mais il n'échappera pas à l'histoire, qui aimera à constater comment un clergé catholique, au dix-neuvième siècle, a su vivre et prospérer sous un roi protestant, libéral et honnête homme.

*Le secrétaire de la rédaction*,
P. Douhaire.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**BIBLIOTHÈQUE RUSSE ET POLONAISE**, publiée par le prince AUGUSTIN GALITZIN. 12 vol. format elzévir. Paris, Frank.

Tout ce qui se rapporte aux Slaves et peut jeter quelque lumière sur ce monde encore peu connu et manifestement appelé cependant à de grandes destinées mérite aujourd'hui d'attirer l'attention. C'est à ce titre, je veux dire comme source de renseignements variés sur les deux principaux États slaves, que se recommande aux hommes d'étude ainsi qu'aux simples curieux la collection de vieux écrits sur la Pologne et la Russie que réimprime en ce moment le prince Augustin Galitzin, avec le double zèle du patriote et du bibliophile. De ces écrits, les uns avaient conservé une certaine célébrité, les autres étaient parfaitement inconnus ; mais ce qui les distinguait tous, c'était leur rareté. On ne les trouvait plus que dans les grandes bibliothèques publiques; quelques-uns même ne se rencontraient plus nulle part, et on ne peut expliquer leur arrivée entre les mains libérales qui en font jouir en ce moment le public que par un de ces bonheurs dont l'histoire des collectionneurs fournit quelques exemples. Ce qui explique cette rareté, c'est leur médiocre volume à tous, et leur valeur littéraire souvent plus médiocre encore. Qu'est-ce qui pouvait porter à garder ces opuscules ? L'intérêt du sujet? Mais s'est-on jamais véritablement intéressé, en France, aux événements des pays slaves ? La Russie a grandi avec une rapidité formidable pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle : qui s'en est inquiété? La Pologne a été dévorée pendant la même période : qui s'en est ému ? Aujourd'hui même que le mouvement de la race slave s'accélère et prend un caractère menaçant pour l'Europe, qui s'en préoccupe? Quelques esprits clairvoyants et soucieux de l'avenir du monde. Mais la masse, mais la foule, mais le gros des gens éclairés y pensent-ils ! J'imagine donc que les ouvrages dont il s'agit ici n'eurent chez nous, pour la plupart, qu'un succès fort borné, et c'est sans doute à l'obscurité où ils restèrent, autant qu'à leur exiguïté et au peu d'éclat de leur style, qu'il faut attribuer leur disparition presque entière. Notre temps leur devait une réparation. En les rendant au jour, le prince Augustin Galitzin a fait un acte de justice que je me plais à proclamer.

Ces ouvrages, en effet, sont très-curieux, très-instructifs; l'historien des mœurs de la Russie y puisera avec fruit. Le *Voyage en Moscovie d'Augustin*,

*libre baron de Mayerberg* (vol. I et II), lui offrira un tableau très-complet du caractère et des idées religieuses et morales des Russes au milieu du dix-septième siècle. C'était un observateur très-sagace, que ce baron de Mayerberg, diplomate au service de la cour de Vienne. Ce qui reste encore en Russie des superstitions, des préjugés et des vices qu'il a décrits, atteste qu'il avait bien observé et bien compris. Qui comparera les Russes tels qu'il les peint avec les Russes tels qu'ils se montrent aujourd'hui chez eux pourra justement apprécier le chemin qu'ils ont fait dans la voie de la civilisation. Ainsi, par exemple, s'il est encore vrai de dire aujourd'hui « qu'ils estiment leur nation au-dessus de toutes les autres » (tome I, 53); il ne l'est plus d'ajouter qu'ils sont les gens les plus sobres, et que, chez eux, « même les personnes les plus illustres ne dépassent jamais les bornes de la frugalité. » Du reste, autant je fais de cas de Mayerberg comme observateur, autant je le goûte peu comme diplomate. Ce fut un de ces Allemands imprévoyants qui préparèrent de longue main l'asservissement et la ruine de la Pologne. L'objet qui l'avait conduit en Russie était la trêve préparatoire au traité d'Andruzow (1667), qui fit descendre la couronne des Jagellons à un rang inférieur parmi les couronnes de l'Europe!

C'était un diplomate encore, que le baron de Korb, des mémoires duquel le prince Galitzin a extrait le *Récit de la sanglante révolte des Strelitz* (vol. VII). Comme Mayerberg, Korb était allé en Russie pour affaires diplomatiques, non comme ministre, mais comme attaché d'ambassade. « Il avait séjourné à Moscou plus d'un an, dit le prince Galitzin, et fut à même d'étudier Pierre le Grand à l'une des plus remarquables phases de son existence, au retour de son premier voyage en Europe. Plus d'une fois, il (Korb) s'était assis à la table même du tzar; il connaissait personnellement tous ses favoris; il assista au jugement des Strelitz; il se rendit parfaitement compte de l'organisation de la Russie, de ses mœurs, de ses coutumes; et toutes ses observations, tous les évènements qui eurent lieu en sa présence, il les consigna jour par jour dans un journal qu'il fit paraître en rentrant à Vienne. »

Je regrette que l'éditeur n'ait donné, de ce journal, que ce qui concerne la révolte de Strelitz. C'est un récit très-vrai sans doute et même d'une révoltante vérité; mais, de l'aveu du prince Galitzin, il y avait des choses aussi importantes à emprunter à la même source. On eût pu aisément tirer de là un autre volume. Cela aurait bien valu le *Théâtre de la Moscovie* du P. Boussingault (vol. V), où il n'y a décidément rien à recueillir pour personne.

En revanche, un excellent morceau est le *Discours sommaire de M. P. de la Ville sur ce qui est arrivé en Moscovie* (1598-1606). Ce récit, d'un émule de Margeret, qui, ne trouvant pas assez d'occupation pour son épée en France, depuis l'entrée de Henri IV à Paris, s'en alla guerroyer en Russie, où la discorde était dans tout son feu ne doit pas être reçu, sans doute, comme parole d'évangile; mais il est plein de vie, et peint admirablement l'intrépidité et la fidélité temporaire de ces officiers de fortune à qui on ne faisait pas ouvrir les portes d'une ville confiée à leur garde, même en les menaçant de pendre sous leurs yeux leurs plus proches parents (*voy.* page 22). Ce *Discours* intéressant n'avait encore été publié qu'en russe : c'est pour la première fois que le texte français en est imprimé.

Il en est de même du *Voïage de Pologne fait dans les années* 1688-1689, *par M. l'abbé F. D. S.* (vol. III). Cette relation, agréablement écrite et dont le manuscrit unique se trouve à la bibliothèque Mazarine, fournit d'intéressants détails sur les événements du règne de Jean Sobieski, et peut offrir quelques traits nouveaux à ajouter au portrait de ce grand prince. Comme échantillon de la façon de conter simple et piquante de l'auteur, nous en extrairons l'anecdote que voici et qui, nous en prévenons, n'a aucun rapport avec la Pologne. M. l'abbé F. D. S., entrant dans la ville de Troppeau, fut invité à dîner par un seigneur allemand qui l'avait vu passer de sa fenêtre. Ce seigneur lui demanda s'il avait passé par Strasbourg (c'était peu après la conquête de cette ville par Louis XIV). « Je lui répondis, raconte l'abbé, que j'y avais passé. — Le roi de France, à ce qu'on dit, l'a fait fortifier, dit-il; mais, malgré tous ses travaux, à la campagne prochaine, nous la reprendrons en passant. — Je le crois, monsieur, lui répondis-je, mais ce ne sera pas sans peine. »

Je ne dirai qu'un mot de l'*Histoire de la vie, du règne et du détrônement d'Iwan* III (vol. VI), mais ce sera pour la signaler comme l'une des plus touchantes lectures qu'on puisse faire et la plus capable d'inspirer pour Catherine II l'horreur que la Sémiramis du Nord inspire à tant d'autres titres.

L'*Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne*, *par Chevalier*, est un ouvrage plus connu et moins rare que les autres. Malgré cela, on doit des remercîments au prince Galitzin pour l'avoir réimprimé dans sa collection. Chevalier était un ingénieur militaire français de grand mérite. Les renseignements qu'il donne sur la guerre entre les Cosaques et les Polonais ont un caractère positif et technique qui les rend très-précieux.

Mais l'ouvrage le plus curieux de la collection, du moins par son origine et les sentiments dont il contient l'expression, c'est le *Voyage du boyard Chérémétief à Rome* (vol. IV). L'auteur, Boris-Pétrovitch Chérémétief, comte et feld-maréchal, fut l'un des plus illustres capitaines de Pierre le Grand, et l'un des hommes les plus remarquables qu'ait possédés la Russie. Aussi religieux que brave, mais aussi éclairé que religieux, il ne partageait point les préjugés de ses compatriotes contre le catholicisme. Aussi avait-il fait vœu, au milieu des périls qu'il avait courus plus d'une fois, d'aller, s'il y échappait, se prosterner sur le tombeau du Prince des apôtres. Ce vœu, il l'accomplit dans les années 1697, 98 et 99, et lui-même nous a laissé le récit détaillé de son pèlerinage. La traduction qu'en donne ici le prince Galitzin est la première qui ait été faite en notre langue de cette relation précieuse pour l'étude du travail religieux qui s'est fait, à toutes les époques, en Russie, dans l'esprit des hautes classes. Il résulte d'autres documents indiqués par le P. J. Gagarin, dans le deuxième volume des *Études de théologie et d'histoire* (page 498), que le feld-maréchal Chérémétief fut sur le point de se convertir à Rome, mais qu'il n'eut pas le courage d'affronter la colère de Pierre le Grand, qui, soupçonnant ses dispositions, l'aurait, à ce qu'il paraît, menacé de la mort.

Tels sont les principaux écrits — l'espace m'a manqué pour parler de tous, — dont se compose la *Bibliothèque russe et polonaise*. Si cette collection ne devait pas être continuée sous un autre titre, je ne restreindrais par aucune critique les éloges que je viens de lui donner. Mais, puisque déjà le

prince Galitzin a commencé la publication d'une nouvelle série de raretés bibliographiques sur la Russie, qu'il nous permette de lui donner le conseil d'en surveiller mieux l'exécution. Ses *introductions* accusent une précipitation regrettable, et leurs incorrections, de plus d'une sorte, laissent des inquiétudes légitimes sur l'exacte reproduction des textes. J'aime à croire que les nouveaux volumes qui vont paraître n'offriront pas de semblables taches.

P. Douhaire.

---

LA VIE A CIEL OUVERT, par Marc Pessonneaux. Deuxième partie. *Dentu*, juin 1860.

M. Marc Pessonneaux vient d'achever le récit en vers dont la première partie a été l'objet d'un premier compte rendu. C'est, on s'en souvient, l'histoire animée, tour à tour dramatique ou riante, toujours pleine d'intérêt, de charme et d'imprévu, d'un enfant orphelin, élevé par un vieux prêtre, puis ravi par des bohémiens, sauvé merveilleusement de leur hideuse compagnie, recueilli par un honnête marin et sa douce et pieuse femme ; devenant marin lui-même, passant par tous les incidents les plus singuliers, naufrages, rencontres providentielles ou diaboliques, aventures sous tous les climats, pour revenir enfin épouser la fille d'amis qui lui durent la vie, et recevoir la bénédiction du vieux prêtre, non loin du tombeau de sa mère. Histoire impossible, dira-t-on. Eh! sans doute, mais composée de détails essentiellement vrais, imaginaire et pourtant vivante. La décoration change aussi souvent que la scène, l'acteur principal reste le même.

Que de tableaux peut contenir un pareil cadre ou plutôt une pareille galerie! N'avez-vous pas bien souvent, en parcourant les salles du Louvre, pris plaisir à détourner les yeux, accablés par l'admiration des grandes scènes d'histoire ou de religion, pour les reposer en suivant l'une après l'autre les petites toiles placées plus bas ? Que de petits chefs-d'œuvre de six pouces carrés ! Un peuplier, un clocher, une maisonnette et un ruisseau, forment un paysage : on voudrait habiter là. Plus loin, des fruits ou des vases bombés et reluisants, des poules picorant sur la paille, des laveuses aux bras nus, une mère et son enfant, une jeune fille en prière ; plus loin encore, la mer agitant un esquif, une créole endormie sous le ciel des tropiques, le départ des pêcheurs, un cheval emportant son cavalier, une mosquée au soleil, Venise ou Grenade, Naples ou Cadix. C'est bien l'image du récit de M. Pessonneaux. Autant de pages, autant de tableaux; mais, par un art heureux, la variété ne nuit pas à l'unité, et, comme un même personnage vit dans tous les tableaux, on le suit et on se sent à la fois retenu et entraîné. Le poëte excelle dans la peinture vraie ; cette qualité est tellement le fond de son talent, qu'on oserait parier, à juger par les meilleures pages et les pages plus faibles de son œuvre, qu'il a réellement vu ce qu'il peint dans les premières, et que ce qu'il décrit dans les secondes, il l'*imagine*. Ses impressions sont exquises, ses fantaisies sont inférieures. M. Pessonneaux est un maître distingué, qui vit au milieu des enfants; il a été marin, il connaît, il aime la mer; il adore la campagne et la vie villageoise. Aussi écoutez avec

quel charme, avec quelle vérité il peint les enfants, l'Océan, le village, parce qu'il les a vus, et comme il les a vus :

Il était là, je n'en doute pas, lorsque :

> . . . . . leste et pimpante, en léger mantelet,
> En petit jupon court tombant à mi-mollet;
> En grand chapeau de paille, en petites manchettes,
> Parut, bras nus au vent et mains dans les pochettes,
> La petite Rita, l'aventureux lutin
> Qui vint tendre son front aux baisers du matin.

Il a vu encore :

> . . . . . l'heure où la mer, sous la molle nuée,
> S'endort dans un grand lit d'ombre diminuée;
> . . . . . . . et des nuits entr'ouvrant la prison,
> L'aube éclairant déjà le bord de l'horizon.

Il a rêvé, parlant aux gouttes d'eau perdues dans l'Océan :

> Petites gouttes d'eau, d'où venez-vous? disais-je.
> Elles me répondaient, l'une....
> Une autre.... je naquis dans un jour pluvieux
> Sur une humble colline, au bord d'un toit bien vieux :
> C'était peut-être bien le toit qui t'a vu naître ;
> J'ai glissé tout le long de ta pauvre fenêtre.
> . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Comme toi, comme toi, maintenant par les mondes,
> Furieuses souvent, et quelquefois immondes,
> Selon le vent des nuits, selon le vent des jours,
> Nous allons, nous roulons dans l'abîme toujours.
> — Petites gouttes d'eau, qu'attendez-vous encore?
> Disais-je. — Elles disaient : Nous attendons l'aurore ;
> Nous attendons ce jour de soleil radieux
> Qui doit, dans un rayon, nous emporter aux cieux.

Le marin a connu les joies du retour, le poëte les a goûtées, les a décrites :

> Le pays tout entier rêvait sous la fenêtre,
> Et par les chants discrets de tous ses vieux halliers,
> De tous ses vieux buissons, de ses grands peupliers,
> Par la voix des ruisseaux cachant leurs eaux jalouses.
> Par le cri des grillons blottis sous les pelouses,
> Par tout un grand concert doux et religieux,
> Il paraissait chanter des mots mystérieux,
> Donner la sérénade à quelque bienvenue
> Et se faire à lui-même une fête ingénue.

Le poëte a vu tout cela; mais je jurerais qu'il n'a pas vu

> . . . . la créole adorée
> Dévidant des espoirs la *bobine dorée*.

Ou bien encore un homme :

> . . . . . traînant, *forçat immonde,*
> Le boulet de l'amour dans le bagne du monde.

Je déteste cette créole,

> *Furie aux cheveux vipérins....*

et je voudrais enlever toute son histoire du récit de M. Pessonneaux. Dans la première partie, nous rencontrions une bohémienne, une danseuse de corde, touchante à force de malheur et de secrète sensibilité. Mais cette créole, cette empoisonneuse, elle n'est que repoussante. Aux poëtes on demande des rêves, mais non des cauchemars.

A cet unique reproche grave je pourrais joindre une petite chicane. M. Pessonneaux abuse de sa merveilleuse facilité pour faire entrer, comme en se jouant, dans ses descriptions, des mots, des détails, bannis de la poésie; ce sont de vrais tours de force, mais dont le lecteur ne sait aucun gré au poëte.

> C'est un *américan-packet*, le *Phlégéton*,
> Qui gagne le Brésil et qui vient de Boston.

J'ai beau faire, je ne tolère pas plus *packet* dans un vers que *bottine*, *casaquin*, *loquet*, *berlingot*. Autant vaut traduire en vers les affiches de la muraille et les enseignes des boutiques.

Je me permets d'autant plus aisément ces chicanes, qu'un des talents de M. Pessonneaux est précisément de conserver la grâce au milieu des détails familiers; ses descriptions les plus minutieuses ne deviennent jamais l'école flamande de la poésie; il s'en tient à Lawrence ou à Gudin, à Cabat ou à Troyon; il ne descend pas aux *magots* de Courbet. Il a aussi le rare mérite de mêler toujours une pensée élevée aux plus humbles scènes de la vie réelle, idéal partout présent, morale qui ne s'impose jamais et qui revient toujours. Le héros de la vie à ciel ouvert, c'est l'homme aux prises avec tous les hasards, mais guidé, sauvé, béni par l'invisible Providence, l'homme ayant pour intercesseurs auprès de cette puissance souveraine l'âme de ceux qu'il a perdus, le souvenir préservateur de ceux qu'il aime; l'homme, gardé par un amour pur, la foi de ses premiers ans, la mémoire de sa mère.

> Les mères vont aux cieux; elles ne meurent pas.
> . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Chaque ange gardien est l'âme d'une mère.

Le livre se ferme sur ce trait touchant, et il se trouve que cette longue histoire, variée, dramatique, originale, faite pour nous amuser, nous laisse tout émus.

**SAINT VINCENT DE PAUL, SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES, SON INFLUENCE, par M. l'abbé MAYNARD. — Paris, Bray, août 1860.**

Le mauvais temps nuit aux récoltes. Il n'en est pas ainsi des récoltes littéraires : les temps agités ou tristes font réfléchir, et la réflexion produit des livres. L'année 1860, qui, sans parler des travaux consacrés à la défense du Saint-Siége, avait déjà vu paraître des ouvrages très-importants de science, d'histoire ou de littérature chrétienne, tels que les *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert, la *Vie du P. de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy; la *Vierge Marie*, par M. Nicolas, etc., ne cesse pas d'être abondante en écrits d'un rare mérite.

Au premier rang nous signalerons les quatre volumes que vient de publier M. l'abbé Maynard, sous ce titre : *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence*. C'est une histoire complète, écrite sur les documents livrés à l'auteur par la communauté de Saint-Lazare, du saint le plus justement et le plus universellement populaire des temps modernes. Ce grand ouvrage n'était pas fait, il ne sera pas refait après le travail consciencieux, intelligent et excellent de M. Maynard, dont le *Correspondant* fera suivre l'annonce d'un examen approfondi.

AUGUSTIN COCHIN.

---

LE PAUPÉRISME ET LES ASSOCIATIONS DE PRÉVOYANCE, nouvelles études sur les Sociétés de secours mutuels, par M. ÉMILE LAURENT. In-8°, Paris, Guillaumin et C^ie^.

Quels remèdes peut-on apporter au paupérisme, c'est-à-dire à cette misère persistante, endémique, héréditaire, qui affecte une fraction considérable de la société? Cette question est digne d'occuper les meilleurs esprits et les cœurs les plus généreux.

La charité privée et l'assistance publique à des degrés très-inégaux apportent des soulagements momentanés à la pauvreté, mais en laissent subsister le principe ; seules les institutions de prévoyance peuvent attaquer le mal dans ses origines et opposer une digue efficace à ses ravages. Parmi ces institutions nous n'hésitons pas à donner la première place aux sociétés de secours mutuels.

Telle est aussi la pensée qui a dirigé M. Émile Laurent dans l'excellent ouvrage qu'il a publié, pensée qui s'appuie sur l'étude approfondie de documents nombreux et sur l'expérience administrative de l'auteur.

L'association dans la prévoyance, tel est le principe de la société de secours mutuels. Ce principe n'en est pas à ses premières applications ; nous suivons avec M. Émile Laurent son action vivifiante dans les hétairies grecques, les colléges romains, la Ghilde germanique, la Commune jurée, le Compagnonnage et les Confréries. Nous voyons comment, à des époques si diverses, la puissance de l'association avait été comprise, et comment aussi, surtout depuis le triomphe du christianisme, les faibles y trouvaient un accroissement notable de leurs resources et une sauvegarde contre d'injustes entreprises.

La société de secours mutuels assure cette partie si nombreuse et si intéressante de la population, qui n'a d'autres moyens de subsister que des salaires quotidiens, contre les chômages résultant des maladies, elle pourvoit aux frais qu'occasionnent ces maladies , garantit à l'associé les derniers honneurs.

Si la plupart des sociétés de secours mutuels ne paraissent pas donner en ce moment d'autres résultats, M. Laurent montre sans peine que la sphère d'action de ces institutions est susceptible de s'élargir, et il nous prouve, dans des chapitres fort intéressants, et en s'autorisant de faits incontestables, quels services elles peuvent rendre à leurs membres, en adoptant les orphelins en bas âge, en assistant les veuves des sociétaires, par le patro-

nage des enfants, par l'achat en gros de denrées dont la consommation est journalière et qui sont livrées à chaque associé à des prix bien inférieurs à ceux du détail; par la création de bains, de lavoirs et d'une lingerie; par l'établissement de pensions de retraite, de prêts d'honneur, de bibliothèques communes, et même par des combinaisons ingénieuses qui permettent d'espérer l'abaissement du prix des loyers.

Les sociétés de secours mutuels ne peuvent manquer de contribuer à maintenir ceux qui en font partie dans de bons sentiments. Elles doivent établir entre leurs membres des relations affectueuses, fraternelles, où chacun sait allier le respect d'autrui au respect de soi-même, sans renoncer aux liens si salutaires de la famille; par les rapports fréquents et honorables qu'elles font naître entre des hommes appartenant à des conditions diverses, elles réussiront à triompher de la tendance à l'isolement, si dangereuse pour les individus et pour la sûreté de l'État, qui n'est certainement pas assez combattue dans notre société moderne.

Les sociétés de secours mutuels peuvent recevoir des femmes parmi leurs membres, elles contribueront ainsi à généraliser cette pensée chrétienne et trop méconnue dans les classes ouvrières, que la femme est la compagne et l'égale de l'homme, et non sa servante. M. Laurent démontre par des chiffres que les dépenses dont l'agrégation des femmes grève les societés sont proportionnellement moins élevées que celles qui résultent des secours reçus par les sociétaires du sexe masculin. Les enfants eux-mêmes peuvent, avec avantage pour leur famille, faire partie des sociétés.

Après avoir lu M. Émile Laurent, il est impossible de ne pas être sérieusement convaincu du bien que l'on doit attendre des institutions dont il retrace les conditions d'existence. Son livre a le plus haut intérêt pratique. La législation récente qui régit les sociétés de secours mutuels est commentée avec soin et l'auteur y indique souvent avec une grande justesse les modifications qu'elle comporte.

S'il ne néglige aucune des combinaisons que ces associations peuvent et doivent rechercher, il insiste avec un soin particulier sur la prudence que ceux qui rédigent les statuts sociaux doivent toujours apporter à une œuvre aussi capitale.

Les opérations si diverses qui sont du ressort des sociétés de secours mutuels doivent être étudiées d'avance avec l'attention la plus vigilante, car, si les calculs financiers qui leur servent de base sont erronés, la société s'écroule et les économies si respectables qui ont été réalisées sur les salaires les plus minimes sont complétement perdues. Les fondateurs des sociétés de secours mutuels doivent donc se montrer patients, compter beaucoup sur le temps, l'expérience, et ne se proposer à l'origine qu'un petit nombre d'opérations en rapport avec les capitaux dont ils disposent et les besoins auxquels ces capitaux devront subvenir. M. Laurent leur donne à cet égard les renseignements les plus exacts et les conseils les plus sages.

HENRY MOREAU.

# CHRONIQUE DU MOIS

22 août 1860.

Il est des esprits qui ressemblent aux aveugles de naissance : les obstacles que tout le monde voit de loin, ils ne les aperçoivent pas ; mais, quand ils se heurtent, en les touchant de la main, ils reculent. On n'entend pas du moins les aveugles se vanter d'avoir les premiers découvert ce qu'ils touchent. Certains hommes politiques ne voient pas plus clair, mais ils révèlent tout d'un coup, avec emphase, ce que tout le monde sait. Tels sont les amis que le *Constitutionnel* entretient de par le monde. L'un d'eux écrit de Turin à M. Grandguillot, le 14 août, que la situation est très-grave, que M. de Cavour est fort embarrassé, qu'il ne peut ni avouer ni désavouer l'entreprise de Garibaldi, et qu'avant un an, selon que cet aventurier aura réussi ou échoué, l'Italie peut être ou mazzinienne ou autrichienne.

Cette lettre pourrait être attribuée, s'il vivait, à M. de la Palice. Elle est anonyme.

L'ami inconnu du *Constitutionnel* fait l'étonné; pour moi, je le trouve plutôt étonnant ; il se croit clairvoyant, je le trouve myope. Il y a longtemps que le dernier bourgeois de Paris, s'il lit un autre journal que le *Constitutionnel*, s'est dit tout cela. Au surplus, depuis le commencement des affaires d'Italie, si les événements ont été difficiles à diriger, du moins ils n'ont pas été difficiles à prévoir. Dès que les pièces ont été sur l'échiquier, le jeu a été évident, et on aurait pu annoncer d'avance tous les coups de la partie. Pour continuer la même métaphore, si le roi de Naples continue à se laisser faire échec et mat par Garibaldi, si celui-ci, avançant avec beaucoup d'audace et peu

de résistance, parvient à constituer un moment l'unité italienne, le gouvernement unitaire sera certainement radical et despotique.

Mais il est possible que Garibaldi échoue.

Les obstacles qui se dressent devant lui sont de plus en plus difficiles à franchir. Il entrera à Naples moins facilement qu'à Palerme. Dans les États pontificaux, le vaillant Lamoricière l'attend, et, si Dieu permet que, sous un tel chef, l'armée pontificale mette en déroute les bandes de Garibaldi, quel honnête homme ne saluera pas dans cette victoire le triomphe de la justice? Mais Garibaldi osera-t-il entrer dans les États du pape, osera-t-il s'approcher de Rome, et croit-il que l'armée française, garnison passive et gardienne impuissante, se laisse assiéger par celui qu'elle assiégeait il y a onze ans? S'il veut tomber sur Venise, il rencontrera l'Autriche, formidable à elle seule, et évidemment soutenue, depuis l'entrevue de Tœplitz, par l'Allemagne tout entière. Est-ce que le Piémont s'en mêlera? Continuera-t-il à jouer une comédie qu'on pourrait appeler : *Le complice sans le savoir*, et à laisser prendre des royaumes sans lui, mais pour lui? Si l'Autriche avance, est-ce que la France ne remuera pas? Si la France remue, que fera l'Europe, dont l'attitude empêchait, il y a un an, la délivrance de Venise? On le voit, l'ami de M. Grandguillot a raison : *l'Italie joue sur une seule carte sa perte ou son salut*, son repos et le nôtre; mais le triomphe de Garibaldi serait-il le salut de l'Italie? Nullement. Elle est placée entre une révolution totale ou une revanche terrible. Pauvre Italie!

Je sais des esprits ardents qui sont tentés de se réjouir qu'on en soit venu à ces extrémités. Ils sont pressés qu'on en finisse, n'importe comment : formule commode qui met toutes les solutions à l'aise, aussi bien l'idée unitaire que l'idée réactionnaire, ou que l'idée fédérative, encore éloquemment exposée dans un dernier écrit de M. de Lamartine[1]. Pour nous, rien ne saurait nous surprendre dans des conséquences qu'on nous a blâmé d'avoir trop tôt pressenties. Mais nous ne saurions nous réjouir. Au risque de ressembler à Jérémie, des prophéties nous passons aux lamentations, et, partisans sincères et persévérants de l'indépendance de l'Italie, fidèles à cette juste cause, au moment ou d'autres commencent à en désespérer, nous sommes exposés à éprouver, à moins d'événements inattendus, l'un des plus cuisants chagrins qu'une âme convaincue puisse ressentir ici-bas, celui d'assister à l'avortement d'une œuvre généreuse, à l'ensevelissemeent par des mains ambitieuses ou violentes d'un grand nom, d'un beau rêve, déjà cent fois compromis, et qu'il faudra de longues années et des peines infinies pour ressusciter un jour, après un nouveau désastre.

[1] *Dernier entretien littéraire*, *Machiavel* (suite), août 1860.

Cette dure leçon nous apprend à ne pas donner un trop rapide essor aux espérances que pourrait nous faire concevoir l'expédition de Syrie. Le premier mouvement et le signal donné par la France ont été généreux, chrétiens, pleins de gloire. Mais il a fallu que l'émotion comptât avec les nécessités de la politique, science complexe, dont les procédés apprennent de jour en jour à mieux apprécier ce proverbe : « En ce monde, il faut désirer peu et se contenter de moins. »

Nous nous sentons émus et fiers du mouvement unanime qui acclame au départ le drapeau de la France.

Cet élan de l'opinion n'est-il pas en effet bien remarquable? Qu'est-ce que le Liban? peut-être bien des habitués de la Bourse ne le connaissent que par le cèdre du Jardin des Plantes. A peine saiton, par une vague réminiscence, que cette terre de la Syrie, qui touche à l'Europe par l'Arménie, à l'Afrique par l'Égypte, à la France par la Méditerranée, centre des destinées du vieux monde, voisine du berceau des hommes et de celui de la foi chrétienne, chemin et point de jonction entre plusieurs continents, occupe une place importante dans l'histoire du passé et dans celle de l'avenir. Mais on sait du moins qu'il y a là des chrétiens opprimés pour leur foi. Cela suffit. Instinctivement, on se dit que la France, en allant les protéger, fait son devoir, sert ses intérêts, est dans son rôle. Sauver les chrétiens d'Orient, sauver Jérusalem, ouvrir en passant l'isthme de Suez, faire reculer le croissant devant la croix, voilà des mots, voilà des idées qui enflamment toutes les imaginations. On salue avec enthousiasme ce drapeau français et chrétien, « qu'une grande cause précède et qu'un grand peuple suit. » Mais ce programme et nos désirs sont la poésie ; le protocole du 3 août nous ramène, hélas ! à la prose.

Il faut que l'état de l'Europe soit peu rassurant pour que la France, avant de se livrer à sa générosité, avant de chercher quels sont ses intérêts dans la Méditerranée et ses devoirs de puissance catholique, soit obligée de consulter la Prusse, l'Angleterre, la Russie, qui n'ont ni la même foi ni les mêmes rivages, puis l'Autriche, puis enfin le sultan lui-même. C'est au sultan qu'est attribuée l'initiative et que reviendra le profit. Tout sera fait en six mois avec six mille hommes. Le sultan tâchera de nourrir cette armée dont il ne fait pas les frais. On lui demandera de protéger plus sérieusement les chrétiens. Son ambassadeur affirme qu'il continuera ses efforts dans ce but. Voilà tout ce que nous promet le protocole.

C'est quelques jours après la publication de ce protocole que le directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient révélait au public ces chiffres trop éloquents :

Il y a, en ce moment, en Syrie, au moins *dix-huit mille* chrétiens massacrés, *mille* tués les armes à la main, *soixante-quinze mille*

chassés, réfugiés dans les montagnes ou dans les villes, *dix mille* orphelins, *six mille* veuves.

Quoi ! la Porte n'a pas empêché, peut-être a-t-elle favorisé ces horreurs, et Ahmet-Véfik nous assure qu'elle *continuera à employer* ses efforts pour améliorer le sort des chrétiens! et les cours de l'Europe prennent au sérieux de telles promesses!

Laissons les protocoles pour ce qu'ils valent. Tenons compte de la difficulté de rédiger un acte de société entre six personnes pour réaliser un objet dont quatre associés se soucient peu, et qui est une contrainte et une humiliation pour le sixième.

L'important, c'est que le drapeau français soit parti ; une fois planté sur le rivage, il ne peut se retirer qu'après avoir assuré une sécurité durable. Nous n'allons pas là pour aider la Porte à se débarrasser des Druses, après que ceux-ci l'ont aidée à se débarrasser des Maronites. Nous n'allons pas servir les vues inconséquentes et jalouses de l'Angleterre; c'est bien assez d'avoir provisoirement son climat sans subir encore ses caprices.

Six ans vaudraient mieux que six mois pour terminer la question d'Orient, celle de Suez, celle des Lieux saints. Six ans! est-ce donc trop pour l'accomplissement d'une des plus belles missions qu'un souverain puisse recevoir de l'esprit de son temps, du vœu de son peuple et de la faveur du ciel? On est bien pressé de finir les sacrifices, on n'est guère pressé de mettre un terme aux horreurs qui les rendent nécessaires. Une promenade militaire serait à peine un châtiment, elle ne serait pas un dénoûment.

A en croire des esprits prompts, amis du merveilleux, habitués aux dénoûments de théâtre, où le sauveur épouse toujours celle qu'il a sauvée, Abd-el-Kader serait le meilleur candidat au gouvernement de la Syrie. La noble, l'héroïque conduite de notre ancien ennemi est digne des plus chaleureux éloges; la croix de grand-officier de la légion d'honneur en est la récompense méritée. Mais il ne faut pas oublier que cette même croix décorait la poitrine de ce misérable Ahmet-Pacha qui gouvernait le Liban, et que la Porte a dégradé. Un musulman est toujours musulman. Nous n'avons pas encore assisté à la conversion d'Abd-el-Kader ; si Dieu faisait ce miracle, la foi résoudrait sans peine des difficultés qui embarrassent la politique. Mais, jusqu'au jour de ce miracle, remercions Abd-el-Kader d'avoir sauvé les chrétiens, mais ne le chargeons pas de les gouverner.

M. de Falloux a raconté ailleurs une entrevue infiniment curieuse qui eut lieu, en 1848 [1], entre un homme politique et le chef des Arabes, au moment de son arrivée en France. « Les armes vous sont

[1] *Ami de la Religion* du 9 novembre 1848, p. 381.

tombées des mains, mais la haine est-elle tombée de votre cœur? cette défaite seule est durable. Pourquoi n'étudieriez-vous pas nos lois, notre religion? Pourquoi ne pas travailler avec nous à la civilisation et aux grands desseins de la paix? » Telles étaient les questions pressantes de l'homme politique. Les réponses d'Abd-el-Kader se réduisaient toujours à ceci : « Ma carrière est finie, je ne suis plus que l'homme de la prière. Je demande qu'on me conduise à la Mecque. » Cette conversation nous est revenue en mémoire au moment ou quelques esprits songent à charger ce vaillant chef de pacifier la Syrie. Ce serait remplacer l'islamisme décrépit par un islamisme rajeuni, ce serait oublier que le captif de la France, qui répond si noblement à la générosité par la générosité, est prêtre autant que soldat, prêtre d'une foi qui déteste la nôtre, soldat qui nous a toujours combattu. Ne soyons pas avares de notre admiration, mais sachons n'en être pas dupes.

A qui donc donner la place des Turcs? A ceux, répondait ici un éminent publiciste [1], dont les Turcs ont pris la place. Ce serait bien malheureux, à en croire lord Palmerston, qui a décerné au sultan, en séance du parlement, le prix de sagesse et de bonne conduite. Le vieux diplomate a la mémoire courte. Il a oublié certain discours prononcé, en 1845, par le commodore Napier, celui-là même qui a été le principal auteur de l'expulsion de Méhémet-Ali de la Syrie, et qui a figuré en première ligne au bombardement de Beyrouth, en 1840. Voici ses paroles, citées par M. de Montalembert à la Chambre des pairs, le 10 janvier 1846 [2].

« Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette province de Méhémet-Ali; mais je regrette d'avoir à déclarer que les habitants de la Syrie sont tombés sous un despotisme *dix mille fois pire*. La plus grande douleur de ma vie est d'avoir contribué à chasser de la Syrie le pacha d'Égypte, et d'avoir aidé les Turcs à établir parmi les chrétiens du Liban, ce noble et dernier débris du christianisme asiatique, le *gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé*. »

Or, à la séance du 17 août dernier, M. Monsell a rappelé très à propos ces paroles au Parlement ; sir C. Napier est venu les confirmer et s'écrier : « Je confesse que, pour mon compte, j'aimerais beaucoup mieux voir les Français en possession de toute la Syrie et couvrir de leur protection les malheureux habitants des montagnes que de voir le pays livré à la tendre commisération des Turcs [3]. »

La réponse de lord Palmerston se borne à déclarer qu'on cherchera dans un nouveau replâtrage un nouvel ajournement.

[1] La *Question d'Orient en* 1860, par M. Saint-Marc Girardin.
[2] *Moniteur*, p. 63.
[3] *Moniteur* du 20 août 1860, p. 1002.

Attendre ! Mais on attend depuis plusieurs siècles ! Toutes les combinaisons ont été essayées ; en est-il une seule qui ait réussi[1] ? « Attendre est sage, disait à une autre occasion M. le duc de Broglie[2], à condition d'attendre quelque chose ; mais attendre pour attendre, par pure insouciance ou par pure irrésolution, faute d'avoir assez de bon sens pour se décider et assez de courage pour se mettre à l'œuvre, c'est le pire de tous les partis et le plus certain de tous les dangers. » L'Europe chrétienne n'attend pas la suite de la question d'Orient : elle en attend la fin. Quelle gloire si le dénoûment était réservé à la politique française !

Les affaires étrangères laissent aux esprits à peine le loisir de s'occuper des affaires intérieures de la France, et cependant ils y ont été ramenés par les élections municipales des 18 et 19 août. Nous ne connaissons pas le résultat des votes, et nous n'avons pas l'intention d'examiner après coup les questions soulevées par la circulaire de M. le ministre de l'intérieur. Les journaux ministériels l'ont déclarée très-libérale. Mais il s'agit de savoir de quel libéralisme on parle, car il y en a plusieurs, et ce vieux mot ne s'entend plus comme autrefois.

« Il y aura, il y a déjà (disait récemment M. Saint-Marc-Girardin[3]), soyons-en sûrs, un *nouveau parti libéral* qui a ses idées et ses sentiments, ceux de son temps, et non ceux du temps passé. Ce nouveau parti libéral ne reprendra pas notre vieille consigne, si bonne qu'elle soit. Il sera de son temps comme nous avons été du nôtre. » Rien n'est plus vrai ; seulement il y en a trois, et non pas deux : un ancien, un nouveau et un futur.

Quand le *Moniteur* du 12 août, faisant l'éloge du conseil d'État, du Sénat, et du Corps législatif, prend la peine de nous montrer avec quels heureux effets la Constitution fonctionne « par le libre jeu des institutions ;» quand M. le ministre de l'intérieur, nommant les maires avant les conseils municipaux, trouve bon qu'ils ne soient même pas candidats; assurément, ces vues, que nous enregistrons seulement et que nous ne prétendons pas contredire, sont fort loin des anciennes idées libérales; ce sont des idées libérales *nouvelles*. Il y a aussi des idées libérales *futures*, qui rallient bon nombre d'esprits appartenant à toutes les opinions, et qui se font jour dans des publications importantes. Nous en avons déjà signalé plusieurs, le livre de M. Jules Simon, *la Liberté*, notamment; nous voudrions avoir le temps nécessaire pour indiquer deux autres écrits, dus à la même préoccupation,

[1] Il faut relire cette longue et lamentable histoire dans un écrit très-substantiel que vient de publier M. Louis de Baudicour : *Les Français en Syrie*. (Dentu, août 1860.)

[2] Rapport sur les affaires coloniales, 1843.

[3] *Revue des deux mondes*, 15 juillet 1860, p. 308.

et qui seront, je l'espère, dans le *Correspondant*, l'objet d'une étude spéciale, l'un intitulé : la *Liberté religieuse et la Législation actuelle*[1], l'autre réunissant, sous le titre peut-être un peu étrange : *Varia*[2], des morceaux d'un mérite vraiment remarquable sur la *Décentralisation*, la *Liberté de conscience*, précédés d'une éloquente introduction, et suivis de deux études littéraires pleines de goût et d'intérêt. Ces deux publications sont anonymes, et, par exception, nous ne nous en plaindrons pas : les noms propres classent d'avance un écrit dans telle ou telle fraction de l'opinion; avant de lire, on a l'esprit gêné par des devoirs de courtoisie ou par des sentiments de défiance envers l'auteur. La curiosité est déçue, l'intelligence est plus à l'aise, quand on est face à face avec des idées.

Or, de toutes les idées de ces deux écrits, il n'en est presque pas une que nous ne partagions avec une pleine sympathie. L'auteur de l'introduction, esprit élevé, vigoureux et net, rappelle ce mot de Mirabeau à l'Assemblée constituante : Ne me parlez pas de *restreindre* la liberté; le mot propre est *réprimer*. Puis il ajoute : « Toute la doctrine libérale est dans le rapprochement, ou, pour mieux dire, dans l'opposition de ces deux mots.... La parole de Mirabeau n'est qu'un souvenir; puisse-t-elle devenir une leçon! » Des écrits comme ce volume, qui sera suivi, nous le désirons vivement, de plusieurs autres, et comme l'étude si impartiale et si pratique *sur la liberté religieuse*, contribueront puissamment à ce résultat, auquel nos vœux ardents et notre humble concours sont depuis si longtemps acquis.

*Le Secrétaire de la rédaction :* P. DOUHAIRE.

[1] Paris, Dumineray.
[2] Paris, Michel Lévy.

---

La question d'Orient, comme on devait s'y attendre, est chaque jour l'objet de nombreuses brochures. Les unes en font l'histoire, les autres en racontent les derniers et lamentables incidents; d'autres enfin en cherchent la solution. Entre ces dernières se distingue celle que publie aujourd'hui M. de Juvigny, sous ce titre, qui en laisse facilement pénétrer la pensée : *L'Occident en Orient*. (In-8°, chez Dentu.)

---

### ERRATA POUR LE NUMÉRO D'AOUT.

Page 615, ligne 18, au lieu de : *délit*, lisez : *désir*.
— ligne 31, au lieu de : *minime*, lisez : *moindre*.
Page 618, ligne 25, au lieu de : *vieux*, lisez : *vers*.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

## DU TOME CINQUANTIÈME

(QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.) *

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.



* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1860.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CINQUANTIÈME.

# TABLE

## DU TOME QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CINQUANTIÈME DE LA COLLECTION.)

### MAI 1860.



### JUIN.

## JUILLET.



## AOUT.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU QUATORZIÈME VOLUME.

---

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.